

THÉOLOGIE

I. ÉCRITURE SAINTE

Ms. 0001

BIBLIA SACRA.

In-8° (0,153 sur 0,108), velours vert, coins et fermoirs en vermeil (*Koehler*).

Vélin, XIII^e siècle, 435 f. à 2 col. de 45 lignes, 75 grandes initiales ornées de figures en miniature, 40 lettrines en or et couleurs; f. 3, belle bordure contenant sept petits tableaux (l'œuvre de la Création).

Cette Bible latine n'est pas complète; il y a une lacune entre les f. 183 et 184, portant sur la fin d'Esther, le psautier et presque tout le livre des paraboles de Salomon. Le volume se termine par l'explication des mots hébreux : « Hee sunt interpretationes nominum hebraicorum » (f. 392-435).

Provenance : Bibliothèque de M. Cigongne, n° 1 du catalogue.

Ms. 0002

BIBLIA SACRA.

Fragment d'une Bible latine, depuis le livre des Juges (XI, 17 : « Moab qui et ipse transitum ») jusqu'au livre II des Machabées (XIII, 25 : « graviter ferebant Ptolomenses co »).

In-folio (0,246 sur 0,164), veau fauve.

Vélin, première moitié du XIII^e siècle, 232 f. à 2 col. de 60 lignes, initiales ornées.

Ce fragment de Bible offre lui-même plusieurs lacunes; il manque : un feuillet entre les f. 16 et 17 (chap. 2, 3 et 4 du second livre des Rois), un entre 83 et 84 (fin de Judith et commencement d'Esther), un entre 98 et 99 (psautier).

Provenance : donné par Mme de Martiny, décembre 1852.

Ms. 0003

BIBLE EN FRANÇAIS.

In-f° (0,305 sur 0,230), mar. vert aux armes de Bourbon-Condé, tr. dor.

Vélin, XIV^e siècle, 175 f. à 2 col. de 37 lignes (dont 4 blancs remplaçant des f. enlevés dans la Genèse), initiales ornées; armes et monogramme d'Antoine de Chourses et de Catherine de Coëtivy ajoutés sur la première page.

Comme l'indique le titre inscrit au dos du volume par le relieur du XVIII^e siècle, ce manuscrit, rapidement examiné, était considéré comme une expédition de la Bible

historiale de Guyart des Moulins. Une étude intelligente et approfondie a permis à M. Gustave Macon, mon secrétaire et collaborateur (aujourd'hui conservateur-adjoint du Musée Condé, en vertu des dispositions testamentaires de M. le duc d'Aumale), de rectifier cette erreur et de rendre à notre volume son véritable caractère.

Cette traduction incomplète de la Bible, composée de morceaux primitivement indépendants, se retrouve, avec d'importantes variantes, dans plusieurs manuscrits; il suffit de citer le ms. 5211 de l'Arsenal, et celui qui est conservé à la Bibliothèque nationale sous le n° 1404 des Nouvelles Acquisitions françaises. On en connaît en outre une version en provençal (Bibliothèque nationale, ms. 2426) (Samuel Berger, *La Bible française au moyen âge*, Paris, 1884. Compte-rendu de M. Paul Meyer, *Romania*, XVII, 126. Samuel Berger, *Nouvelles Recherches sur les bibles provençales et catalanes* (*Romania*, XIX, 548).

Voici la description sommaire de notre exemplaire, qui n'avait pas encore été signalé.

F. 1, prologue : « Divine escripture nous enseigne que prophecie est entendue en troys manières... ». Suivent la Genèse et l'Exode, accompagnés de notes marginales. Le Lévitique, les Nombres et le Deutéronome sont extrêmement abrégés et se terminent ainsi (f. 38) : « Ce est la fin des V livres de Moyses... De touz ces V livres ai toute la some translatee pour savoir l'ystoire... Ci comence le livre de Josué ».

Le livre de Josué est suivi (f. 44) d'une épître en vers destinée à précéder le livre des Juges et dont voici les principaux passages (Elle existe dans le manuscrit de la Bibliothèque nationale, et a été publiée par M. Paul Meyer (*Romania*, XVII, 133) :

El tens par laquiele proveance
Out toute rien estre puissance,
Qui set et puet voir touz biens,
Car soûls est bon en toutes riens,
Sauve en vroye religion

Maistre Richart et frère Othon (Maître Richard et frère Othon, à la requête desquels fut traduit ce livre des Juges, appartenaient sans doute à l'ordre du Temple ou à celui de l'Hôpital)

En celle sainte frarie
De vostre honeste compaignie
Gart et santifie plus et plus

Seignour, vostre comandement
Ai ge fait debonairement

De translater *Judicium*

De sens et de grant vasselage
Que usé avés vostre aage
I ce ne vous soufflst assés,
Mais autre exemple lor querez,
Car vous [mostre] si en présent
De *Judicium* nomeement
Que pour eux faites translater
Ou moult porront grans bien trover

Si ai je fait a mon pooir
Selonc le mien povre savoir.

En aucun leu mis ai
Plus qu'au latin que ge trovai,
Por ce que la letre est obscure,
Trop clouze es gens sanz leiture.

Les livres des Juges et des Rois sont divisés d'une façon incohérente ; la numération des chapitres n'est ni régulière, ni suivie. Les livres des Rois se terminent au f. 148 : « Ici comence le livre des Machabés. Icist furent II et habitoient en une cité près de Jérusalem que l'on apeloit Modin, fort baron et grand cuer, ici com vous porrés oyr en l'ystoire... ». Cette histoire n'est autre que l'Histoire scolastique de Pierre le Mangeur, accompagnée de la glose. Dans le second livre des Machabées, les 61 premiers chapitres, extrêmement abrégés, n'occupent qu'un feuillet et demi; les suivants donnent (en 2 f.) la naissance du Christ, l'adoration des Bergers et des Mages, la fuite en Egypte, la mort d'Hérode, « roignous et vermenous et plaindevers ». Puis la traduction nous ramène à Nabuchodonosor : « Sous cestui fut faite ceste ystoyre de dame Judith. Ce fut la première dame qui se fut recluze, et de luy prisrent essample les reclus et les recluzes. Ci comence le livre de Thobie (f. 161 v° à 167 v°).

Ci comence le livre de Judith (f. 167 v° à 172 v°).

Ici comence l'ystoire de la royne Hester (f. 172 v° à 175 v°).

Iste liber est scriptus; qui scripsit sit benedictus. Amen (Le manuscrit de l'Arsenal, où l'on

ne trouve pas les livres de Tobie, de Judith et d'Esther, contient les livres de Job, de Ruth, et des extraits de Salomon, que nous n'avons pas ici) ».

Ms. 0004-0005

BIBLE EN FRANÇAIS.

2 vol. in-f° (0,336 sur 0,242), demi-marq. bleu, tr. dor.

Vélin, commencement du XIV^e siècle, 412 et 316 f. à 2 col. de 40 lignes; miniatures éclatantes, de très bon style et rappelant les plus beaux vitraux, 30 dans le premier volume, 58 dans le second; nombreuses lettres ornées; exécution soutenue d'un bout à l'autre des deux volumes; conservation parfaite. Armes et emblèmes de Jean du Mas, seigneur de L'Isle, sur la première page de chaque volume, et sa signature à la fin. A la contre-garde, armes de Montmorency, avec le bâton de maréchal, le collier de Saint-Michel et la devise IN MANDATIS TUIS SUPERSPERAVI.

Cette traduction anonyme de la Bible est l'œuvre de plusieurs clercs travaillant à Paris, entre 1226 et 1250, sous une même direction, et consultant divers manuscrits latins, notamment un exemplaire de la Bible corrigé par l'Université. Le commentaire de notre texte est, ainsi que les notes éparses dans les divers livres, emprunté à la glose ordinaire de Walafride le Louche (*Strabus*); le traducteur anonyme cite encore Isidore, saint Augustin, saint Jérôme, saint Grégoire, Josèphe, Bède, Raban, etc., et même « le maistre qui fist les estoires qui sont appelées scolastiques », c'est-à-dire Pierre le Mangeur; enfin il se sert aussi de la glose interlinéaire d'Anselme de Laon (S. Berger, *La Bible française au moyen âge*. Paris, 1884).

Premier volume.

F. 1, miniature à compartiments représentant l'œuvre de la Création (cette disposition se retrouve dans d'autres manuscrits); à côté de cette miniature commence le texte: « Cist livres est apelez Genesis, pour ce qu'il est de la generacion du ciel et de la terre. El commencement. .. ». Ce volume contient le Pentateuque, Josué, les Juges, les Rois, les Paralipomènes, Esdras, Néeémie, le second Esdras, Tobie, Judith, Esther, Job et le psautier.

F. 412 v°: « ... touz esperiz lot Noustre Seingneur. Amen. Explicit le psaltier en françois ».

Second volume.

F. 1: « Les Paraboles Salemon, fuiz David, rois de Ysrael... ».

Ce volume contient les livres de Salomon, les Prophètes, les Machabées et le Nouveau Testament. Particularité remarquable, l'épître de saint Paul à Tite est traduite deux fois.

Manque le dernier feuillet de l'ouvrage, qui contenait les dix dernières lignes de l'Apocalypse; la disparition de ce feuillet est très ancienne, puisque Jean du Mas a tracé sa signature sur le feuillet blanc qui suit.

On connaît une douzaine de manuscrits soit du premier, soit du second volume de cette traduction anonyme de la Bible ; jusqu'à présent, un seul exemplaire a paru complet (Bibliothèque nationale, ms. 6 et 7); encore est-il déguisé sous le nom de *Bible historique* que le scribe a cru devoir lui donner (f. 1). Voici donc un second exemplaire complet, plus ancien, très beau, de l'importante Bible française du XIII^e siècle.

Ainsi que l'indiquent les armes et la signature apposées au commencement et à la fin de ces deux volumes, ceux-ci ont appartenu à Jean du Mas, seigneur de L'Isle. Bien qu'ils ne portent aucune mention spéciale, on peut admettre qu'ils avaient été pris par lui, soit à Guéret, soit à Carlat ; le compte des feuillets, mentionné à la fin du premier volume comme sur tous les livres du duc de Nemours, et la signature grattée qui vient ensuite, prouvent qu'ils avaient appartenu à ce magnifique seigneur. Ne pourrait-on pas émettre encore une autre hypothèse? Par l'importance du texte, par la richesse de la décoration, l'ampleur et la fermeté de l'exécution, cette Bible en français présente tous les caractères d'un livre d'origine royale. Or, dans l'état des *déficits* de la bibliothèque du Louvre dressé en 1411, on lit : « La Bible en françois, bien historiée, en deux volumes, le premier commençant à Genesis et finant au Psautier, l'autre commençant aux Paraboles et finant à l'Apocalypse ». Mais, en regard de la mention du *déficit* de 1411, le bibliothécaire a écrit : « Donné à M. de Bourbon en aoust 1397 ». L'on trouve bien, rue Richelieu, deux beaux manuscrits (6 et 7) de la Bible en français qui vinrent de Moulins en 1523 avec la signature bourbonnienne ; mais, outre qu'ils sont déguisés sous le nom de *Bible historique*, ils portent les armes de Philippe VI, vicomte de Lévis, mort en 1440, et ce n'est pas avant le milieu du XV^e siècle qu'ils ont pu appartenir aux ducs de Bourbon. L'exemplaire royal, qui ne se retrouve pas à Moulins en 1523, aurait pu être donné au duc de Nemours.

Laissons là les conjectures. Ce qui est certain, c'est que notre Bible en français, ce livre d'apparence royale, a appartenu au duc de Nemours, et plus tard à Jean du Mas; que la description d'une Bible en français qui a disparu en 1397 de la bibliothèque du Louvre peut s'appliquer au seul exemplaire complet actuellement connu, le nôtre, et que cette Bible donnée à M. de Bourbon ne se retrouve pas parmi les livres qui formaient la « librairie » de 1523.

Ms. 0006

LE PENTATEUQUE EN HÉBREU.

Rouleau sur peau de vélin très épais.

Je l'ai pris de mes mains dans la synagogue de Médéah au mois de mai 1840, la ville ayant été abandonnée par les Musulmans, et les Israélites emmenés par Abd-el-Kader.

Ms. 0007

PSALTERIUM.

Vélin, fin du XII^e siècle (0,222 sur 0,140), 117 f., ancienne reliure en bois.

Le psautier est suivi des cantiques, du symbole de saint Athanase, des litanies des saints, des vigiles des morts et de l'office de la Vierge, intitulé « *Cursus sanctae Mariae* ». Presque toutes les invocations des litanies ont été grattées. Les noms des saints qui figurent dans le calendrier ne peuvent laisser aucun doute sur l'origine germanique du volume. En voici quelques-uns :

Januarii 29. Valerii ep.

Febr. 7. Auguli m.

13. Castoris ep.

25. Walburgis v.

26. Deposicio Fortunati ep.

Martii 2. Passio s. Lucii ep.

17. Gerthrudis v.

18. Alexandri ep.

20. Cuthberti presb.

26. Luitgeri ep.

Aprilis 8. Perpetui ep.

Maii 1. Philippi et Jacobi apostolorum; Walburge v.

5. Godehardi ep. et conf.

Junii 3. Erasmi ep. et mar.

5. Bonefacii ep. et mar.

23. Edeltrude v.

25. Lebuini conf.

Julii 7. Willibaldi ep. et conf.

8. Kyliani et sociorum ejus, mar.

9. Hereberti ep. et conf.

14. Focati ep.

Augusti 4. Walburgis v.

5. Oswaldi regis.

Septembris 2. Remacli ep.

3. Mansueti ep.

23. Resurrexio B. Virginis Marie secundum carnem et ascensio (article ajouté après coup).

28. Wencelai mar.

Octobris 3. Duorum Euvaldorum.

15. Sanctorum Maurorum in Colonia.

16. Galli conf.

Novembris 7. Willebrordi ep.

12. Guniberti ep.

16. Othmari conf.

18. Florini mar.

Decembris 8. Eucharri ep.

29. David regis.

30. Perpetui conf.

Le calendrier contient quelques mentions nécrologiques :

14 maii. Wlfhardus 1.

4 jun. Emme ob.

15 sept. Emma ob.

3 oct. Juotta 1.

7 oct. Florentius sacerdos.

28 nov. Meregart.

2 dec. Thidericus 1.

Les deux pages qui précèdent le psautier sont ornées de peintures à peine ébauchées. Sur l'une, l'Annonciation et la Nativité; sur l'autre, l'adoration des Mages et le baptême de Notre-Seigneur. Le B initial du psautier couvre la moitié d'une page. Il y a plusieurs initiales dont les traits principaux sont dorés et dont l'intérieur est orné de rinceaux.

Parmi les pièces ajoutées après coup, il convient de signaler celle qui est sur le f. 8 v° ; elle prouve que le livre était dans un monastère de femmes : « Suscipe, sancta Trinitas, hanc oblationem psalmodum et orationem quam ego indigna et peccatrix tibi offerre cupio ad laudem sancti nominis tui... ».

La reliure fait le principal mérite de ce volume. Le plat supérieur est couvert d'une plaque de métal divisée en trois compartiments horizontaux. Le centre est occupé par une figure du Christ assis, les mains levées, en attitude d'orant; à droite et à gauche, deux dragons enlacés, à formes allongées. Des pierres gravées, des verroteries, et des médaillons d'ivoire représentant des lions et un sphinx, sont incrustés dans les compartiments du haut et du bas.

Provenance : Boone (Londres), novembre 1858.

Ms. 0008

PSALTERIUM.

Vélin (0,460 sur 0,118), fin du XIIe siècle, 176 f., 11 grandes initiales en or et couleurs; velours (2 feuillets refaits, un enlevé entre 96 et 97).

Le psautier est suivi des cantiques, de l'oraison dominicale, du symbole des apôtres, des litanies des saints, des vigiles des morts et de l'office de la Vierge. Parmi les invocations des litanies, on remarque les noms suivants : dans la série des martyrs, « Livine » (entre saint Clet et saint Clément), et la fin de la série des confesseurs, « Euchari, Valeri, Materne, Maximine, Servati, Remigi, Bénédicte, Béate, Florine, Castor, Egidi ». Ces noms permettent de supposer que le livre a été fait dans la province de Trêves.

Le plat supérieur de la reliure est revêtu d'une plaque de cuivre, au milieu de laquelle se voit une figure en ivoire, accompagnée de deux colonnes de même matière ; une rosace en émail d'un goût byzantin et quatre pierres ou cristaux de forme ovoïde complètent la décoration.

Provenance : Boone (Londres), juillet 1860.

Ms. 0009

PSALTERIUM. PSAUTIER D'INGEBURGE DE DANEMARCK, REINE DE FRANCE, ET DE SAINT LOUIS.

In-f° (0,30 sur 0,20), couvert en velours violet.

Vélin, commencement du XIII^e siècle; 197 f., dont : 6 f. pour le calendrier en lettres d'or, noires et de couleur, avec 24 vignettes rondes à fonds d'or; 27 f. portant 51 grandes peintures paginales ou semi-paginales or et couleurs (manque un feuillet entre 24 et 25) ;

1 grande initiale paginale (*Beatus vir*), 163 dans le texte; belle et grande gothique de forme avec initiales et fleurons en or et couleurs. Tranche originale, ciselée et dorée.

Le psautier est suivi des cantiques, de l'oraison dominicale, du symbole des apôtres, du

symbole de saint Athanase, des litanies des saints et de nombreuses oraisons.

Au verso du dernier feuillet du calendrier, on lit : « Ce psautier fu saint Loys »; et, dans l'inventaire des meubles de Charles V dressé en 1380 : « Item un gros psautier nommé le psautier saint Loys, très richement enlumyné d'or et ystorié d'anciennes ymages, et se commence le second feuillet *cum exarcerit...* ». C'est bien notre volume. Saint Louis a donc prié dans ce livre vénérable qui se rattache encore à l'histoire de France par un de nos plus grands souvenirs, celui de l'immortelle journée où les lys arrêterent l'essor de l'aigle impériale et germanique, la bataille de Bouvines.

On lit, en effet, sur la marge du calendrier, à la date du 27 juillet : « Sexto kalendas Augusti anno Domini M^o CC^o quarto decimo, veinqui Phelippe, li rois de France, en bataille le roi Othon (Othon IV avait reçu la couronne impériale des mains du pape à Rome en 1209. Lors de la bataille de Bouvines, il était excommunié, et Frédéric de Souabe, qui devint Frédéric II, avait été proclamé César par certains princes de l'Empire. Est-ce pour celte raison qu'on dit ici « le roi Othon » (roi des Romains) ? Othon d'ailleurs était resté maître de l'Allemagne, grâce à l'appui de Jean sans Terre. Il mourut le 15 mai 1218.) et le conte de Flandres et le conte de Bologne, et plusors autres barons ».

Les marges du calendrier portent trois autres mentions :

III nonas maii. Obiit Sofia regina Dacie.

III idus maii. Obiit Waldemar rex Danorum.

XIII kalendas julii. Obiit Àlienor comitissa Veremandie.

Qui donc pouvait inscrire sur les marges d'un livre de prières la glorieuse date de Bouvines, et y rappeler la mort des souverains d'un pays lointain, si ce n'est la reine de France, femme du vainqueur, fille de Waldemar le Grand et de la reine Sophie : Ingeburge de Danemarck ? La date de Bouvines était doublement chère à Ingeburge ; elle lui rappelait, non seulement la gloire de son époux, mais la fin de ses propres souffrances. Mariée le 14 août 1193, cette princesse devint le même jour odieuse au roi, qui la relégua aussitôt dans un monastère et la reprit vingt ans plus tard, sans que ce retour fût plus explicable que la relégation. Philippe-Auguste venait de se réconcilier avec l'Église et avec Ingeburge lorsqu'il battit les Impériaux. Eléonore de Vermandois, qui a aussi trouvé place sur les marges du manuscrit, puissante vassale de la Couronne, avait donné à la reine, pendant ses épreuves, des marques de dévouement et d'amitié.

Ce psautier a donc appartenu à la reine Ingeburge ; il est permis de supposer qu'il a été exécuté pour elle ; les désinences féminines qu'on remarque dans les prières de la fin, *pollicita, debitrix, peccatrix*, etc., prouvent qu'il était destiné à une femme. Quand plus

tard il est passé à l'usage des hommes, le grattoir fit son office : *pollicita* devint *pollicitus* ; *debitrix, debilor*; *peccatrix, peccator*.

Nous venons de le voir figurer dans l'inventaire de 1380; nous le retrouvons dans l'état du trésor de la Couronne à Vincennes, dressé en 1408. Au récolement de 1420, il est porté manquant, *faut*. Nous perdons alors sa trace; il s'égaré durant les troubles qui précédèrent l'occupation anglaise de Paris, et reparaît en Angleterre au dix-septième siècle. L'ambassadeur de France, Pierre de Bellièvre, l'y achète, le cède en 1649 au premier président de Mesmes, et constate cette cession dans une note autographe en tête du volume, qui ne sort plus de la famille de Mesmes (Dans son testament, en date du 23 février 1673, Jean-Antoine de Mesmes, comte d'Avaux, mentionne spécialement le psautier de saint Louis : « Veult et entend ledit s^r testateur que le psautier du roy saint Louis, par luy donné à Mre... de Mesmes, son premier aumosnier, l'ancienne Bible manuscrite et toute la bibliothèque, composée tant des livres que des manuscrits qui sont dans les deux salles basses du grand hostel de Montmorency, soient et appartiennent à mondit s^r le président son fils aîné, lesquels psautier de saint Louis, ancienne Bible manuscrite et bibliothèque de livres et manuscrits ledit s^r testateur a substitués et subsistue perpétuellement à l'aîné de sa maison qui fera profession de robbe... ») jusqu'au jour où Paul-Albert de Mesmes, dernier comte d'Avaux, le lègue en 1812 au comte de Puységur. Un mariage le fait passer entre les mains du comte de Lignac, et en 1892 il entre, *jure emptionis*, dans le cabinet des livres de Chantilly.

Sur les feuillets de garde réunis en tête du volume, un faussaire assez habile a raconté la prétendue odyssée de ce psautier, que saint Louis aurait donné à son soi-disant chapelain, Guillaume de Mesmes, et qui aurait ensuite passé de main en main, tandis que nous constatons sa présence pendant cent cinquante ans dans le trésor de la Couronne. Ces notes n'ont aucune valeur, mais elles ont servi de preuves à une généalogie fabriquée pour les Mesmes, objet des railleries de Saint-Simon et condamnée par toutes les autorités compétentes.

Le français très pur des légendes qui accompagnent les tableaux, la mention de certaines fêtes, le choix des saints nommés dans le calendrier ou dans les litanies, sont autant de preuves qui confirment les autres remarques et ne laissent aucun doute sur l'origine française, presque parisienne, du volume.

Les sujets de 47 tableaux (un de ces tableaux est reproduit à la fin du volume) répartis en 25 feuillets sont empruntés aux saintes Ecritures. Quatre tableaux en 2 feuillets sont consacrés à la légende de Théophile ; on y voit ce moine faisant foi et

hommage au diable « ego sum homo tuus » —, et « Madame sainte Marie qui tout (*tollit*) la charte au diable ». L'initiale B (*beatus vir*), qui remplit le 28^e feuillet enluminé, un des plus beaux assurément, représente Samuel averti par l'ange, et le même Samuel consacrant David.

Ces tableaux n'ont pas d'analogues et sont placés hors ligne par l'originalité, la pureté du style, l'éclat et la conservation des couleurs, le dessin des draperies, qui semble indiquer une certaine connaissance ou une divination de l'antique. Les couches d'or sont si épaisses et si parfaitement brunies que les figures semblent enchâssées dans de véritables plaques de métal.

Monument incomparable de l'art français au commencement du treizième siècle, le psautier d'Ingeburge est un des plus beaux livres que cette époque nous ait laissés. Nos collections publiques renferment peu de volumes auxquels se rattachent d'aussi grands souvenirs, Bouvines et saint Louis ! C'est mon confrère et ami Léopold Delisle qui a fait connaître ce manuscrit et en a reconstruit l'histoire. Ce qui précède est emprunté à la notice qu'il a publiée dans la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, 6^e série, tome III, 1867.

Ms. 0010

PSALTERIUM LITURGICUM.

Petit in-4° (0,180 sur 0,133), vélin, 203 feuillets, grosse écriture du XIII^e siècle, peintures assez grossières, à fonds d'or, qui seront décrites un peu plus loin. Reliure en maroquin olive, aux armes d'Alexandre Pico, prince de la Mirandole, créé chevalier de la Toison d'Or par Philippe II, roi d'Espagne; sur notre volume le collier accompagne les armes; les plats et le dos sont couverts d'ornements dorés.

Le psautier, précédé d'un calendrier (f. 1-6) et d'une série de peintures à pleines pages relatives à la vie de Jésus (f. 7-20 v°), commence au f. 22 v°. Il est suivi des cantiques (f. 181 v°), du symbole de saint Athanase (f. 189 v°) et des litanies des saints (f. 196). On y a ajouté après coup les litanies de la sainte Vierge (f. 21) en caractères du commencement du XIV^e siècle. Un peu plus tard, on a utilisé les pages blanches des feuillets occupés par les peintures du commencement pour copier l'office des morts (f. 7 v°-20).

Suit le détail des peintures du commencement.

F. 7. La Nativité de Notre-Seigneur.

F. 8 v°. La Nativité annoncée par l'ange aux bergers.

F. 9. L'entrevue des Mages et d'Hérode.

- F. 10 v. Hérode ordonne le massacre des Innocents.
- F. 11. Les trois Mages en route sur leurs chevaux.
- F. 12 v°. Le massacre des Innocents.
- F. 13. La fuite en Egypte.
- F. 14 v° et 15. Les Mages offrent leurs présents à Jésus dans les bras de sa mère.
- F. 16 v°. La présen-tation de Jésus au Temple.
- F. 17. L'entrée à Jérusalem.
- F. 18 v°. La Cène.
- F. 19. La trahison de Judas.
- F. 20 v°. La Flagellation.

La suite des peintures se rapportant aux scènes évangéliques se trouve disséminée dans le psautier :

- F. 45 v°. La descente de croix.
- F. 75 v°. Les saintes femmes au tombeau.
- F. 90 v°. Jésus sortant du tombeau.
- F. 110. L'enfer.
- F. 127 v°. La descente du Saint-Esprit sur les apôtres.

Le psautier est encore orné (f. 22 v°) d'un grand frontispice : page occupée par un grand B dans l'intérieur duquel le peintre a représenté : 1° David jouant du psalterion, 2° David égorgeant Goliath.

Il y a en outre huit miniatures tenant chacune la moitié d'une page :

- F. 46, avant le psaume *Dominus illuminatio mea* : la création de l'homme.
- F. 61, avant le psaume *Dixit custodiam vias meas* : Adam et Eve à côté de l'arbre fatal.
- F. 76, avant le psaume *Dixit insipiens in corde suo* : la condamnation d'Adam et d'Eve par le Seigneur.
- F. 91, avant le psaume *Salvum me fac Deus* : Adam et Eve chassés du paradis par un ange.
- F. 111, avant le psaume *Exultate Deo adjutori*: Adam bêchant la terre, Eve filant.
- F. 128, avant le psaume *Cantate Domino canticum novum* : deux chantres devant un lutrin.
- F. 145 v°. Une dame tenant un faucon, à côté d'une religieuse.
- F. 146, avant le psaume *Dixit Dominus Domino meo, sede a dextris meis* : la Trinité.

Ce livre a été copié pour servir dans le Poitou. Cela résulte du texte des litanies des saints, dans lesquelles les invocations sont divisées en six séries : Apôtres et

disciples du Seigneur, martyrs, pontifes et confesseurs, moines et ermites, vierges, veuves. Les premiers et les derniers noms de la série des pontifes et confesseurs sont : « Nicholae, Ylari, Martine, Marcialis..., Fortunate, Austregisile, Juliane, Bénédicte, Leonarde, Geraude ». La série des moines et ermites débute ainsi : « Maure, Porchari, Phyliberte, Florenti, Maxenti, Jovine, Martine... ». Sainte Radegonde figure en tête de la série des vierges, qui contient deux invocations à « sancta Florentia ».

Au commencement du XVI^e siècle, le volume se trouvait en Dauphiné, aux mains du châtelain de Goncelin, Morêtet et Saint-Hilaire, qui a mis sa signature sur le f. 21 et noté sur le calendrier la fête du bienheureux Bruno et son octave. C'est plus tard qu'il fut relié pour le prince de la Mirandole, chevalier de la Toison d'Or.

Ce volume est intéressant et bien conservé, quoique le ciseau du relieur ait entamé çà et là les ornements qui le décorent. Les miniatures sont d'un style original et ressemblent à celles du psautier d'Ingeburge de Danemarck ; les figures ont un caractère et des dimensions qu'il est rare de rencontrer dans les manuscrits de ce genre et de cette époque.

Provenance : Bachelin, mai 1866.

Ms. 0011

PSALTERIUM. PSAUTIER D'ÉLÉONORE DE BOURBON.

Petit in-4° (0,153 sur 0,105), veau brun semé de fleurs de lys, tr. dor. et gaufrée, fermoirs en argent bruni (*rel. anc.*).

Vélin, seconde moitié du XVe siècle, 182 f., 24 lignes à la page, 7 miniatures, rubriques rouges, initiales en or et couleurs.

Le volume commence par le calendrier en latin. Le psautier est complet; chaque psaume est suivi d'une oraison en latin et précédé d'une rubrique explicative en français. Les dernières pages sont occupées par les cantiques, le symbole de saint Athanase et les litanies des saints ; ces litanies dénotent une origine tourangelle. La série des confesseurs débute par ces noms : « Silvester, Gaciane, Lidori, Martine, Brici... ».

On lit à la garde : « A Madame Éléonor de Bourbon ». Un des derniers possesseurs de ce volume a attribué cette inscription à Éléonore de Bourbon, comtesse de la Marche et de Castres, duchesse de Nemours, fille de Jacques II, comte de la Marche et de Castres, mariée en 1429 à Bernard d'Armagnac, et mère du célèbre duc de Nemours décapité sous Louis XI. Mais le caractère de l'écriture et le style de la reliure me portent à croire qu'il faut lire ici le nom d'Éléonore de Bourbon, tante de Henri IV, née au Louvre en 1532,

religieuse en 1550, abbesse de Fontevault en 1575 et morte en 1611.

Provenance : ce manuscrit m'a été donné (avril 1863) par le cardinal Wiseman, qui y a inscrit son nom.

Ms. 0012

« **LE CANTIQUÉ DES CANTIQUES DE SALOMON, AVEC L'EXPLICATION DE MONSIEUR L'ÉVÊQUE DE MEAUX, 1695** ».

In-4°, veau fauve, fil., tr. dor., aux armes de Bossuet.

Papier, fin du XVII^e siècle, 86 f.

Version française d'une partie du volume publié en 1693, *Libri Salomonis*, etc. ; de la main de l'abbé Le Dieu, chancelier et chanoine de Meaux, secrétaire intime et neveu de Bossuet.

Provenance : des collections Chalabre (1833) et Monmerqué (avril 1851).

Ms. 0013

LES ÉVANGILES EN ARMÉNIEN, avec indication des passages parallèles.

Petit in-4° (0,165 sur 0,110), reliure originale en peau brune, fers à froid; les coins, fermoirs et autres ornements de métal ont été enlevés.

Vélin, XV^e ou XVI^e siècle, 265 f. et 3 blancs.

En tête, la lettre à Carpien et les canons d'Eusèbe. L'explicit est incomplet; il manque au moins un feuillet. On n'y trouve aucun renseignement sur le copiste, la date et le lieu d'origine du manuscrit, qui doit être du XVI^e siècle, plutôt plus ancien.

Outre les figures et les emblèmes des quatre évangélistes, ce beau volume contient seize grandes et un grand nombre de petites miniatures représentant les événements racontés dans l'Évangile, le calendrier, des pages de titre, etc., le tout dans le meilleur style de l'art oriental.

Provenance : vente Libri, mars 1858, n° 355.

Ms. 0014

LES ÉVANGILES EN ARMÉNIEN, avec indication des passages parallèles.

In-4° (0,190 sur 0,135), mar. vert, tr. dor.

Vélin, XVII^e siècle, 302 f., 16 grandes miniatures, calendrier orné, nombreuses enluminures sur les marges.

L'indication des passages parallèles est donnée avant chaque évangile et répétée à la

marge inférieure des feuillets du texte. En tête, la lettre à Carprien et les canons d'Eusèbe.

Le manuscrit a été exécuté, d'après l'explicit, « par le prêtre Nicolas, l'an de l'ère arménienne 1130, du nouveau cycle (petite ère) 64, 1684 ans après la venue du Christ (Le copiste s'est évidemment trompé dans ses calculs : l'an 1130 des Arméniens correspond à 1680 de l'ère chrétienne, et l'an 64 du nouveau cycle cinquantenaire à l'année 1679), dans le couvent de Saint-Serge, au pays des Huns (Crimée), dans la ville de Caffa ».

Très beau livre ; plus d'éclat, mais moins d'art que dans le précédent.

Provenance : Boone (Londres), mai 1859.

Ms. 0014 bis

ÉVANGILES DE L'EMPEREUR OTHON, Xe siècle.

De ce livre des évangiles, anciennement mutilé, nous ne connaissons que le feuillet aujourd'hui conservé à Chantilly. Il mesure 0,27 m sur 0,20 m et se trouve exposé dans les galeries du Musée Condé (A. Gruyer, *La peinture au château de Chantilly. Écoles étrangères*. Paris, 1896, p. 179. Il a été retiré depuis).

Il est entièrement occupé par une peinture qui représente l'empereur Othon - *Otto imperator augustus* - recevant l'hommage des nations. Sous un édifice formé de quatre colonnes à chapiteaux, qui soutiennent un toit composé de quatre pans légèrement inclinés, l'empereur, assis sur un trône d'or, vêtu d'une tunique rose et d'un manteau pourpre, tient de la main droite un long sceptre, et dans la gauche une grosse sphère d'or ornée d'une croix rouge. Quatre figures de femmes - les nations - portant chacune une petite sphère qu'elles présentent à l'empereur, se tiennent debout, deux à la droite d'Othon, *Germania, Francia*, deux à la gauche, *Alamannia, Italia*.

Il est intéressant de rapprocher cette peinture de celle qu'a reproduite M. J. Henry Middleton (*Illuminated Manuscripts in classical and mediaeval Times*. Cambridge, 1892, p. 74-75) d'après un livre des évangiles conservé à la bibliothèque de Munich; celle-ci donne la même représentation de l'empereur Othon, dans la même pose, avec le même costume, le long sceptre, la sphère ornée de la croix; mais les figures de femmes portent d'autres noms, *Sclavinia, Germania, Gallia, Roma*. D'après M. Middleton, ce serait ici Othon II, mort en 983.

D'autre part, on a prononcé le nom d'Othon I^{er}, Othon le Grand, devant le feuillet du Musée Condé. Mais un savant allemand, M. W. Vogt (*Eine deutsche Malerschule um die Wende*

des ersten Jahrtausends. Trêves, 1891, p. 14-15), croit voir l'image d'Othon III et dans le manuscrit de Munich et dans la peinture de Chantilly : « Le globe que l'empereur tient en sa main porte sur sa surface une croix, ce qu'on voit pour la première fois sur les sceaux d'Othon III ». D'ailleurs l'attribution à l'un des Othon n'est pas pour modifier sensiblement l'âge du manuscrit, puisque le premier Othon mourut en 973 et le troisième en 1002. Ajoutons que le feuillet de Chantilly paraît être celui qui se trouvait encore en 1855 au musée archiépiscopal de Cologne, et que, d'après M. Voge, cette image de l'empereur Othon pourrait provenir d'une école de peintres de Cologne.

Ms. 0015

QUATUOR EVANGELIA.

In-8° (0,132 sur 0,070), mar. brun aux armes d'Orléans (*Trautz-Bauzonnet*).

Vélin, première moitié du XI^e siècle, 270 f., dont 24 de vélin fort pour les pages ornées.

Texte latin des quatre évangiles, précédé des canons, et suivi de la table des morceaux entrant dans les messes des dimanches et des fêtes. Les huit premiers feuillets contiennent les 10 canons en 16 portiques à entablements triangulaires en or et couleurs. Les évangiles occupent 230 f., savoir : saint Mathieu, 61 ; saint Marc, 46 ; saint Luc, 69 ; saint Jean, 54. Chacun est précédé de l'image de l'évangéliste, en or et couleurs, suivie de pages où les premiers versets se lisent écrits en or et blanc sur un fond pourpré avec encadrements. Les 39 derniers feuillets sont consacrés au « Capitulare evangeliorum de circulo anni », et aux morceaux que le copiste avait omis d'insérer à la place habituelle, c'est-à-dire au commencement du volume : « Prologus Hieronimi : Novum opus... Prologus quatuor evangeliorum : Plures fuisse... Eusebius Carpiano... Hieronimus Damaso Pape : Sciendum etiam... Argumentum secundum Matheum... Breviarium ejusdem... ». L'écriture est partout fine et serrée.

Précieux volume se rattachant au style de l'époque carolingienne.

Provenance : vente Payne, Londres, mai 1857.

Ms. 0016

QUATUOR EVANGELIA.

Petit in-4° (0,240 sur 0,155), reliure en bois : premier plat couvert d'une plaque de bronze avec incrustations d'ivoire, second plat couvert de cuir avec clous.

Vélin, premières années du XII^e siècle, 196 f., titres en onciales mêlées de capitales, 14

petites et 4 grandes peintures contenant des figures en miniature sur fonds d'or ou de couleur; nombreuses initiales en or et argent, plusieurs rehaussées d'ornements en couleurs.

Au recto du premier feuillet, on lit, en majuscules assez effacées, ces deux vers barbares :

ABBAS ROTHOLFUS DIVINE LEGIS AMICVS

LIBRUM LUDGERO PATRI DEDIT HUNC VENERANDO,

et, au f. 2, cette autre inscription en caractères du XV^e siècle : « Liber Sancti Ludgeri Episcopi in Werdeno ».

Ludger, frison, bénédictin, né vers 743, ami d'Alcuin, auteur de plusieurs ouvrages estimés, missionnaire en Angleterre, en Suède et en Saxe, chassé de ce dernier pays par Witikind, et réfugié quelque temps au Mont-Cassin, revint ensuite en Frise. Premier évêque de Munster en 802, mort en 809, il avait fondé à Werden, dans le diocèse de Cologne, une abbaye où il fut inhumé. Il faut donc traduire ainsi l'inscription du second feuillet : livre [du monastère] de saint Ludger, évêque, à Werden.

Notre volume est d'une conservation parfaite. L'écriture courante est une grosse minuscule très régulière et très ferme. Les grandes lettres revêtent indifféremment la forme capitale ou la forme onciale ; celle-ci est cependant presque exclusivement employée sur les pages à fond pourpré.

Sur le f. 1 v^o, en capitales d'or : « Incipit prefacio in evangelio secundum Matheum ».

F. 2. « Prefacio Hieronimi presbiteri ad Damasum papam. Novum opus... ».

F. 4. « Pro sequentium canonum tabularum intelligentia ». Addition du XV^e siècle.

F. 4 v^o. Canons des évangiles. Les emblèmes des évangélistes sont peints dans la partie supérieure des pages occupées par les canons.

F. 11 v^o. « Incipit evangelium secundum Matheum ».

F. 57 v^o (XLV). « Incipit prologus Eusebii Hieronimi in Marcum evangelistam ».

F. 59 v^o (XLVII). « Incipit evangelium secundum Marcum ».

F. 90 (LXXVIII). « Incipit prefacio in evangelium secundum Lucam ».

F. 91 v^o (LXXIX). « Incipit evangelium secundum Lucam ».

F. 146 v^o (CXXXIV). « Incipit in evangelium Johannis prologus ».

F. 148 v^o. « Incipit evangelium secundum Johannem ».

F. 189. « Incipit capitulare evangeliorum de anni circulo ». Ce morceau, écrit en caractères plus fins que le corps du volume, est incomplet du dernier feuillet. Le texte conservé s'arrête au bas du f. 195 v^o, par un mot inachevé : « Dominica II ante natale Domini. Secundum Matheum, cap. CCVI : *Cum adpropinquaret Jerosolimam*

usque *in nomine D. Concordia* : Secundum Marcum, cap. CXVII, *Cum adpro*».

F. 196. « Tabula evangeliorum summorum festorum ». Cette table, ajoutée au XVe siècle, indique 21 fêtes, parmi lesquelles quatre sont consacrées à saint Ludger :

In festo S. Ludgeri. *Vigilate quia nescetis.*

Adventus S. Ludgeri. *Ego sum vitis.*

In portatione S. Ludgeri. *Vigilate quia nescitis.*

In festo commemorationis S. Ludgeri. *Sint lumbi.*

En tête de chaque évangile (f. 11 v°, 12 v°, 59 v°, 91 v°, 92 v° et 148 v°), on a tracé en onciales ou en capitales d'or, sur fond pourpré, le titre et les premiers mots de l'évangile.

Sur les feuillets faisant face aux titres, sont peints les images et les emblèmes des évangélistes. Le sens des emblèmes est expliqué par des vers tracés en grandes lettres d'or sous les titres correspondants :

Matheus hic hominem Christum regemque revelat.

Marcus ut alta fremit vox per deserta leonis.

Jura sacerdotis Lucas tenet ore juveni.

More volans aquilae verbo petit astra Johannes.

Ainsi, ce volume est un texte des évangiles écrit dans les premières années du XIIe siècle, à l'usage de l'abbaye de Saint-Ludger à Werden, et offert par un abbé Rotholfus au patron de son abbaye. Or il n'y eut, à l'abbaye de Werden, que deux abbés du nom de Rodolphe, dont l'un succéda immédiatement à l'autre : Rodolphe-Adolphe, comte de La Marck, mort l'année même où il fut élu abbé (1105), et Rodolphe, comte de Helpenstein, mort en 1113, le 15 des calendes de mai.

Il nous reste à dire un mot de la reliure très remarquable qui enveloppe ce volume; elle paraît être contemporaine du manuscrit. Dans la plaque de bronze doré qui recouvre le premier plat, sont incrustés quatre médaillons circulaires représentant les emblèmes des évangélistes, et, au milieu, le Christ en croix, également en ivoire ; les jambes ne sont pas croisées, et le serpent rampe autour du bois de la croix, sous les pieds du Sauveur. Sur la plaque sont gravés des ornements et les deux figures de la Vierge et de saint Jean, d'un très beau style. Au-dessus du crucifix, l'inscription IHC NAZ REX IVD; autour, sur un rebord également de bronze :

PER POMUM SUAVE MORTEM SUSCEPIMUS ADAE,

PER CRUCIS EXICIUM REDITUS DATUR IN PARADISUM.

Le second plat, en bois recouvert de cuir brun et renforcé de cinq bouillons de cuivre,

paraît dater du XVI^e siècle.

La reliure n'a reçu d'autre réparation qu'un dos neuf exactement semblable à l'ancien, qui tombait en pourriture lorsque j'ai acheté le volume chez Boone (Londres) en mars 1854.

Ms. 0017

EVANGELIA OCCURRENTIA PER ANNUM.

In-8° (0,168 sur 0,105), ancien mar. brun italien, fers à froid.

Vélin, XII^e siècle, 92 f., petit et élégant caractère, capitales en or et couleurs.

Le frontispice représente Notre-Seigneur assis, un globe dans la main droite, un sceptre dans la gauche. Derrière lui, une double roue symbolique figure le régime de l'Ancien et du Nouveau Testament (*sub lege, sub gratia*), comme l'indiquent les inscriptions que portent les bandages de la roue. L'inscription du bandage extérieur se détache en lettres blanches sur fond rougeâtre :

DOGMATIBUS PLBNIS ROTA PROMINET EXTIMA LEGIS.

L'inscription du bandage intérieur est tracée en lettres noires sur fond jaune :

HEC MEDIATORIS PANDIT ROTA DOGMATA NOBIS.

Autour du bandage extérieur de la roue, quatre bustes figurent les livres de l'Ancien Testament; à côté de trois de ces bustes se lisent les mots : *Exodus, Leviticus, Deuteronomium*. Sur le bandage intérieur sont fixés quatre médaillons ornés des symboles des évangélistes.

Le cadre du frontispice est formé de plusieurs bandes, dont l'une est couverte d'une inscription en vers léonins, tracée en lettres d'argent sur fond pourpré :

**SUNT SCRIPTURARUM SERIES HEC SIGNA ROTARUM
QUE NOBIS CURSUM DANT AD CELESTIA SURSUM.**

La page qui fait face à ce frontispice est couverte par ces mots : IN ILL. TEMPORE | CVM | APPRO | PIN, peints en grandes lettres d'or fleuronées sur un fond pourpré à bandes vertes semées de points blancs. Dans les marges de presque toutes les pages, en regard de la rubrique de chaque évangile, l'enlumineur a tracé des ornements qui se détachent en or sur des fonds verts et bleus.

Le livre a dû être fait pour une église de la région occidentale de l'Allemagne. Parmi les rubriques des évangiles affectés aux messes du propre des saints, on remarque celles qui sont ainsi conçues : « Sancti Bonifatii et sociorum; in natale sancti Galli confessoris; sancti Willibrordi episcopi ».

A la fin se lit une inscription du XVI^e siècle : « Per P. F. Clut mihi dono data 1544,

sept, mense ».

Provenance : vente Libri, Lendres, mars 1859 (n° 359).

Ms. 0018

ORDO EVANGELIORUM SOLEMNITATUM PRINCIPALIU.

In-folio (0,390 sur 0,262), reliure originale en bois et cuir, avec larges ornements et fermoirs en bronze.

Vélin, premières années du XVI^e siècle, 40 f., belle et grosse écriture, miniatures.

F. 1. « In Christi nomine et beati Petronii protectoris nostri, incipit ordo Evangeliorum solemnitatum principalium totius anni secundum curiam ».

Manuscrit exécuté à Bologne, comme le prouvent la mention du protecteur saint Pétrone et la miniature qui lui est consacrée ; on y voit cet évêque tenant dans ses mains la cathédrale de Bologne, bien reconnaissable à la tour penchée *degli Asinelli* qui apparaît derrière. Le premier feuillet porte les armes de Jules II; 34 pages sont enrichies de miniatures et d'ornements; dans les 16 premières, les miniatures, petites (0,08 ou 0,10), très bien exécutées, sont dues à un peintre de l'école de Francia; dans les dernières pages, elles sont l'œuvre d'un artiste moins exercé à ce genre de travail, mais très coloriste et évidemment de l'école de Fra Bartolommeo. Les ornements sont du plus pur style italien de la grande époque.

On peut rapprocher de ce beau volume deux livres de chœur contenant, l'un la messe et les vêpres de saint Jean-Baptiste, l'autre la messe et les vêpres de saint Pétrone, et qui sont encore conservés dans une dépendance de la basilique de S. Petronio à Bologne. Le premier porte, comme le nôtre, les armes de Jules II et est expressément daté de l'année 1511. On sait que ce pape résida à Bologne dans le cours de l'année 1510. (Voir Luigi Frati, *I Corali della basilica di S. Petronio in Bologna*, Bologna, 1896, pages 72-80.)

Provenance : acheté pour moi à Paris par M. de Triqueti en novembre 1858.

Ms. 0019

GLOSÆ SUPER EPISTOLAS SANCTI PAULI.

In-folio (0,350 sur 0,250), veau souris, dent., tr. dor.

Vélin, XII^e siècle, 122 f.. 2 col. de 38 ou 39 lignes, grandes initiales ornées de diverses couleurs, style anglo- saxon.

L'ouvrage complet commençait par l'exposition des épîtres aux Romains et aux Corinthiens; elle manque ici. F. 1: « Incipit prologus super epistolam ad Galathas. Hujus

epistole glosas, quia in opere superioris expositoris non invenimus, ab alio doctore sumptas hic inferimus... ». Nous ne pouvons savoir quel est *l'expositor* auquel il est fait allusion, mais *l'alius doctor* est saint Jérôme. F. 19 v° : « Explicit expositio super epistolam ad Galathas ». Après une page blanche (f. 20 r°), commence, sous un beau titre en majuscules de couleurs, la glose des autres épîtres de saint Paul.

A la fin, cette inscription : « Liber sancti Martini Tornacensis » (Saint-Martin de Tournay). Sur la page blanche du f. 20, on lit diverses mentions qui se rapportent à l'administration de l'abbaye :

... Hi horti ita istis dati sunt ut per XII annos eos teneant, id est ab incarnatione Domini anno MCXXXI usque ad annum incarnationis MCXLIII, solventes pro unoquoque III solidos per annos singulos in nativitate sancti Johannis Bapt., id est LXXI solidi... Item super Scaldum (l'Escaut), ad Sanctum Medardum, habemus VI ortos, quorum unusquisque dat III solidi. & VI den., dimidium in festivitate S. Remigii, et dimidium in natali Domini, id est simul XXI solidi, et hec nomina eorum Odelinus, Radulfus, etc.

L'Escaut arrose Tournay, dont l'hôtel-de-ville actuel est l'ancien monastère de Saint-Martin, et la date qu'on vient de lire donne approximativement l'âge du manuscrit.

Un catalogue des livres de l'abbaye de Saint-Martin de Tournay, rédigé au XII^e siècle et conservé dans un manuscrit de la ville de Boulogne, contient cet article : « Glose super epistolas Pauli, in duobus voluminibus ». C'est notre manuscrit, qui se compose du second volume et de la fin du premier.

Provenance : collection Boorlutt de Noortdoncke. Vendu par Bachelin, mai 1866.

Ms. 0020

CONCORDANTIAE BIBLIORUM, dites Concordances de Saint-Jacques.

In-folio (0,308 sur 0,200), veau marbré, armes de Bourbon-Gondé, tr. dor. _Vélin, fin du XIII^e siècle, 255 f., 5 colonnes, initiales ornées.

A la fin : « Expliciunt Concordantie de Sancto Jacobo », Saint-Jacques du Haut-Pas. C'est par les Dominicains de ce couvent, sous la direction de Hugues de Saint-Cher, que furent exécutées les concordances de la Bible vers le milieu du XIII^e siècle.

Provenance : inventaire des manuscrits de l'hôtel de Condé, 1673.

Ms. 0021

PETRUS DE ROSENHEIM : ROSEUM MEMORIALE DIVINORUM ELOQUIORUM.

—**DECRETUM ABREVIATUM, SECUNDUM MAGISTRUM GRACIANUM, etc.**

In-8° (0,177 sur 0,132), mar. vert, fil., tr. dor., aux armes de Bourbon-Condé.

Vélin, XV^e siècle, 122 f., lignes longues; cursive pour les 67 premiers f., lettre de forme pour le reste.

ROSEUM MEMORIALE.

(1)F. 1. Dédicace : « Reverendissimo in Christo patri et domino, domino Brande (Branda Castiglione, né vers 1350, évêque de Plaisance en 1404, cardinal-prêtre de Saint-Clément le 5 juin 1411, légat, évêque de Porto en 1431, mort le 5 février 1443), divina miseracione tituli Sancti Clementis sacrosancte Romane ecclesie presbitero cardinali Placentino vulgariter nuncupato, frater Petrus de Rosenheim, monachus monasterii Medlicensis, sedi Romane immédiate subjecti, ordinis sancti Benedicti, Pataviensis diocesis (Pierre de Rosenheim (Bavière), bénédictin, siégea au concile de Constance et mourut le 5 janvier 1440. De moine, il était devenu prieur de cette magnifique abbaye de Melk (diocèse de Passau), qui domine tout le cours du Danube près du confluent de l'Enns et que l'on voit de si loin)... ».

F. 4 v^o : « Incipit prologus metricus, sequentis operis intentionem et causam exprimens, et quoddam Roseum memoriale divinorum eloquiorum hoc opus vocatur... ».

F. 6 : « Incipiunt canones » (en prose).

F. 12 : « Per hos versus epylogos cognoscitur nomen libri... ».

F. 15 v^o. Commencement de l'ouvrage : « Astripotens celum.... ». L'ouvrage, tout entier en vers latins, se termine au f. 63 r^o.

F. 64 : « Incipit Imprecatio beati Hugonis, abbatis Cluniacensis. Carissimis amantissimisque fratribus et filiis filiabusque... »..

Dernier écrit de saint Hugues, composé peu de jours avant sa mort (avril 1109); c'est le testament spirituel du saint abbé.

F. 66 v^o : « Ad honorem Jo. abbatis de Cousant. Abbatum numerus terdenus... »; 12 vers latins. Épitaphe de Jean de Cosant, trente-huitième abbé de Cluny, mort en 1400.

F. 67. Énumération des livres de l'Écriture sainte en 24 vers latins et français; morceau ajouté après coup et commençant ainsi :

Jérôme, qui rien n'oblia,
Ordinavit in Biblia
Libros sacros in hunc modum...

Au verso, la signature « Maistre Michel de Chamelet », d'une autre écriture.

DECRETUM ABREVIATUM.

F. 67 v°. « Hic incipit Decretum abbreviatum, in quo sub planis et brevibus verbis tota vis decretorum continetur... secundum magistrum Gracianum... ».

Cet ouvrage, d'une autre écriture que tout ce qui précède, se termine au f. 121 r°.

F. 122 : « Epistola beati Hugonis abbatis. Karissimis filiis et fratribus prioribus prioribus, decanis, aliisque omnibus in partibus Yspaniarum, Deo sub patrocinio sanctorum apostolorum Petri et Pauli servientibus, frater Hugo, Cluniacensium fratrum servus indignus, salutem et benedictionem. Audivimus de quibusdam vestrum... ».

Provenance : inventaire de l'hôtel de Condé, 1673.

Ms. 0022

PETRUS COMESTOR : HISTORIA SCOLASTICA.

In-8° (0,202 sur 0,118), veau marbré, aux armes de Bourbon-Condé.

Vélin, première moitié du XIII^e siècle, 180 f., exécution très simple, nombreuses notes marginales. Armes et monogramme d'Antoine de Chourses et de Catherine de Coëtivy ajoutés sur la première page.

Très rogné par le relieur du XVIII^e siècle.

Le f. 100 doit être placé entre 97 et 98, le f. 101 entre 104 et 103, le f. 102 doit suivre 99.

F. 1. « Incipit prologus epistolaris. Reverendo patri et domino Guillelmo, Dei gratia Senonensi archiepiscopo, Petrus, servus Christi, presbiter Trecensis... ».

Incipit epistola scolastica in prefacio (*sic*). Imperatorie majestatis est tres in palacio habere mansiones...

De creatione empirei celi et IIII^{or} helementorum. In principio erat verbum... ». —Suit l'Ancien Testament jusqu'au f. 124 : « ... revertamur, de Johanne filio Symonis prosequantes (*sic*) ».

F. 125. Nouveau Testament : « De commendatione Johannis. Historia evangelica. Mortuo Simone... ».

F. 180 v°. Derniers mots : « ... Gladio enim puniebantur nobiles, non locomagis honorabili scilicet in cathecombis. Explicit. Expliciunt Actus apostolorum. Beatus vir qui non abiit in consilio » (fin).

Pierre, surnommé *Comestor*, ou le Mangeur, parce qu'il dévorait les livres, doyen de

l'église de Troyes, gouverna l'école de théologie de Paris de 1164 à 1169, et mourut à Saint-Victor en 1178 ou 1185.

Sur la dernière page ont été ajoutées, en caractères du XV^e siècle, plusieurs énigmes, dont voici la première :

Deux et as nulla queunt
5 et 6 solveve nolunt,
Omnibus ergo notum
4 et 3 solveve totum.

Ms. 0023

BIBLE HISTORIALE DE GUYART DES MOULINS, traduction libre de l'Histoire scolastique de Pierre le Mangeur. Premier volume.

In-folio (0,35 sur 0,26), mar. rouge, tr. dor., aux armes de Bourbon-Condé.

Vélin, XV^e siècle, 272 f. à 2 col. de 46 lignes, bonne cursive.

Sur la première page sont peints les armes et le monogramme d'Antoine de Chourses et de Catherine de Coëtiivy; l'écu est en losange, et dans les ornements on a mêlé la devise « Là demeure », ainsi que des roses et des pensées. Le volume a donc été acquis par Catherine pendant son veuvage.

La Bible historique n'est pas une simple traduction de l'ouvrage de Pierre le Mangeur; on y trouve souvent la Bible et l'histoire juxtaposées, le texte biblique à côté d'une traduction libre de l'Histoire scolastique. Les copistes ne tardèrent pas à l'enrichir de nombreux emprunts faits à la Bible française du XIII^e siècle, et c'est ainsi agrandie qu'elle a formé le livre considérable qu'on appelle encore aujourd'hui la Bible historique.

Né à Aire en 1251, Guyart des Moulins commença sa traduction en juin 1291 et la termina en février 1295. Élu doyen de Saint-Pierre d'Aire en 1297, il est encore nommé dans des actes de 1312, mais il était mort en 1322. Rédigée en dialecte picard, son œuvre fut bientôt mise en français et très fréquemment copiée, tant au XIV^e qu'au XV^e siècle. La version picarde, la plus ancienne, est très rare ; c'est une version française que nous décrivons ici (Imprimée pour la première fois par les soins de Vérard avant 1499).

F. 1. « Ci commence la Bible hystorial ou les hystoyres escolastres. C'est le prohemes de celui qui mist cest livre de latin en françoys. Pour ce que le deable... En l'an de grace mil cc et quatre vings et onze ou mois de juing, ouquel je fu nez et euz quarante ans acomplis, commençay je ces translacions, et les parfaictes ai l'an mil cc quatre vings et quatorze ou moys de février [1295 n. s.]. En l'an de grace mil cc nonante et sept le jour saint Remy, fu

je esleuz et fait doyen de Saint Père d'Aire, dont j'estoye chanoines. ... ».

Suit la table des livres de la Bible historique, puis celle des chapitres de la Genèse.

F. 2 v°. Traduction de la dédicace de Pierre le Mangeur à Guillaume, archevêque de Sens. L'erreur du premier copiste se retrouve ici comme dans la plupart des autres manuscrits : « Pierre, sers Jhesu Crist, prestre doyen de *tret trêves*... » (pour Troyes).

F. 3. L'ouvrage commence par un très curieux prologue imité de Pierre le Mangeur, dans lequel l'auteur cherche à expliquer le triple sens de l'Écriture sainte : « En palais de roy et d'empereur appartient trois manssions... ».

Notre manuscrit comprend la Genèse, l'Exode, le Lévitique, les Nombres, le Deutéronome, Josué, les Juges et Ruth, les livres des Rois, les Paralipomènes, Esdras, Némie, le second Esdras, le premier et le second Job, c'est-à-dire Job abrégé, Tobie, Jérémie, Judith et les « sept Enchanteurs », (*l'* « Hystoire des VII enchanteurs et de Daire le filz Ystapis »), Esther et les « dix hystoires de rois ».

D'après cette énumération, notre manuscrit se classe parmi les exemplaires de la Bible historique complétée, dite la *grande Bible*.

Le psautier, qui termine habituellement ce premier volume, manque ici ; on va le retrouver, copié d'une écriture presque identique, à la fin du manuscrit suivant.

Ms. 0024

BIBLE HISTORIALE DE GUYART DES MOULINS, second volume.

In-folio (0,33 sur 0,26), veau marbré, aux armes de Bourbon-Condé.

Vélin, XV^e siècle, 255 f. à 2 col. de 44 lignes, bonne cursive.

Sur la première page ont été ajoutés les armes et le monogramme d'Antoine de Chourses et de Catherine de Coëtivy; l'écu est en losange, et dans les ornements on a mêlé la devise « Là demeure », ainsi que des roses et des pensées. Le volume a donc été acquis par Catherine pendant son veuvage.

L'œuvre originale de Guyart des Moulins se présente ici considérablement modifiée, complétée par de nombreux emprunts à la Bible française du XIII^e siècle; si certaines erreurs grossières sont ici redressées, d'autres ont été conservées, ainsi que des gloses plus ou moins naïves des traducteurs anonymes du XIII^e siècle.

F. 1. « Cy commencent les Parabollez Salmon, filz du roy David ».

Les livres de Salomon et des Prophètes, bien complets, sont suivis des trois premières pages des Machabées (un feuillet et demi). Entre les f. 120 et 121, lacune portant sur les livres des Machabées et sur une grande partie de l'évangile de saint Mathieu, dont nous

n'avons que les deux dernières pages. Viennent ensuite les évangiles de saint Marc, de saint Luc, de saint Jean, les épîtres de saint Paul, les Actes des Apôtres, les épîtres canoniques et l'Apocalypse, qui se termine au f. 225 par les mots : « La grâce de Noustre Seigneur soit a vous. Amen. Ci fine l'Apocalipce saint Jehan. Amen ».

Le verso de ce feuillet est blanc et marque bien la fin de l'ouvrage. Mais le psautier, qui, toujours placé avant les livres de Salomon, termine ordinairement le premier volume de la Bible, est cette fois ajouté au second. Nous trouvons ici la cursive plus soignée, plus menue, plus serrée, d'une encre moins pâle, tous les caractères d'une copie séparée.

F. 226 r°. « Ci commence le psautier. *Beatus vir...* ».

F. 255 v° : « Ci fine le psautier David et touz les cantiques ».

Au f. 250, le scribe a oublié de copier les versets 2 à 5 du psaume cxxxi, pour lesquels il a laissé quatre lignes en blanc.

Le psautier est suivi des douze cantiques, du symbole de saint Athanase et de la litanie des saints (en prose), le tout en français, bien entendu. Ce complément du psautier fait bien partie de l'œuvre de Guyart des Moulins.

Nous avons évidemment dans les deux volumes que nous venons de décrire trois manuscrits différents réunis par ordre de Catherine de Coëtivy pour former un exemplaire de la Bible historique. Par quelque erreur de relieur, le fragment destiné à compléter le premier volume a été placé à la fin du second. Le résultat n'en fut pas moins atteint, et, malgré cette inversion, nos deux volumes présentent, sauf quelques lacunes et les modifications que nous avons indiquées, l'œuvre complète de Guyart des Moulins.

Ms. 0025

BIBLE HISTORIALE DE GUYART DES MOULINS. Fragment, de la fin du livre d'Esther à la fin des Machabées.

In-folio (0,305 sur 0,230), mar. vert, tr. dor., aux armes de Bourbon-Condé.

Vélin, XIV^e siècle, 150 f. à 2 col. de 47 lignes, belle gothique, lettres ornées. Armes et monogramme d'Antoine de Chourses et de Catherine de Coëtivy ajoutés sur la première page.

Ce manuscrit est de la même famille que le précédent; les deux textes sont identiques ; mais nous avons ici la fin du premier volume de la Bible historique et une partie du second. Le livre débute par les histoires des Rois, que Guyart des Moulins place toujours après le livre d'Esther. Il y a là quelque confusion fort

ancienne entre la disposition des rubriques rouges et la composition du texte. En fait les histoires des rois Ochus, Daire, Alexandre, etc., occupent les quatre premiers feuillets et sont suivies de cette mention : « Si fine le livre Hester. Cy commence le psautier ».

F. 30. « Si fine le psautier David et après commencent les cantiques et touz les pseumes qui viennent après. *Confitebor tibi, Domine* », etc. Au bas de la page, on lit la réclame *Sire je me confesserai*. Or le f. 31 reprend au chap. VIII de l'Ecclésiaste. Il manque donc la fin du psautier, les paraboles de Salomon et les sept premiers chapitres de l'Ecclésiaste.

Après les livres de Salomon viennent les livres des Prophètes et des Machabées, bien complets. C'est la fin de notre volume.

Ms. 0026-0027

COMPOSITION DE LA SAINTE ÉCRITURE, OU LE CI NOUS DÎT.

1 tome en 2 vol. in-4° (0,180 sur 0,140), mar. brun, aux armes d'Orléans.

Vélin, commencement du XIVE siècle, 493 f. (265 et 228), très nombreuses et curieuses miniatures, qui occupent une bande haute de 35 millimètres au haut des pages.

« Vez ci un livre qui est apelés une Composition de la sainte Escripiture, lequel est pris ou viel Testament et ou nouvel, en la Légende des sains et en la Vie des pères, pris ou dialogue saint Gringoire, et parle premierement de la création du monde et après de l'avènement Nostre Dame et de l'avènement de son douz fils... Apres parle de la venue Antecrist et de la fin du jugement. Apres parle des painnes d'enffer et des joies de paradiz. *Ci nous dit* comment Nostre Sire créa le monde... ».

A la fin : « Explicit la Composition de la sainte Escripiture ».

En avril 1851, j'ai acheté ce volume à la vente de M. Monmerqué, qui avait inscrit sur la garde la note suivante : « Ce manuscrit porte le nom de *Ci nous dit*, ces trois mots étant le début de presque toutes les histoires qu'il contient. M. du Tillet de Villars, ancien vice-président du tribunal de Versailles, aujourd'hui conseiller à la cour royale de Nîmes, a eu la complaisance de me céder ce manuscrit (en 2 volumes) en échange d'un exemplaire complet de mon Sè vigné et de Coulanges. Ses billets sont restés joints ici. Ce manuscrit renferme une foule d'histoires édifiantes, de contes dévots, d'apologues. C'est un vrai trésor de bizarrerie. Il est de la fin du XIII^e siècle ou tout du commencement du XIV^e. J'ai des fragments d'une autre copie du XIV^e siècle du même ouvrage qui sont très bien écrits, sur beau vélin, mais sans miniatures, et incomplets. La grande quantité de miniatures

singulières dont celui-ci est orné lui donnent beaucoup de prix. Il y a environ 800 miniatures.

Le 6 août 1823. Signé : Monmerqué ».

Ms. 0028

HISTOIRE EXTRAITE DE LA BIBLE. — LE LIVRE DE L'APOCALYPSE.

In-folio (0,313 sur 0,220), veau brun.

Vélin, première moitié du XV^e siècle, 123 feuillets, y compris celui qui est coté 17 *bis*, 2 col., 109 miniatures occupant chacune la moitié d'une page, initiales en or et couleurs.

Les 34 premiers feuillets contiennent une sorte d'Histoire sainte ou d'abrégé de la Bible historique dont voici le début et la fin : « Ceste histoire cy a esté estraitte de la Bible du latin en François, pour enseigner comment Dieu forma le monde. Et si y sont compris en brief matière les princes, les prophètes, les patriarches et les roys qui ont gouverné le monde depuis Adam nostre premier père jusques a la nativité Nostre Seigneur Jhesu Crist. Et si y est demonstré en figures comment les lignées se commencent en diverses régions, et par especial la lignée de la benoite nativité Nostre Seigneur Jhesu Crist, qui s'ensuit selon l'arbre qui le demonstré et enseigne. Et commence a Adam et Eve. Premièrement la création du monde. In principio creavit Deus celum et terram, c'est a dire que au commencement du monde Dieu créa ciel, terre, mer et les eaues et les poissons et les bestes... ».

F. 33 : « ... Mathias fu esleu apostre ou lieu de Judas le traître, et fu fait entre l'Ascension et la Penthecouste ».

Cette histoire est illustrée de 25 tableaux affectant la forme de grands médaillons. Le premier représente la Création, et le dernier (f. 33) le Calvaire. Suivent deux feuillets blancs.

La seconde partie du volume (f. 36-121) est occupée par une traduction et un commentaire de l'Apocalypse : « Ci commence le livre de l'Apocalippe monseigneur saint Jehan ». En tête, la prétendue lettre du proconsul d'Ephèse à Domitien sur la vie de saint Jean : « A Domicien très pit (*sic*) Cesaire et tousjours augustes, le proconse d'Ephese salut. Nous faisons savoir a vostre gloire que un homme qui a nom Jehan, de la ligne des Hébreux... ».

F. 37 v^o. Premiers mots de l'Apocalypse et du commentaire : « L'Apocalippe Jhesu Crist, qu'il donna, appert a ses serfz les choses qu'il convient avenir prochainement, et le signifia a son serf saint Jehan par son angle qu'il lui envoya. Je Jehan, vostre frère et personnier en tribulacion règne, en (*sic*) pacience en Jhesu Crist, fu en l'isle qui est appellée Pathmos

pour la parole Nostre Seigneur et pour le tesmoingnaige Jhesu Crist. Jefu en un jour de dimenche, et oy empres moy une voix grant, aussi comme de buisine, qui me dist : Escry en un livre... Apocalipce vault autant comme révélation, laquelle révélation de Nostre Seigneur le père donna au filz selon ce que le filz estoit homme, et le filz donna a lui meismes, c'est assavoir a homme la qui forme prist la divinité, pour faire appert a ses serfs les choses qu'il convient avenir en brief temps... ».

F. 121. Fin de l'Apocalypse : « Cil qui tesmoingnaige donne de ces choses dist : Je vien tost. Amen. O, tu, sire Jhesu Crist, vien! La grâce de Nostre Seigneur Jhesu Crist soit adez avecques nous. Amen. Ci fine le livre de l'Apocalipce saint Jehan ».

En tête de la seconde partie du manuscrit (f. 36), grande miniature représentant le martyr de saint Jean devant la porte latine. Sur le verso de chacun des feuillets 37-120 sont 84 tableaux de forme circulaire, dont les sujets ont été fournis par le texte de l'Apocalypse. Notre manuscrit, par le choix des scènes et par la façon dont le peintre les a comprises, se rattache au groupe des Apocalypses dont cinq ou six autres exemplaires sont connus et dont les plus anciens sont conservés, l'un à la bibliothèque de Cambrai, n° 397 *bis*, l'autre dans le fonds Salis à la bibliothèque de Metz. C'est un manuscrit de cette famille qui a servi de modèle pour les célèbres tapisseries de la cathédrale d'Angers.

Provenance : vente Dawson-Turner. Puttick (Londres), juin 1859.

Ms. 0029-0034

HISTOIRES DE L'ANCIEN TESTAMENT.

6 vol. in-4° oblong, mar. rouge, fil., tr. dor. (*anc. rel.*).

Papier, fin du XVII^e siècle. N° 871. Texte, 240 pages. Titre, dédicace, préface et f. blancs, 26.

N° 872, 6 f. lim., pp. 241 à 588.

N° 873, 10 f. lim., pp. 1 à 562.

N° 874, 6 f. lim., pp. 1 à 475.

N° 875, 7 f. lim., pp. 1 à 381.

N° 876, 7 f. lim., pp. 1 à 359.

Les six volumes, écrits avec beaucoup de soin, sont ornés des gravures de la Bible de Mortier (1700), œuvre de Bernard Picart, épreuves de choix, la plupart avant la lettre (quelques-unes ont été enlevées). Dédicace anonyme à « Monseigneur le duc d'Anguien ».

Ce manuscrit porte l'initiale L et doit avoir été préparé pour l'éducation de Louis-Henry de Bourbon, septième prince de Condé, qui, né en 1692, porta le titre de duc d'Anguien jusqu'à la mort de son père (1710), fut ensuite plus connu sous le nom de duc de Bourbon, remplit les fonctions de premier ministre pendant quelques années du règne de Louis XV et mourut en 1740. Dans la dédicace, il est fait mention des princesses ses soeurs, dont trois étaient nées avant 1700, mais non pas de ses frères, dont le premier naquit en 1700 (19 juin); le manuscrit est donc antérieur à cette dernière date.

« Comme j'écris, dit l'auteur, pour un prince à qui je dois donner dans la suite quelque teinture des loix, j'en ay mis dans cet extrait un grand nombre... La pensée que j'ay toujours eue présente à l'esprit que j'écrivois pour un jeune prince et pour des princesses encore plus jeunes, m'a rendu très attentif... ». Il est donc probable que l'auteur était précepteur du duc d'Anguien; nous en connaissons trois : l'abbé Génot, précepteur; l'abbé Dumontier, sous-précepteur et aumônier. Génot mourut en 1706 et fut remplacé par l'abbé Mongin, qui n'est sans doute pas l'auteur du manuscrit, exécuté avant 1700.

Nous avons d'autres manuscrits qui ont servi à l'éducation du duc d'Anguien et qui portent tous l'initiale L.

Ms. 0035

VIE DE JÉSUS, en allemand.

In-4° (0,24 sur 0,17), peau de truie, fers à froid, tr. dor., reliure de *Bedford* (Londres). qui a conservé les anciens fermoirs en cuivre.

Vélin, XV^e siècle, 177 f., lettres de forme, sommaires en rouge, 40 miniatures à fonds quadrillés, dorés, pourprés, et diversement diaprés.

F. 1 : « Hyr begynnet eyne Forme heiliger Betrachtunghe in daz lydende Leben unsers Herren Jhesu Christi, und auch yrst mails etzliche vorlauffende Underwysunghe ».

Suite de récits écrits en allemand, empruntés au Nouveau Testament, entremêlés de méditations et terminés par une prière.

Fin: « Hyr hact dys Boych Ende, daz man nennet *Vita Jhesu* in dem latyne, in dudysch daz Leben Jhesu. Want is ertzellet synes Lebens Wandelunghe bys uffdaz Ende. Amen ».

Les miniatures, soignées, brillantes et bien conservées, représentent les principales scènes de la vie de Notre-Seigneur. Elles sont accompagnées de bordures de feuilles aux couleurs éclatantes.

Provenance : acheté à Bachelin, mai 1866.

Ms. 0036

LA PASSION DE JÉSUS-CHRIST.

Petit in-folio (0,244 sur 0,180), mar. bleu, aux armes de Bourbon-Gondé.

Vélin, XV^e siècle, 75 f., initiales ornées, 14 miniatures.

F. 1. « Cy commence la Passion de nostre sauveur Jhesu Crist, translátée de latin en françois depuis la suscitation du ladre jusques a la fin. A la louange de Dieu et de la Vierge souveraine et de tous les saints et saintes de paradis et a la requeste de très excellente et redoubtée dame Ysabel de Bavière, par la grâce de Dieu royne de France, j'ay transláté ceste passion de nostre sauveur Jhesu Crist de latin en françois, sens y adjouster moralités, ystoires, exemples et figures, l'an mil ccc IIII^{xx} et XVIII [1398] ».

La contregarde porte les armes de Louis de Bourbon, comte de Montpensier, mort en 1486, et de Gabrielle de La Tour, sa femme. Or, dans l' « Inventaire des livres qui sont en la librairie du chasteau de Molins, faict le xix^e jour de septembre l'an mil cinq cens vingt et troys par Pierre Anthoine, conseiller du Roy, et vérifié avec maistre Mathieu Espinette, chanoyne de Molins, libraire et commis à la garde de la dite livrerie (Document publié pour la première fois par M. Le Roux de Lincy dans les *Mélanges* de la Société des Bibliophiles françois, 1850) », inventaire dressé après la fuite et la condamnation du connétable Charles, duc de Bourbon, petit-fils de Louis, comte de Montpensier, et de Gabrielle de La Tour, on relève les articles suivants :

15. Le livre de la passion Nostre Seigneur Jhesus Crist, à ung fermaut d'argent blanc;

55. Le livre de la passion Nostre Seigneur Jhesus Crist;

236. La passion Nostre Seigneur en françoys, en papier, à la main ;

268. La passion Nostre Seigneur en françoys, en papier, à la main.

Sauf le fermoir d'argent dont il n'est plus question depuis longtemps, la définition des n^o 15 et 55 s'applique au manuscrit que nous venons de décrire, et celle des n^o 236 et 268 ne s'applique pas moins exactement aux deux volumes *en papier, à la main*, dont la description va suivre.

Or, la plupart des livres inventoriés en 1523 sous les yeux du bon chanoine Espinette, les plus beaux certainement, furent portés à la bibliothèque du roi, où ils sont encore. Quelques-uns furent dispersés. Un certain nombre restèrent au château de Moulins, où le Grand Condé les trouva quand il devint possesseur du duché de Bourbon (1660), et d'où il les fit transporter à l'hôtel de Condé, à Paris. C'est le cas de la *Passion* transcrite pour

Louis, comte de Montpensier. C'est aussi le cas des deux *Passion* qui vont suivre. Les trois volumes figurent sur l'inventaire des manuscrits de l'hôtel de Condé dressé en 1673.

Ms. 0037

LA PASSION DE JÉSUS-CHRIST.

Petit in-folio (0,270 sur 0,200), veau brun, aux armes de Bourbon-Condé.

Papier, XV^e siècle, 67 f., fleurs de lys sur la première page.

Même ouvrage que le précédent.

Ms. 0038

LA PASSION DE JÉSUS-CHRIST ET LA VENGEANCE DE SA MORT.

In-4° (0,210 sur 0,140), veau marbré, aux armes de Bourbon-Condé.

Papier, XV^e siècle, 141 f.

« S'ensuit en françoys la Passion que Nostre Seigneur Jhesu Crist si souffri pour tous nous autres pouvres pécheurs ». Récit de la passion, de la résurrection et de l'ascension de Notre-Seigneur, attribué par le prologue à « ung maistre qui lisoit les lois de l'empereur en Jherusalem et s'appeloit Gamaliel, moult saint homme et bon juif, oncle de Nycodeme », à Nicodème et à « ung autre bon preudome qui s'appeloit Joseph d'Arimatee ».

« Cy après s'ensuit la Vengeance de la mort de Nostre Seigneur Jhesu Crist et destruction de la cité de Jherusalem, qui fut faite par Titus, fils de Vespasian, jadiz empereur de Rome, en laquelle mourut maint enfant, femmes et hommes ».

« Explicit la Passion, résurrection et glorieuse ascension de nostre sauveur et rédempteur Jhesu Crist ».

Ms. 0039

PASSIO DOMINI NOSTRI JESU CHRISTI SECUNDUM JOANNEM.

Petit in-4° (0,165 sur 0,122), mar. rouge jans., doublé de vélin blanc à comp. dor., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*).

Vélin, XVI^e siècle, 14 f.

Outre une grande initiale où l'on voit saint Pierre et saint Paul, ce curieux et charmant volume contient douze miniatures qui, sauf les deux premières, sont copiées sur les gravures de la *Passion* d'Albert Dürer. L'artiste italien, a exactement reproduit le dessin et jusqu'aux coups de burin du maître allemand; les dimensions sont les mêmes, on dirait un calque. Il a ensuite revêtu son fac-similé de couleurs éclatantes posées à grandes teintes

larges, avec de vives oppositions d'ombre et de lumière, dans le style de l'école d'Urbin, j'oserais dire de Raphaël; on retrouve le Sanzio dans les bordures surtout, dans ces arabesques, ces figurines répandues sur un fond d'or et qui rappellent la décoration des Loges.

La première miniature est tout italienne; rien de germanique dans les anges, dans les chérubins qui, soutenus par une nuée, portent les instruments de la passion.

Au fond de la seconde, on voit des barques à voile latine courir sur une mer azurée qui baigne les bords d'une île fort semblable à Capri. Ceci encore est peu allemand; mais le saint Jean a bien l'air d'être né au nord des Alpes.

Nous avons dit que les dix autres tableaux reproduisent les gravures de Dürer avec une identité parfaite; notons seulement une légère variante au fond du Crucifiement, et ajoutons que la tête du Christ est toujours rajeunie et embellie.

Sur la bordure d'azur qui enveloppe la première page, on voit courir quatre branches de chêne peintes en or (*Robur, La Rovere*), et, dans l'encadrement qui enveloppe la miniature du Crucifiement, on lit : *Francis. Ma. II Ur. Ducis*. François-Marie de La Rovere, deuxième du nom, né en 1551, prit en 1574 le titre de duc d'Urbin, que personne ne porta après lui; auteur, protecteur des lettres, il abdiqua en 1625 en faveur du pape, et mourut en 1631. C'est pour lui qu'a été décoré ce volume.

Provenance : vente Lebeuf de Mongerrmont.

II. LITURGIE

Ms. 0040

LIBER SACRAMENTORUM. SACRAMENTAIRE DE LORSH.

In-4°(0,236 sur 0,180), reliure en bois récemment recouverte d'une peau brune; placé dans une boîte dont le couvercle est formé par une plaque de cuivre du XII^e siècle, gravée, niellée d'émail et dorée.

Vélin, XI^e siècle, 222 f., 18 lignes à la page, grosse écriture minuscule d'une remarquable fermeté, titres en onciales, initiales ornées en argent, or et couleurs, 18 pages décorées sur fond pourpré, une grande miniature (reproduite, à la fin de ce volume).

F. 1 v^o et 2. Titre du livre et indication des parties de la messe jusqu'à la préface : « In nomine Domini incipit liber sacramentorum de circulo anni a sancto Gregorio papa Romano editus. Qualiter missa Romana celebratur... ».

F. 2 v° à 4. Préface.

F. 5 à 10 v°. Canon et fin de la messe.

F. 11 à 136. Texte des oraisons qui constituent le sacramentaire, depuis la veille de Noël jusqu'à l'Avent inclusivement. La dernière rubrique se lit au f. 135 v° : « Item aliae orationes de adventu Domini ».

F. 136 à 214 v°. Partie complémentaire du sacramentaire, dans laquelle sont compris les morceaux suivants :

136 v°. Incipiunt orationes pro peccatis.

140v°. Incipiunt orationes matutinis horis dicendae.

141v°. Orationes vespertinales.

144 v°. Incipiunt misse dominicales (messes de différents dimanches).

158. Messes du commun et des fêtes de quelques apôtres, évangélistes, martyrs et confesseurs :

159 v°. VIII kl. aug. Natale s. Jacobi apostoli.

160. Kl. aug. Ad s. Petrum ad vincula. VIII kl. sept. Natale s. Bartholomei apostoli.

160 v°. xi kl. oct. Natale s. Mathœi evangelistæ.

161.xv kl. nov. Natale s. Lucee evangelistæ.

161 v°. vi kl. nov. Vigilia apostolorum Siraonis et Mathœi. v kl. nov. Natale eorundem apostolorum.

162. XII kl. jan. Natale s. Thomæ apostoli.

162 v°. VIII kl. febr. Gonversio s. Pauli apostoli.

164. Kl. aug. Natale sanctorura vu fratrum Machabeorum.

164 v°. xvi kl. sept. Octav. s. Laurentii martiris.

165. IIII kl. sept. Decollatio s. Johannis Baptistæ. vi id. sept. Natale s. Adriani martiris.

165 v° v kl. sept. Natale s. Gorgonii martiris.

167 V°. xn kl. apr. Natale s. Benedicti abbatis. 168. Item in nat. s. Benedicti abbatis.

168 V°. v kl. sept. Natale s. Augustini episcopi et confessions.

169 V°. II kl. nov. Vigilia omnium sanctorum.

170.Kl. nov. Natale omnium sanctorum.

171.Item missain memoria omnium sanctorum. in id. junii. Vigilia s. Nazarii martiris.

171 v°. Item missa de sancto Nazario die octavo festivitatis ejus.

172. In anniversaria dedicatione aeclesie.

175 v°. Messes pour chacun des jours de la semaine. « De s. Trinitate die dominica; feria II, de caritate; feria III, de sapientia; feria IIII, in honore sanctorum

evangelistarum; feria v, in veneratione sanctæ Mariæ; feria vi, de sancta Cruce; sabbato, missa votiva ».

180. Messes pour diverses intentions.

195 v°. Missa pro rege vel imperatore.

196. Missa pro regibus.

A trois endroits (f. 46, 51 et 146), le copiste a copié, en caractères minuscules d'une grande finesse, des mots qu'il avait omis ou qu'il trouvait à propos de répéter pour éviter au célébrant la peine de tourner le feuillet.

Des mots grecs ont été soigneusement écrits au bas des f. 147 et 150 v° : Ex. *faBsoy* *sxexpaiaa as Ke* (Kupie), premiers mots du psaume *De profundis*, et *kwuzM xov Kv* (Kupiov) *on ayx%v Kv* (Kupioi/), premiers mots du psaume *Laudate Dominum quoniam bonum*.

Les morceaux suivants ont été ajoutés après coup dans le manuscrit : sur le f. 1, oraison « Memento mei, Domine, peccatoris », XI^e siècle; —sur les f. 10 v°, 13 v°, 14, 21 v°, 73, 212 v° à 214, oraisons de diverses messes, en caractères du XII^e siècle : « De sancto Servatio (f. 21v°); natale sancti Nicholai (f. 73); missapro rege vel imperatore (f. 212 v°) ». Cette dernière messe est différente de celle qu'on trouve sous la même rubrique au f. 195 v°.

Sur les f. 65 à 71, intercalés au XV^e siècle, on a transcrit *l'Exulta* du samedi saint, avec la notation musicale.

A la fin (f. 215-222), a été ajouté un cahier de huit feuillets contenant, en gros caractères gothiques du XV^e siècle, les évangiles des grandes fêtes de l'année.

L'écriture et la décoration du volume sont particulièrement remarquables. Plusieurs pages sont écrites en onciales ou en minuscules d'or sur fond pourpré avec des encadrements formés de bandes d'or, d'argent, de palmettes, d'enroulements et d'entrelacs. Pour la messe de la Pentecôte, les grandes lettres d'or se détachent sur des bandes pourprées et sur le fond blanc du parchemin. Le cadre des deux premières pages de la préface est formé par de majestueuses arcades que supportent des colonnes de marbre. Le f. 3 est couvert par les mots VERE DIGNUM, en grandes capitales d'or ; de même le f. 5 par les mots TE IGITUR. Sur presque toutes les pages brillent des initiales fleuronées, les traits principaux en or, les traits accessoires en argent, les uns et les autres cernés d'un filet de vermillon, ornés çà et là d'entrelacs, se terminant souvent par des têtes d'animaux fantastiques. Les petites initiales sont tracées en vermillon ; le corps en est rempli par des plaques d'or et d'argent. Sur le f. 4 v°, tableau du Christ en croix; des inscriptions en or ont été mises à

côté des personnages et des médaillons qui sont entrés dans la composition du tableau : IHC XPC DNS NR. SCA DÎ GENITRIX MARIA. SCS IOHANNES APOSTOLUS. SOL. LVNA.

Le livre a été exécuté pour l'abbaye de Lorsh, au diocèse de Worms. Ce qui le démontre, ce sont : 1° l'insertion du nom de NAZARIUS, patron de cette abbaye, au canon de la messe, dans le *Communicantes* (f. 6 v) et dans le *Libéra nos* (f. 9 v) ; 2° le soin qu'on a pris de faire entrer dans le corps même du sacramentaire (f. 100 v°) les oraisons de la messe de la fête de saint Nazaire : « Il idus junii, Natale sancti Nazarii martiris sociorumque ejus Basilidis, Cyrini et Naboris », et de tracer ce titre et les premiers mots des oraisons avec le même luxe qu'on avait déployé pour les messes de Noël, de l'Épiphanie et de Pâques ; 3° l'introduction dans la partie complémentaire des oraisons de deux messes pour la veille et pour l'octave de la fête de saint Nazaire.

Deux autres sacramentaires de l'abbaye de Lorsh, à peu près contemporains de celui-ci, sont conservés au Vatican (fonds palatin). Tous trois sont décrits dans un mémoire de mon savant confrère et ami Léopold Delisle (*Mémoire sur d'anciens sacramentaires*, Paris, 1886, pp. 238-242), qui a bien voulu revoir et compléter la notice de notre manuscrit.

Le volume est enfermé dans un écrin que recouvre une plaque de cuivre gravée en intaille, niellée d'émail et dorée; les sujets gravés sur cette plaque sont expliqués par des vers léonins ; ils se rapportent à la mort et au triomphe du Christ. La date peut en être fixée au XII⁰ siècle. Ce curieux morceau a été l'objet d'une notice dans la *Description des objets d'art qui composent la collection Debruge-Dumênil*, par J. Labarte, 1847, pp. 640-645, n° 942.

Provenance : par moi achetée à Davies, de Londres, en 1887, elle a été montée par Hunt et Roskell. Le manuscrit lui-même m'avait été cédé par Boone, de Londres, en 1865.

Ms. 0041

MISSALE. MISSEL DES GRANDES FÊTES A L'USAGE DU DIOCÈSE DE TOURS.

Petit in-f° (0,295 sur 0,215), veau marbré, tr. dor., aux armes de Bourbon-Condé.

Vélin, XV^e siècle ou commencement du XVI^e, 75 f. à 2 col. de 22 lignes, nombreuses bordures. A la fin, on a collé une gravure sur bois colorisée qui représente Jésus en croix, entre la sainte Vierge et saint Jean. Ce doit être une de ces gravures qui se plaçaient dans le canon des anciens missels.

Les 33 premiers feuillets contiennent les fêtes suivantes : premier dimanche de

l'Avent, Noël, saint Etienne, saint Jean, saint Antoine, saints Fabien et Sébastien, Quadragésime, Pâques, saint Georges, la Pentecôte, la Trinité, la Fête-Dieu, saint Jean-Baptiste, saints Pierre et Paul, sainte Marie-Madeleine, l'Assomption, saint Augustin, la Sainte Croix, saint Michel, saint François, la Toussaint, la Commémoration des morts, saint Martin, sainte Catherine.

F. 34. « Incipiunt misse beate Marie virginis per totum annum ».

Manque un feuillet entre 48 et 49. —F. 49. « Incipiunt prefaciones per circulum anni ».

F. 54, canon de la messe.

F. 61. Messe de saint Gatien, avec la prose « Dona, decus prelatorum, pacem in Ecclesia... ».

F. 62 v°. Messe de saint Timothée et saint Symphorien.

F. 66. « Passio Domini Nostri Jhesu Christi secundum Johannem ».

F. 71 v°. Oraisons pour les messes des morts (addition postérieure).

F. 74. « Ordo Romanus qualiter concilium agatur generale ».

L'adjonction de l'office de saint Gatien, premier évêque de Tours, indique l'origine de ce missel, écrit à l'usage de ce diocèse.

Provenance : inventaires de l'hôtel de Condé, 1654, 1673.

Ms. 0042

ANTIPHONARIUM.

Grand in-f° (0,570 sur 0,395), vélin blanc, fermoirs.

Vélin, XVe siècle, 71f., italien; grandes lettres chorales, initiales ornées; une miniature : le roi David jouant du psalterion. Manque le dernier feuillet.

Le texte des invitatoires, répons, versets, antiennes, psaumes et hymnes n'est point accompagné de notation musicale. Le volume commence par cette rubrique : « Invitatorium in dominicis diebus ab octava Penthecostem usque ad kalendas octobris ».

Provenance : Robinson (Londres), 1862.

Ms. 0043

ANTIPHONARIUM AD USUM ECCLESIAE PARISIENSIS.

In-12 (0,153 sur 0,088), mar. rouge, fil., tr. Dor. (*anc. rel.*).

Vélin, XVII^e siècle, 37 f.. dont 4 blancs, musique notée.

Le recto du premier feuillet porte les armes de Nicolas Petitpied, docteur de Sorbonne, et son chiffre se voit au verso. Au f. 2, le nom du scribe : « Josephus Turpin scripsit, 1689 »;

puis l'inscription suivante : « Nicolaus Petitpied, Doctor Theologus, Socius Sorbonicus, Canonicus Parisiensis, Senator clericus in Castello Parisiensi, anno 1685, 26 februarii ; Promotor causarum ecclesiasticarum capituli Ecclesiae Parisiensis, anno 1694, 15 februarii; Succentor Ecclesiae Parisiensis, anno 1698, 24 septemb. Natus ac renatus Parisiis in parochia Sancti Eustachii, anno 1627, 26 et 27 decembris ».

Provenance : collection de Bure, Cigongne (n° 37).

Ms. 0044

« **GRADUALE ROMANUM JUXTA RITUM CANONICORUM REGULARIUM ORDINIS S. S. TRINITATIS DE REDEMPTIONE CAPTIVORUM, sub régula S. P. Augustini** militantium, quos in hoc suo regali sacello capellanos et oratores perpetuos posuit et dotavit sanctus Ludovicus, anno M CC LIX. Hujus voluminis editioni sollicitudine sua providit R^m P. ac Dominus Frater Ludovicus Blouin, in sacra Facultate Parisiensi Doctor Theologus, Ludovici XV Eleemosinarius, necnon hujus regalis Domus Præpositus, M D ce xxix. Pinxit J.-B. de Bray, Hortulanus Régis Fontis Bellaquaei, 1729 ».

In-f° impérial (0,81 sur 0,59), mar. rouge, aux chiffres et armes de Louis XV et de Marie Leckzinska.

Vélin, 1729, 216 pp. chiffrées et 1 f. d'index non chiffré; bordures et miniatures, calligraphie parfaite.

Ce jardinier de Fontainebleau était un ornemaniste de grand talent et devait dessiner de bien gracieux parterres. En dépit de la date, la décoration de ce graduel appartient, par le style, au règne de Louis XIV; la variété de tons des camaïeux et des ors est particulièrement remarquable. Il y aurait de jolis modèles de plafonds, de tapis ou de panneaux à prendre dans initiales, frontispices et culs-de-lampe.

Un peu de rudesse et de banalité dans certaines compositions; hors cela, tout est parfait, vélin, encre, calligraphie, couleurs, reliure même, quoique un peu fatiguée. C'est un modèle du genre.

Les Pères de la Rédemption des Captifs, leurs fêtes, leurs saints, leurs emblèmes, ont naturellement une part prépondérante dans la composition du manuscrit, qui a été fait pour la chapelle du château de Fontainebleau.

Provenance : Quaritch (Londres), octobre 1890.

Ms. 0045

PONTIFICALE.

Petit in-f° (0,375 sur 0,250), velours bleu.

Vélin, XV^e siècle, 18 f., grande gothique italienne; initiales ornées., trois miniatures.

Ce manuscrit commence par le « Gloria in excelsis Deo », suivi de toute la messe et de quatre oraisons. Vient ensuite le cérémonial de la confirmation, puis celui de la messe pontificale, et « l'ordo ad fontes benedicendos », avec notation musicale.

Ce livre a dû servir à un prélat qui avait une dévotion particulière pour saint « Liberalis ».

Une oraison ajoutée sur la dernière page est ainsi conçue :

Precibus et meritis béate Marie semper virginis, beati Michaelis archangeli, beati Joannis Baptiste, sanctorum apostolorum Dei Petri et Pauli, beati Marci evangeliste, beati Liberalis et omnium sanctorum...

Voici les sujets des trois miniatures : f. 1 v°, Notre-Seigneur portant les stigmates et soulevé dans son tombeau par des anges, camaïeu occupant toute la page.

F. 3, Notre-Seigneur portant sa croix, camaïeu.

F. 6 v°, saint Jérôme faisant pénitence, esquisse non achevée.

Provenance : acheté à Bergame. Robinson (Londres), 1862.

Ms. 0046

« **BENEDICTIONES PONTIFICALES. N. Jarry Parisinus scribebat, 1662** ».

In-f° (0,38 sur 0,25), mar. rouge, tr. dor., aux armes de Godet des Marais, évêque de Chartres, confesseur de M^{me} de Maintenon.

Vélin, 1662, 7 f., initiales en or et couleurs, chaque page encadrée d'un filet d'or.

Provenance : collection de Bure et Cigongne.

Ms. 0047

ANTIPHONARIUM. ANTIPHONAIRE DES GRANDES FÊTES A L'USAGE DE SAINT-MARTIN DE CHATEAUX.

Petit in-f° (0,310 sur 0,230), veau fauve, aux armes de Bourbon-Condé.

Vélin, XVI^e siècle, 112 f., musique notée.

Ce volume débute par l'invitatoire « Venite, exultemus Domino ». Il contient les offices notés de Noël, de l'Épiphanie, de la Semaine sainte, de Pâques, de l'Ascension, de la Pentecôte, du Corps du Christ, de saint Martin, du Saint-Esprit, la prose des défunts, quelques préfaces et antiennes, et l'office de la Vierge. L'office de la nuit de Noël se termine (f. 19) par une indication de rituel : « Et dum cantatur *Te Deum*, sit sacerdos paratus ad missam, et, finito *Te Deum*, incipitur missa : Dominus

dixit ad me, etc. Et debet cantari in gallicantu qui commode poterit... ».

Au bas du f. 94 v°, on lit cette note : « L'an mil six cens vingt ung, l'église de Saint-Martin de Chateauroux a esté recouverte... 1621 ». Au verso du dernier feuillet se trouve longuement mentionnée la paix du 8 août 1570 entre le roi et les Huguenots : « Escript à Saint-Martin de Chateauroux ».

Le volume ne figure sur l'inventaire de l'hôtel de Condé ni en 1654, ni en 1673 ; c'est plus tard qu'il vint de Chateauroux. L'église Saint-Martin était enclavée dans l'enceinte du parc du Château-Raoul, qui appartenait aux Condé. C'est là que le Grand Condé relégua sa femme, Claire-Clémence de Maillé-Brézé, en 1671. Elle y mourut en 1695 et fut inhumée dans cette église.

Ms. 0048

RITUEL ET CÉRÉMONIAL A L'USAGE DE RENÉE DE BOURBON, abbesse de Fontevrault.

Grand in-8° (0,215 sur 0,140), mar. bleu, tr. dor. (*anc. rel.*).

Vélin, XVI^e siècle, 254 pp. de texte calligraphié avec art, musique notée, initiales en or et couleurs, douze miniatures supérieurement peintes.

La première miniature représente les armes de Renée de Bourbon : d'azur à trois fleurs de lys d'or, à la bande de gueules, chargée de trois lions léopardés d'argent. L'écu est soutenu par deux crosses abbatiales adossées, et surmonté d'un dais écarlate chargé de R d'or. Cette lettre R est souvent répétée dans les bordures. Le portrait de Renée de Bourbon se voit dans la miniature en regard de la page 40 ; elle est debout, dans le costume et avec les attributs d'abbesse. Elle implore son patron : « Sancte Renate, ora pro nobis ».

Renée de Bourbon était fille de Jean II de Bourbon, comte de Vendôme, et d'Isabelle de Beauvau, dame de La Roche-sur-Yon, fille unique de Louis de Beauvau, sénéchal d'Anjou. Elle naquit en 1468 et mourut en 1534. « Elle a esté la première abbesse (de Fontevrault) depuis l'institution de l'ordre qui a fait le veu de clousture (13 juin 1505). Elle fit entrer dans l'ordre ses sœurs Ysabeau et Charlotte, ses nièces Loyse (qui lui succéda) et Magdeleine de Bourbon, Renée de Lorraine, Catherine de Navarre ». Le *Traverseur des voies périlleuses*, Jean Bouchet, lui a consacré un volume *d'Épistres, Élégies*, etc. (Poitiers, chez les Marnef, 1535).

On trouve sur les f. 89 v° et suivants un texte français indiquant le cérémonial suivi à cette époque pour la réception, par l'abbesse de Fontevrault, « d'une fille au dedans de la clousture »; sur le f. 101, grand monogramme du nom RENÉE avec un encadrement semé de

R.

Provenance : Bachelin, décembre 1876.

Ms. 0049

RITUEL ET CÉRÉMONIAL A L'USAGE DE LOUISE DE BOURBON, abbesse de Faremoutiers.

Petit in-f° (0,305 sur 0,205), chagrin noir (*anc. rel.*).

Papier, XVI^e siècle, 157 f., dont 19 blancs, musique notée, initiales ornées, quinze miniatures, belle décoration aux armes de la princesse-abbesse, dont les armes et les initiales sont peintes sur le frontispice.

Le rituel a été complété plus tard ; l'écriture change et nous remarquons la date 1687. La pagination est irrégulière sans qu'il y ait de lacune dans le texte.

Louise de Bourbon, fille de Louis de Bourbon, duc de Montpensier, et de Jacqueline de Longwy, abbesse de Faremoutiers en 1571, remplaça à Jouarre (1572) sa sœur Charlotte, qui avait laissé là sa crosse pour s'enfuir à Heidelberg, abjurer la religion catholique et prendre pour époux Guillaume de Nassau.

Provenance : ce manuscrit, exécuté pour l'abbesse de Faremoutiers, a été trouvé à Faremoutiers même et vendu au libraire Champion, qui me l'a cédé en novembre 1888.

Ms. 0050

« BREVIARIUM ABBREVIATUM SECUNDUM USUM ET CONSUECUDINEM ECCLESIE DOMINICI SANCTI SEPULCHRI ».

In-4° (0,215 sur 0,160), veau noir, fers à froid (*anc. rel.*).

Vélin, commencement du XIV^e siècle, 434 f. à 2 col., lettres de forme; musique notée. Le manuscrit est imparfait ; il doit manquer un assez grand nombre de feuillets, et un plus grand nombre encore auront été transposés lors de la réparation du volume, qui date du siècle dernier; d'autres sont devenus illisibles.

Volume précieux malgré sa condition imparfaite : il y manque le calendrier, le commencement du psautier, la fin du propre des saints à partir de l'office de saint Augustin, et le commun. On y trouve des renseignements curieux sur la liturgie particulière de l'église patriarcale latine de Jérusalem, ainsi qu'on peut le voir par quelques passages des rubriques transcrites plus bas. Comme cette église a cessé d'exister en 1188 avec le royaume de Jérusalem, la rédaction de ce bréviaire, sinon l'exécution même du manuscrit, doit être antérieure à cette date. En tout cas, il n'y est pas fait mention de la fête du Saint-Sacrement, instituée en 1264 par le pape Urbain IV, qui avait été patriarche titulaire de

Jérusalem. D'autre part, on y trouve l'office de saint Thomas de Cantorbéry, qui fut canonisé en 1173; la rédaction ne saurait donc être antérieure à cette année.

Dans une longue note datée de 1784, le marquis de San Giorgio a consigné son opinion sur la date qu'il convient d'assigner à la rédaction de ce bréviaire; il la place entre les années 1173 et 1187. L'écriture est très certainement postérieure à cette date et ne saurait être antérieure au commencement du XIV^e siècle. Peut-être l'office du Saint-Sépulcre s'était-il conservé, avec tout son rite, dans quelque église d'Orient. Plus vraisemblablement nous avons ici la copie d'un manuscrit ancien.

Voici quelques passages de ce curieux volume. Nous nous sommes permis d'en corriger quelques phrases que la négligence du copiste avait rendues inintelligibles.

F. 42. « In nomine sancte et individue Trinitatis, Patris et Filii et Spiritus sancti. Amen. Incipit Breviarium abbreviatum secundum usum et consuetudinem ecclesie Dominici Sancti Sepulchri. Dominica prima de adventu Domini... ».

F. 65. « Prima finita, patriarcha et omnes canonici in capitulo conveniunt, ubi, cum lector annunciaverit *Jhesus Christus in Bethléem Jude nascitur*, omnes simul prostrati in terra dicunt *Deo gratias*. Referunt. Finita autem lectione, tractatur de servitio primitus peragendo quomodo in aliis ecclesiis autentis juste et sancte ordinatis, illam sanctissimam noctem totam in Dei laudibus expendere videretur. Post hec, patriarcha, convocatis quibusdam de personis suis, priore videlicet et cantore, et duobus aliis de canonicis Sepulchri dominici, vadunt in Bethléem, ubi, postquam pervenerint, devoti intrant ecclesiam de qua verbum veritatis processit, et, facta oratione in locum nativitatis, ubi vera lux orta est, ciboque spiritali refecti, in *Domo panis* eadem die, et in crastina similiter, ex more et debito plenarie reflciuntur. His ita peractis, vesperis pul- santibus patriarcha cum flliis et aliis de ecclesia preparaverant se. Et ipsi totum officium ipsa nocte et in crastina ex pristina consuetudine peragunt. Célébrant igitur tante solempnitatis ibi misteria, et, facta statione que ab antiquis patribus, scilicet ab ordinatoribus officii nostri, communi consilio personarum et assensu totius capituli Dominice Resurrectionis instituta est, sic itur in die purificationis sancte Marie ad templum Domini, in die ascencionis in montem Oliveti, in die pentecostes ad monttem Syon, in assumptione sancte Marie Dei genitricis in vallem Josaphath. Sic et in ceteris ecclesiis hec supradicta statio haberi plenarie dignoscitur. Vesperis autem de die celebratis, Jherusalem leti et incolumes et cum gaudio revertuntur ».

F. 302. « Incipit ordo canendi et legendi in ecclesia Sancti Sepulchri. In festivitatibus Sanctorum et notandum, etc.. ».

Provenance : collection Standish.

Ms. 0051

BREVIARIUM.

Le second volume du petit BRÉVIAIRE DE JEANNE D'ÉVREUX, femme de Charles le Bel, roi de France et de Navarre, morte le 4 mars 1371.

Petit in-4° (0,140 sur 0,100), velours violet, placé dans un étui couvert de peau de truie et orné d'une plaque en vermeil aux armes de France et d'Évreux en émail; cet écu est soutenu par deux anges d'argent, dessinés par Luc-Olivier Merson; le fermoir porte les armes de Navarre en émail (Froment-Meurice, 1895).

Vélin, XIV^e siècle, 462 f.

Ce manuscrit, seconde partie d'un bréviaire franciscain, peut être mis au nombre des plus élégantes productions de la calligraphie et de l'enluminure françaises du XIV^e siècle. Il contient le calendrier (f. 1), le psautier (f. 7), le propre du temps à partir du dimanche de Pâques (f. 100), le propre des saints à partir de l'Annonciation (f. 215), et le commun (f. 429). Il est écrit sur du vélin d'une extrême finesse ; l'écriture est de la plus parfaite régularité. Le copiste a judicieusement employé deux types de grosseur différente : l'un, le plus gros, pour les psaumes, les hymnes, les oraisons, les capitules et les leçons; l'autre, le plus petit, pour les versets, les répons, les antiennes, et pour diverses indications liturgiques. Dans la plupart des initiales ordinaires, sont alternativement répétées les armes de France (semé de fleurs de lys sans nombre), celles de Navarre (des chaînes), et celles d'Évreux (de France à la bande composée d'argent et de gueules). On ne compte pas moins de 1330 lettres ainsi armoriées. Les grandes initiales, au nombre de 50, sont ornées de figures plus ou, moins grotesques. De la plupart des initiales partent des rinceaux qui courent tout le long des marges latérales et dans l'espace réservé au milieu des pages entre les deux colonnes d'écriture ; ces rinceaux sont toujours exécutés avec un goût exquis et une irréprochable sobriété. Mais le plus bel ornement du bréviaire consiste en 114 petits tableaux, qui ont généralement 34 millimètres de haut sur 23 de large. La plupart de ces tableaux sont peints en grisaille, sur des fonds d'or et de couleur. Beaucoup se font remarquer par l'expression des figures, la grâce des attitudes et la disposition des groupes (Deux pages de ce manuscrit sont reproduites à la fin du volume).

C'est aux 1330 lettres armoriées qu'il faut demander le nom du prince ou de la princesse pour qui un si riche bréviaire a été exécuté; la répétition systématique des

armes de France, de Navarre et d'Evreux désigne la reine Jeanne d'Evreux, également connue par sa dévotion à l'ordre des Franciscains et par son amour des beaux livres.

Or, au mois d'août 1380, les commissaires chargés de dresser un état du mobilier de Charles V, trouvèrent au château de Vincennes, dans la grande chambre du roi, un coffre rempli de livres précieux, parmi lesquels on distinguait les deux volumes du célèbre bréviaire de Belleville (ainsi nommé parce qu'il avait appartenu à Olivier de Clisson, seigneur de Belleville), aujourd'hui exposés à la Bibliothèque nationale, dans la galerie Mazarine. Après avoir enregistré ce « très beau bréviaire, très parfait, bien escript, très noblement enluminé et très richement ystoré », les commissaires s'expriment ainsi :

« Item ung autre plus petit bréviaire, en deux volumes et deux estuiz brodez, enluminez d'or et ystoriez de blanc et de noir, très bien escripz comme dessus; et se commence le second feuillet du premier volume *qui habitat*, et du second *sum rex*; et sont les feuillez ystoriez; et sont couvers de perles lozangées, de perles blanches et yndes; et sont les fermouers du premier volume d'or à deux ymages, et du second d'or armoyées de France, l'un et l'autre d'Evreux; et a ou premier volume une pippe d'or, où a ung saphir et ung ballay aux deux boutz et une perle ou mylieu. Et sont deux estuiz de broderie (Inventaire du mobilier de Charles V, roi de France, publié par M. Labarte (Collection des Documents inédits, Paris, 1879), p. 338, art. 3295) ».

De cette description, il résulte qu'en 1380, dans un des coffres du roi, à côté du magnifique bréviaire de Belleville, se trouvait un autre bréviaire plus petit, historié de blanc et de noir, c'est-à-dire avec des peintures en grisaille, orné de fermoirs aux armes de France et d'Evreux, dont un volume se distinguait par les mots *sum rex*, écrits au commencement du second feuillet. Ouvrons notre bréviaire. Au haut du second feuillet, après le calendrier, nous lisons bien *sum rex*, et comme le volume est plus petit que le bréviaire de Belleville, qu'il nous offre les mêmes beaux caractères d'écriture que celui-ci et qu'il est historié de blanc et de noir, il faut en conclure que nous avons sous les yeux le second volume du petit bréviaire qui était dans la grande chambre du roi Charles V, au château de Vincennes, à côté du bréviaire de Belleville. Nous sommes donc autorisés à l'inscrire sur la liste des livres de Charles V qui subsistent encore de nos jours. Cette liste, d'après les plus récentes constatations, comprend 76 articles, dont quatre figurent dans notre cabinet : ce bréviaire, le Psautier de saint Louis, le Recueil des traités de dévotion, les *Ethiques* et *Economiques* d'Aristote ; peut-être faut-il y ajouter nos deux volumes de la Bible en français.

Provenance : acheté à M. Blancard, de Marseille, février 1894.

Ms. 0052

BREVIARIUM in Hispania exaratum, 1496-1498.

In-4° (0,220 sur 0,160), ais de bois couverts de peau brune, comp. à froid dans le style hispano-arabe, fermoirs, tr. dor. (*rel. orig.*).

Écrit avec un soin extrême sur le plus beau vélin, 584 f., 2 col., lettres de forme rouges et noires, nombreuses initiales, fleurs, ornements, etc. Chef-d'œuvre de calligraphie et d'exécution dans le meilleur style espagnol.

La première partie est composée de 238 feuillets numérotés I-CCXXXVIII. Elle est intitulée : « In nomine Domini nostri Jhesu Christi, incipit Dominicale ». C'est le propre du temps.

Suit un cahier de 8 feuillets non numérotés, contenant le calendrier et une table des fêtes mobiles. Les fêtes des saints espagnols ont été marquées avec un soin particulier :

Jan. 23. Illefonsi archiepiscopi. XII lect.

Febr. 12. Eulalie| virginis Barcenonensis. XII lect.

Mart. 13. Leandri episcopi. XII lect.— 31. Ysidori ep. XII lect.

Dec. 10. Eulalie virginis et m. XII lect. 22. Translatio sancti Isydori archiepiscopi. XII lect.

Deuxième partie : « Incipit Psalterium » (f. I-LVII).

Troisième partie (f. I-CCLXXXI). F. I, « Incipit Proprium sanctorum totius anni ». F.

CCLI, « Incipit Commune sanctorum ».

Au verso du dernier feuillet, on lit :

Sedente Alexandro papa VI°, regnantibus per Hyspanias Citeriorem et Ulteriorem ac Trinacriam et Sardiniam christianissimis principibus Ferdinando et Elisabeth, anno Inquisitionis heretice pravitatis decimo circiter octavo, Reverendus pater dominus Petrus de Belforado, abbas Sancti Pétri de Cardenna, in Betica provincia Generalis Inquisitor, breviarium hoc, videlicet X° octobris anno salutis MCCCCXC et VI° in oppido de Gibraleon inceptum, ac ultima julii xcviii° intra mœnia arcis Triane, hereticorum ergastula, manibus et industria Antonii Martini presbiteri absolutum, sua impensa fleri jussit, florente in dies contra hereticos Inquisitione.

Pourquoi le prêtre Antoine Martin était-il « entre les murs de la prison des hérétiques, au château de Triana », faubourg de Séville? De quel prix le général des Inquisiteurs a-t-il payé l'exécution de ce somptueux volume?

Provenance : Dulau (Londres), 1863.

Ms. 0053

DIURNALE.—DIURNAL DU CARDINAL DE FERRARE, copié en 1548.

Petit in-4° (0,160 sur 0,110), mar. brun à comp., fil., tr. dor., ornements en couleur (*anc. rel.*).

Vélin, XVI^e siècle, caractères romains, 14 f. limin. et 188 f. chiffrés. Exécution très soignée et conservation parfaite; tous les feuillets, y compris le premier, qui est blanc, sont entourés d'une cordelière et d'un encadrement d'or.

Les feuillets liminaires sont consacrés au calendrier; chacun d'eux est orné d'une miniature dont la composition et la couleur rappellent les bonnes traditions de l'école romaine.

F. 1, psautier.

F. 119, propre du temps.

F. ISO, propre des saints.

F. 174, commun des saints.

F. 182, psaumes de la pénitence, litanies, office des morts.

F. 188, canon du quatrième concile de Tolède, précédé de la souscription du copiste :

Scriptum Ferrariae a donno Joanne Jacobo Magnagnino, familiari illustrissimi et reverendissimi domini domini cardinalis secundi Estensis Ferrariae, anno Domini M. D. XLVIII.

Vélin fin, calligraphie irréprochable, initiales et bouts de ligne ornés avec beaucoup de soin et de goût; beau livre et vraiment italien. La reliure, aussi très belle, est française et de la fin du XVI^e siècle ; elle est bien en rapport avec le volume.

Le cardinal nommé par l'écrivain et pour qui ce manuscrit a dû être exécuté, est Hippolyte d'Esté, dit le cardinal de Ferrare, fils d'Alphonse I^{er}, duc de Ferrare, et de Lucrece Borgia.

Il fut l'un des protecteurs de Tasse et mourut en 1571.

Provenance : Potier, décembre 1888.

Ms. 0054

BREVIARIUM ORDINIS FRATRUM PRAEDICATORUM. BRÉVIAIRE A L'USAGE DE L'ÉGLISE SAINT-LOUIS DE POISSY.

In-4° (0,250 sur 0,172), veau marbré, aux. armes de Bourbon-Gondé, fil., tr. dor.

Vélin, fin du XIV^e siècle, 581 f., dont 565 chiffrés et 16 non chiffrés (6 liminaires, 10 à la fin) ; 2 col. de 28 lignes, gothique, grandes lettres ornées en or, rouge ou bleu au commencement de chaque verset ou alinéa; ornements riches et légers en or

parfaitement bruni, ou en couleur rouge et bleue, au recto et au verso de chaque feuillet. Les armes et le monogramme d'Antoine de Chourses et de Catherine de Coëtivy ont été ajoutés au bas de plusieurs feuillets. Erreurs de pagination.

Les 6 feuillets liminaires contiennent le calendrier en français. On y remarque ces trois articles :

17mai. La translacion du chief monseigneur saint Loys.

12 août. La feste de la sainte coronne.

30 sept. La feste des saintes reliques de la chapelle le roi à Paris.

F. 93. « Veci l'ordenance de l'office Nostre Dame à dire chascun jour ».

F. 109. « De quoi on doit faire l'office ».

F. 110 v°. Propre du temps, se terminant au f. 315 par cette rubrique : « Ci fenist le temps du bréviaire ».

F. 315. « Cy commence l'ordinaire des sains ». Il faut particulièrement remarquer : l'office « de la translacion du chief monseigneur saint Loys de France » (f.407) ; l'office « de la translacion de la sainte coronne de Nostre Seigneumhesu Jhesu Crist » (f. 459 v°) ; l'office « de monseigneur saint Loys, confesseur et roi de France » (f. 478 v°) ; et l'office des reliques de la Sainte Chapelle (f. 506 v°).

F. 544. « Ci commence l'office du commun des sains ».

F. 557 v°. « Ci commence l'office de Nostre Dame en la manière que on le dit aSsamedis en couvent ».

F. 561 v°. Office des morts.

F. 564 v°. « Les beneïcons des leçons à matines ».

Les dix derniers feuillets du volume, qui n'ont pas été numérotés, forment un supplément composé des offices suivants : les onze mille Vierges, la translation de saint Thomas d'Aquin, saint Adalbert et saint Procope. Ce supplément, qui est à peu près de la même date que le corps du volume, a dû être ajouté peu de temps après la translation du corps de saint Thomas d'Aquin, célébrée en 1369. On lit sur le f. 4 de la partie complémentaire (col. 2 du verso) : « Venerabile corpus sancti Thome de Aquino... redditum est suo ordini anno Domini M^oCCC^oLX^oIX^o, modo qui sequitur... ».

Ce manuscrit ne contient pas une seule miniature, mais la finesse et la beauté tout exceptionnelle du vélin, l'originalité et la délicatesse des ornements, véritable dentelle dont chaque page est complètement enveloppée, le nombre des fleurs de lys qui sont entrées dans la décoration, le fini et la perfection de l'exécution, qui se soutiennent d'un bout à l'autre, font de ce manuscrit un livre tout-à-fait à part. Le soin que les derniers possesseurs

ont eu, contre leur habitude, de marquer de leurs armes un assez grand nombre de feuillets, indique le prix qu'ils y attachaient, et cette opinion est justifiée par l'inscription suivante qui se lit à la contregarde :

Ce bréviaire est a seurs K. la Chandellière et K. Nicolas, religieuses en l'église Mons^r saint Loys de Poissy, et demourra du tout a la survivant d'eulx deulx.

Ces mots, d'une écriture qui peut être de la première moitié du XV^e siècle, sont suivis de ceux-ci, d'une écriture postérieure :

Lequel depuis, c'est assavoir l'an mil quatre cens soixante treze, par la dicte Katherine Nicolas, seurvivante des deux, a esté vendu la somme de quatre vings escus d'or a Mad. Gilette Darval [de Derval], mareschalle de Bretagne, et lesquelz quatre vings escus ont esté baillez contens a la dicte Katherine, par la main de religieuse personne frère Guillaume Romain, pour lors provincial des Celestins.

Et de la main de Guillaume Romain :

Ita est : frater Guillelmus Romain, provincialis ordinis Celestinorum.

Ce premier indice confirme d'autres observations qui déterminent l'origine et la destination de ce bréviaire. Comme on l'a vu plus haut, les rubriques rouges, ainsi que de longues explications, sont en français : « Office de Notre Dame en la manière que on le dit en *couvent* », etc. Parmi les fêtes principales du calendrier écrites en lettres d'or, figurent saint Thomas d'Aquin, saint Dominique et sa translation, saint Pierre le Mineur, de l'ordre des Prêcheurs, « saint Loys roi de France, la translation du chef de monseigneur saint Loys, la feste de la sainte couronne, la feste des reliques de la chapelle le roi à Paris », etc. Cette énumération est suffisante et prouve que le manuscrit fut exécuté pour des religieuses dominicaines de l'abbaye de Saint-Louis de Poissy, abbaye fondée sur le lieu même où la tradition a placé la naissance du saint roi, bien que divers documents le fassent naître à La Neuville-en-Hez, près de Clermont-en-Beauvoisis, dans un pays qu'il affectionnait particulièrement ; lui-même s'est toujours borné à dire qu'il avait été baptisé à Poissy.

Ms. 0055-0061

BREVIARIUM PARIENSE. BRÉVIAIRE DE M^{me} DE BEAUJEU.

7 vol. in-4°, veau marbré, aux armes de Bourbon-Condé, fil., tr. dor.

Vélin (0,240 sur 0,160), seconde moitié du XV^e siècle, lettres de forme, initiales ornées en miniature; exécution soignée. Rubriques rouges en français. Pas de calendrier.

La première page du troisième volume est entourée d'ornements en miniatures et porte un écu parti de France et de Bourbon, écu qui reparaît aux pages 104 et 128. C'est celui d'Anne de France, duchesse de Bourbon, plus connue sous le nom de M^{me} de Beaujeu, fille de Louis XI et régente du royaume après la mort de son père. Elle avait épousé Pierre II, d'abord sire de Beaujeu, puis duc de Bourbon, mort en 1508; elle-même mourut en 1522. Ce bréviaire était donc bien à elle; on peut même admettre qu'il servait à son usage journalier et à celui de sa fille et héritière, Suzanne de Bourbon, duchesse de Bourbon elle-même par son mariage avec son cousin le connétable, devenu l'aîné de la maison. Voici en effet ce qu'on lit dans l'inventaire de la librairie du château de Moulins, dressé en 1523 par ordre de François I^{er} et que nous avons déjà cité :

Item après ledit inventaire faict, avons trouvé une layette, en laquelle sont les livres qui s'ensuyvent :

Le Brévyère de feue M^{me} de Bourbon, intitulé le Temporel, commensant à Pasques jusques à l'Advent.

Le Temporel, commensant aux Sendres, finissant à Pasques.

Le Temporel, commensant à l'Advent, finissant à la Quinquagésime.

L'Ordinere des Saintz, commensant à la saint Jehan, finissant à la Nativité Nostre Dame.

Le Commun des Saintz.

Le Seutier, commensant à la saint Jehan, finissant à la Nativité Nostre Dame.

Le Sanctuaire, commensant à la Nativité Nostre Dame, finissant à la saint André.

Toutz en parchemin, à la main, et estaiant à feue ma dite dame de Bourbon pour dire ses heures. Lesquelz ont esté baillez au dit Espinette (chanoine et bibliothécaire du connétable) en deppostz pour ce que le chappellain qui disoit ses heures avecques ma dite dame les disoit estre siens.

C'est la description de notre bréviaire, qui a été porté de Moulins à l'hôtel de Condé en 1661. Mais le relieur du XVIII^e siècle a suivi un ordre différent pour grouper les différentes parties en sept volumes, comme suit :

I. 349 feuillets. Titre au dos : *Bréviaire de Paris*, 1^{ere} partie. Les 23 premiers feuillets sont occupés par une explication (en français) des offices de l'Avent, réglés selon le jour de la semaine auquel tombe Noël. Le 24^e est blanc. Le reste du volume, 25 à 347, contient le temporel, depuis la vigile du premier dimanche de l'Avent jusqu'au dimanche de la Quinquagésime inclus.

II. 315 feuillets. Titre au dos : *Bréviaire de Paris*, 2^e partie. Temporel depuis le dimanche

de la Quadragésime jusqu'au Samedi saint inclus.

III.273 feuillets. Titre au dos : *Bréviaire de Paris*, 3^e partie. Offices de Pâques, de l'Ascension, de la Pentecôte, de la Fête-Dieu, de la Trinité. Suivent les leçons, antiennes et évangiles qu'on doit lire depuis la Trinité jusqu'à l'Avent. Le volume se termine par l'office de la fête de la Dédicace de l'Église. F. 273 : « Icy est la fin du temporel ».

IV.310 feuillets. Titre au dos : *Propre des saints*, 1^{re} partie. De saint André à saint Gervais.

V. 310 feuillets. Titre au dos : *Propre des saints*, 2^e partie « Des saints après la Trinité » : de saint Yves à la Nativité Notre-Dame.

VI. 322 feuillets. Titre au dos : *Propre des saints*, 3^e partie. Fin du propre des saints; le volume se termine par les offices de sainte Barbe et de saint Charlemagne.

VII. 102 feuillets. Titre au dos : *Bréviaire de Paris. Commun*. Le commun des saints. F. 85 : « S'ensuivent les heures Notre Dame comme on les dit en l'esglise de Paris ».

Ms. 0062

HORAE

In-16 (0,093 sur 0,068), mar. rouge, fil., tr. dor. (*rel. anc.*), étui.

Vélin, première moitié du XIV^e siècle, 215 f., 10 lignes à la page, initiales en or et couleurs, ornements et arabesques, rinceaux à fonds d'or épais, pleins de fantaisie, chargés de figurines, oiseaux, animaux. 52 miniatures très fines sur fonds d'or, très bien conservées. Chacun des saints invoqués dans les litanies a été l'objet d'une petite miniature mise en regard de son nom.

Calendrier en latin, heures de la Vierge, office du Saint-Esprit, psaumes de la pénitence, litanies des saints, les Joies de la Vierge, etc. A en juger par les noms qu'on rencontre dans le calendrier, saint Orner de Théroutan, saint Aubert et saint Géri, évêques de Cambrai, saint Ursmer, abbé de Lobbes, saint Contran, roi de Bourgogne, et par plusieurs des invocations des litanies (s. Amande, s. Audomare, s. Donatiane), le manuscrit a dû être exécuté dans les Pays-Bas. Il aura fait ensuite le voyage d'Italie, mais assez tard, comme en témoigne cette signature laissée sur le premier feuillet blanc : « Sig^r Cap^o Michel Ang^o Nerocci, Romano, fatto l'anno 1628 », et, au-dessous : « D. Carlo Nerocci, sacerdote Romano » (C'est à Naples que ce volume a été acheté par M. Robinson, qui me l'a cédé en 1862). Cependant le volume porte les traces d'une possession plus ancienne et probablement contemporaine de sa décoration : à quatre places différentes, les initiales nous montrent des armoiries ainsi blasonnées : écartelé, aux 1 et 4 d'or au lion de sable, aux 2 et 3 burelé d'argent et d'azur au lion de gueules brochant sur le tout ; au 4^e quartier, le

lion de sable est chargé d'un lambel de 4 pendants de gueules ; dans le second de ces écussons, l'ordre des quartiers est interverti et il n'y a pas de lambel. On n'a pu remonter à l'origine de ces armoiries, qui ressemblent à celle de Brabant.

Ont disparu trois feuillets contenant le commencement de tierce et de complies dans l'office de Notre-Dame et le commencement des matines du Saint-Esprit.

Ms. 0063

HORAE.

In-16 (0,100 sur 0,073), chagrin noir à comp., tr. dor. (*Duseuil*).

Vélin, XIV^e siècle, 182 f., 14 lignes à la page, gothique, rubriques rouges, initiales en or et couleurs, 14 miniatures; style français.

Calendrier en latin, heures de la Vierge, de la Croix et du Saint-Esprit, psaumes de la pénitence et litanies des saints, office des morts (le premier feuillet refait), antienne de saint François, prose de saint Bernardin : « Nardus salutifera In agro Ecclesie Novo germinavit ».

Les noms de saints placés au calendrier montrent que ce manuscrit a été exécuté en France, très probablement en Languedoc :

22 mai. Quitherie virginis.

28 sept. Exuperii episcopi.

16 oct. Bertrandi confessons.

20 oct. Caprasii martiris.

4 nov. Amancii episcopi.

Cette origine est encore attestée par la place que saint Martial occupe dans les litanies, à la fin de la série des apôtres, et par la mention de saint Saturnin à la fin de la série des disciples. La dernière miniature représente saint François au-dessus de l'autel, un homme et une femme en oraison à ses pieds, sans doute ceux pour qui fut décoré ce petit livre.

Provenance : Cigongne, 61.

Ms. 0064

HORAE. HEURES DE FRANÇOIS DE GUISE.

In-4^o (0,240 sur 0,175), veau vert, mosaïque de veau rouge à compart. dorés. Au centre des plats, armes du duc de Guise avec le collier de Saint-Michel, frappées en forme de médaille d'or; tr. dor. et gaufrée (reliure du XVI^e siècle).

Vélin, seconde moitié du XIV^e siècle, 204 f., les deux premiers et le dernier blancs; 15

lignes à la page; belle écriture de forme. Toutes les pages sont entourées d'une large bordure de feuillage d'or sur laquelle sont semées des figures pleines *d'humour* et très intéressantes à tous les points de vue. 29 miniatures d'un grand éclat et très richement encadrées; elles occupent la moitié des pages.

Calendrier en français, extrait des quatre évangiles, heures de la Vierge, de la Croix et du Saint-Esprit; psaumes de la pénitence et litanies des saints; office des morts; messe du Saint-Esprit, messe pour les défunts; oraisons à la Vierge, les « Sept requestes de Nostre Seigneur » en français, etc. L'origine française du volume ne saurait être douteuse : dans le calendrier figurent, mentionnés en lettres d'or, sainte Geneviève, saint Maur, saint Yves, saint Leu et saint Gilles, saint Éloi, sainte Marthe, saint Louis, saint Denis ; les antiennes et les oraisons de la fin s'adressent à des saints révéérés en France.

On lit à la garde : « Ce volume appartenait à Charles de Lorraine, duc de Guise, gouverneur et lieutenant général pour le Roy en Provence, admirai des mers du Levant ». C'est le fils du Balafre. Le style de la décoration, l'absence du collier du Saint-Esprit, permettent d'assurer que cette très belle reliure a été exécutée pour le sauveur de Metz, conquérant de Calais, François de Lorraine, duc de Guise.

Le manuscrit est plus vieux de deux cents ans environ. Les charmants médaillons peints sur les marges du calendrier sont entourés du listel tricolore qu'on remarque dans beaucoup de livres de Charles V et de la famille royale. La décoration des marges (rinçaux à feuilles de lierre et figurines souvent grotesques) est très supérieure aux ornements de plusieurs des pages occupées par les grandes miniatures, ornements qui sont lourds et paraissent plus modernes.

Provenance : vente Hamilton, mai 1889.

Ms. 0065

HORAE. HEURES DU DUC DE BERRY.— « **Les très riches heures que faisoient Pol et ses frères, très richement historiez et enluminez** ».

Petit in-f° (0,29 sur 0,21), mar. rouge aux armes de Spinola et de Serra. Boîte recouverte d'une plaque en argent par Wechte.

Vélin, premières années du XV^e siècle, 206 f., dont 5 blancs, 2 col., 66 grandes et 65 petites miniatures, lettres ornées et fleurons.

Au mois de décembre 1855, je quittais Twickenham pour aller faire visite à ma mère, alors malade à Nervi, près de Gênes. Panizzi m'avait mis en mesure de voir un manuscrit

intéressant qui lui était signalé par un de ses amis de Turin. Et je fis connaissance avec les « Heures du duc de Berry », déposées alors dans un pensionnat de jeunes demoiselles, villa Pallavicini, banlieue de Gênes. Une rapide inspection me permit d'apprécier la beauté, le style, l'originalité des miniatures et de toute la décoration. Je reconnus le portrait du prince, ses armes, le donjon de Vincennes, etc. On me dit, suivant l'usage, que les compétiteurs étaient sérieux; je ne répondis rien à cet avertissement, qui me semblait banal et qui était cependant plus fondé que je ne pensais. Mon parti était pris, et je mis l'affaire aux mains de Panizzi. Au bout d'un mois, le « livre d'heures avec miniatures, portant sur la couverture les blasons Serra et Spinola de Gênes » (ainsi défini dans le reçu), était en ma possession, cédé par le baron Félix de Margherita, de Turin, qui le tenait lui-même par héritage du marquis Jean-Baptiste Serra, pour la somme principale de 18,000 francs. En ajoutant 1,280 francs, commissions, frais d'expertise et d'expédition, on arrive au prix total de 19,280 francs que j'ai réellement déboursés.

Ce livre tient une grande place dans l'histoire de l'art; j'ose dire qu'il n'a pas de rival. Depuis ce soir d'hiver, déjà si lointain (1856), où, dans notre asile de Twickenham, ma femme le retirait de la « cassetta foderata di velluto » qui en avait reçu le dépôt à Gênes, il a été présenté à de grands érudits, à de savants et délicats critiques, à commencer par Antonio Panizzi, l'organisateur du British Muséum, et le D^r Waagen, du musée de Berlin, qui en ont eu la primeur, jusqu'au plus compétent de tous les juges, mon éminent confrère Léopold Delisle, qui lui a consacré quelques pages magistrales (*Gazette des Beaux-Arts*, 1884. A cette étude a été jointe la reproduction des miniatures suivantes : le Louvre, le Logis du roi, l'Hallali dans le bois de Vincennes, le Paradis terrestre, la Purification. Les châteaux de Lusignan et de Poitiers ont été reproduits par M. Robuchon dans les *Monuments du Poitou*, ceux de Mehun-sur-Yèvre et de Bicêtre, ainsi que la façade de la cathédrale de Bourges, par MM. de Champeaux et Gauchery (*Les Travaux d'art exécutés pour le duc de Berry*, Paris, 1894), —le plan de Rome par M. Eugène Müntz dans la *Gazette archéologique*, 1885. Nous donnons à la fin de ce volume la reproduction des miniatures suivantes : le duc de Berry dans sa salle à manger, le château de Bicêtre, le Mont-Saint-Michel et la chute des Anges).

Il a été l'objet de sérieuses études, de reproductions partielles (nommons MM. Müntz, de Champeaux, Robuchon, etc.), mais toujours à un point de vue spécial. Ces Heures méritent une description complète, une critique approfondie; d'autres accompliront cette tâche. Bien que j'aie pris force notes, recueilli de nombreux renseignements, j'ai toujours reconnu mon incompetence, et je me bornerai à

quelques indications qui doivent trouver place dans le catalogue du cabinet des livres de Chantilly.

Jean, fils du roi Jean, duc de Berry, comte de Poitou et d'Auvergne, né à Vincennes en 1340, mort à l'hôtel de Nesle, à Paris, en 1416, enterré dans la Sainte Chapelle de Bourges qu'il avait fait bâtir, joua un assez triste rôle politique; mais les arts et les lettres n'ont pas eu de protecteur plus éclairé. On connaît aujourd'hui tous les édifices qu'il a fait construire et jusqu'aux moindres détails des collections qu'il avait rassemblées. Ses manuscrits font le plus bel ornement de nos dépôts publics ; partout où on en rencontre, ils ont été décrits ; nous en comptons six dans notre cabinet (N° 322, premier volume de la Cité de Dieu; n° 1327, les Éthiques d'Aristote; n° 757, Gace de La Buigne; n° 1048, seconde Décade de TiteLive; n° 1223, les Propriétés des choses (en français) de Barthélemi l'Anglais; et celui qui est ici décrit). Il ne laissa pas de fils. Sa fille, Bonne, mariée (1372) à Amédée le Roux, premier duc de Savoie, était veuve en 1391. Déjà mère du successeur de son mari, Amédée VIII, qui fut non seulement duc, mais pape, elle donna le jour à une fille posthume (1392). Rentrée en France, elle épousa en secondes noces Bernard, comte d'Armagnac, et mourut à Carlat en 1435. Ceci dit pour expliquer sommairement la destinée de notre manuscrit.

On s'accorde, et c'est le sentiment de M. Delisle, à le retrouver dans l'inventaire dressé après le décès du duc de Berry, sous l'intitulé suivant :

Item, en une layette plusieurs cayers d'unes très riches heures que faisoient Pol (Paul de Limbourg) et ses frères, très richement historiez et enluminez, prisez V^e 1. t. (Inventaire dressé en 1416 après la mort du duc de Berry pour l'exécution de son testament et aujourd'hui conservé à la bibliothèque Sainte-Geneviève (ms. 1064)).

Cette « layette » d'heures, dont le texte était entièrement écrit et dont la somptueuse décoration était en partie terminée, dut être comprise dans la part d'héritage affectée à la petite-fille du duc de Berry. En tout cas, elle passa les monts, et, dans la seconde moitié du XV^e siècle, par delà les Alpes, les enluminures furent complétées par les soins des descendants du premier possesseur. En effet, au f. 75, premier des heures de la Croix, un de ceux qui furent décorés environ soixante-dix ans après les « histoires » de Pol et de ses frères ou compagnons, nous trouvons, au milieu d'un paysage assez piémontais de lacs et de collines boisées, un prince et une princesse à genoux ; au-dessous de ces portraits, les écus accolés de Savoie et de Mont-ferrat (La croix blanche de Savoie, avec son champ de gueules, se retrouve sur la poitrine

d'une bienheureuse dans le tableau de la Toussaint (f. 128), et au chevet d'une des églises (f. 158), deux enluminures de la seconde période). De la disposition des armoiries, il résulte que les personnages représentés sont Charles le Guerrier, duc de Savoie, né en 1468, et Blanche de Montferrat, qu'il avait épousée en 1485. Blanche était fille de Guillaume VII, marquis de Montferrat (mort en 1483), et d'Elisabeth de Milan. Guillaume VII était fils de Jean-Jacques Paléologue, marquis de Montferrat (mort en 1445), et de Jeanne de Savoie (1392-1460).

Or Jeanne de Savoie était fille posthume d'Amédée VII le Roux, premier duc de Savoie (1360-1391), et de Bonne de Berry, mariée en 1372, ce qui explique la transmission du manuscrit.

Pendant plus de quatre cents ans, notre volume ne quitta guère les environs de la Savoie et du Montferrat. Il passa (*jure emptionis aut hereditatis*) dans la maison du célèbre banquier et capitaine Spinola, dont les armes furent frappées sur la reliure du XVIII^e siècle. Plus tard, la *spina* fut recouverte par les armes de Serra. Nous avons vu que je le tiens de l'héritier du marquis J.-B. Serra.

C'est un petit in-folio, contenant 206 f. de très beau vélin. Les f. 15, 16, 24, 205, 206 sont blancs. Il doit en manquer un entre les f. 157 et 158 (fin des vêpres de la Passion), deux entre les f. 189 et 190 (fin de la messe du Saint-Sacrement, commencement de la messe de l'Assomption). Le texte, écrit en belle gothique de forme, d'une seule et même écriture, comprend (après le calendrier et l'extrait des quatre évangiles), les heures de la Vierge, les sept psaumes de la pénitence, les litanies des saints, les heures de la Croix, celles du Saint-Esprit, l'office des morts, les heures de la Passion, divers messes et offices pour les sept jours de la semaine, Noël, les dimanches de Carême, de la Passion, de Pâques, les jours de l'Ascension, de la Pentecôte, de la Trinité, de l'Assomption, les messes de la Vierge, de l'Exaltation de la Sainte-Croix, de la Saint-Michel, de la Toussaint, des Morts, de la Saint-André, de la Purification. Les rubriques sont en rouge ; elles ne sont pas terminées.

Sans compter une profusion de lettres ornées, décorées de fleurons, d'emblèmes, de figures, quelques-unes très poussées, notre volume contient 66 grandes enluminures occupant chacune une page entière ou presque entière, et 65 petites à quart de page. Sur ces nombres, 44 grandes et 27 petites sont contemporaines du duc de Berry. Les autres (22 grandes et 38 petites) appartiennent au temps où le manuscrit était dans la possession des princes de Savoie. Entre ces deux groupes de peintures, l'écart est de soixante-dix ans environ ; au point de vue de l'art, on ne saurait apprécier la distance qui les sépare. Les secondes sont agréables; on y trouve un grand éclat de coloris et

souvent un véritable bonheur de composition; vues à côté des autres, elles semblent banales et vulgaires. Aux premières, rien ne manque : style, harmonie, dessin, ordonnance, originalité, elles ont tous les caractères des œuvres de premier ordre, c'est la perfection du genre.

Le verso de chacun des feuillets 1 à 12 est occupé par une enluminure placée dans un simple filet d'or rectangulaire sans autre ornement, mesurant 0,170 sur 0,153, et surmontée de plusieurs demi-cercles en or, dont les graduations expriment les divisions du zodiaque, des mois lunaires et solaires ; ces cercles sont séparés entre eux par une bande d'azur où sont figurés les signes du zodiaque ; dans le segment compris entre le demi-cercle intérieur et le sommet de l'enluminure, on voit la représentation du char du soleil peinte en bleu sur bleu.

Au recto des feuillets 2 à 13, en face des grandes enluminures, on lit le calendrier de chaque mois, toujours précédé des lettres K L richement et diversement historiées. La légende indiquant le nombre des jours, etc., est presque toujours en français, quelquefois en latin; le nombre d'heures et de minutes de chaque jour est mentionné, ainsi que le nombre d'or, les nones, les ides, les calendes. Les noms des saints et des fêtes, en lettres bleues et rouges, sont tous en français; quelques-uns sont écrits en lettres d'or.

Le recto du f. 1 est blanc; au verso, Janvier.

Le duc de Berry, assis, suivant la tradition, « le dos au feu, le ventre à table » ; il est coiffé d'un bonnet de fourrure; sa robe est longue, «t bleue, fourrée et brodée d'or. Le dais qui abrite sa tête est d'étoffe rouge, chargé d'écussons semés de France à la bordure engrelée de gueules et parsemé d'ours et de cygnes blessés (souvenir d'une dame, dit-on, VRSINE). Armes, et emblèmes sont répétés dans la bordure des tapisseries qui décorent la salle et qui présentent-elles-mêmes des tableaux complets, sujets de guerre traités avec le plus grand soin, château fort, rencontres d'hommes d'armes à cheval ou à pied, boucliers et bannières armoriés, etc. Au premier plan, écuyers tranchants, valets du gobelet, lévriers. Tous les costumes sont pittoresques, et l'harmonie des couleurs charmante. Au bout de l'estrade où siège le .duc, un personnage, qu'à son manteau rouge et son costume ecclésiastique on prendrait pour un cardinal, s'assoit humblement et semble remercier le prince de l'honneur qui lui est fait. Cette figure, très étudiée et pleine d'expression, est certainement un portrait qui fait pendant à celui du duc. Est-ce à ce prêtre, pèlerin ou cardinal, que s'adresse le chambellan, qui, se promenant avec sa chaîne et son bâton d'office, jette ces mots écrits au-dessus de sa tête : « approche, approche »? Encore une figure qui peut bien être peinte

d'après nature. Au second plan, des seigneurs ou écuyers se chauffent au feu qui pétille dans une cheminée de pierre, et se protègent contre son ardeur en tournant la tête et en étendant les mains. Un écran circulaire en jonc abrite le dos du duc.

Remarquons qu'à mainte page de notre volume, les armes de Berry décrites ci-dessus, les emblèmes, les cygnes, les ours, auxquels s'ajoute parfois le monogramme V E (Dans le *Livre du euer d'amours espris*, qui a été publié sous le nom du roi René, le blason de Jean, duc de Berry, appendu à une voûte de l'hôpital du dieu d'amours, est ainsi décrit :

« ... Estoit là ataché ung autre escu d'azur à trois fleurs de lys d'or, bordé d'une bordeure de gueulles dentelée, lequel escu si estoit adestré d'un cygne blanc navré en la poictrine, et de l'autre cousté d'un hours brun, et très bien fait, et paint bien proprement, desoubz lequel estci» en ung rollet escript :

Jehan, duc de Berry suis, ce de vérité saige,
Qui en tenant prison, et pour mon père ostaige
Le roi Jehan, qui estoit es mains des Anglois pris,
Je fu si ardamment d'estre amoureux espris
D'une dame englaische, servante au dieu d'amours,
Que vaincu me senty par ses gracieux tours.
Pour elle prins ung mot, et mis soubz mon escu
Le cygne blanc navré. Autre mot puis n'y fu.

(Oeuvres complètes du roi René, éd. de Quatrebarges, t. III, p. 117.) Le mot pris par le duc de Berry est sans doute VBSINÉ, dont le monogramme VE donne la première et la dernière lettre. Et la présence de l'ours est expliquée par le mot lui-même), sont souvent répétés, combinés avec art et sous les formes les plus diverses. Les fleurs de lys sont tantôt en nombre et tantôt réduites à trois ; ce mélange fixe bien l'époque où le livre a été décoré ; c'est le moment de la transformation des armes de France, soit les dernières années du XIV^e siècle et les premières du XV^e.

Cette miniature initiale arrête les yeux de quiconque ouvre le livre ; elle se présente comme un type, comme la préface imagée du volume. Les douze tableaux du calendrier sont de la même dimension. Celui de novembre, la glandée, appartient à la seconde époque; celui de septembre, dont nous parlons plus loin, a dû être tracé dans les premiers temps et achevé plus tard. Les autres sont de la première manière ancienne. Sauf le second (février), qui reproduit un effet de neige et divers incidents de la vie rustique pendant l'hiver, ils sont consacrés à des vues dont nous identifions un certain nombre.

Voici d'abord les deux grandes demeures des Capétiens à Paris, le « Logis du Roi » et le Louvre. Le Louvre de Charles V! avec ses façades, ses flancs, la Grosse Tour de laquelle « mouvaient » tous les fiefs de France, les toits ouvragés, les pennons d'azur fleurdelysés, le mur d'enceinte à tourelles et à poternes, qui a subsisté si longtemps. Devant cette muraille, la Seine, puis le Pré-aux-Clercs, et des champs où se font les labours. C'est le mois d'octobre. Admirable de dessin et de couleur.

Plus anciennement habité que le Louvre, le « Logis du Roi », aujourd'hui Palais de Justice, nous montre sa façade intérieure, dont il ne reste plus trace ; au fond on reconnaît les deux tours dites de la Conciergerie, avec le bâtiment qui les touche, le beffroi, la Sainte Chapelle. Sur les bords du bras de rivière qui enveloppe « l'île du Palais », on fait les foins ; nous sommes au mois de juin. Ce tableau est aussi important, mais plus riant que la vue du Louvre. La perspective est-parfaitement observée.

On taille les vignes (mars) près de la vaste forteresse de Lusignan sur la Vienne. La fée Mélusine, sous la forme d'un dragon d'or, vient, à travers les airs, retrouver son mari Raymondin (voir le célèbre roman). Berceau des Plantagenet et des La Rochefoucauld.

La moisson (juillet) se fait devant le château de Poitiers, bâti en forme de triangle entre le Clain et la Boivre, avec ses trois tours et ses dépendances extérieures.

En septembre, on vendange sous les murs du château de Bicêtre. Nous retrouvons les hautes tours, l'avant-corps avec sa grande cheminée, etc. ; toute l'architecture est d'une suprême élégance. Composition de la première époque, moins heureusement terminée dans la seconde.

L'hallali sonne (décembre) dans la forêt de Vincennes ; veneurs et chiens se pressent autour du sanglier porté bas. Tout est vivant, animé. Au-dessus de là futaie de chênes, dont les feuilles mortes forment comme un toit, on distingue le donjon et les sept tours carrées. Cette miniature, une des plus belles du volume, a été, ainsi que plusieurs autres, exactement copiée (avec paysage différent) dans le célèbre manuscrit Grimani de Venise, dont le décorateur a certainement cherché des inspirations et des modèles dans les « très riches heures » que possédaient alors les princes de Savoie ou de Montferrat (Les miniatures des "très riches heures" ont encore été imitées par le peintre auquel est due l'enluminure du petit livre d'heures de la Bibliothèque royale de Bruxelles connu sous le titre de « Heures de Hennessy » et attribué à Simon Bening. Mais c'est probablement par des copies intermédiaires que les peintures du livre du duc de Berry sont arrivées à la connaissance de cet artiste. Voir *Les Heures de Notre-Dame dites de Hennessy*, par Joseph

Destrée (Bruxelles, 1896; in-4°).

Plus loin, dans le corps du volume, au milieu des tableaux dont le sujet est emprunté à l'Ancien et au Nouveau Testament, à l'histoire et aux légendes religieuses, nous trouvons encore deux vues, on pourrait presque dire deux dessins d'architecte, qui, comme les précédentes, se rattachent à l'histoire du duc de Berry, comte de Poitou :

La Présentation (f. 137). La Vierge enfant gravit les marches du temple, qui nous présente la façade de la cathédrale de Bourges; ce sont bien les lignes, l'élévation de l'édifice, avec la couleur du grès rouge de Strasbourg. Comme la vue de Bicêtre, ce tableau, commencé au temps du duc de Berry, paraît avoir été achevé plus tard.

La Tentation (f. 161 v°). Le sujet est relégué dans le fond, où l'on voit le Christ et Satan sur un rocher. Au premier plan, beau château d'un blanc éclatant, tout en dentelle de pierre, avec tours à étages ajourés, flèche élancée, riche toiture de fer, pennons aux armes de Berry. C'est Mehun-sur- Yèvre, où le duc avait son trésor.

Nous regrettons de n'avoir pu découvrir les hôtels du Grand et du Petit Nesle, où le prince est mort. Une étude plus complète permettra sans doute de reconnaître d'autres sites, d'autres édifices. Quelques-uns sont déjà signalés, mais sans que l'identité puisse être bien établie (Depuis la rédaction de cette notice, M. le comte de Beauchamp, qui se livre depuis deux ans à une étude approfondie du manuscrit, a trouvé un nouveau château, celui d'Etampes (tableau du mois d'août); l'identification est certaine). Voici, en tout cas, deux vues bien françaises sur lesquelles il ne peut y avoir de doute et qui sont d'un intérêt plus général que celles déjà citées :

F. 51 v°. Les Mages, guidés par l'étoile. L'artiste a placé la scène dans un paysage qui rappelle le chemin de Paris à Saint-Denis, près d'un des édicules élevés par Charles V pour les pèlerins. Dans le fond, la ville; Notre-Dame, la Sainte Chapelle émergent de la forêt des toits; sur les hauteurs, la tour de Montlhéry, l'abbaye de Montmartre.

F. 195. Dans le ciel, saint Michel combat le Dragon. Sur la grève s'étale le « Mont » ou la « Merveille », comme on dit en Normandie. Tout le détail de l'abbaye, des maisons, des murailles est reproduit avec le plus grand soin. Dans le fond, Tombelaine.

S'il était essentiel de signaler les reproductions de villes, d'édifices et de paysages pour bien marquer le caractère particulier du volume, on n'en saurait conclure que les autres tableaux ne méritent pas de fixer l'attention. Au point de vue de l'art, ce ne sont pas les moins intéressants. Ne pouvant les décrire tous, nous en citerons

quelques-uns :

La représentation du Paradis terrestre (f. 25 v°), où l'on peut suivre, dans un paysage exquis, les phases de la chute de l'homme, sans que cette variété d'incidents trouble l'unité d'une composition harmonieuse.

La résurrection de Lazare (f. 171). Il s'assoit, superbe, dans son tombeau à l'appel du Christ. Madeleine en extase contemple le Sauveur. La tombe est au milieu d'une église en ruines; le fond est sombre, la foule étonnée.

Le sermon sur la montagne (f. 157 v°). Fond bleu lapis, paysage archaïque. Très belle composition symétrique. En haut, Dieu le Père; le Saint-Esprit descend vers le Fils. Le Christ vêtu d'une tunique hyacinthe, avec de longues boucles de cheveux; expression sublime. La foule diversement émue, les docteurs indifférents, les pauvres enthousiastes. Un enfant présente les poissons, un homme tient les pains. Gracieuse bordure d'ancolies et de colimaçons.

Ego sum (f. 142 v°). C'est moi! Effet de nuit dans le jardin des Oliviers. A la voix du Christ, tous sont renversés ; lui seul reste debout ; son limbe d'or brille dans l'obscurité.

Un jour que Renan feuilletait notre volume, cette page lui inspira une véritable homélie qui charma les dames dont il était entouré.

Les « Ténèbres » à la mort du Christ (f. 153). Effet du même ordre et non moins saisissant. La tête défaillante du divin crucifié semble émerger de l'obscurité et se détache sur un limbe d'or. Au-dessus, le Père éternel dans sa gloire. Trois médaillons de grisaille dans une dentelle d'or et de couleur : les morts sortent de leurs tombeaux, le voile du temple se déchire, visions des sages.

F. 192 : *Exaltacio sanctissime crucis*. Le fond est bleu à stries d'or. La croix byzantine à deux branches, en or, chargée de pierreries, s'élève au milieu du tableau; un serpent roulé dans un plateau lui sert de base. Abrisée par un édifice de style roman et de couleur claire, elle est placée sur un autel que recouvre une nappe à croisettes rouges, bordée de bleu et d'or. Des pièces de monnaie sont jetées sur l'autel, que gardent deux sages, l'un vêtu comme un père du désert, l'autre comme un nécromancien, avec le haut bonnet pointu. Ce dernier tient un ostensor d'or qui doit contenir des reliques ou des morceaux de la vraie croix. A gauche, l'empereur Constantin et sa mère l'impératrice Héléne, à genoux, en riche costume de voyage, accompagnés d'un eunuque noir. A droite, trois moines nègres, vêtus de bure noire et gris-bleutée. Composition symétrique très savante, grande originalité dans les détails, exécution charmante, seconde main de la première époque.

Dans l'ordonnance et la composition de ce tableau, on respire un parfum oriental qui

nous a séduit et retenu quelque temps. A bien d'autres pages, on peut se convaincre que certains décorateurs de notre volume avaient des notions assez complètes sur les costumes, les usages, les types de l'Orient. Étaient-ils instruits par ouï-dire? Avaient-ils sous les yeux des notes, des croquis rapportés de Venise ou d'ailleurs? On reconnaît au moins deux mains dont l'œuvre est bien distincte. Si toutes ces peintures de la première époque ont un air de famille et semblent bien sortir du même atelier, elles présentent cependant des variantes plus ou moins marquées dans le coloris, même dans le style, variantes qui reparais- sent dans les ornements et qui se reproduisent exactement dans divers tableaux. Pol de Limbourg avait plusieurs frères qui travaillaient avec lui à nos « heures », l'inventaire le dit; mais ces frères étaient-ils seuls? Pol ne pouvait-il pas avoir d'autres associés, et parmi ceux-là des artistes nés de l'autre côté des Alpes? Il est notoire que le duc de Berry employait des miniaturistes italiens.

A qui attribuer le plan ou plutôt la vue cavalière de Rome qu'on voit au f. 141 v°? Prenez la photographie de la fresque exécutée en 1413, par Taddeo di Bartolo, sur les murs de la chapelle du palais de la Commune, à Sienne (La fresque de Taddeo a été décrite par M. H. Stevenson; sa brochure (Rome, 1881) est accompagnée d'une reproduction photographique. M. Müntz a publié notre « vue » cavalière, qui a fixé l'attention de notre regretté ami Minghetti et de l'Académie royale des Lincei à Rome); la comparaison ne permet aucun doute sur l'attribution. On reconnaît les mêmes édifices, les mêmes monuments, le cours du Tibre, les murs, les ponts. L'orientation est la même, l'analogie est complète. Toutefois, les variantes sont assez importantes pour prouver que l'enlumineur du manuscrit n'a pas copié servilement le peintre toscan, s'il ne l'a précédé. A quelques années près, ils sont contemporains, peut-être compatriotes.

Le tableau qui représente la Purification de la Vierge et la Présentation de Notre-Seigneur au temple (f. 54 v°) rappelle, d'une manière frappante, par l'ordonnance et par plusieurs détails d'exécution, la fresque peinte par Taddeo Gaddi sur les murs de la chapelle Baroncellià Santa-Croce, Florence. Orlanzi raconte que plusieurs des disciples de Taddeo s'étaient faits minia- turistes.

Placé au milieu des litanies des saints, le tableau qui représente le miracle de saint Grégoire couvre deux pages (71 v° et 72 r°). La peste, « la grande peste » (589-590), achève de désoler Rome; le pontife conduit la procession le long des murs; la mort frappe encore quelques-uns de ceux qui le suivent. L'ange exterminateur apparaît sur le môle

d'Adrien; il remet au fourreau son épée sanglante. On entend un chœur céleste qui entonne : « Regina" cceli, Isetare, quia quem meruisti portare resurrexit sicut dixit, alléluia ». Et de sa voix sonore, les bras levés au ciel, le pontife répond : « Ora pro nobis Deum, alléluia ». Outre le môle, qui, de ce jour, prend le nom de château Saint-Ange, on reconnaît les murs de Bélisaire, le Vatican, et, parmi les campaniles, les châteaux du moyen âge qui ont depuis long- temps disparu.

Enfin, lorsqu'on contemple les deux tableaux dont nous allons donner un léger crayon, il est impossible de ne pas songer aux plus belles œuvres qu'on admire dans les musées de Florence :

Couronnement de la Vierge (f. 60). Ici toutes les figures sont d'une délicatesse exquise. Le Christ, blond, superbe et doux, dans sa longue robe jaune et lilas, recouverte d'un épais manteau bleu à galons d'or, reçoit sa mère, qui arrive à genoux sur les nuages, portée par les anges. Un long manteau rouge couvre sa robe blanche. Elle est nu-tête. La couronne, le voile, portés par les chérubins, se confondent dans l'azur du ciel, où l'on distingue à peine d'autres chérubins, soutenant au-dessus du Fils des étages de couronnes. Dans les coins, des anges, des saints en extase. Cette composition suave, harmonieuse, attrayante, forme un contraste complet avec la chute des Anges (f. 64), composition savante, philosophique et sévère. Au sommet, l'imposante figure de la sainte Sagesse, la Toute-Puissance éternelle, qui prononce la sentence; au-dessous du trône, les puissances célestes en armes. Les chaires d'or du banc d'oeuvre des anges se vident sur un signe du Tout-Puissant. Lucifer, précipité, couronne en tête, beau comme le jour, prend feu en touchant la terre. Les grappes d'anges détrônés comme lui, enveloppés dans leurs longues robes bleues, se détachent sur les demi-teintes du ciel habilement graduées, et se déroulent en descendant vers la terre avec une sorte de symétrie. Nous ne connaissons rien d'analogue.

Que ce soit à une main italienne ou à des réminiscences d'Italie que nous soyons redevables de quelques-unes de ces belles peintures, il est impossible de ne pas reconnaître dans la décoration de nos « très riches heures » un ensemble essentiellement français, le chef-d'œuvre d'une grande école, d'un art dont nous pouvons suivre, ici même, le développement dans de brillants spécimens. Nous le voyons à son début, rude encore, déjà puissant, au temps de Bouvines, dans le Psautier d'Ingeburge de Danemarck. Ce qui précède est byzantin et carolingien. Alors, vers 1200, l'art du miniaturiste français paraît se confondre avec l'art du verrier. Il s'adoucit, s'épure un siècle plus tard dans les grisailles du Bréviaire de Jeanne d'Evreux; atteint son apogée avec Polde Limbourg et ses associés; se

transforme sans déchoir, moins idéal, noble encore, sous le pinceau de Foucquet dans les Heures d'Etienne Chevalier; reparaît élégant, harmonieux, prosaïque, souvent animé, dans la *Guerre Gallique* et les *Troades*, subissant l'influence des Clouet, des Corneille de Lyon, toujours français, même sous la signature de Godefroy le Batave ou de Nicolo dell'Abbate, et confondu dans l'École de Fontainebleau. Les derniers beaux manuscrits français sont l'œuvre de Jarry, froid, conventionnel, mais correct, majestueux comme le grand Roi son contemporain.

Ms. 0066

HORAE SECUNDUM USUM PARISIENSEM.

In-4° (0,20 sur 0,14), mar. rouge, fermoirs de vermeil (*Trautz-Bauzonnet*).

Vélin, commencement du XV^e siècle, 301 pp., toutes encadrées d'une élégante et délicate bordure, initiales en or et couleurs; douze miniatures très fines et très bien conservées ; école française.

Les heures de la Vierge selon l'usage de Paris, « hore béate Marie virginis secundum usum curie Parisiënsis », occupent la plus grande partie du volume, où l'on trouve encore : heures de la Croix et du Saint-Esprit, psaumes de la pénitence et litanies des saints, vêpres des morts, « les Quinze joyes Nostre Dame » en prose française.

A la fin, plusieurs prières en vers français :

1° Jhesu, quant vostre benoite chair et précieuse...

2° « Ci commence la remembrance du Crucefix » :

Quant je resgarde sa figure...

3° « Ci après s'ensuit la complainte du Crucefix » :

Ha, homme et femme, voy que je sueffre pour toy...

Manque un feuillet entre 143 et 144.

F. 149 : « Ci commencent les huit vers du psaultier enseignés à Monseigneur saint Bernard, abbé de Clairvaux ».

Sur un feuillet de garde, on lit la devise *Spes mea Deus*, accompagnée d'une signature qu'on ne peut plus lire. Dans l'intérieur du volume, au verso du f. 24, autre inscription grattée, du XV^e siècle; on peut déchiffrer : « Tout à la plus (?) de Belleville ».

Plusieurs des miniatures semblent avoir été inspirées par celles de nos Heures du duc de Berry ou d'un manuscrit analogue.

Provenance : Cigongne, 51.

Ms. 0067**HORAE.**

In-4° (0,220 sur 0,153), peau de truie, tr. dor. (*Thouveniri*).

Vélin, fin du XIV^e siècle ou commencement du XV^e, 172 f., 14 lignes à la page, initiales en or et couleurs, riche bordure à toutes les pages, 28 grandes et 9 petites miniatures, la plupart à fonds quadrillés.

Les offices de la Croix et du Saint-Esprit, les heures de la Vierge, les psaumes de la pénitence et les litanies des saints occupent les f. 19 à 88.

Les nombreux noms de saints français qu'on rencontre dans le calendrier permettent d'affirmer que notre manuscrit a été exécuté au centre de l'ancienne France, peut-être à Paris. Nul autre indice sur l'origine de ce beau volume. Dans la miniature qui précède l'office des morts (f 89), on voit bien un drap mortuaire d'azur à la grande croix de gueules et semé de croisettes d'or ; mais cette décoration a tout l'air d'une fantaisie de l'enlumineur. Après cet office, viennent les « Quinze joies Nostre Dame » et les « Sept requestes Nostre Seigneur » en français (f. 128 à 136) ; puis, après quelques oraisons en latin : « La Vie et la passion de la glorieuse vierge et martire de Nostre Seigneur Madame sainte Marguerite » (f. 148), en 593 vers français de huit pieds ;

« de saint Sébastien » ; puis une prière à saint Sébastien (f. 169) en 18 vers français. Le volume s'achève par la « Dévote oraison de saint Claude » (f. 170), en latin.

Provenance : Cigongne, 50.

Ms. 0068**HORAE SECUNDUM USUM ROMANUM.**

In-18 (0,094 sur 0,065), anc. reJ. en veJours rouge, coins et fermoirs d'argent.

Vélin d'une remarquable finesse, XV^e siècle, 300 f., 13 lignes à la page, 17 grandes miniatures et 18 petites, y compris le calendrier; nombreuses bordures dont plusieurs à fonds d'or.

« Salutatio béate Veronice; Hore de sancta Cruce, de sancto Spiritu; Missa béate Marie Virginis ; Officium béate Marie Virginis secundum usum Romane curie; Officium béate Marie Virginis quod dicitur per totum adven- tum »; psaumes de la pénitence et litanies des saints; oraisons diverses; vigiles des morts; « psalterium sancti Jheronimi presbiteri », etc.

Les noms des saints nommés dans le calendrier : Odulphe et Radbod, évêques d'Utrecht, Wiron, évêque de Ruremonde, Ludger, évêque de Munster, Witibold, évêque d'Eichstadt, Remacle, évêque de Tongres,-Wen- ceslas, duc de Bohême, les deux Saxons Erwald, Willibrord, apôtre des Frisons, Othmar, abbé de Saint-Gall, Winebaud, abbé d'Heidenheim,

l'Anglaise Walburge, etc., ou invoqués dans les oraisons : Bavon, Orner, Bertin, Livin, Amand, etc., témoignent de l'origine flamande du manuscrit.

Provenance : Techener, 1854.

Ms. 0069

HORAE.

Petit in-4° (0,180 sur 0,133), mar. rouge, fil., tr. dor., aux armes et chiffre de Philippe de Béthune, comte de Selles, dit le comte de Béthune, mort en 1649.

Vélin, commencement du XV^e siècle, français, 151 f. dont 3 blancs, 12 lignes à la page, initiales en or et couleurs; 21 miniatures, plusieurs à fonds quadrillés, bordures ornées. Joli et bien conservé.

Heures de la Vierge, de la Croix, du Saint-Esprit; antiennes et oraisons diverses; psaumes de la pénitence et litanies des saints; office des morts.

F. 134, calendrier en français, d'une écriture moins grosse, 16 lignes à la page. —F. 146, extrait des quatre évangiles et oraison à la Vierge; encore une autre écriture, 28 lignes à la page.

Ainsi, le calendrier et l'extrait des quatre évangiles, qui tiennent toujours la tête des livres d'heures, sont ici relégués à la fin du volume. Cette transposition doit être le fait du relieur du XVII^e siècle. L'extrait des évangiles paraît appartenir à un autre manuscrit; on se demande s'il n'en est pas de même du calendrier, dont la nomenclature ne s'accorde pas avec celle des antiennes et litanies. Les saints français y figurent en grand nombre; les fêtes de saint Louis, saint Martin, saint Denis, saint Gilles et saint Leu sont mentionnées en lettres rouges, comme les principales de l'année.

Il manque plusieurs feuillets à la fin de l'office de la Vierge (entre 75 et 76); il en manque davantage à l'office des morts: c'est la fin du volume qui a disparu et que d'autres fragments ont remplacée. M. Delisle (*Cabinet des Manuscrits*, I, 267) signale l'ignorance et la mauvaise foi du bibliothécaire du comte de Béthune; en aurions-nous ici un exemple?

C'est, avec le manuscrit suivant, notre *Rustican* et notre Recueil de portraits du XVI^e siècle, un des rares volumes de la collection de Béthune qui ne figurent pas sur les rayons de la Bibliothèque nationale. Ces quatre manuscrits étaient déjà sans doute sortis de la collection lorsqu'elle fut offerte à Louis XIV par Hippolyte de Béthune, fils de Philippe.

Provenance : Bachelin, mai 1866.

Ms. 0070

HORAE.

Petit in-4° (0,176 sur 0,128), mar. rouge, fil., tr. dor., aux armes et chiffre de Philippe de Béthune.

Vélin, XV^e siècle, 96 f., 14 lignes à la page, 6 grandes miniatures, initiales en or et couleurs, bordure à toutes les pages.

Psaumes de la pénitence et litanies des saints, offices de la Croix, du Saint-Esprit et des morts. « Les Quinze joyes Nostre Dame », et « les Sept requestes Nostre Seigneur » (en français). Le f. 82 devrait être placé après 83. Comme dans le manuscrit précédent, le calendrier (en français, 16 lignes à la page) est rejeté à la fin du volume; les heures de la Vierge ont disparu.

Selon une note qui a été inscrite sur la garde au XVII^e siècle, ce volume aurait appartenu à Charles VII; c'est là une de ces attributions fantaisistes dont le bibliothécaire de Philippe de Béthune était coutumier et qui ne méritent aucune confiance.

Ce manuscrit fut vendu 98 livres chez le duc de Saint-Aignan en 1776; il porte l'ex-libris de l'abbé de Rothelin, qui recouvre un autre ex-libris, celui de Foucault. La Bibliothèque nationale conserve un autre manuscrit de Béthune qui a appartenu à l'abbé de Rothelin.

Provenance : Bachelin, mai 1866.

Ms. 0071

HORAE. LES HEURES D'ETIENNE CHEVALIER, ENLUMINÉES PAR JEAN FOUQUET.

Quarante feuillets découpés à la fin du XVII^e siècle dans un livre d'heures somptueusement exécuté, vers 1455, pour Etienne Chevalier, trésorier de France. Le ciseau a suivi exactement le pourtour de l'enluminure; le verso de chaque feuillet, couvert d'écriture, est adhérent à une plaque de chêne; enfin ces quarante feuillets sont maintenant de véritables tableaux. Leur existence me fut signalée au printemps de 1891; je me rendis aussitôt à Francfort, et, après avoir convenu d'un prix respectable avec leur possesseur, M. Louis Brentano, j'eus la joie de les faire rentrer en France. Placés dans le *Santuario* du Musée Condé, ces quarante tableaux, chef-d'œuvre de Jean Fouquet, comptent parmi les plus précieux des objets d'art conservés à Chantilly (Mon excellent confrère et ami, M. A. Gruyer, leur a consacré un beau volume, dans lequel ils sont tous reproduits en héliogravure : *Chantilly. Les Quarante Fouquet*. Paris, Pion, 1897, in-4° de 188 pages, tiré à 150 exemplaires. On connaît quatre autres miniatures provenant du livre d'Heures

d'Etienne Chevalier; elles sont conservées, une à la Bibliothèque nationale, deux au Louvre, et la quatrième au Musée britannique à Londres).

Bien que le texte ait disparu, il est assez facile de se rendre compte, grâce aux miniatures, de la composition du manuscrit, qui comprenait, outre le calendrier habituel, l'extrait des quatre évangiles, les heures de la Vierge, de la Croix, du Saint-Esprit, les psaumes de la pénitence et les litanies des saints, l'office des morts, les suffrages des saints. C'est d'ailleurs le contenu ordinaire des livres d'heures du XV^e siècle. Voici la liste des miniatures, en suivant l'ordre probable du texte :

1 et 2. Etienne Chevalier, assisté de son patron saint Etienne, est agenouillé devant la Vierge et l'Enfant Jésus. Ce sujet occupait deux pages qui se faisaient face et qui formaient probablement comme le frontispice du livre.

3. Saint Jean dans l'île de Pathmos. Dans tous les livres d'heures, ce sujet est peint en tête de l'extrait des quatre évangiles.

HEURES DE LA VIERGE

4. Le Mariage de la Vierge.

5. L'Annonciation.

6. La Visitation.

7. La Naissance de saint Jean-Baptiste.

8. La Nativité, les bergers.

9. L'Adoration des mages. Les mages sont ici représentés par Charles V, dont le portrait est frappant de ressemblance. Nous donnons la reproduction de cette peinture à la fin du volume.

10. L'ange annonce à Marie que sa fin est proche.

11. La Mort de la Vierge.

12. Les Funérailles de la Vierge.

13. L'Assomption de la Vierge.

14. Le Couronnement de la Vierge.

15. L'Intronisation de la Vierge.

HEURES DE LA CROIX ET DU SAINT-ESPRIT

16. La Trahison de Judas.

17. Jésus devant Pilate.

18. Le Portement de croix.

19. Jésus en croix.

20. Jésus descendu de la croix.

21. Le corps du Christ sur les genoux de la Vierge.

22. La mise au tombeau.

23. L'Ascension.

24. La Pentecôte.

25. La Mission des apôtres.

PSAUMES DE LA PÉNITENCE

26. Job sur son fumier (près du château de Vincennes).

OFFICE DES MORTS

27. Les Funérailles.

SUFFRAGES DES SAINTS

28. Le Martyre de saint Pierre.

29. Saint Paul sur le chemin de Damas.

30. Le Martyre de saint André.

31. Saint Jean et la Cène.

32. Le Martyre de saint Jacques.

33. Le Martyre de saint Etienne.

34. Intronisation de saint Nicolas, évêque de Myre.

35. Saint Hilaire présidant un concile.

36. Saint Thomas d'Aquin enseignant dans un couvent de l'ordre de saint Dominique.

37. Marie-Madeleine répand des parfums sur les pieds du Sauveur.

38. Le Martyre de sainte Catherine d'Alexandrie.

39. Le Martyre de sainte Apolline (représentation d'un mystère au xv siècle : les tréteaux, la gueule d'enfer, le bouffon, etc.).

40. La Toussaint (voir la reproduction à la fin du volume).

Ms. 0072

HORÆ.

Petit in-4° (0,213 sur 0,136), velours grenat, au chiffre M. A. B.

Vélin, XV^e siècle, 71 f., tous chargés d'ornements, de petits sujets et de figures; 38 lignes à la page, belle écriture, nombreuses miniatures de toute la grandeur des pages; exécution et conservation parfaites.

Point d'armoiries ni de renseignements sur les premiers possesseurs, bien qu'il y ait certainement plusieurs portraits; seulement, au verso du f. 16, on lit :

Quy peult choisir ne doit prendre le pire.

Doncq vous suply ne laisser le meilleur.
Et de ma part a la meilleure tire
En pourchassant de vostre grâce l'heur.
FF.

Calendrier en latin, extrait des quatre évangiles, heures de la Vierge, psaumes de la pénitence et litanies des saints, offices du Saint-Esprit et des morts, antiennes et oraisons diverses.

Quoique le roi saint Louis ne figure pas dans le calendrier, où sont inscrits les noms de saint Oswald, roi de Northumberland, sainte Aldegonde, première abbesse de Maubeuge, etc., on peut admettre que le manuscrit a été certainement exécuté par un artiste français.

Ms. 0073

HORAE.

In-4° (0,20 sur 0,14), dos veau rouge.

Vélin, XV^e siècle, 95f., 13 lignes à la page, belle écriture, 3 miniatures assez médiocres.

Heures de la Vierge, de la Croix, des Trépassés ; psaumes de la pénitence et litanies des saints ; les « Quinze joyes Nostre Dame » et « les Sept requestes Nostre Seigneur » (en français) ; antiennes et oraisons diverses.

Contre l'usage, ce manuscrit ne contient pas de calendrier ; mais les noms des saints invoqués dans les litanies, Hilaire, Tugdual, Corentin, Yves, etc., indiquent le lieu d'origine du livre, exécuté dans l'ouest de la France et probablement en Bretagne.

Ce qui fait le mérite de ce volume, c'est le bon goût des ornements qui encadrent plusieurs pages et l'étonnante conservation des marges. Au verso du f. 33, on lit : « Nomen scriptoris Johannes plenus amoris ».

J'attache un prix particulier aux deux volumes dont on vient de lire la description, et je veux dire pourquoi mon cœur se refuse à les séparer. Tous deux m'ont été remis en Angleterre, l'un (1119) en 1852 par Jules Barbier, l'auteur dramatique bien connu et mon camarade de classe, l'autre (1355) en 1858 par M. Guillaume Guizot. C'était la carte de visite, brillante et délicate, qu'une charmante femme envoyait à l'exilé ; rien ne m'a plus touché. Le jour où j'ai revu Augustine Brohan en 1871, elle a dû prendre mon bras pour se diriger dans son jardin de Viroflay ; sa vue était déjà bien affaiblie. Je n'ai pas eu la satisfaction de lui faire voir mes livres ni mes tableaux ; lorsqu'elle vint à Chantilly, la cécité était complète ! J'ai tenu à placer ici le témoignage de mon affectueux souvenir (L'original de cette note, de la main du

Prince, est relié en tête du manuscrit précédent).

Ms. 0074

HORAE. HEURES DE MARGUERITE DE COETIVY.

Petit in-f° (0,265 sur 0,182), mar. Rouge, fers, aux armes de Bourbon-Condé, tr. dor. Vélin, seconde moitié du XV^e siècle, 114 f., 22 lignes à la page, grandes lettres peintes en miniature, initiales en or et couleurs, riche encadrement en miniature au verso et au recto de chaque feuillet, 18 miniatures de la grandeur des pages.

Ce volume, un des plus intéressants de la collection de Condé, nous présente une décoration riche et complète : style soutenu, coloris brillant, grande variété des ornements, belle ordonnance de composition, expression religieuse des figures ; la correction du dessin et le sentiment de la beauté manquent souvent.

Calendrier en latin, beaucoup de blancs, peu de saints. Nous y relevons les noms des évêques saint Hilaire de Poitiers (lettres d'or), saints Martin et Brice de Tours, saint Yves (lettres rouges), de saint François avec sa translation, de saint Louis, roi de France (lettres bleues), des saints abbés Maur et Benoît, etc. Pas d'autres saints français : nous sommes donc au centre ou dans l'ouest de la France. Suivent : l'extrait des quatre évangiles, les heures de la Vierge, les psaumes de la pénitence et les litanies des saints, le récit de la Passion et l'office des morts. Les parties de ce dernier office sont accompagnées d'une sorte de commentaire envers français; ces onze pièces de vers sont d'inégale longueur : la première, qui est la plus longue, se compose de 33 vers, la plus courte de 9; les autres de 14 ou 16. La première commence ainsi :

Venés y tous et vous humiliés,

Povres pécheurs, voz péchés paliez.

Sur un grand nombre de pages, on rencontre, tantôt le monogramme MF, tantôt un écu parti : au 1, d'argent à la fasce bandée d'or et de gueules, qui est Pons; au 2, coupé, en chef fascé d'or et de sable, qui est Coëtivy, en pointe d'azur à trois fleurs de lys d'or et un filet d'argent posé en bande, armes de Marguerite, bâtarde de Valois. Cet écu et ce monogramme, qui servent souvent de motifs aux ornements, prouvent que ce manuscrit a été exécuté pour Marguerite de Coëtivy, fille d'Olivier de Coëtivy et de Marguerite, bâtarde de Valois, mariée à François de Pons, comte de Montfort, et sœur cadette de Catherine de Coëtivy, que nos autres manuscrits nous ont déjà si bien fait connaître.

Détourné, vers 1830, par un bibliothécaire infidèle, mais qui répara sa faute dans son

testament, ce volume fut déposé par ses héritiers chez M. Valpinçon, mon notaire, au mois de novembre 1851. Un feuillet de *l'Indépendance Belge* que je lus à Naples fut pour moi le premier indice et du larcin et de la restitution. Quelques jours après, le livre était entre mes mains.

Ms. 0075

HORAE AD USUM CENOMANNENSEM. HEURES DE JEANNE DE LAVAL.

In-8° (0,194 sur 0,115), velours violet, coins et milieux en argent bruni, doublé de tabis.

Vélin, fin du XV^e siècle, 177 pages de 24 lignes, initiales en or et couleurs, 16 grandes enluminures et 20 petites.

Les 32 premières pages sont occupées par de longues et nombreuses oraisons à la Vierge, dont les « cinq belles oraisons que Monseigneur saint Jehan l'evangeliste feist en l'onneur de la Vierge Marie... » ; elles sont en latin, à l'exception d'une seule, écrite en vers français, ayant un caractère tout personnel et affectant la forme d'un rondeau :

Toy qui tout peuz par divine excellence

Et qui soubmectz tout a ta providence,

Veille sauver, s'il te plaist, la partie

A qui m'amour j'é du tout départie,

Et luy a moy toute sa bienveillance.

Toy qui tout, etc.

Veillez garder de nous cueurs l'aliance

Et maintenir entre eulx deux telle fiance

Que a james elle y soit sans partie.

Toy qui tout, etc.

Veillez sauver noz corps par ta plaisance,

Veillez garder l'onneur par ta puyssance,

Fay ta grâce sur ce estre impartie;

Puys a la fin nous prens de ta partie

Et nous octroie l'éternelle espérance.

Toy qui tout, etc.

Puis vient le calendrier (en latin), qu'une erreur de relieur a placé après les prières à la Vierge. La présence de nombreux saints de l'Ouest, et particulièrement du Maine, indique l'origine du manuscrit : Aldric, Turibe, Vietur, Julien, évoques du Mans, Clair, premier évêque de Nantes, Léonard, abbé au Maine, les saints bretons Yves, Armel, Martin, abbé

de Vertou, etc.

P. 58, heures de la Vierge; suivent les psaumes de la pénitence et les litanies des saints, l'office des morts, la Passion selon saint Jean et de nombreuses oraisons. Parmi les saints dont les antiennes et oraisons terminent le volume, signalons saint Julien, évêque du Mans. (Manque un feuillet entre les pages 167 et 168, un entre 169 et 170, un entre 172 et 173.)

Les deux derniers feuillets (pp. 175 à 178) témoignent de la mutilation qu'a subie le volume. L'un appartient à l'extrait des quatre évangiles, habituellement placé au commencement des livres d'heures ; les trois feuillets qui contenaient le reste de cet extrait ont disparu, et celui-ci, qu'on ne savait plus où placer, a été ajouté à la fin, ainsi que le feuillet suivant (pp. 177-178), qui ne se rattache à aucun des feuillets du manuscrit.

Les miniatures et les inscriptions. Sans parler des sujets, qui, avec des variantes, sont habituellement traités dans les livres d'heures, nous décrivons seulement les groupes d'emblèmes et les portraits :

P. 13, la Vierge et l'Enfant Jésus avec deux anges; aux chapiteaux des deux colonnes se voient les coquilles d'or sur champ de gueules, brisure distinctive de la branche des Montmorency-Laval.

P. 22, une femme en costume de veuve, du temps d'Anne de Bretagne, à genoux sur un coussin de velours rouge, devant un prie-Dieu; au fond, un paysage. Encadrement dans le genre du précédent; on y retrouve les croix, les alérions et les coquilles comme emblèmes. Au bas, d'une écriture plus récente : « Cette dame est Jeanne de Laval, femme de Joachim Sanglier, seigneur de Bois-Rogues ».

P. 32, miniature : un ange, un genou en terre, présente un écu en losange, parti d'or au sanglier de sable et de Montmorency-Laval. Encadrement dans le genre des précédents. Dans la partie inférieure de cet encadrement, une légende : « Angélus Domini descendit de cœlo. Alléluia. Oraison ».

En marge, et d'une écriture plus récente, cette note : « Armes de Joachim Sanglier, seigneur de Bois-Rogues, et de Jeanne de Laval, sa femme ».

Jeanne de Laval, fille de Jean de Laval, seigneur de Brée, épousa : 1° le 30 avril 1481, Pierre de Hérisson, seigneur du Plessis-Huret; 2° le 26 avril 1485, Joachim Sanglier, seigneur de Bois-Rogues.

Sur les marges et au bas des pages du calendrier, il est fait mention de l'enfant issue du premier mariage, Jeanne Hérisson, née au Plessis-Huret le 9 mai 1483, environ quatre heures après-midi ; puis des trois fils de Joachim Sanglier et de Jeanne de Laval, nés tous trois à Bois-Rogues : Gilles, le 12 août 1488, à neuf heures du soir; François, le 28 octobre

1491, à sept heures du matin, et Pierre, le 8 janvier 1492 (1493 n. s.), près minuit.

Le fils aîné, Gilles Sanglier, fit plus tard inscrire la naissance de ses enfants Philippe et Jeanne (1538, 1539) : « Le sixiesme jour d'aoust mil cinq cenz trante huyt, jour de marcli, à dix heures du matin, fut né Phelipes Sanglier; le douziesme jour d'aoust mil cinq cenz trante neuf, jour de mardi, à sept heures du matin, fut née Jehanne Sanglier ». On s'étonne qu'il ait omis la naissance de son autre fille, Renée, à moins que Jeanne ne soit elle-même devenue Renée. Celle-ci épousa en 1559 Claude de Châtillon, s^f d'Argenton ; elle hérita du manuscrit, et à son tour y fit enregistrer la naissance de ses sept enfants, de 1564 à 1576.

Voici la série de ces dernières inscriptions :

« Le jeudi 3^e aoust 1564 fut née Claude de Chastilion à 7 heures du matin, à Paris; parrain, Mons' Legrand; marraine, Madamoyselle d'Argenton et Madame de Couldray.

Le lundy 29 apvril 1566 fut née Loyse de Chastilion à 6 heures du matin à Argenton; parrain, Mons' de La Traniblays-Grézille; maraynes, Mesdamoyselles de Brée et de Thiers.

Et le 8 dudit moys, jour de sabmedy, à 7 heures du soyr, fut né Charles de Chastilion audit Argenton, tous deux enfans de Messire Claude de Chastilion et dame Renée Sanglier, seigneur et dame d'Argenton, 1570. Et furent parains Messieurs de Crue et de Grenoillon, marayne Madame de La Roche-aux-Enfers.

Le vendredy 2 janvyer 1568 fut né Gillebert de Chastilion à 8 heures du soyr, à Paris, et furent perreins Messieurs de Sistron et marquis de Boisy, Madame de Villeparisy meraine.

Le 24 de may, jour de jeudy et Ascension 1571, à ... heures du soyr, fut née Philliberte de Chastilion, fille de Messire Claude de Chastilion et dame Renée Sanglier, seigneur et dame d'Argenton, à Argenton; parain, Mons' de Tard et de Souvigny; maraynes, Mesdamoyselles de Cerneau et de La Boullaye de Tourmantine.

Le mardy 30 aoust 1574 fut né Gilles de Chastilion, à 7 heures du soyr, à Argenton; parains, Messieurs de Lafenestre et de Grenoillon; marayne, Madame de Villasson.

Le X^e jour de mars 1576 fut née Marie de Chastilion à sept heures du soir à Argenton, et furent perrein et meraines Mons' l'abé de Noirmoutier, Madame du Chastelier-Monbaust et Mademoiselle de La Coindrie ».

Ms. 0076

HORAE. HEURES DE LA DUCHESSE DE BOURGOGNE (ADÉLAÏDE DE SAVOIE).

Petit in-4° (0,219 sur 0,150), mar. bleu, fil., comp. A petits fers, doublé de mar. rouge, bordure à petits fers; riche et belle reliure aux armes de la duchesse de Bourgogne.

Vélin, XV^e siècle, 126 f., 14 lignes à la page, exécuté dans le nord de la France avec beaucoup de soin et parfaitement conservé; très belle écriture.

Les 12 feuillets du calendrier sont ornés, au recto et au verso, de miniatures en forme d'encadrement faisant revivre les travaux et les amusements particuliers aux différentes époques de l'année; costumes et détails de mœurs. On y voit, entre autres, des joueurs de *choule*; or ce jeu était jadis fort répandu dans toute la Picardie. Ce sont aussi les saints de cette province, de l'Artois et de la Flandre dont on rencontre le plus souvent les noms dans le calendrier.

Extrait des évangiles, oraisons, heures de la Vierge, psaumes de la pénitence, litanies des saints, etc. Parmi ces offices et prières, treize grandes miniatures attirent l'attention par l'éclat et l'harmonie du coloris ; arabesques mêlées d'oiseaux, de grotesques, etc. ; celle dont nous donnons plus loin la reproduction est digne du pinceau de Fouquet (Nous reproduisons aussi une des curieuses pages du calendrier). Aucun indice ne peut faire soupçonner l'auteur de cette décoration; l'abbé Rive lui a consacré une description sommaire qui est reliée en tête du livre.

Provenance : Upham (Londres), juillet 1858.

Ms. 0077

HORAE SECUNDUM USUM ROMANUM.

Petit in-4° (0,180 sur 0,125), mar. rouge à comp. dorés.

Vélin, XV^e siècle, 188 f. dont 2 blancs, 18 lignes à la page, initiales ornées, 15 grandes miniatures et 41 sujets enluminés avec bordures.

Calendrier en latin. « Salutatio ad sanctam Veronicam. Officium sancte Crucis. Officium sancti Spiritus. Missa béate Marie Virginis. Hore béate Marie Virginis secundum usum Romanum ». Office de la Vierge pendant l'Avent. Litanies des saints. Vigiles des morts. Diverses oraisons, mémoires. Symbole de saint Athanase. « Passio secundum Mathœum, Lucam, Joannem ».

Beau livre, calligraphie parfaite, style des enlumineurs flamands, très bonne conservation. Les pages les plus remarquables sont les feuillets 29 v° et 30 r°, où l'on voit représentées beaucoup d'enseignes de pèlerinages dans la bordure d'une image de Notre-Dame assise

entre deux anges musiciens, et dans celle du texte de la messe de Notre-Dame. Une Suzanne ajoutée à la fin et qui a été découpée dans un autre manuscrit est d'une exécution supérieure.

Un des possesseurs du volume a écrit à la garde : « Gumbold Gutinger, 1470 ». D'autre part, on lit : « V. F. Stephanus de Enconha, consultor Sancti Officii, 1573. —De elemosinis datis P. Josepho Martinez ». Voilà un certain parfum d'Espagne !

Provenance : acheté à Vienne par ma sœur Clémentine. Appartenait, dit-on, à la duchesse de Berry.

Ms. 0078

HORAE.

In-8° (0,190 sur 0,120), velours violet, coins et fermoirs en vermeil, portrait de Jules II et armes de La Rovere, niellés, en écussons au milieu des plats (Ce portrait et ces armes paraissent être des pièces empruntées à un autre manuscrit); doublé de soie rouge tissée d'or.

Vélin, français, XV^e siècle, 194 f. chiffrés et un blanc non chiffré à la fin, 20 lignes à la page, 18 grandes miniatures, initiales en or et couleurs.

Calendrier en français (nombreux saints français ; deux fêtes de saint Faron, évêque de Meaux). Extrait des quatre évangiles. La Passion selon saint Jean. Oraisons à la Vierge (manque, entre 35 et 36, un feuillet contenant la fin d'une oraison et le début du *Stabat Mater*). Heures de la Vierge (rubriques rouges en français). Psaumes de la pénitence et litanies des saints. Office des morts. Onze oraisons diverses, au Père, au Fils, au Saint-Esprit, « quand on lève corpus Domini », etc. « Les sept oraisons saint Grégoire ». Antiennes et oraisons des saints Michel, Jean-Baptiste, Pierre et Paul, Jacques, Anne, Marie-Madeleine, Catherine, Barbe. Prières pour les défunts (le tout en latin).

Au verso du dernier feuillet, on lit l'inscription suivante : « Romae, die vu octobris cio îo xcn, accepi dono 111. domini Francisci Carrafa, de comitibus S. Severinae, gubernatoris Calabrie, missum cum ejus literis datis Consentie die xx septembris eodem anno ». Les comtes de San-Severino étaient la branche aînée de la famille Caraffa et s'éteignirent au XVII^e siècle en la personne de Vespasien Caraffa. La terre de San-Severino avait été érigée en comté en faveur d'André Caraffa par Charles-Quint, qui lui donna aussi la vice-royauté de Naples.

Provenance : trouvé dans la bibliothèque de la princesse de Salerne.

Ms. 0079

HORAE AD USUM LEMOVICENSEM. HEURES DE MORIN D'ARFEUILLE.

Petit in-8° (0,190 sur 0,135), mar. bleu, fil., dos orné, tr. dor., doublé de tabis rouge (*anc. rel.*).
Vélin, XV^e siècle, 146 f., 22 lignes à la page, 21 grandes et 28 petites miniatures, initiales en or et couleurs.

Calendrier en latin. Extrait des quatre évangiles. Passion selon saint Jean. *Stabat Mater*. Heures de la Vierge. « Matutine béate Marie in adventu Domini usque ad Nativitatem... usque ad Purificationem ». Psaumes de la pénitence et litanies des saints. « Les sept vers saint Bernard ». Prière à saint Sébastien. Heures de la Croix et du Saint-Esprit. Vigiles des morts, suivies d'une oraison spéciale à saint Martial, évêque de Limoges. « Suffragia » (prières à Dieu, à la Vierge, à divers saints). Autres prières en latin et en français.

La place assignée dans le calendrier aux saints Martial, Loup, Cessadre, évêques de Limoges, Alpinien, disciple de saint Martial, Pardoux, abbé de Guéret, saint Yrieix, ne laisse pas de doute sur la patrie du volume ; c'est un manuscrit limousin. Les miniatures sont du meilleur style de l'époque, et le vélin est remarquablement beau.

En 1754, ce livre appartenait à Jardel, qui, non content de lui accorder une reliure neuve, a voulu trouver dans une figure d'ecclésiastique à genoux l'image du cardinal Jean de Dormans, évêque de Beauvais et chancelier de France, qui aurait fait exécuter ces heures à son usage. Mais d'abord, la robe rouge portée par ce personnage peut bien ne pas être la pourpre romaine; puis les armes (d'azur à une fleur de lys d'or accompagnée de trois étoiles de même) ne sont pas celles des Dormans. Enfin ce prélat mourut en 1377, et notre manuscrit est postérieur d'au moins cinquante ans à cette date. L'écu appartient à une vieille famille de la Haute-Marche, la maison de Morin d'Arfeuille, aujourd'hui encore représentée par le comte Georges Morin d'Arfeuille. Cette illustre maison comptait au XIV^e siècle trois cardinaux, deux évêques, deux chevaliers de Rhodes, deux chevaliers de Malte, etc. C'est au siècle suivant que fut exécuté le manuscrit, et la présence de saint Jacques auprès du personnage représenté nous donne le nom de ce dernier : Jacques Morin d'Arfeuille.

Provenance : Cigongne, 52.

Ms. 0080

HORAE.

In-16 (0,107 sur 0,080), chagrin noir, tr. dor.

Vélin, exécuté dans le nord de la France au XV^e siècle, 181 f. (les deux premiers blancs), 15 lignes à la page, 12 grandes et 3 petites miniatures.

Calendrier en français (nombreux saints du nord de la France, Picardie, Flandre et Artois). Extrait des quatre évangiles. Heures de la Vierge (f. 34, à la fin des matines : « non dicitur *Te Deum* secundum usum Romanum »). Heures de la Croix et du Saint-Esprit. Psaumes de la pénitence et litanies des saints. Vêpres des morts (manque un feuillet entre 173 et 174). Oraison à la Vierge (en latin). « Quant on est à la messe, dévoute oraison de Nostre Dame »[^]fli français). Prière à saint Etienne.

Provenance : Cigongne, 61.

Ms. 0081

HORAE. HEURES DE NICOLAS LE CAMUS.

In-8° (0,187 sur 0,122), anc. rel. en veau fauve à comp. avec le nom de Nicolas Le camus sur les plats (XVI^e siècle),

Vélin, XV^e siècle, 136 f., 22 lignes à la page, 59 petites et 5 grandes miniatures, bordures d'arabesques, fleurs et animaux à chaque page.

Calendrier en français (saint Faron, évêque de Meaux, nommé trois fois). Extrait des quatre évangiles. Passion selon saint Jean. Oraisons à la Vierge. Heures de la Vierge. Psaumes de la pénitence et litanies des saints (à noter Radegonde, Opportune, Geneviève). Heures de la Croix et du Saint-Esprit. Office des morts.

« Antiphone multe cum orationibus plurimorum sanctorum » (parmi lesquels saint Denis et sainte Geneviève).

« De lamentationibus sancti Anselmi, Cantuariensis archiepiscopi. Oratio sancti Effrem, heremite. Oratio sancti Thome de Aquino, dum laborabat in extremis ».

Ce joli volume appartenait à Nicolas Le Camus en 1576; c'est l'époque de la reliure. Deux feuillets portent les armes du premier possesseur : d'or à la croix échiquetée d'argent et d'azur, cantonnée de quatre lions de sable armés de gueules.

Outre la signature de Nicolas Le Camus, 1576, on lit au feuillet de garde l'inscription suivante : « A Madeleine Le Camus, maintenant épouse de messire Henry Duport, procureur au Châtelet » ; puis celle-ci, d'une écriture postérieure : « Ce livre appartient à Antoine-Philbert Chibert, mon petit-nepveu et filleul, à quy je le donne et le prie de le garder en mémoire de moy. Anne de Saint-Leu ».

Provenance : Cigongne, 54.

Ms. 0082

HORAE. HEURES DE SÉGUIER.

Petit in-4° (0,190 sur 0,125), mar. vert, fil. et fers or, tr. dor. (*anc. Rel.*)

Vélin, XV^e siècle, 139 f., 12 grandes et 22 petites miniatures; à chaque page, bordure et ornements avec fleurs et animaux.

Même décoration, même style, même écriture que dans le manuscrit précédent; les deux volumes sont certainement sortis du même atelier. Légères variantes dans le calendrier. Le contenu des deux manuscrits est le même jusqu'à la fin de l'office des morts; mais ici les matines de la Croix et du Saint-Esprit suivent les matines de la Vierge, tandis que dans le manuscrit précédent les offices de la Croix et du Saint-Esprit viennent après tout l'office de la Vierge. Variantes dans les litanies des saints, où l'on trouve les saints Gilles, Magloire, Dodoald, Louis, Maur et Clotilde. L'office des morts est suivi des antiennes et oraisons de la Trinité, des saints Michel, Jean-Baptiste, Jean l'Evangéliste, Laurent, Christophe, Sébastien, Roch, Nicolas, Claude, Barbe, Apolline, Geneviève, Catherine, Marguerite. Le volume se termine par le *Stabal Mater* et trois prières à la Vierge.

F. 25, « oratio de beata Maria ». Le personnage en prière, vêtu de noir, est certainement celui pour qui le manuscrit a été exécuté.

Trois écussons : le premier, d'azur à 8 besants d'or (3, 3, 2), au chef de même ; le second, d'azur au chevron d'or accolé en chef de deux étoiles de même, et en pointe d'un mouton arrêté d'argent, qui est Séguier; le troisième, parti de Séguier, et d'azur à trois cygnes d'argent, qui est Signet.

Le premier est à trouver; s'il y avait un besant de moins, l'écu serait celui d'un membre de la famille de Melun, qui portait d'azur à sept besants d'or (3, 3, 1), au chef de même.

Le second écu est celui de Nicolas Séguier; son nom se trouve en interligne dans une prière à la Vierge, à la suite des mots « famulo tuo ». Le volume a donc appartenu à Nicolas Séguier, seigneur de L'Estang-la-Ville, qui épousa en 1497 Catherine Le Blanc, fille de Louis Le Blanc, greffier des Comptes à Paris, ou à son fils, aussi Nicolas, seigneur de Saint-Cyr.

Le troisième écu ne peut s'appliquer qu'à Jérôme Séguier, gouverneur de Marie (première partie du XVII^e siècle), arrière-petit-fils de Nicolas. Il avait épousé Renée de Signet, et les armes de Signet sont : d'azur à trois cygnes d'argent.

Provenance : Cigongne, 53.

Ms. 0083

HORAE SECUNDUM USUM ROMANUM. HEURES DE MOROSINI.

In-32 (0.072 sur 0,065), reliure en vermeil.

Vélin, XV^e siècle, 142 f., gothique italienne, 31 miniatures, initiales en or et couleurs; sur un feuillet initial, ajouté après coup, les armes de Morosini; les f. 17, 18, 98, 124, 126, 133 et 141 sont, blancs.

Un mot d'abord sur la riche reliure de ce volume. Le dos est composé de tiges et de charnières très bien ajustées, qui forment comme un dos brisé ; les plats sont couverts d'ornements ciselés sur un fond d'émail bleu, dans lesquels sont enchâssés des camées de pierre dure, savoir huit têtes d'anges et deux figures en pied, sainte Catherine et sainte Agathe; les doublures sont formées de deux plaques en émail colorié, représentant le portement de Croix et la trahison de Judas, chaque plaque fixée dans un cadre d'argent doré où sont enchâssés six petits émaux représentant des têtes de saints. Fermoirs.

F. 2, calendrier en latin, accompagné de 12 miniatures disposées en bordures : à noter saint François, son octave, sa translation, ses stigmates, sainte Claire et sa translation, et la présence des grands saints français, Denis, Rémi, Martin, Bernard, Louis roi, etc.

20, « officium béate Marie Virginis secundum consuetudinem Romane curie ».

100, psaumes de la pénitence et litanies des saints.

120, office de la Croix.

134, office du Saint-Esprit.

139, les sept oraisons de saint Grégoire (d'une autre écriture) .

Voici la liste des miniatures (en dehors de celles qui accompagnent le calendrier) :

F. 19, la Nativité.

20, l'Annonciation, grande initiale, encadrement paginai, ornements et figures sur fond vert.

32, Adoration des Mages; bordure de fleurs et fruits.

45, Fuite en Egypte.

50, la Vierge et l'Enfant, plusieurs hommes en prière.

55, Massacre des Innocents.

60, Présentation au Temple.

65, Jésus au milieu des docteurs.

74, Baptême de Notre-Seigneur.

99, David tue Goliath: grande miniature, avec bataille dans le fond.

100, Notre-Seigneur entrant à Jérusalem, initiale; encadrement de la page, ornements, fleurs

et perles.

112, Notre-Seigneur au jardin des Oliviers, initiale.

125, la Flagellation, grande miniature.

127, Notre-Seigneur sur la croix, grande miniature.

128, la Descente de croix, initiale; bordure de fleurs.

132, l'Ascension, grande miniature.

134, la Pentecôte, initiale; bordure de fleurs.

138, la Mise au tombeau, grande miniature.

L'abbé Rive, dans une note datée du 17 février 1785 (qui occupe le dernier feuillet de ce bijou exquis), attribue les miniatures qui le décorent à un maître flamand; c'est une erreur évidente. Tout est italien dans ce volume, archi-italien ; le scribe, le peintre, le relieur, ou plutôt l'habile orfèvre qui a fait la reliure, étaient nés sur la terre classique des arts, et le tout a probablement été exécuté à Venise. Les miniatures sont d'une couleur admirable et d'un beau style qui rappelle Mantegna.

Provenance : Cigongne, 39.

Ms. 0084

HORAE SECUNDUM USUM ROMANUM.

In-24 (0,090 sur 0,060), velours vert, tr. dor. et gaufrée.

Vélin, italien, fin du XV^e siècle, 238 f., 12 lignes à la page, 14 miniatures dont plusieurs à fonds rouges, initiales et bordures en or et couleurs. Armoiries au f. 14 : d'or à 2 bandes d'azur surmontées d'une flamme de gueules.

Composition du volume : « Calendarium, officium beatissime Virginis Marie secundum consuetudinem Romane curie, officium mortuorum, septem psalmi penitentiales, litanie sanctorum, psalmi graduales, officium sancte Crucis ».

Provenance : Cigongne, 40.

Ms. 0085

HORAE SECUNDUM USUM ROMANUM.

Petit in-4° (0,183 sur 0,130), velours violet, tr. dor. et peinte; étui de mar. violet.

Vélin, seconde moitié du XV^e siècle, 163 f., 20 lignes à la page, 13 grandes miniatures en camaïeu gris, initiales et ornements du même ton et de la même facture; décoration très originale, exécution irréprochable.

Calendrier en latin ; extrait des quatre évangiles; « hore pro qualibet die in septimana » ; «

letania beat. Marie Virginis » ; psaumes de la pénitence et litanies des saints; « protestacio utilis et devota ad Deum »; « psalmus beati Anastasii » (symbole de saint Athanase) ; oraisons à Dieu, aux anges et à divers saints (parmi lesquels Géri, évêque de Cambrai); « officium béate Marie Virginis secundum usum Romanum » ; oraisons à la Vierge (parmi lesquelles les « Sept joies », les « Quinze joies », le *Stabat*); prières à diverses saintes, dont sainte Catherine de Sienne (canonisée en 1461) et sainte Wautrude, comtesse de Hainaut.

Le manuscrit n'est pas français, puisque le saint roi Louis fait défaut dans le calendrier. L'origine flamande est nettement indiquée par la présence des saints Géri et Aubert, évêques de Cambrai, Ursmer, abbé de Lobbes en Hainaut, Rumold, évêque de Malines, Wautrude, comtesse de Hainaut et patronne de Mons. Des oraisons spéciales sont d'ailleurs consacrées à Géri et à Wautrude dans le corps du volume. D'autre part, le manuscrit est postérieur à 1461, date de la canonisation de sainte Catherine de Sienne.

Sur les marges et sur les tranches, on retrouve plusieurs fois, mêlés aux ornements, des poulies, la lettre G et un écu d'azur au chevron d'or, accompagné de trois sautoirs d'argent (2, 1), le chevron chargé d'une étoile de sable en chef. Ce sont les armes et emblèmes de celui pour qui le manuscrit a été exécuté.

Sur le feuillet de garde, la signature et les devises de deux possesseurs plus récents : « 1571. Je m'en contente. J. de Gros. Raison le veult. J. de Bernemicourt ».

Provenance : Boone (Londres), octobre 1884.

Ms. 0086

HORAE SECUNDUM USUM ROMANUM. HEURES DE LA TOUR ET TAXIS.

In-4° (0,228 sur 0,160), mar. violet, fil. or, gardes et contregardes en tabis violet, fermoirs au chiffre de la duchesse de Bedford, pour laquelle le volume a été relié par *Walther*.

Vélin, XVI^e siècle, 206 f., lettres ornées, 1S grandes miniatures et 42 petites; 64 pages sont décorées d'un riche encadrement en or et couleurs représentant des fleurs et des animaux; genre flamand, style du *Grimani*. 2 feuillets transposés à la reliure : 18 à placer après 20, et 21 après 22.

Calendrier en latin ; « oratio ad faciem Christi » ; office de la Croix, heures du Saint-Esprit; messe de la Vierge; les sept oraisons de saint Grégoire; oraisons à la Vierge, à saint André, à saint Quentin; heures de la Vierge « secundum usum Romane ecclesie » ; office de la Vierge pendant l'Avent ; psaumes de la pénitence et litanies des saints ; vigiles des morts ; antiennes et oraisons de divers saints; prières « quand le prestre se retourne, à l'élévation du corps Nostre Seigneur, quant on liève le calice ».

A noter au calendrier : Odulphe, confesseur (Utrecht), Arnoul, évêque de Metz, Wolfgang, évêque de Ratisbonne, Gall, Willibrord, apôtre des Frisons, Gombert, Quentin, Rémi et Bavon. Le saint roi Louis n'y figure pas.

On trouve, au f. 14 v°, les armoiries de François de La Tour et Taxis, avec cette légende : « Franciscus de Taxis, magister postarum serenissimi prin. Ka. archiducis Aus. » ; et, au f. 15 r°, celles de l'empereur Maximilien, avec cette légende : « Maximilianus Imperator Romanorum semper Augustus ».

C'est en 1516 que Maximilien I^{er} nomma François de La Tour et Taxis maître-général des postes ; le père de François, Roger, avait organisé les premières postes dans le Tyrol. Issue des délia Torre de Lombardie, cette famille eut pour chef Lamoral, qui vivait à Bergame au XIV^e siècle ; Roger est son arrière-petit-fils.

A la fin du volume, on lit cette signature : « F^r Johannes Vidal, 23 maii 1585 ».

Ms. 0087

HORAE SECUNDUM USUM ROMANUM. HEURES DE BEAUNE-SEMBLANÇAY ET DE MONTMORENCY-FOSSEUX.

Grand in-12 (0,155 sur 0,100), reliure en velours grenat.

Vélin, XVI^e siècle, 123 f. écrits et 5 blancs, 20 lignes à la page, caractères romains, 15 grandes miniatures, 20 petites et 32 bordures.

Calendrier en latin; extrait des quatre évangiles ; prières à la Vierge ; la Passion selon saint Jean ; heures de la Vierge « secundum usum Romanum », de la Croix et du Saint-Esprit; psaumes de la pénitence et litanies des saints; office des morts; antiennes et oraisons de divers saints et saintes. A noter dans le calendrier : le saint roi Louis, Herménegilde, roi des Wisigoths, Gontran et Sjismond, rois de Bourgogne, Godard, évêque d'Hildesheim, Ulric, évêque d'Augsbourg, Hubert, évêque de Liège, Gobert, confesseur (en Belgique); Léger, évêque d'Autun, Martin, évêque de Tours, Rémi, Bavon, etc., etc.

Beau manuscrit; les miniatures, bien composées, ont un véritable éclat de coloris. On remarque, dans les bordures, des emplacements réservés aux armoiries et qui n'ont jamais été remplis ; mais les notes qui couvrent les dernières pages nous apprennent qu'en 1525 le volume appartenait à Guillaume de Beaune, fils de l'illustre et malheureux trésorier de France, Semblançay (Guillaume de Beaune, seigneur de Semblançay, condamné au bannissement par le jugement qui fit perdre la vie à son père en 1527, et réhabilité en 1529, épousa Bonne Cottereau. Leur second fils, Jean de Beaune, seigneur de La Tour d'Argy, épousa Anne de Museau et en eut une fille, Marie de Beaune, dont il est ici

question, née le 6 décembre 1557). En 1577, Marie de Beaune, petite-fille de Guillaume, épousait Anne de Montmorency, baron de Fosseux et de Courtalain, comte de Châteauvillain (Pierre de Montmorency, comte de Châteauvillain, baron de Fosseux, épousa Jacqueline d'Avaugour, dame de Courtalain, et en eut Anne de Montmorency, dont il est ici question. D'Anne de Montmorency et de Marie de Beaune naquirent : Pierre de Montmorency, né le 23 février 1584; François, 30 juin 1585; Jacqueline, d3 novembre 1586). Ce mariage et les naissances qui le suivirent, jusqu'en 1586, sont mentionnés sur les feuillets blancs du commencement et de la fin ; la mort du comte de Châteauvillain à son retour du siège de Rouen, en 1592, est le dernier événement mentionné dans une note. Anne de Montmorency, dont il est ici question, était le frère de Françoise de Montmorency, dite *la belle Fosseuse*, fille d'honneur de la reine Marguerite de Navarre, célèbre objet de la rivalité du roi de Navarre (depuis Henri IV) avec le duc d'Alençon. La branche de Montmorency-Fosseux s'est éteinte en la personne de notre noble, excellent et fidèle ami, Anne-Louis-Raoul-Victor de Montmorency, mort le 18 août 1862.

Ms. 0088

« **HEURES DE NOSTRE DAME, écrites à la main, M D CXXXXVII, par N. Jarry, Parisien** ». **HEURES DU DUC DE SAINT-AIGNAN.**

In-8° (0,153 sur 0,098), chagrin noir, fermoirs d'or.

Vélin, 1647, 6 f. lim. non chiffrés, deux parties de 60 et 156 pages chiffrées, la première écrite en bâtarde, la seconde en caractères romains; 28 lignes à la page; chaque page encadrée d'un filet d'or; titres en or, rubriques rouges, 7 miniatures de 0,10 sur 0,06.

Les feuillets liminaires sont occupés par des « Stances contre l'horreur du péché ». La première pagination comprend des prières ou méditations en vers français. Seconde partie : office de la Vierge, stances sur le *Memo rare*, psaumes de la pénitence et litanies des saints, offices de la Croix et du Saint-Esprit.

« Ces heures, dit le Catalogue de La Vallière, sont un chef-d'œuvre d'écriture. Le fameux Jarry, qui n'a pas encore eu son égal en l'art d'écrire, s'y est surpassé et y a prouvé que la régularité, la netteté et la précision des caractères du burin et de l'impression pouvaient être imitées avec la plume à un degré de perfection inconcevable. Le peintre, dont le nom nous est inconnu et qui doit avoir été un des plus fameux du siècle de Louis XIV, a travaillé à l'envi avec Nicolas Jarry à rendre ces heures dignes d'admiration. Les sept peintures dont il les a enrichies sont recommandables par la pureté de leur dessin, la vivacité des couleurs, la vérité de l'expression et leur précieux fini.

« La première sert de frontispice à ces heures. On y voit un grand livre ouvert, tenu de chaque côté par un ange, dans lequel le titre que nous avons rapporté est écrit en or. Ce livre est placé sur un piédestal enrichi de guirlandes de fleurs et des armes de François de Beauvilliers, pour lequel ce chef-d'œuvre a été exécuté. Elles sont écartelées au 1 de Beauvilliers, au 2 de Rohan, au 3 de Clermont, au 4 d'Estouteville, et, sur le tout, Husson- Tonnerre.

« Ce seigneur s'est fait peindre au naturel plus qu'à demi-corps dans la seconde miniature. Il y paraît dans l'attitude d'un commandant et montrant avec son bâton de général les tables de la Loi que Moïse tient entre ses bras.

Il semble prononcer les vers suivants qui sont écrits au bas de la miniature :

Mortel, peux-tu bien te résoudre
D'enfreindre les divines loix?
Offenser le maistre des rois,
C'est estre digne de la foudre.

« La troisième miniature représente l'Annonciation : la quatrième, la Vierge avec l'Enfant Jésus; la cinquième, David jouant de la harpe; la sixième, un *Stahat Mater* d'une touche savante et précieuse, et la septième un Saint- Esprit entouré de flammes. Le volume est terminé par un feuillet de vélin, sur lequel est peint en or le chiffre de François de Beauvilliers, composé des lettres F. D. B. et couronné, entre deux palmes, d'une couronne de comte.

« Ce seigneur naquit en 1608 de Honorât de Beauvilliers, comte de Saint-Aignan, et se distingua par son esprit, par son courage et par sa politesse. Il fut chevalier des ordres du Roi, lieutenant-général de ses armées, membre de l'Académie française et de plusieurs autres. Louis XIV, en récompense de ses services, érigea en duché-pairie sa terre de Saint-Aignan. Il mourut en 1687. Son livre d'heures fut soigneusement conservé par ses enfants jusqu'à la mort de Paul-Hippolyte de Beauvilliers, duc de Saint-Aignan, à la vente des livres duquel Monsieur le duc de La Vallière l'acquit en 1776 pour 515 livres 10 sous, somme bien au-dessous de celle que son exécution a dû coûter ».

Ce volume n'est pas indigne des louanges que lui prodigue le Catalogue de La Vallière; il fut alors acheté 1601 livres par M. Paris, qui, dans une note autographe datée de 1784 et inscrite à la garde, « recommande ce chef- d'œuvre à celui des siens entre les mains de qui il tombera ». Recomman- dation restée sans effet ; le Jarry fut vendu avec la *Bibliotheca Parisina*, à Londres, en 1791, et payé 1,837 francs. En 1825, il fut cédé pour 2,000 fr. par

Payne et Foss à de Bure, et de la bibliothèque de ce dernier il passa dans la mienne en janvier 1854.

Ms. 0089

« **OFFICE DE LA VIERGE MARIE. A Paris, écrit par N. Jarry, M D C LVII** ».

In-24 (0,084 sur 0,053), mar. olive doublé de mar. rouge au chiffre de Louis XV.

Vélin, 1657, frontispice quadrillé bleu et or, aux armes de Philippe de France, frère de Louis XIV, duc d'Orléans en 1660. 10 miniatures et 217 pp. chiffrées; fleurons, fil. or. Le volume se termine par l'hymne du Saint-Sacrement.

Provenance : Claudin, juin 1885.

Ms. 0090

« **OFFICES POUR TOUS LES JOURS DE LA SEMAINE. Écrits par N. Jarry, 1649** ».

In-24 (0,081 sur 0,051), anc. reliure en mar. rouge, fil. et fleur, or, doublé de tabis bleu, tr. dor.

Vélin, 80 f., initiales en or et couleurs, fleurons, lettres ornées; chaque page encadrée d'un filet d'or.

Provenance : Cigongne, 38.

Ms. 0091

« **OFFICE DE LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE. Écrit par N. Jarry, 1655** ».

In-16 (0,114 sur 0,072), chagrin noir, fermoirs d'or.

Vélin, 94 f., lettres rouges et noires, initiales et encadrements en or, fleurons en couleurs, miniature représentant la Vierge et l'Enfant.

Provenance : bibliothèques du marquis de Courtanvaux, du cardinal de Brienne, de M. de Bure, de M. Cigongne (n° 42).

Ms. 0092

OFFICES DE LA VIERGE et de SAINTE ANNE (en latin) et PRIÈRES DÉVOTES- (en français).

« **N. Jarry Parisinus scribebat, 1660** ». (**HEURES DE L'ABBESSE DE CHELLES**).

In-16 (0,093 sur 0,067), mar. bleu, dentelle, doublé de mar. rouge, dentelle à l'intérieur, tr. dor., fermoirs émaillés en forme de mains croisées dites *bonne-foi*. Timbré aux armes d'une princesse-fille de la maison d'Orléans, avec la crosse abbatiale.

Vélin, 239 pp. chiffrées, 15 lignes à la page, rubriques rouges en français, texte latin en

lettres rondes, prières en français écrites en bâtarde, ainsi que les rubriques. Deux miniatures, la Vierge et sainte Anne. Deux petites images peintes sur des carreaux de vélin servent de signets.

Pas de titre général; la signature de Jarry se lit au bas de la p. 140. Ce bijou calligraphique fut, au cours du XVIII^e siècle, recouvert d'une charmante reliure pour Louise Adélaïde d'Orléans, abbesse de Chelles.

Provenance : bibliothèques du marquis de Courtanvaux, du prince Galitzin (catalogue de 1825, n° 19). Morgand, juin 1889.

Ms. 0093

OFFICE DE LA VIERGE MARIE.

In-8° (0,147 sur 0,102), chagrin noir, tr. dor. — Vélin, XVII^e siècle, 144 pp. chiffrées, écriture ronde penchée, 23 lignes à la page. 8 f. non chiffrés, dont 4 blancs et 4 occupés par 4 grandes miniatures de 0,110 sur 0,075, très belles, imitant la peinture sur velours, école de Mignard.

La ressemblance de M^{me} de La Vallière, qu'on a cru reconnaître dans les miniatures, a fait supposer que ce joli volume aurait été exécuté pour elle.

Provenance : bibliothèques Mac Carthy, Pixérécourt et Cigongne (n° 43).

Ms. 0094

« HEURES POUR MADAME CHAMILLART ».

In-12 (0,147 sur 0,095), mar. noir jans., doublé de mar. bleu; à l'intérieur, dentelles et armes de M^{me} de Chamillart; tr. dorée; fermoirs en argent bruni.

Vélin, XVII^e siècle, 400 pages précédées d'un feuillet de titre et suivies d'un feuillet de table. Écrit par S. Le Coûteux, dont la signature se trouve à la page 368. 16 lignes à la page, très belle écriture; initiales en or et couleurs, titre orné; vignettes et culs-de-lampe en or et couleurs d'une grande délicatesse. Digne de rivaliser avec un Jarry.

Prières du matin, du soir, pendant la messe ; office de la Vierge ; psaumes de la pénitence et litanies des saints ; heures canoniales ; vêpres et complies du dimanche ; vêpres du Saint-Sacrement et des morts ; litanies du Saint-Sacrement; hymnes des fêtes de l'année, proses, *Stabat Mater*.

Provenance : ventes de Bure et Hope.

Ms. 0095

« HEURES A LA DUCHESSE, ou PRIÈRES JOURNALLIÈRES A L'USAGE DE MADAME LA DUCHESSE D'ORLÉANS. Ecrites à la main, à Rastat, le 18 juin 1724, par Philibert-Joseph Le Roux ».

Grand in-8» (0,209 sur 0,143), mar. rouge jans., tr. dor. (*rel. anc.*).

Papier, XVIII^e siècle, 77 f., lettres rouges et noires, filets rouges.

Le second feuillet porte la dédicace « A Son Altesse Royale Madame Auguste-Marie-Jeanne, duchesse d'Orléans, née Princesse Margrave de Baden-Baden et de Hochberg ».

Joli volume, très bien écrit, qui a été offert, comme on voit, à la belle-fille du Régent. Il contient : « Prières du matin et du soir, litanies de Notre-Seigneur, de la Vierge et des saints, prières pour la messe, office de l'Immaculée Conception, psaumes de la pénitence, prières avant et après la confession, affections avant la communion, aspirations après la communion, office du B. S. Jean de Népomuk ». Tout est en français.

Provenance : Boone (Londres), avril 1856.

Ms. 0096

« LE PETIT OFFICE DES CHEVALIERS DE L'ORDRE DU SAINT-ESPRIT ».

In-16 (0,100 sur 0,065), chagrin noir, tr. dor., fermoir en vermeil.

Vélin, XVII^e siècle, 34 f. dont 7 blancs, écriture bâtarde, rubriques rouges; titres, initiales et encadrements en or; fleurons en or et couleurs.

L'écriture, fort jolie, paraît être celle de Damoiselet. L'ordre du Saint-Esprit est peint sur le feuillet de titre, et, au verso, on voit le chiffre J. M. D., surmonté d'une couronne de marquis.

Provenance : Cigongne, 46.

Ms. 0097

« L'OFFICE DU SAINT-ESPRIT. L. Gilbert scripsit, 1709 ».

In-12 (0,112 sur 0,073), mar. rouge, pet. fers. fil. or, doub. de mar. bleu; dentelle int. et ext., tr. dor. (*rel. anc.*).

Vélin, 18 f., fleurs, fleurons, initiales en or et couleurs; chaque page encadrée d'un filet d'or.

Provenance : bibliothèques La Vallière, Renouard et Cigongne (n° 47).

Ms.0098

« OFFICE DES CHEVALIERS DU SAINT-ESPRIT. 1723. N. Prévost scripsit et pinxit ».

Petit in-8° (0,152 sur 0,098), mar. bleu, dentelles, armes royales de France et ordre du

Saint-Esprit; doublé de mar. rouge, dentelles, ordre et fleurs de lys à l'intérieur (*rel. orig.*).
Vélin, 24 f., le 1^{er} blanc; frontispice, fleurons et initiales décorés de miniatures; belle
bâtarde, titres et initiales en or et couleurs. Très joli volume.

Provenance : vente de sir T. Gage, Londres, juin 1867.

Ms. 0099

« **PRIÈRES CHOISIES AVEC L'OFFICE DES CHEVALIERS DE L'ORDRE DU SAINT-ESPRIT. Duval
scripsit, 1745** ».

In-32 (0,107 sur 0,063), mar. bleu, dent., tr. dor., doublé de tabis, aux armes du comte
d'Eu, à qui le volume est dédié.

Papier, 185 pp. et 2 f. n. chif., réglé; jolie bâtarde. L'évangile de saint Jean se lit en
caractères minuscules dans une rosace au dernier feuillet.

Provenance : acheté en septembre 1881.

Ms. 0100

ANTIPHONAE ET ORATIONES.

Petit in-4° (0,15 sur 0,12), mar. citron, comp. noir et or à la Grolier, doublé de vélin blanc
avec dentelle en or et couleurs, tr. dorée et ciselée (*Bauzonnet*).

Vélin, XIV^e siècle, italien, 24 f., 22 miniatures, rubriques rouges.

Le verso de chaque feuillet est occupé par une figure de saint, haute de 0,095, placée sur
un fond quadrillé et entourée d'arabesques. Au recto se trouvent les antiennes, versets,
répons et oraisons particuliers au saint représenté sur la page opposée. Les trois dernières
pages sont remplies par des oraisons à la Vierge. Outre les apôtres, les saints représentés
sont : Antoine, Léonard, Catherine, Lucie, Christophe, Crescentia, François, Antoine de
Padoue. Enfin deux sujets : le Christ en croix et l'Annonciation. Coloris harmonieux,
expression sublime des têtes, fermeté du dessin, rien ne manque à ce petit volume, aussi
remarquable par sa conservation parfaite que par le fini de l'exécution.

Provenance : vente Yéméniz, mai 1867.

Ms. 0101

SUFFRAGIA SANCTORUM PER ANNI CIRCULUM.

Petit in-f° (0,25 sur 0,17), velours vert, tr. dor.

Vélin, français, XV^e siècle, 47 f., 16 lignes à la page, gothique, initiales en or et couleurs,
deux grandes miniatures, bordures et encadrements.

Les oraisons en latin sont suivies d'un poème français, « la Vie de sainte Katherine », 228 vers :

Ave, très sainte Katherine,
Vierge pucelle, nette et fine
Et en la fin que tout périt,
Rendre me face l'esperit
Jhesus, par ta sainte prière,
En paradis devant son père. Amen.

Puis viennent deux oraisons en français, à Jésus-Christ et à la Vierge. La miniature placée en tête représente la Nativité. Dans la seconde, qui orne la fin du volume, on voit le portrait de la dame pour qui fut exécuté ce manuscrit; elle est à genoux devant la sainte Vierge; l'Enfant Jésus, porté sur les bras de sa mère, lui offre une fleur.

Provenance : Bachelin, mai 1866.

Ms. 0102

VIDONIUS : « ENCHIRIDION ORATIONUM, MÉDITATIONUM ET PSALMORUM QUORUMDAM EX LECTIONE S. PATRUM SELECTORUM. Romae, in monte Jordano (*Monte Giordano, une des cinq petites collines de Rome (Janicule, Pincio, Vatican, Citorien)*). C'était sur le *monte Giordano, en face du château Saint-Ange, que se dressait le beau palais des Orsini*), anno M D XLII ».

Petit in-8° (0,135 sur 0,085), reliure originale en veau à comp. et tr. dor.

Papier bleu, 1543,113 fi. et 4 blancs, 18 lignes à la page, chaque page entourée d'une bordure d'arabesques d'or sur fond noir, initiales en or et couleurs, 12 miniatures. Dans la bordure qui entoure chaque page sont inscrites les lettres suivantes, dont les trois premières sont surmontées d'une couronne : en haut, M; à gauche, P; à droite, F; en bas, G, avec un chapeau d'archevêque. Manquent les ff. 6, 7, 22, 23, 27, 30, 31, 34, 43 et 50, dont 5 devaient être décorés de miniatures. Celles-ci, très intéressantes, ont été attribuées à Julio Clovio ; c'est bien son style.

Les 40 premiers feuillets sont occupés par le calendrier, accompagné de miniatures, chargé de mentions météorologiques et astronomiques. Le reste du volume se compose de psaumes, de cantiques et de très nombreuses oraisons. Bien que l'auteur prétende avoir composé l'ouvrage d'après la lecture des Pères, il ne cite aucun d'entre eux; mais il nous donne : trois hymnes en vers latins intitulées « *Claudianus ad Christum* » (deux), et « *Claudianus de Christo* » ; une autre de Pic de la Mirandole en 62 vers latins; le *Pater* et le

Credo en vers français ; enfin deux longues pièces aussi en vers français : « Les tristes vers Beroal », 167 vers, et une prière « A Christ », 168 vers, que nous retrouvons dans la première édition de *l'Adolescence Clémentine* sous ces titres : 1° « Les tristes vers de Philippes Béroalde (Filippo Beroaldo le jeune, poète latin, né à Bologne en 1472, mort à Rome en août 1818) sur le jour du vendredy saint, translatez de latin en françoys. Et se commencent en latin *Venit mæsta aies, rediit lachrimabile tempus* » ; 2° « Oraison contemplative devant le crucifix, mise de latin en françoys. Et se commence *Ah Christe farinescio* ». Le *Pater* et le *Credo* en vers français sont aussi de Clément Marot.

Ce joli volume, qui est l'œuvre d'un certain breton nommé Vidon (Vidonius), a été destiné et offert au cardinal Georges d'Armagnac, alors légat de François I^{er} à Rome, ainsi que le prouve la dédicace suivante en style lapidaire :

D. O. M.

D. GEOH. ARMENIACO. AQUITANO.

VIRO ILLUSTR. È VETUSTISS. ILLA ET

NOBILISS. ARTOMICORUM FAMIL.

C. CAE. BELLO GALL. OLIM FORMIDA

BILI. UNI SUPERSTITI ET PATRIE

SERVATO. RUTHEN. ET VABREN. EP.

OB INCOMPARABIL. VIRTUT. A F.

GALL. REGE S. P. Q. THOLOS. JURIDI

CUNDO AC TRIBUUNDIS CONSI

LIIS. DELECT. CENTUMVIRO. ATQ.

DIFFICIL. REIPUB. CHRISTIANAE

STATU. AD PAULUM III PON. MA.

VENETOSQ. LEGATO DESIGNAT.

F. VIDONIUS BRITAN. PATRONO

BENEMERENTI RELIGIONIS

ERGO FECIT DEDICAVITQUE.

M D XLIII.

Cette dédicace, datée de 1544, est placée à la fin du volume, dont elle est en quelque sorte l'explicit.

Les armes du cardinal, peintes au verso du titre, sont reproduites dans les ornements du frontispice; son chiffre est répété dans les bordures. Son portrait devait figurer dans un encadrement resté vide au second feuillet : *effigie mltus*, etc. Dans la dédicace finale,

Vidonius ne le nomme pas cardinal; c'est en effet au mois de décembre de cette même année 1544 que Paul in donna le chapeau rouge à Georges d'Armagnac. Archevêque de Toulouse en 1565, puis co-légat d'Avignon avec le cardinal de Bourbon, il eut souvent à correspondre avec M. de Gordes, lieutenant-général en Dauphiné; ces lettres sont conservées à Chantilly. Le cardinal d'Armagnac mourut en 1585, âgé de quatre-vingt-quatre ans.

Curieux volume à tous égards.

Provenance : Cigongne, 86.

Ms. 0103

PRAECATIONES.

In-64 (0,055 sur 0,036), mar. rouge doublé de vélin doré à pet. fers, coins et fermoirs en argent bruni (*Trautz-Bauzonnet*).

Vélin, fin du XVI^e siècle, 175 f., 10 lignes à la page, très belle écriture en lettres rondes, initiales en or, chaque page entourée d'un encadrement à la plume, 10 dessins à la plume signés Jean Wierix, très fins et jolis.

Bijou exquis.

Recueil d'oraisons et de prières, précédé des psaumes de la pénitence et des litanies des saints, suivi d'un extrait de l'évangile de saint Jean et de la Passion de Notre-Seigneur selon saint Jean.

Provenance : Cigongne, 57.

Ms. 0104

« **PRECES BIBLICAE. Ad illustrissimum V. Henricum Habertum Montmorum. N. Jarry scripsit, anno Domini 1641** ».

In-4° (0,213 sur 0,156), rel. orig. en mar. rouge à riches comp. au chiffre d'Habert de Montmort, tr. dor. (*Le Gascon*).

Vélin, 69 f., la signature de Jarry et la date répétées à la fin; le titre enfermé dans un cartouche en or et couleurs, les armes de Montmort mêlées aux ornements, chaque page encadrée de filets en or et couleurs.

Ce volume, un des plus beaux Jarry, est divisé en trois parties, « preces biblicae, benedictiones biblicae, cantica ». Il se termine par 3 feuillets sur lesquels Henri Habert a inscrit divers événements survenus dans sa famille de 1637 à 1658, entre autres la naissance et le baptême de chacun de ses quinze enfants.

Provenance : Cigongne, 58.

Ms. 0105

« **EXERCICE DU CHRESTIEN. Escript par N. Jarry, 1644** ».

In-12 (0,128 sur 0,082), chagrin noir, doublé de mar. rouge, dor. à l'intérieur (*Le Gascon*).

Vélin, 158 pp. chiffrées, initiales rouges et bleues, chaque page encadrée d'un filet d'or; 6 jolies miniatures, dont 1 consacrée au frontispice, qui porte les armes de Tallemant des Réaux.

Le volume contient l'office de la Vierge (en latin), les prières de la messe (en français), les prières pour tous les jours de la semaine et des oraisons à la Vierge (en français).

Provenance : vente Solar, mars 1861.

Ms. 0106

« **PRIÈRES DÉVOTES. Escriptes par N. Jarry, 1645** ».

In-24 (0,092 sur 0,068), mar. vert doublé de tabis rose, tr. dor. (*Derome*).

Vélin, 32 f., 14 lignes à la page, bâtarde, chaque page encadrée d'un filet d'or, lettres en or, initiales ornées; deux miniatures, style de Lebrun, très bien conservées (le Sauveur et la Vierge).

Prières du matin et du soir, prières pour la communion, paraphrase sur le *Memorare*, le tout en français.

Au frontispice, écu parti : au côté senestre, d'argent à 3 aigles éployés de sable, qui est Fonlebon; dextre, d'azur à la nef d'or, au chef coupé d'or et de gueules, chargé de 3 croissants d'argent.

Provenance : Catal. Mac Carthy, 436; Cigongne, 60.

Ms. 0107

« **PRIÈRES DE L'ÉGLISE POUR LES MOURANTS. Escriptes par N. Jarry, 1650** ».

In-18 (0,106 sur 0,068), mar. rouge à comp. de pet. fers, doublé de mar. rouge cou-vert de fleurs de lys et de D entrelacés, fermoirs en vermeil; charmante reliure" (*Le Gascon*).

Vélin, 16 f., 14 lignes à la page, bâtarde, rubriques rouges, initiales et encadrements en or; fleurons en or et couleurs; une miniature, très bien exécutée et conservée, ainsi que la guirlande de fleurs qui entoure le titre.

Provenance : Cigongne, 59.

Ms. 0108

« **LITANIES DU S. NOM DE JÉSUS, DU S. SACREMENT ET DE LA VIERGE. N. Jarry Paris, scribebat, 1655** ».

In-12 (0,115 sur 0,072), mar. rouge, fil., tr. dor. (*Le Gascon*).

Vélin, 16 f., 16 lignes à la page, ornements, fleurons, initiales en or et couleurs, filet d'or à chaque feuillet; lettres rondes, rubriques rouges.

Le volume se termine par la prière de saint Bernard à la Vierge (en français).

Provenance : Cigongne, 49.

Ms. 0109

« **PRIÈRES CHRETIENNES POUR LE MATIN ET POUR LE SOIR. Escrit par E. Damoiselet, 1667** ».

In-16 (0,118 sur 0,073), mar. vert, tr. Dor. (*Bauzonnet*).

Vélin, 61 f., 16 lignes à la page, belle bâtarde, initiales et encadrements en or, rubriques rouges, fleurons en or et couleurs. Monogrammes au verso du feuillet de titre, écusson blanc à la fin.

Outre les prières du matin et du soir, ce volume contient : « Oraison de saint Augustin tirée d'un manuscrit du cardinal Séripand » ;

« petit office et litanies de sainte Anne »;

« vespres du dimanche » (en latin);

« les sept allégresses que la sainte Vierge a reçues au monde » ;

« les sept allégresses dont la glorieuse Vierge Marie jouit maintenant au ciel ».

Provenance : Cigongne, 62.

Ms. 0110

« **PRIÈRES DURANT LA SAINTE MESSE POUR TOUS LES JOURS DE LA SEMAINE. C. Gilbert scrib. et ping., 1690** ».

In-12 (0,100 sur 0,065), mar. rouge jans., doublé de mar. bleu, tr. dor. (*Duseuil*).

Vélin, 20 f., fleurons, initiales et ornements en or et couleurs, filet d'or à chaque page. Très joli.

Provenance : Cigongne, 36.

Ms. 0111

« **PRIÈRES DE LA MESSE. Écrites par Rousselet à Rennes** ».

Petit in-8° (0,162 sur 0,106), mar. citron, dorures, comp. de mar. rouge et vert, doublé de mar. vert, fers à froid, tr. dor., riche reliure de *Padeloup*.

Papier, XVIII^e siècle, 41 f., 6 miniatures (2 grandes, 2 petites, 2 culs-de-lampe), titre en lettres rouges, or et azur, avec une bordure d'ornements qui entoure aussi les miniatures, filet d'or à chaque page, initiales azur sur fond d'or.

Provenance : Cigongne, 35.

Ms. 0112

« **ORACIONES PARA LA MISSA. Escritos por Rousselet à Paris** ».

In-8° (0,162 sur 0,104), mar. citron jans., doub. de mar. rouge à pet. fers, tr. dor. (*Padeloup*).

Papier, XVIII^e siècle, 45 f., encadrements et lettres en or et couleurs, culs-de-lampe; deux petites miniatures et deux grandes qui représentent Notre-Seigneur au jardin des Oliviers et le Crucifiement.

Ce joli manuscrit fut vendu en 1776 chez le duc de Saint-Aignan (176 livres); il a depuis appartenu à Ch. Nodier (n° 14 de son catalogue, 1844).

Provenance : Cigongne, 34.

Ms. 0113

RECUEIL DE PRIÈRES en latin et en français, exécuté pour Louis Vander Hagen.

In-24 (0,102 sur 0,060), mar. noir, fil., dos orné (*rel. anc.*).

Vélin, commencement du XVII^e siècle, 184 pp. numérotées (manquent les 4 premières), 26 jolis dessins.

Le titre a disparu avec les deux premiers feuillets. Les pp. 5 à 10 sont consacrées à saint François d'Assise et à l'ordre des Frères Mineurs : « Arbor consanguinitatis sancti Francisci », etc. Le nom de Louis Vander Hagen se trouve au bas de la p. 11, au-dessous d'un dessin qui représente le roi saint Louis : « S. Ludovicus IX eo nomine, Galliarum rex, tertio ordini S. Francisci adscriptus... Oret pro nobis et patrocinetur clienti suo D. Ludovico Vander Hagen ». Plus loin, un dessin qui occupe deux pages (16-17) représente Louis Vander Hagen à genoux devant la Vierge et l'Enfant Jésus. Parmi les nombreuses prières empruntées aux pères ou aux saints, figurent un « Formulaire de confession, ou manière d'examiner sa conscience », par le R. P. Coton, et des prières du même jésuite pour la confession, la communion, etc. Les dessins paraissent être l'œuvre d'un artiste flamand.

Provenance : Boone (Londres), 1865.

Ms. 0114

« VISITES AU SAINT-SACREMENT. L'OFFICE DE LA PROVIDENCE. L'OFFICE POUR
IMPLORE LE SECOURS DE LA DIVINE MISÉRICORDE » (en français).

In-8°, veau fauve.

Papier, XVIII^e siècle, 118 pp.

A la garde, on lit cette mention, du XVIII^e siècle : « Acheté chez la veuve Legras, libraire,
au Palais ».

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0115

« PRIÈRES CHRÉTIENNES A L'USAGE DE S. A. S. MADAME LA PRINCESSE DE CONDÉ. Paris,
M D C C L X ».

In-8°, veau ancein.

Papier, 1760, 28 f. écrits et 4 blancs.

Provenance : offert par M. Armand de Behault de Dornon, de Bruxelles, 1896.

Ms. 0116

PRIÈRES DU SAINT-SACREMENT (en latin et en français).

Petit in-8°, mar. rouge, riche doublure en mar. vert à pet. fers, tr. dor. (*Niédrée*).

Vélin, XIX^e siècle, 10 f., dont 2 blancs; écrit par Gobin; une miniature (Notre-Seigneur)
par Pauquet; il bordures imitées des anciens manuscrits, signées Adrien Féart, 1839. Bon
spécimen des imitations contemporaines.

Provenance : Cigongne, 63.

Ms. 0117

HEURES en français, 1842.

In-8°, velours rouge.

Vélin, XIX^e siècle, 86 f., lettres gothiques rouges, bleues et noires, 21 miniatures à mi-
page, initiales en or et couleurs, culs-de-lampe, ornements; chaque page entourée de fleurs
peintes d'après nature sur fond d'or.

Volume insignifiant, que le libraire Curmer aurait fait exécuter sous la direction d'Ary
Scheffer (?) pour le faire reproduire en chromolithographie, projet abandonné en 1848.

Provenance : Bachelin, mai 1866.

III. SAINTS-PÈRES, THÉOLOGIENS, SERMONS, ETC.

Ms. 0118-0119

SAINT JÉRÔME. « EPISTOLARUM SANCTI HIERONIMI volumen primum (secundum) ».

2 vol. in-f° (0,330 sur 0,220), mar. bleu, fil., fers, tr. dor., aux armes du Rév. Théod. Williams (*Lewis*).

Vélin, italien, XV^e siècle. 1^{er} vol., 317 f. et une belle enluminure au premier feuillet, avec les armes épiscopales du premier possesseur du manuscrit. Une enluminure de même style et les mêmes armoiries décorent le premier feuillet du second volume, qui contient 331 f. Belle écriture en caractères romains, 36 lignes à la page, initiales en or et couleurs, très beau vélin.

A la fin du premier volume (f. 308 v°), on lit la souscription suivante, écrite à l'encre rouge ; « Epistolarum sancti Hieronimi volumen primum finit foeliciter. In nomine sancte et individus Trinitatis et gloriosse virginis Mariée. Scriptum pro reverendo in Christo patri (*sic*) domino Moyse, episcopo Belu- nensi locumque tenente Vincentiee, domino michi observandissimo atque generosissimo, per me Mathiam Moravum de Olomuncz, 1468 ».

C'est pour Moses Buffarello, évêque de Bellune en 1465, mort en 1471, que Mathias Moravus de Olmutz écrivit ce livre. Mathias s'établit ensuite imprimeur à Gênes, où il donna en 1474 le *Supplementum* de Nicolas de Ausmo, puis à Naples en 1475; il y édita jusqu'aux premières années du XVI^e siècle une longue suite, d'ouvrages.

Au premier volume a été ajouté un supplément de 8 feuillets écrits d'une autre main et qui contient la vie de saint Paul, premier ermite. Le second volume se termine par le traité de saint Jérôme sur les règles de la vie monastique. Au milieu de ces additions se trouve l'inscription suivante : « Iste liber est congregationis monachorum de observantia Sancte Justine. Deputatus fratribus nostris in monasterio Sancte Marie de Pratalea diocesis Paduane. Signatus numéro LXXXIII ». J'ai de beaux imprimés sur vélin qui appartenaient au même couvent et qui ont fait partie des collections Melzi et Standish.

Provenance : vente Payne, Londres, mai 1857.

Ms. 0120

SAINT JÉRÔME. « TRAITÉ D'AULCUNS ESCRIPVAINS ET AUTHEURS ECCLÉSIASTIQUES DESQUELZ NOUS AVONS LE PLUS SOUVENT A FAIRE, EXTRAICT DU LIVRE DE SAINC HIÉROME INTITULÉ *Des Autheurs ecclésiastiques*, ET TRADUICT DE LATIN EN

FRANÇOYS PAR NICOLAS VIOLE, AULMONIER ORDINAIRE DU ROY NOSTRE SYRE »

(Nicolas Viole était aussi conseiller-maître à la cour des Comptes).

In-4° (0,235 sur 0,170), velours bleu, tr. dor.

Vélin, XVI^e siècle, 32 f., ornements et titres en miniature. Au v^o du titre (f. 1), les armes, les insignes et la devise du connétable Anne de Montmorency, auquel l'ouvrage est dédié.

L'épître dédicatoire contient l'éloge du connétable de Montmorency et des autres grands seigneurs qui protègent les lettres et grâce auxquels « nous aurons quelque jour en France une librairie plus excellente que celle de Ptolémée Philadelphe, roi d'Egypte, ou de Luculle le Romain ».

Elle commence ainsi : « Sachant, très magnanime seigneur, le grand et louable vouloir que avez envers les bonnes lettres, conjoint avec une exquise diligence pour la conservation d'icelles jusques à faire construire et bastir une librairie très sumptueuse en vostre maison et chasteau de Chantilly, me suis ingéré vous faire présent de ce petit traicté extraict d'ung très élégant livre de S. Hierome... qui m'a semblé pour ceste heure fort propre et convenable pour vostre librairie... ». A la fin, la devise du connétable : *^nXai/co*; sans varier ». Charmant volume.

Ms. 0121

SAINT AUGUSTIN, RUFIN. SANCTI AUGUSTINI SERMONES SUPER JOHANNEM EVANGELISTAM ; LIBER DE CARITATE. RUFINI EXPOSITIO IN SYMBOLUM; DICTA DE FIDE CATHOLICA.

In-f° (0,35 sur 0,25), reliure originale en bois couvert d'étoffe. Sur un des plats est fixée une plaque de cuivre, chargée d'ornements aussi en cuivre repoussé; aux quatre coins, les emblèmes des évangélistes; au centre, un très bel et ancien émail, à fond bleu et ornements vert et or : cet émail représente Notre-Seigneur sur la croix; à ses pieds, la sainte Vierge et saint Jean; dans la partie supérieure, la main de Dieu le père et deux anges. L'encadrement de l'émail est d'un travail moderne.

Vélin, écriture de l'année 1154, comme on le verra plus loin, 240 f. à 2 col. de 42 lignes, grandes initiales ornées.

F. 1. Sancti Augustini sermones super Johannem evangelistam. « Incipit sermo primus. Intuentes quod modo audivimus... ».

F. 202. « Explicit liber sermonum Augustini episcopi super Johannem evangelistam ».

F. 203. « Incipit liber sancti Augustini de caritate. Meminit sanctitas vestra evangelium secundum Johannem... ».

F. 231. « Explicit liber Augustini de karitate ».

F. 231. « Incipit expositio Rufini in symbolum, cujus laus est in catalogo virorum illustrium. Michi quidem, fidissime papa Laurenti, ad scribendum... ».

F. 240. « Explicit fidei sanctum symbolum ».

F. 240. « Incipiunt ejusdem dicta de fide catholica. Credimus in unum Deum... ».

F. 240 v°. Note sur la fondation de Trêves. « Tercia mundi etate... ».

F. 240 v°. « Privilegium primatis Treverensis archiepiscopi. Sicut in gentilitate propria... ».

A la suite de ce prétendu privilège du pape Silvestre est copié ce distique :

Sume prioratum super Alpes Trevir ubique,
Quem tibi lege nova Roma dat et veteri.

Au bas de la page, une inscription à moitié effacée : « Liber monachorum Sancte Marie in Himmerode, ordinis Cisterciensis, Treverensis diocesis ». Dans cette abbaye cistercienne de Himmerode, au diocèse de Trêves, le manuscrit avait été copié en 1154, du temps du premier abbé « Randulfus ». C'est ce qui résulte de la souscription tracée sur le f. 202 : « Anno Dominiez incarnationis M° C° L° III°, anno XXII° ordinationis Randulfi abbatis, perscriptus est liber iste beatæ Mariæ de Claustro ab Alberto scriptore, coopérante Menero cantore ».

Provenance : Boone (Londres), décembre 1860.

Ms. 0122

SAINT AUGUSTIN : LA CITÉ DE DIEU, tradlatée et exposée par RAOUL DE PR ESLES (1371-1375). Livres I à X, précédés des prologues de l'auteur et du translateur.

Grand in-f° (0,410 sur 0,285), mar. bleu, aux armes de Bourbon-Condé, tr. dor.

Vélin, premières années du XV^e siècle, 287 f. à 2 col. de 53 lignes; lettres ornées au commencement de chaque chapitre; lettres ornées, avec fleurs ou figures en miniature, au commencement de chaque livre et des 2 prologues, 10 vignettes en miniature, d'une très bonne exécution et d'une conservation parfaite, au commencement de chaque livre.

La miniature qui précède le premier livre (f. 4) est double (cette miniature est reproduite à la fin du volume) ; Catherine de Coëtivy et Antoine de Chourses y ont fait peindre leurs armes et monogramme lorsqu'ils firent décorer ce volume, par eux acquis assez longtemps après la dispersion de la collection du duc-de Berry. En effet, nous avons fait revivre au bas du dernier feuillet une partie d'inscription enlevée par le grattoir :

JEHAN.

Ce livre est a Jehan fils de roy de

France duc de Berri et d'Auvergne

conte de Poictou et d'Auvergne.

D'autre part, on lit dans l'inventaire du duc de Berry : « 118. Un livre de la Cité de Dieu, translaté en françois, finissant au X^e livre inclus, où deffailent les histoires et grans lettres ». C'est bien le nôtre, qui finit au X^e livre et qui a été décoré quand le duc de Berry n'était plus. Pour les autres manuscrits de la *Cité de Dieu* que possédait le prince, l'inventaire donne les deux premiers mots du second feuillet ; aucune de ces indications ne s'adapte à notre volume. Celui-ci entra plus tard dans la collection de Chourses-Coëtivy ; il fut alors achevé et orné.

Provenance : inventaire de l'hôtel de Condé, 1654.

Ms. 0123

**SAINT AUGUSTIN : LA CITÉ DE DIEU, translátée et exposée par RAOUL DE PRESLES.
Livres XI à XXII, avec le prologue du translateur.**

Grand in-f^o (0,400 sur 0,280), mar. bleu, aux armes de Bourbon-Condé, tr. dor.

Vélin, seconde moitié du XV^e siècle, 397 f. à 2 col. de 33 lignes; lettres ornées au commencement de chaque chapitre; lettres ornées avec fleurs en miniature, ornementation paginale et emplacement réservé pour une grande miniature au commencement de chaque livre.

Au verso des f. 2, 295 et 397, et au recto du f. 203, la devise *Déclina a malo et fac bonum* accompagne un écu de gueules à cinq grillets d'or et une étoile d'argent.

Souscription finale : « Ceste translation et exposicion fut commandée par maistre Raoul de Praelles a la Toussains l'an de grâce mil ccc soixante et unze, et fut achevée le premier jour de septembre l'an de grâce mil trois cens soixante et quinze. Jhesus Maria ».

Comme le tome I^{er}, ce tome II était à l'hôtel de Condé en 1654; il avait été probablement acquis pour former un exemplaire complet de la *Cité de Dieu*. Le temps aura manqué pour achever la décoration.

Ms. 0124

SAINT AUGUSTIN. AURELII AUGUSTINI EPISCOPI CONFSSIONES.

Petit in-f^o (0,278 sur 0,190), mar. rouge.

Vélin, 1466, 147 f., 30 lignes à la page, caractères romains, initiales ornées, annotations marginales.

A la fin (f. 147) : « Expliciunt trêdecim libri Confessionum sancti Augustini episcopi,

scripti per me Georgium de Normberga, tunc temporis scriptorem nobilis necnon honorabilis viri Johannis Antonii Chanigiani, tempore ejus vicariatus castri Sancti Johannis comitatus Flor., sub anno incarnationis Jhesu Christi 1466 ».

Bien que ce Georges de Nuremberg fût allemand, le manuscrit n'en est pas moins en caractères italiens. Il y avait d'ailleurs à Florence une famille Canigiani, et un San-Giovanni dans le val d'Arno supérieur. « Flor. » désignerait-il Florence?

Sur une bandelette de parchemin attachée à la garde du volume, on lit cette note : « De bancho quinte partis orientis. Iste liber est monasterii Sancte Marie de Monteltin, emptus impensis clarissimi viri domini Ludovici de Interan, eximii utriusque juris doctoris et apostolici advocati, ejusque sumptibus extat hec libraria ».

Bibliothèques du comte Démétrius Boutourlin et de l'abbé Églée. Donnée par ce dernier, lors d'une visite qu'il nous fit en Angleterre.

Ms. 0125-0126

LACTANCE ET ANTOINE DE RHÔ.

LACTANTIUS (CECILIIUS FIRMIANUS) : LIBRUM SEPTIMUM DIVINARUM INSTITUTIONUM CONTRA GENTILES. LIBER DE IRA DEI. LIBER DE OPERIBUS DEI VEL FORMATIONE HOMINIS. CARMEN DE PHOENICE.

ANTONIUS RAUDENSIS : TRIGINTA DIALOGI IN LACTANTIUM, UBI ERRATA QUIBUS IPSE LACTANTIUS DECEPTUS EST COLLECTA ET EXTINCTA SUNT.

2 vol. petit in-f° (0,264 sur 0,190), mar. vert aux armes de Bourbon-Condé, tr. dor.

Vélin, XV^e siècle, -442 et 230 pages, 2 col. de 36 lignes, lettres ornées en or et couleurs, rubriques rouges. Manque le 1^{er} feuillet de la table des œuvres de Lactance, qui occupe les 26 premiers feuillets du premier volume.

Les deux derniers feuillets sont occupés par divers jugements sur Lactance, dont voici les auteurs : « Augustinus, Jeronimus, Poeta laureatus (Pétrarque), Radulphus de Praellis ». Le second volume contient l'ouvrage d'Antoine de Rho (Raudensis) (Franciscain, né à Falmonta (Novare), mort vers 1450. Son ouvrage est dédié au pape Eugène IV).

Les trois traités de Lactance ont été imprimés en 1465 dans le monastère de Subiaco.

L'ouvrage d'Antoine de Rho fait partie de la seconde édition (in domo Pétri de Maximo, 1468), Le *Carmen de phoenice* a été imprimé dans la troisième édition (Rome, 1468).

Ce manuscrit ne figure pas sur l'inventaire de l'hôtel de Condé dressé en 1654; on ne le trouve qu'en 1673. On ne peut cependant pas dire qu'il vint de Moulins en 1661, car il n'est pas porté sur l'inventaire de 1523. Il a donc été acquis par le Grand Condé.

Ms. 0127

SAINT BEBNABD: LAMENTATIONS, MÉDITATIONS.

SAINT AUGUSTIN: CONTEMPLATIONS, SOLILOQUE. Traductions anonymes.

Petit in-f° (0,300 sur 0,203), veau marbré, aux armes de Bourbon-Condé, tr. dor.

Vélin, XV^e siècle, 79 f., 35 lignes à la page. Sur la dernière page, inscription effacée donnant le nom du premier propriétaire du livre; le texte en est rétabli à la fin de cette notice. Armes et monogramme d'Antoine de Chourses et de Catherine de Coëtivy répétés aux f. 1, 29 et 51, avec de riches ornements.

F. 1, préface : « Bonne chose est lire et escrire et souvent recorder les vies et les saintes conversacions des amys et des amyés de Dieu... ».

F. 2 v°. « Cy commencent les Lamentacions saint Bernard. Ce livre en quoy nous debvons estudier espiciallement et lire sans nulle entrelaisse... ».

Fin (f. 10) : « ... et mon ame soit sauvée de vous. Amen ».

F. 10. « Cy commence la table des Meditacions saint Bernard ».

F. 11, le prologue : « Maintes gens sceyvent maintes choses et ne se congnoissent... ».

Fin (f. 29) : « ... et nous vueille en sa mémoire avoir et garder de mal. Amen ».

F. 29 v°. Traité sans titre, présenté dans un court prologue comme une « *petite oeuvre des plus beaulx ditz des saintcs pères* ». Début : « Pour ce que nous sommes mis es latz de legier... ». Fin (f. 50) : « ... ceste science nous vueille Dieu aprendre, le maistre de la grant escolle, Dieu le père. Amen ».

Dans d'autres manuscrits (Bibliothèque nationale, 918 et autres), ce traité est intitulé « Les Contemplations saint Augustin ».

F. 50. « Cy commence la table des Seulx parlens de son ame a Dieu, du livre de saint Augustin ».

F. 50 v°. « Cy commence le livre des Seulx parlens de son ame a Dieu ». Premier chapitre : « Du désir de congnoistre et voir Dieu : Sire Dieu, je désire que je te congnoisse... ». Fin (f. 79 V) : «... qui tant longuement m'as espargné en péchant. Je te prie qu'il te plaise me faire participant et personnier de ta beneurée gloire. Amen ».

Déchiffrement de l'inscription effacée : « Messire Jehan Blosset, escuier, conseiller et chambellan du roy [Charles VII] et capitaine des archers françois de sa garde et seigneur du Plessis-Pasté. Et est appelé ce livre les Méditations saint Bernard. Armoyé de ses armes ». Les armes ont été remplacées par celles d'Antoine de Chourses et de Catherine de Coëtivy.

La Bibliothèque nationale possède un manuscrit absolument identique au nôtre (fr. 434) ; particularité curieuse, il porte les armes et la devise (*Plus que toutes*) de Jean Blosset, seigneur de Saint-Pierre, grand-sénéchal de Normandie, auteur du *Renoncement d'amours*. Les deux manuscrits ont dû être exécutés en même temps pour les deux cousins.

Provenance : Hôtel de Condé, 1654.

Ms. 0128

RÉGULA SANCTI BENEDICTI.

[BEDA] : CONTEMPLATIO PASSIONIS DOMINI NOSTRI JESU CHRISTI SECUNDUM SEPTEM HORAS DIEI.

Petit in-f° (0,228 sur 0,197), mar. vert, aux armes de Bourbon-Condé, tr. dor.

Vélin, XIV^e siècle, 30 f., 2 col. de 33 lignes, rubriques rouges, initiales rouges et bleues.

L'écriture du second traité est plus grosse que celle du premier.

F. 1. « Incipit Régula sancti Benedictiabbatis. Ausculta, ofili,precepta... ».

Fin (f. 21 v°) : « ... facientibus hec régna patebunt eterna. Explicit ».

F. 22. « Incipit Contemplatio passionis Domini nostri Jhesu Christi secundum septem horas diei. Sepcies in die laudem dixi tibi... ».

Fin (f. 30 v°) : « Explicit Meditacio passionis Domini nostri Jhesu Christi secundum septem horas diei ».

Ce second traité est l'œuvre du vénérable Bède; voir l'édition de Cologne, t. VIII, p. 955.

Provenance : Hôtel de Condé, 1654.

Ms. 0129

SAINT ANSELME : Traduction française anonyme du traité CUR DEUS HOMO.

HUGUES DE SAINT-VICTOR : Traduction du SOLILOQUIUM DE ARRHA ANIMEE.

Petit in-f° (0,285 sur 0,207), veau marbré, aux armes de Bourbon-Condé.

Papier, XV^e siècle, 147 f., 28 lignes à la page, rubriques et initiales rouges.

Après avoir transcrit l'ouvrage de saint Anselme, le scribe avait entrepris le *Soliloque* d'Hugues de Saint-Victor, qu'il ne poussa pas au delà de cinq feuillets. Là s'arrête le premier numérotage des feuillets. Un autre scribe reprit le *Soliloque* depuis le commencement et le transcrivit entièrement. Cette seconde main est moins ferme que la première.

Le volume se trouve ainsi divisé en trois parties : le premier, le second livre du traité de saint Anselme, le *Soliloque* d'Hugues de Saint-Victor; le tout exécuté sans doute

par les ordres d'Agnès de Bourgogne, fille de Jean, duc de Bourgogne, mariée le 17 septembre 1425 à Charles 1^{er}, duc de Bourbon et d'Auvergne, veuve en 1456, morte le 1^{er} décembre 1476 au château de Moulins; c'est bien là que ce manuscrit fut inventorié en 1523 après la fuite du connétable. Les armes de cette princesse ont été peintes en tête de chacune des trois parties et on lit à la fin cette inscription : « Ce livre fut a feu Madame Agnes de Bourgoigne, en son vivant duchesse de Bourbonnois et d'Auvergne ».

Chacun des trois grands écus d'Agnès de Bourgogne surmonte un petit écu qui semble faire partie de la même décoration, savoir : le premier, au frontispice: écartelé, au 1 et 4, de gueules à 2 glands d'or dont les pédoncules sont entrelacés; au 2 et 3, d'or à la bande de gueules, chargée de 3 quintefeuilles d'argent et accompagnée de 7 croisettes de gueules ;

le second (f. 46 v^o) : parti de gueules à deux clefs d'argent croisées, et d'azur à la double croix d'argent;

le troisième (f. 106 v^o) : d'azur à la double croix d'argent. Le volume n'ayant bougé de Moulins que pour venir à l'hôtel de Condé, on ne saurait chercher des armes personnelles dans ces écussons, disposés d'ailleurs sans aucun souci de l'art héraldique. Ne serait-ce pas des emblèmes adoptés soit par la duchesse Agnès, soit par quelque confrérie?

F. 1 du texte : « C'est le prohome du transférant de latin en françois, sur aucunes erreurs de la foy catholique. Ce traictié que vénérable et scientifique personne de digne et bonne mémoire Anselme, plain de bonne science et parfont engin... Le prohome de Anselme, scientifique docteur. L'oeuvre soubz dicte pour aucuns de mes amis composée... ».

F. 2v^o : « Exortacion briefve du vénérable Anselme [à ceux] qui liront ou transcripront ceste oeuvre et operacion ».

Suit la table des 26 chapitres du premier livre, puis (f. 5) le traité *Cur Deiis homo*, dialogue entre l'auteur et le moine Boson. Premier livre : objections des infidèles, qui rejettent la religion chrétienne comme contraire à la raison; réponses des fidèles : aucun homme ne peut être sauvé sans Jésus-Christ. Second livre : la nature humaine n'ayant été créée que pour assurer à l'homme entier, âme et corps, la jouissance de la bienheureuse immortalité, et l'homme ne pouvant parvenir à cette fin que par l'Homme-Dieu, il faut nécessairement que tout ce que nous croyons de Jésus-Christ s'accomplisse. L'auteur poursuit son raisonnement en faisant abstraction de Jésus-Christ: en somme, son ouvrage est plus métaphysique que théologique.

Le second livre, précédé de la table de ses 22 chapitres, commence au f. 47 : « Cy commence le second livre, qui traite de la creacion de l'omme et de sa résurrection et glorification moult amplement ». Il se termine au f. 100 v^o, et le scribe poursuit sans interruption :

« Le tiers livre quy s'ensuit traite de soy bien congnoistre, et nota bene—. Apres ce que Anselme bien eureulx nous ait bien et souffisaument instruit en la congnoissance pourquoy Dieu fut homme, sy nous convient savoir comme nous sommes tenus de l'amer sur toutes chouses et comment parvenir nous y pourrons et devons; et pourtant ce livre est composés par manière de consolacion (*sic*) faite et altercacion entre l'omme et l'ame par fourme de dialogue; et demande le vénérable Hugue de Saint-Vittor secrètement a son ame par la manière qui s'ensuit.

Et premièrement parle en soy meisme maistre Hugue de Saint-Vittor... ».

Le *Soliloque touchant le gage de l'âme* est un entretien de l'homme avec l'âme, à l'écart, sans bruit et sans témoins. L'homme interroge son âme sur ce qu'elle aime par-dessus toutes choses, et lui prouve qu'elle doit fixer en Dieu toutes ses pensées et toutes ses affections.

Le manuscrit ne contenait d'abord que le commencement de cet ouvrage; nous avons dit qu'un autre scribe l'a complété en recopiant (f. 107) le traité du commencement jusqu'à la fin.

Le volume figure sur l'inventaire des livres de Moulins dressé en 1523 : « Réprobations d'aucunes erreurs de la foi, en papier, à la main ». Laissé à Moulins, il vint en 1661 à l'hôtel de Condé à Paris, où il est ainsi inventorié en 1673 : « Traité de saint Anselme contre le nommé Curdeus »!!!

M. Barrois (*Bibliothèque protypographique*, p. 321) signale une traduction du traité de saint Anselme faite par Cropillet, gouverneur de l'hôpital du Saint-Esprit de Dijon, et adressée à Philippe le Bon, duc de Bourgogne.

Ms. 0130

ALBERT LE GRAND : Version française de la SOMME ABRÉGÉE DE THÉOLOGIE.

Grand in-f^o (0,386 sur 0,267), mar. rouge, aux armes de Bourbon-Condé, tr. dor.

Vélin, 1481, 5 f. lim. et 271 f., 2 col. de 36 lignes, rubriques rouges, initiales en or et couleurs ; miniature à la première page du texte. Armes, emblèmes et monogramme d'Antoine de Chourses et de Catherine de Coëtivy. Style des manuscrits des ducs de Bourgogne. Les 4 feuillets liminaires sont occupés par la table des rubriques; le 5^e est blanc.

Titre et premiers mots de l'ouvrage : « Cy commence le prologue de ce présent volume, qui se dit le Somme abregiet de théologie, fait et composé par très excellent docteur en théologie de l'ordre des Frères Prescheurs Albert le Grant, archevesque de Ratispone comme on dist. La haulteur de la vérité théologienne, qui est ung ray de la souveraine lumière esclaircissant l'entendement... ».

Souscription finale : « Ce présent volume fut escript et achevé a Hesdin par l'ordonnance et commandement de Anthoine de Chourses, seigneur de Maignyé et du Bois de Maine, conseiller et chambellan du Roy et son gouverneur a Bethune. Le premier jour d'aoust l'an mil cccc IIII^{xx} et I ». Provenance : Hôtel de Condé, 1654.

Ms. 0131

MAURICE DE SULLY. [SERMONES MAURITII EPISCOPI PARISIENSIS].

In-4° (0,224 sur 0,145), veau marbré, aux armes de Bourbon-Condé.

Vélin, XIII^e siècle, 50 f., 2 col. de 43 lignes, rubriques rouges, initiales rouges et bleues. Pas de titre ni d'explicit. Armes et monogramme d'Antoine de Chourses et de Catherine de Coëtiivy ajoutés sur la première page.

Recueil de 74 sermons, précédé d'une table et divisé en trois parties, chacune avec un prologue. La première partie comprend : « Sermo ad presbiteros qui est prologus sequentis libri », des sermons sur l'oraison dominicale et les sept demandes qui la composent, les sermons des dimanches et fêtes depuis la Circoncision jusqu'à la Pentecôte. Seconde partie : sermons depuis le premier dimanche après la Pentecôte jusqu'à la Nativité de Notre-Seigneur. Troisième : sermons de la Trinité, de la Dédicace de l'Eglise, de la Purification de la Vierge, de la Nativité de saint Jean-Baptiste, de la fête des saints Pierre et Paul, de l'Assomption de la Vierge, de saint Michel, de la Toussaint ; sermons pour la fête d'un apôtre, d'un martyr, d'un confesseur, d'une vierge.

Bien que le manuscrit ne donne pas le nom de l'auteur, il est facile de reconnaître ici l'œuvre de Maurice, dit de Sully, évêque de Paris en 1160, mort en 1196.

Dans la marge inférieure du f. 32 nous relevons l'inscription suivante, dont la fin a été coupée par le relieur du XVIII^e siècle :

Anno Domini M CCC LXI, die tertia post festum sancti Vedasti, fuit factum et ordinatum de bonis domini Johannis de la Buscaille, curati de Esclimeu, per Johannem de la Buscaille, fratrem dicti curati, et per dominum Johannem, tunc curatum de Blangi, exequutores dicti curati de Esclimeu, et solvit dictus curatus de Blangi pro breviario dicti defuncti duodecim libras pro annuali, de quo Johannes de Condete recepit in florenis sex libras, et alter... (Le reste a été

coupé).

Éclimeux est dans le Pas-de-Calais, près de Blangy-sur-Ternoise. C'est dans ces parages qu'Antoine de Chourses dut recueillir le manuscrit lorsqu'il était gouverneur de Béthune.

Provenance : Hôtel de Condé. 1654.

Ms. 0132

PIERRE LOMBARD. PÉTRI LOMBARDI LIBER SENTENTIARUM.

In-4° (0,217 sur 0,167), veau marbré, fil., tr. dor., armes de Bourbon-Condé.

Vélin, commencement du XIV^e siècle, 236 f., 2 col. de 40 lignes, grandes initiales rouges et bleues; marges chargées de commentaires de plusieurs écritures, rognées à la reliure; du reste, très bonne conservation. Les armes et le monogramme d'Antoine de Ghourses et de Catherine de Coëtivy ont été apposés sur le f. 3, premier du texte.

F. 1. « Incipiunt capitula primi libri Sententiarum ».

F. 3. « Cupientes aliquid de penuria... ».

F. 3 v° : « Incipit primus liber. Veteris ac nove legis... ».

Explicit, f. 236 : « ... per média ad pedes usque via duce pervenit. Explicit quartus liber Sententiarum ».

Le livre des Sentences, commenté par saint Thomas et par d'autres auteurs, a été imprimé un très grand nombre de fois. J'en ai la très rare première édition (s. 1. n. d., imprimée à Strasbourg par Henri Eggesteyn, vers 1475).

Provenance : Hôtel de Condé, 1654.

Ms. 0133

PIERRE LOMBARD.

« PÉTRI LOMBARDI LIBRI QUATUOR SENTENTIARUM AD COMPENDIUM BEDACTi »,

Petit in-4° (0,205 sur 0,140), mar. rouge, fil., tr. dor., aux armes de Bourbon-Condé.

Vélin, écriture de l'année 1426, 132 f., 38 lignes à la page, initiales rouges et bleues, les principales à fonds d'or; bordures peintes sur les f. 1 et 3; exécution délicate; très bonne conservation.

Le manuscrit commence par le prologue de Pierre Lombard : « Cupientes aliquid » (f. 1 v° et 2 r° ; puis vient le prologue du commentateur, qui occupe la moitié du f. 3 r° : « Considerans ego venerande memorie magis- tri Pétri qui Sentenciarum inscribitur librum... ». L'auteur de cet abrégé annonce qu'il a entrepris ce travail pour faciliter l'étude de l'œuvre du « maître des sentences », trop chargée de détails et contenant quelques erreurs. Le texte

commence aussitôt après ce prologue : « Incipit liber primus de Trinitate. De Sacra Scriptura pro modulo nostro tractaturi... ». Derniers mots de l'ouvrage : « ... letabitur enim justus cum viderit vindictam ».

Souscription finale : « Hunc librum scribi fecit Reverendus in Christo pater et dominus dominus Philippus, miseracione divina episcopus Leonensis, domini nostri pape Martini quinti referendarius, per manus Guillelmi Buignon, clerici Andegavensis diocesis; Rome, anno Domini millesimo quadringentesimo vicesimo sexto, die vicesima secunda martii » [22 mars 1426].

Le copiste Guillaume Buignon est inconnu. Mais celui pour lequel il écrivit cet abrégé, et qui sans doute posséda ce livre, mérite de nous arrêter un instant. Philippe II de Coëtquis fit, en 1422, son entrée comme évêque à Saint-Pol-de-Léon, sa ville natale. En 1427, il fut promu au siège métropolitain de Tours, et revêtu de la pourpre romaine en 1440. C'était un jurisconsulte éminent, très lettré, et assez éloquent pour avoir mérité dans les assemblées de l'Église le surnom de *Gallus Gallorum*. Très dévoué à Charles VII et admis dans ses conseils, il fut souvent chargé par lui de missions diplomatiques, et envoyé auprès du pape comme son orateur, son légat. Au concile de Bâle, il plaida chaudement la préséance (*praesessio*) des orateurs du duché de Bretagne sur ceux du duché de Bourgogne ; aussi reçut-il à son retour dans sa province un accueil triomphal. C'est aussi la fermeté avec laquelle il défendit le concile de Bâle devant la faculté de théologie de Paris qui lui valut le chapeau de cardinal.

Provenance : Hôtel de Condé, 1673.

Ms. 0134

FRÈRE LAURENT : LA SOMME LE ROI, ou LIVRE DES VICES ET VERTUS.

GUILLAUME DE RENNES : LA SOMME DE L'ENSEIGNEMENT DES CONFESSEURS.

SAINT BERNARD, PIERRE DE BLOIS, GUIMBART DE LAON, ETC.

Petit in-f° (0,232 sur 0,162), mar. rouge, fil., tr. dor., armes de Bourbon-Condé.

Vélin, XIV^e siècle, 105 f. (les 80 premiers à 2 col., le reste à lignes longues); initiales rouges. Les armes et le monogramme d'Antoine de Chourses et de Catherine de Coëtivy ont été ajoutés sur la première page.

La Somme le Roi est ainsi appelée parce qu'elle fut composée par ordre de Philippe le Hardi. L'auteur était confesseur de ce prince; il fut aussi l'un des exécuteurs testamentaires de Pierre, comte d'Alençon, frère du roi; il mourut vers 1285.

FRÈRE LAURENT.

F. 1. « C'ensuit les X commandemens que Diex commanda. Le premier commandement que Diex commanda c'est cestui : Tu n'auras pas divers diex... ».

F. 70 v. « Ce livre fist et compila un frère de l'ordre des Praecheurs, a la requeste du bon roi de France Phelippe, l'an de grâce M CC LXXIX, ou mois de mars; Deo gracias. Ici fine la Somme le Roi.

Ci commence la table de cest livre ».

SAINT BERNARD.

F. 71 v°. « Les paroles que saint Bernart disoit en oroison a la douce dame en recort de la douce souffrance son douz fil Jhesu Crit. Ha! quidonraamon chief eaue et a mes iex fonteine de larmes... ».

GUIMBART DE LAON.

F. 75. « Li XII bien que li sacremenz de l'autel fait. Arbor bona fructus bonos facit. Ce dit Nostre Sire en l'esvangile. Libons arbres fait le bon fruit. Sains Jehans en l'Apocalipse : Lignum vite ferens XII fructus ; ce sont XII preu que l'ame prent quant elle reçoit dignement Corpus Domini... ».

PIERRE DE BLOIS.

F. 76. « Li XII service de tribulation. Da nobis, Domine, auxilium de tribulatione. A toi, ame livrée aus temptations du siècle, est la doctrine de ceste parole... ». Traduction du *De XII fructibus tribulationis* de Pierre de Blois.

F. 80 v° « La Vertu de confession. Biaux amis, li justes chiet VII foiz le jor, et pour ce Diex ne fist pas gries medicines... »

GUILLAUME DE RENNES.

F. 82. « Ci commance la Soume de l'enseignement des confessours. Je qui désire a enformer les confessours qui simple sont et non du tout esprouvé es confessions oïr... Et combien que en ceste tractié j'aie alegué et prové mes choses par la Summe Raimon, et par le livre des questions casueles, nequedant en cest tractié qui sera mis en la fin, qui est apelé Manuel, je prove m'entencion et fait remission tant seulement a la summe des confessours, ou a ce tractié mesmes qui est nomez Manuel... ».

F. 105 v° : « ... et les dettes que il devoit, et le testament qu'il ara fait, et de ce face leur devoir et brement au sauvement du mort et a leur alegement. Ci faut le Confessional. Dieu grates »,

Ce dernier traité, écrit d'une autre main que ce qui précède, a primitivement formé un livret distinct, dont les feuillets avaient été numérotés I-XXIII. C'est la traduction de *l'Apparatus*

de Guillaume de Rennes, où l'on trouve de nombreux renvois à la *Somme* de saint Raymond de Penafort.

Provenance : Hôtel de Condé, 1654.

Ms. 0135

FRÈRE LAURENT : LA SOMME LE ROI.

In-4° (0,185 sur 0,140), mar. rouge, tr. dor., armes de Bourbon-Condé.

Vélin, XV^e siècle. 250 f., 24 lignes à la page, pas de titre ni d'explicit. Armes et monogramme d'Antoine de Chourses et de Catherine de Coëtivy ajoutés sur la première page du texte.

Version plus moderne que celle du manuscrit précédent; variantes. Le texte s'arrête au f. 220. Le reste du volume est occupé par un fragment du *Miroir du Monde*, dont un exemplaire sera décrit dans la notice suivante. Le fragment copié sur les f. 220 v° à 250 du présent manuscrit va du commencement de la seconde partie, « Livre ou Jardin des vertus », jusqu'au chapitre qui traite des « arbres du jardin des vertus ». Il y a de nombreuses variantes avec les textes connus ; c'est ainsi qu'on y trouve intercalée (f. 239 v°) la « Hiérarchie des anges ».

Provenance : Hôtel de Condé, 1654.

Ms. 0136

LE MIROIR DU MONDE. TRAITÉ DES VICÉS ET VERTUS.

In-f° (0,273 sur 0,206), veau fauve, aux armes de Bourbon-Condé.

Vélin et papier, XV^e siècle, 202 f., 2 col. à partir du f. 172, bonne cursive. Au 5^e feuillet, ornements en miniature avec les armes et le monogramme d'Antoine de Chourses et de Catherine de Coëtivy.

F. 1. « Ci commencent les chappitres du livre qui est appelle le Mirouer du monde, que aucuns appellent Vices et vertus, les autres l'appellent la Somme le Roy ». Cette table des chapitres est suivie d'un long prologue (f. 5) : « Si vis ad vitam ingredi, serva mandata. Mathei xix°. On dit communement : qui bien voit et le mal prent, a bon droit s'en repent... ». Le texte de l'ouvrage occupe les feuillets 6-172. C'est une compilation anonyme; l'auteur s'est servi de la *Somme le Roi*; on serait même tenté de considérer le *Miroir* comme une seconde édition, très remaniée par places, de la *Somme*, mais cette conclusion ne serait pas exacte. Bien qu'on n'ait pas encore démêlé les rapports du *Miroir* et de la *Somme*, il n'en faut pas moins considérer ces deux livres comme des ouvrages différents. Ce qui rend la

question plus obscure encore, c'est que frère Laurent, auteur de la *Somme*, s'était probablement servi lui-même d'un *Miroir* plus ancien ; son œuvre est déjà une compilation (Étude de M. Paul Meyer dans le *Bulletin de la Société des Anciens textes français*, 1892). En outre, les différentes copies connues du *Miroir* offrent entre elles d'importantes variantes; c'est ainsi que notre manuscrit reproduit le contenu de la *Somme*, dans le même ordre, mais avec de grands développements. Il se termine par ces mots : « Qui ce livre lira | Toujours bien fera ». F. 172. Petite pièce de 49 vers français, intitulée : « Ce sont les sept degrés pour monter en paradis », et commençant ainsi :

Primus gradus. Oraison a Dieu adroissée
Fait homme lassus eslever
Humble selon Dieu ordonnée
Le fait de pechié relever...

F. 173. Traité des vices et vertus, sans titre, avec un prologue en 92 vers :

Ce fut d'avril dix et septiesme jour
En ce temps prim que la rose entre en flour,
Gaye saison que tout ce renouvelle,
Les prez verdoyent et toute fleur est belle...

Ce traité n'est pas sans analogie avec le *Livre de sagesse* extrait de la *Somme le Roi* de frère Laurent. Il a été imprimé à Lyon vers 1480 par Guillaume Le Roy sous le titre de *Chapellet de vertus* ou, suivant l'explicit, *Roman de prudence*. L'imprimé reproduit le même prologue et le même texte, mais ne donne pas les six vers qui terminent notre manuscrit :

Dieu done a ceulx bonne aventure
Qui du cuer mestront paine et cure
A cestuy livre corriger,
Car se seroit paine trop dure
De faire vray tant d'escripture
Sans nulle faulte y trouver.

On trouvera plus loin, dans la division PHILOSOPHIE, la description d'un manuscrit intitulé *Fleurs de toutes vertus*, n° 660, le même ouvrage que le *Chapelet de vertus*, mais avec un autre prologue en vers et une autre disposition des chapitres.

Provenance : Hôtel de Condé, 1654.

Ms. 0137

RECUEIL DE TRAITÉS DE DÉVOTION (prose et vers).

In-4° (0,26 sur 0,18), ais de bois anciens, couverts en peau de porc, comp. à froid (*Chambolle*).
Vélin, XIV^e siècle, 207 f., 2 col. de 24 lignes, lettres de forme, 22 miniatures.

Volume composé exactement des mêmes pièces que deux manuscrits de la Bibliothèque nationale, le n° 1136 de l'ancien fonds français et le n° 4338 des Nouvelles acquisitions. Dans ce dernier, qui provient du cabinet de M. A.-F. Didot (vente de 1882, n° 33), M. L. Delisle a reconnu l'exemplaire qui figurait au Louvre dans la bibliothèque de Charles V. Le nôtre est identique, contenait le même nombre de feuillets et de miniatures, et ne doit pas avoir une origine moins illustre. Le désir de faire disparaître toute trace de cette origine a peut-être été la cause d'une déplorable mutilation, car il manque 21 feuillets sur 228 et 2 miniatures sur 24; l'absence des 4 derniers feuillets est surtout regrettable ; le livre n'en est pas moins fort beau et de grand style. La date de la rédaction peut être fixée entre les années 1371 et 1378; il faut chercher le compilateur, même l'auteur de quelques pièces, parmi les chapelains attachés à la maison de Luxembourg : comte et comtesse de Saint-Paul; Waleran, connétable de France; saint Pierre de Luxembourg, cardinal, etc. Les pièces sont au nombre de 19, dont 6 en vers :

I. Légiloque, traité des commandements de la loi, mêlé d'histoires (incomplet de 9 f., 6 et 9-16).

II. Dialogue (f. 44 v°) entre le père et le fils sur les vérités de la foi, les sacrements, etc. (incomplet de 6 f., 74-79).

III. Les six degrés de charité (f. 108 v°) « par quoi l'on monte à la souveraine pais de conscience et à souveraine perfection, qui sont entendus espirituellement par la figure et par la similitude des VI degrés par quoy l'on montoit corporellement au throne Salomon ».

IV. Traité des noveletes du monde (f. 113) : « chançons hoquetées », « robes boutonnées », « chaucés coulourées », etc.; récit de la fondation des chartreux, « selonc ce que je oy raconter devant madame la comtesse de Saint-Pol » (Mahaut de Ghâtillon, femme de Gui de Luxembourg, morte en 1378).

V. Les Enseignements de saint Louis à son fils (f. 119).

VI. Lettre adressée par un religieux à un jeune noble pour lui apprendre à se confesser (f. 125 v).

VII. Sept pétitions dévotes (f. 137 v°). Manque la dernière page.

VIII. Les Quinze joies Notre-Dame (f. 140). L'auteur présumé est la comtesse de Saint-Paul (manquent les 3 premières pages).

IX. Le Conte des trois chevaliers et des trois livres (f. 144).

X. Livre de vie et l'aiguillon d'amour et de dévotion (f. 152), dans lequel se trouvent intercalés trois contes : Des Trois Lois, des Trois Pierres, des Quatre Vins.

XI. Traité du Saint-Esprit (f. 182 v°).

XII. Poème mystique du rossignolet (f. 192), soixante-dix-neuf huitains.

XIII. Oraison de la Passion, rimée (f. 201), pièce de treize vers.

XIV. Oraison à Notre-Dame (f. 201 v°), pièce de quarante-huit vers.

XV. Petit traité d'amour, en rime (f. 202), poème de cent douze vers.

XVI. Petit traité de Notre-Dame (f. 204), « que m'aprist monseigneur de Saint-Pol, que Dieu absoille » (Gui de Luxembourg, mort en 1371); pièce de quarante-huit vers.

XVII. Le Salut que l'ange Gabriel apporta à la sainte Vierge (f. 205), pièce de douze vers.

XVIII. Les Enseignements (f. 205) « que une grant dame et sainte dame envoya par une lettre a une seue bone amie en Nostre Seigneur Jhesu Crist » ; l'auteur est probablement la comtesse de Saint-Paul.

XIX. La Dédication ou sanctification de l'âme (f. 211 v°), long traité en prose; les 4 derniers feuillets manquent.

Parmi les miniatures, toutes exécutées avec le plus grand soin et dans le style de la meilleure époque, nous citerons particulièrement celle qui représente saint Louis enseignant, et les cinq tableaux qui appartiennent à l'histoire des trois chevaliers.

Collection de M. L. G. [Gruel], vente du 6 juin 1891.

Ms. 0138

RECUEIL DE TRAITÉS DE DÉVOTION.

Petit in-f° (0,295 sur 0,200), veau marbré, aux armes de Bourbon-Condé.

Papier, XV^e siècle, 144 f., 28 lignes à la page, écriture ronde, rubriques rouges.

Ce manuscrit reproduit les traités en prose contenus dans le précédent, à l'exception des « Sept pétitions dévotes » et des « Quinze joies Notre-Dame » ; aucun des six poèmes ne se retrouve ici.

Au verso du f. 101, on lit : « Explicit la Dédication de l'ame, die v^a mensis octobris, anno Domini millesimo quadringesimo LXXVI°. — A mon premier commencement soit Dieu tout puissant ». Ce traité de la « Dédication de l'âme » est le dernier du recueil précédent ; mais la table du présent manuscrit indique un traité de plus : « Et finalement la confession notable », que le même scribe a ajouté en supplément, sous ce titre : « S'ensuit une table faicte selon les sept péchiez mortelz, par laquelle chacun pourra examiner sa conscience, cognoistre ses péchiez et les remembrer d'orgueil ». C'est la traduction de *l'Examinatio*

conscientiae de Gerson, dont nous avons une copie latine dans le ms. 1086 (Traité de Gerson, XV^e siècle).

F. 114 : « Explicit compilacio examinis conscientiae, etc. Anno Domini millesimo quadringentesimo LXXVI", per-damain de Estienne Fauvre, prebtre, le xn^e jour de octobre, vigile saint Girault ».

Provenance : Moulins, 1523. Hôtel de Condé, 1673.

Ms. 0139

LE MIROIR DE L'HUMAINE SALVATION.

Grand in-f^o (0,395 sur 0,300), ais de bois recouverts de cuir rouge, ornements à froid, clous, coins et fermoirs en cuivre.

Vélin, XV^e siècle, 43 f., 2 col. de 28 lignes, initiales et fleurons en or et couleurs; 168 miniatures, deux à chaque page en tête des colonnes; grandes armoiries peintes sur deux feuillets détachés au commencement et à la fin du texte.

L'ouvrage commence au verso du premier feuillet par ces mots : « Ad ce doncques que nous ne resamblons pas Lucifer quant nous sommes reluisans en l'extremité... ». Chaque miniature est surmontée d'une légende écrite en lettres rouges; voici la première : « Angeli boni confirmantur et mali corruunt ». Fin : « ... de l'amour divine et des félicitez des cieulx ausquelz nous veuille produire le Père, le Filz et le Saint Esperit. Amen ».

Version française d'un poème latin, *Spéculum Kiimanae salvationis*, composé vraisemblablement, en 1324 et faussement attribué à Vincent de Beauvais. L'original et la traduction ont souvent été imprimés au XV^e siècle, et les premières éditions latines ont fait l'objet de longues discussions. M. P. Paris a constaté l'existence de quatre versions françaises du *Spéculum*; on connaît un des traducteurs, Jean Miélot, chanoine de Saint-Pierre de Lille, qui, travaillant habituellement pour le duc Philippe le Bon (comptes des années 1449-1462), recevait de ce prince un salaire quotidien de douze sols « pour ses peines », occupé qu'il était « à escrire et translater de latin en François plusieurs livres et y faire plusieurs histoires » (lettres patentes des 22 avril, 8 mai 1449).

N'est-ce pas l'œuvre de ce bon chanoine que nous avons ici? Sa traduction ne se retrouve pas dans les deux manuscrits de la Bibliothèque nationale, non plus que dans l'édition imprimée. Or, dans l'inventaire de la « librairie qui est en la maison de Bruges », dressé en 1467 et publié par M. Barrois (*Bibliothèque protypographique, librairies de Bourgogne*, p. 129, n^o 760), nous lisons : « Ung autre livre en parchemin, couvert d'ais rouges, intitulé au dehors le *Miroir de l'humaine salvacion*, commençant au second feuillet *Preceptum datur*

Adae, et au dernier *Convivium régis Assueri* ». Ce manuscrit figure encore dans l'inventaire dressé par Viglius en 1577; puis il disparaît. Ne serait-ce pas notre exemplaire?.

Le premier feuillet blanc porte la mention suivante, qui paraît avoir été écrite au XVII^e siècle : « Ce livre apparten à L. d'Haudion, s^r de Grebrechies ». Haudion était une famille du Brabant. Un autre possesseur, flamand peut-être, a fait peindre ses armes en tête du volume, une page entièrement occupée par une belle décoration sur laquelle se détache l'écu suivant : d'or à deux aigles de sable armés et becqués de gueules, séparés par une épée de sable posée en bande, avec la devise SECOURS A DIEU. A la fin du volume, un ange debout porte de la main droite le même écusson, et de la gauche celui-ci : d'or à sept merlettes de gueules rangées en orle, au canton de même, qui sont les armes de la famille hollandaise Van Heemstede.

Ce manuscrit est admirable tant par sa conservation que par le nombre, la beauté et la finesse des miniatures, également soignées depuis le commencement jusqu'à la fin. Brillant spécimen de l'art flamand au milieu du XV^e siècle, M. Cigogne l'avait acheté 1,996 francs à la vente de Bruyère-Chalabre, qui l'avait lui-même payé 2,860 francs à la vente Duriez. Un autre manuscrit in-folio, contenant le même nombre de miniatures, dont une grande partie copiées sur celles qui ornent notre volume, figurait dans la vente Crozet; acquis par M. Barrois, il appartient ensuite à lord Ashburnham. Le catalogue l'annonçait comme le plus beau connu; M. Cigogne protesta, et l'expert, M. Colomb de Batines, faisant droit à cette réclamation, déclara, dans un supplément au catalogue, que le manuscrit Crozet, bien que très beau et frais, était fort inférieur à celui-ci.

Ms. 0140

GUILLAUME DE DEGUILLEVILLE : LE PÈLERINAGE DE L'ÂME, en prose.

GERSON : SERMONS, etc.

Petit in-f° (0,285 sur 0,195), veau marbré, aux armes de Bourbon-Condé.

Papier, XV^e siècle, 135 f., 35 lignes à la page, les 2 premières initiales ornées, les autres en couleur, grandes lettres striées de jaune; filigrane aux armes de Bourbon. Très piqué.

C'est en 1355 que Guillaume de Deguilleville, prieur de l'abbaye de Chaalis, composa le *Pèlerinage de l'âme* en vers; son poème, célèbre au moyen âge, fut mis en prose française par Jean Galoppes, dit le Gallois. Cette rédaction occupe les 96 premiers feuillets de notre volume et commence ainsi : « C'est le prologue du translateur qui démontre quelle matière il veut déterminer. Après ce que j'ay décrit en mon premier livre la vision de mon songe du Pèlerinage de la vie humaine... ». F. 96 : « Explicit le livre et songe du pèlerin nommé le

Pèlerinage de l'ame ».

Viennent ensuite : F. 97. « Sermon de la Trinité. *Vidinmis nunc per speculum in enigmat...*

Explicit sermo domini cancellarii Universitatis

Paris., factus in festo Sancte et individue Trinitatis ».

F. 108. « In festo beat. Pétri et Pauli apostolorum sermo. *Niants honorati sunt amici tui, Dens...*

Cy fine le sermon de saint Pierre et de saint Paul par Monseigneur le chancelier de Notre Dame de Paris ». Ces deux sermons sont de Gerson.

F. 124. « Cy s'ensuit ung petit et dévot traictié de saint sacrement de l'autel ». C'est un sermon sur les paroles *Qui manducat me, ipse vivat propter me.*

F. 132. « Déclaration de la différence entre pechié mortel et véniel selon l'opinion de maistre Guillaume Vorrillon ». (Guillaume Vorrillon, théologien, franciscain à Dinan vers 1450, mort à Rome en 1464).

Sur un des feuillets blancs de la fin, on lit : « Ce livre est à Madame de Bourbon, qui le trouvera le luy rande ». Cette Madame de Bourbon qui faisait copier des livres de dévotion sur du papier fabriqué à ses armes est sans doute Agnès de Bourgogne.

Désigné sous le n° 254 dans l'inventaire de la librairie de Moulins dressé en 1523, ce volume fut porté à l'hôtel de Condé en 1661 et figure sur l'inventaire de 1673.

Ms. 0141

[POÉSIES DÉVOTES].

Deux manuscrits en 1 vol. in-4° (0,190 sur 0,135), mar. vert, fil., tr. dor. (*Koehler*).

I. F. 1. « Cest salutacion fit l'aingle Gabriel pour nostre redempcion » :

Je te salue, Maria,
En cui Dieu son fil mairia
A humaine fragilité...

71 vers suivis d'une oraison en prose.

F. 4 v°. Paraphrase des paroles de la Salutation angélique (72 vers) :

Dame, je vous rend le salut
Qui fist enfer rompre et destruire...

F. 7 v° : « Orison contre les VII péchiez mortelz » (54 vers) :

Doulce vierge Marie
En qui humanité

Prist celuy qui est vie

Et voie et vérité...

« Une très dévote recommandation a la vierge Marie », et l'oraison *Obsecro te* en français (ces deux dernières en prose, 7 f.).

Vélin, xv^e siècle, 16 f.. 14 lignes à la page, gothique.

II. « Oroison de la Passion » :

Pour mal éviter

Et excerciter

En bien ses pensées,

Ces choses au cler

Qu'ay volu diter

Soient méditées.

C'est vraye oraison

De la passion.

Les principaulx poins

Ausquelz seroit bon

Par vraye union

Entre uny et joings.

A matines (laudes, etc., etc.). 80 sixains.

Ce sont les « Heures de la passion de J. C. par vers et bons mètres de six », qui font partie de la paraphrase des Méditations de saint Bonaventure. Cet ouvrage occupe les f. 103 à 183 du ms. 190 de la Bibliothèque nationale, manuscrit intitulé : « Dévotions ordonnez par frère Bonaventure », recueil de 38 pièces dévotes (dont celle-ci est la quatorzième) traduites ou imitées de saint Bonaventure; Gerson n'y est pas étranger.

Vélin, XV^e siècle, 18 f., écriture ronde. Devises sur la première et la dernière page : « Espérance me soutient et souvenir me tue »,

« Secret et discret » (XV^e et XVI^e siècles).

Provenance : Cigongne, 120.

Ms. 0142

EXIMENES (FRANÇOIS) : Lo LIBRE DELS DONES (en catalan).

Grand in-f^o (0,395 sur 0,280), veau marbré, aux armes de Bourbon-Condé.

Papier, 1427, 266 f. à 2 col. de 38 lignes.

F. 1 : « A la molt alta e molt honorable senyora mia la senyora dona Sancya Xemenes

d'Arenos, comtessa de Prades, lo seu humil servidor en Jhesu Christ, Senyor dels senyors, frare Francesch Eximenes del orden adels Frares Menors, honor tos temps e deguda reverencia... »; (par ses ordres il a fait un livre, peu digne de lui être présenté). « Lo libre aquest, senyora molt révérent, es têt de dones e tracta de lur bonees e vicis e remeys d'aquells, segons que la Sancta Scriptura e los santo doctors e filosofos han parlât, segons que continua experiència nos ensenya... Et devets açi entendre, molt honorable senyora,... que têt aquest libre es primerament partit en dues partes principals. La primera part tracta generalment da ço qui a dones pertany. La segona part tracta délies en spécial segons cinch maners délies. Car alsunes son infantas que vull comprendre sots nom de dones, altres niha donzelles, altres maridades, altres viduhas e altres religioses. De les quais, segons les dites cinch diferencies, trobarets daval cinch tractats ordonats a gloria de Deu principalment et a lur profit. Los titols dels quais tractats e de lurs capitols son ordonats sots la forma qui daval se segueys açi metey tantost ».

Suit la table, qui se termine au f. 10.

A la fin, au verso du f. 266, on lit : « Fust completid duodecima decembris, anno Domini millesimo quadringentesimo vicesimo septimo » [1427] (Date de l'exécution du manuscrit, et non de la composition de l'ouvrage, l'auteur étant mort dix-huit ans plus têt). Puis cette inscription autographe : « Ce livre des Dones est au duc de Nemours, conte de la Marche. JAQUES. Pour Castres » (ces mots sont rayés). On lit encore, au recto de la contre-garde, ceux-ci, écrits de la même main : « Ce livre a feuilles II^cLXVI » ; et enfin, sur le parchemin de la couverture, d'une écriture très incertaine : « Ce livre est à moss^r le maréchal du Boys Menart. JOACHIM ».

François Eximenes, appelé aussi Ximen, ou plutôt Eximenis pour employer la vraie forme catalane du nom, était né à Gironne vers le milieu du XIV^e siècle. Entré chez les Franciscains, il devint en 1407 évêque d'Elne, puis en 1408 patriarche de Jérusalem. Les biographes le font mourir le 23 janvier 1409. L'antipape Benoît, qui l'avait élevé au patriarcat, ignorait sans doute sa mort lorsqu'il le comprit en cette même année 1409 dans une promotion de cardinaux. On voit que l'auteur du *Libre dels Dones* n'était pas le premier venu ; ce moine mendiant qui devint patriarche de Jérusalem et cardinal posthume est certainement un personnage. C'est donc avec une certaine autorité qu'Eximenes distribue ses conseils aux femmes, par lui réparties en cinq classes, les infantas, les demoiselles, les femmes mariées, les veuves, les religieuses, et qu'il leur indique les moyens de faire leur salut. Nous trouverons plus loin son *Livre des Saints Anges*, traduit en français ; c'est le moins ignoré des nombreux ouvrages que lui attribue Antonio (*Bibl. Hisp. vêtus*).

De notre *Libre dels Dones*, la Bibliothèque nationale possède un exemplaire manuscrit. (Espagnol 57. Catal. Morel-Fatio, n° 19), copié en 1438, incomplet. Antonio en cite un autre terminé au mois d'août 1473; et c'est tout pour les manuscrits catalans. Ce texte original a été imprimé sous son vrai titre à Barcelone, en 1495, par Rosenbech; c'est un in-f° goth. des plus rares; il figure dans notre cabinet. Déjà le « Livre des Dames » avait été traduit en castillan ; cette version, dont les manuscrits sont plus communs, a été imprimée en 1542 sous le titre *Carro de las Donas*.

Notre volume est écrit dans un idiome qui pouvait être compris dans presque tous les états du duc de Nemours. Il ne porte que la signature du magnifique seigneur qui l'a possédé, probablement *jure emptionis*. D'autres manuscrits exécutés par ses ordres, et notamment, dans notre collection, le *Roman d'Alexandre* (n° 1486), les *Nobles malheureux* de Boccace (n° 401), et le troisième volume du *Miroir historial* (n° 1196), sont timbrés d'un écu écartelé : aux 2 et 3 de Bourbon; aux 1 et 4 contrécartelé d'argent au lion de gueules, qui est Armagnac, et de gueules au léopard lionné d'or, qui est Rodez. Si les trois fleurs de lys et la bande de gueules prennent place dans le blason de Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, comte de Pardiac, de la Marche, de Castres et de Beaufort, décapité à Paris le 14 août 1477, c'est qu'il était, par sa mère Éléonore, petit-fils de Jacques de Bourbon, comte de la Marche, tué à la bataille de Brignais. Or, ce vaillant comte de la Marche, cadet de Bourbon et chef de sa branche, mort en défendant la France contre les brigands, était l'ancêtre direct de Henri IV, qui, par son arrière-grand'mère, Marie de Luxembourg, comtesse de Vendôme, descendait aussi de Louis de Luxembourg, connétable de Saint-Paul, ce magnifique, hardi et turbulent seigneur, décapité en 1475, sous Louis XI, comme le duc de Nemours. Ce fragment de généalogie et cette coïncidence expliquent la réponse de Henri IV aux parents et amis du maréchal de Biron, lorsque ceux-ci suppliaient le roi d'épargner à leur famille la honte de l'exécution : « La punition de semblables fautes, répondit Henri IV, n'entraîne pas de honte pour les familles. Ainsi, je ne ressens aucune honte d'avoir eu pour grand-oncle et grand-père deux suppliciés, le duc de Nemours et le connétable de Saint-Paul ».

Le *Libre dels Doues* a donc appartenu à cet ancêtre infortuné de Henri IV, qui signait « pauvre Jacques » ses dernières suppliques à Louis XI, et fut placé dans le château de Castres, dont les ruines mêmes ont disparu. Quand et comment le volume a-t-il passé dans les mains d'un soldat de métier, Joachim Rouault, seigneur du Bois-Ménard, de Gamaches, etc., maréchal de France, plus connu sous le nom de maréchal de Gamaches, mort le 7 août 1478? Il est vraisemblable que cet honnête « escorcheur du bon roy Loys le XI^e » aura

recueilli cette épave lors de la dispersion des livres de Jacques d'Armagnac. Cependant, au moment de la catastrophe, il était lui-même en disgrâce, ayant été condamné le 10 mai 1476 au bannissement et à la confiscation; il est vrai que l'arrêt ne reçut pas d'exécution.

Ce qui est certain, c'est que notre manuscrit se retrouve plus tard à Moulins avec les livres du duc de Nemours, emportés de Carlat ou de la Marche par le sire de Beaujeu. Mais là, ils furent atteints par une nouvelle confiscation, celle qui frappa le connétable de Bourbon en 1523. Dûment inventoriés, ils furent pour la plupart transportés dans la bibliothèque du roi, où ils sont encore. Ceux qui restèrent oubliés au château de Moulins devinrent la propriété du Grand Condé, lorsqu'il entra en possession du duché de Bourbon par échange avec celui d'Albret. C'est bien du château de Moulins que le « Livre des Dames » est venu en 1661 à l'hôtel de Condé; il figurait dans l'inventaire de 1523 sous le titre de « Livre des vices et vertus » (des femmes), mention qui fut reproduite au dos du volume par le relieur du XVIII^e siècle.

Tous les manuscrits réunis par le duc de Nemours sont annotés de sa main comme celui qui fait l'objet de cette notice. Lui-même répartissait entre ses diverses résidences les volumes par lui achetés ou pour lui transcrits et décorés. On connaît les noms de quelques-uns des scribes et des peintres qu'il avait pris à sa solde, Michel Gonnot, par exemple, et S. de Ny parmi les scribes; dans notre collection, nous rencontrons Jacob Teneyken, qui transcrivait les *Nobles malheureux*, et nous possédons, de même origine, un volume du *Miroir historial* écrit par Gilles Gassien, de Poitiers. C'est pour le duc de Nemours que Jean Foucquet terminait le *Josèphe* commencé par ordre du duc de Berry. L'enlumineur Everard d'Espinques, importé de Cologne, reste dans la Marche après la mort de son protecteur, et passe au service de Jean du Mas, dont nous parlons si souvent.

Des treize volumes manuscrits de Nemours qui figurent sur nos tablettes, le *Libre dels Doues* avait seul été envoyé à Castres. Sur aucun nous ne trouvons le nom du château de Murât (entre Aurillac et Saint-Flour, Haute-Auvergne), qui fut, après la confiscation, attribué au bibliophile Jean du Mas. Mais nous avons relevé la signature et l'ex-libris de cet amateur sur deux manuscrits, un Tite Live traduit en français par Pierre Bersuire (n° 311), et l'Aristote de Nicole Oresme (n° 575), tous deux fort beaux, décorés, l'un de 28, l'autre de 11 « histoires », et destinés par Nemours à « la Marche ». Or, comme on ne connaît pas de château de ce nom, il est permis d'admettre que, sous la plume du duc, la Marche signifiait le bel hôtel des comtes de la Marche à Guéret, capitale de la province (ajoutons que dans les documents contemporains, entre autres les pièces du procès du duc de Nemours, la Marche est souvent employé comme nom de ville et ne peut désigner que Guéret). Là aussi

fut envoyé un volume bien décoré et de belles dimensions, les *Nobles malheureux* de Boccace (n° 401).

Rien ne fait connaître la destination donnée à deux volumes plus petits, le « Livre du vaillant Thezeo » (n° 905), traduction française de la *Théséide* de Boccace, qui vint de Moulins en 1661 à l'hôtel de Condé, et la compilation connue sous le nom de « Lucan, Suétoine et Saluste » (n° 701), qui porte les armes de Montmorency; sur tous deux, nous retrouvons la signature du duc de Nemours.

Nous avons dit plus haut que les deux volumes de notre belle Bible en français, si somptueusement décorés, pouvaient bien avoir été rapportés de Carlat par Jean du Mas. Mais c'est, on n'en peut douter, à cette forteresse qu'avaient été destinés par Jacques d'Armagnac les manuscrits dont suivent les titres : *Statuta Sabaudiae* (n°685), manuscrit sur papier, daté de 1430, qui figurait sur l'inventaire des livres du connétable de Bourbon en 1523, et qui vint de Moulins à l'hôtel de Condé en 1661.

Lilium Medicinae Bernardi de Gordonio (n° 591), manuscrit sur vélin, XV^e siècle.

Le Songe du Vieil Pèlerin, de Philippe de Mézières (n° 403), manuscrit sur vélin, XV^e siècle, décoré pour Philippe de Châteaubriant. Ces deux manuscrits, qui figurent dès 1654 sur l'état des manuscrits de l'hôtel de Condé, avaient sans doute appartenu aux Montmorency.

Le Livre du bon roy Alixandre (n° 1486), roman de chevalerie, manuscrit sur vélin, XV^e siècle, décoré pour le duc de Nemours, avec armoiries et miniatures ;

Vincent de Beauvais, troisième volume du *Miroir historial* (n° 1196), manuscrit sur vélin, très richement décoré, avec armoiries et miniatures : les deux premiers volumes, entrés dans la possession des Bourbon, ont été transportés de Moulins à la bibliothèque du roi, où ils sont encore ; notre troisième volume, depuis longtemps séparé des deux autres, ne figure, non plus que le manuscrit précédent (n° 1486), sur aucun des anciens inventaires. Tous deux sont entrés dans notre cabinet *jure emptiois*.

Le beau château de Carlat était situé dans la Haute-Auvergne, sur les pentes du Cantal. Chef-lieu du Carladès et couronnant un haut rocher de basalte, cette forteresse avait arrêté Louis le Débonnaire. Le duc de Nemours en fit son « réduit » et y enferma ses objets les plus précieux, croyant trouver là un refuge assuré, ce qui n'empêcha pas les officiers du roi de venir le saisir dans ce nid d'aigle. On se souvenait encore de Renaud VI, vicomte de Carlat, un des compagnons de Du Guesclin, qui mérita le nom de « père, protecteur et conservateur des deux Aquitaines » ; il avait pris le captal de Buch. Jacques d'Armagnac était devenu vicomte de Carlat par héritage de Bonne de Berry; c'est de Renaud VI que le

duc Jean avait acquis la[^]Mgneurie. Carlat échut ensuite aux ducs de Bourbon, qui le perdirent lors de la cMHg cation des biens du connétable. Le château fut rasé par ordre de Henri IV. Nous nous sommes borné à indiquer ici les titres, l'origine et les premières vicissitudes des treize volumes qui conservent sur nos tablettes la signature de Jacques d'Armagnac. On trouvera en leur lieu et place la description de ces précieux volumes.

Ms. 0143

EXIMENES (FRANÇOIS) : LE LIVRE DES ANGELS.

In-f° (0,295 sur 0,200), veau brun, aux armes de Bourbon-Gondé. —Papier, XV^e siècle, large et belle écriture gothique, 418 f., 24 lignes à la page.

F. 1. « C'est le prologue de ce present livre des Angels composé par frère François Eximenes, de l'ordre des Frères Mineurs, a la requeste de messire Pierre Dartes (d'Arthez), chevalier, gouverneur jadis du roy d'Arragon. A moult honorable et sage seigneur Mons^r Pierre Dartes, maistre racional de très hault et puissant prince Jehan, par la grâce de Dieu roy d'Arragon, le sien serviteur frere François Eximenes, de l'ordre des Frères mineurs... Mon seigneur, plaise vous sçavoir que l'entière et fervente dévotion que avez de long temps aux glorieux Angels de paradis si m'a esmeu de compiler ung livre et escrire aucunes de leurs dignitez, régime et ordination, principaulté et services et haultesses, conditions et excellences... Devez sçavoir, Moss^r, que cest livre des Angelz en somme contient cinq chappitres et livres ensuyvantz : le premier livre traicte de leur transcendant haultesse et nature excellent. Le second livre traicte et parle de leur ordre révérend. Le tiers livre traicte et parle de leur ordre diligent et service. Le quart traicte et parle de leur victoire fervent à l'encontre des dyables. Le quint et derrenier livre parle et traicte de leur honorable président; c'est de monseigneur saint Michiel ».

Au recto du f. 412 après la prière à saint Michel archange, qui termine l'ouvrage, on lit :

« L'an de grâce mil cccc et LII [1452], le premier jour du moys de mars, a la requeste et instance de honorable et discrete personne maistre Estienne Roussel, maistre aux arts a Paris, en celuy temps recteur des escolles a Pontoise, fut fait, escript et accom- ply cestuy présent livre des saints Angelz. Auquel temps estoit la sainte Eglise Romaine en grant paix et union en la main de très saint père Nicolas pape V^o. Lequel en celuy mesmes temps canonisa Mons^r saint de l'ordre des Frères Mineurs. Et aussy estant le royaulme de France en la main de Charles de Valoys, roy de France. Lequel conquesta gracieusement la duchié de Normendie entièrement sur les Anglois et le pays de Bourdeloys aussy. Et ne restait plus a conquerer, fors la conté de Guines et la ville de Calays, lesquelz estaient en

trevez avecques mon très redoubté S^f puissant et victorieulx Mons' le duc de Bourgoigne. Combien que en celuy mesme temps, ou pou après la dicte conquête ainsy faicte, aucuns des manans et habitans de la cité de Bordeaux avoient mis ung chevalier angloiz nommé Talbolh avecques quatre mil Anglois dedans lad. cité; pourquoy et a esté cause le Roy avoit fait grant armée. Et ou temps d'icelle mesme date avoit mis le siège devant led. Bordeaux. Et aussy avoit esté en l'année passée grant guerre, laquelle duroit encore, entre mondit très redoubté S^f le duc de Bourgoigne et la ville de Gant, où avoit esté faicte grande effusion de sang humain, mesmement sur les Gantoys rebelles ou pays de Wast, pour laquelle cause mondit S^f de Bourgoigne avoit aussy fait grant armée en ses pays. Nonobstant que lesd. choses ainsy estaincts, on avoit espérance que lesd. guerres arroyent en brief fin a l'onneur et victoire du Roy et des princes de son royaume et au prouffit et utilité du commun peuple de son royaume. Et tout par l'ayde de Dieu et de son église militant. Lequel, par sa sainte grâce et miséricorde et par les mérites de la glorieuse Vierge Marie sa douce mère, des saints Angelz et des saints et saintes de parais, vueille garder et conserver en paix et union, en prospérité, lad. Eglise Romaine et ses biensveillans, et le Roy et tous les amans de la couronne et dud. royaume. Amen.

S'ensuyt la table de ce présent volume » (5 f.).

C'est le plus connu des ouvrages de frère Eximenes. Il a été imprimé pour la première fois en catalan à Barcelone, 1494. La première édition de la version française (à peu près semblable à celle que donne notre manuscrit) a été donnée à Genève en 1478; c'est un livre excessivement rare et le premier imprimé à Genève (je l'ai). Elle a été reproduite aux XV^e et XVI^e siècles par plusieurs presses de Paris et de Lyon.

On trouve dans l'inventaire de la librairie des ducs de Bourbon, 1523 : « 276. Le livre des Anges, en papier, à la main ». C'est notre manuscrit; il est venu de Moulins à l'hôtel de Condé en 1661.

Ms. 0144

GERSON et JACQUES DE CLUSA : DIVERS TRAITÉS.

Petit in-fol. (0,283 sur 0,201), veau souris.

Papier, XV^e siècle, 146 f., 2 col. de 40 lignes, cursive, écritures différentes.

F. 1. « Tractatus florum spiritualium moralium » (ce sont les *Regulae morales* de Gerson).

F. 16. « Tractatus ejusdem doctoris de tribulationibus ex defectuoso ecclesiasticorum regimine adhuc Ecclesie perventuris et de signis earumdem, ex sermone pronunciato de conceptione beate Virginis in concilio Constantiensi » [1416].

- F. 19. « Summa magistri Johannis Gerson » (sur le schisme).
- F. 21. « Opusculum seorsum ejusdem magistri de indulgenciis ».
- F. 24. « Tractatus de peccato superbie », etc. (c'est l'*Examinatio conscientiae* de Gerson).
- F. 36. « Tractatus ejusdem de trepidantibus accedere ad celebrationem misse post pollutionem in sompniis habitam ».
- F. 43. « Tractatus ejusdem de cognitione castitatis et pollutionibus diurnis ».
- F. 47. « Gersonii tractatus qualis fuerit status Ecclesie invétére et novo Testamento et qualiter Ecclesia fuerit erecta temporibus predictis, et quot schismata et quot intrusiones fuerunt in Ecclesia Romana, et qualiter in schismatibus preteritis fuerit actum secundum veras cronicas. Explicit Tractatus de statu Ecclesie sub scismate diviso ».
- F. 49. « Ejusdem tractatulus de remediis contra pusilanimitem, scrupulositatem, deceptorias inimici consolaciones, et subtelos (*sic*) ejus temptaciones ».
- F. 55. « Responsum Jo. Gerson... ad questiones quatuor per quemdam sibi familiarem motas. Documentum... Jo. Gerson... pro devotis simplicibus ».
- F. 65. « Jacobus de Clusa Carthusianus. De apparitionibus animarum ».
- F. 81. « Tractatus de potestate demonum, arte magica, superstitionibus et illusionibus eorumdem ».
- F. 114. « Tractatus de bona voluntate, editus per quemdam venerabilem magistrum Jacobum, sacre théologie professorem, de religione Carthusiensium ».
- Jacques de Clusa, né à Insterburg (Prusse) vers 1385, cistercien à Paradiz (Pologne), chartreux à Sainte-Agnès près Erfurt, mort le 30 avril 1465. Son *Tractatus de apparitionibus animarum post exitum* fut imprimé pour la première fois à Burgdorf en 1475.

Ms. 0145

GERSON : SERMONS.

Petit in-f° (0,260 sur 0,195), mar. vert, tr. dor., aux armes de Bourbon-Condé.

Papier, XV^e siècle, 183f., 28 lignes à la page.

« En ce livre sont contenus les sermons de feu Mons^r maistre Jehan Jarson, en son vivant chancelier de l'église de Paris. Et premièrement sensuyt le sermon de Nostre Seigneur Jhesus Christ ». Ce sermon, prononcé probablement en 1403, occupe les 58 premiers feuillets. Les premiers mots de ce long et beau sermon, traduits du texte latin, forment quatre vers :

A Dieu s'en va, a mort amere,
Jésus, veiant sa douce mère;

Si devons bien par pénitence
De ce dueil avoir remembrance.

M. Paulin Paris a donné d'un exemplaire de la Bibliothèque nationale une description qui s'applique au nôtre. Voici les autres sermons que contient notre manuscrit :

F. 59. » Eum videbitis » (pour la fête de Pâques).

70. « Tota pulchra est arnica mea » (sermon sur la conception de la Vierge Marie, prononcé à Saint-Germain en 1401).

90. « Puer natus nobis » (pour Noël).

101. « Gloria in altissimis Deo » (pour Noël).

H9. « Querite Dominum dum inveniri potest » (sermon sur la nécessité de chercher le Seigneur).

126. « Suscepimus, Deus, misericordiam in medio templi tui » (pour la fête de la Purification de la Vierge).

134. « Certamen dédit illi ut vinceret » (troisième sermon sur saint Antoine).

144. « Omne regnum in seipsum divisum desolabitur » (sermon pour le troisième dimanche de Carême).

153. « Tu discipulus ejus sis J (sermon sur l'aveugle-né).

163. « Si terrena dixi vobis et non creditis, quomodo si dixero celestia credetis » (sermon sur la sainte Trinité).

173. « Pax vobis » (pour le jour de Pâques).

Provenance : Moulins, 1523. Hôtel de Condé, 1673.

Ms. 0146

Le TRÉSOR DE SAPIENCE, [par GERSON].

Le TRAITÉ DU JARDIN AMOUREUX.

LA DANSE AUX AVEUGLES, par PIERRE MICHAULT.

Petit in-f° (0,250 sur 0,190), rel. en peau de truie, fil. (*Thouveniri*).

Vélin, XV^e siècle, 71 f., 32 lignes à la page, H miniatures, bordures, initiales en or et couleurs.

I. Le premier traité, sans titre ni explicit, débute ainsi : « Comme il soit ainsi que tout homme naturellement appete et désire sçavoir, et en toy, o sapience pardurable, qui es premier principe et créateur des natures, soit le trésor de sapience... *Sapience*. Beau filz, ne te haste point d'estudier en science trop haulte... Je te enseigneray maintes choses par bonne ordonnance. Premièrement comment on doit mourir. Secondement comment on

doibt vivre. Tiercement comment tu doibs recevoir le saint sacrement de l'autel. Quartement comment tu doibs loer et gracier Dieu a toute heure dévotement... ». Ces quatre parties, bien séparées, occupent les 34 premiers feuillets du volume et se terminent par une prière au Saint-Sacrement, dont voici les derniers mots : « ... que j'aye finalement fin de vie a toy agréable et de vie perdurable. Amen ». La Sapience est toujours représentée sous la figure de la Trinité.

Première et très rare rédaction du *Trésor de sapience* de Gerson. La plupart des manuscrits de cet ouvrage présentent une rédaction tout-à-fait différente, sauf pour la première partie, « la manière de bien mourir », qui se trouve dans les deux versions. Nous allons décrire un manuscrit de la seconde rédaction.

II. « Cy commence le traictié du Jardin amoureux de vraye devocion et dilection ». Ce titre est suivi de la table des seize chapitres, et le texte commence au verso du f. 34 : « En l'abaïe de dévoute religion fondée en ce mondain désert, c'est le jardin de vertueuse consolation, ou le vray Dieu d'amans habite. C'est le jardin gracieux ou habite le doulx Jhesus et ouquel il appelle sa mye quant il dit ou livre de chançonnetes amoureuses : Vien, dit-il, ma chère espouse... ». Le traité se termine au f. 40 v^o par une « chançonnette amoureuse » dont voici la dernière strophe :

Or ayons donc de ceste amour l'ardure,
Aymons celui qui est bel sans mesure,
Aymons la belle qui est de lui amée,
Aymons par lui toute beaulté créée
Sans villennie ne ordure.

Publié par Colard Mansion vers 1475 sous le titre *Jardin de dévotion auquel l'aine dévoute quiert son amoureux Jhesu Crist*; c'est le premier livre imprimé à Bruges. Réimprimé à Paris par les soins d'Ant. Vérard, vers 1506, sous le titre *Jardin de vertueuse consolation*.

III.

Pas de titre.

Attaint au cœur par ung couroux terrestre
Ou point secret d'une nuit necte et clere...

C'est la *Dance aux aveugles* de Pierre Michault. Elle se termine (f. 71) par troiffiers que je ne retrouve pas dans l'édition de Lyon et qui donnent le nom de l'auteur :

Les prians tous que par voye docille Il leur plaise corriger bas et hault Leur escolier et disciple Michault. Et sic est finis. Amen.

Provenance : Cigongne, 568.

Ms. 0147

GERSON : LE TRÉSOR DE SAPIENCE.

In-8° (0,203 sur 0,143), mar. brun jans., tr. dor. (*Chambolk*).

Vélin, XV^e siècle, 43 f., 20 lignes à la page, 28 miniatures, nombreuses initiales ornées en or et couleurs

(1)On trouve plusieurs fois dans le volume un écu ainsi blasonné : d'or à 2 perroquets adossés de sinople, becqués, membres et accolés de gueules (Armes de la maison de Merceret au comté de Bourgogne), au chef d'azur chargé d'un lion léopardé d'argent, lampassé de gueules (Armes de la maison de'Hédouville). A la fin, vestiges d'une inscription en lettres rouges.

« Cy commence le livre du Trésor de sapience, lequel fit et composa maistre Jehan Jarson, docteur en théologie à Paris, ou il y a de bonnes doctrines. Souverain roy de paradis, quant je ramaine a mon couraige...». Seconde rédaction du *Trésor de sapience*, la plus connue. Les deux pages qui suivent ces premières lignes sont extraites de la « manière de bien vivre », seconde partie de la première rédaction. Puis Sapience reprend : « Je t'enseigneray et endoctrineray ce que tu doiz faire. Et premièrement comment et en quel estât on doit mourir. Et après comment on doit fuyr et délaisser pechié. Tiercement par quelle manière tu esleveras ton ame en moy par saintes méditations... ».

La première partie, « manière de bien mourir », est conforme à la version du précédent manuscrit, avec quelques variantes ; elle occupe 20 feuillets ; mais le reste du traité en diffère. Nous ne retrouvons pas ici la « manière de bien vivre » (sauf l'extrait placé en tête du volume), la « manière de recevoir le sacrement de l'autel » et les prières qui l'accompagnent. Ces parties- sont remplacées par la « manière de fuyr et délaisser pechié », véritable traité des tourments d'enfer, et par la « manière dont tu esleveras ton ame en moy », vision du paradis, suivie de conseils, de résolutions et de prières : de cela, rien dans la première rédaction. Le volume se termine par une prière dont voici les derniers mots : «... je te puisse veoir en la glorieuse et bien eueuse félicité du royaume de paradis perdurable ».

Le *Trésor de sapience* a été imprimé à Paris à la fin du XV^e siècle par Denis Mellier.

Ms. 0148

GERSON : LA MENDICITÉ SPIRITUELLE, traduction anonyme.

Petit in-f° (0,250 sur 0,190), veau marbré, aux armes de Bourbon-Condé.

Papier, XVI^e siècle, 64 f., 28 et 29 lignes à la page. Signé du scribe Richard.

F. 1 : « La table du livre qui s'apelles Mandicité spirituelle ».

F. 2 v° : « Cy commence le secret parlement de l'hommes contemplatif a son asme et de l'asme a l'homme sur la pauvreté et mandicité spirituelle pour aprandre a recourir a Dieu et a ses saints... Complainte de l'homme a son asme et le enhorte de demander spirituellement. Ma pauvre asme mallade, ma charriere, ma miserable asme... ». Fin : « ... et perdurablement adourer et chérir. Amen. Deo gratias. Richard ».

La traduction de ce traité, un des plus beaux de Gerson, a été imprimée par Michel Lenoir en 1500, c'est-à-dire quelques années avant l'exécution de ce manuscrit ; il est probable que l'imprimé n'était pas encore connu dans l'Ouest. D'ailleurs l'intérêt de notre volume ressort surtout du supplément ajouté par le même scribe Richard : deux pièces de poésie consacrées à la mémoire de Charles de Coëtivy, comte de Taillebourg, et qu'aucun bibliographe n'a encore signalées : « De Serenissimi Caroli, Tailheburgi comitis, non parum plangenda morte » (40 vers latins) ; « Autre épitaphe » (sur le même sujet, 98 vers français). Voici les premiers vers de ces deux petits poèmes et un passage du second :

EPITAPHUM

Huc, o mortales, oculos convertite vestros,
Ut vultus videant quos tenet umbra pios.

AUTRE ÉPITAPHE

De vous me plains, o astres et cornettes
Charles de Coëtivy nommé,
De l'ordre chevalier, et comte
De Taillebourg très renommé
Princes, prelatz, seigneurs et Xainctongois
N'oubliez pas lamenter ce trespas.

Charles de Coëtivy, comte de Taillebourg, frère de Catherine de Coëtivy, dame de Chourses, mourut peu après 1500. Sa fille unique et héritière épousa Charles de La Trémoille, à qui elle porta le comté de Taillebourg.

Bien qu'il ne porte ni armes, ni mention de propriétaire, notre petit manuscrit a certainement suivi la destinée de la collection de Chourses-Coëtivy, avec laquelle on le trouve à l'hôtel de Condé en 1654.

La Bibliothèque nationale conserve un ouvrage inédit de Charles de Goëtivy, comte de Taillebourg : *Discours entre Entendement et Raison*, en prose et en vers, dédié à Charles,

comte d'Angoulême, (ms. original, n° 1191).

Ms. 0149

« **MIROIR DE LA VIE DE HOMME ET DE FEMME** ».

Petit in-f° (0,253 sur 0,193), veau marbré, aux armes de Bourbon-Condé.

Papier, commencement du XVI^e siècle, 40 f. Signé du scribe Richard.

« Ame dévoute, noble espouse du très noble espoux Jhesu Crist, rédempteur et sauveur de l'humayn lignaige, pour ce que je me sens tenu et obligé a vous, moyennant la grâce Nostre Seigneur j'ay labouré a faire et acomplir ung mirouer de la vie de homme et de femme, lequel je vous présente pour vous mirer aulcunes foiz, et vous supplie très humblement qu'il vous plaise le prandre en gré et regarder bien et adviser quant bon vous semblera. Vous y pourrez voir et cognoistre comment ung chascun doit pourveoir a sa fin. Aussi pourrez entendre et sçavoir que c'est du monde et de corps humayn, et comment tous et toutes deservent par leurs œuvres bonnes ou maulvaises les tormens d'enfer ou la gloire de paradis. Et pour mieux trouver les matières, j'ay divisé cest œuvre en huit chapitres. Le premier parle du monde. Le second parle du corps humayn. Le tiers parle de la mort. Le quart parle de bien et seurement mourir. Le quint parle du jugement. Le sixiesme parle d'enfer. Le septiesme parle des joyes de paradis. Le huitiesme parle de la gloire du corps humayn. Ce premier chapitre parle du monde. O mondains aveugles, o musars qui musez, ouvrés les yeulx...».

Comme le *Livre de la mendicité spirituelle* de Gerson, et le *Livre de grâce* de Pierre Fontaine (voir plus loin, p. 156), aussi écrits par le scribe Richard, il est probable que ce manuscrit fut exécuté pour Jeanne d'Orléans, comtesse de Taillebourg, belle-sœur de Catherine de Coëtivy. En tout cas, ce volume suivit aussi la destinée de la collection de Chourses-Coëtivy, avec laquelle il se retrouve à l'hôtel de Condé en 1654.

La Bibliothèque nationale possède un *Miroir de la vie de homme et de femme*, présenté à Mademoiselle Jeanne de Laval, XV^e siècle, papier (n° 17100).

L'ouvrage a été imprimé sous le nom de Gerson : « Le Mirouer de l'homme et de la femme, nouvellement imprimé a Paris pour Symon Vostre, libraire, demourant en la rue neufve Nostre Dame a l'enseigne Saint Jehan l'evangeliste. *Cy fmist le Miroiter de la vie de homme et de femme très utile pour le salut des âmes qui bien le visite et considère, composé par maistre Jehan de Jarson et mis en françois* ». Petit in-8° goth. de 24 f. Le manuscrit et l'imprimé sont également rares.

Ms. 0150

IMITATION DE JÉSUS-CHRIST, traduction française du XVII^e siècle.

In-8°, veau brun (*anc. rel.*).

Papier, XVII^e siècle, 5 f. lim., 182 chiffrés et 10 blancs.

Les feuillets liminaires sont ainsi occupés : « Prière dans laquelle on offre à Dieu la traduction suivante de l'Imitation de Jésus-Christ ».

« Advis au lecteur, dans lequel on marque la manière de lire avec fruit ce petit livre, et qui peut servir pour les autres livres de piété ».

Cette belle traduction, restée inédite jusqu'à nos jours, a été publiée par M. Hatzfeld, professeur de rhétorique au lycée Louis-le-Grand (Paris, PoussieHie, 1881) ; c'est lui qui m'a offert le manuscrit au mois d'août 1890.

Ms. 0151

RENÉ D'ANJOU : LE MORTIFIEMENT DE VAINES PLAISANCES.

Petit in-4° (0,153 sur 0,130), mar. rouge à comp., tr. dor., ancienne reliure hollandaise.

Vélin, XV^e siècle, 107 f., 18 lignes à la page, 9 miniatures avec bordure paginale, initiales en or et couleurs.

Le volume commence par la dédicace : « Très révérend père en Dieu, Jehan, par la divine grâce archevesque de Tours, très singulier et de mon ceur collatéral ami, je Régné vous salue... Me suis mis à faire cy après ung traitié entre l'ame dévotte et le cueur plain de toute vanité ;... le ay fait en prose et langage commun... ». Ce Jehan est Jean Bernard, qui occupa le siège de Tours de 1441 à 1466; il fut ambassadeur de Charles VII à Rome, et auprès de Henri IV, roi de Castille (1454); il avait tenu en 1448 un concile à Angers.

Texte : « Aperuisti michi oculos, lux, et excitasti me... Otu, mon créateur Dieu... ». Fin : «... sy que puissiez lors a Dieu l'ame rendre nette et pure ainsy que desirez. Amen. Et prenez en gré s'il vous plaist.

Et sic est finis hujus libri, per manum Natalis Fruityer ».

Le titre de l'ouvrage, qui manque à notre volume, nous est donné par le ms. 960 de la Bibliothèque nationale : « Ensuit ung petit traictié d'entre l'ame dévotte et le cueur, lequel s'appelle le *Mortifiement de vaines plaisances*, fait et composé par René, roy de Cecille, duc d'Anjou... en l'an M CCCC LV ».

Provenance : Cigongne, 111.

Ms. 0152

ROBERT, chartreux : LE TRÉSOR DE L'ÂME.

Petit in-f° (0,280 sur 0,200), reliure en bois recouverte de peau brune, fers à froid.

Papier, XV^e siècle, 104 f., initiales en couleurs, grandes lettres striées de jaune.

Les cinq premiers feuillets sont occupés par la table. F. 6 : « Cy commence le livre nommé le Trésor de l'ame. A la chiere mère et a tous ses amys, Robert, salut et paradis. Pensant et desiderant le salut de vous âmes, ay ce livre extraict des saintes escriptures, et la plus grant partie de latin en franczoys, pour ce que je ne puy estre souvent avecques vous... ».

Texte : « En ce livre sont escriptes les chouses devant dictes en la table, et est nommé le Trésor de l'ame, qui parlet des sept péchés mortHx et de pluseurs exemples pour eschever les ditz péchez, et fait mention de la passion Jhesu Crist et de la mort des pécheurs, du jugement, du purgatoire saint Patrice, de paradis terrestre et auxi de pluseurs exemples. Item ce livre parle des miracles Nostre Dame, qui sont quarente par ordre ».

Le *Trésor de l'âme* a été imprimé par les soins d'Antoine Vérard ; nous en avons un magnifique et très rare exemplaire sur vélin, décoré et enluminé. Frère Robert est aussi l'auteur du *Chastel périlleux*.

Le dernier feuillet de notre manuscrit porte cette mention, écrite à la fin du XV^e siècle : « Ce livre est à Johannes de Latousche, enlumineur à Xaintes ». Nous ne savons comment il vint aux Bourbon ; on le trouve sur l'inventaire des livres du connétable dressé en 1523, et en 1661 il fut porté de Moulins à l'hôtel de Condé.

Ms. 0153

SAUNIER (JEAN) : LA MAISON DE CONSCIENCE.

Petit in-f⁰ (0,270 sur 0,207), veau marbré, aux armes de Bourbon-Condé.

Papier, XV^e siècle, 465 pages de 40 lignes.

Pas de titre ni d'explicit. Les 12 premières pages sont occupées par une longue table des matières, et le texte commence à la p. 13 : « Jhesu Crist, nostre sauveur, créateur et rédempteur, en ses ditz et faiz nous exhorte... ». P. 430 : « ... lequel par sa grande miseMorde veille ainsi dédier nostre temple, que cest monde soit fait sans tabernacle ou habitacle par grâce et en l'autre par gloire. Quod nôbis concedere dignetur vera una trinitas, una et summa deltas, sancta et una unitas, Pater et Filius et Spiritus sanctus. Amen. Finis ». Sur la même page commence :

« Ung traictié de la saincte ame. La saincte ame qui a Dieu veult parvenir doit penser et amer et désirer et vivre selon la manière de Helie le prophète... »M- Fin : (WHeBlcomme fist Helye le prophète quand il fut ravy ».

Ce traité, qui paraît étranger à la *Maison de conscience*, y est cependant joint dans tous les manuscrits connus. Il figure d'ailleurs à la fin de la table sous cette mention : « De la cognoissance de Dieu ». Mais le traité suivant (qui n'est pas porté à la table) est absolument étranger à l'ouvrage de Jean Saunier, bien qu'il l'accompagne dans quelques manuscrits :

P. 438. « Aultre traictié de requestes par manière de contemplation. Plaise vous, tout puissant et père glorieux, que je remembre et recongoisse l'es biens que m'avez faiz... ».

Fin p. 465 : « ... et n'est point de merveilles se tu deviens ombre et vanité quant a elles te donnes. Amen ».

Le ms. fr. 444 de la Bibliothèque nationale (anc. 7033) (Décrit par M. P. Paris, *Manuscrits français*, IV, 144), qui est disposé comme le nôtre, nous apprend que Jean Saunier composa son livre à la requête de Catherine d'Alençon, comtesse de Mortain, puis duchesse de Bavière en 1413, morte en 1462. Ce lourd et copieux traité de morale ascétique n'a pas eu les honneurs de l'impression, et c'est justice.

L'inventaire de la librairie de Moulins dressé en 1523 mentionne deux manuscrits de la *Maison de conscience*; tous deux, celui-ci et le suivant, sont venus de Moulins à l'hôtel de Condé en 1661.

Ms. 0154

SAUNIER (JEAN) : LA MAISON DE CONSCIENCE.

Petit in-f° (0,275 sur 0,200), veau marbré, aux armes de Bourbon-Condé.

Papier, XV^e siècle, 336 f., 32 lignes à la page; filigrane : une fleur de lys surmontée d'une croix.

Pas de titre. Les sept premiers feuillets sont occupés par la table, suivie de ces mots : « Cestuy livre est composé par maistre Jehan Sauniffi maistre en théologie ». Le volume se termine par le « Traité de la sainte ame », mentionné à la table « De la cognoissance de Dieu », et intitulé dans le texte « Comment la sainte ame doit penser a son créateur ». Fin : « ... aussi comme fist Helye le prophète quant il fut ravy, ainsy comme dist est cy devant. Explicit la Maison de conscience ».

Ms. 0155

L'HOROLOGE DE LA PASSION [par JEAN QUENTIN]. DIALOGUE SPIRITUEL DE LA PASSION.

In-32 (0,063 sur 0,045), mar. à comp. de couleur au chiffre M, dans un étui de mar. bleu (*rel. originale*).

Vélin, XVI^e siècle, 67 f. dont 2 blancs au milieu, initiales en or et couleurs, 45 miniatures très fines (la seconde série est en camaïeu).

Ce charmant petit volume se compose de deux parties. La première est précédée d'un titre : « Geste horologe est de la Passion... », sans nom d'auteur; les miniatures (27) représentent les scènes de la Passion; chacune est accompagnée de quelques vers et d'une oraison en prose. Or nous trouvons ces vers, bien au complet, dans un très rare livret dont nous possédons un exemplaire : « Horologe de la Passion Nostre Seigneur contenant XXIII heures, dispousant ung chascun a pitié et dévotion et de la mort la meditacion » :

Geste horologe est de la passion

Fin I « Priés pour J. Quentin. *Imprimé par maistre Guillaume Guerson de Villelongue, studianta Paris, etc.* » (s. d., in-8°, goth). Notremanuscrit se termine par une oraison en dix vers qu'on ne trouve pas dans l'imprimé.

Jean Quentin, docteur en théologie, pénitencier de Paris, est aussi l'auteur de *l'Horologe de dévotion* (Paris, Jehannot, s. d., vers 1500).

La seconde partie du manuscrit n'a ni titre, ni explicit. Les miniatures reproduisent les scènes de la Passion et sont accompagnées d'un texte en vers, dialogue entre le « Sauveur » et la « dame ». Ce texte a été imprimé par Jean Dupré (Paris, 1520) sous le titre *Dialogue spirituel de la Passion*, sans nom d'auteur.

Provenance : acheté en 1875.

Ms. 0156

LE QUEUX (REGNAUD) : LE BAHATBE INFERNAL (prose et vers).

Petit in-f° (0,270 sur 0,200), veau marbré, aux armes de Bourbon-Condé.

Papier, dernier quart du xv^e siècle, 251 f., 32 lignes à la page.

Prohème intentant les parties

De plusieurs buissons essarties,

Ou du Baratre les rebruches

Sont mises au cler hors des fruches,

A cela qui se ensuyt cognoistre

Et par ordre en ouvrir le cloistre.

LE QUEUX

Remémorant les déesses fatales

Dans les trois septains de ce prohème, les vers sont en acrostiche et donnent le nom de « Regnaud Le Queux de Douay ».

Le Queux traite d'abord des divinités mythologiques qui président à la destinée des hommes, comme Démogorgon, Éternité, Pan, les Parques, d'après les auteurs anciens et modernes, depuis Virgile jusqu'à Boccace. Puis il dédie son livre (f. 15) « à son cordial compaignon, seigneur de La Garde, André Giron... A toy mon humble stille adresse... C'est pour toy, Gyron généreux, qu'ay entrepriz a donner table au présent Baratre... ». Suit la table des rubriques, puis une autre épître « audit célèbre compaignon », en 12 septains, dont le dernier commence ainsi :

Grand Giron, parviengne a la mort

Par penser en enfer aller.

Le f. 25 est blanc et le texte commence au f. 26 : « Préface en la description du Baratre infernal selon que le prennent et entendent les gentilz et payens :

LE QUEUX

Pour ravir les engins humains... »

Suivent d'autres poésies (en 6 f.), parmi lesquelles une « seconde préface ou l'acteur sousmet a voir reprendre et corriger son œuvre a troys excellens personnaiges des troys estatz » ; l'homme d'église est Jehan Meschinot, le noble Charles de Gaucourt, le bourgeois « Jehan Gaudete, ung temps grant trésorier de Guyenne ». Enfin Regnaud Le Queux donne la date de la composition de l'ouvrage :

Quel an cest œuvre fut entrepriz?

L'an mil quatre cens quatre vingts

Longtemps dehors a moy revins...

La première partie du *Baratre infernal*, dans laquelle l'auteur passe en revue tout ce que les poètes latins et les écrivains du moyen âge avaient dit de l'enfer des anciens, se termine au f. 113. Le 114^e est blanc. Voici la rubrique de la seconde partie : « Le second livre ou partie seconde du Baratre infernal par la vérification des saintes escriptures et autres :

LE QUEUX

Vérifiant ma première promesse... »

Cette seconde partie n'est ni plus intéressante ni mieux écrite que la première; on y remarque surtout une foule d'exemples de visions infernales. L'ouvrage se termine par une dernière pièce de vers intitulée : « Expédient final dudit Baratre infernal. Le Queux contre ceulx qui ne croyent que enfer soyt chose, qui du tout les descript ».

Les manuscrits de ce fastidieux ouvrage sont très rares. La Bibliothèque nationale en possède un que M. Paulin Paris a décrit (*Manuscrits françois*, IV, 178) et qui diffère du nôtre par quelques passages des poésies préliminaires. Là, ce n'est pas à André Giron que

l'auteur dédie son livre, mais à Jean Pastureau, seigneur de L'Hommée, citoyen rupellain (de La Rochelle). *L'Epigramma decastichon* écrit en l'honneur du *Baratre* par Michel d'Avrillant et cité par M. P. Paris ne se trouve pas dans notre manuscrit. Bien que Regnaud Le Queux soit honorablement mentionné par Jean Bouchet, M. P. Paris fait bonne justice de ce mauvais poète ; il se félicite que deux autres ouvrages de Le Queux nommés par Bouchet aient disparu, et va jusqu'à regretter que le *Baratre* ait survécu; celui-ci présente cependant quelque intérêt pour l'histoire de la poésie française; il n'a pas été imprimé. Notre manuscrit figure sur l'inventaire de l'hôtel de Condé dressé en 1654.

Note sur la contregarde : « Ce livre intitulé Description du Baratre infernal, extrait des anciens auteurs grecs et latins, contient l'histoire des dieux de l'antiquité, etc. ; il a été composé en 1480. Collationné et trouvé complet par Monory, libraire et sous-bibliothécaire de S. A. S. M^{gr} le prince de Condé, et relié de nouveau en 1771 ».

C'est la première fois que nous rencontrons cette mention; on la retrouvera plus loin sur d'autres manuscrits revêtus de la même reliure. C'est donc en 1771 que fut remanié le cabinet de l'hôtel de Condé ; c'est alors que le ciseau du relieur rognait impitoyablement les tranches pour ramener les manuscrits à de certains formats, et que les volumes qui ne furent pas reliés à nouveau reçurent ces affreux faux dos destinés à donner à la collection un aspect uniforme. Cette opération est loin de faire honneur à celui qui l'a dirigée, et Monory a été mal inspiré en léguant son nom à la postérité. Pour expliquer le titre de sous-bibliothécaire que Monory s'attribue, il convient d'ajouter que le titre de bibliothécaire appartenait alors à Des Ormeaux (Joseph-Louis Ripault des Ormeaux, membre de l'Académie des Inscriptions, né le 3 novembre 1724, mort le 21 mars 1793. Il a laissé, entre autres ouvrages, une histoire du Grand Condé en 3 vol. in-12, 1766-1768), titre purement honorifique, qui n'imposait aucune obligation professionnelle. Nos comptes nous donnent les noms des relieurs employés par Monory : Bontault, Le Tellier, Plumel et Hamerville.

Ms. 0157

LE MIROIR DES SIMPLES ÂMES.

Petit in-4° (0,205 sur 0,147), veau marbré, aux armes de Bourbon-Condé.

Papier, fin du XV^e siècle, 119 f.

F. 1. « Icy commence la table pour trouver les chappitres de ce livre appelé le Mirouer des simples âmes... » (5 f.).

F. 6, 28 vers français :

Vous qui en ce livre lirez

Se bien le voulez entendre
Et ainsy comprendrez ce livre
Qui d'amour fait l'ame vivre.

F. 7. « Ame de Dieu touchée et dénuée de péché ou premier estât de grâce, est montée par divines grâces ou septième estât de grâce, ouquel estât l'ame a le plain de la perfection par divine fruiction ou pais de vie. Icy parle amour... ».

F. 104. « Explicit. Icy s'ensuivent aucuns regars pour ceulx qui sont en l'estre des marriz qui demandent la voye du pays de franchise. Le premier regart est des apostres. Cent vingt et troiziesme chappitre »

F. 119 : « ... ce regart fait estre l'ame simple. Deo gracias. Explicit.

Pour cil qui ce livre a escript
Du bon du cueur je vous prie
Que le Père, Filz et saint Esperit
Prier, et la vierge Marie,
Qu'après ceste présente vie
En la compaignie des anges
Luy rende grâces et louenges
Amen. »

Sur la première page, on lit les inscriptions suivantes :

« De conventu Magdalenee prope Aurelianis ». « Ce présent livre est a Jehanne Bontemps, et le donne et délaisse après mon trespas a ma fille Claudine Bontemps, religieuse au dessus dit couvent de la Magdeleine ».

Ce manuscrit ne figure pas sur les inventaires de 1654 et de 1673; il fait cependant partie de l'ancien fonds de Condé.

Ms. 0158

HENRY (JEAN) : [LIVRE D'INSTRUCTION POUR RELIGIEUSES NOVICES ET PROFESSES].

Petit in-f° (0,265 sur 0.193), veau marbré, aux armes de Bourbon-Condé.

Papier, fin du xv^e siècle, 65 f., 21 lignes à la page.

Pas de titre. « A religieuse et dévotte fille en Jhesu Crist Marie Gastarde, novice en l'ordre de Fontevault au couvent de Chaire-Dieu, Jehan Henry, chantre indigne de l'église de Paris, grâce de bien preserver en la sainte reformation et victoires sur toutes mauvaises temptacions. Fille novice, je croy que le Saint Esperit... Comment la novice ou désert de religion seuffre pareilles temptacion que ot Jhesu Crist ou désert,

et premièrement de la première tentacion etc., etc. ».

Cet ouvrage a été imprimé sous le titre de *Livre d'instruction pour religieuses novices et professes* (Paris, Jehan Petit, 1516, in-8°, goth.).

Moulins, 1523 : 234. « Ung livre envoyé pour vaincre les tentacions à une novice de Fontevraux, en papier, à la main ».

Provenance : porté à l'hôtel de Condé en 1661, le volume figure sur l'inventaire de 1673 : « Livre envoyé à une novice de Fontevraux, in-4° ».

Ms. 0159

LE ROUYER (OLIVIER) : TRAITÉ ou EXPLICATION DE L'ÉGLISE ET DE SES PARTIES, DES PRÊTRES ET DE LA MESSE.

In-4° (0,213 sur 0,147), peau de truie, armes d'Orléans.

Papier, commencement du XVI^e siècle, 80 f., 32 lignes à la page.

« Considérant souventes fois l'indevocion du peuple, et auxi la fréquentation laquelle est de jour en jour a la messe..., mon intention est de ensuyr en ce petit euvre ung vénérable acteur, maistre Guillaume Mimatense (Guillaume Durant, évêque de Mende, *Mimatensis*), avecques plusieurs autres docteurs. Et contendra ce petit livre troyes livres... » (de l'église, des ministres de l'église, de l'office de la messe).

On lit sur le feuillet de garde : « Ce présent traité a esté compousé par frère Olivier Le Rouyer, frère mineur de l'Observance, professeur en théologie, demourant au couvent de Laval, a la requeste de très redoubtée dame Madame Katherine de Alençon, contesse de Montfort, lequel traité donne a la Raigne » (sans doute la reine Anne de Bretagne).

Catherine d'Alençon, fille de Jean II, duc d'Alençon (1409+1476), mariée le 8 jartvier 1461 à Gui de Laval, XIV^e du nom, dit XV, comte de Laval et de Montfort (1435+1500), morte sans lignée le 17 juillet 1505.

Provenance : Moulins, 1523. Hôtel de Condé, 1673.

Ms. 0160

FONTAINE (PIERRE) : LE LIVRE DE GRÂCE.

Petit in-f° (0,255 sur 0,180), veau brun, aux armes de Bourbon-Condé.

Papier, fin du XV^e ou commencement du XVI^e siècle, 244 f. Signé du scribe Richard.

« Le livre intitulé de grâce, ou de l'esprit par grâce inspiré, compousé par ung pouvre pécheur, frère mineur indigne, nommé frère Pierre Fontaynne, du couvent de La Rochelle, lequel est dédié a la révérence de très noble et très excellente dame Madame Jehanne

d'Orléans, cousine germaine du roy Louys, douziesme de ce nom, et contesse de Taillebourg, fondé sus son nom magnifique... ».

Les 6 premiers feuillets sont occupés par l'exposition de l'ouvrage et suivis de quatre huitains ; puis vient le prologue de l'auteur, terminé par ces mots : « Ce traicté sera intitulé le Livre de divine grâce, laquelle conduyra l'esprit de Dieu inspiré ». Dans le volume, l'esprit inspiré parle toujours en vers.

Jeanne d'Orléans, fille de Jean d'Orléans, comte d'Angoulême, et de Marguerite de Rohan, épousa Charles de Coëtivy, comte de Taillebourg, et fut créée duchesse de Valois après l'avènement au trône de son neveu, François I^{er}; elle était morte en 1520.

Provenance : encore un livre qui a suivi la destinée de la collection des manuscrits de Chourses-Coëtivy; on le trouve à l'hôtel de Condé en 1654.

Ms. 0161

CHARRON (J.) : PETITE CONTEMPLATION DE LA VENUE DE NOËL.

Petit in-4° (0,200 sur 0,145), ais de bois recouverts de peau brune, fers à froid (*anc. rel.*).

Manuscrit original sur papier, fin du XV^e ou commencement du XVI^e siècle, 11 f.

« S'ensuyt une petite contemplation de la venue de Noël, Ex Sion species decoris ejus. Psalmo XLIX. La beauté dufilz de Marie... ».

Fin : «... Jhesus. Amen. "Vous me pardonnerés, Madame, ce n'est myeux escript, car c'est le premier gest et n'ay eu opportunité de le faire doubles. Je me recommande a vos bonnes prières et de toutes les dévotes dames de par delà a ce saint Noël. Par le vostre petit disciple et prebtre chanoine de Xaintes : J. Charron ».

Cette dame, que le chanoine de Saintes ne nomme pas, est sans doute Jeanne d'Orléans, comtesse de Taillebourg.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0162

EXPOSITION ET INTERPRÉTATION DE L'Oraison DOMINICALE.

Petit in-4° (0,207 sur 0,135), mar. rouge, tr. dor., aux armes de Bourbon-Condé.

Vélin, XVI^e siècle, 78 f., 21 lignes à la page, caractères romains, rubriques rouges, initiales ornées, exécution soignée.

Les 7 premiers feuillets sont occupés par un prologue : « La très sainte oraison qui commence *Pater noster*, composée par nostre très benoist Dieu seigneur et salvateur

Jhesus. D'autant que la chose est plus commune, d'autant elle est meilleure... ».

F. 8 : « Ceste oraison est divisée en troys parties, ou prologue, ou traictié, et en la conclusion. Ou prologue est mise de cil que l'on prie la benivolence. Ou traictié chascune demande est mise en ordonnance. En la conclusion est insérée la nécessaire conséquence ». Chacune des sept demandes du *Pater* est appliquée à un jour de la semaine.

F. 14 v° : « La première demande pour le saint jour du dimanche. *Sanctificetur nomen tuum...* », etc.

Le volume se termine par l'interprétation du mot *Amen*, suivie d'un petit traité « du nombre septennaire ».

Fin : «... Ainsi donques en la très sainte oraison dominique nous avons sept demandes esquelles toutes oraisons sont contenues et comprises. Fin ou conclusion de l'interprétation et exposition de la très sainte, fructueuse et divine oracion dominique qui est le *Pater noster* ».

Provenance : Hôtel de Condé, 1654.

Ms. 0163

« **WARHAFTIGER GRUNT UND ZEUGNIS UNSERS CRISTICHEN GLAUBENS** aus der heiligen Schrifft des alten und neuen Testaments, treulich und vleisig zusammen gezogen allen fromen Cristen zu einer Lere und Trost, durch einem hochgelerten der heiligen Schrifft. 1579 (Bases et témoignages véridiqus de notre foi chrétienne, tirés des saintes écritures de l'ancien et du nouveau Testament, fidèlement recueillis pour l'instruction et le soutien de tous les pieux chrétiens, par un homme très versé dans les saintes écritures) ».

In-16 (0,120 sur 0,075), veau brun à comp., tr. dor. (*anc. rel.*).

Vélin, XVI^e siècle, 48 f., très bonne écriture allemande rehaussée d'or et d'argent, encadrements et vignettes gravés et coloriés.

Provenance : donné par Gouverneur (Alfred Gouverneur, né en 1823, fils et petit-fils de serviteurs des princes de Condé, fut attaché à la personne du duc d'Aumale en 1844 et ne le quitta jamais. Il est mort à Chantilly le 24 février 1900).

Ms. 0164

SPEE (FRIEDRICH von) : LETTRES à ses frères Jean-Adolphe et Arnold (en latin).

In-12, cart.

Papier, XVII^e siècle, 21 f. On lit en tête du 1^{er} feuillet, d'une autre écriture que celle du manuscrit : « *Manu P. Friderici Spe* ».

F. 1. Exemplar Epistolae quam dedi ad fratrem meura Joan. Adolphum...

F. 2. Exemplar Epistolae eodem tempore datae ad fratrem meum Arnoldum...

F. 9. Dilecto fratri Arnoldo... Datae ex orbe sublunari postridie Commemorationis Animarum anni 1613.

P. S. daté du même jour, « Herbipoli Franconiae ».

F. 16. Exercitium de damnatorum aeternitate.

F. 17 v°. Exercitium 3. De cœternitate damnandorum (incomplet).

F. 18-20. Méditation et prières en allemand.

F. 21. Die Geistliche Vermahlung mitt Ghristo...

Friedrich von Spee, jésuite allemand, né à Kaiserswerth le 25 février 1591, entra au noviciat le 22 septembre 1610. Il enseigna la grammaire, les humanités, la rhétorique, la philosophie et la théologie morale à Paderborn, Cologne et Trêves (1629-1635), et mourut à Trêves le 7 août 1635. Il a laissé de nombreux ouvrages, dont la liste est donnée par le P. Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, t. VII, col. 1424-1431.

Provenance : de Condé.

Ms. 0165

« **DIVERSES CONSIDÉRATIONS SUR LE TRÈS SAINT SACREMENT DE L'AUTEL. Jarry scribebat, anno 1649** ».

In-16 (0,107 sur 0,067), mar. rouge, fil. or, doublé de mar. bleu semé des lettres V M entrelacées; fermoir en vermeil.

Vélin, 14 f. entourés de filets rouge et or; lettres et fleurons en or et couleurs; une miniature au 1^{er} feuillet.

Provenance : Cigongne, 122.

Ms. 0166

MONTPENSIER (ANNE-MARIE-LOUISE D'ORLÉANS, duchesse de) : « Dix MÉDITATIONS TRÈS UTILES A L'AME ».

In-16, anc. rel. en chagrin noir à fermoirs d'argent.

Vélin, XVII^e siècle, 71 pp., belle écriture, frontispice aux armes de M^{lle} de Montpensier, fille de Gaston d'Orléans.

Livre composé par elle-même et pour elle-même.

Ms. 0167

LONGUEVILLE (ANNE-GENEVIÈVE DE BOURBON, duchesse de) : « LETTRES ET EXTRAITS DE LETTRES de feu Son Altesse M^{me} la duchesse de Longueville à M. le curé de Saint-Jacques du Haut-Pas et à d'autres personnes ».

Petit in-8°, veau brun.

Papier, XVII^e siècle, 258 f. en deux paginations de 223 et 282 pages, séparées par 5 f. blancs.

Pages 1 à 74. Lettres de M^{me} de Longueville au curé de Saint-Jacques.

75 à 112. Lettres de M^{me} de Longueville à la supérieure et à des religieuses du grand couvent des Carmélites de Paris (1650-1659).

113 à 194. « *Ferit* de M^{me} de Longueville. J'ay refait une confession générale le 24 novembre 1661... ».

194. Lettre du R. P. Quesnel à M. de M...

202. Lettre de la R. M. Angélique à M. de Barcos, abbé de Saint-Cyran, 29 avril 1652, et réponse de M. de Barcos, 18 juin. H 223, fin de la première partie. « Priez pour le copiste. Paix ».

Après 5 feuillets blancs, le manuscrit reprend avec une nouvelle pagination : 1 à 111. Deux lettres sur la mortification du corps et de l'esprit.

111 à 262. Lettre d'un ecclésiastique à une personne de qualité sur la pénitence (véritable traité en 15 chapitres).

263. Lettre d'un ecclésiastique à une religieuse sur la manière de bien vivre dans la religion.

277. Lettre d'un ecclésiastique à une religieuse.

Provenance : vente Monmerqué, mai 1851.

Ms. 0168

LA SABLIERE (MARGUERITE HEISSEIN, dame de) : LETTRES ET PENSÉES CHRÉTIENNES.

In-4°, mar. rouge à comp., fil., dos orné, tr. dor., aux armes de la comtesse de Toulouse (*reliure à l'oiseau de Derome*),

Papier, XVIII^e siècle, 245 pp. chiffrées, belle écriture, encadrement à l'encre de Chine autour du titre.

Au dos : « Lettres de M^{me} de Sablé ». Cette erreur du relieur doit être imputée au scribe, qui, ayant probablement sous les yeux un manuscrit anonyme, se sera laissé égarer par la similitude des noms, Sablé, Sablière, et a écrit comme titre « Lettres de Madame de Sablé », sans remarquer que le sous-titre M. D. L. S. ne pouvait pas donner M^{me} de Sablé, la lettre L restant sans emploi.

L'identification n'est d'ailleurs pas douteuse, et les détails donnés par les lettres appartiennent à la vie de M^{me} de La Sablière : repentir de longues erreurs, abandon de cette maison de la rue Saint-Honoré que fréquentait le grand monde, lieu de retraite choisi à la porte d'un hôpital, soins donnés aux malades, perte de la santé... Enfin M^{me} de Sablé mourut en 1678, et nos lettres sont datées de 1687 à 1692. Or c'est en 1680 que M^{me} de La Sablière, délaissée par le marquis de La Fare, et le cœur brisé, résolut de quitter le monde pour travailler à son salut. Laissant La Fontaine dans la maison de la rue Saint-Honoré, elle se consacra entièrement aux « Incurables » de la rue de Sèvres, et s'établit tout près de cet hospice, dans une maison de la rue aux Vaches, où elle mourut le 6 janvier 1693.

Après le titre, « Lettres de M^{me} de Sablé » (pour La Sablière), viennent un certain nombre de lettres (17 pages), suivies des « Pensées chrétiennes de M. D. L. S. » (M^{me} de La Sablière); puis reprennent les « Lettres de M. D. L. S. à M. L. D. L. T. » (M^{me} de La Sablière à M. l'abbé de la Trappe). Ces lettres sont datées de 1687 à 1692; elles sont inédites. Les « Pensées chrétiennes » ont été plusieurs fois imprimées à la suite des Mémoires de La Rochefoucauld.

Le contenu des pages 155 à 245 est étranger à M^{me} de La Sablière. 155 à 180, Discours d'un supérieur à « ses très chères sœurs », sur la mort de sœur Catherine François, dite Louise de la Croix, du monastère de la Miséricorde proche Saint-Sulpice (premières années du XVIII^e siècle).

184, « Lettre de saint Ignace, évêque et martyr, aux Romains ».

199, « Sentences tirées des œuvres de saint Augustin, des sermons sur les psaumes ».

243, « Portrait de Jésus-Christ par Publius Lentulus, gouverneur de Judée, qui l'envoya au sénat romain lorsque sa renommée se répandit dans le monde ».

La page 245, dernière du manuscrit, est suivie de 4 feuillets blancs.

Des bibliothèques du duc de Penthièvre et de mon père. Donné par ma mère, qui y a mis cette inscription : « Correspondance particulière de M^{me} de Sablé avec son directeur, provenant de la bibliothèque de Madame la comtesse de Toulouse ».

Ms. 0169-0176

THOMASSIN (Loris DE) : REMARQUES SUR LES CONCILES ET LES CANONS DES APOTRES.

8 vol. in-f°, veau brun, aux armes de Bourbon-Condé.

Papier, XVII^e siècle.

T. I (785), canons apostoliques, 223 f.

II (786), concile d'Elvire, 225 f.

III (787), conciles d'Arles (146 f.) et de Néocésarée (47 f.).

IV (788), concile de Laodicée, 159 f.

V (789), concile de Nicée, 179 f.

VI (790), conciles de Gangre (26 f.), d'Antioche (84 f.) et de Sardique (75 f.).

VII (791), premier concile de Carthage (7 f.), premier concile de Constantinople (50 f.), premier concile de Valence (16 f.), concile de Turin (14 f.), deuxième et troisième conciles de Carthage (12 et 76 f.).

VIII (792), quatrième concile de Carthage (181 f.).

Pour satisfaire ses goûts d'érudit, le Grand Condé faisait copier les manuscrits dont il ne pouvait se procurer l'original; un certain nombre de ces copies sont conservées à Chantilly. M. le Prince avait confié la direction de ce travail à un certain Soru, avocat au Parlement, à la fois bibliophile et commissionnaire en librairie. Chaque semaine, celui-ci écrivait à Condé, lui proposant l'achat des livres qui paraissaient ou des livres rares qu'il rencontrait. Cette correspondance bibliographique est conservée en grande partie à Chantilly.

Notre manuscrit, qui ne porte pas de nom d'auteur, a été écrit en 1684 : « J'envoie à S. A. S. le 4^e tome des Remarques sur les Contres » (lettre de Soru, 13 avril 1684). Trois mois plus tôt, Soru avait écrit : « Je fais travailler à l'abrégé des conciles du P. Thomassin » (6 janvier 1684); voici notre auteur. Louis de Thomassin, oratorien, né à Aix en 1619, mourut à Paris le 24 décembre 1695. Canoniste de premier ordre, il a laissé plusieurs ouvrages imprimés ; ses *Remarques sur les Conciles* sont restées inédites ; Nicéron en cite un manuscrit en 3 vol. in-folio (t. III, p. 167).

Ms. 0177

« DE LA MANIÈRE DONT DIEU ORNE ET FAVORISE LES AMES qui commencent d'avoir quelque accès dans la vie spirituelle par la force et la vigueur de la grâce ».

Petit in-f^o, veau brun, dos de mar. vert.

Papier, XVII^e siècle, 113 f.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0178

[TRAITÉS DE PIÉTÉ].

In-16, mar. rouge, comp. à petits fers sur le dos, fil., tr. dor., fermoirs (*anc. rel.*).

Papier, XVII^e siècle, 104 f., ancienne pagination. Le titre et les 38 premières pages

ont été enlevés au siècle dernier.

Le manuscrit se diviser en deux parties séparées par un certain nombre de feuillets blancs. La première partie comprend la « Pratique pour se préparer à la feste d'amour, qui est la feste du très adorable, très auguste, très amoureux et très saint sacrement, fait par le bon f. E. D. ».

D'autres mains ont ajouté à la suite les prières du matin et du soir et quelques oraisons.

Seconde partie : « Manière de dire le chapelet.

Formule de dépendance de la B. V. par voye d'oblation et d'abandon de nous-mesme entre ses mains.

Oraison à Notre Dame, que doivent dire tous les jours ceux qui se sont donnés à elle ».

Une autre main a ajouté une « Disposition à l'oraison », et quelques sujets de méditation.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0179

INSTRUCTION SUR LES SACREMENTS, suivie d'une autre instruction sur les fêtes de l'année.

In-8°, veau fauve, dos monté vert.

Papier, XVIII^e siècle, 63 f. avec une gravure sur acier d'après Lebrun, chez N. Bazin à Paris.

Paraît de la même écriture et porte la même initiale L que les manuscrits n^{os} 871-876 (voir plus haut, p. 32). Écrit pour l'éducation de Louis-Henry de Bourbon, septième prince de Condé, mort en 1740.

Ms. 0180

« SUITE DE LA MÉDITATION SUR LES AVANTAGES DE LA CONFESSION. Tome second ».

In-8°, mar. vert à comp. dor., tr. dor., aux armes de Madame Victoire de France, avec son ex-libris à la garde.

Papier, XVIII^e siècle, 352 pp., belle écriture.

Outre la « Suite de la méditation sur les avantages de la confession », ce tome II contient les quatre méditations suivantes : sur les preuves que Jésus-Christ nous donne de son amour dans le Saint-Sacrement, pour le jour de la Pentecôte, sur les moyens de passer

chrétiennement l'octave du Saint- Sacrement, sur l'Assomption de la Vierge.

Succession de la Reine.

Ms. 0181

XIMENEZ (JOSEF ALVERTO) (« **El Rêver^{mo} P. Fr. Josef Alverto Ximenez, general del orden de N. Signora del Carmen, de la antigua y regular observancia** ») : « **REPRESENTACION a la Serenissima Republica de Venecia... sobre la edad conveniente para la profession religiosa. En Roma, a 28 de Agosto de 1779** ».

Petit in-4°, basane.

Papier, XVIII^e siècle, 226 f. Collection Standish.

Ms. 0182

Oraison Funèbre de la Duchesse de Longueville [par Gabriel de Roquette, évêque d'Autun], 22 f.

« **Cérémonies observées après le décès de Madame de Longueville, qui mourut le 15 avril 1679** » (copie de Mathieu Luillier, archiviste de la maison de Condé de 1684 à 1716), 4 f.

In-f°, papier.

« Quelque éloquent que fût ce discours, il y eut une défense de l'imprimer. L'équité du Roi n'aurait jamais conçu pareille défense, si la basse jalousie des ennemis de cette Princesse n'avait malignement surpris cet ordre » (Villefore : *Vie de Madame de Longneville*, p. 172).

Ms. 0183

Feydeau de Brou (Henry) : « Oraison Funèbre de très haute, très excellente et très puissante princesse Marie-Louise d'Orléans, Reine d'Espagne, prononcée dans l'église métropolitaine de Nostre Dame de Paris, le 30'jour d'avril 1689, par M^{re} Henry Feydeau de Brou, nommé à l'évesché d'Amiens ».

In-4°, papier, XVII^e siècle, 34 f. (le dernier blanc).

Inédite, non citée par Lelong.

Ms. 0184

Poncet de La Rivière (Michel) : «Oraison Funèbre de très haut, très puissant et très excellent prince Monseigneur Philippe, Duc d'Orléans, ci-devant Régent du

Royaume et principal ministre, mort le 2 décembre 1723, d'une attaque d'apoplexie; prononcée à l'abbaye royale de Saint-Denis le 24 février 1724, en présence du duc d'Orléans, son fils, par M. Poncet de La Rivière, évêque d'Angers, membre de l'Académie française ».

« Oraison funèbre du duc d'Orléans, Régent, par M. Poncet de La Rivière, évêque d'Angers, membre de l'Académie française. Extrait de l'Eloge fait de ce prélat par M. d'Alembert. Édition de 1787, tome IV, p. 401 ».

In-4°, cart.

Deux pièces manuscrites de format différent, XVIII^e siècle, la 1^e de 12 f., la seconde de 4, plus les 2 f. de l'ancienne chemise qui contenait les deux pièces, conservée dans la nouvelle reliure et portant cette inscription : « Le duc d'Orléans, Régent, mort à Versailles le 2 décembre 1723. »

L'oraison funèbre n'a pas été imprimée. (Lelong, II, 687, n° 25,674.)

Ms. 0185

Oraison funèbre de très haut, très puissant et très excellent prince LOUIS-HENRY, DUC DE BOURBON, PRINCE DE CONDÉ (mort le 27 janvier 1740).

In-4°, cart., dos chagrin vert.

Papier, XVIII^e siècle, 87 pages.

Prononcée dans l'église de Charleville. Les Condé étaient princes de Charleville par héritage des Gonzague.

Ms. 0186

Oraison funèbre de Monseigneur Louis, Dauphin de France, (mort le 20 décembre 1765).

In-f°, cart., dos monté rouge (*anc. rel.*).

Papier, XVII^e siècle, 27 pages.

Page 27 : « L'orateur, ayant été invité par Messieurs les Officiers municipaux de Charleville de faire la répétition de ce discours dans leur église paroissiale, ajouta après la division ces paroles... » (allusion au prince de Condé).

IV. CONTROVERSE

Ms. 0187

CARPI (ALBERTO-PIO, comte de) : RÉPONSE À ERASME.

In-f° (0,313 sur 0,230), mar. vert aux armes de Bourbon-Condé, tr. dor.

Vélin, XVI^e siècle, 203 f., armes de Montmorency et riche décoration occupant toute la première page.

Traduction anonyme de l'ouvrage du comte de Carpi imprimé en 1529 sous le titre suivant : *Alberti Pii , Carporum comitis illmtrissimi, adErasmi Roterodami expostulationem Responsio accurata et parenetica, Martini Lutheri et asseclarum. ejus heresim vesanam magnis argumntis etjustis rationibus confutans*. La date de l'ouvrage, donnée à la fin de l'imprimé, *Romae, idibus maii M. D. XXVI*, se trouve aussi dans le manuscrit : « Donné à Rome le 15^e de mai 1526 » ; mais elle y est suivie de cette mention : « Imprimé à Paris le 4^e jour de janvier 1528 » (1529 n. s.). Cette traduction, qui ne paraît pas avoir été imprimée, a donc dû être faite d'après une des deux éditions parisiennes du texte latin qui furent publiées en 1529 et qui contiennent en tête une préface de l'éditeur-imprimeur, Josse Bade, ainsi datée : « Ad nonas januaras anni M. D. xxix calculo Romano ». L'une de ces éditions, in-8°, ne porte pas d'autre date que celle de la préface; l'autre, de format in-4°, se termine par une souscription ainsi conçue : « Finis sub prelo Ascensiano ad septimum idus mensis januarii, anno M. D. XXIX, calculo Romano ».

La préface de Josse Bade et la lettre d'Erasme qui viennent en tête de l'édition latine ont été laissées de côté par le traducteur français ; il a remplacé ces deux morceaux par une épître qu'il est intéressant de citer tout entière; elle est adressée à Guillaume de Montmorency, père du connétable Anne, mort le 24 mai 1531.

A très hault, puissant et noble seigneur Monseigneur Messire Guillaume de Montmorency, baron et seigneur dudict lieu, chevallier de l'Ordre et premier baron chrestien de France. Salut.

Juvénael, en sa huictiesme satyre, mon très honoré seigneur, dict que les faictz glorieux, triumphans et magnifiques des prédécesseurs, les longues painctures en tapis et voirrières de leur vie laborieuse, ne font pas les enfans nobles et décorez de vertus. Mais quand les enfans, à l'exemple de leurs parens vertueux, s'ef- forcent de tout leur pouvoir de parvenir par leur soing et labeur à augmenter le nom, bruiet et gloire de leurs ancestres, doibvent estre et de toutes gens moult prisés et louez. Car ce n'est point petite chose d'avoir esté engendré de bons parents, comme dist Aristote en ses Pollitiques : de bons parens ne viennent que bons et honnestes enfans. Et quand ung homme est diziné et procréé d'une bonne et saine racine, les rameaulx en sont plus durables et vertueux. Et jà soit ce que ung homme de basse condition et de petite lignée acquière aulcune foiz par son soing et labeur

loz et gloire, nonobstant ceulx sont beaucoup plus à priser qui ont esté nourris au giron de félicité habundante, lesquelz pour leurs richesses ou auctorité peuvent mener vie oisifve et voluptueuse, quand ilz se addressent et eslièvent de leur propre inclination à poursuivre vertueuses entreprinses et les bonnes meurs de leurs prédécesseurs.

Et pourtant, s'il fault louer les enfans bien moriginés, on ne doit pas oublier ne laisser ceulx de toy procréés, lesquelz ne se sont pas du tout contentez du nom, bruiet et louenge de leur noble et tant ancienne lignée, mais comme vrays imitateurs s'efforcent de jour en jour et de plus en plus d'estre nombres au catalogue des nobles et vertueux, et ne maculeront jamais la gloire par si long temps laborieusement acquise de leur noble sang, mais grandement, comme on voit tous les jours, l'augmenteront et exalteront. Et en eux est remémoré le sens de leurs parens, lesquelz les ont ainsi décorés de prudence, fidélité et justice. Et en ces choses tu es partout et de gens d'auctorité grandement loé; et aussi doit-on bien loer et exalter ton nom, lequel sera re-nommé et réclamé tant qu'il sera mémoire d'homme.

Car premièrement, pour parler de ta noble et ancienne lignée, tes aïeux sont les plus anciens chrestiens du royaume de France, et le baron de Montmorency, dont toy et les tiens estes dirivés par droicte lignée de père au filz, a esté le premier seigneur qui a porté la première enseigne pour soustenir la foy de Jésus Crist et s'est opposé muraille ferme pour la maison d'Israël, comme il appert par les anciennes croniques. Quand monseigneur saint Denis vinst en France prescher et publier la foy et convertir le peuple, le baron de Montmorency fut le premier seigneur lequel, incontinent oye la prédication, laissa toute vanité et ydolatrie et se fist baptiser et toute sa famille. Et pourtant qu'il estoit de auctorité, tous ses subjectz et aultres plusieurs se rendirent aux commandemens et à la foy de Jésus Crist; et furent les premiers de l'ordre de la chrétienté. Et depuis tousjours la lignée descendue du père au filz est et sera tousjours moiennant l'aide de Dieu tant que la foy durera en France. Et depuis tous ceulx de ta noble lignée, plains de bonne doctrine et abruvés du fleuve de sapience, ont eu tous-jours en révérence l'honneur de Dieu et bataillé pour la foy catholique. Et ont fundé abbayes, prébendes, églises collégialles, lieux pitoiables, lesquelz ont doués de beaux privilèges, dons et revenues pour sustenter et alimenter ceulx qui seront perpétuellement au service de Dieu esleuz. Et ce voullant ensuyvir, as augmenté les biens et revenues et fondé et édifié tout de nouveau la belle église de Montmorency tant triomphante et magnifique que c'est un g exemple de perpétuité à tous ceulx qui après toy viendront. Et pourtant que tes prédécesseurs et mesmes toy avés tousjours tant aymé la religion chrestienne, joinct que par cy devant a

esté la navire de saint Pierre merveilleusement agitée de grandz troubles et tempestes, et affin, comme dict Origène et saint Hylaïre, que ta noble seigneurie entende que jamais l'Église ne florist ne triomphe plus ne est en plus grande exaltation que quand elle est persécutée, comme le vray or est esprouvé en la fournaise, tu congnoistras en une joye de ton esprit maintenant l'Église estre en une leesse, quelzques persécutions que luy ayt cuydé faire ce dampné Luther et tous ses conjurés. A ceste cause, acceptant ton bon vouloir et humble commandement, ay voulu te faire ce livre translater de latin en françois affin de congnoistre comme ces héréticques, qui ont faict une si grosse playe en l'Église et religion chrestienne, sont misérablement confundus et mis au bas, et comme toute leur doctrine n'est que frivolle et n'a point de fundament, mais est du tout ruinée et anichilée, et tout par tesmoingnaige de sainte escripture, affin que ce pust récréer ta vénérable antiquité et que tu te esjouisses de veoir devant la fin de tes jours l'Église catholique réparée plus belle que jamais et estre soutenue de columpnes qui ne peuvent jamais brûler ne pourrir; car Nostre Seigneur a dict à Monsieur saint Pierre : « Rogavi pro te, Petre, ut non deficiat fides tua. Pierre, j'ay prié pour toy affin que ta foy, qui est la foy de toute l'Église, ne périsse ». Et pourtant il plaira à ta magnificence recepvoyr ce don agréable de l'homme ancien comme toy, nous resjouissant ensemble de voir florir et fructifier la foy catholique, et les hérésies estre confundues du tout, et principalement en ce très noble et très chrestien royaume de France, lequel Dieu par sa bonté infinie veuille tousjours maintenir en bonne paix, fidélité et justice. Et adieu.

Puis vient le titre : « En ce livre cy est contenue la Response de magnifique et noble homme Albert Pius, compte de Cappe, sur l'épistre à luy envoyée par maistre Dydier Hérasme ; en laquelle sont déprimées et confundues par tesmoingnage de sainte escripture toutes les hérésies de Luther, au moins la plus grand partie; translâtée ladicte épistre de latin en françois, affin que ceux qui n'entendent pas latin puissent veoir, juger et congnoistre combien grandement a erré, failly et dévyé ce malheureux Luther, ennemy de la foy catholique et des saintz décrets de l'Église ». Suit une phrase imitée de la fin de la préface de Josse Bade pour annoncer la division de l'ouvrage en chapitres ; les titres de chapitres donnés par Josse Bade ont aussi été traduits, nouvelle preuve que notre manuscrit est une traduction dé l'imprimé.

Le traducteur est inconnu ; mais l'épître dédicatoire doit être l'œuvre du comte de Carpi. « J'ay voulu, dit-il, te faire translater ce livre de latin en françois » ; il n'est donc pas l'auteur de la traduction, faite par son ordre. Le tutoiement employé, dans une œuvre en prose, à l'égard d'un personnage aussi important que le baron Guillaume ne peut être que le fait d'un

grand seigneur; « l'homme ancien comme toy » s'explique par l'âge du comte et du baron : Carpi mourut en 1530 et Guillaume de Montmorency en 1531. Enfin le comte de Carpi, bien qu'étranger, était loin d'être un inconnu à la cour de France; en 1528, il fut un des dix chevaliers de l'Ordre qui parurent aux côtés du roi pour recevoir la patente du héraut qui apportait le défi en- voyé à François I" par Charles-Quint ; Guillaume de Montmorency assistait aussi à la réception (Duchesne, *Histoire de lamaisonde Montmorency*, p. 363, et *Preuve*», p. 264). Les deux personnages se connaissaient donc parfai- tement, et il est tout naturel que le comte de Carpi ait voulu offrir la traduction de son œuvre au baron Guillaume, à qui la langue latine était sans doute loin d'être familière. Cette traduction dut être faite en 1529, aussitôt après la publication de l'édition imprimée.

Provenance : Hôtel de Condé, 16S4.

Ms. 0188

CONDÉ (HENRI II DE BOURBON, prince de) : « LETTRE de son Altesse Monseigneur le Prince pour remerciaient à M. Habert, théologal de Paris, et mort évesque de Vabres, du livre qu'il luy a dédié, et qui est intitulé la *Défence de la foy de l'Église et de l'ancienne doctrine de Sorbonne touchant les principaux points de la grâce*, contre le livre intitulé *Apologie de Jansénius*, sans nom d'auteur, volume in-4° imprimé à Paris chez Thomas Biaise en l'année 1644 ».

In-4°, papier, XVII^e siècle, 10 f.. dont 3 blancs.

Original autographe et copie.

Provenance : archives de Condé.

Ms. 0189

CONDÉ (HENRI II DE BOURBON, prince de) : [REMARQUES CHRESTIENNES ET CATHOLIQUES sur le livre de la Fréquente Communion qui a paru nouvellement sous le nom de M. Antoine Arnauld].

In-f°, papier, XVII^e siècle, 17 fi., dont 1 blanc.

Pas de titre. Ms. original, tout entier de la maison du prince. Imprimé sous le titre ci-dessus, chez Pierre Rocolet, 1644, in-8°

Provenance : archives de Condé.

Ms. 0190

CONDÉ (HENRI H DE BOURBON, prince de) : 1° « PETIT DISCOURS sur les choses nécessaires

au service de Dieu et de la religion catholique en France, au règlement de toutes sortes d'ecclésiastiques », précédé d'une « Espître à la Reine » (9 ff.). 2° Début d'un traité « sur l'estât de la religion en ce Roiaume » (2 f.).

In-f^o, papier, XVII^e siècle. Minute autographe.

Provenance : archives de Condé.

Ms. 0191

LA PEYRÈRE (ISAAC DE) : DES JUIFS ÉLUS, REJETÉS ET RAPPELÉS.

3 tomes en 1 vol. petit in-f^o, veau fauve, dos orné, aux armes de Bourbon-Condé.

Papier, XVII^e siècle. T. I, 4 f. lim. et 202 pages; il, 197 pp.; m, 3 f. limin. et 186 pp.

Le t. 1 est précédé d'une préface, et le t. III d'un avis au lecteur. Préface : « Plusieurs me demandoient à quoy je m'ocupois dans ma retraite chez les Révérends Pères de l'Oratoire d'Aubervilliers... J'avoue que j'étois telement fassiné de l'hypothèse des Préadamites que j'avois antreppis de l'étandre sur toutes les parties que je traite en ce lieu, des Juis élus et rejetez et qui doivent être rapelez. Mais tout le monde fut si irrité de ce paradoxe que je fus contraint de m'arêter à la fin de la première partie, qui est cèle des Juis élus, où les Préadamites finissent. J'ay achevé les deux parties qui restoient des Juis rejetez et des Juis qui doivent être rapelez, dans la retraite où je suis... ».

Isaac de La Peyrère, né en 1594, s'attacha vers 1640 au Grand Condé, qu'il suivit aux Pays-Bas pour rentrer avec lui en France (1659). Poussant la bizarrerie jusqu'aux dernières limites du paradoxe, comme lui-même l'avoue, il s'était avisé d'employer les loisirs de l'exil à écrire un traité où il soutenait l'existence des Préadamites, ce qui souleva un grand orage. Jeté en prison, La Peyrère en sortit par le crédit de son prince ; il dut tout à la fois rétracter son livre et abjurer le calvinisme. Nommé bibliothécaire de l'hôtel de Condé, mais trouvant la rémunération insuffisante, il fut autorisé à se retirer chez les Pères de l'Oratoire, au séminaire de Notre-Dame-des-Vertus, à Aubervilliers, près Paris. C'est là qu'il mourut en 1676 ; c'est là aussi qu'il avait composé l'ouvrage dont nous parlons ici et qui ne porte pas son nom ; mais, dans la préface, il fait allusion aux circonstances principales de sa vie. Chez lui, la singularité ne s'arrête pas aux opinions ; elle se retrouve dans son orthographe, absolument originale. Il était en relations avec tous les esprits libres de son temps, Naudé, Chapelain, La Mothe Le Vayer, Gassendi, etc.

Le *Rappel des Juifs* imprimé en 1643 est attribué par Brunet et par Weiss (*Biographie universelle*) à Isaac de La Peyrère. Je doute qu'il en soit l'auteur, car, dans la préface de notre manuscrit, il parle longuement de ses « Préadamites », et il mentionne aussi sa «

Belation de l'Islande, imprimée il y a dix ans, en 1663 »; mais pas un mot d'aucune sienne publication consacrée aux Juifs. Ou le volume imprimé en 1643 (rarissime, je l'ai) n'est pas de lui, ou c'était un essai informe dont il ne se souciait pas d'avouer la paternité.

On lit sur le 1^{er} feuillet du volume : « L'abbé d'Aligre pour M. Pirot ». Cet abbé d'Aligre est François, né en 1620, abbé de Saint-Jacques de Provins, mort en 1712, ou son frère Charles, abbé de Saint-Riquier en Ponthieu, mort en 1695. M. Pirot doit être l'abbé Edme Pirot, né en 1631, mort en 1713, docteur de la maison et société de Sorbonne, professeur, syndic de la faculté de Théologie, censeur des livres, chanoine et chancelier de l'église de Paris, personnage considérable dans le clergé du temps. La reliure du volume et l'apposition des armes de Condé sont de la fin du XVII^e siècle.

Ms. 0192

LA PEYRÈRE (ISAAC DE) : Du RAPPEL DES JUIFS. Livre quatrième. Chapitres I à XI (ce dernier incomplet). Suivi d'un long fragment d'un autre chapitre.

Petit in-f°, cart.

Manuscrit original sur papier, XVII^e siècle, 72 f.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0193

LA PEYRÈRE (ISAAC DE) : « RÉPONSE AUX CALOMNIES DE DES MARAIS, ministre de Groningue ».

In-4°, cart., dos chagrin vert.

Papier, XVII^e siècle, 128 pages.

« Samuel des Marais, ministre de Groningue, a mis une préface au-devant d'un livre intitulé : « Réponse sommaire au livre de Monsieur le cardinal de Richelieu, etc. Par le S. de La Ruele... ». Cette préface ne vaut pas la peine d'être examinée ; et je ne m'attacheray qu'à ces paroles, *Vinifie défenseur des Prédamites*, que Des Marais aantandues de moy... ».

C'est à cette phrase que répond La Peyrère. Le manuscrit est tout entier de sa main.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0194

« DE LA HIÉRARCHIE ».

Petit in-f°, veau fauve, dos de mar. rouge, aux armes de Bourbon-Condé.

Papier, XVII^e siècle, 33 f.

Le titre ci-dessus, mal écrit sur un feuillet de garde, est d'une autre main que le corps du manuscrit. L'ouvrage ici copié, sans titre régulier, sans date ni aucune indication, paraît être une traduction abrégée du fameux *Optatus Gai lus* de Charles Hersent, imprimé à Paris en 1640.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0195

« CONTRE LA PRÉTENDUE INFALLIBILITÉ DU PAPE ».

Petit in-4^o, papier marbré, dos monté vert.

Papier, 1663, 57 f.

Traité dirigé surtout contre les Jésuites, à propos de la thèse soutenue au collège de Clermont, à Paris, le 12 décembre 1661. Collection de Condé.

Ms. 0196

« RECUEIL de plusieurs pièces théologiques ».

In-4^o, veau brun.

Papier, 1686, 232 f.

1^o « Traité du mariage chrétien selon les lois de France » (f. 1 à 51).

2^o « Dissertation du célibat des prêtres » (53 à 68).

3^o « En quel temps la loi du célibat a été établie » (68 à 78).

4^o « La discipline de l'Église sur la séparation du mari d'avec sa femme pour cause d'adultère, suivant ce qui est écrit dans saint Mathieu, chap. xix : Dico autem vobis quia quicumque dimiserit uxorem suam, nisi ob fornicationem, et aliam duxerit, mœ- chatur » (79 à 87).

5^o « Lettre d'un théologien à son ami sur le sujet de l'usure » (89 à 102).

6^o « Examen du Bref que le pape Clément IX a fait contre le *Nouveau Testament* imprimé à Mons » (103 à 122).

7^o « Examen du Bref publié et affiché à Rome contre le Rituel de M^r l'évêque d'Alet » (123 à 136).

8^o « La manière de rectifier les six propositions que la faculté de Théologie présenta au Roi en l'an 1663 » (137 à 157).

9^o « Observations sur l'acte de Vesperies de M^r Jacques Leullier, licencié en Théologie, qui a été soutenu dans le collège de Sorbonne le 18 juin 1675. Avec les remontrances de MM^{rs}

du Parlement » (159 à 215).

10° « Remontrances de MM^{rs} du Parlement au sujet de la thèse cy-dessus le 16 février 1677 » (217 à 232).

Copie de pièces faite en 1686, pour le Grand Condé, par les soins de son agent en librairie, M. Soru, avocat au parlement. Le titre général est de la main de Soru.

Ms. 0197

RECUEIL factice.

1° « Copie de la lettre écrite au Roy par M^r l'archevêque de Toulouse », s. d. (2 f.).

2° « Mémoire sur l'arrêt du Parlement qui ordonne à la faculté de Théologie de Paris d'examiner la proposition suivante : *Divino et immutabili privilegio ad solam Sedem Apostolieam spectat judicare de controversiis fidei* » ; s. d. (8 f.).

3° Lettre de l'abbesse de Port-Royal à l'évêque d'Alet, s. d. (2 f.).

4° « Méditation théologique... Halluin, 12 aoust » (s. a.) (4 f.).

5° « Réflexions sur ce passage : *Sicut exaltavit Moyses serpentem in deserto, ita exaltari filium hominis, ut qui credit in eum non pereat, sed habeat vitam æternam* » (2 f.).

6° Lettre du pape Innocent XI à Louis XIV. Rome, 28 juin 1683 (1 f.).

7° Autre lettre du même au même. Rome, 10 août 1683 (2 f.).

8° Autre lettre du même au même. Rome, 13 novembre 1685 (2 f.).

9° « Lettre de plusieurs prélats de France à N. S. P. le pape Clément IX sur la cause des quatre évêques, rendue à Sa Sainteté le Vendredi Saint 31 mars 1668 et imprimée peu de temps après » (4 f.).

10° « Lettre de plusieurs prélats de France au pape Clément IX sur la cause des quatre évêques, 1^{er} décembre 1667 » (4 f.).

11° « Lettre de Pévesque de Châlons sur l'affaire des quatre évêques, 24 mars 1668 » (2 f.).

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0198

RECUEIL de pièces sur le Jansénisme.

1° Pièce relative aux cinq propositions de Jansénius (3 f.).

2° « Comment les fausses opinions de la Grâce peuvent causer la perte des âmes selon l'explication que S. Augustin donne à la parabole des Vierges sages et des

Vierges folles » (8 f.).

3° « Lettre de M^r Arnauld, docteur de Sorbonne, à M^r Le Febvre, docteur en théologie de la faculté de Paris, du 4 may 1683 » (12 f.).

4° « Supplique des docteurs en théologie de la faculté de Paris à l'Assemblée générale du Clergé » (5 f.).

5° « Mémoire pour Monseigneur l'archevêque de Rouen, président de l'Assemblée générale du Clergé, sur le rétablissement des docteurs dans la Faculté » (2 il.).

6° « Mémoire sur le rétablissement des docteurs de la Faculté dans leurs fonctions » (5 f.).

7° « Scriptum primum doctoribus Jansenianis oblatum quomodo quinque propositions ab apostolica Sede damnatae in Augustino Jansenii contineantur » (10 f.).

8° Mémoire d'un Janséniste (2 f.).

9° « Sanctiss. domini nostri D. Clementis divina Providentia Papæ XI confirmatio et innovatio constitutionum Innocentii Papæ X et' Alexandri Papæ VII adversus Jansenianam hæresim editarum, cum nonnullis declarationibus pro débita illarum observantia adjectis. Romæ, MDCCV. Ex Typographia Rev. Camerae Apostolicæ » (copie manuscrite) (8 f.).

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0199

LETTRES DES RELIGIEUSES DE PORT-ROYAL.

In-4°, mar. rouge, fil., tr. dor. (*J.-A. Derome*).

Papier, XVIII^e siècle, 722 pages réglées.

Ce manuscrit est divisé en deux parties :

1° « Relation contenant les lettres que les Religieuses de Port-Royal ont écrites pendant les dix mois qu'elles furent enfermées sous l'autorité de la Mère Eugénie, 1664-1665 » (pp. 1 à 630).

2° « Lettres de la Mère Angélique de Saint-Jean à M^r Arnauld, écrites depuis que la communauté fut transférée à Port-Royal des Champs, jusqu'à la paix de l'Église » (pp. 631 à 722).

On lit sur le feuillet de garde :

« Ex dono piissimæ ac reverendissimæ D. D. Gabriel, dictæ a Sancta Euphrasia, religiosæ ordinis Sⁱ Benedicti, ex prioratu Bon-Secours P., quæ has christianas litteras hinc et inde maximo studio recollectas, sua manu scripsit, et eleganter, ut par erat, adornari curavit. Die VIII idus febr. 1776. De Laubet, Régis consiliarius, urbis Gisors medicus >.

Provenance : acheté à Puttick (Londres), mai 1861.

Ms. 0200

NOAILLES (LOUIS-ANTOINE DE) : « LETTRE ms. de M^{gr} l'archevêque de Paris à M^{sr} L'ARCHEVÊQUE DE CAMBBAY, en réponse aux quatre lettres que M^{sr} de Cambray lui avoit écrit ».

In-4°, papier, 1697, 42 f., cart.

Sur le Quiétisme et la doctrine professée par M^{me} Guyon. A la suite de l'Instruction pastorale de l'archevêque de Paris, du 14 octobre 1697, Fénelon lui avait adressé quatre lettres, auxquelles Louis de Noailles répondit par celle-ci. Elle fut aussitôt imprimée; il y en eut au moins six éditions, tant en 1697 qu'en 1698. L'exemplaire de l'édition originale conservé dans la réserve de la Bibliothèque nationale porte la mention suivante, de la main du président Bouhier : « Attribuée communément à M. Jean Racine, de l'Académie française ».

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0201

BARBIER (JOSEPH) : « TABLEAU DES MONOPOLES ET FACTIONS DES RELIGIONNAIRES CALVINIQUES de ce royaume, avec les moyens d'y pourvoir, présenté au Roy par Barbier, avocat au parlement de Dauphiné ».

In-f°, papier, XVII^e siècle, 16 f. (dont 3 blancs), cart.

Original autographe, avec la lettre de dédicace au Roi, signée : Jos. Barbier. Collection de Condé.

Ms. 0202

« ABRÉGÉ DU TRAITÉ qui a le titre suivant : La Nécessité du retour des Protestans, fondée sur la conviction que l'on fait de leur schisme, par les principes incontestés de l'Écriture et par leurs maximes. Pour servir à édifier pleinement les nouveaux convertis et à vaincre ceux qui auroient le malheur de demeurer dans l'obstination ».

In-f°, papier, fin du XVII^e ou commencement du XVIII^e siècle, 3 pages et -4 f. de table, cart.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0203

« LA VÉRITÉ CRUCIFIÉE par la bulle *Unigenitus* de Clément XI, donnée aux cris

meurtriers *Crucifige, Crucifige* des Jésuites, à Rome, le vin septembre MDCCXIII. Écrit, fait et signé à Versailles, le six novembre mil sept cent soixante dix-neuf, par F. C. C. Sourdon Du Mesnil ».

In-8°, mar. rouge, tr. dor. (*anc. rel.*).

Vélin, 58 f., initiales or, bleu et rouge; fil. or à chaque page; caract. rom.; 1 grande et 8 petites miniatures ou culs-de-lampe.

Frontispice, titre et préface, 6 f.

« Propositions condamnées, Écriture et Tradition », 30 f.

« Acte d'appel et Maxime constante », 2 f.

Sourdon du Mesnil, descendant et imitateur du fameux N. Jarry, était professeur d'écriture des enfants de France. C'était sans doute un très ferme Janséniste.

Provenance : Cigongne, 2393.

Ms. 0204

GUILLON (MARIE-NICOLAS-SILVESTRE) : « LE CLERGÉ ET LE GOUVERNEMENT, ou considérations pacifiques sur la révolution de 1830. Réfutation des systèmes politico-religieux de M^r l'abbé de La Mennais, par Marie- Nicolas-Silvestre Guillon, professeur d'éloquence sacrée dans la faculté de Théologie de Paris » (puis aumônier de Sa Majesté la Reine des Français, évêque de Maroc).

In-4°, papier, XIX^e siècle, 222 f., cart.

V. RELIGIONS DIVERSES

Ms. 0205

Traduction en hindi du NIRVANAPRAKARANA, « l'Exposition du salut », qui est le dernier des six *prakaranas* ou « expositions » dont se compose le *Yogavasishta*.

In-f° oblong de 644 feuillets, mar. rouge.

Ce volume a été trouvé dans la retraite de l'armée sikh (commandée par le rajah Shere Sing à la bataille de Goojerat le 21 février 1849), par le capitaine Chamberlain, qui commandait le 9^e régiment de cavalerie irrégulière, et donné par le frère de cet officier à l'honorable Sir Erskine Perry, chief-justice de Bombay. Ce dernier, devenu membre du parlement anglais et mon confrère dans la Société des Philobiblon, me l'offrit (1^{er} avril 1855) comme étant un exemplaire manuscrit de *YAdigranth* ou bible des Sikhs. Il n'en est rien. Ce n'est à aucun degré une œuvre canonique ni liturgique, mais la traduction d'un poème qui, par son

caractère mystique et les sujets qu'il aborde, trouve cependant sa place dans la division de théologie où j'avais classé le volume. C'est ce qui ressort d'une longue et intéressante notice que mon confrère M. Barth vient de me remettre après avoir étudié ce manuscrit (1897) ; je regrette de ne pouvoir l'insérer ici tout entière.

Le *Yogavasishta* est un énorme poème sanscrit attribué à Valmiki, l'auteur légendaire du *Ramayana*. Il est sous forme de récit dialogué : Valmiki est censé y raconter comment Vasishtha enseigne la science suprême à son élève Rama. Par ses personnages, le poème est donc vishnouïte, et, extérieurement du moins, il se rattache au Vedanta. En réalité, il appartient d'un bout à l'autre à ce mysticisme unitaire dont toutes les sectes hindoues se réclament. C'est de ce vaste et indigeste poème que le présent manuscrit contient, traduite en un dialecte hindi, la dernière et de beaucoup la plus grosse section, le *Nirvanaprakarana*. Il a été écrit par un scribe sikh et pour l'usage de lecteurs sikhs. Non daté, mais bien complet.

Ms. 0206

KORAN, copie du commencement du XVII^e siècle.

Petit in-8°, très jolie reliure arabe à compartiments de couleur, tr. dor.; étui de maroquin, aussi à comp. de couleur.

Papier, 309 f. encadrés de fil. or; les deux premiers et plusieurs autres décorés de riches ornements en or et couleurs.

Exemplaire très élégant du Koran, d'une écriture fine et très soignée. Le caractère de cette écriture, aussi bien que l'ornementation du premier feuillet, qui renferme en deux médaillons le premier chapitre, dit *fatihe*, et les premiers versets du second chapitre, enfin le style de la reliure, tout indique que ce joli manuscrit est de provenance turque et remonte probablement au commencement du XVII^e siècle, époque où l'influence de l'art persan était encore prépondérante.

A la suite du texte arabe se trouve une pièce de vers en langue turque, où le poète enseigne la manière de consulter le sort en ouvrant le livre sacré au hasard. C'est un usage constant chez les Musulmans, et qui n'est pas sans analogie avec les *Sortes virgilianae*.

Je tiens ce manuscrit de mon neveu, le comte de Paris, qui le rapporta de Damas en 1860.

Ms. 0207

KORAN, copié au dernier jour du mois de zoulqaadeh 1198 (de l'hégire).

In-4°, veau brun à recouvrement, comp. à froid.

Manuscrit arabe sur papier, 149 f., écriture maghrébine médiocre.

Trouvé parmi les manuscrits de Mohammed-el-Kharoubi, secrétaire d'Abd-el-Kader, lors de la prise de la Smalah, le 16 mai 1843, ainsi que mes autres manuscrits arabes. J'avais aussi un Koran, annoté par Abd-el-Kader, et qui m'avait été donné par M. Léon Roches; mais il fut volé aux Tuileries en février 1848.

Ms. 0208

KORAN (fragment).

In-4°, veau brun à recouvrement.

Manuscrit arabe sur papier, 177 f.

Ms. 0209

KORAN (fragment).

In-8°, veau vert à recouvrement, fil., dos orné.

Manuscrit arabe sur papier, 87 f.

Ms. 0210

KORAN (fragment).

In-8°, mar. vert à recouvrement, fil. dor.

Manuscrit arabe sur papier, 89 f., 7 f. détachés, ornements en or et couleurs.

Ms. 0211

KORAN (dernière partie; commence à *Ayn Ba Sin*; le dernier chapitre manque).

Petit in-4°, cart.

Manuscrit arabe sur papier, 14 f., écriture orientale.

Ms. 0212

SAHIB, ou recueil des traditions du prophète du Boukhari (premier volume).

In-f°, mar. rouge à comp. dor.

Manuscrit arabe sur papier, 239 f. et 6 blancs, avec 12 f. détachés, ornements.

Ms. 0213

ELDZIZOULY (le Cheikh) : DEHAÏL OUL KHAIRAT, recueil de prières et de litanies (XVIII^e siècle).

In-12, veau brun à recouvrement, fil. dor.

Manuscrit arabe sur papier, 123 f. sans les blancs, enluminures aux f. 104 et 105.

Ms. 0214

ABOU ZEID ABDERBAHMAN BEN AHMED ESSABBAGH : OUMDIT EL BEY AU FI MAARIFET FERAÏD EL AYAN. Traité des préceptes religieux obligatoires, copié en l'année 1038 de l'hégire.

In-f^o, mar. ponceau à recouvrement.

Manuscrit arabe sur papier, 125 f.

Ms. 0215

MECHARI'EL ACHOUAQUILA MISARI EL OUCH-CHAQ. Traité sur la guerre sainte, divisé en 33 chapitres. Copié en 1252 de l'hégire.

In-f^o, mar. brun à recouvrement, comp. dor.

Manuscrit arabe sur papier, 147 f., 15 blancs.

Tous mes manuscrits arabes ont été identifiés et catalogués par M. Houdas, professeur à l'École des Langues orientales.

JURISPRUDENCE

I. DROIT CANON

Ms. 0216

GREGORIUS IX : DECRETALIUM COMPILATIO, CUM GLOSA (DÉCRÉTALES, avec la glose perpétuelle de Bernard le jeune de Compostelle).

Grand in-f° (0,46 sur 0,29), veau marbré, aux armes de Bourbon-Condé.

Manuscrit sur vélin, exécuté en Italie au commencement du XIV^e siècle, 233 f., 2 col. de texte entourées de 2 col. de glose, 4 miniatures, 79 lettres formant sujets, initiales ornées.

Commencement du commentaire de Bernard : « In hujus libri principio quinque precipue sunt prenotanda, videlicet... ». Fin : « ... de facto vel de jure inducit s. de pactis paciones ». Sur les marges, nombreuses notes empruntées à la glose du cardinal d'Ostie.

Les miniatures, d'un beau style, se trouvent aux f. 1 r°, 1 v°, 119 et 183. Sur la première page sont peintes, mêlées à l'ornementation de l'incipit du manuscrit, les armoiries suivantes : 1° semé de France, au lambel de gueules, qui est Anjou-Sicile; 2° d'argent à la fasce d'azur surmontée de trois roses de gueules en chef; 3° de sable à trois besants d'or, à la bordure engrelée de même. Ces armoiries, répétées en plusieurs endroits, semblent indiquer que le manuscrit a été fait pour quelqu'un des membres de la maison d'Anjou-Sicile.

Les sujets dont sont décorées les initiales au commencement de chaque chapitre sont tous appropriés à la matière qui y est traitée. Une table très bien faite, placée à la fin, a permis de constater les lacunes ou mutilations suivantes, antérieures au numérotage moderne des feuillets : entre les f. 64 et 65, manquent la fin du chap. 12, les chapitres 13 et 14 du livre I" et les premières lignes du livre II, chap. 1. Ce feuillet devait être orné d'une miniature au commencement du 2^e livre, et de 3 lettres formant sujets au commencement des chapitres.

Entre les f. 132 et 133, dans le milieu du livre III, le texte est interrompu au cours du chap. 17, et reprend dans le cours du chap. 21. Le feuillet manquant devait être orné de 4 lettres formant sujets.

Entre les f. 165 et 166, le dernier chap. du livre III est interrompu, et le texte reprend au commencement du chap. 1^{er} du livre IV, dont il manque les premières lignes. Le feuillet manquant devait être orné d'une miniature et d'une lettre formant sujet.

Provenance : Château de Moulins, 1523. Hôtel de Condé, 1673.

Ms. 0217

BONIFACIUS VIII : LIBER SEXTUS DECRETALIUM, DECRETALES EXTRAVAGANTES [CUM GLOSA JOHANNIS MONACHI]. JOHANNES ANDREAE, GUIDO DE BAYSIO. APPARATUS SUPER SEXTO LIBRO DECRETALIUM.

Grand in-f° (0,38 sur 0,23), veau marbré, tr. dor., aux armes de Bourbon-Condé.

Volume de 311 feuillets, formé par la réunion de trois manuscrits sur vélin, XIV^e siècle.

I. JOHANNES ANDREW : « Hic incipit Apparatus domini Johannis Andrée super Sexto libro Decretalium. Quia in preposterus (*sic*) est ordo... ». Fin : «... jam licet noviter inchoatos. Johannes Andrée. Explicit Apparatus domini Johannis Andrée super Sexto libro Decretalium. Deo gratias ».

101 f. à 2 col., petite écriture française, lettres en couleurs.

II. BONIFACIUS VIII : « Incipit Liber Sextus Decretalium. Bonifacius... dilectis filiis doctoribus et scolaribus universis Parisiis Bononieque commorantibus salutem... ». Fin : « ... contra legis nititur voluntatem. Explicit textus Sexti libri Decretalium ».

Sur les marges, commentaire perpétuel du cardinal Jean le Moine : « In Dei nomine, amen. Secundum philosophum scire est rem per causam cognoscere ». Fin : « Explicit Apparatus VI libri Decretalium a domino Johanne Monacho compositus. Deo gratias » (f. 102- 195).

A la suite (f. 195 V-208), sont copiées les *Décrétâtes extravagantes*, avec le commentaire du cardinal Jean le Moine.

Liste des décrétâtes : 1° [De sepulturis]. Commentaire : « *Detestande*. Huic statuto causam dédit... ».

2° [De privilegiis]. Commentaire : « *Antiquorum*. Hec epistola satis grosse fuit composita... ».

3° [De excessibus prelatorum]. Commentaire : « *Siquer cathedram*. Hoc statutum ordinat, providet et decedit... ».

4° [De sententia excommunicationis]. Commentaire : « *Excommunicamus*. Hec pronuntiatio... ».

5° [De censibus]. Commentaire : « *Bêlent*. Hec constitutio habet quatuor partes... ».

6° [De electione]. Commentaire : « *Injuncte*. Illa decretalis habet VI dicta... ».

7° [De majoritate et obedientia]. Commentaire : i *Unamsandam*. Ponatur siccasus... ». Fin du commentaire : « Et hec de expositione presentis decretalis édite a sanctissimo pâtre et domino domino Bonifacio, divina providentia papa octavo, dicta sufficiant... Explicit Apparatus Extravagantium super Sextum ». Le texte continue sans commentaire jusqu'au f. 208 avec les pièces suivantes, qui font partie des *Décrétâtes extravagantes* :

8° [Bonifacius VIII, de dolo et contumacia] : « Rem non novam aggredimur... ».

9° Benedictus XI : « Dudum bone memorie Bonifacius papa... ».

10° Benedictus XI, [de privilegiis et excessibus privilegiatorum] : « Inter cunctas sollicitudines... ».

11° Benedictus XI « inquisitoribus heretice pravitatis » [De hereticis].

12° Benedictus XI : a Si religiosus... ». Complément de la décrétale de Boniface VIII *de electione* (voir plus haut).

13° Benedictus XI [de immunitate ecclesiarum] : « Quod olim... ».

14° Bonifacius VIII : « Pie sollicitudinis studio ducimur ut dignitates, personatus, prébende aliaque beneficia ecclesiastica... Dat. Laterani, tertio nonas (le nom du mois laissé en blanc),

anno primo ».

13° Bonifacius VIII [de electione] : « Sancta Romana ecclesia que disponente Domino super omnes alias... Data Laterani, X cal. januarii, pontificatus nostri anno septimo » [1301].

16° Clemens V [de immunitate ecclesiarum] : « Pastoralis cura sollicitudinis super cunctas christiani populi nationes... ».

17° Clemens V [de iudiciis] : « Dudum Bonifacius papa VIII constituit... ».

18° Clemens V : « Meruit carissimi filii nostri Philippi régis Francorum illustris sincère affectionis ad nos... ».

107 f., 2 col., écriture italienne, une petite miniature, initiales ornées en or et couleurs, rinceaux.

III. GUIDO DE BAYSIO : « Apparatus Sexti libri Decretalium ».

« Incipit Apparatus Sexti libri Decretalium domini Guidonis de Baysio, archidiaconi Bononie. Venerabilibus viris et discretis rectoribus universitatis scolarium Bononie degencium, fratribus et amicis karissimis, Guido de Baysio, Bononie archidiaconus, domini Pape capellanus... ».

Explicit Apparatus domini archidiaconi Bononiensis, per manum Guillelmi Filoména. Datum Andegavis, die mercurii ante festum Nicholay estivalis, anno Domini M° ccc° XIII° » [1314] (f. 202-311). 102 f., 2 col. d'une écriture très serrée, lettres en couleurs.

On lit sur les marges un assez grand nombre de notes qui ont dû être ajoutées, au XIV^e siècle, par un des premiers possesseurs du livre, probablement un professeur de droit canon. Ces notes, tracées par une main française, consistent principalement en renvois à des textes, tels que le Digeste et les ouvrages de divers canonistes, Guillaume [Durant], l'auteur du *Spéculum*, Gaufridus [de Trani], l'auteur de la *Summa*, Innocent IV, Jean André, et un certain Reginaldus, cité sur le f. 218.

Cette copie a été faite à Angers l'année qui suivit la mort de Guido de Baysio (ou Baiso); l'archidiacre de Bologne était mort à Avignon en 1313. Son *Apparatus* a été imprimé à Milan en 1490. Les *Décrétales* de Boniface VIII et de Clément V, les ouvrages de Jean André, ont été imprimés nombre de fois avant le XVI^e siècle. Quant aux *Extravagantes* dont nous avons plus haut donné la liste, la plupart se retrouvent dans le supplément *d'Extravagantes* ajouté par Jenson à son édition des *Clémentines* (Venise, 1476).

Inutile de rappeler que Boniface VIII est Benoît Cajetan, illustré par sa lutte avec Philippe le Bel. Benoît XI, qui lui succéda en 1303, ne régna qu'un an ; par amour de la paix, il annula les bulles lancées par son prédécesseur contre le roi de France. C'est un Français, Bertrand du Got, qui acheva de réconcilier la royauté avec le Saint-Siège; élu en 1305 sous le nom de Clément V, il transporta la résidence des papes à Avignon, fit révoquer par le concile de Vienne la bulle *Clericis laicos* et condamner les Templiers. Jean le Moine, canoniste français, né dans le Ponthieu, cardinal, était mort la même année que Guy de Baiso (1313). Quant à Jean André, né à Mugello (près Florence) vers 1275, jurisconsulte à Padoue, Pise et Bologne, il mourut dans cette dernière ville le

7 juillet 1348.

Provenance : notre manuscrit figure sur l'inventaire des livres du connétable de Bourbon dressé en 1523 ; il fut porté à l'hôtel de Condé en 1661.

Ms. 0218

BONIFACIUS VIII : LIBER SEXTUS DECRETALIAM, CUM GLOSA (commentaire perpétuel du cardinal Jean le Moine).

Grand in-f° (0,43 sur 0,26), veau marbré, aux armes de Bourbon-Condé, tr. dor.

Vélin, XIV^e siècle, 101 f., 2 col. de texte entourées de 2 col. de glose, lettres ornées, miniature sur le premier feuillet.

« Bonifacius, episcopus, servus servorum Dei, dilectis filiis doctoribus et scholaribus universis Bononie commorantibus... ». Fin : « ExplicittextusSexti libri Decretalium. Actum Rome apud Sanctum Petrum, V nonas martii, pontificatus nostri anno quarto » [1298].

Commentaire : « Bonifacius, episcopus, servus servorum Dei, dilectis filiis. In Dei nomine amen. Secundum philosophum... ». Fin : « ... Jo. Monachus ».

Une autre main a transcrit la pièce suivante sur le dernier feuillet, qui était resté blanc : « De prebendis et dignitatibus. Johannes episcopus, servus servorum Dei... ». Cette décrétale de Jean XXII a été imprimée dans le supplément *d'Extravagantes* ajouté par Jenson à l'édition des *Clémentines* (Venise, 1476). Jean XXII avait succédé à Clément V en 1316; il fut le second pape d'Avignon.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0219

BONIFACIUS VIII : LIBER SEXTUS DECRETALIAM, CUM GLOSA (commentaire perpétuel du cardinal Jean le Moine).

Grand in-f° (0,41 sur 0,24), veau marbré, aux armes de Bourbon-Condé, tr. dor.

Vélin, XIV^e siècle, 108 f., 2 col. de texte et 2 de glose, lettres ornées, miniature à la première page, sur laquelle ont été ajoutés les armoiries et le monogramme d'Antoine de Chourses et de Catherine de Coëtivy, sa femme.

« Bonifacius, episcopus, servus servorum Dei, dilectis filiis doctoribus et scholaribus universis Aurelianis commorantibus... ». Fin : « ... nititur voluntatem. Deo gratias. Explicittextus VI ».

Commentaire : « In Dei nomine... ». Fin : « Jo. Car. (Johannes cardinalis). Explicittextus VI libri Decretalium ».

On lit ensuite deux inscriptions du XV^e siècle : « Ad me spectat, De Nacelles ».

« Pour bien vient bien, Rencher ».

Provenance : Hôtel de Condé, 1634.

Ms. 0220

LE SONGE DU VERGIER, ou LA DISPUTATION DU CLERC ET DU CHEVALIER.

In-f° (0,345 sur 0,243), maroquin rouge, aux armes de Bourbon-Condé, tr. dor.

Vélin, XV^e siècle, 266 feuillets, une miniature de style flamand; sur la première page, armes de Jean du Mas, seigneur de L'Isle, sa signature sur la dernière; à la contregarde, armes de Montmorency avec le collier de Saint-Michel, le bâton de maréchal et la devise IN MANDATIS TUIS SUPERSPERAVI.

Version française du célèbre ouvrage qui a servi de thème à mainte dissertation. Sous la forme d'un dialogue, la question du conflit entre les puissances ecclésiastique et séculière y est traitée avec impartialité, bien que l'auteur soit peu favorable à ceux d'au-delà les monts ; aussi son livre a-t-il été mis à l'index. C'est un des premiers plaidoyers en faveur de l'église gallicane; plusieurs fois imprimé. Composé par ordre de Charles V; la version latine fut présentée à ce prince au mois de mai 1376, tandis que la version française fut achevée entre le mois de septembre de cette même année et le mois de mars 1378. On est moins d'accord sur le nom de l'auteur; on compte neuf concurrents; deux seulement ont mérité l'honneur de partager sérieusement le monde savant. Lancelot (*Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, ancienne série, t. XIII) se prononce pour Raoul de Presles; mais l'abbé Lebeuf (*Ibidem*, ancienne série, t. XVII) et M. Paulin Paris (*Ibidem*, nouvelle série, t. XV) donnent en faveur de Philippe de Mézières des arguments qui me paraissent décisifs. Leurs conclusions viennent d'être adoptées, développées et confirmées dans l'importante étude consacrée à Philippe de Mézières par M. N. Jorga (Paris, 1896).

Provenance : Hôtel de Condé, 1654.

Ms. 0221

1° « **TRAITÉ DE L'AUTORITÉ DES PAPES ENVERS LES ROIS ET DES ROIS ENVERS LES PAPES, par messire CLAUDE D'ANGENNES DE RAMBOUILLET, évêque du Mans** ».

2° « **TRAITÉ DE L'ORIGINE, NÉCESSITÉ, UTILITÉ ET DÉSORDRES DES EXEMPTIONS DES CHAPITRES ET DES MONASTÈRES** ».

Petit in-4°, veau brun.

Papier, seconde moitié du XVII^e siècle, 182 f.

Claude d'Angennes, né en 1538, évêque de Noyon (1578), puis du Mans (1588), mort en 1601. Son *Traité de l'autorité des papes* n'a pas été imprimé; il est cité par Lelong, t. I, p. 489, n° 7194.

Au moment où la partie s'engageait à propos de la Régale, lorsque les libertés de l'église gallicane étaient remises en question, les ouvrages anciens qui traitaient de ces sujets eurent un regain d'actualité, et l'on se mit à recopier des manuscrits, voire des imprimés. C'est ainsi que fut exécuté le manuscrit qui nous occupe, de même que les deux suivants.

La date d'entrée de ce manuscrit dans le cabinet du Grand Condé est déterminée par la lettre

suyvante de l'avocat Soru, adressée au prince le 18 mars 1686 : « Il y a deux ans que j'eus l'honneur d'envoyer à V. A. S. l'Authorité du roy dans l'administration de l'église gallicane; et aujourd'huy je prends la liberté de luy envoyer l'Authorité des papes envers les rois et des rois envers les papes ».

Ms. 0222

« **DE L'AUTORITÉ DE NOTRE SAINT-PÈRE LE PAPE** ».

Petit in-f°, veau brun.

Papier, XVII^e siècle, 56 f.

Traité gallican. La date approximative de la composition est indiquée par cette phrase, « ... il y a peu d'années, en 1627... », qui nous rapproche de l'ouvrage suivant : *De la Puissance du Pape et des libertés de l'église gallicane*, par Marc de Vulson, conseiller en la chambre de l'Édit de Grenoble (Genève, de Tournes, 1635, in-4°).

Ms. 0223

HISTOIRE DES BÉNÉFICES.

Petit in-f°, veau brun.

Papier, seconde partie du XVII^e siècle, 239 f.

Traduction de l'ouvrage de fra Paolo Sarpi. Copie d'un manuscrit plus ancien.

Ms. 0224

[LE VAYER DE BOUTIGNY (ROLAND)] : « TRAITÉ DE L'AUTORITÉ DU ROI DANS L'ADMINISTRATION DE L'ÉGLISE GALLICANE ».

Petit in-f°, veau brun.

Papier, seconde moitié du XVII^e siècle, 300 f.

Deux parties, contenant chacune cinq dissertations, préface et table. Cet ouvrage a été publié en 1682 sous ce titre : *Dissertations sur l'autorité légitime des rois en matière de régale*, par M. L. V. M. D. R. » [M. Le Vayer, maître des Requêtes] (Cologne, P. Marteau, 1682, in-12). L'édition de 1700 porte ce titre : *Traité de l'autorité des rois touchant l'administration de l'église* (voir Barbier, t. I, col. 1091).

Provenance : c'est en 1684 que l'avocat Soru procura ce manuscrit au Grand Condé.

Ms. 0225

RECUEIL DE PIÈCES CONCERNANT CE QUI S'EST PASSÉ AU SUJET DE LA RÉGALE DANS LES DIOCÈSES D'ALET ET DE PAMIERS, 1676 à 1681.

In-4°, veau fauve, dos orné.

Papier, dernier tiers du XVII^e siècle, 300 f.

Ce recueil est précédé d'un « Index général des pièces concernant tout ce qui s'est passé au sujet de

la Régale depuis la Déclaration du Roy donnée à Saint-Germain-en-Laye le 10 février 1673 jusqu'à (1681) ». La première partie de cet index contient ce qui est relatif à l'évêché d'Alet ; la seconde contient ce qui est relatif à l'évêché de Pamiers ; il y a, dans Tune et l'autre partie, des pièces postérieures à la mort des deux évêques.

Liste des pièces contenues dans ce recueil :

- « 1° Première ordonnance de M. l'évesque d'Alet (5 mars 1676).
- 2° Lettre de M. de Bezons à M. l'évesque d'Alet (5 may 1676).
- 3° Response de M. d'Alet à M. de Bezons (30 may 1676).
- 4° Lettre de M. l'évesque d'Alet au Roy (s. d.).
- 5° Arrest du Conseil contre M. l'évesque d'Alet (7 aoust 1676).
- 6° Lettre de cachet à M. l'abbé de Foix (17 aoust 1676).
- 7° Seconde ordonnance de M. l'évesque d'Alet (17 octobre 1676).
- 8° Mémoire de ce qui s'est passé à Alet touchant la Régale.
- 9° Jugement de M. le Vicaire général et officiai métropolitain de M^{gr} l'Éminentissime cardinal de Bonzy, archevesque et premier primate de Narbonne, sur l'appel de l'ordonnance rendue par M. l'évesque d'Alet contre les pourvus en Régale, interjette par le sieur abbé de Foix, pourvu du doyenné de l'église cathédrale d'Alet (22 septembre 1677).
- 10° Troisième ordonnance de M. l'évesque d'Alet (22 octobre 1677).
- 11° Lettre circulaire de M. l'évesque d'Alet à tous les évesques de la province (23 octobre 1677).
- 12° Lettre écrite au Roy par M. l'évesque d'Alet au lit de la mort (25 octobre 1677)
- 13° Mémoire sur la Régale.
- 14° Testament de M. l'évesque d'Alet (9 octobre 1676).
- 15° Épitaphe gravée sur une plaque de cuivre que l'on a mise dans le tombeau de M. d'Alet (8 décembre 1677).
- 16° Vie et conduite de MM. d'Alet et de Pamiers (27 octobre 1677).
- 17° Jugement de M^{gr} l'archevesque de Thoulouse sur l'appel de l'ordonnance rendue par M^{gr} l'évesque de Pamiers contre les Régalistes interjette par le S^r Paucet, pourvu en Régale d'un canonicat et d'un archidiaconé dans l'église cathédrale de Pamiers (1^e septembre 1677).
- 18° Acte de M^r l'évesque de Pamiers à M^r l'archevesque de Tholose et aux S^r Guillaume Gazamajou, prestre et promoteur établi dans le diocèse et province de Thoulouse, et Pierre Paucet, prestre du diocèse de Laon. Sur le jugement rendu par le dit S^r archevesque de Thoulouse, le premier jour de septembre 1677 (18 octobre 1677).
- 19° Innocentius Papa XI, Ludovico 14^o Galliarum et Navarree Régi (21 septembris 1678).
- 20° Ordonnance de Ms^r l'évesque de Pamiers du 23 octobre 1677.
- 21° Autre ordonnance du dit S^r évesque de Pamiers du 27 octobre 1677.
- 22° Lettre de M^r de Pamierz au Roy (20 janvier 1678).

- 23° Lettre de M. Foucault, intendant de Guyenne, à M^r de Pamiers (17 décembre 1677).
- 24° Autre ordonnance de M. l'évesque de Pamiers (du 8 mars 1678).
- 25° Ordonnance de Ma' de Pamiers (du 10 juillet 1679).
- 26° Ordon- nance de M^r l'évesque de Pamiers (du 27 avril 1677).
- 27° Lettre du père La Chaize à M^r de Pamiers (6 novembre 1675).
- 28° Lettre de M^r de Pamiers au Roy (29 juin 1677).
- 29° Lettre de M^r de Pamiers à M. le Chancelier de France (1^e février 1678).
- 30° Lettre de M. Foucault à M^r l'évesque de Pamiers (19 février 1678).
- 31° Response de M l'évesque de Pamiers à cette lettre (28 février 1678).
- 32° Lettre de M»^r de Pamiers à M. Daguesseau, intendant du Languedoc (6 avril 1678).
- 33° Lettre de M»^r de Pamiers à Sa Sainteté (4 may 1678).
- 34° Autre lettre plus ample du même évesque de Pamiers pour le Pape (8 novembre 1678).
- 35° Lettre du père La Chaize à MM. Palarin et Brau, chanoines de Pamiers (14 février 1679).
- 36° Lettre de M^r l'évesque de Pamiers au Roy (6 juin 1679).
- 37° Coppie d'une lettre de M^{gr} de Pamiers à M^{gr} de Paris (6 juin 1679).
- 38° Lettre de M. de Pamiers au R. P. de La Chaize (4 juin 1679).
- 39° Lettre de M. de Pamiers à M. le Procureur Général du Parlement de Paris (septembre 1679).
- 40° Ordonnance de M^r de Pamiers (du 22 février 1680) pour exhorter ceux de son diocèse à appaiser la colère de Dieu.
- 41° Sentence d'excommunication de M. l'évesque de Pamiers contre le S^r Palarin (24 mars 1680)'.
 42° Autre sentence d'excommunication de M^r de Pamiers contre le S^r Bruau (24^e mars 1680).
- 43° Ordonnance de M. l'évesque de Pamiers pour empescher l'introduction de la Régale (31 mars 1680).
- 44° Acte en forme de lettre où M. l'évesque de Pamiers montre que ses ordonnances sur la matière de la Régale et les censures qu'elles contiennent, particulièrement l'excommunication contre le S^r Palarin, demeurent en leur force, nonobstant le jugement, sentence ou ordonnance de M. l'archevesque de Thoulouse (8 may 1680).
- 45° Réponse de M. le cardinal Cibo à M^{gr} de Pamiers' (8 décembre 1677).
- 46° Sentence d'excommunication du R. P. Aubarède, archidiacre de l'église de Pamiers, vicaire général, le siège vacant (18 aoust 1680).
- 47° Ordonnance de MM. les vicaires généraux de l'église et diocèse de Pamiers, le siège vacant. Pour la confirmation des ordonnances synodales et de la discipline établye par deffunct Messire François Estienne de Caulet, dernier évesque, et pour faire prier Dieu pour le choix d'un successeur (12 aoust 1680).
- 48° Ordonnance de M^{gr} l'archevesque de Tholose, 4 septembre 1680, pour nommer le S^r Fortassin vicaire général du diocèse de Pamiers ».

Les 7 pièces suivantes sont relatives à la lutte engagée entre le métropolitain et le chapitre, dirigé

par le père Cerle, au sujet de cette nomination.

49° « Délibération du chapitre de Pamiers (31 août 1680).

50° Ordonnance des vicaires généraux établis par le chapitre, le siège vacant (27 septembre 1680).

51° Ordonnance de M^r l'archevêque de Tholose (5 octobre 1680).

52° Ordonnance de M. le vicaire général du diocèse de Pamiers, le siège vacant (18 octobre 1680).

53° Ordonnance du R. P. Cerle, vicaire général du diocèse de Pamiers, le siège vacant, confirmé par autorité apostolique. Pour servir de réponse à celle du S^r Fortassin du 22 octobre 1680.

54° Ordonnance du S^r Fortassin. (Le S^rFortassin s'intitule vicaire général du diocèse de Pamiers; le P. Cerle relève très vivement cette prétention et commente durement et longuement le manifeste de Fortassin.)

« 55° Ordonnance de M^r l'archevêque de Tolose (19 novembre 1680).

56° La même.

57° Lettre latine de Jean Cerle au Pape (sans date).

58° Arrest du Parlement de Toulouse qui condamne M. Cerle à avoir la tête coupée en effigie (16 avril 1680).

59° Lettre du recteur de Pamiers au P. Oliva, général des Jésuites (25 novembre 1680).

60° Ordonnance de M^r l'archevêque de Tolose du 24 décembre 1680 (copie du préambule; simple mention).

61° Lettre de M. l'archevêque de Toulouse au Pape (3 décembre 1680).

62° Ordonnance de M^r l'archevêque de Tolose du 11^o janvier 1681 (copie du préambule; simple mention).

63° Ordonnance du frère Cerle, vicaire général de l'église de Pamiers, le siège vacant, confirmé par autorité apostolique (6 février 1681).

64° Ordonnance du R. P. Cerle, vicaire général du diocèse de Pamiers (du 15 février 1681).

65° Lettre du R. P. Cerle, vicaire général de Pamiers, le siège vacant, confirmé par autorité apostolique, à M^r l'archevêque de Toulouse, à l'occasion du bruit qui a couru touchant la supposition des brefs de Sa Sainteté, le 10^e mars 1681.

66° Lettre du P. Cerle au Pape (14 juin 1681) (en latin).

67° Lettre du P. Cerle au Pape (15 mars 1681).

68° Actes de protestation du R. P. Cerle, vicaire général du diocèse de Pamiers, le siège vacant, confirmé par autorité apostolique, contre l'assemblée provinciale de Toulouse mandée au 5^e du mois d'août prochain, et contre l'assemblée générale du Clergé mandée au 1^e du mois d'octobre prochain (20 juillet 1681).

69° Autre acte de protestation du même contre l'assemblée générale du Clergé mandée au 1^e octobre audit an 1681 (16 septembre 1681). »

A en juger par quelques annotations marginales, ce recueil a été formé par un partisan zélé des évêques. Le *Catalogue des livres imprimés de la Bibliothèque du Roi* (Jurisprudence, tome

premier) donne l'énumération des pièces tant manuscrites qu'imprimées contenues dans deux recueils relatifs à la Régale, n°'2610, 2619. La description donnée de quelques-unes de ces pièces s'applique à plusieurs de celles contenues dans notre recueil. Le père Lelong cite aussi (T. I, p. 526, n° 7619) une *Relation de ce qui s'est passé touchant l'affaire de la Régale dans les diocèses d'Alet et de Pamiers*, 1681, in-12; mais elle commence au 30 mars 1675 et s'arrête au 11 octobre 1677. On a publié un *Recueil de diverses pièces et lettres concernant la Régale et le diocèse de Pâmiez* (Cologne, N. Schouten, 1681, 2 part, en 2 vol. in-12).

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0226

« **TRAITÉ DE LA RÉGALE, POUR SERVIR DE RÉPONSE AUX BREFS DU PAPE, A MONSIEUR... POUR LE ROY** » [probablement par M. DU RUISSON, grand- vicaire du diocèse de Châlons].

In-4°, veau brun.

Papier, XVII^e siècle, 71 f.

L'ouvrage est précédé d'une « Lettre pour réponce à M... et pour servir de préface au traité de la Régale » ; elle est signée : Christophe Alistin, docteur en droit canon. A la fin du texte : Paris, 30 juillet 1680.

C'est en 1684 que le Grand Condé se procura cet ouvrage, après avoir reçu la lettre suivante de son agent en librairie, l'avocat Soru, 23 janvier 1684 : « J'ay un nouveau manuscrit touchant encore la Régale, qui est une réponse aux brefs du Pape, qui prouve que le Pape n'a aucun pouvoir sur les puissances et que tout son pouvoir n'est qu'une usurpation. Si V. A. S. le souhaite, je luy en feray faire une copie. Il est bon et passe pour un des meilleurs traités qu'on ait faits à ce sujet ». La réponse ne se fit pas attendre, car, six jours après (29), Soru annonce qu'il fait copier ce traité.

Ms. 0227

RECUEIL DE PIÈCES CONCERNANT LA RÉGALE.

In-4°, veau fauve, dos orné, armes de Bourbon-Condé.

Papier, XVII^e siècle, 307 fi.

1° « Discours sur le Livre contre la Régale [de Pierre Bertier] imprimé par ordre de M. de Pamiers, composé par M. l'abbé de Saint-Firmin en 1680 » (f. 1 à 60, suivis de 2 blancs).

2° « Considérations sur les affaires de l'Église qui doivent être proposées dans la prochaine assemblée générale du clergé de France, adressées à un évêque de cette assemblée ». [Par Ant. Arnauld, d'après le P. Lelong. Imprimé en 1681, s. 1., in-12] (f. 63 à 128, suivis de 6 blancs).

3° i Observations sur les principales maximes que les deffenseurs de la Régale ont voulu établir en des discours manuscrits ou imprimez, dans le procez-verbal de l'assemblée de quelques prélats tenue chez M. l'archevêque de Paris le mois de may 1681 » (daté du 15 août 1681), f. 135 à 182.

Imprimé, s. 1., 1681, in-8°.

4° « Venerabilibus fratribus archiepiscopis, episcopis, etc., Innocentius Papa XI. Romee, die XI aprilis 1682 » (f. 183-187, suivis d'un f. blanc).

5" « Ad Clerum Gallicanum Epistola. In epistolam a deputatis ejusdem cleri in comitiis generalibus congregatis Régi Christianissimo nuper oblatam. 18 kalendas septembr. anni 1680 » (f. 189 à 205).

6° « Ristretto delle cose occorse nell' affare della Regalia, e mandato da N. S. a Sig^{ti} Cardinali dopo il consistoro, de 13 gennaro 1681 » (f. 206 à 216, su[^]œ d'un f. blanc).

7° « Listes des commissaires nommés pour diverses affaires sur la Régale » (f. 218- 219).

8° « Relation de ce qui s'est passé de plus remarquable à l'ouverture de l'assemblée du clergé de France dans l'église des Grands Augustins de Paris le 9 novembre 1681 » (f. 220 à 224).

9° « Des réquisitoires de MM. les promoteurs de l'assemblée, du lundy 24 novembre 1681 » (f. 225 à 236).

10° « Cleri Gallicani de ecclesiastica potestate Declaratio » (19 mars 1682) (f. 237- 238, suivi d'un f. blanc. Imprimé la même année).

11° « Sentimens de MM. les gens du Roy sur la Régale, 4 janvier 1682 » (f. 240 à 286, suivis d'un f. blanc).

12° « Lettre du P. Cerle au P. Hispaniac, recteur du collège des Jésuites de Pamiers » (f. 287 à 297).

13° « Lettre du P. Cerle, vicaire général du diocèse de Pamiers, confirmé par le Saint- Siège, aux curez et aux prestres fidelles de ce diocèse, 1682 » (f. 297 à 307).

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0228

« LETTRE DU RÉVÉREND PÈRE CERLE, vicaire général du diocèse de Pamiers, confirmé par le Saint-Siège, aux curez et aux prestres fidèles de ce diocèse... Du lieu de notre retraite, le... décembre 1682. F. J. Cerle, vicaire général, le siège vacant, confirmé par autorité apostolique ».

In-4°, papier, XVII^e siècle, 15 f., dos chagrin vert.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0229-0234

BOSSUET (JACQUES-BÉMNE), évêque de Meaux : « DEFENSIO DECLARATIONIS CLERI GÀLLICANI DE ECCLESIASTICA POTESTATE, 19 mart. 1682.

Veritatem tantum et pacem diligite (Zach. VIII, 19) ».

6 vol, in-4°, papier, fin du XVII^e siècle, veau brun, dos orné, armes de Bourbon-Condé.

Le premier volume est précédé de 3 notes sur feuillets volants : la première, d'une page, de la main de l'abbé Bossuet, neveu de l'auteur, ainsi conçue : « Cet ouvrage en six volumes a été

composé par feu M. Bossuet, évêque de Meaux, Hi a ordonné, en mourant, à l'abbé Bossuet, son neveu, de ne le remettre qu'entre les mains sacrées du Roy, par ordre de qui il avoit été composé. L'abbé Bossuet sera toujours prest, quand S, M. trouvera à propos de le rendre public, à faire tout ce qui pourra dépendre de luy, soit pour donner la preuve certaine que l'ouvrage est de son oncle, soit pour la correction et revision du manuscrit, sur lequel il peut donner plusieurs instructions qui seront importantes à la perfection de l'ouvrage».

La seconde, de 15 pages, adressée par le même au roi, mais non écrite de sa main. Il expose pourquoi son oncle a rédigé ce livre ; pourquoi, ce prélat ayant gardé l'anonyme en l'écrivant, il ne veut pas le comprendre, malgré les ordres de M. le Chancelier, dans les ouvrages posthumes qu'il va publier. Il sera toujours aux ordres du roi pour le mettre au jour, mais désire qu'il ne soit pas imprimé sans son concours.

La troisième, de 4 pages, est la traduction française de la conclusion de l'ouvrage.

N° 863. Livres I-III de l'ouvrage, 8 f. de table et 372 pp. de texte. Entre les pp. 14 et 15, on a inséré l'édition originale de l'opuscule suivant : *Epistola Conventus Cleri Gallicani ad universos Ecclesiae Gallicanae praesules* (Parisiis, apud Fred, Léonard, 1682). Cet opuscule comprend aussi : 1° « Cleri Gallicani de ecclesiastica potestate declaratio, die 19 martii 1682 »; 2° « Édît du Roy sur la déclaration faite pour le clergé de France de ses sentiments touchant la puissance ecclésiastique, registre en Parlement le 23 mars 1682 ».

N° 864- Livres IV-VI, 10 f. de table, pp. 374 à 1081.

N° 865. Livres VII et VIII, 7 f. de table, pp. 1083 à 1544.

N° 866. Livres IX et X, 7 f. de table, pp. 1 à 629.

N° 867. Livres XI-XIII, 11 f. de table, pp. 1 à 739.

N° 868. Livres XIV, XV et Corollarium, 11 f. de table, pp. 1 à 795. La première page est remplie par une note autographe de Bossuet, en latin, datée de 1695. Entre les pp. 222-246, on trouve plusieurs corrections et notes de la main de Bossuet.

Le cardinal de Bausset, dans les pièces justificatives du 6^e livre de *L' Histoire de Bossuet* (Versailles, 1819, t. II, pages 381 et suivantes), disserte longuement sur ce célèbre ouvrage, d'une importance capitale pour l'histoire et l'honneur de l'église gallicane. Il donne de curieux détails sur le précieux manuscrit qui fait l'objet de cette notice et qui est la plus incontestable preuve de l'authenticité de l'ouvrage.

Après les premières attaques dirigées contre les quatre articles et la Déclaration de 1682, Bossuet, vers 1685, se mit à l'œuvre et termina vers 1695 la défense de la Déclaration, telle qu'elle se retrouve dans notre manuscrit. Puis, dans une pensée de conciliation, il remania ce travail, refondit les trois premiers livres dans une dissertation préliminaire, s'avoua dans le texte auteur de l'ouvrage, et, changeant le titre, l'intitula *Gallia orthodoxa, seu vindiciae Scholae Parisiensis totinsque Cleri Gallicani*. Évitant de rappeler les quatre articles ou la Déclaration, il se bornait à en défendre la doctrine et prouvait que, ne différant en aucun point de celle qu'on connaît dans toute

l'Eglise sous le nom de « Sentiments de l'école de Paris », elle ne pouvait être condamnée comme hérétique ou schismatique, dès que le sentiment de l'école de Paris n'a jamais été condamné comme tel.

Bossuet s'était souvent entretenu de ce travail avec l'archevêque de Reiras et même avec le roi. Mais ce fut seulement après sa mort que l'ouvrage fut présenté à Louis XIV par l'abbé Bossuet, depuis évêque de Troyes. Dans une lettre écrite au chancelier d'Aguesseau vers 1729, il raconte qu'après la présentation du livre, le roi lui demanda une traduction (c'est la note n° 3 annexée à ce ms.) de la péroraison pathétique de son oncle; on disait que Louis XIV en fut ému jusqu'aux larmes. L'abbé ajoutait dans cette même lettre : « Je mis donc les cinq ou six volumes de cet ouvrage dans une cassette où je les avois apportés, qui ont été trouvés dans le même état que je les avois donnés à la mort de ce grand prince. Cet ouvrage a passé depuis dans les mains de M. le Régent et de M. le Duc » (de Bourbon, prince de Condé).

Bien qu'il eût réservé exclusivement au roi le droit de disposer de son livre, Bossuet avait permis au cardinal de Noailles et à l'abbé Fleury d'en prendre copie. Ce dernier exemplaire fut, en 1724, déposé à la bibliothèque royale, et, en décembre 1728, l'abbé de Targny, un des gardes de la bibliothèque, ayant désiré collationner cette copie avec l'exemplaire considéré comme original, que l'on savait avoir été remis à Louis XIV, en demanda communication au chancelier; M. d'Aguesseau lui répondit que cet exemplaire avait passé entre les mains de M. le duc d'Orléans, régent, et depuis chez M. le Duc. C'est la copie du cardinal de Noailles qui servit à la 1^{re} édition de 1730, pleine de fautes et incomplète. Quinze ans après (1745), l'évêque de Troyes, qui, en 1708, s'était opposé à la publication de l'ouvrage alors désirée par Louis XIV, se décida à en donner une édition complète.

Le manuscrit remis au roi séjourna à la Bibliothèque nationale depuis la Révolution jusqu'à 1814 avec les autres manuscrits qui appartenaient au prince de Condé. C'est là que M. de Bausset en eut connaissance en 1811. Il prit copie des trois notes indiquées plus haut et les publia en entier, ainsi que l'inscription autographe ajoutée par Bossuet après la table du 6^e volume. Les corrections que le saint évêque fit de sa main à plusieurs passages présentent une concordance remarquable avec une note (également citée par M. de Bausset) trouvée dans les manuscrits de l'abbé Ledieu, secrétaire de Bossuet : « Il (Bossuet) me dit avoir rayé de son traité *de Ecclesiastica potestate* tout l'endroit qui regarde le pape Libère, comme ne prouvant pas bien ce qu'il veut établir en ce lieu ». C'est à la suppression presque totale de ce passage et à quelques autres modifications que s'appliquent les notes autographes de Bossuet.

Ms. 0235-0240

**BOSSUET : DEFENSIO DECLARATIONIS CLERI GALLICANI DE ECCLESIASTICA POTESTATE, 19
mart. 1682.**

6 vol. in-4°, papier, fin du XVII^e ou commencement du XVIII^e siècle, veau brun, dos orné (*anc. rel.*). Copie de l'ouvrage précédent.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0241

ARRÊT DU CONSEIL D'ÉTAT relatif à la réforme des religieux hermites déchaussés de Saint-Augustin, 1706.

In-f°, papier, XVIII^e siècle, 10 f., cart.

II. DROIT CIVIL

Ms. 0242

JUSTINIANUS : INSTITUTIONES, CUM APPARATU [ACCURSII FLORENTINI],

In-f° (0,305 sur 0,210), veau fauve, aux armes de Bourbon-Condé.

Vélin, XIII^e siècle, 49 f., 2 col. Armes et monogramme d'Antoine de Chourses et de Catherine de Coëtivy ajoutés dans le volume.

Texte : « In nomine Domini nostri Jesu Christi imperator César Flavius Justinianus, alamanicus, gothicus, francus, germanicus, atticus, vandalicus, affricanus, pius, felix, inclitus, ac triumphator semper augustus, cupide legum juventuti. Incipit primus liber Institutionum. Ego, non solum armis... ». Fin : «... Scientia vobis ex latioribus Digestorum seu Pandectarum libris, Deo propitio, adventura est. Explicit ».

Apparatus : « In nomine Domini. Ex hoc... ». Fin : «... ad librum de appellationibus qui sequitur ».

Provenance : Hôtel de Condé, 1654.

Ms. 0243

JUSTINIANUS : DIGESTUM NOVUM, CUM GLOSA [ACCURSII FLORENTINI].

Grand in-f° (0,43 sur 0,27), veau marbré, aux armes de Bourbon-Condé.

Vélin, XIII^e siècle, 355 f., 2 col. de texte et 2 de glose, nombreuses annotations marginales, initiales ornées, 6 miniatures, emplacements réservés pour d'autres non exécutées.

Texte : « Domini Justiniani sacratissimi principis incipit liber primus Digesti novi. De novi operis nunciacione rubrica... ». Fin : « ... sentus rei (*sic* pour servus reipublice) causa abesse non potest ».

Glose : « Incipit liber xxxix de operis novi nunciacione... ». Fin : « ... d. offi. p. pretoris, 1. barbarius. Hic liber est scriptus; qui scripsit sit benedictus ».

Beaucoup des annotations marginales, tracées par une main française du commencement du XIV^e siècle, se terminent par les noms des auteurs auxquels elles sont empruntées ; ces noms sont généralement écrits en abrégé : Ja. Jacobus Bellaper. Odo, ou Odofre. Speculator (f. 14). Dy. Dy. aprobat. Ja. contra (f. 15). B. de Jeu (18 v°). Compostellanus Ja. (19 v°). D. Cunhno (18 v°), d. Cunhno (16 v°), de Cunho (24), de Ghino (29), d. Chinio (21 v°). Dicebat dominus Guillermus de

Gug. (289), etc. etc. Au bas du f. 16, croquis de maisons avec des notes pour expliquer la nature de certaines servitudes.

Provenance : Moulins, 1523. Hôtel de Condé, 1673.

Ms. 0244

GUILLAUME DURANT : SPÉCULUM JUDICIALE.

Grand in-f° (0,433 sur 0,300), veau marbré, aux armes de Bourbon-Condé.

Vélin, XIV^e siècle, 303 f., 2 col., lettres rouges et bleues, miniature dans la première initiale (présentation du livre), initiale de chacun des trois autres livres en or et couleurs. Armes et monogramme d'Antoine de Chourses et de Catherine de Coëtivy.

Commencement : « In nomine Domini et gloriose Virginis matris ejus, Spé- culum judiciale, a magistro Guillelmo Duranti compositum, incipit rubrica. Reverendo in Christo patri suo domino Octobono, Dei gratia Sancti Adriani dyacono cardinal, magister Guillelmus Duranti, domini pape subdyaconus et capellanus... ». —Fin : «... ad quod nos perducatur qui sine fine vivit et régnât. Amen. Explicit Spéculum judiciale, a magistro Guillelmo Duranti compositum ».

L'auteur, né vers 1232, devint évêque de Mende et mourut en 1296. Le *Spéculum judiciale* a été imprimé à Strasbourg en 1473 et à Bologne en 1474, plusieurs fois ensuite ; il valut à Durant le surnom de Spéculateur. Le plus connu de ses ouvrages est le *Rationale divinarum officiorum*, dont l'édition qu'en donna Fust en 1459 est un des premiers livres imprimés avec des caractères mobiles de fonte (j'en ai un exemplaire).

Provenance : Hôtel de Condé, 1654.

Ms. 0245

AICIAT (ANDRÉ) : LEÇONS DE JURISPRUDENCE.

Petit in-f°, veau marbré, aux armes de Bourbon-Condé.

Papier, XVI^e siècle, 145 f. dont 3 blancs.

1° « Andreæ Alciati, jurisperitorum eloquentissimi, intellectus lectionis non pœnitendæ capitibus *Si insidam tractatus De verborum obligationibus*, anno a Christo passo 1529, mense maio, in florescenti Biturigum gymnasio editus » (f. 1 à 32; 33 et 34 blancs).

2° « Lex Papiniani *Ita stipulatus* de verborum obligationibus, hactenus non intellecta, sic ab And. Alciato enarrata... 1529, pridie cal. junias ». Fin : « Huic. responso extrema manus fuit imposita anno 1529, calendis juliis. Beydea » (f. 35 à 87; 88 blanc).

3° « Nemo est qui nesciat quam anxie doctorum turba hactenus sese contorxerit, quo jurisconsulti Scevolæ responsum *Duo fratres...* (traité *De verborum obligationibus*)... Quamobrem majores gratias And. Alciato debemus, qui hoc responsum a tenebris, quasi a profundis manibus, suo eloquentiæ cadduceo revocavit ».

Fin : « Huic Scevolæ responso Alciatus colophonem addidit, anno a Christo passo 1529, 19

calen. septembr. TEXOC. Bedœus » (f. 89 à 145).

André Alciat enseignait la jurisprudence à Bourges en 1529 et y demeura cinq ans. C'est à son cours que furent recueillies ces leçons par un étudiant qui signe « Beydea » et « Bedœus ».

Provenance : Hôtel de Condé, 1673.

Ms. 0246

« **JURISPRUDENCE, OU L'INSTITUTION DU DROIT FRANÇAIS ET ROMAIN, divisé en quatre livres** ».

In-4°, veau fauve, fil., dos orné, fleurons (*rel. anc.*).

Papier, XVII^e siècle, 495 f., 1 f. de titre et 4 f. de table.

Copie faite pour le Grand Condé, qui l'ordonna après avoir reçu cette lettre de son agent Soru : « Je ne sçai si V. A. S. veut que je luy fasse faire une copie de ce traité de jurisprudence du droit civil et canonique, que j'ai de la bibliothèque de M. Séguier pour M. le Chancelier » (Paris, 30 mai 1684).

Ms. 0247-0248

FOUCAULT (JOSEPH) : « PROCEZ-VERBAL DES CONFÉRENCES d'entre Messieurs les commissaires du Roy et Messieurs les commissaires du parlement députez pour l'examen des articles de l'Ordonnance (civile) du mois d'avril 1667, rédigé par écrit par M. Foucault, greffier du conseil ».

2 vol. in-f°, veau marbré, dos de mar. rouge, aux armes de Bourbon-Condé.

Papier, XVII^e siècle, 288 et 271 f.

Copie faite en 1683 pour le Grand Condé par les soins de l'avocat Soru.

Ms. 0249-0250

FOUCAULT (JOSEPH) : « PROCEZ-VERBAL DES CONFÉRENCES d'entre Messieurs les commissaires du Roy et Messieurs les députez du parlement pour l'examen des articles proposez pour la composition de l'Ordonnance de la procédure et instruction criminelle de 1670, rédigé par écrit par M. Foucault, greffier du conseil ».

2 vol. in-f°, veau marbré, dos de mar. rouge, aux armes de Bourbon-Condé.

Papier, XVII^e siècle, 222 et 378 f., même écriture que le manuscrit précédent.

Copie faite pour le Grand Condé au mois de novembre 1683; la date est fixée par deux lettres de Soru : « J'envoye à V. A. S. le premier tome de l'Ordonnance criminelle; je fais travailler à la suite » (11 novembre 1683).

« Je fais travailler au reste de l'Ordonnance criminelle ; il y aura encore un tome aussi gros que les autres ; sitost qu'il sera fait, je ne manquerai de l'en- voyer » (17 novembre).

Ms. 0251

FRÉROT (NICOLAS) : « ÉDICT DU ROY et Déclaration d'iceluy donné à Roussillon au mois d'aoust 1564.

Commentaires de Nicolas Frérot, avocat au présidial à Chartres. A Monseigneur de Montholon, Garde des sceaux de France. M.D.LXXXVIII » [1588].

In-f°, cart., dos chagrin grenat.

Manuscrit original sur papier, XVI^e siècle, 30 f. (le dernier blanc).

On a inséré à la fin une pièce imprimée (2 f.) : « Nicolaus Frerotus. Anagramma... Faciebat Andréas Derossantius [André de Rossant], tui studiosissimus, 1589.

Andréas Derossantius. Anagramma... Nicolaus Frerotus consecravit, 1589 ».

F. 1. Titre ci-dessus.

2. « A Monseigneur de Montholon, garde des sceaux de France ». Dédicace de Nicolas Frérot (Chartres, octobre 1588). Correction autogr.

3. blanc.

4. « A Monseigneur de Montholon... sur son anagramme : Ton nom second ha flory » ; signé : Frérot.

4 v°. « A Monseigneur de Montholon... anagramme : Cet Henri mon los fonda, ou Henri a déclos ton nom ». Signé : « Séb. Rouillard de Melun, avocat en parlement ».

5. « Aux lecteurs ».

8. « Édict du Roy pour le bien et reiglement de la justice et police de son royaume. 1564 ».

Chaque article est commenté par Nicolas Frérot.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0252

[PARLEMENT DE METZ] : 1° « Ordonnances dont lecture doit estre faite en la chambre du conseil à l'ouverture des semestres » (16 f., dont 3 blancs).

2° Lettre du parlement de Metz au roi ; brouillon sans date (1 f.).

3° « Mémoires pour les droicts du Roy et la jurisdiction du parlement de Metz, qui seront présentés à M. le marquis de Berny pour en faire rapport à Sa Majesté » (1670, 10 f.).

4° Règlements du parlement de Metz, par ordre alphabétique de matières (37 f.).

In-folio, papier, XVII^e siècle, cart.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0253

« STATUTA AMEDEI, DUCIS SABAUDIE. Die sabbati post festum Eucharistie Christi, que fuit décima septima mensis junii, anno Dominice nativitatís millesimo quadringentesimo

trigesimo ».

In-f° (0,293 sur 0,210), veau brun.

Papier, XV^e siècle, 216 f.

Ce recueil a été imprimé à Turin en 1477 sous le titre *Décréta Sabaudie dacalia*; mais cette édition contient un appendice (intitulé *Statuta seu décréta novissima*) qui n'existe point dans notre manuscrit; j'ai un exemplaire de cette édition.

On lit au verso du dernier feuillet : « Ce livre des ordonnances du duc Aymé de Savoie est au duc de Nemours, conte de la Marche. JAKES. Pour Carlat ». Emporté de Carlat par le sire de Beaujeu en 1476, le manuscrit se trouve sur l'inventaire de la bibliothèque du connétable de Bourbon dressé en 1523. Il fut transporté de Moulins à l'hôtel de Condé en 1661.

Ms. 0254

« COUSTUMES GÉNÉRALES DES PAYS, DUCHÉ DE LUXEMBOURG ET COMTÉ DE CHINY ».

In-f°, papier, XVII⁰ siècle, 80 pages, 1 f. de table et 1 f. blanc, cart.

Ces coutumes, rédigées en 1622, furent approuvées par le Conseil privé du roi d'Espagne à Bruxelles, le 8 avril 1623. Copie de l'époque.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0255

« LOIX FONDAMENTALES DU PAYS DE LIÈGE ».

Petit in-f°, cart., dos chagrin orange.

Papier, fin du XVIII^e siècle, 8 f., dont le 1^e blanc.

« Je suis étonné, dit l'auteur, qu'aucun écrivain ne parle des loix fondamentales du pays de Liège. Elles méritent d'être connues ; les voicy analysées par un voyageur ami des droits des hommes, qu'une circonstance a retenu quelques momens à Liège ; il a puisé ses connoissances dans les sources les moins équivoques, en feuilletant les loix. et les ordonnances et en causant avec les personnes en place dans tous les ordres. Puisse le lecteur éprouver en lisant cet essai le plaisir que l'auteur a eu à l'écrire!

La constitution du pays de Liège est républicaine... ». L'auteur professe une grande admiration pour cette constitution, qu'il compare à la constitution anglaise et qu'il met en contraste avec les lois de Venise.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0256

« STATUTZ ET ORDONNANCES DU TRÈS NOBLE ORDRE DE SAINT GEORGE NOMMÉ LA JARRETIÈRE, reformés, explanés et declairés de nouveau [le 23 avril 1522] par très hault, très excellent et très puissant prince Henri l'huitième, par la grâce de Dieu roy d'Angleterre et de

France, défenseur de la foy, et seigneur d'Irlande, etc. ».

In-4°, mar. vert, aux armes de Bourbon-Condé.

Vélin (0,245 sur 0,175), XVI^e siècle, 22 f., grandes lettres ornées en miniature aux couleurs d'Angleterre. A la garde, les armes de Chabot, avec la Jarretière, surmontées de l'écu parti de saint Georges et d'Angleterre.

Exemplaire de l'amiral Philippe Chabot, seigneur de Brion, mort en 1543. Au mois d'octobre 1532, l'amiral Philippe Chabot et le grand-maître Anne de Montmorency, le futur connétable, furent délégués par François 1^e pour accueillir sur la terre de France Henri VIII, roi d'Angleterre. L'amiral et le grand-maître reçurent la Jarretière à Calais, le 29 octobre, en même temps qu'était remis à chacun d'eux un exemplaire manuscrit du livre des statuts de l'ordre. Les deux exemplaires sont absolument semblables. Celui d'Anne de Montmorency resta dans le cabinet des livres de Chantilly jusqu'au jour où Louis XIII vint prendre possession de Chantilly, qu'il avait retenu pour son plaisir après la condamnation, la confiscation des biens et l'exécution du duc Henri II de Montmorency. Ce volume, aujourd'hui conservé à la Bibliothèque nationale, porte en effet l'inscription suivante : « J'ay esté donné par le trez chrestien Louis treiziesme, roy de France et de Navarre, à Mr René de Chaumejan, chevallier, marquis de Fourille, conseiller du roy en ses conseils et grand mareschal de ses logis, en l'année mil six cens trente trois, ayant esté trouvé dans la bibliothèque de Chantilly au premier voyage que Sa Majesté y fit pour en prendre possession aprez la mort de feu haut et puissant seigneur messire Henry, duc de Montmorency, pair et mareschal de France, gouverneur et lieutenant général pour le roy en Languedoc ». Au XVIII^e siècle, le livre appartient au duc de La Vallière.

Quant à l'exemplaire de l'amiral Philippe Chabot, le Grand Condé en fit l'acquisition après avoir reçu la lettre suivante de l'avocat Soru (Paris, 1^{er} mai 1685) : « ... Il y a encore un livre, qui est les Statuts de l'ordre de la Jarretière, escrit en lettres gotiques sur du vélin, couvert de bois et de velours cramoisi, qui est avec un rouleau de la cérémonie des chevaliers que j'ay eu l'honneur d'envoyer à V. A. S., et que j'enverray si elle le souhaite, et on veut vendre le tout dix louis ». Le rouleau a disparu, mais le livre des *Statuts* est encore à Chantilly. Le velours cramoisi a été remplacé au XVIII^e siècle par le maroquin vert.

Ms. 0257

ORDONNANCES DE L'ORDRE DE LA TOISON D'OR.

Petit in-f° (0,26 sur 0,17), mar. vert; armes de Bourbon-Condé, tr. dor.

Vélin, XVI^e siècle, 52 f., dont le 38^e blanc, style flamand.

F. 1 à 6. « Table du présent livre des ordonnances de l'ordre de la Thoisson d'or ».

7. « Phelippe, parla grâce de Dieu duc de Bourgogne, de Lothier, de Brabant, etc., savoir faisons... » (Lille, 27 novembre 1431).

39. « Table des addicions et alteracions faites aux articles des statuz du très noble ordre du Thoisson d'or puis l'institution d'icelluy ».

41. « S'ensuyvent certaines addicions et alteracions que très haultz, très excellens et très puissans princes Monseigneur le bon duc Phelippe, instituteur et premier chief et souverain du très noble ordre du Thoisson d'or, et ses successeurs, selon l'exigence du temps ont fait en aucuns statuz dudit ordre, a la deliberacion et par l'advis des chevaliers leurs confrères d'iceluy » (13 ordonnances, dont la dernière fut rendue à Tournay en 1531 par Charles-Quint).

Provenance : Hôtel de Condé, 1654.

III. PROCÈS

Ms. 0258

« LE PROCÈS DE GILLES DE RETZ, maréchal de France, en Pan 1440 ».

In-4°, veau brun *{rel. anc.}*.

Papier, XVII^e siècle, 103 f.

Le maréchal de Retz a souvent passé pour être le prototype de Barbe-Bleue, bien que ses forfaits fussent de tout autre nature que ceux attribués au célèbre bourreau de femmes (Voir : Armand Guéraud, *Notice sur Gilles de Retz*, 1853, in-8°. L'abbé Bossard, *Gilles de Rais, maréchal de France, dit Barbe-Bleue*, d'après les documents inédits recueillis par M. de Maulde, 188b, in-8°).

F. 1, titre.

F. 2, information et enquête; suivent les dépositions.

F. 52, commencement du procès : « Procès fait devant noble et sage Pierre de L'Hospital, président de Bretagne, sénéchal de Rennes et juge universel en ce duché de Bretagne... ».

F. 79 : « ... auquel jour le lendemain, vingtième jour du mois d'octobre (1440), ledit sire (de Retz) estant en la haute et grande salle de Nantes, en laquelle la géhenne n'avoit esté préparée, mais loing en estoit sans que ledit sire la peust voir ni appercevoir, confessa à luy, franchement et libéralement... ». Après avoir ainsi « confessé librement et sans contrainte », le maréchal fut condamné au feu en punition de crimes effroyables; il avait fait mourir « non pas seulement dix ou vingt enfants, mais trente..., deux cents et plus..., commettant le détestable pesché de sodomie... », avec des raffinements inouïs, sous prétexte de sortilèges et magie, mais de fait pour assouvir sa cruauté et sa bestialité. La sentence fut exécutée « en la préee au-dessous des ponts de Nantes » le 23 décembre 1440; mais, « paravant que le feu eût fait ouverture du corps et des entrailles, fut tiré du feu et mis en une châsse et porté en sépulture en l'église des Carmes de Nantes ».

Cet effroyable scélérat était de grande naissance, un Montmorency de la branche de Laval ; il avait été un vaillant chef de guerre ; compagnon de Jeanne d'Arc, il était au siège d'Orléans, au sacre de Charles VII, et avait bien gagné son bâton de maréchal de France (1429). Il faut dire qu'il avait eu

maille à partir avec les gens du duc de Bretagne et ne semblait pas accepter la qualité de vassal de ce prince. Sa fille aînée épousa Prégent de Coëtivy, seigneur de Taillebourg, amiral de France, dont nous avons déjà parlé.

Le dossier original de ce célèbre procès est conservé aux archives de Nantes ; des copies s'en trouvent à Paris (Bibliothèque nationale et ailleurs) ; c'est d'après une de celles-ci que l'avocat Soru fit exécuter ce manuscrit pour le Grand Condé en 1684.

Ms. 0259

« PROCESSUS CONTRA NOBILEM PHILIBERTUM DE COMPESIO, dominum de Thorens, de et super nece Bernardi Menthonis ».

In-f°, demi-veau marbré. L'ancienne couverture a été conservée dans la nouvelle reliure.

Papier, XV^e siècle, 142 f.

Le 17 septembre 1479, Bernard de Menthon quittait Rolles pour traverser le pays de Vaud; il était accompagné de son frère et de quelques serviteurs. Arrivé près du village d'Estrées, il fut arrêté et assassiné sans défense par Philibert de Compey, seigneur de Thorens, qui se vengeait ainsi d'une dénonciation faite contre lui par Menthon auprès de l'évêque de Genève. Le crime accompli, Thorens prit la fuite et quitta la Savoie, où il ne rentra plus. Sa famille était puissante; celle de la victime ne l'était pas moins; le crime était atroce. Le duc Philibert voulut que la justice et la loi présidassent seules au châtement du coupable. Après une information très étendue et rapidement menée, Philibert de Compey fut condamné à mort par contumace le 20 novembre 1479.

Notre manuscrit, écrit à l'époque même, contient toutes les pièces du procès. Il débute par l'information secrète commencée le 21 septembre, quatre jours après le crime, par Jean de Turens, procureur fiscal de Genève, notaire de Janus, comte de Genève.

Le dossier original est conservé aux Archives de la Cour à Turin. Le marquis Costa de Beauregard, père de mon nouveau confrère, y a eu recours pour écrire une importante notice sur la famille de Compey (Chambéry, 1844). Il a consacré quelques pages au crime et au procès, et a publié quelques extraits du dossier (pp. 64-68, 114-117).

Provenance : collection de Condé.

On trouvera décrits dans la section de l'Histoire de France, où nous avons cru devoir les classer, les manuscrits de quelques procès politiques importants : duc de Nemours, 1476, connétable de Bourbon, 1527, Grand Condé, 1634.

Ms. 0260

« INTERROGATOIRE DE JEAN MICHEL, menuisier de Moulins, accusé de sortilège, par devant Messire Gilbert Gaulmin, sieur de La Guyonnière, conseiller du roy, lieutenant général criminel en la sénéchaussée et siège présidial de Bourbonnois, juin 1623.

INTERROGATOIRE DE PHILIPPE SANGLANT, maistre apotiquaire de la mesme ville, accusé du

mesme crime, novembre 1623 ».

In-4°, papier, XVII^e siècle, 185 pp., veau brun.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0261

RECUEIL de pièces manuscrites et imprimées relatives au procès du surintendant NICOLAS FOUQUET, 1661-1664 (interrogatoires, procédure, requêtes, défense, etc.).

In-f°, cart., dos de mar. vert.

17 pièces (dont 3 imprimées), donnant un total de 448 f.

Recueil formé au moment du procès. En tête du volume, table dressée par Mathieu Luillier, archiviste de la maison de Condé de 1684 à 1715.

Ms. 0262

« SUPPLIQUE DE NICOLAS FOUQUET à Nos Seigneurs de la Chambre de Justice ».

In-f°, papier, XVII^e siècle, 27 f., cart.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0263

MÉMOIRE POUR M. LE MARQUIS DU CHEYLAR contre M. le chevalier de Lannans. (« C'est sur le testament olographe de M^{lle} de Gramont-Châtillon, première femme de M. du Cheylar, qu'est établi le droit qu'il réclame ».)

In-f°, papier, XVIII^e siècle, 12 f., cart.

Provenance : collection de Condé.

IV.DROIT MUSULMAN

Ms. 0264

RISSALÈH ABOU ZEYD EL QAIRONY, traité de droit, écrit en l'année 1032 de l'hégire.

In-8°, veau brun.

Manuscrit arabe sur papier, 119 f.

Provenance : acheté 4 réals et 8 dirhems.

Ms. 0265

YAHIA BEN MOHAMMED EL HATTHAB : Deux fragments d'un commentaire de droit musulman, l'un daté de l'année 1073 de l'hégire.

Petit in-f°, mar. vert à recouvrement.

Manuscrit arabe sur papier, 264 f.

Ms. 0266

ABOU ABDALLAH MOHAMMED BEN ABOU ZAID EL QAIROUANY : KITAB ERRISALA, traité de droit musulman copié en 1123 de l'hégire.

In-8°, mar. brun à recouvrement.

Manuscrit arabe sur papier, 77 f., écriture maghrébine.

Ms. 0267

AHMED BEN YAHIA : Échanges, ventes, gages et conciliations. Copié en 1127 de l'hégire.

In-4°, mar. brun à recouvrement, comp. à froid.

Manuscrit arabe sur papier, 265 f.

Ms. 0268

ABOU ABDALLAH BEN ALI HAMZA EL AZDI : Traité sur les HADITS, copié en l'année 1146 de l'hégire.

In-f⁰, mar. rouge foncé à recouvrement.

Manuscrit arabe sur papier, 162 f.

Ms. 0269

SIDY ABOU BAKY : Commentaire du traité de droit de SIDY KHALIL, le cheikh MOHAMMED ENNEKIL. Copie datée de 1206 (de l'hégire).

In-f°, veau brun, fers à froid.

Beau manuscrit arabe sur papier, 233 f.

Ms. 0270

EL KHAREHY : Commentaire du traité de SIDY KHALIL, copié en l'an 1200 de l'hégire (incomplet du commencement : chapitre des ventes).

In-4°, mar. rouge à recouvrement, fil. et fers à froid.

Manuscrit arabe sur papier, 346 f.

Ms. 0271

ABOU ABDALLAH MOHAMMED EL KHAREHY : Commentaire du traité de SIDY KHALIL (première partie).

Petit in-f°, veau vert foncé à recouvrement, fers à froid, fil. dor.

Manuscrit arabe sur papier, 182 f.

Ms. 0272

Commentaire du traité de SIDY KHALIL (seconde partie), incomplet du commencement et de la fin.

Petit in-f°, mar. rouge à recouvrement, fers à froid.

Manuscrit arabe sur papier, 110 f.

Ms. 0273

Fragment d'un traité de droit, probablement d'après Si SAHNOUN (il se termine par le chapitre des héritages et des legs).

In-f°, cart.

Manuscrit arabe sur vélin très fort, 8 f., caractères coufique et reskhy.

Ms. 0274

TRAITÉ DE DROIT. Commentaire commençant au chapitre du louage des bêtes de somme, s'arrêtant aux successions et au chapitre de l'hermaphrodite.

In-f°, mar. brun à recouvrement.

Manuscrit arabe sur papier, 101 f.

Ms. 0275

QASTELLANY : Cinquième partie de l'ouvrage sur les ventes, copié en 1252 de l'hégire.

In-f°, mar. vert à recouvrement.

Manuscrit arabe sur papier, 223 f.

Ms. 0276

Fragments d'un traité de droit musulman, avec commentaire, dont les feuillets, d'une écriture ancienne, sont en désordre. Il y est traité de la prière et de la dissolution du mariage dans la dernière partie.

In-f°, cart.

Manuscrit sur papier.

Provenance : tous ces manuscrits arabes viennent de la prise de la Smalah.

SCIENCES ET ARTS

I. PHILOSOPHIE

Ms. 0277

ARISTOTE : ETHIQUES, traduction de NICOLE ORESME, avec glose.

In-f° (0,34 sur 0,24), mar. bleu, fil. or, aux armes d'Orléans.

Vélin, fin du XIV^e siècle, 207 f. à 2 col. de 42 lignes, rubriques rouges, 10 vignettes en camaïeu et plusieurs grandes initiales ornées en or et couleurs avec encadrement. Manque le dernier feuillet.

« En la confiance de l'aide Nostre Seigneur Jhesu Crist, du commandement de très noble et très excellent prince Charles, par la grâce de Dieu roy de France, je propose translater de latin en François aucuns livres lesquels fist Aristote, le souverain philosophe... » (prologue et proème du traducteur). « Ci commence le livre des Ethiques, lequel fit Aristote le philosophe... » (table des chapitres du premier livre). Texte : « Tout art et toute doctrine. *Glose.* Ils entendent par art... ». L'ouvrage se termine au f. 206 r°; il est suivi de « l'exposition » de certains mots qui pourraient sembler obscurs ; dernière ligne : « Tymocratie est une espèce de po ». La fin, une dizaine de lignes, a disparu avec le dernier feuillet.

Aux ornements de la première vignette se trouve mêlé un écu semé de France au lambel de 3 pendants d'argent posé en chef, soutenu par deux loups qui portent au cou une clochette d'or. Cet écu et ces supports appartiennent au duc d'Orléans tué rue Barbette. Sur le premier feuillet, qui était sans doute une des gardes et qui est fort malhabilement remonté, on lit la signature habituelle du duc de Berry : « Ce livre est au duc de Berry. JEHAN ». Comment se trouvent réunis sur le même volume l'écu du duc d'Orléans et la signature du duc de Berry? C'est ce que va nous apprendre la notice qu'a bien voulu me remettre mon éminent confrère et ami Léopold Delisle, et à laquelle je me ferais scrupule de changer un seul mot :

« Au commencement de l'année 1397, Louis, duc d'Orléans, chargea un libraire de Paris, Thévenin l'Angevin, de faire exécuter à ses frais plusieurs volumes qu'il voulait mettre dans sa librairie, et notamment la traduction des *Éthiques* et des *Politiques* d'Aristote. Nous avons, sous les dates des 2 janvier, 25 février, 19 avril 1397 et du 30 avril 1398, quatre quittances de sommes reçues par le libraire pour faire face à l'achat du parchemin et au salaire des copistes. Le montant de ces quittances s'élève à 240 francs d'or, et d'autres paiements durent être faits entre le 19 avril 1397 et le 30 avril de l'année suivante. La

copie des *Ethiques* et des *Politiques* qui fut exécutée dans ces conditions formait deux volumes, que le duc d'Orléans donna à son oncle, Jean, duc de Berry, et qui, à la mort de celui-ci, échurent à sa fille Marie, duchesse de Bourbonnais.

« C'est ce qui résulte de témoignages authentiques, tels que : 1° Les quittances de Thévenin l'Angevin, dont les originaux ont péri en 1871 dans l'incendie de la bibliothèque du Louvre, mais dont le texte a été publié ou analysé par Le Roux de Lincy et par le marquis de Laborde. La plus ancienne, celle du 2 janvier 1397, indique un reçu de 40 francs « pour commencer les livres de la *Cité de Dieu*, des *Éthiques* et *Politiques* et du *Ciel et du monde* ».

2° L'article suivant de l'inventaire des livres du duc de Berry : « Un livre d'*Ethiques* et *Politiques*, en deux volumes, escript en françois, de lettre de fourme, et au commencement du second feuillet du premier volume, c'est assavoir *Ethiques*, a escript : *ces si comme*, et au commencement du second feuillet de l'autre volume, c'est assavoir *Polithiques*, a escript : *et ceste communauté*. Et sont couverts chascun de veluyau vermeil, à deux fermoers d'argent dorez, esmaillés l'un aux armes de monseigneur, l'autre aux armes de feu monseigneur d'Orléans, lequel donna les diz deux volumes à monseigneur ». [Ces deux volumes, après la mort du duc de Berry, furent prisés « LXXV livres », et « baillés à la duchesse de Bourbonnois ».]

« Les deux volumes auxquels se rapportent les quittances de Thévenin l'Angevin et l'article de l'inventaire de la librairie du duc de Berry sont arrivés jusqu'à nous. Le premier, après avoir appartenu à un bibliophile rémois, le docteur Louis-Jérôme Baussin, et figuré dans la bibliothèque de la maréchale Lannes, est venu rejoindre en 1856 les débris de la vieille librairie des ducs de Bourbon rassemblés à Chantilly. Le second, jadis conservé dans l'abbaye de Saint-Médard de Soissons, est entré en 1790 à la Bibliothèque nationale, où il porte le n° 9106 du fonds français.

« La taille, la justification, l'écriture et la décoration des deux volumes sont identiques; sur l'un et sur l'autre le duc de Berry a inscrit la mention : « Ce livre est au duc de Berry. JEHAN ». En tête du premier, celui de Chantilly, sont les armes du duc d'Orléans, supportées par deux loups portant au cou des clochettes d'or. On sait que le duc Louis avait choisi cet animal à cause de l'analogie des noms *Loup* et *Louis*. Le second feuillet commence bien par *ces si comme*, et le second feuillet des *Politiques* de la Bibliothèque nationale par *et ces communauté*.

« En réunissant au manuscrit de Chantilly celui de la Bibliothèque nationale, on a donc au complet l'exemplaire des *Éthiques*, des *Politiques* et des *Economiques* de Nicole

Oresme que Thévenin l'Angevin fit exécuter en 1397 pour Louis, duc d'Orléans. Cet exemplaire représente, à n'en pas douter, celui que le traducteur avait offert au roi Charles V. Le texte en est antérieur aux dernières retouches que Nicole Oresme fit subir à son ouvrage. Cette antériorité a été rigoureusement établie pour le second volume, consacré aux *Politiques* et aux *Économiques*, qu'on a pu rapprocher du manuscrit original de la traduction de ces deux ouvrages, conservé à la bibliothèque d'Avranches (notice de M. Léopold Delisle intitulée : *Observations sur plusieurs manuscrits de la Politique et de l'Économie de Nicole Oresme*, dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1869, 6^e série, t. V, pp. 601-620). La même constatation pourrait être faite sur le volume des *Ethiques*, si, pour cet ouvrage, nous possédions, comme pour les deux autres, le manuscrit original du traducteur.

« Les deux volumes sortis de l'atelier de Thévenin l'Angevin sont ornés de grisailles très finement dessinées, au commencement de chacun des dix livres des *Éthiques*, des huit livres des *Politiques* et des deux livres des *Économiques*. Les sujets de ces petits tableaux sont expliqués par des légendes tracées en caractères très menus.

« Les grisailles contenues dans le volume des *Politiques* et des *Économiques* ont fait l'objet d'un mémoire de feu M. Miller, membre de l'Institut, communiqué en 1869 à la Société archéologique, historique et scientifique de Soissons (voir le *Bulletin* de cette Société, deuxième série, t. III, p. 92-115). Voici une indication sommaire des grisailles du manuscrit des *Éthiques* conservé à Chantilly.

« La miniature initiale (f. 3) est divisée en deux compartiments : dans la partie supérieure, Nicole Oresme présente son livre au roi Charles V; l'auteur adresse ces paroles au roi : *Accipite disciplinant magis quam pecuniam, et doctrinam magis quam thesauros eligite*. Le roi répond : *Dedi cor meum ut scirem disciplinam atque doctrinam*.

Dans le compartiment inférieur, *Félicité humaine*, sous la figure d'une reine, tient un sceptre de la main gauche et un livre de la main droite.

« En tête du livre II (f. 20 v^o), *Vertu* donne la main à *Benevolence* et à *Cognoissance* ; elle se tient au milieu (*moienne*) entre deux vices : *excès* et *deffaute*.

« Entête du livre III (f. 34), miniature divisée en deux compartiments; dans la partie supérieure, trois chevaliers, *Couart*, *Preus* et *Trop hardy*, symbolisent *Couardie*, *Fortitude* et *Oultrecuidance* ; dans la partie inférieure, devant trois tables bien servies, se tiennent debout *Desattrempance*, *Attrem- prance* et *Insensibilité*.

« En tête du livre IV (f. 60), quatre groupes figurant *Prodigalité* (*donner sans raison, despendre oultre mesure*) ; *Libéralité* (*donner par raison, prendre selon raison*; *Avarice*

(prendre *oultre raison*, *retenir contre raison*) ; *Convoitise* (prendre *oultre raison*, *comptouer*).

« En tête du livre V (f. 82), *Justice légal* prend *les vertus* sous son manteau ; *justice distributive* : *départir a chascun selon ses mérites*; *justice commutative*, assistée des *advocaz* et des *exécuteurs*, préside une *discucion*, pour *rendre a chascun le sien*.

« En tête du livre VI (f. 107) : dans le haut du tableau, un écrivain est assis, en présence de *Art*, *Prudence* et *Entendement* ; en bas *Sapience* se tient agenouillée; au milieu, le Seigneur et les anges enveloppés d'un nuage. Le peintre a caractérisé par ces mots la tâche de l'écrivain : *Mémoire des choses passées*, *Ordenance des présentes*, *Provision pour celles a venir*.

« En tête du livre VII (f. 122), *le Continent*, *l'Incontinent* et *le Vertuem* placés entre *Raison* et *Concupiscence*.

« En tête du livre VIII (f. 144 v^o), les six genres d'amitié : *Amnistié pour profit*, *pour delectacion*, *selon vertu*, *entre prince et subget*, *entre parens*, *entre mariage*.

« En tête du livre IX (f. 163) : à gauche du tableau, un malheureux auquel un malfaiteur ou un bourreau s'apprête à trancher la tête est sauvé par son fils, qui paie sa rançon ; il crie *Mercy, filz*. De l'autre côté, c'est un jeune homme dont le père sauve la vie dans les mêmes conditions; il exprime sa reconnaissance par l'exclamation : *Mercy, père*. Ce qui est curieux, c'est que l'unique personnage représenté debout, au milieu du tableau, joue à la fois le rôle de fils et de père. Il serait difficile de comprendre cette double scène sans avoir lu un passage du second chapitre de ce livre, tel que Nicole Oresme l'a traduit et glosé :

« *Texte*. Mais, par aventure, ce n'est pas touzjours a garder ne en touz cas, si comme se aucun avoit esté délivré des larrons et de péril de mort par un autre quiconque, et cestui qui ainsi fu délivré fust obligié a un autre en certaine somme, a savoir mon se par ceste somme il devoit délivrer celui qui le délivra autrefois, posé que il soit en cas semblable, ou se il devoit paier ou délivrer son créditeur qui l'en requiert, ou se il devoit secourir a son père et le délivrer des mains des larrons se il y estoit; car il sembler oit que il fust plus tenu a son père que a soy meisme.

Glose. Pour ce que le père est aucunement meilleur au filz que le filz n'est a soy meisme; car le filz a son estre et sa substance du père, et non pas de soy meisme ; et doncques qui resgarde a ceste raison, le filz semble estre plus tenu au père que a soy meisme. Mais le filz a une cause plus forte d'estre plus tenu a soy et de amer soy plus que son père, pour ce que il est un et plus conjoint a soy meisme que a son père, et

enclin naturellement plus a soy amer ; car chascun aime plus soy que un autre, si comme il sera dit après au quint chapitre ».

« En tête du livre X (f. 184), *Félicité contemplative*, assise, la tête nimbée, les mains jointes, lève les yeux vers la cour céleste.

« Il manque à la fin du volume un feuillet qui contenait les deux derniers articles du glossaire mis par Nicole Oresme à la fin du dixième livre des *Éthiques*. »

Ms. 0278

ARISTOTE : ÉTHIQUES, traduction de NICOLE ORESME, avec glose. ÉCONOMIQUES, traduction de LAURENT DE PREMIERFAIT.

In-f° (0,345 sur 0,230), mar. vert aux armes de Bourbon-Condé, tr. dor.

Vélin, commencement du XV^e siècle, 197 f. à 2 col. de 48 lignes; onze bonnes miniatures, une à chaque livre; lettres avec ornements en miniature à chaque chapitre.

F. 1. « Cy commence le livre d'Ethiques et commence le prologue du translateur. Avec l'ayde de Nostre Seigneur Jhesu Crist, du commandement de très noble et très excellent prince Charles, quint de ce nom, par la grâce de Dieu roy de France, je, Nicole Oresme, doyen de l'église de Nostre Dame de Rouen, propose translater... ».

F. 183. « Cy commence le livre de Yconomiques d'Aristote, que Aristote compila pour le grant Alexandre, translaté par maistre Laurent de Premierfait. Apres le livre de Politiques composé par Aristote... ».

On lit à la fin : « Ce livre d'Ethiques et Yconomiques est a Jehan du Mas, s^r de Lisle, ouquel a xi histoyres ». Jean du Mas, dont les armes décorent le premier feuillet, avait trouvé ce beau volume dans les dépouilles du duc de Nemours ; à l'aide du grattoir, il avait fait disparaître la trace de cette origine. Auprès de son ex-libris autographe, nous avons pu faire revivre la signature : « JAQUES pour la Marche ».

On ne parait pas avoir signalé jusqu'ici la traduction des *Économiques* d'Aristote par Laurent de Premierfait, bien connu d'ailleurs par des traductions d'ouvrages de Cicéron et de Boccace. La version des *Économiques* à laquelle Laurent a mis son nom n'est guère qu'un remaniement de la traduction de Nicole Oresme.

Provenance : Hôtel de Condé, 1654.

Ms. 0279

ARISTOTE : POLITIQUES ET ECONOMIQUES , traduction de NICOLE ORESME, avec glose.

In-f° (0,41 sur 0,30), mar. rouge, armes de Bourbon-Condé, tr. dor.

Vélin, fin du XIV^e ou commencement du xv siècle, 322 f. à 2 col. de 45 lignes, rubriques rouges, grandes lettres ornées et encadrements au commencement de chaque livre. Au premier feuillet, écu de gueules à trois fermaux d'or. A la fin, la signature du scribe, Sevestre Durant, et une inscription grattée.

F. 1. « A très souverain et très excellent prince Charles, par la grâce de Dieu roy de France, Nicholas Oresme, doyen de vostre église de Rouen, vostre humble chappellain, honneur, obédience et subjection... Cy commence le livre de Politiques, ouquel Aristote traite et détermine des manières de ordener et de gouverner les citez... ».

F. 304. « Cy finent les notables et les exposicions des fors moz de Politiques. Cy commence le livre appelle Yconomique, lequel composa Aristote, et ouquel il détermine du gouvernement de maison, et contient II petis livres parciaulx... Yconomique et politique ne différent pas tant seulement... ».

F. 322. « Cy fine le secont livre d'Yconomique. Deo gracias. Sevestre Durant ».

Le texte des *Politiques* contenu dans ce volume est celui de la troisième famille des manuscrits de cet ouvrage, c'est-à-dire celui que nous offrent les manuscrits français 125, 204, 208, 557, 22500 et 24279 de la Bibliothèque nationale. Le texte des *Economiques* est celui des manuscrits de la seconde famille, représentée à la Bibliothèque nationale par les manuscrits français 125, 204, 208 et 24279.

Environ un siècle après être sorti des mains du scribe et de l'enlumineur, ce volume a été décoré des armes de Louis Malet, sire de Gravelle, amiral de France en 1487, mort en 1516, seigneur non moins désintéressé que brave, fort considéré des rois Louis XI, Charles VIII et Louis XII, enfin grand amateur de livres. La Bibliothèque nationale possède plusieurs manuscrits qui lui ont appartenu, et notre collection en renferme aujourd'hui (janvier 1896) quatre revêtus de ses armes (n^M 320, 467, 1344 et 1386).

Nous avons pu faire revivre l'inscription grattée à la fin du volume : « Ce livre des Politiques et Economiques est a nous, Charles d'Anjou, conte du Maine et de Mortaing et gouverneur de Languedoc. CHARLES ». C'est le frère du bon roi René; il mourut en 1472. Tombé aux mains de Louis Malet de Gravelle, le manuscrit appartient sans doute ensuite aux Montmorency ; nous le trouvons à l'hôtel de Condé en 1654.

Ms. 0280

ARISTOTE : TRAITÉS DIVERS (en latin).

In-f° (0,380 sur 0,250), mar. rouge, tr. dor., anciens plats aux armes enlevés.

Vélin, fin du XIII^e ou commencement du XIV^e siècle, 273 f. à 2 col. de 36 lignes; au commencement de chaque livre, grandes lettres renfermant des miniatures de bizarre composition, rinceaux chargés de figurines, grotesques, animaux, etc. Le premier feuillet de chaque livre porte les armes et le monogramme d'Antoine de Chourses et de Catherine de Coëtiwy.

Recueil de traités d'Aristote et d'apocryphes attribués à ce philosophe ; en voici la liste :

- 1° Liber physicorum (f. 1 à 61).
- 2° Liber de anima (62 à 86).
- 3° Liber de celo et mundo (86 à 121).
- 4° Liber metheororum (121 à 158).
- 5° Liber de generatione et corruptione (138 à 178).
- 6° Liber de memoria et reminiscencia (179 à 185).
- 7° Liber de sompno et vigilia (186 à 194).
- 8° Liber de longitudine et brevitate vite (195 à 197).
- 9° Liber de bona fortuna (197 à 200).
- 10° Liber de motu animalium (200 à 205).
- 11° Liber de sensu et sensato (205 à 215).
- 12° Liber de vegetabilibus et plantis (215 à 227).
- 13° Liber de differentia spiritus et anime (227 à 233).
- 14° Liber de inspiratione et expiratione (233 à 238).
- 15° Liber de morte et vita (238-239)
- 16° Liber de phisonomia (239 à 246).
- 17° Liber de lineis indivisibilibus (246 à 249).
- 18° Liber de coloribus (249 à 254).
- 19° Liber de inundatione Nili (254-256).
- 20° Liber de proprietatibus elementorum (256 à 263).
- 21° Liber de progressu animalium (263 à 269).
- 22° Liber de causis (269 à 273).

Ce traité n'est pas plus d'Aristote que d'Al-Farabi, à qui on l'a aussi attribué; c'est l'Institution théologique de Proclus, divisée en propositions ou théorèmes, au nombre de 31.

Sur l'ancien feuillet de garde, on lit les inscriptions suivantes :

1°. « Nota Burleum super libros Phisicorum, ipsos exponendo, optime dixisse, et in Questionibus optime dixit Johann es de Ganduno ». Cette mention est du xv^o siècle. Gautier Burley, philosophe anglais, né en 1275, mourut en 1357. Jean de Jandun (Ardennes) philosophait à Senlis en 1323. Leurs travaux sur Aristote ont été imprimés au XV siècle (voir Hain).

2° « Ista philosolia est mei Nicolay de Alegro, de Janua, quam emi a magistro Philippo de Pelisonis, deMediolano, pretio ducatorum xxvi auri, quos solvi dicto Philippo in domo magistri Pétri de Gambolato, ipso magistro Petro présente ».

3° « Istam filosoflam ego Petrus Bombellus, de Ceva, artium et medicine doctor, emi a Jeronimo de Alegro, fllio suprascripti magistri Nicolai, 1445, die penultimo julii, precio ducatorum xxv ». Les chiffres ont été surchargés, sans doute pour augmenter la valeur du volume aux yeux d'un acquéreur.

Deux des anciens possesseurs ont tenu à rappeler la date des examens qu'ils avaient subis et à marquer le texte sur lequel l'épreuve avait porté, « Nicolaus de Alegro » en 1404, et « Garolus de Bombellis » en 1480; celui-ci à de plus mentionné les honneurs académiques de son frère Salomon, qui fut pendant deux ans recteur de l'université de Pavie :

1° « MccccIII, die XXVII julii, habui pro pontis mei exaniinis pasum et punctum. I^m, *Qwoniam* autan, continuas est *omnis motus simplkiter*, etc. Et intravi examen die sequenti, hora décima noua, et die sequenti examen, videlicet xxviii julii, de mane, simul suscepi licentiam et conventum in artibus, etc. Nicolaus de Alegro, fllius Johannis de Alegro, notarii » (note marginale du f. 32).

2° « *Qwmitm* crofero, etc. Principium libri tercii Phisicorum quod assignatum fuit michi, Carolo de Bombellis, pro meo rigoroso examine fiendo die 5 februarii 1480, qua die, hora paulo post 22^{am}, insignia doctoratus in artibus accepi in aula episcopali Papie ; et eadem hora immédiate ante licentiatus fuit in medicina Salomon, frater meus, artium doctor et aime universitatis nostre artistarum et medicorum Papie per biennium rector, ad laudem et gloriam omnipotentis trini et unius Dei ejusque gloriosissime virginis matris Marie totiusque celestis curie. Amen » (note ajoutée au bas du f. 12 v^o).

Sur les marges de beaucoup de pages, une main anglaise du commencement du XIV^e siècle a tracé en encre rouge, avec beaucoup de soin, des notes qui le plus souvent ne sont qu'un sommaire du texte des traités, mais qui parfois contiennent des observations critiques :

F. 59 v°. « Omnia que in hoc 8° (le livre VIII de la Physique) dicuntur in laudem dicta dicuntur secundum Egidium (Gilles de Rome) ».

F. 233. En regard d'un des premiers chapitres du traité *De inspiratione et expiratione* : « Nota. Omnia que hic dicuntur de corde contradicunt medicis. Galienus enim ponit epar esse principium venarum, et Haly, suus commentator, s. Rasy in Almansore, et Constantinus in Pantegni et omnes qui de anotomia (*sic*) locuti sunt, contradicunt Aristoteli. Avicenna vero nititur eos concordare secundum apparenciam, cum tamen realiter non possit ».

Beaucoup d'autres notes de mains différentes ont été ajoutées au XIV^e et au XV^e siècle. Plusieurs ont dû être écrites par des Italiens. Dans la note qui est au bas du f. 80 v°, l'autorité de Buridan est invoquée :

« ... Illa est expositio Bridani ad litteram... Et hec dicit Bridanus. Nota quod intencio Bridani est velle nos posse post mortem reminisci, et ad dictum filosofi est dicendum quod philosophus non vult hoc, videlicet quod non reminiscamur post mortem, sed hoc supposito respondet que est causa quare non reminiscimur, etc., et sic oportet dicere ad salvandum Bridanum ».

Nous avons vu que le manuscrit était encore en Italie en 1480; il dut être apporté peu après en France et vendu à Antoine de Chourses, qui mourut au printemps de 1484. Le volume se retrouve en 1654 à l'hôtel de Condé avec la collection de Chourses-Coëtivy.

Ms. 0281

CICÉRON. « LIVRE DE TULLE DE VIEILLESSE, LEQUEL IL ENVOYA A UNG SIEN AMY APPELÉ ACTICUS, TRANSLATÉ DE LATIN EN FRANÇOYS PAR LAURENT DE PREMIERFAIT ».

In-4° (0,212 sur 0,143), veau brun, fers à froid, tr. dor. et gaufrée (*rel. originale*).

Papier, XVI^e siècle, 73 f., lettres ornées.

Le texte est précédé du prologue du translateur, adressé à « Loys, oncle du roy de France, duc de Bourbon, conte de Clermont et de Foretz, seigneur de Beaujeu, grand chambrier et per de France » (Louis II, duc de Bourbon, né le 4 août 1337, mort le 19 août 1410).

« Cy fine le livre de Tulle de Vieillesse, translaté de latin en françoys du commandement de très excellent, glorieux et noble prince Loys, duc de Bourgogne [erreur du copiste], par moy, Laurens de Premierfaict, le cinq^e jour de novembre 1405 ».

Deux pages portent un écu fascé de 4 pièces d'azur et d'argent, l'azur chargé de 3 couronnes d'or (2,1), l'argent chargé de 3 cœurs de gueules (2,1), avec une crosse abbatiale, et la devise des Montmorency, *Anlavutc..*

Provenance : Hôtel de Condé, 1654.

Ms. 0282

I. HENRI ROMAIN : COMPENDIUM HISTORIAL.

II. CICÉRON : DE SENECTUTE, traduction de LAURENT DE PREMIERPAIT.

III. DE QUATUOR VIRTUTIBUS, traduction de JEAN COURTECUISSÉ, avec glose.

In-f° (0,360 sur 0,263), mar. vert, fil., tr. dor., aux armes de Bourbon-Condé.

Vélin, XV^e siècle, 249 f. à 2 col. de 39 lignes, trois belles miniatures, plusieurs lettres et ornementation paginale en miniature, lettres ornées à chaque chapitre. Beau manuscrit.

I. COMPENDIUM HISTORIAL.

F. 1. « Cy commencent les rubriques et déclaration par chapitres des matières contenues en ce présent euvre ainsi compilé et abregié par maistre Henry Romain, licencié in utroque jure ».

F. 3. « Ensuit le prologue... Ceux qui désirent hastivement et sans grant estude savoir les gestes et fais des anciens... ». Romain se réfère à la *Cité de Dieu*, traduite et exposée par Raoul de Presles pour le feu roi ; il rappelle aussi « que desja en ung autre livre par moy composé j'ay en brief, selon l'ordre Titus Lhius, rédigé et mis par escript la substance, mouele et effect desd. trois décades, avec aussi de la première bataille punique et la cause d'icelle, quon peut nommer III^e décade; combien que entre les trois décades dudit Titus Livius elle deust estre mise la deurniere [deuxième], pourcequ'elle fut faicte et démenée entre la fin du temps de la première décade et le commencement de la seconde. De présent en ce petit livre ay proposé reciter en brief et mectre par escript l'effect et substance des ystoires romaines, empires et autres royaumes tant du vieil et nouvel Testament, recitées tant par mons^r saint Augustin en son livre de la Cité de Dieu que par led. maistre Raoul de Praeiles, translateur d'iceluy livre... Et afin que toute personne qui prendra plaisir a lire en ce livre, j'ay advisé, pour plus amplier mon oeuvre, qui séroit bon et convenable, aux matières principales mectre aucunes adicions. Si ay mis en leçtre rouge ce *mot adicion*, quant ce sont les déclarations, ampliàciohs ou postiles que j'ay adjoustez a mon premier euvre ».

Le *Compendium* est divisé en deux livres : le premier (67. chapitres) est une suite de considérations chrétiennes et philosophiques sur l'histoire romaine et l'antiquité ; « au second et dernier livre sont recitées plusieurs histoires tant du vieil que du nouvel

Testament jusqu'à l'advenement de N. S. J. C. » (35 chapitres). Le premier feuillet de chaque livre, qui contenait une grande miniature, a été enlevé. Le dernier chapitre est intitulé : « De paradiz et des joyes qui y sont perpétuellement » ; ce sujet est largement représenté par une belle enluminure.

F. 213. « Cy fine le *Compendium historial*, compilé et abregié par maistre Henry Romain, licencié en droit canon et civil et chanoine de Tournay ». Imprimé en 1509 pour Vérard.

II. DE SENECTUTE.

Sur la colonne même où finit le *Compendhim*, le scribe a continué sans transition : « Cy est le prologue de Laurens de Premierfait en la translation du livre que fist Tulle, intitulé *De Senectute*, c'est a dire en françois de Vieillesse ». Dédicace à Louis, duc de Bourbon, oncle de Charles VI.

F. 239. « Cy fine le livre de Vieillesse que fist Tulle a Aticus son amy, pour respondre a Scipion et Lelius aux argumens qu'ilz luy faisoient contre vieillesse ».

Ce traité est précédé d'une miniature représentant le dialogue des quatre personnages.

III. « Cy après ensuit le livre de Seneque des quatre vertuz cardinaulx, translaté en françois par feu maistre Jehan Courtecuisse, docteur en théologie ». Dédicace à Jean de France, duc de Berry. Le prologue est suivi d'une miniature à quatre compartiments, où sont représentées les vertus, *Prudence*, *Magnanimité*, *Contenance*, *Justice*, chacune accompagnée d'un dizain. Texte : « *Quatuor virtutum species*. Quatre manières de vertuz nous sont par moult de sages monstrées... ». La traduction est accompagnée d'une glose.

F. 249 v°. « Explicit le livre Seneque des quatre vertuz cardinaulx, translaté en françois par Jehan Courtecuisse, docteur en théologie, l'an mil IIII^e et trois, a Paris ».

Traduction, plusieurs fois imprimée, du *De quatuor Virtutibus*, traité anonyme écrit au IV^e siècle, imité au VI^e par Martin, évêque de Braga, qui l'intitula *Formula honestae vitae*, attribué au moyen âge à Sénèque ; il figure sous le nom de Sénèque dans presque tous les manuscrits.

Provenance : Hôtel de Condé, 1673.

Ms. 283

BOËCE : CONSOLATION DE LA PHILOSOPHIE, traduction en prose par JEAN DE MEUN.

Pet. in-f° (0,264 sur 0,200), mar. vert aux armes de Bourbon-Condé, tr. dor.

Vélin, XIV^e siècle, 37 f. à 2 col. de 39 lignes. A la première page, armes et monogramme d'Antoine de Chourses et de Catherine de Coëtivy.

Épître dédicatoire à Philippe le Bel : « A ta royal majesté, très nobles prinpces, par la

grâce de Dieu roys des Franlxoys, Phelippes li quart, jou Jeham de Meun... ». Texte : « Halas, jou qui jadis parfis jolives canchonnetes en mon estude florissant, sui maintenant constrins a commencher en plourant a faire vers de dolereuse matere... ». Fin : « ... toutes vos oevres devant les yeux de celui juge qui toutes coses voit. Explicit Boece de Consolation ».

On connaît une autre traduction de Boèce par Jean de Meun, en vers et en prose, tout-à-fait différente de celle-ci, mais précédée de la même dédicace. MM. P. Paris et Paul Meyer croient que la traduction donnée par ne manuscrit n'est pas l'œuvre de Jean de Meun, et ne s'expliquent pas la présence de la dédicace à Philippe le Bel en tête de cette traduction.

Provenance : Hôtel de Condé, 1654.

Ms. 0284

I. BOÈCE : CONSOLATION DE LA PHILOSOPHIE, traduction en prose par JEAN DE MEUN.

II. MORALITÉS DES PHILOSOPHES.

Petit in-f° (0,30 sur 0,23), mar. rouge, tr. dor., aux armes de Bourbon-Condé.

Vélin, fin du XIV^e siècle, 36 f. à 2 col. de 47 lignes.

I. « Ci comence Bouece de Consolation. A ta royal majesté, très noble prince, par la grâce de Dieu roy des Francoys, Phelippe le quart, je Johan de Meun... ». Fin : «... voz euvres devant les yeuz du juge qui toutes choses voit » (f. 1 à 28).

Même version que le ms. précédent, mais d'une écriture un peu moins ancienne.

II. « Talent m'estoit prinz que je racontasse des philosophes de celle clergie qui est appelée Moralitez... ». Fin : « ... ainczois doit l'en mettre us et painne a faire ce que il commendent » (f. 29 à 36).

Traduction du *Moralium dogma philosophorum*, centon de maximes morales attribué à Gautier de Lille, mais dont l'auteur pourrait bien être Guillaume de Conches.

La première page du volume porte les armes et le monogramme d'Antoine de Chourses et de Catherine de Coëtivy, entourés de riches ornements; l'écu est en losange; des roses, des pensées, et la devise « Là demeure » sont mêlées aux emblèmes. Le volume doit donc avoir été acquis par Catherine de Coëtivy pendant son veuvage; il se retrouve avec la collection de Chourses à l'hôtel de Condé en 1654.

Ms. 0285

I. BOÈCE : CONSOLATION DE LA PHILOSOPHIE, traduction en vers français, anonyme.

II. LE MIROIR DES PÉCHEURS, traduction en prose.

Petit in-f° (0,265 sur 0,202), veau marbré, aux armes de Bourbon-Condé.

Papier, XV^e siècle, 182 f., 32 lignes à la page.

I. BOÈCE : Celui qui bien bat les buissons
 Est digne d'avoir les moissons...
 Fin : Cellui qu'en vraie obédience
 Tous bons sert, aime, craint et croit.
 Amen.

Explicit le livre de Boece de Consolation. Deo gratias.

Cette traduction a été attribuée à Charles d'Orléans et datée de 1422. M. Delisle a réfuté ces deux assertions et démontré que la vraie date est 1364 ou 1380, plutôt 1364.

On trouvera plus loin (POÉSIE FRANÇAISE) une autre copie de cette traduction, accompagnée de poésies de Jean de Meun.

II. « Cy commence un moult prouffitable ensengnement a l'ame, qui est appelle le Mirouer des pescheurs, pris en la sainte Escripture. Mon très chier frere, nous sommes en ce monde fuians et passans nos jours comme ombre, et pour ce qu'il... ».

« Cy fine le Miroir des pécheurs, lequel est moult prouffitable a un chascun dévot chrestien pour amender et corriger sa conscience » (f. 174 à 182).

Traduction du *Spéculum peccatoris* : « Quoniam, carissime, in via hujus seculi fugientis sumus, dies nostri... ». Ce traité, attribué jusqu'à nos jours à saint Augustin, a été publié dans les œuvres de ce père ; mais une note préliminaire semble indiquer que le *Spéculum* est postérieur au douzième siècle. Dans beaucoup de manuscrits, on le trouve mêlé aux œuvres de Gerson. La traduction française se rencontre aussi sous les titres « Doctrine de bien vivre », « Miroir de bonne vie ». Il ne faut pas confondre ce traité avec le *Miroir des Pécheurs* de Conrard, ni avec le *Spéculum des Pécheurs* de Jean Castel.

Le feuillet blanc qui précède notre *Miroir* porte cette mention, contemporaine du manuscrit : « Spéculum peccatoris. Iste caternus est Guillelmi Souleti ».

Provenance : Hôtel de Condé, 1654.

Ms. 0286

JACOBUS DE CESOLIS : LIBELLUS DE MORIBUS HOMINUM ET DE OFFICIIS NOBILIIUM, SUPER LUDO SCACCORUM.

Petit in-f° (0,280 sur 0,195), vélin blanc aux armes de Médicis, fil., tr. dor. (xvi^e siècle).

Vélin, XIV^e siècle, 30 f., 2 col. de 39 lignes, 16 miniatures intéressantes.

« Multorum fratrum ordinis nostri et diversarum ecclesiarum precibus persuasus, dudum munus requisitum negavi ut transcriberem ludum scachorum, videlicet régis mores ac belli humani generis documentum... Hunc autem libellum de moribus hominum et de officiis nobilium, si placet, intitulari decrevi... ».

Fin : « ... hunc autem libellum, ad honores et solatium nobilium et maxime ludum scientium, ego frater Jacobus de Cesolis ordinis Predicatorum composui et ad hunc finem perduxì, donante illo a quo descendit omne datum optimum et perfectum. Deo gratias. Sit honor et gloria in secula seculorum. Amen ».

Sur le dernier feuillet, cette mention : « M CCC LXXXVI (1396) ego Sirius de Rubeis emi istum librum pretium f. IIII ». La reliure nous apprend qu'au XVI^e siècle le volume appartenait à un Médecin. A la fin du texte, une inscription a été grattée ; les fragments qui en restent nous montrent une écriture italienne de la fin du XVI^e siècle. Enfin le feuillet de titre ajouté au XVIII^e siècle nous donne une dernière indication : « De Ludo schachorum, auctore F. Jacobo de Cesolis, ordinis Predicatorum. Ex libris F. Dominici Camilli Rossi, Parmensis, ordinis Predicatorum ».

Jacques de Césoules ou Cessoules, dominicain français, sermonnaire renommé, vivait à Reims vers la fin du XIII^e siècle. Son livre est un traité de morale calqué sur le jeu d'échecs; les copies en sont nombreuses; il fut traduit en français par Jean de Vignay, hospitalier, et Jean Ferron, dominicain. On l'imprima plusieurs fois et dans plusieurs langues avant la fin du XV^e siècle; j'ai un exemplaire de la jolie édition italienne donnée à Florence en 1493. Une traduction, ou plutôt une imitation de ce traité a été imprimée pour Vêrard en 1504 ; la Bibliothèque nationale en conserve un exemplaire sur vélin.

Ms. 0287

« **LES DITZ MORAUX DES PHILOSOPHES** ».

In-4° (0,24 sur 0,17), mar. vert, aux armes de Bourbon-Condé, tr. dor.

Vélin, XV^e siècle, 127 f., 28 lignes à la page, emplacements réservés pour recevoir des miniatures.

« Hêdechias fut le phillosophe le premier par qui... ». Fin : «... autrefois deceu. Cy fine les Dix moraulx des philosophes. Deo gracias ».

C'est la traduction de Guillaume de Tignonville, imprimée par Colard Mansion, sans date, et plusieurs fois réimprimée à Paris au commencement du XVI^e siècle. Guillaume de Tignonville, chevalier, conseiller et chambellan du roi, prévôt des marchands de Paris en

1408, composa cette traduction à la requête de Charles VI (voir P. Paris, *Manuscripts français de la bibliothèque du Roi*, V, 1-9).

On voit sur le parchemin de notre volume la trace d'anciennes écritures ; le scribe s'est servi de rôles notariés, qu'il a grattés pour y transcrire les *Dits moraux*. Au recto du f. 112, on trouve, tracée au crayon, la signature « Anne de Montmorency ». Hôtel de Condé, 1654.

Ms. 0288

BRUNETTO LATINI : LE LIVRE DU TRÉSOR.

Petit in-f° (0,315 sur 0,220), veau brun, aux armes de Bourbon-Condé.

Vélin, commencement du XIV^e siècle, 175 f. à 2 col. de 36 lignes, lettres ornées, initiales rouges et bleues. Imparfait de la fin; le texte s'arrête au milieu du 76^e chapitre du 3^e et dernier livre, qui en comporte 100.

Le texte est précédé de la table des chapitres de tout l'ouvrage, 190 pour le premier livre, 130 pour le second, 100 pour le troisième.

F. 7 : « Ici comence le livre du Trésor, lequel translata maistre Brunet Latin de Florence de latin en romanz. Et parle de la naissance de toutes choses. Cestui premier livre parole de la naissance de toutes choses. Cestui livre estapelez Trésor, car si comme li sires qui veaut en petit lueue amasser chose de grandisme valour, non pas por son délit seulement, mais por accroistre son pooir et por essaucier son estât en guerre et en pais... En la première partie de cest trésor est autre si con de deniers contans... La seconde partie qui traite de vices et de vertus est de precieuses pierres... La tierce partie dou trésor est de fin or... ».

Commencement du texte : « De phylosophie et de ses parties », etc.

F. 73 : « Ici comence le secont livre d'Aristote, qui parle des vices et des vertuz, lequel translata maistre Brunet Latin de latin en romanz ».

F. 136 : « Ici fenist le secont livre que maistre Brunet Latin de Florence fist. Et vost comencier la tierce partie, qui parle de rectorique ».

L'œuvre capitale du maître de Dante se présente ici disposée comme dans le ms. 567 de la Bibliothèque nationale (décrit par M. Paulin Paris), avec quelques différences : dans notre première partie, l'histoire naturelle est complète; mais nous n'y trouvons pas les huit chapitres complémentaires qui, dans 567, suivent l'histoire de Mainfroi. Le troisième livre nous donne la seconde leçon de Brunetto Latini ; il contient la matière des 3^e et 4^e livres de la première leçon, sauf les 72 chapitres sur la comparaison des républiques et des monarchies, que l'auteur avait supprimés avant de

retourner en Italie.

La garde porte la date (1771) de la collation faite par le sous-bibliothécaire Monory et de la nouvelle reliure du livre, « imparfait à la fin de deux feuilles ». Déjà en 1654 (inventaire de l'hôtel de Condé), ce manuscrit était signalé comme « gasté à la fin » ; mais les 24 chapitres qui ont disparu occupent plus de deux feuillets. Quatre vers italiens, écrits au XIV^e siècle sur le premier feuillet, indiquent l'origine méridionale du manuscrit.

Ms. 0289

BRUNETTO LATINI : LE LIVRE DU TRÉSOR.

In-f^o (0,287 sur 0,213), veau marbré, tr. dor., armes de Bourbon-Condé.

Vélin, fin du XIV^e siècle, 124 f., 2 col. de 40 à 45 lignes.

Même texte que dans le manuscrit précédent, sauf de légères variantes. Chaque partie est précédée de la table de ses chapitres. « Cy comence le livre du Trésor, lequel comença maistre Brunet Latin, de latin en romans, et parle de la naissance de toutes choses... ». Fin : « ... de la vile et t'en iras chies toi a gloire et a honor. Explicit liber magistri Bruneti de Florencia, qui dicitur Latinus » (f. 117).

Le même scribe a rempli les derniers feuillets du volume avec « l'Epistre de l'université de Paris envoyée au Roy de France pour la sedacion du scisme de l'Eglise, translattée de latin en françois », et datée « l'an de Nostre S^f mil trois cens nonante et quatre ».

Le 7^e feuillet porte une signature : « Laval ». La première page est enveloppée d'ornements auxquels sont mêlées les armes de Philippe de Châteaubriant, seigneur des Roches-Baritaut (XVI^e siècle) ; la belle-mère de Philippe était une Laval, Anne, fille de Jean de Laval, seigneur de Bois-Dauphin. Les mêmes armes sont peintes dans un manuscrit du *Songe du Vieil Pèlerin* que nous décrirons plus loin. Par quelles mains passa ensuite ce *Libre du Trésor*? Nous le trouvons à l'hôtel de Condé en 1654. Collationné par Monory et relié à nouveau en 1771.

Ms. 0290

« DE MIRABILIBUS MUNDI. OVIDII METAMORPHOSEOS » [livres XIV et XV du REDUCTORIUM MORALE de PIERRE BERSUIRE].

Petit in-f^o (0,31 sur 0,22), mar. rouge, tr. dor., armes de Bourbon-Condé.

Vélin, première moitié du XV^e siècle, 194f., 2 col. de 49 lignes. Les armes et le monogramme d'Antoine de Chourses et de Catherine de Coëtivy ont été ajoutés aux

ornements de la première page.

Ce volume, écrit tout entier de la même main, se compose de deux parties : *De Mirabilibus mundi* (f. 1 à 104), *Ovidii Metamorphoseos* (105 à 194); pas d'autre titre, pas de nom d'auteur; le scribe lui-même garde l'anonyme : « Qui me scribebat nullum nomen habebat ». Or, nous avons ici un fragment du *Reductorium morale* de Pierre Bersuire, dominicain, secrétaire du roi Jean, auteur d'une traduction de Tite Live, mort en 1362.

I. DE MIRABILIBUS MUNDI, livre XIV du *Reductorium*. L'incipit habituel a été omis, et le scribe a commencé sa copie par les premiers mots du prologue : « Quia Deus cotidie facit magnalia in Egipto... ». Dans ce prologue, l'auteur expose le plan du livrer : « ... Moralizare intendo secundum titulos regionum quibus ascribentur ipsa mirabilia... ». Puis vient le livre lui-même, dont voici la fin : « ... Optabam ego anathema fieri pro fratribus meis. Explicit hoc totum. Pro pena da michi (figure d'un pot à boire), et ex habundanti (une coupe dessinée) detur pro pena scriptori ». Ce scribe qui ne pense qu'à boire eût mieux fait de nous donner son nom.

TI. OVIDII METAMORPHOSEOS, tel est le titre jeté sur la marge de la seconde partie ; encore ne reste-t-il que la fin du second mot, car l'initiale ornée a été arrachée, et avec elle les premières lignes ont disparu; c'était le commencement d'un long prologue où l'auteur anonyme expose le plan du livre : passer en revue les fables contenues dans les Métamorphoses d'Ovide et les « moraliser ». Cet ouvrage, traduit en français par Colard Mansion, a été par lui imprimé à Bruges en 1484 et attribué à Thomas Walleys ou le Gallois.

Cette affirmation du docte imprimeur, dont on peut chercher l'origine dans un manuscrit conservé à la bibliothèque de Gotha (Cypriani, *Catalog. cod. mss. bibl. Gothanae. Lipsiae*, 1714, in-4°, p. 18, n° LX. D'autres manuscrits, 15145 de la Bibliothèque nationale, 8b et 299 du collège Merton, 137 du collège Saint-Jean-Baptiste, à Oxford, substituent sans plus de raison le nom d'un autre moine, Nicolas Triveth, à celui de Thomas Walleys), reproduite au XVI^e siècle par Josse Bade (éditions de 1511 et 1515), par Caxton (traduction anglaise conservée à Magdalen's collège, Cambridge, publiée en 1819), et peut-être par Rabelais, s'il faut réellement reconnaître Walleys dans ce « frère Lubin, vray croquelardon », que le médecin de Chinon persifle pour son interprétation des Métamorphoses (prologue de *Gargantua*), enfin acceptée, développée plus récemment par Quéatif et Échard, par Van Praet, a fait autorité jusqu'à nos jours. M. Hauréau d'abord (*Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. xxx, p. 45), puis M. Gaston Paris (*Histoire*

littéraire de la France, t. xxix, pp. 502-511) ont fait justice de cette erreur en restituant l'ouvrage à son véritable auteur.

Bersuire a fait de son travail sur Ovide deux rédactions successives, la première composée pendant son séjour en Avignon entre 1337 et 1340 (C'est la première qui a été traduite et imprimée par Colard Mansion en 1484, édition dont j'ai un magnifique exemplaire aux armes du prince Eugène), la seconde achevée à Paris en 1342, c'est la nôtre. L'auteur, qui avait vainement cherché une description des images des dieux, profita de son long séjour dans la Rome des Gaules (1320-1340) pour consulter un illustre ami, « venerabilem virum magistrum F. de Petraco », que Colard Mansion a traduit par Dupré et qui n'est autre que François Pétrarque, « poetam utique et oratorem egregium et omni morali philosophia necnon in omni historica et poetica disciplina, qui prefatas imagines in quodam opere suo eleganti métró describit ». Bersuire fait ici allusion au troisième chant de *L'Africa*. Déjà les fables des anciens poètes avaient été moralisées en rime française par Chrétien Legouais, à la demande de Jeanne de Bourgogne, reine de France. Notre dominicain, qui n'avait pu se procurer ce poème, le reçut à son retour à Paris des mains de Philippe de Vitry, évêque de Meaux, et s'en servit pour sa seconde rédaction.

L'Ovide moralisé fait partie du *Reductorium morale*, dont il est le XV^e livre. En voici la fin : « Multa notabilia ponuntur hic in fine Ovidii, scilicet de sermonibus Pittagore, qui fuit rex romanus secundum aliquos et de ortu regum romanorum. Sed quia ista sunt vel historica, vel naturalia, ideo pretermitto, cum non sit intencionis mee in hoc tractatu aliquid preterquam de fabulis exponere vel tractare, et sic est finis. Deo ago gracias. Explicit liber Ovidii qui dicitur Metamorphoseos ». Les derniers feuillets du volume sont occupés par une table alphabétique : « Explicit tabula super expositiones fabularum Ovidii Metamorphoseos. Deo sit laus et gloria. Amen. Qui me scribebat nullum nomen habebat ».

Le verso du dernier feuillet est couvert d'inscriptions en partie effacées, où l'on remarque la date de 1429. Voici la principale : « Ce livre est à Thibault d'Auxigny » ; dans une autre il est parlé de l'archidiacre d'Orléans ; c'est le même personnage. Thibaud d'Aussigny fut élu évêque d'Orléans en 1452 et mourut en 1473.

Provenance : acquis peu après par Antoine de Chourses, le volume se retrouve à l'hôtel de Condé en 1654.

Ms. 0291

« FLEURS DE TOUTES VERTUS ».

Petit in-f° (0,273 sur 0,198), mar. vert, tr. dor., armes de Bourbon-Condé.

Vélin, XV^e siècle, 74 f., 25 lignes à la page, initiales en or et couleurs. A la première page, enveloppée d'ornements, une miniature représente l'auteur écrivant sous un dais semé de fleurs de lys d'or sur fond d'azur; exécution flamande.

Recueil de préceptes de morale extraits de l'Écriture, des Pères de l'Église, des classiques grecs et latins, précédé d'un prologue de 41 vers :

En ce printemps que les humains esprits
Sont plus agus en science et en esprits
Et en vertus qu'en nulle aultre saison,
En mon resveil fus de désir surpris
A translater aucun livre de pris.

C'est un livre grec offert « à ung empereur Constantin » que notre auteur prétend avoir traduit :

Affin doncques qu'aucun peussent avoir
De ce livre moult pourfitable avoir,
Le translatay a mon entendement,
Au mieulx que peulz, mais assez rudement,
De grec langaige en langaige françois,
Et pour cause qu'il estoit a mon choiz,
Fleurs de toutes vertus lui mis a nom...

Texte : « Amour, bienveillance, délectation et plaisir est presque une mesme chose, selon ce que dist saint Thomas... ». Il s'agit de saint Thomas d'Aquin, qui n'était pas grec, et le « traducteur » anonyme se trahit dès les premiers mots. Ne nous abuse-t-il pas en présentant l'ouvrage comme la traduction d'un livre grec? Et quel est cet empereur Constantin à qui fut présenté le livre original? Il y en eut plusieurs jusqu'au XI^e siècle, sans parler du dernier empereur de Constantinople, Constantin Dracosès, qui, par la date même de son règne, est ici hors de cause. Certes l'auteur a eu recours aux Grecs, mais aussi aux Latins et même aux Français, car il paraît avoir pris le plan de son livre dans la *Somme le Roi* de frère Laurent (Un manuscrit de la Bibliothèque nationale porte le titre suivant : « Aucuns diz des sages, extraiz du livre des vices et vertus nommé la Somme le Roy et de plusieurs philosophes »). C'est, avec un autre prologue et une autre disposition des chapitres, l'ouvrage imprimé à Lyon vers 1480 par Guillaume Le Roy : « Chapellet de vertus, auquel est traictié de l'effect de plusieurs vertus et des vices contraires a ycelles, en allegant a propos les ditz moraulx de plusieurs saintz et de aulcuns philosophes ». Nous avons décrit

plus haut un manuscrit du *Chapelet de vertus* copié à la suite du *Miroir du monde* et tout-à-fait conforme à l'imprimé.

Le présent manuscrit offre un texte disposé de la même façon que l'ouvrage italien *Fiore di virtu*, composé vers 1320, soit d'après frère Laurent, soit d'après une autre Somme, attribué à Tomaso Leoni et plusieurs fois imprimé en Italie au XV^e siècle. M. Giacomo Ulrich a publié (1890-1891) le texte de deux manuscrits du *Fiore di virtù*, XIV^e siècle; ce titre est exactement celui de notre volume : *Fleurs de toutes vertus*.

Quelle que soit l'origine de cet ouvrage, que l'auteur soit français ou italien, il est certain que nous avons ici une compilation du XIV^e siècle, dont on connaît de nombreuses copies. Mais, dans ces copies comme dans l'imprimé, le prologue en vers est autrement conçu ; il n'est pas question du livre grec ; le début est charmant :

Ce fut d'avril dix et septiesme jour
En ce temps prim que la rose entre en flour,
Gaye saison que tout se renouvelle,
Les prez verdoyent et toute fleur est belle.

Ce prologue est très connu. Celui qui se trouve en tête du présent manuscrit a au moins le mérite de la rareté.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0292

PHILIPPE DE MÉZIÈRES : « LE SONGE DU VIEIL PÈLERIN ».

Grand in-f° (0,435 sur 0,313), mar. bleu, tr. dor., armes de Bourbon-Condé.

Vélin, XV^e siècle, 337 f., 2 col. de 40 lignes, rubriques rouges, emplacements réservés pour les enluminures; miniature et ornements ajoutés au XVI^e siècle, style italien.

F. 1. « La table moral des divers noms des personnes et sentences, oyseaulx et bestes, vertus et vices prins en figure, parlant moralement en cestui livre appelle le Songe du Viel Pèlerin, pour mieulx entendre au lisant en cestui livre les figures proposées ». La table et le prologue occupent les 13 premiers feuillets.

F. 14. « Cy commence l'acteur son livre intitulé du Songe d'ung Viel Pelerin, adressié au blanc faucon, pèlerin au bec et pies dorés. En recitant comment Ardant désir, acompagné de sa seur Bonne espérance, prins en figure pour le Viel Pelerin, en personne de tous ceulx qui désirent que le monde et par especial la chrestienté soient reformés a bien faire, par le commandement de Providence divine, emprent son grant

voiage pour trouver souverains alkemistes et multiplier le besant de l'evvangille, c'est assavoir pour trouver vérité a compaignie de trois vertuz neccessaires, paix, miséricorde et justice, lesquelles, grant temps a, se estoient parties de cest monde. Et premièrement l'acteur descript l'abit de Ardant désir et de sa seur Bonne espérance...».

F. 337. « Et finalement recommanda le petit remanant de sa foible viellesce tous ses affaires et son ame pecherresse, et en soy merveillant de la bonté de Dieu, et recapitulant en gros en son entendement de son songe ou vision les grans vertus des royens et des dames oudit songe. Explicit. Deo gracias.

En ce livre du Viel Pèlerin au blanc faucon au bec et au piez dorez a III^eXXXVI feilletz, histoires II^e III^{xx} et XV. Ce présent livre du Viel Pèlerin est au duc de Nemours, conte de la Marche. JAKUES. Pour Carlat » (signature mal grattée). La décoration n'a pu être faite, et l'emplacement des 295 « his- toires » est resté blanc.

Ouvrage inédit. La date de la composition est fixée par le passage suivant (f. 331, liv. 3, chap. 139) : « Encores il me souvient que en cestui royaume est souverain et roy Charles le VI de son nom appelle, pour lequel en esperit j'ay tant aie et volé. Et que a présent nous sommes au IX^e an de son règne, qui est de l'incarnacion du benoist filz de Dieu le quatre vings et ix^e année avec mil et III^e. Encores... » (suit le tableau de la situation de l'Europe et des guerres avec les Turcs).

(1)L'auteur, Philippe de Mézières, naquit à Mézières, non loin d'Amiens, en 1327, et mourut à Paris, aux Célestins, en 1405. Il passait pour avoir, dans de longs voyages, acquis une grande expérience ; son renom et ses écrits lui assurèrent la faveur de Charles V, qui, après l'avoir nommé chevalier banneret de son hôtel, l'appela au conseil de régence de son fils et le chargea de concourir à l'éducation de ce prince. C'est donc pour Charles VI que fut composé le *Songe du Vieil Pèlerin*. L'ouvrage fut aussitôt considéré comme un parfait traité de gouvernement ; on dit que le cardinal du Perron allait le relire tous les ans aux Célestins, où était déposé le manuscrit original. Les manuscrits du *Vieil Pèlerin* sont rares. Celui du duc de La Vallière était imparfait (Il a été vendu par M. Monmerqué en 1851); la Bibliothèque nationale n'en possède qu'un, fort beau d'ailleurs; il est aux armes de Lévis, et appartenait à Richelieu; il vient de la Sorbonne.

(2)Revenons à notre manuscrit. Il figure sur l'inventaire de l'hôtel de Condé en 1654 : « Le livre du Vieux Pellerin, folio, manuscrit sur vélin, couvert de velours rouge, prisé dix solx (On en trouve un autre parmi « les livres apportez d'Anet en 1723 après décès de la princesse de Condé, prisé dix livres) ». Il ne vient donc pas de l'ancienne bibliothèque des

Bourbon au château de Moulins. A-t-il appartenu aux Montmorency? La filiation paraît difficile à établir.

Les f. 1 et 5 sont ornés des armes de Châteaubriant (de gueules semé de fleurs de lys d'or), accompagnées d'une couronne de comte et du collier de Saint-Michel. L'écusson devait appartenir à Georges de Ghâteaubriant, seigneur des Roches-Baritaut, maître de la vénerie du roi Louis XI, à qui le manuscrit du *Vieil Pèlerin* serait échu après le supplice de Jacques d'Armagnac. La couronne et le collier de Saint-Michel ont dû être ajoutés vers 1568 pour le petit-fils de Georges, Philippe de Châteaubriant, qui fut comte et chevalier de l'Ordre. C'est ce même Philippe, ou peut-être son père, qui fit décorer notre célèbre Perceforest. Rien de commun avec le comte de Châteaubriant, de la maison de Laval, qui, en 1540, donna une partie de ses biens au connétable Anne de Montmorency, entre autres le château et le domaine de Châteaubriant (Il tenait Châteaubriant de sa mère, Françoise de Dinan, fille unique de Jacques de Dinan, seigneur de Châteaubriant. Cette terre était dans la maison de Dinan depuis 1315, et les Dinan portaient de gueules à 4 fusées d'hermines mises en fasce, accompagnées de besants de même. Lui-même portait de Montmorency au lambel de trois pendants posé en chef), que je possédais encore en 1848.

Ms. 0293

LA TOUR-LANDRY (GEOFFROI DE) : « LE LIVRE DU CHEVALIER DE LA TOUR POUR L'ENSEIGNEMENT DE SES FILLES ».

Petit in-f° (0,283 sur 0,217), mar. vert, tr. dor. (*anc. rel.*).

Vélin, XV^e siècle, 96 f., 2 col. de 36 lignes, rubriques rouges, lettres ornées, miniature et ornementation sur la première page du texte, armes et monogramme d'Antoine de Chourses et de Catherine de Coëtivy, décoration exécutée pendant le veuvage de Catherine (écu en losange, pensées et roses).

F. 1, table : « Ce sont les chappitres contenues en cest livre, qui fust fait pour les femmes mariées et a marier ».

F. 3 : « Cy commence le livre que fist le chevalier de La Tour pour les enseign. ». Ce titre est écrit en lettres d'or sur une banderole bleue placée entre les colonnes de la première page, sous une miniature qui représente le chevalier, en robe de brocart, faisant la leçon à ses trois filles. « En l'an mil trois cenz soixante et onze, en un jardin estoie soubz un ombre, comme a l'issue d'avril, tout morne et tout pensis... ». Fin : « ... le mal d'autrui ne puet venir que tout bien, si comme il est contenu ou livre des saiges et aussy en une evvangille ».

Recueil moral d'anecdotes et de préceptes, décrit par M. Paulin Paris (*Manuscrits français*, V, 73), imprimé à Paris en 1514 par Guillaume Eustace, qui, suivi par Trepperel, n'en a pas donné une version très exacte. Il y a rattaché, sous le nom d'Exemples, le *Livre de Prudence et de Mélibée*, qui n'est pas du chevalier, et a fait suivre le tout du *Guidon des Guerres*, qu'il lui attribue sans plus de raison. La traduction anglaise de Caxton reproduit beaucoup mieux l'œuvre du chevalier de La Tour ; mais le véritable texte français a été publié dans la Bibliothèque elzévirienne par M. de Montaignon (Paris, Jannet, 1854).

Provenance : Hôtel de Condé, 1654.

Ms. 0294

CHRISTINE DE PISAN : « LE LIVRE DU CORPS DE POLICIE ».

Petit in-f° (0,297 sur 0,204), mar. vert, tr. dor., armes de Bourbon-Condé.

Vélin, commencement du XV^e siècle, 100 f., 2 col. de 31 lignes, rubriques rouges, initiales ornées au premier feuillet, encadrement de rinceaux, armes et monogramme d'Antoine de Chourses et de Catherine de Coëtivy.

« Cy commence le livre du corps de policie, lequel parle de vertus et de meurs, et est parti ledit livre en trois parties. La première partie s'adresse aux princes, la seconde aux chevaliers et nobles, et la tierce à l'université de tout le peuple.

Se il est possible que de vice puist naistre vertu, bien me plaist en ceste partie éstre passionnée comme femme... ». Fin : « ... et accroistre de mieulx en mieulx en toute perfection de âmes et corps. Amen. Explicit le livre du corps de policie ».

Provenance : Hôtel de Condé, 1654.

Ms. 0295

MARTIN LE FRANC : « L'ESTRIF DE FORTUNE ET VERTU ».

In-f° (0,325 sur 0,223), mar. vert, tr. dor., armes de Bourbon-Condé.

Vélin, XV^e siècle, 153 f., 30 lignes à la page, lettres ornées en or et couleur, rubriques rouges; la première page est décorée d'une bonne miniature et de riches encadrements auxquels sont mêlés les armes et le monogramme d'Antoine de Chourses et de Catherine de Coëtivy.

F. 1 : « A très hault, très puissant et très excellent prince Phelippe, duc de Bourgoingne, etc., Martin Le Franc, prevost de Lausane, secrétaire dé nostre saint père pape Nicolas, très humble recommandacion. En quoy plus convenablement deusse employer aulcunes nuits soustraittes des publiques affaires que l'Estrif de

fortune et vertu escripvant... ».

F. 2 : « Cy commence l'Estrif de fortune et vertu, parti en trois livres. Ou premier desquelz est démontré sommeremènt le poure et feble estât de fortune contre l'oppinion commune.

L'acteur : Pensant comment le monde se varie... ».

Fin : « ... l'Eglise en unité et sur ferme pierre, comme l'on dit, fondée. Deo gratias. Cy fine l'Efflf de fortune et vertu, fait par renommé homme maistre Martin Le FRANC, prevost de Lausanne, secre»ire jadiz de pape Félix [V] et pape Nicolas [V], et prothonotaire du siège apostolique ».

Très beau volume. La miniature, qui représente la Raison sur un trône, écoutant la Vertu et la Fortune, rappelle le sujet du livre, traité de philosophie en prose et vers dans le goût du temps, sous la forme d'un débat entre la Vertu et la Fortune, en présence de la Raison.

Provenance : Hôtel de Condé, 1654.

Ms. 0296

MARTIN LE FRANC : « L'ESTBIF DE FORTUNE ET VERTU ».

In-f° (0,358 sur 0,250), mar. bleu, tr. dor., Silure à l'oiseau de *Derome*.

Vélin, XV^e siècle, 112 f., 2 col. de 36 lignes, rubriques en lettres d'or sur fonds de couleurs, initiales en or et couleurs, trois grandes et très belles miniatures.

Ce manuscrit, parfaitement conservé et encore plus beau que le précédent, a appartenu à Gaignat, à Mac-Carthy et à M. Cigongne (557).

Ms. 0297

JACQUES LE GRANT : « LE LIVRE DE BONNES MOEURS ».

In-4° (0,224 sur 0,170), mar. citron, fil., pet. fers, tr. dor., reliure du XVII^e siècle, semée d'hermines.

Vélin, XV^e siècle, 155 f., 23 lignes à la page, rubriques rouges, 53 miniatures.

« Cy commaincent les rebriches du livre de bonnes meurs... » (la table occupe les trois premiers feuillets). Texte : « Tous orgueilleux se veullent comparer a Dieu en tant qu'ilz se glorifiient en eulx meismes... ». Fin : « ... par quoy il appert que pou vault l'espérance de ceulx qui dient que le monde durera moult longuement. Et sic finis gratia Dei ».

Imprimé en 1478 à Chablis par Pierre Le Rouge, et plusieurs fois depuis. L'auteur, religieux augustin, plus connu sous le nom de « Jacobus Magnus » avait composé un grand

traité latin, *Sophoogium*, dont celui-ci ne paraît être qu'un extrait.

Ce beau manuscrit, parfaitement conservé, est surtout curieux pour l'étude du costume. Il a été acheté pour moi à la vente de M. Boorlut de Noortdonck (Gand, juin 1858).

Ms. 0298

« **L'ENSEIGNEMENT DE VRAIE NOBLESSE** ».

In-4° (0,244 sur 0,173), mar. rouge, tr. dor. (*Hardy*).

Papier, XV^e siècle, 136 f., 20 lignes à la page, 7 miniatures, initiales en couleurs.

« Cy commence ung petit livre intitulé le Enseignement de vraye noblesse. Prologue. Pour me acquitter de une promesse que j'ay faite a dame de grande renommée passer temps et eschiver oyseuse mère des vices... » (exposition des sept parties de l'ouvrage). Suit un feuillet blanc, puis l'explication de la manière dont la première miniature doit être composée, enfin le texte. En regard de chaque miniature se trouve l'explication du sujet représenté.

L'auteur est un chevalier flamand qui écrivait vers 1440, ainsi qu'il le dit dans les premières lignes de son livre : « Par la grâce de Nostre Seigneur Jhesu Crist, dont tous biens procèdent, me vint devocion et volonté de aller visiter la glorieuse vierge Marie en son église de Haulx (Notre-Dame-de-Hal. Une image miraculeuse de la Vierge, petite statue en bois, attire encore chaque année dans cette église de nombreux pèlerins) en la conté de Haynau ; et pour ceste chose acomplir me party de la ville de Lisle lez Flandres et vins jusques en la ville d'Enghien en la dite conté de Haynau, de laquelle me party le V^e jour de may l'an mil quatre cens et quarante pour aler audit lieu de Haulx... Et aussitost que je apperceuz la dite église, je descendy de mon cheval, lequel je cuiday bailler a tenir a ung de mes gens; mais adonc je n'en trouvai nulz. Et en tenant mon cheval par la resne, me mis a genoulz pour dire mes oroisons ».

Alors lui apparaît une belle dame, nommée « Imaginacion » ; elle lui demande de se charger d'un message, soit pour les gens d'église, soit pour les princes et chevaliers, soit pour les peuples des communautés, des cités et bonnes villes. L'auteur s'excuse, en disant qu'il est « chevalier de petit estat et lignaige, peu saige et qui n'a quelque clergie » ; enfin il se décide : « Je choisis et eslis de adressier a l'estat des princes et chevalerie, entre lesquelz j'ay esté nourri jusques a présent ».

Aussitôt que le chevalier a accepté le message, la dame fait entendre ses plaintes. Elle récapitule tous les malheurs de l'époque : le schisme de l'Église, les conquêtes des infidèles, la perte du royaume de Chypre, les guerres anglo-françaises, les pilleries des

gens d'armes, la ruine du peuple, etc. Puis, elle reproche aux princes leurs exactions, le mauvais choix de leur ministres, et elle déclare que les maux de la chrétienté « adviennent principalement par la deffaulte et simplesse qui est es princes et en leur chevalerie, esquelz vraye noblesse, vertu et gentillesse deveroient estre trouvées, non pas par parolles, mais en leurs œuvres et fais ».

La miniature de cette première partie représente la chapelle de Haulx (Hal), le chevalier à genoux au pied d'un chêne, dame Imagination près de lui, et un cheval en liberté à gauche.

La deuxième partie traite de « la vraye noblesse » et comment on la doit entendre. La miniature représente dame Noblesse agenouillée, les yeux fixés vers le ciel; elle est accompagnée des quatre vertus, « Prudence, Justice, Contenance et Force, habillées en guise de dames, très richement ».

Les autres parties servent à développer ce traité de vraie noblesse, et à montrer « le bon joyeux temps et proffitable qui regneroit en la chrestienté, se les princes et la chevalerie avoyent en eulx vraye noblesse ».

La miniature de la troisième partie est divisée en deux compartiments.

Dans le premier, des gens des trois états posent la couronne sur la tête d'un roi ; dans le second, des hommes armés arrachent la couronne à un prince et la donnent à un autre.

La quatrième miniature représente la réception d'un chevalier : le roi lui donne l'accolade, tandis qu'un page lui chausse les éperons d'or.

Cinquième : extérieur d'une ville forte; un chariot attelé de deux chevaux, escorté de prélats et de princes ; le roi monte un des chevaux de trait.

Sixième : un cheval ailé « nommé Agasus » ; un roi, des princes et des chevaliers lèvent les bras « pour toucher audit cheval, ce que faire ne peuvent ». Ce cheval blanc, aux grandes ailes rouges et blanches, est d'une admirable facture.

La septième miniature est compliquée : la Justice, les yeux bandés, l'épée à la main; un criminel pendu, un autre à qui l'on va trancher la tête; des gens joyeux, dont plusieurs jouent de divers instruments ; dans un second compartiment, un banquet, hommes et ferrures ; dans le lointain, des chevaliers croisés assiègent Jérusalem.

Peintures curieuses pour l'histoire du costume.

L'Enseignement de vraie noblesse n'a pas été imprimé et les manuscrits en sont rares : un seul à la Bibliothèque nationale, in-f°, sans miniatures, d'une assez mauvaise écriture, daté de 1496. La bibliothèque de l'Arsenal en possède un bel exemplaire, in-4°, avec miniatures, moins anciens que le nôtre. La *Bibliothèque protypographique* indique trois

manuscrits de cet ouvrage qui se trouvaient dans la bibliothèque des ducs de Bourgogne; Hennin n'en cite qu'un seul dans ses *Monuments de l'histoire de France*, t. VI, p. 67.

Provenance : acheté à Techener.

Ms. 0299

« **L'ABUSÉ EN COURT** ».

Petit in-f° (0,228 sur 0,160), mar. vert, tr. dor.

Sur les plats, les armes de Bourbon-Condé ont été enlevées.

Vélin, XV^e siècle, 68 f., 28 lignes à la page, grandes lettres ornées, bordures en miniature autour des emplacements réservés aux vignettes, qui n'ont pas été exécutées. Sur la première page, armes et monogramme d'Antoine de Chourses et de Catherine de Coëtivy.

« Aristote, le très sage et prudent philozophe, nous a pour doctrine laissé que aucun bon commencement ou bon moyen... ». Fin :

Ung chacun qui est asservi
A poursuir de court le service
Garde soy d'estre desservi
Du guerdon dont povre serf ysse.

Puis deux alinéas de prose dont voici les derniers mots : « Et en ceste attente ne vous asservez, de laquelle sont peu de saiges personnes ou dangier ». *L'Abusé en court*, composition allégorique en prose et en vers, a été attribué à René d'Anjou dans l'édition imprimée à Bruges par Colard Mansion avant 1480, et M. de Quatrebarbes a compris ce traité dans les oeuvres du bon roi (Angers, 1844-46, 4 vol. in-4°). Cependant Van Praet repoussait cette attribution, et M. Vallet de Viriville (*Nouvelle Biographie générale*) a confirmé son opinion d'après un manuscrit de la Bibliothèque nationale (fr. 12772) dont voici l'explicit : « Cy fine l'Abuzé en court, compousé par noble homme Charles de Rochefort ». Il ne peut s'agir de Charles de Rochefort, officier du duc de Bourgogne, mort en 1438, car l'ouvrage a été composé en 1473.

Manuscrit de la collection de Condé, ainsi désigné dans l'inventaire de 1673 : *Loste de labuzé* (c'est une des dernières rubriques du volume).

Ms. 0300

LOPIS (JEAN) : « VIRIDARIUM VIRTUTUM, e candidis Scoti floribus nuperrime decerptum per Joannem Lopis Valentinum de Ayora, artium ac medicinee sacreeque theologiae doctorem præclarissimum, ubi maturiores morales

philosophiee fructus ac intégra divinarum virtutum coghitio (sic) luculentissime continentur ».

In-4° (0,238 sur 0,154), anc. rel. en veau brun à riches fers; au haut des plats, on lit :

« Obscurat cunctos Fernandi gloria reges ».

Vélin, XVI^e siècle, 65 f., 24 lignes à la page.

Cet ouvrage, inédit, a été composé pour le roi Ferdinand le Catholique, et ce manuscrit est bien celui qui a été présenté à ce prince, ainsi que le prouvent l'inscription sur les plats et la description qui va suivre.

Le titre ci-dessus se lit au recto du premier feuillet, en lettres blanches sur fond pourpré, dans un cadre de diverses couleurs surmonté du monogramme de Ferdinand. Au verso, Sa Majesté Catholique est représentée sur son trône au milieu d'un riche encadrement, mêlé de figures et de devises : « Hos régi triumphos virtus dédit.

Regnatur me prospère dufce.

In mea Victoria manu.

Me sine régna ruunt.

Animos concordia placo.

Te rege virgo redit, redeunt Saturnia régna ».

Le recto du second feuillet est également enveloppé d'ornements qui soutiennent l'écusson royal; là commence la dédicace : « Ad divum Ferdinandum, Aragoniae, utriusque Siciliae, Hierusalem, Valentise, Majoricarum, Sardiniae, ac Insularum Indiee Regem Catholicum, potentissimum, clementissimum, semper augustum, Joannis Lopis Valentini, phisici et theologi, praefatio ». Les grandes actions du roi, la prise de Grenade, la découverte des Grandes Indes, sont emphatiquement rappelées dans cette dédicace, qui se termine au recto du f. 5.

Après avoir passé en revue les anciens systèmes de philosophie (Épicuriens, Stoïciens, Péripatéticiens), l'auteur traite des vertus théologales, cardinales et morales, et termine son ouvrage par le chapitre *de virtutum connexione*. Il cite en marge les autorités dont il s'appuie : Aristote, Plutarque, Cicéron, saint Augustin, saint Bonaventure, saint Bernard, « Franciscus Mayronis » ; mais son auteur favori est Duns Scot, « le docteur subtil » ; d'ailleurs le titre l'annonce.

Les différents chapitres du *Viridarium* sont précédés d'initiales richement ornées, et le traité conclut par quelques lignes d'adieu adressées au patron de l'ouvrage; puis vient cette inscription finale dans une couronne de lauriers : « Perpetuus Catholici Fernandi assecla

Joannes Lopis hoc illi munus seque vitamque propriam dedicavit ac consecravit ».

Bien que l'auteur et son livre soient espagnols, tout dans l'exécution du manuscrit, écriture, ornements, miniatures, tout rappelle le style italien des premières années du XVI^e siècle.

Ms. 0301

PALMIERI (MATTEO) : « VIE CIVILE de Messire Palmier, gentilhomme florentin, traduite sur le propre original de italien en françoys par Claude de Roziers, de Bourges, 1544 ».

Petit in-f^o (0,314 sur 0,212), veau brun, fers à froid, armes d'Orléans.

Papier, XVI^e siècle, 339 f. chiffrés et 5 f. non chiffrés.

Le *Libro délia vita civile* de Matteo Palmieri, traité de morale avec prologue, adressé à Alexandre des Alexandrins, a été imprimé à Florence en 1529; la traduction de Claude de Roziers fut publiée à Paris en 1557 par Jean Longis.

Ce manuscrit a certainement appartenu au connétable Anne de Montmorency.

Provenance : Hôtel de Condé, 16S4.

Ms. 0302

LANGLOIS (MICHEL) : « L'INSTRUCTION ET DOCTRINE DES JEUNES GENS A MARIER ET DES MARIÉS, comment se doibvent gouverner en mariage et traiter l'ung l'autre. Item comment pères et mères, par eulx ou par aultres, doibvent instruire et faire instruire et endoctriner leurs enfans. Le tout translaté de latin en françoys des œuvres de M^e Michel Langlois, diet de France, docteur en droitz ».

Petit in-f^o (0,278 sur 0,192), très belle reliure du temps en veau brun, fers à froid, tr. dor.

Papier, XVI^e siècle, 76 f.

Dédicace « A mon seigneur très prudent et hardy chevalier Mons^r messire Anne de Montmorensi, premier baron, grant maistre et connestable de France ». L'auteur offre son livre au connétable, d'abord à cause de son « renom, los et gloire », ensuite parce qu'il est son sujet en sa comté de Beaumont-sur-Oise ; depuis la mort de feu son seigneur le cardinal de Luxembourg, il vit retiré aux champs en un sien bénéfice ; il a « quelque temps régi, conduit et endoctriné mon seigneur de Beaulvaiz, Charles de Villiers, vostre parent ». Il s'excuse de n'offrir qu'une « insipide » traduction d'une partie de ses ouvrages, mais il l'offre ainsi parce qu'il désire que « ceulx qui ne sont latins en puissent avoir quelque fruict », et dans l'espoir que « ma très honorée dame, vostre très noble partie, y pourra prendre quelque passe-temps en saine doctrine ».

Traduction, par Michel Langlois, de ses 3^e, 4^e et 5^e livres : du mariage, de l'éducation des enfants et des jeunes gens; présentée au connétable, baron, non encore duc, c'est-à-dire entre 1538 et 1551. L'auteur ne devait plus être jeune, car l'évêque de Beauvais, Charles de Villiers de L'Isle-Adam, qu'il avait « régi et endoctriné », était né en 1482 (mort en 1535). Quant au cardinal de Luxembourg, il était mort en 1519.

Provenance : Hôtel de Condé, 1654.

Ms. 0303-0306

PHILOSOPHIA.

4 vol. in-4^o, mar. rouge, fil., dos orné, aux armes de Bourbon-Condé (*rel. Origin.*)

Papier, 1682-1684.

Cours du P. Isaac Martineau, jésuite, régent de philosophie du duc de Bourbon au collège Louis-le-Grand. Première année, 1682-1683, logique et morale; seconde année, 1683-1684, physique.

« Logica », 2 vol., 547 et 326 pages. Le premier volume commence par un certain nombre de feuillets liminaires non chiffrés et occupés par :

1^o un titre intérieur, « Philosophia peripatetica »;

2^o le portrait du duc de Bourbon, gravé par Gantrel d'après Le Dard ;

3^o le discours d'ouverture (non signé) prononcé par le P. Isaac Martineau, régent du jeune prince, et à lui adressé : « Serenissimo principi Ludovico, duci Borbonio, philosophias studia auspicanti ». Suivent la préface, l'introduction, et le livre premier de la Logique.

Le second volume comprend le second livre de la Logique ; il porte en tête le même portrait du duc de Bourbon.

« Moralis », 260 feuillets. Titre intérieur : « Philosophisae pars secunda ».

« Physica », 174 f. : « Philosophiae tertia pars ».

Nos comptes mentionnent la transcription et la reliure de ces quatre volumes, écrits par Gaillard, qui reçut 220 livres pour ce travail, et reliés par Delaville moyennant 6 livres par volume. Il y avait cinq volumes; le cinquième a disparu; c'était sans doute la « Metaphysica (philosophiae pars quarta) ».

Très curieux ouvrage, inconnu aux bibliographes de la Compagnie de Jésus, et inédit.

Le P. Henri Chérot l'a analysé dans la belle étude qu'il a consacrée à l'éducation du duc de Bourbon, petit-fils du Grand Condé ; voir son livre : *Trois éducations princières au XVII^e siècle* (1896).

Ms. 0307-0310

PHILOSOPHIA.

4 vol. in-4°, papier, 1700-1702, reliure en vélin blanc.

Cours de philosophie préparé pour l'éducation de Louis-Henry de Bourbon, duc d'Anguien, puis duc de Bourbon et prince de Condé, connu sous le nom de duc de Bourbon, né en 1692, mort en 1740.

« Physica, sive naturae scientia », 175 f. Deux parties : « Physica generalis », 111 f., et « Physica particularis », ainsi divisée : « Disputatio prima, de corporibus viventibus; secunda, de corporibus vita destitutis ». Sans date.

« Metaphysica », 133 f. Nous relevons dans ce volume les dates suivantes :

f. 22 v°, « Metaphysicae partis primae finis. Aprilis die 13^e anni 1701 ».

35 v°, « Metaphysicae partis secundae finis. Maii 9^e die anni 1701 ».

50 v°, « Junii dies 15^e ».

133 v°, « Metaphysicæ finis. Augusti die 9^e anno 1704 » (*sic* pour 1701).

« Logica », 100 f.

F. 1, « Prænotiones Logicæ »;

19, « Finis notioimm logicarum » ;

18, « Philosophia » (de la Philosophie et de ses parties);

27, « Logica »;

100, « Logicæ finis. Martii die 1^e » (s. a.).

« Moralis », 91 f.

F. 1, « Proœmium » ;

3, « Ethica » (en quatre parties);

73, « Finis secundse partis Ethicæ. Janu. die 10^e anni Domini 1702 »;

83 v°, « Finis partis tertiæ Ethicæ. Janu. die 19^e anno 1702 ».

Ces quatre manuscrits sont de la même main ; les dates qu'on y rencontre sont probablement celles de la transcription, et non de la leçon, car le duc d'Anguien n'avait que dix ans en 1702. Le précepteur rédigeait d'avance les leçons qu'il devait donner à son élève dans les années suivantes. Le duc d'Anguien ne suivit pas comme son père les cours d'un collègue, et il est difficile de se rendre compte de la marche de ses études. Cependant les registres de comptes de la maison de Condé nous donnent d'intéressantes indications. Jusqu'en 1700, Louis-Henry de Bourbon eut un seul précepteur, l'abbé Dumontier, qui lui apprit à lire en 1698. Le 22 février 1700, l'abbé reçoit une gratification supplémentaire « pour le soin qu'il a pris des études du

duc d'Anguien ». Mais ces études prennent alors un certain développement, et Dumontier est sans doute jugé insuffisant. Dès 1700, l'abbé Génot est précepteur, aux gages de 2,000 livres; Dumontier garde le titre de sous-précepteur et aumônier, avec un traitement de mille livres. Il est en outre alloué à l'abbé Génot une somme annuelle de 600 livres, «à cause de l'entretien et payement d'un homme pour transcrire les manuscrits propres à l'étude de Monseigneur le duc d'Anguien » (voilà notre scribe). Les choses restèrent ainsi établies jusqu'à la mort de l'abbé Génot (24 août 1706). Celui-ci fut remplacé par l'abbé Mongin, dont le rôle dans l'éducateur du duc d'Anguien dut avoir peu d'importance, car le jeune prince entra dans sa quinzième année. Nous trouverons plus loin des thèmes latins et autres corrigés en 1707 par cet abbé. Le cours de philosophie étant le couronnement des études, il est possible que Mongin ait enseigné cette science au duc d'Anguien; mais nos quatre volumes ayant été copiés en 1701-1702, il nous paraît juste d'en attribuer la paternité à l'abbé Génot.

Ms. 0311

« **KERSTEN ET GILSON : MÉMOIRES POUR SERVIR A L'HISTOIRE DU TRADITIONALISME ET DE L'ONTOLOGISME EN BELGIQUE. 1834-1864 (correspondance de M. Kersten, fondateur et rédacteur du *Journal historique*, avec M. l'abbé Gilson, ancien supérieur du séminaire de Floreffe, curé-doyen de Bouillon, chanoine honoraire de la cathédrale de Namur).**

In-4°. papier, 1888, 320 f., dos veau fauve.

Copie remise au mois de mai 1888 par M^{me} Charlotte Cliantraine, de Charleroi, dépositaire des papiers du chanoine Gilson.

Ms. 0312

EL MESLIM, morale et dogme.

In-f°, très belle reliure à recouvrement, veau rouge à comp. dor. et mosaïq.

Manuscrit arabe sur papier, 369 f., encadrements, titres et lettres en or et couleurs.

II. GOUVERNEMENT. ÉDUCATION. ÉCONOMIE POLITIQUE

Ms. 0313

ARISTOTE. ARISTOTELIS LIBRI DE REGIMINE PRINCIPUM ET CONSERVATIONE CORPORIS

HUMANI (traduit de l'arabe par Philippe, clerc de l'église de Tripoli).

Petit in-4° (0,153 sur 0,107), mar. vert, tr. dor., armes de Bourbon-Condé.

Vélin, XV^e siècle, 3 f. de table, 1 blanc, 79 f. de texte, 16 lignes à la page, rubriques rouges.

F. 1 du texte : « Domino suo excellentissimo in cultu religionis christianissimo, etc., Guidoni de Valencia, civitatis Tripolis glorioso pontifici, Philipus, suorum minimus clericorum, seipsum et fidèle devocionis obsequium. Dignum fuit ut vestra clementia haberet istum librum, in quo omnibus fere scienciis aliquid utile continetur. Cum igitur vobiscum essem apud Antiochiam, reperta hac philozophie margarita, vobis placuit ut ferretur de lingua arabica in latinam. Propter quod voluntati vestre humiliter obediens, hunc librum transtuli cum magno labore, sermone lucido, de arabico ydiomate in latinum, quem librum peritissimum princeps philozophorum Aristoteles composuit ad petitionem Alexandri, discipuli sui, régis Grecorum... ».

Suivent l'explication de la composition de l'ouvrage, les lettres échangées entre Aristote et Alexandre, puis le texte.

F. 61 : «... sicut Ypocras faciebat, sicut dictum fuit de ipso superius. Explicit liber phizonomie Aristo- telis ».

F. 62 : « Secundus philozophus. Hic philozophatus in omni tempore silencium servans et pithagoricam ducens vitam, causa autem taciturnitatis hujus fuit... ».

F. 70 v° : « Adrianus igitur cum hoc legisset et dedisset causam quare philozopharetur in silencio, precepit ejus libros sacre bibliothecae misceri, et intitulari Seeundi philozophi. Explicit Secundus philozo- phus ».

F. 71 : « Alexander, cum corpus tuum sit corruptile... ».

79 : «... Hec omnia et multa alia débilitant corpus atque desiccant. Explicit liber Aristotelis de conservacione corporis humani ».

Provenance : Moulins, 1523. Hôtel de Condé, 1673.

Ms. 0314

« LIVRE DU GOUVERNEMENT DES PRINCES ».

Petit in-f° (0,290 sur 0,205), veau brun, aux armes de Bourbon-Condé.

Papier, XV^e siècle, 74 f., 30 lignes à la page, initiales rouges, grandes lettres striées de rouge. Papier marqué d'une fleur de lys surmontée d'une croix.

« Cy commence le livre du gouvernement des princes. *Reges, intelligite, erudimini qui judicatis terram.* C'est une parolle que dist David, qui fut roy et prophete, laquelle se

adresse aux roys et aux princes qui ont le monde a gouverner et juger... Et pour ce est fait cest présent traictié pour donner aucun advis aux royz et aux princes en leur gouvernement. Lequel traictié parle de deux choses, premièrement comment bon prince en temps de paix se doit contenir et avoir. Secondement comment il se doit porter en temps de guerre. Et ceste manière sera divisée en quatre parties. En la première sera monstre comment bon prince doit estre de grâces et de vertuz aornez parfaitement. En la seconde partie comment il doit soy, sonhostel, sa femme et ses enfens ordonner saignement. En la tierce comment il doit sa commune garder et gouverner bonnement etproffitablement. En la quarte comment en fait de guerre se doit porter vertueusement ». Chaque partie est précédée d'une table des chapitres. Fin : «... et tout affin que justice soit faicte et le bien commun gardé et l'onneur de Dieu. Amen. Cy fine le livre appelé le Gouvernement des princes. Deo gracias ».

Ce traité, sans nom d'auteur, n'est pas une traduction du célèbre ouvrage d'Egidio Colonna, ni de l'écrit supposé d'Aristote imprimé pour Vérard en 1497. Ce n'est pas non plus l'abrégé du traité d'AEgidius adressé à Louis X et traduit par Jean Golein, dont M. Paulin Paris a donné la description (*Manuscrits françois*, I, 223). Cependant l'auteur anonyme s'est servi de l'ouvrage de Gilles de Rome, dont il a gardé le plan, en modifiant et surtout en abrégeant considérablement. Comme dans le *De Regimine principum*, la dernière partie est consacrée à l'art militaire; le mode d'attaque des forteresses est surtout curieux; la poudre et le canon n'avaient pas encore fait leur apparition.

Provenance : Hôtel de Condé, 1654.

Ms. 0315

MACHIAVEL : « LE PRINCE DE NICOLAS MACHIAVEL, CITOYEN ET SECRÉTAIRE de Florence, traduit en françois, M D XLVI, par JACQUES DE VINTEMILLE » (avec épître dédicatoire au connétable Anne de Montmorency et la signature du traducteur à la fin).

Petit in-f° (0,290 sur 0,195), reliure originale, comp. à la Grolier, avec la devise AiXavra; tr. dor.

Papier, XVI^e siècle, 78 f. chiffrés, précédés de 2 f. non chiffrés, 25 lignes à la page.

Dans la dédicace, Jacques de Vintemille explique qu'après avoir lu Machiavel il a longtemps hésité à le traduire, « parce que je me doubtoys grandement d'estre repris si je, qui suys estrangie, sorty des plus loingtains parties de Grèce, entreprenoyis sur deux ou troys divers lengaiges en traduisant ce livre, comme d'entendre bien l'italien et le françois parmi le latin, qui sont tous différens de mon naturel... Toutesfoys M de Rambouillet, à qui je suis dès longtemps grandement obligé, me commanda un jour de m'exposer à vostre

jugement en ceste traduction... ».

Cette traduction paraît inédite. On ne connaît que celles de Guillaume Cappel, de Gaspard d'Auvergne et de Jacques Gohory, imprimées au XVI^e siècle, les deux premières en 1553, l'autre en 1571. Moréri lui-même, qui a consacré un bon article à Jacques de Vintemille et cite ses traductions, n'a pas connu celle-ci.

Le père de Jacques, des comtes de Vinmille de la branche des Lascaris, s'était fixé à Rhodes et avait épousé une Paléologue; il fut tué en défendant Rhodes contre Soliman. Jacques, encore enfant, fut sauvé par Georges de Vauzelles, qui l'amena en France et lui fit donner une brillante éducation. On a de lui des traductions de Xénophon et d'Hérodien, des poèmes latins, etc., publiés. Il mourut en 1582.

Ms. 0316

ERASME: « EPITHOME OU SOMMAIRE DU TRACTÉ D'ÉRASME DE ROTTERDAM, DE L'INSTITUTION D'UNG PRINCE CRESTIEN JUSQUES EN L'EAGE D'ADOLESCENCE ».

In-8° (0,175 sur 0.112), velours grenat.

Vélin, XVI^e siècle, 41 f., 17 lignes à la page, caractères romains, 7 miniatures, initiales ornées.

Joli volume, bien exécuté, et très bien conservé. Il doit avoir été présenté à Catherine de Médicis pour servir à l'éducation des fils qu'elle avait eus de Henri II. Au verso du f. 17, on voit ces trois jeunes princes, à genoux aux pieds du Sauveur, ayant devant eux chacun l'écusson à ses armes. Dans sa préface, le traducteur s'adresse en ces termes à la reine : « Il n'est rien sy digne, il n'est rien meilleur, il n'est rien plus semblable à Dieu qu'ung bon roy. Et ne peult chose plus salutaire estre donnée de Dieu à ung pays que quant, à l'exemple de Dieu qui tout gouverne, troys choses sont conjointes au prince, puissance, sapience et bonté. De tel prince se congratule etresjoyt France. De tel père se douerait bien congratuler, Messeigneurs, lesquels le roy très crestien n'estime avoir engendrés pour luy, ains pour le royaulme et bien publicque... Et ne fais doubte que ce ne soit le comble des désirs dudict seigneur et de vous, Madame,.. ».

En relevant les dates de naissance des cinq fils de Henri II, en examinant avec soin la miniature dont nous avons parlé, les armes et l'âge des enfants qui y sont représentés, on trouve que ce manuscrit doit avoir été exécuté en 1553 ou 1554 et que les trois jeunes princes sont : François, dauphin (François II), né le 19 janvier 1543; Charles, duc d'Orléans (Charles IX), né le 27 juin 1550 (il avait succédé aux nom et armes de son frère Louis,

mort la même année); Henri de France, plus tard duc d'Anjou (Henri III), né le 20 septembre 1551.

Provenance : vente de Bure, décembre 1853.

Ms. 0317

« **PROJET D'ÉDUCATION POUR UN JEUNE PRINCE** ».

In-f°, papier, XVII^e siècle, 48 f., cart.

Cet ouvrage a dû être composé vers 1695 et présenté au prince de Condé, Henry-Jules, ou au duc de Bourbon (Louis III) en vue de l'éducation du jeune duc d'Anguien, Louis-Henry, né le 18 août 1692, prince de Condé en 1710, connu sous le nom de duc de Bourbon, mort en 1740.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0318

« **NOUVELLE ÉDUCATION ROYALE DES PRINCES ET DES JEUNES SEIGNEURS TANT POUR LE MONDE QUE POUR LA RELIGION** ».

Petit in-4°, papier, XVIII^e siècle, 51 f., vélin blanc.

Sur le feuillet de garde, une main, qui n'est pas celle du scribe, a tracé ces lignes : « La belle éducation spéciale de Monsieur le duc de Bourbon par Messieurs l'abbé de La Lusine, son digne précepteur, et le comte d'Apchon, son gouverneur, de pareil mérite, sous la personne des princes et des jeunes seigneurs » (on trouve dans le manuscrit des corrections de la même main). Ce duc de Bourbon est mon parrain, Louis-Henri-Joseph, né le 13 août 1756, mort le 27 août 1830. Le manuscrit doit donc se dater vers 1765.

Ms. 0319

« **INTÉRÊTS DES PRINCES, POTENTATS ET RÉPUBLIQUES, TANT DE LA CHRESTIENTÉ QU'AUTRES, SUR LES ROYAUMES, PAYS ET TERRES LES UNS DES AUTRES** » .

In-f°, XVII^e siècle, papier, 247 f., veau brun.

Le volume est précédé d'une table des matières; le texte commence au f. 9 : « Parceque les intérêts des princes se rapportent à cet interdit du droict civil qu'on appelle *Interdictum recuperandae possessionis*, nous remarquerons les droicts fondés en justice et raison politique. Par exemple, le roy d'Espagne a des intérêts sur la France... ».

Provenance : vendu au Grand Condé par l'avocat Soru le 17 novembre 1683.

Ms. 0320

[CALLIÈRES (FRANÇOIS DE)] : « DE LA MANIÈRE DE NÉGOCIER AVEC LES SOUVERAINS. DE L'UTILITÉ DES NÉGOCIATEURS ».

In-4°, mar. rouge, fil., tr. dor., fleurs de lys et armes de France sur les plats (*rel. origin.*).

Papier, fin du XVII^e siècle, 239 f. et 10 f. limin. contenant la dédicace au roi (non signée) et la table des chapitres.

Le manuscrit est anonyme ; mais quelques indications données par l'épître dédicatoire montrent que l'auteur venait de prendre une part importante à la conclusion d'un traité de paix, certainement celui de Ryswick : or c'est M. de Callières qui fut le principal plénipotentiaire. François de Callières, né en 1645, diplomate de carrière, membre de l'Académie française en 1689, quitta la carrière diplomatique après la conclusion de la paix de Ryswick; il écrivit aussitôt ce traité et le présenta au roi. C'est son principal ouvrage, publié pour la première fois en 1716 : *La Manière de négocier avec les souverains*, etc., in-12. L'auteur mourut en 1717.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0321

LISLIERS : « RÉFLECTIONS SUR LES CONNOISSANCES NÉCESSAIRES A UN MINISTRE, UN AMBASSADEUR, UN GÉNÉRAL, envoyées à M. Le Blanc lorsqu'il fut fait secrétaire d'État, où l'on raporte le discours d'un souverain à ses officiers pour les engager à s'appliquer à la science de l'art militaire ».

Quatre exemplaires de ce mémoire en 1 vol. in-4°, cart.

Papier, XVIII^e siècle, 29 f.

Provenance : collection de Condé.

III. SCIENCES MATHÉMATIQUES

Ms. 0322

ASTRONOMIE ET ASTROLOGIE. Divers traités.

In-f° (0,292 sur 0,210), vélin blanc.

Manuscrit sur papier, exécuté en Italie à la fin du XIV^e siècle, rubriques rouges, 125 f. chiffrés (de 74 à 98 les feuillets ont disparu, sauf 92; mutilation ancienne). En tête, 2 f. non chiffrés; sur le premier, on lit « Liber Garduani » en grosses lettres de forme; le second porte une figure de la sphère et une inscription effacée où l'on relève la date du 29

novembre 1438.

1° « Incipit tractatus de spera [Johannis de Sacro Busco anglici] » (f. 1 à 9 v°). Imprimé à Ferrare en 1472 et plusieurs fois depuis. Ce traité est suivi d'un commentaire anonyme (f. 10-13).

2° « Computus Joannis de Sacro Busco. Conpotusest scienciaconsciderans tempora ex solis et lune motibus...

Explicit Conpotus magistri Johannis de Sacro Boscho. Amen. Deo gratias » (f. 13 à 28 r°).

3° « De quantitate planetarum », probablement du même auteur (f. 28 à 31 v°).

4° Calendrier complet, calendrier lunaire, et « tabula terminorum Garlandi » (f. 32 à 36).

5° « Incipit Summa doctrine consiliorum in arté geomantie, compillata a magistro Bartholomeo de Parma, astrologo... Prologus : Quicumque vult bene adiscere artem geomantie... Explicit prohemium libri. Nunc incipit liber artis que est geomantia. Et primo quid est geomantia. Geomantia est ars punctorum et linearum... » (f. 37 à 48 v°).

6° Autre traité de géomancie, sans titre. Première rubrique rouge : « De cognitione 16 linearum punctorumque ». Texte : « Generatio 16 linearum... » (f.49à62).

7° « Secunda tabula principalis Garlandi.

Tabula principalis Garlandi.

Contratabula.

Tabula solis in anno bisextili.

Tabula solis ad annum primum (secundum, tertium) post bisextum.

Tabula declinationis solis.

Tabula unbre » (f. 63 à 68.)

8° (Autre main, cursive italienne, fin du XV^e siècle). « De secretis philosophorum quibus scitur ab astrologo quid homo velit dicere priusquam loquatur et quid defferrat in manu.

Ad cursus planetarum. Ad librum cursuum planetarum et tabulas astrologie accedere cupientibus, in primis necessarium est... ». (A noter : « secundum tabulas londonienses, annus incipit in marcio... »).

« Nomina ventorum.

Linea egrediens a centro terre...

Teorema equertionis solis » (f. 68 v° à 74 v°).

Lacune de 75 à 97; de tout le traité qui manque, il ne reste que le feuillet chiffré 92.

Le f. 98 contient une pièce de poésie italienne (XVI^e siècle).

9° (Première main, fin du XIV^e siècle). [Alchabitii Introductorium ad scientiam

judiciallem astronomie]. « Postulata a Domino prolixitate vite cephadala... ». prologue de Jean de Séville, exposition de l'ouvrage (in quinque differentias divisi), enfin le texte : « Alkabitii differentia prima., ». Fin : « Perfectus Introductorius Abdilaziz, id est servi gloriosi s. Dei, qui dicitur Alcobucius, ad magisterium judiciorum astrorum, cum laude Dei et adjutorio, interpretatus Joanne Hyspalensi. Deo gratias. Amen » (f. 99à 119 v°).

Publié dès 1473 et plusieurs fois depuis (voir Hain et Brunet).

10°, f. 128 : Petit traité d'astronomie sans titre.

« Quedam régule astronomie.

De cursu planetarum.

De temporibus anni.

De naturis planetarum et earum horis (incomplet).

De temporum mutatione ».

Puis quelques figures et une table des lettres dominicales.

11°, f. 123 : « Praticha quadrantis », traité écrit au XV^e ou au XVI^e siècle et signé : « Antonius fr. fidelissimus orator tuus ». Serait-ce Antoine d'Anghiera?

Les œuvres de Jean de Holywood, de Barthélemi de Parme et d'Alchabitius tiennent une grande place dans ce manuscrit : Jean de Holywood (*de Sacro Bosco* ou *Buscho*, Halifax), mathématicien, mort vers 1250. Élève d'Oxford, professeur à l'université de Paris, il étudia les écrits astronomiques des Arabes; son *Traité de la Sphère* jouit d'une vogue immense au moyen âge. On a encore de lui un *Traité de l'Astrolabe* et un *Traité de l'Algorisme*, celui-ci plusieurs fois imprimé.

Barthélemi de Parme, astronome du XIII^e siècle. Narducci lui a consacré une notice dans le recueil des *Lincci* (1884), VIII, 284-7.

Alchabitius, ou plutôt Abd-el-Azyz, vivait vers le milieu du X^e siècle à la cour de Seyfad-Daulah, sultan d'Alep. *L'Introductorium* est le seul ouvrage qu'on connaisse de lui, grâce à la traduction de Jean de Séville ou de Luna (*Joannes Hispalensis*). Celui-ci, rabbin juif converti, vivait au XII^e siècle; il cultiva l'astronomie, et traduisit, à la demande de Raimond, archevêque de Tolède, quelques-uns des ouvrages arabes relatifs à la philosophie d'Aristote.

Provenance : Hôtel de Condé, 1673.

Ms. 0323

JACQUINOT (DOMINIQUE) : « L'USAIGE ET UTILITÉ DE L'ASTROLABE, avecques description de

la sphère solide, pour avoir ample et facile intelligence d'iceluy astrolabe. 1543 ».

Petit in-f°, mar. citron à riches comp., doublé de mar. rouge, tr. dor., aux armes de Bourbon-Condé.

Vélin, XVI^e siècle, 62 f., 26 lignes à la page, belle gothique, grandes lettres en miniature, figures d'astronomie au trait.

Au premier feuillet, les armes de Catherine de Médicis, dauphine de France et duchesse de Bretagne. Epître dédicatoire : « A très illustre et vertueuse princesse et dame Katherine, Dauphine de France, Dominicque Jacquinot rend très humble salut ».

F. 62 v° : « Fin de l'Astrolabe. *Espérant mieulx* ».

Imprimé en 1545 (Paris, imp. de Jehan Barbé, on le vend par Jacques Gazeau). La seconde édition (1559) est augmentée d'une amplification par l'Ecossais Jacques Bassentin; j'en ai un bel exemplaire aux armes du cardinal de Bourbon.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0324

« L'USAGE DE L'INSTRUMENT NOMMÉ LE SECTOR ».

In-f°, papier, XVI^e siècle, 25 f., figures de géométrie, vélin blanc.

Traité de géométrie. L'auteur anonyme cite souvent les ouvrages de Charles Bouvelles et de Ramus.

Provenance : Hôtel de Condé, 1673.

Ms. 0325

SAZILLY (A. DE), s^r DE VAUZELLES : « PROBLÈMES UTILES ET NÉCESSAIRES, tirés des principes de la philosophie et mathématique, ainsi qu'il se veira dans leurs démonstrations, par lesquels seront esclaircies et solues plusieurs difficultés d'icelles, en ce qui concerne le mouvement, ses causes efficientes et finales, principes et définitions et autres secrets de la nature, non,assez cogneus que par leurs effectz et bonnes expériences. Dédiés à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le Prince par A. de Sazilly, chevalier de Saint-Michel, s^r de Vauzelles, etc., gentilhomme tourangeau ».

Petit in-8° papier, XVII^e siècle, 30 f., vélin blanc.

80 problèmes, précédés d'une épître dédicatoire au prince de Condé et d'un avis au lecteur, où l'auteur nous apprend que « depuis plusieurs années il a esté employé par quantité de personnes de mérite et de qualité dans les bastiments tant publics que

particuliers et en la conduite des eaux... ». Il parle des ponts de L'Ile-Bouchard près de Richelieu, d'un travail entrepris en 1636 et interrompu par la mort du cardinal, des eaux de Couzières, maison de plaisance du feu duc de Montbazou, de la pompe du collège de La Flèche, « faite il y a trente ans sous la conduite du R. P. Bourdin (mort en 1653), avec lequel j'estois souvent, estudiant pour lors en théologie... Voyez le livre du R. P. Jehan, françois, *De la Nature des eaux...* ».

Dans la dédicace, l'auteur rappelle au prince de Condé « les mémoires que j'ay faits par le commandement de V. A. S., par lesquels je luy ay donné les moïens, aultant qu'il a esté en moy, d'avoir toute la satisfaction et contentement qu'elle peut souliaitter de ce qu'Elle a eu agréable de me dire qu'Elle désiroit faire ». Il s'agit sans doute des embellissements du parc de Chantilly, auxquels Condé commençait à penser.

IV. SCIENCES NATURELLES. MÉDECINE. AGRICULTURE

Ms. 0326

PHYSICAE OBSERVATIONES.

In-4°, papier, XVIII^e siècle, paginé 273 à 370, suivi d'un certain nombre de f. blancs, dont quatre sont occupés par une leçon : « Solvuntur objectiones générales contra systema Newtoni ».

Probablement un des cahiers d'éducation du duc d'Enghien, mort en 1804.

Ms. 0327

ALBERT LE GRAND, AVICENNE, GEBER, ARNAUD DE VILLENEUVE : Divers traités.

Petit in-f° (6,287 sur 0,213), peau de truie brune, armes d'Orléans.

Vélin et papier, XIV^e siècle, 176 f., 2 col., quelques enluminures grossières, figures de chimie.

1° « Liber quartus metheororum, qui est de impressionibus primarum qualitatum per quas constituitur mixtio corporum » (pp. 1 à 79).

2° « Tractatus tertius primi libri metheororum de comète » (pp. 79-86).

3° « Liber de nutrimento et nutrito vel nutritibili » (pp. 87 à 99), suivi de 10 f. blancs.

4° « Liber mineralium » (pp. 121-194). Ces quatre traités sont d'Albert le Grand.

5° « Mineralia Avicenne » (pp. 195-198).

6° « Summa instrumentorum Geberis, qui dicitur liber fornacum » (pp. 199- 202).

7° Traité d'alchimie sans titre (l'auteur cite souvent Geber) (pp. 203-206).

8° « Thésaurus secretus operationum naturalium Arnoldi de Villanova » (pp. 207-210).

9° « Fixatio lucis » (latin et allemand, sans nom d'auteur) (pp. 210-212).

Il y a eu transposition dans le manuscrit, et ces petits traités devaient être placés avant les « Libri mineralium d'Albert, dont la fin occupe la p. 213. Les pp. 214 à 216 sont en blanc.

10° « Liber de sensu et sensato », en quatre parties (pp. 217-277).

11° « Liber de sompno et vigilia », en trois parties (pp. 285-321).

12° « Liber de morte et vita » (pp. 321 à 337).

Ces trois traités sont d'Albert le Grand.

Ce manuscrit, en lui-même, ne présente peut-être pas un grand intérêt ; ce qui est piquant, c'est de trouver cette collection au château de Moulins, au cœur de ce midi central où vivaient les Bourbons, tout près de l'Albigeois et des grands foyers d'hérésie; c'est de rencontrer en un faisceau les noms d'Avicenne, « Abou Ibn Sinna » (mort en 1057), l'homme universel dont on a pu dire qu'il fut l'Aristote et l'Hippocrate des Arabes; du dominicain Albert le Grand, mort à Cologne en 1280, le plus fécond des polygraphes, que sa robe seule protégea contre le soupçon de magie ; du fécond et téméraire Arnaud de Villeneuve, qui échappa miraculeusement au bûcher.

Provenance : Moulins, 1523. Hôtel de Condé, 1673.

Ms. 0328

PIERRE D'ESPAGNE : « THÉSAURUS PAUPERUM. FLORES THESAURI PAUPERUM ».

In-4° (0,17 sur 0,15), veau fauve, aux armes d'Orléans.

Vélin, XIII^e siècle, 89 f., 2 col. de 24 lignes, rubriques rouges, enluminures à la première page.

Le *Thésaurus pauperum*, qui comprend 49 chapitres, est un recueil de remèdes faciles à l'usage des pauvres. Imprimé à Anvers en 1476. Dans le prologue, l'auteur expose le plan de son livre : « ... ab infirmitatibus capitis incipiamus usque ad pedes descendendo, et primo de infirmitatibus capillorum ».

Divisé en 43 chapitres, et entièrement consacré à la fièvre, le second traité a aussi son prologue : « idcirco ego magister Petrus Yspanus, minimus artis medicine professor, ad utilitatem et eruditionem omnium scolarium et maxime pauperum clericorum, quemdam libellum perutilem super diversis egritudinibus fréquenter humano corpori accidentibus et experimentis ac curis ipsarum ex multis libris diversorum phisicorum diligenter composui... ».

F. 77 : « Explicit libellus editus a magistro Petro Yspano, qui Flores Thesauri

pauperum nuncupatur. Deo gratias. Amen ».

Suivent les formules de trente remèdes, avec la répétition de l'explicit, terminé par ces mots : « Qui scripsit scribat, semper cum Domino vivat. Amen ». Puis quelques recettes, des prières en prose et en vers, des hymnes à l'honneur de la Vierge, enfin une pièce de poésie italienne en 222 vers.

« Petrus Hispanus » était originaire de Lisbonne. Après avoir fait ses études à Paris et pris des grades dans toutes les facultés, ce qui lui valut le titre de clerc universel, il retourne dans sa ville natale et devient archidiacre de Braga. Rome l'attire ; le voilà premier médecin de Grégoire X, qui le nomme archevêque de Braga, puis évêque-cardinal de Frascati. Elu pape le 13 septembre 1276, il prit le nom de Jean XXI et mourut accidentellement l'année suivante (16 mai 1277). Bien que « Petrus Hispanus », dans notre manuscrit, s'intitule modestement « minimus artis medicine professor », sans mentionner ses dignités ecclésiastiques, c'est bien au futur pape Jean XXI que Platina attribue le *Thésaurus pauperum*, et cette opinion n'a pas encore été infirmée ni contestée. Quéatif et Echard ont consacré un long article à Pierre d'Espagne dans leurs *Scriptores ordinis Praedicatorum* (t. I, p. 485).

Provenance : Hôtel de Condé, 1673.

Ms. 0329

ISAAC ISRAELITA (dit BEIMIRAM) : « FEBRES, DIETÆ, URINÆ » (traduction de l'arabe par Constantin l'Africain). CONSTANTIN L'AFRICAIN : « VIATICUM ».

In-f° (0.300 sur 0,217), mar. vert, fil., tr. dor., armes de Bourbon-Condé.

Vélin, XIV^e siècle, 139 f. chiffrés de 1 à 129 et de 160 à 170, 2 col. de 40 à 43 lignes, quatre lettres initiales avec miniatures.

1° Febres.

Long et curieux prologue de Constantin l'Africain : « Quoniam te, karissime fili Johannes... » (f. 1 à 44).

2° Dietee particulares.

« Complevimus in libro primo universales significaciones omnis cibarii et specierum ejus... » ; table des matières à la fin (f. 45 à 77).

3° Dietae universales.

« Quod in primis coegit antiquos disputare de naturis ciborum... » (f. 77 à 93).

Entre les f. 93 et 94, il manque un feuillet qui contenait la fin des « Dietee universales », le prologue et le début des « Urinae ».

4° Urinae (f. 94 à 106).

5° Viaticum.

« Incipit Viaticus. Quoniam quidem, ut in Rhetoricis ait Tullius... » (f. 107 à 139). Divisé en six livres. Prologue de Constantin l'Africain, qui se présente comme l'auteur du traité : c'était le sentiment du XIV^e siècle ; les bibliographes du XVI^e réduisent son rôle à celui de traducteur et attribuent à Isaac l'original de l'opuscule.

Les oeuvres de ce médecin juif ou arabe sont plus connues que sa vie, grâce aux traducteurs. Un de ses traités, *De particularibus dietis libellus*, qui figure dans notre manuscrit, a été imprimé à Padoue en 1487. André Turini recueillit ses œuvres complètes et les publia à Lyon en 1515 en lui attribuant peut-être certains écrits originaux de ses commentateurs.

Constantin, dit l'Africain parce qu'il était de Carthage, fut en grand renom au moyen âge. Après avoir étudié à Babylone d'Egypte, alors considérée comme la métropole des sciences, il passa dans l'Inde, où il acheva d'acquérir les connaissances les plus diverses. De retour à Carthage après trente-neuf ans d'absence, il fut bientôt en butte à des haines qui ne pardonnent pas ; on l'accusa de magie, et il dut fuir déguisé en mendiant. Salerne lui ouvrit ses portes ; Robert Guiscard voulut l'avoir pour secrétaire ; mais bientôt Constantin prit l'habit au Mont-Cassin (vers 1072) et y mourut vers 1087. L'école de Salerne, si diversement célèbre, lui doit le premier éclat de sa réputation ; d'aucuns disent qu'il en fut le créateur. Constantin avait traduit en latin les meilleures productions des Grecs et des Arabes ; traducteur, auteur et compilateur, il est difficile de déterminer son œuvre originale ; on en a publié deux volumes in-f° à Bâle en 1539.

Notre manuscrit porte à la fin la signature d'un possesseur du XVI^e siècle : « ex libris domini Mathurini Pignœi ». Il figure sur l'inventaire des manuscrits de l'hôtel de Condé dressé en 1673.

Ms. 0330

ARNAUD DE VILLENEUVE : TRAITÉS DE MÉDECINE.

In-f° (0,297 sur 0,204), veau marbré, aux armes de Bourbon-Coude.

Papier, XV^e siècle, 30 f. limin., dont 8 blancs, et 158 f. chiffrés, 2 col., cursive, plusieurs mains. Sur la première page du texte, on a ajouté le titre suivant : « Arnault de Villeneuve en plusieurs cas de médecine et de chirurgie ».

Manuel de médecine du XV^e siècle ; c'est surtout l'œuvre d'Arnaud de Villeneuve. Catalan, paraît-il, et déjà médecin de grand renom, Arnaud pratiqua et enseigna à

Montpellier dès 1285. Etabli à Paris, il est, en 1299, cité devant l'official. Arrêté, successivement condamné, absous, fugitif, un moment protégé par le pape, il trouve un asile sûr en Sicile, à la cour de Frédéric d'Aragon (1308 ou 1309). Il mourut en 1313. Ses écrits eurent une grande popularité à la sentence dont l'Inquisition l'avait frappé ; ils ont été souvent imprimés. M. Hauréau ne cite pas moins de 123 traités, épîtres, etc., composés ou traduits par Arnaud de Villeneuve en latin ou en catalan.

1° Le « Trésor des pauvres », en catalan : « En nom de la sancta Trinitat... laquai obra vuellh que sia apelada *Thesaur de poves...* » (f. 1 à 67 v°).

2° « Le libre dels sagels precioses.

En aquest cister volgra tractar de LX manieras de sagels de peyras... » (f. 68-711

3° Recueil de remèdes en français, sans titre. « Quant tu verras urine rousse ou palle per dessus e roge per dessor, signifie quartaine... ». Parmi les auteurs cités, nommons Galien, Gantelme, Mathieu, Dioscoride, Isaac, Constantin, Sixtus, Macer, Roger; plusieurs formules sont signées « li actor » (f. 72 à 85).

« Explicit tractatus magistri Arnaudi de Villanova ».

Suit une table des matières, puis 4 f. blancs, sur le dernier desquels on lit une formule de conjuration contre les maux d'yeux.

4° « Si commence le livre des secrés des femmes, lequel est deffendu a révéler sur paine d'excomiement a nulle femme ne a nul homme si n'est de l'office de cirurgie » (f. 101 à 109). D'après M. Paulin Paris (*Manuscrits françois*, V, 250), un manuscrit de l'abbaye de Saint-Germain nommerait l'auteur de ce petit et célèbre traité : « Jean de Trabariniano » ; dans la plupart des manuscrits, il est mêlé aux œuvres d'Arnaud de Villeneuve, à qui on l'attribue généralement.

5° « Se sont seignées prouffitables pour aucuns compaignons qui se vueillent mesler du fait de barberie » (f. 110-113). Suivent 4 feuillets sur lesquels une autre main a écrit des recettes.

6° « Cy s'ensuit plusieurs receptes pour plusieurs maladies, lesquelles ont esté ordonnez et esprouvez par maistre Arnault de Villenove, doctour en medycyne » (f. 117 à la fin). Ce traité, d'une autre écriture que les précédents, est accompagné d'une table des matières qui se termine par ces mots : « Collacion faite a Paris par les mestres en medycyne concernant l'epidymie et autres maladies pestillenciales ».

Les feuillets liminaires sont ainsi occupés : 1° « Ceste presante table qui s'ensuit est pour sçavoir cognoistre a quel jour ny a quelle heure ny a quel point se renouvelle la lune... Desquelez lectres l'an de Nostre S^f mil IIII^e corroit L » (21 pages).

2° « Ceste table est pour sçavoir en quel signe et en quel gré est la lune chascun jouira avec l'indication de l'effet de la saignée sous les différents signes du zodiaque (4 pages).

« ley sont les jours périlleux de l'an esquiex on ne doit point saigner... » (1 page).

Sur le f. 19 des liminaires, nous relevons cette mention, d'une écriture du XVII^e siècle : « Ce livre est à Monsieur Sarrazinra On le trouve à l'hôtel de Condé en 1673.

Ms. 0331

ARNAUD DE VILLENEUVE : TRAITÉS DE MÉDECINE.

Petit in-f° (0,284 sur 0,210), anciens ais de bois recouverts de peau brune, fers à froid.

Papier, XV^e siècle, 235 f., 2 col. de 35 lignes, cursive, rubriques rouges.

Ce manuscrit ne fait pas double emploi avec le précédent. Il est vrai que nous retrouvons ici le *Trésor des pauvres*, en français cette fois ; mais le reste du volume contient de nouveaux traités; Arnaud de Villeneuve y tient la plus grande place.

1° « Regimen ordonné pour le gouvernement de la santé de son corps selonc la disposition que un chacun se doit sentir et congnoistre.

Si est assavoir que généralement il sont mi complexions naturelles... » (f. 1 à 132).

2° « Cy après s'ensieut le Tresor des povres gens.

Pro fundamento hujus oHis signo crucis salutifere... Ego Arnaldus de Villanova compilare pro pauperum subsidio cogitavi...

Cy fine le Trésor des povres gens, lequel fist maistre Arnault de Villenoefve, maistre en médecine, duquel l'aine soit en repos en paradis. Amen » (f. 133-154. Les quatre premières pages sont en latin, le reste en français).

3° « Cy commence uns traittiez de toutes yaez qui sont extraittez des herbes, que li anchyen philosophe medechin firent jadis » (f. 154 à 162 v°).

4° « Chy après s'ensieuvent aultres medechines de plusieurs iaues » (f. 162 à 169 v°).

5° « Ichy après s'ensieult uns traittiez de pluseurs iaues. Cy commenche uns traittiez très merveilleux et très glorieux a faire iaues, lesquelles maistre Pierre d'Espaigne a ordonnet et composet avec grant enseignement de nature et d'engin » (f. 169 v° à 172 r°).

6° « Cy après s'ensieut pluseurs composicions de pluseurs iaues et de leurs vertus » (f. 172 r° à 174 v°).

7° « De quantes manières sont de pierrez précieuses et quellez vertus elles ont. Il y a moult de manières de pierres précieuses au monde et de moût grans vertus ;Mais les plus précieuses sont XXIII pierrez qui ont vertus en elles qui pourfitent au cors de l'omme, si comme li jours et li nuys ont XXIII heures... » (f. 174 v° à 178 v°).

- 8° « Cy après s'ensieult plusieurs poisons pour plusieurs maladies » (f. 178 v° à 182 r°).
- 9° Liste de recettes contre différents maux, sans titre ni explicit. Une des recettes est signée « Arnault de Villenoefve » (f. 182 r° à 204 r°).
- 10° « Cy s'ensieuvent plusieurs medechines servans a plusieurs maladies » (f. 204 r° à 209 v°).
- 11° « Cy commenche l'art par raparlier les vins » (f. 209 v° à 214 r°), traduction d'un traité latin d'Arnaud de Villeneuve. Il s'agit ici des vins artificiels alors usités en médecine.
- 12° « Comment on appareille litarge », et autres procédés pharmaceutiques (f. 214 r° à 220 v°).
- 13° « Chy après s'ensieult les synonymes de plusieurs herbes et gommés selon l'a b c, avec leurs degrez et leurs qualités... » (f. 221 à 233 r°).
- 14° « Medechine laxative. Recepte de plusieurs chires » (f. 233 r° à la fin).
- Provenance : Hôtel de Condé, 1654.

Ms. 0332

RAIMOND LULL : « LIBER DE CONSERVATIONES VITAE. LIBER MAGNAE MEDICINAE ».

Petit in-f°, papier, XVI^e siècle, 48 f. dont 6 blancs, rubriques rouges, cartonn.

La table occupe les 5 premiers feuillets, suivis de 3 blancs.

F. 9 : « Experimentum secundum de xxviii^{or} experimentis Raymundi Lulii de conservatione vite humane.

Intendimus componere rem admirabilem hactam ab Hipocrate, Galieno et Avicenna, ac ab aliis prestantissimis medicis... ».

F. 18 v° : « Finis libri de conservatione sanitatis Raymundi Lulii Majoricani ».

F. 19 : « Raymundus Lulius Majoricanus. Deus, cum tua gratia, sapientia et bonitate, incipit liber magne medicine et secretum maxime ad humanam vitam conservandam... ».

F. 42 v° : « Finis libri magne medicine divi Raymundi Lulii Majoricani ad laudem Dei et ejus matris virgo Maria » (*sic*).

Suit un petit traité intitulé : « Virtutes et proprietates prime, secunde et tertie aque » (f. 43 à 45). Puis trois feuillets blancs.

Ces deux traités attribués à Raimond Lull ont été imprimés à part au XVII^e siècle : *Tractatus de conservatione vitae; item Liber secret.* (Argentorati, 1616, in-8°).

Le bienheureux Raimond Lull, né à Palma (Majorque) en 1235, tertiaire franciscain en 1266, ermite, docteur illuminé, mourut le 30 juin 1315. Polygraphe fécond, il a laissé un nombre prodigieux d'ouvrages, touchant aux sujets les plus divers.

Provenance : Hôtel de Condé, 1673.

Ms. 0333

BERNARD DE GORDON : « LILIUM MEDICINAE ».

In-f° (0,355 sur 0,232), veau marbré, aux armes de Bourbon-Condé, tr. dor.

Vélin, XIV^e siècle ; au siècle suivant, deux lacunes ont été remplacées chacune par huit feuillets de papier; en tout 120 f., 2 col.

« Incipit particula prima a Bernardo de Gordonio. Interrogatus a quodam Socrates quomodo posset optime dicere... ».

« Explicit Lilium medicine editm a magistro Bernardo de Gordonio. Deo gratias et Virgini, matri ejus, et toti curie superiorum. Amen. Amen ».

Bernard de Gordon était un professeur de Montpellier. Son traité, composé en latin vers 1310, fut imprimé pour la première fois à Naples en 1480 et souvent depuis. La version française, écrite vers 1377, a été imprimée à Lyon en 1475 ; c'est un livre rare, je l'ai.

Encore une épave de la librairie du malheureux duc de Nemours ; on lit en effet au bas du dernier feuillet de notre manuscrit : « Ce livre a cxix feuilles. Ce livre de Gordon est au duc de Nemours, conte de la Marche. JAQUES. Pour Carlat ».

Enlevé de Carlat en 1476, que devint le volume au cours du siècle suivant ?

Provenance : nous le trouvons à l'hôtel de Condé en 1654.

Ms. 0334

Gui DE PAVIE : « LIBER NOTABILIUM PHILIPPI SEPTIMI (Gui de Pavie n'est pas le seul qui ait appelé Philippe VII le roi que nous connaissons sous le nom de Philippe VI. Il suivait un système dans lequel les rois du nom de Philippe étaient ainsi désignés ; Philippe I^{er}. Philippe II, fils de Louis le Gros, couronné du vivant de son père et n'ayant point régné seul, Louis le Gros lui ayant survécu. Philippe III, Philippe-Auguste. Philippe IV, Philippe le Hardi. —Philippe V, Philippe le Bel. Philippe VI, Philippe le Long. Philippe VII, Philippe de Valois.), **FRANCORUM REGIS, A LIBRIS GALIENI EXTRACTUS. 1345** ».

In-f° (0,32 sur 0,22), mar. rouge, te. dor., armes de Bourbon-Condé.

Vélin, XIV^e siècle, 287 f., 2 col. de 36 lignes, rubriques rouges, initiales de chaque livre en or et couleurs avec rinceaux, grandes lettres rouges et bleues, belles figures d'anatomie dans le meilleur goût du temps.

Livre très rare, sinon unique; la Bibliothèque nationale ne le possède pas.

F. 1. « Hec est tabula omnium decem librorum Philippi régis notabilium infra scriptorum...

Compléta est tabula notabilium omnium horum decem librorum a libris Galieni per Guidonem de Papia extractorum.

Parva tabula extracta a prima ».

F. 16. « Liber notabilium illustrissimi principis Philippi septimi, Francorum régis, a libris Galieni per me Guidonem de Papia, medicum supra- scripti régis atque consortis ejus inclite Johanne regine, extractus. Anno Domini millesimo ccc XLV, papa vivente sexto Clémente.

Ego, Guido de Papia, medicus suprascriptus, ipsa notabilia a libris ipsius Galieni breviter extraxi, litteram in aliquo non mutando, nec aliquid addendo nec diminuendo, nisi quod superfluum est propter pluritatem omittendo... ». Ce prologue est suivi du « Liber de ingenio sanitatis ».

F. 60. « Liber notabilium Philippi septimi, extractus a libro de interioribus Galieni.

Hec sunt notabilia solum utilia et necessaria, a libro de interioribus membrorum Galieni extracta per me Guidonem ... ».

94. «Liber notabilium Philippi de accidenti et morbo, a libro Galieni extractorum. Hec sunt notabilia solum utilia et necessaria... a libris Galieni de accidenti et morbo extracta ac breviter comprehensa, nichil addens nec diminuens a proprio textu... ».

123. «Liber notabilium Philippi de crisi. Totaintentio Galieni super libro quem fecit de crisi... ».

148. « Liber quintus notabilium Philippi de diebus creticis, a libris Galieni breviter extractus ».

159. « Liber notabilium Philippi de complexionibus, a libris Galieni extractus ».

186. « Liber notabilium Philippi de malitia complexionis diverse».

191. « Liber notabilium Philippi de simplicibus medicinis, a libris Galieni extractus ».

255. « Liber notabilium Philippi de regimine sanitatis senibus intitulatus... Ad scientiam conservationis sanitatis, a libro Galieni de regimine sanitatis per me Guidonem extractam, me reducam, interponens etiam aliquid ex dictis Ypo[cratis], Avicenne, Amansoris et Dioscoridis... ».

270, blanc.

F. 271. «Hec est anathomia Philippi septimi, Francorum régis, designata per figuras per Guidonem, medicum supradicti régis.

Quia prohibitum est ab Ecclesia facere anathomiam in corpore humano, et cum ars medicine complète sciri non potest nisi quis prius sciverit anathomiam, ut habetur a Galieno..., ego Guido suprascriptus, ad hoc ut hic liber horum notabilium, a libris Galieni

per me extractorum, sit utilior, demonstrabo anathomiam corporis humani patenter et aperte per figuras depictas... ».

Ce traité, œuvre originale de Gui de Pavie, est accompagné de dix-huit peintures qui occupent des pages entières et qui, tout en ayant une valeur scientifique réelle, ne sont pas de simples figures d'anatomie. Le professeur, en robe, le scalpel à la main, y est représenté cinq fois, les élèves ou patients trois fois, et la dernière miniature nous montre le maître tâtant le pouls au disciple ; tous deux ont de fort beaux traits, et leurs costumes sont soignés. Le style est bien méridional, presque italien ; n'oublions pas que si Gui exerçait à la cour de France, il était originaire de la Lombardie.

Dans le ms. latin 11015 de la Bibliothèque nationale, on trouve un traité de Gui de Pavie (f. 41 à 55) : « Thésaurus régis Francie acquisitionis Terre Sancte de ultra mare, necnon sanitatis corporis ejus, et vite ipsius prolongacionis, ac etiam cum custodia propter venenum ». L'ouvrage est divisé en deux parties : 1° « Liber conservationis sanitatis senis » ; 2° « Modus acquisitionis Terre Sancte », description de machines de guerre. Ici l'auteur date de 1335 et se nomme « Guido de yigevano de Papia, olim medicus imperatoris Henrici, nunc medicus Johanne de Burgundia, per Dei gratiam regine Francie ». Le «Liber conservationis sanitatis senis » de 1335 se retrouve dans notre manuscrit (f. 255 à 269) : « Liber de regimine sanitatis senibus intitulus ».

Voilà tout ce qu'on sait jusqu'à présent de Gui de Pavie, médecin de Philippe de Valois.

Provenance : Hôtel de Condé, 1673.

Ms. 0335

« **DE RESPIRATIONE et ejus causis, et de his que eam impediunt vel laedunt** ».

In-4°, papier, XVII^e siècle, 4 f., cartonn.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0336

REMÈDES, médecines et recettes.

In-f°, papier, XVIII^e siècle. 56 pages écrites et un grand nombre de f. blancs, vélin vert.

Recueil formé à la fin du XVIII^e siècle pour M. Lambert, intendant de la maison du prince de Condé; le nom Lambert a été gratté à la garde et plusieurs fois dans le volume. Remèdes donnés par des médecins, apothicaires, religieuses, ou relevés dans les journaux de médecine de l'époque, années 1771, 1779, 1783, 1786, etc. Quelques médecins sont cités : M. Tissot, M. Lorry, M. de Guerre; nommons encore M. Mourot, directeur des eaux de

Bossang, la sœur Aldegonde, la sœur Malot, de Guise.

Outre les formules de remèdes, le recueil contient nombre de recettes culinaires et autres : confitures, marmelades, cornichons, tourte aux anchois, cire à cirer les souliers, encre, mastics, etc., etc. Le volume est précédé d'une table des matières, et la garde porte la marque du marchand qui a vendu le registre en blanc : « Robert, marchand ordinaire du roy, rue de la Vieille-Draperie, près le Palais, vend toutes sortes de papiers lavez, battu, et registres de toutes grandeurs. A l'Image sainte Geneviève ».

Nous avons trouvé dans le registre (et fait fixer au commencement et à la fin) des imprimés, des lettres, des ordonnances, le tout relatif à la médecine ; deux lettres d'un docteur Ronnow, de Lunéville, adressées à une demoiselle Doridant à Bruyères (1766), des ordonnances pour la même demoiselle, etc.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0337

HÉROARD (JEAN) : « HIPPOSTÉOLOGIE, C'EST-À-DIRE DISCOURS DES OS DU CHEVAL, PAR JEHAN HÉROARD, CONSEILLER ET MÉDECIN ORDINAIRE DU ROY ».

Petit in-f°, mar. vert à riches compart., tr. dor., aux armes de Henri III (*rel. orig.*).

Vélin, XVI^e siècle, réglé, 30 f. écrits et 4 blancs, dessins à la plume, *R. Prevost scrib.*, 1579.

Le titre est compris dans un portique dessiné à la plume, orné des armes et du chiffre de Henri III. Au v°, inscription en style lapidaire; en voici les derniers mots : « Curantib. Marco Myronio (Miron était premier médecin de Henri III) et Alexide Gaudinio, régis et regnue archiatri, rem instruente Jano Heroardo Montipolitano qui H. M. P. ».

Les f. 2, 3 et 4 sont occupés par l'épître dédicatoire de Jean Héroard à Henri III (Paris, 12 mars 1577). Puis vient le traité.

L'Hippostéologie a été imprimée à Paris en 1599, chez Mamert-Patisson, avec une nouvelle dédicace et quelques changements.

Provenance : collection du peintre Révoil et de M. Cigongne (n° 249).

Ms. 0338

HÉROARD (JEAN) : HIPPOSTÉOLOGIE.

In4°, mar. rouge, fil., tr. dor. (reliure de style vénitien).

Papier, XVI^e siècle, 31 f.

Autre exemplaire sur papier, précédé de la même dédicace et portant la même date. Écriture plus négligée; nombre égal de dessins aussi bien exécutés, faits à part et rapportés.

Provenance : Hôtel de Condé, 1654.

Ms. 0339

**BARTHÉLEMI L'ANGLAIS : « LE LIVRE DES PROPRIÉTÉS DES CHOSES »,
traduction de JEAN CORBICHON.**

Grand in-f° (0,420 sur 0,307), mar. rouge, fil., tr. dor. (*anc. rel.*).

Vélin, commencement du XV^e siècle, 343 IL, dont 8 de table et 337 de texte, 2 col. de 49 lignes, 21 miniatures à fond quadrillé, bordures, rinceaux et initiales en or et couleurs.

« Ci commence le livre des Propriétéz des choses, translaté de latin en François l'an mil ccc soixante et douze, par le commandement du roy Charles le quint de son nom, régnant en France noblement et puissamment en ce temps ». Suivent les prologues du translateur et de l'auteur; ni l'un ni l'autre n'y sont nommés. Texte divisé en dix-neuf livres ; L'avant-dernier chapitre donne « la recapitulation des choses dessus dictes », et le dernier la liste des « anciens desquies escrips sont trais les dis de ce livre », terminée par les noms de « Zoroasce, Hugusse »; manquent quelques noms, écrits sur un dernier feuillet qui a disparu. « Digeste curieux, comprenant en assez grand nombre les opinions d'écrivains anciens, de scolastes modernes et de philosophes arabes sur la plupart des questions qui touchent à la nature et aux propriétés des choses » (P. Paris, *Manusc. franc.* I, 261). Barthélemi l'Anglais, indûment appelé « de Glanville » par des auteurs modernes, vivait au commencement du XIII^e siècle. Jean Corbechon ou Corbichon, augustin, était chapelain de Charles V. Sa traduction a été imprimée en 1482 à Lyon (j'en ai un exemplaire) ; il y a un très grand nombre d'éditions postérieures.

Beau manuscrit, grand de marges, qui a figuré dans le catalogue Gaignat (n° 1041), après avoir appartenu au siècle dernier à Guyon de Sardière et depuis à Robert de Saint-Victor. Ne pourrait-on lui assigner une origine illustre?

La table a été certainement transposée; la décoration du premier feuillet du texte a laissé des traces clairement reconnaissables sur le verso du huitième et dernier feuillet de cette table, jadis placée en tête, aujourd'hui reléguée à la fin du volume. Or on lit dans l'inventaire de la librairie du duc de Berry (1416) : « Un livre des propriétés des choses, escript en François, de lettre de court, lequel livre les quatre secrétaires de Monseigneur, c'est assavoir maistre Pierre de Gynes, Michel Le Beuf, Jehan de Caude, et Érant Moriset,

lui donnèrent aux estrennes 1403. *Après parle*. (Baillé à la duchesse de Bourbonnois) ». Et dans notre « Livre des propriétés des choses », qui est aussi écrit en « lettre de court », le second feuillet de la table (jadis fixée en tête du volume) commence par les mots *après parle*. Il est vrai d'autre part que dans tous les manuscrits de cet ouvrage, le second feuillet de la table commence par les mêmes mots ; mais il n'est pas invraisemblable de supposer que nous avons ici le volume offert en 1403 au duc de Berry par ses secrétaires, volume dont la présence n'a encore été signalée nulle part; en outre, le style des ornements et des enluminures est bien celui des livres princiers de cette époque. Le feuillet qui manque à la fin du volume pouvait donner le nom du translateur, et, après l'explicit, l'ex-libris habituel du duc de Berry.

La Bibliothèque royale de Bruxelles conserve, sous le n° 9094, un exemplaire du « Livre des propriétés des choses » dont les peintures du frontispice sont bordées de bandes tricolores; il pourrait avoir été fait sous les yeux du traducteur pour être offert, sinon au roi, du moins à un prince du sang. Il figure sur un inventaire des livres de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, dressé en 1420. Le frontispice est orné d'un tableau en quatre compartiments représentant trois scènes de la création et l'offrande du livre au roi Charles V. Cette disposition, qui se retrouve dans notre manuscrit, lui établit une sorte de parenté avec un exemplaire princier et renforce notre hypothèse.

Deux feuillets, restés blancs à la suite du texte, ont été chargés au XV^e siècle de notes étrangères à l'ouvrage : nombreuses ordonnances médicales, et surtout une longue consultation écrite pour une grande dame, qui sans doute possédait le volume, peut-être une duchesse de Bourbon; en voici le début : « Très honorée dame, pour remédier avecques l'aide de Dieu tout puissant a la mauulvaise complexion froide et humide de vostre estomac et a la mauulvaise composicion d'iceluy, laquelle mauulvaise composicion est nommée rarité de contexture, en parlant soubz correction, je treuve deux generalles intencions ; la première est acomplie par l'adminis- tration des six choses non naturelles, et la secunde est acomplie par l'exhibicion des médecines contraires a la mauulvaise complexion froide et humide, et confortans les parties stomacalles au contraire de la rarité de contexture... ». Suit tout ce qui concerne l'hygiène (habitation, nourriture, sommeil, promenade, etc.) ; puis viennent des formules de remèdes à l'usage interne (vomitif, digestif, évacuatif), et à l'usage externe (ventouses, onguent, bain, emplâtre). Très-curieux.

CRESCENZI (PIETRO) : LE RUSTICAN, traduction anonyme.

In-f° (0,330 sur 0,243), mar. rouge, aux armes et chiffre de Philippe de Béthune, comte de Selles, dit le comte de Béthune, tr. dor.

Vélin, XV^e siècle, 320 f., 2 col. de 30 lignes, 14 miniatures, lettres ornées avec figures au commencement de chaque livre.

F. 1. « Ce livre est nommé Rustican qui parle du labour du champ, que fist translater le très noble roy de France Charles le quint de cestui nom l'an mil ccc LXXIII.

A très excellent prince, très hault, puissant et redoubté seigneur le très crestien des roys catholiques, Charles de ce nom V^e, roy de France, le vostre petit et humble orateur... ».

La seconde colonne de cette première page contient « l'epistre qui fut envoyée au maistre de l'ordre des frères prescheurs..., frère Aymery de Plaisance », par « Pierre de Croiscens, bourgeois de Boulogne ».

F. 1 v° : « Ci commence le livre des proffitz champestres et ruraulx, lequel compila maistre Pierre des Croiscens, bourgeois de Boulogne, a la requeste de très noble et excellent prince le roy Charles de France V^e (Erreur du scribe. Le livre fut traduit à la requête de Charles V, mais il avait été composé pour Charles II d'Anjou, roi de Jérusalem et de Sicile) ». Puis vient la table, terminée au r° du 7^e feuillet : « Ci finist la table. Ci commence Rustiquan des ruraulx proffiz des champs, compilé par maistre Pierre des Crescens, bourgeois de Boulogne, a la requeste du roy de France Charles le quint. Bressuire ».

Le texte commence au f. 8 par le prologue de l'auteur : « Comme pour la vertu et prudence qui entre... ». Fin r° «... a l'honneur de sa très douce mère la royne glorieuse et de monseigneur saint Denis. Amen. Cy fine le livre du Rustican des prouffiz ruraulx, compilé par maistre Pierre des Croissans, bourgeois de Boulogne la grasse. Deo gratias ».

C'est la « Maison rustique » du XIV^e siècle. L'original latin a pour titre : *Opus ruralium commodorum*. L'auteur, Pietro Crescenzi, Petrus de Crescentiis, né à Bologne en 1250, était en train de compiler Varron, mêlant aux préceptes antiques des notions sur les pratiques de son temps, lorsque soudain il abandonna son travail. Sur les instances d'Aimeri de Plaisance (*Aimerims de Placentià*), général de l'ordre des Frères Prêcheurs, il se remit à l'œuvre; il avait alors soixante-dix ans. L'ouvrage, terminé vers 1304, fut dédié à Charles II, roi de Jérusalem et de Sicile, fils de Charles d'Anjou, premier du nom, qui régna de 1285 à 1309. Il n'y a pas trace dans notre manuscrit de la dédicace au roi de Sicile; mais l'épître à Aimeri de Plaisance y fait allusion : « au plaisir du très noble roy Charles ».

Que signifie le nom Bressuire jeté à l'encre rouge en forme de signature à la fin de la

table? A première vue, on pense à « Petrus Berchorius », Pierre Bercheur, Bersuire, le traducteur bien connu de Tite Live; mais ce moine était mort en 1362, et notre traduction commence en 1373. Serait-ce l'écrivain? C'est ce qui semble le plus probable, bien qu'on ne connaisse aucun scribe du nom de Bressuire.

Reste le problème du traducteur anonyme. La traduction fut entreprise en 1373 sur l'ordre de Charles V par un écrivain qui, en s'adressant au roi, se cache sous le titre modeste de « votre petit orateur ». Or c'est la qualification qu'assume Jean Daudin, chanoine de la Sainte Chapelle, dans le prologue de certaines traductions entreprises par ordre de Charles V. Il y a encore Jean Corbichon, augustin, qui recevait en 1372 une gratification pour avoir mis en français un livre de même ordre, les *Propriétés des choses*, dont nous venons de décrire un exemplaire.

A défaut du nom du traducteur, pouvons-nous retrouver ici ses traits ? Dans le charmant petit tableau qui précède le prologue, la figure du roi reproduit si exactement le long nez, le profil bien connu de Charles V se dessinant correctement sur une tapisserie azurée, et celle du personnage agenouillé, avec sa grosse tête grisonnante, son teint coloré, son costume laïque, a tellement l'allure d'un portrait, que l'on croirait avoir sous les yeux l'exemplaire présenté au roi de France par le translateur (Le *Rusticanus de agrkultura* qui figure sur l'inventaire du Louvre dressé en 1373, cédé au duc d'Anjou en 1380 et porté manquant en 1411, était sans doute un manuscrit latin. Ajoutons que la traduction française -ne figure ni sur les inventaires de la librairie du Louvre de 1373 à 1424, ni dans la collection du duc de Berry. Enfin les exemplaires connus de cette traduction (Bibliothèque nationale et ailleurs) sont du xv^e siècle et ne viennent pas de la librairie royale) ; mais il faut reconnaître que l'écriture n'est pas assez archaïque pour appuyer cette hypothèse. Aussi nous contenterons-nous d'affirmer que le volume est splendide et d'un grand intérêt. L'exécution est de tous points parfaite, et toutes les enluminures sont exécutées avec le même soin, le même bonheur que la première ci-dessus décrite.

La reliure qui recouvre notre manuscrit est bien connue ; mais on la rencontre rarement hors des rayons de la Bibliothèque nationale. M. Delisle a tracé sommairement l'histoire du cabinet formé par Philippe de Béthune et par son fils Hippolyte. C'est ce dernier qui offrit à Louis XIV environ 2000 volumes magnifiquement reliés (L. Delisle, *Le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale*, I, 268). A ce moment déjà quelques manuscrits avaient été distraits de la collection, entre autres notre *Rustican*. Cependant il ne figure pas sur la liste des manuscrits de l'hôtel de Condé dressée en 1673; mais nous le trouvons dans l'inventaire de 1792, et, en 1771, Monory avait fait revêtir le volume d'un de

ces affreux dos en peau de chèvre qui devaient donner un aspect uniforme à la collection rangée dans les armoires. Nous l'avons fait débarrasser de ce hideux appendice.

Les manuscrits latins de l'ouvrage de Pietro Crescenzi ne sont pas rares. On en rencontre plusieurs à la Bibliothèque nationale, dans les bibliothèques de province, etc. Ceux de la version française sont beaucoup moins communs. La Bibliothèque nationale en compte trois, dont un sur vélin et décoré de miniatures, mais défectueux. Il en a été vendu un à la vente de Bure, 1853, n° 306, 2,600 francs; il provenait de la collection de Mac-Carthy.

Ms. 0341

BOCCONE (PAOLO) : «Bouquet mystique de fleurs et de plantes, présenté à Monseigneur le Prince (latin et italien). « Ritratto del Serenissimo Principe di Condé, dedicato al Serenissimo Sig' Duca d'Anghien ». « Silvie de Chantilly », dédiée « à Monseigneur le Duc », épître, chanson et sonnet, suivis d'une lettre à M. Bouillet, médecin du prince de Condé, datée de Paris, 21 février 1672.

In-8°, veau brun, armes d'Orléans.

Papier, XVII^e siècle, 54 f.

Toutes ces compositions, plus singulières que piquantes, sont signées de ce botaniste sicilien et datées de 1672. Dans un petit volume que Boccone fit imprimer à Paris en 1671 et qui contient des recherches sur le corail, les pétrifications, les éruptions de l'Etna, accompagnées de fort jolies gravures, il raconte qu'il est né à Palerme et que depuis vingt ans il s'occupe de botanique, qu'il est venu en France avec de bonnes recommandations pour y faire des conférences scientifiques et propager diverses sortes de plantes, qu'il s'est fait connaître de M^{gr} le Prince, etc. Il paraît avoir été protégé de « l'abbé Bourdelot, seigneur de Condé et Saint-Léger, à Chantilly », dont en retour il vante fort le cabinet et « l'académie ».

Dans les registres de comptes de la maison de, Condé, nous relevons la mention suivante : « 11 mars 1676, au s^r Boccone, Italien, la somme de 220 livres que Madame la Duchesse (d'Anguien, belle-fille du Grand Condé) lui a accordée par gratification pour lui avoir enseigné l'italien ».

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0342

BAUSSET : « MÉMOIRE de M. de Bausset, de Marseille » (sur des plantes marines et des coquillages).

In-f°, papier, XVII^e siècle, 8 pp., fig. dessinées en couleurs, cartonn.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0343

« **PLANTES MARINES. Souvenir des côtes de Normandie et de Bretagne** ».

In-f°, chagrin bleu fleurdelysé, tr. dor., 102 f., titre en or et couleurs, aux armes d'Orléans.

Album de plantes desséchées, donné par M. Bouquet, peintre.

V. ART MILITAIRE

Ms. 0344

VÉGÈCE, traduction de JEAN DE MEUN.

In-f° (0,313 sur 0,228), mar. vert, tr. dor., armes de Bourbon-Condé.

Vélin, XV^e siècle, 49 f., 2 col. de 27 lignes, rubriques rouge initiales en or et couleurs, ornements aux f. 1, 2 v°, 21 v°, 39 v°. Armes et monogramme d'Antoine de Chourses et de Catherine de Coëtivy ajoutés sur la première page.

« Cy commence le Livre de Vegece, qui baille aux nobles hommes l'enseignement et l'industrie de l'art des armes et d'ensuivre chevalerie, lequel noble prince Jehan, conte d'Eu, fist translater de latin en françoiz par maistre Jehan de Meun, l'an de l'incarnacion Nostre Seigneur mil cc III^{xx} et quatre » [1284].

Jehan de Brienne, 1^{er} du nom, comte d'Eu du chef de sa femme, Marie de Lusignan, armé chevalier par saint Louis en 1252, mort en 1294.

Ce manuscrit vient s'ajouter aux exemplaires indiqués dans l'édition que M. Ulysse Robert a donnée de Végèce en tête du volume de la Société des Anciens textes français intitulé *l'Art de chevalerie, traduction du De Re militari de Végèce par Jean de Meun* (Paris, 1897).

Provenance : Hôtel de Condé, 1654.

Ms. 0345

POLYBE. « Ex POLYBH HISTORIIS DE MILITIA ROMANORUM ATQUE IMPRIMIS DE CASTUORUM MUTATIONE ».

In-4°, mar. rouge à comp., riche et belle reliure ancienne à la Grolier, avec un chiffre composé de deux A.

Vélin, XVI^e siècle, 16 f. écrits et plusieurs blancs.

Provenance : Cigongne, 277.

Ms. 0346

BONNET (HONORÉ) : « L'ARBRE DES BATAILLES ».

In-f° (0,35 sur 0,26), cuir de Russie, tr. dor.

Vélin, XV^e siècle, 141 f., 28 lignes à la page, belle bâtarde, rubriques rouges, initiales en or et couleurs, deux miniatures.

Les feuillets 1 et 2 sont blancs.

F. 3 : « Cy commence la table du Livre de l'Arbre des batailles ».

F. 9 : « Prologue de l'acteur. A la sainte couronne de France, en laquelle aujourd'uy par l'ordonnance de Dieu règne Charles le sixième de celluy nom, très bien amé et par tout le monde redoubté, soit donné louenge et gloire sur toutes seigneuries terriennes. Très hault et puissant prince, je suis appelé par mon droit nom Honoré Bonet, prieur de Sallon en Provence, docteur en décret ». Bordure, miniature à mi-page : trois cavaliers, bottés, éperonnés, en costume de voyage, s'agenouillent à l'entrée d'un riche vestibule; l'un d'eux, le scribe sans doute, présente un volume à Louis de Luxembourg, comte de Saint-Paul (Le fameux connétable de Saint-Paul, décapité en place de Grève le 19 décembre 1475), dont les armes décorent l'initiale. Ce seigneur est vêtu d'une robe fourrée et entouré de sa cour; dans le fond, au milieu de la rue, un varlet tient trois chevaux.

En marge du f. 9, une main anglaise, du XV^e siècle, a tracé cette note : « Charles le sixième de France fut coroné en l'an M ccc LXXXIIU, et morust en l'an MCCCCXXII ».

F. 10 v°, grande miniature représentant l'arbre des batailles, que l'auteur vient de décrire dans son prologue : « Si m'est nagaires venue une telle ymaginacion que je face ung arbre de deuil ou commencement de mon livre. Ens ouquel tout premièrement au dessus de l'arbre vos povés veoir les regneurs de sainte Eglise (le pape, les cardinaux, etc.) entrejectez de tribulacions, de discencions et de guerres... En aprez vos povés veoir la grande discorde, les batailles et les occisions qui aujourd'uy sont entre les roys et les princes crestiens. Aprez vos povez plainement veoir la grande angoisse et occisions par les batailles qui sont entre les nobles et les communaultez. Et au dessoubz de l'arbre regardez le pitoiable miroir; c'est le très dolant et espaoutable gouffre d'enfer, qui jamais n'est clos, ainçoys est toujours ouvert pour decepvoir les dolantes créatures qui y sont condampnées a demourer... ». Une foule de personnages à pied ou à cheval remplissent les branches de l'arbre.

F. 11. « Cy aprez est devisée la declaracion de l'Arbre des batailles ».

141 r° « Explicit le livre de l'Arbre des batailles ».

Bonnet ou Bonet (Honoré), généralement appelé Bonnor, je ne sais pourquoi, prieur de Salon au diocèse d'Embrun, né vers 1340, élu abbé de Sainte-Barbe en 1399 (Voir *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1891, t. XLI, p. 265 et 481), composa *L'Arbre des batailles* entre les années 1386 et 1389. Ce livre célèbre et fort populaire pendant deux siècles est moins une œuvre originale qu'une imitation du traité des armes de Bartole. Quand Bonnet le présenta au roi Charles VI, son pays était cruellement agité : avènement d'un nouveau prince, Louis II d'Anjou, querelles religieuses, exactions des baillis du duc de Berry, gouverneur de Languedoc, etc. Écoutons l'auteur dans son prologue : « ... car la terre de Prouvence, dont je suis nez et nourriz, est tellement atournée pour le remuement de nouvelle seigneurie et pour les diverses oppressions entre les villes et les communitéz, que en grant douleur doit tout homme saige oir les maulx que les gens du pays souffrent pour celluy débat... Plusieurs gloses de grans clerks nouveaux, qui bien pensoient entendre lesprophecies anciennes, jadis devisèrent des maulx présents. Aussi ils dient comment ung de la haulte lignée de France doit estre celluy par lequel les remèdes seront donnez au siècle traveillié et mis en grant pestilence ».

Certes le pauvre Charles VI n'était pas celui de la haute lignée de France qui devait donner remède aux maux du siècle. Et cependant la prophétie dont le bon prieur se faisait l'organe reçut un commencement d'exécution ; peu après avoir mis la dernière main à son *Arbre des batailles*, il était adjoint aux commissaires que le roi avait investis du gouvernement de Languedoc pour rétablir un peu d'ordre dans cette région. Bonnet se fit des ennemis dans cette situation nouvelle et dut venir chercher refuge à Paris, où il composa *L'Apparition de Jean de Meun*, qui fut un moment presque aussi populaire que *L'Arbre des batailles*.

Imprimé pour la première fois, s. l. n. d. (Lyon, Buyer, vers 1480), puis pour Vérard en 1493, etc.

Provenance : vente Pichon, avril 1869.

Ms. 0347

BONNET (HONORÉ) : « L'ARBRE DES BATAILLES. LES CÉRÉMONIES ET ORDONNANCES QUI APPARTIENNENT A GAGE DE BATAILLE ».

Petit in-f° (0,308 sur 0,220), veau brun, armes d'Orléans.

Papier, XV^e siècle, 193 f. précédés de 5 f. de table, 2 col., initiales rouges.

« In nomine Domini, amen. Au prouffit et al'esjouissement de très excellent et très

redoubté prince Charles, par la grâce de Dieu roy des François, VI^e de ce nom, présentement régnant, et a l'exaltacion de la sainte couronne de France, je, Honnoré Bonnet, docteur en décret et prieur de Salon en Prouvence, ay fait et compilé au mieulx et moins mal que j'ay peu selon ma petite capacité ce petit livret qui cy après ceste table s'ensuit, que j'ai nommé et par droit nom intitulé l'Arbre des batailles, lequel, selon les rebriches de ceste présente table, sera divisé en quatre parties honorablement et moralement, dont la première partie traictera des tribulacions de l'Eglise jadiz passées devant l'advenement de Jhesu Crist et après ; la seconde partie sera de la destruction et des tribulacions des quatre grans royaumes de jadiz; la tierce partie sera des batailles en général, et la quarte et dernière, partie sera des batailles en especial, desquelles parties et des chappitres et de chacune d'icelles par ordre s'ensuivent les rebriches... » (cette table occupe 5 f. liminaires).

F. 1. « Cy commence l'Arbre des batailles. Prologue. A la sainte couronne... ».

F. 168. « Explicit Arbor bellorum ». Et plus bas, d'une autre écriture : « Ego vero Johannes Deryani feci fieri et scribi hunc presentem librum ad mei negocia et amicorum meorum per manum Guillelmi Bischerii, clerici, commorantis in domo mea Blavie. Teste signo meo manuali hic appposito, septima die mensis octobris, anno Domini millesimo quad^{mo} sexagesimo secundo. J. Deryani ».

Le feuillet 169 est blanc.

F. 170 : « Cy après sont les seremonies et ordonnances qui se appartiennent a gaige de bataille fait par querelle, selon les constitucions faictes par le bon roy Phelippe de France. Phelippe, par la grâce de Dieu roy de France, atousceulx qui ces présentes lettres verront, salut. Savoir faisons... Donnée a Paris le mercredi [après la Trinité] l'an mil ccc et vi ».
« Nota les quatre choses qui appartiennent avant que gaige de bataille puisse estre adjugé... ».

F. 192. « Explicitles seremonies, etc.. ».

L'ordonnance de Philippe-le-Bel touchant les gages de bataille ou duels judiciaires a été publiée et reproduite en fac-similé en 1830 par G.-A. Crapelet.

A côté de l'explicit, on lit l'inscription suivante, en partie lacérée : « Ce presant livre est..... desoubz sine et le gai.....Blaye sur la mer p.....quant elle fut p.....entre les mains d'Oudet d'Aysie [Odet d'Aydie] par Mons' le maréchal de Gié, lieutenant pour le Roy en ceste partie la ».

Pierre de Rohan, seigneur de Gié, maréchal de France en 1475, mort en 1513. Odet d'Aydie, sire de Lescun, amiral de Guyenne, mort en 1498; il était gouverneur de Guyenne,

de Bordeaux, de Blaye, etc., et fut destitué de ce gouvernement en 1487.

Au verso, second ex-libris autographe de « Johannes Deryani, clericus Trecorensis [de Tréguier] diocesis, publicus auctoritate regia notarius, qui hunc presentem librum scribi feci ad mei negocia per Guillermi Bischerii clerici manum, in anno Domini millesimo quadrag^{mo} sexagesimo tertio ».

Le dernier feuillet porte la copie d'une lettre de Louis XI à son « cher et amé cousin » ; il l'informe que la trêve a été conclue avec les Anglais par mer comme par terre, et lui recommande de veiller à ce que les marchands anglais soient bien reçus dans le port dont il a charge; « donné à Meslay, le VI^e jour de may » (cette lettre est du 6 mai 1464, comme le prouve une pièce publiée par Lenglet-Dufresnoy dans son édition des *Mémoires de Gommnes*, t.II, p. 412. Elle n'est pas dans le recueil des lettres de Louis XI) : probablement copie d'une lettre adressée à Odet d'Aydie.

Provenance : Moulins, 1523. Hôtel de Condé, 1673.

Ms. 0348

[KONRAD KYESER VON EUHSTADT : BELLI FORTIS]

In-f° (0,300 sur 0,217), mar. rouge-brun, fers à froid, armes d'Orléans.

Papier, XV^e siècle, 153 f., initiales et rubriques rouges.

Recueil de figures de style allemand, dessinées à la plume et coloriées, accompagnées d'un texte explicatif en vers latins barbares. Ces figures représentent les objets les plus divers, mais surtout des appareils et recettes relatifs aux arts de la guerre au moyen âge. L'ouvrage est divisé en sept chapitres :

Capitulum primum Martis, quod tendit ad ymum

Per planetarum colores et almerionem

Currusque belligeros...

Ce chapitre commence par la description des étendards des planètes, que portent des cavaliers ; chaque figure est accompagnée de vers latins qui défient parfois toutes les règles de la métrique et qu'il n'est pas toujours facile de comprendre. Voici la liste des étendards, selon le premier vers de chacun des textes explicatifs :

Sideris supremi Saturai quippe vexillum...

Sum Jovis vexillum viridi depictus colore...

Severi Martis vexillum cruore depictum...

Cesaris supremi vexillum sum dyademi...

Veneris vexillum blavium est, nam tenet illum...

Sum Stilbonis vélum bruno colore depictum...

Lucibilli noctis vexillum sum humectantis...

Les figures suivantes nous montrent l'almerion d'Alexandre, le meufaton, sorte de fer de lance qui termine l'almerion, le soleil vainqueur des vents : « sol adversos vincit ventos vel si flavet ipse... » ; deux hommes d'armes aux prises, l'un aveuglé par le soleil : « sol si solem sequitur, clippeus antecedit utrumque... ». Nous touchons enfin à l'art militaire, et le reste du chapitre ne nous montre que des armes et des machines de guerre.

Second chapitre : dessins et définitions des machines employées dans les sièges.

Troisième : de la manière de s'emparer des tours et des forteresses.

Quatrième : dispositions défensives, machines de jet.

Cinquième : de l'art nautique et des vaisseaux; l'auteur y a joint des figures étrangères à la marine, mais où cependant l'eau joue le principal rôle, réservoirs et châteaux d'eau, pavillons d'étuves, manière de préparer les bains, etc. :

A Galieno summo phisico medicine perite

Balneum hoc sequens descriptum est manifeste

Ad infirmitates omnes precipue contra

Palistim...

Le sixième chapitre commence au f. 116 :

Noscas per textum istud capitulum sextum,

In quo philosophice domus ponuntur coquine,

Impostor fornelli a magno Philone descripti,

Clare lucente claro lumine, quo vespere funges

Nebula, quod desipit pluvia, nix, ventus, et aura

Nunquam extingeret, majus remote lucet.

Sunt hic defendicula pixidum, pixides quoque plures.

Quomodo (?) formantur dracones globulo cuncti,

Pixides reguntur nothique proiciuntur,

Rumpunt, corrumpunt, destruunt, necant, omnia tollunt.

Du Cange définit ainsi le mot *pixis* : Machinée bellicee species, Germanis *Biech*, ut auctor est Freherus. Bibaldus Birckhelmerus, lib. 2 *de Bello Helvetico* : « Confestimque non parvam pyxidum (bombardas Itali a sono vocant) cum magistris et pulvere mittit sulphures... Hi duas etiam pyxides, quas colubrinas vocant, perdiderant ».

Voici donc le canon et la poudre. Traité d'artillerie primitive, en prose et en vers d'un latin

barbare. Après avoir, en cinq colonnes de prose, indiqué la manière de faire la poudre, de tirer le canon, etc., l'auteur revient à la forme poétique pour expliquer les figures, chariots, affûts, canons, etc. Cinq petits canons montés sur une roue de bois représentent une sorte de mitrail- leuse. La force de la poudre est essayée sur un arbre :

..... nam arbor ab ymo

Usque summum ejus strepitus fit tonitrus magnus.

Un homme d'armes met le feu à un canon d'une forme particulière :

Est pixis metallis cum quo sagittatur directe Ac de loco Iocum visitando quoque fatigas.

Le carreau de la foudre, *sagitta*. Un cheval indompté, la selle chargée de salpêtre enflammé, est lancé au milieu des ennemis, etc., etc.

F. 135, septième et dernier chapitre :

Ultimum libi datur et septimum, quod sic probatur

Ingeniis validis herbarum, radicum naturis,

Que bene valebunt nec cuiquam scire nocebunt.

Luna silet.....

Ce dernier traité, tout-à-fait étrange, nous montre des instruments divers, une ceinture de chasteté, un sac gonflé par un soufflet, des cloches, des volants, des plantes avec l'indication des remèdes qu'on en peut tirer, des formules diverses et des plus bizarres; terminons par celle-ci : « Ragani ragina mathy zagina concuti perbra | Ista aus ausbar auskary austkarye zyma bonichity | Wasirani electen eleat, adolecten zor dorchedine [Gebestinus lisne zehantar zehanare zensa | Ethem biliat adoleten zethdorchedine zehat stochis | Lisne zehantar zehanara zehayssa ». Notre volume ne donne ni le nom de l'auteur, ni même le titre de l'ouvrage ; nous les emprun- tons au ms. lat. n° 63 de la bibliothèque de l'Université de Göttingue(Analysé par M. Berthelot dans le *Journal des Savants* (février 1900)), dont le nôtre reproduit toutes les figures et le texte, parfois dans un ordre différent : c'est un traité intitulé *Belli fortis*, composé par un ingénieur nommé Konrad Kyeser von Euhstâdt et terminé en 1405. La préface et l'épître du manuscrit de Göttingue n'ont pas été reproduites dans notre volume. Celui-ci, exécuté en Allemagne au XV^e siècle, appartient au XVII^e à Pierre des Noyers, secrétaire de Marie de Gonzague, reine de Pologne, mort à Dantzig en 1093 après avoir légué sa bibliothèque au prince de Condé.

VAULTIER : « OBSERVATIONS SUR LES CAMPS QUE L'ON PEUT OCCUPER EN FLANDRE, parle s^r Vaultier, lieutenant d'artillerie. 1724 ».

In-f°, veau fauve, dos orné, armes de Bourbon-Condé.

Papier, XVIII^e siècle, 128 pages, précédées de 5 f. contenant le titre, l'avertissement et la table.

Avertissement : « J'ay commencé en 1690 les remarques que j'ay fait sur les camps que l'on peut occuper en Flandre... ». Fin du texte : « ... sans occuper Ath ».

La Bibliothèque nationale conserve (ms. fr. 1251) l'original de cet ouvrage, présenté en 1706 à Louis XIV « par le sieur Vaultier, commissaire provincial d'artillerie ». Notre exemplaire a donc été exécuté dix-huit ans plus tard pour être présenté au duc de Bourbon, alors premier ministre de Louis XV.

Ms. 0350

VAULTIER : « SUITE DES OBSERVATIONS SUR L'ART DE FAIRE LA GUERRE suivant les maximes des plus grands généraux. En deux parties. 1724 ».

In-f°, veau fauve, dos orné, armes de Bourbon-Condé.

Papier, XVIII^e siècle, 247 pp. et 6 f.

L'ouvrage est précédé d'une épître dédicatoire au duc de Bourbon, signée, et d'un avertissement (4 f.). « Lorsque j'eus l'honneur de présenter mes Observations sur l'art de faire la guerre au feu Roy, il eut la bonté de les recevoir favorablement et m'ordonna de les continuer ; et c'est pour exécuter ses ordres que j'ay fait cette seconde partie ». L'auteur fait allusion aux « Observations faites sur la manière de deffendre une place », présentées à Louis XIV en 1700 et dont l'original est conservé à la Bibliothèque nationale (ms. fr. 1250). Notre manuscrit se termine par une table des matières qui occupe 2 feuillets.

Ms. 0351

AUMALE (HENRI D'ORLÉANS, duc d') : ART MILITAIRE, notes diverses prises en 1840-1842.

In-4°, demi-veau violet.

Manuscrit olographe.

1° Art militaire. Préliminaires, 1840 (pp. 1-11).

2° Art militaire. Organisation des armées. Antiquité. Moyen âge. 1840 et 1841 (pp. 13 à 41). —3° Art militaire. Infanterie. Aperçu sommaire de tactique. 1842 (pp. 1 à 13).

4° Art militaire. Infanterie. Note sur l'Instruction du tir. 1840 (33 f.).

5° Art militaire. Art de l'ingénieur. Note sommaire sur la fortification passagère. 1840 (14 pp.).

6° Artillerie. Armes portatives. 1840 (52 pp.).

7° Mécanique industrielle. Principes généraux. Frottement. 1841-1842 (26 pp.).

Ms. 0352

« **TRAITÉ MILITAIRE INSTRUCTIF ET CRITIQUE A L'USAGE DE L'INFANTERIE, contenant diverses opérations et manœuvres de guerre, un précis du service, et les qualités requises dans tous les grades. Composé pour servir à l'éducation des jeunes gentilshommes de l'Ecole royale militaire, par D.B.** ».

In-f°, mar. vert olive, tr. dor., armes d'Orléans.

Papier, XVIII^e siècle, 224 et 96 pp., chaque partie accompagnée de 3 f. de table.

L'ouvrage est dédié au comte d'Argenson, ministre de la guerre, qui venait de fonder l'École militaire de Paris, dont le financier Paris-Duvernoy avait été le promoteur (1751). L'auteur de notre manuscrit était sans doute un professeur de la nouvelle école.

Ms. 0353

RAQUILLER : « EVOLUTIONS DE LIGNE, dédiées à S. A. R. le duc d'Aumale par le capitaine Raquiller, émigré polonais à Tours ».

In-f° oblong, cart.

Papier, XIX^e siècle, 7 f.

Ms. 0354

ESCRIME DE LA BAYONNETTE.

Petit in-f° oblong, carfr.

Dessins sur papier.

Provenance : cet album m'a été offert lorsque j'étais colonel du 17^e léger.

Ms. 0355-0357

TRAITÉ SUR LA CAVALERIE.

3 vol. in-f°, le premier en mar. vert, aux armes de Bourbon-Condé, dos orné, tr. dor., les deux autres cartonnés.

Papier, XVIII^e siècle, 580 pages, 132 et 297 f.

Ouvrage anonyme composé en 1756; l'ordonnance du 22 juin 1755 y est commentée. Le premier volume est précédé d'une longue préface où l'auteur expose son plan : « ... J'ay dit que ces mémoires regarderoierit la connoissance du détail de la cavalerie. Pour les rendre d'autant plus utiles et faciles à retenir, il est nécessaire d'établir l'ordre des matières; je les diviseray en trois parties. Dans la première, je traiteray de la connoissance du corps de la cavalerie. Dans la seconde, des différentes espèces de cavalerie connues dans les armées de France. Et dans la troisième, des manœuvres que l'on peut faire de la cavalerie à la guerre ».

Le premier volume seul avait été relié; les deux suivants, copiés sur des cahiers, étaient conservés en portefeuilles dans mes archives.

Ouvrage tout-à-fait différent du *Traité sur la cavalerie* du comte Drummond de Melfort, dont j'ai un bel exemplaire aux armes de Condé (Paris, Guillaume Desprez, 1776).

Ms. 0358

MONNET (D.) : « INSTRUCTION ET DÉMONSTRATION DU PLAN GÉOMÉTRIQUE pour figurer la forteresse cy escripte devant toute chose ».

Petit in f^o, papier, première moitié du XVII^e siècle, 88 f. et 79 dessins, relié en vélin blanc.

Le titre ne donne qu'une idée très imparfaite de l'ouvrage. C'est un traité sur plusieurs parties de l'art de l'ingénieur et de l'artilleur, accompagné d'un grand nombre de figures, dont quelques-unes assez curieuses, entre autres celle où l'on voit le diable inspirant le moine qui inventa la poudre ; tout artilleur qu'il était, l'auteur paraît partager l'opinion de Bayard et de l'Arioste sur les armes à feu. Mais Monnet était surtout ingénieur; dans son épître dédicatoire, il rappelle qu'il a « esté cy devant employé aux fortifications et ouvrages concernantz les artifices de guerre pendant que les armes victorieuses de Sa Majesté réduisoient les rebelles au devoir de l'obéissance ». Les planches dessinées prouvent en effet qu'il a pris part aux guerres contre les huguenots : « La Rochelle comme elle paroît du costé de la digue, Montmorillon, Tournon-lez-Privas, Souyon, Le Pousin ». D'autres vues de villes ou châteaux ne portent pas de nom. Nous relevons encore une élévation de l'Arsenal, des dessins d'architecture et même de pure ornementation, comme des cheminées, tous bien exécutés et dénotant un véritable talent. Désirant reprendre du service, Monnet offrit ce volume au prince de Condé (Henri II), afin de lui donner une idée de son savoir-faire et de se concilier ses bonnes grâces.

Seul exemplaire connu.

Ms. 0359

MADAILLAN : « LA TRANCHÉE FRANÇOISE, contenant ce qui doit estre particulièrement observé aux attaques des places, avec les figures qui en font la démonstration, dédié et présenté au Roy par J.-B. de Madaillan, lieutenant pour Sa Majesté au gouvernement de Philippeville, 1663 ».

In-f^o, mar. rouge, semé de fleurs de lys et de tours, avec le chiffre HDT [Henri de La Tour]; armes de Bourbon-Condé ajoutées sur les plats; tr. dor.

Papier, XVII^e siècle, 187 f., épître dédicatoire au roi avec signature autographe de l'auteur; frontispice en miniature représentant un trophée surmonté des armes de Turenne, avec les drapeaux de colonel-général.

Cet exemplaire est celui qui fut présenté par l'auteur à Turenne. Le Grand Condé en fit l'acquisition en 1684; voici ce que lui écrivait Soru le 8 août de cette année : « Le s^r de Madaillan, lieutenant du roy au gouvernement de Philippeville, en 1661 et 1663 présenta au roy trois livres en manuscrit, qui sont : *Le Portrait du gouverneur politique, la Tranchée française*, contenant ce qui doit estre particulièrement observé aux attaques des places, avec les figures qui en font la démonstration, *le Fantassin réformé*, contenant ce qui doit estre particulièrement observé dans l'infanterie. Il les donna aussi à feu M. de Turenne. J'ay ceux de M. de Turenne en original. Si V. A. S. souhaite que je lui en fasse faire des copies, Elle me fera l'honneur de me le faire savoir, et auparavant, si Elle le désire, je luy ferai voir les originaux ». Ce sont ces « originaux » que Condé préféra; il est probable qu'il acheta les trois manuscrits ; mais un seul se trouve aujourd'hui à Chantilly; les deux autres ont disparu.

La Bibliothèque nationale possède les exemplaires de ces trois ouvrages offerts par Madaillan à Louis XIV et à Le Tellier, deux autres exemplaires de *la Tranchée française*, et un quatrième ouvrage de Madaillan que la lettre de Soru ne mentionne pas, *la Nouvelle défense des places*. Un très bel exemplaire du *Gouverneur politique* est à la bibliothèque de Blois ; la Mazarine conserve une copie de *la Tranchée française*. Aucun des ouvrages de Madaillan n'a été publié.

Ms. 0360

VAUBAN : « ATTAQUES ET DÉFENSES DE TOUTES SORTES DE PLACES FORTIFIÉES, tant régulières qu'irrégulières et suivant leurs différentes situations, fait pour l'usage de

Monseigneur le duc de Bourgogne par M. le maréchal de Vauban ».

Très grand in-f°, veau brun, fil., tr. dor.

Papier, XVIII^e siècle, 205 pages, belle écriture, 26 plans et figures coloriés.

L'ouvrage est précédé de trois feuillets liminaires ainsi occupés : 1^o Frontispice en couleurs, attributs guerriers. Au milieu, sur un cartouche, le titre en lettres rouges, et, au-dessus, un écu écartelé : au 1, d'or à une tour de gueules, sur une terrasse de sinople chargée de trois coquilles d'argent ; au 2, d'argent au lion de gueules tenant de sa patte dextre une grenade au naturel, tigée et feuillée de sinople (armes d'Abaleo de Vérone?) ; au 3, d'or à 5 colices de sable, en barre, à la bordure de gueules chargée de 8 roses d'argent; au 4, d'azur à la givre d'argent engloutissant un enfant de carnation (armes de Visconti).

2^o Portrait gravé du duc de Bourgogne enfant, avec les armes du jeune prince, sur un piédestal accompagné d'attributs guerriers.

3^o Portrait de Vauban gravé par Gantrel, avec attributs.

Premier feuillet chiffré : dédicace au duc de Bourgogne; 2, table; au 3^e commence l'ouvrage. Chacune des 205 pages est entourée d'un encadrement gravé (attributs militaires). Les planches sont dessinées au lavis par Moithey, 1731-1732.

Sur la garde, les armoiries de Sir John Ligonier.

Ms. 0361

VAUBAN : « MÉMOIRES ET INSTRUCTIONS sur les munitions des places, l'artillerie et les armements en course, faits en divers temps par le maréchal de Vauban ».

In-f°, mar. rouge, aux armes royales de France, tr. dor. (*rel. orig.*).

Papier, 6 f. limin. et 352 pp. numérotées; frontispice, 15 fleurons en grandes lettres et 5 compositions lavées à l'encre de Chine.

Ce recueil est d'un haut intérêt ; on reconnaît à chaque page l'esprit si pratique et si prévoyant de Vauban. Les mémoires dont il se compose sont inédits; mais il doit en exister des copies au Dépôt des Fortifications. (Voir les remarques importantes sur le tabac, p. 108).

Œuvre d'un habile calligraphe, et bien décoré, ce manuscrit a sans doute été présenté au roi.

Ms. 0362

D'AZIN : « FORTIFICATION NOUVELLE ».

In-f°, veau brun, aux armes de Bourbon-Gondé.

Papier, fin du XVII^e siècle, 66 f., 3 plans dessinés au lavis.

L'ouvrage est précédé d'une dédicace adressée à Louis XIV et signée « d'Azyn ». Texte : « Je suis persuadé que ma *Fortification*, qui n'a jamais été ny veue ny pratiquée dans l'ordre que je l'établis, qui est le fruit de l'application de près de quarante ans de service, ne manquera pas d'estre critiquée... ».

Une autre expédition de cet ouvrage, reliée aux armes du Dauphin, se trouve à la Bibliothèque nationale (765), qui conserve aussi trois autres manuscrits du s^f d'Azin : 1248, *Explication du projet d'une nouvelle circonvallation jusques icy ni veue ni pratiquée*; 1249, *Traité de la défense des places*; 12379, *Traité des fortifications*, relié aux armes du roi. Après la mort de d'Azin, le P. Castel publia son *Nouveau système sur la manière de défendre les places par le moyen des contre-mines*, Paris, 1731, in-12°, traduit en allemand, Halle, 1747, in-8°.

Ms. 0363

TRAITÉ DE FORTIFICATION, en 4 livres.

In-4°, veau brun aux armes d'Orléans, tr. dor.

Papier, XVIII^e siècle, 150 fi., 37 plans lavés.

« Par le mot de fortifications, nous entendons non seulement l'art de fortifier une place, mais encore la manière de l'attaquer et de la défendre. C'est pourquoy nous diviserons ce traité en deux parties. Première partie, de l'art de fortifier... ». Cette première partie est divisée en quatre livres : 1° de la simple enceinte ; 2° de la fortification moderne ; 3° des dehors et des citadelles; 4° des fortifications irrégulières.

Ces quatre livres composent tout notre manuscrit ; il nous manque donc un second volume, qui traitait de l'attaque et de la défense des places.

L'ouvrage paraît écrit dans de bons principes; l'auteur appartenait à l'école de Vauban. Parmi les beaux dessins au lavis dont il a orné son livre, nous remarquons les plans de Tournay, Calais, Douai, Dunkerque, Luxembourg, Thionville, Huningue, Landau, Casal, des citadelles de Saint-Martin de Ré, de Strasbourg, d'Arras et de Lille.

Exécution parfaite.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0364

TOURVILLE : « EXERCICE ET DÉTAIL GÉNÉRAL DE TOUTES LES MANOEUVRES QUI

SE FONT A LA MER, par M. le chevalier de Tourville, en 1681. Rousselet *scripsit calamo* ».

Petit in-4°, mar. rouge, aux armes du comte de Toulouse, doublé de mar. rouge, aux emblèmes de grand-amiral, fil., tr. dor.

Vélin, XVII^e siècle, 59 f., chaque page encadrée d'un fil. rouge et or; grandes lettres et fleurons en or et couleurs; titre décoré d'ornements en camaïeu; armes du comte de Toulouse peintes au premier f. du texte, au-dessus d'une petite marine.

Ce charmant et précieux volume, après avoir fait partie du cabinet de M. de Bourdillon à Genève, a appartenu au marquis de Coislin (vente de 1847, n° 592), puis à M. Cigongne (n° 282).

VI. CHASSE. ÉQUITATION. JEUX

Ms. 0365

[LE LIVRE DU ROI MODUS ET DE LA REINE RATIO].

Petit in-f° (0,26 sur 0,20), mar. rouge, tr. dor. (*anc. rel.*).

Vélin, XIV^e siècle, 27 f., 2 col. de 38 lignes, miniature, figures, encadrement de rinceaux et de feuillages, grandes initiales en or et couleurs

F. 1 : « Ci commence comment on doit chassier le cerf. Au temps que le roy Modus donnoit doctrine de touz déduis, il disoit a ses aprentis... ».

F. 15 : « Explicit. Ci devise comment le roy Modus monstre a ses escoliers la science de fauconnerie. Quant le roy Modus ot monstre... ».

F. 26. « ... un peu fendu pour mieux enter ens. Explicit.

lare sub di sanctus nos adjuvet Y

In vo vo. »

super hic di nos riget illico ri

Voici le plus ancien traité écrit en français sur la vénerie et la fauconnerie. Il est à peu près contemporain de l'ouvrage beaucoup plus complet de Gaston Phébus et du poème de Gace de La Buigne. Entre ce dernier ouvrage et celui qui nous occupe, on peut remarquer certaines analogies dont une est frappante. Plusieurs manuscrits et la première édition du *Modus* placent au milieu des conférences du royal professeur et de ses aprentis une longue pièce de vers, « le Jugement des chiens et des oyseaulx », que termine une sorte d'ordonnance de non-lieu rendue par le comte de Tancarville. Or, dans le poème des *Déduits*, c'est le même seigneur qui, après avoir écouté les débats du poil et de la plume,

les renvoie aussi dos à dos. Faut-il voir dans ce choix d'un même arbitre un hommage rendu par deux auteurs à un commun patron ou au premier sportsman de leur temps ? ou bien faudrait-il supposer qu'entre les deux ouvrages il existait quelque lien d'origine? Gace de La Buigne était chapelain du roi Jean, dont il partagea la captivité à côté du comte de Tancarville, Jean de Melun, grand chambellan et surtout grand favori du vaincu de Poitiers (le beau manuscrit de Gaston Phébus que j'ai souvent admiré durant mon enfance dans la bibliothèque de Neuilly, avait aussi appartenu à ce même comte de Tancarville).

Quelque conjecture que l'on puisse bâtir sur ce rapprochement, ce n'est pas dans notre manuscrit qu'il faut en chercher le fondement; car on n'y trouve ni le débat ni l'arrêt en vers ; il contient seulement le préambule et les douze chapitres de vénerie, c'est-à-dire ceux qui traitent du cerf et de sa chasse, le préambule et les dix chapitres de la science de fauconnerie; on n'y rencontre rien de ce qui se rapporte aux autres chasses. C'est bien cependant un manuscrit complet et une très ancienne version que nous avons sous les yeux; elle est presque contemporaine de la composition de l'ouvrage, car notre volume porte au premier feuillet les armes de Robert de Lorris, chevalier, seigneur d'Ermenonville et de Beaurain, vicomte de Montreuil-sur-Mer, confident du roi Jean et ami du comte de Tancarville. Assiégé par les Jacques en 1356, ce Robert « renia gentillesse » ; mais il fut rétabli dans ses offices en 1359 et mourut en 1380.

Provenance : collections Girardot de Préfond, Mac-Carthy, Huzard et baron Pichon (vente d'avril 1869).

Ms. 0366

[LE LIVRE DU BOI MODUS ET DE LA REINE RATIO], fragment.

In-f° (0,347 sur 0,234), vélin blanc (*anc. rel.*).

Vélin, XV^e siècle, 47 f., 2 col. de 40 lignes, cursive, rubriques rouges, 35 miniatures assez bien exécutées, peintes en grisaille pour les hommes et les animaux, et en vert pour la terre et les arbres.

Ce fragment commence à la fin du chap. VIII de la vénerie. Première rubrique rouge (f. 1 r°, seconde colonne) : « Cy devise comment l'en doit le cerf escorchier, ou il a grant manière ». Le texte du précédent manuscrit prend ici fin au f. 36 v° : « ... un peu fendu pour mieux enter ens » ; c'est la fin du livre de la fauconnerie. Les f. 37 à 47 contiennent divers traités : « la manière d'espreverie », la façon de tendre les lacs, de prendre les perdrix, les « videcos », de prendre les oiseaux à la pipée, à la volée, etc. Voici la dernière rubrique du volume : « Cy devise comment l'en prentles aloes au feu et a la cloche et au

roel ». L'ouvrage n'est pas terminé ; il manque des feuillets à la fin comme au commencement, mutilation antérieure à la reliure du XVII^e siècle.

« Ex libris Caroli Vernin, advocati, 1672.

Ex libris Joannis Crozet, 17.13,13 juin 1742. »

Provenance : vente Pichon, avril 1869.

Ms. 0367

Foix (GASTON III, comte de), dit PHÉBUS : « LE LIVRE DE LA CHASCE que fist le comte Phébus de Foys et seigneur de Béarn ».

In-f^o (0,360 sur 0,277), mar. rouge, tr. dor., armes de Bourbon-Condé.

Vélin, dans toutes ses marges, XV^e siècle, 2 f. de table, 1 blanc et 103 de texte, 2 col. de 40 lignes, bâtarde, 85 miniatures à mi-page, encadrement à la première page du texte, avec un écusson effacé et un emblème ou monogramme formé d'un T et d'un O.

Magnifique volume, qui contient un des meilleurs textes connus de ce classique de la vénerie. Relié pour le Grand Condé ou pour son fils, il ne porte aucune indication d'origine et ne paraît pas être l'exemplaire qui figurait dans la librairie de Moulins en 1523 ; on ne le trouve pas sur la liste des manuscrits de l'hôtel de Condé dressée en 1673.

Après le prologue, la dédicace est adressée à « Philippe de France, par la grâce de Dieu duc de Bourgoigne, conte de Flandre, d'Artois et de Bourgoigne, etc., auquel je envoyé mon livre, car je ne le puis, ce me semble, en nul lieu mieulx employer par trop de raisons... et pour ce qu'il estmaistre de nous tous qui sommes du mestier de vénerie ».

Les 80 chapitres du traité de vénerie sont suivis d'un recueil de 37 prières en latin et en français, composées par Phébus lui-même. Il est représenté (sur une miniature à mi-page au premier feuillet) agenouillé dans sa chapelle, sur l'autel, le Christ est assis et l'écoute. Ce recueil commence par ces mots : « Adonay Domine Deus omnipotens... », et finit : « ... qui vis et règues puissamment par tout le siècle des siècles. Amen» (f. 88 à 103).

Ces prières, qui manquent à la plupart des exemplaires, se retrouvent dans le ms. 616 (anc. 7097) de la Bibliothèque nationale, qui porte sur le premier feuillet les armes de la famille de Poitiers. Pris en 1525 à la bataille de Pavie, ce volume fut offert par Bernard de Gloss, évêque de Trente, à Ferdinand, archiduc d'Autriche, dont les armes sont peintes aussi sur le premier feuillet. Offert en 1661 à Louis XIV par le marquis de Vignaux, il fut déposé à la Bibliothèque royale et catalogué sous le n^o 7097. Plus tard, le roi le donna à son fils le comte de Toulouse, grand-veneur, et il figure dans le catalogue de ce prince à Bambouillet. Passé par héritage dans la bibliothèque de mon

père, il fut relié à ses armes en maroquin violet et conservé à Neuilly. Sauvé de l'incendie de 1848 et porté à la Bibliothèque nationale, il fut retenu par les conservateurs, qui ont cru devoir repousser des réclamations à notre avis bien fondées.

Imprimé pour Vérard, ensemble avec les *Déduits* de Gace de La Buigne, dont nous parlerons plus loin. Ni les *Déduits* de Gace, ni les prières de notre manuscrit ne se trouvent dans l'édition de Philippe Le Noir.

Ms. 0368

TRAITÉS DE FAUCONNERIE ET DE VÉNERIE, en latin.

In-4° (0,21 sur 0,15), reliure originale en tapisserie dans un étui de mar. olive.

Vélin, XV^e siècle, 110 f., belle gothique italienne, deux miniatures occupant chacune une page, nombreux ornements.

Ce joli volume contient plusieurs traités sur la fauconnerie et la vénerie. Il a été exécuté à Milan en 1459 pour le duc François Sforza. L'ambitieuse devise allemande (*mit Zait*) et le singulier emblème (une montagne d'or surmontée de trois aloès) que ce prince avait adoptés sont reproduits dans les ornements qui entourent la première page du texte (Elle est reproduite à la fin de ce volume) et dans la belle enveloppe de tapisserie qui recouvre le livre. Les pages initiales des divers chapitres sont toutes richement décorées ; des faucons et des chiens de chasse d'espèces variées et dans des attitudes différentes sont reproduits plusieurs fois sur les marges. En tête du volume, la première grande miniature est consacrée à la fauconnerie ; après un feuillet blanc, le texte commence :

1^o « Tractatus primus de theorica hujus artis... » (13 chapitres, f. 3 à 21 v). Premiers mots du traité : « Gênera volatiliū viventium de rapina quibus utitur gens aucupando quatuor sunt species... ».

« Explicit tractatus falchonarii ».

2^o « Tractatus de libro Moami de dispositionibus rapacium avium et medicamentis infirmitatum occularum.

Capitulum primum. Cum prediscimus in primo tractatu de hoc quod predicendum erat, consequenter dicimus in isto egritudines occultas... » (62 chapitres, f. 21 v^o à 54 r^o).

« Explicit secundus tractatus de libro falchonarii ». (Il manque plusieurs feuillets entre 29 et 30, entre 34 et 33.)

3^o « Tractatus de medicamentis apparentium egritudinum rapacium avium.

Capitulum primum de medicamine albedinis nate in oculis. Cum accèdent hoc, accipe mel et lac mulieris... » (15 chapitres, f. 54 v° à 64 r°).

« Explicit tertius tractatus libri falchonarii magistri Moamini Arabici. Dans un exemplaire de ce traité de fauconnerie provenant de la librairie des rois aragonais de Naples, aujourd'hui ms. latin 7020 de la Bibliothèque nationale, le prologue est suivi d'une note qui fait connaître le nom du traducteur : « Moamim falconarius composuit hunc librum in arabico de venatione, et divisum in quatuor tractatus, quem Theodorus mandato Cesaris transtulit in latinum ».

De la même librairie de Naples est sorti un manuscrit qui contient une traduction italienne du traité de Moamim, faite, d'après le latin, par « Joanmarco Cynico », à la demande du roi Ferdinand de Naples. Ce manuscrit, qui faisait partie de la collection vendue par Libri au comte d'Ashburnham, est aujourd'hui à la bibliothèque Laurentienne à Florence.

4° « Alia rubrica de infirmitatibus et medicinis secundum Danchum regem » (f. 64 v° à 75 r°). Ce traité est précédé de l'histoire des rois Danchus et Gallicianus. « Danchus rex stabat in suo palatio, an te eum stabant discipuli sui et tenebant palatium de falchonibus suis... ».

5° « Alia capitula de infirmitatibus falchonum, et postea de remediis earumdem secundum doctrinam magistri Guillni (*sic*) » (f. 75 v° à 83 r°).

« De furtivum. Quando vides quod habet furtivum, accipe mumiam et da ei comedere cum carne porcina... ».

F. 85, grande miniature représentant une chasse au sanglier; les f. 84 et 86 sont blancs. Le reste du volume est consacré à la vénerie et aux chiens.

6° « Liber tractatus de dispositionibus et accidentibus naturalibus rapacium quadrupedum » (6 chapitres, f. 87 à 96 v°).

« Cap. I. De numeratione rapacium quadrupedum et proprietatibus eorum. Hujus autem operis professores sufficienter non tractaverunt de canibus, qui in opere isto nobiliores sunt... ».

7° « Quedam medicamina convenientia certis infirmitatibus caninis » (f. 96 v° à 101).

« Cap. I. De medicamine oculorum et primo de medicamine albuminis accidentis in oculo. Quando accidit eis habere albumen in oculis, accipe mirram... ».

8° « Liber Guicennatis de arte bresandi » (f. 102 à 107).

« Si quis scire desideret de arte bresandi, in hoc tractatu cognoscere poterit magistratum. Hujus autem artis liber vocatur Guicennas et rationabiliter vocatur Guicennas, nomine cujusdam militis theutonici qui apelabatur Guicennas, qui hujus artis et libri materiam prebuit. Iste vero dominus Guicennas theutonicus fuit magister

in omni venatione et insuper summus omnium venatorum, et specialiter de arte bresandi testificabantur magna barones et principes Alamanie, et maxime venatores excelentis viri domini Federici, Romanorum imperatoris... ».

9° « Expositio certarum (*sic*) vocabul [or] um » (f. 107).

10° « De scabie et stiza, contra quam sic debetur subveniri. Fiat hoc unguentum : accipiatur sulfur... » (f. 108; le texte se termine au v° de ce feuillet, et le 109° est blanc).

Le verso du f. 110 porte le nom du scribe et la date de l'exécution du manuscrit : « Antonius de Lampugnano, cognatus et discipulus magistri Jacobi de Caponago, Mediolanensis, scripsit hoc opus anno Domini M°cccc°Lviif » [1459].

Provenance : vente Broderip, Londresj juin 11359.

Ms. 0369

JEAN DE FRANCHIÈRES : LIVRE DE FAUCONNERIE.

Petit in-f° (0,27 sur 0,18), velours rouge, tr. dor.

Vélin, XV° siècle, 4 f. non chiffés (titre et table) et 69 f. de texte, 23 lignes à la page, gothique, 5 belles miniatures, initiales en or et couleurs.

« Si commence la table du Livre de faulconnerie, compilé par frère Jehan de Franchières, pour lhors vénérable prieur de Aquitaine de l'ordre de l'ospitalde Saint Jehan de Jherusalem, al'ayde des maistres faulconiers desquels en ce dit livre est faicte mancion plus a plain, comme ce pourra voir par la lecture de celuy ».

Le prologue donne l'histoire du roi d'Arménie Dancus et de son élève Athanacio, fils du roi Gallicianus : « Et pour lhors estoit avec eulx un moult excellent faulconnier, qui par lonc temps avoit esté faulconnier du roy Rougier de Hongrie, nommé Martino. Et fut fait par eulx trois ensemble en ce dit temps un livré qu'ils composarent et mirent par ordre, ouquel escriprent toutes les maladies qu'ils avoist cogneueiBax oyseaux..., lesquelles cognoissances sont icy empres mys et entrelachés par hordre avec les livres qu'ilz firent... ». L'auteur se réfère à quatre maîtres fauconniers : Martino, déjà nommé; Malopin, fauconnier du prince d'Antioche, frère du roi de Chypre; Michelin, fauconnier de « feu le beau roy de Chippe » ; Amé Cassian, grec, de l'île de Rhodes, « faulconnier tout son temps au grant maistre de Rodez... Je l'ay veu et cogneu, et praticqué avecques luy ».

L'ouvrage a été imprimé pour la première fois par Pierre Sergent.

Beau manuscrit, très grand de marges. Dans la première miniature, on voit l'auteur revêtu du manteau noir à croix blanche de l'ordre de Saint-Jean. Le volume se termine par des

recettes contre la goutte et les morsures des bêtes.

Provenance : collection Gaignat, Mac-Carthy, Huzard, Yéméniz (n° 1040, mai 1867).

Ms. 0370

JEAN DE FRANCHIÈRES : LIVRE DE FAUCONNERIE.

In-12° (0,114 sur 0,085), mar. bleu janséniste à mon chiffre (*Cape*).

Vélin, XVI^e siècle, 87 f. (quelques blancs au commencement et à la fin), 20 lignes à la page, caractères romains, initiales et tirets en or et couleurs.

« Cy commence ung libvre de faulconnerie, lequel frère Jehan de Francieres, chevalier de l'ordre de Saint Jehan de Hierusalem, commandeur de Choisy en France, a extrait et assemblé. C'est asscavoir les libvres des troys maistres faulconniers cy après nommez... » (Mélopin, Michel, Amé Cassian). Ce manuscrit ne contient pas l'histoire du roi Dancus, ni les recettes contre la goutte et les morsures des bêtes. Il présente plusieurs autres variantes; le style est modifié.

Au commencement et à la fin du volume sont peintes les armoiries suivantes : d'argent à deux fasces de sable, une tête de more en pointe.

Provenance : dans notre siècle, le volume appartient à Chardin (vente de 1826) et à Huzard, de l'Institut. Je l'ai acquis en 1855.

Ms. 0371

TOUDOUZE : « JOURNAL DES CHASSES de Son Altesse Sérénissime Monseigneur le Prince de Condé à Chantilly et autres lieux circonvoisins, mêlé d'arasdotes et événements relatifs aux fêtes données à l'occasion des entrées, mariages, naissances, etc. des princes et princesses de la maison de Sa dite Altesse Sérénissime, depuis l'année 1748 jusques et y compris 1778. Présenté à S. A. S. Monseigneur le Prince de Condé par le s^r Toudouze, lieutenant de ses chasses à Chantilly, au mois de janvier 1780. *Gobin scripsit* ».

In-f°, mar. citron, fleurs de lys, dos orné, tr. dor., armes de Bourbon-Condé.

Papier, XVIII^e siècle, 599 pages suivies de 5 f. de table et de quelques blancs.

Ms. 0372

TOUDOUZE : « JOURNAL DES CHASSES de S. A. S. Monseigneur le Prince de Condé, tenu par le s^r Toudouze, lieutenant de ses chasses à Chantilly, depuis et compris le 1^e janvier 1779 jusques et compris le 25 juin 1785, M. Toudouze étant mort le 26; ledit

journal contenant tant les chasses de LL. AA. SS. Monseigneur le Prince de Condé et Monseigneur le Duc de Bourbon que plusieurs événements et anecdotes relatifs aux fêtes données par Monseigneur, soit à l'occasion des naissances des princes et princesses de la famille royale, soit à la réception des princes étrangers à Chantilly. Gobin scripsit ».

In-f°, mar. citron, fleurs de lys, dos orné, tr. dor., armes de Bourbon-Condé.

Papier, XIX^e siècle, 674 pp. de texte et 66 pp. pour la table des matières.

Copie exacte (faite en 1896 et reliée au modèle du manuscrit précédent) de la seconde partie du journal de Toudouze, conservée à la bibliothèque Mazarine. Avant la Révolution, deux exemplaires de ce Journal, absolument identiques, écrits par le même Gobin et reliés selon le même modèle, étaient conservés à Chantilly ou au Palais-Bourbon. L'un d'eux, complet en deux volumes, se trouve aujourd'hui à la bibliothèque Mazarine; l'autre, remis à la Bibliothèque nationale avec les manuscrits de Condé, revint au Palais-Bourbon en 1815, mais incomplet; le second volume avait disparu. L'exemplaire est maintenant complet.

Fin du Journal : «Le 26 juin 1785, le s^r Toudouze, lieutenant des chasses de S. A. S. M^{gr} le prince de Condé, qui avoit formé le journal et qui le continuoit depuis 1748, est mort aujourd'hui à Chantilly. Il avoit été nommé inspecteur des chasses de la capitainerie en 1741, et lieutenant des chasses en 1747. Fin ».

Ms. 0373

« ETAT DES CHIENS DU ROY au premier janvier 1738 et des jeunes chiens entrés depuis jusqu'en 17... [1741] ».

In-12, papier, XVIII^e siècle, mar. vert doublé de tabis rose, fil., dos orné, tr. dor., aux armes de Louis XV.

« L'état des chiens », écrit par Louis XV lui-même, occupe les 27 premières pages de ce petit volume. Un des possesseurs du livre y a ensuite écrit ses comptes, de 1826 à 1847, sur 47 pages. 27 f. blancs.

Ms. 0374

« NOMS DE CHIENS COURANTS, tirés d'un manuscrit qui a été trouvé dans la bibliothèque de S. A. S. Monseigneur le prince de Condé à Chantilly. A Paris, le 15 février 1780. Écrit par Gault ».

In-12, papier, XVIII^e siècle, 81 et 42 pages, mar. vert doré à petits fers, aux armes de Condé, tr. dor.

Ms. 0375

BOUCHER: « LISTE GÉNÉRALE ET PERPÉTUELLE DES CHEVAUX ET DES CHIENS qui composent l'équipage de Son Altesse Sérénissime Monseigneur le comte d'Eu. Avec tous les attelages tant de chasse que de carosse. Présenté à Son Altesse Sérénissime par M. le chevalier de Boucher, un de ses gentilshommes, le premier janvier 1769 ».

In-4°, mar. rouge, riches compart., tr. dor., aux armes du comte d'Eu.

Papier, XVIII^e siècle, 12 f. de cartons retenant, par une disposition particulière, des fiches en papier où sont inscrits les noms.

Provenance : donné par lord Holland, avril 1856.

Ms. 0376

« SITUATION DES ÉCURIES, REMISES ET VENNERIE de S. A. S. [le prince de Condé], le 1^{er} juillet 1772 »

Petit in-8°, papier, XVIII^e siècle, 29 f., mar. citron.

Ms. 0377-0379

« VÉNERIE de S. A. R. Monseigneur le duc de Bourbon, 1816-1829 ».

3 vol. in-f°, mar. rouge, fil., tr. dor., armes de Bourbon-Condé.

Équipage du sanglier, du 17 juillet 1816 au 29 décembre 1829. 121 f. écrits, le reste du volume blanc.

Équipage du cerf, du 5 février 1821 au 29 décembre 1829, 63 f.

Équipage du chevreuil et du daim, du 24 octobre 1818 au 29 décembre 1827. 51 f.

Ms. 0380

« SOCIÉTÉ DES CHASSES A COURRE DE CHANTILLY. Forêts de Chantilly et d'Halatte. Équipage de MM. comte Alfred de La Rochefoucauld et vicomte des Roys, 1852-1853 ».

In-8°, papier, 27 f., lettre d'envoi de M. Trubert, du 20 février 1853; cart.

Ms. 0381

« CAPITAINERIE ROYALE D'HALATTE, 1782 ». État du personnel et résultat des chasses du 1^{er} au 31 décembre.

In-32°, papier, XVIII^e siècle, 22 f., mar. rouge, titre sur un plat, armes de Bourbon-Condé

sur l'autre.

Livret établi pour le prince de Condé, indiquant les noms de tous ceux qui ont pris part aux chasses à tir, et présentant dans un tableau récapitulatif le détail du gibier tué durant l'année dans l'étendue de la capitainerie.

Provenance : donné par M. Marraud, agréé du tribunal de commerce, décembre 1881.

Ms. 0382

« CAPITAINERIE ROYALE D'HALATTE et détail des chasses de S. A. S. Monseigneur le prince de Condé à Chantilly pendant l'année 1788 ».

In-16°, papier, XVIII^e siècle, 31 f., mar. rouge doublé de tabis bleu, armes de Bourbon-Condé.

Dernier livret des chasses de Chantilly avant 1789. Conservé avec soin et mystère pendant la Terreur par un ancien serviteur des princes.

Provenance : donné par le comte de Lubersac, juillet 1888.

Ms. 0383

VILLIERS (les frères BELLEIR DE) : « LE LANGAGE DE LA VÉNERIE, ou recueil des adages, dictons et termes de chasse à courre, avec leurs acceptions usitées de nos jours, par A. C. E. Belleir de Villiers et A. C. L. Belleir de Villiers, 1872 ».

Etui in-4°, demi mar. rouge, fermoirs.

Manuscrit autographe, avec dessins.

Provenance : offert par les auteurs.

Ms. 0384

« TRAITÉ DU JEU D'ECHECS ».

Grand in-f° agenda, mar. rouge, fil., tr. dor., armes d'Orléans ajoutées (*rel. anc.*).

Papier, XVII^e siècle, 87 f. et quelques blancs, tous collés sur onglets.

Annoté de la main de Henry-Jules de Bourbon, prince de Condé, fils du Grand Condé, et transcrit par Maret, secrétaire de ce prince, ce traité est divisé en trois livres : jeu plein, jeu de chicane, jeu de subtibilité.

Les archives de Condé conservent une lettre adressée par M. de Saint-Mars au Grand Condé le 4 juin 1680, de Fontainebleau, et dans laquelle nous relevons le passage suivant :

« Il se tient une académie d'échecs chez M^{gr} le Duc (Henry-Jules de Bourbon), où plusieurs grands joueurs, que les grosses sommes ont attirés icy, se trouvent. M. de Benserade est

fort mortifié ; M^{gr} le Duc l'a gagné hautement... ».

Ms. 0385

« **CHOIX DES PLUS BEAUX COUPS DU JEU D'ÉCHECS** ».

Grand in-f° agenda, mar. rouge, fil., tr. dor., dos orné (*anc. rel.*).

Papier, XVII^e siècle, 56 f. et quelques blancs, tous collés sur onglets.

Transcrit aussi par Maret et annoté par Henry-Jules de Bourbon, prince de Condé, le volume débute par deux tables écrites de la main de ce prince : 1° « Copie; jeux qui sont écrits dans l'original et manquent dans cette copie ». 2° « Mémoire des coups qui sont icy ». Ce manuscrit est la copie des meilleurs coups contenus dans le précédent. Le prince a donc fait faire cette copie sous sa direction et après avoir fait lui-même le choix des coups qu'il préférait.

Ms. 0386

« **JEU D'ÉCHECS. Recueil de 28 coups de subtilité** ».

In-f°, mar. rouge, fil., tr. dor., armes de Bourbon-Condé.

Papier, XVII^e siècle, 4 f. de titre et table, 27 f. de texte et quelques blancs.

Annotations de la main de Henry-Jules de Bourbon, prince de Condé.

Ms. 0387

WATTEVILLE (Osc. DE) : « RÉSUMÉ DES PRINCIPES GÉNÉRAUX DE LA SCIENCE HÉRALDIQUE. Nouvelle édition, revue, corrigée, considérablement augmentée et enrichie de nombreux exemples et figures par Ch. Caillet. France. 1867-1868 ».

In-12, papier, XIX^e siècle, 214 pages chiffrées, fig. color., dos de mar. rouge.

Provenance : donné par M. J. Caillet, frère de l'auteur des dessins, février 1883.

VII. BEAUX-ARTS

(Les peintures ou dessins réunis en volume et placés par M. le duc d'Aumale dans le cabinet des livres sont seuls décrits ici)

Ms. 0388

RECUEIL DE MINIATURES DU XV^e SIÈCLE.

In-4° (0,19 sur 0,13), mar. vert, doublé de mar. rouge, fil., tr. dor. (*Thouvenin*).

Vélin, 21 f., dont 6 blancs et 15 décorés de peintures, tant au recto qu'au verso.

« D'après les indications données à M. Cigongne, ces miniatures, de la plus grande beauté, représenteraient les amours de Jean de Montfort, IV^e du nom, duc de Bretagne (né en 1293, mort en 1345), avec Jeanne de Flandre (mariée en 1329), qui fut une des héroïnes guerrières du moyen âge. On sait que, malgré la captivité de son mari, elle continua la guerre contre Charles de Blois et soutint le siège d'Hennebont avec bonheur. Le chiffre J est répété sur plusieurs de ces miniatures. Elles portent aussi les armoiries anciennes du duché de Bretagne, c'est-à-dire trois gerbes d'or. L. R. D. L. » (Le Roux de Lincy, catalogue Cigongne, 2076).

Les indications dont M. Le Roux de Lincy parle dans la note précédente avaient été très sommairement fournies par un ancien possesseur du volume, qui n'appuya ce renseignement sur aucune autorité. Sans doute les emblèmes qui décorent ce manuscrit, les gerbes liées, les hermines, appartiennent essentiellement aux souverains de l'Armorique ; « l'homme » qui paraît être le héros du volume agrafe sa toque avec un J (Jean) ; « la dame » et ses compagnes portent la cape noire que la reine Anne avait conservée en souvenir de sa chère Bretagne ; et les paysannes du pays bretonnant portent encore le même costume que la « servante », autre personnage principal de nos tableaux. Mais la lettre L, si souvent répétée à côté du J sur les draperies, ne rappelle pas Jeanne de Flandre. Monogrammes et emblèmes s'adapteraient mieux aux noms de :

Jean de Brosse, III^e du nom, dit de Bretagne, comte de Penthievre, petit-fils du maréchal de Brosse, marié en 1468 à Louise de Laval, fille de Guy XIII, comte de Laval, et d'Isabelle de Bretagne. Il portait : écartelé aux 1 et 4 de Bretagne, aux 2 et 3 d'azur à 3 gerbes d'or liées, qui est de Brosse. Ajoutons que les costumes sont bien de cette fin du XV^e siècle, et que la cordelière surtout (cordon de Saint-François) fut mise à la mode par la reine Anne en souvenir de son père. C'est d'ailleurs sous toutes réserves que nous proposons cette explication.

Nous donnons ci-dessous la description sommaire des 15 tableaux, mais il ne nous est pas possible de reconstruire le roman, la légende ou l'aventure réelle dont cette suite, peut-être incomplète, reproduit les diverses phases.

F. 4 r^o. Écu d'or à 3 gerbes liées de sinople; les supports sont des hermines au naturel; le cimier est surmonté d'une hermine naissante. Notons que la lecture de cet écu ne s'accorde pas complètement avec les premières armes de Bretagne, que les s^r de Brosse et de Penthievre avaient écartelées avec les nouvelles (voir ci-dessus) ; les pièces sont les mêmes ; les émaux et métaux diffèrent.

4v°. Jardin à l'intérieur d'un palais : une demoiselle en robe de chambre, tenant dans ses mains les longues tresses de ses cheveux blonds, regarde sa servante, qui nourrit des oiseaux. Derrière les barreaux d'une fenêtre grillée, un jeune homme les contemple; la toque de ce jeune homme est garnie d'une agrafe en forme de J.

5 r°. Ce même jeune homme conduit la demoiselle dans une salle de palais. Il a conservé son costume, sa toque au J; la jeune fille est coiffée de la cape noire des Bretonnes ; elle porte une robe rouge retenue par une cordelière blanche. Deux musiciens jouent devant eux. Des hommes et des femmes sont rangés autour de la salle sur une estrade ; les femmes portent la cape noire ; la cordelière (cordon de Saint-François) figure dans les ornements du cadre. Au v°, hermines et cordelière sur fond gris.

6 r°. Chambre à coucher. La demoiselle, que nous croyons devoir appeler maintenant la *dame*, peigne ses cheveux blonds. *L'homme* au J assis sur un fauteuil. La servante du premier tableau sort par la porte du fond. Le couvre- pied est parsemé de J et d'ailes (pour la lettre L?). Pensées dans le cadre. Au v°, hermines, cordelière, pensées, sur fond rouge.

7 r°. Campagne; un château; une ville dans le fond. L'homme a toujours sa toque au J; la dame porte sa cape noire et sa cordelière; ils jouent avec des lapins; deux personnages les regardent. Dans le fond du tableau, on voit la dame qui se retire. Au v° : J et flammèches en or, pensées grises, sur fond brun.

8 r°, blanc. Au v°, chambre à coucher. L'homme est en blouse et bonnet noirs. Dans un livre, qu'il tient ouvert, on voit d'un côté la dame et de l'autre la servante.

9 r°. Chambre à coucher ; les rideaux du lit et le couvre-pied sont rouges. Semis de J et d'ailes (L?) ; fond de l'alcôve vert, semé de J. L'homme est couché sur le lit; il a sa toque au J, et tient une des mains de la dame, qui est debout à côté de son lit. Dans le fond, on voit la servante qui se retire. Cordelière dans le cadre. Au v°, hermines et branchages, flammèches d'or sur fond noir.

10r°. Autre chambre à coucher; mêmes emblèmes sur le lit, la lettre L alternant avec les ailes. La dame, cape noire, robe rouge et cordelière, est assise, écoutant la servante qui lui parle debout. Hermines dans la bordure. Au v°, béliers sur fond gris.

11 r°. La dame dans la rue; la servante la suit, portant le livre et le chapelet. Hermines et pensées dans la bordure. Au v°, roses au naturel sur fond d'hermines.

12 r°. Chambre à coucher; mêmes emblèmes sur le lit; porte et fenêtre dans le fond. L'homme, avec sa toque, son épée et ses éperons, à genoux, la main sur le cœur, devant la dame assise. Son cheval à la porte. Par la fenêtre du fond, la servante

regarde. Dans le cadre : « Quant le plaisir Dieu sera, ce que je pense se fera ». Au v°, cordelière, hermines, licornes, un cœur saignant, branchages, sur fond noir.

13 r°. Une salle, trois fauteuils. Au centre, un personnage assis passe à la dame assise un anneau qui paraît lui avoir été remis par l'homme au J, debout à gauche. Au v°, l'hermines, pensées, J, flammèches, sur fond brun.

14 r°. Dans le fond, une tour. Derrière le parapet, trois guerriers, complètement armés, repoussent à coups de lance deux hommes qui montent par des échelles, sans casque ni cuirasse. Au premier plan, l'homme paraît méditer sur un message peu agréable. Auprès de lui, la servante, portant un gros trousseau de clefs, cause avec un écuyer ou varlet, vêtu comme ceux qui montent à l'assaut. Dans la bordure : « Quant la tour noerre sa foey gardera et ceus qui ont les clés leur serment garderont, en moey n'est soucy, et jamés ne cera (chéra) ». Le v° est blanc.

15 r°. Campagne; église de village, château. L'homme, à cheval, un bâton à la main, porte la dame en croupe. Un autre, également à cheval, bâton, chapeau à larges bords, porte aussi une femme en croupe. Est-ce l'écuyer ? la servante ? Au v°, hermines et J ; fond brun.

16 r°. Chambre à coucher. A gauche, la dame entre, suivie de la servante. Au centre, scène un peu vive entre l'homme et la dame, qui porte deux anneaux. A droite, au fond, la servante se retire. Au v°, amours se jouant dans les branchages; grisaille.

17 r°. Autre chambre à coucher, plus simple. Explications entre l'homme et la dame, qui paraît compter sur ses doigts; cette fois elle a trois anneaux. La servante sort par la porte du fond. Au v°, un oiseau, plumage vert ; J, flammèches, sur fond rouge.

18 r°. Chambre à coucher. Désespoir de la dame aux trois anneaux. Une femme en noir, religieuse (?), la regarde avec tristesse et colère et paraît prononcer des imprécations. Autre dame debout et affligée; elle porte aussi la cordelière blanche. Au v°, pensées, lettres J, flammèches, sur fond noir.

Provenance : Cigongne, 2076.

Ms. 0389

RECUEIL DE PEINTURES du XVI^e siècle, représentant trente femmes de divers pays.

In-4°, vélin, 30 f., mar. vert à comp. de mosaïque, pet. fers, monogramme composé des lettres D N, avec la devise *Per ardua surgo*. Cette belle reliure paraît avoir été faite pour Nicolas de Neufville, seigneur de Villeroy, né en 1542, mort en 1617. La devise est celle de la cheminée du château de Villeroy, conservée au musée du Louvre.

Bien que ces figures ne soient accompagnées d'aucun texte, on peut rapprocher ce

volume du ms. 24461 de la Bibliothèque nationale, *Recueil de ditz pour mettre en tapisserie*, soigneusement dessiné au commencement du XVI^e siècle ; il contient, lui-aussi, dix figures de femmes de divers pays, accompagnées chacune d'un texte en vers. Quatre de ces femmes se retrouvent dans notre volume, mais autrement dessinées et costumées : l'Allemande, la Genevoise, l'Espagnole et la Vénitienne; dans le ms. 24461, les légendes suivantes leur sont consacrées :

L'ALEMANDE

Tudesque suis, haultaine, audacieuse,
Franche en amours, libérale, joyeuse;
A qui me plaist j'ay liberté patente;
Si j'ay amant, de façon gracieuse,
De parolle ou d'effaict le contente.

LA GENEVESE

Langaige lourt, mais assez belle aleurre,
Habit peu bel, mais riche cheveleure,
Et le tainct fraiz porte la Genevoise;
D'estre secrecte en amours met sa cure;
Privée en rue, à l'ostel peu courtoise.

L'ESPAIGNOLLE

Certes de moy n'est chose plus subgete
Ne plus luisant en beaulté par art faicte,
Ne plus pompeuse en habitz somptueux,
Dont à par moy je souspire et regrecte
Le don d'amours qui peu m'est fructueux.

LA VÉNICIENNE

Crainte nous fait porter face couverte,
Mais la poictrine est nue et descouverte,
Là où Vénus maint brandon rue et lance,
Dont se franchise est à nous peu ouverte,
Si trouvons nous en amours bienveillance.

Collections Cliquot, Cigongne (n° 314).

Ms. 0390

DELACROIX (EUGÈNE) : Album de voyage; Espagne, Maroc, Algérie, 1834.

Notes, dessins, croquis, aquarelles, en un vol. in-8° demi-veau rouge.

Ms. 0391

ORLÉANS (FERDINAND-PHILIPPE-LOUIS, duc d') : « Illustration du *Siège de Corinthe* (Byron). 8 dessins par S. A. R. le duc d'Orléans ».

In-4°, velours rouge, fermoirs.

Provenance : remis par M. Oudet, sénateur, de la part de M. Hunebelle.

Ms. 0392

RECUEIL de 63 croquis chinois, à l'encre et sur papier de Chine.

Petit in-f°, mar. vert, fil., dos orné, tr. dor. (*anc. rel.*).

Provenance : collection Thévenot, Choiseul et Standish.

Ms. 0393

RECUEIL de 12 dessins chinois sur papier de riz, étoffes découpées à l'emporte-pièce, figures peintes avec grand soin.

In-4°, relié en soie jaune, étui de maroquin rouge.

Provenance : collection Standish.

Ms. 0394

CARMONTELLE (LOUIS CARROGIS DE) : PROVERBES. Recueil de 103 aquarelles originales, une par proverbe, avec légendes et tables autographes.

In-8°, 111 feuillets remboîtés dans une reliure d'almanach de 1758, mar. rouge.

Ces aquarelles devaient être reproduites par la gravure pour orner une édition des *Proverbes*; ces gravures n'ont jamais été exécutées. Tous les dessins sont montés sur papier teinté en jaune; chacun a sa légende. Les tables, au nombre de huit, correspondent au nombre de volumes dont l'édition devait se composer.

Provenance : acheté de M. H. Lacroix, marchand d'estampes, décembre 1879.

Ms. 0395

Du CERCEAU (JACQUES ANDROUET) : Recueil de dessins.

In-f°, mar. brun semé de fleurs de lys, fil., milieux et encadrements de feuillages (*rel. orig.*).

Vélin, XVI^e siècle, 35 f. et 2 blancs.

Précieux recueil de 28 dessins exécutés à la plume et lavés à l'encre de Chine. Façades et intérieurs de temples, monuments antiques, arcs de triomphe, cheminées, détails d'ordre, etc.

Décrit par M. de Geymiiller dans son ouvrage sur les Du Cerceau (recueil B).

Provenance : vente Destailleurs, mai 1896.

Ms. 0396

Du CERCEAU (JACQUES ANDROUET) : Recueil de dessins.

In-4° oblong, mar. bleu à comp. dor., doublé de tabis, tr. dor. (*rel. anc.*).

Vélin, XVI^e siècle, 60 f.

Magnifique recueil de 55 dessins exécutés avec le plus grand soin, au tireligne et au compas, et lavés à l'encre de Chine. Chaque dessin porte une inscription autographe de Du Cerceau ; en voici la liste :

1. Pour ung chastau.
2. Du temple anticque de paix.
3. Ceste ordonnance est dedens le chastau de Dijon.
4. Temple anticque.
5. Pour ung davant de pallais selon l'enticque.
6. Pour une chemynée selon l'enticque.
7. Pour ung pen de logis selon l'enticque.
8. Arc anticque.
9. Pour une galerye selon l'enticque.
10. Pour unne sépelture selon l'enticque.
11. Arc anticque.
12. Pour ung pen d'un logis selon l'enticque.
13. Les halles anticques de Vienne.
14. Le temple de Foslime.
15. Pour ung puy selon l'enticque.
16. Pour unne fontaine.
17. Le temple de la déesse Ysise.
18. Le temple de Marcure.
19. Davant de pallais selon l'enticque.
20. Pour ung vestibulle selon l'enticque.
21. Pour unne chemynée selon l'enticque.

22. Arc anticque.
23. Temple anticque.
24. Porticle du temple de Sérès.
25. Pour une chemynée.
26. Pour le dedens d'un pallais.
27. Montée anticque.
28. Sur leplamdu pallais anticque de Janus.
29. Le pont du Gai (Gard).
30. La sépelture saint Thommas aulx Indes.
31. Pour ung vestibulle selon l'enticque.
32. Prétoyre anticque.
33. Pour ung bastiment selon l'enticque.
34. Arc anticque.
- 35-36. Pour voussures en parquet.
- 37-38. Pour ung puy selon l'enticque.
39. Tour de Babel en Orient.
40. Davant d'un corps de logis.
41. Arc anticque.
42. Arc anticque.
43. Arc anticque.
44. Prétoire des tribunes de Romme.
45. Le temple de Vesparian.
46. Arc anticque.
47. Le pallais anticque de Tarquin.
48. Pour unne chemynée anticque.
49. Ars anticques.
50. Pour unne sépelture selon l'anticque.
51. Entrée carrée selon l'enticque.
52. Pour une lucerne.
53. Chambour.
54. Arc anticque.
55. Vestibulle du temple de Juppiter.

Décrit par M. de Geymüller dans son ouvrage sur les Du Cerceau (recueil H).

Provenance : collection Hamilton et W. Beckford. Vente Destailleurs, mai 1896.

Ms. 0397

ARISTOTE : « PROBLÈMES APPARTENANT A LA SCIENCE DE MUSIQUE », traduction anonyme.

DE MUSICA TRACTATUS.

In-8° (0,20 sur 0.13), veau marbré, aux armes de Bourbon-Condé.

Papier, com- mencement du XV^e siècle, 83 f., 30 à 32 lignes à la page.

F. 1. Prologue. « Cy commence la 19^e partie des Problèmes de Ar[istote], en laquelle il traite des problèmes appartenans a la science de musique. Et s'ensieut ceste matere après la matere des paroles devant mise assés convenablement, pour ce que musique ha aussi comme une amour de paroles, et briefment musique ne se poet de paroles passer... De ceste science dient li ancien philosophe, si comme il poet aparoir par Macrobe et par Boece, que Pythagoras en trouva les raisons... Nous devons oultre après ausi sçavoir que li philosophe dessus dit mettent trois manières de musique en gênerai, c'est assavoir musique mondaine, musique humaine et musique instrumental... ».

Suit la traduction de 50 problèmes d'Aristote, relatifs à la musique, chacun accompagné d'un commentaire dans lequel Boèce est souvent cité. Bien que l'auteur du commentaire et de la traduction ait gardé l'anonyme, il est possible que nous ayons ici un fragment de la version française d'Evrart de Conty, médecin de Charles V.

Nos 50 problèmes appartiennent au livre XIII de l'édition donnée à Mantoue en 1475 (*Tradiictio nova Problematum Aristotelis per Theodofum Gazes*).

F. 77 : « Explicit la 19^e partie des Problèmes de Ar[istote] et la seconde partie principal de tout le livre. Il ne doit mie toutefois estre oublié que li textes de Ar. en ceste partie est moult obscurs et corrupus ausi en pluseurs lieux, et par aventure est-ce pour ce que ceste partie n'a pas esté communément hantée ne leue, ains ha esté laissié et trespasée comme chose inutile ou trop forte a entendre. Si soit pris en gré ce qui en est dit se aucune chose y ha qui soit bien dite, et la defaute soit amendée au bon plaisir du miex considérant ceste matere ».

Les derniers feuillets du volume (78 à 83) sont occupés par un petit traité latin sur la musique, sans titre ni explicit : « Ad faciliorem noticiam musicalis habendam premittenda sunt quedam ex Musica Boecii decerpta, quibus cognicio lucubracionis ejusdem investigacionis lectori viam patescet. Est namque primo sciendum quod musice gênera ejus studiosi fore dixerint. Secundo, divisionem cordarum earumque

nomina scire convenit. Tercio, gênera cantilene quot sint. Quarto, quid sit synaphe et quid diezengxis. Quinto, quibus nominibus appellentur nervi secundum Albinum quemdam musicum. Sexto, quibus nervis septem planète comparentur. Septimo, particio regularis monocordi secundum genus dyatonicum perdocenda est. Octavo et ultimo, quot sint tetracorda ». Ces huit parties sont développées dans le traité. Dans la sixième partie, le témoignage de Jean des Murs est invoqué :

« Sed omnis cantus, maxime ecclesiasticus, secundum genus diatonicum procedit, ymo teste Johanne de'Mûris in Musica sua : quicquam vox humana pronunciat, si mensurabiliter proferatur, aut etiam in quibuslibet instruments cantus decurrat, in prefato gènère diatonico canitur, quamvis non dicat impossibile posse aliquem componere cantum in aliis duobus generibus, et hoc in aliquibus musicalibus instrumentis, non per vocem humanam, fortasse pronunciabilem, sed adhuc dicit se hoc nusquam récépissé apud quosunque christianos. Si autem tempore Boecii dicta duo gênera viguerint, ab usu recesserunt. Et eapropter intentionis nostre est nichil de ipsis omnino loqui ». A la fin de ce paragraphe, note en caractères rouges, très ténus, qui semble pouvoir être lue : « Ego dd. » (David?). Dans les dernières lignes, le fameux musicien Gui d'Arezzo est cité : « Verumtamen ipse Guido, qui... ».

Provenance : Hôtel de Condé, 1673.

Ms. 0398

PERRIN : « RECUEIL DE CONTREDANSES anciennes et nouvelles les plus usitées, notées avec l'explication de leurs figures. On y a joint une méthode pour servir à l'intelligence des figures. Par Perrin, m^e de danses et répétiteur pour les contredanses au Bal de Vincennes, 1764 ».

In-f^o oblong, papier, XVIII^e siècle, 31 f., musique notée, mar. rouge, fil., tr. dor. (*anc. Tel.*).

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0399

« RECUEIL d'airs avec accompagnement pour la guitare ».

In-f^o oblong, papier, XVIII^e siècle, 182 f., mar. rouge à riches comp. dor., doublé de tabis bleu; reliure originale aux armes de Charlotte-Elisabeth de Rohan-Soubise, princesse de Condé, à laquelle le recueil est dédié.

Ms. 0400

TORLEZ : « CANTATILLE SUR LA BATAILLE DE FRIEDBERG ».

In-4°, papier, XVIII^e siècle, 9 f. et 2 blancs, cart.

Dédicace au prince de Condé, signée : « Torlez, maître de musique à l'académie de Moulins ».

La bataille de Friedberg (plus connue sous le nom de combat de Johannisberg) fut livrée le 30 août 1762 et gagnée par le prince de Condé (Louis-Joseph) sur le prince Henri de Prusse. C'est une des rares actions où les armes de la France furent heureuses pendant la guerre de Sept Ans.

Ms. 0401-0402

« RECUEIL, CONTREDANSES ET MENUETS POUR LE TAMBOURIN, appartenant à S. A. S. Monseigneur le duc de Chartres ».

2 vol. in-8° oblong, mar. rouge, fil., fleurons, fleurs de lys, tr. dor., aux armes d'Orléans avec le champ de l'écu en mar. bleu *{réf. anc}*.

Papier, XVIII^e siècle, environ 170 pp. de musique notée par volume.

Le second volume n'a pas de titre ; mais on lit au dos : « Allemandes, tambourins, marches »; c'est exact; mon père y avait retrouvé « le *Huron*, marche des Gardes françaises », qu'il fit exécuter par les musiques militaires.

Charmants volumes, qui faisaient partie du cabinet de mon grand-père, Louis-Philippe-Joseph. Timbrés de la bibliothèque du Palais-Royal.

Provenance : Huard et Guillemin, février 1892.

Ms. 0403

PERGOLESE : « ORFEO, cantata del Sig^r Gio. Batt^a Pergolesc ».

In-f° oblong, papier, XVIII^e siècle, 24 pages. Paroles et musique copiées par J.-J. Rousseau; cart.

Provenance : bibliothèque Cigongne.

Ms. 0404

DUCHARGER : « STALKOFF, GENTILHOMME RUSSE EN FRANCE ET AMATEUR DE MUSIQUE, ou Idée des concerts de province. Ouvrage divisé en trois parties. Dédié à S. A. S. Monseigneur le Prince de Condé, prince du sang et gouverneur de la province de Bourgogne, par M. Ducharger, pensionnaire de la ville de Dijon ».

Petit in-4°, papier, XVIII^e siècle, 103 pages, mar. rouge, doublé de tabis vert, tr. dor., aux armes de Bourbon-Condé.

Sorte de dissertation critique et historique sur l'état de la musique de concert en France à la fin du XVIII^e siècle. Exemplaire de présentation.

Ms. 0405

RECUEIL DE VALSES, etc.

In-12° oblong, papier, début du XIX^e siècle, mar. rouge, dorures. Sur le plat : « Miss F. Byng ».

Recueil de *Waltzers* et autres morceaux pour le piano écrits par Miss F. Byng (depuis duchesse de Northumberland, morte à Mount-Lebanon).

Ms. 0406

HESSCHER (HERMANN) : RECUEIL D'EXEMPLES D'ÉCRITURES DIVERSES, 1600.

In-4° oblong, papier, 37 f., mar. rouge jans., tr. dor. (*Duru*).

Quelques pages sont rehaussées d'or et d'ornements en couleur. Le 1^{er} feuillet est occupé par un frontispice avec cette épigraphe : « Vive la plume ». Le nom de Hermann Hesscher et la date se lisent au bas de quelques pages.

Provenance : Cigongne, 306.

Ms. 0407

BRECHTEL : « ANWEISSUNG KUNSTLICHES SCHREIBENS..., durch Christoff Fabium Brechtel von Nurmberg..., anno MDCX ».

In-4° oblong, vélin, 35 f., mar. bleu, fil., dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*).

Recueil de 35 exemples de diverses écritures. Vélin très fin. Lettres fleuronées en or et couleurs. Superbe calligraphie.

Provenance : Cigongne, 307.

Ms. 0408

FEUILLETS ENLUMINÉS PROVENANT DE MANUSCRITS.

I. Frontispice de l'évangélaire du Saint-Esprit, feuillet sur vélin, mesurant 0,26 sur 0,20.

Cette jolie peinture représente Henri III présidant la première cérémonie de l'ordre du Saint-Esprit. A la droite du roi, trois gentilshommes sont debout; à sa gauche, le cardinal

de Bourbon, et, un peu en arrière, les cardinaux de Lorraine et de Birague. Devant lui, le duc de Nevers, à genoux, en costume de novice du Saint-Esprit, prête serment sur le livre des évangiles, que tient M. de Villeroy, grand-trésorier; près de Villeroy, le chancelier de Chiverny ; un peu en arrière, Philippe de Nambu, huissier. De l'autre côté, devant le cardinal de Bourbon, se tiennent Mathurin Morin, héraut, puis M. de Verderonne, greffier, un rouleau à la main, et enfin, au premier plan, M. de Rhodes, prévôt. Ces noms se trouvent sur une aquarelle copiée, d'après la peinture originale, par les soins de Clairambault et aujourd'hui conservée à la Bibliothèque nationale (ms. Clair. 1111, f. 171 r°); elle est accompagnée de cette légende : « Cette mignature est prise sur celle qui est au commencement du livre des évangiles de l'Ordre, dont le grand-trésorier est chargé. Elle représente la première cérémonie de l'Ordre faite par Henry III le 31 décembre 1578, et fait connoître les habillemens et fonctions des officiers ». Le manuscrit est aujourd'hui perdu ; il n'en reste que la petite peinture du Musée Condé (reproduite à la fin de ce volume).

Nous connaissons le nom de l'artiste et la date de l'exécution, grâce à deux documents publiés par M. F. Mazerolle (*Bulletin du Bibliophile*, 15 octobre 1897) : le 30 décembre 1586, Guillaume Richardière, maître enlumineur à Paris, reçoit du grand-trésorier Villeroy (Nicolas de Neufville) la somme de 50 écus soleil « pour avoir fait d'enlumyneur un carton de la représentation de Sa Majesté et des visages de Messieurs les cardinaulx, prélatz et officiers assistans à la réception des chevaliers de l'Ordre, et trois autres carions, aussi d'enlumyneur, des figures et histoires de trois évangiles, estans dedans l'évangillier que Sa Majesté a faict faire pour ledit Ordre... ». Les sujets de ces trois peintures sont indiqués par le second document : « un crucifiement de Notre-Seigneur accompagné d'une Vierge Marie et d'un saint Jehan, une figure de Pentecoste, une Nativité Notre-Seigneur ».

Madame la baronne James de Rothschild possède un *Missale Romanum* (édition de Kerver, 1583) enluminé par Guillaume Richardière en 1586 (voir Emile Picot, *Note sur Venlumineur parisien Guillaume Richardière et sur son beau-frère Philippe Danfrie*, insérée dans le *Bulletin* de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France, 1889).

II. Feuillet d'un manuscrit sur vélin, mesurant 0,212 sur 0,155, provenant probablement d'un armorial. Dans un encadrement d'azur semé de croix de Lorraine, sont peintes les armoiries de Charles de Lorraine, duc de Guise, amiral des mers du Levant, et celles de sa femme, Henriette-Catherine de Joyeuse. Au-dessous, les noms et titres des deux personnages sont calligraphiés en lettres d'or. Signé : « N. Jarry Paris, scribebat et pin., anno 1648 ».

III. Quatre feuillets d'un manuscrit sur vélin, mesurant 0,305 sur 0,213, peints et calligraphiés au recto et au verso, destinés probablement à faire partie d'un livre d'heures semblable à ceux qui furent exécutés pour Louis XIV, en 1688 et 1693, à l'hôtel des Invalides, et qui portent actuellement à la Bibliothèque nationale les n^{os} 9476 et 9477 du fonds latin.

Ces feuillets sont numérotés 23 et 24, 39 et 40, 55 et 56, 57 et 58 ; l'équivalent s'en trouve dans le second des manuscrits de la Bibliothèque nationale, intitulé : « Heures de Louis le Grand, faites dans l'Hostel royal des Invalides. 1693 ». Le texte, écrit à l'encre noire, avec rubriques en or ou en rouge et grandes initiales décorées, est encadré d'une bordure à fond d'or de 0,030 sur les côtés, de 0,056 en haut et 0,053 en bas. Au milieu de la partie supérieure est ménagé un cartouche rempli d'une miniature dont le sujet est énoncé sur une banderole placée au-dessus. Au milieu de la partie inférieure, un autre cartouche porte un paysage, toujours différent à chaque page. Les encadrements des côtés sont généralement polychromes sur fond d'or, et décorés de figures et d'attributs dans le style Louis XIV. La décoration de ces huit pages se retrouve, presque identique, parfois absolument semblable, mais généralement sans concordance de texte, sur les pages 23, 26, 44, 50, 79, 86, 87 et 90 du manuscrit de la Bibliothèque nationale.

Ms. 0409

MÉDAILLES DES CÉSARS ET DE RICHELIEU. (L'ancienne couverture en carton portait ce titre : « Les Médailles et leurs revers, dont les descriptions sont de l'écriture du célèbre Nicolas Jarry »).

In-f^o, mar. bleu, fil. or, dos fleurdelysé, tr. dor., à mes armes (*Capé*).

Vélin, XVII^e siècle, 30 f. dont 18 blancs.

Le texte est écrit au verso et au recto de chaque feuillet, au milieu d'une guirlande ovale et dorée de feuillages divers. Dix feuillets sont consacrés aux empereurs, « Jules César, Auguste, Tibère, Caligula, Claudius, Néron, Othon, Vitellius, Vespasian, Titus, Domician » ; un autre à la Paix, le dernier au cardinal de Richelieu. Le recto est consacré à l'éloge, et le verso au blâme.

En tête de chaque page, l'emplacement de la médaille est indiqué; celles de la Paix et de Richelieu ont seules été exécutées. Le revers de cette dernière contient une satire fort vive qui paraît avoir été écrite ou du moins composée du vivant de l'éminent ministre.

Manuscrit d'une fort belle exécution, et en tous cas très digne de Jarry.

Ms. 0410

« REMARQUES DIVERSES ».

In-f^o, mar. rouge, dorures, tr. dor. (*anc. rel.*).

Papier, XVIII^e siècle, 95 f., figures et ornements dessinés à la plume.

Sous ce titre, un calligraphe a réuni un assez grand nombre de pièces en prose et en vers.

C'est sans doute son nom qu'on lit au 30^e feuillet : « Marquis fecit. 1721 ».

Opus patientiae, dit-il au f. 31. En effet, c'est encore plus une œuvre de patience qu'un recueil d'exemples d'écriture. La plupart des lettres sont faites au pointillé.

Bien que ce manuscrit soit avant tout une œuvre de calligraphie, il n'est pas sans intérêt d'indiquer sommairement les pièces qui le composent. Un grand nombre d'épithètes : Marot (par Jodelle), Rabelais (par Baïf), Manas, Arnauld d'Andilly, le duc de Montmorency (mort en 1632), Molière, Henriette d'Angleterre, Turenne, Ninon, Condé, le marquis de La Fare, Fénelon, M^{mmme} de Fontange, M^{me} de Maintenon, etc. Des épigrammes, odes, sonnets, sentences ou pensées, une monographie de Corneille, une « Ode sur la convalescence du Roy, vin aoust MD CC XXI ». Le morceau le plus important est une « Paraphrase sur *Laudate Dominum de caelis*, psaume 148 », qui occupe 31 feuillets; ce n'est pas celle de Corneille. Elle commence par ces vers :

LES SAINTS

Esprits de lumière et de gloire,

Illustres conquérants des cieux...

Provenance : Cigongne, 308.

Ms. 0411

« ARABESQUES POUR MONSEIGNEUR ».

Petit in-8^o, papier, XVIII^e siècle, demi-basane, au chiffre L. P. O. et aux armes d'Orléans.

F. 1, titre.

F. 2 : « La Henriade, chant premier ».

F. 3 à 10 : « Numéros qui indiquent des arabesques dont l'effet est agréable ou singulier ».

F. 11 et suivants : arabesques numérotés 5 à 781. Un hémistiche de chaque vers du I^{er} chant de la Henriade est inscrit au-dessous de chacun de ces arabesques, formés en repliant sur eux-mêmes, pendant qu'ils étaient encore frais, des traits de plume fantaisistes, de manière à en obtenir une reproduction à l'inverse juxtaposée.

Provenance : ce volume vient de la bibliothèque du Palais-Royal.

Ms. 0412

EXTRAIT DES REGISTRES DE L'ÉTAT-CIVIL DE LA MAISON ROYALE (naissance du comte de Paris).

In-4°, velours rouge, gardes en satin blanc.

Copie exécutée en or et argent. Le calligraphe a écrit 24 avril au lieu de 24 août.

Ms. 0413

SILVESTRE (JOSEPH-BALTHAZAR) : « PALÉOGRAPHIE UNIVERSELLE. Collection de *fac-similé* d'écritures de tous les temps, tirés des plus authentiques documents de l'art graphique, chartes et manuscrits existant dans les archives et les bibliothèques de France, d'Allemagne et d'Angleterre, écrits, dessinés et peints sur les lieux mêmes par Silvestre, commandeur et chevalier de plusieurs ordres, professeur de calligraphie des fils et petits-fils du Roi.

1^e partie : Orientaux, Grecs et Latins. 2^e partie : Europe moderne ».

2 vol. in-f° oblong, 154 et 206 f., reliure en mar. violet; chaque plat entouré d'un encadrement de cuivre sculpté et ajouré; fermoirs de même; sur les plats, le chiffre J. B. S. en cuivre sculpté à jour et guilloché (*Alph. Giroux*).

Manuscrit original de l'immense travail de mon professeur d'écriture, publié en 1841 avec des explications historiques et descriptives par MM. Champollion-Figeac et Aimé Champollion fils. Le titre ci-dessus a été rédigé postérieurement à la publication, alors que Silvestre enseignait l'écriture à mes neveux.

VIII. SCIENCES OCCULTES

Ms. 0414

CLAVICULA SALOMONIS.

In-4°, papier, XVI^e siècle, 54 f., écriture italienne, reliure en vélin blanc.

Ouvrage apocryphe, avons-nous besoin de le dire? Toutefois, s'il faut accepter l'interprétation donnée à certain passage du Koran, la *Clavicule* aurait été, au temps de Mahomet, attribuée à Salomon avec d'autres livres de magie. Les copies en latin et en français sont nombreuses.

F. 1. Titre en hébreu, suivi d'une courte prière : « 0 Adonay sanctissime qui es principium vitse... ». Texte : « Dixit Salomon, gloria, lauscum multo honore sitDeo... ». Après deux

paragraphes consacrés à la louange de Dieu et à de vertueux conseils, Salomon prend la parole : « Ego Salomon habui xxx annos cum dimidio quinta die mensis Hebreorum que fuit sexta feria, existente sole in leone. In illa die fuit mihi missus de Babilonia a quodam principe, qui erat major et venerabilior cunctis Caldeis sui temporis, liber iste qui dicitur Cephâr Ragiel... ». Nous n'essaierons pas de comprendre, encore moins d'expliquer la science magique ici développée en sept traités, qui se terminent par le *nomen magnum* : « Istud est nomen a principatu forte honorandum, vivum et mirabile. Amen ».

On a imprimé au XVIII^e siècle *Clavis Salomonis et thesaurus omnium scientiarum régi Salomoni per angelum Dei juxta altare revelatus et per antiq. Rabonem Hama descriptus, jam vero per Balth. Veydeker translatus*. (In Germania editus, 1716, in-4°).

Provenance : notre manuscrit se trouvait à l'hôtel de Condé en 1673.

Ms. 0415

« **ENCHIRIDION LEONIS PAPAË, contenant plusieurs oraisons de saint Augustin, saint Cyprien et autres, ensemble les sept Pseaumes avec les oraisons, etc., la Mesure de J.-Ch. A Lyon, 1601** ».

Petit in-12°, vélin et papier, 289 pages, anc. reliure en veau fauve.

Recueil bizarre et diffus d'oraisons de tout genre, en latin et en français ; le pape saint Léon y tient peu de place. On trouve dans ce volume « l'extrait de la lettre que le roi Agvar, Edessae toparcha, envoya à Jésus-Christ en Jérusalem par Ananias soncourier », et la réponse de Jésus-Christ. Les sept psaumes de la pénitence sont suivis du « Remède contre les maléfices et nouement de l'éguillette, qui empêche de jouir des devoirs du mariage ». Au commencement et à la fin du volume, on voit un triangle rempli de signes bizarres, compris dans un cercle et entouré des mots « formationis, reformationis, transformationis ».

D'autres manuscrits de *L'Enchiridion*, latins et français, se trouvent à la bibliothèque de l'Arsenal et ailleurs. Imprimé avec titres variés : en latin, Rome, 1525, Lyon, 1601, 1607, 1633, Mayence, 1637; en français, 1579, 1584.

Provenance : donné par Damonville, mon premier valet de chambre.

Ms. 0416

TRISMOSIN (SALOMON) : « AUREI VELLERIS TRACTATUS III reliquorum philosophicorum scriptorum librorum veterum et novorum, qui alicujus œstimationis sunt, et ab aliquibus magni œstimantur, ad istum primum tomum directi, quorum catalogus

ab initio primi tractatus post titulum notatus inveniendus est. Editum Rorschii ad Bodensee, anno MDXCVIII » [Rorschach sur le lac de Constance, 1598].

Petit in-4°, papier, fin du XVI^e siècle, 109 pp. chiffrées, suivies de 48 f. blancs, reliure en vélin blanc.

Sous ce titre général sont réunis trois livres :

1° De la Pierre philosophais : « Splendor solis cum suis figuris, ubi tota demonstratio de Lapide philosophorum describitur, et in septem partes dividitur ». 22 figures dessinées à la plume et coloriées; Pierre des Noyers, secrétaire de Marie de Gonzague, reine de Pologne, en a dressé la liste en tête du volume. Préface : « Alphidius, veterum philosophorum unus, dicit, sicut ille qui sibi in arte Lapidis philosophici nihil imaginari novit... ».

« Conclusio sermonis : Carissima ars et consolatrix pauperum, nobilis Alchimia... illius juniores fructus sunt verissimum aurum potabile et fortissimus balsamus, et pretiosissimum donum Dei, quae veteres philosophi naturae per. et arte operati sunt. Laudetur Deus in aeternum, qui naturae talem vim et proprietatem dédit. Amen, per Jesum Christum, et sis adjutor mihi ».

On voit au Musée britannique (Harleian Library) une traduction allemande du *Splendor lucis*, avec mêmes figures d'une superbe exécution.

2° Le second livre occupe les pp. 71 à 97. Il n'a pas de titre et comprend plusieurs traités ; voici le premier : « Tractatus primus, continens practicam sapientissimi régis Salomonis de Lapide philosophorum.

Si velis ut fixum et non fixum simul fiant fixa... ». Les autres traités portent le nom de Salomon Trismosin. A noter ce passage : « Ego Trismosin novem discipulos habui; nulli successif, nisi uni, Philippo Hohenheimer, Helvetio... ». Ce disciple n'est autre que le célèbre Paracelse (Philippe Bombast de Hohenheim), né en 1493 à Einsiedlen en Suisse, mort à Salzbourg en 1541.

3° « De inferiori Astronomia, hoc est de Alchimia, quam veteres nostram. antiquam artem vocavere. Joannes Trithemius, abbas Spanheimensis.

Figura prima. ExschedaveteriEcken, etc. » (pp. 99 à 109).

Jean Trithème, né à Tritthenheim (Trêves) le 1^{er} février 1462, bénédictin, abbé de Spanheim en 1483, puis de Saint-Jacques à Wurtzbourg (1505), où il mourut le 13 décembre 1516. Nous avons de lui un beau portrait par Hans Burgmayer (dessin rehaussé de couleurs).

Notre manuscrit est la traduction latine du tome I de l'œuvre de Salomon Trismosin, publié en allemand en 1598; le t. II fut donné à Bâle en 1604. Traduit aussi en français, l'ouvrage

fut imprimé à Paris en 1613 : *La Toyson d'or, ou la Fleur des thrésors*, etc.

Provenance : de la bibliothèque de Pierre des Noyers à Dantzig, léguée en 1693 au prince de Condé.

Ms. 0417

ALCHIMIE, trois traités (latin et italien).

Manuscrit italien sur papier, XVII^e siècle, petit in-4^o, 89 f., reliure en vélin blanc.

Premier traité sans titre, avec une table des matières indiquant 48 formules. En voici quelques-unes : « Sigillatio vasis secundum Hermetem.

Fission de luna.

A far oglio di mercurio.

Virtus olei argenti (auri) fixi.

Calcinatio solis.

Particular à oro quai faceva Rè Matthias (Corvin) d'Ongar cade una parte sopra vinti de luna in oro.

Secreto de Vincenzo Bas de Bressa chiamato il vero et infallibil secreto del suo core.

Cortissimo esperimento provato et verissimo del Signor da chà Marin vecchio 1504.

Fissation nobilissima domini Alphonsi da chà Marino, » etc., etc. (f. 1 à 55; 56 blanc).

2^o « De arte chimica ». Autre recueil de formules; latin et italien (f. 57 à 72).

3^o « A far acqua forte secondo dice Aristotele ». Suivi d'un recueil de recettes contren&ers maux; le tout en italien (f. 73 à 86).

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0418

JOANNES MAHANENSIS : « İHACTATUS DE COMPOSITIONE MAGNI LAPIDIS PHILOSOPHORUM ».

Manuscrit sur papier, exécuté en Italie au XVII^e siècle, petit in-4^o, 37 f., reliure en vélin blanc.

F. 35 v^o : « Explicit tractatus eximii philosophi Joannis Maranensis de compositione magni menstrui animalis, vegetabilis et mineralis, et æterni lapidis filosoforum, ad æterni filii Dei Domini Jesu Christilaudem. Amen ».

Provenance : Hôtel de Condé, 1673.

Ms. 0419

ALCHIMIE, 14 traités.

In-4°, papier, XVI° siècle, 57 f., rubriques rouges, reliure en vélin blanc.

Recueil formé par un adepte du grand art et écrit d'une seule main, le tout en italien, avec table des matières :

1° « Del' eccellente Schoto Topera preclara... nela transmutatione de li metalli » (f. 1 à 9 r).

Michel l'Écossais, philosophe, né à Balwearie vers 1190, mort en 1291.

2° « Questio pulcherrima » (9 v° à 10 v).

3° « Il Vademecum dil disepulo di Maestro Rigardo de Branchis » [Lodovico Lazarelli] (f. lia 18).

Traité précédé de 16 vers italiens et d'un long prologue où nous lisons : « ... Il secreto de la quale hebbi da Joan Rigardo de Branchis di Belgica,... il quai fu mio maestro in quest' arte, corendo l'Incarnatione dil Verbo MCCCC xcv... ». Ce Belge inconnu ne serait-il pas Jean de Bruges, auteur d'un livre imprimé vers 1503 par Th. Martens : *Tractahis qui de verilate astronomie intitulahur. Johannes de Brugis?* Son élève, Louis Lazarelli, né à San Severino en 1450, mort le 23 juin 1500, est surtout connu comme poète (Tiraboschi, *Stor. lett. ital.*, VI, 962).

4° « Secreto di Maestro Joan Rigardo de Branchis revelato al suodisepolo » (f. 18v° à 20v°).

5° « La Propositione over masime de Farte de Alchimia di Alberto Magno de l'ordine de phy. che intendono il secreto » (19 v° à 20 v).

6° « Li Relassi [over Clausula] di Fra Jovanni Rormer de Voisda, maestro de le sette arte libérale » (21-25).

7° « Epistola di Nicolao Inglese [vel Anglico] » (26-28).

8° « Il Libro de le chiavi dil Paradiso, che âpre Fascwvo Thesoro de Iddio cioe le piètre de tutti li filosofi... » (29-44).

9° « De P^{re} Antonio de la Baccia [deF Abaccia, deF Abbatia] la Revelatione ch'egli fece alla sua morte ad un suo amico obligatissimo » (45-48).

10° « Epistola di P^{re} Antonio de la Baccia filosofo, 1495 » (49-53).

11° « Pratica di F. Labiano da Milano al Bianco » (53 v° à 54 r).

12° « Opéra dil latte virgineo chiamato Rogiata di maggio » (54 v° à 55 r).

13° « Opéra de la pietra de phy. » (55-56).

14" « Menstruo phylosophyco » (56-57).

Suivent deux feuillets blancs, puis la table, très détaillée, qui occupe 11 f. Une autre

petite table, indiquant les principaux traités, a été écrite sur le premier feuillet du volume, qui était resté blanc; elle change l'orthographe de quelques noms.

Ms. 0420

« **LE GÉNÉALITIC DE LA TRÈS SACRÉE MAJESTÉ DU ROY TRÈS CHRESTIEN, 1533** ».

Petit in-f°, mar. vert, tr. dor., armes de Bourbon-Condé.

Vélin, XVI^e siècle, 36 f., 27 lignes à la page, belle écriture ronde, 8 figures d'astrologie en or et bleu, lettres ornées en miniature; très beau livre.

Horoscope et considérations astrologiques sur François I^e et ses enfants. La première figure représente l'état du ciel lors de la conception de François I^{er} le 21 décembre 1493 ; la seconde le représente lors de la naissance de ce prince le 12 septembre 1494 ; la quatrième, lors de la naissance à Amboise de François, dauphin de France, le 10 février 1517; la cinquième, lors de la naissance de Henri, duc d'Orléans, à Saint-Germain-en-Laye, le 30 mars 1519 ; la sixième, lors de la naissance de Charles, duc d'Angoulême, à Saint-Germain-en-Laye, le 21 janvier 1522. La huitième représente « la révolucion pour le quarantiesme an de l'age du roy très chrestien... qui commencera le douziesme jour de septembre en cestuy an mil cinq cens trente et troys ».

Provenance : Hôtel de Condé, 1634.

Ms. 0421

CERISIER : [HOROSCOPE DE HENRI I^{er} DE MONTMORENCY, connétable de France].

Petit in-4°, soie verte.

Papier, XVI^e siècle, H2 f., figures d'astrologie, derniers feuillets corrodés par l'encre.

Pas de titre. Signé à la fin : « Cerisier, Albigeois ».

Le recto du premier feuillet porte la « Figure céleste estimative érigée selon les tables du roy Alphonse ». Au verso, ce titre : « Traicté sur la rectification du vray degré ascendant » ; puis l'épître : « Très excellent seigneur, ont esté d'opinion toutz les anciens et plus fameux astrologues, principalemant Ptolémée en son Quatripartite, qu'on ne doibve procéder auleunement au jugement d'aucune nativité, si premièrement ne se sçait le vray degré ascendent d'icelle; aultrement (dit-il) toutes les directions seront faulces. Et parce que ne se peut trouver le vray degré ascendent d'une naissance, si premièrement ne se sçait l'heure et la minute d'icelle, et que la plupart des horloges sont faulx, ont esté constrainetz lesditz anciens astrologues d'in- venter une certaine règle (appellée par eux Animodar), par le

moyen de laquelle se peut trouver le vray degré ascendant d'une nativité. De ceste règle me suis-je servi en ceste naissance, ne me fiant trop de l'heure estimative, par laquelle se voit que Vostre Excellence est nai à dix heures et 44 minutes et 30 secondes, devant midy, et non pas à dix heures et 22 minutes, selon l'opinion de ceulx qui assistoient en la dicte naissance... ».

Le « Traité de la rectification du vray degré ascendant » occupe les 22 premiers feuillets. L'horoscope commence au feuillet suivant : « Pronosticques et particuliers discours auxquels se décrit, an pour an, tout ce que luy (le personnage) a d'advenir ». Le rôle de l'astrologue est de prédire l'avenir ; mais notre auteur, dans une seconde épître adressée au « très excellent seigneur », explique pourquoi il va s'attacher au passé : « Parce que beaucoup de gens ne voudroient croire aux pronosticques de ce que a d'advenir, il m'a semblé bon de mettre icy aucuns pronosticques des choses jà passées, principalement celles qui sont esté de grand importance ». C'est prudent, et si le bon astrologue ne découvre pas l'avenir, il risque moins de se tromper sur le passé. D'ailleurs le passé lui-même est pronostiqué d'une façon très vague, et la méthode s'accroît dès qu'on touche à l'avenir.

« Son Excellence » est née en juin 1534, et son horoscope est tiré d'année en année, de 1536 à 1612. Le passé du personnage s'arrête à l'année 1582, ce qui nous donne la date delà composition de l'ouvrage. Bien que le langage des planètes manque de précision, il nous permet cependant de lever le voile qui enveloppe le nom du personnage : c'est Henri I^{er} de Montmorency, comte de Damville, puis duc de Montmorency et connétable de France, né le 15 juin 1534 à Chantilly, mort le 2 avril 1614 à Agde.

L'explication de l'avenir est beaucoup plus nuageuse que celle du passé ; cependant l'auteur s'approche assez de la vérité en annonçant pour certaines dates des dignités, honneurs, deuils, etc. Il est regrettable que Cerisier ait employé un mauvais papier ou une encre corrosive; la fin du volume est gâtée et presque illisible, et nous ne savons si l'astrologue avait prédit la mort du connétable. Il s'en est d'ailleurs approché, car nous avons pu constater que l'horoscope a été poussé jusqu'à l'année 1612.

L'Albigeois, patrie de Cerisier, était compris dans la province de Languedoc, dont Montmorency-Damville était gouverneur depuis 1562.

Provenance : Hôtel de Condé, 1654.

Ms. 0422

LUVISINO (MARCO-ANTONIO) : « LIBRI VIII DELL'INTERPRETATIONI DELLE PROFETIE de

maggiori et minori profeti sopra delle grande revolutione delle quattro monarchie... » (dédié au pape Pie V, 29 août 1569).

Petit in-4°, papier, XVI^e siècle, 1 feuillet de titre et 295 pages d'une très fine cursive droite, rel. en vélin blanc.

Le titre et l'épître dédicatoire précèdent l'avis au lecteur et la table des neuf livres. Terminé à la page 280, l'ouvrage est suivi d'une seconde lettre adressée par Luvisino au pape Pie V. L'auteur a apposé son cachet au bas du dernier feuillet.

Hôtel de Condé, 1673.

Ms. 0423

MAGINI (GIOVANNI-ANTONIO) : « DELL A METOPOSCOPIA, overo Arte del prédire gl'eventi futuri dell'humana vita, mediante le linee délia fronte, che e la secréta e piu nobil parte délia fisionomia, libri tre ».

In-4°, papier, XVII^e siècle, 59 f., dont 46 contiennent chacun 8 têtes gravées au trait; titre et planches gravés. Rel. en vélin blanc.

Provenance : Hôtel de Condé, 1673.

Ms. 0424

« NATIVITÉ D'AMARILLE ».

Petit in-f°, ancienne reliure italienne en mar. rouge, fers, fil. et tr. dor.

Papier, XVII^e siècle, 280 pp. et trois pièces.

C'est la vie de Marie de Gonzague, reine de Pologne, expliquée selon les règles de l'astrologie par son secrétaire, Pierre des Noyers, depuis sa naissance jusqu'à l'année 1652. Le manuscrit est tout entier de la main de Des Noyers, qui l'écrivit à diverses reprises. On lit à la p. 140 : « Le jugement général ci-dessus a esté fait et achevé à la fin de l'année 1643 ».

P. 220 : « Fait à Iziora le 24 aoust 1647 ». L'ouvrage s'arrête dans le courant de l'année 1652. Très intéressant.

A la fin du volume, on a inséré et collé sur onglets : 1° une sorte de consultation sur la figure d'Amarille, avec lettre d'envoi du marquis de Villennes (Nicolas Bourdin) au s^r des Noyers, datée du 24 janvier 1645 à 9 heures du matin; 2° « la figure d'Amarille selon l'opinion de M^r Morin, écrite de sa main ».

Provenance : de la bibliothèque de Pierre des Noyers à Dantzic, léguée au prince de Condé en 1693.

Ms. 0425

ASTROLOGIE; recueil de planches gravées en vue de calculs astrologiques.

In-4°, veau brun, fil., dos orné (*anc. rel.*).

Papier, XVII^e siècle, 296 pp.

Les 178 premières pages ont seules été utilisées et sont couvertes de notes et de calculs de la main de Pierre des Noyers. Ces calculs ont pour objet des « nativités », et Des Noyers a dressé à la fin du volume la liste des personnes dont il s'est occupé; les principaux personnages du temps y figurent : Louis XIII, Louis XIV, Anne d'Autriche, le duc et la duchesse d'Orléans, le duc d'Anjou, Mademoiselle, Cécile-Renée, reine de Pologne, le sultan Ibrahim, la famille royale de Portugal, le Grand Condé, le duc du Maine (Ferdinand de Gonzague), Anne de Gonzague, Cinq-Mars, de Thou, Richelieu, l'abbé de Villeloin (Marolles), Adam Billaut, poète et menuisier à Nevers, Claude Moulin, Kepler, auteur des *Tables Rudolphines*, Beaufort, Gramont, Langeron, Pagan, Aubijoux, Jean-Casimir, prince de Pologne (roi en 1648), etc., etc. Une mention spéciale à dom Ferante Palavicino : « Celuy dont voicy la nativité fut décapité en Avignon le 5^e de mars 1644 sur les 11 heures du matin, pour avoir fait quelques libels contre l'autorité du pape. On le dit autheur du livre intitulé *Divortio céleste*. Sa teste ayant esté mise à 3 mil ducats, il s'enfuit à Venize, d'où ayant esté persuadé de se retirer à Orange pour une plus grande seureté, par l'artifice d'un qui pour cet effet s'estoit un assez long temps feint son amy, il le fit enfin prendre à Sorgue. Il estoit religieux ».

Provenance : de la bibliothèque de P. des Noyers.

Ms. 0426

ASTROLOGIE; recueil de planches gravées en vue de calculs d'astrologie et de chiromancie.

In-4°, papier, XVII^e siècle, veau brun, dos orné, fil. (*anc. rel.*).

Ce volume n'a pas été utilisé ; on n'y trouve aucune note.

Provenance : de la bibliothèque de P. des Noyers.

Ms. 0427

ROCHET : « LE VOYAGEUR CÉLESTE, l'Almanach ou observations astrologiques pour l'an de grâce 1713.

Ephémérides astrologiques des douze mois de l'an de grâce 1713.

Ephémérides (astrologiques) des douze mois de Fan 1713 pour Paris, pour Madrid, pour Vienne, pour Constanti- nople.

Prédictions générales à l'horizon de Paris pour les douze mois de l'an de grâce 1713 ».

In-4°, papier, XVIII^e siècle. 117 f., veau brun, fil., tr. dor., aux armes de la Palatine, duchesse d'Orléans.

Ce manuscrit, écrit pour la duchesse d'Orléans, est tout entier de la main de Rochet, qui l'a signé et daté : Paris, 12 décembre 1712.

Le ms. fr. 14775 de la Bibliothèque nationale contient, du même auteur : « Traités astrologiques sur la naissance de Louis xiv et sur la naissance du prince d'Orange.

Le Voyageur céleste, PALmanach ou observations astrologiques pour l'an de grâce 1699.

Prédictions générales pour l'horizon de Paris, pour l'an de grâce 1699 ».

Provenance : vente M..., Paris, novembre 1850.

BELLES-LETTRES

I. — LINGUISTIQUE. RHÉTORIQUE

Ms. 0428

UGUCCIO PISANUS: LIBER DE MVATIONUM.

In-4° (0,22 sur 0,17), mar. vert, fil., tr. dor., aux armes de Bourbon-Condé.

Vélin, fin du XIII^e siècle, 258 ff., 2 col. de 40 lignes, initiales rouges et bleues, 24 grandes lettres en miniature, dont la plupart représentent des saints ou des scènes de la vie du Christ.

L'ouvrage est précédé de deux prologues, dont le premier commence par ces mots (f. 1) : « Beatus vir qui non abiit nec a mandatis ejus deviat... ». Le texte commence au f. 2 v° par le mot « Augeo », et finit au f. 257 : « Zoroastrum, minimum sydus. Explicit Hugucio. Deo gracias. Jacobus de Albona scripsit hunc librum anno Domini M CC LXX, die veneris in vigilia Omnium sanctorum, in civitate Senonis ». Le scribe a ajouté ces trois vers :

Scriptorem si quis linguis reprobarit iniquis,

Cerberus in baratri flumine mergat atri.

Sit scriptor sanus, sit sua sana manus.

Le volume se termine par une table alphabétique qui comprend 876 mots, de « Augeo » à « Zona ».

Ugo ou Ugucione, de Pise, évêque de Ferrare en 1190, mourut en 1210 (on l'a souvent confondu avec un autre Ugucione, qui était de Verceil et qui fut évêque de Novare). Avant d'être élevé à l'épiscopat, notre Ugucione avait été professeur de décret et de jurisprudence ecclésiastique à Bologne ; il y enseignait en 1178. Parmi ses élèves était le jeune Sinibaldo de Fieschi, qui devait occuper avec tant d'éclat la chaire de saint Pierre : Innocent III resta l'ami de son maître et lui témoigna toujours la plus grande confiance. Ugucione paraît avoir pris peu de part aux luttes sanglantes qui agitaient alors l'Italie; il resta voué à ses travaux et aux devoirs de son ministère, n'usant de sa très réelle influence que pour faire réussir des missions de paix et de conciliation. Une seule fois, Innocent III fit appel à son dévouement : lorsqu'après la mort de Philippe de Souabe le pape voulut constituer fortement le parti guelfe et donna la marche d'Ancone à Azzolino d'Esté, c'est par le concours d'Ugucione qu'il fit élire ce même Azzolino seigneur perpétuel de Ferrare : « gubernator et rector generalis et perpetuus dominus » (1208). Ce titre pompeux n'empêcha pas le seigneur perpétuel d'être expulsé l'année suivante par son rival Salinguerra, que soutenaient Ecelino, tyran de Vérone, et le parti gibelin. L'arrivée de

l'empereur Othon IV, qui venait en Italie pour son couronnement, suspendit les hostilités. Le vainqueur et le vaincu rivalisèrent d'obséquiosité auprès de lui. Othon ne se prononça pas ; mais déjà il inclinait vers le parti hostile au pape, son ancien allié. Il traita Salinguerra avec faveur, et se borna à mettre un podestat impérial à Ferrare. Lui-même passa par cette ville, et, à la requête de l'évêque, mit au ban de l'Empire, par décret du 24 mars 1210, « omnes hereticos Ferrarise commorantes, Patherenos sive Gazaras, vel quocumque nomine censeantur » (Gnostiques. Manichéens). C'est le dernier acte auquel Ugucione ait pris part : il mourut dans l'année.

Au milieu de ces graves événements, Ugucione avait dû régler une affaire qui lui avait causé beaucoup d'ennuis et d'embarras. Un certain Boniface, abbé de Nonantola, avait géré les intérêts de sa communauté avec tant de désordre et de prodigalité que les moines, menacés d'une ruine certaine, réclamèrent au pape et à l'empereur (1197). L'évêque de Ferrare fut muni de pleins pouvoirs et chargé de porter remède à cet état de choses : l'abbé fut déposé en 1198. Cette mission força Ugucione à de fréquents séjours à Nonantola, et, comme il était fort docte, il passait ses meilleures heures dans la bibliothèque du couvent. Il y étudia, entre autres livres, le Vocabulaire latin de Papias, ce qui lui donna l'idée de refaire l'ouvrage, mais en l'augmentant et en y ajoutant surtout des indications et des développements sur les étymologies. Il exécuta son projet immédiatement, comme le témoigne une chronique qui fixe à l'année 1198 la composition de ce « Liber dirivationum, non ubique verax, sed ubique perfectus ».

Les manuscrits de ce couvent ne conservèrent pas seuls la trace des travaux d'Ugucione. Son livre, reproduit par la plume de nombreux copistes, se répandit dans toute l'Europe, et l'apparition en fut un événement assez important pour être mentionné dans la curieuse chronique qui fut l'essai typographique de Philippe de Lignamine (*Chronica summorum Pontificum et Imperatorum*. Romae, 1474, f. 88 v^o). Voici ce qu'il y en est dit : « Uguccio, natione Pisanus, episcopus Ferrariensis agnoscitur, qui, datus adjutor a Sede apostolica abbati Nonantulano, prodigo et indigno, ex libro Papie, qui illic est, librum derivationum composuit ». Enfin, au temps de Rabelais, la réputation de notre auteur se soutenait encore, et le joyeux curé de Meudon le met entre les mains des précepteurs de Gargantua.

Ugucione n'était pas indigne d'une estime si durable. Il savait assez bien le grec, et son vocabulaire, malgré des imperfections, fut consulté avec fruit par ceux qui le suivirent dans cette voie difficile, particulièrement par Du Gange, qui lui consacre un paragraphe de la préface de son Glossaire.

Voici du reste comment notre auteur, dans son second prologue, explique le plan et l'objet de son livre : « Opus hoc igitur, divina favente gracia, componere statuimus, in quo, prae aliis et post alios, vocabulorum et significacionum distinctiones, dirivacionum origines, ethimologiarum assignaciones, interpretacionum repperientur exposiciones, quarum ignorancia latinitas, naturaliter indiga, quadam doctorum pigricia non modicum cohartatur ». Après quoi il nous dit sa patrie et son nom : « Si quis querat quis hujus operis actor sit, dicendum est quod Deus. Si quis querat quis hujus operis fuerit instrumentum, respondendum quod patria Pisanus est, nomine Uguccio... ».

Le vocabulaire d'Uguccione n'a pas été imprimé, mais il en existe de nombreux manuscrits. Celui-ci a le mérite d'être fort ancien, avec date certaine, très bien conservé et orné de curieuses miniatures.

Provenance : Hôtel de Condé, 1654.

Ms. 0429-0430

ALPHABET ET LEXIQUE ÉLÉMENTAIRE LATIN-FRANÇAIS.

2 vol. pet. in-12, mar. rouge, fil., fleurs de lys sur le dos et sur les plats, tr. dor. (*rel. anc.*). Joli ms. sur vélin, attribué à Damoiselet. Il se compose de 35 feuillets, qui contiennent l'A B C et un choix de mots latins avec leurs équivalents français; le tout très bien exécuté en lettres d'or et d'azur; chaque page est encadrée d'un filet d'or.

Ces deux petits volumes paraissent avoir été faits pour donner les premières notions du latin à un jeune prince de la famille royale de France, peut-être à l'un des fils de Louis XIV.

Provenance : bibliothèque Cigongne, n° 344.

Ms. 0431

LEXIQUE ITALIEN-ARABE.

In-4°, demi mar. vert.

Papier, XIX^e siècle, 681 pp.

Provenance : collection Standish.

Ms. 0432

ARISTOTE : RHETORICA, traduction latine.

Petit in-f° (0,283 sur 0,205), veau marbré, tr. dor., aux armes de Bourbon-Condé. Vélin, XIV^e siècle, 44 ff., 35 lignes à la page, grandes marges.

La Bibliothèque nationale possède deux manuscrits de cette traduction (lat. 7694-7695) ; dans l'un, l'ouvrage est accompagné d'un commentaire de Gilles de Rome ; l'autre donne le nom du traducteur, Guillelmus.

Provenance : Hôtel de Condé, 1673.

Ms. 0433

CICÉRON : LA RHÉTORIQUE, traduction française du XIII^e siècle.

In-f° (0,350 sur 0,243), mar. rouge, tr. dor., aux armes de Bourbon-Condé.

Vélin à grandes marges, fin du XIII^e siècle, 164 feuillets, 2 col. de 32 lignes, 11 miniatures à fonds d'or, grandes lettres ornées, initiales rouges et bleues, rubriques rouges ; sur la première page du texte, armes et monogramme d'Antoine de Chourses et de Catherine de Coëtivy.

Mon cher confrère Léopold Delisle ayant bien voulu me communiquer les notes qu'il a prises sur ce manuscrit, notes qui doivent être par lui développées dans les *Notices et extraits des manuscrits* (Depuis la rédaction de cette notice, M. Léopold Delisle a publié dans le t. XXXVI de ce recueil une « Notice sur la Rhétorique de Cicéron, traduite par maître Jean d'Antioche, ms. 590 du Musée Condé ») et dans le tome XXXIII de *L'Histoire littéraire de la France*, je ne puis mieux faire connaître le livre qu'en les transcrivant ici :

« Dans les recherches auxquelles ont donné lieu les anciennes traductions françaises des auteurs de l'antiquité, il n'a point été question jusqu'ici d'un travail entrepris à la fin du XIII^e siècle sur un ouvrage de Cicéron dont la mise en français présentait de grandes difficultés. Il s'agit des deux traités qu'on appelait, au moyen âge, *Rhetorica velus* ou *prima* et *Rhetorica nova* ou *secunda*, et dont les véritables titres sont *De Inventione libri duo* et *Ad Herennium libri quatuor*. La traduction, dont le seul exemplaire jusqu'à présent connu est conservé à Chantilly, fut exécutée par un certain maître Jean d'Antioche, à la requête d'un chevalier de l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem, frère Guillaume de Saint-Etienne. Elle fut achevée en 1282 à Saint-Jean-d'Acre.

« L'auteur de la traduction, « Johan d'Antioche que l'en apele de Harens », selon ses propres expressions, est, sans aucun doute, le même que « maystre Harent d'Anthioche », dont on connaît une traduction des *Otia imperialia* de Gervais de Tilbury. Quant à Guillaume de Saint-Etienne, chevalier de l'Hôpital, nous le connaissons pour avoir été commandeur de Chypre de 1296 à 1303, et pour avoir composé un recueil de statuts et de documents relatifs à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem (Ms. français 6049 de la

Bibliothèque nationale), sur lequel M. Delaville Le Roulx (*Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1887, t. XLVIII) a donné d'intéressants détails.

« Maître Jean d'Antioche a fondu les deux rhétoriques de Cicéron en un seul corps d'ouvrage, qu'il a intitulé « Rettorique de Marc Tullus Ciceron », et divisé en six livres, les deux premiers répondant aux deux livres du *De Inventione*, et les quatre autres aux quatre livres du traité *Ad Herennium*. Il a partagé le tout en 206 chapitres, formant une série unique et numérotés I-CCVI ; les cotes I, CCV et CCVI ont été réservées à trois chapitres étrangers à l'œuvre de Cicéron et qui servent d'annexes à la traduction de la Rhétorique.

« Le manuscrit conservé à Chantilly a été exécuté avec le plus grand soin ; c'est probablement l'exemplaire original. Il a été soumis à une révision très attentive peu de temps après qu'il eût été copié. Les résultats de cette révision ont été consignés sur les marges et dans les interlignes avec beaucoup de délicatesse, de façon à ne pas enlever au manuscrit le caractère d'un livre de luxe. On souligna par de petits traits rouges ou par des points presque imperceptibles les syllabes, les mots et les phrases qui étaient à supprimer ou à modifier, et les leçons qu'on y substitua furent écrites en caractères d'une extrême finesse. Ces modifications portent à peu près exclusivement sur la traduction des deux livres du *De Inventione*.

« Parmi les miniatures, signalons celles qui sont placées en tête des deux premiers livres. F. 13, tableau divisé en deux compartiments (reproduit à la fin de ce volume) et représentant les inconvénients et les avantages de l'éloquence. Dans la partie supérieure de la miniature, le peintre a figuré une scène d'émeute : un démagogue, l'épée à la main, harangue la foule; les émeutiers ont commencé la démolition d'un édifice. Dans la partie inférieure, un orateur parle avec calme à un groupe de citoyens occupés à la construction d'un édifice.

F. 45 v^o, tableau divisé verticalement en deux compartiments : à gauche, un artiste s'apprête à peindre une statue dressée sur une colonne; à droite, des jeunes gens s'exercent à la lutte et à des jeux d'adresse. Le sujet de ces peintures a été fourni par le passage dans lequel Cicéron rapporte comment Zeuxis se prépara à exécuter une image de Junon réclamée par la ville de Crotonne ».

Nous ignorons quel fut le sort du manuscrit depuis le moment où il sortit de l'Orient latin jusqu'au jour où il tomba entre les mains d'Antoine de Chourses. Nous le trouvons à l'hôtel de Condé en 1654, avec les autres manuscrits de la collection de Chourses-Coëtiwy.

Ms. 0434

CICÉRON. « LES ACCUSATIONS DE MARC TULLES CICERO CONTRE C. VERRES, CITOYEN DE LA VILLE DE ROMME, TRADUITES DE LATIN EN FRANÇOIS PAR JEHAN DE LUXEMBOURG ».

In-4° (0,213 sur 0,143), veau marbré, fil., tr. dor., aux armes de Bourbon-Condé. Vélín, XVI^e siècle, 82 ff., 22 lignes à la page, initiales en or et couleurs.

Sur le premier feuillet sont peintes les armes de Luxembourg, surmontées de la couronne de baron et accompagnées de la devise *Ex unguibus nosce leones*. Au verso de ce feuillet, dizain adressé à « Monsieur le Grant Maistre ».

F. 2, épître dédicatoire : « Monsieur, pour ce que je sçay assez que vous prenez plus de plaisir aux choses antiques et vertueuses et à celles qui ont esté les plus estimées et les myeux dictes que nulle autre personne que je cognoisse en ce royaume... » ; signée : « vostre humble et obéyssant allyé. JEHAN DE LUXEMBOURG ». Puis vient la traduction française des deux « oraisons », dont chacune est précédée d'un « sommaire et argument ». Voici l'un des « célèbres et signalés personnages » qui ont dédié leurs œuvres au connétable Anne de Montmorency, « entre lesquelz Jean de Luxembourg, évesque de Pamiers, abbé d'Yvry et de Saint-Maur, un des plus éloquents seigneurs de son siècle, print la peine de composer sa vie en vers françois» (Duchesne, *Histoire de la maison de Montmorency*, 1421). Il mourut en 1548, à Avignon.

Jean de Luxembourg pouvait se dire « allié » de Montmorency, car son frère Antoine, comte de Brienne, avait épousé en 1535 Marguerite de Savoie, sœur de M^{me} de Montmorency. C'est donc après mars 1535 que le manuscrit fut exécuté, et, comme il est dédié au « grand-maître », avant le 10 février 1538, jour où Montmorency reçut l'épée de connétable.

Provenance : Hôtel de Condé, 1654.

Ms. 0435

MATROUILLET : EXERCICES LITTÉRAIRES.

In-8°, vélin blanc (anc. rel.)

Papier, XVI^e siècle, 107 pp.

Dissertations sur la science, la vertu, la vie bienheureuse, la lune, l'oeil, la mort, le caméléon et le courtisan. Ainsi que nous l'apprend l'épître dédicatoire, ce volume fut présenté à M. Lescorchevel par J. du Ros, qui avait recueilli ces discours, « il y a environ huit ans, à Condé sur Noire Eau en Normandie », en suivant les leçons d'un « excellent

professeur en rhétorique », M. Matrouillet. A la garde on lit la signature « Harcourt », d'une écriture du XVI^e siècle.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0436

« **MANUEL POÉTIQUE, contenant en abrégé l'idée de tous les genres de poésie, et la notice de ceux qui y ont excellé dans tous les siècles et chez toutes les nations** ».

In-4°, papier, XVIII^e siècle, 47 ff., cart.

Provenance : collection de Condé.

II. ÉPISTOLAIRES. DIALOGUES. POLYGRAPHES.

Ms. 0437

CICERO : EPISTOLE AD FAMILIARES.

Pet. in-f° (0,270 sur 0,195), veau marbré, aux armes de Bourbon-Condé.

Ms. sur papier, exécuté en Italie au XV^e siècle, 205 ff., 31 lignes à la page, caractères romains, initiales ornées, décoration marginale sur la première page.

F. 1. « Marci Tullii Ciceronis Epistolarum familiares incipiunt. M. Tul. C. S. dixit P. Lentulo proconsuli : Ego omni officio... ». Absolument conforme à l'édition imprimée en 1467 par Sweynheim et Pannartz. A la fin, deux lignes et une signature ont été effacées et remplacées par l'inscription suivante : « Hunc emptu habui, die 29 mensis novembris, anno Domini 1512. Ego Marinus Mareschal ». Suit une autre signature du XVI^e siècle : « Deschams ». En tête du volume « Ex dono domini Deschams. Mercier ».

A la suite de l'ouvrage, quatre feuillets restés blancs ont été remplis au XV^e siècle par : « Ystoria Tancredi; Leonardus Aretinus ex Boccacio in latinum ». Cet opuscule de Léonard Bruni d'Arezzo a été imprimé au XV^e siècle sous ce titre : *Epistola de duobus amantibus Guiscardo et Sigismunda, filia Tancredi principis Salernitani, ex Boccatio.*

Provenance : Hôtel de Condé, 1673.

Ms. 0438

ALAIN CHARTIER, NICOLAS DE CLAMANGES. etc.

ALANUS AURIGA : DIALOGUS ; EPISTOLAE.

ROLANDUS DE TALENTIS, NICOLAUS DE CLAMENGIS : EPISTOLE. BONACURSIUS DE MONTEMAGNO DE NOBILITATE. « LUCIANI DIALOGUS QUI INSCRIBITUR CARON ».

In-4° (0,203 sur 0,140), mar. rouge, fil., tr. dor., aux armes de Bourbon-Condé. Vélin, XV^e siècle, 114 ff., 32 lignes à la page, initiales ornées.

I (f. 1). [« Alani et S[odalis] Dialogus de causis civilium et intestinorum bellorum que Galli diu inter se habuerunt, et de commendatione atque dulcedine pacis.] - Alanus : Quid te, fidissime, prêter morem tuum contristatum... ».

Fin : « S. : Et tu ipse vale, et nos in communi pace valeamus. Amen ».

II (f. 14 v^o). « Epistole Alani ». - Note manuscrite ne donnant pas les intitulés de ces lettres, nous les empruntons au ms. latin 8757 de la Bibliothèque nationale.

1. (Ad Sigismundum imperatorem epistola de fœdere cum rege Francie ineundo). « Tuum, Serenissime César, etsi facilem animum... ».
2. (Ad eundem oratio nomine régis Francie). « Turbato dudum regno Israël... ».
3. (Epistola de detestatione belli gallici et suasionem ad pacem). « Usquequo dudum invictissimi Galiarum principes... ». Cette lettre est suivie de 40 vers latins sur le même sujet.
4. (Ad quemdam adolescentem epistola horlatoria ad amicitiam). « Etatem tuam prius tenellam... ».
5. Lettre à un prince étranger, fin de juillet 1429. « Illustrissime princeps, nuncius vester Corardus Bituris pridie... ».
6. (Persuasio ad Pragenses in fide deviantes, orata presente Cesare). « Quanquam in fidei causa catholicus... ».
7. (Invectiva in amicum ingratum). « Maluissem tecum beneficiis... ».
8. (In invidum et detractorem invectiva). « Maledicta tua moleste tulissem... ».
9. (Oratio ad regem Francie pro libertate ecclesiastica, 1418). « Christianissime Rex ac excellentissime princeps... ».
10. (Epistola ad Universitatem Parisiensem, post egressum regis Caroli VII a civitate Parisiensi). « Alma mater fecunda... ».
11. Discours au roi d'Ecosse. « Dum ad me ipsum reversus sensus... ». Ces lettres d'Alain Chartier ont toutes été publiées de 1617 (édition d'André Duchesne) à 1876 (étude de D. Delaunay sur Alain Chartier).

III (f. 62). « Alia epistola a magistro Alano composita (de vita curiali). - Suades sepius et hortaris... ». C'est le célèbre *Curial*, traduction d'un ouvrage latin

composé, non par Alain, mais, suivant toutes les vraisemblances, par un humaniste italien appelé Ambroise de Miliis. M. Ferdinand Heuckenkamp a utilisé le présent manuscrit dans l'édition qu'il a donnée du *Curial* (Halle, 1899. Voir la *Romania*, t. XXVIII, p. 483).

IV (f. 67 v°). « Nunc incipit epistola Rolandi de Talentis ad Karolum septimum, Francorum regem, de calamitate urbis Constantinopolitane (1453). - Dudum, Serenissime Rex, cum tristis et mesta fama de casu magnifice et preclarissime quondam urbis Constantinopolitane... ».

V (f. 73). « Liber de prosperitate adversitatis, a magistro Nicholao de Clemengis compositus. - Cum maxime predicatoris officium sit... ».

VI (f. 85 v°). « Epistola magistri Nicolay de Clemengis facta super miseris nunc temporis currentibus et de eorum patienti tolleracione. Quanquam semper hec nostrorum principum certamina... ». L'auteur cite une lettre par lui écrite en 1411, et il ajoute : « Multi, ut cernis, fluxerunt dies ex quo has ad te dedi... ».

Nicolas de Clamanges, théologien, recteur de l'Université de Paris en 1393, trésorier de Langres et archidiacre de Bayeux, mort vers 1434. Ses ouvrages ont été recueillis par Martin Lydius (Leyde, 1613, in-4°).

Les trois pièces précédentes se trouvent aussi dans le ms. latin 8757 de la Bibliothèque nationale.

VII (f. 93). « De Nobilitate. - Apud majores nostros sepe de nobilitate dubitatum est... ».

Nous avons rencontré le même opuscule dans le ms. latin 6711 de la Bibliothèque nationale, sous le titre suivant : « Domini Bonacursii de Monte Magno, ad illustrem principem Guidantonium, Montisferrati comitem, super nobilitate questio sequitur disputata ». Voici les divisions de l'ouvrage, qui ne sont pas indiquées dans notre manuscrit : 1, « Prologus ». 2, « Titulus controversie. 3, « Publii Cornelii Scipionis oratio contra Caium Flaminium ». 4, « Gaii Flaminii oratio contra Publium Cornelium Scipionem ».

On connaît deux Buonaccorso de Montemagno, tous deux poètes; le premier vivait au milieu du XIV^e siècle; ses poésies ont été publiées en 1718. Le second (son neveu) vivait en 1429; c'est probablement le nôtre ; de lui on sait peu de chose, et Tiraboschi se borne à le nommer.

VIII (f. 106 v°). « Incipit Luciani Dyalogus qui inscribitur Caron ». Traduction anonyme, dédiée à un ecclésiastique, et entreprise à la requête de « Seraphius Urbinas, vir utriusque juris interpres, nostri temporis primarius ». Ce n'est pas celle de Rynucius

(contenue avec une autre copie de celle-ci dans le ms. latin 8729 de la Bibliothèque nationale) ; le traducteur pourrait être Jean Aurispa, qui mit de grec en latin des dialogues de Lucien.

On lit à la fin la signature « De Chamelet » (XVI^e siècle).

Provenance : Hôtel de Condé, 1673.

Ms. 0439

RECUEIL DE LETTRES ITALIENNES.

Pet. in-4°, vélin blanc ancien.

Papier, première moitié du XVI^e siècle, 167 ff., dont beaucoup de blancs; belle cursive italienne. Recueil de 91 lettres, la plupart anonymes. Beaucoup ont été publiées dès le XVI^e siècle; nous en avons reconnu 21 dans les *Lettere volgari di diversi nobilissimi huomini* (Venise, Aide, 1544, in-8°). Presque toutes les autres sont du cardinal Bembo ; aucune n'est suivie de son nom, mais un certain nombre figure dans les éditions de ses lettres données au XVI^e siècle, et des indices sérieux permettent de lui attribuer les autres. Néanmoins quelques lettres n'ont pu être identifiées et sont peut-être inédites.

Outre Bembo, qui tient la plus grande place dans ce recueil, citons les auteurs suivants : Lodovico Canossa, évêque de Bayeux ; Giacomo Bonfadio ; F. P. già Vincenzo Quirino; Francesco della Torre ; Marc' Antonio de Mula ; il Frascatoro ; Annibale Caro ; Gabriel Cesano ; Daniel Barbaro ; la marquise de Pescara ; Domenico Sauli.

Provenance : Hôtel de Condé,

Ms. 0440

[LA MOTHE LE VAYER] : « QUATRE DIALOGUES FAITS A L'IMITATION DES ANCIENS PAR ORASIUS TUBERO ».

In-4°, veau brun (*rel. anc.*). - Papier, XVII^e siècle, 427 pp.

P. 1. « Lettre de l'auteur ». - 13. « Dialogue traitant de la philosophie sceptique entre Eudoxus et Ephestion ». - 73. « Dialogue intitulé *Le Banquet sceptique* entre Marcellus et Orasius, Diodotus, Divitiacus, Xenomones et Eraste ». - 135. « Dialogue sur le sujet de la vie privée entre Philoponus et Hesychius ». - 182. « Dialogue sur les rares et éminentes qualités des asnes de ce temps, entre Philonius et Paléologue ».

On sait qu'Orasius Tubero est le pseudonyme de François de La Mothe Le Vayer. Ces dialogues ayant d'abord été imprimés sous des dates qui sont probablement fausses (1604, Le Vayer n'avait que seize ans, et 1606), il n'est guère possible de savoir si ce manuscrit est

antérieur ou postérieur à l'impression. L'ouvrage a été réimprimé en 1671, en 1716, et dans l'édition des œuvres de 1756-1759.

Le titre de notre volume est de la main de Soru, cet avocat au parlement dont nous avons déjà parlé, sorte de commissionnaire en librairie qui fournissait des livres au Grand Condé et faisait faire pour lui des copies de manuscrits. Celui-ci, dont l'écriture appartient aux premières années du XVII^e siècle, a été acheté par Condé vers 1685.

Ms. 0441

ANGUIEN (LOUIS-HENRY - AUGUSTE DE BOURBON, DUC D')

Cahiers d'étude. In-4° de 260 pp., veau brun.

1 (p. 1.). « Recueil de portraits de quelques grands hommes de l'antiquité, tirez de divers auteurs ; traduit de latin en françois par Louis-Henry-Auguste de Bourbon, duc d'Anguien, revu et corrigé par M. l'abbé Mongin, l'an de J. C. 1707 ».

2 (p. 31). « Oraison de M. Tullius Cicéron contre Lucius Catilina, traduite en françois..., 1707 ».

3 (p. 53). « Seconde oraison de Marcus Tullius Cicéron contre Catilina, 1708 ».

4 (p. 85). « Art poétique d'Horace ».

5 (p. 117). « Lettre 6^e du second livre de Caius Plinius à son cher sénateur Avitus, traduite en françois..., 1707 ».

6 (p. 121). « Lettre 36^e du 9^e livre de Caius Plinius à son cher sénateur Fuscus, traduite en françois... 1707 ».

7 (p. 125). « Abrégé de l'histoire de France fait par L. H. A. de Bourbon, duc d'Anguien, 1707 ».

8 (p. 177). « Compendiosa logica ducis Anguiani » (antérieur aux devoirs précédents, l'écriture est plus enfantine).

Nous avons déjà parlé (T. I, pp. 33, 249) des volumes manuscrits qui ont servi pour l'éducation de Louis-Henry-Auguste de Bourbon, duc d'Anguien jusqu'à la mort de son père (1710), puis duc de Bourbon (septième prince de Condé), premier ministre de Louis XV, mort en 1740. Comme les autres, celui-ci est marqué d'un L.

Ms. 0442

PERRAULT (CHARLES) : RECUEIL DE DIVERS PETITS OUVRAGES EN PROSE ET EN VERS POUR LA BIBLIOTHEQUE DE VERSAILLES

Grand in-4)^o, mar. rouge à comp., fil., tr. dor., fleurs de lys, soleils, armes et chiffre de Louis XIV^e.

Papier, XVII^e siècle, 146 ff. chiffrés et 6 non chiffrés, un frontispice et 30 vignettes à l'encre de Chine.

La première page est occupée par un beau dessin (Il est reproduit à la fin de ce volume), signé : C. Le Brun, et représentant Apollon avec les Muses ; on voit dans le fond la pièce d'eau du Dragon et la façade de Versailles.

F. 2. Titre et cul-de-lampe par Sébastien Le Clerc, auteur des 29 autres dessins.

F. 3. Épître dédicatoire, adressée à « M. Bontemps, conseiller et premier valet de chambre du Roy, intendant du château, parc et ménagerie de Versailles », terminée par la signature autographe de Perrault, auteur des 25 petits ouvrages en prose et en vers qui remplissent le reste du volume.

Le dernier feuillet, numéroté 146, est occupé par la table.

Ce beau manuscrit avait été exécuté uniquement pour la bibliothèque du château de Versailles ; mais, en 1675, Le Laboureur en donna une édition, sans figures (ainsi les dessins de Le Brun et de Sébastien Le Clerc n'ont jamais été gravés). « Le présent que j'ose vous faire aujourd'huy est un larcin que j'ai fait au Roy, disait-il dans sa dédicace au prince de Conti; j'apporte à V. A. un livre que j'ai volé à S. M... M. Perrault, qui en est l'auteur, l'avoit comme voué à la bibliothèque de Versailles ».

Provenance : collections Coislin (1847), La Bédoyère (1862) et Double (1863).

Ms. 0443

HÉNAULT (le président) : ŒUVRES DIVERSES.

Pet. in-f^o, mar. citron à comp. de mosaïque, doublé de mar. rouge, tr. dor., riche reliure aux armes de la reine Marie Leckzinska.

Papier, XVIII^e siècle, 161 ff. réglés.

1. « Discours qui a remporté le prix d'éloquence par le jugement de l'Académie françoise, en l'année 1707 » (imprimé la même année à Paris, in-4^o).

2 (f. 11). « Discours qui a remporté le prix d'éloquence donné par Messieurs de l'Académie des Jeux Floraux en l'année 1709 ».

3 (f. 17). « Que les femmes doivent se convaincre que la constance en amour est une vertu ».

4 (f. 27). « Sur la tragédie et la comédie ».

5 (f. 33). « Copie d'une lettre de la duchesse du Maine au président Hénault, qui s'étoit plaint d'une critique de M. de Saint-Aulaire ». (*Œuvres inédites de M. le Président Hénault*, Paris, 1806, p. 359).

6 (f. 34). Deux chansons :

Quoique je sois l'amour...

Rien ne peut réparer l'absence...

« Ces deux airs faisoient partie d'une feste que M^{lle} de Clermont donna à la Reine ».

Les ff. 35-40 sont blancs.

7 (f. 41). « La Petite Maison, comédie en trois actes, en prose » (publiée à Paris en 1769, in-8°).

8 (f. 73). « Le Jaloux de lui-même, comédie en trois actes » (en prose, publiée à Paris en 1769, in-8°).

9 (f. 103). « Épître de Psyché à l'Amour », 18 quatrains (publiés dans les *Œuvres Inédites*, Paris, 1806, p. 359).

10 (f. 104). « Madrigal sur l'Épître de Psyché à l'Amour, par M. l'abbé de Chaulieu ». (*Œuvres inédites*, p. 30).

11 (f. 105). « Églogue » de 108 vers. (*Œuvres inédites*, p. 176).

12 (f. 107). « Sur la sarabande des festes grecques et romaines :

a). « A l'Amour » (9 vers) : Tircis et moi t'offrons une couronne...

b). « Églogue intitulée Ismeine » (80 vers) : L'aurore renaissante invitoit la nature... (*Œuvres inédites*, p. 179).

c). « Énigme » (9 vers) : Séparé des mortels, j'habite la cité... (*Œuvres inédites*, p. 197).

13 (f. 109). « Le Temple d'Astrée, sur l'air des *Bergers de Maintenon* » :

Jours innocents de la divine Rhée... [*Œuvres inédites*, p. 175).

14 (f. 109 v°). « Parodie d'un air italien » :

Venge-moi d'une ingrante maîtresse... (*Anthologie française*, Paris, 1765, il, 11. *Œuvres inédites*, p. 271).

15 (f. 109 V). « A Madame de..., qui disoit qu'elle ne voudroit pas épouser son amant, afin de l'aimer toujours par choix et jamais par devoir » :

Non, tu ne m'aimes pas, inconstante Glicère...

16 (f. 110). « Chanson sur une fanfare de Landrieux » :

Buvons à tasse pleine... (*Œuvres inédites*, p. 266).

17 (f. 110 v°). « A M. L. D. G., qui étoit allé aux eaux de Forges, sur l'air *Il n'y a que sept lieues* » :

Quoi ! Vous partés sans que rien vous arrête... (*Anthologie française*, 1765, II, 1. *Œuvres inédites*, 1806, p. 259).

18 (f. 111 v°). « M. L. D. L. [l'abbé de Lattaignant] envoyant à Mad^e la D. d'H., sur l'air *Réveillez-vous, belle endormie* » :

Craignés cette simple amusette .. (*Œuvres inédites*, p. 261).

19 (f. 112). « Sur l'air *L'ordre sévère qui nous enlève* » :
La jeune Hortense... (*Œuvres inédites*, p. 265).

20 (f. 112 v°). « On donna une espèce de feste à M^{elle} de Clermont, dans laquelle on fit représenter l'acte de l'opéra des *Sens*, où l'Amour paroît sans bandeau ; après que l'on eut chanté cet acte, on chanta les couplets suivants, sur l'air de *Grimaudin* ; c'est l'Amour qui parle » :

Sans vous seroit-ce un avantage... (*Œuvres inédites*, p. 262).

« On peut chanter les couplets suivants sur l'air du *Confiteor* » :

Pourquoi regretter ces beaux jours... (*Anthologie française*, 1765, II, 3).

21 (f. 113 v°). « Chanson de table sur l'air *Sachés qu'il est Bourbon de Montmorenci* » :

Que ce jus préteux...

22 (f. 114). « Vers mis en chant par La Croix » :
Vous éteignés, cruelle, une si tendre ardeur... (*Œuvres inédites*, p. 270).

23 (f. 114). « Paroles sur un menuet de M. de Blamont » :
Il n'est rien que l'amour n'égale... (*Œuvres inédites*, p. 269).

24 (f. 114 v°). « Second menuet » :
Aimons tous, c'est le bien suprême...

25 (f. 114 v). « Fragment d'un divertissement fait à Belebat sur l'air *Je gage boire autant qu'un Suisse* » :

Salut au curé de Courdimanche...

26 (f. 115). « Les Délices de Couperin » :
Tout Cythère est dans ce beau séjour... (*Nouveau recueil de chansons choisies*, La Haye, 1726, II, 97).

27 (f. 115 v°). « Sur l'air de *l'Inconnu* » :
Troubles naissants où je n'ose me plaire... (*Œuvres inédites*, p. 270).

28 (f. 115 v°). « A S. A. S. Madame la duchesse du Maine... ». Épître en vers et en prose, publiée dans les *Œuvres inédites*, 1806, p. 236. Elle comprend les chansons suivantes :

J'ai couru chez le pauvre abbé... (*Anthologie française*, 1765, II, 8).

Réveillés-vous, troupe légère...

Cet âne est parent de fort près...

Vous dont nous empruntons les vers...

Cette dernière chanson vise Ant. Ferrand, qui avait emprunté aux anciens poètes français les paroles d'un ballet mis en musique par Collin de Blamont.

29 (f. 118). « Sur l'air *Si mon amant* » :

Il faut, quand on s'aime, une fois... (*Anthologie française*, 1765, II, 5. *Œuvres inédites*, p. 267).

30 (f. 118 v°). « Imitation de l'ode XV du 2^e livre d'Horace » :

Ami, le tems s'écoule et son rapide cours...

31 (f. 119 v°). « Imitation de l'ode VIII du 2^e livre d'Horace » :

Philis, si ta beauté souffroit de tes parjures...

32 (f. 120). « L'Homme inutile. Lettre écrite à M. de V[oltaire], de Plombières, le 14 août 1744 » :

Déjà le jour plus grand fait pâlir les flambeaux...

« Réponse de M. de V[oltaire] » :

D'un pinceau ferme et facile... (*Œuvres de Voltaire*, Paris, Didot, 1827, I, U62).

33 (f. 123). « Lettre de M. de Voltaire à M. le P. H. » [président Hénault] (Cirey, 1^{er} sept. 1744) :

O déesse de la santé... (*Œuvres complètes de Voltaire*, 1785, XV, 177).

34 (f. 124). « Lettre de M. le président Hénaut à M^{me} la duchesse de La Vallière, de Chandon » (prose et vers).

35 (f. 124 v°). Pièce de vers qui terminait une lettre écrite le 15 août 1742:

Heureuse terre, agréables ombrages... (*Œuvres inédites*, p. 281).

36 (f. 125). « Réflexions » (10 ff. de prose. *Œuvres inédites*, p. 290).

37 (f. 134 v°). « Dialogue. Ninon, M^{me} la M... de V... » (6 ff. de prose).

38 (f. 140 v°). « Noël pour l'année 1730. Un grand prince (le roi de Pologne), s'étant fait le berger d'une illustre princesse (la duchesse du Maine), vient à la crèche avec les bergers » :

Sans attendre les trois Rois...

39 (f. 142 v°). « Noëls de 1724. Ils furent chantés à la suite de plusieurs noëls où on parloit de la guerre et de la paix, sur l'air *Donne à boire à ton voisin* » :

Ne parlons plus de la guerre...

40 (f. 144). « Prière à l'Amour » :

Si tu ne veux, dieu d'amour, que j'en meure... (*Œuvres inédites*, p. 211).

41 (f. 144 v°). « A M^{me} la duchesse du Maine » :

Tout répond dans la nature... (*Œuvres inédites*, p. 246).

42 (f. 145). Lettre en prose écrite de la ville d'Eu par la duchesse du Maine au président Hénault (*Œuvres inédites*, p. 272).

43 (f. 148). « La Toilette de Vénus, cantate » :

Bel astre de la nuit, arrête ton flambeau... Cette cantate a été mise en musique par Desmarets, par Doraël et par M. de Blamont; la musique de ce dernier est gravée. (*Œuvres inédites*, p. 218).

44 (f. 149 V). « En envoyant pour étrennes une boîte dans laquelle il y avoit de la corde de pendu » :

Vous vous plaignés des maux que le jeu vous a faits... (*Œuvres inédites*, p. 224).

45 (f. 150). « Chanson en rondeau » :

Il ne faut plus aimer, puisqu'Iris est volage... (*Œuvres inédites*, p. 269).

46 (f. 150 v°). « Noël sur l'air *Chantom, Nolet* »

Eh bien, nous ferons des chansons... (*Œuvres inédites*, p. 185).

47 (f. 152). « Cantique spirituel sur ces paroles du pseume : *Filii hominum*, etc. ; sur l'air *De l'amour que j'ai dans le cœur* » :

Beaux jours, vous m'êtes apparus...

Les derniers feuillets sont occupés par la table et par les airs notés des chansons.

Provenance : bibliothèque Gigongne, n° 2303.

Ms. 0444

AUMALE (HENRI D'ORLÉANS, DUC D') : Discours prononcé à l'Académie française le jour de sa réception, 3 avril 1873.

Pet. in-f°, mar. ponceau, tr. dor.

Papier, 24 ff., lettres gothiques ; initiales, fleurons et ornements en or et camaïeu.

Envoi autographe (7 avril 1874) de M. Berthier, ancien employé, décoré, et calligraphe, qui a exécuté ce joli manuscrit.

III. — POÉSIE GRECQUE ET LATINE

Ms. 0445

HOMÈRE : L'ILIADÉ. « LE PREMIER (ET LE SECOND) LIVRE DU PRINCE DES POÈTES, HOMÈRE, TRADUICHT PAR SALEL ».

In-8° (0,168 sur 0,121), mar. brun, semé de M, de marguerites et de fleurs de lys, tr. dor. (*anc. rel.*).

Vélin, XVI^e siècle, 2 ff. liminaires et 61 chiffrés.

Le manuscrit commence au verso du second feuillet non chiffré par une dédicace à François I^{er}, en huit vers. Une autre dédicace en 13 vers, adressée au roi, précède le second livre : elles n'ont pas été imprimées. Par contre, notre volume ne contient pas la longue épître de Salel au roi qui se trouve en tête des nombreuses éditions de sa traduction. Voici ces deux petites pièces :

AU ROY

L'antiquité a mis en si hault pris
Ce grec autheur, que par gloire notable
L'a surnommé père des bons esprits,
En poésie utile et délectable.
Il a esté divin et admirable,
Parfait en tout, n'ayant faulte de rien
Fors d'un grand roy, à vous, Sire, semblable,
Pour le nourrir et luy faire du bien.

AU ROY

Par Eudamus furent jadis forgez
Certains anneaux de vertu merveilleuse
Qui guérissent les espritz affligez
Du coup mortel de langue périlleuse.
O que seroit la poésie heureuse
Au temps présent si elle estoit garnye
D'un tel anneau contre la calumnyé !
Quant est à moy, Vostre Magesté haulte,
Roy très puissant, répare ceste faulte,
Et n'ay besoing d'aucun anneau pour garde.
Car la faveur monstrée au premier livre
Fera tousjours Homère en France vivre,
Rendant heureux Salel, quoy qui luy tarde.

Salel était né en Quercy ; il avait entrepris cette traduction par ordre du roi, qui le récompensa par un titre de valet de chambre et l'abbaye de Saint-Chéron. Sa traduction n'alla pas au delà des onze premiers livres et fut imprimée ainsi en 1545 par Sertenas à Paris, avec de très belles figures ; j'ai un exemplaire de cette édition à la reliure de Catherine de Médicis. L'oeuvre commencée par Salel fut menée à fin par Amadis Jamyn ; j'ai un exemplaire de l'édition de 1580 chargé de corrections de la main de ce dernier.

Il est probable qu'aussitôt après avoir achevé la traduction des deux premiers livres, Salel voulut soumettre son oeuvre à l'un des juges les plus éclairés, à l'un des protecteurs les plus puissants qu'il pût rencontrer à la cour. Ce charmant petit volume fut sans doute offert par lui à la sœur de son maître, à Marguerite d'Angoulême. La recherche seule de l'exécution ferait supposer que ce livre était destiné à un grand personnage : les chiffres et les emblèmes dont les plats sont chargés confirment notre supposition.

Provenance : Hôtel de Condé, 1673.

Ms. 0446

HOMÈRE : « LE SECOND LIVRE DE L'ILIADÉ du PRINCE DES POÈTES, HOMÈRE, TRADUICHT PAR SALEL ».

In-8° (0,170 sur 0,120), mar. brun semé de F et de fleurs de lys, comp. et tr. dor. (*anc. rel.*).
Vélin, XVI^e siècle, 28 ff. réglés.

Exemplaire de dédicace relié pour François I^{er}.

A la garde, signature de « Magdalene Levyngstoun », une des filles d'honneur écossaises de Marie Stuart.

Provenance : vente Ganay, mai 1881.

Ms. 0447

HOMÈRE : « LE CINQUIESME (ET LE SIXIESME) LIVRE DE L'ILIADÉ D'HOMÈRE, TRADUICHT PAR SALEL ».

In-8° (0,166 sur 0,121), mar. vert olive semé de F d'argent, de fleurs de lys d'or, comp., fil. et tr. dor. (*anc. rel.*).

Vélin, XVI^e siècle, 81 ff. réglés.

Exemplaire de dédicace relié pour François I^{er}.

Salel était fidèle à son scribe. Nous retrouvons ici l'écriture fine et nette que nous avons remarquée dans l'exemplaire des deux premiers livres offerts peut-être quelques mois plus tôt à Marguerite, et dans l'exemplaire du second livre offert au roi.

Provenance : vente Firmin-Didot, juin 1878.

Ms. 0448

HORACE : « TRADUCTION DES QUATRE LIVRES DES ODES D'HORACE, PAR Louis-AUGUSTE DE BOURBON » (DUC DU MAINE).

In-4°, mar. vert, fil., dos fleurdelysé, tr. dor., aux armes du duc du Maine, avec les drapeaux de colonel-général ; fermoirs à l'L.

Papier, XVII^e siècle, 95 ff. écrits, le reste du volume blanc. Très soigné.

Manuscrit de famille, de la bibliothèque de Neuilly ; donné par ma mère le 16 janvier 1855.

Ms. 0449

HORACE : TRADUCTION DES ODES, suivie de celle du LIVRE DES ÉPODES, et de quelques fragments des MÉTAMORPHOSES D'OVIDE mis en proslatine (la traduction française de ces fragments ayant sans doute été donnée en thème). Suit une traduction française de la première épître d'Horace.

In-4°, veau brun, dos orné (*anc. rel.*).

Papier, début du XVIII^e siècle, 362 ff., écriture d'enfant,

Marqué d'un L (éducation de Louis-Henry-Auguste de Bourbon, duc d'Anguien, puis duc de Bourbon, né en 1692, mort en 1740).

Ms. 0450

OVIDE : « LE TROISIÈME LIVRE DE LA MÉTAMORPHOSE, TRADUIT DE LATIN EN RYTHME FRANÇOYSE PAR F. HABERT ET PAR LUY PRÉSENTÉ A HENRY DE VALLOYS, ROY DE FRANCE » (HENRI II).

In-8° (0,140 sur 0,09S), reliure originale en veau brun à comp., fil. et tr. dor.

Papier, milieu du XVI^e siècle, 38 ff.

Cette traduction du troisième livre des *Métamorphoses* est précédée d'une épître au roi :

C'est à ce coup que mes vers trop se deullent

J'ay achevé le Caton pour l'enfance

De ton cher fils, attendant ses ans meurs,

En publiant l'œuvre par imprimeurs

Si te supply, Roy très puissant Henry,

Sur ton petit poète de Berry

Getter les yeulx
Qui t'ose encore promettre cette chose
Qu'il traduira le grand Métamorphose,
Dont feu Marot, passant beaucoup de plumes,
Deux livres fait entre quinze voulumes.
En reste encore treze, dont la façon
Te donnera un tour par moy leçon,
Dont cependant un, escript de ma main,
Se vient offrir à ton visage humain.
Mais sans ta main libérale et ta grâce
Je suis au pied du mur, plus froid que glace...
Puis vient un « dizain du trespas du roy François », suivi du « III^e livre de la
Métamorphose d'Ovide ».
Cette dédicace nous permet de dater notre manuscrit vers 1550. *Les quatre livres de Caton, traduits en rithme françoise par Fr. Hubert*, avaient été imprimés par Etienne Groulleau en 1548. D'autre part, c'est en 1556 que Macé Bonhomme, de Lyon, imprima *Les trois premiers livres de la Métamorphose d'Ovide, traductz en vers françois, le premier et le second par Clément Marot, le tiers par Barthélémy Aneau*. Au moment où François Habert écrit sa dédicace, il ne connaît que la traduction des deux premiers livres par Marot et se propose de la continuer. Après la publication de Macé Bonhomme, le pauvre « Banni de liesse », sans doute un peu déconcerté d'abord, se remit à l'œuvre et reprit les deux premiers livres. Sa traduction fut publiée l'année suivante (1557, Paris, Etienne Groulleau) ; Marnef l'a réimprimée plusieurs fois de 1573 à 1587. Nous décrivons plus loin les *Paraphrases chrétiennes* de François Habert.

Ms. 0451

OVIDE : Traduction française de fragments des MÉTAMORPHOSES.

In-4°, veau brun, dos orné (*anc. rel.*).

Papier, début du XVIII^e siècle, 278 ff.. écriture d'enfant.

Ms. marqué L (éducation de Louis-Henry-Auguste de Bourbon).

Ms. 0452

FABLES D'ÉSOPE et autres, mises en prose latine (thèmes).

In-4°, veau fauve, dos orné (*anc. rel.*).

Papier, début du XVIII^e siècle, 259 ff., écriture d'enfant.

Marqué L (éducation de Louis-Henry-Auguste de Bourbon).

Ms. 0543

FABLES latines mises en prose latine. Fables latines et françaises mises en prose française (thèmes et versions).

In-4°, veau marbré, dos orné (*anc. rel.*).

Papier, début du XVIII^e siècle, 300 ff., écriture d'enfant; la partie en français est d'une main virile (un copiste).

Marqué L (éducation de Louis-Henry-Auguste de Bourbon).

Ms. 0454

SEDULIUS : CARMEN PASCHALE.

In-4° (0,193 sur 0,134), mar. vert. tr. dor., armes de Bourbon-Condé.

Vélin, XV^e siècle, 37 feuillets, 25 lignes à la page. Les armes et le monogramme d'Antoine de Chourses et de Catherine de Coëtiivy ont été ajoutés dans la première initiale.

Premier vers :

Paschales quicumque dapes conviva requiris

Dernier vers :

Sufficeret : densos per tanta volumina libros. « Explicit Sedulius. 1825 versus continentur in presenti volumine ».

Provenance : Hôtel de Condé, 1654.

Ms. 0455

ALBUZIO (AURELIO) : POEMATA latina.

In-4° (0,235 sur 0,163). velours rouge.

Vélin, XVI^e siècle, 14 ff. écrits en lettres d'or sur fond pourpré.

Ces petits poèmes, d'un rythme varié, sont l'œuvre d'un Milanais dévoué aux conquérants français et surtout avide de plaire au vice-roi, Odet de Foix, seigneur de Lautrec. Le volume commence par une épître en prose (de deux pages) adressée à l'évêque de Tarbes, Menaud de Martres de Sainte-Colombe, assesseur du vice-roi, « qui illustrissimo proregi Odeto... ita placeas ut, cum tu plura sine eo, ipse sine te nihil agat, sepissimeque sub diligentiae prudentiaeque tuae fide conquiescat ». Au verso du second feuillet commence

le premier poème, dédié à Lautrec. Le second poème, sans titre, occupe les ff. 9-11. Dans le troisième (ff. 12-14), l'auteur s'adresse au peuple de Milan, « ut arma deponat ».

Lautrec, nommé maréchal en 1515, lors de la conquête du Milanais, fut battu à la Bicoque en 1521, et cette défaite nous fit perdre le duché. C'est entre ces deux dates qu'il faut placer l'exécution de ce joli volume, offert à l'évêque de Tarbes.

Aurelio Albuizio, jurisconsulte et poète milanais, a laissé plusieurs ouvrages :

1° *Carmen de antiqua Mediolanensium Victoria apud Parabiagum* (Milan, 1494, in-4°).

2° *Heroidum epistolamm libri IV* (Milan, 1542, in-4°).

3° *Christianarum institutionum libri III* (Milan, 1540, in-4°). Notre manuscrit paraît inédit.

Le dernier feuillet du volume porte la mention suivante : « Ex bibliotheca Francisci Graverol, Nemausensis, 1690. Donum domini Gasparis de Calvière, toparchae S. Cosmae, Boissières et Reculan ». Gaspard de Calvière, s^r de Saint-Cosme, président du consistoire de Nîmes, abjura en 1685 et devint l'adversaire passionné de ses anciens coreligionnaires, par lesquels il fut assassiné le 13 août 1702. Jeté au cachot, son ami François Graverol signa l'abjuration pour recouvrer sa liberté ; rentré à Nîmes, il se confina au milieu de ses livres et vécut dans la retraite. Jurisconsulte éminent, poète et archéologue, François Graverol a laissé une quinzaine d'ouvrages estimés. Il fut un des fondateurs de l'Académie de Nîmes; né dans cette ville en 1636, il y mourut le 18 septembre 1694.

Au dix-huitième siècle, ce manuscrit appartient à l'héritier converti d'une autre célèbre famille de protestants, Charles de Baschi, marquis d'Aubais, né à Beauvoisin (Gard) en 1686, mort à Aubais en 1777; auteur du curieux recueil de *Pièces fugitives pour servir à l'histoire de France* (1759, 3 vol. in-4°).

Provenance : Dulau, Londres, 1863.

Ms. 0456

CERRUTI (ANTONIO) : « AD PAULUM IV PONTIFICEM OPTIMUM, MAXIMUM, ANTONII CERRUTILIBER ».

In-8° (0,173 sur 0,413), mar. rouge, riches dorures, reliure italienne originale, à la Grolier, armes de Paul IV sur les plats.

Vélin, XVI^e siècle, 30 ff. chiffrés, 1 f. de titre et 2 d'index non chiffrés; 1 f. blanc à la fin. Titre et intitulés en lettres d'or ; initiales ornées en or et couleurs ; belle écriture. Exemplaire de présentation au pape Paul IV, dont les armes sont reproduites plusieurs fois dans les enluminures.

Recueil de poésies latines sur les faits et les espérances du pontificat de Paul IV (Jean-Pierre Garaffa, 1555-1559), avec épître dédicatoire. Très joli livre.

Provenance : vente Gage, Londres, juin 1867.

Ms. 0457

AUBERY (JEAN-HENRI) : « LUDOVICI XIII JUSTI, FRANCORUM ET NAVARRENOBUM RÉGIS CHRISTIANISSIMI , VICTORIA AD OLLONAEAS ARENAS. Auctore Joanne Henrico Auberio Borbonio, e Societate Jesu ».

In-f°, vélin blanc.

Papier, XVII^e siècle, 24 ff., précédés d'un feuillet de titre.

Poème latin sur la victoire des Sables d'Olonne (16 avril 1622), précédé de deux épîtres dédicatoires en latin, l'une au roi Louis XIII, et l'autre à Henri II, prince de Condé.

J'ai, de ce même Aubery, un poème latin sur le voyage du prince de Condé en Languedoc et Gascogne (Paris, Cramoisy, 1629).

Provenance : Hôtel de Condé, 1673.

Ms. 0458

« ILLUSTRISSIMO ET INVICTISSIMO REGII SANGUINIS PRINCIPI HENRICO BORBONIO MUSARUM DIVIONENSIIUM PANTHÉON VOTIVUM ».

In-f^o, veau brun aux armes de Bourbon-Condé.

Vélin, XVII^e siècle, 18 ff.

18 figures coloriées, avec une légende en vers latins au bas de chacune d'elles. Chaque figure représente un dieu de la fable offrant ses attributs au prince de Condé. Chaque légende est signée d'un nom différent. Les jeunes gens des premières familles de Dijon, ou peut-être les principaux élèves du collège des Jésuites, s'étaient sans doute réunis pour offrir cet hommage au gouverneur à son arrivée dans la province. Parmi les noms connus dans l'histoire ou qui reviennent souvent dans nos recueils relatifs à la Bourgogne, je remarque : Roger Brûlart, Bretagne, de Montholon, Claude Comeau, Jean-Jacques Belin, de Thésut, de Marguenat, etc.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0459

« PALATIUM GLORIAE CELSISSIMI PRINCIPIIS HENRICI BoRBONii CONDAEI ».

Gr. in-f°, mar. bleu semé de fleurs de lys, aux armes de Bourbon-Condé.

Ms. du XVI^e siècle, 70 ff., texte sur papier, 11 vignettes en couleur, de style et d'exécution médiocres, sur des feuillets de parchemin.

Série de pièces latines en vers et en prose, présentées sous la forme d'une vision de Louis de Bourbon, et précédées d'une lettre latine du même à son père, Henri II de Bourbon, prince de Condé.

Voilà sans doute un hommage du Grand Condé à son père, dont l'image est mêlée à presque toutes les vignettes sous les formes les plus diverses, et dont le nom reparait à toutes les pages, flanqué d'hyperboliques épithètes. Les hauts faits de ce prince sont un peu amplifiés, et ses vertus vues avec la loupe; mais c'est un fils qui parle. Rien n'indique l'époque précise où fut écrit et présenté ce volume ; mais il date certainement de la première jeunesse du duc d'Anguien. « Aetatulam meam (dit-il dans sa dédicace), quaeso, intueri, quae, ut tenera est, ac primi vixdum tyrocinii capax, etsi tuo ex immenso splendore parum, suo tamen pro modulo infinitum prope quiddam, hausit ». Il est facile de reconnaître en plusieurs endroits la main encore incertaine du jeune héros, et ses essais dans l'art de la calligraphie, où il est permis de dire en passant qu'il n'excella jamais. J'y retrouve aussi, mêlée à plusieurs autres, l'écriture du père Pelletier, son précepteur, qui eut sans doute plus de part que l'élève à la composition de l'ouvrage. Cependant il n'y travailla pas seul ; je ne m'arrête pas à la diversité des écritures, mais il y a dans tout le volume tant d'emprunts à l'antiquité et même à la fable, une si grande abondance de figures de rhétorique, une telle variété dans les rythmes, depuis l'hexamètre jusqu'à l'ode « tricolos tetrastraphos », le tout mêlé à une si profonde horreur de l'hérésie, qu'on peut attribuer l'œuvre au corps enseignant de Bourges.

Entre autres pièces destinées à célébrer la campagne contre les huguenots en Languedoc, citons ce fragment en style lapidaire non moins médiocre que les exploits du prince :

Impunitatis asylum, Realmontium clausit.

Perfidiae praesidium, Calnoeam evertit.

Rebellionis propugnaculum, Mazametum expugnavit.

Seditionis arcem, Brassacum dirait.

Vesaniae sedem, Castronovum fregit.

Scelerum sentinam, Santamantium exausit.

Nequitiae domicilium, Sanseverianum comminuit.

Aram impietatis, Apameam destruxit.

Denique

Novum Augiæ stabulum Gotticam Franciam

Novus Hercules christianus

Expurgavit.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0460

HÉREMBERT : « PRINCEPS CONDAEUS TRIUMPHANS, authore M. Carolo Hérembert, domino du Pastis, apud Argentennenses in Normania causarum patrono ».

In-4°, relié en satin blanc, avec les armes de Condé brodées sur les plats, tr. dor.

Papier, XVII^e siècle, 107 ff.

Exemplaire de présentation. P. 1, titre; p. 3, portrait du Grand Condé (jeune) gravé par Moncornet;

5 à 9, épître dédicatoire au Grand Condé, en français ;

10-11, « Epigramma acrostichon Ludovico Borbonio », avec commentaire en français. Le poème occupe le reste du volume : c'est la gloire du Grand Condé et de sa maison célébrée en hexamètres. Le texte est écrit au recto de chaque feuillet, dont le verso est occupé par un très curieux commentaire en français. L'ouvrage doit être de la fin de 1649.

La dédicace est signée « Du Pastis Hérembert, docteur aux loix et historiographe, natif de la ville d'Argentan en Normandie ». L'auteur parle de son père, « Jacques Hérembert, s^r de La Rivière, lieutenant civil et criminel pour le Roi aux vicomtes d'Hyesmes et Argentan, depuis exempt des gardes de Sa Majesté, et mort portant les armes à son service, de retour du quartier qu'il estoit obligé rendre près de la personne de Henry de Bourbon, prince de Condé, vostre très honoré père, à cause de sa charge de contrôleur dans sa maison ».

Provenance : Hôtel de Condé, 1654.

Ms. 0461

KEUCHEIN (ROBERT) : « BELLUM GALLO-BELGICUM, sive rerum a rege Galliarum christianissimo Ludovico XIV in Belgis, vicinisque Germaniae regionibus, ut et oceano Britannico, anno MDCLXXII gestarum, Liber panegyricus. Exhibente Roberto Keuchenio, Jurisconsulte Arnhemense... Canebam Arnhemi Gelrorum, anno MDCLXXIII, in Febr. ».

In-f°, vélin blanc, fil., tr. dor., fleurons (*anc. rel.*)

Papier, XVII^e siècle, 27 ff. ; titres et épître dédicatoire, 3 ff.

Provenance : Hôtel de Condé, 1673.

Ms. 0462

MONTINIUS ABLONIUS (MAURITIUS L.) : « CELSISSIMORUM ET SERENISSIMORUM REGLE FRANCIAE FAMILLE BoRBONIORUM CONDAEORUM PRINCIPUM ELOGIA ».

In-4°, cart., dos chagrin vert.

Papier, XVII^e siècle, 7 ff. et 1 blanc.

A la fin : « Serenissimis Principibus, dominis suis colendissimis, obtulit et consecravit, Celsitudinum Serenissimarum cultor devotissimus, humillimus, obsequentissimusque servulus, Mauritius L. Montinius Ablonius, anno aetatis 80 et christ, aerae 1676, mense martio». Le nom pourrait se traduire : Maurice L. de Montigny, d'Ablon.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0463

LORRAINE (GABRIEL-ALEXIS DE) : « IN REDITUM SERENISSIMI PRINCIPE DUCIS BORBONII ECLOGA. Gabriel-Alexius de Lorraine de Beauvernois, humanista. Anno R. S. 1682 ».

Pet. in-f°, mar. rouge, fil., petits fers, tr. dor. (*rel. anc*), armes d'Orléans ajoutées.

Papier, XVII^e siècle. 10 ff.

Gabriel-Alexis de Lorraine, originaire de Beauvernois (Saône-et-Loire), *humanista* (élève de seconde), dédia ce manuscrit à Louis III, duc de Bourbon, son condisciple à Louis-le-Grand, à l'occasion de la rentrée des classes (octobre 1681).

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0464

« SERENISSIMI PRINCIPIS DUCIS BORBONII NUPTLE ».

In-4°, cart., dos de mar. rouge.

Papier, XVII^e siècle, 8 ff. (le dernier blanc).

Epithalame composé pour le mariage de Louis III, duc de Bourbon, petit-fils du Grand Condé, avec M^{elle} de Nantes, légitimée de France, fille de Louis XIV et de M^{me} de Montespan (24.juillet 1685).

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0465

SIMON (PIERRE) : « DELPHINUS MUSARUM ALUMNUS SIVE PATRONUS, CARMEN. CANEBAT PETRUS SIMON ».

In-4°, papier, fin du XVII^e siècle, 17 ff., cart.

Poème de 260 vers ; il y est fait allusion aux Condé.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0466

SANTEUL (JEAN DE) : « SALPETRIA, NYMPHA CANTILIACA ».

Pet. in-f°, mar. rouge doublé de tabis bleu, riches dorures, fil., tr. dor. Les emblèmes semés sur les plats appartiennent à la duchesse du Maine, ainsi que la devise : « Tout subit ma loi ».

Papier, 1696, 12 ff., écriture soignée, fleurons en couleurs, lettres romaines avec ornements en miniature, titres en lettres d'or.

Exemplaire de présentation à la duchesse du Maine, composé des pièces suivantes :

1° « Salpetria, nymphe Cantiliaca » [par Santeul].

2° « Salpetria, nymphe de Chantilly », traduction en prose des vers latins [par le duc du Maine].

3° « A l'auteur des vers latins, sur la traduction en prose française, quatrain : Que ton destin est glorieux ».

4° « Salpetria, ou la nymphe de Chantilly, autre traduction des vers latins » [en vers français, par Antoine Danchet].

5° « Lettre de l'auteur de la traduction en vers à M. de Santeul de S. V. (Saint-Victor) ».

6° « Serenissimo principi Ludovico Augusto Borbonio (duc du Maine), quod latina carmina gallica interpretatione illustraverit, gratulatur Santolius V. (Victorinus; 83 vers latins) ».

7° « Lettre de M. le duc du Maine à M. de Santeul de Saint-Victor. A Versailles, ce 19 décembre 1696 ».

Les pièces n° 1, 2, 4, 6 ont été réunies et publiées en 1696. La 7^e a été insérée par Dinouart dans les *Santoliana* (Paris, 1764, p. 231).

En tête du volume a été collé un feuillet de vélin sur lequel on lit six vers, fort bien calligraphiés en bleu et or :

Ma bonne volonté surpasse mon pouvoir, Princesse

Cette petite pièce, signée « M. H. de Choiseul », est surmontée d'un cœur enflammé, où se trouve, écrit en or, le mot « Ludovise » ; c'est le nom que portait la duchesse du Maine à la cour de Sceaux.

Provenance : ce beau volume a appartenu à John Symmons, écuyer, de Paddington près Londres ; il aura sans doute été racheté en Angleterre par le dernier prince de Condé, car il m'est venu de la bibliothèque de Chantilly.

Ms. 0467

« **DÉ RESURRECTIONE CHRISTI, CARMEN HEROICUM** ».

In-f°, papier, XVII^e siècle, 10 pages, carton.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0468

CORBIN (LOUIS) : « AETERNITATI BORBONIAE AUGUSTAE, HEROICAE ET CONDAEAE »

In-4°, mar. rouge, fil., pet. fers, tr. dor., aux armes de Bourbon-Condé (*anc. rel.*)

Papier, 1698, 62 pages chiffrées, figures dessinées à l'encre de Chine.

Sonnets, anagrammes, pièces de vers ou de prose, en latin, en français, accompagnés de nombreux dessins (médailles antiques, encadrements, armoiries, etc.), précédés d'avertissements et d'une épître dédicatoire, le tout à l'honneur de Henry-Jules, prince de Condé, et d'Anne de Bavière, sa femme, et à l'occasion du baptême de leurs petits-enfants dans la chapelle de Versailles, le 1^{er} décembre 1698. L'auteur, Louis Corbin, était curé de Rieux-sur-Oise.

Provenance : acheté à Paris en 1857.

Ms. 0469

POLIGNAC (MELCHIOR DE) : L'ANTI-LUCRÈCE; traduction du premier livre en prose française [par le DUC DU MAINE].

In-f°, mar. bleu, doublé de mar. citron, riches dorures, tr. dor., aux armes de la duchesse du Maine.

Papier, commencement du XVIII^e siècle, 93 pages, réglé, superbe écriture.

La traduction est précédée d'une longue épître à la duchesse du Maine, signée « Le Ressussité », qui n'est autre que le duc du Maine. « L'abbé de Polignac, dit un des continuateurs de Moréri, avait traduit verbalement le poème pour M^{me} la duchesse du Maine. M. le duc du Maine fit plus; il mit par écrit une traduction de tout le premier livre, et l'offrit à cette princesse par une grande et belle épître dédicatoire ». C'est à notre manuscrit que Moréri fait allusion, et son récit est confirmé par la dédicace elle-même : «

Je me suis fait un plaisir, dit le duc du Maine, d'employer quelques heures de mon loisir à vous rendre ces belles choses familières et à mettre en nostre langue ce premier livre, dont la magnificence et la force des termes doivent vous estre échappées dans la lecture que l'auteur mesme a eu l'honneur de vous en faire. Comme après vous avoir prononcé une période latine, il vous la répétoit en françois, il n'a pu vous donner qu'une imparfaite idée de l'excellence de son ouvrage... ».

Provenance : bibliothèque du Palais-Royal (succession de la Reine).

IV. — POESIE FRANÇAISE

Ms. 0470

ASPREMONT.

Pet. in-f° (0,302 sur 0,205), veau fauve.

Vélin, XIII^e siècle, 68 ff., 2 col. de 46 lignes, initiales rouges et bleues, notes en italien ajoutées au bas des pages.

Les Sarrazins chassés d'Italie! Tel est le sujet de cette chanson de geste, une des premières du cycle de Charlemagne, écrite probablement au commencement du XII^e siècle et restée inédite. On y voit figurer les compagnons du grand empereur, Naime, Turpin, Girard, enfin le jeune Roland, qui, pour entrer dans la carrière, tue le mécréant Eaumont et lui arrache Durandal, la plus glorieuse des épées. La bataille d'Aspromonte est le grand événement de cette lutte ; elle a donné son nom au poème. Aspromonte, au bout de la Calabre, est plus connu de nos jours par l'engagement où Garibaldi fut blessé.

Dans une belle étude consacrée à cette œuvre épique (*Histoire littéraire de la France*, t. XXVII, pp. 300-318), M. Paulin Paris signale cinq copies anciennes, trois conservées à la Bibliothèque nationale, deux à Venise, bibliothèque de Saint-Marc (il y en a d'autres. M. P. Meyer en a connu seize, dont notre manuscrit, {*Remania*, t. xix, p. 203}). Dans les manuscrits de Paris, Charlemagne apparaît dès le début ; entouré de ses barons, il donne audience à Balain, envoyé du roi sarrazin Agolant ; au nom de son maître, l'ambassadeur réclame « l'hommage » du roi Charles. Avec les manuscrits d'Italie, l'action commence beaucoup plus tôt ; un long poème, véritable roman d'Agolant, est consacré aux gestes des Sarrazins, que l'auteur amène d'Afrique en Italie, où ils prennent Reggio et bâtissent Aspromonte. Notre manuscrit, que M. Paulin Paris n'a pas connu, donne une troisième version ; le début est aussi consacré aux faits des Sarrazins, mais racontés avec beaucoup

moins de développements ; et ce récit préliminaire, qui n'occupe que dix colonnes, se présente ici comme l'introduction naturelle du roman d'Aspremont :

Oez, segnur, ço ce dist le roraam
Ço vint d'Africha li fort rois Agolam,
Après lui maint rois et maint ç.atam,
Tant rices princes, tant filz de cattelam.

Agolant décide en conseil l'envoi d'un espion en France. Sobrin est désigné ; il part, arrive à la cour de Charlemagne et y passe un an. Cependant Agolant s'embarque avec son armée, aborde à Rise (Reggio) et fait construire la tour d'Aspremont, dont il donne la garde à son fils Eaumont, récemment armé chevalier. Sobrin est de retour et sera remplacé par un envoyé officiel, le « barberin Balant » ou Balain :

A Charlemaines, qui fu filz de Pipin, Vos li direz altament en latin Que il ne viegne encontre Saracin.

Laissant Balain partir avec son message, l'auteur nous introduit brusquement à la cour de Charlemagne :

Or devons a Karles renparier.
Il fu asis for son palais plénier.
La fu dux Naime.
Plet vos oïr bone cançon vailant
De Karlemaine li fort rois puisant...

L'action commence alors et se déroule selon le texte des manuscrits de Paris : la réception de l'envoyé d'Agolant, la prise d'armes, l'expédition, la bataille d'Aspremont, la mort d'Agolant et d'Eaumont, l'expulsion des Sarrazins d'Italie, etc. La dernière strophe commence ainsi :

Chanté vos ai d'Agolant et d'Elmom,
Et du rois Karle a la fiere façom,
Et de Gérait le fil al duc Boisom,
Délia bataille qui fu en Aspremom
Esplicit liber romanô (sic) Aspremontis.

Une marge assez large a été ménagée au bas des pages pour recevoir des tableaux dont le sujet est indiqué par une note en italien, d'une écriture très fine. Ces enluminures n'ont pas été exécutées, et, sur l'emplacement qui leur était réservé, on a transcrit en grosses lettres rouges, souvent d'une façon incorrecte, les mentions écrites en italien au bas de chaque page.

Le scribe a donné son nom après l'explicit : « Per me Johannem Jacobi ». Puis viennent deux strophes italiennes (9 et 13 vers), d'une écriture un peu postérieure, intitulées : « Dominas Guilielmus Porcelati provicialis (?) », et « Dominus Ursus de Ursinis de Roma » ; la mention de cet Orsini confirme l'origine italienne de notre manuscrit.

Provenance : vente Solar, février 1861.

Ms. 0471

AMILE ET AMIS, chanson de geste du XIII^e siècle.

Pet. in-f° (0,297 sur 0,215), peau verte, dos rouge (*anc. rel.*).

Papier, avec quelques feuillets de vélin, XV^e siècle, 190 ff.

Seigneurs, or faictes paix, s'orrés bonne chançon.

Que Nostre Seigneur Dieu, qui souffrit passion,

Vous octroict bonne fin et de luy vray pardon.

Histoire vous diray ou il n'a si veoir non.

En la ville de Blaves en escript le trovon,

Droit par dedans l'église saint Gerart le baron.

C'est d'Amile et d'Amis, qui furent compaignon

Des plus loyaulx du monde; mentir ne vous puet on.

Cette chanson est le développement poétique d'une légende latine de l'époque carolingienne, « Vita beatorum Amelii et Amici ». Elle contient, outre l'histoire d'Amile et Amis, celle de Girart de Blaves, fils d'Amis. Ecourtée et mise en prose, elle a été publiée par Vérard et Alain Lotrian. Jourdain de Blaves ou Blaye, fils de Girart, a fait aussi l'objet d'une chanson du XIII^e siècle qui n'est pas dans ce manuscrit ; elle a été traduite en prose et imprimée par Michel Lenoir.

« Cette belle et curieuse chanson, dit M. Paulin Paris à propos *d'Amile et Amis*, comprend, dans une leçon du XIII^e siècle qui n'offre pas de lacunes, environ 3400 vers. Plusieurs remaniements postérieurs, dus à de mauvais rimeurs du XIV^e et du XV^e siècle, l'ont délayée en 6000 et même en 10000 vers ». Notre version en contient environ 13000.

L'inventaire de la librairie du duc de Bourbon, en 1523, mentionne, sous le n° 259, « Le livre appelle Milles et Amys, en papier, à la main » ; c'est notre volume, qui fut porté de Moulins à l'hôtel de Condé en 1661.

La garde de ce manuscrit est faite d'un acte notarié sur vélin, de l'année 1438.

Ms. 0472

I. ROMANS EN VERS DU CYCLE DE LA TABLE RONDE.

II. LA QUESTE DU SAINT GRAAL, en prose [ROBERT ET HÉLIS DE BORON].

III. ROMAN DE RENART (plusieurs branches).

Pet. in-f° (0,30 sur 0,21), veau marbré., aux armes de Bourbon-Condé.

Vélin, commencement du XIII^e siècle, 260 ff., 3 col. de 156 vers par page, 2 col. pour la prose, initiales rouges et bleues.

I. M. Gaston Paris a consacré aux romans en vers du cycle de la Table Ronde une importante étude insérée dans le tome XXX de *l'Histoire littéraire de la France* ; il a reconnu dans notre manuscrit les neuf romans suivants :

1° *Rigomer*, par Jean, roman inédit dont notre volume contient la seule copie connue ; 17471 vers, 55 ff., incomplet : la fin a disparu avec deux feuillets arrachés après le 55^e.

Jehans, qui en maint bien s'afaite
Et pluisor bele rime a faite,
Nos a un romane comenchié,
Assés briement l'a romanchié,
Des aventures de Bretagne
Et si vos voel dire et conter
Les meruelles de Rigomer,
Dont cis romane muet et comence.

Derniers vers :

Donc li ruissaus estoit plus clers
Que ne soit cristaus esmerés,
Li rois a coisi le ruissel.

2° *Le Cimetière périlleux*, poème anonyme de 6206 vers, dont on ne connaît que trois copies, deux conservées dans les mss. fr. 1433 et 2168 de la Bibliothèque nationale, et celle-ci (ff. 57 à 77 v°).

CI COMMENCE LI ATRES [cimetière] PERILLEUS.

Ma dame me comande et prie
Que d'une aventure li die
Qui avint au bon chevalier.

Derniers vers :

Si fine ci nostre romans.
Et Dius nos doist vivre c ans
A grant joie et a grand honor,

Et si nos doist joie et bandor.

Explicit li Atres perillous.

Publié en 1868 dans un recueil allemand, *YArchivfür Kunde der neueren Sprachen*.

3° *Erec*, par Chrétien de Troyes, poème de 6552 vers (ff. 78 à 99 v°).

D'EREC

Li vilans dist en son respit

Que tel cose a on despit

Que mult vaut mius que on ne quide

Por ce dist Crestiens de Troies...

Derniers vers :

Ci volons no roumanc finer

Et ci doit finer par raison.

Dius nos doist sa beneiçon.

Publié par M. W. Færster dans sa belle édition des œuvres de Chrétien de Troyes (Halle, 1890) ; M. Færster a étudié notre manuscrit.

4° *Fergus ou le Chevalier au bel escu*, par Guillaume le Clerc, poème de 6428 vers (ff. 100 à 122 r°).

DE FERGUS

Ce fu a feste saint Jahan

Que li rois a Karadingan

Ot cort tenue

Derniers vers :

Guillaumes li Clers trait a fin

De sa matere et de sa trove

Ici est li fins del roumans

Grans joie viegne as escoutans

Et a celui qui l'a escrit,

Car au faire s'entente mist;

Colin li Fruitiers a a non.

Jésus li face vrai pardon

De ses peciés; mestiers li est,

Car certes mult pechieres est.

Cette fin nous donne le nom du scribe auquel nous devons notre manuscrit : Colin le Fruitier. Publié en 1841, à Edimbourg, pour *l'Abbotsford Club*, par M. Francisque Michel,

d'après le ms. fr. 1553 de la Bibliothèque nationale, seul connu alors ; depuis, M. Ernest Martin en a donné une édition (Halle, 1872) d'après la version de notre manuscrit, plus ancienne et meilleure.

5° *Gaucain et Humbaut*, poème anonyme, dont nous avons ici la seule copie connue, malheureusement incomplète en 3276 vers (ff. 112 à 133 v°), car la fin a disparu avec un ou plusieurs feuillets. Le titre est « De Gunbaut » ; mais dans le cours du récit ce personnage est nommé « Humbaut » ; ce n'est d'ailleurs pas lui, mais Gauvain, qui est le héros principal. Inédit.

DE GUNBAUT

De bien dire nus ne se paine,

Car en bien dire gist grans paine...

Derniers vers : Mult volentiers ce dist Gorvains

Adonc n'i ot ne plus ne mains.

Li rois est as barons (Le scribe a écrit *as barons*, qui n'a pas de sens; c'est un *lapsus calami*; lire *as tables*) asis,

Aveuc lui li barons de pris.

Des mes ne vos ferai pas fable,

Mais ains qu'il lievent de la table...

6° *Guinglain ou le Bel Inconnu*, par Renaud de Beaujeu, poème de 5958 vers (ff. 134 à 153 bis). Seule copie connue de ce roman, un des plus agréables à lire de tout le cycle breton. M. Hippeau, que j'avais autorisé à en prendre copie en Angleterre, l'a publié en 1860 : édition fort critiquée.

DEL BIAU DESCOUNEUS

Celé qui m'a en sa baillie...

Derniers vers :

Ci faut li roumans et deflne.

Bele vers cui mes cuers s'acline,

Renais de Biauju mout vous prie

Por Diu que ne l'obliés mie

Ert sur Guinglain ceste vengeance,

Que jamais jor n'en parlerai

Tant que le bel sanblant avrai.

7° *La Vengeance de Raguidel*, par le trouvère Raoul, poème de 5882 vers ;

seule copie connue (ff. 154 à 173 V). Intitulé « Des aniaus », à cause d'un trait de l'épisode principal ; mais le poète donne à la fin le véritable titre. Publié par M. Ilippeau, en 1862, sous le titre incorrect de *Messire Gauvain*.

DES ANIAUS

Ce fu au tans noviel d'esté
Que li rois Artus ot esté
Tôt le carême a Rouvelent,
Et vint a grant plenté de gens
A Pasques por sa cort tenir
A Carlion

Fin : Explicit li Vengeance del Raguidel.

8° *Ivain ou le Chevalier au lion*, par Chrétien de Troyes, poème de 6232 vers (ff. 174 à 195 v°).

Artus, li boins rois de Bretagne.
La qui proeeche nos ansaigne
Que nos soions preu et courtois,
Tint cort si riche come rois...
Derniers vers :
Del chevalier au lion fine
Grestiens son romant. et ensi
Conques plus parler n'en oï,
Ne ja plus n'en orés parler,
S'on ni velt mençonne aconter.

Publié deux fois par M. Holland (Hanovre et Paris, 1861 et 1880), et enfin par M. W. Fœrster (Halle, 1887).

9¹ *Lancelot ou la Charrette*, par Chrétien de Troyes, terminé par Godefroi de Lagni. Nous n'avons ici que 5790 vers de ce poème (ff. 196 à 213 v) ; le scribe s'est arrêté brusquement au milieu d'une page et n'a pas transcrit les 1121 derniers vers.

A un jor d'une Ascension,
Fu venus devers Carlion
Li rois Artus, et tenue ot
Cort mult rice a Chamalot...
Derniers vers :
Tant qu'ele vit le chevalier,

Se li va tantost consillier

Qu'encor avoar le face.

Publié par M. Tarbé en 1849, puis par M. Jonckbloet, et enfin par M. Fœrster.

II. LA QUESTE DU SAINT GRAAL, traduit du latin en prose française par. Robert et Hélic de Boron. Version ancienne, fragment (ff. 214 à 243 v^o).

« Ci commence li estores del saintisme vaissiel que on apielle le Graal, uquel li presieus sans au Sauveor fu receus au jor que il fu crucefiés por le pule rachater d'infer. Yoseps le mit en ramembrance por la mension de la vois d'un angle por che que la vérités fu seue par son escrit et par son tesmoignage... Li baus livres del Graal commence el non del Père et del Fil et del saint Espir... Yoseps nos raconte ceste estore por le lignage d'un bon chevalier ki fu après le crucefiement Nostre Signor... L'auctorités de l'Escriture nos dist que après le crucefiement Nostre Signor... ».

La Queste du Saint Graal forme la seconde partie (chiffrée 123 à 231) de l'édition donnée à Paris en 1516 par Jehan Petit, Galiot du Pré et Michel Le Noir. Notre manuscrit correspond au texte des ff. 123 à 168, soit 33 chapitres sur 96. Il s'arrête au milieu du 34^e chapitre, ainsi intitulé dans l'imprimé : « Comment la demoiselle s'en retourna chieulx sa mère, et du chevalier qu'elle trouva, et du sercueil de Joseph d'Armathie, lequel se ouvrit tout seul ». Il est regrettable que le scribe n'ait pas transcrit tout l'ouvrage, car cette ancienne version présente un meilleur texte que l'édition donnée par Ch. Potvin (*Perceval le Gallois ou le Conte du Graal*, Mons, 1866).

III. Les 17 derniers feuillets (244 à 260) sont occupés par plusieurs branches du *Roman de Renart*. Après ce simple titre, « De renart », en lettres rouges et bleues, notre texte commence par 22 vers qui sont aussi les premiers de l'édition donnée par Méon (1826). Puis viennent neuf branches, que nous désignerons par les titres qu'elles portent dans l'édition Méon :

1. « Si comme Renart prist Chantecler le coc », 388 vers (Méon, I, 49).
2. « C'est le disputement de la Mésange avec Renart », 682 vers (Méon, I, 66).
3. « C'est de Tybert le chat et des deux prestres », 154 vers (Méon, I, 95).
4. « De Renart si comme il conchia le Corbel de fromage », 158 vers (Méon, I, 267).
5. « C'est la branche de Renart et d'Ysengrin com il issirent de la mer », 390 vers (Méon, I, 13).
6. « Si comme Ysengrin s'alla plaindre de Renart a la cort le Roi », 1170 vers (Méon, I, 308).

7. « C'est la bataille de Renart et d'Ysengrin », 1502 vers (Méon, II, 145). Les six premières branches se suivent sans titres ni séparations ; celle-ci est précédée d'un intervalle, commence par une grande initiale et se termine par ces mots : « Explicit li branche de le bataille de R. et de Y. ».

8. « Si comme Renart volt mangier son confessor », 667 vers (Méon, III, 291). Aussi précédée d'un intervalle et d'une grande initiale; terminée par : « Explicit li confessions R. ».

9. « Si comme Renart fit avaler Ysengrin dedans le puits », 150 vers (Méon, I, 240). Précédée d'un intervalle et d'une grande initiale; interrompue après le vers 6611 de l'édition Méon.

Nombreuses variantes avec le texte imprimé.

Ce volume, bien que fatigué et mutilé en plusieurs endroits, n'en est pas moins, au dire de tous les hommes compétents qui l'ont étudié, un des plus précieux de ma collection. Il était à l'hôtel de Condé en 1654.

Ms. 0473

« LE LIVRE DE REGNART ».

Pet. in-f° (0,290 sur 0,205), veau brun à mes armes et chiffre, tr. dor. (L'ancienne reliure en bois a dû être remplacée ; un des plats fleurdelysés et semés d'H couronnés a été conservé à la contregarde.)

Papier, xv^e siècle, 107 ff. écrits, 26 lignes à la page.

Cy commence le Livre du Renard,

D'ensuivre ses faicts Dieu nous gard,

Contenant la vie des moynes.

Ces mots sont d'une écriture postérieure à celle du texte, où le mot Renard est toujours écrit Regnart.

Traduction en prose, par Jean Tenessax, du roman en vers de Jacques - mars Gielée, *Renâit le Nouvel* ; divisée, comme l'ouvrage original, en deux livres de 24 et 50 chapitres, dont la plupart sont suivis d'une moralité sous le nom d'exemple. Philippe Le Noir l'a imprimée sous ce titre : *Le Livre de maistre Regnard et de dame Hersant sa femme, livre plaisant et facétieux* (Paris, in-4°, s. d.). Notre manuscrit ne contient pas le prologue avec le nom du traducteur et débute par ces mots : « Ainsi que vint a ma vision, je viz le lyon, roy de toutes les bestes... ». Fin : « ... duquel nous veille garder, ensemble la trinité, le Père, le Filz et le Saint Esperit. Amen. Jhesus.

Finist le livre de Regnart. D'ensuivre ses faiz Dieu nous gart ».

Sur le feuillet de garde, une signature du XV^e siècle : « Catherine de Baugy ».

Provenance : Hôtel de Condé, 1673.

Ms. 0474

I. MARIE DE FRANCE : YSOPET OU FABLES.

II. ANDRÉ DE HUY : MORALITÉS.

III. LE RECLUS DE MOLIENS : MISERERE, ROMAN DE CHARITÉ.

IV. HÉLINAND : VERS SUR LA MORT.

In-f^o (0,297 sur 0,210), mar. brun à fermoirs.

Vélin, XIII^e siècle, 103 ff, 2 col. de 39 lignes, rubriques et initiales rouges.

M. Paulin Paris a publié dans le *Bulletin du Bibliophile* (1857, pp. 167-178), une savante et complète notice sur ce manuscrit.

I. MARIE DE FRANCE : YSOPET (tel est le nom qu'elle donnait à ses fables) ; ff. 1 à 28 v^o :

Cil qui sevent de letreure

Devroient bien mètre lor cure

Es bons livres et es escriz

Et es exemples et es diz

Que li philosophe troverent.

Suivent les 76 fables, où l'on trouve bien des sujets développés plus tard par La Fontaine.

Le texte est ici plus pur et plus correct que celui dont Roquefort s'est servi pour l'édition imprimée; les bonnes variantes se rencontrent pour ainsi dire à chaque vers.

Au finemant de cest escrit

Qu'en romant ai traitié et dit,

Me nommerai par remembrance.

Marie ai nom, si sui de France.

Esopet apelons cest livre

Qu'on translata et fit escrivre;

De grec en latin le torna;

Uns clers anglois qui mult l'ama

Le translata puis en englois,

Et je l'ai rimey en françois.

Explicit Ysopet en françois.

Cil qui l'a rescrit soit benoiz

De Deu et de sa douce mère,
Cui autre famé ne compère.

Marie, dite de France, n'est connue que par ses poésies ; de sa vie, on ne sait rien ; d'aucuns disent qu'elle naquit à Compiègne ; elle désigne elle-même sa patrie, l'Ile-de-France ; elle écrivait au milieu du XIII^e siècle. Ses lais et ses fables ont été publiés en 1820 par B. de Roquefort (2 vol. in-8^e).

II. ANDRÉ DE HUY : DITS ET MORALITÉS DES PHILOSOPHES (ff. 29 à 50 v^o).

« Cest livre fit maistre Andreys de Huy, selonc les auctoritez des ancians
philosophes qui sont ci après nommez.

Cil qui en soi ai tant de sens
Qui seit les poinz et les assens
De dire et de biaux moz trover
Je Andreis, qui fu nez de Huy,
Tôt sans mançonge et sans ennui
Vos vueil remantevoir par rime
De ce que distrent cil meisnie...

Ici commence a parler Tullies sur les quatre poinz d'amistié ».

Le poète commente les dits de quelques philosophes : Aristote, Platon, Sénèque, Diogène, Salomon, Térencia, Horace, Socrate, Caton, Lucain, Salluste, Virgile, Ovide, Boèce, etc.

Fin :

De cest livre ne doit joïr
Nuns hons se il ha por oïr
Soulemant et por escouter;
Ainz vos puis dire sans douter
Que il doit son cuer esvoillier.

Il est possible qu'il manque ensuite un feuillet, avec la fin et l'explicit du poème.

La Bibliothèque nationale conserve un manuscrit intitulé « Livres extraiz de philosophie et de moralité », où l'auteur se nomme Alars de Cambrai :

Je Alars, qui sui de Cambrai,
Qui de maint bel mot le nombrai,
Vous vueil ramantevoir en rime
De ce que dirent il meisme.

Bien que les deux textes diffèrent essentiellement, la présence simultanée de certains vers, titres ou pensées, permet de croire à quelque plagiat. Selon M. P. Paris, l'auteur original

serait André de Huy, et Alars de Cambrai le plagiaire. Le poème de ce dernier, d'ailleurs beaucoup plus complet, doit être postérieur à l'œuvre d'André de Huy.

III. LE RECLUS DE MOLIENS : 1° LE MISERERE (ff. 51 à 80 r°) :

Miserere mei, Deus,
Car longement me sui teûs
Que je défisse avoir bien dit
Fin : Fai nos avoir oil sans ombrage,
Face et face, non par ymaige,
Ton fil veoir en maystei. Amen.
Explicit Miserere mei Deus.

2° LE ROMAN DE CHARITÉ (ff. 80 r° à 98 r°) :

Dire me plait et bien doit plaire
Ce dont l'on prant bon examplaire
Fin : Or vueille li vras rois des ciex
Estre merciaubles et piex
Vers moi, qu'on apele Reclus
De Moilien
Vos qui ces vers aurez leûs
Priez por moi, car s'entendus
Les avez, mult en vaudrez miex.
Explicit li Romanz de charitei.

Ces deux poèmes du Reclus de Moliens ont été publiés en 1885 par M. A. G. van Hamel, qui a étudié notre manuscrit. Après une savante discussion, ce critique admet « qu'un des moines de l'abbaye de Saint-Fuscien-au-Bois, du nom de Barthélemi, se fit enfermer dans une recluserie attachée à l'église de Sainte-Marie de Molliens-le-Vidame, et que dans sa retraite il composa, entre 1180 et 1190, un poème qui reçut de lui-même ou des lecteurs le titre de *Roman de charité*, et, quatre ou cinq ans plus tard, un second poème qui devint bientôt très célèbre sous le titre de *Miserere*, premier mot du premier vers ». Molliens-le-Vidame fait aujourd'hui partie de l'arrondissement d'Amiens.

IV. [HÉLINAND] : LES VERS DE LA MORT (ff. 98 v° à 103 v°) :

Mort qui m'as mis muer an mue
En tel estuve dont li cors sue...
Fin : Cest siècles est comme un enfers.
A celui qui fait ce qu'il doit,

Qui le mal prent et le bien voit,

Cil torne la chose a envers.

Explicit les Vers de la mort.

Ce petit poème a été publié trois fois, par Loisel, par Méon et par Buchon, sous le nom de Thibaut de Marly. M. P. Meyer (*Romania*, t. II, pp. 364-367) l'a restitué à son véritable auteur, Hélinand, moine de l'abbaye de Froidmont au diocèse de Beauvais. Poète et chroniqueur, Hélinand est mentionné dans le *Spéculum historiale* de Vincent de Beauvais, à l'année 1208.

Notre manuscrit se prolongeait au delà de ce qui nous reste, car, à la seconde colonne de la dernière page, commence un poème moral en l'honneur de la vertu d'attrempance, modération ou mesure ; or, nous n'en avons que les 28 premiers vers :

Qui vuet Deu et le siècle avoir,

Mati son sent et son savoir,

Son tens, sa vie, sa saison

Une genz sont qui par usaige

Sont por autrui et preu et saige,

Et por lor sont et nice et fol,

Si lor dira babin babol.

C'est le dernier vers ; la suite nous aurait sans doute donné l'explication de ce *babin babol*.

Laissons, pour finir, la parole à M. P. Paris : « D'après les vers qu'on vient de lire, d'après la forme et le caractère de l'écriture, il est permis de conjecturer avec assez de sûreté que le volume fut exécuté au XIII^e siècle dans l'ancien comté de Bourgogne, aujourd'hui Franche-Comté. Le copiste était exact et consciencieux plutôt que doué de l'avantage d'une belle main. On peut, grâce à son travail, faire une excellente étude du dialecte français usité du côté de Besançon et de l'abbaye de Luxeuil ».

Provenance : Techener, mai 1857.

Ms. 0475

RECUEIL DE CONTES DÉVOTS, MIRACLES, FABLIAUX, etc.

In-4° (0,23 sur 0,18), ais de bois recouverts de mar. brun.

Vélin, XIII^e et XIV^e siècles, 223 ff., 2 col. de 31 lignes, rubriques rouges.

81 pièces donnant environ trente-cinq mille vers, la plupart anonymes. Les seuls auteurs nommés sont Eustache d'Amiens, Rutebeuf, Trubert et Jean Durpain. Gautier de Coincy, qui n'est pas nommé une seule fois, tient une grande place dans le volume, car le ou les

compilateurs ont fait de nombreux emprunts à ses *Miracles de la Vierge*, ainsi qu'à un autre livre célèbre au moyen âge, les *Vies des anciens Pères*, ouvrage anonyme en deux parties (*La Vie des anciens Pères*, par M. E. Schwan. (*Romania*, t. XIII, pp. 233-363)). Les pièces empruntées à ces deux ouvrages ont été insérées sans ordre dans notre manuscrit, qui se compose de : 42 contes ou miracles tirés des *Vies des Pères*, 20 des *Miracles de la Vierge* de Gautier de Coincy, 6 fabliaux proprement dits, 4 morceaux en prose latine et 9 pièces diverses en vers. Les pièces 1 à 7, 9 à 34, 55 à 63 appartiennent aux *Vies des Pères* ; les pièces 35 à 48, 54, 65 à 68, 70 et 71 sont tirées de l'ouvrage de Gautier de Coincy. M. Gaston Raynaud a décrit ce recueil dans la *Romania* (t. XXIV, pp. 446-451) ; il indique les pièces qui ont été publiées ; 28 sont inédites.

1. « Incipit vita prima de duobus quorum unus incidit in fornicationem »

I 1) :

Aide Diex rois Jhesu Cris

Pères, Fix et Sains Esperis...

2. « De la dammoiselle qui mist sus a l'ermite qui l'avoit engrosie » (f. 3) :

Diex qui les repotailles voit

Et qui les cuers des gens connoit...

3. « D'un hermite c'une fole femme vot engingnier » (f. 6) :

Qui talent a de bien apprendre

Les oreilles et cuer doit tendre...

4. « D'un hermite qui pria a Nostre Seigneur qui li monstrast son pareil a monde » (f. 9 v^o) :

Quant Damrae Diex le monde flst

En toutes ces choses assist...

5. « D'un hermite qui se mist en prison pour 1 autre home » (f. 13) :

Diex qui ces biens nous abandonne

Et qui la science nous donne...

6. « D'un hermite avec cui une sienne nièce se rendi » (f. 16) :

Bien trueve qui en bien se tient

Et cil qui en mal se maintient...

7. « D'un hermite cui li dyables fit choir en pechié » (f. 20 v["]) :

Vies pechiés fait nouvelle honte

Si com li proverbes raconte...

8. « D'un hermite qui se gloirefoit en ces bonnes euvres, a cui Diex démontra c'uns jongleres estoit ces parons » (f. 23 V) :

In Vitis patrum, un haut livre,
Qui les bons essanple nous livre...

On ne connaît qu'une autre copie de cette pièce ; elle se trouve dans le ms. 3518 de la bibliothèque de l'Arsenal, sous ce titre : « De l'hermite qui se désespéra por ce qu'il devoit avoir le jongleur a compaignon ».

Ici se termine un premier manuscrit. Puis vient une nouvelle série de contes dévots, d'une écriture du XIV^e siècle.

9. « Dou petit juis qui se commenia avec les cretiens » (f. 28) :

Qui verges espargne, si het
Son enfant et si ne le set...

10. « De l'ermite qui vit issir le blanc coulons hors de sa bouche » (f. 30 V) :

De franchise cil se demest
Qui en servitude ne niest...

11. « C'est dou bourgeois qui ne vot renoier Nostre Dame » (f. 34 V) :

Folie faire a esciant
Cil qui s'afole a grant talent...

12. « Dou larron qui vint a penitance » (f. 38 v) :

Qui de loins garde de près got,
Qui bien se hourde et bien se clôt...

13. « De celui qui laissa s'aumone pour sa femme » (f. 41 v) :

Si comme li fus sous l'escorce
Se tient en vertu et en force...

14. « Du chevalier qui ne se voloit confesser » (f. 43) :

Voirs est que chascuns cuers se preve
Selonc le pooir qu'on lui euvre...

15. « Comment Nostre Sires délivra l'abeesse que ces nonnains acuserent »
(f. 45 V) :

Si comme H solaus aeuve
La rose et le bouton desqueuvre...

16. « Du prestre qui perdi l'oïste seur son autel par son pechié » (f. 49) :

Tant grale chievre que mal gist
Qui Dieu laise pour son delist...

17. « De cele cui ses pères ala en paradis et sa mère en enfer » (f. 51 v^o) :

Froumages fres et pierre dure

Ne sont mie d'une nature...

18. « De l'ermite qui copa sa langue » (f. 55) :

Autresi comme la quintainne

Resoit et les cops et la painne...

19. « D'un moine qui vist le dyable qui emportoit un chastel de ses
jambes » (f. 58) :

Qui a n signeurs veut servir

L'un en convient a merservir...

20. « De l'ermite qui fit desfoir le Sarrasin qui ne voloit mie resuciter et
puis morir et alat en paradis » (f. 61 v^o) :

L'Esriture nous dist pour voir

Que bien doit son louier avoir...

21. « Du Gouliart qui devint moignes pour rober l'abeïe » (f. 63 v) :

El tans que Salemons vivoit

Qui en soi tous les sens avoit.

22. « Des IIII ermites qui erent envie l'un seur l'autre » (f. 66) :

Cil qui Dieu crient, rien ne li faut,

Et s'il l'aimme bien, tant li vaut...

23. « Du chapelain qui acusa la roine de sa confession » (f. 68 v^o) :

Qui sens et raison a ensanle,

Et il n'en euvre, si resenblê...

24. « Du moine qui racheta le chevalier et son fil de l'uzerier » (f. 73 v^o) :

Mult est cis povres cui Diex het

Et endormis qui Diex ne creit...

25. « De l'uzerier qui se repenti et fut mengiés de tarentes » (f. 76 v^o) :

Qui n'a c'un euil souvent le tert,

Car il set bien se selui pert...

26. « De la nonnain qui menja le cholet » (f. 79) :

Mauvais est qui ne guerredonne

Et ne désert ce qu'on li donne...

27. « C'est que li ami terriens ne valent rien » (f. 80 v^o) :

Tant as tant vaus, et je tant taing

Et signeur et ami te clain...

28. « C'est de là bourjoise qui ot un enfant de son fil, que li dyables acusa a l'empereur » (f. 83 v°) :

Bien est gardez ce que Diex garde,

Et qui se mest hors de sa garde...

29. « Du crucefi qui sainna quand li juis le feri en costé » (f. 86 v°) :

Des bons ist li biens par droiture

Et li sers cuers a sa nature...

30. « Dou diable qui se mit en prison pour le soucretain » (f. 88 v°) :

Dessous Belleem en un pré

Venez avant, vous qui amez...

31. « De l'enfant qui estoit pendus, que Nostre Dame délivra » (f. 91) :

Sa en ariere a Rome avint

Q'uns povres hons sa femme tint...

32. « De la dame qui disoit eures de Nostre Dame et vigiles de mors »

(f. 93 v) :

Jadis uns chevaliers estoit

Qui bêle femme et jone avoit...

33. « De l'ermite qui s'accompaigna a l'engle » (f. 27) :

En (*sic*) saint père en Egypte avoit;

En ermitage mis estoit...

34. « De l'ermite qui sala son pain » (f. 101) :

Aussi con li aubre verdissent,

Gest leur fueilles et florissent...

35. « Du cler qui saluoit volentiers Nostre Dame et fu ocis » (f. 103 v°) :

A Chartres fu, ce truis, un clers

Orgueilleus, nobles et despers...

36. « Du moine qui souvent s'enyvroit » (f. 104) :

Un moine fu d'une abeie

Qui madame sainte Marie...

37. « Du cler qui fu enragiés, que Nostre [Dame] délivra » (f. 105 v°) :

Pour plusieurs gens plus enflemer

A Nostre Dame miex amer...

38. « De la povre femme et de l'uzerier qui moururent en I jour »

(f. 106 v°) :

Tout li miracle Nostre Dame
Sont mult piteus et dous por m'ame...

39. « Dou clerc qui mist son ennel en doit de l'ymage » (f. 110) :

Par devant une vies eglyse
Un ymage orent laiens mise...

40. « De l'enfent qui fu dompnez au dyable » (f. 111 v°) :

En escrit truis qui fu un hons
De grant afaire et de grant non...

41. « Du moinne qui fist sa priere seur les V lettres de Maria » (f. 114 v°) :

Un brief miracle mult ydoine
Conter vous veil d'un simple moinne...

42. « Du moinne qui fu mors sans confession, que saint Pierres délivra »
(f. 115) :

Si con li livres nous tesmoingne,
A Saint Pierre devient Couloingne...

43. « Du chevalier qui haoit Dieu et amoit sa mère » (f. 116 v°) :

A ceus qui amment doucement
La mère au haut roi qui ne ment...

44. « Du preudome qui dust aler a Saint Jaque, et li diables s'aparut a lui »
(f. 118 v°) :

Un bel miracle vous veil dire
Qu'en son tempoire fist escrire...

45. « D'un larron qui fu II jours as fourches sans morir » (f. 119 v°) :

Ci après vous veil mestre en brief
Un biau miracle court et brief...

46. « De la dame qui fortrait le baron a sa visine » (f. 120 v°) :

Je truis que u dames estoient
Qui durement s'entrehaoient...

47. « Dou vilain qui haoit son prestre et fu escommeniés, et li prestres
morut » (f. 121 v°) :

En escrit truis que fu uns prestres
Cui vie iert sainte et sains ces estres...

48. « Du preudomme cui dyables cuida engignier » (f. 127) :

Puisqu'oiseuse est la mors a l'ame,

En aucun dist de Nostre Dame...

49. « Du prestre luxurieux qui chascun jour chantoit » (f. 129) :

En escrit truis qu'il ost vers Sens

Un prevoire si hors du sens...

50. « Ave Domine Jesu Christe... » (prière en latin, f. 130).

51. « Nota comant l'on se doit gouverner quand le prestre dit la messe »
(en prose, f. 130).

52. Prière en français, en prose : « Biaux sire Diex tous puissans... »
(f. 131 V).

53. Prières en latin : « Ave, sanctissima et beatissima Christi caro... ».

« Domine Deus omnipotens, ne me perire patiaris... » (f. 132).

54. « Du moine qui fu batus en chapitre por ce qu'il n'i dist mot »
(f. 132) :

Il fu ce truis une abeïe

De madame sainte Marie...

55. « De la damoisele qui ost non Thays, qui se convertit » (f. 133 v°) :

Il n'est pas hors quanque reluit,

Li aubres qui ne porte fruit...

56. « De l'ermite qui disoit *Miserere tui Deus* » (f. 137 v°) :

Qui a oreilles pour oïr

Oïr doit ce dont doit joïr...

57. « Du roi qui vost faire ardoir le fil son seneschal » (f. 140 v°) :

Vilains est qui fait a autrui

Ce qu'il ne veut c'on face a lui...

58. « Des m clerks qui se rendirent en divers lieux » (f. 147) :

Si comme la terre brehaingne

Par pluie ou par humeur empraingne...

59. « De l'ermite qui converti le pécheur meurtrier, qui [fu] saus, et il fu
dempnés » (f. 154 v°) :

Pierre volage ne keut mouse,

Qui de mal faire miex se trouse...

60. « De la soucretaine qui laissa s'abaïe, et Nostre Dame fu pour lui »
(f. 157) :

Assez vaut miex amis en voie
Que ne fait argens en courroie...

61. « De celui qui donna tout a son fil » (f. 161) :

Diex, de qui toute bontez ist,
Et par l'évangile nous dist...

62. « Du clerc qui tousjours disoit *Ave Maria* » (f. 163 v°) :

Encores ne me puis je taire
De ces courtoisies retraire...

63. « De la bourgeoise qui avoit seur sa coe un dyable » (f. 165) :

Cis qui le leu veut ressembler
La pel deu leu doit afubler...

64. « De l'empereis de Rome qui ces serouges ama » (f. 167) :

Uns sages dist et'fait savoir
Li sages livres de savoir...

Cette pièce ne paraît pas terminée ; il ne manque cependant aucun feuillet ;
voici les deux derniers vers :

Li très dous dix ne voloit mie
Que violée feut sa mie...

Ici reprend une troisième partie, d'une belle écriture du XIII^e siècle,
semblable à celle du commencement du manuscrit.

65. « D'un bourgeois qui emprunta deniers seur la majeté Nostre Signeur
et seur la majeté Nostre Dame » (f. 175) :

Tant truis escrit foi que doi m'ame
Des dousmiracle Nostre Dame...

66. « De II frères qui ierent manent a Romme, Pierres et Estesnes » (f. 179 v°) :

Qui bon miracle veut traitier
Mult li convient a recerchier...

67. « D'un homme lai qui fu sauvés » (f. 183 v°) :

Conter vous veil sans nul délai
Le miracle d'un homme lai...

68. « D'un jongleur a cui Nostre Dame envoa son sierge » (f. 188) :

La douce mère au creatour
A l'église a Rochemadour...

69. « D'un ménestrel qui servoit Nostre Dame de son propre mestier » (f. 190) :

Es vies des ensiens Pères,

La ou sont les bonnes materes...

70. « D'un enfant clerc qui chantoit un respons de Nostre Dame, *Gaude Maria* » (f. 196 v°):

Sainte Escripiture nous tesmoingne

C'on doit seur toute autre besoingne...

71. « D'un vilain bouvier (nommé Buisars) qui ne creoit mie les miracles

dou soler Nostre Dame de Soisons » (f. 202 v°) :

Ici après veil resciter

Un miracle dou saint soller...

Après cette pièce on lit un explicit, et le manuscrit était terminé par une page blanche (f.

205 v°). Un autre manuscrit commence au recto du 206^e feuillet, sur des cahiers indépendants des précédents; il contient les pièces suivantes (même écriture, XIII^e siècle) :

72. « Li fabliaus qui devise les outiex de l'ostel » (f. 206) :

Chascuns pense de son afaire,

Pour ce me veil un poi retraire...

Publié par M. Gaston Raynaud dans la *Romania* (t. XXVII, p. 49).

73. « De l'enfent de noif » (f. 208) :

Jadis estoit uns marcheans

Qui n'estoit mie mescheans...

74. « D'une femme qui fist entandant a son baron qu'il estoit mors »

(f. 209) :

Se fabiaus puet veritez estre,

Dont avint il ce dist, mes mestre...

75. « D'un bouchier d'Abbeville », par Eustache d'Amiens (f. 210) :

Signeur, oés une merveille.

Onques n'oïtes sa pareille...

76. « De la dame qui fist III tours entour le montier », par Rutebeuf

(f. 217 v°) :

Qui femme vaudroit decevoir,

Je li fas bien apersevoir...

77. « La fiance que on doit avoir en femme » (ou « l'Evangile aux femmes ») (f. 216) :

Quiconques veut mener pure et sainteme vie

Femmes aint et les croie et de tout si afie

Ces vers Jehan Durpain, I moignes de Vaucelles.

A fait mout soutieument ; les rimes en sont belles ;

Priés pour li. béguines vieilles et jovencelles,

Par vous sera portée s'ame entre II foiselles.

Cette pièce est refusée à Jean Durpain par quelques romanistes ; jusqu'à ce que la preuve soit faite, nous acceptons l'attribution donnée par notre manuscrit.

78. « Le fablel dou pet au vilain qui fu portés en enfer », par Rutebeuf

(f. 216 v°)

En paradis l'esperitable

Ont grant part la gent charitable...

79. « Dou vilain qui randi le bufet », par Trubert (f. 217) :

Trubers en ces fablel fablie Qui de bien dire ne s'oublie...

80. « Dou cheval que li marchans vendi » (f. 219 v°, inachevé) :

J'ai un cheval que je veil vendre

Pour avoir argent a despendre...

Publié par M. Gaston Raynaud dans la *Romania* (t. XXIV, p. 446). Le manuscrit se terminait ici. Au XIV^e siècle, sur des feuillets restés blancs, on a transcrit la pièce suivante:

81. « La Vie sainte Katherine » (f. 220) :

Nous trouvommes es vies escries

C'uns empereres fu jadis...

Interrompu après le vers 726 ; la place a manqué pour transcrire tout le poème.

Formé d'abord au XIII^e siècle, ce recueil sera passé plus tard entre les mains d'un ménestrel qui aura voulu y joindre un certain nombre de pièces nouvelles. Le manuscrit, dont l'étendue était ainsi plus que doublée, dut être relié à nouveau. L'ordre primitif ne fut pas exactement conservé ; les additions du XIV^e siècle vinrent occuper le milieu du volume, tandis que la partie la plus ancienne fut placée au commencement et à la fin ; les feuillets blancs du dernier cahier furent ensuite utilisés pour la transcription de la « Vie de sainte Catherine » ; au cours de cette pièce, le scribe s'arrêta, faute de vélin pour finir.

Ce précieux volume a été collationné avec soin ; aucun feuillet n'en a été détaché ; les cahiers sont tous au grand complet ; en un mot, le volume est tel qu'il a été recueilli et mis en nouvel ordre au XIV^e siècle. Il a appartenu au jongleur « Henri », qui, avec un couteau, avait gravé son nom à l'intérieur d'un des ais de bois, aujourd'hui recouvert par le maroquin.

Provenance : Boone (Londres), septembre 1869. Le volume avait été acheté en mars de la même année à la vente Luzarche, dans laquelle le libraire Claudin l'avait intercalé.

Ms. 0476

I. [GAUTIER DE METZ] : L'IMAGE DU MONDE.

II. « LE LIVRE QUI NOS ENSEIGNE COMENT L'ON SE PEUT MAINTENIR SAIN EN CHASCUN AAGE, ET COMENT L ON PEUT CONOISTRE LA NATURE ET LA COMPLEXION DE CHASCUN HOME ».

III. [ROBERT ET HÉLIS DE BORON] : LE SAINT GRAAL.

IV. GAUTIER MAP : LA QUESTE DU SAINT GBAAL.

V. GAUTIER MAP : LA MORT DU ROI ARTHUR.

Pet. in-f° (0,285 sur 0,200), veau marbré, aux armes de Bourbon-Condé.

Vélin, XIII^e siècle, 222 ff., 2 col. de 34 et 35 lignes, rubriques rouges, lettres en couleurs.

I. L'IMAGE DU MONDE (ff. 1 à 58 r°). « El livre de clergie en romans, qui est apellés l'Image del monde, contient LX chapistres et XXVIII figures, sans coy livres ne puet estre legierement entendus, qui est devises par III parties... ». Suit la table des chapitres des trois livres, en prose. -- « Si faut li prologues » (29 vers) :

Qui bien viaut entendre cest livre

Et savoir cornent il doit vivre

Et aprendre celle clergie...

« Ci comence l'Image del monde. La puissance Dieu. De la première partie, i chapitle » :

Quant Dieu flst le monde premiers,

Il ne li estoit pas mestiers...

La date de l'ouvrage nous est donnée par ces quatre vers (livre m, chap. xvñ) :

Con premièrement fu parfaiz

Cist livres a l'Aparicion

En l'an de l'Incarnation

M et II C XLV ans.

Fin, f. 54 v° :

En qui toutes bontés abonde.

Ci fenist l'Ymage del monde.

A Dieu comence, a Dieu prent fin.

Qui ses biens nous doint a la fin. Amen.

En l'an de l'Incarnation

As roys a l'Aparicion

M et II C XLV ans,

Fu parfaits primes cist romans.
Vos qui avés oï l'escrit
Del fils Dame Dieu, Jhesu Crist.
Et puis del monde que Dieu forma,
Li mondes un autre forme a,
Que par cestui poés aprendre,
Se del siècle volés entendre
Quel chose est et cornent ce est,
Et cornent va et cornent est.
Jaquemin d'Acre l'escrist
A la Chandelor de Nostre Dame Crist.
Que Dieu le mete en paradis,
Lui et nos et tos nos amis. Amen.
Explicit liber Mapamondi.

Escrit fu en l'an de l'incarnation Nostre Seignor Jhesu Crist M et II C et LXX, o meis de jenvier.

Première rédaction de *l'Image du monde*, faite par Gautier de Metz en 1245.

Nous décrirons plus loin un manuscrit de la seconde rédaction, faite en 1247.

Ce poème mystique, philosophique et cosmographique a été aussi appelé *Livre de clergie* et *Mappemonde*; mais il a gardé le nom que lui donne l'auteur en tête de l'ouvrage : « Ci commence *l'Image del monde* ». Cette encyclopédie du XIII^e siècle traite des sujets les plus divers : la puissance de Dieu, le paradis, l'enfer, cosmographie, géographie, clergie, les sept arts, astronomie, météorologie, histoire naturelle, etc.

Le titre *l'Image du monde* n'appartient pas au seul poème de Gautier de Metz ; Honoré d'Autun l'avait donné à un traité latin par lui composé au XII^e siècle ; un illustre contemporain de notre auteur, Vincent de Beauvais, vise, au commencement de son *Spéculum majus*, une *Imago mundi* de sa façon. D'autre part, un ouvrage du poète Pierre est intitulé la *Mappemonde*.

Notre manuscrit nous donne une précieuse indication, le nom du scribe et la date de la copie : Jacquemin d'Acre, 1270.

M. Victor Leclerc (*Histoire littéraire de la France*, XXIII, 294) a consacré à *l'Image du monde* une bonne notice, complétée et rectifiée par M. P. Meyer (*Romania*, t. XXI, p. 481).

Enfin le poème lui-même a été publié à Upsal par M. Cari Fant.

II. « LE LIVRE QUI NOS ENSEIGNE COMMENT L'ON SE PEUT MAINTENIR SAIN EN

CHASCUN AAGE, ET COMENT L'ON PEUT CONOISTRE LA NATURE ET LA COMPLEXION DE CHASCUN HOME » (ff. 55 r^o à 58 r^o).

Court et singulier traité dont voici les alinéas : « Il i a XXXII jors en l'an que home se doit garder, car il son perillos ».

« Ce est le conte de l'a be ce combien monte chascune letre ».

« Si or es que dist sains Climens, apostles de Rome : A tos les fis de Jhesu Crist, salus. Je treuve el livres des chenoines... ».

« Si orrés por coi l'on doit plus jeûner les vendredis ».

« Le fust qui a non aufric si est bon por entosche... ».

« Et puis lises se brief desur l'ome qui aura le mal. Anglo, non abglu, non ablu. », etc.

« In nomine P. et F. et S. sancti, amen. + debague + de guttam + gereon », etc.

« In manus tuas, Domine, commendo spiritum... ». « Por ce que doné nos avons enseignement es II parties que dit vos avons devant, coment vos devés conoistre les mi conplexions, si come la sanguine, la flaumatique, la colorique, la mélancolique, etc. ».

Ce traité des complexions de l'homme occupe la plus grande partie du petit opuscule. On le trouve dans le ms. 2872 de la bibliothèque de l'Arsenal, sous cette rubrique : « Ci commence la quarte partie du livre qui aprent a cognoistre les conditions de chacun » ; ce manuscrit a pour titre général : « Livre de la diète universal selon Ysaac et les autres acteurs de médecine, avec plusieurs autres traictiés des autres secrés des philosophes et poètes » (Aldobrandini de Florence, etc.).

III. LE SAINT GRAAL, traduit du latin en prose française par Robert et Héli de Boron (ff. 59 à 131 r^o), fragment.

« Cil qui se tient et juge au plus petit de tos les autres petis et au plus pecheor de tos les autres pecheors, mande salus el comencement de ceste estoire... ». Fragment du texte édité en 1516 par Jehan Petit, Galiot du Pré et Michel Le Noir, correspondant aux 60 premiers feuillets de l'imprimé, première partie, qui en comprend 116. Nous avons décrit plus haut (p. 42) un fragment de la *Queste du Saint Graal*, seconde partie de l'édition de 1516.

IV. LA QUESTE DU SAINT GRAAL, traduit du latin en prose française par Gautier Map (ff. 213 à 215 v^o).

« La veille de la Pentecoste, quant li conpaignon de la Table furent venu a Caamalot et il orent oy le servise... ».

Fin : «... Il fit venir devant lui les clers qui les aventures metoient en escrit. Et quant il furent venus, li roy comanda qu'il meissent en escrit les aventures que Boort avoit contées... Et ce livre ou elles furent mises est a Salaberes (Salisbury), mult bien gardé ou

trezor de laiens, dont maistre Gautier Map le translata por son livre faire de latin en romans. Si ce taist a tant que plus n'en dit a ceste fois des aventures to Saint Graal. Ici faut les aventures do Saint Graal, que Galaad le fis Lancelot acheva, et ot en sa conpaignie Parceval le Galois et Boort de Gaules ».

Publié intégralement en 1864 pour le *Roxburghe Club* par M. Frederick Furnivall.

V. LA MORT DU ROI ARTHUR, par Gautier Map (fragment, ff. 216 à 222).

« Apres ce que maistre Gautier Map ot portraites les aventures do Saint Graal assés souffisaument, si com il li sembloit, si fu avis au roi Henri son signor que ce que il avoit fait ne devoit pas soffire se il ne ramantevoit les fais de cels dont il avoit avant fait mencion..., et por ce recomença il ceste derraine estoire. Et quant il ot mis ensemble, si l'apela la Mort le roy Artus... ».

Nous décrivons plus loin (section des romans) un manuscrit complet de la *Mort du roi Arthur*, aux dix premiers feuillets duquel correspond ce fragment.

Provenance : Moulins, 1523; porté à l'hôtel de Condé en 1661.

Ms. 0477

[GAUTIER DE METZ] : L'IMAGE DU MONDE.

In-4° (0,190 sur 0,130), velours rouge.

Vélin, fin du XIII^e siècle, 153 ff., 20 lignes à la page, rubriques et initiales rouges, petite miniature.

« Ce est l'Image du monde. Ce est le livre de clergie en romanz, qui est apelez l'Ymage du monde, par tout a LV chapistres et xxviii figures ; sanz ce ne puet estre li livres legierement entenduz. Si est devisé en m parties ». Suit la table des matières des trois parties, en prose, puis le prologue en 28 vers :

Qui bien veut entendre ce livre

Et savoir coument il doit vivre...

Texte :

Pourquoi Dieus fist le monde.

Quand Diex fist le monde premier

Ne li estoit mestier mie (*sic*)...

Fin : Ici fenist la Mapamonde.

A Dieu commence, a Dieu prent fin,

Qui ses biens nous doint en la fin.

En l'an de l'Incarnation,

Au jour de l'Aparition,
M deux cens XLV ans,
Fu primes escrit ce romans.
Vous qui avez oï l'escrist
Du filz Dame Dieu, Jhesu Grist,
Et puis du monde que Dex forma,
Le monde une autre forme a,
Que par cetui poon aprendre,
Qui de ce siècle veut antandre
Que ce fu et coument il est,
Et touz jours et touz jors est.
Explicit la Mapamonde.

Copie incorrecte de la première rédaction de Gautier de Metz ; la table des chapitres est reproduite exactement, mais le texte n'y répond pas toujours : les divisions ne sont pas indiquées. Enfin nous constatons des lacunes, dont voici les plus importantes : Première partie ; outre 30 vers qui manquent vers le milieu du chapitre VIII, le scribe a omis les 105 derniers, et les 8 premiers du chapitre IX, qui se confond ainsi avec le précédent. Troisième partie, chap. XI, « des merveilles de Virgile » : le scribe n'a transcrit que les 42 premiers vers ; il a omis le reste, ainsi que les chap. XII à XVII et les premiers vers du XVIII^e.

Provenance : bibliothèque Cigongne, n° 541.

Ms. 0478

[GAUTIER DE METZ] : L'IMAGE DU MONDE.

Pet. in-f° (0,255 sur 0,165), mar. bleu jans., tr. dor. (Dura).

Vélin, XIII^e siècle, 44 ff., 2 col. de 34 lignes, rubriques rouges, 19 initiales renfermant des miniatures à fonds d'or et accompagnées de rinceaux, lettres ornées.

Qui velt entendre a chest comans,
Si puet aprendre en chest roumans
Des oevres Diex et de clergie,
Que pour laie gent comenchie...
Chist livres qui descrit le monde,
Qui a non l'Ymage du monde,
Deus parties de livres tient...

Suit la table des chapitres du premier livre ; table et prologue comprennent 92 vers. «Ch'est li premiers chapistres. De la digneté Diex » :

Quant Dex fist le monde premiers,

Il ne l'en estoit nul mestiers...

F. 44 r° : Si com Tholomés li bons roys

L'enquist et prouva maintes fois

Chi fenist li premiers livres.

F. 45 : Qui or veult oïr et entendre

Dont il se porra esjoïr,

Si lise ouait entendement

Tout che livre ordeneement.

Second livre. Prologue et table des chapitres, en 180 vers. « Ch'est li premiers chapistres, comment Diex fourma le monde » :

Diex forma tout reont le monde

Comme une pelote reonde...

Fin : Car Diex l'en rendra si haut don

Que tos biens ara abandon

Et la joie de paradis

Que Diex nous otroit a tos dis,

En cui toute pitiés habunde.

Chi fenist l'Ymage du monde.

A Diu comence, a Dieu prent fin,

Qui tous nos prengne a bonne fin.

Amen. Amen.

Chi fenist li livres de l'Ymage du monde.

Seconde rédaction de *l'Image du monde*, faite en 1247. L'ouvrage est ici divisé en deux parties au lieu de trois ; chacune est précédée d'un prologue et d'une table des chapitres en vers. En remaniant le plan du poème, Gautier de Metz a introduit dans le texte de nombreux développements, relatifs à Charlemagne, saint Paul, les bêtes, etc., etc. L'addition la plus importante est celle de la Légende de saint Brendan, qui comprend plus de 1500 vers (publiée en 1836 par Jubinal). L'auteur a tenu à donner la date de ces remaniements (1247), répétée çà et là ; il suffit de citer celle qui suit la légende de saint Brendan :

A S. Ernoul, une abeïe

De moines noirs qu'est establie
Droit devant Mes en Loorraine,
Trouvai l'isloire mult entaine.
De latin le mis en roumans
Pour faire entendre as laies gens;
En ix jors de mars l'ot parfait
M. CC ans XLVII [1247].

Ailleurs le copiste, transposant le chiffre x par inadvertance, a écrit LXVII au lieu de XLVII. Ces trois manuscrits d'un des ouvrages les plus importants qu'ait produits le moyen âge forment un ensemble intéressant ; non seulement on peut suivre les remaniements, les changements de rédaction introduits par l'auteur, mais on y peut relever encore des variantes d'une autre origine. Écrits sans doute à des époques assez rapprochées, mais par des scribes qui vivaient dans diverses parties de la France, ils diffèrent par la forme encore plus que par le fond ; dans aucun des trois la langue n'est la même.
Provenance : Techener, 1865.

Ms. 0479

GUILLAUME DE LOBIUS ET JEAN DE MEUN : LE ROMAN DE LA ROSE.

In-4° (0,225 sur 0,167), veau marbré, aux armes de Bourbon-Condé.

Vélin, fin du XIII^e siècle, 183 ff., 2 col. de 30 lignes, miniature à la première page, initiales rouges et bleues, emplacements réservés pour des miniatures non exécutées. Le titre et les rubriques sont écrits sur les marges. « Ci commance li roumans de Rose.

Maintes gens dient que en soinges

N'a se faubles non et mençoinges,

Mais l'en puettix soinges soingier... »

Après ce prologue (20 vers), le texte commence avec la rubrique suivante, « Maistre... de Lorriz qui en dormant vist cest songe » :

Au vintime an de mon aige

Ou tans qu'amours prent le paige...

Ce curieux et beau manuscrit, qui doit présenter une des plus anciennes versions du *Roman de la Rose*, contient des variantes et des additions, parfois tracées sur des fragments de vélin interfoliés. Ces variantes et les rubriques placées dans les marges sont de la même écriture que le texte ; notons la suivante (f. 90) : « Cy finist Guillaumes Tybullus et commance maistres Jehans de Meun ».

F. 96 : « Ci faut li Privilèges des frères, qui est a la fin dou livre escriis ». Le *Roman de la Rose* se termine au recto du f. 185, 1^{re} colonne :

Ainsi oï la rose vermeille; A tant fu jours et je m'esveille.

Explicit.

Les trois dernières colonnes sont occupées par « li Privilèges des frères menuz » :

Si fais cheoir dedans mes pièges...

98 vers, dont voici le dernier :

Tant sui fort privilégiés.

On lit au bas du premier feuillet : « Antonio Papilioni donavit Nicolaus frater, canonicus Turonensis. Turone, cal. mart. an. Do. M D XIX ». Papillon a écrit quelques notes sur les marges du volume, celle-ci par exemple (f. 35 v^o) : « impressi libri habent :

Cy endroit trespasa Guillaume

De Lorris, et n'en fist plus pseaulme;

Mais après plus de quarente ans

Parfist ce Chopinel romans,

Qui a bien faire s'efforça

Et cy son œuvre commença. »

Enfin le même Papillon a transcrit sur le feuillet de garde une pièce de 66 vers, la *Ballade des vins* :

Pour bien juger de ces bons vins françoys,

Orléans est bon

Refrain : Beaulne a le bruyt sur tous par excellence.

Cette pièce se trouve aussi dans le ms.fr. 1721 de la Bibliothèque nationale, sous le titre suivant : « *Blason des vins*, par Pierre d'Anthe ». Elle a été imprimée avec les deux autres *Blasons* de Pierre d'Anthe : *Les trois Blazons composez par Monseigneur Pierre Danche* (sic), *escuyer*. Poitiers, à l'enseigne du Pélican, s. d. (vers 1520), petit in-8° de 6 ff., gothique, très rare; j'en possède un exemplaire.

Antoine Papillon était bibliophile ; on trouve son nom dans un livre imprimé sur vélin de la Bibliothèque nationale, avec la date de 1517.

Provenance : Hôtel de Condé, 1673.

Ms. 0480

LE ROMAN DE LA ROSE.

In-f° (0,287 sur 0,185), mar. vert, fil., tr. dor.. aux armes de Bourbon-Condé.

Vélin, fin du XIII^e ou commencement du XIV^e siècle, 148 ff., 2 col. de 38 lignes, initiales rouges et bleues, pas de rubriques, annotations marginales ; deux miniatures et deux ébauches aux premières pages ; les autres n'ont pas été faites. Les armes et le monogramme d'Antoine de Chourses et de Catherine de Coëtivy ont été ajoutés sur la première page.

C'est ci le romanz de la Rose,
Ou l'art d'amors est tote enclose-.
Meintes gens cuident que en songes
N'eit se fables non et mençonges...
El vintiesme an de mon aage,
El tens qu'amors prent le paage...

Le « Privilège des frères Mineurs » est transcrit sur un feuillet inséré postérieurement par le même scribe ; pour lui faire place, un feuillet a été enlevé et trois colonnes rayées.

Au passage relatif à Robert d'Artois, un poète du XIV^e siècle a marqué un renvoi après le vers Ains devint hons devant ses jors et a écrit sur la marge les quatre vers suivants :

Tant qu'il morut sans sejourance
A Courtray, o la fleur de France
Des chevaliers dont fu grans deux,
En l'an M. CCC et deux.

C'est d'ailleurs une erreur ; le comte d'Artois célébré par Jean de Meun n'est pas Robert II, tué à la bataille de Courtrai en 1302, mais Robert I^{er}, frère de saint Louis, tué à la bataille de Mansourah en 1250.

Fin : A tant fu jor et je m'esveille.

Explicit le romant de la Rose.

Provenance : Hôtel de Condé, 1654.

Ms. 0481

LE ROMAN DE LA ROSE.

In-f^o (0,274 sur 0,185), mar. vert, tr. dor. (*anc. rel.*).

Vélin, XIV^e siècle, 141 ff., 2 col. de 40 lignes, rubriques rouges, grandes lettres ornées, initiales rouges et bleues, décoration paginale à rinceaux, intéressantes miniatures à fonds d'or (La première page est reproduite à la fin de ce volume).

Ci est le roumans de la Rose,
Ou l'art d'amours est toute enclose.
Maintes gens dient que en songes

N'a se fables non et mensonges...

Ou XX^e an de mon aage,

Ou point qu'amours prent le paiage...

Le dernier vers : A tant fu jour et je m'esveille est suivi de l'épilogue de vingt-quatre vers, qui n'est pas l'œuvre de Jean de Meun et qui a été ajouté au XIV^e siècle :

Et puis que je fuy esveillié

Du songe qui m'a traveillié...

Est fine et pure vérité.

Explicit le romans de la Rose,

Ou l'art d'amours est toute enclose.

Nature rit, si comme semble,

Quant hic et hoc jongnent ensemble.

On lit ensuite : « Ce livre du Romant de la Rose est à Jehan du Mas, seigneur de L'Isle ». Comme tous les manuscrits de Jean du Mas entrés au XVI^e siècle dans le cabinet des livres de Chantilly, celui-ci porte à la garde les armes de Montmorency, avec le collier de Saint-Michel, le bâton de maréchal et la devise *In mandatis tuis supersperavi*. On le retrouve à l'hôtel de Condé en 1654.

Ms. 0482

LE ROMAN DE LA ROSE.

LE TESTAMENT DE JEAN DE MEUN.

In-f^o (0,275 sur 0,200), veau marbré, tr. dor., aux armes de Bourbon-Condé

Vélin, XIV^e siècle, 173 ff., 2 col. de 40 lignes, initiales en or et couleurs, nombreuses et bonnes miniatures à fonds dorés ou quadrillés, décoration paginale, rinceaux, grotesques, etc.

Ce est li romans de la Rose,

Ou l'art d'amours est toute enclose.

Maintes gens dient que en songes

N'a se fables non et mençonges...

Au vintieme an de mon aage,

Au point qu'amours prent le paage...

Même épilogue que dans le manuscrit précédent, moins les deux derniers vers :

Est fine et pure vérité.

Explicit le romans de la Rose,

Ou l'art d'amours est toute enclose.

Après un feuillet blanc, commence le *Testament de Jean de Meun*, même écriture, même décoration, ff. 147 à 173, chiffrés à l'origine I à XXVII ; pour garder la disposition sur deux colonnes, le scribe a coupé en deux les vers alexandrins :

Li Pères et li Filz | Et li Sains Esperis

Un Dieu en trois personnes | Aourés et chiéris...

Fin : Ou saint livre de vie | Que il meismes escript

Amen.

Explicit le Testament | Mestre Jehan de Meun.

Puis vient la table des chapitres du *Testament*, ajoutée au XV^e siècle.

Ce manuscrit, un peu postérieur au précédent, est plus richement orné ; les miniatures sont d'une exécution bien supérieure ; le tableau initial du *Testament*, qui représente la Trinité, est du style le plus noble.

Provenance : Hôtel de Condé, 1654.

Ms. 0483

LE ROMAN DE LA ROSE.

In-f° (0,290 sur 0,205), mar. citron, fil., tr. dor. (*anc. rel.*).

Vélin, XIV^e siècle, 158 ff., 2 col. de 36 lignes, rubriques rouges, initiales en or et couleurs, 78 belles miniatures à fonds dorés ou quadrillés, bordures ornées, décoration paginale avec rinceaux, grotesques, etc.

Ci commence li romans de la Rose,

Ou l'art d'amour est toute enclose.

Maintes genz dient que en songes

N'a se fables non et mensonges...

Au vintieme an de mon aage

Au point qu'amors prent le paage...

Fin : Ainsi oï la rose vermeille,

A tant fu jours et je m'esveille.

Cy faut li romans de la Rose

Ou l'art d'amours est toute enclose.

Explicit explicat, ludere scriptor eat.

L'épilogue de vingt-quatre vers que nous avons mentionné plus haut ne se trouve donc pas ici ; d'ailleurs ces cinq manuscrits du *Roman de la Rose* présentent d'intéressantes variantes.

On voit sur le premier feuillet quatre écussons qui font partie de la décoration originale :

1° bandé d'or et d'azur de 6 pièces, brisé d'un franc quartier d'argent, à la bordure de gueules ; armes de Montagu, famille issue des anciens ducs de Bourgogne, éteinte en 1347.

2° Losange d'or et de gueules, à la bordure d'azur ; ces armes ont été portées par plusieurs familles, entre autres par l'illustre maison de Craon. 3° et 4° D'or à 5 cotices d'azur ; ces armes ont été portées par les Berton des Balbes de Crillon ; mais il faut sans doute chercher ici une autre famille.

Provenance : bibliothèques Mac Carthy (n° 2825) et Cigongne (527),

Ms. 0484

LE ROMAN DE LA ROSE, version en prose, anonyme.

Pet. in-f° (0,265 sur 0,200), veau marbré, aux armes de Bourbon-Condé.

Papier, XV^e siècle, 173 ff., rubriques rouges, initiales rouges et bleues.

« Cy est le commencement du romant de la Rose, ou tout l'art d'amours est enclos, commencé par Guillaume de Loris, et XL ans et plus après sa mort fut parfait et acomply par maistre Jehan de Meun, ainsi qu'il ensuit.

Maintes gens dient et racontent que en songes et en advissions qui par nuytz en dormant se font.,. ».

Fin : « ... je commence a m'esveiller tout estonné et pensif du songe que j'avoie songié. Et valeat in Domino. A tous vraiz amours salut. Hoc est totum, da michi potum ». Cette traduction n'est pas celle de Molinet ; elle est antérieure.

Provenance : Moulins, 1523 ; porté à l'hôtel de Condé en 1661.

Ms. 0485

I. BOÈCE : CONSOLATION DE LA PHILOSOPHIE, traduction anonyme en vers français.

II. [GUILLAUME DE MACHAUT] : LE CONFORT D'AMI.

III. « LE CODICILLE MAISTRE JEHAN DE MEUN » [ROMAN DE LA TRINITÉ, DE JEAN CHAPUIS].

IV. JEAN DE MEUN : LE TESTAMENT.

In-f° (0,328 sur 0,255), mar. vert, tr. dor., aux armes de Bourbon-Condé.

Vélin, fin du XIV^e siècle, 128 ff.. 2 col. de 40 lignes, grandes lettres en or et couleurs et ornementation paginale au commencement de chaque ouvrage; initiales ornées.

I. BOÈCE : CONSOLATION DE LA PHILOSOPHIE (ff. 1 à 71 r°) :

Celui qui bien bat les buissons

Est digne d'avoir les moissons...

Nous avons décrit plus haut (T. I, p. 228) un texte moins correct et moins ancien de cette traduction anonyme, faite probablement en 1364 et dont voici les derniers vers :

Celui qu'en vraye obbeissance

Tout bien scet, ayme et croit.

II. LE CONFORT D'AMI (ff. 71 v° à 96 r°).

Amy, a toy donner confort

Ay maintefoiz pensé moult fort...

Sire, se je t'appelle amy,

N'en aies pieur, cuer amy,

Car bien sçay que tu es mes sires...

Fin : Mais qui vorra savoir sanz faille

Noz deux noms sanz controuaille,

Vezi ci comment on lez saira :

Quant Madame chevauchera,

Elle yra disner a Glurvost,

Droit en la maison le prevost.

C'est une villete en l'empire

Qui n'est gueres du Bourget pire.

La trouveras qui te dira

Mon nom, ou ja n'en mentira,

Et pour qui j'ay fait cest traictié

Que j'ay mis en rime et traictié.

Va y, qu'il y fait bon et chaut.

Explicit le Confort d'amy.

Suivent vingt-cinq vers rimant en *my* :

1. Qui esveilla le cuer de my

25. Pour qui maint souppir ay vomy.

Explicit.

Inutile de se livrer au jeu de lettres indiqué par ces vers, car l'auteur et le destinataire du poème sont connus. C'est à Charles le Mauvais, roi de Navarre, que Guillaume de Machaut adressa le *Confort d'ami* pour le consoler dans sa prison : Charles avait été arrêté sur l'ordre

du roi Jean, le 5 avril 1356, en raison de ses pratiques avec les Anglais ; enfermé d'abord au Châtelet de Paris, puis au château d'Arleux en Artois, il recouvra sa liberté au mois de novembre 1357. Le poème fut écrit avant cette dernière date et après le mois de septembre 1356 ; en effet Guillaume de Machaut félicite Charles le Mauvais de ne s'être pas trouvé à la bataille de Poitiers, où il aurait dû courir une de ces trois alternatives : être tué, se déshonorer en fuyant, être pris et emmené en Angleterre :

Car les gens d'armes a grans routes

S'en alerent.

La fu prins le bon roy de France,

Qui ot tel cuer et tel confiance...

Mais seul ne povoit pas souffire

Pour tout le monde desconfire...

Car tu feusses deshonnourez

Si tu ne feusses demourez...

Et s'il avenist que prins feusses,

Certes jamais joye n'eusses...

Ou tu feusses en Angleterre

En prison

Notre poète avait eu des patrons plus recommandables que Charles le Mauvais. Né vers 1300, fils d'un chambellan de Philippe le Bel, il s'attacha comme secrétaire à Jean de Luxembourg, roi de Bohême, et le suivit partout pendant trente ans, ami et conseiller bien plus que serviteur. Jean sollicita souvent le pape « pro clerico, eleemosynario et familiari suo domestico », et il obtint de bonnes prébendes pour ce fidèle compagnon. C'est toujours avec émotion et tendresse que Guillaume parle de ce « bon roi de Behaigne », Jean l'aveugle, glorieusement tué dans nos rangs à la bataille de Grécy. Après la mort de ce héros, sa fille, la duchesse de Normandie, recueillit le poète, et, quand Jean le Bon monta sur le trône, Machaut reçut une charge de secrétaire du roi. Il s'attacha ensuite à Charles le Mauvais, pour lequel il écrivit le *Jugement du roi de Navarre* et le *Confort d'ami*. En 1363, il composa le curieux *Livre du Voir-dit*. Sa dernière œuvre (vers 1370) est la *Prise d'Alexandrie*, poème d'environ neuf mille vers, consacré à l'histoire du roi Pierre I^{er} de Lusignan. Il mourut en 1377, pleuré par son fidèle disciple Eustache Deschamps.

Longtemps oubliées, les œuvres de Guillaume de Machaut ont été analysées au siècle dernier par l'abbé Lebeuf et le comte de Caylus (*Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. XX, 1753). La partie musicale a été étudiée par B. de Laborde et l'abbé Roussier (1780),

par MM. Fétis (1862) et Travers (1882). A part les extraits donnés par M. Tarbé (*Les Oeuvres de Guillaume de Maehaut*, Reims et Paris, 1849, in-8°), deux poèmes seulement, les plus considérables il est vrai, ont été jusqu'à présent publiés : le *Livre du Voir-dit*, en 1875, par M. Paulin Paris pour la Société des Bibliophiles français, - la *Prise d'Alexandrie*, en 1877, par M. de Mas-Latrie.

III. « LE CODICILLE MAISTHE JEHAN DE MEUN » [ROMAN DE LA TRINITÉ, DE JEAN CHAPUIS] (ff. 97 r° à 107 r°) :

Glorieuse Trinité,

Une essence en vraie unité

En trois singulières personnes...

Fin : « Explicit le Codicille maistre Jehan de Meun ».

Ce poème, 73 douzains de morale religieuse, intitulé tantôt le *Trésor* ou le *Codicille* de Jean de Meun, tantôt les *Sept articles de la Foi*, a toujours été attribué à Clopinel par les scribes ; cette erreur, reproduite par les éditions imprimées, est d'autant moins explicable que le véritable auteur a pris soin de se faire connaître dans un mauvais jeu de mots à la fin du poème :

Car je croy vraiment que puis

Que mon cuer ne puet de ton puis

Sacher ce qu'il en vouldroit traire,

Que lez copiaux et lez chapuis

Prendras en gré que j'en chappuis,

Car ce te plaist qu'on en puet faire.

C'est M. Paulin Paris qui a restitué ce poème à Jean Chapuis (*Histoire littéraire de la France*, t. XXVIII, p. 428, notice sur Jean de Meun).

IV. LE TESTAMENT DE JEAN DE MEUN (ff. 107 r° à 128 v°) :

Li Pères et li Filz et li Sains Esperis

Un Dieu en trois personnes aorez et chéris.

Les hexamètres placés en regard des dernières lignes du poème précédent sont écrits chacun en une ligne, mordant sur la marge. A partir de la page suivante, le scribe a coupé les vers en deux, afin de garder la disposition en deux colonnes avec des marges suffisantes. Fin ;

Et lui prie humblement

Que nous soions escript

Au saint livre de vie

Que il mesmes escript.

Explicit.

Provenance : ce précieux manuscrit ne porte aucune mention d'origine. On le trouve à l'hôtel de Condé en 1654.

Ms. 0486

« **LE TRÉSOR DE JEHAN DE MEUN** » [ROMAN DE LA TRINITÉ, DE JEAN CHAPUIS].

Pet. in-f° (0,245 sur 0,160), mar. rouge, fil., tr. dor. (*anc. rel.*). — Vélin, XV^e siècle, 36 ff. réglés, 24 lig. à la page, rubriques rouges, initiales en or et couleurs, ornements.

« Cy commence le livre appellé le Trésor, fait et composé par maistre Jehan de Meun » :

Glorieuse Trinité,

Une essence en vraye unité,

En trois singulières personnes...

Autre copie du poème de Jean Chapuis indûment attribué à Jean de Meun.

Provenance : bibliothèque Cigongne.

Ms. 0487

GACES DE LA BUIGNE : LES DÉDUITS DE LA CHASSE, traité de vénerie et de fauconnerie, en vers.

In-4° (0,253 sur 0,185), veau marbré, aux armes de Bourbon-Condé.

Papier, XIV^e siècle, 185 ff. Le relieur du XVIII^e siècle a transposé un cahier ; les feuillets 88-95 doivent être placés entre 39 et 40.

F. 1. « Gace de La Buigne, jadis premier chapellain de très excellent le roy Jehan de France, que Dieux assoille, commença ce roman des Déduis a Heldefort en Engleterre l'an mil CCC LIX, du commandement dudit seigneur, affin que messire Philippe, son quart filz et duc de Bourgoigne, qui adoncques estoit josne, apreist des déduis pour fuyr le pechée d'oiseuse, et qu'il en fust mieux enseignié en meurs et vertus, et depuis ledit Gace le parfist à Paris » :

Ycy commence le Romans des Déduis.

Entens cy, tu qui veulz savoir

Des faucons et les veulz avoir...

Fin : Gaces a fait ceste besoigne

Pour Phelippe, duc de Bourgoigne...

Que Dieu li pardoint ses defaux,

Car moult ama chiens et oiseaulx.

Ce livre est au duc de Berry et d'Auvergne, conte de Poitou et d'Auvergne.

JEHAN (Cette signature et les deux vers précédents sont reproduits à la fin de ce volume).

Imprimé plus ou moins inexactement, d'abord pour Vérard à la suite du traité de Phébus, puis par Trepperel (s. d.), par Michel Lenoir (1520), et par d'autres encore. Analysé par La Curne de Sainte-Palaye, *Mémoires sur l'ancienne chevalerie*, t. III, Paris, 1781.

Gaces de La Buigne, ou de La Bigne, était né dans le diocèse de Bayeux vers 1328. Entré dans les ordres sous le patronage du cardinal de Prénestre, il fut attaché à la personne du roi Philippe VI et devint son « maistre chapelain ». Il suivit le roi Jean dans sa captivité en Angleterre et fut alors chargé par ce prince d'enseigner au jeune Philippe de France, non pas la théologie ou les belles-lettres, mais la fauconnerie. En effet, Gaces était passionné pour cet art et paraît y avoir excellé. A l'instruction pratique qu'il donnait à son royal élève, il voulut joindre un code de préceptes et ne trouva rien de mieux que de le mettre en vers. Son poème est un traité complet de vénerie et de fauconnerie, sous la forme d'un débat entre les déduits de chiens et d'oiseaux ; l'arrêt, rendu par le roi en son conseil, formulé et prononcé par la Raison, renvoie, comme on peut croire, les parties dos à dos. L'auteur vient de nous dire dans son préambule à quelle époque il commença son poème ; il y travaillait encore en 1370. La date de sa mort n'est pas connue.

Quelle que fût sa prédilection pour les faucons, Gaces avait, dans son poème, assigné une belle place aux chiens courants ; nulle part nous n'avons lu une description plus vive de la chasse du cerf. On trouvera ce morceau, avec d'autres détails sur le livre et sur l'auteur, dans notre *Essai* inséré au tome II des *Philobiblon Society's Miscellanies*, et depuis tiré à part : *Notes et documents relatifs au roi Jean*, etc.

Le soin que le duc de Berry a pris de constater son droit de propriété sur ce volume d'aspect assez laid, nous permet de supposer que nous avons sous les yeux l'autographe de l'auteur : cursive assez lâchée, ratures, renvois, feuillets changés, etc. Nous avons là un texte complet et correct qui ne reparait plus ailleurs. Si ce n'est pas l'original autographe, c'est assurément une des premières copies, rapidement faites et contemporaines de la composition.

Notre manuscrit figure sur l'inventaire du duc de Berry dressé en 1402 : « Un livre escript en papier, appelé le roman des Desduiz (donné à Jehan d'Ortegue) », valet de chambre du duc. Il fut probablement rendu à la duchesse de Bourbon, puisque nous le retrouvons plus tard à Moulins. On sait que Marie de France (Elle avait épousé en 1400 Jean I^{er}, duc de Bourbon) avait hérité de la passion de son père pour les livres. Le livre des Déduits vint à

Paris en 1661 avec ce qui restait de la belle collection bourbonnaise ; il figure dans l'inventaire des manuscrits de l'hôtel de Condé dressé en 1673, sous le titre même que le relieur du XVIII^e siècle inscrivit au dos du volume, *Bornant des Ducs* (pour Déduits).

Sous une apparence peu séduisante, ce volume, spécimen presque unique, est d'une valeur exceptionnelle.

Ms. 0488

GACES DE LA BUIGNE : LES DÉDUITS DE LA CHASSE.

Pet. in-f° (0,292 sur 0,232), veau marbré, tr. dor., aux armes de Bourbon-Condé.

Vélin, fin du XIV^e siècle, 116 ff., 2 col. de 26 lignes, initiales rouges et bleues. Au premier feuillet, vignette en camaïeu représentant l'auteur, un faucon sur le poing, son livre auprès de lui, instruisant un homme à genoux. Signature à la contregarde : « Janot Bastart ».

Provenance : Hôtel de Condé, 1654.

Ms. 0489

JEAN LE FÈVRE : LE LIVRE DE LEESCE.

Pet. in-f° (0,272 sur 0,188), rel. en bois couv. de mar. brun, fers à froid ; copie exacte de l'ancienne reliure (*Bedford*).

Vélin, XV^e siècle, 65 ff., 30 lignes à la page, une miniature, initiales ornées.

Un clerc, né à Boulogne-sur-Mer vers 1260 (mort vers 1320), Matheolus, Mathiolet, ayant épousé une veuve, perdit ainsi son droit de clergie, qu'il aurait conservé en épousant une vierge. Selon la langue canonique du moyen âge, il était bigame, et le surnom lui resta. Son mariage ne fut pas heureux, et sa femme n'ayant pas su lui faire oublier qu'il avait perdu à cause d'elle son rang privilégié de clerc, il exprima ses regrets en vers latins fort amers, où il déversait son fiel sur tout le sexe faible : *Liber infortunii, - Lamentatio*. Quelques années plus tard, un certain Jean Le Fèvre, né à Ressons, aujourd'hui chef-lieu de canton dans l'Oise, mit en vers français cette grossière satire contre les femmes ; c'est le *Livre de Matheolus*.

Mais lui aussi, Le Fèvre, était marié. Sa femme le ramena-t-elle à des idées plus justes ou plus indulgentes ? Il se tait sur les motifs de sa conversion ; seulement la miniature que nous avons sous les yeux le représente à genoux, demandant pardon aux dames, et, dans son *Livre de Leesce*, il écrit un *Rebours de Matheohis* :

Mes dames, je requier mercy ;

A vous me vueilh excuser cy

De ce que, sans vostre licence,
J'ay parlé de la grant distance
Et des tormens de mariage.
Se j'ay mesdit par mon outrage,
Je puis bien dire sans flater
Que je n'ay fait que translater
Ce que j'ay en latin trouvé ;
Assez pourra estre prouvé
Ou livre de Matheolule.
Le véritable titre de l'ouvrage est indiqué plus loin :
Et s'aucun requiert de ce livre
Comment intytulés sera,
Je dy que l'on l'appellera
Par droit nom Livre de Leesce.

L'auteur donne son nom dans les vers suivants :

Mercy, mercy au povre Fèvre
Qui a plus grant soif a la lèvre
Que n'ot le riche homme en enfer,
Car il ne scet ouvrier en fer,
Mais en peaux est toute sa cure ;
Pour vous a fait ceste escripture.

Derniers vers :

A tant fineray mon propos
Jusqu'à tant que plus saige viengne
Que ceste matière soustiengne ;
Si croy je que jamais finée
Ne sera, ne déterminée ;
Car vénal est l'amour du monde
Et avarice est trop profonde.
Plus en diray a l'autre foy ;
A Dieu vous commant ; je m'en voys. Amen.

Explicit Liber Jocunditatis. Laus Christo.

L'honnête rétractation de Le Fèvre ne détruit pas l'effet produit par sa première publication : ni la riposte de Christine de Pisan dans la *Cité des dames*, ni les attaques de

Martin Le Franc ne purent arrêter le succès et la renommée du *Livre de Matheolus*. C'est sous les titres de *Rebours de Matheolus*, *Résolu en amour*, *Résolu en mariage*, que notre poème a été imprimé ; mais les éditeurs qui se sont succédé l'ont tellement défiguré que le *Livre de Leesce* peut réellement passer pour inédit. De nos jours, M. Ed. Tricotel a donné une édition du *Livre de Matheolus* (Bruxelles, 1864). Le poème latin a été retrouvé à Utrecht par M. van Hamel, qui l'a publié en y joignant la traduction de Le Fèvre (Paris, 1892) ; un second volume donnera le *Livre de Leesce*.

Jean Le Fèvre est aussi l'auteur du *Respit de la mort*, poème qu'il écrivit en 1376, après avoir échappé à une grave maladie.

Ms. 0490

CHRONIQUE DE BERTRAND DU GUESCLIN (en prose). ROMAN D'OGIER LE DANOIS (en vers).

In-f° (0,368 sur 0,283), mar. vert, tr. dor., aux armes de Bourbon-Condé.

Vélin, XV^e siècle, 4 ff. non chiffrés et 212 ff. chiffrés, 2 col. de 44 lignes, rubriques rouges initiales rouges et bleues, 2 grandes et 23 petites miniatures. Les feuillets non chiffrés sont occupés par la table des chapitres du livre de Bertrand et par la table des « histoires » du roman d'Ogier.

F. 1. « Cy commence le livre hystorial des faiz de feux messire Bertran du Guesclin, jadis connestable de France. Premièrement le prologue : En ma pensée souventes foiz me délite en oïr, lire et raconter les hystoires et les faiz des ancians... ».

Fin, f. 62 r° : « ... de vie a trespassement ala le bon roy Charles, qui tant fut saige, ou moys de septembre ensuivant après son bon connestable, en l'an mil CCC III^{IX} [1380] ans de la résurrection Nostre Seigneur Jhesu Crist, qui les âmes d'eulx vueille recepvoir en sa benoïste gloire. Amen ».

F. 63 r° : « Cy s'ensuivent les fais et histoires du noble et puissant Ogier de Dennemarche, selon ce qu'ilz ont esté trouvez en la librarie de Saint-Denis en France. Comment et la cause pourquoy il maintint longtemps la guerre contre Charlemainne » :

Signeurs, oyez chanson dont li vers sont plaisant, Véritable et bien faicte, du gracieux roumant...

Ouvrage anonyme, qui reproduit les versions de Raimbert de Paris et d'Adenet, versifiées à nouveau en vers alexandrins au XIV^e siècle. L'auteur y a ajouté le supplément merveilleux emprunté aux chroniques Hégoises.

F. 144 : « Cy finent les fais d'Ogier fais en sa jeunesse, et s'ensuivent les fais qu'il fist depuis en sa vieillesce » :

Seigneurs, or faites paix, franche gent honorée,

Or commence chançon de bien enluminée,

Des vieillesces Ogier et de Morgue la fée,

Et comment le Danois passa la mer salée...

Cet important supplément occupe 138 pages à 2 col. de 43 vers, soit environ 11800 vers. Il se termine par la description du tombeau d'Ogier à Saint-Faron de Meaux. Fin, f. 212 :

Gy fault d'Ogier la rime, qui a tous plaire doit.

Gy fine le romant du roy Charlemaine et d'Ogier le Danois.

Outre notre manuscrit, qui n'a pas encore été signalé, on ne connaît jusqu'à présent que deux copies de cette version : bibliothèque de l'Arsenal, ms. 2985, fin du XIV^e siècle, et Musée britannique à Londres, ms. 15 E VI, magnifique volume offert par Talbot à la reine et contenant plusieurs romans (XV^e siècle). M. Barrois a connu le ms. de l'Arsenal et en a donné deux extraits dans sa préface *d'Ogier de Danemarche*; il conjecture que cette version est postérieure de 50 ans à celle d'Adenet, et de 150 ans à celle de Raimbert de Paris, qu'il publie. Rédigé d'abord en vers, le roman d'Ogier fut bientôt mis en prose et souvent publié sous cette forme depuis la fin du XV siècle; le texte en vers est inédit.

Quant au livre de Bertrand du Guesclin, il a été imprimé avant le XVI^e siècle (s.l.n. d., in-f, goth.), probablement à Lyon. De nos jours, M. Francisque Michel en a donné une édition : *Chronique de Du Guesclin*, Paris, imp. De Béthune, 1830, in-12.

Sur le feuillet blanc qui termine le volume, on lit l'inscription suivante, d'une écriture du XV^e siècle : « Antoine du Cartier, seigneur de Mandeville, capitene de Milanc ». Mais le manuscrit porte une mention plus illustre : au milieu de la décoration qui orne la première page de chaque ouvrage, on voit les armes de Pierre d'Amboise, s^r de Chaumont, ambassadeur à Rome en 1462, mort en 1473. Cet écusson se retrouve, accolé à celui d'Anne de Bueil, femme de Pierre d'Amboise, sur un volume des « Faiz de Jules César et de Pompée, composez de Saluste, de Lucan et de Suétoine », que nous décrivons dans le troisième volume de ce catalogue ; les deux manuscrits sont frères ; ils ont été exécutés en même temps, écrits par le même scribe, décorés par le même enlumineur, dont l'œuvre mérite de fixer l'attention. L'artiste procède par teintes plates, produit d'un petit nombre de couleurs, d'un éclat et d'une solidité remarquables, appliquées avec soin entre des traits très fins et très purs. Les fonds sont tantôt quadrillés et tantôt d'un bleu sombre ; l'effet général est saisissant. La plus intéressante de ces miniatures est la première de Du Guesclin,

consacrée à la turbulente adolescence du futur connétable. Il y est représenté plusieurs fois, maniant son « penba », rossant les gamins du parti d'Angleterre, puis se redressant pour porter haut « l'aigle de sable en champ d'argent » ! Les autres sont des combats d'archers, charges de cavalerie, « batailles » de gens d'armes à pied et croisant leurs lances. L'artiste n'a pas varié les costumes en illustrant le roman d'Ogier ; c'est le côté faible de son œuvre. Ce poème commence avec une grande et belle miniature : deux armées déployées. Les autres tableaux, au nombre de 17, représentent des combats singuliers, poursuites, navigations, etc. Les mêmes qualités se retrouvent dans les douze tableaux qui accompagnent les « Faiz de César et Pompée », avec une part plus large donnée à l'architecture, aux vues de villes, etc.

Provenance : Hôtel de Condé, 1654.

Ms. 0491

« LE LIVRE DES CENT BALLADES, contenant des conseils à un chevalier pour aimer loialement, et les responses aux ballades ».

In-4° (0,263 sur 0,195), veau marbré, dorures, aux armes de la Palatine Charlotte-Elisabeth, duchesse d'Orléans.

Vélin, fin du XIV^e ou commencement du XV^e siècle, 69 ff., 25 lignes, initiales et bordures ornées, lettrines en couleurs, 12 miniatures très fines. Les armes du roi René ont été ajoutées dans la bordure du premier feuillet.

Notre manuscrit, comme les quatre autres connus, ne porte pas de titre. Le titre ci-dessus est celui sous lequel le poème est désigné dans le *Livre des faits du maréchal Bouciquaut*.

Poème composé en 1388-1389 par Jean Le Sénéchal, chevalier, chambellan du roi Charles VI, capitaine de Vire, sénéchal d'Eu, pendant son voyage en Orient et en Egypte, en compagnie de son ami le maréchal Bouciquaut.

La première miniature nous montre la rencontre d'un vieux chevalier (Ancian) et d'un jeune bachelier (Enamorat). Le premier explique au second, dans les 50 premières ballades, les règles de loyauté et d'amour. Dans la seconde miniature (f. 11), Enamorat et Ancian continuent leur conversation. Dans la troisième, Enamorat est en face d'une jeune dame qui répond au nom peu gracieux de Maquerelle ; elle lui donne des conseils d'amour léger, d'amour volage, bien différents des austères leçons que vient d'émettre le vieux chevalier. Qui a raison? Les jeunes gens soumettent le différend au comte d'Eu (Philippe d'Artois, mort en 1397), au sire de Crésecques (Jean, maréchal de Hongrie), et au maréchal Bouciquaut (Jean Le Maingre, compagnon de l'auteur de ce poème, pris à Nicopolis, pris à

Azincourt, mort en 1421). Ces personnages se joignent au bachelier et lui servent de parrains pour commencer une enquête. Les chevaliers renommés en amour et en guerre sont priés de donner leur avis en une ballade. Nous avons les réponses de treize princes ou seigneurs ; voici leurs noms : Regnaud de Trie (amiral en 1397, mort en 1406).

Jean de Chambrillac (chevalier, conseiller et chambellan du roi, sénéchal du Périgord en 1400), Louis de France, duc d'Orléans (second fils de Charles V), Lyonnet de Coesmes, Jean de France, duc de Berry (frère de Charles V), Jaquet d'Orléans, Guillaume de Tignonville (chevalier, conseiller et chambellan de Charles VI, traducteur du *Livre des Philosophes*), Jean de Mailly (chevalier, seigneur d'Auvilliers et de Catheu), Charles, baron d'Ivry (chevalier, conseiller et chambellan de Charles VI), François d'Auberchicourt (chevalier, chambellan du duc de Bourbon), Gui de La Trémoille (chevalier, pris à Nicopolis le 16 septembre 1396 et mort en 1398), Renaud de Bucy, Raoul, bâtard de Coucy.

Leurs noms sont écrits en marge, à côté des miniatures qui les représentent, d'une autre écriture que celle du livre. C'est la même main contemporaine qui a tracé les noms d'Ancian, d'Enamorat et de Maquerelle à côté des trois premières peintures ; nous ne savons où l'enlumineur a pris ces derniers noms, qui ne se trouvent pas dans le texte et ne se rencontrent que dans notre manuscrit.

Ce beau livre, après avoir appartenu au roi René, a malheureusement souffert avant d'être relié pour la Palatine, duchesse d'Orléans. Acheté à la vente des manuscrits Hamilton (Londres, 23 mai 1889) par le libraire Trübner de Strasbourg, le volume me fut cédé par ce dernier en juillet 1890.

Le marquis de Queux de Saint-Hilaire a publié le *Livre des cent Ballades* (Paris, 1868) ; il n'a pas connu notre manuscrit, terminé par la ballade du bâtard de Coucy, que M. de Queux n'avait pas trouvée et qu'il a publiée plus tard en un *Supplément* (1874).

Entre les ff. 3 et 4, il manque 2 ff. qui contenaient les ballades 5, 7 et 8, moins 10 vers. Entre 8 et 9, manquent 4 ff. contenant la 16^e ballade (moins les quatre premiers vers), la 17^e, la 18^e, la 19^e, la 20^e, la 21^e et les 3 premiers vers de la 22^e.

Entre 17 et 18, manque un feuillet contenant la fin de la 35^e ballade et une partie de la 36^e.

Entre 28 et 29, manque un feuillet contenant la fin de la 52^e ballade et une partie de la 53^e.

Entre 64 et 65, manque un feuillet contenant les 2 miniatures qui représentaient Tignonville et le duc de Berry, la ballade de Tignonville et les 3 premiers vers de celle du duc de Berry.

Entre 67 et 68, manque un feuillet contenant la miniature et la ballade de Monseigneur de La Tremoille, ainsi que la miniature de Bucy.

Ms. 0492-0493

CHRISTINE DE PISAN : OEUVRES POÉTIQUES.

2 vol. in-4° (0,290 sur 0,242), mar. rouge à riches comp., tr. dor. (*Belz-Niédrée*).

Vélin, commencement du XV^e siècle, 429 ff., 2 col. de 32 lignes, initiales rouges et bleues, rubriques rouges, 25 « histoires » en camaïeu.

F. 1 v^o. « Cy commencent les rebriches de la table de ce présent volume, fait et compilé par Christine de Pizan, demoiselle, commencié l'an de grâce mil CCC III^{XX} XIX, eschevé et escrit en l'an mil quatre cens et deux, la veille de la nativité saint Jehan Baptiste ».

F. 2. « Cent bonnes balades ». - 1^{re} enluminure : Christine à son pupitre ; esquisse à fond rouge.

F. 23. « Virelays plusieurs ».

F. 26 v^o. « Balade rétrograde qui se dit a droit et a rebours », « Balades a rimes reprises ».

F. 27 r^o. « Balade a responses ». « Autres plusieurs balades de divers propoz ».

F. 35 r^o. « Complainte amoureuse ».

F. 37 r^o. « Lay de [ce] LXII vers leonimes ».

F. 39 r^o. « Autre lay ».

F. 41 r^o. « Rondeaulx ».

F. 47 v^o. « Jeux a vendre ».

F. 51 v^o. « Cy commence le Débat des deux amans ». Esquisse de miniature : présentation du livre au duc d'Orléans, dont les armes se voient sur le dais. Seconde enluminure.

F. 67 v^o. « Cy commence l'Epiltre au dieu d'amours » (réfutation du *Roman de la Rose*).

F. 74 r^o. « Le Dit de la Rose » (même sujet).

F. 79 v^o. « Cy commence le Dit des trois jugemens ». Troisième enluminure. Le sénéchal de Hainaut est pris pour juge de trois cas d'amour.

F. 92 r^o. « Cy commence le Dit de Poissy ». Christine et la cavalcade se rendent à l'abbaye de Poissy ; quatrième enluminure, un peu plus poussée ; fond rouge, figures au trait.

F. 108 v^o. Prologue. Cinquième enluminure (camaïeu).

F. 109 r^o. « Cy commence l'Epiltre Othea la déesse, qu'elle envoya a Hector de Troye quant il estoit en l'aage de quinze ans ». Sixième enluminure (camaïeu).

Ff. 110 v^o, 111 r^o, 112 r^o et v^o, septième, huitième, neuvième et dixième enluminures.

F. 148 v^o. « Les Epiltres du débat sur le Rommant de la Rose ».

F. 156 v°. « Les notables [diz] moraulz de Christine de Pizan a son filz ».

Onzième enluminure : Christine et son fils, le chroniqueur Castel.

F. 161 r°. « Oroisona Nostre Dame ». Douzième enluminure.

F. 163 r°. « Cy commencent les Quinze joyes de Nostre Dame rimées ».

Verso, treizième enluminure.

Les pièces qui précèdent sont seules énoncées sur la table placée en tête du volume. Celles qui suivent, écrites de la même main, formaient probablement un second volume dont le premier feuillet aura disparu ; d'ailleurs le « Dit de la pastoure » a été composé en mai 1403, et le scribe a eu soin de nous informer que les pièces qui précèdent ont été écrites en 1402.

F. 164 r° [« Oroison Nostre Seigneur »] :

Sire Jhesus, mon oroison entens...

F. 166 r°. [« Le Dit de la pastoure »]. Quatorzième enluminure.

Fin du premier volume actuel, f. 182 ; le f. 183 est blanc.

F. 184 r° (2^e volume). [« Chemin de longue estude »]. Quinzième enluminure.

Ff. 187, 190, 199, seizième, dix-septième et dix-huitième enluminures.

F. 231 v°. « Ci fine le livre du Chemin de long estude ».

F. 232. Prologue de « la Mutacion de fortune ». Dix-neuvième enluminure.

F. 243 v°. « Ci fenist le premier livre appelé la Transmutacion de fortune ».

F. 244 r°. « Rubriques du second livre ».

F. 244 v°. « Seconde partie de la Mutacion de fortune ». Vingtième enluminure.

F. 248 v°. « La forme et la manière de fortune ». Vingt-unième enluminure.

F. 267 v°. « Tierce partie du livre de la Mutacion de fortune ». Vingt-deuxième enluminure.

F. 290 v°. « III^e partie du livre de la Mutacion de fortune ». Vingt-troisième enluminure.

308 r°. « V^e partie du livre de la Mutacion de fortune ». Vingt-quatrième enluminure, meilleur dessin, trait plus arrêté, bon camaïeu.

F. 346 v°. « VI^e partie du livre de la Mutacion de fortune ». Vingt-cinquième enluminure, bon camaïeu

F. 385 r°. « VII^e et derreniere partie du livre de la Mutacion de fortune ».

F. 424 r° « Cy après commence a parler d'autres hystoires plus nouvelles qui avindrent environ l'aage et le temps de celle qui compila ce livre ».

F. 427 r°. « Explicit la VII^e et derreniere partie du livre de la Mutacion de la fortune ». A la suite de ce poème, qui peut-être, à l'origine, formait un volume séparé, une autre main, qui

semble contemporaine, a transcrit plus rapidement une « Epistre que Christine de Pizan, qui fist ce livre, envoya a Madame Ysabel, royne de France, a Meleun, ou avecques elle estoit Mons' d'Orléans... », 9 octobre 1405, 5 pp., prose. Très beau et important manuscrit. Recueil complet, le seul qui ne soit pas conservé dans un dépôt public (M. M. Roy a étudié notre manuscrit et le cite dans son édition des *Oeuvres poétiques de Christine de Pisan* (Société des Anciens textes français)).

Quelle charmante figure que cette Christine, la noble Vénitienne transplantée en France ! Au temps le plus sombre de notre histoire, au milieu de notre ruine, de nos défaites, elle s'attache à sa nouvelle patrie si malheureuse, si déchirée, sans que rien puisse l'en séparer, ni le spectacle de nos misères, ni ses propres souffrances, ni les offres brillantes du vainqueur !

Quelle fécondité ! Quel savoir ! Et aussi quelle souplesse ! Comme elle se retourne pour défendre son sexe, soutenir le bon combat contre Jean de Meun et réfuter la thèse développée dans le *Roman de la Rose* !

Provenance : Morgand, novembre 1887.

Ms. 0494

CHRISTINE DE PISAN : LE LIVRE DE LA MUTATION DE FORTUNE.

In-f° (0,333 sur 0,258), mar. bleu, tr. dor.. aux armes de Bourbon-Condé.

Vélin, commencement du XV^e siècle, 177 ff., 2 col. de 36 lignes, rubriques rouges, cinq miniatures, initiales, fleurons, décoration soignée, texte correct.

Ci commence la table des rebriches de ce présent volume, appelé le livre de la Mutacion de fortune, fait et accompli le XVIII^e jour de novembre l'an de grâce mil CCCC et III. Et est devisé le dit livre en VII parties...

Ci commence le livre de la Mutacion de fortune » :

Comment sera ce possible A moy, simple et pou sensible,

De proprement exprimer...

Et ce dittié vueil que se nomme,

Quant l'ystoire sera commune,

La Transmutacion fortune.

Au 1^{er} feuillet, l'enlumineur nous montre dame Christine à son pupitre.

Le portrait, assez effacé, est bien dans le style italo-français des peintures qui ornent plusieurs des manuscrits du duc de Berry. Les cinq autres vignettes sont plutôt des aquarelles que des miniatures, bien composées, brillantes, mais lâchées et ressemblant à

des esquisses. La seconde enluminure, haute en couleur, représente le « chastel », § 1 de la seconde partie.

Au § VI, « la figure de la fortune », troisième enluminure.

Troisième partie et quatrième enluminure, « le plus haut siège ».

Quatrième partie et cinquième enluminure, « la salle du chastel ».

La fin de la quatrième partie, « l'histoire des Juifs », est en prose.

La sixième et dernière enluminure orne le début de la cinquième partie. On y voit des guerriers combattant et chevauchant autour d'une forteresse surmontée d'une haute tour, toute garnie de soldats et de femmes.

Rubriques et texte de la sixième partie sans enluminure : Troyens et Amazones.

Dans la septième, après avoir parlé de Rome et d'Alexandre, l'auteur quitte l'antiquité pour revenir au temps présent, fait défiler le roi Jean, Charles V, Charles VI, le duc d'Orléans, etc., raconte « d'autres hystoires qui avindrent environ son aage » (ch. 54), puis « ce qu'elle vit a venir » (ch. 55). Elle parle ensuite d'Angleterre, et arrive enfin à la conclusion (ch. 57) ; les derniers chapitres, pleins d'intérêt, terminent brillamment le plus important ouvrage de Christine. Ici doit manquer un feuillet, qui contenait le dernier vers,

Et vie astrite et solitaire,

l'explicit qui termine le manuscrit précédent (Par contre, le ms. 1668 ne contient pas les rubriques du premier livre, que nous trouvons ici en tête du poème), peut-être une signature ou quelque renseignement sur le premier possesseur de ce beau volume, que nous trouvons à l'hôtel de Condé en 1654.

Ms. 0495

CHRISTINE DE PISAN : EPITRE D'OTHEA A HECTOR.

Pet. in-4° (0,185 sur 0,132), mar. vert, tr. dor., aux armes de Bourbon-Condé.

Vélin, XV^e siècle, 116 ff.. rubriques rouges et bleues, initiales ornées, une miniature.

« Cy commence l'Epistre Othea la Déesse qu'elle envoya a Hector de Troye quand il estoit en l'aage de quinze ans, laquelle epistre translata ung souverain clerc de grec en latin ; la dessus dicte epistre Christine de Pizan la translata de latin en françois en telle rime, gloze et allégorique comme il s'ensuit ».

Dans les ornements de la première page a été ajouté l'écu en losange de Catherine de Coëtiivy, avec le monogramme A K.

Provenance : le manuscrit se retrouve à l'hôtel de Condé en 1654 avec la petite collection de Chourses-Coëtiivy.

Ms. 0496

CHRISTINE DE PISAN : ÉPITRE D OTHEA A HECTOR.

Pet. in-f° (0,278 sur 0,203), veau brun, aux armes de Bourbon-Condé.

Papier, XV^e siècle, 92 ff., emplacements réservés pour des miniatures, pas de titre ; le manuscrit ne contient pas la dédicace au duc d'Orléans.

On lit dans l'inventaire de la librairie du duc de Bourbon à Moulins, 1523 :

« 270 et 271, les Espitres Othea, *en papier*, à la main ». On se rappelle que le résidu de la belle librairie bourbonnienne fut transporté à l'hôtel de Condé en 1661. Mais dans ce même hôtel se trouvait déjà en 1654 le manuscrit suivant : « Otea, autrement interprété de la sagesse des femmes, folio, manuscrit sur *papier* ». C'est un de ces trois manuscrits qui est aujourd'hui conservé à Chantilly.

Ms. 0497

I. LE SONGE AMOUREUX.

II. LA VOIE DE PAUVRETÉ ET DE RICHESSE, [PAR JEAN BRUYANT].

III. L'HISTOIRE D'APOLLONIUS DE TYR.

In-8° (0,145 sur 0,106), mar. rouge à comp., tr. dor. (*Niédrée*).

Vélin, XV^e siècle. 142 ff., 18 lignes à la page.

I. LE SONGE AMOUREUX (ff. 1 à 11 r°) :

Ou moys de may dernièrement

Mil CCC entièrement

Avec soixante et trente six,

Auprès d'un bouschet bien assis...

Le poème a donc été composé en 1396.

Fin :

Le jour que m'avint ceste merveille

Fu de Panthecouste la veille,

En l'an qui est au premier dit

Et ou doulx mois dessus escript.

Explicit le Songe amoureux.

II. LA VOIE DE PAUVRETÉ ET DE RICHESSE (ff. 12 à 84 r°) :

On dit souvent en reprochier

Un proverbe que j'ay moult chier...

Fin : Je vueil si mon livre a fin traire,

Appelé la Voye ou l'Adresce

De pouvreté et de richesce.

Explicit.

Lutte entre les vices, emblèmes de pauvreté, et les vertus, emblèmes de richesse. Poème de 2600 vers, composé en 1342 par Jean Bruyant, au Châtelet de Paris ; publié en 1846, à la suite du *Ménagier de Paris*, pour la Société des Bibliophiles français.

III. HISTOIRE D'APOLLONIUS DE TYR, en prose (f. 84 v° à la fin) : « Ung roy fu jadis, appelle Anthiochus, duquel la cipté d'Anthioche fu ainsi nommée... ». Fin : « Il (Apollonius) mist en escript toutes les adventures de ly et dez siens, et en fit II volumes, dont il mist l'un ou temple de Diane a Ephese et laissa l'autre en sa librairie. Explicit l'Istoire de Apollonius, roy des royaumes dessus diz ».

Roman grec du IV^e siècle, traduit en latin au V^e ou au VI^e, inséré dans les *Gesta Romanorum*, publié en latin avant la fin du XV^e siècle et traduit dans plusieurs langues. La première édition française a été imprimée à Genève par Louis Garbin vers 1485 ; on n'en connaît qu'un seul exemplaire, qui, de la bibliothèque du comte de Toulouse, passa dans celle de mon père, fut acquis (1853 fr.) en 1852 par M. Yéméniz, à la vente duquel (1867) il atteignit le prix de 3950 fr. Ce roman forme le chapitre 125 du *Violier des histoires romaines*, ancienne traduction française des *Gesta Romanorum*, édition donnée par G. Brunet en 1858.

Provenance : bibliothèque Cigongne, n° 715.

Ms. 0498

CHASTEAULENS. « UN SONGE FAIT DE GEORGE DE CHASTEAULENS ».

In-4° (0,221 sur 0,147), peau de truie, fermoirs, tr. dor. (*Bauzonnel-Trautz*).

Vélin, XV^e siècle, 42 ff., neuf miniatures à fond quadrillé, initiales, bordures en or et couleurs, rubriques rouges.

Le titre, écrit au XV^e siècle sur un morceau de vélin, adhérait au velours tanné de la reliure originale ; il a été fixé sur le premier plat de la nouvelle reliure, dans un petit encadrement recouvert de talc. Le baron Kervyn de Lettenhove, dans son édition des œuvres de Georges Chastelain, cite, à propos de la *Fiction*, un article de l'inventaire de la reine de Hongrie (Marie d'Autriche, sœur de Charles-Quint, gouvernante des Pays-Bas) au château de Turnehout : « Un Songe fait de Georges Chastelain » ; c'est bien l'ouvrage et peut-être l'exemplaire que nous décrivons, le seul connu. Si M. de Lettenhove l'avait eu sous les

yeux, il n'aurait pas accepté la transformation de Chasteaulens en Chastelain, car il n'y a aucun rapport entre la *Fiction* et le *Songe*. « Chasteaulens » rimant avec « excellens » dans le quatrain final, on pourrait à la rigueur expliquer la transformation par les besoins de la rime ; mais il n'en est pas ainsi pour le titre : « Un Songe fait de George de Chasteaulens ». D'autre part, l'orthographe du nom de l'Aventureux n'a jamais varié ; tous les documents disent Chastelain ou Le Chastelain, sans particule. Donc Georges Chastelain et Georges de Chasteaulens sont bien deux personnages distincts, à peu près contemporains et probablement du même pays. Ajoutons que Chasteaulens est parfaitement inconnu et que nous devons avoir ici l'unique exemplaire de son œuvre poétique.

Le *Songe* est précédé d'une sorte de complainte d'amour qui occupe les neuf premiers feuillets :

Aucunes gens que ignorance conduit
Dient qu'amours n'est que joie et déduit ;
Mais se au vif en estoient bien duit
Et au cuer point...

Cette pièce comprend cent-trois quatrains, composés chacun de trois vers monorimes de dix pieds et d'un vers de quatre pieds dont la dernière syllabe donne la rime du quatrain suivant.

Après un prologue en onze quatrains, la première miniature nous montre « comment Dure Destresce vient tordant les mains et plourant s'apporter sur Dur Penser et le contraint de bailler une complainte a sa dame ». Dur Penser se soumet ; dans la seconde miniature, on le voit, un genou en terre, présenter la complainte :

O excellent dame de grant science,
A qui on doit honneur et révérence,
Plus que mille cuers en leur conférence,
Pourront sommer...

La complainte terminée, l'auteur prend la parole ; parmi beaucoup de fatras, il fait allusion aux amours d'Achille, de Roland, de Lancelot, de la dame de Fayel, qui dut manger le cœur de son amant, etc. Cette longue tirade se termine par le monologue d'une dame dont le cœur est épris, et nous touchons enfin au « Songe ». « Cy parle l'acteur et devise comme lui, estant endormi, par manière de vision, vit venir Honneur devers la dame, qui la reprist de plusieurs choses... ». Après force quatrains et huitains, Honneur conseille à la dame d'appeler Douceur et Courtoisie. Celles-ci accourent, écoutent favorablement la dame, et chargent Espoir de porter « unes lettres devers l'amant pour le conforter » :

Espoir présent,

Va vistement

Donner cuer et confortement...

Le messenger s'acquitte rapidement de sa mission et remet la lettre à l'amant, dont la joie éclate en une ballade. L'acteur s'éveille, rédige le songe dont l'empreinte est encore fraîche dans sa mémoire, et requiert l'indulgence des dames,

Car ce qu'il fait est en l'onneur des belles.

A la requeste et merveilleuse instance

D'un qui reluist en tous biens excellens,

Petitement, selon sa cognoissance,

Ce livre a fait Georges de Chasteaulens.

Ce personnage « qui reluist en tous biens excellens » est sans doute un duc de Bourgogne, Philippe le Bon ou Charles le Téméraire. Le poème dut avoir peu de succès, puisqu'on n'en connaît que cette seule copie ; tout le mérite consiste d'ailleurs dans la versification, qui est très variée ; l'auteur passe d'un rythme à l'autre avec assez d'à-propos.

Provenance : vente Pichon, avril 1869.

Ms. 0499

I. LE VERGER D'AMOUR.

II. LE DÉBAT DE LA DAME ET DE L'ÉCCYER, [PAR HENRI BAUDE].

III. LE PASSE-TEMPS DE MICHault-TAILLEVENT.

IV. LE TEMPS PERDU DE PIERRE CHASTELAIN en réponse au *Passe-temps* de Michault.

Pet. in-4° (0,148 sur 0,108), velours vert, tr. dor.

Vélin, XV^e siècle, 60 ff., 4 miniatures ; les titres, rubriques et initiales n'ont pas été exécutés.

I. LE VERGER D'AMOUR (ff. 1 à 11 r°) :

Au renouvel du printemps gracieux

Qu'erbes et fleurs fait hors terre saillir

Et les doulx chans d'oisillons en maints lieux...

Fin : Soie loing de ma dame ou soie près,

Seule héritière par exprès

La fais de mon cuer a jamais.

Explicit.

Le Verger d'amour a été publié d'après un manuscrit sans titre, probablement le nôtre, par M. de Montaignon dans son *Recueil de poésies françoises*, IX, 281-293.

II. LE DÉBAT DE LA DAME ET DE L'ÉCUYER (ff. 13 à 27 r°) :

Cy soit retrait en l'ombre d'un tapis,
Car homme suis qui ne quiers jeulx n'esbas...
J'entrescoutay les amoureux debas
D'un escuier et de sa belle dame...
Soixante-sept huitains. Fin :
Priés pour luy, car il va trespasser,
Mais, com je croy, le plus tart qu'il porra.
Explicit.

Henri Baude, né à Moulins vers 1430, s'attira de bonne heure les bonnes grâces de Charles VII, qui lui donna une charge d'élu en Bas-Limousin. Auteur de dits et moralités, et même d'un panégyrique de Charles VII en prose, il était encore goûté au XVI^e siècle ; mais depuis ses œuvres tombèrent dans l'oubli et son nom même était inconnu. M. Jules Quicherat le révéla au monde littéraire en 1848 (*Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. X). On croit que Baude mourut vers 1495; mais la date de sa mort n'est pas plus certaine que celle de sa naissance ; il vivait sans doute encore quand Trepperel imprima le *Débat de la dame et de l'écuyer* (Paris, .1493). Cette pièce a été insérée par M. de Montaiglon dans son *Recueil de poésies françoises*, tome IV (Paris, 1856).

III. LE PASSE-TEMPS DE MICHault-TAILLEVENT (ff. 29 à 46 r°) :

Je pensoye n'a pas sept ans
Ainsy qu'on pense a son affaire
Par manière d'ung passe-temps...
Quatre-vingt-douze septains. Fin :
C'est le Passe-temps de Michault,
A grant froidure demy chaut.
Explicit.

IV. LE TEMPS PERDU DE PIERRE CHASTELAIN (f. 47 r° à la fin) :

« Cy commence le Temps perdu de maistre Pierre Chastellain » :
En contemplant mon temps perdu
Et le Passe-temps de Michault,
J'ay mon Temps perdu compassé...
Soixante-treize septains. Fin :
Je Pierre Chastellain me nomme,
Qui comme temps perdu bataille

Nuit et jour pour sauver mon homme.

Le glaive qui me combat taille ;

Si crains comme son débat aille

Qui sa chair en bataille vent,

Prens en gré Michault Taillevent.

Explicit le Passe-temps de Michault.

C'est en 1440 que Pierre Chastelain, dit Vaillant, écrivit le *Temps perdu* ou *Contre passe-temps Michault*. On a encore de lui le *Temps recouvré* (1450), *l'Embûche Vaillant ou le Débat des deux sœurs disputant l'amour*, et la *Cornerie des anges de paradis*. Tour à tour joueur de harpe, changeur, médecin, alchimiste, enfin poète, Pierre Chastelain servit d'abord le roi René et s'attacha ensuite à Charles d'Orléans.

Michault-Taillevent, qu'on est toujours tenté de confondre avec Pierre Michault, vivait aussi dans la première moitié du XV^e siècle. En 1426, il était « joueur de farces » de Philippe le Bon, duc de Bourgogne. Son véritable nom est Michault ou Michel Le Caron, dit Taillevent. Peut-être vécut-il assez pour connaître Pierre Michault, secrétaire du comte de Charolais, qui écrivait vers 1460 (son *Doctrinal* est de 1466). (Voir l'étude de M. Arthur Piaget dans la *Romania*, t. XVIII, pp. 439-452.)

Provenance : vente Solar, mars 1861.

Ms. 0500

MICHAULT-TAILLEVENT : LE RÉGIME DE FORTUNE.

In-4° (0,238 sur 0,177), mar. bleu, fil., dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*)

Vélin, XV^e siècle, 7 ff., initiales et ornements en or et couleurs.

Ce petit poème de 244 vers ne fait pas partie des œuvres imprimées de Michault-Taillevent. C'est une suite de ballades, dont la première, sorte de prologue composé de trois huitains et d'un quatrain, commence par cette strophe :

S'ensuit ung traictié petit

De fortune qui eslieve

Les gens a son appétit

Et de ses grans dons les fiefve,

Et est la chose assez briefve

Selon sa distinction,

Pour l'amour qu'a lire grieve

Trop longue narracion.

Le poème proprement dit comprend six ballades, chacune composée de trois dizains et d'un quatrain, vers de dix pieds, rimes alternées.

Fin : Etudiez ce Régime,
Hommes de fortune attains,
Aussi bien qu'ung sillogisme ;
Etudiez ce Régime
Une foiz et la deuxime
Pour en estre plus certains.
Etudiez ce Régime,
Hommes de fortune attains,
Ce Régime de fortune
Fait par Michault Taillevent,
Pour ce qu'il aime fort une
Ou s'amour sans taille vent.

Le *Régime de fortune* a été publié dès la fin du XV^e siècle, sans les quatre derniers vers, dans les œuvres d'Alain Chartier.

Provenance : bibliothèque Cigongne, n° 569.

Ms. 0501

MICHAULT (PIERRE) : LE DOCTRINAL DU TEMPS PRÉSENT.

In-4° (0,250 sur 0,180), veau brun, à mes armes et chiffre.

Papier, fin du XV^e siècle, 130 ff. et 3 non chiffrés, 24 vers ou 30 lignes de prose à la page.

Ouvrage allégorique, moral et satirique, en prose et en vers, dédié à Philippe, duc de Bourgogne. Dans la dédicace, l'auteur se dit « orateur et sujet » de ce prince, et « humble secrétaire de Monseigneur de Charolais » son fils. Il n'ose pas se comparer aux auteurs qui ont déjà présenté leurs œuvres au duc, comme « feu maistre Martin Le Franc, en son vivant philosophe et poète non moyen, et aussi George Chastelain, vostre istoriographe, et mains aultres... ».

Fin : Michault empres une pierre très dure
Pour ce forger volt asseoir son enclume,
Ainsy monstrant l'airreur de son estude,
A composé en ceste plénitude
Le contenu de ce petit volume.
Prince excellent, vostre douce coustume

Reçoyve, ainsy qu'autresfoys à monstre,

Le Doctrinal du temps présent en gré.

L'ouvrage a été composé en 1466, ainsi que l'indique le quatrain qui le suit :

Un trepier et quatre croissans

Par six crois avec six nains faire

Vous feront estre congnoyssans

Sans faillir de mon milliyre.

Imprimé pour la première fois par Colart Mansion, à Bruges, et plusieurs fois depuis.

Après le *Doctrinal* de Michault, trois feuillets restés blancs ont été couverts au XVI^e siècle de maximes, anecdotes, poésies, etc.

Nous avons décrit plus haut (t. I, p. 142) un manuscrit qui contient, à la suite du *Trésor de sapiettce* de Gerson, la *Dance aux aveugles* de Pierre Michault.

Ms. 0502

I. LA DANSE MACABRE.

II. LES TROIS MORTS ET LES TROIS VIFS.

III. COMPLAINTÉ DE L'AME DAMNÉE.

In-4° (0,208 sur 0,445), mar. citron, fil. à froid, à mes armes (*Trautz-Bauzonnet*).

Papier, fin du XV^e siècle, 40 ff.

A la suite de mon exemplaire d'une très rare édition gothique du *Débat de l'homme et de la femme* de Guillaume Alexis (Lyon, Pierre Maréchal et Barnabe Chaussard), un contemporain a copié les pièces énoncées ci-dessus, qui commencent au verso du dernier feuillet imprimé.

I. [LA DANSE MACABRE], latin et français :

Discite vos, coream cuncti qui cernitis istam,

Quantum proshit honor, gloria, divicie...

162 vers latins attribués à Jean de Gerson.

Fin : Quas qui non metuit infelis prorsus.

Amen. Hic est finis dictorum in latino, et incipit in galico :

L'ACTEUR

O créature raysonnable

Qui désire vie éternelle,

Tu as cy doctrine notable

Pour bien fine vie mortelle.

La Dance macabre s'appelle...

90 huitains. Derniers vers :

Et faites des biens, plus n'en dis,

Bien fait vault moult aux trespasés.

Suit une ballade de 35 vers, attribuée sans raison à Georges Chastelain :

Puisque ainsi est que la mort soit certaine

Plus que aultre rien terrible et douloureuse...

Refrain : Pour bien mourir et vivre longuement.

II. LES TROIS MORTS ET LES TROIS VIFS. « S'ensuivent les [dits] des trois Vis et des trois Mors, et premièrement les Mors. *Vos estis in hoc mundo sicut navis super mare...* ».

LE PREMIER MORT

Se nous vous apportons nouvelles

Qui ne sont ne bonnes ne belles...

36 vers ; second « mort », 36 ; troisième, 88. Après cinq vers latins, les trois « vifs » parlent à leur tour ; trois fois 36 vers, dont voici le dernier :

Il aura peine et grant torment.

Ce poème se trouve dans toutes les éditions connues de la *Danse macabre*.

Imprimé séparément à la fin du XV^e siècle, édition gothique, s. 1. n. d. (Angoulême, vers 1485), il a été inséré par M. de Montaiglon dans son *Recueil des poésies françaises*, t. V, 1856.

III. LE DÉBAT DU CORPS ET DE L'ÂME (*Visio Philiberti*). « S'ensuyt le Désbat d'ung corps et d'une ame, et la Complainte de l'ame dampnée » :

Une grant vision en bref escripte

Jadis fut révélé a Philibert l'ermite...

Poème de 316 vers, attribué à Richard de Lincoln.

Fin : Que nous la puissions tous en sa grâce finer

Et avec luy joye perdurable mener.

Publié par M. Viollot-le-Duc dans *l' Ancien Théâtre françois* (1854, t. III). Voir *Romania*, t. IX, analyse, par M. G. Paris, de l'ouvrage de M. G. Kleinert, et, t. XX, étude de M. Batiouchkof. La très rare édition gothique intitulée *Le Débat du corps et de l'âme et la Vision de l'ermite* donne une rédaction tout-à- fait différente.

IV. LA COMPLAINTE DE L'ÂME DAMNÉE :

In inferno nulla est redemptio ;

Ibi metus, ibi fletus...

L'AME DAMPNÉE

Vous, pécheurs, qui fort regardés

Sy de moy l'horrible figure...

84 vers.

Fin : N'attendés pas de huy a desmain.

La mort merci ne vous fera,

Car celluy est anuit tout sain

Qui desmain pas vif ne sera.

Les pièces que nous venons de décrire ont été réunies et imprimées à Lyon en 1519 par Claude Nourry.

Provenance : Boone (Londres), 1888.

Ms. 0503

MARTIAL DE PARIS, DIT D'AUVERGNE : LES VIGILES DE LA MORT DU ROI CHARLES VII.

Pet. in-f° (0,273 sur 0,195), veau brun.

Papier, fin du XV^e siècle, 765 pages, indication des emplacements où les « histoires » pouvaient être insérées dans le texte ; semble préparé pour être transcrit sur vélin.

« Expliciunt les Vigilles de la mort du feu roy Charles Septiesme a neuf pseaulmes et a neuf leçons, achevées a Chailliau près Paris la vigille saint Michel mil quatre cens IIII^{XX} et quatre. Excusez l'acteur qui est nouveau. Marcial de Paris ».

Ce manuscrit doit être l'original d'après lequel fut exécuté l'exemplaire sur vélin, richement orné, présenté à Charles VIII (Bibliothèque nationale, ms. fr. 5054) ; tous deux donnent le même explicit, avec la même orthographe.

L'ouvrage a été imprimé pour la première fois en 1492 par Pierre Le Caron, et plusieurs fois depuis.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0504

RECUEIL D'ORACLES en forme de quatrains.

In-16 oblong (0,073 sur 0,152), veau marbré, tr. dor.

Vélin, XV^e siècle, 102 ff. A l'exception des feuillets occupés par le prologue et l'épilogue (1, 98, 99, 100), le verso de tous est resté blanc.

Chaque quatrain occupe une page, entourée sur trois côtés de filets et de bordures, fleurs et fruits, or et couleurs ; à la marge, grande lettre peinte, H en bleu, F en violet.

Prologue en trois quatrains :

Ceste présente

Petite muse

Ou l'on s'amuse

Je vous présente...

Le texte se compose de 97 quatrains, dont voici le premier :

Pour jamais estes esprouvée

Se ung peu souffrez sans faire noise,

Et comme l'or en la fournoise

Sans tare vous serez trouvée.

L'épilogue occupe 7 pages et définit le manuscrit : les oracles pour les hommes sont marqués de la lettre H, pour les femmes de la lettre F. Fin :

Mais se les mos voulez glozer,

L'acteur si veult pressuposer

Qui sont sans ruse,

De très mal rimer il s'acuse,

Mais excuser

Vous plaise ce nouvel ouvrier

S'il en abuse.

Avant-dernier feuillet transposé ; deux autres coupés en tête du volume (titre?).

Du Verdier (t. I, p. 186) cite le « Jeu de l'aventure et devis facétieux des hommes et des femmes, auquel, par élection de feuillets, se rencontre un propos pour faire rire la compagnie, le tout par quatrains, imprimé à Paris et à Lyon, in-32, par plusieurs fois ».

S'agit-il de notre recueil d'oracles? Brunet rapporte la citation de Du Verdier, mais sans avoir connu aucun exemplaire de cet imprimé.

Provenance : ce manuscrit a été donné en 1806 par un habitant d'Anvers à Armand Gouffé, qui l'offrit en 1831 à Gabriel Peignot. Je l'ai acheté à la vente Solar (mars 1861).

Ms. 0505

GRINGOIRE : L'OBSTINATION DES SUISSES. LE TESTAMENT DE LUCIFER.

Pet. in-8° (0,140 sur 0,097), mar. rouge jans., tr. dor. (*Duru*).

Vélin, XIX^e siècle, 10 ff., gothique.

Fac-similés très exacts, exécutés par M. A. Veinant, de deux pièces gothiques très rares.

L'Obstination des Suisses a été insérée par M. de Montaignon dans le *Recueil des poésies françaises*, t. VIII, 1858.

Provenance : vente Potier, 1870.

Ms. 0506

I. COMPLAINTES D'AMOUR.

II. LE PURGATOIRE D'AMOURS.

III. LE MIROIR DE MORT.

In-4° (0,210 sur 0,143), mar. rouge, fil., tr. dor., aux armes de Bourbon-Condé.

Vélin, fin du XV^e siècle, 44 ff., initiales et bordures ornées, deux miniatures à mi-page. Le frontispice, enveloppé d'une bordure de fleurs, fruits, animaux fantastiques, occupe la moitié de la première page et représente une femme en pleurs, vêtue de gris, assise au pied de son lit. Au bas de la page, dans un cartouche bleu, les lettres EA. Les lettres FR sont mêlées aux ornements, et, ainsi que le monogramme EA, reparaissent dans les bordures qui décorent plusieurs feuillets du manuscrit. Les grandes initiales sont en grisaille sur fond d'or.

I. Au-dessous du frontispice commence un petit poème élégiaque, sans titre, en soixante quatrains, composés chacun de trois vers monorimes de dix pieds et d'un vers de quatre pieds dont la dernière syllabe donne la rime du quatrain suivant :

Hélas, hélas, que fera la doulente
Qui seulet se detort et tormente
Et jour et nuyt se complaint et lamente
Sans oser dire...

Fin (f. 5 v^o) :

Ainsi s'en va la pouvre douloureuse,
Mussant son mal es secretz de son cuer,
Entre les autres faisant de la joyeuse,
Et si a nom la Pleine de douleur.

C'est la dame représentée dans la première miniature, et c'est sans doute aussi le titre du poème.

Au recto du f. 6, commence un second poème de même caractère, également sans titre, et versifié comme le précédent ; 61 quatrains, dont voici le premier :

Choiz assouvy, merveilleuse beaulté,
Mirouer d'honneur, abisme de bonté,

Chose exquise, singulière bonté,
De renom pleine.

Fin (f. 10 v°) :

Ainsi remaint l'esgaré douloureux,
Pouvre d'espoir, habandonné de désir,
Loing de son bien pensif et langoureux,
Qui riens ne voit ou il prengne plaisir.

« L'Esgaré douloureux » pourrait être le titre du poème. Suit une miniature un peu effacée.

II. LE PURGATOIRE D'AMOURS (ff. 1 i a 28 v°) :

A la saison que Silla renouvelle
Ce doulx trembler pour mieulx cythariser
Et Orpheus en ses deduitz appelle
Marmoria, ses musetz avec elle.
Pour doucement la voix organiser.

Ce poème, composé de 92 huitains et de deux passages en prose, se termine par les vers suivants :

Et sur ce point je fuz tout esveillé,
Et mon songe fut lors esvanoy ;
Si apparceu qu'assez euz sommeillé ;
Pour quoy alors fuz tout appareillé
Du songe escrire, ainsi qu'en ay joy.
Si vous requier, tous qui l'avez oy,
Priez pour ceulx qui font dures clamours
En ce hydeux purgatoire d'amours.

Le *Purgatoire d'amours* a été imprimé à Paris vers 1520, in-8° de 20 feuillets, gothique.

III. LE MIROIR DE MORT (f. 29 à la fin) :

Je fus indigne serviteur
Du temps de ma prime jeunesse
De l'outrepasé de valleur ;
La joye de mon povre cueur
M'a parassouvye ma maistresse,
Mais la mort par sa grant rudesse,
Envieuse de nostre bien,
Print son corps et laissa le myen.

96 huitains, suivis de ces vers :

Explicit le Mirouer de mort

A glace obscure et ténébreuse,

La ou l'on voit chose douteuse

Et matière de desconfort.

Le Miroir de mort a été imprimé au XV^e siècle. Dans le Catalogue La Vallière, M. de Bure a donné l'ouvrage à Olivier de La Marche, attribution erronée, abandonnée aujourd'hui.

Provenance : Hôtel de Condé, 1673.

Ms. 0507

LA MARCHE (OLIVIER DE) : LE CHEVALIER DÉLIBÉRÉ.

Pet. in-4° (0,210 sur 0,150), mar. rouge.

Vélin, fin du XV^e siècle, 102 pp., initiales et bordures ornées, rubriques rouges ; 19 tableaux, sujets tirés du poème.

Dessin, couleur, tout dans ces peintures appartient à l'école de Bourgogne. Ces compositions ne sont pas reproduites dans les planches qui accompagnent le texte des éditions anciennes du *Chevalier délibéré*. Les miniatures n'ont pas le fini, l'élégance de celles qui décorent le ms. 24373 de la Bibliothèque nationale ; mais elles sont moins banales. Les sujets traités par l'enlumineur n'appartiennent pas à la simple allégorie ; le caractère historique en est bien marqué ; les personnages ont vécu. Voir, p. 67, le bon duc Philippe de Bourgogne, à pied, en champ clos, portant ses armoiries sur sa cuirasse noire, aux prises avec « messire Débile » ; « Àtropos, déesse de la mort », préside le combat

(C'est le commencement de la quatrième partie :

Atropos d'un habit divers

Fut paré d'estrange manière,

Bendé de couleurs en travers...) ;

et, p. 72, son fils, le bouillant Charles, tout étincelant d'or, à cheval, la lance en arrêt ; le Téméraire est clairement désigné par les mots « Haulte Emprise », « Hardement ». Notons encore la très brillante et très intéressante miniature de la p. 78, « comment Accident combatit la duchesse d'Ostrice ».

Voici une observation plus importante. Le même homme, mêmes traits, même regard, se fait voir : dans la vignette initiale, p. 2, et aux pp. 50, 86, vêtu de brocart d'or et coiffé d'une fourrure ; aux pp. 14, 19, portant un surtout rouge sur sa cotte de mailles noire ; à la p. 3, en train de revêtir sa cuirasse, que des écuyers attachent avec des aiguillettes rouges.

C'est l'acteur, qu'ailleurs on voit à cheval avec sa visière baissée, « l'acteur qui a tant souffert », comme il est dit dans le dernier tableau (p. 86), où on le retrouve avec sa robe de brocart d'or et son bonnet de fourrure, étendu sur un lit drapé de rouge et recevant les enseignements de l'ermite « Entendement »

(En face, p. 87, « commence la cinquième partie et la dernière de ce présent livre :

Lors s'assist sur une chayere

Le preudhomme devant mon lit... »).

Nous sommes donc autorisés à voir dans cette image ainsi répétée le portrait d'Olivier de La Marche, et dans notre manuscrit une des plus anciennes transcriptions du poème, assurément contemporaine de l'auteur.

Le Catalogue Lignerolles ne donne aucun renseignement sur l'origine du volume ; nous savons seulement qu'il a figuré dans le cabinet de l'amiral Louis Malet, sire de Graville. A-t-il été acquis ou offert? L'amiral de Graville avait été assez mêlé aux affaires du règne de Louis XI pour avoir eu occasion de connaître La Marche, et il est certain qu'il faisait grand cas du livre ; car il ne s'est pas contenté de le faire décorer de ses armes ; il a fait peindre au verso du feuillet de garde, en face du frontispice, une représentation importante et originale de sa haute dignité. Dans une mer calme qui reflète un ciel d'azur, vogue une grande nef d'or à quatre mâts, à la poupe et à la proue relevées. Les voiles latines de l'arrière sont larguées. Deux longues flammes aux couleurs de France se dessinent sur une grande voile blanche gonflée par le vent et timbrée des armes de Graville avec le collier de Saint-Michel. Les mêmes armes se retrouvent sur les boucliers qui cuirassent les bastingages et sur les pennons accrochés aux trompettes ; la grande hune est pleine de monde, la batterie des gaillards armée ; d'autres canons montrent leur gueule par les sabords de l'entrepont. Près de la nef, vogue une embarcation ; les six hommes qui la montent, tenant la barre, la gaffe et les avirons, portent sur leur cotte de mailles une tunique aux armes de Graville (Cette peinture est reproduite à la fin de ce volume).

Ce poème historique, achevé fin d'avril 1483, contient 248 octaves. Les manuscrits en sont nombreux. Dans leur notice bibliographique, les derniers éditeurs des Mémoires d'Olivier de La Marche (MM. Henri Beaune et d'Arbaumont, 1883) en citent quatorze et semblent n'avoir pas connu celui qui appartenait à l'amiral de Graville.

Imprimé pour la première fois à Schiedam, l'année même où l'ouvrage fut terminé (1483), puis pour Vêrard (1488), par Denis Janot et autres.

L'auteur n'était pas un petit compagnon. Allié aux Bouton, qui nous donnèrent de si bons soldats au temps de Condé, et originaire de la duché, Olivier de La Marche était né dans la

comté de Bourgogne. Page du comte de Charolais (Charles le Téméraire), ayant charge tantôt de 50 lances, tantôt de 300 hommes d'armes, bailli d'amont (Franche-Comté), soldat, négociateur, courtisan, le bon chevalier avait fait bien des métiers. Prisonnier à Nancy, il continua, en sortant de captivité, à servir Marie de Bourgogne, Maximilien, Philippe le Beau, et mourut en 1501 ; il fut inhumé à Saint-Jacques de Caudenberg, à Bruxelles, avec sa femme, Isabelle Machefoing.

La liste de ses œuvres historiques et poétiques est longue. *Le Chevalier délibéré*, principal de ses poèmes, est consacré à Charles le Téméraire, dont il raconte la vie sous une forme allégorique et romanesque. Belle strophe sur la bataille de Nancy.

Provenance : vente Lignerolles. janvier 1894.

Ms. 0508

[L'AMANT INFORTUNÉ].

Gr. in-8° (0,228 sur 0,132), velours vert, fermoirs en vermeil (*Koehler*).

Vélin, fin du XV^e siècle, 97 ff., 19 lignes à la page, caractères romains, rubriques rouges et bleues, initiales en or et couleurs, 14 belles miniatures (Une de ces miniatures est reproduite à la fin de ce volume) accompagnées chacune d'une devise, d'emblèmes et de monogrammes qu'encadre une bordure en grisaille ; une petite miniature à la fin.

Poème en vers de 10 syllabes. Quatre personnages : l'Auteur, la Fortune, l'Amant et sa Dame. Pas de titre ; celui transcrit ci-dessus est emprunté au sujet même. Le nom de l'auteur n'est pas connu, bien que Chardin ait voulu, sans raison sérieuse, attribuer l'ouvrage à Jean Bouchet (note conservée dans le volume). Incipit :

La doléance de l'amant infortuné.

Ung jour estant de desplaisance ataint,

De grand ennuy et tristesse rataint

En deul transy, comblé de doléance...

Le sujet du poème n'est pas compliqué : l'Amant se désole dans un verger ; dame Fortune lui offre son aide et se charge d'un amoureux message ; la réponse est favorable. Conduit auprès de la dame de ses pensées, l'Amant est au comble de ses vœux ; mais la Fortune, on ne sait pourquoi, lui retire ses faveurs : sous prétexte de lui procurer quelque repos, elle le conduit dans son labyrinthe et l'y abandonne. Le labyrinthe n'est rien moins que plaisant ; les arbres sont en pourriture, les arbustes garnis d'épines, l'eau pleine de soufre. Après de vains efforts pour sortir, l'Amant, se sentant mourir, confie ses peines à l'Acteur, qui apparaît à propos et promet d'écrire le récit de cette triste aventure.

Le sujet des miniatures, très belles et fraîches, est indiqué par des rubriques qui correspondent aux différentes phases du poème. Chacun de ces petits tableaux a sa devise latine qui lui appartient, à côté d'emblèmes empruntés au rondeau précédent. Le cadre du troisième nous présente un monogramme plusieurs fois répété ; avec les lettres qu'on y trouve, NOTHERDUS, on peut construire plusieurs noms, mais aucun ne paraît appartenir à des personnages connus dans les lettres ou dans l'histoire. Un autre monogramme, composé de deux N, accompagne la quatrième des miniatures. Celles-ci nous montrent : toujours l'Amant avec ses longs cheveux d'un blond ardent et ses vêtements noirs, — souvent la Fortune et la Dame brillamment costumées. Quatorzième et dernier tableau : « Cogitatio mea dissipata est. Tout au rebours va la mienne pensée » ; l'Acteur, tout habillé de gris, adossé à une montagne que surmonte une petite église, écoute la suprême invective de l'Amant. Dernier vers du poème :

Et soubz lequel je vis : en espérant.

« En espérant » est sans doute la devise de l'auteur.

Une petite miniature finale représente un amas de pierres formant calvaire, garni de plusieurs croix ; elle est suivie de ce quatrain :

Se ta pitié est me faire ce bien,

Toy par qui mort m'est venu arester,

Dessus mon corps une pierre gester,

Icelle mort je repute pour rien.

Provenance : bibliothèque Cigongne, n° 637.

Ms. 0509

[DICTZ POUR METTRE EN TAPISSERIE].

Pet. in-4° (0,210 sur 0,150), veau brun, comp. à froid (*rel. orig.*).

Papier, XVI^e siècle, 40 ff.

Recueil anonyme de 40 figures dessinées à l'encre de Chine et accompagnées d'un texte en vers. Pas de titre. Par sa composition, ce volume rappelle les *Emblèmes* d'Alciat, *l'Hécatongraphie* de Gilles Corrozet, le *Théâtre des bons engins* de Guillaume de La Perrière, et tous ces recueils dont se servaient les peintres et autres artistes. Celui-ci, qui leur est antérieur, est précieux à plus d'un titre : nous n'en connaissons qu'un autre exemplaire figuré, beaucoup plus beau d'ailleurs ; il n'a pas été reproduit par les graveurs du XVI^e siècle ; enfin, il contient des poésies qui sont restées inconnues pendant plus de trois siècles et dont la plupart sont encore inédites. Composées à la fin du XV^e siècle, selon

le goût du temps, elles étaient oubliées dans le courant du XVI^e ; après Marot, personne ne les connaissait plus. Hors de nos recueils (ce manuscrit et le suivant), on ne les trouve que dans les mss. fr. 1716 et 12490 de la Bibliothèque nationale, où elles furent transcrites par Jacques Robertet, et dans le ms. 24461.

Le principal auteur de ces « Dictz moraulx » est Henri Baude. Nous avons parlé de ce poète à propos du *Débat de la dame et de l'écuyer* (voir plus haut, p. 93) ; il mourut vers 1495. M. J. Quicherat a donné un choix de ses poésies (Paris, Aubry, 1856), sans avoir connu nos deux manuscrits. Nous ne pouvons mieux décrire celui-ci qu'en reproduisant la note de M. Quicherat, insérée en tête des seize *Dictz moraulx pour mettre en tapisserie* qu'il a publiés : « Les pièces qui suivent sont des devises faites pour accompagner des dessins ou cartons qui servaient de modèles soit dans les manufactures de tapisserie, soit dans les ateliers de peinture sur verre. Le plus souvent, ces sujets étaient conçus de telle sorte qu'ils formaient une scène de trois personnages ou de trois groupes, dont l'un, à la manière du chœur antique, était chargé de faire la moralité. Les vers étaient brodés ou peints, soit à la hauteur de la bouche des personnages, soit sous leurs pieds ». C'est précisément cette disposition que présente notre manuscrit ; le sujet, développé par l'image, n'est souvent accompagné d'aucun titre ou note explicative.

L'autre exemplaire figuré que nous avons mentionné plus haut est le ms. 24461 de la Bibliothèque nationale, in-folio, sur vélin, exécuté avec beaucoup de soin, avant 1515, pour Charles de Bourbon, le futur connétable. Il est plus complet que le nôtre, et les figures dessinées en couleurs sont très belles. Mais, là comme ici, il n'y a pas de titre et toutes les poésies sont anonymes.

Des 35 pièces dont se compose notre recueil, 25 sont attribuées à Baude par les manuscrits de la Bibliothèque nationale, et six à « d'autres facteurs », parmi lesquels Molinet et Jean Robertet ; deux ne se trouvent qu'ici et doivent sans doute être ajoutées à l'œuvre de Baude :

« Mutius Scevola » (cinquain) :

Quant Scevola congneut avoir occis...

« Piramus et Tisbée » (onzain) :

Pour Piramus le mien amy loyal...

Deux autres ne se rencontrent qu'ici et dans le ms. 24461 de la Bibliothèque nationale, anonymes : « La Mort de Lucrece » (onzain) :

Pour observer justement mariage...

« Le cheval rioteux » (huitain) :

Cheval qui par orgueil contre son ombre rue...

Nous allons décrire avec soin un recueil plus complet, où se retrouvent toutes les pièces de celui-ci, à l'exception des quatre précédentes et des trois suivantes :

« Le docteur, les asnes et le fol » :

Quant on voit d'asnes quantité...

trois quatrains de Baude, publiés par M. Quicherat.

« Marcus Curius » (cinquain, par Baude, inédit) :

Marcus Curius, le Romain magnifique...

« La Mort d'Absalon » (huitain, par Baude, inédit) :

Trop abusa beaulté lors Absalon...

Provenance : ce manuscrit appartient à Gilles Bélyard en 1585, puis à M. de Loue ; il entra au XVII^e siècle dans la collection de Condé.

Ms. 0510

[**DICTZ POUR METTRE EN TAPISSERIE**].

Pet. in-f^o (0,297 sur 0,210), velours violet, tr. dor.

Papier, XVI^e siècle, 55 ff., pas de titre.

Recueil plus complet que le précédent, mais sans figures ; chaque emblème est expliqué par un titre développé, destiné à servir de guide à l'artiste. Ce volume a dû être exécuté pour Anne de Montmorency entre 1535 et 1540 ; c'est la même main qui mettait au net les œuvres de Marot et de Saint-Gelais, copiées pour le connétable.

Le recueil est précédé d'une série de 44 médaillons dessinés à l'encre de Chine ; chacun de ces emblèmes est accompagné d'une courte légende en latin : *non sic impii, nemo potest, compta fides, vis tantum*, etc., etc.

Les poésies commencent au f. 12 ; toutes sont anonymes. Outre les pièces du manuscrit précédent qui sont répétées ici (Nous désignerons ces pièces par la lettre A, accompagnée de leur numéro d'ordre dans le précédent manuscrit), ce recueil en contient 36 nouvelles, dont 25 attribuées à Baude par les mss. de la Bibliothèque nationale. Signalons en outre deux petits poèmes (n^o 5 et 6) que nous n'avons pas rencontrés ailleurs.

1. « Les Triumphes de maistre François Pétrarque ».

Six huitains intitulés « Cupido, Chasteté, la Mort, Renommée, le Temps, Claire Vision ».

Premier vers :

Cupido a de son dard prosternez...

Dans le recueil précédent (A, n^o 35), ces huitains sont suivis d'un sixain qui ne se trouve pas ici.

Le ms. fr. 1717 de la Bibliothèque nationale mentionne l'auteur de ce petit poème : « Les Six Triumpes de Pétrarque, faitz par M^e Jehan Robertet, secrétaire du Roy, greffier de l'Ordre et bailly d'Usson ». Ajoutons que le même sujet fut aussi traité en six rondeaux conservés dans le ms. 1721 de la Bibliothèque nationale : « Les Triumpes Pétrarque en rondeaulx, faitz par Maistre François Robertet, secrétaire du Roy et de Monseigneur le duc de Bourbon et receveur de Forestz » :

Soubz Cupido sont prosternez les roys...

François Robertet était le père de Jean ; c'est son petit-fils Jacques qui, vers 1530, recueillit leurs vers et ceux de leurs contemporains (Georges Chastelain, Molinet, Baude, Le Queux, Jean Marot, Pierre d'Anthe, Octavien de Saint-Gelais, etc). (mss. fr. 1716, 1717, 1721, 12490 de la Bibliothèque nationale).

2. « Les Neuf Muses » (neuf sixains) :

Caliopé, douce voix de seraine...

3. « Les Dieux » (dix sixains) :

Je suis Bachus, le cultivateur des plantes...

4. « Les Déesses » (neuf sixains) :

Cibelles fait de la terre ouverture...

Ces trois poèmes sont aussi anonymes dans les recueils de la Bibliothèque nationale, et les deux suivants ne s'y trouvent pas :

5. « Les six histoires d'Atheon » (six quatrains) :

Pour chasse a fait Atheon son apprest...

6. « Les six histoires d'Apollo » (six quatrains) :

Phebus des poètes fut Apollo nommé...

7. « Autre histoire poétique de Europe » :

Quant Jupiter d'Europe s'acointa...

22 quatrains [par Baude], dont les quatre premiers se trouvent dans le ms. précédent (A, n° 6).

Nous ne connaissons pas l'auteur des deux pièces suivantes :

8. « Les trois saiges » (Adam, Salomon, la Sibille), trois quatrains :

Dieu me créa du lymon de la terre...

9. « Les trois forts » (Gédéon, Samson, David), trois quatrains :

L'ange des hommes me nomma le très fort...

Les 31 pièces qui suivent (10 à 40), sont données à Baude par les mss. De la Bibliothèque nationale :

10. « Les trois riches » (Alexandre, Octovien, Charlemagne), trois quatrains :
Après que j'euz Dare et Porrus deffaictz...
11. « Tappiz » (pour une bergerie) :
Bergier, prens toy bien garde au compte...
Onze quatrains : « Le premier ange, le second ange, le premier bergier, le second bergier, les brebis, le loup, le chien, Honneur, Justice, Vérité, Crainte de Dieu ».
12. « Autre tappiz » (un quatrain ; Cambyse fait écorcher vif un mauvais juge) :
Cambises qui fut roy de Mède...
13. « Autre tappiz » (Labour, le Saige), deux quatrains :
Pauvre, dollent, suis desnudé de biens...
14. « Pour une bergerie » (la bergière, le bergier), deux quatrains :
Tire dans ma motte...
15. « Tappiz d'un homme qui marche sur l'estomac d'ung homme couché et en porte ung autre sur ses espaulles » (quatrain) :
Je tiens celluy pour effollé...
16. « Une yraigne qui file » (quatrain) :
A l'envers file et tilz sans taindre...
17. « Ung villain qui a mis le feu à ung pallier » (deux quatrains) :
Alarme ne vous vueillez faindre...
18. « Ung homme de court. Ung homme regardant dedans ung boys ou milieu duquel a entre deux arbres une grant toile d'iraigne. Le fol » (8 vers publiés par M. J. Quicherat. A, n° 5) :
Homme, parle à moy si tu daignes...
19. « Ung quidem et troys gorriers de court qui ont les yeulx bendez » (deux quatrains; A, n° 27) :
Vous qui auxgrans estas tendez...
20. « Troys viz de pressouer » (huit vers) :
Par ces troys viz doit ung chacun entendre...
21. « Troys mors de bride » (quatre quatrains) :
Pour emboucher quant le cas adviendra...
22. « Ung archer qui faict bonne myne de tirer, un quidem, le fol » (trois quatrains ; A, n° 23) :
Je tire au loin sans desmarcher...

23. « Des asnes dedans ung palays, qui se monstrent par les fenestres et galleries, et un tasdebestes de toutes sortes, au devant, dedans la basse court » (trois quatrains) :

Pour ce qu'avez en main faveur...

24. « Ung homme qui parle à ung musnier qui oste le court de l'eaue du molin pour le faire venir au syen » (quatre quatrains publiés par M. Quicherat) :

Pourquoy ostes-tu le chemin...

25. « Ung asne qui chasse ung tas de bestes d'ung parc qui joint à ung palais » (trois quatrains ; A, n° 2) :

Vuydez et allez paistre ailleurs...

26. « Ung lévrier qui tient ung oz ; le mastin, le chat » (trois quatrains ; A, n° 13) :

Je rongeray et si te loz...

27. « Ung quidem ; ung povvre homme qu'on saigne ; le fol » (8 vers) :

Qu'as-tu, qui faiz si grans clameurs...

28. « Les asnes de Mirebeau » (deux quatrains) :

Soubz ombre d'csbatz...

29. « Ung gros homme tenant ung verre plein de vin ; le médecin ; la folle » (6 vers, publiés) :

Quant je boy, maistre Jehan Adviz...

30. « Ung homme armé en peinture » (rondeau) :

S'il y a aucun qui mesdie...

31. « Ung patient, le médecin, le fol » (9 vers, publiés) :

L'estommac guérir...

32. « Chacun le particulier, le peuple » (deux quatrains, publiés) :

Ne scay à qui me douloir des griefz faictz...

33. « Une nef équipée » (quatrain)

Je suis en torment jour et nuyct...

34. « Le bonhomme qui tient deux sacs de procès ; le juge ; le fol » (8 vers) :

Sire, trop cher vendu justice...

35. « Ung homme qui porte le feu et l'eau » (huitain ; A, n° 24) :

J'alumay ce feu de boys vert...

36. « Ratz en paillier » (quatrain ; A, n° 16) :

Nous ne faisons que travailler...

37. « Ung homme parlant à troys chiens qui veullent boyre en ung seau, tenant un baston » (3 quatrains) :

Marchez, bestes envieuses, tout beau...

38. « Ung homme qui presse cailloux en ung pressouer » (huitain, publié) :

Par presser foys huile saillir...

39. « Le roy des mousches » (15 vers) :

Je suis le roy régnant pacifique...

40. « L'année du traicté de France et d'Angleterre, en prenant les lettres qui signifient nombre » (1475) (15 vers, publiés) :

Prenez ung grain bien commun en Soulloigne...

Les pièces n°41 à 54 ne sont pas de Baude, mais « d'autres facteurs » :

41. « Une femme nue sur un cheval sans selle et sans bride, et va courant à l'estourdy contre ung rochier soubz lequel est Fortune habillée en femme » (quatrain ; A, n° 20) :

Sur ce cheval qui volenté se nomme...

42. « Ung gorrier de court au pied d'un poyrier et pelle des poires ; ung cordelier » (deux huitains, dont le premier, n° 17 du recueil A, a été publié par M. Quicherat) :

J'ay en mains lieux de divers fruitz tasté...

En grans courts croissent soucy et ancollie...

43. « Ung homme dedans ung navyre qui va hurter contre ung roc ouquel y a deux seraynes » (A, n° 30 ; ici il n'y a que quatre vers sur onze) :

Nauchiers humains navigans en la mer...

44. « Ung homme qui porte sur le doz une hotte plaine de ratz et s'appelle le rapporteur » (20 vers ; A, n° 11) :

Le temps qui court m'a à court fait venir...

45. « Le débat du cheval et du bœuf » (sept quatrains, insérés par M. Quicherat parmi les poésies de Baude) :

Où vas-tu, beuf, beste lourde et pesante...

46. « Une femme qui aies yeulx bendez et est moictié nue et moictié vestue, et du costé qu'elle est nue elle gecte oblies et plumes, et en l'autre costé elle gecte coffres pleins d'or et d'argent, bourses et sacs et grans pillles de vaisselle, et y a gens de tous estatz pour les recevoir » (huitain ; A, n° 32) :

Fortune suis, qui les choses humaines...

47. « Ung cheval qu'on estrille » (quatrain ; A, n° 7) (Les pièces 43, 44, 47 attribuées à Baude par le ms. 12490 de la Bibliothèque nationale, sont anonymes dans les autres recueils):
Je suis fauveau, qui désire à toute heure...

48. « Ung bergier et une bergière qui s'ont dedans ung parc » (rondeau ; A, n° 33) :
J'ayme mieulx estre franc bergier...

Cette pièce se trouve au milieu des poésies de Molinet dans le ms. 12490 de la Bibliothèque nationale.

49. « Ung homme assiz en une chaise soubz ung beau pavillon, habillié comme ung empereur, et souffle en une trompe de laquelle sort ung asne voilant, qui est moictié dedans la trompe et moictié hors, et a une micre en la teste et une crosse entre les braz, et y a deux autres asnes vollans » (quatre huitains ; A, n° 4) :

Je suis faveur, qui au son de ma trompe...

Cette pièce, publiée par M. Quicherat parmi les poésies de Baude, est attribuée à Jean Robertet par le ms. 12490 de la Bibliothèque nationale.

50. « Ung musnier dedans une sentine et ung molin sur l'eaue » (26 vers) :

Le musnier suis, qui sans cesser labeure...

51. « Ung tigre ataché à un posteau » (sixain) :

Par les muables et dangereuses mains...

52. « Ung ours parlant à ses petiz oursons » (rondeau) :

Allez, enfans, pourchasser nourriture...

« Les petits ours » (rondeau) :

Ne vous chaille, père, où prenons pasture...

« Le grant ours » (quatrain) :

Enfans, enfans, de vostre faict n'ay cure...

53. « Une licorne qui boute sa corne dedans une fontaine dont sortent serpents, lysars et autres venymeuses bestes » (2 quatrains) :

Je chasse et oste tout venyn et poison...

« S'ENSUIVENT CERTAINS AUTRES BONS DICTZ MORAULX POUR MECTRE EN TAPISSERIES » (tous sont de Baude, n° 54 à la fin) :

54. « Ung homme qui aies yeulx bendez et est monté sur une branche, laquelle il coupe d'une congnee » (quatrain ; A, n° 15) :

Aveugle suys ayant les yeulx ou vers...

55. « Ung homme de villaige musse soubz ung roch » (cinquain ; A, n° 10) :

Cy suis musse pour le mau temps...

56. « Des pourceaulx qui ont respandu ung plain panier de fleurs » (deux Vers ; A, n° 22 ; publié) :

Belles raisons qui sont mal entendues

Ressemblent fleurs à pourceaulx espendues.

57. « Ung beau cheval enfermé dedans un parc, et en sortant par dessus ung pallizse met ung pal en la poitrine. L'asne dehors le parc, qui mange des chardons » (quatre vers ; A, n° 9 ; publié) :

J'avois bien où pasturer...

58. « Ung degré ouquel y a ung homme qui monte et tient un compas en sa main. Et y a ung autre homme qui est tombé du hault embas, et l'acteur, qui les monstre au doy, dict » (douzain ; A, n° 34) :

Aux degrez dangereux n'allez

De court, où vente envieux vent...

59. « Ung chandelier où il y a une chandelle allumée et des papillons qui voilent à l'entour et se brullent les esles ; puis y a deux hommes dont le premier dict » (trois quatrains ; A, n° 25 ; publié) :

Chacun veult monter sans eschelle...

60. « Ung homme qui rompt les anguilles aux genoux » (huitain ; A, n° 28) :

A rompre anguilles si prétens...

61. « Une main qui faict tourner une pirouète sur une table » (cinquain ; A, n° 21) :

Je qui tourne soubz autruy main...

61 *bis*. « Un gros mastin qui parle à ung lévrier qui ronge un os » (trois quatrains, que nous avons rencontrés plus haut, n° 26).

62. « Ung homme qui tient une arbaleste bandée et le traict dessus, et est monté sur ung char que deux beufz maynent, et prend sa visée à ung lyèvre qui court, et dict » (huitain) :

Le lyèvre va courant, qui très vistement fuit...

63. « Ung homme qui porte une houe sur son col, et deux autres, tenans une lance chacun, le poussent par derrière, et en y a ung autre qui se couche derrière une haye, qui escouste les avoynes à lever » (sixain ; A, n° 19) :

Coy me tiens hors du sentier...

64. « Ung homme qui boute ung chien quy dort avecques ung baston » (huit vers ; A, n° 1) :

Maistre canis, vous dormez trop...

65. « Ung homme qui forge une faulx » (deux vers ; fragment de A, n° 14) :

Je gangneray si je ne faulx...

« Pour mettre en tapisserie », avons-nous lu plus haut ; ces mots indiquent suffisamment pour quel usage ont été formés ces deux recueils, dont l'un contient une partie de l'autre. Les cartons dessinés d'après ces petits poèmes servaient aussi aux peintres sur verre, comme l'indique ce titre, relevé dans le ms. 1717 de la Bibliothèque nationale : « Bons dictz moraulx pour tapis ou verrières de fenestres ». C'est pour une tapisserie que sera écrite trente ans plus tard la fable de Cupidon et Psyché, si élégamment représentée sur les vitraux de Chantilly. Ces splendides décorations jouirent d'une grande vogue pendant toute la Renaissance, et cet engouement était partagé par Anne de Montmorency ; sa correspondance en témoigne.

Provenance : cabinet des livres de Chantilly, XVI^e siècle. Hôtel de Condé, 1654.

Ms. 0511

BELLEVILLE (PHILIPPE DE), DAME DE LA FLOCELIÈRE : LA DOLENTE VEUVE.

In-8° (0,173 sur 0,110), mar. vert, fil., dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzomwl*).

Vélin, commencement du XVI^e siècle, 22 ff., belle écriture ronde, initiales en or et en bleu.

« Ce présent livre intitulé la Dolente Veufve fut faict et composé par défunte dame Phelippe de Belleville, après le trespas de feu messire René de Surgières, chevalier, seigneur de La Flosselière au pays de Poictou, en son vivant mary et espoux de la dicte Phelippe de Belleville ». 43 rondeaux :

Jusque à la mort doibz regretz et plainctz faire,

Veu mon piteux et lamentable affaire,

Car onques mays n'en euz ung si amer...

Derniers vers :

Puisqu'il convient que je touche au parfait,

Si je vous eusse par escript ou par fait

Sceu des nouvelles, pour autant je vous prise,

Que pour cela point je ne vous desprise,

Pour ce n'y fault excuse mectre en fait.

C'est à grand tort.

Au-dessous du titre, écu d'argent à trois fasces de sable, au lion de gueules brochant sur le tout, avec la devise « Los en bien serrant » : armes de Brie de Serrant, famille d'Anjou.

Gui de Surgères, seigneur de La Flocelière, mourut au commencement du XVI^e siècle. De sa femme, Philippe de Belleville, il laissa deux filles ; l'aînée, Renée, épousa en premières noces François Hamon, seigneur de Bonnet, et en secondes noces Péan de Brie, seigneur de Serrant. La seconde fille, Louise, épousa en 1516 Louis du Bois, seigneur des Arpentis. La crosse, qui, dans notre manuscrit, accompagne l'écu de Serrant, désigne le propriétaire du volume : Félix de Brie de Serrant, abbé de Saint-Evroult en Normandie, oncle de Péan de Brie, le gendre de Philippe de Belleville.

Provenance : bibliothèque Cigongne, n° 773.

Ms. 0512

« ESPITRE ENVOIÉE DE PARADIS AU TRÈS CHRESTIEN ROY DE France FRANÇOYS, PREMIER DE CE NOM, DE PAR LES EMPEREURS PÉPIN ET CIAULEMAIGNE, SES MAGNIFIQUES PRÉDÉCESSEURS, ET PRÉSENTÉE AU DIT S^r PAR LE CHEVALIER TRANSFIGURÉ, PORTEUR D'ICELLE » .

In-4° (0,243 sur 0,175), velours vert, tr. dor.

Vélin, XVI^e siècle, 43 ff., grosse écriture ronde, initiales ornées.

Le titre se lit au verso du premier feuillet ; au recto du second, une grande miniature représente l'auteur offrant son livre au roi. L'épître envoyée par les « empereurs » se termine au verso du f. 9. Suit un « Rondeau par le Chevalier transfiguré, composé au nom de la très sacrée Majesté du très chrestien Roy François, premier de ce nom ».

F. 11, supplique « au Roy mon souverain seigneur ». Le pauvre chevalier, malgré sa jeunesse et sa naissance, est prisonnier pour dettes « en ceste ville de Paris... Gist son seul espoir aux pieds de votre bénigne grâce et immense bonté..., bien sachant la coutume des très chrestiens roys de France estre telle de délivrer les prisonniers à leur joyeux advènement... ». Ces derniers mots fixent la date de l'exécution du volume, 1515, année de l'avènement de François I^r. En effet, la miniature représente le roi fort jeune, et les costumes sont encore ceux du temps de Louis XII.

Publié par M. de Montaignon, d'après ce manuscrit (le seul connu), dans le *Recueil des poésies françoises*, 1856, t. IV, pp. 180-192.

Provenance : Potier, décembre 1858.

Ms. 0513

GBAVILLE (ANNE DE) : HISTOIRE DE PALAMON ET ARCHITA.

In-4° (0,240 sur 0,165), mar. vert, pet. fers, tr. dor. (*Bauzonnet*)

Vélin, XVI^e siècle, 96 ff., initiales en or et couleurs.

Le deuxième feuillet porte les armes de Claude de France, première femme de François I^{er}. L'écu, entouré d'une cordelière, est placé au milieu d'un grand C formé par quatre hermines héraldiques et posé lui-même sur un champ lilas semé de C et d'hermines. Toute la page est encadrée d'une cordelière. En regard (verso du premier feuillet), on lit une dédicace de 18 vers, à la reine, commençant ainsi :

Si j'ay empris, ma souveraine dame...

et suivie de ces mots écrits sur un listel : « J'en garde un léal », anagramme bien connu d'Anne de Graville.

Anne de Graville, cinquième fille du célèbre amiral Louis Malet, sire de Graville, dame d'honneur de Claude de France, avait, comme son père, le goût des livres ; on trouve cités dans le Catalogue du duc de La Vallière plusieurs manuscrits qui lui avaient appartenu et qui portaient, outre l'anagramme ci-dessus, une chantepieuvre avec ces mots : *Musas natura-lacrimas fortuna*, allusion au chagrin que lui avait causé l'opposition de son père lorsqu'elle voulait épouser son cousin Pierre de Balzac. On voit encore, rue Saint-Antoine, passage Charlemagne, une portion de l'hôtel qu'elle habita ; c'est l'emplacement de l'hôtel du Porc-Epic, qui avait successivement appartenu à Hugues Aubriot et à Jean de Montaigne. Tout en ayant quelque analogie avec la *Théséide* de Boccace, ce poème semble être la paraphrase d'un vieux roman français. C'est ce qui ressort du titre que porte le ms. 5116 de la bibliothèque de l'Arsenal : « C'est le beau romant des deux amans Palamon et Arcita et de la belle et saige Emilia, translaté de vieil langaige et prose en nouveau et rime par Mademoiselle Anne de Graville la Mallet, dame du Boys Malesherbes, du commandement de la Royne » (Claude). Notre manuscrit ne porte pas de titre, mais une main du XVI^e siècle a ajouté sur le feuillet de garde : « L'Histoire de Palamon et Archita et de Emilia ».

Provenance : ce beau volume a appartenu à Lamoignon, à Richard Heber, à Crozet, et en dernier lieu au baron Pichon (vente d'avril 1869).

Ms. 0514-0517

CRÉTIN (GUILLAUME) ET MACÉ (RENÉ) : « RECUEIL DE LA CHRONIQUE FBANÇOYSE ».

6 tomes en 4 vol. in-f° (0,362 sur 0,250) (Le premier volume ne mesure que 0,33 sur 0,22), mar. bleu, tr. dor., aux armes de Bourbon-Condé.

Vélin, réglé, XVI^e siècle, belle et grosse écriture ronde, exécution calligraphique très soignée, grandes initiales en miniature, lettres ornées, rubriques rouges et bleues.

T. I, 106 ff. « Livre premier sur le recueil de la Cronique françoise. Prologue » :

Après avoir tourné plusieurs volumes

Jadis escriptz et passez par les plumes....

Et se bien fais, à luy soit la louenge.

Mieulx que pis.

Cette devise de Guillaume Crétin est répétée au commencement et à la fin des cinq premiers tomes.

Texte :

Puisque à droict point je trouve l'heure enprise,

Se Dieu et temps me sont vie octroyans,

Cy traicteray de l'exil aux Troyans

Sur le recueil de la matière emprise.

CHAPITRE PREMIER

Quatre Cens ans et quatre avant que Rome

Eust appareil d'assiette et que par homme...

C'est le début de la Chronique de Saint-Denis ; le 26^e chapitre finit à la mort de Clotilde et de Childebert.

T. II, 130 ff. Prologue, 34 chapitres de texte, dont le premier commence avec le règne du roi Clotaire :

L'an que Clotaire à régner commença...

T. III, 123 ff. Prologue, 33 chapitres de texte :

Je traicteray que le second Clotaire

Fait Brunehilde à dure mort livrer...

T. IV (relié avec le précédent), 126 ff. Prologue, 24 chapitres de texte :

Après avoir ung petit reposé,

Sera propos sur telle erre posé

Qu'il traicterà du puissant Charlemaine...

T. V. 132 ff. Prologue, 25 chapitres de texte. Fin :

Si rendent grain gerbes trop mieulx qu'espis

Selon raison. C'est pour fin. Mieulx que pis.

C'est la fin de l'œuvre de Guillaume Crétin.

T. VI (relié avec le précédent), 107 ff. Prologue :

L'auteur du livre en la présente épistre
Rend grâce au Roy que de son bon arbitre
Luy ayt mandé l'histoire poursuyvir
Et de Créтин le chemin ensuyvir...
Ainsi jadis ton chantre
Créтин, ton poëthe et noble croniqueur,
A langue d'or et miellée liqueur,
Soy hébergeoit en ton boys de Vincennes...
Quand il t'a pieu, o Roy très chrestien,
De me bailler son honorable charge
Et commander â Jehan de la Chesnaye,
Ton secrétaire éloquent, que à tant je aye
Me mectre en train de l'œuvre commancée
Et desjà jusque à Capet avancée...
Pensant, je croy, que par plus de deux ans,
Où de vieillesse estoient jà mal aysantz
Les yeulx Créтин, que entour de luy un g peu
Le secouroye, en ce temps je aye peu
Le fil entendre et sienne procédure...
Le continueur ne se nomme pas ; mais le prologue et le volume se terminent par la devise
« Autant ou plus », qui est celle de frère René Macé.

Texte :

Comme Capet, après avoir esté
Battu près Laon, à tant s'est appresté
Par trahison le duc Charles surprendre,
Dont par les rethz qu'ung évesque sceut tendre
Ce duc fut pris et en prison gecté...

CHAPITRE PREMIER

Tant après que Loys le quatriesme
Roy de ce nom, et le vingt cinquiesme...

Le dix-neuvième et dernier chapitre s'arrête à la mort du roi Robert en 1030 ; Macé cite
l'opinion de « Cosme Guymier » sur ce prince et termine par ces vers :

Face envers Dieu qu'il donne paix en France
Et que les roys, comme as fait au surplus,

Ayent tousjours leur peuple. Autant ou plus.

Crétin, chantre de la Sainte Chapelle de Paris et trésorier du Bois de Vincennes, avait vécu sous quatre rois : Louis XI, Charles VIII, Louis XII et François I^{er} ; il mourut fort âgé vers 1525. Son talent poétique était fort prisé de ses contemporains ; mais « Rabelais, qui avoit, dit Pasquier, plus de jugement et de doctrine que tous ceux qui écrivirent en nostre langue de son temps, se mocquant de luy, le voulut représenter sous le nom de Raminagrobis, vieux poète françois... La vérité est qu'il fit l'histoire de France en vers françois, mais ce fut un avorton, tout ainsi que le demourant de ses œuvres » (*Recherches de la France*, liv. VI, chap. XIII).

Dans le manuscrit original, conservé à la Bibliothèque nationale (fr. 1823), le continuateur se nomme « frère René Macé, religieux du monastère de la Trinité, à Vendosme », et termine son œuvre par cette mention : « J'ay escript de la suytte de ceste hystoire jusques aux guerres de Philippe de Valois et des Anglois, et j'ai commencé à Hue Capet ». Notre exemplaire pourrait donc sembler incomplet ; mais il contient sans doute tout ce qui était écrit au moment où la copie fut exécutée par ordre d'Anne de Montmorency (Duchesne : *Histoire de la maison de Montmorency*, livre V, p. 421). Cette copie n'a pas été continuée, et les six volumes se retrouvent en 1654 à l'hôtel de Condé : « Chronique françoise en vieux vers françois, manuscrit sur vélin, folio, six volumes, reliés de diverses façons ». La reliure actuelle est du XVIII^e siècle.

Ms. 0518

MACÉ (RENÉ) : LA CONNÉTABLERIE.

Pet. in-f° (0,272 sur 0,210), veau marbré, tr. dor., aux armes de Bourbon-Condé.

Vélin, réglé, XVI^e siècle, 10 ff., belle écriture ronde avec quelques ornements, exécution soignée.

« La Connestablerie de Piedmond, Prouvence et Picardie, faict le jour que Monseigneur M. Anne de Montmorensi fut créé connestable ; au dict seigneur, par frère René Macé » :

Que ne vit aujourd'huy vostre père!

Chascun très bien luy debvroit faire chère

D'avoir tel filz...

Fin : 0 que moult vault ung acte glorieux.

« Fin du premier livre de la Connestablerie, par F. R. Macé ».

Poème à la louange du nouveau connétable (1538) ; l'auteur célèbre ses actions et s'arrête au ravitaillement de Turin en cette même année 1538. Ce premier livre est donc complet ;

mais l'ouvrage sans doute devait être continué. Duchesne en parle dans son *Histoire de la maison de Montmorency* et place à Chantilly l'exemplaire de dédicace que nous avons sous les yeux. C'est toujours ce même René Macé, de Vendôme, qui avait succédé à Crétin dans l'emploi de « chroniqueur » du roi. La flatterie ne l'inspire pas mieux que l'histoire.

Ms. 0519

« **L'AMBASSADEUR VERD ENVOYÉ AU ROY EN BRETAGNE PAR LES MIGNONS ET BEAUX CHEVALLIERS VERDS DES INDES** ».

In-4° (0,192 sur 0,147), papier, XVI^e siècle, 11 ff., velours vert.

Par un beau jour de printemps, pendant que l'auteur repose en une
« serisaye »,

Sur le sommet d'un arbre se brancha
Et peu à peu près de moy s'aprocha
Ung chevallier de nation estrange,
Beau et mignon, qui parloit comme un ange...
Fort luy plaisoit la couleur de verd gay,
Dont s'acoustroit ainsy qu'un papegay;
Et pour monstrier qu'il estait chevallier,
Au col portait de l'ordre le collier
De cramoisy et de pourpre émaillé,
Qui par nature estoit fait et taillé.

Il se présente comme député par les « chevaliers verds des Indes » vers le roi, dont il trace le portrait, et qui avec luy a une telle seur
Qu'on doibt nommer pour ses dignes mérites
La précieuse entre les Marguerites...
L'objet de l'ambassade est un message
D'un de nos compaignons, dit l'amant verd,
Qui servit une grande dame
Si loyaument que son corps perdit l'âme.
Mais après de longs entretiens avec « la déesse Atropos », il est revenu « veoir son pays »,
et il annonce que le roy François a troys enfans,
Lesquelz verra vainequeurs et triomphans
Des régions sur terre et mer profonde, s'ils suivent certains conseils que leur porte
l'ambassadeur, surtout s'ils vivent

... en paix et fraternelle amour ;
Et à l'ainé de France, le Dauphin,
Se humilieront les deux...
C'est ce secret qu'ainsi m'a découvert
Le chevalier et ambassadeur verd,
Que je menay après propos final
Vers Monseigneur le prince cardinal [de Lorraine],
Qui l'adressa au Roy...

Ce petit poème n'a pu être écrit avant 1522, date de la naissance du troisième fils de François I^{er}, ni après l'année 1536, dans laquelle mourut le Dauphin ; d'ailleurs François I^{er} ne fit qu'un seul voyage en Bretagne, et notre épître se trouve ainsi datée avec certitude : 1532. « L'Amant vert », que nous avons rencontré plus haut, fait penser immédiatement à Jean Le Maire de Belges, et il est certain que *L'Épître de l'ambassadeur vert* n'est pas sans analogie avec les *Épîtres de l'amant vert*, écrites en 1510 par Le Maire. Mais celui-ci vivait-il encore en 1532? D'aucuns le font mourir avant, d'autres après 1530 ; notre poème place « L'Amant vert » dans l'autre monde, où il converse avec Atropos, déesse de la mort.

Inutile d'ajouter que l'on ne trouve pas ici la devise « De peu assez », et que dans le recueil des œuvres de Le Maire, récemment publié (1882-1891, 4 vol. in-8°), M. J. Stocher n'a pu donner place à « l'Épître de l'ambassadeur vert ».

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0520

FRANÇOIS I^{er} : POÉSIES.

In-4° (0,185 sur 0,130), velours cramoisi, fermoir en vermeil, tr. dor.

Vélin, XVI^e siècle, 83 ff., caractères italiques, initiales ornées.

Comme tous les recueils des poésies de François I^{er}, ce manuscrit contient des pièces composées par Marguerite d'Angoulême, Louise de Savoie, Marot etc. Les poésies du roi présentent un véritable intérêt historique ; on y trouve, entre autres faits, une description curieuse de la bataille de Pavie ; elles ont été recueillies et publiées en 1847 par les soins d'Aimé Champollion-Figeac, sous le titre de *Poésies de François I^{er}, de Louise de Savoie, duchesse d'Angoulême, etc.* Nous nous sommes servis de cette édition pour collationner notre manuscrit ; les pièces qu'Aimé Champollion n'a pas données sont marquées d'un astérisque. Son livre nous a aussi fourni les titres placés entre crochets, notre manuscrit

donnant fort peu de rubriques. Voici le relevé complet des épîtres, ballades, chansons, rondeaux et autres compositions dont est formé ce recueil :

1 (f. 1). [Lettre missive en prose] : « Ayant perdu l'occasion de plaisante escripture... ». (*Édition Champollion*, p. 42).

2 (f. 1). [Ballade] (*Champ.*, 43) :

Triste penser et prison trop obscure...

3 (f. 2). [« Épître du roy traictant de son partement en Italie et de sa prise devant Pavie »] (*Champ.*, 27) :

N'estime estrange, amye, si le veoir...

4 (f. 9). [« Épître de la duchesse Marguerite au roy »] (*Champ.*, 12) :

Si par désir, voire en trop plus grand nombre...

5 (f. 10). [« Épître en response »] (*Champ.*, 14) :

Tant plus je pense et moings certes je treuve...

6 (f. 12). [« Épître en vers alexandrins, au roy »] (*Champ.*, 12) :

Celle pauvre déceue et misérable amante...

M. Paulin Paris attribue cette épître à Françoise de Foix, dame de Châteaubriant.

7 (f. 15). 1 Épitaphe »] (*Champ.*, 93) :

Une femme gisant en ceste fosse obscure...

Cette épitaphe fait partie de l'épître précédente.

8 (f. 15). [« Épître »] (*Champ.*, 8) :

Après avoir débatu longuement...

9 (f. 16). « Envoy » [par Marguerite d'Angoulême] (*Champ.*, 76) :

Le gros ventre, trop pesant et massif...

10 (f. 17). « Responce » [du roi] (*Champ.*, 77) :

La chose entière estant inséparable...

11 (f. 19). [« Épître »] (*Champ.*, 3) :

Pourrait servir ceste présente lettre...

12 (f. 20). « Épître » :

*Mais pourquoy n'est clairement entendu...

Attribuée par M. Paulin Paris à M^{lle} d'Heilly, Anne de Pisseleu.

13 (f. 22). « Épître » :

*Un salut ceste amante en cest escript te donne...

14 (f. 23). « Épître » :

*Je scay pour vray que lisant ceste lettre...

15 (f. 25). « Epitaphe » :

*Heureuse fuz mourant en m'ostant hors de peine...

Cette epitaphe fait partie de l'épître précédente.

16 (f. 25). « Épistre » :

* Celle façon par aucuns estimée...

17 (f. 27). « Épistre » :

*L'honneur, le bien, le plaisir, le repos...

18 (f. 28). « Response » :

*La peur, l'amour, le désir et savoir...

19 (f. 29). « Églogue [du pasteur Admetus] » :

Nymphes qui le pays gracieulx habitez...

Cette églogue a été faussement attribuée à Marot. M. Georges Guiffrey la restitue à Claude Chappuis (édition des œuvres de Marot, II, 493).

20 (f. 31). [« Élégie de Cléander »] :

*Le temps fut cler, la saison gratieuse...

21 (f. 34). [« Epitaphe »] (*Champ.*, 108) :

D'autant que sa vertu passe nostre douleur...

22 (f. 34). [« Epitaphe d'Agnès Sorel »] (*Champ.*, 153) :

Icy dessoubs des belles gist l'eslite...

23 (f. 35). [« Epitaphe »] (*Champ.*, 116) :

Cy gist en peu de terre un qui la remplissoit...

24 (f. 35). [« Epitaphe de .Madame d'Angoulême »] (*Champ.*, 106) :

Cy gist le corps dont l'âme est faicte glorieuse...

25 (f. 36). « Epitaphe de Madame Laure » :

*En petit lieu compris vous pouvez voir...

Attribuée à François 1^{er} par des manuscrits de la Bibliothèque nationale ; publiée parmi les œuvres de Clément Marot.

26 (f. 36). « Ballades. Envoy » (*Champ.*, 119) :

Ceulx là qui ont en lieu du bien de veoir...

27 (f. 37). « Response » [par les demoiselles de la cour] (*Champ.*, 122) :

Puisqu'il vous plaist confesser que les lieulx...

28 (f. 38). « Autre » :

* Le temps, le lieu, la preuve et le plaisir...

29 (f. 39). [« Épistre »] (*Champ.*, 150) :

Douce, plaisante, heureuse et agréable nuit...

30 (f. 39). « Huictain » (*Champ.*, IX) :

Cœur à mouvoir, plus fort à eschauffer.

31 (f. 40). « Responce » (*Champ.*, 154) :

Les fruicts soudains sont de peu de durée...

32 (f. 40). Quatrain (*Champ.*, 154) :

Las! je vouldrois vouldoir sans le vouldoir...

33 (f. 40). Dizain (*Champ.*, 155) :

Le peu de foy cherche miracle veoir...

34 (f. 40). Sixain :

*Las ! je n'ay point en moi telle fiance...

35 (f. 40). Huitain (*Champ.*, 95) :

Mon innocence en cœur ingrat gravée...

36 (f. 40). Huitain (*Champ.*, 95) :

Dictes sans paour ou l'ouy ou nenny...

Publié dès 1534 dans *Hécatomphile... Les Fleurs de poésie françoise*, p. 88.

37 (f. 41). Huitain (*Champ.*, 204) :

Au triste adieu fut faict réchangement...

38 (f. 41). Quatrain (*Champ.*, 95) :

Dessous le marbre de dure récompense...

39 (f. 41). Huitain (*Champ.*, 162) :

Servant le taire à ce deppartement...

40 (f. 41). « Envoy » (quatrain) :

Nulle oraison ne te debvroit tant plaire...

C'est le premier quatrain de la chanson 17 donnée par A. Champollion, p. 116.

41 (f. 41). Dizain :

*Toujours le feu cherche se faire veoir...

Attribué à François I^{er} par le ms. 2335 de la Bibliothèque nationale, et à Melin de Saint-Gelais par l'édition Blanchemain, III, 2. Publié dès 1534 dans *Hécalomphile... Les Fleurs de poésie françoise*, p. 64 : « Le plus noble des vrays amans [François I^{er}] veult desmontrer qu'il porte le feu qui l'a espris en cueur content, ce que ne font ny dieux ny hommes ».

42 (f. 41). Huitain :

*Toute senteur sent plus qui la remue...

43 (f. 42). Huitain :

*Pleurez le temps cette trop longue absence...

44 (f. 42). Huitain (*Champ.*, 147)

Honte n'aura celui de s'excuser...

45 (f. 42). Quatrain :

*Quand tu voudras ton humble serf changer...

46 (f. 42). « Responce » (quatrain) :

* Pour soy le pauvre à s'acroistre a voulloir...

47 (f. 42). Huitain :

* Si les aucuns languissent par folie...

48 (f. 42). Huitain :

* Ayant amour son principal pouvoir...

49 (f. 43). Traduction de trois distiques latins en deux vers français
chacun :

* *Banc volo quae non volt...* Je fuy ce qu'il me veult...

* *Infelix Dido...* O comme amour...

* *Taie genus volucrum...* Si tels oyseaulx...

50-55 (ff. 43-44). Huitains :

* L'ombre, l'herbe, les fleurs, le doux vent agréable...

* Amour et mort la terre et ciel ont pris...

* Quand une beste est dedans les retz prise...

* Ce qui souloit en deux se départir...

* Las qu'on congneust mon voulloir sans le dire...

* Douce mémoire en plaisir consommée...

56 (f. 44). Onzain :

*Voyant Neptune avoir en sa puissance...

57 (f. 44). Huitain :

*O douce amour et contente pensée...

58 (f. 45). Huitain :

* Voullant amour sous parler gracieux...

Publié dans les œuvres de Melin de Saint-Gelais.

59 (f. 45). Ballade :

* César depuis que le traistre d'Égypte...

60-63 (ff. 45-46). Huitains :

* Vous usurpez, dames, injustement...

Puisque tu peulx ce que ne puis pouvoir... (*Champ.*, p. 145, note).

* Si le temps faict que ton amour se lasse...

* Las! tu comprends le bras heureux et cher...

64 à 75 (ff. 46-52). « Chançons » :

Ne soient vos yeulx tant empeschez de veoir... (*Champ.*, 113).

Si la nature en la diversité...

(*Champ.*, 49, « chanson du Roy faicte par luy en Espagne »).

A déclarer mon affection... (*Champ.*, 99).

La volonté est trop récompensée... (*Champ.*, 113).

Quand chanteras pour ton ennuy passer... (*Champ.*, 6).

Du temps me deulz, et non de vous, ma mye... (*Champ.*, 7).

J'ay le désir content et l'effect résolu...

(*Champ.*, 98). Le ms. 2333 de la Bibliothèque nationale donne cette pièce à Chappuis, M. Blanchemain à Melin de Saint-Gelais.

O doulx reveoir qui par trop dure... (*Champ.*, 174).

Si un corps justement reçoit punition... (*Champ.*, 175).

Publié dès 1534 dans *Hécatomphile*... *Les Fleurs de poésie française*, p. 99 : « Une dame se plaint d'ung ayment rigoureux ».

Je n'ose estre content de mon contentement... (*Champ.*, 176).

Publié aussi dans *Hécatomphile*, 1534, p. 92 : « Le parfaict des amans [François I"] à sa dame ».

Si un œuvre parfaict doit chacun contenter... (*Champ.*, 176).

* Mon plus est tant qu'il ne sçauroit passer... (La première strophe est donnée par Aimé Champollion, p. 115, note)

76 (f. 52). « Huictain » :

* Comme l'art ne peult surmonter...

77 (f. 53). « Héro à Léander » (huitain) :

* Par trop désirer mon malheur...

78 (f. 53). « Canace à Macaire » (huitain) :

* De forte amour la grand pitié...

79 (f. 53). « Briséis à Achilles » (huitain) :

* O sort pour moy trop malheureux...

80 (f. 53). Quatrain :

* Je haulse l'œil, mais aller je puis veoir...

81 (f. 53). « Dramira à Hercules » (huitain) :

*Pour penser juste mon désir...

82 (f. 54). Huitain :

* L'on doit aller avecques le pied de plomb...

83 (f. 54). Strophe détachée d'une ballade ou d'une chanson, 5 vers :

* Vous avez par présence le doulx plaisir du veoir..

Refrain : Ce que nous aymons tant.

84 et 85 (f. 54). Huitains :

* Quand je conneuz en ma pensée...

* Je suis tenue à ma fortune...

86 à 111 (ff. 54 à 66). « Rondeaux » (tous publiés par Aimé Champollion) :

Triste penser, en quel lieu je t'adresse...

En ma prison m'est nyé le pouvoir...

J'ay la mort joincte avecques ma naissance...

Qui l'eust cuydé dessoubs un tel visage...

Moings de fortune estant à moy contraire...

Iey dessoubs gist en bien peu d'espasse...

Pour tout jamais que dueil soit incité...

Pour mon repos j'endure pénitence...

Si ferme amour en infélicité...

Bien heureuse est la saison et l'année...

(deux strophes seulement ; les deux dernières manquent).

Par trop vouldoir ma doulce adversité...

(attribué par M. Paulin Paris à Françoise de Foix, dame de Châteaubriant).

Vie en la mort que mort vivant me faict...

En l'esprovant, le vray l'on peult savoir...

En mon malheur d'amour je me contente...

Pour réconfort du diligent tourment...

Doubter ne fault qu'amour a grand puissance...

Adieu, amour, adieu, dillection...

Bonjour, regret, dueil et ennuy et peine...

(réponse au rondeau précédent).

Plus de regret, j'auray de l'ignorance...

(attribué par M. Paulin Paris à Françoise de Foix, dame de Châteaubriant).

O quel erreur, par infiniz espritz...

(publié dans les œuvres de Clément Marot).

Heureux travail quand la fin est plaisante...

Les yeulx bandez de triste connoissance...

Par un doux feu amour pense pourveoir...

C'est donc par toy que je feis trop d'offence...

Bien estrange est le plus par moings compris...

Me consommant pour à aultruy pourveoir...

Inutile de dire que ces pièces anonymes ne sont pas toutes de François I^{er} ; cette observation s'applique à tout le recueil ; mais il est bien difficile de soulever le voile qui enveloppe l'anonyme.

112 à 134 (ff. 67-75). Epîtres en prose (toutes publiées par Aimé Champollion) :

« Un chacun se sçait esjouir... » (à Marguerite d'Angoulême).

« Je ne doibs moings estimer... ».

« La mémoire de l'heureux espoir... ».

« L'ennuy du deppartir... ».

« Ayant l'ennuy anticippé... ».

« Pour l'excuse de la présomption... ».

« Si à bien continuer... ».

« Ne pouvant satisfaire... ».

« Estant la force de mon affection... ».

« Entre tant de longs ennuyz ».

« Estant assuré par ce porteur... ».

« Estant la peine en moy pareille... ».

« Voyant, amye, le commencement... ».

« Estant pour mon propre salut... » (ces trois dernières lettres sont adressées à Diane de Poitiers).

« Tant plus la chose est pour les autres... ».

« Puisque par lettre je ne puis déclarer... ».

« Monseigneur, puisqu'il plaist à Dieu... » (lettre de Marguerite, reine de Navarre, à François I^{er}, dont suit la réponse) : « Si la fortune, ma mignonne... ».

« A cette heure, amye, connois-je bien... »

« Le lieu, l'occasion et le temps... ».

« La response de la mienne seulle... ».

« A cette heure que nous partons... » (à la reine Léonor).

« Vous m'avez, par l'heureux présent... ».

Le recueil se termine par les poésies suivantes, toutes sans titre :

135 (f. 75). Pièce de 66 vers :

*Qui pourra plus, la preuve ou l'apparance...

136 (f. 77). Dizain :

*Dedans tes yeux sont canons, harquebuzes...

137 (f. 77). Pièce en trois sixains :

* Trop plus penser que bien escrire...

138 (f. 77). Chanson (*Champ.*, 1211) :

Point il ne fault d'excuse à la faulte conneue...

139 (f. 78). Rondeau [par Louise de Savoie, duchesse d'Angoulême]
(*Champ.*, 173) :

Plus inconneue à moy et transformée...

140 (f. 78). Rondeau (*Champ.*, 126) :

Quelle doulleur je veoy! La pourra on sçavoir?...

141 (f. 79). Pièce de 78 vers :

*Ma pleume lente et ma main paresseuse...

Pièce intitulée *Le Corps féminin* dans le ms. 3940 de la Bibliothèque nationale ; attribuée à Clément Marot par M Georges Guiffrey (édition des œuvres de Marot, II, 281|).

142 (f. 81). Huitain :

*Si pour avoir rompu le juste sceau...

143 (f. 81). Huitain:

*Un doulx effort qui n'a point de deffenee...

144 (f. 81). Huitain :

*Si la voix basse en lieu hault est ouye...

145 (f. 82). Pièce de 54 vers :

* Après avoir bien regardé et veu...

On a joint au volume une lettre de François I^{er} à la duchesse douairière de Savoie, datée de Paris, 28 janvier (s. a.), et contresignée : Robertet.

Provenance ; bibliothèque Gigongne, n° 764.

Ms. 0521

FRANÇOIS I^{er} : POÉSIES (« Livre de vers de François premier »).

In-4° (0,240 sur 0,170), velours violet, tr. dor.

Vélin, XVI^e siècle, 121 ff., rubriques rouges, initiales ornées.

Ce recueil a dû être exécuté pour Anne de Polignac, bien connue pour son amour des livres, veuve en 1515 de Charles de Bueil, comte de Sancerre (tué à Marignan), et remariée plus tard à François de La Rochefoucauld, prince de Marcillac ; les petites pièces de poésie dont les gardes sont couvertes paraissent écrites de sa main. M. Paulin Paris a relevé ces particularités dans une piquante étude où il fait ressortir l'intérêt de ce manuscrit (*Bulletin du Bibliophile*, 1880). Ce recueil est plus complet que le précédent ; outre François I^{er}, Marguerite d'Angoulême et Louise de Savoie, nous voyons paraître ici Melin de Saint-Gelais, Françoise de Foix, dame de Châteaubriant, Louise de Coëtivy, comtesse de Taillebourg, sans parler des anonymes, car on ne peut donner à François I^{er} toutes les pièces qui ne portent pas de nom d'auteur. Signalons surtout les poésies inédites de la reine de Navarre.

Ce recueil, ainsi que le précédent, devrait être intitulé *Portefeuille* et non *Poésies* de François I^{er}, comme le fait remarquer M. Paulin Paris, qui a reconnu la correspondance du roi avec Françoise de Foix, Anne de Pisseleu, etc. Après avoir mis de la clarté dans le fatras des rondeaux, il s'était attaché aux épîtres ; mais il n'a eu le temps de publier que la partie relative à Françoise de Foix. Ses conclusions nous ont servi de guide, et la publication d'Aimé Champollion nous a permis de collationner notre manuscrit. Les pièces que ce dernier n'a pas connues sont marquées d'un astérisque (La Bibliothèque nationale possède un manuscrit (n° 1723) qui peut être considéré comme le frère du nôtre ; tous deux sortent évidemment du même atelier : même écriture, même ornementation ; les pièces sont disposées dans le même ordre ; mais toutes celles que nous allons désigner par un astérisque ne se trouvent pas dans le ms. de la Bibliothèque nationale, sauf les pièces numérotées 161 à 166, qu'Aimé Champollion n'a pas reproduites).

RONDEAUX (ff. 1-38) :

1. La mienne amour est joyeuse en tristesse...
2. Me congnoissant te pouvoir ennuyer...
3. Ce m'est plaisir quand je suis en grand peine...
4. Trop plus qu'à toy l'heur me seroit plaisant...
5. Qui l'eust cuydé dessoubz ung tel visaige...
6. Moins de fortune quand elle m'est contraire...
7. Soubz cest escript couverte est la pensée...
8. Icy dessoubz gist en petit d'espace...

9. En ce saint temps qu'est de dévotion...
 10. D'eur et malheur vient fin de toute chose...
 11. Pour tout jamais dueil me soit incité...
 12. O quel douleur la souvenance ameyne...
 13. C'est pour jamais que dure éternité...
 14. Pour mon repos j'endure pénitence...
 15. Si ferme amour en infélicité...
 16. Bien heureux est la saison et l'année...
 17. Heureux travail quand sa fin est plaisante...
 18. Par trop vouloir ma douce adversité... [probablement de Françoise de Foix, dame de Châteaubriant].
 19. Dont j'ay le mal tu as causé l'offense...
 20. De toy le bien et de nous vient l'offense...
 21. Vie en la mort qui mort vivant me faict...
 22. Triste penser, en quel lieu je t'adresse...
 23. J'ay la mort jointe aveques ma naissance...
 24. En ma prison m'est nyé le pouvoir...
 25. En esprouvant le vray l'on peult sçavoir...
 26. O quel erreur par finiz esperitz... [par Clément Marot].
 27. Soubz triste adieu j'ay voulu entreprendre...
 - * 28. Je vous supply, faictes moy ce plaisir...
 - * 29. Parfaicte amour qui crainct la longue absence...
- Ces deux derniers rondeaux sont attribués par M. P. Paris à M^{elle} d'Heilly, Anne de Pisseleu, future duchesse d'Étampes.
30. Plus de regret j'auray de l'ignorance... [probablement de Françoise de Foix].
 - * 31. A vous, mon Dieu, qui avez tant pouvoir... (prière en rondeau pour la liberté du roi, par Louise de Savoie).
 - * 32. Ma volenté a tant recommencé...
 33. C'est pis que mort de vivre sans mourir... [par Marguerite d'Angoulême].
 - * 34. Pour temps qu'on doyve tout mectre en oubliance... [probablement de Françoise de Foix].
 35. Toute vertu doibt bien estre estimée...
 36. Plus est ma fin, de cela je t'asseure...
 37. Pour vérité qu'ay en ma bouche unie...

38. Les yeulx bendez de triste congnoissance...
39. Pour ung doux feu amour pense prévoir...
40. L'imperfection mérite le silence...
41. O bon chemin qui recouvrer nous faiz...
42. En mon malheur d'amour je me contente...
- * 43. Parfaicte amour te doibt rendre assurance... [probablement d'Anne de Pisseleu, M^{elle} d'Heilly].
44. Trop de malheur et peu de liberté... [probablement de Françoise de Foix].
43. Ferme vouloir rend le temps agréable...
46. Adieu amour, adieu dilection...
47. Bonjour regret, dueil et ennuy et peine...
48. Pour resconfort du diligent tourment...
49. C'est donc par toy que je feis trop d'offence...
- * 50. J'ay trop d'amour et peu de récompense...
51. Heureuse mort, en me venant saisir...
- * 52. Mieux que cogneue est ma félicité... Ces trois derniers rondeaux sont attribués par M. P. Paris à Françoise de Foix.
53. Plus est ma fin que le commencement...
- * 54. Le seul plaisir du désiré reveoir...
55. De retourner, mon aroy, je te prie...
- * 56. Parfaite amour souvent douleur contente...
- * 57. Plus que jamais en la calamité...
- Ces trois derniers rondeaux sont attribués par M. P. Paris à Anne de Pisseleu.
- *58. Vivant sans vous et mourir sans vous veoir...
59. Ma foy tousjours je te promectz tenir...
60. Ce n'est que ung cueur et ne sera jamais... [par Marguerite d'Angoulême].
61. Par trop vouloir et par bien peu penser...
62. En la grand mer, où tout vent tourne et vire...
63. Malgré moy viz, et en vivant je meurs...
64. A force d'eau est la mer turbulente...
65. La vraye amour tousjours fait son debvoir...
66. Ce n'est qu'ung cueur, ung vouloir, ung penser... [par Louise de Savoie].
67. « A Tournon, quand fut question de mener le Roy en Italie », [par Louise de Savoie] :
Pensant passer passage si piteux...

68. Le départir est sans département...

69. Le départir est fait sans départir...

* 70. Le bon désir n'est point enfin perdu...

* 71. Pour vous, amy, tousjours mon cueur souspire... par M^{me} de Taillebourg. (Louise de Coëtivy).

* 72. Reveoir meslé d'amertume et douleur... [par Louise de Savoie].

Les dix rondeaux suivants sont de Marguerite d'Angoulême

73. « Sur *Domine saloum fac retjem...* » :

Saulvez le roy, ô Seigneur gracieux...

74. Si Dieu le veult, il a toute puissance...

75. De ta bonté debvonz avoir créance...

76. Mon seul saulveur, que vous pourroys-je dire...

77. A toy, mon Dieu, donne mon âme et corps...

* 78. « Rondeau sur ce que l'on chante aux advendz de Noël : *Excita, Domine, potentiam tuam et veni* » :

Excitez vous par amoureux vouloir...

79. Prestre éternel, autel et sacrifice...

80. « Rondeau double du jour de Noël » :

Le créateur s'estre fait créature...

81. « Rondeau sur *Nunc dimittis servum tuum, Domine* » :

O dignes braz, embrassans tout le monde...

82. De tous humains la doulce humanité...

83. O quel erreur par finiz esperitz... [par Clément Marot].

84. Amour sur tous a grosse auctorité... [par Marguerite d'Angoulême].

85. Avant menger je gémis et souspire... [par Marguerite d'Angoulême].

* 86. Jésus, Marie, a ordonné...

* 87. Jésus aymer de tout son esperit...

88. Qu'est-ce d'amour? Comment le peult-on prendre?...

* 89. « Rondeau en dialogue » :

Amour est mort. — Non est; amour est vie...

* 90. S'il est ainsi qu'une amour folle et vaine...

* 91. Amour veult par moyens couvers...

* 92. « Rondeau simple. Madame la duchesse » [d'Angoulême, Louise de Savoie] :

Pour vous tromper, amour a trop affaire...

* 93. « Rondeau simple » :

Le noir souvent je porte pour plaisir...

* 94. « Rondeau en dialogue » :

N'est-ce pitié? — De quoy? — De nostre faict... Ce rondeau et les onze suivants doivent être de Louise de Savoie ou de Marguerite d'Angoulême :

* 95. C'est peu de faict de nostre pauvre vie...

* 96. C'est mon vouloir et propos arrêté...

* 97. Ce n'est que vent des desdultz de ce monde...

* 98. Tout le plaisir, honneur, bien et richesse...

* 99. Ce n'est rien faict qui ne pense mieux faire...

* 100. C'est bien assez de mourir une fois...

* 101. Icy n'avons permanente cité...

* 102. Fuyons la mort pour vraye vie attendre...

* 103. Mille douleurs pour avoir paradis...

* 104. Ce m'est tout ung, quelque mal que j'endure...

* 105. Puisque mon cas s'est amendé...

106. « Rondeau. Madame Charlotte parlant à son âme » :

107. Saillez dehors, mon âme, je vous prie...

108. « Madame la duchesse [d'Alençon] à l'âme de Madame Charlotte » :

109. Respondez-moy, ô douce âme vivante...

110. « Responce de l'âme » :

111. Contentez-vous, tante trop ignorante...

Ces trois rondeaux font partie d'un ouvrage de Marguerite d'Angoulême imprimé en 1533 et dont je possède un rarissime exemplaire : « Dialogue en forme de vision nocturne entre très noble et excellente princesse Madame Marguerite de France, sœur unique du Roy,... et l'âme sainte de défunte Madame Charlotte de France » (Alençon, Simon du Bois, in-4°, goth., de 26 ff.).

109. Contente suys du grand contentement...[par Marguerite d'Angoulême].

* 110. La mort luy est commencement de vie...

* 111. « Envoy » :

Stipendié de mon léal faisaije...

1112. « Réplique » :

Testaverte, remply de sot ouvrage...

* 113. L'aveugle fol, qui sans miséricorde...

* 114. Faulte de foy est cause de meffaict...

* 115. Le cueur piteux de vertus atourné...

CHANSONS (ff. 38-45).

116. Doulce, plaisante et belle et amyable nuit...

117. J'ay le désir content et l'effect résolu...

Attribuée à François I^{er} par Aimé Champollion (d'après le ms. 1723 de la Bibliothèque nationale), à Melin de Saint-Gelais par M. Blanchemain, et à Chappuis par le ms. 2335 de la Bibliothèque nationale.

118. Si par raison l'on se plaint de souffrance...

119. « Chanson du Roy estant en Espagne » : Si la nature en la diversité...

120. Ne soyent vos yeulx tant empeschez de veoir...

121. A déclairer mon affection...

122. La volenté est trop rescompensée...

123. Quand chanteras pour ton ennuy passer...

124. Triste départir....

125. Du temps me dueil, et non de vous, amye...

126. Vous qui voulez sçavoir mon nom...

127. La fin sera d'éternel fondement...

128. Nulle oraison ne te debvroit tant plaire...

129. Pour ne pouvoir ce que nous voudrions...

ÉPITAPHES (f. 46).

130. Gy gist en peu de terre ung qui la remplissoit...

131. « Épitaphe de la belle Agnès » :

Icy dessoubz des belles gist l'eslite...

CHANSON (f. 46).

132. Pour le support de l'esprit tourmenté...

ÉPITRES (ff. 47-59).

133. Si le regret d'eslongner ses amys...

134. Si le désir fait errer l'ignorance... [par Françoise de Foix].

135. Si par désir l'on se doit advanser...

136. Si par aymer l'on désire sçavoir...

137. Affin que saches ma douce ardeur contraincte...

138. Tant de malheur que vous perdre de veue... [par Anne de Pisseleu].

139. Puisque changez le privé pour l'estrange... [par Françoise de Poix].

140. C'est bien assez me donner à congnoistre... [réponse de François I^{er} à l'épître précédente],

141. Si par désir, voyre en trop plus grand nombre... [par Marguerite d'Angoulême].

142. Tant plus je pense et moins certes je treuve...

143. Celle pauvre déceue et misérable amante...

[par Françoise de Foix]. Cette épître se termine par l'épithaphe suivante :

144. Une femme gisant en ceste fosse obscure...

LETTRES MISSIVES (en prose, ff. 59-63).

145. « La mémoire de l'heureux espoir... ».

146. « L'ennuy du départir... ».

147. « Ayant l'ennuy anticipé... ».

148. « Pour l'excuse de la présumption... ».

149. « Si à bien continuer... ».

150. « Ne pouvant satisfaire... ».

151. « Estant la force de mon affection... ».

152. « Entre tant de longs ennuyz... ».

153. « Estant ma triste fortune... ».

154. « Si passant le temps de l'espoir... ».

155. « Ayant perdu l'occasion... » (prose et vers ; dans cette lettre se trouve la ballade suivante)

156. Triste penser en prison trop obscure...

PIÈCES DIVERSES.

157. « Epistre du Roy traictant de son partement de France en Italie et de sa prise devant Pavie » (f. 64) :

Tu te pourroys ores esmerveiller...

158-160. Rondeaux (entremêlés de prose, ff. 71-72) :

Triste penser, en quel lieu je t'adresse...

En ma prison m'est nyé le pouvoir...

J'ay la mort jointe avecques ma naissance...

161 (ff. 73-79). « Paragon translaté d'italien en françois par le Roy (en prose) : Sans doubtte je m'esbahys comme tout le monde ne vous adore... ».

* 162 (ff. 80-86). « Le Pater noster fait par translation et dialogue de l'âme à Dieu et de Dieu à l'âme, par la Royne de Navarre, seur unique du Roy. *Cum oratis, non eritis sicut hypocrite...* » :

Nostre père, Dieu sur tous aultres dieux...

* 163 (f. 88). « Devant l'ymaige du crucifix » :

En ceste croix voyez le vray amant...

[par Marguerite d'Angoulême, reine de Navarre].

* 164 (IL 88-89). « Sur ung rosier au jardin des Célestins à Lion » :

Sur ce rosier d'immortelle verdeur... [par Marguerite d'Angoulême].

* 163 (ff. 89-90). Chanson :

En actendant l'heure du désir digne... [par Marguerite d'Angoulême].

* 166 (ff. 91-103). « Petit traité contemplatif de la croix » :

Au grand désert de folle accoustumance... [par Marguerite d'Angoulême].

Les pièces précédentes (n° 161 à 166) se trouvent aussi dans le ms. 1723 de la Bibliothèque nationale et dans le ms. 5109 de la bibliothèque de l'Arsenal.

167 (f. 103). Chanson :

J'ay le désir content et l'effect résolu... Attribuée à, François I^{er} par Aimé Champollion, à Melin de Saint-Gelais par M. Blanchemain, et à Claude Chappuis par le ms. 2333 de la Bibliothèque nationale.

168 (f. 104). Ballade :

Ceux là qui ont en lieu du bien de voir...

169 (f. 104). « Envoy des présents du jardin de Fontainebleau » :

Les jardiniers de Fontainebleau...

170 (f. 103). Chanson en vers alexandrins :

Point il ne fault d'excuse à la faulte congneue...

171 (f. 106). Ballade. [« Responce par les demoiselles de la cour »] :

Puisqu'il vous plaist confesser que les lieulx...

172 (f. 106). Épître :

Autant de noms Diane a que d'effectz...

173 à 176 (ff. 107-108). Lettres missives : « Estant assuré par ce porteur... ».

« Estant la peine en moy... ».

« Voyant, amye, le commencement... ».

« Estant pour mon propre salut... ». D'après l'édition Champollion, ces quatre lettres sont adressées à Diane de Poitiers.

177 à 179 (ff. 108-109). Rondeaux :

C'est trop d'ennuy quand l'ennuy...

Douleur n'y a qu'au temps de la misère...

Heureux repos ay cherché longuement... [ces deux derniers par Marguerite d'Angoulême].

180 (f. 109). Lettre missive : « Nous ne scaurions laquelle... ».

181-182 (f. 110). Rondeaux :

Bien estrange est le plus par moins compris...

Me consumant pour à aultruy pourvoir...

183-183 (ff. 110-113). Épîtres :

Le gros ventre, trop pesant et massif... [par Marguerite d'Angoulême].

La chose entière estant inséparable... [réponse de François I^{er} à l'épître précédente].

Ce m'est tel bien de sentir l'amytié...

[par Marguerite d'Angoulême].

186 (f. 115). « Épitaphe de Jouan et Coquette, fol et folle, faicte par la royne de Navarre » :

Si la nature a fait nos corps tant imparfaictz...

187 (f. 116). « Description d'amour » :

Qu'est-ce que qu'amour? Est-ce une déité?... [par Melin de Saint-Gelais].

188 (f. 116). Épitaphe :

L'enfant de Trace allant sur l'herbe lors glacée...

189 (f. 116). Rondeau en vers alexandrins :

Quelle douleur je veoy? La pourrons-nous sçavoir?...

190 (f. 117). Épitaphe :

Une femme gisant en ceste fosse obscure... [par Françoise de Foix].

191 (f. 117). Épître :

S'il estoit ores possible de penser...

192 (f. 118). « Épistre en responce » :

La grand douleur qu'est de ta bouche issue... [par Françoise de Foix].

Provenance : Techener, février 1892.

Ms. 0522

MARGUERITE D'ANGOULÊME, REINE DE NAVARRE : LA COCHE, OU LE DÉBAT D'AMOUR.

In-4° (0,200 sur 0,180), mar. rouge jans., doublé de mar. bleu à comp. dorés (*Bauzonnet-Trautz*).

Vélin, 1340, 44 ff., 11 miniatures. Sur le recto blanc du premier feuillet, on lit, d'une écriture mal formée : « A Paris, ce... bre... 1540 ».

Sur le premier feuillet, au milieu d'un grand cartouche, une guirlande de lauriers enveloppe un écu qui peut se lire ainsi : parti, au côté dextre, écartelé aux 1 et 4 de Bretagne, aux 2 et 3 contrécartelé d'Orléans et de Milan ; sur le tout, d'argent au chef de gueules : qui est Avaugour, comte de Vertus ; - et au côté senestre, aux 1 (et 4) d'or, au 2 (et 3) de gueules, qui est Astarac (de Guyenne). Les Avaugour-Vertus étaient des bâtards de Bretagne, issus de François II, lui-même petit-fils, par sa mère Marguerite, de Louis, duc d'Orléans, et de Valentine de Milan. François d'Avaugour, comte de Vertus, épousa Madeleine d'Astarac, et leur fils François épousa, en 1537, Charlotte de Pisseleu, sœur de la duchesse d'Étampes. Serait-ce à celle-ci que notre volume fut offert?

C'est l'un des deux manuscrits connus. L'autre est à la bibliothèque de l'Arsenal. L'exemplaire du duc de La Vallière a disparu. Le nôtre est le seul qui soit orné de miniatures ; elles sont bien composées, bien conservées et d'un très beau coloris. Dans le manuscrit du duc de La Vallière on trouvait, et on trouve aussi dans celui de la bibliothèque de l'Arsenal, les rubriques destinées à l'explication de nos onze miniatures. M. Le Roux de Lincy, dans l'édition de *l'Heptaméron* donnée par la Société des Bibliophiles en 1853, a reproduit ces onze définitions (T. I, pp. CLXXXVIII et suivantes) ; il donne aussi (p. CXII) la définition du poème lui-même.

Dans toutes ou presque toutes les miniatures, la reine de Navarre, avec son profil et son costume bien connus, tient la première place. Dans la neuvième et la dixième (La dixième est reproduite à la fin de ce volume), on voit la fin de l'aventure de la Coche — une litière à rideaux noirs traînée par des chevaux gris-pommelés ; enfin, dans la onzième, au-dessus d'une dédicace plus que courtoise à la duchesse d'Étampes, Marguerite lui présente son livre recouvert de velours blanc. Cette miniature a été gravée en tête de *l'Heptaméron* des Bibliophiles. En voici la description, d'après le manuscrit de la bibliothèque de l'Arsenal :

« Cy endroict est la unzième et dernière histoire, qui contient comment la Royne de Navarre baille à Madame la duchesse d'Estampes, toutes deux estans en une chambre fort bien tapissée et parée ; la dicte dame d'Estampes ayant une robbe de drap d'or frisé fourrée d'hermines mouchetées, une cotte de toile d'or incarnat esgorgetée et dorée, avec force pierreries. La Royne de Navarre, tant en ceste hystoire que les aultres, est habillée à sa façon acoustumée, ayant un manteau de velours noir coppé un peu soubz le bras ; sa cotte noyre, assez à hault collet, fourrée de martres, attachée d'esplingues par devant ; sa cornette assez basse sur la teste ; et apparest ung peu sa chemise, froncée au collet ».

Le manuscrit se termine par une des nombreuses devises adoptées par Marguerite : « Plus vous que moy ».

En 1541, Adam Marcel, chapelain de la reine de Navarre, reçut 50 écus d'or en remboursement des frais qu'il avait faits à Paris pour faire écrire, enluminer et relier en velours blanc le présent manuscrit (extrait des *Comptes de la reine de Navarre*).

Imprimé dans les *Marguerites de la Marguerite*, Lyon, 1547, pp. 266 et suivantes. Les 10 planches gravées correspondent aux 10 premières miniatures de notre manuscrit, mais sans les reproduire.

Vendu 8.220 fr. en 1869 (vente du baron Jérôme Pichon), ce volume, charmant et précieux à plus d'un titre, atteignit le prix de 20.100 fr. en 1878 (vente Didot). Je l'ai acquis à la vente Spitzer, le 1^{er} juin 1893.

Ms. 0523

RECUEIL DE POÉSIES DU XVI^e SIÈCLE.

Pet. in-f° (0,280 sur 0.195), velours violet, tr. dor.

Papier, XVI^e siècle, 223 ff.chiffrés (manquent 50 et 51), belle cursive droite.

Précieux recueil, formé vers 1540 et certainement offert au connétable Anne de Montmorency. On y remarque de nombreuses corrections de la main de Melin de Saint-Gelais. Le volume donne les noms de Marguerite d'Angoulême, d'Octavien de Saint-Gelais, de Claude Chappuis, d'Antoine Héroet, dit La Maison-Neuve ; nous avons reconnu en outre des poèmes de Marot et autres, et surtout d'importants fragments de l'œuvre poétique de Melin de Saint-Gelais. Nous avons pu identifier un certain nombre de pièces ; toutes les autres paraissent inédites ; malheureusement elles sont anonymes. Les attributions entre crochets ont été faites d'après les éditions imprimées (*Poésies de François I^{er}, de Louise de Savoie*, etc , édition Aimé Charapollion, Paris, 1847, in-4°. *Œuvres de Clément Marot*, édition Jannet, Paris, 1868, 4 vol. in-16. *Œuvres de Melin de Saint-Gelais*, édition Blanchemain, Paris, 1873, 3 vol. in-12. Le troisième volume comprend des poésies jusque-là inédites, attribuées d'après certains manuscrits à Melin de Saint-Gelais par M. Blanchemain ; pour celles de ces poésies qui se trouvent dans notre recueil, nous avons adopté la mention *attribuées à...*).

1 (f. 1). « Les Quatre Dames de la Royne de Navarre » (*Marguerites de la Marguerite*, Lyon, 1547, II, 76).

2(f. 22). « Adieux de la Royne de Navarre » (publiés par M. Abel Lefranc dans les *Dernières Poésies de Marguerite de Navarre*, Paris, 1895, p. 349).

3 (f. 25). « Les Quatre Gentishommes de la Royne de Navarre » (*Marguerites de la Marguerite*, Lyon, 1547, II, 145).

Le scribe a transcrit le poème dans l'ordre suivant : le troisième, le premier, le second gentilhomme ; le quatrième a été omis. Les titres des poèmes précédents sont de la main de Melin de Saint-Gelais.

4 (f. 45). « Oeuvre de messire Octovien de Saint-Gelayz » :

Où est plume qui deust ores plessier...

20 huitains, terminés par un jeu de mots sur Molinet :

Cecy n'est pas euvre de molinet,

Mays blé moulu et de gros molin est.

Poème inédit, qui se trouve aussi dans les mss. fr. 1717 et 12490 de la Bibliothèque nationale.

5 à 11 (ff. 51-52). Huitains :

Tant que j'ay peu du très grant bien jouyr...

Servant le taire à ce despartement... [par François I^{er}].

Qui est l'homme mortel de bonne congnoissance...

Ce que le penser juge et bien souvent recorde...

De tous les maulx selon ma fantaisie...

Assurez moy de toute ingratitude...

Je ne scay pas si l'on pourroit atteindre... [attribué à Melin de Saint-Gelais]. Publié dès 1534 dans *Hécatomphile... Les Fleurs de poésie françoise*, p. 84.

12 (f. 52). Nonain :

Ce qui est bon ne se doit emprunter... Publié dans *Hécatomphile... Les Fleurs de poésie françoise*, 1534, p. 85.

13. Pièce de 16 vers :

Fault-il que amour meschant et malheureux...

14. Pièce de 13 vers :

Est-ce dormir pour resveil ou pour mort...

15 (f. 53). Onzain :

Mieulx ne se peult qu'en piteuse silence...

16. Douzain :

Tout le repos que jeunesse désire...

17. Sixain :

Après avoir veu l'antique ruyne...

18. Dizain :

Le mal que j'ay me donne cause d'aise...

19 (f. 54). Huitain :

Jaulnes genetz, gettez par chemyns et par voye...

20. Pièce de 15 vers :

Pourroit le temps par longueur ou puissance...

21. Pièce de 14 vers :

Langue, cessez de faire vostre office...

22. Dizain :

Ausonne a faict cognoistre la Garonne,

Pétrarque Sorgue, et Saint-Gelaiz Charante...

Pour en bailler le subject à Chappuis.

23 (f. 55). Douzain :

Puisque Sorgue, la Garonne et Charante...

Brodeau n'est peu, puisqu'il est bonne poire.

24. Quatrain :

L'enfant Vénus allant pour desrober du myel...

25. Dizain :

Tous fleuves doux, oubliez vostre gloire...

Pour lire et veoir les escriptz de Brodeau...

26. Huitain :

Amour s'estoit loing de moy absenté...

27. Sixain :

Le désir est hardy, mais le parler a honte...

28 (f. 56). « La foy de la Magdalene » (19 vers) :

Amour sans foy faict plorer Magdelaine...

29. « Responce » (nonain) :

Blasmer ne puis l'amour errant par ignorance...

30 (ff. 56-57). Épître de 60 vers :

Mais de quoy sert à l'âme languissante...

31. Huitain :

Je le sçay bien qu'il est fort dangereux...

32 (f. 58). Pièce de 17 vers [par Clément Marot] :

Christ est-il mort? Ouy certainement...

33. Onzain :

Que fait amour maintenant en l'absence...

34. Douzain :

Où trop y a, raison n'a point de lieu...

35. Onzain :

O dur rocher, pierre tant estimée...

36 (f. 59). Pièce de 14 vers :

Si grant plaisir j'ay receu par ta veue...

37. Dizain [attribué à Melin de Saint-Gelais] :

C'est assez dit sans que plus vous en dites...

38. Onzain [attribué à Melin de Saint-Gelais] :

Que gagnez-vous de pourchasser la mort...

39. Dizain [attribué à Melin de Saint-Gelais] :

Oncques bon cueur ne se peust si tost rendre...

40 (f. 60). Dizain :

Tout le plaisir que vous me povez faire...

41. Dizain [attribué à Melin de Saint-Gelais] :

J'estime tant la parfaicte amytié...

42. Douzain :

Je crains vous veoir et moins ne le désire...

43. Dizain :

S'il est ainsy qu'amour soit de nature...

44. Onzain :

Quant sera-ce que le fascheux lien...

45 (f. 61). Épltre de 66 vers :

En lieu, Monsieur, de vous réconforter...

46 (f. 62). Onzain :

O quel sabat quand l'esperit repose...

47. Dizain :

Celle est parfaicte amour, la plus vraye et non faincte...

Publié dans *Hécatomphile... Les Fleurs de poésie françoise*, 1534, p. 91 : « Le parfaict des amans (François I^{er}) à sa dame, deffinissant quelle est la vraye amour ». *Poésies de François I^{er}*, édition Champollion, p. 161.

48. Huitain :

Si comme on dit, le pape est Dieu en terre... Attribué à La Maison-Neuve par le ms. 2335 de la Bibliothèque nationale.

49 (f. 63). Dizain :

Si quant le corps du corps se distraict et absente...

50. Huitain :

Quiconques fut qui nature a repris...

51. Dizain [attribué à Melin de Saint-Gelais] :

Fortune de mon bien ennuyeuse et jalouse...

Publié en 1534 dans *Hécatomphile... les Fleurs de poésie françoise*, p. 98.

52. Douzain :

La parolle qui m'a si bien servy...

53. Douzain :

Mais qu'à mon œil, qui sans cesser désire...

54 (f. 64). Pièce de 15 vers :

L'honneste amour, très juste et raisonnable...

55. Dizain :

Ung cueur qui scait parfaitement aymer...

56. Pièce de 13 vers :

Faulx jugement qui le mal pour bien prens...

57. Huitain :

Mon œil ne peult veoir par ta dureté...

58 (f. 65). Pièce de 15 vers :

Penseroit bien la fortune ennemye...

59. Onzain :

Le restaurant de la nécessité...

60. Pièce de 16 vers :

Puisque du tout je ne vous puis hayr...

61. Douzain

Malheureux est qui a mis son estude...

62 (f. 66). Huitain :

Ung cueur qui doit à Dieu seul se donner...

63. Huitain :

Qui par aultruy fait son amour congnoistre...

64. Dizain :

Malheureux est qui trop heureux se pense...

65. Pièce de 13 vers :

Le traistre amour est de telle nature...

66 (f. 67). Pièce de 14 vers :

Allez, mes yeulx, excusez le parler...

67. Nonain :

Lorsqu'amours eut ses droitz en leur saine observance...

68. Dizain :

J'apperçoy bien qu'amour est de nature estrange...

69. Pièce de 14 vers :

Arrestez-vous, ô désir importun...

70 (f. 68). Pièce de 43 vers :

Contre le feu qui veult tout affiner...

71. Pièce de 15 vers [attribuée à Melin de Saint-Gelais] :

Plus je congnois vostre tout et mon rien...

72 (f. 69). Pièce de 33 vers :

Ung dimanche de résurrection...

73. Dizain :

Quant fortune a veu ma dame en propoz...

74 (f. 70). Douzain:

Il tient à vous et non à la fortune...

75. Dizain :

Quant elle a sceu que fortune ennuyeuse...

76. Dizain :

Si ma bonté usant de son devoir...

77. Dizain [attribué à Melin de Saint-Gelais] :

Si la rigueur des secondz vers fust sainte...

78. Douzain :

Si la douceur vous tenez pour ung songe...

79 (f. 71). Dizain :

Rien n'est si grand que mon mal ne surmonte...

80. Douzain [attribué à Melin de Saint-Gelais] :

Et puis, amour, ne dictez-vous plus rien?...

81. Rondeau :

Le triumpant par dessus tous les cieulx...

82 (f. 72). Pièce de 14 vers :

Si le désir tormenté doucement...

83. Dizain [par Marguerite d'Angoulême] :

Avant menger mille fois je souspire...

(édition Champollion, p. 144 ; variantes).

84. Pièce de 18 vers [attribuée à Melin de Saint-Gelais] :

L'aise que j'ay de vostre liberté...

85. Pièce de 15 vers :

Qui veult ung feu couvrir de boys semblable...

86 (f. 73). Dizain [attribué à Melin de Saint-Gelais] :

Quant le souffler et l'eaue ne peult tuer...

87. Onzain [attribué à Melin de Saint-Gelais] :

Mais pensez-vous par vostre morte cendre...

88. Pièce de 14 vers [attribuée à Melin de Saint-Gelais] :

Est-il nul mal qui soit semblable au mien?...

89. Dizain :

O quelle amour, quand désir de complaire...

90 (f. 74). Pièce de 13 vers :

Tel fut le feu de ma dilection...

91. Pièce de 13 vers [attribuée à Melin de Saint-Gelais] :

Aveugles yeulx, qui faictes jugement...

92. Onzain [attribué à Melin de Saint-Gelais] :

Je sens très bien qu'un bandeau vous avez...

93 (f. 75). Onzain :

Amour voyant mon cueur estre invincible...

94. Onzain :

Si bien celer froideur ou fiction...

95. Pièce de 13 vers :

Morte icy gist sous inutile terre...

96. Pièce de 15 vers :

O doux esprit qui en paix et repoz...

97 (f. 76). Dizain :

C'est ung grant cas que plus et me présente...

98. Douzain :

Pillier très fort, colompne d'assurance...

99. Dizain :

Ronde, non, non, mais par grand fermeté...

100. Huitain :

Vous le dictes, mais qui le pourra croire...

101. Dizain [attribué à Melin de Saint-Gelais] :

L'on se soubrit de veoir que une seconde...

102 (f. 77). Huitain [attribué à Melin de Saint-Gelais] :

Je congnois bien que je n'ay ne vertu...

103. Onzain :

Mon parler n'est de vostre oreille digne...

104. Dizain :

En désirant à quatre heures voir naistre.

105. Dizain [attribué à Melin de Saint-Gelais] :

Voyez-vous par mon extresme folye...

106. Onzain [attribué à Melin de Saint-Gelais] :

Ce que Dieu veult accorder et l'honneur...

107 (f. 78). Onzain [attribué à Melin de Saint-Gelais] :

Vous aurez tant et si n'aurez que bien...

108. Pièce de 13 vers :

Si sur ung feu pris en boys ou flambeau...

109. Onzain :

Je suis de vous du tout entièrement...

110. Huitain [attribué à Melin de Saint-Gelais] :

L'on s'esbahist de la camaléonte...

111 (f. 79). Dizain [attribué à Melin de Saint-Gelais] :

Pour paistre l'œil et affamer le cueur...

112. Onzain :

Ce n'est failly de faillir à faillir...

113. Dizain :

Quant vous vouldrez jeûner parfaictement...

114. Dizain :

N'assemblez point çà bas vos grans trésors...

115. Onzain :

O quelle foy le centurion eut...

116 (f. 80). Onzain :

Pour n'aymer rien que parens et amys...

117. Dizain :

Quant la mer est esmeue et dangereuse...

118. Dizain :

Pierre, tu es de trop petite foy...

119. Dizain :

L'on ne doibt point aller par son propoz...

120. Dizain :

Christ, nonobstant qu'il ait toute puissance...

121 (f. 81). Onzain :

Si du temple fait de pierre et de boys...

122. Dizain :

O quelle amour et quelle charité...

123 à 125 (ff. 81-82). Dizains :

Qu'en dictes-vous, povre paralitique...

D'en avoir deux tous d'ung mesme vouloir...

Doulce prison de liberté craintive...

126. Huitain :

N'ayant pensé jamais de vous faillir...

127 à 131 (ff. 82-83). Dizains :

Puisque la mer n'adoulist point la mer...

Ayant amour fait Dieu devenir homme...

Avons tout fait, amour, est-ce la fin...

Qui dict qu'amour est ung puissant seigneur...

Je n'ay jamais ignoré en ma vye...

132 (f. 83). Quatrain :

La dame a saige tiens et non comme on dit folle...

133-134. Dizains :

L'oppinion et le faulx jugement...

Qui dit aymer sa dame seulement...

135. Quatrain :

Pas n'ayme le festin qui le rompt et le brise...

136-141 (ff. 84-85). Dizains :

Je ne voy point qu'endurer soit louable...

Et jour et nuyt l'on voit dans ce chasteau...

Tout le regret qu'ung cueur sçauroit porter...

Celuy qui sçait que Jésus par là passe...

Voyant l'enfant et seul filz d'une mère...

Luy tout seul a pressé le pressouer...

142-143. Onzains :

Il ne failloit point tant solliciter...

Voyant ung jour que amour estoit sans aelles...

144-146. (f. 86). Dizains :

Couvrez, amour, amoureux martirez...

Si vraye amour, non en vous, mais en moy...

Si c'est amour ce qui tant me tourmente...

147. Onzain :

Hélas, est-il ung plus fort hérétique...

148. Dizain :

Bien qu'il n'y ait en vostre lectre vice...

149-151 (f. 87). Onzains :

Si deux tesmoins contre ung seul l'on doit croire...

Tost à la mort ala mort amoureux...

Le ciel voyant que je suis contrainct feindre...

152-153. Dizains :

Voyez-vous pas le ciel doulx et serain...

Avons amour? ouy. Où vous tient-il?...

154 (f. 88). Rondeau :

J'ayme la mort comme fin de la peine...

155-156. Dizains :

Qu'est-ce que amour? C'est une passion...

Traistre œil menteur, qui pour me décevoir...

157. Onzain :

Vous entendez très mal ce que l'on pense...

158 (f. 89). Huitain [attribué à Melin de Saint-Gelais] :

Il vaudroit mieulx au désir et au cueur...

159. Dizain :

Sans vous ouyr, j'entendz bien que vous dictes...

160. Huitain [attribué à Melin de Saint-Gelais] :

J'ay trop gardé la loy de ce seigneur...

161. Douzain :

Je viz amour qui l'arc cruel tenoit...

162. « De la façon nouvelle de porter bagues en l'oreille » [par Melin de Saint-Gelais] :

Ne tenez poinct, estrangiers, à merveille...

Ce douzain ne faisait pas partie du recueil ; il y a été ajouté par Saint-Gelais lui-même. La façon dont les pièces connues de ce poète sont dispersées dans ce volume, nous permet de croire qu'un grand nombre des pièces anonymes peuvent lui être attribuées ; il est peu probable, en effet, qu'un certain ordre n'ait pas été observé dans la rédaction du manuscrit, évidemment exécuté sous la direction de Melin de Saint-Gelais.

163-165 (ff. 90-92). Ballades :

Amour me rend par mon vouloir subjecte...

Femme qui veult de tout deuil se parer...

Voyant le fluz de vos larmes et pleurs...

Dans les deux premières de ces ballades, c'est une femme qui parle ; dans la troisième, c'est un homme. La première se trouve aussi dans les mss. 1719 et 1721 de la Bibliothèque nationale.

166-167 (ff. 92-93). Dizains [attribués à Melin de Saint-Gelais] :

L'âme laissant sa pénible maison...

Seul et pensif, par boys non habitez...

168 (ff. 93-95). Épître de 168 vers :

S'il y a chose en la lectre présente...

169 (ff. 96-100). Épître de 114 vers :

Devant les dieux protecteurs de pitié...

Imprimée dans les *Opuscules d'amour par Hiroet, La Borderie et autres divins poètes*, Lyon, 1547, p. 102 : « Épître amoureux par J. C. » [Jacques Colin].

170 (ff. 100-106). « S'ensuict discours fait par une pucelle qui se repent d'avoir esté cruelle » (312 vers) :

Est-ce plaisir d'incertaine assurance...

Imprimée dans les *Opuscules d'amour...*, Lyon, 1547, p. 89 : « Complainte d'une dame surprinse nouvellement d'amour, auteur La Maison-Nœuve » [Antoine Héroet].

171 (ff. 107-112). Pièce de 262 vers :

L'œil abaissé, la face exténuée...

Cette pièce se trouve dans le ms. 1667 de la Bibliothèque nationale, avec le titre et le nom de l'auteur : « Douleur et volupté, par La Maison-Neuve ». Insérée par M. Georges Guiffrey dans les « Oeuvres faussement attribuées à Marot » (édition des œuvres de Clément Marot, II, 502).

172 (f. 112). Nonain:

O que souvent la grand force d'aymer...

173-174. Huitains [attribués à Melin de Saint-Gelais] :

O sotté gent, qui se va travailler...

O quel douleur de cacher ung vouloir...

175 (f. 113). Quatrain [attribué à Melin de Saint-Gelais] :

Tant ay gravée au cueur vostre figure...

176. Quatrain :

Dieu ne demande aux hommes ny aux anges...

177-180. Huitains :

Vous qui voyez de mes maux les grans sommes...

Hélas, amy, pourquoy m'as-tu eslevé...

Yeulx, fermez-vous de peur de trop les veoir...

A vous, Vénus, qui avez tout pover...

181. Dizain :

De mon soleil la clarté j'ay perdue...

182 (f. 114). Huitain :

Las qu'on congneut mon vouloir sans le dire...

183. Dizain :

Quelqu'un voyant que assez fort il n'estoit...

184. Huitain :

Je voy trop cler pour y prendre plaisir...

Dans le ms. 2335 de la Bibliothèque nationale, ce huitain est signé T.

185. Onzain :

Voyant Neptune avoir en sa puissance...

186. Huitain :

Ce qui souloit en deux se deppartir...

187. Dizain :

Encontre amour ne sert la résistance...

188 (f. 115). Huitain [attribué à Melin de Saint-Gelais] :

Fortune avoit à l'amour endormy...

189. Huitain :

Forte est l'amour, forte est la souvenance...

190. Huitain [attribué à Melin de Saint-Gelais] :

Voulant amour sous parler gracieulx...

191. Nonain :

Les faictz soudains sont de peu de durée...

Poésies de François I^{er}, édition Champollion, p. 154, variantes.

192. Septain [attribué à Melin de Saint-Gelais] :

Tout son reffuz et mauvais traictement...

193. Huitain [attribué à Melin de Saint-Gelais] :

Si son reffuz et mauvais traictement...

194 (f. 116). Quatrain [par Victor Brodeau] :

Si la beaulté se pérît en peu d'heure...

195. Quatrain [par Melin de Saint-Gelais] :

Si ma beauté doit périr en peu d'heure...

196. Quatrain :

Si j'ay le cueur dont vous avez le corps...

197-198. Huitains :

D'un amy faint je ne me puis deffaire...

O douce amour, ô contente pensée...

199-200 (ff. 116-117). Rondeaux [par Melin de Saint-Gelais] :

En bonne foy je ne veulx point mesdire...

Cueur prisonnier, vous me le disiez bien...

201-203. Dizains :

L'heureux présent de vostre jarretière...

Il pleut au Roy l'ung de ses jours passez...

D'ainsi me condampner s'ilz ont eu tort ou droit...

Le premier de ces dizains est de Melin de Saint-Gelais ; le troisième lui est attribué.

204 (f. 118). Huitain [signé T dans le ms. 2335 de la Bibliothèque nationale] :

Je voy trop clair pour y prendre plaisir...

205. Huitain :

Hélas, amour, je me plains à grant tort...

206. Dizain [attribué à Melin de Saint-Gelais] :

Amour voyant sa mère estre marrye...

207. Dizain [par Clément Marot] :

Anne l'autrier me gecta de la neige...

208. Huitain :

Il me sembloit en songeant qu'elle estoit...

209 (f. 119). Huitain [attribué à Melin de Saint-Gelais] :

Fortune avoit à l'amour endormy...

210. Huitain :

Quiconques fut qui nature a repris...

211-213. Quatrains [attribués à Melin de Saint-Gelais] :

Mon naturel me contrainct de l'aymer...

Si j'ay failly une fois, et puis qu'est-ce?...

Je sçay qu'amour est plain de faulceté...

214. « Translat d'un sonnet ytalien » [par Melin de Saint-Gelais] :

Nyer ne puis, roy François, nullement...

215 (f. 120). Dizain :

Ha triste cœur affoibly par ta force...

216-217. Dizains [attribués à Melin de Saint-Gelais] :

Je ne voy rien qui vous puisse estranger...

Au deppartir adieu ne vous diray...

218. Huitain :

Je sens en moy quelque nouveau désir...

219. Dizain :

Amour voyant qu'il n'est pas le plus fort...

220 (f. 121). Huitain :

Celle qui fut de beaulté si louable...

Attribué à François I^{er} par Aimé Champollion et à Saint-Gelais par M. Blanchemain. Publié en 1534 dans *Hécatomphile... Les Fleurs de poésie françoise*, p. 82. Est plutôt de Saint-Gelais que de François I^{er}

221-223. Huitains :

J'avois pensé que pour mon plus grant bien...

Pardonnez moy si je fuz trop léger...

Ce ne fut pas la pluye ou le tonnerre...

224. Septain :

Elle veut doncq par estrange rigueur...

225. « Responce aux damoyelles qui ont fait des chanssons nouvelles »

(dizain) :

Ce que par trop avons de fermeté...

226 (f. 122). Dizain :

Amour a fait empaner ses deux aelles...

Attribué à Melin de Saint-Gelais par M. Blanchemain et à Chappuis par le

ms. 2335 de la Bibliothèque nationale. Publié dès 1534 dans *Hécatomphile*...

Les Fleurs de poésie françoise, p. 95 : « Ung autre blasme les dames de Paris ».

227. « Responce à ung huitain fait par une dame » (huitain) [attribué à Melin de Saint-Gelais] :

Si son reffuz et mauvais traictement...

228. Dizain [attribué à Melin de Saint-Gelais] :

Si j'ay du mal, ma mye n'en a moins...

229-230. Huitains [attribués à Melin de Saint-Gelais] :

Ayant amour espendu tant de fleiches...

Si voz amys, Madame, on mesuroit...

231 (f. 123). Septain [attribué à Melin de Saint-Gelais] :

Le doulx baisé receu de vostre bouche...

232 (ff. 123-126). « Complaincte d'une dame à la mort de son mary »

(146 vers) :

Fault-il que vive après toy je demeure...

233 (ff. 127-135). « Epistre d'une navigation » :

Quant vous aurez congneu la main en ceste épistre...

Épître en 407 vers, datée de Rome, 30 octobre 1534. Récit du voyage fait à Rome par les cardinaux pour l'élection d'un pape ; ils s'étaient embarqués à Marseille. Une autre copie de cette pièce se trouve dans un ms. de la Bibliothèque nationale (*Nouv. acq. fr.*, 477, f. 139).

L'auteur ne serait-il pas le s^r de La Borderie, qui, un an plus tôt, jour pour jour, avait daté le *Discours du voyage de Constantinople*?

234 (f. 135). Huitain [par Clément Marot] :

Nenny desplaist et donne grant soucy...

235. Huitain :

Pour vous donner entier contentement...

Publié dans *l'Hécatomphile*, 1539.

236. Huitain [attribué à Melin de Saint-Gelais] :

Si le reffuz et mauvais traictement...

237. Dizain [attribué à Melin de Saint-Gelais] :

O que l'effort est aspre et rigoureux...

238 (f. 136). Huitain [attribué à Melin de Saint-Gelais] :

Disant bonsoir à une damoyselle...

239. Dizain [attribué à Melin de Saint-Gelais] :

Ha, petit chien, que tu as de bonheur...

240. Dizain :

Quant fortune a veu ma dame en propoz...

241-242. Huitains :

Quant je me plains d'elle en ma grant douleur...

Le jugement, non pas l'affection...

243 (f. 137). Dizain :

En désirant à quatre heures voir naistre...

244. Huitain [attribué à Melin de Saint-Gelais] :

C'est archerot, ainsi qu'on me seignoit...

245. Dizain [attribué à Melin de Saint-Gelais] :

Contre le fort au foible est deffendu...

246. Huitain :

Quiconques fut qui nature repris....

247. Dizain [attribué à Melin de Saint-Gelais] :

Voyez vous point mon extresme follye...

248 (f. 138). Dizain :

C'est ung grant cas que plus et me présente...

249. Dizain [par Melin de Saint-Gelais] :

O bien heureux plus que je ne puis dire...

250. Huitain :

A trois amys usitez de sçavoir...

251. Dizain [par Melin de Saint-Gelais] :

L'heureux présent de vostre jarretière...

252. Huitain [attribué à Melin de Saint-Gelais] :

Que doy-je plus, hélas, dire ny faire...

253 (f. 139). Dizain

En vostre escolle où cruaulté s'aprent...

254. Huitain :

Entre autres dons de grâces immortelles...

255. Dizain [attribué à Melin de Saint-Gelais] :

Quelque beau dieu, amour, que vous soyez...

256. Huitain [attribué à Melin de Saint-Gelais] :

Il vouldroit myeulx au désir et au cueur...

257. Quatrain

Cesse, mon œil, de plus la regarder...

Attribué à Melin de Saint-Gelais par M. Blanchemain et à Chappuis par le ms. 2335 de la Bibliothèque nationale. Publié en 1534 dans *Hecatomphe... Les Fleurs de poésie françoise*, p. 81 : « D'ung amoureux ung peu marry ».

258. Huitain [attribué à Melin de Saint-Gelais] :

Je congnoys bien que je n'ay ny vertu...

259-260 (f. 140). Huitains [par Melin de Saint-Gelais] :

L'heur ou malheur de vostre congnoissance...

Si charité s'ordonne par raison...

261. Douzain

Où trop y a, raison n'a point de lieu...

262. « Escript en ung livre de la Table ronde » (huitain) [par Melin de Saint-Gelais] :

Toutes les foyz que vous prendrez ce livre...

263 (ff. 141-142). Pièce de 66 vers :

Honneur de nous se voyant délaissé...

264 (f. 142). Pièce de 15 vers :

Considérant de celle qui me tue...

265. Pièce de 21 vers :

On tient d'amour ung propoz fort estrange...

266-268 (f. 143). Douzains :

Entre ung millier d'amoureux ennemys...

Nous entr'aymons, c'est ung point arrêté...

Je sçay par moy qu'elle est bien malaisée...

269. Pièce de 14 vers :

Pensant au mal qu'elle a de se deffendre...

270 (f. 144). Nonain :

Sy je reçoÿ de vous une faveur...

271. Dizain :

O tous les sens d'elle et de moy confuz...

272 (ff. 144-145). Épître de 58 vers [par Clément Marot] :

Cueur assiégé d'infinité d'amys...

273-274 (ff. 146-153). « Épistre de Maison-Neufve présentée au Roy, à Paris, mil cinq cens trente-six » :

Ce me sera grande présumption...

Imprimée dans les *Opuscules d'amour par Héroet, La Borderie et autres divins poètes*, Lyon, 1547, p. 69 : « Épistre au Roy François touchant l'Androgyne de Platon, mys en françois par Antoine Héroet, dict La Maison-Nœuve ».

Dans notre manuscrit, cette épître est immédiatement suivie d'un poème sans titre, dont voici le premier vers :

Au premier temps que le monde vivoit... C'est « l'Androgyne de Platon », de La Maison-Neuve, imprimé dans les *Opuscules d'amour* à la suite de la précédente épître.

275 (f. 154). Huitain [attribué à Melin de Saint-Gelais] :

Si je mainctiens ma vye seullement... Publié en 1534 dans *Hécatomphile... Les Fleurs de poésie françoise*, ainsi que le huitain suivant (276) :

Je l'ayme tant qu'elle m'en aymera...

277. Huitain.

Quand je vous veiz, incontinant mon cueur...

278-280. Huitains [attribués à Melin de Saint-Gelais] :

Je me congnoys et me sens si peu mien...

Je ne sçay pas si l'on pourroit ataindre...

Je sens le jour tant de sa cruaulté...

281-283 (f. 155). Huitains :

Si tous les Grecz furent dix ans sans craincte...

Il me sembloit en dormant qu'elle estoit...

De tous les maux selon ma fantaisye...

284. Septain :

Tous les sermens que femme peult jurer...

285. Huitain :

A Ménélée et Paris je pardonne...

Attribué à François I^{er} par Aimé Champollion et à Melin de Saint-Gelais par M. Blanchemain, ce huitain a été publié en 1534 dans *Hécatomphile... Les Fleurs de poésie françoise*, p. 82, où il est donné comme étant du même poète que le huitain n° 220 (voir plus haut). L'auteur serait plutôt Saint-Gelais que François I^{er}.

286. Huitain :

Si nous croyons femme experte en plaisir...

287-288 (f. 157). Huitains [attribués à Melin de Saint-Gelais] :

Fortune avait à l'amour endormy...

Amour a peur que mon mal le diffame...

289-290. Huitain et septain :

Dieu me la fist tant dignement pourveue...

Ma mye et moy peu de foys en long temps...

Ces deux pièces ont été publiées en 1534 dans *Hécatomphile... Les Fleurs de poésie françoise*, où elles sont données comme étant du même auteur que le n° 11 ci-dessus, attribué par M. Blanchemain à Melin de Saint-Gelais.

291. Huitain :

Sur ung despit injustement conceu...

292. Huitain [attribué à Melin de Saint-Gelais] :

Ce qu'elle dit, pense, escript ou souspire...

293-296 (f. 158). Huitains :

Si tous les biens que l'on peult recevoir...

Ce petit dieu par la France voloit...

Je y pense tant que si je vous oublie...

Veu le plaisir que je prens à luy dire...

297-299 (ff. 158-159). Huitain, septain et huitain [attribués à Melin de Saint-Gelais] :

Dire je n'ose, à grant peine voulloir...

Que jeté plains, ô celluy qui s'avance...

Dix et dix ans amour avoit tâché...

300. Huitain :

Le feu qui fait et pallir et trembler...

301. Pièce de 16 vers :

Madame, on dict celui qui est blessé...

302. Septain :

Je cherche amour et quant l'auray trouvé...

303-306 (f. 160). Huitains :

Je veiz ma dame ung bien long temps penser...

Bien et honneur et vous ne le sçavez...

Son pouvoir est de me faire oublier...

Soit qu'elle parle ou regarde ou se taise...

307. Pièce de 13 vers [attribuée à Melin de Saint-Gelais] :

Autre plus douce et moins belle offensée...

308 (f. 161). Onzain :

Amour, amour, ou je suis bien déçu...

309. Huitain [attribué à Melin de Saint-Gelais] :

Je me congnois si fort au cueur touché...

310-312. Huitains :

Pensant au bien que je ne puis avoir...

Si Jupiter en Paris descendu...

Je luy ai dict, il n'en fault point doubter...

313 (f. 162). Pièce de 30 vers :

Quant de ma part luy vient tant d'assurance...

314. Dizain :

La loy d'honneur quant elle nous commande...

315. Pièce de 13 vers :

Amour de moy plus que d'elle vainqueur...

316 (f. 163). Dizain :

Or pleust à Dieu, quant je la baisera...

317. Nonain :

Heureux celui quant ma dame l'escoute...

318. Pièce de 15 vers :

Elle en a voire et peur et fantaisye...

319. Pièce de 13 vers :

Voyant que nul ne m'apportoit nouvelle...

320 (f. 164). Pièce de 21 vers :

Ce que l'on dict de ma ligièreté...

321. Huitain :

Qui en avez tant d'autres enduré...

322-323. Quatrains :

Prestez m'en l'ung de ses yeulx bien appris...

Je la veulx tant que de la trop vouloir...

324 (ff. 165-168). Pièce de 175 vers, sans titre :

Pourrois-je bien ma foible main contraindre...

Publiée par M. Abel Lefranc dans les *Dernières poésies de Marguerite de Navarre*, Paris, 1895, p. 364 : « Secret d'amour ».

325 (ff. 168-170). « Fable » (86 vers) :

Vénus pensant son filz doux et plaisant...

Ce poème, copié ici sans titre ni nom d'auteur, est d'Antoine Héroet, dit La Maison-Neuve. Il est imprimé à la suite de « l'Androgyne de Platon » du même auteur (voir ci-dessus, p. 162) dans les *Opuscules d'amour*, Lyon, 1547, p. 85 : « Autre invention extraicte de Platon. De n'aymer point sans estre aymé ».

326 (ff. 170-172). Éplâtre de 192 vers :

Je sçay pour vray en lisant ceste lettre...

terminée par une épitaphe en quatre vers :

Heureuse fuz mourant en m'ostant hors de paine...

Nous avons rencontré cette pièce dans le portefeuille de François I^{er} (voir plus haut, p. 127) ; elle ne figure pas dans l'édition donnée par Aimé Champollion.

327. Dizain :

Puisque ainsi est que une meulle tant dure...

328 (ff. 173-175). « Lamentation de Vénus en la mort de Adonis » [par Melin de Saint-Gelais], 40 quatrains :

Laissez la verde couleur...

329 (ff. 176-177). « Les dames au Roy partant de Lyon pour aller à la guerre contre l'Empereur » :

A vous, seigneur, qui nous voulez laisser...

Épître de 72 vers, attribuée au cardinal de Tournon par le ms. 1700 de la Bibliothèque nationale.

330 (ff. 177-178). « D'une mouche nommée cusin » (72 vers) :

Petit cusin, qui en picquant me sucilles...

331 (f. 179). « D'une coupe » (24 vers) :

Coupe, tu as plus que nul tes désirs...

332 (ff. 179-180). « Deffinition d'amour », 52 vers [par Melin de Saint-Gelais] :

Qu'est-ce que amour ? Est-ce une déylé ?

333 (f. 180). Rondeau [par Melin de Saint-Gelais] :

Mal ou bien fait...

Les deux pièces précédentes ont été publiées en 1534 dans *Hécatomphile... Les Fleurs de poésie françoise*, pp. 53-55.

334 (ff. 194-200). « Trente huitains pour la tappisserye faicte de la fable de Cupido et Psyché. — Ces X premiers sont de M^e Claude Chappuys » :

Icy récite Apulée une fable...

« Ces X suivans sont de La Maison-Neufve » :

En ce palais les seurs plaines d'envye...

« Ces X suivans sont de [Melin de] Saint-Gelaiz » :

Pour ces labeurs Vénus non modérée...

Ces trente huitains ne sont que vingt-neuf, car le dix-septième n'a pas été transcrit dans notre manuscrit, et un espace blanc lui a été réservé. Coïncidence curieuse, ce huitain ne figure pas non plus au bas des deux vitraux de Chantilly auxquels il s'applique. Ceux-ci, qui portent la date de 1541, paraissent avoir été exécutés avant les autres, dont plusieurs portent la date de 1542 ; ils présentent aussi des dimensions différentes ; à Chantilly, ils n'occupent pas dans la galerie de Psyché la place qui leur appartient d'après le cours du récit ; ils sont à part, enchâssés dans les fenêtres des passages de la Tribune. Le texte de notre manuscrit est donc le même qu'on lit au bas des vitraux. C'est le connétable de Montmorency qui faisait exécuter les verrières, et c'est au même seigneur que fut présenté le manuscrit.

Un mot de l'œuvre d'art. Les cartons originaux sont depuis longtemps perdus ; la tradition les attribue à un élève de Raphaël, Michel Coxie. Les gravures du Maître au Dé en donnent sans doute une image fidèle, presque exactement reproduite elle-même en 1546 par Jean Maugin, dit le Petit Angevin. L'artiste auquel on doit les vitraux s'est écarté de l'œuvre originale par d'assez nombreuses et nous devons dire heureuses modifications.

La légende des gravures du Maître au Dé est naturellement en vers italiens. Dans son édition, Jean Maugin a inséré les huitains de notre manuscrit, sauf deux des huitains d'Antoine Héroet, qu'il remplaça par deux autres de sa façon, car Maugin était aussi poète ; en outre, resserrant les légendes, dont certaines se présentaient par quatrains, il introduisit deux nouveaux huitains qui prirent place entre ceux d'Héroet et ceux de Saint-Gelais.

Il serait intéressant de pouvoir comparer les vitraux de Chantilly avec les tapisseries qui représentaient le même sujet ; n'oublions pas en effet que notre manuscrit dit : « Trente huitains pour la *tappisserye* faicte de la fable de Cupido et de Psyché ». Peut-être est-ce cette tapisserie qui est désignée dans l'inventaire dressé en 1683 après le décès de Colbert (Conservé dans les archives de Chantilly) : « Une tenture de tapisserie, fabrique de Bruxelles, représentant l'histoire de Psyché, ayant onze pièces de trente-quatre aunes et demie de tour sur trois aunes et demie de haut ».

Les vitraux de Chantilly viennent du château d'Ecouen. A Chantilly même, Anne de Montmorency avait fait peindre à fresque (par un artiste qu'on croit être Nicolo dell' Abbate) la fable de Psyché sur les murs de la galerie des Cerfs (située dans le parc et détruite en 1785). Continuons le dépouillement de notre manuscrit. Les pièces contenues dans le reste du volume sont anonymes ; mais toutes font partie de l'œuvre de Melin de Saint-Gelais publiée au XVI^e siècle ; nous ne répéterons donc plus le nom de l'auteur.

335-336 (f. 181). Rondeaux :

Cueur prisonnier...

A Dieu me plains...

337. Dizain :

L'heur ou malheur de vostre congnoissance...

338. Rondeau :

De vous receuz...

339. « Présent d'ung livre » (huitain) :

Puisque de moy je vous ay fait présent...

340 (f. 182). Huitain :

Quant je vous veulx descouvrir mon martire...

341. Septain :

L'aise que vous donne ma peyne...

342-345. Huitains :

De bonne grâce estes si bien proveue...

Cessez, mes yeulx, de plus vous tourmenter...

Le mal que j'ay ne se peut estimer...

Estant icy tout seul à la fenestre...

346 (f. 183). « Escript en des heures » (huitain) :

Las, je sçay bien que c'est présomption...

347. « En donnant des Illustrations de Gaule » (16 vers) :

Si entre tous ce livre je vous donne...

348. « A une bien chantant et jouant du leut » (huitain)

Tant a en vous de grâces et de bontez...

349. « A elle-mesme » (16 vers) :

Quant je vous vei assise au son du leut...

350 (f. 184). Dizain :

Si mon regard s'adresse à autre dame...

351. « Au jour de Pasques flories » (dizain)

Dieu tout puissant délivra en ce jour...

352. Dizain :

Rien n'est si grant que mon mal ne surmonte...

353. « A Monsieur de Lestrangle » (dizain) :

La liberté, cher ami de Lestrangle...

354. « Ung may de laurier » (dizain) :

Ce verd laurier je consacre et ordonne...

355 (f. 185). « Présent de gantz » (douzain) :

Tout ce qu'en vous on peult voir ou penser...

356. « Ayant receu la jarretière d'une » (dizain) :

L'heureux présent de vostre jarretière...

357. « Présent d'ung petit chien » (dizain) :

Ha, petit chien, que tu as de bonheur...

358(ff. 185-186). « Translation d'une élégie de Claudian » (50 vers) :

O bien heureux qui a passé son aage...

359(ff. 186-188). « Translation d'une élégie d'Ovide » (112 vers) :

O dur mary, bien que ayez imposée...

360-361 (f. 189). Rondeaux :

J'ay trop de peine...

Pour m'acquicter...

362. Dizain :

L'autre jour ung pouvre estranger...

363 (f. 190). Huitain :

Tout ainsi que ses pleumes blanches...

364. « A une dame que ung rat mordit » (dizain)

Amour voyant que preniez à louange...

365. « A une mallade » (rondeau) :

De vostre mal quant je sceuz la nouvelle...

366. « A elle-mesme » (dizain) :

C'estoit assez que ma débile force...

367 (f. 191). Huitain :

Novembre et mars et leurs quatriesmes jours...

368-370. Dizains :

Si j'en dy bien, nul ne le trouve estrange...

J'ay trop pensé pour bien le sçavoir dire...

Je doy moy-mesme et ma vye à mes yeulx...

371 (f. 192). « D'ung anneau rompu » (dizain) :

Le cher anneau que je guardois pour gaige...

372-373. Quatrains :

Si vous vouliez moins dure devenir...

Moins dure ou plus je ne veulx devenir...

374. « Escript en ung livre de Tristan » (huitain) :

Toutes les foiz que vous prendrez ce livre...

375. « Voyant des masques se habiller » (dizain) :

O bien heureux plus que je ne puy dire...

376 (f. 193). « A elles en la guérison d'une » (douzain) :

O heureuse nouvelle, ô désiré rapport...

377. « Demande de trois cueurs » (dizain, inédit) :

Trois cueurs ont prins égualle défiance...

378. « Response » (dizain, inédit) :

De ses trois cueurs dont faictes mention...

379. Cinquain :

Si vous vouliez donner également...

380. Quatrain :

Dissimulez vostre consentement...

381 (f. 194). « A une en route de froid » (dizain) :

Loué soit Dieu qui après le péché...

382. Sonnet :

Nier ne puis, roy François, nullement...

I383 (f. 200). « Épitaphe de feue Madame » (dizain) :

Elle est icy, ne va poinct plus avant...

384. « Autre d'elle-mesme » (dizain) :

Quant Madame eut remis la paix en terre...

385. « Ayant esté malade après la mort d'une dame » (dizain) :

Près du cercueil d'une morte gisante...

386 (f. 201). « Épitaphe de feu Monseigneur le vicomte de Turenne » (huitain) :

Pour honorer le corps icy gisant...

387. « Sur le sépulchre de Madame Laure reffaict par le Roy en Avignon »

(huitain) :

Ce sépulchre est une instauration...

388. « En la mort de Charlotte Esmonde » (13 vers) :

Deux dieux jadiz meirent deux biens en France...

389. « Au jour des Mors » (huitain) :

Si charité s'ordonne par raison...

390 (f. 202). « Au mesme jour, à une vieille » (nonain) :

Il n'est tombeaulx, à ce que l'on m'a dit...

391-393. « Troys épitaphes d'un avaricieux vieillart » (dizains) :

S'on ne mouroit qu'en guerre ou par exeès...

Passe sans lire et ne faiz nul séjour....

En ce coing cy ténébreux et secret...

394 (ff. 203-204). « Épitaphe d'une belette » (88 vers) :

Soufflceste menue herbelette...

395. « Épitaphe d'une damoiselle » (dizain) :

Gy gist ung corps qui en terre a faict veoir...

396 (f. 205). « Épitaphe d'une courtisane » (onzain) :

Cy dessoubz gist estendue et couchée...

397. « Balade pour les variables » (35 vers) :

S'il est ainsi qu'il n'est rien si perfect...

398 (f. 206). « Rondeau du mesme subject » :

En cas d'amour c'est trop peu d'une dame...

399. « Demandant son portraict » (16 vers) :

Renvoyez moy le tableau que sçavez...

400. Quatrain :

Tant ay gravée au cueur vostre figure...

401 (f. 207). Dizain :

Je doiz moy-mesme et ma vye à mes yeulx...

402. « En la mort de Anne Huillier, qui brusla avec sa maison » (dizain) :

Pour bien pugnir l'audacieuse offence...

403. « A ung qui luy demandoit son jugement de plusieurs épitaphes »
(huitain) :

Vostre épitaphe a tant de bien compris...

404. « Après avoir pris congé d'une » (dizain) :

Si celle là qui ne fut oncques mienne...

405. Quatrain :

Dissimulez vostre consentement...

406 (f. 208). « A deux compaignes de chez Madame la Vidame » (dizain) :

Quant je vous voy, Trézay, et vous, Le Mont...

407. « A une malade pour estre cheutte sur la glace » (dizain) :

Qui eust pensé que aux choses non vivantes...

408. « Du Roy » (dizain) :

Preigne Euphrates à gloire et avantage...

409. « Au Roy » (onzain) :

Si la bonté se vouloit amender...

410 (f. 209). « Au Roy quant il feist Monseigneur le grant-maistre connestable » (douzain):

Ce grand climat, sire, qui obtempère...

411. « Au Roy, du mesme subject » (dizain) :

Entre les biens dont le ciel favorable...

412-415 (ff. 209-210). Dizains :

Non par deffault de congnoistre et entendre...

Je dy assez qui meouldroit entendre...

Muette, aveugle et sourde vous me faictes...

Si plus de bien je n'ay sceu publier...

416 (ff. 210-211). « Translation d'un épigramme de Catulle, *Si qua recordanti* » (52 vers) :

Si c'est à l'homme aucun contentement...

417. Huitain :

Si de fortune ailleurs tu viens à voir...

418. « A une qui se plaignoit d'avoir esté trop peu louée » :

Pour tous les biens qui sont deçà la mer...

Copie des huit premiers vers d'une élégie (de 65) publiée dans l'édition des œuvres de Marot de 1596, où il est noté qu'elle est attribuée à Melin de Saint-Gelais. Dans notre manuscrit, ces huit premiers vers sont raturés, et le feuillet suivant, réservé sans doute pour la transcription, est resté blanc. 419 (f. 213). « D'une dame belle et chantant bien » (douzain) :

Je ne sçauerois tant de fois la revoir...

420. « A elle-mesme » (dizain) :

Poinct n'ay désir d'escoutter l'armonie...

421. Dizain :

Par maintz degrez on monte à renommée...

422. « Présent d'ung may au premier jour de may » (dizain) :

Si comme à vous nulle autre est comparable...

423 (f. 214). « Dixain envoyé après le précédent » :

Nul acte donne au vaincqueur tant de gloire...

424. Sonnet :

Au temps heureux que ma jeune ignorance...

Importantes corrections de la main de Melin de Saint-Gelais ; ce sonnet ne figure cependant pas dans les éditions de ses œuvres. Publié en 1552 dans le *Recueil de tout soulas et plaisir* (Paris, Bonfons).

425. « Rendant des heures longuement gardées » (dizain) :

Heures que j'ay soigneusement gardées...

426. « Sonnet mis dedans le Pétrarque de Monseigneur le duc d'Orléans » :

Rien ne se fait des grans en ces bas lieux...

427 (f. 215). « Au premier jour de l'an » (dizain) :

En lieu d'anneau, de doreure et de chesne...

428. « A une tenant ung flambeau » (dizain) :

L'heureux flambeau qui faisoit son office...

429. « D'une autre tenant un cierge le jour de la Chandeleur » (dizain) :

L'archier qui point les dieux et les humains...

430 (f. 216). Douzain :

Le cueur qui fut si longuement troublé...

431. « Une à son amy absent » (dizain) :

C'est trop peu dict, amy, que je vous porte...

432. « De Sémiramys » (dizain) :

Celle qui feist des murs le grant ouvraige...

433. Dizain :

J'ay veu ensemble en ung corps sur la terre...

434 (f. 217). Dizain :

De tous les maulx qu'en amour on endure...

435. Douzain :

J'ay tant de mal et vous de cruaulté...

436. « Mesme propoz autrement » (dizain) :

Si comme espoir je n'ay de guérison...

437. Pièce de 16 vers :

Quant le printemps commence à revenir...

438 (f. 218). Onzain :

Que peult amour s'il ne peult contenter...

439. Dizain :

Elle dira que je l'ay mérité...

440. Douzain :

S'amour vous a donné mon cueur en gaige...

441. Rondeau :

Sans l'espérer...

442-443 (f.219). Cinquains :

Le grant regret de ce département...

Je te salue, ô heureuse pucelle...

444. Dizain :

La liberté que avecques tant de peine...

445. Rondeau :

A voz amys nulle chose...

446 (f. 220). « A une qui a son partement reffusa ung baiser » (dizain) :

Il ne peult cheoir en mon entendement...

447. Dizain :

Si elle me veult mal ou bien...

Ne figure pas dans les œuvres imprimées de Melin de Saint-Gelais.

448. Dizain :

Nulle amytié, soit de Dieu ou des hommes...

449. « Alliance de père » (cinquain) :

L'heur qui me peult venir le plus prospère...

450. « Alliance de grand amy » (quatrain) :

Je me suis bien à loisir apperceu...

451. « En des tablettes » (quatrain) :

Si ce lieu est pour escrire ordonné...

452 (f. 221). Dizain :

Amour cruel de sa nature...

453. « Sonnet faict passant les mons » :

Voyant ces montz de veue ainsi prochaine...

454. « De la fouldre qui tumba en la chambre du Roy à Douzaire au retour de Prouvence » (dizain) :

Voyant du ciel Jupiter comme l'aigle...

455. « Ayant eu du Roy une abbaye en son absence » (dizain) :

Fortune et moy et le Roy plus perfect...

456 (f. 222). « Don d'ung dixain demandé » :

Si vous m'eussiez moy-mesme demandé...

457. « Ænygme » (dizain) :

Seigneur de qui le cler entendement...

458-459. « Deux dixains envoyez pour bonjour » :

Grant est le mal dont la personne esprise...

Vostre bon sens pour moy seul perverty...

460 (f. 223). « Mis au livre d'une marque de son nom » (dizain) :

Ce livre et moy congnoissons seullement...

461. « Du mercredi des Cendres » (dizain) :

Point n'est besoing de me ramentevoir...

462. « Excuse de l'auteur » (15 vers) :

Si j'eusse osé penser qu'en ce temps cy...

Le poète contemporain qui a revu et paginé ce recueil, et dont les corrections portent surtout sur les poésies de Melin de Saint-Gelais, n'est autre que Saint-Gelais lui-même ; il ne peut y avoir de doute, car les corrections sont de la même main que la lettre suivante, conservée dans nos archives ; elle est adressée par Saint-Gelais à « Mons^f le contrerolleur Nicolas Bertereau, chez Mons^f le Grand Maistre » (Anne de Montmorency) :

« Mons^f le contrerolleur, si nous n'estions icy en espérance de bien tost vous ravoir et toute vostre compaignie, je vous fusse allé faire la court et vous eusse supplié faire donner lieu à

mon lict de camp en vostre chambre ; mays puisque ce eust esté pour si peu de jours, j'ai mieulx aimé demeurer avecques Mons^r, en actendant le Roy, ainsy qu'il luy pleut commander à son parlement, comme je vous diray (Cette lettre, sans millésime, doit être de 1529 (28 octobre). En effet, François I^r fit alors une courte absence de Paris, où on le trouve encore le 26 octobre. Il était le 29 à Villemomble, le 3 novembre à Bailly près Meaux, le 6 à Villemomble, et de retour à Paris le 8) ; là où, pour ne perdre le temps, je vous foys relier quelques livres qui ne vous sçauroient desplire à vostre retour. Cependant je vous en envoyé ung qui vous eust donné du plaisir, si celuy qui l'a translaté eust aussi bien entendu latin et françois et grec comme il entend l'art d'imprimer (Ne s'agit-il pas ici des *Tables de l'ancien philosophe de Cebes avec trente dialogues moraux de Lucian, translatez de latin en langage vulgaire par G. Tory*, livre imprimé par Tory lui-même et achevé le 5 octobre 1529?). Je vous supplie, Mons^r le contrerolleur, que vous ne m'esloigniez de vostre bonne grâce, puisque par tant de obligations vous m'avez donné confidence d'y estre, ce que je ne sçauroys assez ramentevoir et moins récompenser si ce n'est en priant

Nostre S^r qu'il vous doinct en santé, bonne et longue vie. De Paris, ce XXVIII d'octobre.

Le plus que vostre tenu à vous faire service. SAINT GELAYS. »

Le poète était donc en relations intimes avec ce secrétaire du grand-maître Anne de Montmorency. Il ne devait négliger aucun moyen de s'assurer la bienveillance du tout-puissant seigneur qui, ayant la haute main sur la maison du roi, était le principal distributeur des largesses royales.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0524

MAROT : « RECUEIL DES DERNIÈRES OEUVRES DE CLÉMENT MAROT, NON IMPRIMÉES ».

Petit in-f° (0,268 sur 0,190), velours rouge, tr. dor.

Ms. sur papier, XVI^e siècle, 74 f., cursive droite, écriture soignée.

« RECUEIL DES DERNIÈRES OEUVRES DE CLÉMENT MAROT, NON IMPRIMÉES. ET PREMIÈREMENT CELLES QU'IL FIT DURANT SON EXIL ET DEPUIS SON RETOUR. 1537, EN MARS » (mars 1538, n. s.) :

1. « Marot, arrivé à Ferrare, escript à Madame la Duchesse » (*Œuvres de Marot*, édition Jannet, I, 233).
2. « Avant-naissance du troiziesme enfant de Madame la duchesse de Ferrare » (*Jannet*, I, 68).
3. « Épistre perdue au jeu contre Madame de Pontz » (*Jannet*, I, 255).

4. « Épître à Madame de Soubize, partant de Ferrare pour s'en venir en France » (*Jannet*, I, 257).

5. « A Mademoiselle Renée de Parthenay, partant de Ferrare pour aller en France » (68 vers) :

Où allez-vous, noble nymphe Renée...

6. « Au Roy nouvellement sorty de maladie » (66 vers) :

Par Jésus Christ, je rendz à Dieu son père...

7. « Le blason du beau tétin, envoyé de Ferrare à la cour de France » (*Jannet*, III, 33).

8. « Épître à ceulx qui après le blason du tétin en firent d'autres » (*Jannet*, I, 210).

9. « Le blason du laid tétin » (*Jannet*, III, 34).

10. « A Madame de Ferrare » (huitain, adressé dans les imprimés au duc de Ferrare (*Jannet*, III, 64 ; variantes).

11. « De Marot sorty du service de la royne de Navarre et entré en celluy de Madame de Ferrare » (dizain ; *Jannet*, III, 64).

12. « A Madame de Pontz, fait au bosquet de Ferrare » (dizain, III, 59).

13. « A Mademoiselle Renée de Partenay » (dizain ; *Jannet*, III, 60).

14. « Du bosquet où le feu se print, et de son cueur » (huitain ; *Jannet*, III, 60).

15. « Du moys de may » (huitain ; *Jannet*, III, 60).

16. « Épitaphe d'une damoiselle de Madame de Ferrare » (Anne de Beauregard, huitain ; *Jannet*, II, 234).

17. « A Madame de Ferrare » (62 vers) :

Il y aura, royalle géniture,

Tantost ung an que par humble escripture

Te saluay, arrivant en ce lieu...

« AUTRES OEUVRES FAICTES A VENISE »

18. « A Madame de Ferrare » :

Après avoir par maintz jours visité

Ceste fameuse et antique cité...

Cette épître a été publiée pour la première fois par M. Georges Guiffrey (*Œuvres de Marot*, m, 410), d'après le ms. 4967 de la Bibliothèque nationale.

19. « Complaincte à la royne de Navarre du mal traictement de Madame de Ferrare par le duc son mary » (*Jannet*, II, 121).

20. « Au Roy » (190 vers) :

Oultre le mal que je sens, très hault prince,

De ne plus veoir la gallicque province...

21. « Au très vertueux prince François, daulphin de France » (épître ; *Jannet*, I, 129).

22. « A la royne de Navarre » (196 vers) :

Par devers qui prendront mes vers leur course...

23. « Epitaphe de très vertueux prince François, daulphin de France » (*Jannet*, II, 233).

24. « Sonnet à Madame de Ferrare » (*Jannet*, III, 76).

« AUTRES ŒUVRES FAICTES DEPUIS SON RETOUR »

25. « A Monseigneur le cardinal de Tournon estant à Lyon » (épltre ; *Jannet*, I, 234).

26. « Les adieux de Marot à la ville de Lyon » (*Jannet*, I, 236).

27. « Le dieu gard de Marot à la court de France » (*Jannet*, I, 238).

28. « Au Roy » (dizain ; *Jannet*, IV, 181).

29. « A Mons^r le général Preudhomme » (dizain ; *Jannet*, III, 61).

30. « Au Roy » (dizain ; *Jannet*, III, 61).

31. « A la ville de Paris » (huitain ; *Jannet*, III, 65).

32. « Au Roy pour estrenes » (dizain ; *Jannet*, II, 211).

33. « A ung enfant de Quiers nommé Alexis Juré, qui luy escrivoit » (*Jannet*, I, 208).

« AUTRES OEUVRES »

34. « Hymne à la déesse Santé pour le Roy malade » (*Jannet*, H, 100).

35. « Chant nuptial du roy d'Escosse et de Madame Magdelaine, première fille de France » (*Jannet*, II, 96).

36. « Épistre à une damoiselle qui reffusa ung présent » (*Jannet*, II, 56).

37. « Épistre de Madame la princesse de Navarre à Madame Marguerite » (*Jannet*, I, 204).

38. « De l'origine de Villemanoche » (*Jannet*, II, 103).

39. « Élégie de Jehan Chauvin, ménestrier, qui fut noyé en Seine » (*Jannet*, II, 52).

40. « Epitaphe de Jehan Lhuillier, conseiller » (*Jannet*, II, 255).

41. « Epitaphe de Mons^r du Tour, maistre Robert Gedoyne » (*Jannet*, II, 234).

42. « Epitaphe de Alix » (*Jannet*, II, 219).

43. « Epitaphe de Ortis, le more du Roy » (*Jannet*, II, 219).

44. « Épistre à deux damoyselles après la prise de Hédin » (*Jannet*, I, 209).

45. « De la prise du chasteau de Hédin » (dizain) :

C'est à François, en armes très savant...

46. « Epigramme de Salmonius, mise de latin en François » (*Jannet*, II, 152).

47. « Sonnet de la différence du Roy et de l'empereur » :

L'un s'est veu pris, non plusieurs fois, mais une...

« AUTRES OEUVRES » « EPIGRAMMES DE L'INVENTION DE MAROT »

48. « De Martin et Alis » (*Jannet*, III, 16).
49. « De l'espouse et de l'espousée » (*Jannet*, III, 19).
50. « De la royne de Navarre » (*Jannet*, III, 37).
51. « A François, daulphin de France » (*Jannet*, III, 37).
52. « Pour Mademoiselle de Talart » (*Jannet*, III, 37).
53. « Marot envoya le livre de son *Adolescence* à une damoiselle et luy manda » (*Jannet*, I, 1).
54. « A une qui disoit le vouloir aymer » (*Jannet*, III, 56).
55. « De celle qui a bonne grâce à rire » (*Jannet*, m, 23).
56. « Estreines » (à Anne ; *Jannet*, II, 199).
57. « Des cinq pointz en amours » (*Jannet*, III, 23).
58. « A ce propos » (*Jannet*, III, 24).
59. « Pourquoi il devient glorieux » (à Selva et à Héroet ; *Jannet*, III, 24).
60. « De l'amour honneste » (*Jannet*, m, 38).
61. « D'une qui fut seignée » (Hélène de Tournon ; *Jannet*, ni, 25).
62. « De Dyane » (et de Phébus ; *Jannet*, III, 25).
63. « De Dyane » (*Jannet*, III, 25).
64. « Dizain perdu contre Tournon l'aisnée » (*Jannet*, 111, 38).
65. « La royne de Navarre respond à Marot pour Tournon » (*Jannet*, III, 38).
66. « Réplique de Marot à la royne de Navarre » (*Jannet*, III, 39).
67. « Du Roy, qui fit l'épitaphe de Laure » (*Jannet*, III, 39).
68. « Contre les jaloux » (*Jannet*, III, 40).
69. « D'un importun » (*Jannet*, III, 27).
70. « Contre ung abbé et son vallet » (*Jannet*, III, 21).
71. « D'entretenir damoyselles » (*Jannet*, III, 30).
72. « D'un poursuivant en amour » (*Jannet*, III, 30).
73. « Rondeau d'une dame à ung importun » (*Jannet*, II, 163).
74. « Épitaphe de Madame de Traves, Hélène de Boisy » (*Jannet*, H, 234).
75. « Maison-Neufve » (*Jannet*, II, 195 : chanson composée par Antoine Héroet, dit La Maison-Neuve).
76. « Marot » (*Jannet*, II, 196 ; second couplet de la chanson précédente).
77. « Des Blancs Manteaulx » (*Jannet*, III, 29).

78. « Monsieur le cardinal de Tournon » (*Jannet*, III, 26. Ce huitain, donné par notre manuscrit au cardinal de Tournon, est attribué par les imprimés à « une sçavante damoiselle »).
79. « Marot à ce propos » (*Jannet*, III, 26).
80. « De Dyane » (*Jannet*, III, 27).
81. « De Dyane » (*Jannet*, III, 28).
82. « Il parle à soy-mesmes » (*Jannet*, III, 36 : « De Madame Laure »).
83. « A la bouche de sa dame » (*Jannet*, III, 43).
84. « De Mademoiselle de La Fontaine » (*Jannet*, III, 28).
85. « D'ouy et nenny » (*Jannet*, III, 29).
86. « Sur la devise de l'empereur : *Plus oultre* » (huitain).
87. « Ung malade à deux damoiselles » (*Jannet*, III, 41).
88. « De Dolet, sur ses Commentaires de la langue latine » (*Jannet*, III, 22).
89. « A sa mye » (*Jannet*, III, 72 : « A une dame de Lyon » ; variantes).
90. « Estreines » (*Jannet*, III, 41 : « A Renée »).
91. « Estreines » (*Jannet*, II, 199 : « A Jane Faye, Lyonnoyse »).
92. « Estreines » (*Jannet*, II, 199 : « A Jane Faye, Lyonnoyse »).
93. « De Mademoiselle de La Roue » (*Jannet*, III, 42).
94. « D'une noyre » (adressé à « Alexis, amy gracieux ». Dans l'imprimé, Alexis est remplacé par Coridon ; *Jannet*, III, 29).
95. « De Mademoiselle de La Roue » (*Jannet*, III, 42).
96. « Comment sa mye est belle ou layde » (*Jannet*, III, 43 : « D'une qui faisoit la longue »).
97. « D'amour et de sa dame » (*Jannet*, III, 44).
98. « De sa mère par aliance » (*Jannet*, III, 44).
99. « A Mous^r d'Orléans, contre le Greffier, qui usa de ce mot *argent en pouppe* » (*Jannet*, III, 22).
100. « De Madame d'Estempes » (*Jannet*, III, 45 : « de la duché d'Estampes »).
101. « Du passereau de Maupas la jeune » (*Jannet*, III, 45).
102. « La Rochepot, ayant fait une gageure à la Royne, lui escrit » (*Jannet*, III, 45).
103. « D'un qui veult aller veoir sa dame » (*Jannet*, III, 47).
104. « A Charles, duc d'Orléans » (*Jannet*, III, 47).
105. « A une dame d'âge » (*Jannet*, III, 47).
106. « Sur *Anna soror* et cetera » (*Jannet*, III, 48).
107. « De Margueritte d'Alençon, sa seur d'aliance » (*Jannet*, III, 48).

108. « Une dame au roy de Navarre » (*Jannet*, III, 50 : « Pour Madame d'Orsonvilliers »).
109. « De sa dame et de soy-mesme » (*Jannet*, III, 48).
110. « De Madame la princesse de Navarre arrivant, estans le Roy et le roy de Navarre malades » (*Jannet*, III, 49).
111. « D'avoir prins congnoissance à Mademoiselle du Brueil » (*Jannet*, III, 49).
112. « Du conte de Lanyvolare » (*Jannet*, III, 49).
113. « D'Albert, joueur de lut du Roy » (*Jannet*, III, 50).
114. « De frère Thibault » (*Jannet*, III, 21).
115. « Il convie trois poètes à disner » (Boissonne, Villars et La Perrière ; *Jannet*, III, 51).
116. « Du baiser » (*Jannet*, III, 52).
117. « A la trop jeune mariée » (*Jannet*, III, 32 : « A la femme de Thomas Sevin »).
118. « La brune » (*Jannet*, II, 193).
119. « La blanche » (*Jannet*, II, 193).
120. « A celle qui l'apelloit son maître » (*Jannet*, III, 53 : « A Jane »).
121. « A celluy qui l'importunoit d'apprendre la musique » (*Jannet*, III, 54 : « A Maurice Scève, Lyonnois »).
122. « Épitaphe de Madame de Chasteaubryant » (*Jannet*, II, 235).
123. « Contre Sagon » (dizain) :
Si je fais parler ung vallet...
124. « Au roy de Navarre » (*Jannet*, III, 57).
125. « Du retour du roy de Navarre » (*Jannet*, III, 58).
126. « De Madame de Laval en Daulphiné » (*Jannet*, III, 58).
127. « De l'entrée des roy et royne de Navarre à Cahors » (*Jannet*, III, 58).
128. « Du sire de Montmorancy, connestable de France » (*Jannet*, m, 52).
- « ÉPIGRAMMES DE MABOT A L'IMITATION DE MARTIAL »
129. « De la convalescence du Roy » (*Jannet*, III, 74).
130. « D'une qui se vante » (*Jannet*, III, 97).
131. « De la tristesse de sa mye » (*Jannet*, III, 97).
132. « D'une vieille » (*Jannet*, III, 100).
133. « A Ysabeau » (*Jannet*, III, 98).
134. « A Benest » (*Jannet*, III, 23).
135. « De soy-mesmes » (*Jannet*, III, 89).
136. « Au Roy » (*Jannet*, III, 87).
137. « De Macée » (*Jannet*, III, 99).

138. « De Pauline » (*Jannet*, III, 100).

139. « De Cathin et Jane » (*Jannet*, III, 98).

140. Cinquain.

Ce manuscrit contient des poésies de Clément Marot inconnues jusqu'ici : cinq épîtres (582 vers), un sonnet, deux dizains, un huitain, un cinquain (47 vers) (M. Gustave Maçon, conservateur-adjoint du Musée Condé, a publié ces poésies et donné le dépouillement du manuscrit dans le *Bulletin du Bibliophile* (avril-mai 1898). Ces poésies de Marot sont très précieuses pour l'histoire d'une partie de sa vie restée assez obscure, celle qu'il passa à Ferrare auprès de la duchesse Renée). C'est au printemps ou dans l'été de 1538 que Marot fit transcrire ce recueil pour l'offrir au nouveau connétable, Anne de Montmorency. Depuis longtemps déjà le poète était en relations avec ce grand seigneur. Nos archives conservent la lettre suivante, adressée par Marot au grand-maitre de France en 1529 :

« Monseigneur,

Entre les autres œuvres que j'ay présentées au Roy depuis l'absence de Madame, je luy ay présenté ung rondeau de la paix (Édition Jannet, n, 160 : « De la paix traictée à Cambray par trois princesses. »), lequel, hyer à son coucher, il me commanda envoyer à mad. Dame ; et son commandement m'a donné hardyesse de l'adresser à vous, tant pour vous en donner le plaisir que pour le présenter en si bon lieu, vous suppliant très humblement, Monseigneur, ainsi le vouloyr faire, m'ayant tousjours pour recommandé en vostre bonne souvenance.

Monseigneur, je pryé Dieu vous donner et continuer sa sainte grâce. De Saint-Quentin, ce VI^e jour d'aoust [1529].

Vostre très humble et très obéyssant serviteur.

CLÉMENT MAROT. »

Et l'année suivante, 1530, Marot envoyait à Montmorency un « petit recueil de ses œuvres »,

.....un livre petit

Où j'ay espoir que prendrez appétit,

Car longtemps a qu'il vous a pieu me dire

Et commander que vous le feisse escrire...

manuscrit aujourd'hui perdu. — Rappelons encore combien il importait aux poètes de se ménager la faveur du grand-maitre de France.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0525

PAPILLON (ALMANQUE) : LE NOUVEL AMOUR.

In-8° (0,199 sur 0,137), veau brun, comp., fil., tr. dor. (*reliure originale*).

Papier. XVI^e siècle, 19 ff., initiales ornées, exécution soignée. A la fin, la signature : Papillon.

Ce poème a été imprimé : 1° avec les *Questions problématiques du pourquoi d'amours*, Paris, 2° avec le *Mépris de la cour* traduit de Guevara, Paris, 1544 et autres années ; 3° dans les *Opuscules d'amour par Héroet, La Borderie*, etc, Lyon, 1547.

L'auteur, né à Dijon en 1487, mort en 1559, était valet de chambre de François 1^{er}, qu'il suivit dans sa captivité à Madrid.

Ms. 0526

SALEL (HUGUES) : « CHASSE ROYALE CONTENANT LA PRISE DU SANGLIER DISCORD PAR LE TRÈS CHRESTIEN ET TRÈS PUISSANT ROY FRANÇOYS, PREMIER DE CE NOM ».

In-4° (0,215 sur 0,148), veau brun, tr. dor. (*rel. anc.*).

Vélin, XVI^e siècle, 15 ff., lettres romaines, initiale ornée ; à la fin, signature de l'auteur.

Ce poème a été inséré dans le volume d'oeuvres de Salel donné en 1539 par Etienne Roffet, dit le Faucheur. Il fut composé pour célébrer l'union de François I^{er} et de Charles-Quint, sans oublier l'éloge des dames et principaux seigneurs des deux cours ; mais la part des Français est plus grande dans notre manuscrit, qui présente quelques variantes avec l'édition imprimée.

Ms. 0527

SALEL (HUGUES) : « CHANT POÉTIQUE OUQUEL CUPIDO EST TOURMENTÉ PAR VÉNUS ».

In-4° (0,233 sur 0,154), mar. vert, fil., tr. dor., aux armes de Bourbon-Condé (*anc. rel.*).

Vélin, XVI^e siècle, 6 ff., exécution soignée ; signé par l'auteur. (Même écriture que celle du ms. 945, traduction des deux premiers livres de *Illiade* par Salel ; voir plus haut, p. 21).

Imitation de la sixième idylle d'Ausone, ce poème fait partie du volume d'oeuvres de Salel publié en 1539.

Ms. 0528

HABERT (FRANÇOIS) : « LES DEUX PARAPHRASES CHRETIENNES, EXTRAICTES DE LA SAINCTE ESCRITURE, AVEC LE CANTIQUE DU PÉCHEUR, par François Habert, dict le Banny de liesse ».

In-12 (0,139 sur 0,096), reliure originale en veau brun, tr. dor. On lit sur un des plats : « Anne de Montmaurancy », et sur l'autre : « Vertu au ciel vole ».

Vélin, XVI^e siècle, 24 ff.

Petit poème où il y a quelques jolis passages. Précédé d'une épître en vers « A très illustre et magnanime s^r Messire Anne de Montmonrancy, connestable de France ». Un feuillet blanc porte le nom et la devise frappés sur les plats ; puis vient le poème : « La première Paraphrase sur *Querite thezaurum in caelo* ; - La deuxième Paraphrase extraicte du XIII^e chap. de saint Paul en l'épistre aux Romains ».

Inédit, ou du moins ne figure pas dans la longue liste que La Croix du Maine a dressée des œuvres-de François Habert. Ce poète n'était pas sans talent, quoique sa renommée parmi ses contemporains surpassât peut-être son mérite. Il était né à Issoudun vers 1520, et l'on place l'époque de sa mort vers 1574. Voir plus haut (p. 24) sa traduction de la troisième *Métamorphose* d'Ovide.

Ces manuscrits des principaux poètes de la Renaissance, Marot, Salel, Saint-Gelais, Papillon, Macé, Habert, etc, offerts à Anne de Montmorency, ont contribué des premiers à former le cabinet des livres de Chantilly, dont ils sont aujourd'hui un des lots les plus intéressants.

Ms. 0529

LE LIEUR (JACQUES) : POÉSIES DÉVOTES.

In-8^o (0,178 sur 0,102), mar. bleu, fil. à froid, doublé de mar. rouge à riche dent., tr. dor. (*Bauzonnet*).

Vélin, XVI^e siècle, 35 ff., 24 miniatures en camaïeu, initiales en or et couleurs.

Liste des poésies : « La Passion de N. S. J. C. - Oraison composée sur l'oraison *Conditor caeli et terre, rex regum*. - Ensuit le pseaulme de *Miserere* translaté en françois. - Oraison des trespasés *Avete omnes* », etc.

Au recto du premier feuillet, dans un cartouche décoré d'ornements, on voit le portrait de l'auteur, et, au-dessous, une sorte de préface en vers dont les premières lettres forment en acrostiche le nom « de Jaques Le Lyeur ». La même signature en acrostiche se retrouve à la fin du volume.

M. Jolimont a consacré une notice historique à *Jacques Le Lieur, ou Lelièvre, poète normand du XVI^e siècle, en son temps conseiller-échevin de la ville de Rouen et notaire du roi*, etc. (1847). Il y décrit ce volume, et je ne sais pourquoi M. Le Roux de Lincy (appendice n° 4 du *Catalogue Yéméniz*, LV) s'est imaginé que ce joli manuscrit était sorti de notre cabinet pour passer dans celui du bibliophile lyonnais.

Provenance : bibliothèque Cigongne, n° 27.

Ms. 0530

COPIN (FLORENT) : « PETIT RECUEIL DE CHANTS ROYAUX, BALLADES ET RONDEAUX, SUR LE CONCEPT DE L'IMMACULÉE MÈRE DE DIEU, par Florent Copin, l'un des hauboyes du révérendissime cardinal de Lorraine ; aud. s^r dédié ».

Pet. in-4° (0,197 sur 0,146), velours rouge, tr. dor.

Vélin, XVI^e siècle, 33 ff., initiales en or et couleurs. Exemplaire de dédicace ; les armes du cardinal de Lorraine occupent le recto du premier feuillet.

Florent Copin a les honneurs d'une mention dans *La Croix du Maine*. Il était de Rouen :

Copin, qui sais plus qu'on ne pense,

Sors de Rouen, je t'en dispense.

(*Le Rabais du caquet de Marot*, cité par La Monnoye dans ses notes sur *La Croix du Maine*). Nous ne connaissons pas d'édition imprimée de ses œuvres.

Ce manuscrit est antérieur à 1533 ; en effet, le ms. fr. 1715 de la Bibliothèque nationale, « Chantz royaux, ballades, rondeaux et épigrammes présentés au Puy... le 14 décembre 1533, à Rouen », contient un chant royal, deux ballades et un rondeau de Copin qui ne se trouvent pas dans notre recueil. Or, dans l'épître dédicatoire, le poète rappelle que la plupart de ses chants royaux

« Ont tous les prix du Puy normand receus. »

Il est donc permis de supposer qu'il n'aurait pas omis ici les pièces qui figurent dans la collection de 1533 si notre recueil avait été écrit après cette date. A plus forte raison ne trouvons-nous pas dans notre manuscrit la ballade de Copin que M. Paulin Paris (*Manuscrits françois*, III, 258) a signalée dans le ms. fr. 379 de la Bibliothèque nationale et qu'il date de 1536 ou 1537.

Notre recueil comprend : un huitain adressé par l'auteur à son livre, l'épître dédicatoire en soixante-deux vers, treize chants royaux, six ballades et six rondeaux.

La confrérie de l'Immaculée Conception passait pour avoir été établie à Rouen vers la fin du XI^e siècle ; elle devint une académie en 1489, époque à laquelle Pierre Daré, sieur de

Châteauroux, lieutenant général à Rouen, fit dresser de nouveaux statuts et fonda des prix pour les meilleures pièces de poésie composées en l'honneur de l'Immaculée Conception. En 1515, l'académie fut transférée de l'église Saint-Jean au couvent des Carmes. La lecture des poésies avait lieu sur une tribune élevée, qu'on appela le « Puy de la Conception ». Les premières pièces qu'on lut sur ce Puy n'étaient que des chants royaux et des ballades, connus sous le nom de Palinods à cause du vers répété à la fin de chaque couplet, qui se nommait vers palinodique. En effet, le chant royal est un petit poème composé de cinq couplets de onze vers alexandrins, et d'un envoi de six, sept ou huit vers. Le vers palinodique est répété à la fin de chaque couplet, ainsi qu'à la fin de l'envoi. La difficulté du chant royal consiste en ce que tous les couplets doivent reproduire les rimes du premier, dans le même ordre, et sans pouvoir faire usage d'un mot déjà employé. La ballade contient seulement trois couplets de huit vers octosyllabiques et un envoi de quatre vers ; les règles de la ballade sont les mêmes que celles du chant royal. Quant au rondeau, on sait qu'il ne roule que sur deux rimes, et que le vers de chute est monorime. Au surplus, nous en citerons un exemple. C'est un échantillon des idées singulières que l'Immaculée Conception inspirait aux poètes lauréats du XVI^e siècle :

De troys amantz, d'un vouloir, d'une essence,
D'une bonté, beaulté et excellence,
Sur toutes fuz seule en concept aymée
Et d'un, au gré des deux, tant estimée
Que de ma chair print chair en innocence.
Tant sont jaloux de moy par leur démence
Qu'avant les cielz j'estoie en leur présence
Seur, fille, mère et espouse nommée
De troys amantz.
L'un m'espousant faict que les deux n'offense,
L'autre avec luy sur vice est ma deffense,
Et du tiers fuz en grâce confermée,
Dont l'un en troys faict que suis affermée
Entre pécheurs amye sans offense
De troys amantz.

Le Catalogue des manuscrits français de la Bibliothèque nationale donne les vers de chaque refrain des chants royaux, ballades et rondeaux contenus dans les collections manuscrites de 1533 et de 1536 (mss. 379 et 1715). Nous ajouterons à cette nomenclature

la liste des refrains des pièces de notre recueil. Ces renseignements nous paraissent utiles pour reconnaître l'auteur de poésies qui sont souvent reproduites sous le voile de l'anonyme.

CHANTS ROYAUX.

1. Seule en concept pure prédestinée.
2. Le bien d'un mal yssant du bien de grâce.
3. Le pur froment entre la zyzanie.
4. Nature en grâce et grâce outre nature.
5. Concept sur loy parfaict en loy de grâce.
6. L'eau naturelle où feu tient sa nature.
7. Doux Alcyon pour qui mer se tempère.
8. D'homme et de Dieu, femme humaine et divine.
9. Table où la loy de grâce fut empraincte.
10. Femme entre nudz d'innocence vestue.
11. Poisson portant le prix d'humain passage.
12. La forme palme en triomphe exaltée.
13. Lin préserve de brusler en la flame.

BALLADES.

1. Corps sans vice à son chef uny.
2. Amour sur loy m'a donné grâce.
3. Pour mal humain d'un divin bien.
4. Morte à péché et vive en grâce.
5. L'eau transmuée en vin par grâce.
6. Chair sans chair conforme à l'esprit.

RONDEAUX.

1. Chair de ma chair.
2. De troys amantz.
3. Deux d'une chair.
4. Dedens la nuyct.
5. Deux en un lyct.
6. De toy sans toy.

Ms. 0531

CUSSON (ROBERT) : « MÉMOIRES, ÉTERNELLES DÉPLORATIONS ET LOUENGES DU TRÈS HAULT, TRÈS PUISSANT, TRÈS ILLUSTRIME ROY DE FRANCE, FRANÇOIS, PREMIER DE CE NOM ».

Pet. in-4° (0,165 sur 0,118), mar. vert, fil., tr. dor. (*Koehler*).

Vélin, XVI^e siècle, 18 ff., initiales rouges, bleues et or.

F. 1, armoiries très bien peintes du cardinal de Lorraine. Ff. 2-4, dédicace en vers : « A Monseigneur Monsieur le révérendissime cardinal de Lorraine », signée « Robert », avec la devise « Rien sans ayde ». Le poème occupe le reste du volume et se termine par ces vers :

Quant à Robert, il fut, est et sera

Vostre humble serf et jamais cessera.

Rien sans ayde.

Nous avons vu chez Morgand (mars 1891) un autre exemplaire, sur papier, qui présente de nombreuses variantes avec le nôtre ; il donne le nom complet de l'auteur : « A honorable homme sire Jacques Legros, marchand de draps de soye, et bourgeois de Paris, Robert Cusson, fatiste du Roy, faict humble révérence ».

Provenance : bibliothèque Cigongne, n° 820.

Ms. 0532

VATEL : « LA SUITE DES OEUVRES POÉTIQUES DE VATEL ».

In-f° (0,306 sur 0,202), mar. vert, richement doré en plein, aux armes de Villeroy peintes sur les plats.

Papier, XVI^e siècle, 87 feuillets, titres et initiales en or, 5 fleurons et 6 grands dessins à l'encre de Chine, accompagnés de vers écrits en or sur fond de couleur. Un de ces dessins est reproduit à la fin de ce volume.

Très beau et précieux volume. Les dessins et fleurons sont du meilleur goût, dignes d'être attribués à Et. Delaune, surtout le tombeau qui occupe les ff. 24-25 et qui suit la complainte sur la mort de M. de Martigues.

Le poète Vatel, catholique très ardent, omis sur les listes de La Croix du Maine et de Du Verdier (Une partie de son œuvre poétique a cependant été imprimée au XVI^e siècle (voir le très rare exemplaire de la Bibliothèque nationale)), s'adressait, dans ses vers, tantôt au roi Charles IX, tantôt à divers personnages de la cour, et surtout à Nicolas de Neufville, s^r de Villeroy, longtemps secrétaire d'État, mort en 1617. C'est à ce dernier que notre volume fut offert et dédié. Le mot *suite*, qu'on lit dans le titre, doit être pris ici dans le sens latin de *séries*.

Publié en fac-similé en 1881, avec notice et notes, pour la Société des Bibliophiles français.

Ms. 0533

« **TOMBEAU DE TRÈS HAUT, TRÈS ILLUSTRÉ ET TRÈS MAGNANIME PRINCE HENRY D'ORLÉANS, DUC DE LONGUEVILLE** ».

In-4° (0,218 sur 0,169), couvert en parchemin semé de larmes, têtes de morts et ossements en argent; reliure légèrement fatiguée.

Papier, XVI^e siècle, 26 ff., calligraphie parfaite ; toutes les lettres sont rehaussées d'or ; tous les feuillets, recto et verso, sont bordés en or.

F. 2 : « A très illustre et très généreuse princesse Mademoiselle de Longueville, Catherine d'Orléans ».

F. 4 : « Épitaphe de très haut, très magnanime prince Henry d'Orléans, duc de Longueville ».

F. 7 : « Prosopopée dudit seigneur duc ».

F. 10, blanc.

F. 11 : « Discours à Antoinette d'Orléans, marquise de Belle-Isle ».

F. 23 : « Complainte ».

F. 26, blanc.

Henry d'Orléans, I^{er} du nom, duc de Longueville, défit les troupes de la Ligue à la bataille de Senlis au mois de mai 1589. Il mourut à Amiens, le 29 avril 1595, à l'âge de vingt-sept ans, d'un coup de mousquet reçu en la salve dont il fut salué comme il entra à Doullens. De sa femme, Catherine de Gonzague-Clèves, il n'eut qu'un fils, Henri II, duc de Longueville, qui épousa en secondes noces Anne-Geneviève de Bourbon, sœur du Grand Condé. Sa sœur Catherine, demoiselle de Longueville, mourut aveugle à Paris en 1638, sans alliance. Son autre sœur, Antoinette, dame de Château-Gontier, épousa Charles de Gondi, marquis de Belle-Isle, dont elle eut Henri, duc de Retz; après la mort de son mari, elle entra en religion à Poitiers, où elle mourut le 25 avril 1628.

L'auteur du poème ne donne pas son nom ; mais nous savons qu'il était Breton, car sa muse abandonne les bords du Tenu pour passer dans la vallée de l'Oise, à Trie, et y porter des consolations à la maison de Longueville. Or le Tenu est une petite rivière qui traverse la forêt de Machecoul, passe à Saint-Même et se réunit à l'Achenau au port Saint-Père pour aller se jeter dans la Loire.

Provenance : donné par M. Lefebvre, avoué à Neufchâtel, et transmis par le marquis de Grouchy.

Ms. 0534

RECUEIL DE POÉSIES.

Pet. in-f°, belle reliure ancienne en mar. rouge, fil., armes et emblèmes de Maximilien de Béthune, duc de Sully, grand-maître de l'artillerie, etc.

Papier, premières années du XVII^e siècle, 542 pp., plusieurs écritures.

Ce précieux volume contient 181 pièces de vers, dont un assez grand nombre inédites. Plusieurs sont suivies du nom de l'auteur ou d'une initiale qui, probablement intelligible pour les contemporains, ne l'est pas toujours également pour nous. Motin, Malherbe, Régnier, Sigognes, sont les noms le plus connus et le plus souvent répétés. Tout a été copié par une seule main jusqu'à la page 351 ; au-delà, l'écriture change souvent, et quelques pièces nous semblent transcrites par Sully lui-même; il y en a de fort libres, mais cela n'effrayait pas le grave ministre. Le volume a été relié pour lui. Sur un des plats, on voit ses armes, telles qu'elles sont décrites dans le *Promptuaire armorial* de Jean Boisseau (Paris, 1657, III^e partie, p. 61), avec quelques changements dans la disposition des quartiers ; l'écu est supporté par deux lions et surmonté de la couronne ducal ; au-dessous, les insignes de grand-maître de l'artillerie. Sur l'autre plat, l'emblème bien connu, objet des railleries de Tallemant : un aigle tenant la foudre dans ses serres, avec la devise *Quojussa Jovis*.

En tête du volume, « table selon le a b c », dressée par Sully. En nous reportant aux imprimés du temps, nous avons pu identifier un certain nombre de pièces ; la collation du volume avec les meilleures éditions de Malherbe et de Régnier nous a fait découvrir des poésies inédites de ces deux poètes, sans parler des autres. Voici la liste des pièces dont se compose ce recueil :

- 1 (p. 1). « Contamment », par Pierre Motin :
Qu'ai-je veu, qu'ay-je fait? Que de rares beautez...
- 2 (p. 8). « Advanture amoureuse », par Motin :
Tout ce que les amants souffrent en apparence...
- 3 (p. 14). Elégie, par Mathurin Régnier :
Celuy qui pour aimer trouve le mourir doux...
- 4 (p. 24). Elégie, par Régnier.
Quoy ! ne l'avois-je assez en mes yeux désirée...

Publiée dès 1613. Édition Viollet-le-Duc, 1853, p. 262.

5 (p. 32). Élégie, non signée :

Cœur ingrat et menteur aux plus fortes promesses...

{Nouveau recueil des plus beaux vers de ce temps, Paris, 1609, p. 529).

6 (p. 39). Élégie, par Motin :

Si le feu vous desplaist dont vous voiez la cendre...

7 (p. 44). Élégie, non signée. [Par Motin] :

Belle et sage déesse, afin de m'acquitter...

(Recueil des plus beaux vers..., Paris, 1627, p. 784).

8 (p. 48). Élégie, non signée. [Par Régnier] :

Bien que je sceusse au vray tes façons et tes ruses...

Imprimée dès 1613. Édition Viollet-le-Duc, 1853, p. 251.

9 (p. 59). Ode signée M [Motin] :

Retire-toi, perfide amant...

(Délices de la poésie françoise, Paris, 1615, p. 609. — Cabinet satirique, 1666, I, 152).

10 (p. 61). Ode, par Motin :

Doux object des âmes guidées...

Inserée, non signée, dans le ms. fr. 884 de la Bibliothèque nationale.

11 (p. 63). Ode, par Motin :

Qui vit jamais embrasement...

(Délices de la poésie françoise, 1615, p. 600. — Cabinet satirique, 1666, II, 40).

12 (p. 67). Ode, signée M [Motin] :

Est-ce mon erreur ou ma rage...

(Délices de la poésie françoise, 1615, p. 604).

13 (p. 69). Ode, signée M [Motin] :

Que de douleurs pour une absence...

(Délices de la poésie françoise, 1615, p. 607).

14 (p. 72). Ode, par Motin :

Dans le fond d'un lieu ténébreux...

(Le Cabinet satyrique, Paris, 1618, p. 403).

Les n° 77-79 ont été sautés dans la pagination, sans qu'il manque rien au texte.

15 (p. 82). Ode, signée M :

Souvenir, ange de ma vie...

Les pièces signées M que nous n'avons pu identifier sont probablement de Motin ; il se pourrait cependant qu'il y en eût de Malherbe, encore inédites.

16 (p. 85). « Saint Estienne », par Motin :

Peuples dont l'erreur et le vice...

17 (p. 89). « Méditation », par Motin :

O vous qui passez par la voye... (*Délices de la poésie françoise*, 1615, p. 634).

18 (p. 93). « Ode à Madame de Simçay sur la mort de Madame la duchesse des Deux-Ponts », par Motin :

A la douleur qui vous transporte...

(*Nouveau recueil des plus beaux vers de ce temps*, 1609, p. 265).

19 (p. 98). Ode, par Motin :

Ne verray-je jamais le temps...

(*Nouveau recueil des plus beaux vers de ce temps*, 1609, p. 232).

20 (p. 101). Ode, par Motin :

Que sont devenus vos sermens...

(*Délices de la poésie françoise*, 1615, p. 589).

21 (p. 104). Ode, par Motin :

Blonds cheveux, filets redoutables...

(*Recueil des plus beaux vers...*, Paris, 1627, p. 758).

22 (p. 107). « Ode pour un arbre », par Motin :

Lève, bel arbre, au ciel la teste...

(*Nouveau recueil des plus beaux vers de ce temps*, 1609, p. 241).

23 (p. 109). Ode, par Motin :

Où sont les beaux jours de ma gloire...

24 (p. 111). Ode, par Motin :

Ne serez-vous jamais contans...

(*Recueil des plus beaux vers...*, Paris, 1627, p. 754).

25 (p. 115). « Imitation d'Apulée », signée R [Régnier] :

Si à mon amour esperdue...

26 (p. 118). Ode, non signée. [Par Motin] :

Permettez moy que je soupire...

(*Le Cabinet des Muses*, Rouen, 1619, p. 553).

27 (p. 119). Ode, non signée :

O nuict tant de fois désirée...

Publiée dans les *Délices de la poésie françoise*, 1615, p. 515, sous le titre : « La Nuict, de Monsieur le comte de Cremail, stances ».

28 (p. 122). Ode, signée R [Régnier] :

Jamais ne pourray-je bannir...

Publiée dès 1611 dans le *Temple d'Apollon*, Édition Viollet-le-Duc, 1853, p. 281.

29 (p. 125). Chanson, non signée :

Après tant de pensers divers...

30 (p. 126). Ode, non signée. [Par Motin] :

A quoy servent tant d'artifices...

(*Délices de la poésie françoise*, 1615, p. 606).

31 (p. 128). Ode, signée M :

Place à l'amour qui tout surmonte...

32 (p. 132). Ode, signée M :

Tousjours belle âme impatiente...

33 (p. 135). Ode, signée M :

Sur un mont le plus eslevé...

34 (p. 138). Chanson, signée M :

Puis-je te voir, ingrat, après m'avoir laissée...

35 (p. 140). Chanson, signée M :

Ha que vous estes timides...

36 (p. 142). Ode, signée M :

Petite bergère incrédule...

37 (p. 144). « Cartel », non signé :

De quoy sert une humeur modeste...

38 (p. 146). Chanson, signée M :

Chères et fidelles pensées...

39 (p. 148). Ode, signée M [Motin] :

O qu'il pleuvoit ce jour-là...

(*Recueil des plus beaux vers...*, Paris, 1627, p. 787).

40 (p. 150). « Hymne », par Motin :

Soit l'ignorance ou la malice... (*Le Cabinet satyrique*, Paris, 1618, p. 1).

41 (p. 159). Pièce signée R [Régnier] :

Par charité, Allé trop grasse...

Signée « Motin » dans le ms. fr. 884 de la Bibliothèque nationale.

Parnasse satyrique du sieur Théophile, 1660, p. 207.

42 (p. 162). Ode, signée R :

Je peins une barbe peignée...

Se trouve aussi, non signée, dans le ms. 884 de la Bibliothèque nationale.

43 (p. 164). Pièce signée Bertelot :

Aussi contant ses bons offices...

44 (p. 166). Ode, signée B [Bertelot] :

Sortez du creux d'enfer, mégère...

Publiée sous le nom de Sigognes dans le *Cabinet satyrique*, 1618, p. 383.

Donnée aussi à Sigognes par le ms. fr. 884 de la Bibliothèque nationale.

Les pages 178 à 185 ont été enlevées avant que le volume ne fût relié ; les pièces qui les occupaient sont portées sur la table alphabétique : « Le Gaudemichy des filles », de Sigognes (*Cabinet satirique*, 1666, I, 48) et la « Satyre contre l'avarice d'une dame », par Motin (*Cabinet satirique*, 1666, I, 165) ; les quatre dernières strophes de cette seconde pièce occupent la page 186 de notre recueil (n° 45).

46 (p. 187). Ode, signée S [Sigognes] :

Ce n'est point des galans de France...

(*Le Cabinet satyrique*, 1618, p. 539).

46 bis (p. 193). Trois vers :

Cette vieille et noire corneille...

Ce sont les trois premiers vers d'une ode de Sigognes publiée dans *Le Cabinet satyrique*, 1618, p. 510 (signée Régner dans le ms. fr. 884 de la Bibliothèque nationale). Les pages 194 à 199, qui contenaient la suite de cette pièce, ont été enlevées avant que le volume ne fût relié ; plus tard Sully fit recopier le poème à la fin du volume (voir plus loin, n° 175).

47 (p. 200). Satire de Régner, dont les dix premiers vers ont disparu avec la page 199.

Cette pièce, intitulée « Louanges de Macette », a été publiée (avec variantes) en 1652 d'abord, et successivement dans les autres éditions des œuvres de Régner. L'éditeur de 1789 et, après lui, M. Viollet-le-Duc (1853) avancent qu'elle n'est point de Régner et qu'on l'a insérée dans le recueil de ses œuvres à cause de la ressemblance avec sa XIII^e satire, dont la fameuse Macette est l'héroïne ; cependant cette pièce fut, à l'origine, attribuée à Régner, puisqu'elle figure sous son nom dans notre recueil.

48 (p. 203). « Ode inventée des vers italiens de Marino », signée B [Bertelot] :

Quand le soleil luisant sous l'eau. .

49 (p. 209). Pièce signée S [Sigognes] :

Ne voiray-je jamais l'olivastre Perrette...

(*Le Cabinet satyrique*, 1618, p. 528).

50 (p. 219). Ode, non signée. [Par Sigognes] :

Je pensois la nuit en dormant...

(*Cabinet satirique*, 1666, I, 250).

51 (p. 223). Ode, signée M [Motin] :

Puisque le cordage est deffaict...

Délices de la poésie françoise, 1615, p. 611. *Cabinet satirique*, 1666, II, 163).

52 (p. 224). Ode, signée S [Sigognes] :

Pourceau le plus cher d'Epicure... (*Le Cabinet satyrique*, 1618, p. 180).

53 (p. 227). Ode, signée B [Bertelot] :

Et quoy, Madame Frédégonde...

(Publiée sous le nom de Motin dans *Le Cabinet satyrique*, 1618, p. 643).

54 (p. 231). Stances, par Motin :

Quel horrible démon vous a l'âme tentée...

(*Le Cabinet satyrique*, 1618, p. 249).

Les chiffres 236-239 ont été sautés dans la pagination.

55 (p. 240). Stances, par Motin :

Serez-vous désormais à ma plainte rebelle...

(*Le Cabinet des Muses*, Rouen, 1619, p. 49).

56 (p. 242). Stances, non signées :

Soudain que j'eus l'honneur de vostre cognoissance...

Inserées, sans nom d'auteur, dans *Le Cabinet des Muses*, Rouen, 1619, p. 566, mais attribuées à Motin par *Le Cabinet satirique*, 1666, I, 195.

57 (p. 248). Stances, non signées :

Pleurs de sang distillant de ma plaie amoureuse...

Inserées dès 1607, mais anonymes, dans le *Parnasse françois* ; réimprimés sous le nom de Motin dans les *Délices de la poésie françoise*, 1615, p. 612.

58 (p. 250). « Apocalipse » :

La peur de l'advenir dont le soucy me picque...

Une autre pièce intitulée « Apocalipse », réplique ou parodie de celle-ci, se trouve dans le ms. fr. 884 de la Bibliothèque nationale : J'ay peur de l'advenir, car les terreurs paniques...

59-60 (pp. 255-257). Stances, signées M :

Larmes de vif argent qui baignez son visage...

Quelle chaisne d'aimant, quelle puissante loy...

61-62 (pp. 259-263). Stances, non signées :

Ceste beste qui porte au front deux diadèmes...

Faut-il donc, cher esprit, long sujet de mes plaintes...

63 (p. 265). Stances, signées M [Malherbe] :

Si des maux renaissans avec ma patience...

(*Œuvres de Malherbe*, édition Lalanne, 1862,1, 2).

64 (p. 267). Stances, signées M [Motin] :

Puissante acoustumance à qui rien ne résiste...

(*Le Cabinet des Muses*, Rouen, 1619, p. 551).

65 (p. 268). Stances, signées M :

Au milieu des ennuictz dont mon âme est la proie...

66-70 (pp. 270-277). Stances, non signées :

Beautez. vous croiez trop à ceste fleur première...

(*Nouveau recueil des plus beaux vers de ce temps*, Paris, 1609, p. 512).

Que l'amour est soudain et ses effectz divers...

Le prince après sa mort perd le nom de guerrier...

Forcé de m'esloigner du lieu de mes amours...

Si cela qui vous donne et vie et mouvement...

71 (p. 280). Stances, signées M :

Qu'on me cache le ciel de vostre beau visage...

(*Le Cabinet des Muses*, Rouen, 1619, p. 56).

72 (p. 281). Stances, par Motin :

De quoy sert à mes yeux le retour de l'aurore...

(*Nouveau recueil des plus beaux vers de ce temps*, Paris, 1609, p. 230).

73 (p. 284). Stances, signées M

Tant de brûlans espritz parmy l'air expanduz...

74 (p. 286). Stances, non signées :

De m'esloigner de vous si vous avez envie...

75 (p. 291). « Plainte », par Régnier :

En quel obscur séjour le ciel m'a-t-il réduit...

Publiée dès 1611 dans le *Temple d'Apollon*. — Édition Viollet-le-Duc, 1853, p. 277.

76 (p. 300). Élégie, par Régnier :

Que fault-il que je face, esloigné de secours...

77 (p. 306). Élégie, par Régnier :

Comment est-il possible, ô Dieu, que ce soit elle...

78 (p. 308). Élégie, non signée :

Beaux yeux qui fûtes faictz pour la gloire et l'honneur...

79-82 (pp. 313-316). Sonnets de Malherbe :

Destins, je le congnois, vous avez arrêté...

Beaux et grands bastimens d'éternelle structure...

Il n'est rien de si beau que ma Caliste est belle...

C'est faict, belle Caliste, il n'y fault plus penser...

Publiés par Lalanne dans son édition des œuvres de Malherbe.

83 (p. 317). Sonnet, par Sigognes :

Ce corps deffiguré, basti d'os et de nerfs...

(*Le Cabinet satyrique*, 1618, p. 371);

84 (p. 318). Sonnet, par Sigognes :

Elle a beaucoup de l'air d'une vieille marmote...

(*Le Cabinet satyrique*, 1618, p. 37).

85-88 (pp. 319-322). Sonnets, non signés :

Ce ne sont que des nerfs, des peaux, des os, du piastre...

Ce manteau de damas à grande figure platte...

Elle ne pèse pas une aulne de dentelle...

Est-il pas bien joly, ce page de litière...

Ces quatre sonnets sont attribués à Sigognes par le ms. fr. 884 de la Bibliothèque nationale.

Le second et le troisième se trouvent dans le *Parnasse satyrique du sieur Théophile*, Paris, 1660, pp. 202-203, mais sans nom d'auteur.

89-90 (pp. 323-324). Sonnets, non signés :

Petit rat de Brésil, qui vous a botiné...

Que le masque est chétif que cette dame porte...

Publiés sous le nom de Sigognes dans *Le Cabinet satyrique*, Paris, 1618, pp. 416 et 616.

91 (p. 325). Sonnet, non signé. [Par Sigognes] :

Margot, en vous peignant je vous pince sans rire... (*Cabinet satyrique*, 1666, I, 257.)

92-93 (pp. 326-327). Sonnets, non signés :

Lassé d'amour et de tant de misères...

Je la baisois d'une bouche pressée....

Le f. 328-329 a été enlevé ; il contenait deux sonnets commençant par ces mots :

Après tant de baisers...

Amour, ces jours...

94 (p. 330). Sonnet, non signé :

Vous estes à Paris et nous sommes icy

Dedans Fontainebleau, lieu de sable et de boue...

95-98 (pp. 33.1-334) Sonnets non signés :

Je ne vous puis mander des nouvelles certaines...

Lorsque, ravy d'amour, voz blondz cheveux je loue...

L'âme et l'auteur de tout, ô fertile himénée...

Typhis l'aventureux dont le brave courage...

99 et 99 *bis* (p. 335). « A M. Motin, sur son désir ; avec la réponse de Motin à Mademoiselle de... » :

L'amour et le destin contraires à tes vœux...

100 (p. 336). Sonnet, non signé :

Si jamais un amant remply d'impatience...

(*Parnasse satyrique du sieur Théophile*, 1660, p. 186).

101 (p. 337). Sonnet, non signé :

Seul dans un cabinet, je voy tomber la pluye...

102 (p. 346). « Baisers », non signés :

Baisers mille fois bien heureux...

103 (p. 348). Pièce signée Malherbe :

Le dernier de nos jours est dessus l'orison...

(Édition Lalanne, I, 134).

104 (p. 351). « Les dieux marins aux dames » ; signé L [Lingendes] :

L'humeur de nos cœurs inconstans...

(*Délices de la poésie françoise*, 1615, p. 751).

Ici l'écriture change, et nous reconnaissons dans le reste du recueil dix mains différentes, parmi lesquelles celle de Sully.

105 (p. 356). Madrigal, signé M^{be} [Malherbe] :

Ma Crisante, avecq ma foy...

106 (p. 357). Stances, signées L [Lingendes] :

Que sert-il que je me défende...

107 (p. 359). « Les vieilles bourgeoises de la ville aux dieux marins » ;

signé M :

Je fusmes d'autrefois pucelles...

108 (p. 361). « Les chevaliers constans aux dieux marins, cartel » (en prose, non signé).

109 (p. 363). « Les chevaliers constans au Roy » ; signé N [Nervèze] :

Que nous puissions croire des dieux...

110 (p. 365). « Les chevaliers constans à la Royne » ; signé N [Nervèze] :

Encor que les vertus, d'une commune voix...

111 (p. 366). « Les chevaliers constans aux dames » ; signé N [Nervèze] :

L'honneur de vos beautez et nostre propre gloire...

(*Recueil de divers Cartels du s^r de Nervèze*, Paris, Toussaint de Bray, 1609, in-8° p. 15).

112 (p. 367). « Cartel des chevaliers aux pucelles », signé S. D. M. :

Parvenus à l'abry des palmes...

113 (p. 369). « Aux dames » ; signé M :

Le beau désir de la course et du pris...

114 (p. 370). « Les Argonautes aux belles de la France, cartel » :

Grands déitez, cœlestes âmes...

115 (p. 373). « Cartel de las donzellas espannolas » (en prose).

116 (p. 374). « Les chevaliers françois au Roy, stances », signées N [Nervèze] :

Grand roy, si nos honneurs, enfans de vos victoires...

117 (p. 375). « Les chevaliers françois à la Royne, stances », signées N [Nervèze] :

Miracle de nos jours, ornement de nos lys...

118 (p. 376). « Les chevaliers françois à la royne Marguerite, stances », signées N [Nervèze] :

Il faut bien que les dieux donnent à la naissance...

119 (p. 377). « Response des chevaliers françois au cartel des chevaliers aux pucelles » (en prose, signé N [Nervèze]).

120 (p. 378). « Les vieilles bourgeoises de Paris aux dieux marins » ; signé M :

Les ondes pures de la mer...

121 (p. 380). « Cartel pour les chevalliers fidelles » :

Dieux à qui les ventz et l'orage...

Publié sous le nom de Motin dans les *Délices de la poésie françoise*, 1615, p. 642.

122 (p. 382). Pièce signée M :

Qui n'eust creu sa bouche et ses yeux...

123 (p. 385). Pièce signée N [Nervèze] :

Que j'estime peu les espritz...

124 (p. 388). « Pour une absence » ; signé M^{be} [Malherbe] :

Complices de ma servitude...

(Édition Lalanne, 1862,1, 174).

125 (p. 392). « Le maistre à danser », quatrain non signé :

Je donne la grâce divine...

126 (p. 393). « Cartel pour le ballet des balletz », signé M :

Sans aller voir si le ciel danse...

127 (p. 395). « Aux dames » ; signé N [Nervèze] :

Belles de qui les doux appas...

128 (p. 397). « Pour les paysans aux dames » ; signé M :

Ainsi que nature nous montre...

129 (p. 399). « Stances aux dames », non signées :

Belles qui de vos yeux eslancés mille fiâmes...

130 (p. 403). « Pour le ballet de la Reine. La Renommée au Roy » ; signé M^{be}
[Malherbe] :

Pleine de langues et de voix...

(Édition Lalanne, 1862, I, 146).

131 (p. 407). « Ballet de la Reine. Récit de la Driade » ; signé L [Lingendes ?] :

Ces nimfes pleines de mespris...

132 (p. 410). « Vers pour la chaisne du mesme ballet » ; signé L :

Nos esprictz libres et contens...

Les trois pièces précédentes forment le *Recueil des vers du balet de la Reyne* (Paris, Toussaint de Bray, 1609, in-8° de 11 pp.). Ce ballet fut dansé le 31 janvier 1609.

133 (p. 412). Pièce signée N [Nervèze] :

Quiconque ennemy des lauriers...

134 (p. 414). Pièce signée R :

Dictes, messieurs les courtisans. .

135 (p. 416). « Défy de Rodomont retourné des enfers » ; signé A :

Grand monarque françoys qui fay trembler la terre...

136 (p. 421). « Pour le ballet des Mores » :

Ces Mores vagabonds vont d'une double flamme... Pièce anonyme, publiée dans le *Parnasse satyrique du sieur Théophile*, 1660, p. 276.

137 (p. 422). « Pour le ballet des sotisses d'amour » ; non signé :

Mais d'où vient cela, belles dames...

(*Parnasse satyrique du sieur Théophile*, 1660, p. 275).

138 (p. 423). « Dialogue. L'amant et l'amour » ; signé N [Nervèze] :

Amour qui me tiens dans tes chesnes...

139 (p. 425). « Pour le ballet de Madame habillée en Diane et présentant l'amour prisonnier » :

A la fin tant d'amantz, dont les âmes blessées...

Inachevé. Fragment (deux strophes sur neuf) d'une pièce composée par Malherbe en 1609 (édition Lalanne, 1862, I, 149).

140 (p. 427). Chanson, signée M^{be} [Malherbe] :

C'est faussement qu'on estime...

(Édition Lalanne, 1862, I, 306).

141 (p. 429). « Dialogue amoureux. L'amant et l'amour » ; signé N [Nervèze] :

A qui dois-je adresser ma plainte...

142 (p. 431). Pièce signée G :

Le premier jour que je vy...

143 (p. 433). Pièce signée N [Nervèze] :

Sy le lien qui m'importune...

(*Parnasse satyrique du sieur Théophile*, 1660, p. 283).

144 (p. 435). Pièce signée D :

Désertz tesmoins de mes pensées...

145 (p. 437). Chanson, signée D :

Belle qui m'avés blessé d'un traict si doux...

146 (p. 438). « Cartel du feu », signé S. D. M. :

Sur le sépulcre de la guerre...

147 (p. 442). Sonnet, signé M^{be} [Malherbe] :

Que l'honneur de mon prince est cher aux destinées...

(Édition Lalanne, 1862, I, 172).

148 (p. 443). « Villanelle », signée S. D. M. :

Je puis doncq tenir encore...

149 (p. 445). Pièce non signée :

Soleil, le seul object des plaisirs de ma vie...

150 (p. 447). Chanson, signée M^{he} [Malherbe] :

Revenez, mes plaisirs; ma dame est revenue...

Composée pour le roi, lors d'un retour de la princesse de Condé à la cour, 1609. (Édition Lalanne, I, 156).

151 (p. 449). « Sur les pourtraictz de Mesdamoiselles Anne et Pierre-Hipolite-Anne de Meleun » ; signé S. D. M. :

Pourtraictz où l'art de la peinture...

152 (p. 452). Pièce signée Des Yveteaux (Nicolas Vauquelin) :

Nymphes, vous faictes tant les braves...

Ne se trouve pas dans l'édition des *Œuvres poétiques* de Vauquelin des Yveteaux donnée en 1854 par M. Blanchemain.

153 (p. 455). Pièce signée S. D. M. :

Après avoir tousjours vescu...

154 (p. 459). « Aux dames » ; signé N [Nervèze] :

Nous portons des furons, Mesdames...

155 (p. 461). « Le grand veneur conduisant douze chasseurs » ; signé La Picardière (Pierre Forget, s^r de) :

Ombres de ces foretz obscures...

156 (p. 465). « Les fureteurs à la Reyne » ; signé S. D. M. :

Nous qui chassons l'enfant oeslé...

157 (p. 466). « Les fureteurs aux dames » ; signé S. D. M. :

Ce faux garçon qui nous travaille...

(*Le Cabinet satyrique*, 1618, p. 295, non signé).

158 (p. 469). Pièce signée Malherbe :

Donc ceste merveille des cieux...

(Édition Lalanne, I, 166).

159 (p. 472). Pièce non signée :

Je n'ay bouche ni langue, et sy parle à toute heure...

160 (p. 475). « Érandre à la belle Amarille sur l'aproche de sa demeure » ; non signé :

Sauvé de l'ire de Neptune...

161 (p. 479). Stances, non signées :

Que le traict feut puissant qui me blessa le cœur...

(*Le Cabinet des Muses*, Rouen, 1619, p. 483, signé L. R.).

162 (p. 482). « Pour Alcandre » ; non signé. [Par Malherbe, 1609] :

Quelque ennuy donc qu'en ceste absence...

(Édition Lalanne, I, 151).

163 (p. 484). Stances, non signées :

Oronte un jour tout attristé...

164 (p. 487). Stances, non signées :

Soleil, arrête ton voyage...

Ces deux pièces, du même style que la précédente et traitant le même sujet, sont écrites aussi de la même main et pourraient être de Malherbe.

165 (p. 489). « Pour Alcandre » ; non signé. [Par Malherbe] :

Que d'espines, amour, accompagnent tes roses...

(Édition Lalanne, I, 158).

166 (p. 493). « Le chevalier Polemanthe aux dames » ; non signé :

Belles, jugez la différence...

167 (p. 494). « Le chevalier Polemanthe au Roy » ; non signé :

Grand roy dont les effaits, miracles des mortels...

Les deux pièces précédentes (166-167) font partie du *Recueil des masquarades et jeu de prix à la course du Sarazin, faits ce Karesme prenant, en la présence de Sa Majesté, à Paris* (février 1607). Paris, Guillaume Marette, 1607, in-8°.

168 (p. 495). « El cavallero Polemanthe al principe Floriodante » (en prose, non signé).

169 (p. 496). « Les hibous aux dames » ; non signé :

Grands astres du monde où nous sommes...

170 (p. 498). « Les hibous aux dames » ; non signé :

Nous sommes l'effroy des mortels...

171 (p. 500). « Pour les chahuans » ; non signé :

Les chahuans aux heures sombres...

172 (p. 501). « D'une dame qui se fachoit que d'autres s'aloient baigner » ; non signé :

Je hay les discours malplaisans...

173 (p. 502). « Réponse » (à la pièce précédente) :

Je laisse vivre les fâcheux...

174 (p. 504). Stances, signées S [Sigognes] :

Cheveux de couleur de bécasse...

175 (p. 505). Pièce signée Sigognes :

Geste vieille et noire corneille...

(voir plus haut, n° 46 bis).

Toutes les pièces qui précèdent sont antérieures à la mort de Henri IV et figurent sur la table alphabétique placée en tête du manuscrit; mais on n'y trouve pas les six pièces suivantes, transcrites postérieurement à la suite du recueil, alors que le volume était sans doute déjà relié :

176 (p. 510). « Pasquin » :

Pasquil, sy tu n'as plus à Rome de quoy rire...

Satire politique dirigée contre le maréchal d'Ancre et imprimée sous le titre *J'ay veu catuveu (sic)*, (s. 1.) MDCXVI, in-8° de 8 pp. Cette pièce se trouve aussi dans le ms. fr. 2340 de la Bibliothèque nationale et dans les recueils de Conrart conservés à la bibliothèque de l'Arsenal.

177 (p. 520). Élégie, non signée :

Olympe, de mon cœur la plus douce pensée...

178 (p. 523). « L'Ambigu de Bautru sur le jeune Perron » :

Sortez d'avecques moy, résoluz platoniques...

L'abbé *Goujet* (*Bibliothèque françoise*, XVII, 114) cite cette satire de Guillaume Bautru, comte de Serrant, dirigée contre Jean du Perron, frère du cardinal et son successeur dans l'archevêché de Sens (1618).

179-180 (pp. 531 à 542). « Deux satyres de Théophile » :

Qui que tu sois, de grâce escoutte ma satire...

Cognois-tu ce fascheux qui contre la fortune...

Ces deux pièces figurent dans les œuvres imprimées de Théophile de Viau (satires I et II).

181 (p. 543). Sonnet, non signé :

Mon ami, mon enfant, c'est ce que je veux dire...

Ce sonnet se trouve dans le ms. 4123 de l'Arsenal, sous le titre suivant :

« Sonnet dans lequel est imité le langage de Madame d'Antragues, Marie Touchet, fait au temps que Mademoiselle d'Antragues, sa fille, avoit procès au parlement de Rouen contre M. de Bassompierre ».

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0535

VASCOSAN (SIMON DE) : « SERMON FAICT PAR LE RÉVÉREND PÈRE ESTIENNE BINET, Jésuite, à Paris, en l'église Saint-Loys, le 26^e jour de décembre 1610 » (paraphrase en vers français).

In-4°, mar. rouge, fil., tr. dor. (*Eoehler*).

Vélin, XVII^e siècle, 24 ff., initiales ornées, fleurs peintes.

Le titre se lit en lettres d'or au recto du premier feuillet. Il est accompagné d'une palme encadrée dans les lettres S. E. (Simon, Etienne), d'une pensée, d'une grenade et d'un écu

d'azur au chevron d'or, deux étoiles en chef et une pensée en pointe ; ces emblèmes sont répétés à toutes les pages. Au verso, « Sonnet à l'auteur », signé A. L. T. P.

Le sermon présenté sous cette forme singulière est divisé en 130 strophes, de 4 vers chacune. La dernière est suivie de ces quatre vers :

A Vascosan Binet fournit ces saintes fleurs
Composant ce bouquet en guise de couronne,
Qui du premier martyr vous fit voir les valeurs
Dont Etienne en l'Église entre les saints rayonne.
Par Mons^r de Vascozan.

Sur un feuillet de garde ont été ajoutés quelques vers latins adressés en 1641 à Simon de Vascosan, « tune a viginti octo annis in suprema curia Parisiensi procuratori », par « Bonnadventura Mezolius, pulchriorum figurarum compositor, anno suae mortis 1641 ».

Provenance : bibliothèque Cigongne.

Ms. 0536

« **CHATARINA CANTERS. Nil sine Deo. Anno 1611** ».

In-4° oblong, mar. rouge jans., tr. dor. (*Koehler*).

Vélin (2 ff.) et papier (10 ff.), lettres noir et or. Hollandais

Album formé pour ou par Catharina Ganters, dont les armes sont peintes au verso du premier feuillet et entourées de trois devises en hollandais. Le titre ci-dessus se lit au second feuillet; il est écrit en lettres d'or dans un cartouche. Des miniatures décorent les ff. 3, 4, 7, 10 et 12 ; la dernière représente un vieillard caressant une jeune femme ; au-dessus, on lit ces mots : *Amore fa molto, il dinari fa tuty*.

Recueil de poésies françaises; quelques pièces sont en hollandais. Les poésies françaises, très médiocres, paraissent bien être l'œuvre d'un étranger.

Provenance : bibliothèque Cigongne, n° 932.

Ms. 0537

COURTOT : « LA VIE DE SAINT DENIS, APOSTRE DE LA FRANCE, FAICTE EN VERS FRANÇOIS, DÉDIÉE A LA REINE, MÈRE DU ROY, PAR MADAME L'ARESSE DE MONTMARTRE. Composée par M. P. Courtot, avocat au Parlement, en 1629 ».

In-4°, rel. en soie violette brodée d'or fin; fleurs et ornements en soie de couleur; chiffre MA en perles fines ; couronne royale et fleurs de lys.

Vélin, XVII^e siècle, 33 ff., encadrés de filets or et bleu ; les trois derniers blancs.

F. 1 v°, armes de Marie de Médicis.

F. 2 r°, titre avec miniature très fine (saint Denis portant sa tête), fleurs et ornements.

F. 3, dédicace adressée « à la Reyne mère du Roy » par A. H. de Beauvilliers, abbesse de Montmartre.

F. 5, ode à la Reine.

F. 9 à la fin, poème sur la vie de saint Denis.

Provenance : collections Galitzin et Perkins. Vente à Bruxelles, avril 1880.

Ms. 0538

RECUEIL DE POÉSIES.

In-f°, papier, XVII^e siècle, 140 ff. écrits et plusieurs blancs, reliure en vélin blanc.

Recueil formé de 1637 à 1645 pour Pierre des Noyers, secrétaire de Marie de Gonzague, future reine de Pologne. Un grand nombre de pièces sont de la main de Des Noyers lui-même. De vingt à trente ans plus tard, celui-ci reprit le volume pour ajouter une vingtaine de pièces, et compléta le recueil, qui se trouve ainsi composé :

1 (f. 1). « Le Temple de la mort, pour Madame de La Meilleraie », par Habert (Philippe):

Soubz ces climats glacés où le flambeau du monde...

Composé à l'occasion de la mort de Marie de Ruzé d'Effiat, première femme du maréchal de La Meilleraie, morte en 1633, ce poème fut publié à Paris en 1637, puis inséré en 1652, sans nom d'auteur, dans le *Recueil de diverses poésies des plus célèbres auteurs de ce temps* (Leyde, I 73). Philippe Habert, officier d'artillerie, tué en 1637, fut un des fondateurs de l'Académie française, comme son frère Germain, abbé de Cérisy, et son cousin Henri-Louis Habert de Montmort.

2 (f. 5). « Elégie faite au nom de Madame la princesse de Conty sur la prison de Monsieur le maréchal de Bassompierre, par le sieur de Malleville » :

Quand Armide eut appris qu'un funeste séjour...

(*Poésies du sieur de Malleville*, Paris, 1649, p. 197).

3 (f. 15). « Tombeau de la petite Marine, naine de la Reyne mère » :

Ci gist dont le teint estoit jaune...

4 (f. 16). « Sonnet de Monsieur de Saint-Pavin » (Denis Sanguin de) :

La fortune qui me maltraite... (*Œuvres de Saint-Pavin*, 1759, p. 14).

5 (f. 17). « Sonnet du mesme » :

Sans ressource à ce coup le malheur me terrasse... (*Œuvres de Saint-Pavin*, 1759, p. 15).

6 (f. 17). « Élégie » :

Vante toy désormais d'aymer fdellement...

Inserée dans les *Poésies choisies* (recueil de Sercy, seconde partie, 1662) avec la signature Se. Est-ce Scudéry? Scarron? La pièce ne figure pas dans les éditions de leurs œuvres. On la trouve, aussi sans nom d'auteur, dans les recueils de Conrart conservés à la bibliothèque de l'Arsenal.

7 (f. 18). « Stances, par le sieur Voiture » :

Philis, je suis dessoubz vos loix...

(*Œuvres de Voiture*, 1676, poésies, p. 31).

8 (f. 19). « Élégie par le sieur de Cerizay » :

Belle Doris, adorable merveille...

L'attribution à Serizay est-elle une erreur du scribe? La pièce fait partie des œuvres de Voiture, édition de 1676, poésies, p. 7.

9 (f. 23). « Élégie par le sieur Voiture » :

Bélize, je sçay bien que le ciel favorable...

(*Œuvres de Voiture*, 1676, poésies, p. 3, variantes ; les 10 derniers vers de l'imprimé ne se retrouvent pas ici).

10 (f. 24). « Sur la mort de Monsieur de Montmorency, sonnet » :

Quand le cœur le plus brave et le plus magnanime...

11 (f. 25). « A la louange de la vertu, stances » :

La beauté d'une fille est un don précieux...

12 (f. 25). « La Pétarrade aux rondeaux, par le sieur de Saint-Amand » :

Double homonyme, et vous fine équivoque... (*Œuvres de Saint-Amant*, édition Livet, Paris, Jannet, 1855,1, 316).

13 (f. 26). « Un marquis prisonnier à la Bastille, pensant voir une belle dame au travers d'une grille, n'y trouva qu'un fantosme vestu en Égyptienne, qui tenoit un papier où estoient ces vers. Stances » :

Cavalier que la Parque joue...

Inseré dans les *Poésies choisies*, recueil de Sercy, première partie, 1660, p. 240, avec la signature C [Charleval] (Jean-Louis de Ris, seigneur de Charleval). *Poésies de Charleval*, 1759, p. 18.

14 (f. 28). « Responce » :

Vostre urgande au front favorable. .

15 (f. 29). « Portraict de Voiture » :

Je voudrais bien rimer en turc...

16 (f. 29). « Pour le roy de Suède, sonnet » [par Benserade] :

Les temples où jadis ceste illustre merveille... (*Œuvres de Benserade*, Paris, Ch. de Sercy, 1697, I, 354).

17 (f. 30). « Les Amours du prince d'Ethiopie et de la dame Saulnier, par le s^r Tristan » [L'Hermite] :

Belle et charmante Lancerdin...

18 (f. 32). Chanson en forme de dialogue », [par Malleville] :

N'estimer rien que vostre peine... (*Poésies de Malleville*, Paris, 1649, p. 72).

19 (f. 32). « Sur la vanité du monde, par le sieur de Malleville, stances » :

Daphnis dont l'univers admire la sagesse... (*Poésies de Malleville*, 1649, p. 55).

20 (f. 35). « La Guirlande de Julie, contenant plusieurs madrigals et épigrammes ».

C'est en 1641 que Charles de Sainte-Maure, marquis de Montausier, offrit à Julie d'Angennes, qu'il devait épouser quatre ans plus tard, le fameux manuscrit de la *Guirlande de Julie*, écrit et peint par Jarry, et composé de 62 madrigaux. Dix seulement figurent dans notre volume ; quelques-uns présentent d'importantes variantes avec le texte connu ; nous trouvons en outre quatre madrigaux inédits, qui furent sans doute écartés de la rédaction définitive. Il est donc probable que nous avons ici la première pensée de ce recueil célèbre :

a). « Le Narcisse » [par Montausier] :

Je consacre, Julie, un narcissé à ta gloire...

b). « Autre » [par Montausier] :

Je suis ce narcissé fameux...

c). « Autre » (inédit) :

Lorsque la nymphe Écho fut réduite en servage...

d). « Autre » (inédit) :

Qu'amour se pleut en mon malheur...

é). « Autre » [par Habert de Cérisy] :

Quand je voy vos beaux yeux si brillans et si doux...

f). « La Couronne impériale » [par Malleville] :

Bien que de la rose et du lys...

g). « La Violette » [par Desmarests] :

Franche d'ambition, je me cache sous l'herbe...

h). « Autre » [par Malleville] :

De tant de fleurs par qui la France...

i). « La Pensée » [par Colletet] :

Vous qui suivez l'amour dont le feu vous esgare...

j). « Les Soucys et les Pensées » [par Malleville] :

Lorsque pressé de mon debvoir...

k). « La Fleur de grenade » [par Conrart] :

Dans l'empire fameux de Flore et de Pomone...

l). « La Tulipe » [par Godeau] :

Je fus un berger autrefois...

m). « Madrigal » (inédit) :

Belle Julie, on me demande...

n), « La Fleur de Dorize » (stances) :

Dorise, tout le monde admire...

Ces stances, qui ne figurent pas dans le texte connu de la *Guirlande de Julie*, ont été insérées dans les *Poésies choisies*, recueil de Sercy, quatrième partie, 1661, p. 83.

La *Guirlande de Julie* a été publiée par Didot en 1784, et réimprimée en 1826 par Delangle dans la « Collection des petits classiques français ».

21 (f. 38). « Épitaphe du sieur de Voiture » :

Cy gist un petit garçonnet...

22 (f. 38). « Épitaphe du prince d'Ethiopie » [par Desmarets] :

Ci gist du roy d'Étiopie...

23 (f. 38). « Épitaphe de Monmor le Grec » :

Soubs cette calaque noire...

24 (f. 38). « Vers de Benserade sur une femme qui a le visage d'une truie » :

Mariez moy si vous pouvez...

Cette pièce ne se trouve pas dans l'édition des œuvres de Benserade donnée en 1697.

25 (f. 39). « Tombeau de Monsieur le duc de Weimar » :

Après que cent exploits d'immortelle mémoire...

26 (f. 40). « Tombeau du duc de Weimar, par Adam [Billaut], maistre menuisier à Nevers ; sonnet » :

Ce prince, dont le cœur plus grand que l'univers...

(*Les Chevilles de M^r Adam*, seconde édition, Bouen, 1654, p. 54).

27 (f. 40). « Per le soccorze dato a Casale dall'Ecc^{mo} Sig. comte d'Arcourt, générale di Sua Maesta Cristi^{ma} in Italia ; sonneto d'incerto » :

Liberata al gran vopo erga Casale...

28 (f. 41). « Sur la maladie de Mad^{lle} de Rohan » [par Cotin] :

Je ne sçay quel astre envieux... (*Poésies choisies*, recueil de Sercy, seconde partie, 1662, p. 194).

29 (f. 41). « A Mad^{lle} de Rohan sur sa maladie » [par Cotin] :

Belle Olimpe, reprend courage... (Recueil de Sercy, seconde partie, p. 195).

30 (f. 42). « A Mons^r de La Meilleraye sur son voyage aux eaux de Bourbon après la prise d'Arras, par Adam Billaut, menuisier ; sonnet » :

Quel prodige veux-tu nous montrer de nouveau... (*Les Chevilles de M^r Adam*, seconde édition, Rouen, 1654, p. 53).

31 (f. 42). « Pour Mad^{lle} de Bouy, par Adam Billaut; sonnet » :

Enfin je suis contraint de céder à tes charmes... (*Les Chevilles de M^r Adam*, 1654, p. 152).

32 (f. 42). « Pour Mad^{lle} de Bouy, par Adam Billaut ; sonnet » (inédit) :

Quoy, tu n'es plus sensible à ma juste douleur...

33 (f. 42). « Sur un adieu à la mesme, sonnet » [par Adam Billaut] :

Aminte, ma raison a perdu son usage... (*Les Chevilles de M^r Adam*, 1654, p. 151).

34 (f. 43). « A Philis, par Voiture, sonnet » :

Des portes du matin l'amante de Céphale... (*Œuvres de Voiture*, Paris, 1676, poésies, p. 37).

35 (f. 43). « Sur le mesme subject, par Malleville, sonnet » :

Le silence régnoit sur la terre et sur l'onde... (*Poésies de Malleville*, Paris, 1649, p. 29).

36 (f. '43). « A Mad^{lle} du Mé sur la mort de son père et de son frère, par Gombault; sonnet » :

D'un cher père une fille honore la mémoire... (*Poésies de Gombault*, Paris, 1646, p. 196 : « Sur la mort de Messieurs Du Metz père et fils »).

37 (f. 43). Deux quatrains en latin.

38 (f. 44). « Vers d'Adam [Billaut] le menuisier pour Mons^r de Guise » :

Prodige de constance et de fidélité... (*Les Chevilles de M^r Adam*, 1654, p. 245. Importantes variantes ; les deux derniers vers ne se trouvent pas dans l'imprimé, qui en contient 18 de plus.)

Puis viennent un grand nombre de pièces sur la mort de Richelieu (1642), toutes de la main de Pierre des Noyers. La plupart ont été insérées plus tard dans l'ouvrage suivant : *Le*

Tableau de la vie et du gouvernement de Messieurs les cardinaux Richelieu et Mazarin et de Monsieur Colbert... Cologne, Pierre Marteau, 1694.

39 (f. 45). « Sur la mort de Monsieur le cardinal de Richelieu, sonnet » :

Un ministre d'Etat par des raisons subtiles...

40. « Épigramme » :

Pépin, Capet et du Plessis...

41 (f. 46). « Sur la mort de Monsieur le cardinal de Richelieu, par Mons^f Desmarets, sonnet » :

Sy tu pouvois, Armand, hors du plomb qui t'enserre...

42. « Centurie sur cette mort » :

Quand le neufvième enfant du père qui en a douze...

43. « Épitaphe » :

Vixit in belle.

44. « Épigramme sur la mort de Mons^f le card^l de Richelieu » :

On a semé dans cette terre...

45. « Épitaphe sur le mesme sujet, par Mons^f de Benserade » :

Soubs ce tombeau gist de par Dieu...

46-48 (ff. 46-47). «Épitaphes » :

Cy gist un grand esprit qui n'eust pitié aucune...

Hic jacet Armandus.

Outil de l'oeuvre des destins...

49 (f. 47). « Rondeau » :

Il est passé, il a plié bagage...

50. « Tombeau » :

Ce que j'eus de mortel repoze dans ce lieu...

51. Huitain :

On n'entend que panégyrique...

52 (f. 48). « Tombeau » :

Cy gist Armand de Richelieu...

53. « Sur le Palais Cardinal, sonnet » :

Superbe bâtiment autant que manifique...

54. « Noël » :

A la mort de ce cardinal...

55. « Sur la mort de M^{rs} de Cinq-Mars et de Thou » :

Armand, ce grand esprit, n'est pas toujours sans tache...

56 (f. 49). « Épitaphe » :

Cy gist le plus heureux des illustres François...

57. « Tombeau » :

Richelieu, cet endroit où gît ton Éminance...

58. « Tombeau » :

Cy gist le-corps dans ce tombeau...

59. « Épitaphe par Mons^r Carpentier » :

De mon auguste nom la grandeur souveraine...

60. « Épitaphe » :

Cy gist Armand de Richelieu...

61. La Sorbonne est heureuse et riche...

62 (f. 50). « Tombeau » :

Qui totum vivus complevit motibus orbem...

63. « Tombeau » :

Ingenio fervens, fatisque ad magna vocatus...

64. « Tombeau » :

Il est mort ce grand cardinal...

65 (f. 51). « Eminentissimi mortalium gloriosis manibus ».

66. Quand Richelieu voulut se présenter à Dieu...

67-69. « Tombeaux » :

Sous ce magnifique tombeau...

Icy gist ce grand cardinal...

Les os d'Armand et de Robert...

70. « Noël » :

Enfant qui naît en pauvre lieu...

71. « Tombeau » :

Cy gist Monsieur le cardinal...

72 (f. 52). « Joannis Armandi Plessœi Richelii, sanctae Romanae Ecclesise cardinalis eminentissimi,... vitae synopsis tumulo inscribenda... » .

73 (f. 54). « Complainte en forme de chanson sur la mort de Son Éminance, sur le chant *Chantons, peuple françois* » :

Chantons, peuple françois, d'une voix assurée...

74 (f. 55). « Lampons » (chanson) :

Sy tost qu'il eût fermé l'œil...

Cy gist Armand, ce grand génie...

Escoutez, messieurs de Sorbonne...

77. On ne voit point d'humains assortys de tout bien...

78 (f. 56). Icy dans cette sépulture...

79. Lucifer désira s'égalier à son Dieu...

80. J'ai vescu sans pareil, j'ay régné sans esgal...

81. Le cardinal de Richelieu...

82 (f. 57). « Tombeau » :

Cy gist, loué soit le bon Dieu...

83. « Sur la maison de Son Eminance » :

Pauvre maison que je déplore...

84. « Sur le convoy du corps du cardinal de Richelieu » :

La France est hors des fers...

85 (f. 58). « Sur le service qu'on devoit faire au cardinal de Richelieu à Nostre Dame ;
rondeau » :

Du nouveau saint la feste sera grande...

86. « Tombeau » :

Cy gist que personne ne pleure...

87. « Sur le convoy funèbre du cardinal de Richelieu » :

Voyant un chariot funeste...

88. « Épitaphe de la Reine Mère, par Chevalier, médecin à Saint-Pierre-le-Montier » :

Le palais florentin me donna le berceau...

89 (f. 59). Celuy qui faint Son Eminance...

90. « Advis » :

Je vous donne advis, bons François...

91. « Tombeau du Père Joseph » :

Cy gist Son Eminance grise...

92. « Sur la mort du cardinal de Richelieu laissant aux siens l'intendance de la marine,
stances » :

Le Dieu qui commande aux batz lieux...

93. Cy gist dans cet auguste lieu...

94 (f. 60). « Noëls sur le chant de *Conditior* » :

A la mort du duc cardinal...

95 (f. 61). « Tombeau » :
Cy gist l'auteur de tant d'imposts...

96. « Tombeau de M^f de Bullion » :
Icy dessous gist Bullion...

97. « Autre » :
Icy dessous gist Bullion...

98 (f. 62). Le chapelet est deffilé...

99-101. « Tombeaux » :
Cy gist ce cardinal, vray tiran de la France...
Cy gist le corps infâme de l'abrégé des vices...
Le cardinal ne pouvoit pas...

102 (f. 63). « Procez du cardinal de Richelieu » :
Marillac et Montmorancy...

103-106. « Tombeaux » :
Icy dans ceste sépulture...
Celuy qui troubla la nature...
Cy gist ce grand cardinal...
Enfin cy gist sous cette autel...

107 (f. 64). « Sonnet » :
Armand environné de splendeur et de gloire...

108. « Advis à Madame de Combalet » :
Enfin, belle Combalet...

109 (f. 65). Sixain :
Ceux qui flattent Son Éminance...

110. Quatrain :
De fer, de feu, de sang, d'orgueil, d'ire et de rage...

111. « Tombeau » :
Cy gist le prestre sans bréviaire...

112. Quatrain :
Mais de quoy vous estonnez-vous...

113. Stances :
Démons qui nous avez osté...

114-116 (ff. 65-66). « Tombeaux » :
Cy dessous gist qui fut en France...

Cy gist qui gouvernoit les rois...

Cy gist le pacifique Armand...

117. « Sur la mort du cardinal de Richelieu, sonnet de Malleville » :

Impuissantes grandeurs, faibles dieux de la terre...

(*Poésies de Malleville*, 1649, p. 133. *Recueil d'épithaphes*, etc., Bruxelles, 1782, I, 115).

118. Rondeau :

Il a bien fait, Armand, jusques à la mort...

119 (f. 67). Pièce en prose latine.

120. « Sur la mort du cardinal de Richelieu, par Benserade, sonnet » :

Richelieu, ce grand homme, est dans la sépulture...

121. Sonnet :

Cet orgueilleux tiran des peuples et des rois...

122 (f. 68). » Sixain, par Mons^r le mareschal de Bassompierre » : Richelieu prolonge son sort...

123. Rondeau :

Ainsy qu'on dit de la reine Gillette...

124. Hic jacet Armandus...

125. « Tombeau » :

Cy gist Richelieu le pervers...

126. « Stances » :

Pauvre duchesse d'Esguillon...

127 (f. 69). « Sonnet par Benserade » :

Richelieu, ce grand homme, est dans la sépulture...

128. « Sonnet pour responce » :

Richelieu, ce grand monstre, est dans la sépulture. .

129. Sonnet :

Tant soit peu plus crestien que ne l'estoit Tibère...

130. Sixain :

Peuples qui voyez l'insolence...

131 (f. 70). « Tombeau » :

Cy gist ceste grande Éminance...

132. « Tombeau » :

Cy gist ce grand pillier d'esglise...

133 (f. 71). « Les dix commandemens à la Richelieune » :

Un seul Dieu tu adoreras, en aparance seulement...

134. Huitain :

Des saints que l'Eglise feste...

135. Sixain :

Ouy da, la mort du cardinal...

136. « Chabotte » :

A la venue du cardinal...

137. Sixain :

Carmes, Jacobins, Cordeliers...

138 (f. 72). Huitain :

On croit faire une bonne pièce...

139. Huitain :

L'aymable mareschal sortira de prison...

140. « Rondeau pour M^f de Noyers (Sublet) » :

Il a vuidé, l'homme au petit colet...

141. Autre rondeau :

Plus bas Sublet s'estoit tousjours tenu...

142 (f. 73). Rondeau :

Vous de qui la fortune est fraile comme verre...

143. Rondeau :

Très grand ministre ainsy que fut Silla...

144 (f. 74). « Chanson sur la mort du cardinal de Richelieu, sur le chant de *Birène, mon amy*, par M. des Meurs » :

François, rendons grâce à Dieu...

145 (f. 75). « Tombeau de Zagachrist, roy d'Ethiopie » :

F...s un peu de patience...

146 (f. 76). « Sur la mort du roy d'Ethiopie » :

Lize, qui veut soir et matin...

Ces deux pièces, qui ne se rapportent pas à Richelieu, se trouvent aussi, anonymes, dans les recueils de Conrart conservés à la bibliothèque de l'Arsenal.

147. Un certain qui ne se peut taire...

148 (f. 77). Quatrain en latin :

Richelii intentu lugens comoedia dixit...

149. « Sur la mort de M^f de Cinq-Mars et de Thou » :

Morte pari periere duo, sed dispare causa,

Deux objects de pitié plustost que de l'envie...

150 (f. 78). « Par le président Ménard au cardinal de Richelieu » :

Par vos conseils le monde est gouverné...

Ne se trouve pas dans l'édition des œuvres de Maynard donnée à Paris en 1646.

151 (f. 88). « La Rome ridicule de Saint-Amant » :

Il vous siet bien, monsieur le Tibre...

Composée vers 1630, la *Rome ridicule* a été imprimée plusieurs fois. La première édition ne porte pas de date ; la seconde est de 1643. C'est en 1643 que le poème a été transcrit dans notre recueil.

152 (f. 96). « Ad Marcum, 1644 ». :

Marce, petebatur dives formosa duobus...

153 (f. 97). « Sonnet italien par ung François, à Cloris » :

Per quella deitad supremo nume...

154. « Tombeau de Copernich à Tourne » (en latin).

155. Quelques vers latins.

156 (f. 100). Pièce sans titre, en douze sixains :

Vous dont l'habit religieux...

157 (f. 102). Sonnet [par Vauquelin des Yveteaux] :

Avoir peu de parents, moins de train que de rentes...

(*Œuvres poétiques de Vauquelin des Yveteaux*, édition Blanchemain, Paris, 1854, p. 98).

158 (f. 103). « Chanson sur l'air de *Léandre* » :

L'agent Priendy sur le bord...

Qui fit la présente chanson

Il ne veut pas que l'on le sache ;

C'est le seigneur du Brindujon ;

Dessous ce nom le sien il cache

Le plus meschant faiseur de vers

Qui soit dans Phostel de Nevers.

Ecrit pour la princesse Marie de Gonzague avant 1645.

159 (f. 106). Sonnet :

Le prince des saisons d'un superbe apareil...

160 (f. 106). « Tombeau de M^f le comte de Soissons, sonnet » :

Un injuste despit dans un cœur généreux...

161. « Pour Mad^{lle} de Bouteville, Madame de Coligny, sonnet, par Charpy » [de Sainte-Croix (Louis)] :

Que je void de raport de vostre père à vous... (*Poésies choisies*, recueil de Sercy, 1660, I, 166).

162 (f. 107). « A Mademoiselle de Vandy, par La Ménardière » :

Ne vous plus voir, sy ce n'est en peinture... Pièce de 200 vers. (*Poésies de Jules de La Mesnardière*, Paris, 1656, p. 49).

163 (f. 111). « Sur un songe fait par la comtesse de Fiesque, Sarrazin a fait ces vers » :

Puisque vous m'avez demandé...

(*Œuvres de Monsieur Sarasin*, Paris, 1685, II, 149).

164 (f. 115). « Estraine à Mons. Esprit, [par Voiture]. Pour le hibou » :

Les hommes tous tant que vous estes...

(*Œuvres de Voiture*, Paris, 1676, poésies, p. 109).

165 (f. 119). « Épître à Monsieur de Coligni » [par Voiture] :

Dans les plaisirs qui vous entourent... (*Œuvres de Voiture*, Paris, 1676, poésies, p. 100).

166 (f. 125). « Pour Tancrède » (de Rohan) :

a. Qui fuit ignotus nunc fit matre judice notus...

b. Mes oncles sont ces deux jouteurs...

c. Sont deux femmes qui ont deux petits enfants...

167 (f. 126). « A Son Éminence, sur la prise de Roses, madrigal » [par La

Ménardière] :

Princes, votre fortune est telle...

(*Poésies de Jules de La Mesnardière*, Paris, 1656, p. 15).

168 (f. 127). « A Mons. de La Roque, capitaine des gardes de Mons^r le duc d'Anghien, lettre » :

Tandis que vostre main s'employe...

Sur les mariages de M^{elle} de Rohan avec M. de Chabot, de M^{elle} de Rambouillet avec M. de Montausier, et de M^{elle} de Brissac avec Sabatier, 1645. Cette lettre, attribuée à Scarron par un recueil manuscrit de la bibliothèque Leber, a été publiée en 1862 (Paris, Auguste Aubry, pet. in-8°).

169 (f. 132). « Monsieur le duc d'Orléans (Gaston) à Madame la princesse Marie (de Gonzague), sonnet » :

Jeune divinité dont les grâces nouvelles...

170. « Sur l'air *Dies irae, dies illa* » :

Un pauvre amant tout langoureux...

171 (f. 133). « Pour mettre dans des Heures » :

Quant vous aurez ce livre en main...

172. « Autre » :

Vous priez la nuit et le jour...

173. « Autre » :

Vous priez pour estre exaucée...

174. « Sur l'air de *Joconde* » :

Pourquoy, chagrine sainteté...

175. Nonain :

Ha, que voilà de beaux enfants...

176 (f. 134). « Vers (latins) faits par M. le grand-maréchal Stanislas Lubomirski pour la maison de Versailles ».

177. « Sur la naissance de M. le duc de Bourgogne » (quatrain) :

On voit aujourd'huy sans mistère...

178. « Sixain, par Madame de La Suze » :

Les héros de l'antiquité...

179. « Sonnet de Boileau à cause d'une comédie intitulée *Lanterna di Diogenes et l'argent pris à Cologne* » :

Chimérique héritier du grand nom des Césars...

180 (f. 135). « Description des médailles que l'électeur de Brandebourg fait faire à Dantzic ».

181. « M. de Louvois à M. le Chancelier son père » :

Je vous devois beaucoup, mais grâces à Louis...

182. « Autre » :

Le père est pour la paix, le fils est pour la guerre...

183. « Sur le premier-président à faire » :

Le Roy fait seul ses officiers...

184. « Chanson » [par Coulanges] :

Or sus, dites, Coulanges,

Ministre sans pareil,

Par quel dessein estrange

Quittez-vous le conseil?

Publiée dans le *Recueil de chansons choisies de M. de*** [Coulanges]*, Paris, 1698, I, 37 :
« Dialogue de M. de B*** et de M. de C** (Coulanges) sur ce que ce dernier s'étoit défait de la charge de maître des Requestes ».

185 (f. 136). « Sonnet en bouts rimez donnez par le Roy sur la naissance de M^e le duc de Bourgogne » :

Pour chanter deux enfants, prenons le flageolet...

186. « Sonnet en bouts rimez » :

Le voir plus révééré que ne fut le dieu Pan...

187 (f. 137). « Vers de Patris au lit de la mort » :

J'ay songé, ma Philis, que d'amour consommé...

Pierre Patris écrivit ces vers quelques jours avant sa mort, survenue le 16 octobre 1671.

188 (f. 138). « Acrostiche » :

J'abhorre de bon cœur les autels et la messe...

Provenance : de la bibliothèque de Pierre des Noyers, léguée au prince de Condé en 1693.

Ms. 0539

RECUEIL DE POÉSIES.

In-4°, mar. citron, comp. et fil. dor. ; sur les plats, « Honorée de Bussy », avec le chiffre H. B., répété sur le dos. Fort belle reliure originale.

Papier, XVII^e siècle, 526 ff., dont 12 ff. de table.

Album d'une femme bel-esprit, qui, vers 1648, fit copier dans ce volume 303 pièces de vers des plus célèbres contemporains, réparties en quatre classes : épîtres, élégies, stances, sonnets. Voiture domine, c'était le vrai poète à la mode ; après lui, Benserade et Mallevalle tiennent la première place ; puis viennent Sarasin, Tristan L'Hermite, l'abbé de Cérisy, son frère Philippe Habert, Serisay, Lalane, Chandeville, etc ; nous trouvons encore des sonnets de Saint-Amant, Gombaud, Maynard, des stances de Gilbert, Patris et autres, perdus dans la masse des pièces inédites. Mais l'intérêt s'attache surtout aux pages que le scribe avait laissées blanches et qui ont été couvertes par d'autres mains ; peut-être ne serait-il pas impossible d'y relever de précieux autographes ; les treize pièces ainsi transcrites après coup ne sont d'ailleurs ni les plus connues, ni les moins curieuses du recueil ; les noms propres y fourmillent ; le Grand Condé, ses amis, sa famille y jouent le premier rôle.

Toutes les pièces sont anonymes, à l'exception de deux, dont un madrigal adressé à M^{elle} de Chevreuse par Marigny, le spirituel frondeur. Les imprimés de notre cabinet ont fourni les

noms de quelques poètes, et d'utiles renseignements ont été tirés de cette mine inépuisable, les recueils de Conrart, conservés à la bibliothèque de l'Arsenal.

Celle qui posséda ce charmant volume, Honorée de Bussy, demoiselle d'Anjou, était renommée pour sa beauté, son esprit, et ses extravagances. Sa première intrigue fut avec le maréchal de Brézé, qui l'avait rencontrée à Saumur et qui ne put cependant lui faire accepter une proposition de mariage. Depuis elle inspira plus d'une passion, à La Moussaye entre autres, l'ami de Condé, le « carus amicus Musseus », mort en 1651 ; Arnauld, le maréchal-de-camp, était de ceux qui prétendaient avoir refusé sa main. Molière faisait grand cas de son jugement et lui lisait ses pièces ; quand l'*Avare* sembla être tombé : « Cela me surprend, dit-il, car une demoiselle de très bon goût, et qui ne se trompe guère, m'avait répondu du succès ». Être ainsi pris pour arbitre par Molière, ce n'est pas un mince honneur, et ce mot là vaut bien tous les éloges des adorateurs, en vers ou en prose. En relations intimes avec les compagnons du Grand Condé, Honorée de Bussy devait être connue du héros ; peut-être lui avait-elle offert elle-même ce beau volume, dont nous constatons la présence à l'hôtel de Condé en 1673.

Voici la liste des pièces contenues dans ce précieux recueil. Les trois premières font partie des treize ajoutées sur les feuillets laissés en blanc :

1. « L'Art d'aymer. A Olympe », [par Gabriel Gilbert] :

Je sçay bien l'art d'aymer mon illustre maistresse... (*Poésies choisies*, recueil de Sercy, 1660, I, 136).

2. « A Monsieur le Duc » (d'Anguien, épître, 1644 ou 1645) :

Vous qui n'avez point de plaisir...

3. « A Mademoiselle de Bourbon et sa troupe » (épître, avant juin 1642) :

Dessus le point qu'on vouloit vous escrire... Suivent les ELÉGIES, qui occupent 125 feuillets chiffrés :

1. Bélize, je sçay bien que le ciel favorable... (*Œuvres de Voiture*, Paris, 1676, poésies, p. 1).

2. Les ombres de la nuict parmy l'air espandues...

Élégie insérée sans nom d'auteur dans le recueil de Sercy, III, 80 (Paris, 1665). Attribuée à M. de Montplaisir par le ms. 4129 de la bibliothèque de l'Arsenal.

(Cette élégie, l'épître n° 36 et les stances n°8 (voir plus loin), sont attribuées à M. de Montplaisir par le ms. 4129 de l'Arsenal, qui donne aussitôt après des poésies de M. de Montplaisir de Bruc. Le dispositif du recueil de Conrart semble désigner deux auteurs différents ; il ne peut être question de Caillavet de Montplaisir, dont les poésies (publiées

en 1634) ne comprennent pas les pièces susdites. Celles-ci ont d'ailleurs été attribuées au marquis de Montplaisir (René de Bruc) par Le Fèvre de Saint-Marc (édition de 1759)).

3. Innocente beauté, jeune et sainte vestalle... (*Œuvres de Benserade*, 1697, I, 19).
4. Ne me commandez point, Iris, que je m'explique... (*Œuvres de Benserade*, 1697, I, 16).
5. Quand pour cueillir les fruits d'une amour éternelle...
6. Durant une saison qui n'a point de semblable...
7. Doncques la belle Iris a faussé le serment...
8. Que le soleil est lent, que sa course me dure...

Ces quatre élégies se trouvent dans l'édition des poésies de Malleville donnée en 1649.

9. Dormez-vous, Amaranthe, ou si vostre belle âme...
(*Œuvres de Benserade*, 1697, I, 303).

10. Dieux, à qui me plaindray-je, et dessous quel visage...

Signée « De Cérisy » (Germain Habert, abbé) dans le recueil de Sercy, V, 363 (Paris, 1666).

11. Bel object de mes vœux, source de mes douleurs...

12. Beauté de qui la grâce est la gloire des âmes...

Signée « De Cerizay » (Jacques de Serisay) dans le recueil de Sercy, V, 376.

13. Un peintre à qui sans doute Appelle eust fait hommage... Signée « Martel » dans le recueil de Sercy, V, 409.

14. Vous qui par un travail à nul autre pareil... (*Poésies de Malleville*, 1649, p. 74).

15. Object le plus charmant qui reigné en l'univers...

Cette élégie est comprise dans les « Poésies de M. de Chandeville », insérées dans le *Recueil de diverses poésies des plus célèbres auteurs de ce temps*, Leyde, 1653, II, 87.

16. Il est vray que mes maux m'ayant fait violence...

Élégie attribuée à Marigny par le ms. 4129 de l'Arsenal.

17. Enfin, c'est trop tenir ma passion contrainte...

Signée C dans le recueil de Sercy, II, 311 (Paris, 1662).

18. Faites ce qui vous reste, ennemis de ma vie...

Signée « Malleville » dans le recueil de Sercy, IV, 275 (Paris, 1661) ; ne se trouve pas dans l'édition de ses poésies donnée en 1649 ; mais fait partie des *Poésies de Gombauld* publiées en 1646, p. 48.

19. Au plus fort des chaleurs, le grand flambeau du monde...

20. Toy de qui le malheur faict la félicité...
21. La nuict se promenoit dessus un char d'ébeine...
22. Belle Philis, adorable merveille...

Cette pièce est attribuée à Jacques de Serisay par le ms. précédent; mais elle se trouve dans l'édition des œuvres de Voiture donnée en 1676.

23. Enfin quand ce discours me coûteroit la vie...

Élégie comprise dans les « Poésies de M. de Chandeville » insérées dans le recueil de Leyde, 1653, II, 84.

24. Si je vous pouvois dire, adorable Climène...

25. Traîtresse, est-il donc vray que ton âme perfide...

Élégie signée D. B. [Des Barreaux?] dans le recueil de Sercy, IV, 203.

26. « Sur un bracelet de cheveux » :

Beaux trésors dont l'esclat sceut gagner ma franchise...

27. Ha! que nostre repos est de peu de durée...

Signée « De Cérisy » (Germain Habert) dans le recueil de Sercy, V, 73.

28. Ingratte, est-il donc vray que vostre cruauté...

29. Filles qui soupirez après un hyménée...

Insérée dans le recueil de Sercy, V, 383, et signée « M. le comte d'Ételan » (François d'Epinay, comte d'Ételan, marquis de Saint-Luc après la mort de son père le maréchal).

30. Celle dont les beautez devancent les années... Attribuée à Montreuil par le ms. 4129 de l'Arsenal.

31. « Sur la mort de Mademoiselle Janneton Véron, âgée de 15 ans » :

Voicy tantost venir l'agréable saison...

32. A la fin j'ay l'effect de ma longue poursuite...

33. Quand du faux et du vray la courrière éternelle...

34. A quel point de folie et de témérité... (*Œuvres de Saint-Amant*, édition Livet, 1855, p. 251).

35. Soudain que vos beaux yeux m'eurent mis en servage...

36. « Satire sur un méchant cheval » :

Cher amy, maintenant que la chaleur nous quitte... Attribuée à « Terson » par le ms. 4129 de l'Arsenal.

37. « Elégie. Sortilège amoureux » :

Que depuis quelques jours j'ay l'humeur inconstante... Attribuée à « M. de Carlinas » par le ms. 4129 de l'Arsenal.

38. Non, non, n'y pensons plus ; employons mieux nos pleurs... Insérée, anonyme, dans le recueil de Sercy, IV, 148.

39. « Pour excuser un départ forcé » :

Vante-toy désormais d'aymer fidèlement... Signée Sc. dans le recueil de Sercy, II, 314. Est-ce Scudéry? Scarron? La pièce ne figure pas dans leurs œuvres imprimées.

40. Et bien, cruelle Orante, il faut vous satisfaire...

41. « La Constance, ou la métamorphose d'Agis en ardentz » :

Sur le feste eslevé d'une coste sauvage... Insérée, anonyme, dans le recueil de Sercy, III, 96.

42. Un amant affligé dans un triste séjour... Attribuée à « Des Barreaux » par le ms. 4129 de l'Arsenal.

43. Cher et parfait amy, dont l'âme belle et forte...

44. C'en est fait, Amaranthe, il faut céder au sort...

Trois feuillets laissés en blanc après les Élégies ont été ensuite couverts par les deux pièces suivantes :

1. « A Monsieur Esprit » :

Mon cher Esprit, ah! quel heur et quel bien... Esprit était à Munster avec les négociateurs ; Mme de Longueville allait y rejoindre son mari.

2. « Tombeau de Madame de Longueville » (Louise de Bourbon, première femme du duc de Longueville, morte en 1637) :

Passant, passe, Carite est morte...

Puis viennent les ÉPURES, qui occupent 138 feuillets chiffrés :

1. « Jalousie » :

Margot, je suis jaloux, j'en mérite le nom...

Insérée sans nom d'auteur dans le recueil de Sercy, V, 247 ; attribuée à Pierre Patris par le ms. 4129 de l'Arsenal.

2. Je boy de l'eau que j'ay puisée...

Signé M. dans le recueil de Sercy ; signature erronée, car la pièce est de Pierre Patris (*Recueil de poésies diverses dédié à Monseigneur le prince de Conty par M. de La Fontaine*, Paris, 1671, III, 320, et autres recueils, 1752, 1824, etc.).

3. Ne jugeant pas fort à propos...

(*Œuvres de Benserade*, Paris, 1697, I, 97).

4. Pardon si j'ose vous distraire...

(*Œuvres de Benserade*, Paris, 1697, I, 190).

5. « Responce à la lettre de Monseigneur le Prince » (par lui écrite de Catalogne à la marquise de Montausier, 1647) :
Seigneurs cavaliers catalans... (*Œuvres de Voilure*, Paris, 1676, poésies, p. 133).
6. « Espître à Monsieur de Coligny » :
Dans les plaisirs qui vous entourent... (*Œuvres de Voiture*, Paris, 1676, poésies, p. 100).
7. « Le Temple de la gloire » :
Sur le point que la nuit destant ses sombres voiles... Composé en 1645 en l'honneur du duc d'Anguien par René de Bruc, marquis de Montplaisir (*Recueil de diverses poésies des plus célèbres auteurs de ce temps*, Leyde, 1653, II, 15. — *Poésies du marquis de Montplaisir*, 1759, p. 28).
8. « Triomphe de la mort », [par Philippe Habert] :
Sous ces climatz glacez où le flambeau du monde...
Publié à Paris en 1637; inséré en 1652 dans le *Recueil de diverses poésies...* (Leyde, tome I).
9. « Galanterie à une dame à qui l'on avoit donné en raillant le nom de souris » :
Puisque vous m'avez demandé...
(*Œuvres de Sarasin*, Paris, 1685, II, 146).
10. « Métamorphose des yeux de Philis en astres », [par Germain Habert, abbé de Cérisy]:
Beaux ennemis du jour dont les feuillages sombres... Publiée à Paris en 1639. Inséré dans le *Recueil de diverses poésies...* Leyde, 1652, I, 31.
11. « Remontrance à Madame du Puy » :
Après vous avoir dit en prose... (*Œuvres de Benserade*, 1697, I, 90).
12. « Pour Madame d'Anguien, par Mademoiselle de Saint-Géran » :
Belle princesse en qui les cieux... Signé « Mag. de S. G. » (Saint-Géran) dans le recueil de Sercy, II, 177.
13. A toy s'en va, mais où le sort la guide... (*Poésies diverses de M. de Scudery*, Paris, 1649, p. 241).
14. « Requête des Dictionnaires à Messieurs de l'Académie » [par Ménage] :
A nos seigneurs académiques...
Publiée par M. Ch. Asselineau à la suite du *Recueil des factums d'Ant. Furetière*, 1859, II, 333.
15. « Portrait du pitoyable Voiture » :
Je voudrois bien rimer en turc...

16. Depuis que chargé de vos fers...

17. Iris digne d'être adorée...

18. Iris, je vay quitter ces lieux...

19. Pressé de douleurs inhumaines...

Ces épîtres sont aussi anonymes dans les recueils de Conrart.

20. « Les Amours du prince d'Ethiopie » :

Belle et charmante Lavardin... Attribué à Tristan L'Hermite par le recueil précédent et par le ms. 4124 de l'Arsenal.

21. « Ballade en faveur du sieur de Neufgermain » :

Par tous les coings de l'univers... {*Œuvres de Voiture*, Paris, 1676, poésies, p. 86}.

22. « Plainte des B C P Q et autres lettres qui n'ont pas l'honneur d'entrer au nom de Neufgermain », [par Pierre Patris] :

Doncques sans l'avoir mérité... Insérée dans les œuvres de Voiture à cause de la réponse suivante :

23. « Discours de Jupiter en l'assemblée des dieux sur la plainte des lettres » :

Vous sçavez bien, troupe immortelle...

{*Œuvres de Voiture*, Paris, 1676, poésies, pp. 86-91}.

24. « Responce au chevalier de l'Isle invisible » (le comte de Saint-Aignan) :

Sire compains, en vostre escrit...

{*Œuvres de Voiture*, Paris, 1676, poésies, p. 140}.

25. « Eglogue », [par Pierre Lalane] :

Sous les arbres sacrez de ce fameux vallon... Insérée, anonyme, dans le *Recueil de diverses poésies*... Leyde, 1653, II,1, cette églogue figure, sous le nom de Lalane, dans les recueils de 1671, 1752, etc. *Poésies de Lalane*, 1759, p. 30.

26. « L'ambassadeur de Suède à la royne de Natolie » :

Royne du plus doux des climatz... {*Œuvres de Benserade*, Paris, 1697, I, 105}.

27. « A Mademoiselle de Saint-Maigrin » :

Belle et charmante créature... {*Œuvres de Benserade*, 1697, I, 94}.

28. « A Monseigneur le Prince (alors duc d'Anguien) à son retour d'Allemagne » (1645) :

Soyez, seigneur, bien revenu... {*Œuvres de Voiture*, Paris, 1676, poésies, p. 122}.

29. « Sur la prise de La Bassée, ballade » (à Mazarin, 1647) :

Vous vous trouvez tousjours dessus vos piedz... (*Œuvres de Voiture*, 1676, poésies, p. 132).

30. « A Mademoiselle de Vandy », [par La Ménardière] :

De plus vous voir, si ce n'est en peinture... (*Poésies de Jules de La Mesnardière*, Paris, 1656, p. 49).

31. « La Taupe, la Tortue, le Hibou, le Grillon » :

Bonjour, Monsieur, et bonne année... (*Œuvres de Voiture*, Paris, 1676, poésies, p. 109 : « Estrennes de quatre animaux envoyez par une dame à Monsieur Esprit »).

32. « Sur l'aliance de Roche et de Caillou » :

Quand par l'ordre du ciel le temps se trouva proche...

(*Œuvres de Sarasin*, Paris, 1685, p. 164).

33. « Dialogue. Ménalque, Licidas, Damon » :

Dans l'aymable contrée où le dieu de la Seine... (*Poésies françaises de M. de Ménage*, Paris, 1656, p. 12).

34. « Lettre à M. de La Roque, capitaine des gardes de Mons. le Prince » (alors duc d'Anguien, 1645) :

Tandis que vostre main s'employe... Attribuée à Scarron et publiée en 1862 (voir plus haut, p. 225).

35. « A Monsieur le Duc » :

Madame vostre sœur m'oblige à vous escrire... Lettre citée par Cousin (*Madame de Longueville*, p. 225), d'après les recueils de Conrart. Le poète anonyme, probablement Voiture, écrit au duc d'Anguien, alors à l'armée d'Allemagne, au nom de M^{me} de Longueville et de ses amies de l'hôtel de Rambouillet. La lettre a été ajoutée au recueil, l'écriture est celle d'un homme ou d'une femme du monde.

36. « Autre lettre » :

La nature a mis de grands charmes... Épître de 128 vers, où défilent le Grand Condé (alors duc d'Anguien, hiver de 1644-1645) et tous ses amis ; voici les derniers vers :

Saint-Simon n'y fera nul pas,

Pons ny Vigean n'y seront pas,

Ny Longueville non plus qu'elles,

Car on n'y prira que les belles.

37 Tous vos amis sont en cervelle...

Épître à Madame de Pommereuil, insérée dans le recueil de Sercy (II, 147) avec la signature M, et attribuée à M. de Montplaisir par le ms. 4129 de l'Arsenal.

38. « Satyre sur la pauvreté des poètes » :

Philandre prend congé des Muses... Attribuée à Boissières par le ms. 4129 de l'Arsenal.

39. Gente Philis, une lettre des vôtres... Épître précédée d'une suscription en quatre vers :
Allez, épistre, allez viste... Attribuée à Ménage par le ms. 4129 de l'Arsenal.

Les Épîtres sont suivies des SONNETS, qui occupent 104 pages chiffrées :

1. L'estoille de Vénus., si brillante et si belle...

(*Poésies de Malleville*, 1649, p. 31).

2. La nuit se retiroit dans sa grotte profonde. . (*Poésies de Malleville*, 1649, p. 30).

3. Des portes du matin l'amante de Céphale... (*Œuvres de Voiture*, 1676, poésies, p. 37).

4. Le silence régnoit sur la terre et sur l'onde... (*Poésies de Malleville*, 1649, p. 29).

5. Par la porte des cieux, l'aurore échevelée... (*Poésies choisies*, recueil de Sercy, IV, 5).

6. Itayons d'un astre dont les cieux... (*Poésies de Malleville*, 1649, p. 34).

7. Ne crains plus désormais, Tircis, que je soupire... (*Œuvres de M^r de Montreuil*, Paris, 1671, p. 320).

8. Fin or de qui le prix est sans comparaison... (*Les Amours de Tristan [L'Hermitte]*, Paris, 1638, p. 7).

9. Il faut céder, mon cœur, au plaisir de mes yeux...

10. Ce miroir où chacun contemple sa figure... (*Poésies de Malleville*, 1649, p. 193).

11. Je surpris l'autre jour la nymphe que j'adore... (*Les Amours de Tristan*, Paris, 1638, p. 6).

12. Source de mes tourmens, objet inexorable... (*Les Amours de Tristan*, Paris, 1638, p. 14).

13. Cariste, après neuf ans de pleine jouissance...

14. Miroir, peintre et pourtraict, qui donne et qui reçoit... Sonnet attribué au comte d'Etelan par le ms. 4129 de l'Arsenal.

15. Le grand Montmorency n'est plus qu'un peu de cendre... (*Poésies de Gombauld*, Paris, 1646, p. 190).

16. Gémissant sous le faix d'une triste aventure...

Sonnet inséré dans le recueil de Sercy (II, 28) avec la signature C [Charleval]. (*Poésies de Charleval*, 1759, p. 22).

17. Amaranthe aujourd'huy cesse d'estre mortelle...

Sonnet de Pierre Lalane, inséré, anonyme, dans le recueil de Sercy, IV, 59. (*Poésies de Lalane*, 1759, p. 22).

18. Que je voy de rapport de vostre père à vous...

N° 161 du ms. précédent : « Pour M^{lle} de Bouteville, M^{me} de Coligny, par Charpy ».

19. Séjour mélancholique, où les ombres dolentz...

(*Les Amours de Tristan*, Paris, 1638, p. 9).

20. Avoir peu de parents, moins de train que de rentes... (*Œuvres poétiques de Vauquelin des Yveteaux*, Paris, 1854, p. 98).

21. Je m'en vays à la mort, où toute la nature...

22. Aminthe, cet object si rare et si charmant...

23. Quoyque mes ennemys, d'une noire malice...

24. Que Parthénice est belle, encor qu'elle soit noire...

(*Poésies de Malleville*, 1649, p. 195).

25. Que Philis a d'attraitz, qu'elle a de majesté...

26. En vain je presse ma raison...

27. Amaranthe n'est point une œuvre à l'aventure...

Sonnet de Pierre Lalane, inséré, anonyme, dans le recueil de Sercy, I, 257. (*Poésies de Lalane*, 1759, p. 18).

28. Qu'une feinte me donne un coup inévitable... (*Poésies choisies*, recueil de Sercy, I, 307).

29. Adorable Arthénice, il faut que je confesse... (*Poésies choisies*, recueil de Sercy, I, 276).

30. Parens mal advisez, quel soin pernicieux...

31. Sous un habit de fleurs la nymphe que j'adore... (*Œuvres de Voiture*, Paris, 1676, poésies, p. 35).

32. La cour, sage Arthénice, adore ton visage...

33. « Sur l'opium » :

Autheur de mon repos, favorable adversaire... Sonnet attribué au comte d'Etelan par le ms. 4129 de l'Arsenal.

34. Quand l'amour de la guerre et celui de la gloire...

35. Pour vanger mon honneur et faire un bel effort...

36. Dedans un petit cabinet...

Sonnet de Vion d'Alibray, inséré dans le *Recueil des plus belles pièces des poètes françois*, Paris, 1752, IV, 262 : « Sur un cabinet en saillie que fit faire M. le duc d'Anguien et qui offusquoit celui de l'autheur ».

37. Trois jeunes enfans de Paris...

38. Ta seule peinture est un ouvrage immortel...

39. Sorty du labyrinthe où j'estois arresté...
40. Ouy, mes yeux, j'y consens, nous reverrons Sylvie...
41. Qu'on ne s'estonne point du triste changement...
42. Sauvages confidens de ma dernière plainte...
43. Sylvie, enfin la mort ouvre une sépulture...

Ces cinq derniers sonnets se trouvent, anonymes, dans le recueil de Sercy, V, 253-259.

Les sonnets 44 à 56, sauf 47, sont de Gombaud et se trouvent dans l'édition de ses poésies donnée à Paris en 1646.

44. Détournez-vous de moy, portez ailleurs vos armes...
45. Ma résistance est vaine, il faut que je me rende...
46. Que me viens-tu produire, importune pensée...
47. Que vostre sort, Philis, à mon sort est contraire...
48. Un seul traict de ses yeux m'oste le jugement...
49. Durant la belle nuict dont mon âme ravie...
50. Il n'est rien de sacré que l'amour ne viole...
51. Que d'astres amoureux, que de lumières vives...
52. Il me plaist bien de voir que tout vous rend hommage...
53. Je cognois mon erreur et ne m'en puis distraire...
54. De soin ny de mémoire il n'en faut pas attendre...
55. Une mesme pensée, une mesme action...
56. Une fleur passagère, une vaine peinture...
57. Quel crime ay-je commis quand je vous ay baisée... (*Poésies de Malleville*, Paris, 1649, p. 18).
58. Job, de mille tourmens atteint... (*Œuvres de Benserade*, Paris, 1697, I, 74).
59. Il faut finir mes jours dans l'amour d'Uranie... (*Œuvres de Voiture*, Paris, 1676, poésies, p. 35).
60. Alors que je fais voir des effectz de mes veilles... (*Poésies de Malleville*, Paris, 1649, p. 13).
61. Qu'Angélique a d'appâts ; ô dieux! comme elle range... (*Poésies choisies*, recueil de Sercy, I, 293).
62. Quelle estrange chaleur nous vient icy brûler...
(*Œuvres de Saint-Amant*, Paris, 1855, p. 392 : « L'esté de Rome »).
63. Un injuste dépit dans un cœur généreux...
64. Ce que la poésie a de fort et de doux...

65. La beauté que je sers et qui m'est si cruelle... (*Œuvres de Sarasin*, Paris, 1685, p. 193).
66. Qui pourroit exprimer les clartez nompareilles... (*Poésies de Malleville*, Paris, 1649, p. 136).
67. Quand devant voz beautez remply d'estonnement...
(*Poésies choisies*, recueil de Sercy, I, 321).
68. Ta misère m'est incogneue...
69. Que ce bal est superbe! A peine y suis-je entré...
70. Rohan, qui fut d'Alcide une vivante image...
71. Beaux yeux qui sous un front si plain de majesté... (*Poésies choisies*, recueil de Sercy, IV, 172).
72. Le palais florentin m'a donné le berceau...
Attribué par le recueil précédent (n° 88), à « Chevalier, médecin à Saint-Pierre-le-Montier».
73. Lorsque par des exploictz que la foy ne peut croire...
74. Je touche de mon pied le bord de l'autre monde...
75. Mon âme, il faut partir, ma vigueur est passée...
76. Désertz où j'ay vescu dans un calme si doux... (*Œuvres de Maynard*, Paris, 1646, p. 44).
77. Je donne à mon désert les restes de ma vie...
78. Tircis, je me déplay au climat où nous sommes...
79. Adieu, Paris, adieu pour la dernière fois... (*Œuvres de Maynard*, Paris, 1646, p. 50).
80. Il est vray, je le sçay, mes vers sont méprisez... (*Œuvres de Maynard*, Paris, 1646, p. 263).
81. Mon prince aura vaincu la moitié de la terre...
82. Qui te pourroit comprendre, ô sagesse éternelle... (*Poésies de Gombauld*, Paris, 1646, p. 271).
83. Tes merveilles, Seigneur, à nos yeux découvertes... (*Poésies de Gombauld*, Paris, 1646, p. 273).
84. Je suis dans le penchant de mon âge de glace...
85. A tort on me blasme de redouter la mort...
86. Antre secret, témoing des peines que j'endure...
87. Quand j'apperceus Philis si brillante et si belle...

(*Poésies de Charleval*, 1759, p. 79).

88. J'avois fait le serment le plus espouvantable...

89. Qu'ay-je fait, belle ingrante, en quoy suis-je coupable... (*Œuvres de Benserade*, Paris, 1697, I, 130).

90. Les illustres vertus dont la grâce est suivie...

91. Jeune divinité, dont la grâce immortelle... (*Œuvres de Benserade*, 1697, I, 196).

92. Que Diane me plaist, qu'elle est officieuse... (*Poésies choisies*, recueil de Sercy, I, 228).

93. A l'une et l'autre mer Brézé donna des loix... (*Œuvres de Benserade*, 1697, I, 129).

94. Quelle docte Circé, quelle nouvelle Armide... (*Œuvres de Voiture*, Paris, 1676, poésies, p. 38).

95. J'adore en mesme temps deux femmes sans pareilles... Attribué à Gomberville par le ms. 4129 de l'Arsenal.

96. Philis d'un petit mal voulant borner le cours... Inséré avec la signature C [Charleval] dans le recueil de Sercy (*Poésies de Charleval*, 1759, p. 51).

97. Caritte pour jamais a quitté ces fontaines...

(*Poésies de Gombauld*, Paris, 1646, p. 137).

98. « Sur un moucheron » :

Voicy la noble sépulture... (*Œuvres poétiques de Vion d'Alibray*, Paris, 1653, p. 25).

99. Au point qu'en tresses d'or l'aurore échevelée...

100. La beauté qui retient mon âme prisonnière...

101. Vous levant si matin, vous troublez tout le monde... (*Poésies choisies*, recueil de Sercy, I, 292).

102. « Pour une belle louche » :

Philis, depuis hier je brûle incessamment...

103. Tircis, as-tu raison de me donner le blâme...

104. Portraits faits à plaisir, descriptions charmantes...

A la suite des sonnets, six feuillets laissés blancs et non chiffrés ont été remplis par les pièces suivantes, d'une autre écriture que celle du scribe :

1. « A Madame la duchesse de Longueville et à sa troupe » :

Vous en parlés bien à votre ayse

Avec vos nés chauds comme braise...

Epître de 64 vers, écrite de Chantilly.

2. « Sonnet » [par Sarasin] :

Quand Adam vit ceste jeune beauté... (*Œuvres de Sarasin*, Paris, 1685, II, p. 188).

3. « A Mesdemoiselles du Vigean » :

Quatre nymphes plus vagabondes

Que celles des bois ny des ondes...

Publiée en partie par M. Cousin (*Madame de Longueville*, 1853, p. 181), d'après les recueils de Conrart : « Lettre de M^{elle} de Bourbon et de M^{elles} de Rambouillet, de Boutteville et de Brienne, envoyée de Liancourt à M^{elles} du Vigean à Paris » (probablement en 1641).

4. « Stances » :

N'espérez pas, belle Uranie...

5. « Epigrammes » :

Dessous ce froid tombeau où brusle encor Alcandre...

6. « Epigrammes » :

Quiconque verra tant d'appas...

7. « Stances » :

Estrange caprice du sort...

Suivent 186 ff. chiffrés, occupés par les STANCES.

1. « Le Mépris » :

Ne te ris plus de mes douleurs...

(*Les Amours de Tristan*, Paris, 1638, pp. 54 et 134).

2. « Les Louanges » :

Tout ce que l'art et la nature...

3. « Sur un adieu » :

Aminthe, ma raison a perdu son usage...

4. Si l'histoire de ces amantz... (*Poésies choisies*, recueil de Sercy, II, 10).

5. Seul allégement de mes peines...

(*Poésies choisies*, recueil de Sercy, V, 275, signé D. S.) [De Serisay?].

6. « Songe » [par Germain Habert, abbé de Cérisy] :

Enfin, ravissante Sylvie... (Recueil de Leyde, 1653, II, 38, anonyme ; — Recueil de Sercy, V, 326, signé « De Cérisy » ; etc.).

7. « Pour Mademoiselle Chémereau, qui, se jouant dans un pré, avoit montré son derrière » :

Philis, je suis dessous vos loix... (*Œuvres de Voiture*, Paris, 1676, poésies, p. 32).

8. « Le Printemps » :

Rare merveille de nos jours... Inséré dans le recueil de Sercy (I, 142) avec la signature M P [Mont-plaisir], *Poésies du marquis de Montplaisir*, 1759, p. 23.

9. Que mon ardeur est insensée...

Cette pièce fait partie des « Poésies de M. de Chandeville », insérées dans le Recueil de Leyde, 1653, II, 91.

10. Quand par mes plaintes et mes vers... (*Poésies de Malleville*, Paris, 1649, p. 69).

11. Flatteur qui sans affection... (*Œuvres de Benserade*, Paris, 1697, I, 15).

12. Reyne de l'amoureux empire...

13. « A Mademoiselle de Rohan » :

Faut-il que cet honneur m'arrive...

14. Beauté qui triomphez de moy... (*Œuvres de Benserade*, 1697, I, 167).

15. A la fin j'ay vaincu malgré sa résistance... (*Œuvres de Benserade*, 1697, I, 132).

16. Lorsque je vis baigner ce miracle du monde... (*Poésies de Malleville*, 1639, p. 44).

17. Que je plains vostre aveuglement... (*Poésies choisies*, recueil de Sercy, I, 126).

18. « Rupture » :

Puisque vostre superbe cœur... (*Œuvres de Benserade*, 1697, I, 57).

19. « Jalousie » :

J'avois la fièvre ardente, et comme en frénésie... (*Œuvres de Benserade*, 1697, I, 63).

20. « Pour les filles de la reyne » :

Belles dont les regardz vont dépeupler l'Estat... (*Œuvres de Benserade*, 1697, I, 33).

21. Pour voler un baiser où je n'osois prétendre... (*Œuvres de Benserade*, 1697, I, 124).

22. Pendant le froid cuisant vous me comblez de joye... (*Œuvres de Benserade*, 1697, I, 71).

23. Quel sentiment jaloux d'un estat si parfait... (*Œuvres de Benserade*, 1697, I, 67).

24. Je n'ayme pas encore, et si je ne me trompe...

Inséré dans le recueil de Sercy (V, 39) et signé « De Cérisy » (Germain Habert, abbé).

25. Il est temps de parler, la douleur me transporte...

Cette pièce fait partie des « Poésies de M. de Chandeville », insérées dans le *Recueil de poésies des plus célèbres auteurs de ce temps*, Leyde, 1653, II, 90.

26. Belle Iris, je vous ayme avec violence... (*Œuvres de Benserade*, Paris, 1697, I, 164).

27. Si vous voulez que je vous die...
28. Sur la fin de la nuit je vous ay veue en songe... Signé « De Serisay » dans le recueil de Sercy, V, 331.
29. « Douzains rimez en *ise* pour la belle Marquise » :
Je n'adore qu'une marquise...
30. « La Belle Gueuse » :
Piedz nuds et toute échevellée... (*Poésies de Malleville*, Paris, 1649, p. 173).
31. Enfin vostre douceur, beauté pleine d'appas...
Signé Benserade dans le recueil de Sercy, II, 179 ; ne se trouve pas dans l'édition des œuvres de ce poète donnée en 1697.
32. Daphnis, un moindre object doit exercer ma muse... Signé Gilbert dans le recueil de Sercy, I, 202.
33. Enfin je cognois bien, trop ingrante Sylvie...
34. Aminthe, je sçay la nouvelle...
35. Plaisirs, sortez de ma pensée...
36. Mon cher Tyrçis, de quoy t'estonnes-tu... (*Œuvres de Sarasin*, Paris, 1685, p. 171).
37. « Pour une fille déguisée en garçon » :
Je sens au profond de mon âme... (*Œuvres de Voiture*, Paris, 1676, poésies, p. 20).
38. Le Dieu qui me poursuit se rend inexorable...
39. Bien que je brûle incessamment...
(*Œuvres complètes de Racan*, édition Tenant de Latour, Paris, 1857, p. 172).
40. Quel espoir infidelle a flatté ma tristesse... (*Poésies de Malleville*, Paris, 1649, p. 303).
41. Le conseil en est pris, la chose est résolue.
42. « Sur une nouvelle affection après la mort d'une maistresse » :
De qui me plaindray-je à ce jour... (*Œuvres de Benserade*, Paris, 1697, I, 292).
43. Percé jusques au fondz de l'âme...
44. Voicy de mon destin, voicy l'heure dernière...
45. Il est donc vray que des plaisirs... (*Poésies de Malleville*, Paris, 1649, p. 305).
46. Je suis ce narcisse fameux...
Ce madrigal, dont l'auteur est le marquis de Montausier, fait partie de la *Guirlande de Julie* (Paris, Didot, 1784, Delangle, 1826).
47. Ma bouche, fais ouyr tes plaintes...

48. Retenu dans les fers d'une jeune beauté...
49. C'en est fait, je suis libre, adorable Uranie... (*Poésies françoises par M. de Ménage*, Paris, 1656, p. 36).
50. Cessez, cessez enfin, bel astre...
51. Espris d'amour et de fureur...
- Attribué au comte d'Ételan par le ms. 4129 de l'Arsenal; inséré dans le recueil de Sercy (II, 318) avec la signature L. C. D. T. (le comte de Telan, pour d'Ételan).
52. Quoy, vous vous mariez, douce et tendre mignonne... (*Œuvres de Benserade*, Paris, 1697, I, 127).
53. D'où vient sur vostre teint cette fraîcheur nouvelle. (*Œuvres de Benserade*, 1697, I, 169).
54. Ouy, je vous dis et vous répète... (*Œuvres de Benserade*, 1697, I, 122).
55. Non, je ne monte point à cett' oste insolence... Signé B. dans le recueil de Sercy, II, 209.
56. Nous sommes matelotz sur la mer d'amour...
57. Aymables filles du tonnerre...
58. Impérieux regardz qui portez dans mon cœur
59. Taciturnes horreurs, bois sauvages et sombres .
60. Affreuse solitude, effroyables rivages
61. Paisible séjour du silence...
62. Daphnis dont l'univers admire la sagesse, (*Poésies de Malleville*, Paris, 1649, p. 155).
63. Philis a recogneu ma foy... (*Poésies de Malleville*, 1649, p. 70).
64. Je n'ay que trop languy dans les fers d'Arthénice. . (*Poésies de Malleville*, 1649, p. 327).
65. Plaise à la duchesse très bonne... (*Œuvres de Voiture*, Paris, 1676, poésies, p. 98).
66. Lorsqu'avec deux motz que vous daignates dire... (*Œuvres de Voiture*, 1676, poésies, p. t8).
67. L'amour sous sa loy... (*Œuvres de Voiture*, 1676, poésies, p. 42).
68. « Sur une bouteille de cidre donnée par une dame » :
Loing de moy, funestes ennuys...
69. « Impuissance » :
Après tant de faveurs, ne craignez pas, Sylvie...

70. « Sur la mort d'Amaranthe » :

Voicy la solitude où sur l'herbe couchez... Cette pièce est de Pierre Lalane ; elle figure dans le *Recueil des poésies diverses dédié à Monseigneur le prince de Conty par M. de La Fontaine* (Paris, 1671, III, 30) et dans d'autres recueils. *Poésies de Lalane*, 1759, p. 25.

71. Je ne le puis nier, vostre vertu sévère...

72. « La Seine parlant à la fontaine de Forges » :

Vrayment je vous trouve bien vaine... (*Œuvres de Sarasin*, Paris, 1685, p. 156).

73. « A Mademoiselle de Guerchy, luy envoyant une copie d'une jouissance » :

Belle Guerchy, je vous les donne...

(*Œuvres de Benserade*, Paris, 1697, I, 135).

74. Affranchis-toy, romps tes liens...

Inséré, anonyme, dans le recueil de Sercy (I, 276) ; puis avec le nom de l'auteur, Pierre Lalane, dans les recueils de 1671, 1752, etc. *Poésies de Lalane*, 1759, p. 35.

75. Qui vit jamais occasion...

Pièce attribuée à M. de Boissières par le ms. 4129 de l'Arsenal ; se trouve dans l'édition des œuvres de Benserade donnée en 1697 (I, 352).

76. L'aurore dans ce temps d'hiver...

(*Œuvres de Sarasin*, Paris, 1685, p. 201).

77. « A une damoiselle tourmentée de ventz » :

Que le respect une autre fois... Pièce signée « Petit » dans le recueil de Sercy, I, 74.

78. « Sur une idée » :

Vives images de la beauté...

79. « A une belle insensible qui demandoit des vers » :

Dispensez-moy, belle insensible... (*Œuvres de Benserade*, Paris, 1697, I, 186).

80. M'enseigner comme il faut aymer... Pièce signée G dans le recueil de Sercy, II, 152.

81. « L'Adieu à la dévote » :

Philis, vous courez les sermons... Pièce attribuée à « M. de Mareuil » par le ms. 5418 de l'Arsenal.

82. « Au printemps » :

En vain ton retour nous rameine...

83. Sombres et profondes vallées...

84. Redoutable destin, fier tyran de l'amour...

85. Paisible séjour du silence...

86. Beaux yeux, doux écueils, lumières infidelles...

87. « Sur la maladie de Sylvie, chanson » :

L'aymable et divine Sylvie...

88. « La solitude de Belle-Isle » :

Dedans une isle où la nature...

89. « Pour une veuve » :

Quittez ce noir, belle Philis...

Pièce attribuée à René de Bruc, marquis de Montplaisir, par le ms. 4129 de l'Arsenal.

90. « Désespoir » :

Affreuse et vaste solitude... Pièce insérée dans le recueil de Sercy (V, 356) avec la signature M P [Mont- plaisir]. *Poésies du marquis de Montplaisir*, 1759, p. 37.

91. J'aime, je suis aimé d'une jeune merveille...

92. « L'Esté » :

C'est fait, cher Tircis, je me meurs... (Recueil de Sercy, III, 299, anonyme).

93. « L'Hiver » :

Dans un triste séjour, désert et plain d'effroy... Inséré avec la signature M [Montplaisir] dans le recueil de Sercy (I, 132). *Poésies du marquis de Montplaisir*, 1759, p. 40.

94. « Vision amoureuse » [par Desmarets] :

Regard dont le penser me blesse et me poursuit... (*Œuvres poétiques du sieur Desmarets*, 1641, « Amours », p. 33).

95. « Stances pastorales » [par Germain Habert, abbé de Cérisy] :

Infortuné troupeau, mes premières amours... (Recueil de Sercy, V, 320, et autres recueils).

96. C'est souffrir trop longtemps sans rompre le silence... Aussi de l'abbé de Cérisy (recueil de Sercy, V, 367).

97. « Sur le jour de l'an » :

Cloris, le jour qui nous esclaire... Encore de l'abbé de Cérisy (recueil de Sercy; V, 325).

98. « Sur la colère de Sylvie » :

Effroyable élément dont les perfides ondes...

99. « La Tempeste » :

Conduit par le sort inhumain...

100. Syrène de la mer d'amour...

Pièce attribuée à Montreuil par le ms. 4129 de l'Arsenal.

101. « Desdain sur un changement » :

Qu'on ne me parle plus de cette âme légère... Inséré dans le recueil de Sercy (V, 369) avec la signature « De Cérisy » (Germain Habert, abbé).

102. Qui ne l'aymeroit pas l'ange qui dans mes veines...

103. Plaintes, sanglotz, soupirs et larmes...

Signé « De Serisay » (Jacques) dans le recueil de Sercy (V, 374).

104. Quel astre ou quel démon s'obstine à m'affliger...

105. « A une dame nommée Marguerite » :

Fleur dont l'esclat résiste aux plus rudes hyvers... Signé « De Serisay » dans le recueil de Sercy (V, 380).

106. A quel autre destin est mon destin pareil...

107. Geôlière de Cloris... (Recueil de Sercy, I, 98, anonyme).

108. « A un amy qui luy conseilloit de quitter l'amour » :

Tes soins cruels, amy, viennent mal à propos...

109. « Contre des jaloux qui l'empeschoient de voir sa maîtresse » :

Que ce miracle adorable...

110. « Sur une belle main » :

Agréable tourment de tout ce qui soupire...

111. Quand je contemple les merveilles...

112. Amour, qu'on a peu de raison... (Recueil de Sercy, 1661, IV, 166, anonyme).

113. « Le tombeau d'Amarante » :

Aproche sans frayeur de ce triste tombeau...

114. Philis qui me tient en servage...

Attribué à « M. de Carlinças » par le manuscrit 4129 de l'Arsenal.

115. Ce soir que vous ayant seullette rencontrée... (*Œuvres de Voiture*, Paris, 1676, poésies, p. 16).

116. Vous qui chassiez de vostre cour... (*Œuvres de Voiture*, 1676, poésies, p. 24).

Mes yeux, quel crime ay-je commis... (*Œuvres de Voiture*, 1676, poésies, p. 40).

117. La terre brillante de fleurs... (*Œuvres de Voiture*, 1676, poésies, p. 27).

Ici se termine le recueil ; les 12 feuillets suivants sont occupés par quatre tables alphabétiques : Élégies, Épitres, Stances, Sonnets. Sur un dernier feuillet blanc a été transcrite la pièce suivante : « Pour M^{elle} de Chevreuse, madrigal » :

Object le plus beau de nos jours... signé de Marigny, le spirituel frondeur ; belle écriture de femme du milieu du XVII^e siècle. Ce madrigal a été inséré, sans nom d'auteur, dans le recueil de Sercy, IV, 273. Il se trouve dans l'édition des œuvres de Marigny donnée en 1674 (p. 92).

Ms. 0540

RECUEIL DE POÉSIES.

In-4°, mar. rouge à riches comp. dor., doublé de mar. rouge, large dentelle à petits fers, tr. dor. (*rel. anc.*).

Papier, XVII^e siècle, 177 ff., 5 de table et 39 blancs.

Par l'écriture et par l'exécution, ce manuscrit semble être sorti de la même fabrique que le recueil précédent. Écrit par la même main, divisé aussi en élégies, épîtres, stances et sonnets, il ne s'en rapproche pas moins par le choix des pièces, au nombre de 114, qui toutes, sauf 9, se trouvent dans le recueil que nous venons de décrire. Il suffit de donner la liste de ces neuf pièces nouvelles :

1. « Stances morales » :

Alcipe, reviens dans nos bois...

(*Œuvres de Maynard*, Paris, 1646, p. 295).

2. « Stances » :

Arrière le désir de ces pompes suprêmes...

3. « Pour le roy de Suède. La Couronne impériale à la princesse Julie », signé « Chapelain » :

Je suis ce prince glorieux...

4. « Stances » :

Je meurs, c'est trop marchander...

(*Œuvres de Sarasin*, Paris, 1685, p. 153).

5 Je prends congé de vous, mes fidelles compagnes...

(*Œuvres de Benserade*, Paris, 1697, I, 86).

6. « Contre l'absence, stances » :

La terre dans ces tremblemens...

(*Les Amours de Tristan*, Paris, 1638, p. 66).

7. « Stances pour le Roy à M^{me} H. » [de Hautefort] :

Object aimable et vertueux... (*Œuvres de Benserade*, 1697, I, 192).

8. « Consolation sur la mort d'un parent » :

Puisque vostre parent ne s'est pu dispenser... (*Les Amours de Tristan*, Paris, 1638, p. 70).

9. « Mépris du monde, stances » :

Que tardons-nous, Philandre, à chercher une vie... Relié aussi avec beaucoup de luxe, mais sans chiffre ni armoiries qui puissent en faire connaître le premier possesseur, ce volume a

fait partie du cabinet du bibliophile Jacob (n° 1622 de son catalogue). Je l'ai acheté à Londres (Paine), en mai 1857.

Ms. 0541

[**MONTPLAISIR (RENÉ DE BRUC, MARQUIS DE)**] : « **LE TEMPLE DE LA GLOIRE. N. Jarry Paris, scripsit. MDCXLVI** ».

In-8°, mar. rouge, riche reliure de *Le Gascon*.

Vélin, 1646, 20 ff., encadrements dorés. En tête, couronne de chêne vert entourant le chiffre CM en or. Le même chiffre, soutenu sur deux branches de laurier en or, est reproduit au verso du dernier feuillet. Les initiales et les mots principaux sont en or, azur et vermillon. La couverture est parsemée, à l'extérieur et à l'intérieur, des lettres CM entrelacées, couronnées de lauriers.

Poème composé par le marquis de Montplaisir à l'occasion de la victoire de Nördlingen. On le trouve dans le *Recueil de diverses poésies* donné par Chamhoudry en 1651 et dans d'autres recueils, sans parler de l'édition des poésies de Montplaisir et de Lalane donnée en 1759 par Le Fèvre de Saint-Marc.

Ce manuscrit, chef-d'œuvre de calligraphie, a dû être exécuté pour une personne qui touchait de près au duc d'Anguien. Le chiffre CM peut être celui de sa mère, Charlotte de Montmorency, comme celui de sa femme, Claire-Clémence de Maillé.

On a ajouté à ce volume des agrafes en or au chiffre CM.

Provenance : collections du marquis de Coislin (vente de 1847) et de Yéméniz (vente de 1867).

Ms. 0542

« **ODE POUR MONSEIGNEUR LE DUC D'ANGUIEN SUR LA PRISE DE DUNQUERQUE** » (1646).

In-4°, papier, XVII^e siècle, 11 ff., le dernier blanc, cartonn.

Sur cette croupe du Parnasse

Où l'air serain et gracieux...

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0543

« **LE MARS CAPTIF MIS EN LIBERTÉ PAR THÉMIS, ET LE TIPHON DE LA FRANCE BANNY PAR LA MÊME DÉESSE** ».

In-4°, papier, XVII^e siècle, 10 ff., le dernier blanc, cartonn.

Stances sur la délivrance du Grand Condé en 1651. Le « Tiphon de la France » n'est autre que Mazarin, qui fut alors banni de France. Ce poème, qui fait partie de ce qu'on est convenu d'appeler les Mazarinades, a été publié en 1651 (Paris, François Noël, in-4° de 15 pages). L'imprimé est signé des initiales R D S J, qui paraissent désigner Robert de Saint-Julien, l'auteur du *Courrier burlesque de la Fronde*.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0544

[CORNEILLE (PIERRE)]: « LES VICTOIRES DU ROY EN L'ANNÉE 1667 ».

In-f°, papier, XVII^e siècle, 6 ff., le dernier blanc, cartonn.

Non signé. L'écriture ressemble fort à celle de Corneille ; les corrections sont sûrement de sa main. Publié sous ce titre : *Poème sur les victoires du Roy, traduit de latin en français par P. Corneille* (Paris, G. de Luynes, 1667, in-8°). Le texte latin est du Jésuite Ch. de La Rue.

C'est pour donner aux Jésuites un témoignage de reconnaissance et d'amitié que Corneille traduisit, ou plutôt commenta le poème latin du P. de La Rue, et c'est un Jésuite, le *Pastor fido* de la maison de Condé, le P. Bergier, qui transmit le poème au Grand Condé : « J'envoie à V. A. S. ce poème latin que M. Corneille a mis en vers français. Il y a quelque chose qui n'étoit pas dans le manuscrit que V. A. a veu et qu'elle honora de son approbation... » (Paris, 23 décembre 1667). Condé était alors à Dijon, où il préparait dans le mystère la foudroyante conquête de la Franche-Comté.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0545

[CHARPENTIER (FRANÇOIS)]: POÉSIES.

In-4°, papier, XVII^e siècle, 8 ff., cartonn.

1. « Désaveu fait par les Muses du placet présenté au Roy sous leur nom par Furetière » : Grand Roy dont les hautes merveilles...

Poème de 268 vers, publié par M. Ch. Asselineau dans le *Recueil des factums d'Antoine Furetière*, Paris, 1859, II, 281.

2. « Songe » (46 vers) :

Nous autres enfans du Parnasse...

3. « Sonnet » :

S'eslève qui voudra par force ou par adresse...

Aucune de ces trois pièces n'est signée ; mais nous savons que la première est de Charpentier, de l'Académie française, auteur du charmant *Voyage du Vallon tranquille* ; les autres étant de la même main, transcrites sur le même cahier, il est probable que nous avons la copie offerte par Charpentier lui-même au Grand Condé. C'est un nouveau témoignage de la haute considération dont Condé jouissait dans le monde des lettres, où l'on aimait à le faire juge des querelles littéraires. En même temps que Charpentier lui soumettait son pamphlet contre Furetière, celui-ci s'adressait aussi au prince et lui écrivait la lettre suivante (s. d., décembre 1685) :

« Monseigneur,

Vostre Altesse sera surprise que, luy estant inconnu comme je suis, je prenne la liberté de luy escrire ; mais le favorable accueil que Monsieur le Duc (d'Anguien) a fait à quelques petits ouvrages de ma façon que je luy ay présentés, me donne la hardiesse de vous offrir celuy-cy. Le rang que vous tenez dans l'empire des lettres, qui n'est pas moindre que celui que votre naissance vous donne dans l'empire françois, fait que j'implore votre protection pour un innocent persécuté qui se trouve un des premiers martyrs de la littérature. Je ne compte pour rien l'approbation que le public m'a donnée, si je n'ay celle de V. A. S'il luy plaisoit de m'honorer d'un mot de témoignage du sentiment qu'elle aura de mon ouvrage, je régleray là dessus l'opinion que je devray avoir de la justice de ma cause ; et si j'ay une fois cette grande protection, je triompheray de mes ennemis, comme Vostre Altesse a toujours triomphé de ceux de la France.

Vous serez le plus grand de mes bienfaiteurs, et je seray obligé de demeurer toute ma vie, Monseigneur.

de Vostre Altesse,

Le très humble, le très obéissant et très respectueux serviteur,

FURETIÈRE. »

La publication, en 1684, de *l'Essay* du dictionnaire avait allumé le courroux de l'Académie française, dont Furetière faisait partie depuis plus de vingt ans et dont il fut expulsé le 22 janvier 1685, après des débats retentissants. C'est ensuite que parurent les célèbres *Factions*. Dans toute cette affaire, Charpentier avait conduit l'attaque, parfois avec violence.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0546

QUINAULT (PHILIPPE) : SCEAUX, POÈME.

In-4°, mar. rouge, fil., tr. dor., armes et monogramme de J.-B. Colbert.

Vélin, XVII^e siècle, superbe écriture, 17 ff. chiffrés, suivis de 2 ff. de notice et précédés de 3 ff. liminaires contenant le titre en bleu et or, accompagné du monogramme J.B.C. en or et couleurs, l'avertissement et le frontispice ; 3 vignettes. La première page du poème est reproduite à la fin de ce volume.

On lit au second feuillet liminaire : « Ce poème a été composé pour M. Colbert par le célèbre Quinaull. Deux des plus fameux artistes du siècle de Louis XIV ont concouru à l'embellissement de ce joli morceau. Le frontispice est de la composition de Charles Le Brun, premier peintre du Roy; il a été exécuté, ainsi que la vignette du premier chant, par Sébastien Le Clerc, excellent dessinateur et graveur ». - Dernier feuillet non chiffré : « La vignette du second chant... est... de Bailly, peintre en miniature ».

L'avertissement qui précède et la notice qui suit le poème sont d'une main plus récente que le poème lui-même et paraissent avoir été ajoutés sur des feuillets blancs ; ils contiennent la description et l'historique de ce manuscrit. Poème et notices ont été publiés en 1813 par M. Fayolle.

Provenance : vente de Bure.

Ms. 0547

BOUCHER (P.) : « LA MONARCHIE FRANÇOISE ; ÉLOGES HISTORIQUES ».

In-f°, papier, 1684, 12 ff., cartonn.

Quelques vers sont consacrés à chacun des rois de France depuis Pharamond, puis à Louis XIV et aux membres de la famille royale, enfants légitimes ou naturels du grand roi, ainsi qu'aux membres des branches cadettes : duc d'Orléans et duc de Chartres, prince de Condé, duc d'Anguien, duc de Bourbon, princes de Conti et de La Roche-sur-Yon, duc et chevalier de Vendôme.

Notre cabinet renferme un second exemplaire de ce poème, aussi de la main de P. Boucher, mais de format in-4°, 16 feuillets. Ce sont sans doute les deux copies offertes au Grand Condé et à son fils.

Ms. 0548

[SANTEUL (JEAN DE)] : « REQUESTE DU PETIT CHIEN PLUTON à Son Altesse Sérénissime Madame la Princesse. LA DESTINÉE ET LES DERNIÈRES PAROLLES DE PLUTON à S. A. S. Madame la Princesse ».

In-4°, papier, fin du XVII^e siècle, 7 ff., dont le premier blanc, cartonn.

Traduction en vers français, faite par Santeul lui-même et écrite de sa main, des deux poèmes latins qu'il avait adressés à la princesse de Condé, belle-fille du Grand Condé, au sujet de son petit chien Pluton. En voici les titres :

1° « Pluto catellus ad Serenissimam Principem ut ejus possit in gratiam redire, expostulatio ».

« Pluton, petit chien de S. A. S. Madame la Princesse, aiant été attaqué d'une petite gratelle, on fut obligé de le faire coucher au chenil avec les autres chiens de chasse. Il recouvra quelques mois après sa première santé ; mais son absence lui fit perdre pendant un temps les attentions de sa Maltresse. S. A. M. le Prince engagea Santeul à faire une requête, qui sont ces vers, pour l'infortuné Pluton. A la tête de cette poésie étoit une vignette. On y voioit Pluton qui présente sa requête. La Princesse ne se laissa point fléchir à cette première pièce ».

2° « Plutonis catelli fatum. Ad Serenissimam Principem illius postrema verba ».

« Santeul, pour inspirer à la Princesse plus de pitié, décrit dans ces vers la dernière destinée de Pluton, résolu de mourir, et y expose les malheurs qui menaçoient cet animal infortuné » (*Santoliana*, pp, 366-367).

Ajoutons, pour serrer d'assez près la date de ces deux pièces, qu'elles ne figurent pas encore dans les œuvres de Santeul publiées à Paris en 1694, et que le poète mourut le 20 août 1697 ; c'est donc en 1695 ou 1696 que Santeul écrivait au prince de Condé : « C'est ici, Monseigneur, plus votre ouvrage que le mien. On imprime la Requête de Pluton, avec une belle vignette... » (*Santoliana*, p. 239).

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0549

[VERGIER (JACQUES)] : LE TONNERRE, conte.

In-4°, papier, fin du XVII^e ou commencement du XVIII^e siècle, 4 ff., cartonn.

Il est assés d'amans contens...

178 vers, sans nom d'auteur ; mais ce conte a été publié sous le nom de Vergier dans les *Contes et nouvelles en vers...*, 1778, III, 113, et il se retrouve dans l'édition de ses œuvres donnée en 1780, II, 28. Il avait déjà été inséré en 1699 dans le *Recueil de quelques pièces nouvelles et galantes tant en prose qu'en vers* (Utrecht, Ant. Schouten), puis en 1735 dans le *Recueil de pièces choisies rassemblées par les soins du Cosmopolite*, p. 298. Nous avons sans doute ici le manuscrit autographe offert au prince de Condé.

Jacques Vergier, né en 1657, mourut assassiné en 1720.

Ms. 0550

« **DESSEIN DE L'APARTEMENT DE SON ALTESSE SÉRÉNISSIME MADAME LA DUCHESSE DU MAINE A SEAUX** ».

In-4°, mar. citron, semé d'abeilles ; au centre, dans un médaillon, l'emblème bien connu de la duchesse du Maine : une abeille rentrant à la ruche, avec la devise : *Piccola si, ma fa pur gravi le ferile*; le tout argenté. L'intérieur est en mar. bleu, dentelle dorée.

Papier, XVIII^e siècle, 15 ff., dessins à l'encre de chine.

Ce poème est sans doute l'œuvre d'un des lettrés qui fréquentaient habituellement la petite cour de Sceaux : La Fare, Chaulieu, l'abbé Courtin, etc., et surtout l'abbé Genest, à qui l'on doit les *Divertissemens de Sceaux*.

Sur le premier feuillet de garde, l'inscription suivante : « Ce livre a été trouvé à Sceaux dans l'armoire du petit appartement en 1753. C'est une description en vers des sujets de peinture qui sont représentés dans la petite galerie et dans le cabinet qui est au bout de la dite galerie ».

On a conservé dans le volume la notice originale des « Sujets des peintures du Petit Appartement de Sceaux, peintes par le s^r Audran en l'année 1704, et des sujets de la sculpture dudit cabinet par le s^r Poultier en l'année 1704 », date approximative du poème.

Provenance : bibliothèque du Palais-Royal. Acheté à la vente des livres du roi mon père.

Ms. 0551

« **SUR LE *Laudate Dominum de cœlis*** ».

In-f°, papier, fin du XVII^e ou début du XVIII^e siècle, 6 ff., dont 1 blanc, cartonn.

Paraphrase de ce psaume en vers français. Suite de 29 dizains intitulés : « les Saints, les Anges, le Soleil, la Lune, les Astres, la Lumière, les Nues, le Tonnerre, le Feu, le Vent, les Oiseaux, le Monde, la Terre, la Mer, la Glace et la Neige, les Montagnes, les Gouffres, les Arbres, le Serpent et la Vipère, le Labourage, les Roys, les Peuples et les Princes, la Jeunesse, les Vierges, les Vieillards et Enfants au berceau ». Premier vers :

Esprits de lumière et de gloire...

Nous avons déjà rencontré ce poème dans le ms. 1511 (voir tome I, p. 326).

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0552

RECUEIL FACTICE.

In-4°, papier, plusieurs pièces du XVIII^e siècle, cartonn.

1. « Cantate sur le rétablissement de la santé de S. A. S. M^f le Duc, exécutée à Chantilly, le .. avril 1721 » (2 ff.) :

Helvétius fuyés, Sylva disparoissés...

2. Entrées et figures d'un ballet dansé à la cour de Louis XIV ; liste des figurants (2 ff.).

3. « Diane, divertissement en musique chanté au retour de la chasse dans la fête donnée au Roy par S. A. S. M^f le Duc, à Vanves, le lundy 8 septembre 1721 » (2 ff.).

4. « Vertumne et Pomone, divertissement en musique » (4 ff.). - Ballet-pantomine par Gardel, dansé en 1760 et imprimé la même année chez Cailleau.

5. « Pour le jour de la naissance de S. A. S. M^f le Duc. Cantate ». La scène est à Saint-Maur (2 ff.).

6. « Sur le feu d'artifice tiré en présence du Roy devant l'hôtel-de-ville, la veille de Saint-Jean-Baptiste 1719 » (2 ff.) :

Accourez, citoyens ; quel spectacle plus doux...

7. « Vers à Son Altesse Sérénissime M^f le Prince de Condé » :

On m'a dit qu'on trouvoit un héros dans Condé...

Pièce de 40 vers, signée « J. A. Riffault » (seconde moitié du XVIII^e siècle).

8. « Epître » :

Vous que le plus brillant des dieux

Honore d'un regard prospère,

Heureux, cent fois heureux, Genest et Malézieu...

Pièce de 53 vers, adressée à l'abbé Genest et à Malézieu, familiers de la duchesse du Maine. L'auteur félicite la cour de Sceaux de posséder « un autre Orphée » (Genest) et « un autre Archimède » (Malézieu). Cette épître pourrait être de Chaulieu ; elle est sur le ton de sa correspondance poétique avec Malézieu.

9. « Electorali Principi Ludovicae Bavarae Palatinae, Regii monasterii MaloDumensis antistitae ». Quatre vers latins adressés par Santeul à l'abbesse de Maubuisson, « 1696, cal. sept. ».

10. « Maximes de la sagesse humaine » :

Rendez au créateur ce que l'on doit lui rendre...

Pièce de 52 vers, commencement du XVIII^e siècle.

11. « Vers pour le portrait de S. A. S. M^f le Duc » (alors premier ministre de Louis XV):

Du timon sous Louis dépositaire auguste...

4 vers, écrits de la main de Luillier, alors archiviste de la maison de Condé.

Provenance : collection de Condé

Ms. 0553

RECUEIL DE COMÉDIES, POÉSIES ET CHANSONS LIBRES OU OBSCÈNES.

In-4°, papier, XVIII^e siècle, 316 pages, cartonn.

1. « La Nouvelle Messaline, tragédie en un acte » (pp. 1 à 22). Imprimée en 1773 sous ce titre : *La Nouvelle Messaline, tragédie, etc. Elle est, dit-on, de Granval...*; in-8° de 30 pp. (*Catalogue Soleinne*, n° 3849).

2. « Le Bordel, ou le J...-F... puni, comédie en trois actes et en prose » (pp. 23 à 90). - M. Soleinne (*Catal.*, n°3841) possédait un manuscrit de cette pièce, daté de 1736. Suivant une note manuscrite de l'abbé de Saint-Léger, la comédie aurait été faite en société par Lancelot, de l'Académie des Inscriptions, la comtesse de Verrue, et Melon, auteur de *l'Essai stir le commerce*.

3. « La Comtesse d'Olonne, comédie de M^r de Bussy-Rabutin, représentée à Anet chez M^r le duc de Vendôme par des seigneurs de la cour et leurs maîtresses » (pp. 91 à 102).

Cette pièce a été imprimée à la suite de la *F...-manie* de Mercier de Compiègne, Londres (Paris), 1780, in-18 (*Catal. Soleinne*, 3833).

4 (p. 103). « Testament du Général des Cordeliers. Pyrron [Alexis Piron] a fait cette pièce sur la mort du fameux Père Poisson, cordelier » (10 vers) :

Je veux qu'après ma mort...

5 (p. 103). « Le Chapitre général des Cordeliers pour l'élection d'un général » (188 vers, par Piron) :

Déjà la Renommée avoit passé les mers...

6 (p. 110). « Chanson de Pyrrhon » [Alexis Piron] (8 vers) :

Mes chers amis, je suis f... sans rire...

7 (p. 111). « Priapée, ode de Pyrrhon » [Alexis Piron] (164 vers) :

F... des neuf garces du Pinde...

8 (p. 117). « Le Débauché converti, conte de M. Robbé de Beauveset » (132 vers) :

Puissant médiateur entre l'homme et la femme ...

9 (p. 122). « Les Anges, conte du Père Chrysologue, capucin, qui m'en a donné l'original » (202 vers) :

Gentille comme un séraphin...

10 (p. 130). « Le Jeune du vendredy, conte » (297 vers) :

L'excès en tout est condamnable...

11 (p. 141). « Épigramme » (16 vers) :

On dit que l'abbé Terrasson...

12 (p. 142). « La Constitution retrouvée, conte » (175 vers) :

Homme de bien, soyez toujours en garde...

13 (p. 149). « Les Deux Nonnes rivales, conte par M^r Le Tellier père... (Le fait est vrai, et cette histoire est arrivée à l'abbaye de la Barre, à Château-Thierry. Cette abbaye a été détruite en 1746...) » (348 vers) :

C'est de tout tems qu'entre femelles...

14 (p. 162). « Le Jetton » (10 vers) :

Certain curé dessus jetton d'ivoire...

15 (p. 163). « Épigramme » (9 vers) :

En cestuy cas d'union amoureuse...

16 (p. 163). « Autre » (9 vers) :

Gars renommé par joieuses besongnes...

17 (p. 164). « Les Antiquités de Rome, chanson par Ferrand » (10 couplets de 7 vers) :

Venez, Mesdames les.....

18 (p. 166). « Chanson » :

Sylvandre fit jadis grand bruit...

19 (p. 167). « Menuet de la Reine » :

Un beau jour collatin...

20 (p. 168). « Jouissance malheureuse » (23 vers) :

Enfin après six mois de peines et de soupirs...

21 (p. 169). « Enthousiasme » (24 vers) :

Architriples

22 (p. 170). « Parodie de la Gossein et de la Clairon, autrement frétilion à la réception de cette dernière à la Comédie françoise » (52 vers) :

Clairon, j'admire en vous de merveilleux talents...

23 (p. 172). « Les Deux Servantes de cabaret, conte » (67 vers) :

Dans un logis dont j'ignore l'enseigne...

24 (p. 175). « Couplet sur l'air *Quel caprice, quelle injustice* » :

Qu'on me baise...

25 (f. 175). « Autre » :

L'amour est une fluxion...

26 (p. 176). « Sur la Sallé » (8 vers) :

Sur la Sallé la critique est perplexe...

27 (p. 177). « Étimologie de l'aze-te-f..., conte » (95 vers) :

Un jour de foire dans Châlons...

28 (p. 180). « La Puce, conte » (146 vers) :

Le hazard seul, sans l'aide du génie...

29 (p. 185). « Bouquet » (38 vers) :

Ça, ma muse, réveillez-vous...

30 (p. 187). « Le Déménagement ou le Crocheteur, conte » (21 vers) :

Une nymphe jeune et gentille...

31 (p. 188). « La Flèche de l'amour, conte » (151 vers) :

La jeune Iris au téton rondelet...

32 (p. 193). « Menuet de Cupis » :

Non, mon cœur...

33 (p. 194). « Chanson » :

N'ayant point trouvé de mœurs...

34 (p. 196). « Autre » :

D'un honnête couvent...

35 (p. 196). « Menuet de la pupille » :

Ne me quitte pas...

36 (p. 197). « Autres béquilles » :

Un jour entre deux draps...

37. « Couplet de Blot, lorsque Monsieur, frère de Louis 14, le chassa » :

Son Altesse me congédie...

38. « Autre » :

Quatre bonnes bêtes font un huguenot...

39 (p. 198). « Air de *Joconde* » :

Vous qui craignez l'événement...

40. « Air *Réveillez-vous, belle endormie* » :

Croyez-vous pour une foiblesse...

41. « Autre » :

Un jour Babet face à face...

42 (p. 199). « Menuet » :

D'un v... ou d'un poignard...

43 (p. 200). « Les Tourlourettes de l'opéra en 1737 » :

La Courcelle au nez camard...

44 (p. 202). « Le Prostibule des Turcs, mandement de police du dieu Momus » (72 vers) :

Nous qui d'un grand coup de Malchus...

45 (p. 204). « Requête de la très honorée dame Paris, maquerelle, au s^r de Marville, lieutenant de police » (122 vers) :

O toi qui dans Paris fais régner l'équité...

46 (p. 208). « Sur la mort de M. de La Motte » (quatrain) :

Après le tour que l'inferral pilote...

47 (p. 209). « La Chandelle émouchée par les deux bouts, conte » (111 vers) :

Quand on est seul, que peut-on faire...

48 (p. 212). « Couplet sur l'air *De tous les Capucins du monde* » :

Entre vous autres demoiselles...

49 (p. 213). « Épître » (92 vers) :

Il est donc vrai, M***, l'aimable volupté...

50 (p. 216). « Les Béatitudes de Rousseau » (28 vers) :

Heureux qui sans ambition...

51 (p. 217). « Enthousiasme de l'abbé de La Farre » (23 vers)

Pourquoi ne suis-je pas prélat?

52 (p. 218). « La Réconciliation, conte » (15 vers) :

Une maîtresse aimable, mais légère...

53. « La Fille forcée » (13 vers) :

Dans une officialité...

54 (p. 219). « Épigramme de Voltaire » :

Ah ! Camargot, que vous êtes brillante...

55. « Parodie » :

Ah ! Camargot, que vous êtes fringante...

56. « Autre de Ferrand » :

Père Clunard, sectateur exemplaire...

57. « Autre de Pyrron » [Alexis Piron] :

Des jeunes gens, filles, fuyez l'abord. .

58 (p. 220). « Autre du même » :

Certain enfant de Loyola...

59. « Autre » :

Nicolas de trop près avoit vu Jaqueline...

60 (p. 221). « Le Paradis terrestre trouvé » :

Le paradis terrestre est, dit-on, si secret...

61. « Sur le Paradis terrestre » :

Ah! Paradis charmant, te voilà donc trouvé...

62. « L'Avocat consultant, conte » (14 vers) :

Un jour Branlard en train de guinder son docteur...

63 (p. 222). « Sur un médecin » (10 vers) :

Un médecin sçavant dans la mathématique...

64. « Épigramme de Pyrrhon » (Piron) :

Un beau chartreux, moine napolitain...

65. « Autre » :

Frère Bénigne un jour dans sa cellule...

66 (p. 223). « Autre » :

Un capucin ardent et plein de feu...

67. « Autre » :

Chez les Chinois un sectateur d'Ignace...

68. « Autre » :

Un peintre à Rome ayant d'après nature...

69 (p. 224). « Autre » :

Un Florentin interrogé comment...

70. « Autre » :

Deux dames près d'une rivière. .

71. « Autre » :

Cléon poussé d'humeur folâtre...

72 (p. 225). « Autre » :

Trois rivaux voiant leur maîtresse...

73. « Conte » (17 vers) :

Une bonne femme pressée...

74 (p. 226). « Épigramme » :

La Bible en main, un zélé directeur...

75. « Autre de M. Vivier-Desgros » :

Jambe de çà, jambe de là...

« CHANSONS SUR LES DAMES DE LA COUR DE LOUIS 14^e » (notes explicatives sur les marges):

76-77 (pp. 227). « Air, *Quand le péril est agréable* » :

Est-ce une si grande merveille...

Ah ! Ah ! Petite de Fienne...

78-80 (pp. 227-229). « Sur l'air *Mon berger m'engage* » :

Comme une relique...

Le petit Saint-Ange est parti...

La fille à Dangeau...

81. « Sur l'air *Lon lan la deriri* » :

Carus amicus Musseus...

(un couplet par le Grand Condé et un autre par son ami La Moussaye).

82. « Autre » :

Le sieur Dancourt à Paris...

83-84 (p. 230). « Sur l'air *Prends, ma Philis, prends ton verre* » :

Qu'elle est grasse, la comtesse (de Mirepoix)...

Qu'avec Lassay la Bourbon...

85 (p. 231). « Autre sur l'air *Ne m'entendez-vous pas?* » (18 couplets) :

Colandre le marchand...

86 (p. 233). « Le Grand Branle de la cour » (42 couplets de 7 vers chacun) :

L'Antéchrist arrive en ces lieux...

87 (p. 242). « Sur l'air des *Pendus* » :

Ecoutez le triste récit...

20 couplets de 6 vers chacun : « Sur l'abbé de Fortia, qu'un teinturier prit sur le fait avec sa femme, 1713 ».

88 (p. 246). « Sur le mesme air » :

Or écoutez, grands et petits...

12 couplets de 6 vers : « Lorsque Mons^r Barbis prit deux Théatins pour deux Jésuites, et Quinaut pour un exempt, quant ils vinrent ensemble lui demander la permission de confesser la Denesle, fameuse comédienne, qui se mouroit, 1713 ».

89 (p. 248). « Sur le même air » :

Or écoutez, petits et grands...

12 couplets de 6 vers, « sur Rousseau, par Crébillon »...

90 (p. 250). « Sur le même air » :

Or écoutez, mes chers amis...

20 couplets de 6 vers, « sur Louis XIV, 1715 ».

91 (p. 254). Épitaphe de Louis XIV (12 vers) :

France, de ton tyran orne ainsi le tombeau...

92 (p. 255). « Sur l'air *Déjà votre esprit est guéri* » :

Que le Régent avec sa fille...

« Sur M. le Régent et la duchesse de Berry sa fille, 1716 ; Voltaire, accusé d'avoir fait le premier couplet, fit ce second » :

Je n'ai point chanté l'Ammonite...

CHANSONS ET PIÈCES DIVERSES :

93 (p. 256). « Sur l'air *Adieu mes amours* » (6 couplets de 9 vers) :

La belle Jeanneton...

94-96 (pp. 257-258). « Sur l'air des *Folies d'Espagne* » :

Ce qui trompa notre première mère...

Marinette

En France il n'est point de mari...

97-99 (pp. 259-260). « Sur l'air *Dans le bel âge* » :

Sainte Largette...

Visitons, camarade...

Un jour un jeune avocat...

100 (p. 260). « Air de *Roland* » :

Je bois et je f... tous les jours de ma vie...

101-105 (p. 261). « Autres chansons » :

A son mari dame Hélène...

L'autre jour par méprise...

Diane toute lasse...

Puisque après la colère...

Adieu donc, charmante Sylvie...

106 (p. 262). « Sur la convalescence du Roy en 1743 » :

Tout Paris est bien joieux...

107-110. « Autres chansons » :

Il n'est rien de durable...

Je suis jeune, je suis bien faite...

Après avoir ... trois fois...

Ma femme aiant fait un enfant...

111 (p. 263). « Bouquet par M. Vadé, auteur des *Lettres de la Grenouillère*, 1748 » (81 vers) :

J'aime à paier ce que vaut une chose...

112 (p. 265). « Autre bouquet, 1748 » (136 vers) :

Qui mal veut, mal lui tourne ; on l'a dit avant moi...

113 (p. 269). « Épigramme » :

Jeanne cageolant ma franchise...

114 (p. 270). « Le Vrai bonheur, ode (200 vers) par Beauveset » (Robbé de):

C'est toi, saint B..., que j'invoque...

115 (p. 275). « Sonnet en bouts rimés » :

Un jour Dom Hapecon, plus arrogant qu'un cocq...

116 à 136 (pp. 275-277). 21 épigrammes obscènes.

137 (p. 278). « Ode sur les Jésuites » (6 dizains) :

Inspirez-moi, soiez mon aide...

138. « Épigramme » :

L'ami Pascal après cinq ans de soins...

139 (p. 279). « Chanson » :

J'ai deux amans que j'aime bien...

140 à 148 (pp. 279-281). 4 chansons et 5 épigrammes obscènes.

149 (p. 282). « Sonnet » :

Pour éviter l'ardeur d'un brûlant jour d'été...

150. « Stances » (30 vers) :

L'on m'a conté, belle Idalie...

151 (p. 283). « Réponse » (30 vers) :

Puisqu'un peu de sang vous étonne...

152 à 169 (pp. 284-288). « Contes » :

Au Jubilé, comme sage...

Un couple amoureux s'exerçoit...

Un moine à barbe exploitant une sœur...

Au lit de mort une vieille à confesse...

Lorsque les deux anges blondins...

Si la loi et la nature par un effet contraire...

Père Macaire en un coin instruisoit...

Blaise consultoit ses amis...
Certain autel de royale fabrique...
Une maîtresse aimable, mais légère...
Pierre et Margot pleins de luxure...
De la Fillon une élève madrée...
Certain novice aux pieds d'un loyoliste...
J'interrogeois un moine à barbe grise...
A courtauder, aulner, Jean maladroit...
Certain avare alloit abandonner...
En ce saint jour, jour heureux et funèbre...
Couchée auprès de mon amant...
170 (p. 289). « L'Équivoque capucinale, conte » (45 vers) :
Un capucin revoit dans sa cellule...
171 à 177 (pp. 290-292). « Autres contes » :
Un jacobin des plus officieux...
Un jour Robin vint Margot empoigner...
En plein sénat la mère Pélagie...
Un cardinal des plus fins de la troupe...
Un jeune gars entre deux jouvencelles...
Un jeune berger de chez nous...
Un quidam jeune et de bonne maison...
178 (p. 293). « Sonnet en bouts rimes » :
Un jour que la maman de la belle Silvie...
179 à 183 (pp. 293-294). « Contes » :
Au commissaire une innocente Aminte
En certain cabaret normand...
Un cardinal citoien de Florence...
Un homme fut de ribaud naturel...
Un jour Martin le serrurier...
184 (p. 294). « Madrigal » :
Souvent au plus grossier mensonge...
185-187 (p. 295). « Épigrammes » :
Quoi! parce que Louis et la Constitution...
Iris a vingt amans, qui chez la bonne dame...

Voiez un peu comme elle est fine...

188 (p. 296). « Baisers d'Aminthe et de Philis, dialogue » (13 dizains) :

Puisque le frais de cet ombrage...

189 (p. 298). « Parodie des 3 menuets, *Tu connois le mariage*, etc, par M. Bordeaux » :

Ne fais donc point l'innocente...

190 (p. 299). « Autre » :

Solitaires témoins...

191(p. 299). « Parodie du monologue de Ragonde ».

192(p. 300). « Parodie » :

Sous ces ormeaux...

193 (p. 301). « L'Anti-Priapée, parodie de l'ode de Pyrrhon (Piron) cy-dessus, p. 111.

Cette parodie est de Sutaine de Perthe, de Reims » (16 dizains) :

Vive les neuf vierges du Pinde...

194 (p. 306). « A M. Cidville, par Voltaire » :

Ah! dattez du... de Manon...

195 (p. 306). « Couplet du même » :

L'autre jour un carme gaillard...

196 à 208 (p. 307). « Autres couplets du même Voltaire » :

L'autre jour la jeune charité...

L'autre jour le père Massillon...

Ce Monsieur l'évêque d'Autun...

Alors qu'on f... son confrère...

Qu'un beau pigeon à tire d'aile...

Oui, vous passeriez en vertu...

Si défunt l'ami Châteaufort...

Quand tu punis le Sodomite...

Ne nous moquons pas des anciens...

Que le jour du saint vendredi...

C'est ici le grand jour...

Montperni, ce bon catholique...

Le parti des bons catholiques...

209 (p. 308). « Sur l'air de la *Gigue des Éléments* » :

Ah! Que tu me fais de plaisir...

210 (p. 308). « Couplet » :

Des dames à une fenêtre rioient...

211 (p. 308). « Épitaphe de M^{elle} Conel, actrice de la Comédie française » :

Passant, qui que tu sois, arrête...

212 (p. 308). « Autre » :

Cy gît l'impudique Manon...

A la suite de ce recueil, quelques chansons plus modernes ont été copiées par M. Cigongne, qui a aussi placé dans le volume les deux fameuses chansons de M. Vatout, *Le Maire d'Eu* et *L'Auberge de l'Écu de France*, autographes et signées. A la fin du recueil, M. Cigongne a dressé la table de toutes les pièces dont il se compose.

Ms. 0554

PELLISSIER DE LA VAGÈRE (BARTHÉLÉMY) : « POÈME SUR LA LOI DIVINE PRIMITIVE ET ÉTERNELLE ».

In-f°. mar. rouge, fil., tr. dor., armes de Bourbon-Condé. — Papier, XVIII^e siècle, 28 ff., chef-d'œuvre de calligraphie.

Offert par l'auteur au prince de Condé en 1770 ; épître dédicatoire et préface.

Ms. 0555

[GATIGNY (LE MOYNE DE)] : POÉSIES.

In-f°, papier, seconde moitié du XVIII^e siècle, 26 ff., cartonn.

M. de Gatigny, secrétaire du conseil du prince de Condé, entra dans la maison du duc de Bourbon en qualité de secrétaire de ses commandements le 1^{er} décembre 1792, et mourut intendant-général de ses affaires le 14 avril 1828.

1. « L'Amour conjugal » (220 vers) :

Don du ciel, volupté pure...

2. « Les Charmes de l'inconstance » (100 vers) :

Quel moraliste insensible...

3. « Ode sur l'humanité » (140 vers) :

Quel sentiment noble et tendre...

4. « Sentimens d'un Affricain qu'on arrache à sa patrie pour le conduire en esclavage dans les colonies de l'Amérique » (84 vers) :

Séjour où je reçus la lumière des cieux...

5. « L'Amour de la patrie, ode » (110 vers) :

Lieux chéris où la lumière...

6. « Sentimens d'un Romain sur la liberté dans le tems où Rome n'existoit plus » (110 vers) :

Toi, de l'homme auguste apanage...

7. « Au Roi (Louis XVI). Dangers de la flatterie. En corrompant le cœur des rois elle opère le despotisme, qui fait à la fois le malheur du prince et de la nation. Avantages d'un gouvernement doux et équitable. Tableau du règne » (165 vers) :

Princes, fermez l'oreille au perfide flatteur...

« Cette pièce a été composée dans le tems du rappel des parlemens ».

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0556

CHÉNIER (MARIE-JOSEPH) : « ODE. Paris, 1813 ».

In-18, mar. bleu, doublé de tabis, fil., dos orné, tr. dor. (*Courteval*).

Manuscrit de Fyot, sur vélin, 50 pages et titre.

Quelles tempêtes effroyables

Grondent sur les flots déchaînés...

L'ode est suivie des « Couplets sur la Convention Nationale » :

Vous qu'on nomme depuis longtemps

Les pères de notre patrie...

Provenance : bibliothèque Cigongne, n° 1127.

Ms. 0557

ICHER-YILLEFORT (BARON D') : « L'ESPIONNAGE sous LE RÈGNE DE LA MODERNE PHILOSOPHIE, poème, janvier 1813, retranscrit à Paris à la fin de janvier 1818 ».

In-4°, mar. rouge, fil., tr. dor., aux armes du prince de Condé.

Ms. autog. sur papier, 1818, 118 pages chiffrées, 2 ff. de titre, 6 ff. blancs.

P. 1, avertissement. P. 3, dédicace au prince de Condé. P. 4 à 86, poème. 87 à 112, notes des trois chants du poème.

Début de l'avertissement : « Si l'on lit ce poème, il faut, en le lisant, se transporter au tems où il a été écrit. L'auteur l'a fait en prison. C'est l'ouvrage de vingt jours... ». Inédit.

De 1814 à 1820, le baron d'Icher-Villefort publia quelques opuscules politiques, dont le plus connu est la *Lettre d'un prisonnier d'Etat relative au Concordat passé en 1801 entre Bonaparte et Pie VII*.

Ms. 0558

BÉRANGER (PIERRE-JEAN DE) : VERS ET PROSE.

In-4°, papier, XIX^e siècle, 122 pages, demi-mar. rouge.

Curieux cahier, écrit tout entier de la main de Béranger. Recueil de poésies de tout genre, entremêlées de quelques morceaux de prose. Très peu de chansons ; deux seulement font partie de l'œuvre imprimée de Béranger, *L'Indépendant* et *La Mort de Charlemagne*. Le chansonnier est loin d'être l'auteur de toutes les pièces qu'il a transcrites ; lui-même donne les noms de Millevoye, de M^{me} de Staël et de Michaud ; mais le plus souvent l'anonymat est observé ; nous avons reconnu des poésies de Ducis, Boufflers, etc. Parmi toutes ces pièces anonymes, faut-il faire une part à Béranger lui-même ? On sait qu'outre ses chansons il a composé des odes et autres poésies restées inconnues ; aurions-nous sous les yeux des fragments de son œuvre inédite ?

Provenance : donné par le général Ney, duc d'Elchingen, le 21 septembre 1879.

Ms. 0559

HUGO (VICTOR) : « LES FEUILLES D'AUTOMNE, écrit et orné de 42 aquarelles par F. Bourdin ».

In-f°, papier, 162 pp., demi-mar. rouge, tête dor.

Provenance : acheté à M. Bourdin, 1895.

Ms. 0560

FRANCK (CHARLES) : « UN PÈLERINAGE A LA CHAPELLE SAINT-FERDINAND, Paris, 1843 ».

In-4°, reliure en velours violet, au chiffre de la reine Marie-Amélie, en argent et ronde-bosse.

Papier, 8 ff., jolie exécution.

Le poème est intitulé « Le Poète et le Soldat ». Le Soldat :

Poète, où vas-tu donc ? Pourquoi, dans ta souffrance...

132 vers, suivis d'une « Prière » en 18 vers :

Vous qu'on a placés dans une même tombe...

Provenance : offert à la Reine par P. Baudet, artiste calligraphe.

Ms. 0561

COUTURIÉ (ADOLPHE) : POÉSIES.

Pet. in-f°, papier, 1847, 41 ff., cartonn.

Inédit.

Né à la Pointe-à-Pitre en 1821, lauréat du concours général, mon condisciple et ami, Couturié est mort chez moi à Twickenham en 1861.

Ms. 0562

FAUQUEMBERGUE (AUGUSTE) : « PARODIE en vers burlesques du poème de Barthélémy intitulé *Le Deux Décembre* ».

Pet. in-f^o, papier, 11 ff., cartonn.

Lettre d'envoi du 1^{er} janvier 1853.

Ms. 0563

BORRELLI (VICOMTE DE), officier supérieur : « UN DESSIN DE MEISSONIER, NEY ».

In-f^o, cartonn.

Ms. autog. sur papier, 1887, 6 ff., avec dédicace.

Petit soldat, secrète et suprême espérance...

13 quatrains sur un dessin de Meissonier (1857), représentant le maréchal Ney à cheval au milieu de son état-major.

Provenance : offert par l'auteur au duc d'Aumale.

V. — CHANSONS.

Ms. 0564

RECUEIL DE BALLADES, MOTETS, CHANSONS, ETC.

In-f^o (0,387 sur 0,286), velours rouge, bossages, fermoir, écusson en émail à mes armes (*Froment-Meurice*).

Vélin, commencement du XV^e siècle. Sans compter les feuillets ajoutés en 1880 au moment de la reliure et qui sont occupés par le frontispice et une table, ce volume consiste en 64 feuillets de parchemin, savoir 4 préliminaires qui n'avaient pas été compris dans la pagination primitive (aujourd'hui cotés 9-12), et 60 cotés 13-72. La disparition des feuillets 1-12 est ancienne, puisqu'une table ajoutée au commencement, en caractères du XV^e siècle, ne s'applique qu'au contenu des feuillets 13-72. Le manuscrit n'a pas été achevé ; la place des initiales, qui devaient être peintes, est presque partout restée en blanc. C'est après coup que des dessins à la plume ont été tracés sur les ff. 25 et 37.

Recueil de ballades, de motets, de chansons et autres pièces, les unes en français, les autres en latin, toutes avec les airs notés et quelquefois avec des remarques en latin pour guider les exécutants (ff. 34, 37, 40 v°, 41 v°, 45 v°, 68, 71). Le texte en offre beaucoup d'intérêt, par suite du grand nombre d'auteurs (poètes et musiciens) dont il nous révèle les noms.

En 1461, le volume appartenait à un certain Francesco d'Alto Bianco de gli Alberti (f. 9 r°) : « Adi XVIII di luglio 1461, Franciescho d'Alto Bianco de gli Alberti dono questo libro aile mie fanciulle e a Rechollo Lançalao suo figliolo. A me Thomaso Spinelli. Propria manu » (cette note a été biffée et la lecture de plusieurs mots est douteuse). Quatre cents ans plus tard, en 1861, un sculpteur éminent, qui était aussi un amateur éclairé, Henri de Triqueti, trouva ce volume à Florence, chez M. Bigazzi, secrétaire de l'Académie della Crusca, et l'acheta pour moi. Le manuscrit était en feuilles ; Triqueti voulut contribuer à le compléter et à l'orner ; il en composa le frontispice. Le livre lui-même a été examiné au point de vue musical par M. Lavoix, de la Bibliothèque nationale ; récemment, mon éminent confrère et ami Léopold Delisle a essayé d'en faire le dépouillement, qu'on trouvera plus loin.

O bonne, douce Franse, flour de liesse !

Hé, doulx pais !

lisons-nous au f. 29 : c'est la vraie devise du volume. Tout y est bien français, hors l'exécution, qui est italienne. La France est sa patrie d'origine, l'Italie sa patrie d'adoption. Le manuscrit original doit avoir été compilé en France dans les premières années du règne de Charles VI ; notre copie a dû être faite au commencement du XV^e siècle par un Italien qui ne comprenait guère le texte qu'il transcrivait. Entre autres indices de la nationalité du copiste, on peut citer le *c* cédillé qu'il a employé en beaucoup d'endroits (*grimace*, f. 53, *puissance*, f. 33 v°).

Une main française a copié les vers de Baude Cordier qu'on lit au commencement sur les ff. 11 v° et 12, addition qui pourrait bien être un autographe de Baude Cordier. La musique de cette pièce présente deux canons curieux ; l'un est en forme de cœur, à trois voix ; l'autre, écrit en cercle, est une sorte de canon fermé, énigmatique, dont la clef nous est donnée dans le texte écrit sur la musique. Par une tradition qui a traversé le Moyen Age et qui eut une grande influence sur l'art musical, ce canon, disposé en cercle, avec les tercets qui l'accompagnent, est une espèce de symbole de la Sainte Trinité, ainsi qu'il est dit dans les vers.

Le manuscrit est d'une haute importance pour l'histoire de la musique :

« La notation, dit M. Lavoix, présente la plus grande variété, depuis les notes noires, pleines ou creuses, jusqu'à la notation rouge ou alternée avec la noire, genre d'écriture musicale qui disparut avec le XV^e siècle. Tous les exemples possibles de variétés et d'anomalies dans la notation se retrouvent sur ces 72 feuillets, à ce point que l'on serait tenté de croire que le manuscrit a été copié comme spécimen de toutes les difficultés de la notation proportionnelle ». Au commencement du XV^e siècle, la langue musicale qui devait exprimer les nouvelles tournures mélodiques, les nouveaux rythmes, n'était pas encore façonnée ; la notation proportionnelle comprenait l'emploi d'une grande variété de signes qui n'avaient pas un sens précis, absolu, bien nettement déterminé.

« Ce splendide manuscrit, continue M. Lavoix, nous offre le plus rare et le plus complet spécimen de cette notation, et nous pouvons déclarer que les historiens de la musique n'avaient pas encore trouvé un plus précieux monument de l'art musical aux XIV^e et XV^e siècles ». Il contient un certain nombre de notes, écrites en latin, destinées à guider les exécutants et les chefs de chœur. C'est une sorte de commentaire musical qu'on ne rencontre pas ailleurs et qui suffirait à donner au volume un caractère tout particulier.

« La tournure de ces chansons rappelle un peu les formes mélodiques d'Adam de la Halle, c'est-à-dire qu'elle appartient absolument à cette période de transition pendant laquelle la révolution harmonique et mélodique qui donna naissance à notre musique moderne se fit lentement et pas à pas. Le rythme est hésitant et la tonalité flottante. Quelques-unes de ces mélodies sont surchargées de vocalises. L'harmonie procède par imitations canoniques, c'est-à-dire par rentrées successives. Elle est peu correcte et souvent infidèle au sentiment de la tonalité telle que nous l'entendons aujourd'hui ; cependant, après un rapide examen, nous n'y avons trouvé qu'un petit nombre de ces monstruosité harmoniques qui caractérisent le style des déchanteurs et harmoniseurs depuis le XII^e siècle jusqu'à la première moitié du XIV^e ».

De tous les auteurs nommés dans ce manuscrit, les seuls qui aient une certaine célébrité sont Guillaume de Machaut et Jean Cuvelier ; deux autres, Jean Vaillant et Jean Alain, sont seulement connus. Nous relevons plus de quarante noms qui ne semblent pas avoir encore été cités. Mais il y a une question préjudicielle à résoudre. Ces noms désignent-ils les auteurs des paroles ou les musiciens ? Le premier qu'on rencontre, Baude Cordier, était certainement un musicien. Sans doute il pouvait, comme Guillaume de Machaut et d'autres poètes du Moyen Age, avoir composé lui-même et les paroles et la musique. Mais voici d'autres observations :

F. 46. Dans une pièce attribuée à Hymbert de Salins, on lit à la suite du triple le nom de Jean Cunelier ou Cuvelier. Or, ce dernier est un poète connu, qui peut bien être l'auteur de la chronique rimée de Du Guesclin : Hymbert de Salins a donc mis en musique les vers de Jean Cuvelier.

F. 34. A la fin d'une pièce attribuée à Simon de Haspre, nous lisons : « Simonis de Aspre; composuit dictum Ja. de Noyon ». Voilà qui est encore plus concluant.

Enfin, f. 52, la célèbre ballade composée par Eustache Deschamps sur la mort de Guillaume de Machaut est attribuée à F. Andrieu. A l'époque où fut copié le manuscrit original, le poème et l'auteur étaient trop connus pour qu'une erreur d'attribution fût possible. Andrieu est donc bien encore le musicien.

D'ailleurs le manuscrit paraît avoir été formé surtout au point de vue musical ; les paroles sont copiées avec négligence ; souvent des fautes grossières rendent le texte presque incompréhensible, au contraire la musique est très soignée, et les notes latines, si curieuses et si importantes, mises au'bas pour faciliter la tâche du chef d'orchestre et des exécutants, prouvent que c'est surtout la partie musicale qui intéressait le compilateur. On peut donc penser que les noms mis en tête des pages du livre désignent des musiciens ; mais il ne faut pas oublier que le plus souvent l'auteur des paroles était le même que celui de la musique.

L'importance du recueil nous décide à insérer ici la table des pièces qu'il contient, et même à reproduire les passages renfermant des données historiques. Nous n'avons guère essayé de rétablir les leçons fautives qu'on rencontre à beaucoup d'endroits; c'est là une tâche réservée aux érudits dont l'attention sera attirée sur ces curieux morceaux. On devra remarquer dans la série française les pièces qui ont pour objet : l'éloge de Jean, duc de Berry (n° 51) ; le nom et les armes d'Olivier Du Guesclin (n° 71) ; la mort de Guillaume de Machaut (n° 83) ; Gaston Phébus, comte de Foix (n° 39, 41, 55 et 65) ; la mort d'Éléonore d'Aragon, reine de Castille, en 1382 (n° 12) ; peut-être l'expédition que Jean I^{er}, roi d'Aragon, dirigea en 1389 contre la Sardaigne (n° 21) ; peut-être aussi le secours que Louis, duc d'Anjou, porta en 1380 à Jeanne, reine de Sicile (n° 54) ; l'éloge d'un chevalier qui par sa vaillance avait aboli la levée d'un tribut injustement exigé des voyageurs (n° 60). Le sujet des pièces latines n'est guère moins intéressant. On peut citer celles qui se rapportent : à la bienheureuse Yde, comtesse de Boulogne (n° 102 et 103) ; au roi Charles V (n° 110) ; à la dévotion des Français envers la sainte Vierge (n° 111) ; à Gaston Phébus (n° 115 et 116); aux besoins de la Terre Sainte, du temps de Grégoire XI (n° 107) ; au pape Clément VII (n° 61).

Les morceaux copiés sur les ff. 67 v° 68, 70 v° et 71 (n° 113, 114, 119 et 120) sont très importants pour l'histoire des musiciens du XIV^e siècle ; ils ont été malheureusement copiés avec une extrême incorrection.

Il n'est pas inutile d'ajouter un relevé alphabétique des noms d'auteurs, poètes et musiciens, mentionnés dans le manuscrit :

Adam levita (n° 119) ;

Maistre Baude Cordier, de Reims (n° 2 et 3) ;

Borlet (n° 88) ;

Magister Egidius Ang^{us}, sans doute Anglicus (n° 22) ;

F. Andrieu (n° 83) ;

Magister Franciscus (n° 17 et 19) ;

Gacian Reyneau (n° 92) ;

Garinus (n° 52) ;

Goscalch (n° 58) ;

Grimace ou Grymace (n° 16, 85 et 90) ;

Guido (n° 28 et 29) ;

G[uillaume] de Machaut (n° 15 et 87) ;

Hymbert de Salins (n° 71) ;

J. Alani (n° 120) ; sans doute Jean Alain, ménestrier du duc de Lancastre, cité dans une quittance du 15 septembre 1396 (De Laborde, *Les Ducs de Bourgogne*, t. III, p. 124) ;

J. de Porta (n° 114) ;

Ja. de Noyon (n° 48) ;

Jacob de Senleches, dont le nom est aussi écrit : « Selenches Jacob, J. Senleches, Jacomi, Jacob de Senlechos » (n° 12, 66, 67 et 68) ;

Jo. de Alte curie (n° 9) ;

Johannes Cesaris (n° 72) ;

Johannes Cunelier (n° 55 et 71) ; c'est probablement lui qui est désigné par un *J* suivi du signe abrégatif qui remplace souvent la syllabe *con* ou *eu* quand elle commence un mot (n° 60 et 62). Il est vraisemblable qu'il doit être identifié avec l'auteur de la Chronique rimée de Bertrand Du Guesclin, généralement connu sous le nom de Jean Cuvelier, d'autant plus qu'une des pièces copiées dans notre manuscrit sous le nom de Jean Cunelier est relative aux armes d'Olivier Du Guesclin (n° 71) ;

Jo. Galiot (n° 46, 53, 59, 67) ; parfois appelé simplement Galiot ;

Jo. de Meruco (n° 82) ;

Jo. Olivier (n° 42) ;

Jo. Simonis de Haspre (n° 47 et 48) ;

Jo. Susay, parfois simplement Suzoy (n° 40, 50 et 84);

Jo. Vaillant (n° 13, 31, 32, 33 et 99) ; une des pièces copiées sous ce nom (n° 32) est ainsi datée : « Compilatum fuit Parisius, anno Domini M^oCCC^o sexagesimo nono ». Jean Vaillant est cité dans la Seconde Rhétorique comme tenant école de musique à Paris.

Matheus de Sancto Johanne (n° 10, 49, 93, 98);

Mayhuet de Joan (n° 61) ; peut-être le même que le précédent.

P. des Molins (n° 86) ;

Petrus Fabri (n° 11) ;

Philippus de Caserte, Philipot (n° 43, 54, 56 et 57);

Pykyni (n°89) ;

Sb. Cire d'Or (n° 76); la lecture de ce nom est douteuse.

Solage (n° 18, 25, 51, 78, 79, 80, 94, 95, 96, 97) ; au n° 79, ce nom paraît être écrit : « J. Solage ».

Taillandier (n° 64) ;

Trebor (n° 20, 21, 39, 40, 63 et 65)

Suit l'indication, page par page, des morceaux contenus dans le volume. Les mots en capitales sont les noms des auteurs, qui sont placés dans le manuscrit le plus souvent en tête des pièces.

1 (f. 9 v°).

Table ajoutée après coup, peut-être de la main de Baude Cordier.

2 (f. 11v°).

M. BAUDE CORDIER

Belle, bonne, sage, plaisant et gente,

A ce jour cy que l'an se renouvelle...

Cette chanson est copiée et notée de façon à représenter un cœur. Elle a été, comme la suivante, ajoutée après coup, peut-être par Baude Cordier.

3 (f. 12).

M. BAUDE CORDIER

Tout par compas suy composée...

Ronde dont la musique est notée dans des cercles concentriques. L'auteur se nomme dans ce huitain :

Maistre Baude Cordier se nomme
Cilz qui composa ceste rode,
Je fais bien sçavoir a tout homme,
Maistre Baude Cordier se nomme;
De Reins, dont_est, et jusqu'à Romme,
Sa musique appert et a rode.
Maistre Baude Cordier se nomme
Cilz qui composa ceste rode.

4 (f. 13).

Toute clarté m'est obscure
Et toute biauté laydure...

5 (f. 13 v°).

Un orible plein de a... de vray confort,
Prins avec moy quant je me mariay...

6 (f. 14).

Très douce playsant figure,
Biauté, bonté, sans laidure...

7 (f. 14 v).

Madama m'a congié donné,
J'en sui prés mis en desespoyr...

8 (f. 15).

A mon pour garde et vuil garder
Le joli cuer tous les jours de ma vie,
Duquel m'avés le jour de l'an premier
Bien strené, douce dame jolie...

8 (f. 15 v°).

J0. DE ALTE CURIE

Se doit il plus en biau semblant fier
Qui per son trait a esté deceu...

10 (f. 16).

M. DE SANCTO J0.

Je chante ung chant en merencoliant...

11 (f. 16 v).

Laus detur multipharia

Deo régi seculorum.

Pièce en l'honneur de sainte Catherine, à la fin de laquelle est le nom : PETRUS FABRI.

12 (f. 17).

Fuions de ci, fuions, povre compaingns,
Chascuns s'en voist quérir son aventure
En Aragon, en France ou en Bretaingne,
Car en brief temps on n'ara de nos cure.
Fuions quérir no vie bien seure,
Ne demorons yci eure ne jour,
Puisque perdu avons Alienor
...SELENCHES JACOB.

13 (f. 17 v°).

J0. VAYLLANT

Très doulz amis, tout ce que proumis t'ay
Est tout certain, ne t'en iray faillant. .

14 (f. 18).

Très gentil cuer, amoureux et attraiant,
Frans et courtoys, jolis et plains de joye,
A vous servir du tout mon tamps employé,
Quar il n'est riens qui tant me soit plaisant,
N'autre désir avoir ne pouroye...

15 (f. 18 v°)

G. DE MACHAUT

De petit peu devient voulenté,
De moult assés doit prendre ce m'est vis
Cascuns amans de sa mie en bon gré
Lasse, doulente, or voy que mes amis...

16 (f. 19)

GRIMACE

Se Zephirus, Phebus et leur lingnie
Fussent d'acort pour moy donner confort...

17 (f. 19 v°).

MAGISTER FRANCISCUS

De Narcissus, home très ourgilleus,
Fu a Equo refusé l'amor fine...]

18 (f. 20).

SOLAGE

En l'amoureux vergier vis una flour,
Espaunie par le cours de nature,
Droite, eslevée, de vermeille colour,
Belle et plaisant et de gente fayture...

19 (f. 20 v°).

MAGISTER FRANCISCUS

Phiton, Phiton, beste très venimeuse,
Corps terrestien, combien régneras tu?...

20 (f. 21).

TREBOR

Passerose de beauté la noble flour,
Margarite plus blanche que nul cygne...

21 (f. 21 v).

TREBOR

En seumeillant m'avint une vesion
Moult obscure et doubteuse pour entendre :
Avis m'estoit q'un fort vespertilion
En conquete sourmontoit Alixçandre,
Mais Seril (?) monstre en sa vray descripcion
Que c'est le roy qui tien en compaignye
Armez, amors, damez, chevalerie.
Gilz noble roy a timbre de tel façon
Dont legier est a touz pour cert comprendre,
Que maint païz et lointaine région
De son haut pooir nez valdrout deffendre.
N'a son vaillant cuer, ardis corne lion,
Ains serout touz priants sa seignourie
Armez, amors, damez, chevalerie.
Et pour donner au songe conclusion,
Le passage qui ert sanz a moult atandre,

En Sardigne nouz mostre que d'Aragon
Fera soun cry par tout doubter et craindre,
Car puisant est en terre et mer par renon,
Larges en dons, et ayme sans oublie
Armez, amors, damez, chevalerie.

22 (f. 22)

MAGISTER EGIDIUS ANG[LIC]US

Roses et lis ay veu en une flour
Qui moult flurist et veut fructifier...

23 (f. 22 v°).

Le mont Aon de Trace, doulz païs,
Ou resonnent les douçours d'armonie,
A en sa court IX dames de hauc pris,
Qui de beauté tienent la seynorie...

24 (f. 23).

Sans joye avoir ne puet longuement
Nulz homs vivre par droyte nature...

25 (f. 23 v°).

SOLAGE

Corps femenin par vertu de nature
A droit devis traitis'et compasé...

26 (f. 24).

Je ne puis avoir plaisir
Ne reposer a loisir...

27 (f. 24 v°).

Medée fu en amer véritable,
Bien y paru, quant Jasont enama...

28 (f. 25).

GUIDO

Dieux gart qui bien le chantera
Que c'est pour l'amour de madame...

29 (f. 25 v°).

GUIDO

Or voit tout en aventure
Puis qu'ainsi me covient fayre...

30 (f. 25 v°).

JO. VAILLANT

Robin muse, muse, muse,
Car tu y pues bien muser...

31 (f. 26).

JO. VAILLANT

Pour ce que je ne say gairez,
Sui je venus pur apprendre...

32 (f. 26 v°).

JO. VAILLANT

Dame doucement trait
Avés tout le cuer de mi...

A la fin : « Compilatium fuit Parisius, Domini M° CCC° sexagesimo nono ».

33 (f 27).

JO. VAILLANT

Oncques Jacob por la belle Rachel,
Quant il vit mourir le bennoÿ,
Ne David por Absalon le tres bel
Quant de sa mort la nouvelle en ouy,
Ne carles roy pour Rollant ne furent si, je croy,
Triste et doulant, n'eurent tel mal (*sic*)
De cuer, de corps et d'ame
Que por vo mort rechoy, ma douc dame...

34 (f. 27 v°).

Se je cudoie tous jours vivre en tel point,
Miex amoroye estre mors que vifs...

35 (f. 28).

De quan qu'on peut belle et bonne estrener
De bien, d'onnour, de joye, d'esbatement...

36 (f. 28 v°).

Ung lion say de tots belle figure
Qui est assis ou ja[r]din de liesse...

37 (f. 29).

O bonne, douce franse, flour de liesse...

38 (f. 29 v°).

Va, fortune, trop as vers moy grant tort,
Que lons temps a chascun jorn m'es contrayre...

39 (f. 30).

TREBOR

Se Alixandre et Hector fussent en vie
An toute leur prouesse et ardemment,
Et tenissent Acilles sans envie,
Qui ceulz de Troye grieva moult asprement,
Sur touz tendroit au jour d'ui seignourie
Cilz qui enseigne porte en champs et batailles
Foyx et Bearn, Castelbon et Noualles.
Son hauc renon est en mainte partie,
Car est ardis, courageus et vaillant.
En Europe n'el pais d'Arménie
N'a nul tel de si bon gouvernement,
Ne qui si bien aime chevalerie.
A ly traient ceulz qui ont contez deniollez (?)
Foyx et Bearn, Castelbon et Noualles,
Por ce doit bien estre sans fleterie
Craint et doubté et amé chierement.
Devroyt pour cil prier an chiere lie
Qui en pais tient sa terre et sas senieullez
Foyx et Bearn, Castelbon et Noualles.

40 (f. 30 v°)

SUZOÏ

Pictagoras, Jabol (*sic*) et Orpheus
Furent primer père de mélodie...

41 (f. 31).

TREBOR

Quant joyne cuer en may est amoureux,
En Jupiter, au palais de Gemynis,

Fet son séjour gay, playsant, deliceux,
Au roy puissant viennent de lointain païz
Maint chevalier et dames de moût haut priz,
A sa noblée dont grant est le renon,
Qui pourte d'or et de gueules gonfanon...

42 (f. 31 v°).

JO. OLIVIER

Si con cy gist mon cuer en grief martire,
Pars a moytiet fortune a ton devis...

43 (f. 32).

HILIPPOT DE CASERTE

De ma douleur ne puis trouver confort,
Car en tous cas m'est fortune contrayre...

44 (f. 32 v°).

En un péril doutous bien delitable
M'ont amis amours par leur noble maistrie...

45 (f. 33).

Plus ne put musique son secret taire,
Car tant a fait cris, plours, suspirs et plains...

46 (f. 33 v°).

JO. GALIOT

En attendant souffrir m'estruet grief payne,
Et en languor vivre c'est ma destinée...

47 (f. 34).

JO. SIMONIS DE HASPRE

Ma douce amour, je me doy ben conplaindre
Quant je ne puis avoyr soûlas ne joye...

48 (f. 34 v°).

HASPROIS (1)

Puisque je sui fumeux plains de fumée,
Fumer m'estuet, car se je ne fumoye
Ceulx qui dient que j'ay ceste fumée
Par fumée je les desmentroye...

... JO. SIMON DE HASPRE; composuyt dictum JA. DE NOÏON.

49 (f. 35).

MATHEUS DE SANCTO JOHANNE (2)

Sanz vous ne puis, très douce créature,
Plaisir avoir qui moy puist agréer...

50 (f. 35 v).

JO. SÏSAY

Prophilias, un des nobles de Roume,
Fu par amer en périlleux anoy...

51 (f. 36).

SOLAGE

S'aincy estoit que ne feust la noblesce
Du bon Jhean, duc gentilz de Berry,
France perdrait son pris et la prouesce,
Et le monde serait amency.
Quar de certain sa valour
S'estent per tout et luist com le cler jour
En tous fais son noble cuer habunde,
Quar c'est celi qui est la flour du monde.
Nature l'a per sa grant soubtilisce
De seus dons richement enchievy.
Vaillant et preux en bien (?) met son adresce,
Et noblea (*sic*) com si est prouchan de li.
Dont il n'a per ne greignour,
Ains surmonte tout home par douçor.
Ce sont grâces que Dieux en son cuer fonde,
Quar c'est celi qui est la flour du monde.

(1) Le nom de Hasprois a été ajouté après coup, peut-être de la main de Baude Cordier

(2) Même observation pour le nom de « Matheus de Sancto Johanne ».

Considérer doit chescun la sagesce
De ce seignour courageux et hardi,
Quar c'est un cler mirouer ou jounesce
De chevaliers doit mettre son ottri,
Son volour et son amour;
Quar ils sont mis en très souverain honour

Par sa vertu qui est si très parfonde,
Quar c'est celi qui est la flour du monde.

52 (f. 36 v°).

GARINUS

Loyauté me tient en espoir
D'encor venir a m'entente...

53 (f. 37).

IGALIOT

Le sault périlleux a l'aventure prins
Quant faillit mon cuer en la clere fontaine..

54 (f. 37 v°).

PHILIPPOT

Par le grant senz d'Adriane la sage
Fu Theseûs gardés de periller,
Quant a son tour li convient le voyage
En la maison Dedalus essayer;
Puis la trahi et la vost essillier;
Fortrait li a un jouel de grant pris,
Qu'avoir ne puet sanz o couvert de lis.
Adriane est si noble de linage
Et si puissant c'on la puet reconter.
Le jouel ot de son propre héritage,
Que Theseûs s'efforsa d'usurper,
Et pour l'avoir le tienent en grant dangier;
Se socours n'a, le jouel est péris,
Qu'avoir ne puet sanz o couvert de lis.
Maiz le lis est de si très haut parage,
Bel a veoir, plaisant a manier,
Riche on pover de si parfait courage
Qu'a la dame puet sa vertu endier.
Roulant ne Estor ne li faut souhaidier
Pour secourir le jouel de grant pris,
Qu'avoir ne puet sanz o couvert de lis.

55 (f. 38).

JO. CUNELIER

Se Galaas et le puissant Artus,
Samson le fort, Tristain, Ogier, n'Iiamon,«.
De hardement et prouesse cremus
Prisié, doubté furent et de grant non,
Dont doit on bien le noble et haut baron
Doubter, prisier, portans en sa devise :
Febus avant! par prouesse conquise...

56 (f. 38 v°).

PHILIPOT

Il n'est nulz noms en ce monde vivant,
Ce m'est avis, qui peust considérer...

57 (f. 39).

PHILIPOT

En remirant vo douce pourtraiture,
En laquele est tout doulz ymaginer...

58 (f. 39 v°)

GOSCALCH

En nul estât n'a si grant fermeté
Corne en droyt barat selonc mon jugement...

59 (f. 40).

GALIOT

En attendant d'amer la douce vie
Fait doulz espoir la lour estre plaisance...

60 (f. 40 v).

J. CDN. (*Cette syllabe est figurée par le signe abrégatif de CUM*)

.orques, Arthus, Alixandre et Paris,
Hector, David, Macabeus, Jason,
Et Julius César, qui tant de pris
Prirent presenz vertu, force et rayson,
Que tout mirent en leur subjeccion,
N'eurent (*Ne ment. Ms.*) tel los et pris pour voyage
Corn en cil qu'il diffist le truage
Du point crainctiex engoisneur et fellow (*Fellor. Ms.*).

Car nul, tant fust subtiex et bien apris,
Seigneur, dame de noble et gran renon,
Roys, dux, contes et princes de haut pris,
Tous y furent mis a confusion,
De nulluy n'en avoit compassion.
Car qui passer voloit, en ostage
Fut mis pour le tribut et passage
Du point crainctiex, engoisseur et fellon.
Per tal parti l'avoit en garde pris
Un tiran (*Tinan. Ms.*) plain de barat et traïsson,
Or est demis, destrayt de son pourpris,
S'en fera l'en très grant correccion,
Souffrir li faut (*Fanit. Ms.*) martire et passion.
Louer devons cil et fayre homage
Par qui sommes hors de grant outrage
Du point erainctiex, engoisseur et fellon.

60 (f. 41).

MAYUHET DE JOAN

Inclite flos orti Gebennensis,
Cujus odor balsamis dulcior,
Prestantibus roribus Januensis,
Orbem reple ceteris altior.
Tibi favet ortus Hispanensis,
Gallorumque virgultus carior
Ténor pro papa Clémente.

62 (f. 41 v°).

J. CUN. (*Cette syllabe est encore ici figurée par le signe abrégatif de cum*)

Se Geneive, Tristan, Yssout, Helainne,
Paris, Jason, Lancelot et Medée,
Souffrirent onc pour bien amer grant payne,
Je suefre plus mille fois la journée...

63 (f. 42).

TBEBOR

Hélas I pitié envers moy dort si fort

Que je ne sçay se je sui mort ou vis...

64 (f. 42 v°).

TAILLANDIER

Se Dedalus an sa gaye mestrie

Et Jupiter avec tout son effort...

65 (f. 43).

TBEBOR

Se Jufy César, Rolant et roy Artus

Furent pour conquete renoumez ou monde,

Et Yvain, Lancelot, Tristain ne Porus

Eurent pour ardesse los, pris et faconde,

Au jor d'ui luist et en armez tous ceuronde (*sic*)

Cyl qui por renon et noble sorte

Febus avant! en sa enseigne porte...

66 (f. 43 v°)

SENLECHES (*Ce nom parait avoir été inscrit par Baude Cordier*)

La harpe de mellodie

Fayce sans merancolie...

67 (f. 44).

GALIOT

En attendant espérance conforte

L'omme qui vuolt avoir perfeccion...

A la fin de cette pièce : JACOB DE SENLECHOS.

68 (f. 44 v°).

JACOMI

Je m'emerveil aucune fois comment

Homme se vuelt meller de contrefaire...

(Refrain) : Puisque chascuns se melle de forgier.

A la fin d'un couplet : JACOB DE SENLECHES.

69 (f. 45).

Lameth, Judich et Rachel deplour

Pour Josué quant la mort l'assali...

70 (f. 45 v).

Par les bons Gedeon et Sanson délivré
Fu le peuple de Dieu de tous ses ennemis...

71 (f. 46).

HYMBEHT DE SALINS

En la saison que toute ries (*sic*) s'encline
De resjouir, après le tems d'iver,
En u[n] jardin aloye a le serine
Epatre, ouquel trovay un oliver fer.
Dessus avoyt un noir aigle posant;
Quant l'aperchu, vi une grant merveille,
Car a II becs soustanoit en estant
Un escu blanc a la barre vermeille.

Ténor JO. CUKELIER

Cis olivers tenoit de sa rachine (Le texte des vers suivants paraît fort altéré)
Une pierre, ne l'en puet nus sahier,
Laquelle avoyt la coulour moures si doucement treveille
Qui en armes ou l'aigle va portant
Un escu blanch a la barre vermeille.
Cristalline tant blanche estoyt
Que me flst m[esm]cervcyller
Que l'oliver estoyt seneflant
Celui qu'a empres di que la pierre desine
Une dame qui molt fa apreyer
De sens, d'onnor, et pour ce d'amour fine
L'amera chis de portous an vergier
Tout son vivant.
Ensi vous ay déclaré de l'amant
Et de la flour sur toutes no parexle,
Liquial porte avec l'aigle volant
Un escu blanch a la barre vermeille.

72 (f. 46 v°).

La dieus d'amours, sires de vrais amans,
À fait et dit qu'a luy viengnent parler
Tout chil qui li vuellent estre servans...

Ténor JOHANNIS CESARIS

73 f. 47).

Adieu vous di, très douce compaygnie,
Puisque de vous départir me convient...

74 (f. 47 v°).

Entalbion de fluus environnée
Mestre Antheus m'envie très noble vie,
Mes roy Minos a sa cort condampnée
Qu'a fayt venir Lucidaiye et Helie...

75 (f. 48).

De tous les moys que sunt en la sayson
Je prens avir pour le pluy gracioux,
Et je suy prest de prover per raison
Qu'il est de l'an li très pluy amoureux...

76 (f. 48 v°).

SB. CIREDOR

Angelorum psalat tripudium,
Musicorum pandens armoniam,
Orpheycam plectens sinphoniam,
Procul pellens vanum fastidium...

(Pièce sur la faute d'Eve).

77 (f. 49).

De fortune me doi plaindre et louer,
Ce m'est avis, plus c'autre créature...

(Cette pièce et les 22 suivantes (n°78-99) sont comprises dans la table du rubrique :

BALADES A IIII CHANS).

78 (f. 49 v°).

Le basile de sa propre nature
Tous ceulz qu'il voit tue soubdaynement,
Car son venin est mortel sanz mesure,
Sanz remède et sanz alegement...

79 (f. 50).

Calextonne, qui fut dame d'Arouse,

A Jupiter fit un doulz sacreflce,
Tant qu'il la mist comme sa vraye espouse
Hault on troune, et li fut moult propice,
Et puis amoureusement
La couronna sur toutes richement :
Lors touz lez dieux li feirent per homage
Joieux recept et amoureux soulage.

80 (f. 30 v°).

SOLAGE

Très gentil cuer amoureux et attraians,
Frans et courtois, jolis et plains de joie,
A vous servir du tout mon temps emploie,
Quar il n'est riens qui tant me soit playsant,
N'autre désir avoir je ne pourroie...

81 (f. 51).

Bien dire et sagement parler doit
De cascun qui voelt a bien venir
Et sur soy meismes regarder
Avant qu'il die de nulluy desplaysir.

82 (f. 51 v°).

J0. DE MERDCO

De home vray a mon jugement
Cuer penser ne puet bonement
Le tiers des bens ou il habonde,
Car cremir voet certainement
Loyaulté, foy habondantment,
Harat (Barat?) heit qui déchoit le monde...

83 (f. 52)

F. ANDKIEU

Armes, amours, dames, chevalerie,
Clers musicans et fayseurs en françoys,
Tous sosflstes, toute poetrie,
Tous cheus qui ont mélodieuses vois,
Ceus qui cantent en orgue aucunes foys

Et qui ont chier le doulz art de musique,
Déménés duel, plourés, car c'est bien drois,
La mort Machau, le noble rethouryque...

(Ballade d'EUSTACHE DES CHAMPS sur la mort de Guillaume de Machaut).

84 (f. 52 v°).

SUZOY

A l'arbre sec puis estre comparé
Que n'a racyne...

85 (f. 53).

GRYMAÇE

Des qu buisson (*sic*) me fu boutez d'enfance,
Dedens mon cuer entra voloyr d'amer...

86 (f. 53 v°)

P. DES MOLINS

De ce que foui pense souvent remaynt,
Helas ! Je le puis bien par moy prouver...

87 f. 54).

MACHAUT

Quant Theseus, Hercules et Jason
Cercherent tout et terre et mer parfonde...

88 (f. 54 v).

BORLET

Hé, très doulz roussignol joly,
Qui dit occy occy occy...

89 (f. 55).

PYKYNI

Playsance or tost avez (1) vous assemblés
Soûlas, soûlas, playsance, playsanse...

90 (f. 55 v°).

GRIMACE

Alarme, alarme, sans séjour
Et sans demour, car mon las cuer
Si est en plour...

91 (f. 56).

Cine vermeil, cine de très haut pris,
Tan d'amour pour mon féal ami Prine
De ta beauté, que tant ay los et pris,
Ay spar criphum mon féal ami Prine...

92 (f. 56 v°).

GACIAN REYNEAU

Va t en mon cuer aveuc mes yeux (?)
Veoir la beauté angeline.
Qui tant est digne et pure et fine,
Conques ne flst plus belle Dieux...

93 (f. 57).

M. DE SAINT JOHAN

Hay avant.
Sience n'a nul annemi,
Senon ceulz qui sont ignorant.
(1) *Aeuz.* Ms.
Envieuz sont, je le vous di,
Souvent sur ceulz qui sont sachant,
Et vont mélodie abatant
Tout voutentiere per leur haut cry
Qui plus haut crie : Hay avant,
C'est trop bien fait, disons ainsy...

94 (f. 57 v°).

SOLAGE

Helas ! Je voy mon cuer a fin venir
En désirant avoir un don d'amour...

95 (f. 58).

Pluseurs gens voy qui leur pensée
Mettent en vestir bon habis :
L'un vest une cote brodée,
L'autre un villan fourré de gris;
Manteaux portent grant ou petis,
Mais toute leur devise faite,
Je me tieng a une jaquete...

96 (f. 58 v°).

SOLAGE

Joieux de cuer en seumellant estoye,
Quant je sentoie vostre très douce alayne
Et vo gent corps, madame souveraine,
Qu'entre mes bras si doucement tenoye...

97 (f. 59).

Fumeux fume par fumée
Fumeuse speculation...

98 (f. 59 v°).

M. DE SANCTO IOHANNE

Fortune faulce, parverse,
Versé m'as en grant martire...

99 (f. 60).

J0. VAILLANT

Par maintes foyz ay oy recorder
Du rosignol la douce mélodie,
Mais vesi veult le cucu acorder,
Ains veult chanter contre ly par envie
Cucu, cucu, cucu, toute sa vie...

(Ici commence la série des pièces qui sont désignées sous la rubrique MOTÉS dans la table mise en tête du volume).

100 (f. 60 v°).

Apta caro plumis ingenii
Desidie bacumse (?) studii,
Laborisque foco molicias,
Et conjuga centro segnicies,
Quo pigrescit plumbum consumito...

101 (f. 61)

Flos virginum, decus et species,
Adultère lucis conubio non indiga...

102 (f. 61 v°).

Yda *(La bienheureuse Yde, comtesse de Boulogne, fondatrice de l'abbaye de Capelle)*
Capillorum matris domini dominorum,

Igné probatorum cum lino nil périt horum,
Vanuit illorum per adesse pir hoc sed eorum
Propter abesse thorum cujus ur fit flamma rogorum,
Gazam que vestivit veramque probamen scivit,
Habet habitavitque scivit in claustro quod stabilivit,
Gaudens in cella nominata voce Capella
Orchi quam bellates (?) fugere.
Fulgida Stella, hoc tibi cantamen
Et diccionale segregamen
Offert laudem Henricus, avens rogitamen
Mortis in examen, anime quod sit relevamen,
Post exultamen
Et tecum regnare. Amen.

103 (f. 62).

Porcio nature
Precellentis geniture
(Le ms. porte ive ou ire avec un signe d'abréviation sur la lettre i) recture
Juste sancteque stature,
Bolonie care
Comitisse non sine jure,
Flagranti thure
Prefemur cantica pure
Lotarie rore
Duce progenie geniture
Milicie flore.
Godefrido cordis inde maritate
Famoso nobilitate,
Eustachio grate
Mundi per climata late
Equis très nati
Fuerant, et equis reparati
Equis et grati,
Mira probitate probati.
Eustachius primus (*Primius. Ms. Staduere. Ms.*),

Godofridus et alter opimus
Extitit, ut legimus;
Baldeuinus datur ymus,
Qui transvexere mare,
Gentiles iniere, et invenere
Tumulum Dei, cum sibi vere
Jherusalem libère,
Duo postremumque fuere
Reges, augere que Dei fidem studuere.
Gaudentes, leti,
Tandem langorum repleti,
Crimine deleti,
Tribuerunt membra quieti,
Christicolis culti
jura tumuluraque sepulti
Verbigene fulti
quod possunt cernere multi,
Cum quibus in vita sine fine quiète polita (Peut-être pour *potita*)
Vivere finita
queamus carne sopita Carcere divisi
mundi simus fore visi Celi gavis
cum dilectis paridisi.

104 (62 v°).

De gentis vita quid prodest arte polita?
Nil, set invita —precio manus et redemita...

105(f. 63).

Cum vix ardidici promoti sint ad habere
Astrologi logici, quid agam Petrus miserere,
Nominis et modici quod scientifici miserere.
Nescio blandidici dicantur eo miserere.
Leno, scurra, malus et adulans, qui jocolatur
Herens et talis qualis cito deliciatur.
Expars istorum cum sim, set non miserorum,
Te rogo, flos florum, michi para régna polorum,

Cordis tu scelera mea purgans, virgo decora,
Celi dans dulcora,
Vera salutifera, vera pudicicia.
Junge leones Unis
Et rosas cum serpentibus ;
Indulge penitentibus,
Pacem dat pater filiis,
Crucem in classe Syria,
Agar cognoscat aquilas,
Farfar delphini pinulas,
Et arma mittat Stiria.

108 (f. 64 v).

Alpha (Pièce adressée à Notre Dame.) vibrans monumentum
Aima vexit ad crementum...

109 (f. 65).

Cetus (Il s'agit des cordeliers) venit heroycus,
Nati vitam ymitatus,
Cujus princeps seraphicus
Mirifice tra[n]sformatus.
Hune claustrales et regales
Prosecuntur ad libitum
Linqentes paternas lares
Suum ferentes habitum...

110(f.65v).

Rex Karole (Pièce en l'honneur de Charles V, dont le texte est malheureusement copié de la façon la plus incorrecte), Johannis genite,
Quondam régis Francorum strenui
Mortalibus pre cunctis inclite,
Claritate generis ardui,
Facultate donandi comité.
Alexandri more prospicui,
Qui Darium cum multo milite,
Porrur quoque subdidift] nutui,

Sic hostili sub duce stipite,
Pestifero gregis innocui
Vorativo fauce satellite
Inimica regni melliflui.
Pestis hujus mordaci fomite
Invidia consumptiva sui.
Pastor quasi perditite
Suffragaris solercia tui.
Dolet Argus Yo perterritite,
Cum simili sono gemitui
Custos inhers gaudes sollicite,
Curam gerens gregis precipui.
Nam gladio gentis ancipite
Per te pulso, remote domui
Tue pax est nunc pacis reddite
Sit itaque nostro auditui.
Dat gaudium securo tramite,
Paci dando plebem restitui.
Quare potes vocis emerite
Salomonis nomine perfrui.
Miror regni paterno limite
Succedentem te principatui,
Litterarum ditari divite
Conjugio post hec et instrui
Novi falli vocis incognite
Aut in verbi posset ambigui.
Vive felix in aula celite,
Comprehensor regni perpetui.

111 (f. 66).

Leticie, pacis, concordie,
Ac salutis humano generi
Reparatrix, solem justicie
Claustris tui bajulans uteri :
Rogo suplex ut regno Francie

Nostro, per quod devote liberi
Magis tibi serviunt hodie
Quam faciunt, ut puto, ceteri,
Pacem dones hostesque conteri,
Ut serviant tibi liberius.
De fauce nos eripe Cerberi,
Virgo prius ac posterius.

112 (f. 66 v° et 67).

L'ardure qu' endure
D'ardant désir dure
En moy si très dure...

113 (f. 67 v°).

Aima polis religio,
Doctrinae pollens radio,
Fratrum sancti Augustini
Ydide sunt hii celibes
Conti viginti cirices
Musicique precipui.
Uno promo hinc peritos,
In neuma doctissimos
Armonia (*Aroumia*. Ms) subpantrana
Breviter (*Previter*. Ms.) ex quis modulo
P. de Sancto Dionisio.
Melos plures vigent aqui (*Alii?*) :
Cum Nicholao Biohomui,
Professores teorici,
Camena J. Strutevilla,
Augustini de Florencia,
Johannes Desiderii,
(*Le ms. semble porter uncuilos avec un signe d'abréviation sur la lettre o*) Teobaldus,
Taxinus de Parisius
Orpheico fonte poti,
Ac uterque Ydrolanus,
Modulator Ciprianus,

Guillermus Cavalerii,
Girardus de Colonia,
Cum Clémente de Berria,
Petrus quoque Amatori,
Tenorem preminet Gratro,
Cum Galterio de Gardino,
Jeronimus de Parisius.

Quam fuit melodia
Ac dulcior armonica
In canore et cantamen,
Modulamine hoc carmina
A solis ortus cardine
Et usque terre limitem.

114 (f. 68).

Axe poli cum artica.
Ydam gerit extatura
Archicipi in figura,
Antarticus a natura,
Forma cujus est sperica,
Vallat vercia diaphana :
Religio ita ista
Zodiaca sidéra
Ambit cosmum industria
Atque antonomasia
Cunctos cellit armonica
Auroratque solercia.
Egidius de Aurolia,
Manant a quo acta mena (*Ac camena f*)
Pariter cum hac musica.
Carmineus J. de Porta
Se comendat per omnia.
Vobis istis jure oda
Debetur, que ad oria
Plauza digna cum dulcia

Canent ergo cum latria
Voce cuncti dulcisona :
O gloriosa domina
Beata nobis gaudia.

115 (f. 68v).

Inter densas deserti
Silvas, pridem allel
Meditans
us ocio.

116 (f. 69).

Tunc exultans de tam miris rébus,
Nomen querens hujus magnifici
Tam illustris, confestim didisci
Quod is erat potens ille Phebus.
Imbribus irriguis et vivo fonte redundans,
Plantis et arboribus vernoque tempore florens,
Ortus odoriferis flagrans aromatibus umbris
Ocia querentes recreatis plaudent (*sic*) amenis,
Turribus excelso protensis in ethere cinctus;
Varia vestitum nutrit pictura pavonem.
Fertilis hic uberes fructus producit amenos,
Prestat in occasum, Phebo déclinante recessus (*Ressesus. Ms.*).
O quam spectandus colit hunc agricola. Taurit
Mira res I hunc genitrix tuetur cornibus ortum
Cavet ab ingressu merito temerarii manus
Cornibus, o genitrix, saucia (*Sancia. Ms.*) facta tuis,
Quisquis es invidens ut fraudes fructibus ortum,
Hujus ab agricola ne tenearis cave.

117 (f. 69 v°)

Multipliciter amando
Et letando
Vult juvenus hortari,
Ad dolores cogitando
Et tristando,

Valeat ut levare...

118 (f. 70).

Favore

Habundare

Hujus quod donatur

Gracia cui datur,

Exultare

Ymo et exaltare

Hic nitatur

Doloresque vitare...

119 (f. 70 v°).

Sub Arturo plebs vallata

Plaudit (*Paludit*. Ms.) melos, laus ornata

Psallatur altissimo.

Anglis confèrent grata

Eventu piissimo.

En militia cum clero

Floret musicorum vero

Corus ovas (*Ovans?*) jubilât,

Ex quibus modo sincero

J. de Corbes. micat

Cirius (*Cirig* dans le ms. *Ciri cujus?*) non previsas

Pastores quas J. de Alto Bosco

Resenat teorica,

Qua fulgens veniat ut nostro (*Nro* dans le ms. Pour *nosco?*).

G. Marcon pratica,

Piis placent (Le ms. porte *place ac*, avec un trait horizontal au-dessus de la lettre e) ac
tirannis.

Res Ricardi Olit, Johannis

Necnon de Oxonia,

Arte cujus multis annis

Fulsit Cantuaria,

Sed G. Range radix florum

Olet generibus melorum.

Edmundus (*G. dumudus. Ms.*) de Buria,
Basfis] aurea tenorum
Est quem fovet curia,
Princeps (Princes. Ms) bellicus probavit,
Quem ex Vsilz G. res creavit (*Ex Blich G. recreavit?*),
Rutilât (*Rutlatg*, avec un signe d'abréviation sur la lettre o) cum oculo
E Piisvbich J. quas gustavit
Miro vocis modulo.
G. flos Oxonie (*Uxonie. Ms*) miratur,
Nicholaus (*Rachohus li. Ms.*) qui vocatur
De Bada famellico.
Et de Mûris jungatur.
Hiis triplo mirifico prepollet
G. de Horarum fonte.
Sua (*Lia. Ms.*) vox non parum mulcet
Auris Simois (*Aures Simonis?*)
démentis os cujus claret,
Manus nitet organis.
Practizat Adam levita
Precellenter; quorum vita
Sana diu vigeat,
Ut et illis, qua finita,
Porta celi pateat.

120 (f. 71).

Fons citharizancium
Ac organizancium.
Tubal (*Tubas. Ms.*) predicatur
Musice primordia
culpens, ut hi[s]toria
Genesis testatur.
Pondéra Pictagore
Numerorum décore
Artis (*Aet. Ms.*) norunt legem,

Quam rimans Boecius

Propalavit latius.

Regum laudans regem

Doctrina Gregorii,

Gesta Dei filii

Canit omnis (Le ms. porte *Canit* avec un signe d'abréviation sur la fin du mot. Ce qui est ici rendu par *omnis* est figuré dans le ms. par *ol's.*) ordo

Guido dans (Le ms. semble porter *gravidio sans.*) inicio

Lineas et spacia

Dédit monocorde

Sed Franco theorice

Dat mensuram musice,

Quam colores ligant (*Ligantur* dans le ms.).

Fontes hii sunt cecilli (*Secnli?*)

Adhuc quorum rivuli

Cuncta régna rigant.

Hujus pes triplarii (*Hujus iors c'oha'i.* Ms.)

Bis sub emioli

Normis recitatur,

Ut hii puisent Dominum

Quorum numerorum nonum (Il y a dans le ms. *munie* (avec un trait horizontal au-dessus de *un*) nomineum

Triplo modulatur.

Illis licet infimus

J. Alani minimus

Sese recomendat,

Quatenus (*Catenus.* Ms.) ab invidis

Ipsum sonis validis

Laus horum deffendat..

121 (71 v°).

Tant a suptile pointure

La très gentile pointure...

122(f. 72).

Bien pert qu'en moy n'a dart point mal apoint

Et tart m'esveille d'amour qui m'a dun dart point...

123(f. 72 v°).

D'ardant désir plains, povres, nus...

Cette pièce, la dernière du recueil, se termine par les mots *Nigra est set fonnosa (Ténor)*, au-dessus desquels la notation est marquée en rouge.

Malgré l'incorrection du manuscrit, dont beaucoup de passages sont inintelligibles, il a paru utile d'insérer ici des vers qui laissent entrevoir le sujet de chaque morceau. L'incorrection même de la copie, dont la table précédente porte des traces trop nombreuses, piquera peut-être la curiosité des amis de notre ancienne littérature et les excitera à restituer les véritables leçons de textes fort intéressants à plus d'un égard, et dont beaucoup ont été indignement traités sous une plume étrangère.

Ms. 0565

BUSSY (ROGER DE RABUTIN, COMTE DE) : CHANSONS AUTOGRAPHES.

In-4°, papier, XVII^e siècle, 24 ff., mar. rouge.

Recueil de chansons satiriques, inédites pour la plupart ; les grandes dames du temps en font les frais. La verve de l'auteur ne s'exerce pas seulement sur les femmes galantes ; Turenne et Luxembourg ne sont pas épargnés. Mais Bussy s'acharne surtout sur la marquise de La Baume (Catherine de Bonne), à laquelle sont consacrées 17 chansons ; il pouvait d'ailleurs lui attribuer sa longue disgrâce, car c'est elle qui fit publier en Hollande l'*Histoire amoureuse des Gaules*. La première chanson en date est de 1643, la dernière de 1676 ; c'est donc aux environs de 1680 que Bussy écrivit ce recueil.

On y a joint une lettre autographe de Bussy-Rabutin au père Bouhours ; elle serait peut-être mieux placée dans un autre volume, mais ici elle sert au moins à prouver que le manuscrit est bien de la main de Bussy. Voici la liste des chansons qui composent ce recueil :

1. « Air de balet » :

Vous qu'on peut dire plus de mille...

Sur MM^{lles} de Menneville et Gordon, filles d'honneur de la reine Anne d'Autriche.

2. « Sarabande » :

Si vous doutés que La Baume n'écoute...

Sur MM^{lles} de La Baume et de Sourdis.

3. « Air debalet » :

D'un feu qu'on ne peut éteindre...

La Baume brusle

4. « Le Branle de Mets » :

Chémernaut dit qu'elle enrage...

Sur la comtesse de Fiesque, M^{lle} de Chémernaut (M^{me} de La Basinière),

M. de Verneuil, évêque de Metz (mort en 1652).

5. « Sur l'air de *la Belle Jardinière* » :

Jumeaux que j'aime et que j'estime...

Jumeaux mourut maréchal-de-bataille en Catalogne, 1647. « Il a la naissance, le cœur et l'expérience, outre qu'il est extrêmement de mes amis », écrivait Condé quelques jours avant la mort de cet officier (Le baron de Jumeaux, de la maison de Du Prat, « n'était ni beau, ni bien fait, mais gai, brave, avec bien de l'esprit », disait encore son ami et compatriote Bussy, qui avait signé avec lui la fameuse lettre en vers à Lenet (*Histoire des Princes de Condé*, t. V, p. 172).

6. « Air » :

Vous avez, belle Brégis...

7. « Air de balet » :

Quand La Baume vous fait un serment...

Publié dans *Le Nouveau Siècle de Louis XIV*, Paris, 1857, p. 52.

8. « Gavotte » :

Je ne comprends pas comment

La Baume trouve un amant...

9. « Gavotte » :

J'aime M^f de Bélebat...

« le frère aîné de l'abbé ».

10. « Gavotte » :

Quand à La Baume on veut plaire...

11. « Gavotte » :

Quand Monglas fut infidelle.

12. « La Gaillarde » :

La Baume, vous ne savés pas..

13. « Noël » :

Or, nous dittes, La Baume...

Ce couplet est de l'année 1652 ; il a été publié par Gustave Brunet dans *Le Nouveau Siècle de Louis XIV*, Paris, 1857, p. 51.

Or, nous dittes, Turenne...

Sur la levée du siège de Cambrai, 1657.

14. « Sur l'air *Elle est revenue dame Anne* » :

L'ambassadeur de qui la politique...

Sur le voyage que fit La Feuillade à Madrid, en 1665, pour provoquer Saint-Aunais (voir *Histoire des Princes de Condé*, t. V, p. 149, et Index, p. 162).

15. « Les Triolets » :

Buffle à manches de velours noir...

C'est un tigre affamé de sang...

Le Maure consent à la paix...

M^r notre coadjuteur (Retz)...

M^r d'Elbeuf et ses enfans...

Ces cinq couplets sont du temps de la Fronde, le sixième est de 1676 :

M^r le duc de Luxembourg...

Sur le siège de Philisbourg.

16. « Gavotte » :

Revenés, M^r le cardinal (Mazarin)...

Les quatre premiers couplets sont de 1652 ou 1653 ; le cinquième est postérieur, il y est fait allusion à MM^{lles} de Sévigné et de Sourdis, et au duc du Lude.

17. « Gavotte » :

Belle Roche du Maine.

18. « Sarabande » :

Cominges n'est pas malhabile ...

Personnages cités : le duc d'Orléans, frère de Louis XIV, et son gouverneur le maréchal du Plessis, Rouville et la comtesse de Fiesque.

19. « Sarabande » :

Beau Canaplet, rompes votre silence...

20. « Sarabande » :

Lorsque Gerzé par une ardeur fidelle... Allusions à Guitaut, au comte de Gramont et à la comtesse de Fiesque.

21. « Rondeau » :

Approuvés un dessein...

Publié en partie dans *Le Nouveau Siècle de Louis XIV*, Paris, 1857, p. 59 ; on y trouve les noms suivants : la marquise d'Huxelles, Bussy, le comte de Gramont, la comtesse de Fiesque.

22. « Gavotte » :

Précy, je vais vous apprendre... Le second couplet est adressé à M^{me} de Sévigné.

23. « Air de balet » :

Vous qui dans les faveurs des belles... Sur M^{me} de La Baume.

24. « Gavotte » :

Pour la noblesse et l'église...

La Baume a beaucoup de feu...

25. « Air de balet » :

A la cour comme en province...

Nogent, beau-frère de Lauzun, le comte de Soissons, M^{me} de La Baume.

26. « La Coquille » :

Il n'est point d'amant plus incommode...

L'abbé d'Aumont, Villars.

27. « Gavotte » :

Maréchalle, pour jamais...

M. de Termes, MM^{mes} de Coulanges et de La Baume.

28. « Gavotte » :

C'est en vain, Philis, que vous tâchés...

« La comtesse de Selles, à présent Mad^e d'Épernon ».

29. « Gavotte » :

La Baume, maigre beauté...

30. « Courante » :

Petit Brissac, nous baisons tous les mains...

31. « Gavotte » :

Accordés, belle Outrelaise...

Monglas n'est plus que chés vous...

32. « Air de balet » :

La Baume fait fracas...

33. « Menuet de Vincennes » :

Quand à La Baume on veut plaire...

34. « Sarabande » :

Quand pour La Baume on soupire...

Six couplets ; les quatre derniers sont consacrés à Turenne, qui n'est pas épargné par Bussy; ils furent composés en 1658 ou 1659. En face de l'un d'eux, Bussy a écrit cette note

: « M^{lle} d'Orléans fit ce couplet contre M. de Turenne, qui la vouloit marier au roy de Portugal malgré elle ».

35. « Vaudeville » :

On voit la rue des Tournelles... Sur M^{lle} de Vandy.

Dernier couplet :

Le vicomte de Turenne

Enfin a pris Saint-Venant... (1657).

36. « Bourrée » :

Qui de son cœur... Sur M^{me} de La Baume.

37. « Rondeau de Versailles » :

La Baume est peu cruelle...

38. « Les Saucours » :

La bonne marquise... « La nymphe Fayette, le berger Foucaut, le comte de Guiche ».

39. « Sarabande » :

Belle Sourdis, vous êtes blanche et blonde

40. « Les Lérída » (1647) :

Voicy venir nos guerriers

La Victoire a demandé

Est-ce le jeune Condé...

41. « Le Branle de Mets » :

Quand vous fustes infidelle .

Bussy et M^{me} de Monglat.

42. « Menuet » :

Quiconque vous ayme...

MM^{mes} de Soissons, de Gordes, du Plessis, de Gouville, de Choiseul, de Rouvroy, d'Olonne, Mademoiselle.

43. « Gavotte » :

Si la bécasse Soissons...

44. « Noël sur l'air de *Laissés paistre vos bêtes* » :

Laissés le à Pierre-Encise...

MM^{mes} de Fiennes, de La Fayette, de Clérembaut, de Saint Chaumont, de Quincé, de Soissons, de Bordeaux, d'Huxelles, d'Alluye, de Belin.

45. « Les Alleluya sur les évêchés donnés en 1671 » :

Ce n'est pas l'esprit, ce dit-on...

46. « Autres Alleluya » :
La cire, la neige et les lys...
MM^{mes} de Montmorin et de La Baume.

47. « Gavotte » :
Essuies vos beaux yeux...
M^{me} de Longueville et Coligny, 1643.

48. « Sur l'air des Rochelois » :
Le sage comte de Talart...

49. « Air d opéra » :
Sur le Rhin on vit une beste...

50. « Sur l'air des Rochelois » :
Depuis janvier jusqu'en avril...

51. « L'air des *Trembleurs* » :
Luxembourg croit que sa gloire...

Ces trois dernières chansons sont consacrées au duc de Luxembourg et au mauvais succès de sa campagne de 1676. M. Gustave Brunet s'est trompé en datant de 1688 la dernière chanson (*Le Nouveau Siècle de Louis XIV*, Paris, 1857, p. 129).

Toutes les chansons de Bussy ne sont pas ici ; M. G. Brunet en a publié qui ne se trouvent pas dans ce manuscrit.

Provenance : vente Solar, mars 1861.

Ms. 0566

COULANGES(PHILIPPE-EMMANUELDE): CHANSONS.

Pet. in-f^o, papier, XVII^e siècle, 180 pages, filigrane aux armes de Colbert, veau brun, tr. dor.

Les chansons de l'aimable Coulanges, dont le nom revient si souvent sous la plume de M^{me} de Sévigné, furent publiées pour la première fois en 1694, à l'insu et au grand déplaisir de l'auteur, qui voulut diriger lui-même l'impression d'une édition définitive (1698, 2 vol.). Notre manuscrit, qui a fait partie de la bibliothèque du Palais-Royal, paraît avoir été présenté à la Grande Mademoiselle, car il débute par la chanson adressée à cette princesse :
C'est donc à vous, adorable princesse,
Que ce livre s'adresse.
Ce sont toutes mes chansons.

Voilà bien une dédicace de présentation, et si l'éditeur de 1694 l'a reléguée au milieu du volume, c'est qu'elle n'était plus de saison, Mademoiselle étant morte en 1693. Le texte que nous avons sous les yeux, évidemment antérieur à l'édition de 1698, est loin d'être aussi complet; d'autre part il contient, outre plusieurs chansons inédites, certaines phrases un peu libres supprimées à l'impression, ainsi que les noms des personnages dont l'éditeur n'a donné que les initiales. Enfin, nous remarquons sur les marges quelques notes qui sont peut-être de la main de Coulanges. Des 182 chansons qui composent ce recueil, 14 ne se trouvent pas dans l'édition de 1698 ; en voici la liste :

2. « Divers coupletz sur l'air *Non, je ne suis pas le seul à mesdire* » :

La reine Phinistée...

3. « Noms des terres du maréchal d'Albret, sur le mesme air » :

Amos, Escoubes, Pargados, Espeschede...

8. « Généalogie, sur le mesme air » :

Faut-il qu'un petit-fils d'un grand roy de France...

25. « Pour les Feuillans qui vont par la ville en hivert, sur l'air *Rochers, vous êtes sourds* » :

Puisque l'on vous permet chez vous des bas de laine...

44. « Sur l'air de la *Duchesse* » :

En vain vous croyez que pour vous...

45. « Sur l'air *Réveillez-vous, belle endormie* » :

On est estonné dans la presse...

70. « Sur l'air de l' *Amour malade* » :

N'avez-vous point veu par la rue...

71. « Réponse à des vers de M^r de Pardailhan, sur le mesme air » :

Hé quoy, vous montez au Parnasse...

79. « Pour un mauvais soupé composé d'un mauvais lapin, sur l'air *Que ramour a d'attraits* » :

Qu'un lapin est mauvais lorsqu'il commence...

85. « Réponse des dames de Nantes » :

Hé quoy, peut-on se montrer sans perruque...

Réponse à la chanson « pour les dames de Nantes » insérée dans l'édition de 1698 (I, 285).

112. « Sur l'air du *Pain bény de Livry*, pour Madame de Saint-Géran » : Allons à complie...

127. « Pour Madame la marquise d'Uxelles, de Chalon-sur-Saône, le premier aoust 1680, sur l'air de *Joconde* » :

Par vous j'ay receu ce matin...

147. « Pour M^{me} la marquise de Sévigné » :

A l'infante Nausicaa...

175. « Sentiment de Madame la comtesse de Grignan sur les deux précédens couplets » (n° 174, publiés dans l'édition de 1698, II, 107) :

J'ayrae vos deux derniers couplets...

Ms. 0567

RECUEIL DE CHANSONS.

In-8°, mar. rouge, fil., dos orné, tr. dor. (*anc. rel.*).

Papier, XVIII^e siècle, 4 ff. (titre et table) et 223 pp. chiffrées.

A partir de la page 187, le recueil a été complété par une autre main, dont l'écriture ressemble fort à celle de Louis-Joseph de Bourbon, prince de Condé.

Les livres imprimés de notre Cabinet nous ont permis d'identifier un certain nombre des chansons contenues dans ce recueil et dans les suivants ; beaucoup d'autres ont certainement été imprimées au XVII^e et au XVIII^e siècle.

Liste alphabétique des chansons :

1 (p. 21). A quoi s'occupe Magdelon...

2 (p. 129). Ah! Thémire, que d'ardeur... (Parodie de Ferrand).

3 (p. 223). Assis sur l'herbette, Tircis...

Publiée dans *le Nouveau recueil de chansons choisies*, La Haye, 1726, p. 87.

4 (p. 148). Au jardin de mon père...

(*Recueil de chansons populaires par E. Rolland*, Paris, 1883, I, 222).

8 (p. 6). Aussitôt que la lumière...

[Par Adam Billaut]. Voir *Les chevilles de M^e Adam, menuisier de Nevers*, Rouen, 1654, p. 266.

Reproduite bien des fois depuis.

6 (p. 223). Avec ce qui nous plaît...

7 (p. 181). Babet m'a su charmer...

[Par Sedaine]. Voir le recueil de ses poésies, 1760, H, 70.

8 (p. 178). Belle Iris, quand d'une voix...

9 (p. 188). C'est en vain qu'aux tendres cœurs...

10 (p. 80). C'est la mariée de Poissy...

11 (p. 191). C'est sous cet ormeau...

12 (p. 127). Ce ruisseau qui roule ici ses eaux... (Parodie de Ferrand).

13 (p. 25). Chantons les amours de Jeanne...

(*Recueil des plus belles chansons et airs de cour*, Paris, 1718, etc.).

14 (p. 198). Charmante Gabrielle...

Chanson attribuée à Henri IV et souvent reproduite depuis le XVII^e siècle. Les paroles ont été adaptées à un air de Noël composé par Du Cauroy.

15 (p. 145). Connoissez-vous ma mie Margot...

16 (p. 29). Contre les défauts d'autrui...

(*Nouveau recueil de chansons choisies*, La Haye, 1726, I, 12, et autres recueils).

17 (p. 19). Creusons tous le tombeau...

18 (p. 205). Dans ma jeunesse on se divertissoit...

[Par PannardJ. *Théâtre et œuvres diverses de Pannard*, Paris, 1763, I,

272. Cette chanson, imprimée dès 1726, est restée populaire; elle a été souvent reproduite jusqu'à nos jours.

19 (p. 44). Dans un détour me promenant...

[Par Favart]. *Anthologie française*, 1765, H, 216.

20 (p. 1). De tous les dieux que la fable...

(*Chansons nouvelles sur différens sujets*, Paris, 1738).

21 (p. 140). Des charmes de Philis...

22 (p. 75). Dieu bénisse le roy Charles...

23 (p. 95). Dieu qui fait tout pour le mieux...

24 (p. 159). Dieu qui fait tout pour le mieux... (autre).

25 (p. 106). Écoutez l'histoire du beau Misis...

Publiée dans *l'Anthologie française*, 1765, II, 183, avec la signature M. le C. de B. [le cardinal de Bernis] ; insérée dans ses *Œuvres complètes*, édition Cazin, I, 227.

26 (p. 218). Écoutez tous ma chanson...

(*Recueil des plus belles chansons et airs de cour*, Paris, 1724).

27 (p. 82). En revenant de Lorraine avec mes sabots...

28 (p. 167). En vain par un tour hypocrite...

29 (p. 186.) Feux volages, doux badinages...

30 (p. 114). Hélas, qui pourra jamais croire...

C'est la romance du duc de La Vallière intitulée : « Les Infortunées Amours de Gabrielle de Vergi et de Raoul de Coucy », publiée dans le *Choix de chansons dédié à Madame la comtesse de La Guiche* (par Moncrif), 1757, p. 103 ; insérée à la suite des *Mémoires historiques sur Raoul de Coucy*, Paris, 1781, p. 99, etc.

31 (p. 78). Il étouoit un avocat...

32 (p. 187). Imite un mary volage...

33 (p. 85). J'ai une maîtresse...

34 (p. 202). Jean ne fait rien que pour Jeanne...

(*Recueil des plus belles chansons et airs de cour*, Paris, 1718, etc).

35 (p. 104). Jean vient donc d'épouser Jeanne...

Chanson publiée dans les mêmes recueils que la précédente.

36 (p. 88). L'autre jour un philosophe...

37 (p. 47). La belle Hortense...

[Par le président Hénault] ; *Œuvres inédites*, Paris, 1806, p. 265.

38 (p. 190). La plus belle des peintures...

39 (p. 67). Le fameux chantre de la Thrace...

C'est la « Descente d'Orphée aux enfers », publiée avec variantes dans *la Lire d'Apollon*, La Haye, 1744, p. 70.

40 (p. 200). Le fils de Gabrielle... « Pour M^r de Vendôme ».

41 (p. 23). Le jeune Colin l'autre jour...

[Par Antoine Ferrand], *Vie de la Bourbonnaise*, s. d. (vers 1725) ;

Anthologie française, 1765,1,117, et autres recueils.

42 (p. 162). Le roy est là haut sur ces monts...

43 (p. 193). Malgré la bataille...

Cette chanson, longtemps attribuée à Voltaire, est de Christophe Mangenot. « Elle fut faite dans le temps des guerres de Flandres, en 1744 », disent les éditeurs des recueils de 1765 et de 1782. La date au moins est erronée, car la chanson figure dans *les Muses en belle humeur*, recueil imprimé à Villefranche en 1742.

44 (p. 87). Mon père a fait bâtir maison...

(*Recueil de chansons populaires par E. Rolland*, Paris, 1883, I, 145).

45 (p. 221). On dit qu'il arrive icy...

(*Nouveau recueil de chansons choisies*, La Haye, 1726, II, 177.

Chants et chansons populaires de la France, Paris, 1843 : « Les Raretés », par Antoine Houdard de La Motte).

46 (p. 196). Or écoutez, Louison Le Brun...

(*Chamons choisies*, Genève, 1782, IV, 198 : « Cantique sur saint Louis »).

47 (p. 141). Or écoutez, petits et grands.

L'histoire d'un événement...

48 (p. 124). Oui, je veux te consacrer...

49 (p. 37). Oui, Philis, de la liberté...

50 (p. 48). Par un joli caquet...

« Le Petit Maître, sur l'air de la marche du roy de Prusse ».

51 (p. 201). Pour bien connoître l'homme...

(*Chansons nouvelles sur diffèrens sujets*, Paris, 1738).

52 (p. 200). Pour connoître la femme... (Même recueil imprimé).

53 (p. 52). Pourquoi rompre leur mariage...

(« Les Constantes Amours d'Alix et d'Alexis », romance de Moncrif, insérée dans le *Choix de chansons dédié à Madame la comtesse de La Guiche*, 1757, p. 175.

Œuvres de M. de Moncrif, Paris, 1778, m, 207).

54 (p. 151). Que de chagrins, de tourmens...

[Par Chaulieu]. *Œuvres de Chaulieu*, La Haye, 1774, II, 76.

55 (p. 96). Que je vois d'abus...

56 (p. 126). Quel mortel est plus heureux... « Parodie de Ferrand ».

57 (p. 156). Qui veut ouïr chanter...

58 (p. 102). Quoïl du dieu qui m'enflamme...

[Par Moncrif] (*Œuvres*, Paris, 1778, III, 237).

59 (p. 14). Richelieu dedans l'enfer...

Chanson faite au XVII^e siècle après la mort de Richelieu, sur l'air *Lampons* ; publiée par M. G. Brunet dans *Le Nouveau siècle de Louis XIV*, Paris, 1857, p. 6.

60 (p. 20). Si Monsieur ne me veut plus voir...

Chanson de Blot (époque de la Fronde).

61 (p. 153). Songez bien que l'amour sait feindre...

« Conseils à Thémire » (*Choix de chansons mises en musique par M. de La Borde*, 1773, II, 108, paroles de Moncrif. *Œuvres de M. de Moncrif*, Paris, 1778, III, 173).

62 (p. 133). Ton humeur est, Catherine...

(*Nouveau recueil de chansons choisies*, Paris, Ballard, 1727, p. 103, et autres recueils du XVIII^e siècle. *Chants et chansons populaires de la France*, 1843).

63 (p. 210). Tout ce village retentit...

64 (p. 132). Tout Cythère est dans ce beau séjour...

[Par le président Hénault]. (*Nouveau recueil de chansons choisies*, La Haye, 1726, III, 97 ; et autres recueils).

65 (p. 34). Un jour au lever de l'aurore...

66 (p. 9). Un sot qui veut faire l'habile...

(*Nouveau recueil de chansons choisies*, La Haye, 1736, I, 124, etc).

67 (p. 104). Viens, aurore...

Chanson attribuée à Henri IV, souvent reproduite depuis le XVII^e siècle jusqu'à nos jours.

68 (p. 50). Viens m'aider, ô dieu d'amour...

[Par Moncrif]. (*Choix de chansons dédié à Madame la comtesse de La Guiche*, 1757, p. 84. *Œuvres de M. de Moncrif*, Paris, 1778, III, 229).

69 (p. 188). Viens, ma bergère...

70 (p. 130). Votre soin, cher ami... « Parodie de Ferrand »

71 (p. 20). Vous demandez la différence... (Sur le cardinal Mazarin).

72 (p. 170). Vous réglez sur mon cœur...

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0568

RECUEIL DE CHANSONS.

In-8°, mar. rouge, fil., dos orné, tr. dor. *{rel. anc.}*.

Papier, XVIII^e siècle, 188 pages chiffrées.

Liste alphabétique des duos, vaudevilles, airs à boire et chansons de tout genre dont se compose le recueil ; chaque pièce est accompagnée de l'air noté :

1 (p. 51). A mille soins jaloux...

[Par Charles Rivière du Fresny]. (*Anthologie française*, 1765, 1 143).

2 (p. 29). Adonis expira dans les bras...

3 (p. 77). Ah! le charmant berger...

(*Nouveau recueil de chansons choisies*, La Haye, 1736, VII, 254).

4 (p. 76). Ah! que vos yeux, Iris...

5 (p. 49). Avant que d'aimer Lisette...

6 (p. 109). Ce n'est plus un mystère...

(*Anthologie française*, 1765, III, 40).

7 (p. 151). Celle qui préside en ces lieux...

8 (p. 40). Chère Lisette, donne-moi...

(*Nouveau recueil de chansons choisies*, La Haye, 1743, VIII, 339).

9 (p. 11). D'une simple amitié...

10 (p. 129). Dans un bosquet près du hameau...

[Par l'abbé Mangelot]. (*Anthologie française*, 1765, II, 75).

11 (p. 23). De la déesse de Cythère...

12 (p. 106). De mon berger volage...

(*Recueil de romances*, 1767, 1, 159 : « La Bergère délaissée, par M. de B. »)

13 (p. 149). Des bergères de ce séjour...

14 (p. 134). Engagé par la tendresse...

15 (p. 62). Enivrés du jus de la treille...

16 (p. 123). Il est un berger sincère...

17 (p. 68). Il est une Sophie...

(*Œuvres de M- de Moncrif*, Paris, 1778, III, 232).

18 (p. 95). Il faut quand on aime...

(*Anthologie française*, 1765, II, 5 : par M. le P. H***) [le président Hénault].

19 (p. 91). J'aime vos chansonnettes...

20 (p. 48). J'aurois chargé l'amour...

21 (p. 97). J'avois toujours gardé mon cœur...

(*Chansonnier français*, 1760, XIII, 131).

22 (p. 93). J'étois seule en un bocage...

(*Anthologie française*, 1765, III, 69).

23 (p. 69). Jardins parés de mille fleurs...

24 (p. 113). Je n'entends plus dessous l'ormeau...

[Par M. de Bonneval]. (*Anthologie française*, 1765, II, 93).

25 (p. 63). Je te serai toujours fidèle .

26 (p. 211). Je vais partir, belle Lisette...

27 (p. 15). Je veux toujours boire...

28 (p. 73). L'amant que j'adore...

Air extrait de *L'Hymen et l'Amour réconciliez*, comédie en prose mêlée de chants (La Haye, 1760).

29 (p. 19). L'amour m'anime à boire...

(*Nouveau recueil de chansons choisies*, La Haye, 1743, VIII, 178).

30 (p. 101). L'autre jour étant assis...

(*Recueil de romances*, 1767, I, p. 165 : « Le Combat amoureux, par M. de B. »).

31 (p. 5). La plus aimable des bergères...

32 (p. 7). Laisse-moi, Tircis...

(*Nouveau recueil de chansons choisies*, La Haye, 1743, VIII, 62).

33 (p. 31). Le petit dieu folâtrant...

34 (p. 3). Les doux plaisirs habitent ce bocage...

35 (p. 1). Lorsque sur l'herbette...

36 (p. 35). Ma bergère fuyoit l'amour...

Musette de l'opéra de *L'Hymen et l'Amour* (*Chansonnier français*, 1760, VII, p. 55).

37 (p. 127). Maman, ne grondez pas si fort...

38 (p. 37). Mille bergers suivent vos lois...

39 (p. 99). Mon cœur charmé de sa chaîne...

40 (p. 39). Mon cœur soupire pour le berger...

(*Nouveau recueil de chansons choisies*, La Haye, 1743, VIII, 148).

41 (p. 59). N'êtes-vous point cette Armide...

(*Œuvres de M. de Moncrif*, Paris, 1778, III, 235).

42 (p. 55). Non, je n'irai plus au bois...

43 (p. 57). Non, non, adorable Lisette...

« Musette de M. de Lagarde », d'après le ms. 1524 (voir plus loin).

44 (p. 60). Non, non, l'amour n'est pas indomptable...

45 (p. 52). On dit dans nos hameaux...

Par l'abbé de L'Attaignant (voir plus loin, ms. 1524, p. 333).

46 (p. 47). On me peint tous les jours...

(*Nouveau recueil de chansons choisies*, La Haye, 1726, I, 142).

47 (p. 73). Oui, vous en fériés la folie...

(*Nouveau recueil de chansons choisies*, La Haye, 1743, VIII, 103, « menuet de Geminiani »).

48 (p. 45). Par un souris l'amour...

49 (p. 9). Peut-on aimer le changement...

50 (p. 41). Plaignés-vous, ma musette...

(*Le Chansonnier français*, 1760, VI, 168).

51 (p. 131). Pour se trouver sur la fougère...

52 (p. 43). Près d'un frais et clair ruisseau...

(*Anthologie française*, 1765, III, 177).

53 (p. 85). Quand je vais au bois seulette...

(*Anthologie française*, 1765, III, 4).

54 (p. 87). Que je vous aime...

55 (p. 89). Que les bergers de nos hameaux...

56 (p. 12). Quel bonheur, notre amour...

57 (p. 120). Quoi, du dieu qui m'enflamme...

(*Œuvres de M. de Moncrif*, Paris, 1778, III, 237).

58 (p. 27). Si ton ardeur est mutuelle...

59 (p. 117). Songez bien que l'amour...

Chanson de Moncrif (*Œuvres*, 1778, III, 173), mise en musique par La Borde (édition de 1773, II, 108).

60 (p. 79). Tout me dit qu'il est inconstant...

(*Chansons nouvelles sur différens sujets*, Paris, 1737).

61 (p. 135). Tout rend hommage à ta beauté...

(*Anthologie française*, 1765, III, 252).

62 (p. 65). Un dieu qui s'embellit...

63 (p. 115). Une faveur, Lisette, m'a prouvé...

(*Nouveau recueil de chansons choisies*, La Haye, 1726, I, 83).

64 (p. 16). Unis ton cœur au mien...

65 (p. 33). Versez, divine Hébé...

66 (p. 25). Versez, versez de ce jus délectable...

67 (p. 82). Viens, aurore...

Chanson attribuée à Henri IV, souvent reproduite depuis le XVII^e siècle.

68 (p. 103). Viens m'aider, ô dieu d'amour...

Chanson de Moncrif (*Œuvres*, Paris, 1778, III, 229).

69 (p. 67). Vos mépris tous les jours...

Pièce du XVII^e siècle, insérée par Conrart dans ses recueils sous le titre « Paroles pour chanter » (bibliothèque de l'Arsenal, ms. 5418, p. 1041).

70 (p. 157). Vous vous plaignez de mes façons...

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0569

RECUEIL DE CHANSONS.

Pet. in-4^o, papier, XVIII^e siècle, 138 ff., suivis de plusieurs blancs et d'une table, veau brun (*rel. anc.*).

Chansons grivoises ; chacune est accompagnée de l'air noté.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0570

RECUEIL DE CHANSONS.

Pet. in-4^o, veau brun, dos orné, aux armes de Bourbon-Condé.

Papier, XVIII^e siècle, 180 ff. (les 8 premiers ont été enlevés anciennement).

Ce recueil se compose de deux parties, chacune accompagnée d'une table : *vaudevilles* (chansons bachiques ou grivoises), *branles* (chansons à danser).

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0571

« **RECUEIL DE BRANLES GUAYS A DANSER EN ROND** ».

2 tomes en 1 vol. in-8°, veau fauve, dos orné (*rel. anc.*).

Papier, XVIII^e siècle, 200 et 166 pages, tables, musique notée.

Provenance : Bibliothèque Cigogne, n° 1241.

Un certain nombre de chansons se trouvant à la fois dans les trois recueils précédents, nous avons dressé une seule liste alphabétique de toutes les pièces qui les composent. Nous désignons le ms. 934 par la lettre A, 939 par la lettre B, 1429 par la lettre C.

1. A l'ombre d'un chesne... (C, II, p. 141).

2. A Paris dans cette grande ville... (C, II, p. 162)

(*Les Muses en belle humeur*, Villefranche, 1742, p. 123).

3. A Paris est une fille... (A, f. 25 v°; C, I, p. 45).

4. A peine vois-je personne... (A, f. 67 v°; C, I, p. 152).

5. Adam ce bonhomme... (B, f. 47).

6. Ah ! maman, je meurs d'envie... (B, f. 99).

7. Ah ! mon beau laboureur... (C, II, p. 132).

(*Recueil des plus belles chansons et airs de cour*, Paris, 1718).

8. Ah! que Colin l'autre jour... (B, f. 98).

9. Ah! que savant directeur... (A, f. 117).

10. Aimons-nous tendrement... (C, II, p. 125).

11. Aminte, tout ce que les dieux... (B, f. 78 v°).

12. Amis, réjouissons-nous... (B, f. 28).

13. Amy, l'aurois-tu pu croire... (B, f. 25).

(*Nouveau recueil de chansons choisies*, La Haye, 1726, I, 185).

14. Au jardin de mon père... (B, f. 166 v°).

(*Recueil de chansons populaires par E. Rolland*, Paris, 1883, I, 222).

15. Au petit mouton blanc... (C, I, p. 71).

16. Auprès d'un buisson cueillant des fleurettes... (A, f. 17 v° ; C, I, p. 176).

(*Nouveau recueil de chansons choisies*, La Haye, 1726, m, 320).

17. Ayez donc pitié, Mesdames... (C, II, p. 147).

18. Belle Iris, à votre cadran... (B, f. 86).

19. Bertrand de qui tout est connu... (A, f. 38 ; C, I, p. 80).

20. Boire du vin n'est pas péché... (B, f. 44).

21. C'est à Bacchus à faire naistre... (B, f. 10).

22. C'est dans ces lieux que règne... (B, f. 111).

23. C'est grand pitié, ma commère... (B, f. 146).

24. C'est la bergère Nanette... (C, II, p. 160).
(*Rondes à danser*, Paris, Ballard, 1724).
25. C'est la fille au grand Simon... (A, f. 132 ; C, II, p. 92).
26. C'est la fille de chez nous... (A, f. 66; C, I, p. 149).
27. C'est le curé de notre village... (B, f. 169).
28. C'est notre servante Barbe... (B, f. 153 v°).
29. C'est un garçon de village... (C, I, p. 116).
30. Ce fut au petit More... (A, f. 108; C, II, p. 43).
31. Ce fut par un grand matin... (A, f. 86; C, II, p. 4).
32. Ce qui tenta notre première mère... (B, f. 50).
(*Les Muses en belle humeur*, Villefranche, 1742, p. 21).
33. Charmante Gabrielle... (B, f. 72).
Chanson attribuée à Henri IV, air de Du Cauroy.
34. Colin a dit à Léonor... (B, f. 175).
35. Colin à la chasse... (C, I, p. 73).
(*Les Muses en belle humeur*, Villefranche, 1742, p. 114).
36. Colin dit à Margot... (B, f. 19; C, I, p. 180).
37. Colin prend sa hotte... (C, II, p. 150).
(*Brunettes ou petits airs tendres*, Paris, Ballard, 1704, t. II)
38. Colin tout brûlant d'amour... (A, f. 2; B, f. 123; C, II, p. 96).
(*Rondes, chansons à danser*, Paris, Ballard, 1724, I, 112).
39. Commère, j'ay un bon valet... (B, f. 170).
40. Connoissez-vous Grégoire... (C, I, p. 13).
41. Connoissez-vous Marotte... (A, f. 69; C, I, p. 13).
(*Vie de la Bourbonnaise*, s. d., vers 1725, p. 19, et autres recueils).
42. Dans ma quinzième année... (A, f. 77 ; C, I, p. 187).
(*Recueil des plus belles chansons et airs de cour*, Paris, 1722.
Œuvres complètes de Grécourt, Paris, 1796, III, 20).
43. Dans notre village il est un berger... (C, I, p. 79).
(*Chansons nouvelles sur différens sujets*, Paris, 1738).
44. Dans un pré je vis l'autre jour... (C, II, p. 121).
(*Nouveau recueil de chansons choisies*, La Haye, 1726, III, 202).
45. De bon matin m'y suis levade... (A, f. 131; C, II, p. 88).
46. Dedans une plaine pensant... (A, f. 105; C, II, p. 38).
(*Brunettes ou petits airs tendres*, Paris, Ballard, 1703, t. I).

47. Déitez de qui les mortels... (B, f. 21).
48. Dès que ma Climène... (B, f. 68).
49. Dieux, que le jeu du flageolet... (B, f. 141 v°; C, I, p. 97).
50. Dieux, quelle incommodité... (B, f. 44).
51. Dis moy donc, charmante Marotte... (B, f. 85).
52. Dites moy, mon bon Monsieur... (C, I, p. 101).
53. Doux charmes de la vie... (B, f. 33).
54. Du cap de Bonne-Espérance... (B, f. 69).
(*Recueil des plus belles chansons et airs de cour*, Paris, 1718).
55. Du jeu nouveau du bilboquet... (B, f. 102).
(*Recueil des plus belles chansons et airs de cour*. Paris, 1723).
56. En allant à la chasse... (B, f. 174).
(*Rondes, chansons à danser*, Paris, Ballard, 1724, I, 254).
57. En dépit du sort jaloux... (B, f. 85 V).
58. En m'en allant au bois... (C, II, p. 129).
59. En m'en revenant du moulin... (A, f. 128 ; C, II, p. 85).
60. En nous en revenant de Monsieur Saint-Michel... (A, f. 5 ; C, II, p. 102).
61. En revenant d'Avignon... (A, f. 110 ; B, f. 129 ; C, II, p. 46).
(*Rondes, chansons à danser*, Paris, Ballard, 1724, I, 216).
62. En revenant de Barbançon... (A, f. 14; C, I, p. 169).
63. En revenant de Charenton... (A, f. 12-4; B, f. 171; G, II, p. 79).
(*Rondes, chansons à danser*, Paris, Ballard, 1724, I, 248).
64. En revenant de Lorraine, je... (A, f. 79; C, I, p. 190).
(*Recueil de chansons populaires par E. Rolland*, Paris, 1886, II, 135).
65. En revenant de Montfort... (C, I, p. 67).
66. En revenant de Saint-Amant... (A, f. 130; C, II, p. 86).
67. En revenant de Saint-Denis... (A, f. 93; B, f. 132; C, I, p. 125).
(*Chansons choisies*, Genève, 1782, IV, 166 : « L'Hirondelle de carême », signée Gallet).
68. En tous lieux j'ay passé... (B, f. 111).
69. En vain je bois... (B, f. 60).
(*Anthologie française*, 1765, I, 101; par le marquis de La Fare).
70. Encore qu'il fût fête... (A, f. 99; C, II, p. 27).
(*Rondes, chansons à danser*, Paris, Ballard, 1724, I, 48).
71. Encore que je sois jeunette... (A, f. 72 ; C, I, p. 17).
(*Rondes, chansons à danser*, Paris, Ballard, 1724, I, 300).

72. Encore un coup qu'en peut-il arriver... (B, f. 29).
73. Entre vous, mes jeunes filles... (B, f. 130).
(*Rondes, chansons à danser*, Paris, Ballard, I,122).
74. Etes-vous de Taverny... (C, I, p. 138).
75. Faut-il qu'un amant... (B, f. 20).
76. Fou qui passe la vie... (B, f. 79).
77. Frère Frappart frappe à la porte... (A, f. 41 ; G, I, p. 87).
78. Gautier estoit bon cordonnier... (B, f. 145).
79. Gens de bien, prêtez silence... (A, f. 36 ; C, I,p. 68).
(*Anthologie française*, 1765, II, 110 ; par M. de Ponl-de-Vesle).
80. Hâtez-vous de vous marier... (A, f. 10; C, I, p. 161).
81. Haut le pied, gentille Jeanneton... (C, I, p. 42).
82. Hélas! pourquoi s'endormoit-elle... (B, f. 178).
(*Les Muses en belle humeur*, Villefranche, 1742, p. 35).
83. Heureux l'amant qui baise sa maîtresse... (B, f. 80).
84. Il est arrivé dans cette ville... (A, f. 85 ; B, f. 128; C, II, p. 2).
(*Rondes, chansons à danser*, Paris, Ballard, 1724, I, 294).
85. Il étoit trois filles qui filioient du lin... (Deux chansons différentes avec le même début, A, f. 43 ; G, I, p. 90).
86. Il étoit un bonhomme quibotteloit du foin...(A, f. 83; B, f. 120; C.I, p. 197).
(*Rondes*, Paris, Ballard, 1724, 1.1).
87. Il étoit un bonhomme qui vendoit des navets... (A, f. 51; C, I, p. 114).
(*Chansons joyeuses mises au jour par un ane-onyme onissime*, Paris, 1765, p. 103).
88. Il étoit un cordonnier... (A, f. 53; C, I, p. 117).
89. Il faut avoir dans nos maisons... (A, f. 103 ; C, II, p. 36).
90. Il faut, mes chers biberons... (B, f. 35).
91. Il faut que je file... (B, f. 106).
92. Il faut toujours aux grands seigneurs... (B, f. 117).
(*Anthologie française*, 1765, I, 105 ; par Regnier-Desmarais).
93. Il ne faut point faire la sage... (C, II, p. 158).
94. Il nous faut avoir des tondeurs... (B, f. 134).
(*Rondes, chansons à danser*, Paris, Ballard, 1724, I, 26).
95. Il vous faut des fauvettes... (C, II, p. 61).
96. Iris, devenez plus sage... (B, f. 102).
97. Iris, est-il un cœur... (B, f. 19).

98. Iris, je bois à tes beaux yeux... (B, f. 9).
 99. Iris me montre de l'amour... (C, II, p. 63).
 100. J'aime une jeune pucelle... (B, f. 82).
 101. J'avois promis à ma maîtresse... (B, f. 74).
 102. J'ay perdu ma liberté... (A, f. 12; C, I, p. 165).
- (Nouveau recueil de chansons choisies, Paris, Ballard, 1727, p. 115).*
103. J'ay rencontré l'autre jour... (B, f. 36).
 104. J'ay un q, j'ay une... (A, f. 50; C, I, p. 105).
 105. J'entens déjà le bruit du verre... (B, f. 70).
 106. Je bois à une brune... (B, f. 100).
 107. Je garde fort bien le grenier... (B, f. 151).
 108. Je me levay hier matin... (A, f. 108; C, II, p. 44).
 109. Je rencontray l'autre jour Margoton... (A, f. 80 ; B, f. 127 ; C, I, p. 192).
 110. Je rencontray l'autre jour une demoiselle... (A, f. 31 ; C, I, p. 54).
 111. Je rencontray ma Jeanneton... (A, f. 126 ; C, II, p. 82).
 112. Je sers une demoiselle... (C, I, p. 182).
 113. Je suis fillette à quatorze ans... (A, f. 50 ; C, I, p. 112).
 114. Je veux boire à ma Lisette... (B, f. 15).
 115. Je veux garder ma liberté... (C, I, p. 158).
- (Nouveau recueil de chansons choisies, La Haye, 1726, III, 47).*
116. Je vis l'autre jour sur Fherbette... (A, f. 111 ; C, II, p. 48).
 117. Je vis un jour dans l'île fortunée... (B, f. 51).
 118. Je vous rencontray l'autre jour... (A, f. 24; C, I, p. 43).
 119. L'amour souvent m'enteste... (B, f. 34).
 120. L'autre jour à la chasse... (A, f. 29; C, I, p. 52).
 121. L'autre jour au jeune Colin... (C, I, p. 29).
- (Nouveau recueil de chansons choisies, La Haye, 1726, III, 355).*
122. L'autre jour dans la prairie... (B, f. 121).
 123. L'autre jour dans un bocage... (B, f. 144).
 124. L'autre jour, disoit Perrette... (A, f. 100 ; C, II, p. 30).
 125. L'autre jour en me promenant... (A, f. 3; C, II, p. 98).
- (Les Muses en belle humeur, Villefranche, 1742, p. 66).*
126. L'autre jour étant tombée... (A, f. 61; C, I, p. 136).
 127. L'autre jour l'amour m'aborda... (A, f. 106; C, II, p. 40).
 128. L'autre jour la jeune Alizon... (A, f. 35; C, I, p. 65).

129. L'autre jour le fol amour... (A, f. 49; C, I, p. 104).
(*Rondes, chansons à danser*, Paris, Ballard, 1724, I, 68).
130. L'autre jour ma mie avec moy... (A, f. 15; B, f. 160; C, I, p. 171).
131. L'autre jour me promenant... (B, f. 167 ; C, II, p. 144).
(*Recueil des plus belles chansons et airs de cour*, Paris, 1722).
132. L'autre jour près d'Annette... (A, f. 117 ; C, II, p. 59).
(*Nouveau recueil de chansons choisies*, La Haye, 1726, I, 151).
133. L'autre jour sur un verd gazon... (A, f. 123 ; C, II, 73).
(*Chansons nouvelles sur différents sujets*, Paris, 1737).
134. L'autre jour un jeune meunier... (A, f. 68 ; C, I, p. 7).
135. L'hymen ressemble à ces tableaux... (C, II, p. 119).
136. L'on ne rit plus pour son voisin... (B, f. 83).
137. La beauté ne sçauroit de soy... (C, II, p. 89).
138. La belle et charmante Catin... (A, f. 39; C, I, p. 82).
139. Là haut sur ces montagnes... (C, II, p. 115).
(*Les Muses en belle humeur*, Villefranche, 1742, p. 92).
140. La jeune abbesse de ce lieu... (A, f. 27; B, f. 155; C, I, p. 47).
141. La jeune Isabelle... (C, I, p. 75 ; II, p. 62).
142. La liberté préside... (B, f. 58).
143. La petite Nanette étant chez Colinet... (A, f. 119 ; C, II, p. 65).
144. Le com, le compère... (A, f. 64; C, I, p. 143).
145. Le fameux vin de Champagne... (B, f. 31).
(*Nouveau recueil de chansons choisies*, Paris, Ballard, 1727, p. 106).
146. Le feu qui part de tes yeux... (B, f. 55).
147. Le long d'une prairie... (A, f. 55; C, I, p. 122).
148. Le premier jour de mes nopces... (B, f. 136).
149. Le teint de son visage... (C, II, p. 137).
150. Le vin me rit, je le caresse... (B, f. 48).
151. Les dieux comptent nos jours... (B, f. 59).
152. Lon lan la, les genoux... (A, f. 62; C, I, p. 140).
153. Lorsque j'étois fillette... (C, II, p. 110).
154. Lorsque je demande à Thérèse... (A, f. 102; C, II, p. 32).
155. Ma fille, veux-tu un bouquet... (C, II, p. 130).
(*Brunettes ou petits airs tendres*, Paris, Ballard, 1703, p. 280).
156. Ma mère, m'a dit Catin... (A, f. 46; B, f. 133; C, I, p. 95).

(*Rondes, chansons à danser*, Paris, Ballard, 1724, I, 260).

157. Ma mère, ribon ribaine:.. (A, f. 40; C, I p. 85).

158. Ma mère, veux-tu un bouquet... (B, f. 179).

159. Ma raison s'en va beau train... (B, f. 12).

160. Margot et Jean vont au verjus... (B, f. 148).

161. Margot rencontra l'autre jour... (C, I p. 56).

162. Margoton alloit au moulin... (A, f. 33; C, I, p. 62).

163. Margoton va à l'eau.. (A, f. 13; C, I, p. 167).

(*Brunettes ou petits airs tendres*, Paris, Ballard, 1711).

164. Mathurin boit tout le jour... (A, f. 59; C, I, p. 130).

(*Nouveau recueil de chansons choisies*, La Haye, 1726, m, 67).

165. Me promenant un matin... (C, II, p. 127).

166. Mère dont la fille est jeunette... (B, f. 131; C, il, p. 16).

167. Merlin avec Merlèche... (A, f. 20; C, I, p. 25).

168. Mes yeux ont soumis un amant... (B, f. 90; C, I, p. 37).

169. Messieurs, ayez mémoire... (A, f. 96; B, f. 119; C, II, p. 23).

170. Michault en faisant l'amour... (A, f. 84; B, f. 122; C, I, p. 199).

(*Rondes, chansons à danser*, Paris, Ballard, 1724, I, 138).

171. Mon chemin m'acheminoit... (B, f. 139).

(*Rondes, chansons à danser*, Paris, Ballard, 1724, I, 144).

172. Mon papa voulant comprendre... (A, f. 136; C, I, p. 153).

173. Mon père avoit un jardinnet... (C, I, p. 103).

(*Rondes, chansons à danser*, Paris, Ballard, 1724, I, 180).

174. Mon père est allé aux champs... (B, f. 158).

(*Rondes, chansons à danser*, Paris, Ballard, 1724, I, 170).

175. Mon père m'envoye au marché... (A, f. 76; B, f. 157; C, I, p. 185).

176. Mon père m'y a marié... (A, f. 57; C, I, p. 128).

(*Brunettes ou petits airs tendres* Paris, Ballard, 1711).

177. Mon père me veut marier... (C, il, p. 135).

(*Brunettes ou petits airs tendres*, Paris, Ballard, 1704, t. I).

178. Muse, prêtez-moy, de grâce... (C, II, p. 76).

179. N'auray-je jamais un amant... (A, f. 21; C, I, p. 27).

(*Rondes, chansons à danser*, Paris, Ballard, 1724, II, 27).

180. N'avons-nous pas grande raison... (B, f. 14).

181. N'oserions-nous icy boire... (B, f. 24).

182. Ne vous laissez jamais charmer... (C, II, p. 117).
(*Chansons choisies*, Genève, 1782, 111, p. 28 : « Conseils contre le mariage », signés Pannard).
183. Non, Iris, veux-tu m'en croire... (B, f. 29).
184. Nostre femme, je ne dors guère... (B, f. 105).
185. Notre grand valet Guillaume... (A, f. 64; B, f. 173; C, I p. 146).
(*Rondes, chansons à danser*, Paris, Ballard, 1724, I 232.)
186. Notre petite Jeaimeton... (C, I, p. 189).
187. Notre valet va aux vignes... (B, f. 164).
(*Rondes, chansons à danser*, Paris, Ballard, 1724, I, 110).
188. Nous ne sommes point de ces sots... (B, f. 81).
189. Nous savons fort bien les détours... (B, f. 124).
190. Nous voyageons parmy le monde... (B, f. 22).
191. O! la gentille commère... (A, f. 125; C, II, p. 81).
(*Rondes, chansons à danser*, Paris, Ballard, 1724, I, 90).
192. On dit qu'un jour une Ursuline... (B, f. 39).
(*Les Muses en belle humeur*, Villefranche, 1742, p. 173).
193. Où étiez-vous donc allé... (A, f. 47; C, I, p. 99).
194. Par un matin me suis levé, je ra... (B, f. 165).
(*Rondes, chansons à danser*, Paris, Ballard, 1724).
195. Par un matin me suis levé pour... (B, f. 162).
196. Permettez que je vous endorme... (B, f. 108).
197. Perrette estant dessus l'herbette... (B, f. 161).
(*Rondes, chansons à danser*, Paris, Ballard, 1724, I, 120).
198. Perroquet mignon... (B, f. 65).
199. Petite brunette aux yeux doux... (B, f. 80).
200. Pierrot dans un cabaret... (C, I, p. 109).
201. Pour colorer ton teint... (B, f. 32).
202. Pour passer doucement la vie... (B, f. 42).
203. Pour vous guérir du mal... (B, f. 91).
204. Pourquoi, charmante bergère... (B, f. 103).
205. Prens, ma Philis, prens'un verre... (B, f. 54).
(*Chansons nouvelles sur différens sujets*, Paris, 1738).
206. Près du berger Coridon... (A, f. 114; C, il, p. 53).
207. Puisqu'il faut pour vous plaire... (B, f. 17).
208. Quand ce pelletier... (B, f. 152).

209. Quand ils m'engageront... (C, il, p. 152).
210. Quand Iris prend plaisir... (B, f. 108).
211. Quand je suis auprès de ma Catin... (B, f. 70).
212. Quand je suis dans un repas... (B, f. 16).
213. Quand ma mère me maria... (B, f. 147).
214. Quand on a de bon vin... (B, f. 72).
215. Quand on a fait un peu l'amour... (B, f. 31).
216. Quand on boit à sa maîtresse... (B, f. 30).
217. Quand un coup de vent... (B, f. 66).
218. Que l'amour seul au village... (B, f. 66).
219. Quelle liqueur les dieux... (B, f. 27).
220. Qui veut ouïr, qui veut savoir... (A, f. 7; C, II, p. 106).
(*Brunettes ou petits airs tendres*, Paris, Ballard, 1704, t. II).
221. Qui veut savoir de nos cantons... (C, I, p. 3).
222. Quien, Pierrot, veux-tu savoir... (A, f. 91; C, II, p. 12).
(*Recueil des plus belles chansons et airs de cour*, Troyes, 1724).
223. Rien n'est plus certain... (C, I, p. 134).
224. Robin dit à Margot... (B, f. 149).
225. Savez-vous à quoi Jeanneton... (A, f. 73; C, I, p. 20).
226. Savez-vous comment font les apoticaire... (A, f. 28; C, I, p. 50).
227. Si dans le mal qui me possède... (B, f. 84).
228. Si dans quatre jours ma belle... (B, f. 39).
229. Si j'avois de l'argent... (C, I, p. 93).
230. Si jamais je faisais tant... (A, f. 95; B, f. 67; C, II, p. 20).
231. Si je chéris si fort Aminte... (B, f. 71).
232. Si la belle Aminte s'arme de rigueur... (B, f. 39).
233. Si le destin te condamne... (B, f. 26).
234. Si tost qu'à table on veut chanter... (B, f. 53).
235. Si vous avez par hasard... (C, I, p. 106).
236. Sous un feuillage sombre... (A, f. 54).
237. Sur l'herbette fleurie... (B, f. 125).
(*Chansons choisies*, Genève, 1782, IV, 142).
238. Sur le bord d'une fontaine... (A, f. 121 ; C, II, p. 69).
239. Sur le bord de la Seine... (C, II, p. 155).
(*Brunettes ou petits airs tendres*, Paris, Ballard, 1704, t. II).

240. Tandis qu'icy bas nous vivons... (B, f. 27).
241. Tes tours de lit... (A, f. 23; C, I, p. 30).
(*Rondes, chansons à danser*, Paris, Ballard, 1724, I, 272).
242. Tes yeux me font la guerre... (B, f. 20).
243. Tircis couché sur la fougère... (B, f. 110).
244. Tircis et Fanchon l'autre jour... (B, f. 75).
245. Tircis, tu viens de prendre... (A, f. 88 ; C, II, p. 6).
246. Tout auprès de chez nous... (A, f. 113 ; C, II, p. 51).
247. Tout mon esprit quand je ne suis point ivre... (B, f. 11).
248. Toute fille à marier... (A, f. 116; C, il, p. 55).
249. Un beau berger de ce canton... (A, f. 16; B, f. 136; C, I, p. 173).
250. Un jeune cordelier rencontra... (A, f. 81; C, I, p. 194).
251. Un jeune mousquetaire... (B, f. 88).
252. Un jour allant promener... (A, f. 32; C, I, p. 59).
253. Un jour après matines... (B, f. 95).
254. Un jour dans un bal... (A, f. 90; C, II, p. 10).
255. Un jour dans une grotte... (B, f. 114).
(*Nouveau recueil de chansons choisies*, La Haye, 1726, n, 256).
256. Un moine de nostre couvent... (B, f. 94; C, I, p. 33).
257. Un petit brunet assis... (A, f. 19; C, I, p. 179).
258. Un pilote m'engage... (B, f. 92).
259. Une fille sans un amy... (A, f. 137; G, I, p. 155).
260. Une jeune nonette en s'éveillant... (B, f. 86).
261. Une vieille, une jeune... (B, f. 156).
262. Vénus m'a fait un beau présent... (A, f. 23; C, I, p. 31).
263. Vider une bouteille... (B, f. 56).
264. Viens, ma bergère, viens seulette... (B, f. 176).
(*Brunettes ou petits airs tendres*, Paris, Ballard, 1703,t.1).
265. Voicy de fort bon vin... (B, f. 32).
266. Votre vigne est en friche... (B, f. 36).
267. Vous devez connoître mon cœur... (C, I, p. 10).
268. Vous, filles, qui craignez cela... (C, II, p. 74).
269. Vous offensez Dieu, Simone... (A, f. 128; B, f. 142; C, II, p. 84)
270. Vous pissiez si gentiment... (B, f. 113).
271. Vraiment, disoit Isabeau... (A, f. 120; B, f. 150; C, II, p. 67).

Ms. 0572

RECUEIL D'AIRS D'OPÉRAS (paroles et musique).

In-8°, mar. rouge, fil., fers et tr. dor. (*rel. anc.*).

Papier, milieu du XVIII^e siècle, 392 pages chiffrées, dont 26 blanches et 4 ff. de table.

1. « *Airs des Caractères de l'amour* ».

Cet opéra-ballet fut représenté pour la première fois sur le théâtre de l'Académie Royale de Musique le 15 avril 1738 : prologue et premier acte (*l'Amour volage*) par Ferrand ; second acte (*l'Amour jaloux*) par Tannevot ; troisième acte (*l'Amour constant*) par Pellegrin ; la musique du tout par Collin de Blamont.

2. « *Airs des Talens liriques* ».

Les Fêtes d'Hébé ou les Talents lyriques, opéra-ballet en trois actes et prologue, par Gaultier de Mondorge, musique de Rameau ; Académie Royale de Musique, 21 mai 1739.

3. « *Airs du ballet de Ragonde* »

Les Amours de Ragonde, opéra-ballet en trois actes, par Néricault-Destouches, musique de Mouret ; Académie Royale de Musique, 30 janvier 1742,

4. « *Airs de Zaïs* ».

Zaïs, opéra-ballet en quatre actes et prologue, par Cahusac, musique de Rameau ; Académie Royale de Musique, 29 février 1748.

5. « *Airs d'Armide* ».

Armide, tragédie lyrique en cinq actes et prologue, paroles de Quinault, musique de Lulli, représentée pour la première fois sur le théâtre de l'Académie Royale de Musique le 15 février 1686, reprise plusieurs fois, notamment en 1746.

6. « *Airs du Carnaval du Parnasse* ».

Le Carnaval du Parnasse, opéra-ballet en trois actes et prologue, par Fuzelier, musique de Mondonville ; Académie Royale de Musique, 23 septembre 1749.

7. « *Airs de Zélindor* »

Zélindor, roi des Sylphes, opéra en un acte, par Paradis de Moncrif, musique de Rebel et Francœur ; Académie Royale de Musique, 17 mars 1745.

8. « *Airs de Zoroastre* ».

Zoroastre, tragédie lyrique en cinq actes et prologue, par Cahusac, musique de Rameau ; Académie Royale de Musique, 5 décembre 1749.

9. « *Airs de l'Hymen et l'Amour* ».

« *L'Hymen et l'Amour réconciliez*, comédie en prose mêlée de chants et de danses, faite à l'occasion du mariage de L. A. S. Monseigneur le prince de Nassau-Weilburg et Madame la princesse Caroline » (La Haye, H. Constapel, 1760).

10. « Air des *Éléments* ».

Les Éléments, opéra-ballet en trois actes et prologue, par Roy, musique de Lalande et Destouches, représenté sur le théâtre de l'Académie Royale de Musique le 29 mai 1725 ; repris en 1742 et 1754.

11. « Airs détachés de plusieurs opéras » :

a). Les oiseaux de ces bocages...

Cet air, tiré de l'opéra *d'Armide*, a été inséré dans le *Dictionnaire lyrique portatif* (Paris, 1766, I, 256).

b). Ma bergère fuyoit l'amour...

Musette de l'opéra de *L'Hymen et l'Amour*.

c). Tendres oiseaux, éveillez-vous...

d). Naissances, brillante aurore...

e). Que nos jours seront dignes d'envie...

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0573

RECUEIL DE CHANSONS.

Pet. in-4°, mar. vert, fil., dos orné, tr. dor. (*rel. anc.*).

Papier, XVIII^e siècle, 173 pages chiffrées, 3 ff. limin. et 4 ff. de table, dessins à la plume, titres à l'encre rouge.

Liminaires : 1^{er} feuillet, titre « Recueil de chansons », compris dans un encadrement dessiné à la plume ; 2^e feuillet, figure champêtre, gravée par Cl. Duflos d'après Gravelot (rapportée et collée); 3^e feuillet, « Envoi à Mademoiselle*** » :

Que Tircis oubliant son chien et sa houlette...

Le recueil comprend les pièces suivantes, accompagnées chacune de l'air noté :

1. « Romance dont les paroles sont de M. de Moncrif » :

Viens m'aider, ô dieu d'amour...

Publiée dans le *Choix de chansons dédié à Madame la Comtesse de la Guiche*, 1757, p. 84. *Œuvres de M. de Moncrif*, Paris, 1778, III, 229.

2. « *L'Indifférente*, air tendre en rondeau » :

Laisse-moi, Tircis... (*Nouveau recueil de chansons choisies*, La Haye, Jean Neaulme, 1743, VIII, 62).

3. « Pastorale tendre » :

Me promenant dans la plaine...

4. « Musette de M. de Lagarde » (Pierre, musicien) :

Non, non, adorable Lisette...

5. « Pastorale de M. de Lagarde » :

Lycas un jour vint me surprendre...

6. « Musette de M. de Lagarde » :

Résonnez, douce musette...

7. « Musette en rondeau de Géliotte » (Pierre Jéliotte, musicien) :

De haïr un infidèle...

8. « Air tendre de Lagarde » :

Ah ! cher Tircis, si je soupire... Ce manuscrit donne surtout les noms des musiciens, et mentionne rarement les auteurs des paroles.

9. « Romance de M. de La Borde » :

Vrai Dieu, quel trouble extrême... (*Choix de chansons mises en musique par M. de La Borde, Paris, 1773, I, 92* : « L'Ingénue, paroles de Moncrif »).

10. « Air tendre de M. de La Borde » :

Jamais à l'aimable Glycère...

Ne se trouve pas dans l'édition de 1773.

11. « Air de M. La Borde » :

Quand vous avez les moindres maux...

Ne se trouve pas dans l'édition de 1773, mais dans le *Recueil de quelques vers dédié à Adélaïde par le plus heureux des époux* [La Borde], Paris, 1784, p. 101.

12. « Air de M. La Borde » :

Non, non, le dieu qui fait aimer...

Edition de 1773, I, 58, paroles de Plumeteau (Antoine-Jean Gigault de).

13. « Air tendre de M. La Borde » :

Ma chère liberté...

Édition de 1773, IV, 138, paroles de La Borde lui-même.

14. « Air très tendre de M. La Borde » :

Printemps, gardez-vous bien d'embellir...

Ne se trouve pas dans l'édition de 1773.

15. « Pastorale de M. La Borde » :

Tircis sous un épais feuillage...

Ne se trouve pas dans l'édition de 1773.

16. « Air gai de M. La Borde » :

Dans un bosquet la jeune Iris...

Ne se trouve pas dans l'édition de 1773.

17. « Air de M. La Borde » :

On dit partout que je vous aime...

Édition de 1773, II, 120, paroles de La Borde lui-même.

18. « Air en rondeau de M. La Borde » :

Si ce n'est pas l'amour...

Ne se trouve pas dans l'édition de 1773, mais dans le *Recueil de quelques vers dédié à Adélaïde par le plus heureux des époux* [La Borde], Paris, 1784, p. 104.

19. « Villageoise de M. La Borde » :

Pierrot dit à Madeleine... Édition de 1773, IV, 22 : « L'Heureux Maladroit, paroles du chevalier de Ménilglaise ».

20. « Pastorale de M. La Borde » :

Il est donc vrai, Lucile...

Édition de 1773, I, 134 : « Le Départ, paroles de Plumeteau ».

21. « Air de M. La Borde » :

Tendre fruit des fleurs de l'Aurore... Édition de 1773, IV, 30, paroles de Gentil Bernard.

Œuvres complètes de M. Bernard, Londres, 1778, p. 164 : « La Rose, ode anacréontique ».

22. « Aria del Sig. Degiardini » [Felice Giardini] :

Quel accent viens-je d'entendre...

23. « Romance de *On ne s'avise jamais de tout* » [opéra-comique de Sedaine, musique de Monsigny] :

Jusque dans la moindre chose...

(*Recueil de romances*, 1774, II, 329).

24. « Air tendre du *Cadi dupé*, opéra-comique » :

Si votre flamme est trahie...

Le Cadi dupé, opéra-comique en un acte, paroles de Lemonnier, musique de Monsigny, représenté sur le théâtre de la foire Saint-Laurent le 4 février 1761.

25. « Musette » :

Assis au bord d'une onde pure... (*Recueil de romances*, 1774, II, 109).

26. « Pastorale » :

De tous les bergers du village...

27. « Musette » :

Animez-vous, musette tendre... (*Nouveau recueil de chansons choisies*, La Haye, Jean Neaulme, 1743, VIII, 163).

28. « Ariette tirée de *Platée*, opéra de Rameau » :

Aux langueurs d'Apollon...

Platée ou Junon jalouse, comédie-ballet en trois actes, livret d'Autreau, retouché par Balot de Sauvot, musique de Rameau, représentée sur le théâtre de l'Académie Royale de Musique le 4 février 1769.

29. « Air de *Dardanus*, opéra de Rameau » :

Si l'amour coûte des soupirs...

Dardanus, tragédie-opéra en cinq actes, paroles de La Bruère, musique de Rameau, représentée sur le théâtre de l'Académie Royale de Musique le 19 novembre 1739.

30. « Air tendre » :

Je sens pour la jeune Lisette...

(*Anthologie française*, 1765, I, 81, paroles de Patin).

31. « Vaudeville de M. Légat de Furci » :

Avant qu'une beauté rebelle...

32. « Romance » :

Maintenant, belle Henriette... (*Le Chansonnier français*, 1760, XIV, 90).

33. « Musette de Lefèvre » :

Bergers, sortez de vos hameaux...

34. « Musette des *Amours champêtres* », [pastorale en vaudevilles, par Favart] :

Nos bergers vont au son des musettes...

35. « Rondeau de M. Péronard » :

Dans ce séjour on goûte mille charmes...

36. « Air tendre » :

Vos mépris tous les jours... Les vers sont du XVII^e siècle et se trouvent dans les recueils de Conrart, ms. 5418 de la bibliothèque de l'Arsenal, p. 1041 : « Paroles pour chanter ».

37. « Musette » :

Ma bergère fuyoit l'amour... Musette de l'opéra de *L'Hymen et l'Amour*,

38. « Romance » :

Colin sur sa musette...

39. « Rondeau de Géliotte » :

Si l'on m'offroit ma liberté...

40. « Romance de M. l'abbé de Bernis » :

J'aime une ingrate beauté... Tirée des *Amours champêtres*, pastorale en vaudevilles, par Favart; insérée dans *l'Anthologie française*, 1765, II, 133.

41. « Air gracieux » :

N'êtes-vous point cette Armide... (*Anthologie française*, 1765, II, 15, paroles de Moncrif.

Œuvres de M. de Moncrif, Paris, 1778, III, 235 : « Sur un air de l'opéra *d'Ajax* ». La musique de cet opéra est de Bertin).

42. « Air de Rameau, ajouté à l'opéra de *Castor et Pollux* » :

Présent des dieux... *Castor et Pollux*, tragédie lyrique en cinq actes, poème de Gentil Bernard, musique de Rameau, représentée sur le théâtre de l'Académie Royale de Musique le 24 octobre 1737, reprise en 1754.

43. « Air sérieux de M. l'abbé L'Attaignant » :

On dit dans nos hameaux... Chanson faite en 1740 sur la mort de l'empereur Charles VI, insérée en 1765 dans *l'Anthologie française*, II, 100, et en 1779 dans l'édition des *Chansons et poésies fugitives de M. l'abbé de L'Attaignant* ; d'après notre manuscrit, l'abbé est aussi l'auteur de la musique.

44. « Rondeau gracieux » :

Un berger quand on l'écoute...

45. « Air léger de M. de Lagarde » :

Le joli métier que l'amour...

46. « Air tendre de M. Lagarde » :

Le connois-tu, ma chère Eléonore... Signée « M. le C. de B. » (cardinal de Bernis) dans l'*Anthologie française*, 1765, II, 196, cette chanson se retrouve dans ses *Œuvres complètes*, édition Cazin, I, 144.

47. « Air grave de M. Lagarde » :

Bacchus, amour, sous votre empire...

48. « Air tendre de M. Lagarde » :

Pour cacher son tourment... (*Le Chansonnier français*, 1760, XII, 140).

49. « Air tendre » :

Maman, ne grondez pas si fort...

50. « Ariette tirée de *Tircis et Doristhée*, pièce du théâtre italien » [par Favart] : Paresseuse aurore...

51. « Ariette tirée des *Troqueurs*, pièce du théâtre italien » :

D'un amant inconstant... *Les Troqueurs*, opéra-comique en un acte, mêlé d'ariettes, paroles de Vadé, musique de Dauvergne, représenté sur le théâtre de la foire Saint-Laurent le 30 juillet 1753.

52. « Ariette tirée du ballet de *Ragonde* » :

L'amour chérit nos paisibles bocages... *Les Amours de Ragonde*, opéra-ballet en trois actes, par Néricault-Destouches, musique de Mouret.

53. « Petit air mesuré » :

Mon père m'a mariée...

54. « Pastorale » :

En revenant de la ville... Paroles et musique de La Borde ; édition de 1773, I, 88.

55. « Chanson gaye » :

Maman me dit que quand on aime... *Choix de chansons... de La Borde*, 1773, IV, 84, paroles du chevalier de Ménéglaise.

56. « Musette de M. La Borde » :

La volage Lisette... Édition de 1773, III, 72, paroles de La Borde lui-même.

57. « Air villageois de M. La Borde » :

Oui, je t'aime, Silvandre...

Édition de 1773, III, 54, paroles du chevalier de Ménéglaise.

58. « Vaudeville » [de La Borde] :

Pourquoi te plaindre, Tityre... Édition de 1773, IV, 108, paroles de Séguier.

59. « Air tendre de M. La Borde » :

Momens heureux où ma chère Lisette... Édition de 1773, IV, 132, paroles de La Borde lui-même.

60. « Vaudeville » [de La Borde] :

Point ne voudrais pour bien passer ma vie... Édition de 1773, IV, 46, paroles de Séguier.

61. « Romance » [de La Borde] :

Sur le bord d'une fontaine... Édition de 1773, IV, 6 ; paroles du chevalier de Ménéglaise.

62. « Chanson burlesque » :

Aimons toujours, quoi qu'on en die...

63. « Romance de M. La Borde » :

Des malheurs de sa tendresse... Édition de 1773, IV, 96, paroles du chevalier de Ménéglaise.

64. « Romance de M. La Borde » :

J'ai six fois dans la plaine... Édition de 1773, III, 126, paroles de M. de Plumeteau.

65. « Air tendre de M. La Borde » :

Laissez durer la nuit...

Édition de 1773, III, 64 : « L'Obscurité désirée » ; paroles de La Borde lui-même.

66. « Romance de M. La Borde » :

Depuis que l'aimable Thémire...

Édition de 1773, III, 30, paroles du chevalier de Ménéglaise.

67. « Romance de M. La Borde » :

Depuis que le cruel amour...

Édition de 1773, II, 136 : « Le Tombeau » ; paroles de M. Chabanon de Maugry.

68. « Air très tendre » :

Je vais partir, belle Lisette...

69. « Air gracieux » :

L'amant que j'adore...

Air extrait de « *L'Hymen et l'Amour réconciliez*, comédie en prose mêlée de chants et de danses, faite à l'occasion du mariage de L. A. S. Monseigneur le prince de Nassau-Weilburg et Madame la princesse Caroline » (La Haye, H. Constapel, 1760).

70. « Pastorale » :

Souffrez, Iris, qu'amour vous blesse...

71. « Brunette de M. La Borde » :

Un jour sur la fougère...

Édition de 1773, III, 34 : « L'Heureuse plainte », paroles de La Borde lui-même.

72. « Duo tiré de l'opéra *d'Aeglé*, par M. La Garde » :

Pour toujours l'amour nous enflamme...

Aeglé, paroles de Laujon, musique de Lagarde, opéra-ballet en un acte, représenté sur le théâtre des Petits-Appartements le 13 janvier 1748.

Ce manuscrit, qui a fait partie de l'ancienne collection de Chantilly, a été retrouvé par Gouverneur, mon valet de chambre, qui me l'a donné.

574 « MÉMOIRES HISTORIQUES » (recueil de chansons historiques).

In-8°, papier, XVIII^e siècle, écriture fine et serrée, 303 feuillets écrits et beaucoup de blancs, mar. vert, tr. dor.

Chansons satiriques, et souvent licencieuses, sur les personnages et les événements du XVII^e et du XVIII^e siècle, depuis le règne de Louis XIII jusqu'à l'année 1721. Le titre est compris dans un encadrement gravé par Poilly d'après Vivier ; puis vient une longue table alphabétique des personnes nommées dans les chansons. Les marges sont couvertes de notes explicatives et de quelques airs notés. Un tiers environ des chansons se retrouvent dans les recueils suivants.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0575

RECUEIL DE CHANSONS HISTORIQUES.

2 tomes en 1 vol. in-4°, demi-mar. vert.

Papier, XVIII^e siècle, très belle écriture, airs notés.

Tomes VII et VIII d'un recueil perdu. Le premier et le dernier feuillet de chaque volume ont été enlevés et les titres ont disparu. Le tome VII comprend les chansons des années 1713 à 1730 (362 pages et 4 ff. de table) ; le tome V va de 1730 à 1741 (396 pages et 4 ff. de table).

Notes explicatives sur les marges. Toutes les chansons, sauf 60, se trouvent dans le recueil précédent et dans les suivants.

Provenance : bibliothèque Cigongne.

Ms. 0576-0585

« **RECUEIL DE CHANSONS choisies en vaudeville pour servir à l'histoire anecdote (*sic*) depuis 1600 jusques et compris 1749** ».

10 vol. in-4°, veau brun, dos orné (*rel. anc*).

Papier, XVIII^e siècle, airs notés.

Tome I, années 1600 à 1664, 216 ff. et 6 ff. de table.

II, 1664 à 1684, 458 pages et 8 ff. de table.

III, 1685 à 1699, 478 pp. et 7 ff. de table.

IV, 1699 à 1707, 478 pp. et 7 ff. de table.

V, 1707 à 1713, 479 pp. et 6 ff. de table.

VI, 1713 à 1723, 487 pp. et 6 ff. de table.

VII, 1724 à 1732, 480 pp. et 4 ff. de table.

VIII, 1732 à 1738, 453 pp.

IX, 1739 à 1743, 184 ff.

X, 1744 à 1749, 297 pp. et 4 ff. de table.

Chaque volume de cet important recueil (sauf deux) est accompagné d'une table alphabétique des personnes nommées dans les chansons. Des notes explicatives couvrent les marges.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0586-0593

RECUEIL DE CHANSONS HISTORIQUES.

8 vol. in-4°, veau brun, dos orné, aux armes de Bourbon-Condé.

Papier, XVIII^e siècle, airs notés. Tome I, 193 ff. ; II, 168 ; III, 167 ; IV, 184 ; V, 182 ; VI, 176 ; VII, 197 ; VIII, 184.

Chansons historiques du XVII^e et du XVIII^e siècle jusque vers 1714. Recueil intéressant, mais moins important et moins complet que le précédent; l'ordre chronologique n'est pas toujours observé ; les tables alphabétiques font défaut ; enfin toutes les chansons n'ont pas un caractère historique ou satirique. Les tomes V et VI ne comprennent que des vaudevilles, chansons grivoises, airs à boire ou à danser, publiés pour la plupart de 1700 à 1730 dans les recueils de Ballard et autres. Le tome V

se termine par une pièce de 173 vers intitulée « *L'Ex-cocu, nouvelle historique* », insérée en 1735 dans le *Recueil de pièces choisies rassemblées par les soins du Cosmopolite*, p. 245.

Provenance : collection de Condé.

Les quatre recueils précédents forment un ensemble important, document précieux pour l'histoire anecdotique de la France au cours du XVII^e siècle et pendant la première moitié du XVIII^e. En ne comptant qu'une fois les chansons qui se répètent dans les différents recueils, nous arrivons au chiffre de 3200 environ. Nous ne pouvons songer à donner la liste de ces milliers de chansons, liste interminable et qui n'aurait de valeur que par une autre liste des noms de personnes. D'ailleurs M. G. Brunet a publié une partie de ces Chansons dans *Le Nouveau siècle de Louis XIV ou Choix de chansons de 1634 à 1712* (Paris, 1857, in-12) ; d'autres se trouvent dans le *Recueil Clairambault-Maurepas*, chansonnier historique du XVIII^e siècle, publié par M. Emile Raunié (Paris, 1879-1884, 10 vol. in-12) ; mais la plupart sont inédites. A défaut d'une liste complète de ces milliers de chansons, le meilleur compte-rendu qu'on puisse faire de ces recueils est la troisième publication de la *Bibliothèque bibliophilo-facétieuse des frères Gébédé* (Gustave Brunet et Octave Delepierre) : « Chansons historiques et satiriques sur la cour de France (1615 à 1746) », in-12 de 125 pp., Paris, 1856.

VI. - IDIOMES PROVINCIAUX

Ms. 0594

ARNAUD VIDAL : « AQUEST LIBRE FES AR. VIDAL DEL CASTEL NOUDARI DE LAS AVENTURAS DE MONSENER G. DE LA BARRA » (Les Aventures de Guillaume de La Barre, par Arnaud Vidal de Castelnaudary).

In-f^o (0,315 sur 0,240), couvert en parchemin.

Ms. sur papier, première moitié du XIV^e siècle, 40 ff. à 2 colonnes de 30 vers.

On sait combien sont rares les monuments de l'ancienne littérature provençale ; parmi les poèmes écrits en langue d'oc, les moins communs encore sont les romans d'aventure. Celui-ci fut composé en 1318 et dédié par l'auteur à Sicart de Montaut près Auterive (Arrondissement de Muret, Haute-Garonne). Arnaud Vidal est le premier lauréat des jeux floraux de Toulouse ; en 1324, il y reçut la violette d'or pour une chanson à la Vierge, qui a été publiée. C'est à cette même date que nous rapportons l'exécution de notre manuscrit, le seul connu.

Les aventures de Guillaume de La Barre ont été l'objet d'une notice de M. Paul Meyer (Paris, 1868), qui a établi un rapprochement curieux entre un passage de ce poème et une nouvelle du *Décameron* (8^e de la seconde journée).

1897. M. Paul Meyer vient de publier intégralement notre manuscrit pour la Société des Anciens Textes français.

Provenance : collection du marquis de La Garde. Vente S. G., faite à Paris, mars 1869.

Ms. 0595

« **COMPLIMAN AI SON ALTESSE SÉRÉNISSIME MONSEIGNEUR LE DUC DE BORBON SU SON ERRIVÉE AI DIJON** ».

In-4°, papier, XVII^e siècle, 11 ff., cart., dos chagrin rouge. La couverture originale en papier a été conservée à l'intérieur du volume.

Compliment en vers, en patois bourguignon, adressé (octobre 1694) à Louis III de Bourbon-Condé, duc de Bourbon, qui pour la première fois faisait le voyage de Bourgogne. Il est probable que l'auteur de ce poème est Aimé Piron, le père du fameux Alexis, qui s'était fait une spécialité de ces sortes de compliments aux gouverneurs de sa province.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0596

« **LAI TRÔPE GAILLADE DÉ VAIGNERON DE DIJON, AI SON ALTESSE SÉRÉNISSIME MONSEIGNEUR LE DUC** »
(Louis III de Bourbon-Condé).

Pet. in-4° papier, commencement du XVIII^e siècle, 16 ff., rel. en vélin blanc.

Imprimé à Dijon chez Claude Michar, avec permission du 15 juin 1703. Nous avons certainement sous les yeux le manuscrit autographe offert au prince par l'auteur. L'écriture présente une grande analogie avec celle de La Monnoye ; mais elle ressemble aussi à celle du manuscrit précédent, et, si le poème n'est pas de La Monnoye, on peut l'attribuer à Aimé Piron. Nous retrouvons ici la caricature du maire de Talant, et nous savons que, dans un de ses noëls daté de 1696, Aimé Piron se moque de ce personnage.

Provenance : collection de Condé.

VII. — POÉSIES EN AUTRES LANGUES

Ms. 0597

DANTE ALIGHIERI : CANTICA DEL INFERNO, avec le commentaire de FRA GUIDONE DE PISE.

In-f° (0,330 sur 0,245), cuir de Russie.

Vélin, XIV^e siècle, 243 ff., 2 colonnes de 42 lignes, rubriques rouges en latin, 55 miniatures, dont la plupart sont peintes au bas des pages, initiales ornées.

F. 1. « Incipit prima cantica comédie excellentissimi poète Dantis Alagherii Florentini, distincta per XXXIII cantus. Incipit primus ».

F. 30. « Expositiones et glose super comediam Dantis, facte per fratrem Guidonem Pisanum, ordinis Béate Marie de Monte Carmeli, ad nobilem virum dominum Lucanum de Spinolis de Janua. Incipit prologus ». Ce commentaire est incomplet de la fin ; les derniers feuillets ont été enlevés.

F. 234. « Incipit Declaratio super profundissimam et altissimam comediam Dantis, facta per fratrem Guidonem Pisanum, ordinis Béate Marie de Carmelo, ad nobilem virum dominum Lucanum de Spinolis de Janua. Incipit prefatio sive epistolare proemium » :

La gran devotione el grande amore

Che tu dimostri, Spinola Lucano,

Inver lo gran maestro el grand autore...

Ce poème est accompagné d'un commentaire en prose disposé sur les marges des feuillets. F. 238 r° : « Explicit Declaratio super primam canticam comédie Dantis ». Le commentaire du carme de Pise est encore inédit.

Cet important manuscrit, parfaitement copié sur le plus beau vélin et très bien conservé, était le principal trésor de la bibliothèque Archinto, à Milan. Consulté par quelques éditeurs de Dante., il est mentionné avec quelques détails dans les publications du vicomte de Batines (*Bibliotheca Dantesca*) et de M. Moore (*Contributions to the textual criticism of the Divina Comedià*).

Dans un livre imprimé à Bologne en 1490, *La Fiorita d'Italia*, l'auteur, fra Guidone, nous apprend qu'il écrivait en 1337. Or, Dante mourut en 1321 ; l'auteur du commentaire que nous avons sous les yeux était donc son contemporain. Un autre contemporain plus illustre, ami et admirateur du grand poète, aurait aussi contribué à l'exécution de notre manuscrit, s'il fallait croire que les miniatures qui le décorent sont dues au pinceau de Giotto, comme l'ont déclaré plusieurs Dantophiles. Assurément, nous n'osons pas nous porter garants de cette assertion, mais on ne peut nier que certaines de ces enluminures n'aient une ressemblance frappante avec les œuvres connues de Giotto. C'est bien son dessin, son style, et surtout cette profondeur d'expression que les maîtres des siècles suivants n'ont plus retrouvée. On reconnaît d'ailleurs deux ou trois mains dans ces compositions. Plusieurs sont signées d'initiales différentes, tantôt un G, tantôt un M ou un J. Toutes ont un caractère qui les distingue essentiellement de simples enluminures. Elles sont au nombre de 55, et, à l'exception de celles qui forment les bordures des deux titres (de l'Enfer et du Commentaire), elles remplissent les larges marges inférieures des pages, où Ton voit représentées les principales scènes du poème. Le portrait de Dante, une bordure de feuillage, d'animaux, avec l'écu des Spinola, ornent la première page. Le titre du Commentaire est plus décoré ; le portrait de fra Guidone remplit l'initiale ; en haut, Daniel explique à Nabuchodonosor les mots écrits sur la muraille

; au bas, le frère présente son livre à son noble patron Lucano Spinola, que suivent un chevalier et un écuyer.

Dans une des miniatures éparses parmi le Commentaire, laquelle peut bien représenter allégoriquement la lutte du pouvoir temporel et de l'autorité spirituelle, des Guelfes et des Gibelins, nous remarquerons le costume des soldats; c'est celui de la première moitié du XIV^e siècle. L'armure, formée de mailles et d'anneaux, est garnie de petites plaques rudimentaires pour protéger les parties vulnérables. La forme cylindrique du casque s'accorde précisément avec le style du reste de l'armure, transitoire entre les mailles et les plaques, en usage de 1320 à 1330. Cette observation est importante pour fixer l'époque du manuscrit. Citons encore, parmi les scènes rendues avec le plus de force et de talent, la rencontre de Dante et de Virgile dans la forêt, le comte Ugolin déchirant avec ses dents son ennemi tombé, l'archevêque. Les manuscrits de la *Divine Comédie* que l'on peut attribuer à la première moitié du XIV^e siècle sont fort peu nombreux. Du commentaire de fra Guidone, on connaît un autre exemplaire, qui provient de la bibliothèque Sunderland et qui est conservé au British Muséum. C'est d'après ce dernier manuscrit que la *Declaratio* a été publiée par M. Røediger et par M. C. Del Balzo. Voir la notice de M. Lucien Auvray, dans le fascicule 56 de la *Bibliothèque des écoles d'Athènes et de Rome*, intitulé *Les Manuscrits de Dante des bibliothèques de France*, pp. 52-54.

Provenance : acheté à Robinson (Londres).

Ms. 0598

Recueil de LAUDI de FRA JACOPONE BENEDETTI de Todi.

Pet. in-f° (0,258 sur 0,485), peau de porc, fers à froid, fermoirs.

Vélin, commencement du XIV^e siècle, 145 ff. (numérotés de 2 à 417; manquent 1 et 45), 2 col. de 29 lignes, rubriques rouges en latin.

Ce volume contient d'abord 107 *capitoli*, dont les 105 premiers sont numérotés ; puis, d'une seconde et d'une troisième main, ont été ajoutées : la *lauda* qui commence *Sopr' ogni lingua* (n° 80 du second index de Boehmer), et celle qui s'ouvre par ces mots, *Vita de Jhesu Christo spechio immiiluto* (n° 22 de l'index de Tobler). Les *capitoli* ne sont rangés dans l'ordre d'aucun des manuscrits examinés par Boehmer à Londres, Paris et Oxford (*Romanische Studien*, t. I (1871), p. 123 et suiv), ni dans l'ordre de celui qui a été étudié par Tobler (*Zeitsch. f. romanische Philologie*, t. III, p. 178 et suiv.).

M. Libri (Catalogue de la vente de ses livres, Londres, 1859, p. 118, n° 534) a cru reconnaître dans ce manuscrit le dialecte de Todi, et la version originale du texte des *laudi* de fra Jacopone. Il semble en effet que ce volume provienne de Todi même : les deux feuillets de la fin contiennent des notes brèves d'un notaire de cette ville (XIV^e siècle). On sait, par la préface de l'édition florentine de

1490, que deux manuscrits très anciens des poésies de Jacopone étaient conservés dans son pays natal ; on n'en signale maintenant plus qu'un, qui porte à la Bibliothèque communale le n° 194.

Les ff. 110 v° à 115 r° sont occupés par les deux pièces suivantes, en vers italiens, transcrites par deux mains différentes : une prophétie de fra Tomasuccio de Noce[r]a, compqsée sur la demande de Bartolomeo di ser Ricardo de Pérouse au mois d'août 1363, et la prophétie de l'abbé Joachim. Un curieux portrait en pied, à la sépia, représentant « beato Jacovo de Benedicto da Tode », orne le commencement du volume. Le saint, portant la croix de la main droite et son livre dans la gauche, semble s'avancer, la tête baissée ; au-dessus de sa tête, apparaît la figure du Père, qui inspire ses pensées. Vers le bas de la page, on aperçoit une esquisse à la plume, qui paraît représenter le saint en butte aux tentations du démon.

Le portrait est accompagné des deux notes suivantes, tracées au XV^e siècle : 1° « 1296, adi 25 de marzo fo trovato che mori el detto frate Jacovo », ce qui est en contradiction avec la date généralement adoptée aujourd'hui comme celle de la mort de Jacopone, le 25 décembre 1306.

2° « 1433 del mese de gennaro foro ritrovate l'ossa de frate Jacovone nel monisterio de Monte Christo e foro messe nel' ospedale de la Carità, et dapoï ci ando la prociessione, et fo rechato nela chiesa de Sancto Fortonato [di Todi] ».

A la suite du portrait de fra Jacopone se trouvent trois ébauches à la plume, grossièrement coloriées, représentant le Christ, saint Léonard, et la Vierge à l'Enfant. Enfin, au verso du feuillet 115 se lisent deux inscriptions relatant que le volume fut prêté, en 1436, par Francesco Marcucci à fra Francesco de Vic[ence].

Provenance : vente Libri, avril 1859.

Ms. 0599

BARTOLOMEO DA BOLOGNA DI BARTOLI : « CANTICA AD GLORIAM ET HONOREM MAGNIFICI MIUTIS DOMINI BRUTII, NATI INCLITI AC ILLUSTRIS PRINCIPIS DOMINI [LUCHINI], VICECOMITIS DE MEDIOLANO, IN QUA TRACTATUR DE VIRTUTIBUS ET SCIENTIIS VOLGARIZATIS ».

In-f° (0,333 sur 0,226), velours rouge.

Vélin, XIV^e siècle, 20 ff., 20 grandes miniatures, initiales enluminées, rubriques en latin, texte en italien.

Comme le commentaire de *l'Enfer* de Dante qui vient d'être décrit, ce manuscrit m'a été cédé par M. Robinson, de Londres, qui le tenait lui-même de la famille Archinto, de Milan. Je l'ai communiqué récemment à M. Léon Dorez, sous-bibliothécaire à la Bibliothèque nationale ; après une étude approfondie, M. Dorez m'a remis la notice suivante, que je me fais un plaisir d'insérer ici tout entière :

« Cette *canzone* est divisée en deux parties, dont la première renferme neuf, et la seconde dix strophes de vingt-un vers et un envoi. La première partie est consacrée à la description des Vertus ; la seconde, à celle des Sciences.

« Dans la strophe initiale, l'auteur explique son dessein, qui est de décrire en rime vulgaire, c'est-à-dire en vers italiens, les filles de la Discrétion, mère des Vertus, et celles de la Docilité, mère des Sciences. La seconde strophe est une invocation à saint Augustin, dont les œuvres fourniront une rubrique à chacune des strophes de la chanson. Les huit autres strophes sont consacrées à la Théologie, à la Prudence, au Courage, à la Tempérance, à la Justice, à la Foi, à l'Espérance et à la Charité. La première partie se termine par l'envoi, précédé d'une sorte de résumé en forme de tableau.

« Dans la seconde partie sont décrites les Sciences : Philosophie, Grammaire, Dialectique, Rhétorique, Arithmétique, Géométrie, Musique et Astrologie ou Astronomie. Elle se termine également par un résumé et par un envoi où l'auteur se nomme : « Bartholomeo da Bologna di Bartholi », et dit qu'il a fait peindre ce volume pour messer Bruzio Visconti, auquel le poème est effectivement dédié.

« On pourrait croire que la chanson a été composée avant 1349, date de la mort de Luchino Visconti, père de Bruzio, puisque dans le titre reproduit ci-dessus le nom de Luchino n'est pas précédé du mot *quondam* ; mais on va voir que diverses raisons, d'ordre historique et d'ordre artistique, paraissent s'opposer à cette interprétation.

« Bruzio Visconti assista quelque temps son parent Giovanni da Oleggio dans le gouvernement de la ville de Bologne, acquise des Pepoli en 1350 par le cardinal Giovanni Visconti. En 1356, Bruzio, accusé, probablement à juste titre, d'avoir trempé dans un complot ourdi par Bernabo Visconti contre le gouverneur, fut banni et dépouillé de ses biens. Or l'auteur du poème dédié à Bruzio est Bolognais; il est très probable qu'il eut l'idée de cette dédicace pendant le séjour de Bruzio à Bologne, et dès lors le volume offert a dû être exécuté entre les années 1353 environ et 1356, au moment où aucun soupçon ne planait encore ni sur Bruzio ni sur Bernabo, dont le portrait figure, personnifiant la Force (*Vigor*), dans la première peinture (reproduite à la fin de ce volume).

« Ces dates extrêmes, assez peu intéressantes pour l'histoire littéraire, tant la composition de Bartolomeo est médiocre et plate, ont au contraire, pour l'histoire de l'art, une importance considérable. Le volume présenté à Bruzio est, en effet, orné de vingt aquarelles sur parchemin, dont dix-huit sont extrêmement remarquables. Ces peintures, qui suivent le texte du poème strophe par strophe (ainsi que les initiales, d'un tout autre style, peu élégant, peintes au début de chaque strophe), frappent tout d'abord par la légèreté de la technique. L'influence de Giotto y apparaît nettement, mais comme affinée par l'influence de l'école siennoise, dont elles n'ont d'ailleurs pas les caractères un peu mièvres et monotones. Ici, au contraire, toutes les figures ont une grâce forte, une

souplesse robuste, qui en font un des plus beaux et des plus intéressants monuments de l'art italien vers le milieu du XIV^e siècle. On doit croire que l'artiste était florentin; le style seul de son œuvre l'indique ; mais, en outre, de curieuses réminiscences, comme on va le voir, en paraissent une preuve décisive.

« La première peinture, qui a été assez mal reproduite par Litta (*Famiglie celebri italiane*, Visconti di Milano, tav. III), est une superbe composition, où l'on ne relève guère qu'une faute dans le dessin de la jambe droite du cheval de Bruzio. Elle explique le projet de l'auteur en même temps qu'elle le représente lui-même, agenouillé, offrant son livre au jeune Visconti. Les huit peintures suivantes représentent la Théologie, la Prudence, le Courage, la Tempérance, la Justice, la Foi, l'Espérance, qui est la plus belle de toutes, et la Charité. L'artiste a-t-il puisé son inspiration dans une œuvre célèbre de son temps? Un détail semble bien le montrer. Il a donné à ses compositions une originalité singulière en substituant aux docteurs qui figuraient aux pieds de chaque Vertu dans une des fresques de Santa Maria Novella de Florence, les figures des ennemis les plus illustres de six de ces Vertus : Sardanapale pour la Prudence, Épicure pour la Tempérance, Néron pour la Justice, Arius pour la Foi catholique, Judas pour l'Espérance, Hérode pour la Charité. Mais cette idée originale, il l'a puisée dans une autre fresque de Santa Maria Novella, où l'on voit, sur la paroi occidentale, assis aux pieds de saint Thomas, les hérétiques Arius, Sabellius et Averroès, et, au-dessus de saint Thomas, planant dans le ciel, les sept Vertus, théologiques et cardinales. L'œuvre attribuée à Taddeo Gaddi était précisément en pleine voie d'achèvement, elle était peut-être même déjà terminée à la seconde des dates extrêmes où nous avons pu fixer l'exécution de notre manuscrit, et il est difficile de croire qu'elle n'ait pas été connue de l'artiste qui a décoré ce volume.

« Pour les Sciences, il a suivi la tradition de son temps, et, de même que dans les fresques de Santa Maria Novella, chacune d'elles est accompagnée d'un de ses plus illustres représentants. Selon Vasari, c'est Donat qui figure auprès de la Grammaire, Zenon d'Élée auprès de la Logique (ou Dialectique), Abraham auprès de l'Arithmétique, Tubalcaïn auprès de la Musique, Euclide auprès de la Géométrie, et Atlas auprès de l'Astrologie; il ne donne pas le nom du représentant de la Rhétorique. Les auteurs modernes n'ont pas accepté toutes les attributions de Vasari, et ont vu Pythagore aux côtés de l'Arithmétique, Ptolémée aux côtés de l'Astronomie et Aristote à ceux de la Dialectique ; de plus, ils n'ont pas hésité, et avec raison, à reconnaître Cicéron dans le personnage de la peinture de la Rhétorique. Les noms donnés aux personnages de cette fresque ne reposent donc, en réalité, que sur les indications de Vasari et sur des hypothèses dont toutes ne sont pas d'égale valeur. Au contraire, dans le manuscrit du Musée Condé, les noms figurent à côté des personnages ; c'est l'artiste qui les y a mis, ou, tout au moins, ils ont été écrits sous ses yeux. Il serait donc légitime de suivre, dans la désignation de ces personnages, non pas l'autorité de Vasari ni celle des autres historiens de l'art florentin, mais celle du manuscrit de Chantilly. On aurait ainsi Priscien

pour la Grammaire, Zoroastre pour la Dialectique, Cicéron pour la Rhétorique, Pythagore pour l'Arithmétique, Euclide pour la Géométrie, Tubalcaïn pour la Musique, Ptolémée pour l'Astronomie ; et de plus, pour la Philosophie, qui est placée au premier rang dans le manuscrit, Aristote, Platon, Socrate et Sénèque. Il est d'ailleurs fort remarquable que, dans plusieurs de ces peintures des Sciences, on trouve des ressemblances frappantes avec les représentations des mêmes Sciences dans un autre monument florentin : les bas-reliefs d'Andréa Pisano (mort en 1345) au campanile de la cathédrale de Florence. L'artiste les avait sûrement vus, et il avait gardé de certains détails un souvenir extrêmement précis.

« Ce volume figurait, à la fin du XVIII^e siècle et au commencement du XIX^e, dans la riche bibliothèque milanaise de Carlo Archinto. C'est là qu'Argelati et Litta ont pu le voir, le premier pour en donner une courte mais assez exacte description (*Bibliotheca scriptorum Mediolanensium*, t. II, 2^e partie, col. 1596-1597), le second pour en faire reproduire, comme on l'a dit plus haut, la première peinture (vers 1820), »

Ms. 0600

PÉTRARQUE : « SONETTI I CANZONI DI M. FRANCESCO PETRARCA IN VITA E IN MORTE M MAD. LAURA. TRIOMPHI. Camillus Spannocchius, Patritius Senensis, scribebat M.D.LXXII. Opus Triennale ».

In-48° (0,052 sur 0,042), mar. rouge jans. doublé de vélin blanc à mon chiffre, fermoir d'argent bruni, tr. dor. ; dans un étui de mar. rouge (chef-d'oeuvre de *Trautz-Bauzonnet*).

Vélin, XVI^e siècle, 58 ff. à 2 col. ; caractères minuscules.

Le titre, en lettres d'or, se lit au verso du premier feuillet au milieu d'élégants ornements. Le recto du second feuillet est occupé par les portraits de Laure et de Pétrarque, surmontés des armes de France. Le texte commence au recto du troisième feuillet. Un filet d'or entoure chaque page et les initiales sont également en or. Les *Sonetti e Canzoni* se terminent au verso du f. 47. Le recto du f. 48 est décoré d'ornements qui enveloppent un médaillon resté blanc. Les *Triumph*i occupent les ff. 49 à 58. C'est au verso de ce dernier que se lit la souscription rapportée plus haut.

Chef-d'oeuvre de patience, dû peut-être à la plume de quelque vaillant défenseur de Sienne réfugié en France. L'écusson qui accompagne le portrait de Pétrarque semble indiquer que ce volume a eu une royale destination. Mon frère Montpensier l'a trouvé à Séville et me l'a offert (octobre 1856).

Ms. 0601

BOCCACE : LA THÉSÉIDE, traduction en prose française, anonyme.

In-4° (0,225 sur 0,160), mar. bleu aux armes de Bourbon-Condé, fil., tr. dor.

Vélin, XV^e siècle, 142 ff., 28 lignes à la page, initiales rouges et bleues, rubriques rouges, ornementation paginale au premier feuillet, emplacements réservés pour les miniatures.

Traduction littérale de la *Théséide*, poème en douze livres, première composition de Boccace ; là fut aussi employée pour la première fois l'*ottava rima*, dont il est l'inventeur. La division en livres est observée, mais les strophes sont groupées par chapitres, ce qui donne au livre l'apparence d'un roman de chevalerie. Rien n'y rappelle le nom de l'auteur italien et ne fait connaître celui du traducteur français. Le début est celui du poème : « O vous seurs nées au mont de Castalia, qui demourés contentes à la sucrée fontaine Gorgonique... ». La version s'arrête après la 83^e strophe du 12^e livre, qui n'en contient d'ailleurs que 86. « Explicit le livre de Thezeo ».

Plusieurs des œuvres de Boccace ont été traduites en France au XIV^e et au XV^e siècle; mais je ne trouve nulle part la description d'une version de la *Théséide*. On en a imprimé une à Paris en 1597.

Sur le dernier feuillet, une autre main a tracé ces mots : « Le livre de Theseo, où a... », suivis d'un espace blanc où devait être mentionné, dès que le manuscrit serait terminé, le nombre des feuillets et des « histoires » ; puis venait une inscription grattée. Cette mention se retrouve sur tous les manuscrits du duc de Nemours, et, en effet, voici encore une épave de sa collection, car nous avons pu faire revivre l'inscription : « Ce livre est au duc de Nemours, conte de la Marche ». Le volume fut sans doute recueilli par le sire de Beaujeu en 1476, car il est venu de Moulins à l'hôtel de Condé en 1661.

Ms. 0602

RECUEIL DE POÉSIES ITALIENNES.

In-16 (0,118 sur 0,070), mar. bleu, fil., tr. dor. (*Bauzonnet*).

Vélin, XVI^e siècle, 27 ff., fleurons dessinés à la plume et rehaussés d'or, frontispice, culs-de-lampe, lettres grises, jolie exécution.

Ce charmant petit volume est un recueil de pensées, maximes, etc., exécuté avec beaucoup de soin et de différentes écritures (romaine, cursive, italique). Les premières pièces sont adressées au roi François I^{er}, au dauphin Henri et à la dauphine Catherine de Médicis ; la date du volume doit donc se placer entre le mariage de Henri II et son avènement au trône. Le premier feuillet, disposé en forme de titre, porte la maxime suivante : « Qui principibus conversantur similes sunt per prœrupta repentibus; semper timent, sæpe titubant, subito corruunt ».

Provenance : Cigongne, n^o 1347.

Ms. 0603

SCelta DI CANZUNI SICILIANI.

In-12 oblong (0,065 sur 0,100), reliure originale en mar. rouge, comp. à petits fers, tr. dor. et gaufrée, fermoirs en acier.

Papier, XVII^e siècle, 72 ff. limin. et 1040 pp. chiffrées, titres et initiales en lettres d'or, bonne écriture ; joli et curieux volume.

Les feuillets liminaires sont occupés par la table alphabétique des pièces, le titre, quelques pages blanches, et une liste moderne des auteurs : Antoni Venezianu (pp. 1 à 119);

Givanni Giuffre (pp. 120 à 143);

Nataliziu Buscelli (pp. 144 à 159);

Ottaviu Potenzanu (pp. 160 à 194);

D. Carlu Ficalora (pp. 196 à 219);

Tubiolu Benfari (pp. 220 à 227);

F. D. Ce- saru Gravina (pp. 228 à 257);

D. Filippu Triolu (pp. 261 à 283);

D. Liuni Russelli (pp. 284 à 315) ;

D. Giuseppi Durazzu (pp. 316 à 323) ;

Micheli Moraschinu (pp. 324 à 347);

Giuseppi Galianu (pp. 348 à 386);

Giuseppi Scimeca (pp. 389 à 482);

D. Antoni Cannedda (pp. 485 à 499);

D. Mariu Mighiazzu (pp. 500 à 539);

D. Gio. Battista Daveru (pp. 540 à 554);

Gabrieli Ciciru (pp. 556 à 575);

Givanni di Micheli (pp. 576 à 655).

« Auturi diversi » (pp. 656 à 903; ces auteurs ne sont pas nommés).

« Scelta di canzuni spirituali » (pp. 904 à 1040).

Ms. 0604

MARCUELLO : « DEVOCIONABIO DE LA REYNA D^A JUANA A QUIEN LLAMARON LA LOCA ».

In-4^o (0,213 sur 0,145), couvert en cuir roux, comp. dor. et à froid, style arabe, très bonne reliure, à laquelle manquent les fermoirs et les ornements, dont on retrouve les traces.

Vélin, fin du XV^e siècle, 148 ff., caractères gothiques; belle écriture, large, ferme et uniforme ; lettres ornées, 60 miniatures.

Je conserve le titre inscrit par un ancien possesseur au recto du premier feuillet. Le volume a certainement été présenté à Jeanne la Folle, avec la permission de *los Reyes* ses parents. L'hommage de *todas estas devociones* occupe le f. 31, et pour cette fois seulement l'auteur a recours à l'humble

prose. Mais, bien que bourré d'oraisons, d'invocations à Dieu et aux saints, avec les réponses, ce recueil de *devociones* ne peut passer pour un livre de piété ; c'est plutôt un *Cancionero*. S'il a été offert à l'infante Jeanne, il est dédié aux rois catholiques ; c'est par cette dédicace que débute l'auteur (f.1), et le ton enthousiaste de cette première page se soutient dans tout le volume. Sous les formes les plus variées, reparaît le panégyrique de Ferdinand et d'Isabelle, le récit de leurs belles actions, des hauts faits accomplis sous leur règne, avec force encouragements à détruire l'hérésie, à en finir avec les Maures, le tout en strophes, *copias*, de dix vers chacune, avec quelques variations dans le rythme.

L'auteur, Marcuello, se nomme dès la première strophe. Plus loin (f. 43 v°), il rappelle qu'il est « alcaide de Calatorau », ailleurs (ff. 7 v° et 31) qu'il a déjà offert deux de ses « pauvres ouvrages » à la reine,

A la gran batizadera
De Moros. Yos digo a vos
Ante el Rey en Talavera
Servi de aquesta manera
En ell' ano ochenta y dos.

1482, le siège de Grenade commençait et réveilla la muse de Marcuello ; son volume est parcouru par un souffle belliqueux. Il n'avait pas posé la plume quand Grenade tomba, 1492 :

...ganaron

Todo el reyno y la ciudat
En l'ano dos y nonenta (f. 27),

et il a dû mettre la dernière main à son œuvre vers la fin du siècle. Notre auteur y est représenté maintes fois, sur les marges du livre, dans les tableaux, devant ses patrons célestes et terrestres, debout, à genoux, avec ou sans sa fille, qu'il fait parler souvent dans ses strophes. Le titre ajouté lui donne Pedro pour nom de baptême ; lui-même n'en dit rien, Pedro Marcuello n'est cité ni par Antonio, ni par Ticknor.

Passons aux portraits. En voici cinq de la donataire : d'abord celui qui accompagne l'hommage (f. 30) ; elle est debout auprès de ses parents, *los altos Reyes* ; l'auteur est à genoux devant elle (cette peinture est reproduite à la fin de ce volume) ; au verso des ff. 73 et 75, elle est seule et debout, l'auteur et sa fille à genoux ; enfin l'infante se marie (1498) ; le livre est préparé pour lui être remis, comme présent de noces sans doute ; Marcuello fait placer aux premiers feuillets (4 v° et 13 v°) l'image des deux époux,

Don Felipe y dona Juana
De Castilla y de Aragon
Con Jhesu principes son,

Reyes por la sucession.

Les princes sont assis sous un dais aux armes de Bourgogne-Autriche, des jeunes filles et l'auteur à genoux devant eux ; derrière, plusieurs personnages, entre autres le connétable de Castille avec son épée. Un autre feuillet (3 v°) nous donne la *devisa del mu y alto principe de Castilla y de Aragon, archiduque de Castilla y duque de Burguña*, deux troncs d'arbre en sautoir, liés par un cadenas, avec la couronne impériale et ces mots : « Qui vouldra ». Cette union fut malheureuse ; l'archiduc était débauché, sa femme jalouse ; elle ne tarda pas à donner des signes de folie, fut enfermée par ordre de son père et maintenue par son fils dans une étroite cellule, où elle passa quarante-neuf ans sans revoir le soleil (elle mourut à Tordesillas en 1555). Philippe le Beau, son mari, mourut en 1506. Leurs deux fils, Charles-Quint et Ferdinand, portèrent successivement la couronne impériale ; le premier fonda la dynastie espagnole des Habsbourg, le second a continué la branche autrichienne. La grande reine Isabelle est représentée cinq fois en pied, tantôt seule (ff. 54 v° et 71 v°), tantôt avec son époux, le roi Ferdinand (verso des ff. 30, 35, 64).

Au f. 22 v°, on voit un cardinal debout, tenant un crucifix, Marcuello à genoux, ainsi qu'un camérier qui porte la croix archiépiscopale, le chapeau et les gants : *Don Diego Hurtado de Mendoza, patriarcha de Alijandria y arçobispo de Sevilla. Y en pues lo haen cardenal Alexandre sexto escogido d'España le dio apellido*. C'est le cousin du grand Pedro Gonzalès, le vrai cardinal d'Espagne, ministre et compagnon des rois catholiques, qui reçut les clefs de Grenade des mains de Boabdil et qui a jeté tant d'éclat sur le nom de Mendoza. Don Diego fut revêtu de la pourpre en 1500 et mourut à Majorque le 12 septembre 1502 ; son corps fut porté à Séville, où l'on voit son tombeau dans la cathédrale.

Il y a un autre Diego Hurtado de Mendoza, plus célèbre que notre cardinal, peut-être son filleul et probablement son parent, homme d'Etat, historien distingué, mais surtout connu pour avoir créé la littérature picaresque ; c'est l'auteur de *Lazaville de Tormes*, né à Grenade dans les premières années du XVI^e siècle.

Marcuello fait mention de la mort de son protecteur en robe rouge, auquel il paraît avoir substitué le connétable de Castille :

Pues que se fue el Cardenal

A Dios por la comun via

Con aquesta gran senal

Encomiendos la obra mia.

Ces quatre lignes se lisent dans un cartouche ajouté au haut du f. 2, en face de la croix (*gran señal*) qui décore la première page du prologue, et parmi des strophes qui elles-mêmes formaient déjà une addition ; car le livre était bien terminé avant la fin du siècle : notre auteur, en émettant quelque part

(f. 27 v°) le vœu que les rois catholiques attaquent et battent le sultan des Turcs comme ils ont vaincu le roi arabe d'Andalousie, s'écrie :

Y son estos que contentos

Ante el ano de quinientos

Recibrian la vitoria.

Commencé vers 1482, à peu près terminé, préparé pour être offert en 1498 ou 1499, complété par quelques additions entre 1500 et 1502, enfin pourvu d'une sorte de prologue en 1503, le *Devocionario* a dû parvenir à destination à cette date ; car la reine Isabelle mourut en 1504 et Philippe le Beau en 1506.

Parmi les enluminures, nous remarquons encore divers emblèmes, le *nodo*, le Phénix et le Pélican, l'écu de Castille et d'Aragon, la grenade ouverte, un cimier ou casque à aigrette verte sur fond d'azur avec les lettres F. Y, etc. Le reste se compose d'images sacrées ou saintes, plusieurs d'un bel effet et d'un assez bon style, entre autres *Como la Señora aparecio en el pilar en Çaragoza*, avec saint Jacques et les sept convertis à genoux au pied du pilier (f. 29 v°).

« Santiago », à cheval, abattant des têtes de Maures (f. 125 v°), saint Georges tuant le dragon (f. 126 v°), etc. Ces peintures sont, comme tout le volume, bien conservées ; le coloris a de la fraîcheur et même de l'éclat. La représentation des personnages, costumes, etc., en fait le principal intérêt.

Je laisse de côté les légendes consignées dans une note jointe au volume par le vendeur; selon lui, ce manuscrit, emporté à Yuste par Charles-Quint, y serait resté jusqu'à la dispersion des religieux, etc. (pendant que ces feuilles étaient en épreuves, M. Alfred Morel-Falio a bien voulu nous donner des renseignements complémentaires sur le chansonnier de Pedro Marcuello, qui passait pour perdu depuis plus d'un demi-siècle. Ce précieux manuscrit, longtemps conservé dans la chartreuse d'Aula Dei, près Saragosse, avait disparu après la suppression des ordres religieux vers 1835. Cardera avait encore pu, en 1832, en copier quelques miniatures. Pour le reste, on était réduit à une description très détaillée du texte et de l'ornementation du volume, description faite en 1775 par Félix de Latassa, l'auteur des *Bibliolhecas de autores aragoneses*. Cette description analytique, avec une préface de M. Toribio del Campillo, occupe 56 pages dans un recueil de travaux d'érudition récemment paru à Madrid, sous le titre de *Homenaje à Menéndez y Pelayo en el ano vigésimo de su profesorado : Estudios de erudicion espanola con un prologo de D. Juan Valera* (Madrid, 1899 ; deux volumes in-8°), t. I, pp. 745-800).

Vendu par Careras, marchand de cigares à Londres, commissionné, disait-il, par un Grand d'Espagne (?). Intermédiaire, H. Bohn, ancien libraire et mon voisin à Twickenham (août 1857).

Ms. 0605

CANCIONERO DE OBRAS BUBLAS IN LINGUA PORTUGUESSA.

In-f° (0,315 sur 0,212), mar. rouge, fil., tr. dor. (*anc. rel.*).

Papier, XV^e siècle, 96 ff., 2 col., belle écriture.

Toutes les pièces dont se compose ce manuscrit sont imprimées dans le *Cancionero général*, recueil de poésies formé par Garcia de Resende, publié par le D^r E. H. von Kausler (Stuttgart, 1846-1852, 3 vol. in-8°). Notre manuscrit correspond aux passages suivants de l'imprimé : Tome I, pp. 136-156, 168-169.

Tome II, pp. 185-189, 223, 234-235, 288-297, 424-433, 439-440, 443, 447, 478-484, 489-490, 493-494, 508-515, 534-543.

Tome III, pp. 79-83, 85-180, 194-230, 238-306, 356-359, 397, 477-493, 505-512.

Provenance : collection Standish.

Ms. 0606

STANDISH (FRANCK HALL) : POÉSIES ANGLAISES

In-f°, papier, XIX^e siècle, 94 ff., brouillon. Cartonn.

Provenance : collection Standish.

Ms. 0607

CHAHNAMEH (fragment de ce poème persan).

Grand in-f° (0,44 sur 0,29), mar. rouge doublé de tabis bleu, aux armes de Bourbon-Condé. Ms. sur peau de gazelle, XVI^e siècle, 14 ff., 19 miniatures, 8 pp. de texte encadrées d'or.

Feuillets détachés d'un superbe exemplaire du *Chahndmeh*. Au verso du premier feuillet, on voit la naissance de Roustem et l'opération césarienne pratiquée sur sa mère. Les autres miniatures représentent divers épisodes de la vie de Roustem et de l'histoire du Sohrab. Il y a aussi un fragment détaché du *Ghnershasp-Nahmeh*. Les miniatures, de style indien, semblent appartenir à la meilleure époque, celle du règne d'Akhbar.

Ce volume a été relié sous la Restauration pour le prince de Condé. J'ignore comment il vint en la possession d'Armand Bertin, à la vente duquel je l'ai acheté (1854).

Ms. 0608

DJAMY : YOUSOUF ET ZOLEYKHA, poème persan.

Grand in-8°, belle reliure orientale, ornements en or et couleurs à l'extérieur et à l'intérieur. Manuscrit persan, sur papier indien, cinq belles miniatures, texte entouré de filets en or et couleurs; 2 col., titre sur fond en or et couleurs avec ornements. Le sujet du poème est l'histoire de Joseph. Zoleykha est le nom que les Orientaux donnent à la femme de Putiphar.

Provenance : Cigongne, n° 1405.

Ms. 0609

ABOU ABDALLAH MOHAMMED BEN ABDALLAH BEN MEIMOUN: Poème composé en 1141 (de l'hégire) en l'honneur d'Abou Abdallah El Hadj Mehemmed Khodja, fils d'Abdy Pacha, à l'occasion de son retour à Alger après une expédition heureuse.

Pet. in-4°, cart.

Ms. arabe sur papier, 3 ff.

Ms. 0610

COMMENTAIRE (fragment) d'un poème sur les qualités des différents mois de l'année (écrit en 1168 de l'hégire). Suivi d'un poème sur les saisons et les mois.

Pet. in-4°, cart.

Ms. arabe sur papier, 35 ff.

Ms. 0611

RECUEIL DE POÉSIES ARABES, etc.

Pet. in-4°, veau brun à recouvrement.

Ms. arabe sur papier, 202 ff.

1. Préceptes de l'Islam et notions sur les devoirs des croyants, par le Cheikh Aboul Houssein Ahmed ben Faris, selon la version Aboul Feit Nasr ben Ibrahim Nasr el Mouqaddessy ; poème religieux.
2. Quaudèh ou poème du Cheikh Sijd el Hassan el Bekry el Siddiq y el Massy.
3. Quaudèh de Oumon Hamy.
4. Quaudèh d'Aboul Fadhl Youssouf ben Mohammed ben Eunahouy.
5. Quaudèh pour dissiper les chagrins et réjouir le cœur.
6. Quaudèh de Sidy Mohammed ben Avefa pour implorer le secours de Dieu.
- 7'. Quaudèh de Abou Zeyd el Fezazy attribué à Sidy Aboul Nedien.
8. Quaudèh mant en td'Abdel Quadir Guilany.
9. Quaudèh de Sidy Ahmed Zerrouq de Tlemecen.
10. Quaudèh de Aboul Amr el Merakchy.
11. Quaudèh de Sidy Abou Medyen.
12. Quaudèh de Sidy Ibrahim Ettazy, enterré à Oran.
13. Quaudèh d'Abou Medyen.
14. Quaudèh de Sidy Aboul Qadir el Fassy.
15. Les huit Medjlis, réunion de savants et de dévots.

16. Prière pour les funérailles d'Aouf Ibn Malek.
 17. Prières de Ibn Messoud, oraisons bénies.
 18. Morale religieuse. Aboul Qacem ben Wezer abou Abdallah Mohammed ben Zekkoun.
- Comme nous l'avons dit déjà, ces manuscrits arabes viennent de la prise de la Smalah.

Ms. 0612

LIMBKUY : « ODE ÉLÉUQUE en réminiscence de feu Monseigneur, duc d'Orléans, dédiée à Son Altesse Royale Monseigneur le Duc d'Aumale, par G. Nicoly Limbéry, secrétaire interprète du procureur général du Roi à Alger ».

Texte arabe sur papier blanc, traduction française en prose sur papier jaune.

In-f°, papier, 69 ff., dont plusieurs blancs, ornementation arabe, or et couleurs.

VIII.- POÉSIE DRAMATIQUE

Ms. 0613

EURIPIDE : « LA TRAGÉDIE DES TROADES », traduction anonyme en vers français.

Grand in-8° (0,227 sur 0,160), veau brun, tr. dor., aux armes de Nicolas-Joseph Foucault. Vélin, XVI^e siècle, 73 ff., quatre dessins à la plume, légèrement rehaussés d'aquarelle, encadrés d'or et de couleurs, représentant des épisodes de la prise de Troie ; très belles compositions d'un artiste français de la première moitié du XVI^e siècle (une d'elles est reproduite à la fin de ce volume).

Pas de titre, pas de dédicace ; cependant aucun feuillet ne paraît manquer, car les cahiers ont leurs signatures au complet, quoique bien effacées : a, a", a", suivis de 5 feuillets qui font les huit ; b de même, etc. Les quatre premiers feuillets sont occupés par « l'Argument de la tragédie des Troades d'Euripide. Après que les Grecz eurent pris, saccagé et pillé entièrement la ville de Troye... ». Les personnages de la tragédie sont Neptune, Pallas, Hécube, Talhybius, Cassandre, Andromaque, Ménélas, Hélène, le « Chorus ou assemblée des dames Troïennes captives ».

« Neptune commence » :

Neptune suis, dominateur des undes,
Qui viens du fond de l'Egée, où les blondes
Nymphes de mer, les belles Néréides
Ballent ensemble en leurs estres humides...

Voici les derniers vers :

TALTHYBIUS

O pauvre cité troyenne,
Réduite en piteux ravage

Est ta puissance ancienne ;
Mais pourtant droit au rivage
Marchez, vers le navigage
Des Graecz, prestz à vous mener
Esclaves en dur servage
Voz tristes jours terminer.

Cette traduction en vers français, dont nous ne connaissons pas d'autre exemplaire, est demeurée inédite.

Provenance : Quaritch (Londres), juillet 1891.

Ms. 0614

GRÉBAN (ARNOUL) : LE MYSTÈRE DE LA PASSION.

In-f° (0,290 sur 0,205), mar. vert (*Bradel-Derome*).

Papier, XV^e siècle, 231 ff., 2 col.

F. 1. « S'ensuit la table des personnaiges de la Passion Nostre Sauveur Jhesu Crist, ainsi que elle est contenue en ce présent livre ».

F. 3. « Cy commence le mistaire de la Passion Nostre S^f Jhesu Crist par personnaiges. Prologus. Veni ad liberandum nos, Domine, Deus virtutum. Pour l'offence du premier père... ».

F. 230. « Fin du mistere de la Passion de Nostre Sauveur Jhesu Crist »,

Conforme au texte original d'Arnoul Gréban, ce manuscrit ne comprend que les trois premières journées, la quatrième n'a pas été transcrite ; en outre, plus de 1500 vers du prologue ont été omis. Il s'arrête donc à la mise au tombeau ; il remplace la fin de la troisième journée par 55 vers qui lui sont propres, et se termine par un « prologue final » de 25 vers qu'on ne trouve pas ailleurs :

Prologus final du troisieme et derrenier jour de la Passion Jhesu Crist :

C'est ici la fin, l'a Dieu grâce.

Chères gens, mectés en mémoire

La substance de ceste histoire,

Car grans biens s'en pevent ensuivre.

Et dit saint Grégoire en son livre

Que exemples sans fiction

Mennent plus a devocion,

Quant par signes sont bien monstrées,

Que parolles tantost posées.

Si vous prions très chèrement,

S'aucuns sont qui aucunement

Ayent a bien jouer failly
Et dit langage mal pouilly,
Que les aultres, qui n'en pevent mez,
N'en soient de rien blasmé; mez
Vous plaise tout interperter
Et tous noz deffaulx supporter,
Car telle multiplication
Ne peut sans variation
Tout régler ne a chacun plaire,
Pour ce ne vous veille desplaire.
Dieu, qui est de tous biens montjoye,
Nous doint de paradis la joye.
Allons nous en, grans et menus,
Chantons *Te Deum laudamits*.
Amen.

Fin du mistere de la Passion de Nostre Sauveur Jhesu Crist.

Le *Mystère de la Passion* d'Arnoul Gréban a été publié en 1878 par MM. Gaston Paris et Gaston Raynaud, qui ont connu et décrit ce manuscrit (*Introduction*, XXIV).

En tête du volume, 4 feuillets ajoutés, cursive du XVI^e siècle : copie des privilèges accordés aux Confrères de la Passion.

Çà et là, la signature « Abel Dargery », accompagnée une fois de la date 1558.

Provenance : collections Soleinne et Taylor. Techener, 1891.

Ms. 0615

LE MYSTÈRE DE LA RÉSURRECTION, DE L'ASCENSION ET DE LA PENTECÔTE.

In-f° (0,295 sur 0,208), veau marbré, aux armes de Bourbon-Condé.

Papier, XV^e siècle, 320 ff., cursive droite, filigrane aux armes de France surmontées d'une croix (M. Maçon, conservateur-adjoint du Musée Condé, a publié sur ce manuscrit une notice insérée dans le *Bulletin du Bibliophile* (juillet-août 1898) ; voir dans la *Romania* (octobre 1898) le compte-rendu de M. Gaston Paris).

« S'ensuit le mistere de la Résurrection de Nostre Seigneur Jhesu Crist, et de son Ascension, et de la Penthecoste, qui fut fait et joué première fois a Angiers les trois derrains jours de may l'an que on disoit mil cccc cinquante et six. Regectées et en ce non comprinses aucunes addicions particulières que aucuns des joueurs de celuy mistere y cuidcrent adjouster a leurs plaisances, pour ce qu'elles

estoyent impertinentes a la matiere et furent blasmées des maistres en théologie, qui ce présent livre visitèrent et aprouverent.

Il est a noter que ce présent mistere de la Résurrection doit durer par trois jours, dont le premier finera quant les femmes aront achaté des oignemens et seront retournées de chiez l'apotecaire devers Nostre Dame, la ou Marie Salomé dira ces paroles : *Amen, amen, ainsyse face*. Et s'ensuit le sermon et la division dudit premier jour... ».

Ce mystère, divisé en trois journées, comprend environ 22,000 vers et 140 personnages. La première journée s'étend depuis la mort du Sauveur jusqu'à l'achat des parfums destinés à l'embaumement de son corps. La seconde va de la Résurrection à l'incrédulité de Thomas. Au cours de la troisième, Notre Seigneur donne de longues instructions à ses apôtres et s'élève dans les cieux. Après la descente du Saint-Esprit, les apôtres composent le Symbole, puis prennent congé de la Vierge pour se disperser par toute la terre. Notre Dame les congédie et termine le mystère par ces mots :

Le Saint Esperit soit a vous,
Mes chiers enfans, et vous adresse
Chacun en si très bonne adresse
Qui soit a la gloire et honneur
De Dieu le tout puissant Seigneur.

« Icy fine le mistere et se départent les joueurs pour eulx en aller chantans ensemble : *Te Deum laudamus, le Dominum confitemur*, etc. Deo gratias ».

Le « sermon » qui précède la première journée nous apprend que, dix ans plus tôt, en 1446, un *Mystère de la Passion* avait été représenté à Angers :

Pour ce fault supposer icy
Et noter sans le dire plus
Que celluy qui joua Jhesus
A celle mesme passion
Don l'en flst démonstration
A Angiers dedans l'an précis
Mil quatre cens quarante et six,
Seroit encore maintenant
A ceste heure en la croix pendant,
Si ceste Résurrection
Sans aucune interrupcion
Ce jouoit cy; car du procès
De la passion et deces

Dudit Jhesus le saint prophète
Fut alors ample mencion faite...

On ne connaît aucun manuscrit de cette *Passion*, qui n'est pas celle de Gréban.

Notre *Mystère de la Résurrection* a été édité par Vérard vers 1490 sous le nom de Jean Michel. On sait que Vérard est prodigue de ces sortes d'assertions ; celle-ci ne tient pas debout. Le poème paraît avoir été composé là même où le drame fut joué pour la première fois. L'auteur avait soumis son œuvre, dit-il dans sa préface,

A la bonne correction
De la noble université
D'Angiers, l'ancienne cité,
Et pareillement sans débat
A Monseigneur nostre prélat.

Et c'est le bon roi René qui fit les frais de la première représentation ; ses comptes en témoignent et nous donnent une indication qui n'est peut-être pas sans importance.

Un certain Jean Daveluys reçoit huit écus d'or « pour avoir fait doubler et mettre au net le papier de la Résurrection ». Jean Du Périer, dit Leprieur, dispose de cent écus d'or « pour la despense du mistère de la Résurrection Nostre Seigneur, que ledit sieur roy de Sicile avoit intencion faire jouer à la Penthecoste » (1456).

Or, Du Périer, valet de chambre et maréchal des logis du roi René, est l'auteur du mystère du *Roi avenir*, composé par l'ordre de ce prince ; et le voici mêlé à la représentation de la *Résurrection* à Angers en 1456. Est-il ici plus qu'un metteur en scène ? Est-il l'auteur que nous cherchons ? Posons la question sans la résoudre, et bornons-nous à redonner le sens de ces deux dates qui se terminent par le chiffre 6 et qui peuvent égarer le lecteur : 1446, représentation à Angers du mystère de la *Passion*. 1456, représentation à Angers du mystère de la *Résurrection*, celui qui fait l'objet de cette notice. Ces deux drames peuvent bien être du même auteur, et cet auteur n'était pas clerc, comme le prouve le passage suivant :

... Cil qui les rymes en fist
Ne les eust ozé entreprendre
S'il n'eust pieu aux clerks luy aprendre
Comment il s'en devoit chevir...

C'est une présomption de plus en faveur de Du Périer. Mais laissons la parole à l'orateur qui prononce le sermon au début de la troisième journée, et unissons-nous à lui en recommandant :

De prier pour le noble roy
De Sicile, qui, pour la foy
Soustenir, et vous informer,

A voulu ses biens exposer
Et bien largement despendre
Pour mieulx vous instruire et apprendre.

Mentionnons, pour finir, une particularité remarquable. Pour expliquer le don de la diffusion des langues, l'auteur fait réciter par saint Paul le *Credo* « en trois langaiges, c'est assavoir en françoys, en allemant et en bretonnant (l'allemand est du flamand ; quant au texte breton, M. Maçon en a donné une reproduction phototypique. Il a aussi publié intégralement les passages supprimés dans l'édition de Vérard. Le breton a fixé l'attention des celtisants, qui le considèrent comme le plus ancien des textes suivis que nous possédions en fait de breton armoricain. M. P. Le Nestour a reconnu que cette version du *Credo* était en vers ; il a heureusement corrigé les mauvaises leçons que l'ignorance du breton avait fait commettre au copiste. Nous ne pouvons que renvoyer au travail de M. Le Nestour inséré dans la Revue celtique, année 1899, pp. 183-190) ». L'allemand et le breton ont été supprimés dans l'imprimé de Vérard, ainsi qu'une longue scène qui suit le *Credo* et qui se passe entre saint Pierre et les Juifs (ff. 313-319).

Ce manuscrit était sans doute destiné à servir et a peut-être servi pour la représentation, car il contient des indications scéniques très détaillées et qui facilitent l'étude de l'ancien théâtre français. On ne connaît de ce mystère qu'un autre manuscrit, le n° 972 de la Bibliothèque nationale, copié en 1491 d'après l'imprimé et par conséquent moins complet que le nôtre. Celui-ci fut sans doute exécuté pour un duc de Bourbon, car il figure sur l'inventaire des livres de Moulins dressé en 1523. C'est de là qu'il vint à l'hôtel de Condé en 1661.

Ms. 0616

LE MYSTÈRE DE LA CONCEPTION, DE LA NATIVITÉ, DU MARIAGE ET DE L'ANNONCIATION DE LA VIERGE.

Petit in-f° agenda (0,273 sur 0,150), veau marbré, aux armes de Bourbon-Condé.

Papier, XV^e siècle, 240 ff., cursive, rubriques rouges, lettres ornées; dans la décoration paginale, écu d'argent à la croix de gueules cantonnée de quatre aiglettes de sable, armes de Claire de Gonzague, comtesse de Montpensier en 1481, morte en 1503, inhumée à Aigueperse.

Mystère inédit. Ce texte, qui n'a pas d'analogie avec les publications de Trepperel et de Lotrian (Jehan Trepperel, s. d. : veuve J. Trepperel, s. d. ; Alain Lotrian, s. d. ; A. Lotrian et Denys Janot, s. d.; Pierre Sergent, s. d. (1539). Éditions analysées par M. Petit de Julleville (*Les Mystères*, Paris, 1880, II, 427), est resté jusqu'ici inconnu des éditeurs et des critiques.

« S'ensuit le mistere de la très sainte Conception de la glorieuse Vierge Marie par personnages, et puis après s'ensuyt la sainte nativité d'icelle, et puis après comment elle fut menée par ses parans dans le saint temple a son eage de quatre a cinq ans. Item comment elle demeura audit temple l'espace de X ans ou environ. Et comment fut mariée par miracle comme il pleut a Dieu. Apres

trouvères le tresque saint et sacré mistere de la sainte Incarnation de Jhesus Crist, et comment nature humeyne fut rechaptée. Et est fait et compilé a l'honneur de Dieu et sa glorieuze mère hé a la singulière dévotion de très haulte et puissante dame Madame la comtesse de Monpansier ».

Divisée en trois journées, cette œuvre dramatique comprend environ 12,000 vers ; les personnages parlants sont au nombre de 113. Les marges sont couvertes d'indications scéniques, sans compter les nombreux *silete* :

« Silete d'orgues, silete de tous les instrument du jeu, silete des haulx menestriez, silete bien long des menestriez ».

Chaque journée commence et se termine par une allocution du « messenger », qui se présente d'abord pour saluer l'assemblée et annoncer le « jeu » :

Messagier courtoix venu suis

De la bone cité de Paris,

Assize en France la jolie...

... Salut a la noblesse

Laquelle ycy est assambîée;

Premier, a la personne très redouptée

Et en noblesse haut helevée

De Monpansier très puissant conte,

Et a Madame»

Bel mistere ycy vous voyrrés

Et silence vous nous donrez

Afin que le jeu se parface...

Joachin, sa, de par Dieu,

Comancez nostre saint mistere...

Le « messenger » se retire et Joachim entre en scène :

O glorieux père divin

Du très hault ciel et de la terre,

Je viens a vous de cur enclin...

Première journée, conception et naissance de la Vierge ; se termine au f. 83 par l'adieu du « messenger » :

A Dieu soyez ; je voyes disner.

Après deux feuillets blancs, commence le « second jour pour jouer coment Marie fust menée au saint temple en Jeruzalem » : enfance, éducation et mariage de la Vierge. C'est la plus longue des trois journées ; le « messenger » finit par déclarer qu'il est temps de souper.

F. 193. « S'ensuit le très saint mistere de l'Incarnation de Nostre Seigneur pour le tiers jour du jeu ». Nous voyons d'abord en scène les personnages qui figurent au début du *Mystère de la Passion* d'Arnoul Gréban : Adam, Eve, Abel, Abraham, Isaac, Jacob, Sarah, Noé, David, Isaïe, Jérémie, Dieu, Justice, Vérité, Miséricorde, Paix. Là cesse la ressemblance; le texte est entièrement différent; aucun emprunt n'a été fait aux autres mystères connus.

Le drame s'arrête à l'Incarnation du Verbe et se termine par une dernière allocution du « messager », qui reparaît pour prendre congé du public :

A vostre congé, Monsieur,

Genou en terre trestous pregnons,

Et de Madame aussi fezons,

De toute noblesse ramplie.

A Dieu soit donques la companie.

Explicit. Deo gratias.

Il est regrettable que le scribe n'ait pas donné le nom de l'auteur, le lieu et la date de la représentation. Nous savons seulement que ce mystère, représenté devant le comte et la comtesse de Montpensier, fut composé par ordre de cette princesse, Claire de Gonzague, fille de Frédéric, marquis de Mantoue, mariée le 14 février 1481 à Gilbert de Bourbon, comte de Montpensier, dauphin d'Auvergne. Celui-ci, vaillant capitaine, vice-roi de Naples, archiduc de Sessa et père du connétable de Bourbon, mourut à Pozzuolo le 5 octobre 1496.

Provenance : ce manuscrit figure sur l'inventaire de la librairie de Moulins dressé en 1523.

Ms. 0617

CINQ JEUX.

In-f° agenda (0,29 sur 0,10), cart.

Papier, XV^e siècle, 28 ff., cursive et gothique (plusieurs mains) ; deux filigranes : licorne et pot.

Recueil de cinq mystères de la classe des « jeux ».

1. « C'est le jeux de la Nativité Jhesu Crist et cornent les III roy le vinrent aorer.

En l'honneur de Dieu tout puissant et sa mère Marie, la royne des angle, un jeux vos veulhe comenchire pour resjoir la bonne compaignie ; si vos prie, très douche suers, humblement que une petit de silenche nos veulhiés prester jusque en la fin, et vos voireis le jeux comenchire ».

485 vers ; personnages : Joseph, Marie, les anges, les bergers, les rois mages, Hérode. Fin :

Che nos otrrie Dieu et sainte Marie,

Prendeis en greit, je vos en prie.

Explicit. Per manus Bourlet.

2. Fragment d'un autre « jeu de la Nativité » où figurent la Vierge, saint Joseph, sainte Anne, Marie Jacobé, Marie Salomé, le vieillard Sirméon, Hérode, son sénéchal, son fou.

3. « C'est li jeux des VII pechié morleil et des vil vertus, en demostrant cornent les vertus convertirent les pechié par la grâce de Dieu et de sa benoit mère, et premiere commenche uns hermite en disant a peuple ce qui s'en-siewt ».

Environ 2550 vers ; personnages : l'Ermite, le Diable, Ire, Orgueil, Envie, Avarice, Accide, Glouternye, Luxure, le clerc du Diable, Notre Dame, Gabriel, Chérubin, Dieu, Humilité, Carité, Patience, Pourveance, Largesse. Abstinence, Chasteté.

4. « C'est uns jeux a VI personnage » (Foi, Prudence, Loyauté, Amour, Honneur, Paix).

Pièce de 400 vers, dont voici la conclusion :

LA FIN DU JEUX

Vos qui aveis volu oyr

Nos jeux et nostre enbatement,

Nos vos requérons humblement

Qu'il le vos plaist a en gret prendre.

Et s'il y at riens que reprendre

Si le nos veulhiés pardonner,

Car n'avons volu viseir

A dire chose desplaisant

A personne qui soit vivant.

Ensi le tesmogne Bonverier,

Lequel veult a Dieu supplier

Qu'en paix puissions nos demorer

Et en la fin en sa gloire aler;

Ce doint Dieu et sainte Marie.

Prendreis en gret, je vous en prie.

Explicit.

La même formule, avec de légères variantes, termine aussi le « jeu de la Nativité » que nous avons décrit plus haut (n° 1). Ici, nous avons en plus le vers qui donne le nom de Bonverier, sans doute l'auteur.

5. « Chi comenchele jeux de Pèlerinage humaine, et premièrement parole le Pèlerin a dame Rayson... ». 1260 vers ; personnages : le Pèlerin, Raison, Nature, Grâce de Dieu, Pénitance, Carité, Aristote, Sapience.

A la fin et de la même écriture que la pièce, la signature « Suer Katherine Bourlet ». La première pièce est aussi suivie du nom de Bourlet. Sœur Catherine était certainement religieuse, et ce volume a probablement servi pour des représentations dans un couvent de femmes. Le tout est inédit.

Provenance : Boone (Londres), novembre 1860.

Ms. 0618

LE MAUVAIS || RICHE. || L'histoire et Tragédie du Mauvais || Riche Extraicte de la Sainte Escri]pture et représentée par dix huit || personnages ||.

In-f° (0,158 sur 0,102), mar. rouge à comp., tr. dor. (*anc. roi.*).

Vélin, XVIII^e siècle, 36 ff.

Copie figurée d'une édition gothique que Brunet n'a pas connue et qui doit être de la fin du XV^e siècle. Treize vers intitulés « l'acteur », qui terminent l'ouvrage, donnent en acrostiche « Mathurin Leroi » ; c'est sans doute le nom de l'auteur.

Provenance : Cigongne, n° 1450.

Ms. 0619

LE MYSTÈRE DES SAINTS CRÉPIN ET CRÉPINIEN.

In-4° (0,205 sur 0,142), mar. rouge, doublé de mar. rouge, comp. à pet. fers, tr. dor. ; très belle reliure de *Thouvenin*.

Vélin, XV^e siècle, 65 ff., 30 lignes à la page, une miniature.

Dernier feuillet : « C'est la vie et le martire de Monseigneur saint Crispin et Crispinien par personnages. Laquelle vie et martire a esté fait des deniers de l'ostel de la Charité Dieu Mons^r saint Martin, saint Remy, saint Crispin et Crispinien, et fut fait du commandement et volenté du prevost et eschevin et de tous les frères serviteurs qui pour lors estoient et dont les noms ensuivent : premièrement Robin Gueroult, prevost », etc., etc.... « Et fut fait mil IIII^e XLIII au siège de esté, feste Saint Martin ».

Quoique le sujet soit le même, ce mystère diffère de celui qui a été imprimé en 1836 d'après un texte incomplet. On trouve dans notre manuscrit un drame entier, remplissant une seule journée au lieu de quatre ; toutefois, depuis le f. 47 jusqu'à la fin, il correspond exactement à la quatrième journée de la version imprimée. Seul exemplaire complet que l'on connaisse, plus ancien et plus intéressant que le manuscrit de la Bibliothèque nationale. Décrit par M. Petit de Julleville (*Les Mystères*, Paris, 1880, II, 498).

Plusieurs possesseurs ont écrit leur nom sur le dernier feuillet : .Michel Sansom, « échevin de ladite confrérie ». 1312:

Geuffroy Dubois, 1604;

Jean Bogeriez, 1663;

Gabriel Hain, 1686;

Jourdon, 1758.

Provenance : dans notre siècle, le volume appartient à M. de Soleinne (*Catalogue*, t. I, p. 105, n° 566), puis à M. Cigongne (n° 1439).

Ms. 0620

LE .MYSTÈRE DE SAINT ADRIEN, etc.

Pet. in-f°(0,270 sur 0,202), mar. vert, fil., tr. dor. (*rel. du XVIII^e siècle*).

Papier, XV^e siècle, 225 ff.

« Le livre et mistere du glorieux seigneur et martir saint Adrien :

PRECO

En l'honneur de la Trinité

En qui gist toute haulte puissance... »

Ce mystère compte 89 personnages et 9587 vers ; composé dans la seconde partie du XV^e siècle, dans la Flandre orientale, probablement à Grammont, dont l'abbaye possédait les reliques de saint Adrien et attirait de nombreux pèlerins. Auteur inconnu. L'ouvrage s'arrête au f. 191 r° : « Explicit le livre et mistere du glorieux seigneur et martirs saint Adrien. Finis le premier jour de jung, voille de la feste Dieu mil CCCC III^{xx} et cinq » [1485]. C'est la date de la copie et non celle de la composition.

Le Mystère de saint Adrien a été publié par M. Emile Picot, avec introduction et notes, pour être offert par moi à mes confrères du *Roxburghe Club* (1895).

Au verso du f. 191 commence une « Moralité à sept personnages, bien bonne, dont le premier est Pouvre Peuple, Bon Renon, Pluseurs, Envie, Flaterie, Raison et Honneur. Et commence Pouvre Peuple » :

Au temps jadis que le roy Salomon

Tenoit son siège haultain et magnifique

Et que des saiges florissoit le hault nom...

Cette seconde pièce, transcrite par la même main, mais d'une écriture plus fine et sur deux colonnes, compte 2557 vers et se termine au f. 209 r° par la souscription suivante : « Finisl par moy Jehan Ysnard, le semmedy voille de feste saint Jehan Baptiste, mil CCCC^{xx} IIII^{xx} et douze » [1492J. Isnard est le nom du scribe. Cette moralité est restée inédite.

Une dernière pièce sans titre, écrite également sur deux colonnes, commence au f. 209 v° :

[P]ansant ung jour en megere, la dame

Qui Hercules son mary tant plaindoit...

Poème de 120 huitains, composé au moment de la mort de Philippe le Bon et de l'avènement de Charles le Téméraire, c'est-à-dire en 1467 ; c'est un panégyrique des deux princes, et on pourrait l'intituler « Déploration sur la mort de Philippe le Bon, duc de Bourgogne ». Vision où « l'acteur » fait paraître et parler sept personnages : Prudence, Justice, Force, Atrempance, Foi, Charité, Espérance.

Fin (f. 216 r°) :

Sy prie a Dieu que en joye solennelle
De Philippe soit tost l'ame ravie
Et a Charles doinst bonne et longue vie.

Ce poème, dont l'auteur figurait sans doute à la cour de Bourgogne, paraît inédit. D'ailleurs on ne connaît pas d'autre copie des ouvrages contenus dans notre volume.

Les ff. 217-225 sont blancs. On lit au f. 223 v° : « Ce présent livre apartien a moy, Bénigne Barbedor; qui le trouvera, cy il luy rende, il payra volontiers le vin. BB ». Au verso du feuillet suivant, la signature « B. Barbedor ».

Provenance : collections Soleinne et Taylor. Techener, 1876.

Ms. 0621

« **LE VALET A TOUT FAIRE, farce. Lyon, chez Pierre Délaye, 1606** ».

In-12, mar. bleu, doublé de tabis rose, fil., tr. dor. (*Bozériari*).

Vélin, XIX^e siècle, 8 ff. Copie figurée par Fyot.

Provenance : Cigongne, n° 1514.

Ms. 0622

« **L'HISTOIRE DE SAINCTE SUSANNE, exemplaire de toutes sages femmes, et de tous lion juges. A Troyes, chez Nicolas Otidot, demeurant en la rue nostre Dame, au Chappon d'or** ». s. d. (vers 1615).

In-8°, mar. rouge, fil., tr. dor.

Vélin, XIX^e siècle. Copie figurée, faite par Fyot sur l'exemplaire de la Bibliothèque du Roi (*Catalogue Soleinne*, n° 623).

Provenance : Porquet, juillet 1891.

Ms. 0623

LA SOPHRONIE, tragédie en cinq actes et en vers.

Pet. in-f°, papier, XVII^e siècle, 35 ff., pas de titre ; il manque un ou plusieurs feuillets au commencement. Cartonn.

Cette tragédie a été imprimée sans nom d'auteur (Troyes, Nicolas Oudot, 1619, in-8°). La seconde édition porte le titre suivant : *La Sophronie, tragédie françoise, tirée de Torcato Tasso* (Troyes, Yve Girardon, 1620, in-8°). Un exemplaire de la première édition se trouve à la bibliothèque de Troyes ; il présente quelques variantes avec notre manuscrit. M. de Soleinne possédait un exemplaire de la seconde édition (voir son catalogue). Manuscrit et imprimés sont très rares; on ne les trouve pas à la Bibliothèque nationale.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0624

HARDY (ALEXANDRE) : ARISTOCLÉE OU LE MARIAGE INFORTUNÉ, tragi-comédie (cinq actes et vers).

Pet. in-f°, vélin blanc, fil., tr. dor., aux armes de Louis XIII.

Papier, XVII^e siècle, 32 ff., précédés de 2 ff. non chiffrés contenant « l'argument » et les noms des « acteurs » (personnages).

Le théâtre d'Alexandre Hardy a été publié de 1616 à 1628, 6 vol. in-8°.

Provenance : Hôtel de Condé, 1673.

Le manuscrit avait sans doute été laissé par Louis XIII à Chantilly, dont il avait pris possession en 1632, après la mort du duc de Montmorency.

Ms. 0625

BARO (BALTHAZAR) : « CLORISE, PASTORALLE du S^r Baro, dédiée à Monseigneur le Cardinal de Richelieu. A Paris, 1629 ».

Pet. in-4° vélin blanc, fil., tr. dor. (*rel. originale*).

Papier, XVII^e siècle, 60 ff., nombreuses corrections.

La *Clorise* a été publiée à Paris, par François Pomeray, en 1632.

Provenance : Hôtel de Condé, 1673.

Ms. 0626

« LE MARTYRE DE SAINTE CÉCILE, tragédie sainte ».

Pet. in-4°, veau fauve, fil., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*).

Papier, XVII^e siècle, 18 ff., autographe.

Dans une dédicace datée du monastère de Saint-Louis, à Toulouse, le 8 mars 1637, « Sœur Marie de Saint-Nicolas, religieuse indigne du tiers ordre de saint François », offre à l'archevêque de Toulouse cette traduction en vers de l'histoire de sainte Cécile, qu'elle a faite par ordre de ses supérieurs. C'est une sorte de mystère par quatrains.

Provenance : ce manuscrit avait été donné à M. Cigongne par M. Anatole de Montaiglon.

Ms. 0627

SAINT-BALMON (ALBERTE-BARBE D'ERNECOURT, DAME DE) : « LES FRÈRES JUMEAUX, tragédie en cinq actes et en vers, dédiée à Monseigneur le Prince ».

In-f°, mar. rouge semé de fleurs de lys, dorure à petits fers, tr. dor. (*reliure originale*).

Papier, XVII^e siècle, 75 ff.

L'auteur a signé la dédicace au Grand Condé : « B. d'Ernecourt de Saint-Balmon ». « Votre Altesse, dit-elle, a vu le retardement de celle (la copie) qui doit estre imprimée, et sçait qu'elle est entre les mains du R. P. Le Moyne, qui m'a promis de la polir et de faire la lettre dédicatoire à V. A. ». Ce passage nous donne la date du manuscrit, car l'imprimé parut chez Courbé en 1650.

Dans cette même dédicace, M^{me} de Saint-Balmon fait allusion au nom *d'Amazone* qui lui était déjà donné, et, en tête de l'imprimé, l'éditeur déclare « qu'une femme qui est tousjours à cheval pour la deffense de ses sujets et a tous les jours des Croates ou des Allemans à combattre, n'a pas le loisir de mesurer des rimes et de conter des syllabes ». Cette héroïne lorraine est citée comme célèbre pour son courage et son esprit parmi les « savantes de France », à la fin du *Cercle des femmes sçavantes* de J. de La Forge. Sa vie militaire et édifiante a été écrite par Jean-Marie de Vernon, du tiers ordre de saint François, sous le titre de *L'Amazone chrestienne*.

Provenance : Hôtel de Condé, 1654.

Ms. 0628

MOLIÈRE : RÔLE DE GEORGETTE dans l'École des femmes.

In-f°, papier, XVIII^e siècle, 7 pages. L'ancienne couverture en papier à fleurs a été conservée dans le nouveau cartonnage.

Rôle écrit en vue de la représentation donnée à Chantilly le 22 octobre 1772. Ce jour-là, dit Toudouze (*Journal* manuscrit; voir t.1, p. 305), « il y a eu comédie de *l'École des femmes* et *le Devin du village* (Intermède de J.-J. Rousseau). S. A. S. M^{gr} le prince de Condé a fait venir des danseurs de l'Opéra qui ont dansé un ballet ; le petit Vestris, âgé d'environ treize ans, y a dansé seul, ce qui a fait l'admiration des spectateurs ».

Louis-Joseph, prince de Condé, avait un goût très vif pour le théâtre et tenait lui-même certains rôles, recrutant les acteurs parmi les membres de sa famille et les personnes de sa suite (Laujon et autres). Le répertoire se composait surtout des pièces de Sedaine et autres contemporains ; mais le prince avait conservé le goût du Grand Condé pour les pièces de Molière, et nous constatons de nombreuses représentations du *Bourgeois gentilhomme*, du *Médecin malgré lui*, etc.

De 1767 à 1786, le prince de Condé fit transformer complètement, par l'architecte Bellisard, l'ancienne salle de spectacle de Chantilly ; nous y voyons travailler les sculpteurs Suard, Dardel, Boiston, Mézières, les peintres Sauvage, Restout, Baudon et autres. En 1776, on envoie de Paris une importante série de décors, et l'entrepreneur Goupy se rend à Chantilly « pour éprouver et faire jouer les machines du théâtre » (fin octobre 1776).

Nous ne pouvons entrer ici dans de plus longs développements ; nous nous bornons à indiquer quelle place tient Chantilly, depuis le Grand Condé jusqu'à la Révolution, dans l'histoire du théâtre en France.

Ms. 0629

LAURENT (J.) : L'AMANT GÉNÉREUX, comédie en cinq actes et en vers.

In-4°, papier, XVII^e siècle, 25 ff., rel. en vélin blanc.

La pièce est précédée d'une épître dédicatoire au Grand Condé.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0630

[DESMARES] : MERLIN DRAGON, comédie (en prose et dix-huit scènes).

Pet. In-4°, vélin blanc {*anc. rel.*}

Papier, XVII^e siècle, 41 ff.

Cette pièce fut représentée en 1686 sur le théâtre de la rue Mazarine par les troupes réunies du Marais, du Palais-Royal et de l'hôtel de Bourgogne. L'auteur, Desmares, était contrôleur de la maison du prince Henry-Jules, fils du Grand Condé. On lui attribue *La Dragonne ou Merlin Dragon.*, comédie jouée à Namur, pendant le siège, par ordre du maréchal de Boufflers (La Haye, Etienne Foulque, 1696), et qui est sans doute la même pièce que le *Merlin Dragon* de 1686; nous n'avons pu le vérifier.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0631

« LES A.VOURS DE LA FILLE DE L'AMOUR, comédie (en cinq actes et en vers). A Sa Majesté Très Chrétienne Louis, par la grâce de Dieu Roy de France et de Navarre ».

In-4° couvert en velours vert passé, tr. dor. (*rel. origin.*).

Vélin, XVII^e siècle, 62 ff. et 1 blanc, bonne écriture demi-ronde, initiales, bandes et culs-de-lampe en or et couleurs agréablement dessinés. Le premier feuillet porte au recto la dédicace au roi, et au verso le chiffre surmonté de la couronne royale, les deux sujets dans de jolis encadrements en or et couleurs.

Provenance : bibliothèque de M. de Soleinne (n° 3083). Lortic. janvier 1894.

Ms. 0632

LA PRINCESSE SOLITAIRE, comédie (en cinq actes et en vers).

In-4°, papier, fin du XVII^e siècle, 1 f. blanc, 1 f. de titre, 1 f. pour la dédicace, 1 f. blanc, 1 f. pour la liste des personnages, 1 f. blanc, 45 ff. chiffrés et 3 ff. blancs. Cartonn.

La pièce est dédiée à « Son Altesse Sérénissime Madame la princesse de Condé ». Le relieur du XVIII^e siècle, en rognant le bas, a coupé le nom de l'auteur, qui peut se lire « Arnoulort » ; mais on ne voit bien que les deux premières syllabes : Arnoul...

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0633

« RECUEIL DES FÊTES DONNÉES A SA MAJESTÉ LE ROY STANISLAS PAR MADAME LA MARQUISE DE MONCONSEIL, A BAGATELLE, dans les mois de septembre 1756 et 1757 ».

Pet. in-8° veau marbré. — Papier, XVIII^e siècle, 3 ff. lim.. 64 pp. chiffrées, 16 pp. de musique gravée et quelques ff. blancs.

Les feuillets liminaires sont occupés par le titre et par une épître en vers à la reine Marie Leckzinska. La fête donnée le 29 septembre 1756 occupe 12 pages : « Ce divertissement fut fait, imaginé et exécuté en 24 heures. L'idée des principaux couplets fut tirée d'une lettre charmante du Roy de Pologne à Madame de Monconseil sur un faux pas qu'elle avoit fait et qui fut le motif de la visite de Sa Majesté à Bagatelle, dont Elle ne l'instruisit que la veille. Ce fut le 29 septembre 1756 que Sa Majesté arriva à Bagatelle à dix heures du matin, et se mit à table en descendant de carrosse. La nécessité d'épargner le tems fit donner pendant le dîné le divertissement de la *Curiosité* et de tous les couplets qui l'accompagnoient. Après le dîné, le Roy passa dans une salle de verdure, qu'on avoit ornée le plus galamment qu'il avoit esté possible, où on représenta devant lui la *Fête d'amour*, qui fut terminée par des couplets... ».

La fête donnée le 5 septembre 1757 occupe les pages 13 à 64. Une longue relation précède les divertissements. Puis viennent deux harangues en vers, adressées au roi par MM^{lles} de Baye et de Monconseil, une en prose par le magister du village, et quelques couplets. Deux petites pièces furent jouées devant le roi : *Le Café*, et *Le Bosquet des livres ou les Ensorcelés*. Elles sont suivies de devises en vers : pour le roi, pour MM^{mes} de Monconseil, d'Aumont, de Boufflers, de Polignac, de Baye, de La Tour du Pin, pour MM^{lles} de Baye et de Boufflers. La fête se termine par une *Ronde* sur l'air de *Dame Françoise* :

Allons, gay, jeunes bergères,
Que l'on fête Stanislas...

La musique des 39 airs a été gravée en un cahier de 16 pages et jointe au volume, qui fut probablement offert au roi Stanislas ; il m'a été donné par le prince Wiszniewski.

Ms. 0634

[SEDAINE (MICHEL)] : RÔLE DE ROSE (dans la comédie de *Rose et Colas*).

Pet. in-f°, papier, XVIII^e siècle, 4 ff. écrits et 8 blancs. Cartonn.

Rôle écrit pour une représentation à Chantilly. La comédie de *Rose et Colas* avait été jouée pour la première fois le 8 mars 1764 ; elle fut représentée sur le théâtre de Chantilly le 1^{er} novembre 1771.

La partition originale gravée (avec les paroles) m'est aussi parvenue parmi les manuscrits de Condé.

Ms. 0635

[VOISENON (CL.-HENRI DE FUSÉE DE)] : L'ART DE GUÉRIR L'ESPRIT, comédie en un acte et en vers, mêlée d'ariettes.

In-4°, papier, XVIII^e siècle, 20 ff. ; cartonn.

Le théâtre de l'abbé de Voisenon a été publié à Paris en 1781 (4 vol. in-8°).

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0636

RÉRAINVILLE : « L'AGE D'OR, OU TRIOMPHE DE L'IMMORTELLE CATHERINE ALEXIEWNA II^e, IMPÉRATRICE ET AUTOCRATRICE DE TOUTES LES RUSSIES.

Fête-ballet-pantomime en deux actes, à l'occasion du mariage de son auguste fils le grand-duc de Moscovie. Dédié à Sa Majesté Impériale par le Ch^{er} P. de Bérainville, avocat au Parlement, ancien conseiller du Roi, lieutenant particulier des eaux et forêts du département de l'Isle de France. Paris, 1776 ».

In-16, mar. rouge doublé de tabis bleu, fil., tr. dor., aux armes impériales de Russie. Papier, 1776, 46 pages et 4 ff. blancs.

Provenance : Lortic, janvier 1894.

Ms. 0637

GOHIER (LOUIS-JÉRÔME) : « LE COURONNEMENT D'UN ROI, essai allégorique en un acte et en prose, suivi d'un vaudeville, par un Avocat au Parlement de Bretagne. *Au Temple de Mémoire*, 1775 ».

In-4°, demi-veau fauve (*Trautz-Bauzonnet*).

Ms. autographe sur papier, 1775, 10 ff.

Cette pièce fut imprimée sans nom d'auteur, avec un faux titre portant : « *La Comédie de Bretagne*, représentée sur le théâtre de Rennes le samedi 28 janvier 1775 ». On dit que le duc de Penthièvre en fit suspendre les représentations ; en effet, plusieurs des principaux de la cour du roi qui venait de mourir (Louis XV) y étaient assez sévèrement traités. *Le Luxe* est l'abbé Terray, *La Flatterie* le chancelier Meaupou, *Fantôme sans nom* le Tripot ou parlement Meaupou, *Le Vieil Esclave* le maréchal de Richelieu, *Le Despotisme* le duc d'Aiguillon.

On ne connaît pas d'autre œuvre dramatique composée par Gohier, qui depuis fut président du Directoire.

Provenance : Cigongne, n° 1687.

Ms. 0638

SÉGUR (ALEXANDRE-JOSEPH-PIERRE, VICOMTE DE) : L'HEUREUSE ÉTOURDERIE, comédie en un acte et en vers.

Pet. in-8°, mar. rouge, fil., tr. dor. (*anc. rel.*).

Ms. sur papier, écrit en rouge et noir, XVII^e siècle, 59 ff.

Cette pièce, qui ne paraît pas avoir été représentée, est restée inédite.

Provenance : bibliothèque du Palais-Royal (succession de la Reine).

Ms. 0639

FARRE D'EGLANTINE (PHILIPPE-FRANÇOIS-NAZAIRE) : « ISABELLE DE SALISBURY, comédie nouvelle, héroïque et lyrique, en trois actes et en prose, paroles de M. Eabre d'Eglantine, musique de M. Mengozzi; refusée à l'Académie Royale de Musique et représentée au théâtre Montansier le 20 août 1791 ».

In-4°, papier, commencement du XIX^e siècle, 51 pages numérotées ; cartonn-

Cette pièce n'a pas été publiée ; mais on a imprimé les *Paroles lyriques d'Isabelle de Salisbury...* (s. l. n. d., in-8° de 26 pages); j'en ai un exemplaire; très rare.

Provenance : bibliothèque Cigongne.

Ms. 0640

TALMA (FRANÇOIS-JOSEPH) : 1^o Lettre de Talma à son jardinier Louette, s. d. (2 ff.).

2^o Lettre de Talma au duc d'Orléans pour lui annoncer sa représentation de retraite. Le duc d'Orléans a écrit sur la lettre : « reçue le jeudi 17 mars 1825. L. P. d'O. » (2 ff.).

3^o Manuscrit de Talma (XVIII^e siècle) : traité d'art dramatique. Minute, avec nombreuses corrections (15 ff.).

Ms. 0641

MEILHAC (HENKY) : DÉCORÉ, comédie en trois actes et en prose.

In-4°, papier, 152 pages, mar. rouge à mes armes (*Chambolle-Duru*).

Provenance : don de bienvenue de mon nouveau confrère (1889).

IX. ROMANS ET CONTES

Ms. 0642

« **LA DEVISE DES ARMES DES CHEVALIERS DE LA TABLE RONDE, lesquels estoient du très renommé et vertueux Artus, roy de la Grande-Bretaigne, avec la description de leurs armoiries** ».

In-8°, mar. rouge.

Papier, XIX^e siècle, blasons peints.

Provenance : copie inachevée de l'édition de Lyon, Benoist Rigaud, 1590.

Ms. 0643

LE SAINT GRAAL (attribué à GAUTIER MAP). MERLIN (par ROBERT DE BORON) (Nous avons décrit plus haut : 1° (p. 61) *Le Saint Graal* (Robert et Hélic de Boron) ; 2° (p. 61) *La Queste du Saint Graal* (Gautier Map) ; 3° (p. 42) *La Queste du Saint Graal* (Robert et Hélic de Boron). Manuscrits du XIII^e siècle).

Très grand in-f° (0,495 sur 0,335), mar. rouge aux armes de Bourbon-Condé, tr. dor.

Vélin, XV^e siècle, 232 ff., 2 col. de 60 lig., très belle écriture, rubriques rouges, emplacements réservés pour les miniatures et les grandes lettres ; l'ornementation de la première page est ébauchée. Il manque un ou plusieurs feuillets à la fin.

Version très détaillée des deux premiers romans de la Table Ronde. Après la table des rubriques, le texte commence ainsi : « C'est cy en cest hystoire cy dessus comment cellui qui trouva ce livre et estrait estoit en ung sien habitacle, la ou il gisoit en son lit, et il oy voix qui parlèrent a luy. Et comment Nostre Seigneur Jhesu Crist Iuy envoya ung petit livre, la ou il trouva les haultes merveilles et les grans secretz du Saint Graal. Et si orrez en ce livre la souffrance Nostre Seigneur Jhesu Crist et comment Joseph et Josephes son filz, après la résurrection Nostre Seigneur Jhesu Crist, prescherent la foy et la crestienté, et comment ilz convertiront le roy Evalach, qui ot nom en baptesme Mordrains, et Seraphes, son serourge, qui premiers fut baptisé et ot nom Naschiens. Apres parle comment ilz descendirent de ligniée en ligniée jusques a Galaad. Cellui qui la haultesse et la seigneurie de si haulte hystoire comme est celle du Saint Graal... ».

Rédaction beaucoup plus détaillée que celle imprimée en 1516 pour Jehan Petit, Galiot du Pré et Michel Le Noir. C'est le « Grand Saint Graal ou Joseph d'Arimathie », publié par M. Ilucher en 1877 (t. II) d'après un manuscrit de la bibliothèque du Mans.

F. 137 v° : « ... Si se taist ore atant le conte de toutes les lignies qui de Celidoine yssirent et de Josephe. Et retourne a une autre branche, que on appelle Fistoire de Merlin, que il convient adjouster ensemble a fine force avec l'istoire du Saint Graal, pour ce qu'il en est une branche et y appartient, et commence messire Robert de Borron la branche en telle manière. C'est icy le commencement de Merlin, et commence comment les ennemis d'enfer s'assemblèrent ensemble pour prendre comment ilz feroient ung homme qui feust au siècle pour les gens decevoir... ».

Le texte s'arrête au cours du chapitre intitulé : « Cy devise le conte du roy Leodagan et de Cleodalis son seneschal, et de la grant loyauté qu'il trouva en luy et comment il souspira moult en son cuer des meffaiz qu'il luy avoit faiz ». Cette portion du Merlin comprend la moitié du premier volume de l'édition de Vérard (1498), moins les dix ou douze derniers feuillets ; la fin du manuscrit correspond à peu près au f. 197 de l'imprimé.

Voir : « *Merlin, roman en prose du xiiu' siècle*, publié avec la mise en prose du poème de Merlin de Robert de Boron, par MM. Gaston Paris et Jacob Ulrich » (pour la Société des Anciens Textes français, 1886).

Provenance : Hôtel de Condé, 1654.

Ms. 0644

LES PROPHÉTIES DE MERLIN.

Pet. in-f° (0,253 sur 0,180), veau brun aux armes du chancelier d'Aguesseau.

Vélin, XIV^e siècle, 16-4 ff., 2 col. de 34 lig., initiales rouges et bleues.

Cette version diffère du texte imprimé dans le troisième volume de la belle édition de Merlin donnée par Vérard. Les prophéties ne sont pas toutes les mêmes, et celles qui se retrouvent dans ce manuscrit et dans l'imprimé ne sont pas placées dans le même ordre. Ainsi, la fin du manuscrit (f. 164) correspond au f. 81 de l'imprimé ; la prophétie relative à la prise de Narbonne, qui se lit au f. 83 v° de l'imprimé, se trouve ici au f. 52 et n'est point achevée, le f. 53 étant blanc, tandis que les considérations sur le cours de la lune, qui commencent au f. 54 v°, se lisent dans l'imprimé au f. 125. Une inscription a été grattée à la dernière page du manuscrit ; le mot « fin » est en surcharge, et il est difficile de vérifier si l'exemplaire est complet. Il paraît en tout cas manquer un feuillet entre 81 et 82.

On lit sur le premier feuillet : « *Iste liber pertinet domui Cornelii Montis ultra Pontem Amari Cordis in crepidine montis Domus Apostolorum* », et, d'une écriture postérieure, « *Carthusianorum prope et extra civitatem Leod.* ». La montagne de la Chartreuse est à l'est de Liège et domine la lisière du faubourg d'Amersœur ; le pont d'Amersœur est sur l'Ourthe et conduit aujourd'hui au fort de la Chartreuse.

Provenance : vente Monmerqué, juin 1851.

Ms. 0645-0647

TRISTAN.

3 vol. grand in-f° (0,445 sur 0,310), mar. rouge, aux armes de Bourbon-Condé, tr. dor. Vélin, seconde moitié du XV^e siècle, 973 ff. (288, 405, 280), 2 col. de 45 lig., nombreuses miniatures, initiales ornées, rubriques rouges.

Le feuillet de garde de chaque volume porte les armes de Montmorency, avec le bâton de grand-maître, le collier de Saint-Michel et la devise *In mandatis tuis supersperavi* ; sur le premier feuillet et dans les lettres initiales, les armes de Jean du Mas, seigneur de L'Isle, sont répétées plusieurs fois, et son nom se trouve à la fin du premier volume : « Ce premier volume de Tristan est à Jehan Dumas, seigneur de Lisle, ouquel a LX hystoires ».

« Cy comance le livre du vailhant chevalier Tristan, filz du roy Meliadus de Leonnoys et de Bazille sa femme, fille de Félix, roy de Cornoaille, lequel livre a esté translacté de latin en françoys par noble homme Messire Lucas, chevalier, seigneur du chastel du Gaad, près de Sallebieres en Angleterre, auquel livre sont contenus tous les grans faitz d'armes du dit T., Lancelot du Lac et Galaat son filz, lesquels furent les plus vailhans chevaliers du monde au temps du roy Artus de la Grant Bretagne ». Le texte des deux premiers volumes se retrouve dans l'édition de Vérard, mais celui du troisième en diffère totalement et donne une version développée de la *Queste du Saint Graal*, de Gautier Map, dont nous avons décrit plus haut (p. 61) une ancienne copie ; nous relevons ici, à côté de longues amplifications, des fragments de l'ancien manuscrit copiés mot pour mot ; le compilateur a réuni les aventures de Tristan, Lancelot, Galaad, Parceval, Bohors, etc. Le récit un peu vif de la mort de Tristan et d'Yseult commence au f. 262.

Le dernier chapitre a pour titre : « Comment Sagremor aporta au roy Artus l'escu et l'espée de Tristan et lui compta sa fin, dont le roy et les compaignons de la Table Ronde démenèrent grand duel ». Fin : « Si nous lairons a parler du roy Artus et de la royne Genièvre et de Mons^r Lancelot du Lac et de tous les compaignons de la Table Ronde que plus n'en parlerons cy. Ainçois finerons nostre livre de Mons^r Tristan de Leonnois, le bon chevalier et le bel, et de Madame la royne Yseult, la bloye fille au roy Anguys d'Irlande, a l'onneur et alaloenge de Nostre Seigneur Jhesu Crist. Amen.

Explicit le rommans de Tristan et de la royne Yseult la blone royne de Cornoaille. Escript par Gilles Gassien, natif de la ville de Poictiers ».

Ce Gilles Gassien n'est-il pas le même scribe que Gilles Gracien, qui, en 1463, exécutait pour le duc de Nemours un somptueux *Miroir historial*, dont j'ai le troisième volume ? A l'appui de cette opinion, nous ferons remarquer : 1° que l'écriture est identique ; dans le *Tristan* et dans le *Miroir*, majuscules et minuscules sont absolument les mêmes ; 2° que le *Tristan* fut transcrit après 1475, alors que les

anciens serviteurs de Jacques d'Armagnac, les artistes qu'il occupait, se trouvaient sans emploi. Le scribe Gassien ou Gratien pouvait bien avoir été accueilli par Jean du Mas, qui ne vivait pas loin de Poitiers et qui déjà avait pris à sa solde l'enlumineur chargé de décorer les trois volumes de notre *Tristan*. Aujourd'hui (1895), grâce aux travaux de MM. Guibert et Antoine Thomas (*h. Guibert : Ce qu'on sait de l'enlumineur Êoerard d'Espinques* (Guéret, 1895). — Antoine Thomas : *Notes sur l'histoire de la Marche limousine* (Toulouse, 1895)), nous connaissons le nom et la vie de cet enlumineur.

Éverard d'Espinques était de Cologne. Venu du pays rhénan à Paris vers 1429, il entra au service du duc de Nemours, et sans doute décora maint volume placé dans la librairie de ce fastueux seigneur. Après la mort de Jacques d'Armagnac, Everard resta dans les états de son protecteur et se fixa sur les bords de la Creuse, près de Guéret, dans la petite ville d'Ahun, où ses enfants exercèrent la profession de tabellion.

C'est là que Jean du Mas vint le chercher pour l'emmener dans sa seigneurie de l'Isle, où il lui confia divers travaux ; un document authentique ne laisse aucun doute à cet égard : l'enluminure de quatre volumes, trois du *Tristan* et un du *Propriétaire des Choses*, dura quinze mois (1^{er} avril 1479 au 1^{er} novembre 1480), et fut soldée sur un mémoire très détaillé : le profit peut être évalué à 2,000 francs de notre monnaie.

Les trois volumes du *Tristan* sont ici décrits. Le manuscrit du *Propriétaire* se voit à la Bibliothèque nationale (fr. 9140) et porte aussi les armes de Jean du Mas. Il n'est pas sans intérêt de voir ces épaves de la cour du pauvre Jacques, enlumineur ou scribe, recueillies par le bibliophile-fonctionnaire protégé de Louis XI.

Les miniatures d'Éverard ne brillent pas par la finesse ; on y sent un peu le travail à l'entreprise ; les extrémités sont généralement grossières ; pourtant la science ne manque pas et l'effet est parfois saisissant. La grande miniature paginale qui inaugure notre premier volume est en deux parties (elle est reproduite à la fin de ce volume) : à gauche, l'auteur ou le traducteur à son pupitre ; à droite, Tristan, Galaâd et Lancelot; le premier, en jacquet, s'appuie sur un bouclier de sinople au lion d'or; le second porte un surtout orné de la croix de Saint-Georges; le troisième porte un écusson bandé d'argent et de gueules. Belle ordonnance, grandes figures ; beaucoup de caractère.

La première miniature paginale du tome II représente une rencontre de cavalerie; c'est un véritable tableau.

Celle du tome III est à quatre compartiments : le Saint Graal, la réception d'un chevalier, la Table ronde, etc.

Provenance : Hôtel de Condé, 1654.

Ms. 0648

TRISTAN.

Grand in-f° (0,430 sur 0,320), mar. vert aux armes de Bourbon-Condé, tr. dor.

Vélin, première moitié du XV^e siècle, 432 ff., 2 col. de 68 lig., 154 miniatures, dont deux occupant une page entière, initiales ornées, pas de rubriques.

Les armes de Jean du Mas sont mêlées aux ornements de la seconde grande miniature ; sur le feuillet de garde sont peintes les armes de Montmorency avec le collier de Saint-Michel, le bâton de maréchal et la devise *In mandatis titis supersperavi*.

Ce manuscrit paraît contenir la matière des deux premiers volumes de l'exemplaire précédent; l'exécution est plus ancienne, la leçon meilleure ; les miniatures sont plus nombreuses, plus fines, la décoration plus belle. Jusqu'au f. 261 v°, le texte se compare assez exactement avec celui de l'exemplaire précédent et avec l'édition de Vérard; puis, jusqu'au f. 285 v°, on remarque de nombreuses variantes, la version est plus complète; enfin, jusqu'au f. 423 v°, l'analogie cesse complètement et ne se retrouve que dans les huit derniers feuillets. Voici le début : « Apres ce que j'ay leu et releu et pourveu par maintes foiz le grant livre de latin, celui meismes qui devise apertement l'histoire du Saint Graal..., ge, Luce, chevaliers et sires del chastel del Gat, voisins prouchains de Saliberes,... enpren a translater de latin en françois une partie de ceste ystoire... ».

Le manuscrit se termine avec l'arrivée de Tristan à Kaamelot, où le roi Arthur va donner de merveilleuses fêtes. Là s'est arrêté le scribe, et le manuscrit en lui-même est complet. Il n'a certainement pas été commandé par Jean du Mas, qui a fait ajouter ses armes aux ornements de la seconde « histoire », sans y joindre sa signature ; car ce n'est pas lui, c'est son petit-fils, Jacques, qui a tracé les mots que l'on peut déchiffrer au verso du 432^e et dernier feuillet : « Ce livre est à Jacques Dumas, S^r de Lisle. J. DUMAS ». Il est probable que cette acquisition a précédé le travail d'Everard d'Espinques ; assurément, nous avons sous les yeux un manuscrit plus ancien. Comment expliquer la présence, dans une petite collection, de deux exemplaires aussi coûteux du même ouvrage? On peut entrevoir une série de petits problèmes que nous n'essaierons pas de résoudre et que nous avons déjà effleurés (Notice générale sur la collection de Du Mas, t. I, *Introduction*).

Ms. 0649

LA MORT DU ROI ARTHUR, (par GAUTIER MAP).

Grand in-4° (0,255 sur 0,210), mar. bleu à mes armes et chiffre, tr. dor.

Vélin, XIII^e siècle, 74 ff., 2 col. de 33 lig., 6 grandes lettres enluminées, initiales rouges et bleues.

« Apres ce que maistres Gautiers Map ot tracié des aventures dou Graal assez soufisant si com il li sambloit, si fu avis au roi Henri son seignor que ce qu'il avoit fet ne devoit pas soutire se il ne racontoit la fin de ceaus dont il avoit fet devant mancion, et cornent cil morurent de qui il avoit les proescs ramanteues en son livre. Et por ce recomança il ceste deriene partie. Et quant il l'ot mise

ensemble, il l'apela la Mort lou roi Artus, por ce que vers la fin est escriz cornent li rois Artus fu navrez an bataille de Sale- bieres ; et cornent il se parti de Girflet qui tant li fist compaignie que après lui ne fut nus hom qui le veist vivant. Si comença en tel meinere maistres Gautiers ceste derriene partie ».

Texte complet et bien conservé. Version ancienne, très supérieure à celle imprimée au XV^e et au XVI^e siècle à la suite de *Lancelot*. Dans ses notices sur les manuscrits de la Bibliothèque du Roi, où l'on trouve, soit dit en passant, une si charmante et si complète étude sur les romans de la Table Ronde, M. Paulin Paris a transcrit l'explicit de ce roman (t. I, p. 131). A la suite des lignes qu'il cite, nous trouvons dans notre manuscrit, à côté d'un écu effacé dont le chef était de gueules, ces mots : « Ci faut li livres de la mort le roi Artus », et ceux-ci, en partie effacés : « Liber domini Brexiadi de Salis. Qui scripxit Bo. de Gualandis existens cum eo in regimine mut-triesi (?) ». Au verso de ce feuillet, cette autre inscription : « Iste liber est mei comitis Manfredi de Lanido (?) », la date 1390, puis ces mots écrits par un Italien, « vale pochi quatrini », rayés ensuite par un autre Italien qui signe Lionardo Bartolini.

Provenance : Sotheby, Londres, décembre 1852.

Ms. 0650

CLERIADUS D'ANGLETERRE.

In-f^o (0.320 sur 0,220), mar. rouge, fil., petits fers, tr. dor, (*anc. rel.*).

Vélin, XV^e siècle, 128 ff., 2 col. de 39 lig., initiales en or et couleurs, emplacements réservés pour des miniatures ; titre ajouté postérieurement.

« Apres le temps du roy Artus et des compaignons de la Table Ronde, il fut en Angleterre, laquelle estoit appelée pour lors la grant Bretagne, un roy que l'on appelloit Phelippon... ». Fin : « ... Et finira icy le romant de Cleriadus et Meliadice sa femme et plus n'en parle pour le présent, sinon que le benoist Roy de gloire vueille avoir mercy d'eulx et de nous quant il lui plaira. Amen, Deo gracias ».

Version bien complète et différant peu de celle que Michel Lenoir a éditée en 1514.

Le volume a fait partie des bibliothèques de Nicolas Moreau, S^r d'Auteuil, trésorier de France à Paris, et du marquis d'Aix, à la Serraz. Le dernier feuillet porte des inscriptions du XVI^e siècle : « A Monsieur le cardinal de Lohéac. Presto est victoria forti », etc., et une signature, « Ryeux ».

Provenance : Techener, mars 1864.

Ms. 0651

ROMAN D'ALEXANDRE.

In-f^o (0,330 sur 0,243), mar. rouge aux armes du prince Eugène de Savoie.

Vélin, XV^e siècle, 70 ff., 2 col. de 34 lig., rubriques rouges, 83 belles miniatures de différentes grandeurs, initiales en or et couleurs.

« Cy commence le livre et la neuve histoire du bon roy Alixandre, qui fu filz Nectanebus, qui jadis fu roy et seigneur de Egypte, et de la royne Olimpias, qui femme estoit du roy Philippe, seigneur de Macédoine, lequel roy Alixandre par force conquist tout le monde. Puisque le premier père de l'umain linage fu créé a l'image de son créateur le roy de gloire... ». Ce prologue vante la science des Egyptiens (astronomie, etc.), et met en scène Nectanebus. Le dernier chapitre est intitulé : « Comme la royne Olimpias fu prinse a force et livrée a mort » (Voir l'ouvrage de M. Paul Meyer intitulé : *Alexandre le Grand dans la littérature française du moyen âge*, Paris, 1886, 2 vol. in-8°).

Ce beau volume a fait partie de la librairie de Jacques d'Armagnac, duc de Nemours. Ses armes sont peintes sur le premier feuillet, et sur le dernier on lit : « Ce livre a LX feuilles, histoires IIII^{xx}. Ce livre est au duc de Nemours, conte de la Marche. JAQUES. Pour Carlat (Cette signature est reproduite à la fin du volume) ». Le secrétaire du duc a donc compté 60 feuillets et 80 histoires ; rien ne manque, et le livre est tel qu'il fut envoyé à Carlat par Jacques d'Armagnac, sauf la reliure dont l'a revêtu le prince Eugène. Comment est-il entré au Belvédère et comment en est-il sorti? Nous savons seulement qu'il figurait dans la bibliothèque d'Héber, et nous relevons, sur un des feuillets de garde, la note suivante : « 1819. Payn et Foss, £ 22 ». Depuis, le volume a fait partie de la bibliothèque Cigongne.

Assez bien composées, les miniatures sont d'une exécution grossière et sentent un peu la pacotille. Le travail a-t-il été exécuté sous la direction de l'enlumineur de Cologne? Le style paraît bien être le même que celui du *Tristan* décoré par Éverard d'Espinques, l'écriture aussi est identique.

Ms. 0652

OCTHOVIEN.

Grand in-f° (0,373 sur 0,270), ancienne reliure en bois bien conservée, recouverte de mar. brun, fers à froid, fermoirs et bossages en cuivre.

Papier, XV^e siècle, 253 ff., 2 col. de 41 lig., rubriques rouges, 125 curieuses figures peintes; filigrane : écu à trois fleurs de lys surmonté d'une couronne ducale.

« Le livre des haulx fais et vaillances de l'empereur Othovyen et de ses deux filz et de cheulx quy d'eulx descendirent ». Ce titre est précédé d'un prologue où l'auteur anonyme s'exprime en ces termes : « A la requeste de noble et puissant chevalier et mon très honoré seigneur Jehan, seigneur de Crequy et de Canappes, ay mis et fermé mon pourpos de mettre par escript en langaige maternel les nobles fais d'armes et périlleuses adventures, paines et perilz que jadis advindrent aung noble empereur rommain, lequel se nommoit Othovien, de ses enffans et de ceux qui de lui dessendirent..., selonc ce que i'ay trouvé en ung livre en ryme dont je ne sçay le nom de l'acteur... ».

Texte : « Jadis, pour le temps que on contoit VII^e et XIII ans apres le crucefiement de Nostre Sauveur Jhesu Crist, rengnoit en France le noble roy Dagombert, qui fu le XIII^e roy de France, et pour ycellui temps succedoit en l'empire de Romme ung très noble et vaillant empereur, lequel fut nommé Othovyen... ».

Fin : « Icy fine la vraye histore de l'empereur Othovyen le premier, et de ceulx qui de luy descendirent, lequel livre fu mis de rime en prose le premier jour de may l'an mil IIII^e LIIII. Explicit ».

C'est donc pour Jean, sire de Créqui et de Canaples, premier chambellan de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, mort très âgé en 1474, que l'ouvrage a été composé, d'après un autre ouvrage en vers s'il faut en croire le prologue. Notre manuscrit a été exécuté pour un membre de la famille de Croy, ainsi que le prouve l'écu compris dans la première grande lettre du texte; vu l'âge du volume, cet écu ne peut appartenir qu'à Philippe, sire de Croy et d'Araines, baron de Renty et d'Aerschot, qui épousa en 1444 Jacqueline de Luxembourg, fille du connétable de Saint-Paul.

Une version abrégée de ce roman a été imprimée sous le titre de *Florent et Lyon, enfans de l'empereur de Rome*.

M. Monmerqué, à la vente duquel j'ai acheté ce manuscrit, a inséré plusieurs notes en tête du volume ; celle-ci mérite d'être relevée : « Chassériaux, qui tenait le dépôt bibliographique, était associé avec Eckart fils de Valenciennes. Eckart avait acheté ce manuscrit à la vente des livres de la maison de Croy-Solre. La bibliothèque de Valenciennes possède beaucoup de manuscrits qui proviennent de cette famille. Je dois ce renseignement à M. Arthur Dinaux, bibliothécaire et archiviste de Valenciennes, qui est venu me voir aujourd'hui, 24 novembre 1839 ». C'est de Chassériaux que M. Monmerqué tenait ce manuscrit.

Ms. 0653

LA SALE (ANTOINE DE) : « LE PARADIS DE LA BEINE SIBYLLE. DU PABADIS TERRESTBE ET DES TBOIS PABTIES DU MONDE ».

In-4°, vélin (0,235 sur 0,167), XV^e siècle, 36 ff., 18 miniatures, rubriques rouges, veau brun aux armes de Condé.

Les opuscules contenus dans ce volume font partie de la *Salade* imprimée pour Michel Le Noir en 1522. Ils correspondent aux ff. 20 v^o à 27 v^o, 41 v^o à 43 v^o et 39 de l'imprimé. Sans être parfaite, cette version est supérieure à la rédaction imprimée, souvent fautive. On sait que la *Salade*, écrite entre 1438 et 1442, fut composée pour l'éducation de Jean de Calabre, fils du roi René, dont Antoine de La Sale était alors gouverneur. Nous ne pouvons déterminer le rang qu'occupe le contenu de notre manuscrit dans la rédaction de cette compilation, l'écriture étant la cursive que l'on rencontre dans beaucoup de manuscrits du milieu du XV^e siècle ; les différences notables que

présente avec l'imprimé la seconde partie de notre manuscrit nous permettent cependant de croire que nous avons ici la copie d'une première rédaction. On ne connaît de la *Salade* qu'un seul manuscrit, conservé à Bruxelles, et qui diffère peu de l'imprimé (voir l'édition qu'en a donnée récemment M. Söderhjelm (t. II des *Mémoires* de la Société néo-philologique d'Helsingfors). Voir aussi l'érudite, spirituel et amusant article consacré par M. Gaston Paris au Paradis de la reine Sibylle (*Revue de Paris*, 15 décembre 1897) ; le nôtre a donc le mérite de la rareté. Il fut offert par Antoine de La Sale à la duchesse de Bourbon, Agnès de Bourgogne, veuve en 1456, morte en 1476. Comme La Sale parle ici du duc, notre manuscrit est donc antérieur à 1456.

Le recto du premier feuillet est occupé par une vue du mont et du lac de Pilate. Au verso, la dédicace à la duchesse de Bourbon : « Très excellente et très puissante princesse et ma très redoutée dame madame la duchesse de Bourbon et d'Auvergne, contesse de Clermont, de Fourez et dame de Beaujeu, etc. Très excellente et très puissante princesse et ma très redoutée dame, je me recommande aux très bonnes grâces de mon très redouté seigneur et de vous, mais c'est tant et si très humblement que je sçay et puis. Et car toute promesse se doit loyaulment acquiter, pour ce, ma très redoutée dame, vous envoie par escript et pourtrait les mons du lac de Pilate et de la Sibille, qui autrement sont que en vostre tapisserie ne sont faiz; et aussi tout ce que je ay peu veoir et moy informer par les gens du pais le xviii^e jour de may l'an mil CCCC XX que je y fus ; et ce pour vous obtenir ma promesse et afin que de ma foy je ne puisse estre repris si jamais venoie en vostre présence ». Notons en passant que la duchesse de Bourbon possédait une tapisserie représentant les monts du lac de Pilate et de la Sibille.

Les ornements qui entourent cette page comprennent un emblème composé de deux C et d'un X, suivis d'un anneau avec pointe transversale, assez semblable à la broche dont les femmes se servent aujourd'hui pour fermer ou orner le col de leur vêtement. Nous retrouvons cet emblème semé sur le fond bleu de la miniature qui occupe la page suivante (f. 2 r^o) : sous un dais rouge, un tabouret couvert d'un moelleux coussin supporte un écu aux armes d'Agnès de Bourgogne, duchesse de Bourbon ; debout, une femme, qui doit figurer la Sibylle, présente à l'écu la sorte de broche dont nous venons de parler ; ses bras sont cachés par deux grandes ailes, l'une verte, l'autre rouge, qui prennent naissance au poignet. Près d'elle, à hauteur du genou, un écu fascé-ondé de sable (ou argent) et de gueules, surmonté d'une couronne. Cet écu présente une certaine analogie avec celui des Rochechouart, mais il est impossible d'expliquer la présence ici des armes de cette famille, et nous préférons y voir celles que La Sale attribue à la Sibylle, dont la robe, coupée par la couronne, se continue d'ailleurs avec les métaux de l'écu et se relève en queue. L'objet qu'elle tient des deux mains serait-il la « vergette » d'or qu'elle remit au chevalier qui la visita?

Au verso du second feuillet commence le texte : « Commencement. Et premièrement diray du mont du lac île la royne Sibille, que aucuns apellent le mont du lac de Pilate, pour ce que es parties de la

duchié de Spolit (Spolète) et ou terrouer de la cité de Norse (Norcia), ou le dit mont est, en icelles parties se compte que quant Titus... ». Le verso du f. 5 et le recto du f. 6 sont occupés par la carte (en couleurs) qu'on trouve (gravée) dans l'édition imprimée ; on y relève quelques variantes. Les miniatures reproduisent les scènes tirées du sujet, ainsi que la fleur du « pollibastro » et la fleur aux cent feuilles : le *centofoglie* et le *poliastro*, qu'Antoine de La Sale a dû voir dans l'excursion qu'il fit au mont de la Sibylle au mois de mai 1420, ont aujourd'hui disparu de la région.

Une étude comparative de notre manuscrit et de l'imprimé relève de la critique et nous entraînerait trop loin ; nous nous bornerons à signaler deux points. Le chevalier allemand dont La Sale a vu le nom tracé sur le mur de la « cave » du mont de la Sibylle s'appelle dans l'imprimé « Her Hans Wanbranbourg », et dans le manuscrit « Her Hans Wanbanborg ». Parmi les personnages auxquels La Sale conta son excursion en 1422, à Rome, l'imprimé cite « l'évesque de Saint-Denys en France » ; le manuscrit dit « l'abbé de Serlis en France ».

Fin du Paradis de la reine Sibylle, f. 27 : « Lesquelles choses, pour rire et passer temps, pour monstrier a chacun que le contraire, j'ay mis tout en escript, duquel, ma très redoubtée dame, je vous mande le double affin que de ma promesse ne puisse estrereprins, et aussi que si le plaisir de mondit seigneur et le vostre feust d'y aler, ainsy que souventes fois après disner ou soupper avez acoustumé de vous esbastre tout a pié, disant voz heures en actendant l'eure du soupper, ou après soupper de vous rectratre, ce vous seroit un grant plaisir et y acquerriés grandisme pardon, qui vous mectroit toute vestue en paradis, et la pourriez mectre en escript ses poz de feu grezoys, vos plumes et vionnettes, et les noms et devises et de ceulx et de celles qui en vos compaignies seroient. Si prie aux dames premièrement, et puis a messeigneurs de vos compaignies que quant ilz yront et m'y verront, que entre les autres obliez leur plaise a souvenir de moy quant autre part ne penseront. Mais entre tant que ce soit, ma très redoubtée dame, se il sera chose en quoy servir je puisse montres redoubté seigneur et vous, quant voz plaisirs seront de le moy mander et commender, soiez certains que très liee-ment a mon povoir l'acompliray. Et se scet le très souverain Dieu des dieux, des déesses et de toutes les sibilles, qui par sa tressaincte grâce vous esliesse tous deux et tous ceulz qui bien veulent ».

F. 28. « Encores, ma très redoubtée dame, par cest autre livret qui s'ensuit pourrer veoir les régions et provinces des m parties de ce monde, commençant au paradis terrestre. Ou nom du Père et du Filz et du Saint Esprit, un vray seul Dieu en m noms et en m personnes, sans commencement et sans tin, vueil cy escrire et faire mencion et premier vueil parler du paradis terrestre, qui est le chief du corps de toute la terre. Et puis diray... ». La suite comme dans l'imprimé, du f. 41 au f. 43 v°, fin du chapitre ; quelques variantes. Là s'arrête la similitude, et nous passons à une description des trois parties de la terre qui diffère totalement de celle que donne l'imprimé (f. 39).

Le verso du dernier feuillet porte cette mention, écrite au XV^e siècle : « Ce livre feust a feu Madame Agnes de Bourgoigne, en son vivant duchesse de Bourbonnois et d'Auvergne ». A quelle époque le volume est-il sorti du château de Moulins? Cent ans après la mort de la duchesse, il appartenait au savant et jovial auteur des *Bigarrures et louches du seigneur des Accords*, qui a écrit son nom et sa devise sur la première page : « Ce livre est à moy, Tabourot, 1576. A tous accords ». C'est le père du Grand Condé qui fit apposer ses armes sur les plats du volume.

Ms. 0654

LES ÉVANGILES DES QUENOUILLES.

LES ADVINEAUX AMOUREUX.

LES DITZ ET VENTES D'AMOURS.

In-f^o (0,368 sur 0,252), mar. bleu, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*).

Vélin, XV^e siècle, 124 ff., 2 col. de 27 lig., deux miniatures en camaïeu, initiales en couleur, rubriques rouges.

F. 1. « Cy après sont contenues les Evgangiles que l'en dit des quenouilles, dittes et certiffiées par femmes, ou la plus saine partie adjouste foy et volentiers mettent a effet ; et la première qui jadis les mist avant fut une demi-selle de village nommée Transeline la toutte vielle et comme l'en dit jalouse de son mary, bel et jeune, sur qui maint aguet jour et nuit mettoit ».

F. 15 r^o : « A tant finent les Evgangiles des quenouilles jadiz recueillies par honorables et discrettes personnes maistre Fouquart de Gambray, maistre Antoine Duval et Jehan d'Arras, dit Caron ».

Une sorte de supplément des *Évangiles* occupe le reste du f. 15, les ff. 16 et 17 et partie du f. 18 ; il commence par ces mots : « Depuis les précédentes evvangiles est avvenu que un homme et sa femme aloient de Lille a la Bassée, et environ Fournes les surprint la nuit... ».

F. 19 : « Cy commence le livre de plusieurs demandes et responses faittes en amours et aultrement a tous propoz, et aussi de venditions en amour ». Ce sont les *Advineaux amoureux*. F. 103 v^o : « Explicit ». Une édition de l' *Evangile* et des *Advineaux* a été publiée au XV^e siècle, chez Colard Mansion, à Bruges ; elle est, depuis longtemps, de toute rareté. Ces deux ouvrages ont été réimprimés en 1829-1831, dans la collection des facéties de Techener. En 1855, P. Jannet a inséré les *Evangiles des quenouilles* dans sa Bibliothèque Elzévirienne, et s'est servi du présent manuscrit.

F. 104. « Cy s'ensieuent ung grant nombre de venditions en amours jadis trouvées et compillées par gentilz cœurs amoureux » (en vers). *Les Ditz et ventes d'amours* se présentent ici dans une leçon plus longue que celle des imprimés, 180 couplets au lieu de 66 (voir la publication de M. de Montaignon dans le *Recueil des poésies françoises*, Paris, Jannet, 1856, V, 205).

Provenance : bibliothèques Mac-Carthy, Crozet. Cigongne.

Ms. 0655-0669

SCUDÉRY (M^{LLE} DE) : ARTAMÈNE, OU LE GRAND CYRUS.

15 vol. in-4°, papier, XVII^e siècle, mar. bleu à mes armes.

Ce manuscrit, copié sur la troisième édition (1653), et préparé pour une édition nouvelle, est couvert des corrections autographes de l'auteur.

Provenance : vente Renouard.

Ms. 0670

[CHAULIEU (GUILLAUME AMFRIE DE)] : « LA PERFECTION D'AMOUR, fable, à S. A. S. M^{GR} le Duc ».

In-4° cart., dos rouge (*reliure originale*).

Papier, premières années du XVIII^e siècle, 20 pp.

Publié dans les œuvres de Chaulieu, édition de 1774, t. 1 p. 284.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0671

« LE PRINCE NÉROLY ET LA PRINCESSE TATICÉE, histoire tragique et véritable arrivée'quinze cents ans avant le commencement du monde. Prix, quatre croquignolles. Se vend à la Marotte, chez l'Étourdie, quay des Rats ».

Pet. in-4°, papier, XVIII^e siècle, 98 pp., ancienne et belle reliure en mar. rouge, fers, fil., tr. dor., aux armes de Bourbon-Condé.

Conte licencieux qui paraît contenir des allusions historiques dont je n'ai pas pu pénétrer le sens. La dédicace est adressée par « Moustache, chatte fort raisonnable, à la Jeunesse, chef du conseil de Momus, généralissime des troupes du roy de la gent rongeante, et surintendant de ses bâtiments ».

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0672

GENLIS (M^{ME} DE) : LA DUCHESSE DE LA VALLIÈRE.

Manuscrit olographe incomplet, XVIII^e siècle, 158 pp., plusieurs cahiers in-4° dans un portefeuille violet.

Ce roman a été publié en 1804.

Ms. 0673

NOGARET (FÉLIX) : TRAIT SINGULIER DE TENDRESSE FILIALE, conte. Notes diverses.

Pet. in-8°, papier, autographe, XIX^e siècle, 10 ff., demi-veau fauve (*Trautz-Bauzonnet*).

Nogaret est auteur de contes assez libres, imprimés au commencement de ce siècle.

Provenance : bibliothèque Cigongne.

Ms. 0674-0676

VIGNY (ALFRED DE) : LA CONJURATION DE CINQ-MARS, histoire du dix-septième siècle.

1 tomes en 2 vol., et 1 vol. de notes et documents, in-f° dos et coins mar. vert, fil., dos orné, tête dor.

Papier, XIX^e siècle ; t. I, 367 ff., t. II, 418 ff., notes et documents, 183 ff.

C'est l'original autographe, celui qui a servi pour l'impression.

Ms. 0677

ARETINO (PIETRO) : « IL DIALOGO OVERO IL PIACEVAL RAGIONAMENTO de l'Aretino, nel quale Giulia cortegiana tratta délia vita sua con Madalena. Opéra mai stampata ».

Pet. in-8^o, veau brun, dos mar. vert.

Papier, XVI^e siècle, 391 pp. Au verso du titre, on a effacé un sonnet français écrit au XVI^e siècle.

C'est l'opuscule obscène connu sous le nom de la *Puttana errante*.

Proveance : Hôtel de Condé, 1673.

Ms. 0678

« VENERE E PRIAPO TRIONFANTI ».

In-4°, mar. vert, fil., tr. dor. (*anc. rel.*).

Papier, XVII^e siècle, 265 pp., titre peint à la gouache.

P. 1. « L'Alcibiado fanciullo a schola, di P. A. ».

Copie exacte de l'édition imprimée (Orange, 1652), y compris l'avis de l'imprimeur. Faussement attribué à l'Arétin, cet ouvrage fort libre serait, d'après le marquis Girolamo d'Adda, de Ferrante Pallavicino. D'autre part, dans une lettre adressée à M. Melzi, M. Bassegio établit que l'ouvrage a été imprimé à Genève par Stoer ; l'auteur serait un Italien réfugié en Suisse, Gregorio Leti.

P. 127. « Stanze amorse sopra gli horti délie donne, e in Iode délia menta. In Venetia, 1574 ».

Copie de l'édition de Venise, petit in-12 de 48 ff. La première partie, « Stanze sopra gli horti délie donne », est le poème de Luigi Tansillo intitulé // *Vendemmiatore* et imprimé à Naples en 1534. Les deux parties de l'ouvrage furent ensuite publiées séparément : *Stanze sopra gli horti délie donne*, 1537 ; *Stanze in Iode de la menta*, 1538. Molini a donné en 1790 une belle édition du *Vendemmiatore* ; j'en ai un exemplaire sur vélin.

P. 212. « Stanze del dottissimo M. Lodovico Ariosto Ferrarese ».

Imprimées à la suite du précédent opuscule : *Stanze amorse*, Venise, 1574, ff. 37-39.

P. 219. « Sonetti, stanze, madrigali » (quelques-uns en français) ; plusieurs sont signés : « abbate Lazzarini, Thomaso Stilliani ».

P. 233. « Il Giardiniero, di Cesare Orsino ».

P. 242. « I sedici sonetti di Pietro Aretino stampati a piè délie sedici figure lussoriose intagliate da Marc-Antonio. Corona di Cazzi ».

Ces sonnets de l'Arétin, composés d'après les gravures de Marc-Antoine Raimondi, ont été imprimés au XVI^e siècle, puis insérés en 1735 dans le *Recueil de pièces choisies rassemblées par les soins du Cosmopolite*.

Proveance : Cigongne, n° 2192.

Ms. 0679

SAN-PEDRO (DIEGO DE) : LA PRISON D'AMOUR.

Pet. in-4° (0,178 sur 0,133), mar. vert, tr. dor., aux armes de Bourbon-Condé.

Vélin, commencement du XVI^e siècle, 91 ff., lettres ornées, rubriques rouges.

Version française du roman espagnol *Carcel de Amor* ; le récit de l'auteur est traduit en prose, mais les lettres qu'il attribue à Lérian et à Lauréole sont en vers français. C'est la traduction publiée à Paris en 1526 et en 1533, mais avec de nombreuses variantes.

Proveance : Hôtel de Condé, 1673.

Ms. 0680

BIDPAI : FABLES, traduction allemande,

In-f° (0,350 sur 0,260), mar. rouge, fil., tr. dor., fermoirs en cuivre (*anc. rel.*).

Vélin, XV^e siècle, 183 ff., 40 lig. à la page, 132 grandes miniatures, initiales rouges et bleues, rubriques rouges.

« Es ist von den alten Wisen der Geschlecht der Welt dis Buch, des ersten in indischer Sprach geticht, und darnach in die Buchstaben der Perse verwandelt, davon haben es die Arabischen in ir Sprach bracht, furer ist es zu hebraischer Zungen gemacht, zu lest zu latin gesatz und jetz in tutsche Zung geschriben... ». C'est ainsi que débute notre manuscrit, qui ne porte pas d'autre titre. Ces fables, dont l'original sanscrit a été composé, à ce qu'on croit, par Vichnau Sarma et intitulé *Pantcha tantra* ou les « Cinq Sections », sont plus connues sous le nom de *Calila et Dimna* qu'elles portent dans la version persane attribuée à Bidpai ou Pilpai (Calila et Dimna sont les deux chacals qui jouent le principal rôle dans cette suite d'apologues). Elles ont été traduites et même imprimées à peu près dans toutes les langues. La version allemande qu'on lit dans notre manuscrit a été faite par les ordres d'Éberhard I^{er}, duc de Wurtemberg, d'après la traduction latine que Jean de Capoue, travaillant lui-même sur la version hébraïque, avait donnée au XIII^e siècle. Elle a été imprimée pour

la première fois en 1493 à Ulm, avec des gravures sur bois qui paraissent être une grossière imitation des miniatures dont notre manuscrit est décoré. Celles-ci, dignes des meilleurs quattrocentisti allemands, sont attribuées à Israël von Mecheln l'ancien (Une de ces peintures est reproduite à la fin de ce volume).

Les figures y ont des dimensions tout-à-fait exceptionnelles dans les manuscrits. Elles ont reçu les éloges de Cornélius et d'Overbeeke.

Nous avons sous les yeux le manuscrit présenté par le traducteur inconnu au duc Éberhard, ou tout au moins une copie faite et décorée pour ce prince. Le premier feuillet est orné des armes du duc et de sa femme, Barbara, fille de Ludovic, duc de Mantoue, qu'il avait épousée en 1474. Les deux écus sont soutenus par deux anges sortant de deux grands palmiers qui entourent toute la page ; au dessous, la devise *Attempto* (cette devise et ces palmiers se retrouvent sur plusieurs feuillets). Au verso, une grande miniature représente le traducteur offrant son livre au duc. Le texte commence au recto du second feuillet ; on voit dans la première initiale l'auteur indien écrivant ; les armes d'Éberhard et de Barbara sont reproduites dans les ornements qui encadrent cette page.

Le manuscrit n'est pas terminé ; il manque de 16 à 18 lignes pour que la dernière fable soit complète.

Provenance : acheté à Londres en juillet 1860.

Ms. 0681

LE SULTAN MAHMOUD ET SES TROIS FILS, conte. Arabe vulgaire.

In-8°, papier, 11 ff. cartonn. Prise de la Smalah.

X. — MÉLANGES LITTÉRAIRES.

Ms. 0682

ORUS APOLLO. traduction française anonyme.

In-4°, vélin (0,198 sur 0,142), XVI^e siècle, 29 ff., 18 lig. à la page, une miniature, rel. originale en veau brun richement orné.

Les plats de la reliure portent d'un côté les armes de François I^{er} et de l'autre celles de sa mère, Louise de Savoie, duchesse d'Angoulême, d'Anjou, etc. (On distingue clairement à droite les armes de Savoie, de gueules à la croix d'argent. S'il s'était agi de la reine Claude, femme de François I^{er}, que nommait l'auteur du *Catalogue Yéméniz*, le décorateur aurait mis des lys et des hermines (France et Bretagne)). Le traducteur anonyme ne la nomme pas, mais c'est à la duchesse d'Anjou qu'il offre son livre : « Très noble dame et excellente princesse..., me suis travaillé tout le temps de ma jeunesse a exercer mon esprit pour pouver parvenir quelques foys a faire chose qui pleust a mes

princes, entre lesquelz vous tiens ma souveraine comme povre puisné d'Anjou. Doncques pour mon essay et commencement m'est venu entre les mains ung livre grec, lequel a fait un auteur nommé Orus Appollo en égyptien, qui parle comment et en quelle manière les prestres d'Egypte escrivoient leurs secretz sans lettres, seulement par figures... Ay translaté ce petit livre de grec en françoys ».

La miniature précède l'hiéroglyphe de l'éternité. Elle représente un lion couronné d'une couronne fleurdelysée, tenant en laisse un ours enchaîné ; dans le fond, une montagne, derrière laquelle apparaît un soleil aux rayons d'or. Le traducteur, dans sa dédicace, donne le sens de la figure : c'est l'image symbolique de la victoire du roi sur les Suisses à Marignan.

Vers le temps où notre « puîné d'Anjou » offrait à sa suzeraine, Louise de Savoie, la version française des Hiéroglyphes, Bernardo Trebati de Vicence en faisait une traduction latine, imprimée avec le texte grec en 1521, à Paris, pour Conrad Resch. Notre manuscrit paraît inédit.

Provenance : vente Yéméniz, 1867 (n°2099).

Ms. 0683

RECUEIL D'OPUSCULES MORAUX, en latin.

In-f° (0,337 sur 0,225), cuir de Russie à comp. dor.

Deux manuscrits italiens sur vélin, XIV^e siècle, 18 ff. (le 9^e blanc), grandes initiales enluminées comprenant des sujets, lettrines ornées.

Le premier manuscrit contient deux opuscules, sans titre ni explicit, mais qui sont bien connus :

1. [DISTICHA DE MOBIBUS AD FILIUM]. « Gum animadverterem quam plurimos homines graviter errare... ». On sait que cet opuscule, plusieurs fois imprimé au XV^e siècle (voir Hain), est attribué à Caton. Il est suivi, dans notre manuscrit, d'un sonnet du copiste, qui s'excuse de n'avoir pas exécuté son travail d'une manière digne de l'auteur, c'est-à-dire de Caton ; s'il l'a fait, c'est seulement pour complaire à son « gentil seigneur », Matteo del Zerra ou plutôt del Cerra.

No comme se convene a tanto auctore
Ch' omne moralité complexe imbreve
In questo so libretto, e chi de levé
In chor l'avrà, porà schivare errore ;
Ma comme piaque al meo zentil signiore
Al quale indegno de tegnir la streve
Seravi, et a pè fo passar la sève
Per fargli' l vado inanci, e po' l spin tore,
L'o scritto e fatto si come' l m'impoxe.
E per servirlo in man la penna tolsi
15 cominejalo e ferai anzi la croxe.

E qui de quel che so alquanto volsi
Mostrar Matheo per satisfar del Zerra,
Lo quale omne vertude en si reserra
L'amor che porto al padre et al figliolo
Sal' quel ch' el mundo fe sol da lui solo.

2. [FORMULA HONESTAE VITAE VEL DE QUATUOR VIRTUTIBUS CARDINALIBUS].

NOUS avons déjà parlé de ce traité à propos de la traduction française de Jean Courtecuisse (voir t. I, p. 226). Écrit au IV^e siècle par un anonyme, imité au VI^e par Martin, évêque de Braga, cet opuscule fut le plus souvent attribué à Sénèque et imprimé avec ses œuvres (éditions de Trévise, 1478 ; de Venise, 1492). Dans notre manuscrit, ce traité est donné à Martin ; il est précédé de la lettre par laquelle Martin offre au roi Miton la *Formula honestae vitae*.

3. Le second manuscrit, de la même époque que le précédent, mais d'une autre écriture, ne porte pas de titre. Il commence par un court prologue : « Boetius, in primo libro Consolationum tractans de viris, prudentia testatur etayt... ». Texte : « Imperator quidam, Eradius nomine, ex uxore Legiptia filium nomine Benignum procreavit... ». Cet empereur Eradius n'est autre qu'Heraclius, et nous avons ici une rédaction de *l'Historia septem Sapientum* ; elle se termine par ces mots : « Explicit libellus muliebri nequitia plenus ».

Le style des enluminures est le même dans tout le volume. Ces manuscrits étaient reliés jadis avec le cantique dédié à Bruzio Visconti et proviennent probablement de sa bibliothèque. M. Robinson les a acquis de la famille Archinto et me les a cédés.

Ms. 0684

Volume composé de quatre doubles feuillets d'un recueil de traités et de pièces de morale et de dévotion (0,280 sur 0,190). Écriture à deux colonnes de la fin du XIII^e siècle.

I (ff. 1 et 2). Fragments du traité (ce traité est intitulé : Ci commencent les Moralitez des philosophes en romans », dans un manuscrit du XIII^e siècle, où il est copié à la suite de *l'Image du monde* en prose, et avant deux versions françaises de l'apocalypse. Ce manuscrit vient d'être acquis par la Bibliothèque nationale (1899)) qui, dans le ms. français 25247 de la Bibliothèque nationale, est intitulé : « Ch'est le livres de Moralités », et commence par les mots : « Talens m'est pris ke je racountasse l'enseignement des philosophes de chele clergie qui est apelée Moralités... ». Notre fragment contient les paragraphes qui commencent ainsi : « Eschvemens est départir les vretus de ces vices qui ont samblance de bonté...

Ensegnemens est une vretus de science d'apprendre les non sachans...

Deus manières sont de larguece, la première est de gaitier la soie chose, l'autre est de sagement donner. Cils gete la soie chose qui pantonniers et putains et licheours en paist...

Miséricorde est une vretus qui fait le cuer tenre et piteus vers cheus qui sont apressé de mesaise...
Vigours est une vretus qui boute arrière les mavaises volentés qui aviennent par mescheance... ».
Les passages correspondants se lisent aux ff. 63 v°, 64, 73, 78 v° et 80 du ms. français 25247 de la Bibliothèque nationale.

II (ff. 3-5). Fragments d'une rédaction de la *Somme le roi*, correspondant aux passages qui, dans le ms. français 938 de la Bibliothèque nationale, sont sur les ff. 133-134 v°, 140 v°, 141 et 149-150 v°. On y peut signaler les paragraphes commençant ainsi : « La quinte branche de l'arbre de chastée est virginité, et c'est le quint estat...

Après chiz estât fait a loer pour la biauté, car ch'est le plus bel estât qui soit en terre que virginité netement garder...

Ches III taches ordoient moût ceste blanche coste...

Li estas de religion doit estre si eslongiés dou monde que cis qui est en tel estât n'en sente riens...

La femme Loth senefie cheus que puis que il sont issus dou siècle...

Li VI degrés est que chascuns garde mesure en sa contenanche et en son port...

Le VII degré est garder mesure en boire et en mengier...

Or as tu oï les degrés par ou cest arbre croist et pourffite... ».

III (f. 6). Dernière page d'un *Dit des trois morts et des trois vifs*. Premiers vers du fragment qui subsiste :

Tout prent de moi droite justice.

Chascuns de vous i prenge garde,

Si que de mal faire se garde.

Qui bien fait bien est avisés.

A nous III mors vous avisés.

IV (f. 6 V). Trois petites pièces, dont voici les rubriques et les premiers vers :

« Hec sunt aliqua que Deus fecit de seipso amore generis humani :

Amour fist Diex du ciel descendre

Amour li fist char et sanc prendre... »

« E converso sunt que genus humanum ficticie facit amore Dei :

De lui puet on bien afermer

Que il est très haut pour honerer... »

« Aliter genus humanum se debet habere erga Deum :

Qui souvent a Dieu penseroit

En pensant se deliteroit... »

V (f. 6 v"). « Les XII signes de vraie amour. Le premier signe est de haïr ce que ses amis het et amer ce que il aime... ».

VI (f. 7). Deux pages d'un recueil de maximes de morale chrétienne, dont nous détachons les suivantes : « Fols félons doit on eschiver, Fols débonnaires déporter, Saige débonnaire garder, Devers soi tenir et amer... Nuls ne puet estre bon ménestrels dou mestier dont il crient honte et dont il n'use volentiers... Vils chose est et mauvese d'avoir orguel... Noble chose est et haute de humilité... ».

VII (f. 8). Fin d'une prière : « ... Monter ne grever ne n'ait pooir seur moi malignes esperis, ne nuls de mes biens fateurs, et si me done prouvende au cors netement maintenir... ».

VIII (f. 8). Méditation sur les douleurs de la sainte Vierge. « Pour vostre sauvement n'oubliés mie les anguisses et les douleurs que la benoite Vierge Marie eut la douce mère Jhesu Crist a cel jour quant elle vit le fil Dieu le benoit fruit de son ventre traitier si villainement a mort... ». Aux sept pensées douloureuses succède une pensée sur les joies du paradis : « Pensons as joies de paradis, comme il y fait bel et déduisant : la venront li eslit de Dieu en sa compaignie, et as anges et as archanges... ».

Ms. 0685

RECUEIL DE PIÈCES en vers et en prose.

Petit in-f°, ais de bois recouverts de veau brun, dessins et comp. à froid (*rel. originale*).

Papier, XV^e siècle, 166 ff., plusieurs filigranes : écu contenant une fleur de lys et surmonté d'une croix, roue dentelée, écu à trois fleurs de lys avec couronne ducale fieurdelysée, une tête d'homme surmontée d'une étoile sur tige.

1 (f. 1). « Le Secret des secretz Aristote qu'il envoya au roy Alixandre ».

L'ouvrage, précédé de la table des 68 chapitres, débute par « le prologue d'un docteur en recommandant Aristote : Dieux tout puissant vueille garder nostre roy et la gloire do ceulx qui croient en lui... Je, qui suis serviteur du roy, ay mis a execucion son commandement et ay donné envie de acquérir le lipvre des bonnes meurs... ». Après l'épître d'Alexandre à Aristote et la réponse du philosophe, vient « le prologue d'un docteur qui translata cest livre en latin : Phelippe, qui translata ce livre, fut filz de Paris et très saiges interpetres et entendez de toutes langues... ».

Traduction de l'ouvrage attribué à Aristote et intitulé *Liber de regimine principum et conservatione corporis humani*. Nous avons décrit plus haut (t. I, p. 252) le texte latin de cet ouvrage, traduit de l'arabe par Philippe, clerc de l'église de Tripoli.

2 (f. 41). « Le Resveille-matin » :

Aprez mynuyt, entre deux sommes.

Lorsqu'amours les amans resveille..

Inséré dans les œuvres d'Alain Chartier (Paris, Galiot du Pré, 1529, f. 180).

3 (f. 51). « La Confession d'amours. La Confession de la belle fille touchant amours » :

Bien celler, bien soiez venu,

Chappellain du manoir d'amours...

52 huitains, suivis de trois dizains et d'un quatrain.

4 (f. 63). « La Moralité du bien public » :

Ou temps fatal d'Elicon excellent,

Flagrant Phebus tout autre precellant..

Longue pièce qui occupe les ff. 63-76 et 85-95. Par une erreur de relieur,

l'opuscule suivant a été intercalé dans cette Moralité et occupe les ff. 77-84.

5 « La Philosomie des gens. Cy commence le livre de philosomie que le prince des philosophes, Aristote, fist et ordonna pour l'amour du roy Alixandre... » ; suivi d'un petit traité des « quatre complexions », le tout en prose. Cet opuscule aurait dû être placé à la suite du n°1, « Secret des secretz ».

6 (f. 96). « Les Vantes d'amours » :

Je vous vans la lance ferrée,

Par bonne espérance estanchée...

Cette pièce est suivie d'une ballade :

Ung vray amant depuis qu'il veult amer...

Réf. Sur toutes riens amours hait couardie.

Nous avons rencontré plus haut (p. 396) une autre rédaction des « Ventes d'amours ».

7 (f. 106). « Les Merveilles de la terre Prebtre Jehan » (en prose).

C'est la fameuse lettre attribuée au Prêtre Jean, imprimée en latin d'abord, en français ensuite, et insérée de nos jours dans la Bibliothèque Elzévirienne. Notre manuscrit offre quelques variantes de peu d'importance, qui paraissent souvent n'être que des erreurs de copiste. La plus saillante est celle qui existe dans la date à la fin de la lettre : 1457 dans notre manuscrit, 1507 dans l'imprimé.

8 (f. 123). « Le Débat de la noire et de la tannée » :

Mes dames je apporte nouvelles

De deux femmes cointes et belles...

Inséré dans le *Jardin de plaisance*, édition Olivier Arnoullet, f. 120 ; reproduit par M. de Montaignon dans le *Recueil de poésies françaises*, t. V, p. 264.

9 (f. 140). « La Belle Dame sans mercy » :

Naguère chevauchant pensoie

Comme homme triste et douloureux...

Inséré dans les œuvres d'Alain Chartier (Paris, Galilée, 1529, f. 185).

10 (f. 158). « Le Dit du nouveau marié » :

Pour cuider courroux evitter

Et passer temps aucunement...

46 huitains. Les feuillets sont mal rangés ; le dernier a été gâté par l'humidité, et il manque une vingtaine de vers. Publié par M. de Montaiglon dans *le Recueil des poésies françoises*, t. IX, p. 148. Sur la marge du second feuillet, on lit, tracée à la pointe, la signature « François de Bourbon ». C'est le frère cadet du connétable de Bourbon, duc de Châtellerault, tué à la bataille de Marignan. D'ailleurs, ce livre figure sur l'inventaire de Moulins dressé en 1523 ; c'est de là qu'il vint à l'hôtel de Condé en 1661.

Ms. 0686

RECUEIL DE PIÈCES en vers et en prose.

Pet. in-f°, mar. rouge, fil., aux armes du cardinal de Richelieu.

Papier, XV^e siècle, 117 ff., cursive négligée, fine et serrée, 2 col. pour la poésie ; trois filigranes : ancre, fleur de lys, tête de bœuf.

1. Ordonnances de Philippe le Bel, copiées au XV^e siècle, avec des documents sur le règne de Charles VII, entre autres les pièces relatives à la paix conclue en 1435 entre le roi de France et le duc de Bourgogne (ff. 1 à 16, 102 à 117 ; deux parties séparées par une erreur du relieur).

2 (f. 17). « Le Songe de la barge » :

Ou temps d'yver, félon mal gracieulx,
Que maintes gens fait souvent ennuieulx...

Longue pièce de 3475 vers. L'auteur indique à la fin le moyen de trouver son nom, qui commence par la première lettre du dernier vers, suivie de la première lettre des vers précédents, en allant en remontant. Nous trouvons ainsi : « Le Séneschal ».

3 (f. 32). « Complainte faicte par M^e Alain Charretier à sa dame » :

Contre toy, mort douloureuse et despite,
Angoesseuse, maleureuse et maudite...

Insérée dans l'édition des oeuvres d'Alain Chartier publiée par Galiot du Pré en 1529, f. 305 v°.

4 (f. 32). Pièce en 9 huitains :

A l'homme merencolieux,
De noir simplement habillé...

5 (f. 33). « Virelay » (140 vers) :

De cuer je souppire
De' douleur et d'yre...

6 (f. 33 v°). Pièce de 52 vers :

Helas, pourquoy me fist amour reprendre
A tant l'amer...

7 (f. 34). Pièce de 384 vers, répartis en quatrains dont les trois premiers vers sont monorimes et le quatrième annonce la rime du quatrain suivant :

En ung verger, n'a pas trop longuement,

Ou il faisoit bel, gracieulx et gent...

8 à 52 (ff. 36-42). Ballades dont voici le premier vers et le refrain :

Il a long temps que je n'eu voullenté...

Réf. Car cilz qui riens n'aventure rien n'a.

Mes frères et mes amis...

Réf. Les amoureux du barron.

Lourdin, Lourdin de Saligny (Jacques Lourdin de Coligny, dit de Saligny, mourut en 1510 dans un âge très avancé)...

Réf. Je n'en n'ayjoye ne douleurs.

Le grant désir que j'ay de revoier...

Réf. Par sa douleur et pour mon désirer.

Joyusement me doy tenir...

Réf. Je baty la le gay du nit.

Helas, aymy, aray-je ja...

Réf. Je suis banni de toute joye.

Je me doy bien complaindre et doulourer...

Réf. Vostre plaisir a mon leal povoir.

Je voy trop bien qu'en dolente doulour...

Réf. Pour eslongier de tristesse et d'annoy.

Puis qu'il vous plaist me faire tant d'ounour...

Réf. De tous les biens que nulz pourroit nombrer (Cette ballade est adressée à Le Sénéchal, le poète dont nous venons de voir le nom).

Puisqu'il vous plaist ceste vie suivre...

Réf. Pour sa plaisance aussy pour vostre bien.

Plus vous entens et plus fort m'esbay...

Réf. En autre lieu, jeune, lealle et lie.

Certainement, amis, je ne vouldroye...

Réf. Pis que la mort vous fauldra recevoir.

Le pis me fault que la mort recevoir...

Réf. Vostre conseil jamais je ne feroye.

Helas, amis, j'ay trop grant desplaisir...

Réf. Vostre conseil devant le mien eslire.

En vos conseils serré par mon serment...

Réf. D'avoir ailleurs autre amoureuse attente.

Se vous n'avez de moy croire voulloir...

Réf. Quar qui plus est près du feu plus tost sart.

Il me desplaist, monsieur, par ma fov...

Réf. Je vous diz bien que vous perdriez vostre pai

Vous estes cilz qui perdra sa paine...

Réf. Je ne vous quier plus blasmer vo simplese.

Helas, amours, je n'ay pas desservy...

Réf. Et ne vouliez mes doulours allegier.

Je ne say pas lequel faire je doy...

Réf. Plain de reffus, sans y pitié avoir.

N L N est de toutes la plus belle...

Réf. Or veuille amours que ce soit son plaisir.

La grant beaulté de ma belle mestresse...

Réf. Son bel acueil qui tant est gracieulx.

Plus belle que Iseult ou Helaine ..

Réf. Autre bien ne demanderoye.

Servez bien, belle bien amée...

Réf. Tout honneur sur vous en rendra.

Certes j'ay sy mon vueil ferme...

Réf. Puisqu'amours veult que tout sien soye.

Puisqu'amours veult que vous servés^H

Réf. Je le feroys tout ainsy.

Ainsi que je vous diray...

Réf. En celle est toute ma pensée.

De trestous les leaulx amans...

Réf. Pour quoy a tousjôurs le renye.

Vous vous plaignez trop durement...

Réf. Dont a mon cueur soit de sa grée.

Se je me plains, j'ay bien raison...

Réf. Se dit luy ay nul desplaisir.

Puisque c'est vostre volenté...

Réf. Comme avés fait je le feroie.

Je ne sais rien que merencolier...

Réf. Vostre beaulté souveraine sans per.

L'autrier une dame entedy...

Réf. Que t'en chault si ne vault rien.

Qui me pourroit envoyer joye...

Réf. La déesse de leaulté.

Ma joye commence a venir...

Réf. Dont de bon vueil amours mereye.

Vous qui me venez requérir...

Réf. Faictes vo compte sur cela.

J'ay fait mon compte sur cela...

Réf. Pour languir en merencolie.

Qui se pourroit tenir d'estre amoureux...

Réf. Des biens ara largement sa perchon.

Helas, hélas, tant de dueil ay...

Réf. Tousjours bonnache ou vent contraire.

Vous qui m'appeliez bien amée...

Réf. Pour acquérir l'amour de moy.

Je doy de bon cueur servir...

Réf. Plus belle d'elle choisir.

Je prens congé de tous gens joyeux...

Réf. Comme doit faire ung servant a sa dame.

Ma seulle amour, ma mestresse joyeuse...

éf. Alegrement de ma dolente vie.

Tant me suis plains de mes dures doulours...

Réf. De celle amer a qui je ne puis plaire.

J'ayme de toutes la plus belle...

Réf. Le vueil que j'ay d'elle servir.

Ma belle mestresse...

Réf. Par vostre voulloir.

53 (f. 42). « La Vision amoureuse » :

Pour passer temps sans mal penser

Et pour moy d'oyseuse garder...

Pièce de 1300 vers; le titre ne se trouve pas en tête, mais il est donné par l'auteur dans les derniers vers.

54 à 61 (ff. 46 v° et 47). Ballades dont voici le premier vers et le refrain :

Ors la première fois que je vy...
Réf. Les doulours que pour vous j'endure.
Mon cueur qui est plain de merencolie...
Réf. Tout le rebours de ce que plus vouldroye.
Plains de soupirs, de joye diseteux...
Réf. Pour moy est mort et pour autre est en vie.
Helas, et quant venra le jour...
Réf. Et faire tout vostre plaisir.
Ha, tristesse, je te doy bien haïr...
Réf. De bien en mieulx ce jour de l'an nouvel.
Je prens congié de dueil et de tristesse...
Réf. Fleur de beaulté, de dames souveraine.
Je doy amours mercier...
Réf. En la prison amoureuse.
Je sens ma joye estre meslée...
Réf. Quant sa belle beaulté remire.

62 (f. 47 v°). Pièce de 192 vers, répartis en quatrains dont les trois premiers vers sont monorimes et le quatrième annonce la rime du quatrain suivant :

Amours me doy de tout mon cueur louer,
Et le servir, chérir et honorer...

63 (f. 50). « Les Quinze Joies du mariage ».

Les onze premières Joies ont seules été copiées ici et sont suivies des huit vers où doit se trouver le nom de l'auteur : « En ces huit lignes est le nom de celuy qui a dict les XV joyes de mariage au plaisir de Dieu et a la louenge des mariez, esquelles ils sont bien aises; Dieu les y vueille continuer. Amen ». On sait que l'auteur est Antoine de La Sale ; voir les éditions des *Quinze Joies* de 1837 (Techener) et de 1853 (P. Jannet).

64 (f. 67). « La Belle Dame sans mercy ». — Nous avons rencontré cette pièce d'Alain Chartier dans le manuscrit précédemment décrit.

65 (f. 71). « Le Jugement de la belle Dame sans mercy » :

Ne tout aidé, ne tout grevé,
Moictié en vie et moictié mort...

Pièce de 120 huitains, attribuée à Alain Chartier, insérée dans le *Jardin de plaisance*, édition d'Olivier Arnoullet, f. 92.

66 (f. 82). « Le Livre du gouvernement des rois et des princes appelle le Secret des secretz, lequel fist Aristote au roy Alixandre ». Une autre copie de cet opuscule se trouve dans le manuscrit précédemment décrit.

Le verso du f. 98 est occupé par une pièce de vers latins consacrée à l'histoire de Lucrece et de Tarquin. Nous lisons en outre cette date : « M III LXXX, olympiade LXI ».

Provenance : collection Standish.

Ms. 0687

RECUEIL DE PIÈCES en prose et en vers.

In-f°, papier, XVII^e siècle, 294 ff., veau fauve.

Le caractère de ce recueil est essentiellement lorrain, et la plupart des pièces sont dédiées à Charles III, duc de Lorraine.

1 (f. 1). « L'Histoire tragique de la pucelle de Domremy, autrement d'Orléans, nouvellement départie par actes et représentée par personnages. Sonnet de Jean Barnet, auteur de ceste œuvre. A Monseigneur le comte de Salm ».

Le véritable auteur est le père Fronton du Duc. La pièce a été représentée à Pont-à-Mousson le 7 septembre 1580 et imprimée à Nancy en 1581 par Jean Barnet, qui prend ici la qualité d'auteur. Il est bien l'auteur du sonnet, mais seulement l'éditeur de l'ouvrage. Voir la réimpression faite à Pont-à-Mousson en 1859 par les soins de M. Durand de Lançon.

2 (f. 37). Sonnets (14) adressés au comte de Salm et à des gentilshommes lorrains.

3 (f. 41). « Les Dialogues des trois estatz de Lorraine sur la nativité de très illustre prince Charles de Lorraine, filz aîné de... François, duc de Lorraine et de Bar, et de... Madame Chrestienne de Danemarc... Ensemble un chant royal, trois cantiques et une péroration. Composé et dédié à l'honneur et louenge du très illustre duc François... ».

Les Dialogues, le Chant royal et les Cantiques sont en vers ; la Péroration est en prose et porte le sous-titre suivant : « La Péroration et supplément d'Edmond du Boulay, dict Clermont ». Après avoir établi en vers la généalogie de la maison de Lorraine, l'auteur l'expose en prose. L'ouvrage a été imprimé à Strasbourg, en mai 1543, par Georges Messerschmidt. Il se termine par un « Épigramme excusatif » et un dizain d'Edmond du Boulay.

4 (f. 66 v°). « L'Outré d'amour pour amour morte », huitains moraux (212) :

Pensant, songeant, a demy troublé,

Ne trop joyeux

Cet opuscule est du XVI^e siècle, et peut-être même du XV^e.

5 (f. 78 v°). « Vers sur la mort du Connestable de Luynes et sur la vanité de Moussingot, son secrétaire ».

6 (f. 79). « Nouvelles de Spire, 4 février 1621 » (en prose).

7 (f. 80). « Pont-à-Mousson, ville et cité fameuse de Lorraine, et depuis peu de temps université florissante, descrite par Jean de Vaubreuil, Aquitain ». (Dédié au duc Charles III ; 398 vers).

8 (f. 85). « L'Hymne de Moselle » (dédié au duc Charles III ; 244 vers).

9 (f. 88). « Exhortation au peuple lorrain tant à recognoistre les biens qu'il a receu et reçoit continuellement de Son Altesse et de Messeigneurs les princes ses filz, qu'à prier Dieu pour leurs prospéritez et grandeur » (552 vers. Dédié au duc Charles III).

10 (f. 95 v°). « Mercuriade, tragédie par frère Dominique Gaspard, religieux de l'ordre de la Trinité de la Marche » (cinq actes et vers).

Consacrée aux exploits du duc de Mercœur, précédée d'un quatrain au duc Charles III, d'un « Dialogue de l'auteur et du livre », et de trois sonnets.

11 (f. 129 v°). « Deux traductions en vers de la prose du Saint-Sacrement *Lauda, Sion, Salvatorem.* »

12 (f. 132). Vers en acrostiche sur Henry, duc de Lorraine.

13 (f. 132 v°). « Le tableau de la Suisse et autres aliez, de la France es hautes Allemagnes..., par Marc Lescarbot, advocat au Parlement ». - Ouvrage en vers, précédé d'une dédicace à Louis XIII et d'une adresse aux Cantons (en prose). Suivi de : 1° « Les Bains de Feffers en Suisse, traduction (en vers) d'un poème latin d'un personnage illustre, pour Madame de Castille, Charlotte Jeannin ». 2° « Copie des traités d'alliance conclus entre les rois de France et les Cantons ». 3° « La Caroline, confirmation par l'empereur Charles-Quint du titre de souveraineté temporelle qu'on dit avoir été donnée par Charlemagne à saint Théodule, évêque de Sion, sur le pays de Valais. Réponse des Valésans à la Caroline. Renonciation à la Caroline ». Le *Tableau de la Suisse* a été imprimé à Paris en 1618.

14 (f. 165). « La Thébaïde, tragédie composée par Jean Robelin, du comté de Bourgogne » (5 actes et vers ; dédiiée au duc Charles III).

15 (f. 195). « Dialogue d'un gentilhomme et d'un berger, l'un parlant françois, l'autre lorrain » (en vers).

16 (f. 199). « Receptes admirables ».

Le reste du manuscrit contient des pièces historiques et pamphlets en prose des années 1616 à 1622. Nous en donnerons la liste lorsque nous décrirons les manuscrits relatifs à l'histoire du règne de Louis XIII.

Ms. 0688

CAHIERS de l'étudiant GUÉRIN CARON, 1631-1636.

In-8°, papier, XVII^e siècle, 327 ff. (dont 29 blancs), veau brun. Liste des leçons réunies dans ce volume :

1° « Admiranda sive de magnitudine imperiorum, regnorum et rerumpublicarum illustrium ».

Cours d'histoire ancienne écrit par Guérin Caron sous la dictée du professeur Jean Ruault, du 16 novembre 1632 au 27 juillet 1633 (157 ff.).

2° « De sacris jejuniis accurata collectanea, 1636, martii 12^a ».

Histoire des jeûnes dans les différentes religions (25 ff.).

3° « Arithmeticae practicae compendiosa sed accurata tractatio ».

Dictée du professeur Jean-Baptiste Morin, 1633 (46 ff.).

4° « De re numaria diatriba. De re numaria veterum Romanorum dissertatio. De re numerum antiquae Graeciae dissertatiuncula. De re monetaria dissertatiuncula ».

Dictée du professeur Ruault. « Vivat aeternum felix Joannes Ruault, regius professor Parisiis, annis 1632 et 1633, quo tempore dictavit hoc feliciter » (35 ff.).

5° « Syntagma de ponderibus et mensuris. 1632, julii 15^a » (22 ff.).

6° « De Comitiis disputatio, ubi et de ambitu... Ibec feliciter dictavit classicus rector P. Chastillon, S. J., anno 1631 » (13 ff.).

Provenance : donné par Gouverneur, 1855.

Ms. 0689

RECUEIL DE PIÈCES en prose et en vers.

In-12, veau brun, dos orné (*anc. rel.*)

Papier, fin du XVII^e siècle, deux parties : 1^{re}, 297 pages chiffrées, les 13 dernières occupées par des tables ; 2^e autre écriture, 42 ff. non chiffrés. Sur le bord intérieur de la reliure, on lit, poussé en lettres d'or à la façon des signatures de relieurs, le nom « Blanchon » ; c'est celui qui a fait relier le volume.

1 (p. 1). Inscriptions pour les fontaines de Paris, pour des monuments, des statues, des estampes ; presque toutes en vers latins, accompagnées de traductions ou imitations en vers français par Corneille, Dupérier, Bosquillon, Charpentier, Vaultier. La plupart ont été publiées dans l'édition des œuvres de Santeul donnée en 1694. Parmi ces inscriptions se trouvent sept épitaphes de Santeul en vers latins ou français ; trois sont signées : M. de Noisy ; M. Turgot de Saint-Clair, maître des requêtes ; M. de Percey, conseiller à Langres.

2 (p. 32). « Bons mots de Santeul » (suivis de deux épitaphes de ce poète).

Les bons mots de Santeul ont été insérés dans les *Santoliana* (Paris, 1764).

3 (p. 36). « Le Confiteor de M. Fouquet » (en vers français). Publié dans le *Tableau de la vie et du gouvernement de Richelieu, Mazarin, Colbert, etc.* (Cologne, Pierre Marteau, 1694).

4 (p. 41). « Sentences espagnoles et italiennes » (avec la traduction française).

5 (p. 46). « Épigrammes latines ».

6 (p. 55). « Q. Horatii Flacci sententiae » (tirées de ses odes, épodes et épîtres).

7 (p. 75). Épigrammes en vers français (dont trois de Scarron).

8 (p. 86). « L'Heure du berger », pièce de 108 vers :

Chacun ne sçait que trop que pour une coquette...

9 (p. 92). « Satyre contre le mariage », pièce de 80 vers :

Non, je ne feray pas ce qu'on veut que je fasse...

10 (p. 98). « Épigramme contre le mariage ».

11 (p. 98). « Madrigal sur un avorton ».

12 (p. 99). « Recueil de bons mots des anciens et modernes ».

13 (p. 162). « Apophtegmes des anciens ».

14 (p. 167). « Bons mots tirés de Roger Bontemps ».

Roger Bontemps en belle humeur avait été publié en 1670 (Cologne, P. Marteau).

15 (p. 170). « Epigrammes tirées des fables de La Fontaine ».

16 (pp. 180 à 283). « Questions et réponses sur différents sujets, par l'abbé Bordelon » (en prose. Publié à Paris en 1704, 2 vol. in-12).

Cet ouvrage est suivi de la table méthodique et de la table alphabétique de tout ce qui précède. La seconde partie du manuscrit comprend les pièces suivantes :

17. « Satisfaction faite aux Jésuites par Santeuil, ou traduction d'un épître-anecdote de Santeuil au révérend père Jouvanci contenant sa justification sur l'épithaphe du cœur de M. Arnauld et une éloge de la compagnie de Jésus » :

Quoy, par des vers cruels et des écrits sanglants...

144 vers, 8 ff. non chiffrés, écrits au recto seulement.

Sur le démêlé de Santeuil avec les Jésuites et sa correspondance avec le P. Jouvancy (1694-1695), voir *Santoliana* (Paris, 1764, pp. 169-216).

18. Recueil d'épigrammes, épitaphes, pièces satiriques, toutes en vers, sur Richelieu, Mazarin, Colbert, Fouquet, Anne d'Autriche (33 ff.). Inutile d'en donner le détail, tout cela ayant été publié en 1694 dans le *Tableau de la vie et du gouvernement de Richelieu, Mazarin, Colbert, etc.* (Cologne, Pierre Marteau).

19. « Raillerie sur un recouvrement de sancté » (70 vers) :

Oui, c'est pour vous, dame Atropos...

Le volume se termine par deux épigrammes et deux sonnets.

Provenance : donné par Gouverneur.

Ms. 0690

PIÈCES DIVERSES recueillies et transcrites par Fyot, Paris, 1813.

In-8° papier, 56 ff., veau, fil., tr. dor. (*Thouvenin*).

Voici la liste de ces pièces :

1. « Préambule qui a donné lieu aux trois pièces de poésie qui suivent » (refus du curé de Saint-Roch de recevoir à l'église le corps de M^{elle} Chameroy, actrice de l'Opéra, 24 vendémiaire, an XI) (prose).
 2. « Querelle de saint Roch et de saint Thomas sur l'ouverture du Manoir céleste à Mademoiselle Chameroy » (en vers, par Andrieux).
 3. « Réponse de saint Roch et de saint Thomas à saint Andrieux » (en vers).
 4. « Saint Roch à Andrieux », par H. D. (en vers).
 5. « État des habitans de l'enfer » (prose).
 6. « Prière philosophico-morale à Dieu... » (prose).
 7. « Les Libertins de campagne ou les Missionnaires bottés » (prose).
 8. « Morceau du temps » (prose).
 9. « Idolâtrie politique » (prose).
 10. « Idée sur le mariage (qui n'a point été imprimée), par le C^{en} Pelletier » (prose).
 11. « Epigramme contre un suppôt de la chicane de l'ancien régime. Épitaphe d'un procureur » (vers).
 12. « Institution du jeu de piquet ou son origine ».
 13. « Histoire sous le règne de Robert, roi de France, fils de Hugues Capet ».
 14. « Sur l'Hypocrisie ».
 15. « Histoire sur les Empêchemens dirimans, par M^f l'abbé Laurent ».
 16. « Le Pater de Louis XV ».
- Provenance : Cigongne, n° 2340.

Ms. 0691

RECUEIL D'OUVRAGES ARABES.

In-8°, mar. rouge à recouvrement, comp. à froid.

Ms. arabe sur papier, 194 ff.

1. Recueil de traditions. Liste des autorités traditionnistes du rite Malékite, par le cheikh Abou Mohammed Ibn el Emir.
2. Pièce de poésie d'Abderrahman ben Aly ben Solib el Maquoudy, appelée Maççoura (295 vers).
3. Poème sans nom d'auteur.

4. Commentaire d'un ouvrage cabalistique de Mohammed ben el Moukhtar ben el Bachir el Makhzoumy, originaire d'Oran.
 5. Traité pour connaître les heures de la prière, par Abou Zeid Abderrahman el Tadjoury.
 6. Kechfel hidjab an moudj Messileh eddjann, manuscrit copié en 1049 de l'hégire par l'Iman Eccha'rany.
 7. Kefaiet el Moutchhaffary ou Nihacet el Moultifiz. Vocabulaire par le cheikh Abou Ishaq ben Ismayl Taraboulisy, connu sous le nom d'ibn el Endjab.
- Je rappelle que ces manuscrits arabes proviennent de la prise de la Smalah, et ont été inventoriés par M. Iloudas, professeur à l'École des Langues orientales.

Ms. 0692

RECUEIL D'OUVRAGES ARABES.

In-4°, veau brun à recouvrement, comp. à froid.

Ms. arabe sur papier, 173 ff. et plusieurs petits cahiers détachés.

1. Grammaire d'ibn Hicham, copiée en 1208 de l'hégire.
2. L'Elfiah d'ibn Malik.
3. Elégie par Ibn Abdallah Abd el Qadir, fils d'Abderrahman, surnommé Daho : ne pas épouser deux femmes.
4. Khilaleh el Elfieh ain el arabieh li Djemal Eddin Abou Abdallah Mohammed ben Djemal Eddin Youssouf Elançary, écrit le jeudi dernier jour de Djoumazi Ouloula, 1201 de l'hégire.
5. Qaiidet d'Abou Bekr Mohammed ben el Hassan ben Azdy, avec commentaire interlinéaire.
6. Traité de grammaire d'Ibn Malik, mauvaise écriture, incomplet.
7. Commentaire sur l'unité de Dieu.
8. Sur la lecture du Koran, en vers.

Ms. 0693

COMMENTAIRE DU COMMENTAIRE de la croyance des gens qui reconnaissent l'unité de Dieu.

Copié en l'année 1063 de l'hégire (les cahiers ont été mal rangés).

TRAITÉ DE GRAMMAIRE d'Ahmed ben Mohammed el Andaloussy.

In-4°, mar. rouge à recouvrement, comp. à froid.

Ms. arabe sur papier, 231 ff. et 22 blancs.

Ms. 0694

COMMENTAIRE sur un traité en vers relatif au calendrier (le commencement manque).

EL MOUTEMETTY, scientifiques, composé en l'année 1040 de l'hégire.

TRAITÉ DE RELIGION MORALE, par Abou Abdallah Mohammed ben Youssef el Hassany, connu sous le nom de SENOUSY ELMINHADJ ESSEDID FI CHARH KEFAIET IL MOURIO.

Pet. in-4°, veau brun.

Ms. arabe sur papier, 199 ff.

Ms. 0695

TABLEAU DIVINATOIRE précédé et suivi d'une prière.

Ms. arabe sur papier, 2 ff., in-4°, cartonn.

Ms. 0696

KITAB LAMIET OUL ADJEM et commentaire (incomplet dans le milieu). Séance en vers.

In-8°, mar. rouge à recouvrement, fil. dor.

Ms. arabe sur papier, 185 ff., blancs de 39 à 56, 2 col. de 57 à 66.

Ms. 0697

Trois lettres écrites par des Chérifs, et tableau contenant les noms des mois de l'année solaire, avec l'indication des signes du zodiaque correspondant à chaque mois. A la fin se trouve une poésie mystique d'Abd el Qadir Guilany.

Ms. arabe sur papier, 7 ff., pet. in-4°, cartonn.

HISTOIRE

I. GÉOGRAPHIE. VOYAGES

Ms. 0698

MARTELLUS : « INSULARIUM ILLUSTRATUM HENRICI MARTELLI GERMANI »

In-folio (0,38 sur 0,28).

Reiure maroquin vert, compartiments richement ornés; sur les plats et le dos, un monogramme formé de deux Y et d'un O entrelacés; tranche dorée.

Vélin, premier quart du 15^e siècle, belle écriture ronde, initiales en couleur, 78 f., 101 cartes.

Splendide manuscrit, exécuté dans le nord de l'Italie, offert sans doute au grand-maître Artus Gouffier de Boisy, mort en 1516, ou à son frère l'amiral Bonnivet, tué à Pavie, et relié ensuite pour Claude Gouffier, seigneur de Boisy et d'Oyron, comte de Maulevrier, duc de Rouannois, né en 1500, mort en 1570, appelé habituellement M. le grand de Boisy en raison de sa charge de grand-écuyer de France (il est représenté au musée Condé par deux beaux crayons et par une peinture attribuée à Corneille de Lyon).

Le verso du premier feuillet est occupé par un cartouche contenant ces trois distiques, écrits en capitales d'or sur fond bleu :

Si vacat, ipse potes que scribimus, hospes, adire,

Tunc quoque sit quanvis utilis iste labor;

At si non facile est, patria tellure relictâ,

Alba procellosum per mare vela dare,

Me duce, que multis ipsi lustravimus annis,

Si sapias, exiguo tempore disce domi.

Le recto du f. 2 est entouré d'un bel encadrement d'architecture orné de médaillons, frise, bas-relief délicatement dessinés par un artiste lombard. Cet encadrement renferme le titre, en lettres d'or sur fond bleu : *Insularium illustratum Henrici Martelli Germani*, et le début du préambule : « *Omnium insularum nostri maris quod Mediterraneum dicimus, exteri etiam pelagi quod Oceanum appellant, quas quidem partim vidimus, partim ex antiquorum nostrique temporis auctorum monumentis scriptisque cognovimus, liber hic, nuper a nobis elucubratus, illustratas continet descriptiones...* ». L'auteur donne ensuite la liste des îles qu'il doit décrire; il y ajoute des Pays de terre ferme baignés par la mer, ce qui fait de son ouvrage un traité de géographie assez complet. Chaque article est accompagné d'une carte coloriée, bien orientée; quelques-unes de ces cartes sont de grandes dimensions et occupent le verso d'un feuillet et le recto du suivant.

F. 3, *Corcyra, nunc Corfu.*

F. 4. *Pachisos (quam ferunt Corcyre conjunc tam olim). Leucate, nunc Sancta Maura.*

- F. 5, *Ithaca, nunc Valdicompare.*
- F. 6, *Cephalonia.*
- F. 7, *Zacinthus seu Jacinthus. Strophades, olim Plote.*
- F. 8, *Sapientia (et Peloponesi pars).*
- F. 9, *Cytharea (olim Porphiris appellata, nunc Cytri). Sychilus, Sequile nunc. Creta.*
- F. 11, *Carpathium.*
- F. 12, *Rhodos.*
- F. 13, *Simie. Caristes. Dyluphanes.*
- F. 14, *Caria sive Nisari.*
- F. 15, *Stimphalea. Therasia vel Egasta, nunc Sanctus Elinus.*
- F. 16, *Sycandros. Policandros. Polimia. Milos, nunc Milo.*
- F. 17, *Syphari.*
- F. 18, *Seriphus, nunc Serphinos. Thermia.*
- F. 19, *Cea. Andros.*
- F. 20, *Caloiros.*
- F. 21, *Micone. Delos et Giaros.*
- F. 22, *Giaros (Suda). Paros vel Platea.*
- F. 23, *Antiparos. Panaia.*
- F. 24, *Naxos, nunc Nichisia vel Nixia.*
- F. 25, *Podie due. Raclea. Chero. Nio. Anaphios.*
- F. 26, *Amurgopolis. Chinera, Levata.*
- F. 27, *Scopulus Caloriorum. Choa, nunc Lango.*
- F. 28, *Calamos.*
- F. 29, *Herro. Dipsi.*
- F. 30, *Crusie. Hicarea. Mandria.*
- F. 31, *Pharmacus, Agatusa. Samo.*
- F. 32, *Furni. Tenosa. Psara.*
- F. 33, *Chius (Chios, Cino).*
- F. 34, *Lesbos, nunc Mitilene.*
- F. 35, *Tenedos.*
- F. 36, *Gallipolis.*
- F. 37, *Marmora. Caloni mon. Scopoli. Bizantium, nunc Constantinopolim.*
- F. 39, *Lemnos, nunc Stalimni. Embarus, nunc Imbros. Mandrachi.*
- F. 40, *Taxo. Mons Athos, nunc Mons Sanctus.*
- F. 41, *Sanstratos, nunc Samitraca. Limen. Dromos. Macri, seu Calchis*

- F. 42, *Scopuli. Sciati. Scopulus olim, nunc Sanctus Helias. Schyros.*
- F. 43, *Eubæa sive Egrippa, nunc Nigropons.*
- F. 44, *Egina. Descriptio Cipri insule.*
- F. 46, *Descriptio Sicilie.*
- F. 48, *Cirnon, nunc Corsica.*
- F. 50, *Descriptio Sardinie insule.*
- F. 51, *Descriptio Majorice insule, sive Baleares.*
- F. 52, *Descriptio Britanie sive Anglie; Albionis et Hibernie insule descriptio (Hibernia sive Irlanda, Regnum Scocie, Albion sive Anglia, insula Britannica, hodie Ingelterra).*
- F. 55, *Descriptio Terre Sancte.*
- F. 57, *Descriptio Italie.*
- F. 59, *Descriptio Hispanie.*
- F. 61, *Descriptio Gallie.*
- F. 63, *Descriptio Germanie ex Cornelio Tacito.*
- F. 66, *Descriptio Norvegie insule* (grande carte comprenant les Iles-Britanniques, l'Islande, le Groënland, la Suède et la Norvège, la Finlande., la Russie occidentale, le Danemark et l'Allemagne du Nord).
- F. 67, *Descriptio Grecie.*
- F. 69, *Descriptio Asie Minoris.*
- F. 72, *Descriptio Taprobane insule* (Ceylan).
- F. 74, *Mundi forma*, suivie de trois grandes cartes :
- 1° *Prima pars carte navigatorie versus occidentem;*
- 2° carte de la Méditerranée;
- 3° *Mare Major sive Maurum mare* (la mer Noire).

La première de ces cartes montre la côte occidentale de l'Europe et de l'Afrique, depuis le nord de la Frise jusqu'au cap Bojador (Bucador). On y voit les Iles-Britanniques, les Açores, Madère, les Canaries.

Le manuscrit original pourrait avoir été dédié à un prince anglais; on lit en effet dans l'article consacré à l'Irlande : « ... *usque ad tempora illustrissimi regis Anglorum Henrici avi tui, princeps sacratissime, qui primus, expulsis obsenis Hiberniensibus gentibus, terram Anglis possidendam foedis militaribus distinxit...* » .

Dans la carte de Schyros (f. 42 v°), sur le bleu de la mer, sont tracés à la pointe les noms bourguignons suivants, écrits au XVI^e siècle : Jan le Prévost, dijonnais, P. Coronne Tabourot, dijonnais, La Verne, Jehan Fyot.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0699

LE LIVRE DE JEAN DE MANDEVILLE.

In-folio (0,293 sur 0,212).

Reliure française, 19^e siècle, signée par Trautz-Bauzonnet, maroquin brun doublé de vélin, tranche dorée. Vélin, 14^e siècle, 118 f., 34 lignes à la page, initiales et rinceaux en or et couleurs, rubriques rouges.

Le texte commence par une très grande lettre à fond quadrillé, où l'auteur est représenté debout, vêtu aux armes de la maison de Ghistelles, de *gueules au chevron d'hermines*. Ces mêmes armes sont peintes au bas de la première page, en un écu tenu par deux anges agenouillés.

F. 1. « *Chi commenche et apres s'ensieut le livre des parties d'oultre meir, liquels fu fais, ordinés et complis par homme tres vaillant signeur Jehan de Mandeville, chevalier, qui fu neis en Engleterre de la ville con dist Saint Albin. Comme il soit ainsi que la terre d'oultre meir, c'est assavoir la terre sainte, la terre de promission entre toutes autres terres, soit la plus digne...* ».

F. 1 v^o « *... Je Jehans de Mandeville, chevaliers, neis d'Engleterre de la ville con dist Saint Albain, montay sur (f. 2) la meir l'an de la nativité nostre singneur Jhesu Crist mil ccc^o et XXII, le jour de la feste saint Michiel arcangele... Et sachent tout que j'euisse cest mien livre fet en latin pour plus briefment faire et ordineir; mais par tant que pluseurs n'en tendent le latin si bien comme le romans, si l'ai ensi deviset afin que chacuns l'entende...* ».

F. 74 v^o. « *Et je Jehans de Mandeville, chevaliers..., et qui maintenant suy venus a repos maugré moy pour gouttes articles qui moy destraignent, dont je ay estet moult malades, en prenant solas en mon chaytif repos en remirant et recordant le temps passé, ay che traité complet et mis en escript sy com il me peut souvenir. Qui fu fais et complis et ordinés de par moy sur l'an de grasce dessus dit mil trois chents et LVII, al XXV^e an que je m'en partis de mon Païs, dedens la noble cyté de Lyege en la basse Sabloniere en l'ostel Hannekin dit Levolt, a la requeste et proyere de honorable et discreit maistre Jehan de Bourgoigne dis a le Barbe, phizitien, qui en ma maladie moy vizitoit, et en vizitant moy decognut et raviza sy comme chil qui m'avoit veu en la court le souldan de Egypte, avoec lequel il demoroyt quand je fuy la...* »

Ce curieux passage a été relevé dans un autre manuscrit français par M. Fern. Hénaux (*Bull. de l'Inst. Arch. Liégeois*, 1850, p. 159), et cité par M. G. Warner dans sa belle édition du livre de Mandeville (*The Buke of John Maundevill*, Londres, 1889, Introd., p. 28).

F. 75. « *Explicit li premiers livres des V livres mesire Jehan de Mandeville, chevaliers, qui est fayzans mention des parties de outre meir et des diversités qui y sont. Chi commenche li secons lyvres mesire Jehan de Mandeville, chevalier, qui fait mention de la forme de la terre et comment et par quel maniere elle fu faite. Grans discors et diverses oppinions sont entre maintes personnes en*

devizant la forme de la terre, car ly aucuns dient que elle est reonde, autres dient que elle est playne... »

F. 76. « *Chi commenche ly tiers livres mesure Jehan de Mandeville qui fait mention de la forme del cyel.. Puisque je vous ay devizet la forme et la reondeche de la terre et comment elle est habitée selon le lyvre Seth, le fil Adam, sy vous voel je raconter et devizer la forme del ciel... ».*

F. 96 v° : « *Chi commenche li livres quars sire Jehans de Mandeville, chevalier, qui fait mention des herbes selonc les Yndoïs et les philozophes par de la. A la loenge et gloire de Dieu le pere, le fil et le saint esperit... ».*

F. 97 v° « *... Par quoy je vœil fayre mon petit traytiet pour la reverenche de tres excellent, tres poissant et tres noble seigneur mon tres chier et tres redoubtet seigneur naturel EdMrars, par le divine dispozion roys d'Engleterre et d'Escoche, seigneur de Yrlande, dux de Gyenne, souverains de la mer de occident et de ses ysles, et seigneur redoubté et renommé par universe monde, regnant en ces partyes l'an de grasce mil trois cens LVII... ».*

F. 102 v°. « *Chi commenche ly lapydayres complis de par mesure Jehan de Mandeville, chevalier, selonc le oppinion des Yndoïs, de cui toutes les sciences des pierres viennent, et est ly chiuncismes et ausy daerains des chiunc livres qui de par lui furent ordinés, sy com ly autres vous sont devisés par dessus. Selonc rayzon et vraye philozophie et aussy le oppinion des Yndoïs sy com il ont estet approvées par maintes foys, je Jehans de Man deville, chevalier, vous volray en nom de Dieu, pere, fil et saint esperit, briefment devizer des pierres precieuzes... ».*

F. 108 v° « *Chi endroit commencie la venjanche de nostre seigneur Jhesu Crist fayte par Vaspasian, fil del empereur de Romme, et comment Jozeph d'Aramathye fut delivrés de la prizon. Che doivent savoyr tout ly pecheour que devant chou que nostres sires venist en terre, et que il fazoit parler les prophetes en son nom... ».*

Fin (f. 118) : «*... Et Jozeph lor demanda se il en trouveroyent plus qui volroyent croire en la sainte Trinitet et en Dieu et il les deliveroit dol torment vaspazyen. Explicit ».* Une main contempo raine a écrit au-dessous : « *Dieu en ayde a Jaqueline ».*

On lit au bas du f. 88, d'une écriture du 18^e siècle : « *Monasterii SS. Trinitatis Vindocin.* », et, sur le premier feuillet, la cote c. 113, apposée sans doute lorsque le manuscrit appartenait aux Trinitaires de Vendôme.

Provenance : acq. librairie Techener, Paris, 1862.

Ms. 0700

PORTULAN DE L'AMIRAL COLIGNY.

Petit in-folio(0,256 sur 0,182).

Reliure originale faite d'ais de bois épais recouverts de maroquin cramoisi à compartiments or et

couleur; quatre fermoirs. Vélin, 16^e siècle, 15 f. Dans l'intérieur du second plat, se trouve une petite boussole accompagnée de la rose des vents.

Le verso du f. 1 est occupé par une très fine peinture représentant les emblèmes de la charge d'amiral de France, avec drapeaux, trophées, ornements, collier de Saint-Michel et la devise *Sat voluisse*. En face (f. 2) sont peintes les armes de Châtillon, avec le collier de Saint-Michel et l'ancre d'amiral. Le volume a donc été ainsi orné pour Coligny, qui fut pourvu de la charge d'amiral en 1550. Le manuscrit, qui peut être antérieur d'une trentaine d'années, a été exécuté en Italie; en voici le contenu :

F. 3 v^o, table de calculs de déclinaison.

F. 4 r^o ou p. 7, méridien.

P. 8 et 9, zodiaque.

P. 10 et 11, Amérique, océan Pacifique, mer du Mexique.

P. 12 et 13, Amérique orientale et côtes d'Afrique.

P. 14 et 15, Afrique, côte méridionale d'Asie et océan Indien.

P. 16 et 17, carte d'Europe et côte occidentale.

P. 18 et 19, Espagne et côte d'Afrique.

P. 20 et 21, côtes de la Méditerranée occidentale.

P. 22 et 23, côtes de l'Adriatique et de la Méditerranée centrale.

P. 24 et 25, côtes de la Méditerranée orientale et de l'Archipel.

P. 26 et 27, côtes de la mer Noire.

P. 28 et 29, mappemonde. Plat : boussole et rose des vents.

Provenance : ce manuscrit, qui appartient à Crozat, fut acquis en 1876 de M. Bachelin-Deflorenne.

Ms. 0701

ROCHE (JEAN) : [DESCRIPTION DES CÔTES DE FLANDRE ET ZELANDE] ;

In-4^o (0,215 sur 0,154).

Reliure, 18^e siècle, maroquin vert, filets, tranche dorée, aux armes de Bourbon-Condé.

Vélin, XVI^e siècle, 20 f.

Pas de titre. L'ouvrage commence au f. 2 par une dédicace au roi Henri II dont les armes sont peintes au haut de la page, avec la lettre H en or à gauche, et un double D à droite, ce qui signifie Henri Deux.

Voici la dédicace : « *Au très magnanime et très crestien Roy Henry, deuxième de ce nom, Jehan Roche, dict le petit boiteux, son très humble et très obéissant serviteur, salut... Puisqu'il a pleu à la débonnaireté de vostre très noble et invincible Majesté avoir veu et accepté pour agréable le pourtraict de la coste de Flandres et Zélande par moy practiquées suivant vostre commandement*

royal en l'hortement de Monsieur de Basse-Fontaine, lors vostre ambassadeur, je, qui désire de plus en plus faire chose qui soit pour vostre service, ay prins hardiesse de vous présenter par escript tout ce que mon rudde esprit entend en la susdicte coste de Flandres, affin que si aujourd'huy ou l'advenir il plaisoit à vostre Majesté faire entreprinse es lieux si après déclairez, le pourtraict avec ceste description vous serve en partie d'indisce et de conduite; se que j'espère ne vous estre seullement délectable, ains commode et fructueux. Et si se que je vous offre et présente, Sire, est de petite estimation, vostre très noble plaisir fera excuser la mienne petite portée et faculté et supporter mon deffault ».

Ce manuscrit a donc été rédigé pour servir d'explication à un « *pourtraict* » ou carte des côtes de Flandre qui avait déjà été offerte au roi par le Petit-Boiteux. L'ouvrage comprend la description de Gravelines, de Dunkerque et de Nieuport, l'exposition des moyens par lesquels on pourrait s'emparer de Dunkerque, du « bien et utilité qui peult advenir par la prinse » de cette ville. Il se termine par la « *Description de la coste de Zélande et principalement de l'isle contenue au pourtraict, ensemble des villes et aultres choses dignes de sçavoir* ».

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0702

CLÉMENT (N) : [ABREGÉ DE GÉOGRAPHIE].

In-folio (0,310 sur 0,210).

Reliure originelle, maroquin rouge à riches compartiments dorés., aux armes peintes de M. de Pesloé, *d'azur au lion d'or, au chef d'argent chargé de trois palmes de sinople*, avec la devise *De force passe lion*.

Vélin, 16^e siècle, une figure et 48 cartes en couleurs.

Le premier feuillet est occupé par une figure assise représentant la France. Un pied posé sur le globe du monde, couronne en tête, elle tient de la main gauche une bannière bleue fleurdelisée, et de la droite une statuette en or de la Victoire.

Au-dessous, un sonnet: *La France à Charles VIII son Roy:*

*Si je semble en tel tens par un destin contraire
Presque de ma main propre ouvrir mon propre flanc,
Et dans mon sang noyer l'espoir, le nom, le rang,
M'estant faicte de moy si cruelle adversaire,
Ce n'est pas lors qu'on doibt jusques au ciel me faire
Hausser mon chef, mon lis, de tache tousjours franc,
Soir sur la nue, yssir du ciel, lorsque du sang
Des Dieus je fay mes Roys par mon histoire extraire.*

*Bien que Romme au premier fust grande, sa grandeur
S'accomplissant n'eut point du monde la rondeur
Que sous Auguste, après toute civile guerre.
Sire, ainsi (car le Ciel veult, je croy, que tu sois
Mon grand Auguste) après tous mes troubles tu doibs,
Vainqueur, soumettre à moy ce globe de la Terre.*

F. 2, dédicace autographe. « À Monsieur de Pesloé. Monsieur, la congnoissance que j'ay peu comprendre de vostre gentil et bien né naturel, ensemble la très ardante affection que j'ay prinse en moy de pouvoir par quelque humble service vous agréer, m'ont faict toutes deux, l'une éguillonnée de l'autre, vous présenter et faire veoir les labeurs que diligemment j'ay recherchez au vray efigiment et mesurement de toute l'Europe, que je vous ay voué et dédié dedans moy. La première de ces deux, qui est la prudence et longue expérience aux affaires d'estat, et aultres que Dieu a mises tant en vostre esprit qu'en vostre fortune, ne pouvoit faillir de m'encourager en telle chose, veu que je croy que de vostre rang et aage ne se trouve personne desquelz les vertus soient plus louables, mesme aux divers embrassemens et maniemens de toutes belles et grandes choses; si bien que je ne puis doubter que vous, qui de telle sorte embrassez tout ce qui se peult grandement louer, n'estimiez beaucoup de veoir réduire en figures belles, vrayes, justes et infiniment labourées, non seulement ce qui est enclos dedans les bornes du département que vous maniez, et de ceulx qui ont pareille charge, mais aussi l'entière scituation et proportion de toute la terre. La seconde de ces deux choses que j'ay dittes, qui est mon affection continuant sans cesse envers vous, ne peu aussi faillir de me faire et par labeurs et par frais surmonter en cela non seulement la difficulté qu'il y avoit, mais faire quant et quant surmonter les propres forces de mon esprit en la perfection de si hault ouvrage, desquelz ce livre cy n'est que pour servir de premières arres des aultres plus grandes et laborieuses entreprinses que je suis prest d'achever par vostre faveur. Et aussi que j'ay faict ici un advertissement de ce que contiennent les autres labeurs, je me contenteray, sans rien d'avantage desduire et spécifier en cecy, d'offrir non seulement ce petit présent pre mier, mais aussy tous les aultres que cy après vous seront dédiés et offerts, et receuz de vous, comme je m'asseure, avec grande admiration et bienveillance en mon endroit. Si un tel heur m'advient, oultre que vous congnoistrez par cela l'affection envers vous, vous me contraindrez aussi par telle faveur et gratification de prier Dieu sans cesse, comme dès ores je le supplie, qui est, Monsieur, de donner à vostre vie toute santé et prospérité. Vostre très humble et bien affectionné serviteur, N. Clément ».

F. 3. « Avertissement de l'intention de l'auteur. Pour commencer à déduire en cet avertissement et l'intention que j'avois quand je me mis à dresser et distribuer en parties mon dessein et quant et quant la diversité des labeurs que, suivant telle intention et selon ce que j'avois généralement et

particulièrement desseigné, j'ay depuis taché d'exécuter heureusement, il fault, pour la première chose que j'ay à dire, faire sçavoir que mon intention estoit d'illustrer en figures toute la Cosmographie et Chorographie plus proprement, diligemment et rarement qu'elle n'a jamais esté. Mon dessein qui suivit après mon intention ne fut pas de vouloir entreprendre par quelsques corrections et nouveautés sur les descriptions ou figures des vieus qui m'ont précédé et qu'en ces deux choses j'ay suivis, mais bien par une singularité de grandes et admirables pièces, par une exquisite recherche des choses, par une addition des particularitez, par la peinture vraye, naïve et extrêmement travaillée, de telles additions enrichir tout ce qu'auparavant on en avoit veu. Les labours doncq qui sont sortis de telle intention et de tel dessein, et desquels ce livre cy n'est quasi que comme une simple montre, sont premièrement quatre grans volumes en parchemin contenant douze livres ausquels sont comprises les douze parties d'Europe suivant l'ordre des douze tables de ce petit volume, lesquelles sont particulièrement divisées en 266 provinces et tables avec leurs vraies proportions mesmes justes et naïvement labourées, et à la suite de chacune province ou table y sont effigiées les figures et pourtraicts, plans et montée des principales villes de chacune province, et aussi de leurs ports, passages, montaignes, bois, rivières et bonne part de leurs forteresses, avec briefve description des peuples, meurs, assiette desdicts lieux, comme aussi des familles et princes qui les possèdent. Plus ay figuré en quatre grandes pièces comme en forme de tapisserie d'assez belle grandeur, les quatre parties de la terre, assavoir le nouveau monde ou nouvelle France, Asie, Affrique et Europe, en laquelle sont peintes les villes principales et nayvement pourtraictes au naturel, euvre très utile, amirable et nécessaire à chacun de toutes ces choses. Ce petit livre cy est seulement la figure contenant en soy l'assiette de toute la terre congneue jusques à présent, avec ses degrez et proportions selon l'ordre géographique; ensemble quatre tables des quatre parties d'icelles, assavoir Amérique, Asie, Affrique, Europe; et icelle compartie en douze tables particulières avec leurs degrez et proportions, chacune ayant un brief sommaire de ce qui est contenu en icelle, toutes déduites plus amplement aux quatre volumes cy dessus mentionnez, que j'espère achever bientôt ».

Suivent les cartes, dont chacune occupe un peu plus de la moitié d'une page et est suivie d'un « brief sommaire ». En voici la liste : « *La terre en forme plate ; Nouveau monde; Azie ; Afrique; Europe ; Thile isle (Ile de Thilé ou Thulé, Islande) ; Angleterre et Irlande ; Danmarc, Suèce et Norvège ; Espagne ; Gaules ; Alemagne haulte et basse ; Sarmatie (Pologne et Russie) ; Dace (Turquie, états balkaniques, Hongrie, Russie méridionale) ; Illirien ou Esclavonie (Croatie, Serbie, Bosnie, Dalmatie, Albanie) ; Grèce ; Italie et Corce ; Sicille et Sardaigne.*

Le dernier feuillet est occupé par un sonnet « *à Monsieur de Pesloé* » :

*Hercule (comme on fainct), voulant purger la terre,
En errant traversa, de quartier en quartier,*

*De ses deux ronds, desquelz je fais le globe entier,
Toutes les régions qu'en ces quarrez j'enserre.
Son bras fort, qui soubs soy tout monstre horrible atterre,
Du lyon néméen fit son labour premier,
Qui monstrueusement estoit et fort et fier.
Mais la force d'esprit peu plus grand' gloire acquerre :
L'esprit bien né sans peur circuit en un rien
Tous les grands ronds du ciel et ce rond terrien,
Y apprenant cela qui mesme la mort force.
'Tu peulx icy, Pesloé, le monde traverser,
Et en si hault voyage un Hercule passer,
Passant, selon ton nom, Du fort Lyon la force.*

Du Lion était donc le nom patronymique de M. de Pesloé. En 1707, un possesseur du manuscrit, Lemaire de Flicourt, a écrit son nom sur un feuillet de garde.

Provenance : acheté en 1875.

Ms. 0703

ESPRINCHARD (JACQUES), S^r DU PLOMB: VOYAGES EN EUROPE, 1597-1598.

In-folio (0,298 sur 0,210).

Reliure originale, vélin blanc. Papier, début du 17^e siècle, 144 f..

F. 1. « *Les voïages que j'ay faict ces dernières années en diverses contrées de l'Europe, comme Angleterre, Zélande, Hollande, Frize orientale et occidentale, Gueldres, Clèves, et Païs de Berk et de la Marche, territoire de Collogne, Franconie, Turinge, Misnie, Haulte et Basse Saxe, Lusatie, Silésie, Moravie, Poulongne, Hongrie, Autriche, Bohême, Bavière, Suève, Alsatie, Suisse, Savoye, Bresse, Dauphiné, Provence, Languedoc, Gascongne (et en icelle Armagnac, Bigorre, Béarn), Xaintonge, jusques en nostre ville de la Rochelle, où j'arrivay le 24^e de may 1598.*

Chapitre I. Après estre revenu du collège d'Orthez en Béarn, où j'avois esté envoyé jeune pour estudier, je m'embarquay le 24 avril de l'an 1593 pour venir en Angleterre poursuivre mes études... Je vins de Douvre à Sandvich, où, prenant la poste avec quelques marchans anglois, passay par Cantorbéry, Rochestre, Gravesende, Grenvich, et arrivay le lendemain de bonne heure à Londres, ville capitale du royaume et magnifique en toutes sortes, de laquelle, tout ainsi que des autres de ce Païs, je ne diray riens icy pour en avoir dressé un discours en ung autre papier. Après y avoir demeuré quinze jours, je m'en allay à Oxfort, très célèbre et fort ancienne université où on lit en toutes sciences, excepté en droit, d'autant qu'on ne s'i gouverne pas par le droit escript, ains seulement par coustumes et ordonnances des roys; à raison de quoy, voyant que je ne pouroys

estudier en jurisprudence en ce País là, je m'en revins à Londres, où, par le conseil de Monsieur de la Fontayne et de quelques autres gens d'honneur, je m'embarquay pour venyr à Leyden en Hollande... Pendant mon séjour en la ville de Leyden (qui a esté d'environ quatre ans à cause des beaux exercices en toutes sciences qu'on y veoye), je m'en allay visiter durant les vaccations les País de Utrecht, de Grouningue, la Frise orientale et occidentale, et toutes les villes circonvoisines de la Holande, de tous lesque endroitz je n'escriray rien en ce narré, pour ce que je l'ay faict en autre petit livre de voiajes. Quand j'eus au bout du susdit temps parachevé mes estudes, je me mis en chemin pour venir es Allemagnes et partis de Leyden le troisesme mars l'an 1597... ».

C'est donc du 3 mars 1597 au 24 mai 1598 que ce citoyen de La Rochelle parcourut une bonne partie de l'Europe; la relation de ce voyage, divisée en vingt-six chapitres, est fort intéressante; l'auteur y multiplie les observations sur les gouvernements, les moeurs, les coutumes, les monuments des villes, etc... La copie du musée Condé est anonyme, mais le voyageur a signé le manuscrit original, aujourd'hui conservé dans la bibliothèque de la ville de La Rochelle; le bibliothécaire, M. Musset, se propose de publier cette oeuvre de Jacques Esprinchar, sieur du Plomb.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0704

CAVAZZONI (FRANCESCO) : « TRATTATO DEL SANTO VIAGGIO DI GIERUSALEMME, e di tutte le cose più notabili che si ritrovano in quello, a luogo per luogo raccolti, e narati con diligenza da me Francesco Cavazzoni, Bolognese ».

In-4° (0,257 sur 0,190).

Reliure française, 19^e siècle, signée par Niédree, maroquin bleu à riches compartiments de mosaïque et dorures, au chiffre de M. Yéméniz, doublé de maroquin rouge à large dentelle.

Papier, 17^e siècle, 98 f., nombreux dessins à la plume et au bistre.

L'ouvrage est dédié au comte Rodorico Pepoli, dont les armoiries couvrent le deuxième feuillet.

Le troisième est occupé par la dédicace, datée de Bologne en 1616 : « *Havendo havuto molte volte con V. S. Illustrissima discorso delle cose notabili di tutto il Mondo, ho sentito da quella l'infinita devotione che tiene di visitare il Santo Sepolcro di Giesu Christo N. S., per loquale ne ho gustato grandissima consolatione, che ancor io da' miei primi anni sin'hora ho tenuto di fare simile santo viaggio; mà per maggior sua devotione io mi son posto con questa mia debile penna a scrivere et dissegnare con la maggior verità che sia possibile il vero che importa a questa santissima impresa di ricercare il tutto che conviene ad ogni divoto peregrino... ».*

F. 4, épître aux lecteurs (*ali devoti lettori*).

F. 5 v°, *Essempii di devota consideratione al divoto pellegrino.*

F. 9 v°, *Preparatione corporale del pellegrino.*

F. 10 v°, *Avertimento per il viaggio della galera.*

Suit l'itinéraire du voyage, avec la description de Venise, de Candie, de Chypre, de Jaffa, de Rama, de Jérusalem et de la Terre Sainte, le tout mêlé de notes historiques, de prières et d'oraisons, de récits empruntés à la vie du Christ, etc. Le volume se termine par une description de l'île de Rhodes, suivie de quelques pages consacrées au mont du Calvaire et au Saint Sépulcre.

Parmi les nombreux dessins qui ornent le livre et dont beaucoup occupent une page entière, citons :

F. 8, *Pelegrino Hierosolimitano e sue preparationi.*

F. 12, *Piazza di Venetia.*

F. 17, *Religiosi di Candia.*

F. 17 v°, *Candia insula.*

F. 18, *Cypri insula.*

F. 26, *le manza solita che fano li peregrini alli officiali de la galera.*

F. 27, *li Mon e Christiani dalla Centura vendono vitualie alli pelegrini e galeotti* (au fond, la ville de Rama).

F. 27 v°, *Christiani dalla Centura convertiti da santo Tomaso apostolo con la centura della gloriosa Vergine.*

F. 29, *caravana de peregrini che cavalcano verso la santissima città di Jerusalem.*

F. 38, *la santa città di Gierusalem.*

F. 44, *valle e fonte di Sylloè.*

F. 56, *forma e misura del S. Sepolcro.*

F. 67, *questi sono li Arabi ritrati dal suo naturale.*

F. 75, *questo e il Grand Maestro de Cavaglieri Hierosolimitani quali combatono continuamente per la fide cristiana* (la cita de Acri).

F. 82 v°, *monasterio di Santa Chaterina a'piedi del monte Sinai.*

F. 89, *Peregrino Hierosolimitano arpatriato* (à Bologne).

F. 91, *la bella ed antica città di Collophon hoggi detta di Rodi.* Nombreuses scènes de la vie du Christ, la basilique du Saint Sépulcre, etc., etc.

Provenance : vente Yéméniz, mai 1867, n° 3765.

Ms. 0705

MÉMOIRE SUR LES CÔTES ET PORTS D'ITALIE.

In-4°, papier, 17^e siècle, 13 f.. Le commencement manque.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0706

LISLIER : VOYAGE DE SICILE, 1700.

In-folio, papier, 1700, 10 f.

Cartonné.

Louis Le Couteilier, comte de Lisliers, mort brigadier de cavalerie en 1741, fut plusieurs fois envoyé par Louis XIV en mission secrète dans les Païs étrangers. Un mémoire manuscrit de ses services est conservé au musée Condé « *En 1699, dit-il, Sa Majesté voulant avoir connaissance de l'Italie en cas de la mort de Charles 2, roy d'Espagne, on demanda à M. le marquis de Puységur un officier pour reconnaître le Païs et les places...* ». M. de Lisliers fut désigné et passa en Italie; « *il visita les places de Finale, de Gennes, la Lombardie, les montagnes du Tirol, les états de Venise et le Frioul, les royaumes de Naples, de Sicile, la coste de la Méditerranée et Adriatique. Il envoya à la Cour ses mémoires et ses réflexions...* ».

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0707

« OBSERVATIONS A FAIRE PAR LE S^r DE LISLIERS DANS SON VOYAGE D'ITALIE avant la mort de Charles 2, roy d'Espagne, et dont la lecture peut estre utile à tous militaires ».

In-4°, papier, 1700, 22 f. Cartonné.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0708

RECUEIL DE CARTES ET PLANS du XVII^e et du XVIII^e siècle.

1. Plan de la ville et citadelle de Calais.
2. Plan et lignes de Menin.
3. Camp d'Agny et du Buquoi. Lignes depuis Arras jusqu'à Miraumont, 1710.
4. Plan de la ville de Mons, assiégée par le Roy le 20 mars et prise le 8 avril 1691; levé sur les lieux par Henry Sengre.
5. Saint-Sébastien (tracé d'attaques).
6. Plan de la citadelle du Saint-Esprit où sont marqués les nouveaux ouvrages à faire.
7. Citadelle de Montpellier.
8. Alais.
9. Ville et fort de Nismes.
10. Fort de Peccais.

11. Aiguemortes.
12. Fort Saint-Hippolyte.
13. Fort de Brescon.
14. Ville et cité de Carcassonne.
15. Redoute et retranchement de Saint-Bregide.
16. Mayence.
17. Vistula et Nogatt, 1663 (confluent).

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0709

PLAN DE LA ROUTE DE PARIS A MAUBEUGE PAR SOISSONS, 1754.

In-4° oblong, 34 cartes coloriées, frontispice dessiné au lavis.

Ancienne reliure en maroquin bleu aux armes de J-B. de Machault, chancelier de France.

Ms. 0710

PLAN DE LA ROUTE DE PARIS A HUNINGUE PAR TROYES ET BELFORT, 1754.

In-4° oblong, 56 cartes coloriées, frontispice dessiné au lavis par Duchesne.

Ancienne reliure en maroquin bleu aux armes de J-B. de Machault, chancelier de France.

Provenance : ces deux volumes ont été acquis du libraire Morgand en février 1890.

Ms. 0711-0712

« EXTRAITS DE LEÇONS SUR LA SPHÈRE ET LA GÉOGRAPHIE, mêlées de remarques et d'époques intéressantes sur l'histoire des peuples anciens et modernes. 1775 ».

2 volumes in-4°, 463 et 495 pages, veau marbré.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0713-0716

ATLAS DES PLACES FORTES DE FRANCE. An XII.

4 volumes in-4°.

Reliure française, par Bradel, maroquin rouge doublé de tabis bleu.

Recueil de 225 plans établis à l'échelle de 6 lignes pour 100 toises dressés et lavés en couleurs avec le plus grand soin, sous la direction du général Marescot, inspecteur-général du Génie. Les plans sont accompagnés de notices rédigées par le colonel Allent, officier de mérite et auteur de plusieurs ouvrages estimés. Deux des frontispices sont signés de Fachot, ancien capitaine du Génie, et datés de l'an XI.

Cet atlas, qui paraît provenir de la succession du général Marescot, est identique à celui qui fut présenté au Premier Consul le 1^{er} janvier 1804 et qui est conservé au Dépôt des Fortifications dans sa reliure en maroquin vert timbrée de la lettre B.

Provenance : acquis en 1889.

Ms. 0717-0719

STANDISH (FRANK HALL): SHORES OF THE MEDITERRANEAN.

3 volumes in-folio, papier, 19^e siècle.

Cartonné.

Manuscrit d'un ouvrage inédit de M. Standish, qui légua au roi Louis Philippe sa belle galerie de tableaux, aujourd'hui dispersée, et sa riche bibliothèque, qui fut acquise après la mort du roi par M. le duc d'Aumale.

Ms. 0720

BOCHER (M^{me} EDOUARD) : VOYAGE EN ECOSSE, 1860, illustré par M^{me} ÉDOUARD ODIER.

In-folio.

Reliure française, 19^e siècle, signée par Gruel, maroquin rouge, au chiffre de Madame la duchesse d'Aumale.

Papier, 19^e siècle, 38 f., 42 vignettes à l'aquarelle.

Ravissant volume qui fut offert à Madame la duchesse d'Aumale.

II. HISTOIRE UNIVERSELLE

Ms. 0721

DIODORUS SICULUS : « LES TROYS PREMIERS LIVRES DE DIODORE SICILIEN, HISTORIOGRAPHE GREC, DES ANTIQUITEZ D'EGIPTE, ET AUTRES PAÏS D'ASIE ET D'AFRIQUE. TRANSLATEZ DE LATIN EN FRANÇOYS PAR MAISTRE ANTHOINE MACAULT, NOTAIRE, SECRÉTAIRE ET VALET DE CHAMBRE ORDINAIRE DU ROY ».

In-folio (0,29 sur 0.20).

Reliure originale en veau brun à compartiments dorés.; semis de fleurs de lis et de F. Sur le premier plat, DIODO/RE / SI/CILIEN et sur le second, AV / ROY / FRAN/COYS / PREMIER.

Vélin, 16^e siècle, 9 f. lim. et 173 f. chiffrés, une grande peinture et nombreuses lettres initiales peintes, dont 41 contiennent des sujets; titres en lettres d'or, lettres et tirets ornés, titre courant et

numération écrits en rouge.

Les feuillets liminaires sont occupés par le titre, la table des chapitres, le « *prologue du translateur* », et une grande peinture qui représente François I^{er} écoutant la lecture de la traduction de Macault. Le roi est assis sous un dais fleurdelisé, devant une table recouverte d'un tapis vert; autour de lui sont groupés ses trois fils, les grands officiers de la Couronne, parmi lesquels on reconnaît le grand-maître Anne de Montmorency, l'amiral de Brion et le chancelier Antoine du Prat. Ce tableau fut reproduit dans l'édition donnée en 1535 par Geoffroy Tory et dont le musée Condé possède un exemplaire dans la reliure originale à la marque du pot cassé.

La vie et l'oeuvre littéraire d'Antoine Macault ont été étudiées par M. Léopold DELISLE : *Traductions d'auteurs grecs et latins offertes à François I^{er} et à Anne de Montmorency par Etienne Le Blanc et Antoine Macault (Journal des Savants, août et septembre 1900).*

Provenance : ce magnifique manuscrit, très anciennement sorti de la Bibliothèque du Roi, appartient au 19^e siècle à M. Firmin-Didot, puis à M. Beckford, et finalement au duc de Hamilton. Lors de la vente faite à Londres au mois de mai 1889, il fut acquis par M. le duc d'Aumale.

Ms. 0722

VINCENT DE BEAUVAIS : LE MIROIR HISTORIAL, traduction de JEAN DE VIGNAY; livres XXIII à XXXII.

In-folio (0,453 sur 0,335).

Reliure originale en velours rouge avec gros cabochons et coins en cuivre.

Vélin, 15^e siècle, 484 f. à 2 col. de 49 lignes, 110 miniatures, dont une grande au début de chaque livre, initiales en or et couleurs.

Troisième volume d'un splendide exemplaire exécuté par ordre de Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, qui le fit placer dans la bibliothèque de son château de Carlat. On lit sur le dernier feuillet : « *Fut escript et commancé le present livre par moy Gilles Gracien l'an LIX et fut finy le premier jour de septembre mil cccc soixante et trois. En ce present volume a IIII^c IIII^{xx} et IIII feuillets, et histoires cent et dix* ». Puis cette inscription autographe, que le grattage n'a pu effacer complètement : « *Ce livre est au duc de Nemours, conte de la Marche. JAQUES. Pour Carlat* ». Les armes du duc de Nemours sont peintes au-dessous des grandes miniatures, au début de chaque livre. Quand Pierre de Bourbon, sire de Beaujeu, vint assiéger le duc de Nemours dans son château de Carlat (février 1476), il était accompagné de Tanneguy du Châtel, vicomte de la Bellière, et de Jean du Mas, seigneur de l'Isle : tous bibliophiles. Après avoir reçu la soumission du duc de Nemours (voir B. DE MANDROT, *Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, dans Revue historique*, année 1890), ils pénétrèrent dans la forteresse et firent main basse sur les manuscrits. Ceux que s'attribua le sire de Beaujeu sont aujourd'hui conservés à la Bibliothèque nationale; le lot de Jean du Mas fut

acquis par le connétable Anne de Montmorency et se trouve au musée Condé. Pierre de Bourbon donna le troisième volume du *Miroir historial* à Tanneguy du Châtel, qui, pour effacer toute trace de propriété antérieure, fit gratter l'autographe du duc de Nemours et voulut faire peindre ses armes par-dessus celles du malheureux Jacques. Ce travail fut commencé, et l'on voit sur le premier feuillet un écu fascé d'or et de gueules; mais le même écu est inachevé sur un autre feuillet : l'opération avait été interrompue par la mort de Tanneguy, survenue au siège de Bouchain en mai 1477, et elle ne fut pas reprise. Que devint ensuite le troisième volume du *Miroir historial* ? On perd complètement sa trace jusqu'au jour où M. le duc d'Aumale l'acquit à la vente des livres de lord Stuart de Rothesay (1855). Quant aux deux premiers volumes, ils portent à la Bibliothèque nationale les n^{os} 51 et 52 du fonds français.

Ms. 0723

LE MIROIR HISTORIAL.

In-folio (0,31 sur 0,21).

Reliure, veau fauve, aux armes de Bourbon-Condé.

Papier, 15^e siècle, 118 f., cursive; filigrane : écusson composé de trois coeurs, deux en chef, un en pointe, à la bande chargée de trois coquilles, et surmonté d'une croix.

Traduction abrégée d'une partie du *Miroir historial* de Vincent de Beauvais, depuis la création du monde jusqu'à la naissance du Christ.

Le premier feuillet est occupé par le titre, écrit en lettres rouges : « *Cy commence le Mirouer istorial en françois, escript l'an mill III^c III^{xx} et deux* ».

Suit la table des chapitres (f 2-7).

F. 8 « *Cy commence ung compendieux livre du mirouer historial, auquel sont en bref et clerement recitées les ystoires de la bible commencent a la creacion du monde, d'Adam et Eve, et des beaux faiz de Moise et Aaron, et comme ilz eurent le peuple d'Israel en gouvernement, et comme ilz le delivrerent de la servitude de Pharaon et des Egipcians, et d'Alixandre, monarque de tout le monde, et des merueilleux fais des Romains et de plusieurs roy bellicqueux et d'autres magnanymes et nobles princes dignes de perpetuelle memoire. Semblablement sont recitées les istoires et beaux fais des enffans d'Israel et de leurs ennemis, et plusieurs autres chouses merueilleuses a ouyr lire* ».

Fin « *... Ainsi sont acomplies en nous istoires le temps du desvoyement, qui dure depuis Adam et Eve, qui furent desvoyés par peché, jusques a Moyse, et le temps de rappellement, qui commança a Moyse jusques a nostre seigneur Jhesu Crist... Cy finist ung compendieux epitre du mirouer historial... faict ou chasteau d'Angiers le tiers jour de jung l'an mil III^c III^{xx} et deux* ».

Le scribe a transcrit ensuite une ballade qui maudit ceux « *qui voudraient mal au royaume de France* » :

Rencontre soit de bestes feu gectans...

Ref. : *Qui vouldroit mal au royaume de France.*

Provenance : hôtel de Condé, 1654.

Ms. 0724

LAMBERTUS : LIBER FLORIDUS

In.folio (0,500 sur 0,358).

Reliure ancienne, veau brun.

Vélin, milieu du 15^e siècle, 191 f., 2 col. de 51 lignes, rubriques rouges et bleues, 60 miniatures dues à un bon artiste flamand.

Dans la deuxième partie du tome XXXVIII des *Notices et extraits des Manuscrits de la Bibliothèque nationale et autres bibliothèques*, M. Léopold DELISLE a consacré une étude approfondie aux manuscrits du *Liber Floridus*, qu'il a tous décrits avec la plus grande minutie. Il convient de se reporter à ce savant travail, dont on ne peut citer ici que quelques extraits :

« *Le Liber Floridus est une compilation tout-à-fait désordonnée, dans laquelle un chanoine de Saint-Orner, nommé Lambert, a fait entrer des morceaux de genres très divers, que le hasard de ses lectures lui faisait remarquer et dont il trouvait à propos de conserver le texte, ou des extraits parfois très courts, en y ajoutant ou faisant ajouter des illustrations aussi nombreuses que variées. La date de cette bizarre composition doit être fixée à l'année 1220* ».

Le manuscrit original du chanoine Lambert est conservé dans la bibliothèque de l'Université de Gand, après avoir été longtemps gardé par les religieux de Saint-Bavon. M. Delisle a pu le comparer avec les neuf copies dont l'existence a été jusqu'ici reconnue. Celle que possède le musée Condé a été exécutée à Gand au 15^e siècle, comme l'atteste cette souscription :

« *Hunc librurn scribi et ornari fecit reverendus pater in Christo dominus Philippus Conraldi primus hujus nominis abbas rnonasterii Sancti Petri juxta Gandavum* ». Plus tard, on ajouta cette date : « *Anno circiter millesimo quadingentesimo quadragesimo VIII* ». Le manuscrit était encore, au 17^e siècle, dans le monastère de Saint-Pierre de Gand, comme l'indique une note mise au bas de la première page : « *Exempti monasterii Sancti Petri juxta Gandavum* ».

La décoration de ce volume est fort belle, et il est regrettable que le scribe n'ait pas donné le nom du principal enlumineur à qui l'abbé Philippe Conraud avait confié ce travail. Parmi les nombreuses peintures qui, outre les cartes géographiques et les tableaux astronomiques, décorent ce beau manuscrit, on peut citer comme particulièrement remarquables celles qui représentent les sujets suivants : Salomon sur son trône (f. 8); l'Assomption et le couronnement de la Vierge (f. 9); les figures de l'Apocalypse, qui couvrent quatorze grandes pages (f. 9 v^o à 16 v^o) ; le grand Lys (f. 32 v^o) ; le Palmier mystique (f. 33) ; le Lion et le pourceau (f. 38 v^o) ; des animaux fantastiques (f.

40v°, 41 v°, 42 et 43) ; la Jérusalem céleste (f. 44v°) ; les Constellations (f. 63-64) ; les arbres figurant les huit Béatitudes (f. 77) ; Alexandre monté sur Bucéphale (f. 87 v°) ; saint Pierre et la ville de Rome (f. 98) ; le songe de Nabuchodonosor (f. 158 v°) ; les médaillons des Vertus (f. 159 v°).

Provenance : acquis du libraire Thomas Boone, de Londres, en avril 1870.

Ms. 0725

« HISTOIRE IMPERATORUM »

In-folio (0,284 sur 0,210).

Reliure, veau marbré aux armes de Bourbon-Condé.

Papier, 15^e siècle, 242 f., rubriques rouges, bonne écriture (deux mains); deux filigranes : *ancre* et *fleur de lis*.

F. 1. « *Ce sont les histoires-de ceulx quy regnerent enpres le deluge. Ci commencent les histores de ceulx qui regnerent apres le deluge et quy furent ceulx qui premierement habiterent es terres qui sont devisées en trois parties et quy furent ceulx qui premierement se armerent pour terres en honneurs conquerre. De Nembrod le gaian...* ».

Le volume se termine par quelques traits de la vie de Jules César, après quoi on lit (f. 242) : «*Expliciunt ystorie Imperatorum. Dites pater noster pour les trespasés* ». Et, au verso : « *Cest livre cy est et appartient à Monseigneur Loys de Soyecourt, chevalier, conseiller et chambellan du Roy nostre sire et de mons^r le duc de Bourbonnois, baillif de Vermandois et gouverneur de la conté de Clermont et seigneur de Mouy* ». Louis de Soyecourt, dont le père et le frère aîné furent tués à Azincourt en 1415, fut d'abord gouverneur de Beauvais. Il était gouverneur du comté de Clermont lorsqu'il commandait les troupes françaises en Flandre en 1464.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0726

I. HISTOIRE ANCIENNE DEPUIS LA CRÉATION DU MONDE JUSQU'A POMPÉE.

II. LES FAITS DES ROMAINS COMPILÉS D'APRÈS LUCAIN, SUÉTONE ET SALLUSTRE

In-folio (0,353 sur 0,258).

Reliure, veau marbré, aux armes de Bourbon-Condé.

Vélin, 14^e siècle, 334 f. à 2 col. de 44 lignes, rubriques rouges, initiales ornées, nombreuses enluminures de style italien.

Le premier ouvrage ne porte pas de titre, et commence ainsi (f. 1) : « *Quant Diex ot fait le ciel et la terre et les aigues douces et salées...* ».

Fin (f. 175) : « *Eutropius raconte qui n'en estoit nulle qui granment fut grevable par trestout le monde* ».

Le second ouvrage suit immédiatement, transcrit par la même main : « *Ici coumence li faiz des romains, compilé ensamble de Saluste, de Suetoine, de Lucan. Cist premier livres est de Jule Cesar. Chascuns hom a cui Diex a donnée raison et entendement...* ».

Dernière rubrique : « *Comment Cesar fu enseveliz et l'onour qui li fu fet* ».

Manque le dernier feuillet, qui contenait la fin du texte.

M. Paul Meyer a longuement décrit ces deux compilations (*Romania*, t. XIV, pp. 1 à 81). La première a été rédigée en Flandre entre 1223 et 1230 ; elle se compose de sept parties : 1° Genèse (d'après Pierre le Mangeur) ; 2° Premiers temps de l'Assyrie et de la Grèce (d'après Orose) ; 3° Thèbes ; 4° le Minotaure, les Amazones, Hercule (en partie d'après Orose) ; 5° Troie ; 6° Énée ; 7° Rome, dont l'histoire occupe la plus grande partie de l'ouvrage.

La seconde compilation a aussi été rédigée au 13^e siècle, mais après la première, sous le règne de saint Louis. Selon le titre, elle a été faite d'après Salluste, Suétone et Lucain; mais l'auteur a eu aussi recours aux *Commentaires* de César. Tout l'ouvrage est consacré à César seul; il forme le premier volume d'une histoire des douze Césars que l'auteur se proposait d'écrire et qui est restée inachevée.

Ce manuscrit offre un texte ancien et assez correct, bien qu'exécuté en Italie ; malheureusement il est incomplet, non seulement de la fin, mais d'une vingtaine de feuillets qui manquent çà et là dans le volume. L'écriture est belle et la décoration soignée. Au recto du f. 109, on voit deux écussons qu'il est difficile d'identifier, car la peinture s'est écaillée et il ne reste que des fragments. Ils paraissent avoir été l'un de gueules au lion d'argent ou de sable, l'autre d'azur semé de fleurs de lis d'or. Ce dernier, placé à droite, appartiendrait à une femme, sans doute une princesse de la maison d'Anjou.

Provenance : hôtel de Condé, 1654.

Ms. 0727

HISTOIRE ANCIENNE JUSQU'A POMPEE

In-folio (0,330 sur 0,250).

Reliure, maroquin rouge, aux armes de Bourbon-Condé.

Vélin, com mencement du 15^e siècle, 385 f., 2 col, de 41 lignes, cursive, rubriques rouges, initiales rouges et bleues, 17 vignettes en camaïeu, dont une grande.

Copie exacte de la première compilation française d'histoire ancienne qui se trouve dans le manuscrit précédent, sauf la première partie, la Genèse d'après Pierre le Mangeur, qui a été laissée de côté. Le récit commence avec l'histoire de Ninus et de Sémiramis et se termine au retour de

Pompée à Rome après la destruction de Jérusalem. Le scribe a fait précéder le texte d'un prologue et d'une longue table très bien faite; elle occupe 15 f. non chiffrés et contient l'analyse des livres avec leur division en chapitres. « *En ce livre a treize livres pris et extraiz des anciennes histoires romaines, puis que la tour de Babilone fut premierement prise par force du Roy Ninus devant que Rome fust fondée ne commencée M. CCC. ans...* ».

La table se termine par ces mots : « *Explicit tabula istius libri Lucani* ».

Après la première rubrique commence le texte : « *Devant ce que Romme fust fondée mil ccc ans...* »

Fin : « *Si comme Eutropius raconte qu'il n'en estoit nulle qui granment feust agreable par trestout le monde* ».

Le texte occupe 336 feuillets chiffrés, et 4 feuillets qui, ayant été omis dans la première numération, ont été chiffrés en rouge et placés après le f. 15, ainsi que cela est soigneusement mentionné après la table.

Le texte est suivi d'inscriptions grattées : « *Ce livre est à Jehan... ert* »; signature « *Jehan* ». « *Hic liber est scriptus, qui scripsit sit benedictus. Explicit explicat...* ». Viennent ensuite huit distiques latins.

Provenance : acquis par Antoine de Chourses (Sur la collection d'Antoine de Chourses et de Catherine de Coëtivy, voir t. I Introduction, p.XI-XVIII), ce manuscrit passa plus tard dans la collection de Condé. On le trouve à l'hôtel de Condé en 1654.

Ms. 0728

COURCY (JEAN DE) : CHRONIQUE DITE LA BOUQUECHARDIERE.

In-folio (0,490 sur 0,350).

Reliure, maroquin bleu aux armes de Bourbon-Condé.

Vélin, milieu du 15^e siècle, 341 f., 2 col. de 55 lignes, rubriques rouges, grande et belle peinture en tête de chacun des six livres (sauf en tête du second livre, où le feuillet a été enlevé). Sur le premier feuillet, écu écartelé aux 1 et 4 de Pot, aux 2 et 3 de Courtejambe.

Compilation commencée par Jean de Courcy en 1416 et terminée en 1422.

Les 6 premiers feuillets sont occupés par le prologue de l'auteur et par la table des chapitres. « *Au nom du benoit pere, du glorieux filz et du saint esperit, trois personnes en une substance, moy, Jehan de Courcy, chevalier normant, plain de jours et vuydié de jeunesse..., pour eschiver a vie oyseuse et moy occuper en aucuns labours me suy remembré des anciens fais en estudiant les vieilles histoires, ay commencé compilacions prinses sur le restor des contrées de Grece, l'an de l'incarnation de nostre Seigneur Jhesucrist mil quatre cens et seize. Et depuis celui temps me suy entendu a traiter les matieres selon l'intencion que j'ay entreprise... Ces compilacions dont je vueil parler ont substance de fait de haulte memoire, coulourée de couleur historial et oudeur de*

moralité, compilées de plusieurs volumes tendans a une fin en l'assemblément d'une concordance... Pour cest euvre conduire et demener plus ordinairement me convient repartir en six volumes ou livres ces compilations... Desquelz le premier fera mencion comme apres le deluge, qui fut au temps de Noé, fut la terre de Grece premier restaurée, et des haultes histoires des fais des anciens Gregois qui en celle contrée lon guement habiterent. Le second livre si fera mencion de l'ancienne creation de Troye et comme elle fut par les Gregois destruite. Le tiers fera mencion du peuple de Troye qui eschappa de la destruction d'icelle, et comme plusieurs peuples furent peuplez de celle lignée. Le quatriesme livre fera mencion des Assiriens, de leurs haulx fais et aussi de leurs grandes dominacions. Le v^e livre nous declairera des Macedonois et des grans fais et haultes entreprises du grant roy Alixandre. Et le VI^e livre parlera de Mathatias et des Machabeus comme ilz se combatirent pour la loy de Dieu soustenir. Si aura apres en chacun de ces six livres plusieurs histoires de differentes manieres...».

« *Cy fine ce present traittié appelé la Bouquassière* », ou la Bouquechardière, du nom de Bourg-Achard, fief qui appartenait à la mai son de Courcy.

Provenance : hôtel de Condé, 1673.

Ms. 0729

LE TRESOR DE SAPIENCE.

In-folio (0,280 sur 0,200).

Reliure, veau fauve, aux armes de Bourbon-Condé.

Vélin et papier, 15^e siècle, 23 f. limin, et 494 f. chiffrés, cursive, rubriques rouges, plusieurs vignettes au trait avec quelques touches de couleur. Deux filigranes : *tête de boeuf*, et *main surmontée d'une étoile*.

Compilation d'histoire consacrée aux Hébreux, aux Grecs, aux Romains et autres peuples anciens. Les faits d'Alexandre et de César y tiennent une très grande place. Elle commence avec la création de l'homme et se termine par les faits d'Auguste et d'Hérode.

Les feuillets liminaires sont occupés par « *le reppertoire et la table des chapitres* », et suivis de ce prologue : « *Qui le tresor de sapience veult mettre en la marre de sa memoire, et l'enseignement des sages es tables de son cuer escripre, sur toutes choses il doit fuir fardel de confusion... J'ay compilé plusieurs histoires des faiz des anciens a brieve parole, par quoy l'entendement de chescun le puist legierement entendre et en memoire rete nir, et ay mis III choses briefment, ce sont les paroles, le temps et le lieu pour quoy et quant et ou les choses furent faites. Si commencerons nostre histoire au plus hault, c'est a Adan nostre premier pere...* ».

Dernière rubrique : « *Le rogne Tyberius et comment il envoya Pilate en Judée* ».

On lit dans l'inventaire de la librairie de Moulins en 1523 : « 223, le Tré sor de sapience, escript

partie en parchemin et partie en papier ». Cette mention s'applique évidemment au manuscrit qui vient d'être décrit. Laissé à Moulins par les commissaires de François I^{er} avec les moins beaux des livres qui avaient appartenu au connétable de Bourbon, il y fut trouvé plus tard par le Grand Condé, qui fit transporter ce résidu de librairie à l'hôtel de Condé à Paris en 1661.

Ms. 0730

MANSEL (JEAN) : LA FLEUR DES HISTOIRES, premier volume.

In-4° (0,352 sur 0,259).

Reliure, maroquin rouge, aux armes de Bourbon-Condé.

Vélin, 15^e siècle, 8 f. limin et 292 f. chiffrés, rubriques rouges, lettres ornées, 19 petites miniatures.

M. Léopold Delisle a reconnu dans ce manuscrit un exemplaire du premier volume de la rédaction définitive de la *Fleur des histoires* (*Journal des Savants*, janvier-février 1900).

Les 8 f. limin. contiennent la table, qui commence ainsi : « *Prologue de ce livre. Ou premier feuillet. Cy dist comment Dieu crea de neent le ciel et la terre* ».

F. 1. Prologue : « *A la majesté imperiale appartient avoir trois mansions en son palais...* ».

Fin : « *... Cy finent les histoires de Haynau et commencent les hystoires de Romme* ».

Sur le premier et le deuxième feuillet ont été peintes les armes de Jean du Mas, seigneur de l'Isle, qui a écrit son nom à la fin du volume : « *Ce livre est au seigneur de l'Isle. J. DUMAS* ».

Provenance : hôtel de Condé, 1651,

Ms. 0731

MARTINUS POLONUS : CRONICA SUMMORUM PONTIFICUM ET IMPERATORUM.

In-folio (0,252 sur 0,198).

Reliure, maroquin vert, aux armes de Bourbon-Condé.

Vélin, 15^e siècle, 90 f., ornements.

« *Incipit cronica fratris Martini domini pape penitenciarii et capellani...* ».

Fin « *... Rex etiam Navarre qui infirmus de Affrica processerat in Siciliam veniens est defunctus. Explicit iste liber, sit scriptor crimine liber* ».

Sur le premier feuillet ont été peints le chiffre et les armes d'Antoine de Chourses et de Catherine de Coëtivy.

Provenance : hôtel de Condé, 1654.

III. HISTOIRE DES RELIGIONS

Ms. 0732

HAGADAH SCHEL PESACH, ou Légende de la fête pascale, en hébreu.

In-folio (0,281 sur 0,220).

Reiure française, 19^e siècle, signée par Duru, maroquin vert foncé à compartiments à froid.

Vélin, 15^e siècle, 44 f. dont les marges, très larges, sont occupées par des peintures montrant 90 sujets différents.

Ce très curieux manuscrit fut acquis par M. le duc d'Aumale à la vente des livres de M. Libri qui eut lieu à Londres du 28 au 31 mars 1859; il était ainsi décrit sous le n^o 477 du catalogue de cette vente, dont un exemplaire, annoté par le prince, est conservé dans la bibliothèque du musée Condé :

« A very extraordinary manuscript of one of the most popular legends of the Jews, by some supposed to have been written as early as the second century, and by none later than the fifth. It gives in detail the Exodus from Egypt, and is read in the family circles of the Jews on the first and second evenings of the Passover (see Bartholocci, Bibl. Rabb., volumes II p. 389 et 764). It is adorned with nearly one hundred curious illuminations in colours, representing Expounding in Law, Praying, Hunting, Sports, Cooking the lamb, Banquets, etc., although it is well known that nothing is more uncommon than to find ancient Hebrew manuscripts with illuminations of human beings and animals. The features, the costumes, and the dresses of the men, as well as those of the women, shew that this manuscript is a remarkable specimen of the old Spanish art of illumination, of which so few are in existence. The characters are large and the headings in gold. Some illuminations are in little defaced, but for the most part they are in a good state of preservation ».

Sur la marge du catalogue, le duc d'Aumale a écrit à l'encre : « *Curieuses et bonnes miniatures, quelques-unes un peu effacées. T. B. (très beau). A moi* ».

Ms. 0733

[LEGENDA SANCTORUM.]

In-8^o (0,188 sur 0,130).

Reiure, chagrin noir, fermoirs et coins en cuivre.

Vélin, 12^e siècle, 108 f., 33 et 34 lignes à la page, rubriques rouges.

1^o (f. 1). « *Incipit Vita Amelii et Amici. Temporibus Pipini regis Francorum...* ».

Fin : « *Passi sunt autem milites Christi Amicus et Amelius sub Desiderio rege Longobardorum IIII ydus octobris... Explicit vita beatorum Amelii et Amici* ».

2^o (f. 10). « *Incipit libellus Johachin* ».

Titre complété au XIII^e siècle « *et gesta beate Marie virginis et de infantia Salvatoris et de passione et morte et resurrectione Domini, ac de morte beate Marie virginis, incipiendo f^o x et persequendo usque f^o XLVIII, et f^o XLVIII incipiunt miracula beate Marie virginis (usque f^o XCVII* ».

Le *Libellus Johachin* débute par la lettre supposée de Chromantius et Heliodorus à saint Jérôme,

suivie de la réponse, également supposée, du saint docteur, où on le fait parler de la naissance de la Vierge.

Puis le texte : « *In diebus illis erat vir in Jherusalem nomine Joachin, ex tribu Juda. Hic erat pastor ovium suarum et timens Dominum in simplicitate et bonitate sua...* ».

Dans tout le récit, la légende se mêle à l'histoire. Après la naissance du Christ, Joseph amène deux matrones qui constatent la virginité de Marie. Dans la fuite en Égypte, le divin Enfant prend déjà la parole; il rassure sa mère effrayée par les lions : « *Noli timere, mater, non veniunt ad injuriam, sed ad obsequium tuum...* ». De même le palmier se penche à son appel : « *Flectere, arbor, et de fructibus tuis nos respice* ». Suivent les légendes touchantes et les miracles de l'enfance et de la jeunesse du Christ; mais les scènes qui ont précédé la Passion sont omises. Le récit de la Passion est tiré de l'évangile apocryphe attribué à Nicodème, la principale source où a puisé le rédacteur anonyme; il abandonne tout-à-fait l'Écriture Sainte pour rapporter la conversion et le baptême de Titus, la vengeance du Christ par Vespasien, le témoignage de Nicodème, de Joseph d'Armathie et de Véronique, la conversion de Tibère, qui adore la face du Christ et se fait baptiser. L'ouvrage se termine par un sermon consacré aux dernières années de la Vierge, à sa mort et à son assomption.

3° (f. 46 v°). « *De transitu beate Virginis. Tempore illo antequam Dominus Jhesus ad passionem veniret...* ». Récit de la mort et de l'assomption de la Vierge, attribué à Joseph d'Armathie : « *Ego Josep ab Arimathia inveni hec, qui Deum in meo sepulcro posui et resurgentem vidi...* ».

4° (f. 48). « *Incipit liber de miraculis beate Marie. Ad omnipotentis Dei laudes et beate Marie virginis. Cum sepe recitarentur sanctorum miracula que per eos egit divina potentia, multo magis sancte Dei genitricis Marie debent referri proeconia... Incipit miraculum de tribus pueris qui levarunt columpnas marmoreas...* ».

Gautier de Coincy s'est servi de ce texte pour rédiger ses miracles de la Vierge. Ici les miracles sont au nombre de 53, plusieurs en vers latins, strophes monorimes. Si l'auteur ne se nomme pas, il convient cependant de relever quelques indications. Le miracle de l'enfant juif qui communia avec les enfants chrétiens est précédé de ce petit prologue : « *Contigit res talis condam in civitate Bituricensi, quam solet narare quidam monacus Sancti Michaelis de Clusa nomine Petrus, dicens se illuc eo tempore fuisse...* ». Il est probable que ce texte est une rédaction originale; l'auteur le laisse entendre à plusieurs reprises :

<i>Ego qui hoc refero</i>	<i>Qui oculis illuc vidit,</i>
<i>Verum esse aprobo,</i>	<i>Qui quum res accidit</i>
<i>Nam hoc mihi retulit</i>	<i>Ibi presens adfuit...</i>

Ce n'est pas une rédaction locale comme celle d'Hugues Farsit (Soissons), car l'auteur cite des miracles qui se sont produits à Tolède, Constantinople, Jérusalem, Bourges, etc.

50 (f. 73). « *Incipit Vita beate Marie Egitiace. Secretum regis celare bonum est, opera autem Dei*

revellare... Nullus michi sit incredulus scribenti ea que audivi... ». Texte : « *In monasterio Palestinorum fuit vir vite moribus et verbo ornatus... ».* La traduction exacte de cet opuscule se trouve dans le manuscrit dont la notice va suivre.

6° (f. 105). « *De quadam meretrice conversa ad Deum per quemdam sanctum abbatem. Fuit quedam meretrix nomine Thaisis... ».* Légende de la courtisane Thais, qui paraît avoir été rédigée par Jacques de Varazze, car la version de Jean de Vignay qui sera décrite un peu plus loin donne la traduction de ce texte.

7° (f. 106). « *De visu sancti Pauli. Dies dominicus est electus in quo gaudent angeli et arcangeli... Dominus voluit ut Paulus videret penas in inferno... ».* Vision des tourments de l'enfer, qui, dit l'ange à Paul, sont au nombre de cent quarante-quatre mille.

Provenance : acquis à la vente de M. de Monmerqué en 1851.

Ms. 0734

« LIVRE DE LA VIE DE PLUSIEURS SAINTS ».

In-folio (0,351 sur 0,258).

Reliure, maroquin rouge, aux armes de Bourbon-Condé.

Vélin, 14^e siècle (1312), 2 f, lim, contenant la table, 358 f. chiffrés (le 41° manque), 2 col. de 42 lignes; miniatures à fonds d'or ou de couleur, losangés ou quadrillés, grandes lettres historiées et accompagnées de rinceaux, initiales rouges et bleues, rubriques et table en rouge.

Les f. 1 à 10 sont occupés par un résumé de « l'avènement » du Christ. Le recto du premier feuillet est compris dans un encadrement de rinceaux, avec feuilles, fleurs, grotesques, sujet de chasse : un cerf poursuivi par trois chiens et un cavalier sonnante du cor; la partie supérieure est occupée par un tableau sur fond d'or, composé de huit médaillons séparés par des arabesques de couleur; ces médaillons représentent l'Annonciation, la Visitation, la Nativité, l'Annonciation aux bergers, l'Apparition de l'étoile aux Mages, l'Adoration des Mages, la Fuite en Égypte, le Massacre des Innocents. Le texte débute par une grande lettre où l'Entrée à Jérusalem est figurée par le Christ et saint Pierre montés sur des ânes et accueillis par le peuple à la porte de la ville. « *Quant li tans fu venuz que Diex ot pourveu le monde a racheter des painnes d'enfer... ».*

La table placée en tête du volume divise le texte en cinq parties :

1° scènes de la naissance et de la passion du Christ, y compris la descente aux limbes et la résurrection ;

2° les apôtres ;

3° les martyrs ;

4° les confesseurs ;

5° les vierges.

Le manuscrit contient en outre une version française du *Pastorale* de saint Grégoire.

Le f. 41, qui commençait la vie de saint Jean-Baptiste, a disparu anciennement du volume. Chaque article est précédé d'un petit tableau à fond d'or.

F 358. « *Explicit le livre de la vie de pluseurs saints. Cest livre fa fait en l'an de l'incarnacion nostre seigneur mil trois cens et douze, et VIII jours devant la feste nostre dame en mars fu cest livre assouvis, Et contient ledit livre par tout du commensement jusqu'à la fin III° LVIII foilletz escripts* ». On lit en outre cette autre mention après la table : « *En ce livre y a cent treize ystoires d'or a ymaiges* ». Le feuillet de garde porte un monogramme, et cette note, écrite au 15^e siècle : « *Ce livre a esté prins de la chambre de mesdamoyelles, lequel est de la lybresrie* ».

M. Paul Meyer a décrit en 1891 un manuscrit semblable à celui-ci (*Notices sur quelques manuscrits français de la bibliothèque Phillipps à Cheltenham*, dans les *Notices et extraits*, t. XXIV, première partie, p. 183-197); il est superflu de donner à nouveau la liste des morceaux dont se compose le volume, qui contient cependant deux articles qu'on ne trouve pas dans celui de Cheltenham, la vie de sainte Anastasie et celle de sainte Cécile.

M. Meyer a depuis étudié le manuscrit de Chantilly en vue de l'important travail qu'il a consacré aux *Légendes hagiographiques en français* (*Histoire littéraire de la France*, XXXII, 328-458) ; il l'a classé, avec celui de Cheltenham, sous la rubrique *groupe E*, en rapprochant de ce légendier *E* le Ms. 1716 de la Bibliothèque Mazarine (voy. seconde partie, *Légendes en prose*, p. 421-423).

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0735

JACQUES DE VARAZZE : LÉGENDE DORÉE, traduction française de JEAN DE VIGNAY.

In-folio(0,315 sur 0,220).

Reliure anglaise, 19^e siècle, signée par Bedford, maroquin brun, fers à froid, aux armes d'Orléans.

Vélin, 14^e siècle, 390 f. (les 2 premiers blancs), 2 col. de 42 lignes, rubriques rouges, titres courants en lettres bleues, une grande peinture à compartiments, nombreuses miniatures à fonds quadrillés, encadrements de rinceaux, feuillages, animaux de fantaisie; style des beaux manuscrits de Charles V.

Sauf quelques variantes peu importantes, ce manuscrit donne le texte de l'édition imprimée à Lyon en 1476 par Barthélemy Buyer. Il débute par le prologue du traducteur, suivi du « *prologue de la legende des sains que frere Jaques de Januez fist, de l'ordre des freres prescheurs. Tout le temps de cette presente vie...* ». Puis vient la table, et enfin le texte, qui commence au-dessous d'une remarquable peinture : « *De l'advenement nostre Seignour. L'advenement de nostre seigneur est fait par IIII manieres...* ». L'ouvrage se termine par « *la dedication de l'eglise* ».

Fin : « *Cy fenist la vie des sains qui est dicte legende dorée. Explicit liber, scriptor sit crimine liber. Dieugueul du Mour orven* ». Ces derniers mots, transcrits de façon incorrecte, pourraient se lire : « *Diouguel ar mor orven* », c'est-à-dire : « quelqu'un... celui.. qui met la mer au-dessus de tout ».

On lit au verso du dernier feuillet, d'une écriture cursive du 15^e siècle « *And if my penne were better, better schuld be my letter* ».

Le volume appartient au XVIII^e siècle à l'Oratoire de Paris.

Provenance : acquis en 1856.

Ms. 0736

« **DE LA VIE ET DES MIRACLES DE LA TOUTE BELLE, SANS PAREILLE, LA BIENHEUREUSE MÈRE DE DIEU, ET TOUJOURS VIERGE, MARIE NOTRE DAME** ».

In.4°, 17^e siècle, papier, 368 f.

Reliure en peau de truie, aux armes d'Orléans.

Ouvrage divisé en neuf livres, les trois premiers consacrés à la vie de la Vierge, les autres aux miracles, que l'auteur a recueillis avec grand soin. Voici le titre du dernier livre : « *Le neufiesme livre qui parle des miracles de Nostre Dame de Soissons, lesquieulx ont esté escriptz en latin élégant par maistre Hugues Farci* ». Hugues Farsit vivait au 12^e siècle; sa relation des miracles arrivés à Soissons de 1128 à 1132 a été insérée par Michel Germain dans son *Histoire de Notre-Dame de Soissons*.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0737

LA PASSION DE SAINT ADRIEN, traduction française de JEAN MIÉLOT, chanoine de Lille.

Petit in-folio (0,275 sur 0,200).

Reliure, veau marbré, aux armes de Bourbon-Condé.

Papier, 15^e siècle, 34 f., 25 lignes à la page; filigrane : lettre P gothique au pied fourché, sur montée d'une croix.

« *Cy commence la passion de saint Adrian, translatee de latin en franchois par Jo. Miélot, l'an mil CCCCLVIII. En la seconde interrogation de l'empereur Maximien advint que les persecuteurs des chrestiens entrerent en la ville de Nichomedie...* ». Dans l'explicit, Miélot dit qu'il a fait cette traduction par l'ordre de Philippe, duc de Bourgogne. Le scribe a transcrit ensuite la « *Declaration de l'advenement du tres glorieulx martir saint Adrian en l'eglise de Gerartmont que l'en dist Grantmont* ». Voir au tome II de ce catalogue, p. 371, la description du *Mystère de saint Adrien*, et l'édition de cet ouvrage donnée par M. Emile Picot en 1895; le savant bibliographe pense que le

mystère fut composé à Grammont (Belgique), dont l'église possédait les reliques du saint et attirait de nombreux pèlerins. M. Herman Vingqvist, d'Helsingborg (Suède), est d'avis que le mystère a pu être composé et représenté à Grammont, mais il croit que l'auteur est originaire de la Franche-Comté ou du nord de la Bourgogne (*Étude sur la langue du mystère de saint Adrien*, Lund, 1909, p. 79-81).

Provenance : le manuscrit de la Passion de saint Adrien figure sur l'inventaire de la librairie de Moulins dressé en 1523; c'est là que le Grand Condé le trouva en 1661.

Ms. 0738

JEAN DE STAVELOT : RECUEIL D'ÉCRITS SUR SAINT BENOÎT.

Petit in-folio (0,282 sur 0,185).

Ancienne reliure en bois recouverte de peau, restes de fermoirs.

Vélin, 1432-1437, 201 f. cotés A-E et 1-196 lignes longues, initiales rouges et bleues, rubriques rouges, 99 dessins à la plume et enluminés.

M. Léopold DELISLE a consacré à ce manuscrit une étude approfondie, *Le Livre de Jean de Stavelot sur saint Benoit*, insérée dans les *Notices et extraits des manuscrits*, t. XXXIX (1908). Il suffira d'en citer des fragments : « *Jean de Stavelot (Johannes de Stabulis), religieux de l'abbaye bénédictine de Saint-Laurent de Liège pendant la première moitié du XV^e siècle, est sur tout connu pour avoir composé une continuation de la Chronique de Jean d'Outremeuse, publiée, au moins en partie, dans la collection des Chroniques belges en 1861...*

« *Entre autres ouvrages, Jean de Stavelot a laissé un volume consacré à la vie et au culte de saint Benoît, et qui est indiqué par les mots « unum librum de sancto Benedicto » dans la liste ajoutée à la fin de la Chronique de Jean de Stavelot. L'exemplaire original, daté de 1437, a été conservé dans l'abbaye de Saint-Laurent jusqu'à la Révolution. Il est entré au 19^e siècle dans le cabinet d'un bibliophile belge, Joseph Paelinck, à la vente duquel, faite à Bruxelles en 1860, il fut adjugé pour 2250 francs au libraire Boone, de Londres; en février 1861, Boone le vendit à M. le duc d'Aumale.*

« *Ce manuscrit nous fait connaître plusieurs écrits, jusqu'ici oubliés, de Jean de Stavelot ; il nous permet d'apprécier les talents de ce religieux comme calligraphe et comme peintre. La copie du manuscrit et les peintures dont il est orné sont incontestablement son oeuvre. Nous lisons en effet sur la deuxième page du volume : « Ister liber fuit scriptus ac depictus per manus fratris Johannis de Stabulis, Sancti Laurentii Leodiensis monachi, anno M^o cccc^o xxxvii^o... ». Cette date ne s'applique pas au volume tout entier, qui est bien tel qu'il fut constitué en 1438, mais dans lequel on fit entrer des cahiers écrits un peu plus anciennement. Ainsi les feuillets actuellement cotés 112-193 avaient fait partie d'un volume plus ancien, qui avait été copié, au moins pour une bonne partie, en 1432, ce qui est annoncé par la rubrique du f. 112 : « Vita beati Benedicti abbatis in*

veteri lege figurata..., in latino, gallico, teutonico et pictura, per manus fratris Johannis de Stabulis... scripta et depicta, anno M^o cccc^o xxxii^o

« Les seules peintures du manuscrit sur lesquelles il convient d'appeler l'attention sont celles où Jean de Stavelot a voulu mettre certains actes de saint Benoît en rapport avec différentes scènes de l'Ancien Testament. Il y a là une série de grands tableaux qui font honneur à la subtilité d'imagination de l'auteur; malheureusement l'exécution ne permet pas d'inscrire le nom de Jean de Stavelot sur la liste des grands peintres flamands du 15^e siècle. »

Il est inutile d'analyser après M. Delisle les différents morceaux contenus dans le manuscrit, qui peut se diviser en huit parties :

1° préliminaires ;

2° relation des miracles de saint Benoît, par saint Grégoire, Adrevald et Aimoin ;

3° vers sur la vie et les miracles de saint Benoît ;

4° recueil d'écrits relatifs à la vie, aux miracles et au culte de saint Benoît, par Jean de Stavelot ;

5° vie de saint Benoît figurée par des scènes de l'Ancien Testament ;

6° les roues symboliques ;

7° la règle de saint Benoît en latin et en français ;

8° diverses pièces relatives à saint Benoît et au monastère de Saint-Laurent de Liège.

Ms. 0739

DADO VEL AUDOENUS (SANCTUS) : VITA SANCTI ELEGII.

In-folio (0,320 sur 0,217).

Reiure française, 19^e siècle, signée par Duru, 1847, maroquin vert.

Vélin, 11^e siècle, 135 f., 31 lignes à la page, initiales rouges, titres en rouge et noir.

Cet important manuscrit, qui appartient à l'abbaye de Stavelot, contient le texte de la vie de saint Éloi par saint Ouen, des hymnes et des sermons, et des adjonctions, faites au 12^e et au 13^e siècle, de documents relatifs à l'abbaye de Stavelot. La matière des 98 premiers feuillets a été publiée par D. Luc d'Achery, *Spicilegium*, t. II, p. 76 à 123.

F. 1. « *In hoc corpore continetur vita sancti Elegii episcopi, tribus libris digesta, duobus simplici sermone prolixè habita, III^o in metris breviter comprehensa. Cum gentiles poetae studeant sua figmenta prolixis pompare stilis.. .* ».

F. 2 v^o. « *Explicit prologus. Incipiunt capitula de prosapia sancti Elegii et de loco nativitatibus ejus* ».

Le texte commence au f. 4 par cinq mots en grosses lettres rouges :

« *IGITUR ELIGIUS LEMOVICUM GALLIARUM URBE, que ab oceano britanico fere ducentorum milium spacio sejungitur, in villa Catalacense (Cadillac), que a predicta urbe sex circiter milibus septentrionalem plagam vergit, oriundus fuit...* ».

F. 24 v°. Préface du second livre.

F. 25 v° : « *Incipit liber secundus. Elegius itaque olim jam in palatio militaverat sub seculari habitu...* ».

F. 70. « *Explicit vita beati Elegii episcopi et confessoris* ».

F. 72. « *Obitus sancti ac beatissimi Elegii episcopi et confessoris incipit feliciter. Actum est autem in diebus illis postquam Elegius cuncta mundi hujus adversa labores...* ».

F. 98. « *Explicit vita sancti Elegii episcopi et confessoris. Domino sancto et a nobis (f. 98 v°) in caritatis vinculo jugiter amplectendo Chrodoberto papae Dado salutem. Vitam beati Elegii quam nuper, frater carissime, descripsimus...* » (il lui demande de revoir et de corriger la vie de saint Éloi). Suit la réponse de Chrodebert, « *rescibitum ad domnum Dadonem Crodoberti. Domino sancto, culpmine apostolico sublimato, michique modis omnibus venerabiliter preferendo domno et patri Dadone pape Crodobertus peccator...* ». Il a admiré l'oeuvre et ne trouve rien à retoucher, « *nichil omnino quod adicere emendarique deberem usquam potui repperiri* ». Le chanoine Ulysse Chevalier, dans sa *Bio-Bibliographie*, ne cite qu'un seul personnage du nom de Chrodebert, évêque de Tours jusqu'en 674.

Saint Éloi était mort en 659, et saint Ouen vécut jusqu'en 683.

F. 99. « *Incipit alterius opus, conscripta rethorice vita sancti Elegii in metris, liber tercius. In numeros homines sublima facta ferentes et virtutes...* ».

F. 107. « *Explicit gramaton liber tercius ex vita sancti Elegii. In nomine sanctae Trinitatis incipiunt himni sancti Elegii episcopi et confessoris. Inter beatos incolas / quos celsa prefert puritas / antistes summi judicis / clarus Elegius nomen est /...* »

F. 114 v°. « *Incipit sermo in obitu sancti Elegii episcopi et confessoris. Cum die quadam, vergente jam sole ad vesperum, cum familiaribus valde michi fratribus consederem, ecce repente unus ex monachis nostris, Andreas nomine...* » ; nouvelle de la mort de saint Éloi et « *chant funèbre* » aussitôt écrit : « *carmen lugubre scribens decanto. Quis, inquam, dabit capiti meo aquam et oculis meis fontem lacrimarum, et plorabo sine intermissione sanctam Eligii sanctitatem..* ».

F. 119. « *Incipit sermo in laude ejusdem, habitus ad populum in die natali ejus. Sacratissimum diem confessoris et pontificis Elegii beatissimi devocione precipua, fratres, hodie celebramus...* ».

F. 129 v°, autre sermon. « *Incipit tractatus unde supra* ».

F. 134. « *Explicit vita domni Elegii episcopi et confessoris. Benedictus sit Deus in secula seculorum. Amen. Petrus Marbodius me scripsit* ».

A la suite (feuillet 134 et 135 recto), on a transcrit au 12e siècle la charte par laquelle saint Éloi fonda l'abbaye de Polignac, non loin de Limoges; elle est datée du dixième jour des calendes de décembre en la dixième année du règne de Dagobert. Au 12e siècle aussi, ont été transcrits sur le feuillet 71, qui était originairement blanc, deux documents relatifs à la fraternité des monastères de

Polignac en Limousin et de Stavelot en Ardenne :

1° Anno Dominice Incarnationis M° C° xxx° III°, indictione XIII° venit Sollempnacum (à Solignac) dominus Wibaldus abbas cenobii sancti Remacli in Arduenna siti in loco qui ab incolis dicitur Stabulaus (Stavelot), cum tribus fratribus ecclesie sue, ductus amore et desiderio patris et patroni sui sancti videlicet Remacli, qui utriusque cenobii primus rector fuit et foundationis adjutor. Igitur in communi capitulo, post sermonem quem de caritate ad fratres devotissime abuit, ab utroque abbate, domno videlicet Mauricio Sollempniacensi et domno Wibaldo Stabulensi, renovata et confirmata est societas atque fraternitas inter Sollempniacense et Stabulense cenobium, et communi fratrum consensu ad memoriam posterorum scripto mandata. Statutum est igitur ut, quamvis prefata loca longis terrarum spatiis separentur, sit tamen inter fratres cor unum et anima una, prebenda communis et oratio communis, tam pro vivis quam pro defunctis, ut si forte alterius cenobii frater ad alterum transierit, non tanquam peregrinus, sed tanquam ipsius ecclesie filius, in omni conventu, oratione et prebenda habeatur et tractetur. Sed quia ob itineris longitudinem fratrum obitus ad utrumque monasterium pervenire nequeunt, provisum est ut ab utroque conventu singulis annis septem plena officia pro defunctis generaliter celebrentur et a singulis sacerdotibus septem misse canantur, ab his vero qui inferioris sunt ordinis septies quinquageni psalmi dicantur, et omnis ecclesie campane, tam ad vespertinas, vigiliis, quam ad matutina missam, sollempniter compulsentur. Nomina vero defunctorum fratrum Stabulensis cenobii martirologio Sollempniacensi conscripta per singulos dies cum suorum fratrum anniversariis recitabuntur, eisque debitum plene fraternitatis obsequium exsolvetur, Stabulensibus hoc ipsum sollicite pro Sollempniacensi congregatione agentibus. Quod si abbatum obitus compertus fuerit, utraque congregatio sicut proprii abbatis exsequias ejus et officia celebrabit. Curabunt autem successores ut in sua vice missis nuntiis ecclesias visitent et rememorata fraternitate novos fratrum obitus significant. Omnibus igitur fraternitatis hujus constitutionem servantibus pax et eterna salus a Domino concedatur; negligentes vero et violatores iram Dei et apostolorum Petri et Pauli offensam et sanctorum Eligii, Remacli atque Tyllonis incurrant.

2° Anno Dominice Incarnationis M° C° L° VII°, indictione V°, qui est annus ordinationis domni Wibaldi abbatis XXVI venit domnus Geraldus, abbas Sollempniacensis (Solignac) cenobii, cum duobus fratribus ecclesie sue, gratia orationis et causa exolvendi voti Stabulaus, ubi beatus Remaclus, qui utriusque ecclesie prefuisse dinoscitur, requiescit; ibique, post mutue devotionis et consolationis dulcia colloquia, a fratribus expetiit augeri sibi atque fratribus qui secum advenerant aliquid ad ea que antique societatis et fraternitatis scripta continebant. Optinuit itaque unanimi omnium consensu et voluntate post obitum suum super debitum sibi tricenarium per annum tam in vigiliis quam in missis continuam et specialem memoriam. Idem etiam fratribus qui secum venerant, Guidoni scilicet priori et Petro preposito de Petra Bifera, concessum est. Tribus autem clericis suis,

id est Helye, Geraldo et Petro, in suo decessu tricenarius sicut uni fratrum nostrorum plene persolvetur. Statutum est etiam ut eo tempore quo memoria defunctorum in utriusque monasteriis agitur, quatinus pro vivorum pace et quiete, orationes cum processionibus agantur, eo ordine quo necessitatis tempore majori devotione exolvuntur. Actum est hoc anno XIII ordinationis domni Geraldi abbatis, V° nonas maii, in Christo feliciter. Amen.

Au verso du f. 135, après la charte d'Éloi, on lit diverses mentions :

1° (12^e siècle). *Scabini Stabulenses, moniti de cherragio calcis ad opus ecclesie, dixerunt quod singulis annis, exceptis tantummodo julio et augusto et auptumnali et martiali sationibus, in quibus semmandum est, quilibet mansionarius in abbatia constitutus tertio per annum ad voluntatem ecclesie, tam super feoda quam alias, sine aliqua contradictione debet calcem deferre ad edificia ecclesie detinenda, et debet se quilibet qui ad hoc monetur preparare sine aliqua dilatione ita quod tertia die post monitionem procedat ad calcem deferendam cum tau carruca bona fide cum qua vadit et ad campos et ad silvam, et istud cherragium nullatenus debout nisi manifeste ad fabricam ecclesie et ad officinas detinendas.*

2° (Mention effacée). *Anno Domini M° CC° XLVIII° in die beate Cecilie., ab hora diei prima usque ad horam nonam fuit violatum et ex toto spoliatum monasterium sancti Remacli a comite H. Luceburgensi (Luxembourg? Lutzelbourg?) et asie ejus, domino G. et a comite Sal...*

3° *Anno M° CC° LV°, XI kalendas junii, dominus Arnoldus, Cisterciensis ordinis, quondam Seimgallie episcopus (Arnoldus, évêque de Sengallen en Courlande. Le P. Gams le cite comme suffragant de Cologne aux dates de 1247, 1257 et 1259, Series episcoporum, p. 311), celebravit ordines in ecclesia nostra Stabulensi, cum consensu domini H. Leod [iens is] electi, qui tunc erat provisor ecclesie Stabulensis.*

4° *Anno Domini millesimo CCC", in nocte beati Lamberti, mense septembri, comes Lusceborgensis (Ce comte de Luxembourg qui s'empara du château de Logne en 1300 devint empereur en 1313 sous le nom de Henri VII) dolo et fraude cepit et intravit castrum ecclesie Stabulensi Longne, quod diu tenuit..., super quo ecclesia Stabulensis tunc temporis multas persecutiones et tribulationes passa est.*

5° *Anno Domini millesimo ccc secundo, magna discencione et discordia mota inter regem Franchorum et comitem Flandrie, dictus comes et quidam de filiis suis, spe pacis, exposuerant se et terram eorum regi. Rex autem ipsos incarceravit, et Flandrie aliquantulum dominatus fuit. Tandem ipsi Flandrenses, consilio cujusdam textoris vocati Petrus Rex, contra regem et Franchos insurrexerunt et ad bellum convenerunt, ubi quasi omnes principes necnon milites cum multo populo ex parte Franchorum sunt perempti. (Bataille de Groningue près de Courtrai en 1302, où l'armée française fut totalement défaite).*

Les mentions qui précèdent montrent que ce beau manuscrit appartenait à l'abbaye de Stavelot, où il

demeura sans doute jusqu'à la Révolution.

Provenance : acquis du libraire Boone, Londres, octobre 1860.

Ms. 0740

I. TRIUMPHUS SANCTI REMACLI.

II. ONULFUS ET EVERHELME : VITA BEATI POPPONIS.

Petit in-folio (0,245 sur 0,172).

Reliure anglaise, 19^e siècle, signée par Bedford, ais de bois recouverts de peau de porc, fers à froid.

Vélin, 11^e siècle, 71 f., 2 col. de 25 lignes, tables en petits caractères, initiales et rubriques rouges

I. Le prologue du *Triumphus* est adressé par les moines de Stavelot à tous leurs frères de l'Eglise romaine et daté de 1071. Cet ouvrage (f. 1-37), divisé en deux livres, n'est pas une vie de saint Remacle, premier abbé de Stavelot (646-668). C'est le récit, fabuleux et mensonger, fait par un moine de Stavelot, des incidents de la querelle qui s'éleva au 11^e siècle, sous l'abbé Thierry (1048-1080), entre les abbayes de Malmédy et de Stavelot, la première ne voulant plus reconnaître la suprématie de la seconde. L'auteur anonyme a voulu corroborer son récit par la relation de quelques miracles de saint Remacle, laquelle occupe le second livre. Reproduit par Jean Chapeauville (Liège, 1612), le *Triumphus sancti Remacli* a été désavoué au 17^e siècle par les moines de Stavelot (*Clypeus Stabulensis jurisdictionis*, Lovanii, 1680, p. 37).

II. *Vita beati Popponis abbatis* (f. 38-71). Saint Poppon, noble Flamand, fut le trente-sixième successeur de saint Remacle à Stavelot. Cette vie, commencée par Onulfe, moine de Stavelot, à la requête d'Everhelme, abbé d'Hautmont et neveu de saint Poppon, fut continuée par Everhelme lui-même, qui conserva la préface d'Onulfe. Everhelme mourut en 1069. L'ouvrage a été publié par Surius, Bollandus, et enfin par dom Mabillon; une traduction faite par Nicolas Hocht fut éditée à Liège en 1626.

Ce volume appartient à l'abbaye de Stavelot, comme le prouve la mention écrite au 15^e siècle sur le feuillet de garde : « *Liber ecclesie sancti Remacli in Stabulaus* ». Sur le même feuillet a été transcrite, au 12^e siècle, une charte de l'abbé Wibold notifiant une concession de terre en faveur d'un citoyen de Liège : « *Actum est hoc Stabulaus in capitulo, anno Dominice incarnationis M. C. XXX III^o, indictione X^o, regnante domino Lothario III^o, Romanorum rege, Alexandro in Leodio presule. Testes de fratribus sunt MRarnerus decanus, Rod. custos, Herzelo cantor; de laicis vero Anselmus villicus, Ebroinus, Gundricus et Erchenbertus* ».

Le dernier feuillet porte des mentions du 13^e siècle relatives à l'administration des biens de l'abbaye.

Provenance : acquis du libraire Boone, Londres, décembre 1860.

Ms. 0741

LÉGENDE DE SAINTE CATHERINE DE SIENNE.

Petit in-folio (0,280 sur 0,200).

Reliure, veau marbré, aux armes de Bourbon-Condé.

Papier, 15e siècle, 200 f., 20 lignes à la page, grosse cursive. Filigrane : écu formé d'une fleur de lis et d'un lambel à trois branches, surmonté d'une croix munie des instruments de la Passion (clous, etc.).

F°. 1. « *Cy commence la legende de sainte Katherine de Seine, qui fut de l'ordre de la penitence saint Dominique, qui a esté translaté de latin en françois par le maindre frere de l'ordre des freres precheurs ..* ».

Fin : « *Nomen scriptoris est Petrus plenus amoris* ».

Cette légende a été imprimée à Lyon, par la veuve de Barnabé Chaussard, le 9 juillet 1532; la bibliothèque du musée Condé possède un exemplaire de cette édition.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0742

LERÉ (A.) : « LA VIE DE SAINTE AGATHE. A Meau, par N. Harlou, 1722 ».

In-4°, papier, 47 pages, dessins à la plume.

Reliure originelle, maroquin olive, compartiments à petits fers, aux armes de L. A. d'Orléans, abbesse de Chelles; doublure de tabis rose dans un encadrement doré en dentelle.

F. 1. « *Histoire abrégée de la vie de sainte Agathe, avec les Indulgeuces accordées par Notre Saint Père le Pape Clément onze aux confrères de la confrérie érigée en l'honneur de cette sainte dans l'église paroissiale de Sainte-Agathe de la ville de Crespy en Vallois. Dédiée à Son Altesse Royale Louise-Adélaïde d'Orléans, princesse du sang, abbesse de Chelles, par A. Leré, curé de Sainte-Agathe de Crespy en Vallois* ».

Provenance : acquis de D. Morgand, libraire à Paris, eu mars 1891.

Ms. 0743-0747

VARILLAS (ANTOINE) : « HISTOIRE DE L'HÉRÉSIE DEPUIS L'AN 1374 JUSQUES EN L'ANNÉE 1631 ».

5 volumes in-4° reliés en veau brun aux armes de Bourbon-Condé et contenant 269, 275, 295, 211 et 224 feuillets de papier.

Dans sa retraite de Chantilly, le Grand Condé s'intéressait passionnément aux choses de l'esprit. Impatient de connaître les productions nouvelles, il n'attendait pas qu'elles fussent imprimées, et obtenait des auteurs qu'ils en laissassent prendre des copies à son usage. Un avocat nommé Soru le

tenait au courant et lui servait d'intermédiaire. Cette copie de l'ouvrage de Varillas fut exécutée dans l'hiver de 1683-1684; il en est question dans trois bulletins de l'avocat Soru : 6 janvier 1684, « j'envoie à S. A. S. la suite de l'histoire de l'Hérésie » ; 17 janvier, « à la fin de la semaine j'envoyerai le quatriesme tome de l'Hérésie; le temps est si rude qu'on ne peut escrire » ; 21 janvier, « mercredy prochain, j'envoyerai à S. A. S. le quatriesme tome de l'Hérésie; je tascheray à le rendre correct » (archives du Musée Condé).

L'ouvrage fut publié chez le libraire Barbin de 1686 à 1689 sous ce titre : *Histoire des révolutions arrivées en Europe en matière de religion*, 6 volumes in-4° ou 12 volumes in-12. L'édition de Barbin s'arrête à 1569; la suite ne fut pas imprimée.

Ms. 0748

VARILLAS (ANTOINE) : HISTOIRE DE L'HERESIE, livre premier (1374- 1416).

In-8° de 147 f.

Reliure, veau brun.

Première copie, présentée au Grand Condé en 1683.

Ms. 0749-0751

« ASSEMBLÉE POLITIQUE TENUE PAR CEUX DE LA RELIGION PRÉTENDUE RÉFORMÉE en la ville de La Rochelle es années 1620, 1621 et 1622, au progrès de laquelle se voit plusieurs choses remarquables ».

3 volumes in-4°, 239, 249 et 251 f.

Reliure, veau brun, dos orné.

Début : « *Au nom de Dieu. Actes de l'assemblée générale des églises réformées de France et souveraineté de Béarn, tenue en la ville de La Rochelle le 25° jour du mois de décembre 1620, en laquelle ont comparu les députez des provinces cy après nommées... ».*

Fin : « *Fait et arresté en ladite assemblée des églises réformées de France et souveraineté de Béarn tenant à La Rochelle, le 11 jour de novembre 1622. Ainsi signé : de Saint Simon, président; Clémenceau, adjoint; de la Goutte, secrétaire, et de Montmezard, secrétaire ».*

Cette copie fut exécutée pour le Grand Condé au mois d'octobre 1685.

Ms. 0752

«LE SINODE NATIONAL DES RELIGIONAIRES tenu en la ville de Castres le treiziesme septembre mil six cens vingt six »

Petit in-folio, 1626, papier, 77 f. écrits et 5 blancs.

Reliure originale, en vélin blanc.

Le premier feuillet est occupé par le titre ci-dessus.

F. 2. « *An nom de Dieu. Actes du Synode national des Esglizes réformées de France et Béarn, assemblées à Castres en Albigeois l'an 1626, le xvi septembre et suivantz. A l'ouverture de l'assemblée s'est présanté M^r Galand, conseiller du Roy en ses conseils d'estat et privé et son procureur général du domayne de Navarre, commissaire depputé par Sa Majesté en ceste compaignie avecq lettres de sad. Majesté desquelles la teneur s'ensuit...* ». Ces lettres sont datées de Nantes le 24 juillet 1626.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0753

FABRY DE ROQUEYROLZ (PIERRE) : « RELATION SOMMAIRE PRÉSENTÉE A LA REYNE MÈRE RÉGENTE DU ROY Louis QUATORZIESME HEUREUSEMENT RÉGNANT, par Pierre de Fabry, Sieur de Roqueyrolz, conseiller du Roy en la cour de Parlement de Thouloze et son Procureur général en la Chambre de l'Edict séante à Castres. Contenant l'estat au vray de ladicte province de Languedoc, et ressort de la cour de Parlement de Thouloze, depuis la majorité du feu Roy Louis le juste jusques à présent, concernant les occupations et usurpations que ceux qui font profession de la Religion prétendue réformée y avoient faict, lesquelles par les soins et diligences dudit sieur de Roqueyrolz leur ont esté ostées; comme aussi l'advis qu'il donne à Sa Majesté de ce qu'il reste à faire contre eux pour l'extirpation de leur hérésie, les progrez de la Catholicité et la plus grande gloire de Dieu. A Paris, le premier janvier mil six cens quarente quatre ».

In-folio de 8 f., dont 4 blancs.

Reliure originale en vélin blanc aux armes royales de France et de Navarre accompagnées de la lettre L couronnée; filets d'or.

Provenance : collection de Condé.

IV. HISTOIRE ANCIENNE

Ms. 0754

« HISTORIA TROIANORUM ».

In-folio (0,333 sur 0,222).

Reliure, velours rouge.

Vélin, 14^e siècle, 12 f., 38 lignes à la page, grande capitale enluminée.

F. 1. « *Incipit hystoria Troianorum, et primo de edificatione Troie. Anno 148 ab aquarum inundatione usque ad civitatis Troie hedificationem. In illo tempore gens humana indefinite*

creverat et multiplicaverat, et terra hominibus repleta erat. Omnes vero eodem tempore natu pares, nullus erat major... ». La première page est consacrée à la construction de Troie, et cet article de 40 lignes se termine ainsi : « *Ab initio vero mundi usque ad seculi consummationem non fuit in universo orbe aliqua civitas que civitati Troie potentia, magnitudine, auro et argento atque pecunia possit comparari ».*

F. 1 v°. *De destructione Troie. Diximus superius de ipsius civitatis edificatione. Nunc de ejusdem urbis destructione breviter attingamus. Anni 1642 ab initio Troie usque ad ejusdem urbis destructionem. Illo autem tempore erat in civitate Troiana quidam rex nobilis... »* (Priam).

Les trois dernières pages racontent la création des villes de Sicile et de l'Italie du sud, puis celle de Venise, et, dans les Gaules, de Mayence, Cologne, Paris, Marseille, Narbonne, sans oublier l'Espagne (Barcelone, Saragosse, Tolède). Le texte se termine par l'épisode de Didon et le débarquement d'Énée à l'embouchure du Tibre : « *Post mortem vero dicte regine, cum Ascanio filio suo et aliis per mare navigando iter arripuit, et transiens per Siciliam tandem ubi Tyberis in mare influit pervenit... ubi urbs Roma condita est... sicut superius habetur circa principium cronice Martini. Deo gratias. Amen. Ego signore quondam Petroboni Bentivegne de Bon. hoc opus scripsi ».*

Manuscrit exécuté en Italie. Sur les deux feuillets blancs qui précèdent le texte, un artiste de mérite a tracé de beaux dessins, de sujets variés et tout-à-fait étrangers à l'histoire de Troie; à signaler, entre autres, une belle figure d'empereur assis, tenant le globe et le sceptre.

Provenance : de la bibliothèque Archinti, de Milan. Acquis de M. J. C. Robinson (Londres, 1862).

Ms. 0755

CURTIUS (QUINTUS). « QUINTE CURCE RUFFE, DES FAIS DU GRANT ALEXANDRE », traduction française de VASCO GOMEZ DE LUCENA.

In-folio (0,370 sur 0,260).

Reliure, maroquin rouge, aux armes de Bourbon-Condé.

Vélin, seconde moitié du 15e siècle, 12 f. lim. et 256 f. chiffrés, 2 col. de 31 lignes, rubriques rouges, une grande et neuf petites miniatures.

Les 12 feuillets liminaires sont occupés par « *la table des rubriques de ce present volume intitulé Quinte Curce, contenant en soy IX livres particuliers ».* La table est suivie du prologue du translateur, adressé à Charles le Téméraire; à citer ces passages : « *... Et pour ce que aucuns pourroient blasmer mon labeur comme superflu, disans que on treuve ces histoires en françoiz en rime et en prose de VI ou sept manieres, je respons qu'il est vray, mais corrupues, changées, faulses et plains de evidens mensonges... Mesmes depuis que je avoye assamblé, de Justin et d'autres, le commencement et jusques a la moictié du premier livre, je la laissay trois ans sans par*

faire jusques a tant que monseigneur de Crequi m'en requist... ».

Après le prologue vient « *le premier livre assemblé de plusieurs et adjousté aux histoires de Quinte Curce Ruffe... Regardant les discors et infelicitez des seigneuries et royaumes... »*. Chacun des neuf livres est précédé d'une miniature avec une belle décoration marginale.

Fin : « *... et d'autant et de plus puissies surpasser le plus hault comble de sa gloire. Amen. Explicit. Cy fine le volume intitulé Quinte Curce Ruffe des fais du grant Alexandre »*.

Au-dessous de la grande peinture qui précède le texte, se trouve un écu parti de Malet de Graville et tic Balzac : ce sont les armes de Louis Malet, sire de Graville, amiral de France, et de Marie de Balzac, sa femme.

Provenance : hôtel de Condé, 1654.

Ms. 0756

CURTIUS (QUINTUS) : « LES FAITS DU ROY ALIXANDRE LE GRANT », traduction française de VASCO GOMEZ DE LUCENA.

In-folio (0,372 sur 0,263).

Reliure, vveau marbré, aux armes de Bourbon-Condé.

Papier, 15e siècle, 8 f. lim. et 215 f. chiffrés, 2 col. de 35 lignes, initiales rouges et bleues, rubriques rouges. Filigrane : une sorte d'ancre étroite à manche allongé, surmontée d'un globe et d'une croix.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0757

LIVIVS (TITUS) : LA SECONDE DÉCADE, traduction française de PIERRE BERSUIRE.

In-folio (0,322 sur 0,234).

Reliure, veau brun (les plats aux armes de Condé ont été découpés vers 1803) (voir plus loin, notice 857).

Vélin, début du 15e siècle, 316 f., 2 col. de 33 lignes, rubriques rouges, initiales ornées; les peintures, dont la place a été réservée en tête de chaque livre, n'ont pas été exécutées.

Second volume de l'exemplaire décrit sous le n° 234 dans le catalogue des manuscrits du duc de Berry publié par M. Delisle (*Cabinet des Manuscrits*, t. III, p. 189) : « *Un livre de Titus Livius en trois volumes, en françois, de lettre courant, lequel Monseigneur retint pour lui de la grant quantité de livres achetée de Baude de Guy, le 16 décembre 1405... volumes II, De la des truction »* (premiers mots du second feuillet). Le duc de Berry écrivit au verso du dernier feuillet : « *Ce livre est du duc de Berry. JEHAN »*. Et on lit en regard, sur le feuillet de garde : « *Ce livre de la secoiide decade de Titus Livius est a Jehan, filz de Roy de France, duc de Berry et d'Auvergne, conte de Poitou, d'Estampes, de Bouloingne et d'Auvergne. FLAMEL »*.

Provenance : hôtel de Condé, 1654.

Ms. 0758

LIVIVS (TITUS) : LES TROIS DÉCADES, traduction française de PIERRE BERSUIRE.

Grand in-folio (0,465 sur 0,340).

Reliure, maroquin bleu, aux armes de Bourbon-Condé.

Vélin, première moitié du 15e siècle, 365 f., 2 col. de 72 lignes, belles peintures.

Entre la première et la seconde décade, a été inséré « le Livre de la première guerre punique » de LÉONARD D'AREZZIO, traduit en français par JEAN LE BÈGUE.

Ce beau volume appartient jusqu'en 1476 à Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, puis à Jean du Mas, seigneur de l'Isle. Jean du Mas fit peindre ses armes sur plusieurs feuillets, et il mit sa signature à la fin de l'ouvrage, après avoir gratté trois inscriptions qu'on a cependant pu déchiffrer en partie. La première, recouverte par l'autographe de Jean du Mas, donnait le nombre des feuillets et des « histoires ». Voici la seconde : « *Ce livre des trois decades de Titus Livius est au duc de Nemours, conte de la Marche. JAQUES. Pour la Marche* ». La troisième répétait la première : « *Ce livre a trois cens s... (365) feuilles et histoires vingt et huit* ».

Provenance : hôtel de Condé, 1654.

Ms. 0759-0761

LIVIVS (TITUS) LES TROIS DÉCADES, traduction française de PIERRE BERSUIRE.

3 volumes gr. in-folio (0,480 sur 0,347).

Reliure, maroquin rouge, aux armes de Bourbon-Condé.

Vélin, seconde moitié du 15e siècle, 213, 156 et 176 f., 2 col, de 56 lignes, rubriques rouges, 31 miniatures de bon style, accompagnées d'ornements.

Les 27 premiers feuillets du second volume sont occupés par la traduction du « *livre de la première guerre punique que fit et compilla ung notable clerc d'Italie nommé maistre Leonard d'Arecio en l'an 1045* ».

Ce splendide exemplaire fut exécuté pour Antoine de Chourses et Catherine de Coëtivy, sa femme, dont les armes et le chiffre sont mêlés aux ornements qui encadrent les peintures en tête de chaque livre.

Provenance : hôtel de Condé, 1654.

Ms. 0762

SALLUSTIUS : OPERA.

In-folio (0,287 sur 0,188).

Reليure italienne originale en bois recouvert de peau rouge, compartiments dorés et à froid, tranche dorée et gaufrée, fermoirs.

Vélin, 15e siècle, 91 f., cursive italienne, 5 pages ornées de peintures du goût le plus fin, place réservée pour les titres, qui n'ont pas été exécutés.

Il a été facile de suppléer à l'absence des titres en comparant le manuscrit avec la belle édition de Salluste donnée par Alde en 1521.

F. 2. *C. Crispi Sallustii liber de conjuratione Catilinae* (f. 1 à 25 v° de l'édition d'Alde).

F. 23. *Porci Latronis declamatio contra Lucium Sergium Catilinam* (f. 126 à 142 de l'éd. d'Alde).

F. 35. *C. Crispi Sallustii de bello Jugurthino liber* (f. 25 v° à 74 v° de l'éd. d'Alde).

F. 72 v° à 82 v°. *Oratio Lepidi con. ad populum ex libris historiarum C. Crispi Sallustii. Oratio Philippi in senatu. Oratio C. Cottae consulis ad populum. Oratio Macri tri, pl. ad plebem. Epistola Cn. Pomp. ad senatum. Rex Mithridates regi Arsaci s.. Ad C. Caesarem de republica ordinanda* (f. 75 à 87 v° de l'éd. d'Alde).

F. 87. Courte notice sur Salluste. Ce n'est pas celle qui figure en tête de l'édition d'Alde.

F. 87 v° à 91. *Crispi Sallustii in M. T. Ciceronem oratio. M. T. Ciceronis in Crispum Sallustium responsio* (f. 93 v° à 99 de l'éd. d'Alde).

Ce manuscrit a été décoré pour Antonio Altieri, dont la devise et les armes figurent dans de riches encadrements au verso du f. 1 et du f. 34 : « *Alteriorum delitiis M. Antonius Alterius. D. D.* »; d'azur à 6 étoiles d'argent, rangées 3, 2, 1. Le recto des f. 1, 23 et 35 est compris dans un riche encadrement d'architecture.

Provenance : vente Libri, Londres, juillet 1862, n° 501 du catalogue, dont le rédacteur attribue la décoration de ce manuscrit au célèbre Attavante.

Ms. 0763

APPIANUS «SECOND VOLUME D'APPIAN ALEXANDRIN SUR LE FAICT DES HISTOIRES ROMAINES », traduction française de CLAUDE DE SEYSSEL.

In-folio (0,347 sur 0,250).

Reليure, maroquin brun à compartiments dorés, avec la devise *Aplanos* au milieu des plats.

Vélin, vers 1515, 1 feuillet de titre et 258 f. chiffrés, titre en or et bleu, rubriques rouges, initiales et tirets ornés.

Titre : « *Cy commence le second volume d'Appian Alexandrin sur le faict des histoires romaines contenant VI livres... Translaté et redigé de latin en françoys par Reverend pere en Dieu Messire Claude dex (sic pour de Seyssel), evesque de Marseille, Maistre des requestes et conseiller au grant conseil de la maison du Roy Loys XII^e de ce nom. Et fut faicte ladicte translation a la requeste dud. Seigneur en l'an de grace mil V cens et dix. Et n'a point esté imprimé ledit livre* ».

Début du texte : « *La cité de Cartage fut fondée en Lybie cinquante ans avant la destruction de Troye par les Phenices, et la fonderent Xorus et Carchedon...* ». Les six livres sont intitulés « *livre lybique, livre syrien, livre parthique, livre mitliridatique, livre illyrique, livre celtique* ». Le texte prend fin avec le passage de César en Angleterre.

Ce beau volume a été odieusement mutilé à une époque relativement ancienne; les grandes lettres, les bordures et les encadrements peints ont été découpés. Au 19^e siècle, le manuscrit a été remboîté dans une reliure qui lui est peut-être étrangère, mais qui a au moins le mérite d'être authentique et belle; la devise *Aplanos* et les alériens semés dans les ornements permettent de l'attribuer sans conteste à un Montmorency, probablement Guillaume, le père du connétable Anne, mort en 1531.

Provenance : acquis du libraire Jacques Rosenthal, de Munich, en 1898.

Ms.0764

« LIBER TERTIUS CAESARIS ». LE TROISIEME LIVRE DES COMMENTAIRES DE LA GUERRE GALLIQUE, PAR ALBERT PIGGHE.

In-8° (0,205 sur 0,130).

Reliure originale en veau fauve à compartiments.

Vélin, 1520, 55 f. de texte suivis de 8 f. contenant la table, belle écriture, beaucoup de mots en or et azur, initiales ornées; 12 miniatures en grisaille avec rehauts d'or et de couleurs, signées *G. 1520*, une *Godefroy*, et une *G. R.*; deux cartes géographiques.

Ce n'est pas ici une traduction du texte latin, mais un commentaire dialogué entre César et Francois I^{er}.

Le volume débute ainsi : « *Le vingt septiesme jour de febvrier mil cinq cens xx* (C'est le nouveau style qui est ici employé, et c'est bien 1520 qu'il faut lire. Le nouveau style ne fut cependant adopté en France que beaucoup plus tard; l'emploi qui en est fait ici doit sans doute s'expliquer par la nationalité étrangère de l'auteur), *le Roy estant en son parc de Cognac, voyant par l'indisposition du temps les triumphes de son entrée esto destourbez, se retira en sa maison du Dedalus ayant avec luy mons^r l'admiral (Bonnivet) et le jeune et saige s^r de la Rochepot (Anne de Montmorency). A l'entrée de la salle basse il va sentyr et ouyr ung si horrible vent qu'il sembloit que spiritu vehementi les grands arbres cheussent à terre, comme le vendredy neufiesme jour de mars mil V XX autour de Paris en plusieurs places* »(C'est le vendredi 46 mars 1620 que cette tempête se serait produite au dire du Journal d'un bourgeois de Paris (édité en 1854 par Ludovic LALANNE, p. 81, et publié à nouveau en 1910 par M. Bourrilly, p. 70).. Ce bruit annonçait l'apparition de Jules César, qui presse le roi de partir, « *car il vous fault voir ung roy en vostre ville nommée Ardea pres Callés... En vous en allant passerés par la forest nommée comme celle dont parle Horace en sa 21e ode du livre :.... Silvis aut viridis Cragi... Le Roy partit de Cognac et ne cessa jamais d'aller*

jusques à ce qu'il fust arrivé en la forest de Crage pres Angoulesme ». Là, François I^{er} rencontre César et engage la conversation, lui demandant d'abord ce qu'il fit après avoir une première fois pacifié la Gaule. « *Cesar respond : Je vous dis que apres plusieurs victoires...* ».

Fin de l'ouvrage : « *Au regard des triumphes, cerimonies et solennitez observées à Ardre (en juin 1520), je ne suis suffisant pour les reduire en hystoire, combien que j'en aye veu une bonne partie (Il existe une relation contemporaine intitulée *La Description et ordre du camp et festins et joustes*, s. 1 n. d. (1520), in-4°, 4 f., datée « *du camp prés Ardres ce lundy XIe juing* ». L'auteur se dit témoin oculaire. Voir Émile Picot, *Catalogue de la Bibliothèque James de Rothschild*, III, p. 462-463 : L'ordonnance et ordre de tournoy, joustes et combat à pied et à cheval, etc., s. d., 1520, in-4° (BOURRILLY, *Journal d'un bourgeois de Paris*, p. 73-74), et souventes foys me suys trouvé avec Mons^r Budé, lequel en grec et en latin les pourra donner a memoyre perpetuelle. Mais je ne l'aymeray jamais s'il ne faict expression de trois chozes, savoir est de la vertueuse hardiesse et ferme constance de nostre prudent et admirable Coesar, de la devotion et claire temperance de nostre union precieuse et pacifique, de la sapience et divine faconde de madame Concorde* ».

Les cartes géographiques portent l'inscription suivante : « *Albertus Pichius auxilio Godofredi pictoris Bavati faciebat, precipiente Francisco Molinio, mense novembris anno sesquimillesimo vigesimo* ». C'est donc sur l'ordre et sous la direction de François du Moulin que l'ouvrage fut rédigé par Albert Pigghe, qui eut pour auxiliaire le peintre Godefroy le Batave ou Hollandais. François du Moulin, après avoir été précepteur de François I^{er} était en 1520 aumônier du roi et abbé de Saint-Mesmin. Albert Pigghe, de Campen, est l'auteur de dix ouvrages dont Nicéron donne la liste (*Vies des hommes illustres*, XXXIX, p. 372-380). Un de ces ouvrages, minutieusement décrit par Harrisse (*Bibliotheca americana vetustiss.*, n° 107, p. 180, *Additions*, p. 79, n° 64), le *De Acquinociorum solstitiorumque inventione*, fut imprimé à Paris en cette même année 1520, et dédié par l'auteur à François du Moulin : « *Ad R. in Christo patrem D. Franciscum Molinium, abbatem S. Maximini, a secretis et consilio R. Francorum christianissimi et piis largitionibus ejus* ». Quant au peintre hollandais, il signe tantôt G, tantôt Godefroy, et une fois G. R. Il est à présumer que la lettre R est la première lettre de son nom de famille. M. de Mély a émis à ce sujet une hypothèse qui aurait besoin d'être confirmée par un document écrit (*Jean Clouet ou Gode froy le Batave ?*, *Gazette des Beaux-Arts*, 1907, 1, 404-417), et les *Très Riches He d duc de Berry*, *Revue de l'Art ancien et moderne*, 1901, II, 53).

L'ouvrage issu de la collaboration Molinius-Pichius-Godofredus, offert à François I^{er} se compose de trois volumes; le premier est aujourd'hui conservé au Musée Britannique à Londres, le second à la Bibliothèque Nationale à Paris, le troisième au Musée Condé à Chantilly. Les trois volumes ont été reproduits en fac-similé, en 1894, aux frais de la Société des Bibliophiles Français.

Provenance : acquis du libraire Techener, de Paris, en 1850.

Ms. 0765

« LIBER PRIMUS CAESARIS ». LE PREMIER LIVRE DES COMMENTAIRES DE LA GUERRE GALLIQUE, PAR ALBERT PIGGHE.

In-8°.

Reliure, maroquin bleu, tête dorée.

Papier, XIXe siècle, 144 p., carte, 14 miniatures en grisaille, signées G. et portant la date de 1519.

Copie du volume conservé au Musée Britannique (Ms. 6205), faite avant 1870 pour M. le duc d'Aumale.

Ms. 0766

CAESARIS COMMENTARII DE BELLO GALLICO LIBRI SEX.

In-4°.

Reliure, veau brun, dos orné.

Papier, début du XVIII^e siècle, 351 f..

Volume de l'éducation de Louis-Henry-Auguste de Bourbon, duc d'Anguien, puis duc de Bourbon et premier ministre de Louis XV, né en 1692, mort en 1740. Ce texte latin de César est écrit de la main de ce prince, alors enfant.

Ms. 0767

LES COMMENTAIRES DE CÉSAR, traduction française.

In-4°.

Reliure, veau brun, dos orné.

Papier, début du XVIII^e siècle, 491 f.

Cette traduction des sept premiers livres de la *Guerre Gallique* est écrite de la main du jeune duc d'Anguien (Louis-Henry-Auguste de Bourbon), né en 1692.

Ms. 0768

LES FAITS DES ROMAINS COMPILÉS D'APRÈS LUCAIN, SUÉTONE ET SALLUSTE.

In-folio (0,280 sur 0,200).

Reliure, maroquin vert, aux armes de Bourbon-Condé.

Vélin, 14^e siècle, 265 f., 2 col, de 36 lignes, initiales en couleur, rubriques rouges, 4 petites miniatures à fond d'or.

Cet ouvrage, composé vers le milieu du 13e siècle, eut un grand succès au moyen-âge. Les manuscrits en sont très nombreux. M. Paul Meyer, dans une communication faite à l'Académie des

Inscriptions et Belles-Lettres (séance du 10 avril 1885), puis publiée dans la *Romania* (t. XIV p. 1 à 81), a, le premier, montré la valeur de cette compilation.

F. I. « *Ici coumance les faiz del Roumainz compilé ensemble de Saluste et de Suetoine et de Lucam. Cist premierz livre est de Jullius Cesar. Chascuns hums a cui Dieu a donnee reson et entendement se doit pener que il ne gast le temps en oiseuses...* ».

Fin : « *.... Nonques nuls n'en mourut de sa mort. Li un moururent en bataille. Li autre noierent en mer. Tiex tout qui s'occistrent de ceux greffez meismes dont il orent Cesar occis. Explicit* ».

On a pu faire revivre partiellement une inscription grattée à la fin du volume : « *Ce livre de Suethoine. - a [II^e] soixante et cinq feuilles et histoires quatre. Ce livre est au duc de Nemours, conte de la Marche. JAQUES* ». Ce manuscrit du duc de Nemours fut sans doute compris dans le lot qui fut adjugé à Jean du Mas dans la dépouille de Jacques d'Armagnac, et vint à Chantilly vers 1530 avec les autres livres du seigneur de l'Isle. Il porte en effet, comme les volumes de cette provenance, les armes de Montmorency peintes sur le feuillet de garde, accompagnées du bâton de grand-maître, du collier de Saint-Michel et de la devise *In mandatis tuis supersperavi*.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0769

LES FAITS DES ROMAINS COMPILÉS D'APRÈS LUCAIN, SUÉTONE ET SALLUSTE.

In-folio (0,370 sur 0,280).

Reliure, maroquin vert, aux armes de Bourbon-Condé.

Vélin, 15^e siècle, 4 f. lim. et 212 f. chiffrés, 2 col. de 45 lignes, rubriques rouges, initiales en couleur, une grande et onze petites miniatures.

Les feuillets liminaires sont occupés par la table des rubriques : « *Cy commance la table des faiz de Jules Cezar et de Pompée, composez de Saluste, de Lucan et de Suetoine....Cy finent toutes les rubriches des faiz Cezar et Pompée* ».

F. 1. « *Cy commencent les fais des Rommains compilez ensemble de Saluste, de Suetoine et de Lucan sur le premier livre de Julius Cesar, et primo le prologue, premier fueillet. Chescuns homs a qui Dieux a donné raison et entendement...* ».

Fin : « *Tieulx y ot qui s'occistrent de leurs greffes mesmes dont ilz orent Cezar occis- Icy tesmoingne Suetoine la mort et la vie Cezar premier des XII cesariens. Cy fine la table et rubriches des fais et histoires du noble vittorien Jules Cezar selon Lucan, Suetoine et Saluste qui ensemble l'ordonnerent* ».

Au bas du premier feuillet du texte se trouvent l'écu d'Amboise de Chaumont, et un écu mi-parti de Chaumont et de Bueil. Ce beau manuscrit a donc appartenu à Pierre d'Amboise, seigneur de Chaumont, chambellan de Charles VII et de Louis XI, mort en 1473, marié en 1428 à Anne de

Bueil, fille de Jean, sire de Bueil, grand-maître des arbalétriers, et de Marguerite, dauphine d'Auvergne, héritière du comté de Sancerre.

Ce volume est le frère, par l'exécution, du Ms. 465 (chronique de Bertrand Duguesclin et roman d'Ogier le Danois), qui a été décrit au t. II p. 80, de ce catalogue. Tous deux sont l'oeuvre du même scribe, du même artiste, et tous deux portent les armes de Pierre d'Amboise et d'Anne de Bueil.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0770

LES FAITS DES ROMAINS COMPILÉS D'APRÈS LUCAIN, SUÉTONE ET SALLUSTE.

In-folio (0,432 sur 0,322).

Reliure, maroquin rouge (les plats aux armes de Condé ont été enlevés vers 1803) (voir plus loin, notice 857).

Vélin, 1480, 5 f. lim. contenant la table et 272 f. chiffrés, 2 col. De 39 lignes, rubriques, initiales ornées, 6 grands sujets peints et 5 en grisaille (non achevés), 48 petites miniatures, d'un bon style.

Le texte se termine au recto du f. 63 avec la mort de César. « *Cy aprez s'ensieuent tous les empereurs qui ont été depuis Octovien jusques a present, et d'aucuns de leurs fais on brief...* » ; courte revue des empereurs jus qu'à Constantin et Hélène. « *Cy vient l'empire de Romme aux François* » ; liste des empereurs jusqu'à Frédéric, qui fut couronné à Rome par Nicolas V : « *En son temps fu la noble et puissant cité de Constantinoble destruite par les Turcs, et la duchié de Ghelres prise et conquise par Charles duc de Bourgoingne, qui lui en fist l'hommage* ».

On lit ensuite : « *Ce present volume fut escript et achevé a Hesdin l'an mil IIIIC IIIIX, le dernier jour d'octobre, par l'ordonnance de Antoine de Chourses, seigneur de Maignyé et du Bois de Maine, conseiller et chambellan du Roy, et son gouverneur a Bethune* ». Les armes et le monogramme d'Antoine de Chourses et de Catherine de Coëtivy sont peints sur la première page de texte, et le chiffre est répété çà et là dans le corps du volume.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0771

RÉSUMÉ D'HISTOIRE ROMAINE.

In-12°, papier, commencement du XVIII^e siècle, 89 f. écrits et 6 blancs, signature de « *Mlle de Charolois* ».

Reliure originale en maroquin rouge aux armes de cette princesse.

Succinct abrégé d'histoire romaine jusqu'à l'empereur Honorius, rédigé pour l'éducation de Mlle de Charolais, Louise-Anne de Bourbon, née le 23 juin 1695, fille de Louis III de Bourbon, duc de Bourbon, prince de Condé en 1709, mort en 1710.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0772

« **BLONDI FLAVII FORLIVIENSIS ROMAE TRIUMPHANTIS LIBRI DECEM** ».

In-folio (0,350 sur 0,230).

Reliure, ais de bois recouverts de maroquin rouge foncé à compartiments et filets dorés, tranche dorée et gaufrée. Reliure originale aux armes de Léon X, peintes sur les deux plats.

Vélin, XVI^e siècle, 310 f., 33 lignes à la page, grandes capitales ornées. Les armes de Léon X sont reproduites sur la première page, ornée d'un portrait finement peint et d'une riche bordure.

On sait que les trois ouvrages de Biondo Flavio, né à Forli en 1388, mort à Rome en 1463, furent imprimés pour la première fois de 1471 à 1476 : *Roma instaurata*, 1471; *Roma triumphans*, s. d., mais vers 1472; *Roma illustrata*, 1476 (Philippe de Lignamine).

Provenance : vente Léodopold Double, mars 1863, n° 394 du catalogue. M. Double avait acquis ce Ms. le 25 juillet 1862 à la dernière vente des livres de M. Libri (n° 79 du catalogue).

Ms. 0773

RECUEIL DE MÉDAILLES ROMAINES.

In-8° (0,147 sur 0,095).

Reliure, maroquin rouge (reliure originale)

Vélin, 16^e siècle, 45 f., 91 miniatures; chaque feuillet représente la médaille d'un empereur romain avec le revers. Exécution italienne.

Provenance : catalogue Cigongne, n° 2804.

Ms. 0774-0775

JOSEPHUS (FLAVIUS) : ANTIQUITATES JUDAICAE. DE BELLO JUDAICO. (RUFINO AQUILEIENSI interprete).

Manuscrit gr. in-folio, divisé en 2 volumes de 128 et 222 f. (0,405 sur 0,295).

Reliure anglaise, 19^e siècle, maroquin brun, tranche dorée

Vélin, 12^e siècle, 350 f., 2 col. de 39 lignes, rubriques rouges, titres en couleurs, une grande et belle peinture au f. 3, nombreuses initiales historiées.

Ce manuscrit fut acquis par M. le duc d'Aumale à la vente des livres de M. Ambroise Firmin-Didot qui eut lieu à Paris du 9 au 15 juin 1881. Il figure dans le catalogue de cette vente, sous le n° 53, avec la notice suivante:

« Précieux manuscrit sur vélin, de la première moitié du XII^e siècle, ayant appartenu à l'abbaye des Bénédictins de Saint-Trond, dans la province de Limbourg (Belgique), où, sans doute, il a été

exécuté.

« La première partie commence à la seconde page par cette rubrique, disposée en guise de titre courant et s'étendant à la page en regard : *Incipit p[ro]logus. Iosephi in. Hystoria. Antiquitatis iudaice.* L'initiale H du prologue est accompagnée à droite de plusieurs lignes de texte, très courtes et écrites alternativement en rouge et en noir : *(H)istoria / conscibe / re dispo/nentibus / non unà / nec eande[m] / uideo ei[us] / dem stu / dij cau/sam sed / multas / existere. / et ab al/terutro / plurimu[m] / differentes.*

A la suite de ce prologue viennent les sommaires des chapitres du livre premier, terminés par ces lignes en lettres onciales alternativement en rouge et en vert : *Expliciu[n]t. / Capitula. / Incipit. / Liber. Prim[us]. / Flavii. Lo/sephi. His/toriarum. / Àntiquita/tis. Indaicae.* Chacun des vingt livres des Antiquités Judaïques est précédé d'un semblable sommaire des chapitres. Le tome II commence avec le livre XIV^o Le fameux passage du livre XVIII^o, relatif à Jésus-Christ, passage sur la paternité duquel la critique ne s'est pas encore prononcée d'une manière définitive, figure ici au f. 60 r^o. Il est écrit en lignes alternativement rouges et vertes : *Fuit autem eisdem [Tiberii] temporibus IHC (Jhesus) sapiens vir, si tamen virum eum nominare fas est. Erat enim mirabilium operum effector, et doctor hominum eorum qui libenter que vera sunt audiunt. Et multos quidem Iudeorum, multos etiam ex gentibus sibi adjunxit. Xpc (Christus) hic erat. Hunc accusatione primorum nostre gentis virorum cum Pilatus in crucem agendum esse decrevisset, non deserverunt [eum] hij qui ab initio eum dilexerunt. Apparuit enim eis tertio die iterum vivus : secundum quod divinitus prophete vel hec vel alia de eo innumera miracula futura esse predixerant. Sed et in hodiernum [diem] christianorum qui ab ipso nuncupati sunt et nomen perseverat et genus.* Les mots entre crochets ont été ajoutés postérieurement à l'encre noire. -

Les Antiquités Judaïques sont terminées (f. 94 v^o) par cette inscription en lettres capitales, disposées sur neuf lignes alternativement en rouge et en vert : *Explicit. Liber.*

XX. Flavii. / Iosephi. Hystoriarum. Anti/quitatis. Iudaicae. / Feliciter. Amen. / Post. Viginti. Libros. / Antiquilatam Sequntur / Alii Libri .Numero. VII. / De. Bello. / Iudaico.

Au verso du feuillet suivant, commence le prologue de la Guerre des Juifs par une rubrique en trois lignes et par ces mots : *Quoniam / bellum quod cum / populo romano / gessere Iudei, omn/ um maximu[m] que nostra etas vidit...* La souscription finale (f. 220 v^o), en grandes onciales, en rouge et vert, porte : *Explicit. /Liber VII. / Flavii Io/sephi. Hy/storiographi. De / Belto. Iu/daico.*

« Le texte est d'une belle et grosse écriture. Les titres courants sont rubriqués et encadrés de vert; il en est de même des nombreux sommaires marginaux disposés en manchettes. L'ouvrage compte cinquante et un cahiers de huit feuillets; chacun de ces cahiers porte son numéro d'ordre, inscrit au milieu d'un ornement, au bas de la première et de la dernière page.

« Ce qui assure à ce superbe manuscrit une haute valeur au point de vue de l'art, c'est sa

remarquable décoration. Il ne contient qu'une grande composition, mais elle est magistrale. Elle occupe la page entière qui sépare le prologue du texte du premier livre des Antiquités (f. 3 v°). Les deux initiales IN du premier mot du texte (*In*) servent de base à cette composition. L'ornementation de ces lettres, renfermée entre deux listels d'or, rappelle la décoration des émaux rhénans de cette époque. La lettre I est placée au milieu de la lettre N et derrière sa barre oblique, ce qui forme trois lignes verticales terminées à leurs extrémités par un médaillon; un septième médaillon est au centre, au point d'intersection des deux lettres. Les sujets de ces médaillons nous offrent, sur un fond bleu ou vert, les six jours de la création et le Christ enseignant. A celui du centre touchent deux médaillons représentant chacun une femme couronnée, assise sur un trône, un sceptre en main et la tête nimbée; c'est sans doute la personnification de l'Ancien et du Nouveau Testament. Au-dessus et au-dessous de ces médaillons, on voit les quatre fleuves du Paradis, sous la figure d'hommes à moitié vêtus et tenant des urnes d'or renversées d'où l'eau se répand. L'ensemble de cette composition, qu'un fond général rouge fait vigoureusement ressortir, est circonscrit sur les côtés par les listels dorés de la lettre N, reliés entre eux, en haut et en bas, par des listels ondoyants aussi dorés, auxquels s'adaptent de petits ornements qui remplissent les vides. Au-dessous de cette composition, on lit la suite du texte en lettres d'or : ... *principio creavit / Deus celu[m] et terram*. Le tout est entouré d'une bordure encadrée de listels argentés et décorée de feuilles entablées sur fond noir; elle est ornée de huit médaillons engagés, dont les sujets sont un homme mangeant et buvant, le sacrifice d'Abraham, deux évangélistes ou prophètes, Jésus en croix, l'Église symbolisée par une femme assise et tenant une croix, un corps dans un cercueil, Jésus délivrant les âmes des limbes. Ce tableau, très compliqué et très clair cependant, nous offre un type parfait de l'art décoratif du XII^e siècle et du symbolisme ingénieux qui fait sa gloire. L'attitude des personnages est noble et elle frappe par son cachet antique; le coloris est d'une tonalité fort discrète.

« Le reste de la décoration de ce manuscrit ne consiste qu'en grandes initiales historiées (qui ont souvent près de 16 centimètres de hauteur), mais la majeure partie de ces initiales sont des chefs-d'œuvre d'ornementation. Elles se divisent en deux catégories : les unes sont peintes en rouge, bleu et vert; dans d'autres, l'or est associé à ces couleurs. A cette seconde catégorie appartiennent l'initiale H du prologue des Antiquités, qui représente l'auteur écrivant son livre; celles du IX et du X livre du même ouvrage; celle (Q) placée en tête du prologue de la Guerre des Juifs, représentant l'auteur offrant son volume à un empereur accompagné de sa femme (?), et celle du premier livre de ce second ouvrage, représentant un homme détachant des grappes de raisin qu'il fait tomber dans un vase. Dans les initiales de la première catégorie, tout en couleurs, on distingue deux mains différentes. Celles du XI^e et du XV^e livre des Antiquités sont d'un artiste moins habile et moins expert dans l'art d'harmoniser les nuances; toutes les autres, et il y en a vingt et une, sont d'une remarquable beauté de dessin qu'un sage emploi des couleurs fait admirablement valoir. Ce sont

des rinceaux fleuronnés dont les méandres sont tracés avec un goût parfait, combinés avec de gracieux entrelacs et aux quels on a quelquefois associé des chimères. Notez que l'artiste ne s'est jamais répété et que les mêmes lettres se présentent sous des formes différentes. Incontestablement on ne saurait trouver, sous ce rapport, un plus beau spécimen de l'art décoratif du XIIe siècle.

« Nous avons dit que ce manuscrit avait appartenu au monastère de Saint-Trond. En effet, au bas de plusieurs pages, on lit : *Liber Sancti Trudonis*, et, à l'une, ou a encore ajouté à la suite : *et Sancti Eucherii*. Au surplus, sur deux pages restées en blanc, et sur les deux feuillets de la fin, on lit la copie de plusieurs bulles émanant des papes et des évêques de Liège, portant concession de privilèges et confirmation de donations à l'abbaye de Saint-Trond. La première page est entièrement occupée par la copie d'une bulle non datée du pape Alexandre III, qui gouverna l'Église de 1159 à 1181 (*Alexander episcopus, servus servorum Dei, dilectis filiis MRirico, abbati rnonasterii Sancti Trudonis ejusque fratribus...*), avec le fac-similé du sceau pontifical. La page blanche qui précède la Guerre des Juifs contient la copie d'une bulle du pape Lucius III, successeur d'Alexandre III, dans laquelle se trouve rapportée une charte émanant de Baudouin, évêque d'Utrecht, datée de 1181; elle porte également un fac-similé du sceau pontifical. Les deux derniers feuillets contiennent la copie des pièces suivantes :

1° *Henricus secundus, Leodiensis episcopus, Frederico, abbati ecclesie Sancti Trudonis* (accordant à l'abbaye de Saint-Trond l'église paroissiale de Notre-Dame, sise audit bourg, et l'église de Mieles; datée de 1163) ;

2° *Alexander prepositus et arch[idiaconus] Leodiensis ecclesie... Wirico, abbati Sancti Trudonis* (relative à la même concession; datée de 1171) ;

3° *Rodulfus, Leodiensis episcopus, Wederico, abbati...* (relative à l'église Notre-Dame; datée de 1171);

4° du même au même, au sujet de l'église *de Mieles*; sans date;

5° Confirmation des privilèges de l'église de Saint-Trond, par Arnold, archevêque de Trèves; datée de 1177.

« Le côté intéressant de ces documents consiste en ce qu'ils contiennent une foule de noms de cardinaux, évêques, etc., cités comme témoins ou comme signataires de ces privilèges. L'écriture de ces copies est bien du XIIe siècle, mais postérieure à celle du manuscrit.

« Au commencement du XIX^e siècle, ce précieux volume a appartenu à un couvent du Portugal; à l'époque de l'invasion de ce Païs par l'armée de Napoléon I^{er}, il fut offert à un général anglais pour avoir protégé ce même couvent. M. Didot l'a acquis de feu M. Boone, libraire de Londres ».

Ms. 0776

JOSEPHUS (FLAVIUS) : DE BELLO JUDAICO, traduction française de GUILLAUME

COQUILLART.

In-folio (0,442 sur 0,320).

Ancienne reliure, maroquin rouge, (les platsaux armes de Bourhon-Condé ont été découpés vers 1803).

Vélin, dernier quart du 15e siècle, 285 f., 2 col. de 45 lignes, initiales en or et couleurs, rubriques rouges; deux belles et grandes peintures aux f. 21 et 155.

Le volume débute par la table, qui occupe 20 feuillets. Vient ensuite « *le proheme de la translation de l'acteur* », où Coquillart indique les versions latines dont il s'est servi, réclame l'indulgence du lecteur, et donne la date de son travail, commencé « *à Reims, lieu de sa residence, le douziesme jour du moys d'octobre l'an de grace mil cccc et soixante, et l'an XIe de l'archiepsopat de tres reverend pere en Dieu monseigneur Jehan Juvenal des Ursins, arcevesque duc de Reims et premier per de France* ».

Fin (f. 285 v°) : « *.... par quoy nous est demonstré qu'il n'est riens deffailant au jugement de la divine justice qu'elle ne pugnisse les mauvais. Icy nous est la fin de ceste hystoire que nous avons promis bailler en toute verité a ceulx qui desireroient congnoistre par quelle maniere ceste guerre et bataille a esté faicte et conduite des Rommains contre les Juyfs. Mais comment elle est exposée nous le delaissons a dire aux lisans. Ilz n'auront ja desplaisance ne peinne d'en dire confidemment la verité pour ce seulement qu'ilz ayent eu conjecture par toutes les choses que j'en ay escriptes* ».

Manuscrit exécuté pour Antoine de Chourses et Catherine de Coëtivy, dont les armes, chiffre et emblèmes décorent les deux feuillets qui sont occupés par les grandes peintures. Celles-ci sont d'un très bon style, et leur beauté a été cause de la mutilation du manuscrit. Chacun des sept livres était originairement précédé d'un feuillet dont le recto était occupé par la représentation d'un sujet emprunté au texte; or cinq de ces feuillets ont été enlevés à une date assez ancienne, et cette mutilation a été constatée en 1771 par le libraire Monory, qui dressait alors l'inventaire des manuscrits du prince de Condé; il a écrit sur le feuillet de garde : « *Nota. Cet exemplaire, qui étoit décoré de fort belles miniatures à chaque livre, à en juger par la première, se trouve imparfait par la mauvaise foi de quelqu'un à qui on l'aura confié et qui en aura méchamment coupé les premiers feuillets de chaque livre ou étoit la miniature, ce qui rend ce livre imparfait* ». Ce manuscrit est un de ceux qui séjournèrent à la bibliothèque de l'Arsenal de 1803 à 1816 (voir plus loin, notice 857).

V. HISTOIRE MODERNE

Ms. 0777.

« **HISTOIRE TRAGIQUE DE MARIE, ROYNE D'ESCOSSE, touchant la conjuration faite contre le roy son mary, mis à mort, et l'adultère par elle commis avec le conte Bothwel** ».

In-4°, papier, XVII^e siècle, 89 f., veau brun.

Début : « Comme c'est une chose estrange, voire ennuyeuse à cause de sa nouveauté, de vouloir faire rendre raison publiquement à personnes libres de ce qu'on a desjà jugé en privé... ». Fin : « ... Mais comme une seule femme d'entre toute la multitude eut prié Dieu pour la royne, une autre qui pouvoit bien estre entendue s'écria incontinent : Ainsi soit-il à ceux qui l'ont bien mérité ».

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0778

[SMITH (THOMAS)] : « DE L'ETAT ET COMMUNAUTE DU ROYAUME D'ANGLETERRE et généralement la forme et manière du gouvernement d'icelluy. Avec une nouvelle addition des principales cours d'Angleterre et des offices d'icelles ».

In-4°, papier, XVII^e siècle, 17 f. lim contenant la table et 164 f. chiffrés.

Traduction française du *De Republica et administratione Anglorum*, traité composé par Thomas Smith à son retour de France, où il avait été ambassadeur auprès de Charles IX, et terminé le 28 mars 1565. Le texte latin fut imprimé pour la première fois en 1583, et plusieurs fois depuis, notamment dans la collection des Républiques (*Lugduni Batavorum, ex officina Elzeviriana*, 1630).

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0779

[HAMILTON (ANTOINE)] : « FRAGMENS DE LA VIE DU COMTE DE GRAMONT ».

In-folio, papier, fin du XVII^e ou début du XVIII^e siècle, 466 f., veau brun.

Cet ouvrage d'Antoine Hamilton a été plusieurs fois imprimé au XVIII^e siècle, et même au XIX^e. La première édition (anonyme) est celle de Cologne (Marteau, 1713) : « Mémoires de la vie du comte de Grammont, contenant particulièrement l'histoire amoureuse de la cour d'Angleterre sous le règne de Charles II ». Le Ms. de Chantilly n'offre pas de variantes, mais il donne une phrase de plus à la fin : « Ce sera dans la troisième partie de ces mémoires qu'on fera voir de quelle manière arrivèrent ces différentes aventures ». Cette suite annoncée ne fut pas écrite.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0780

« LETTRE D'UN GENTILHOMME ITALIEN ÉCRITE A UN MAGISTRAT FRANÇOIS, traitant des prérogatives du roy d'Angleterre et des privilèges de son parlement assemblé le 24 de febvrier de l'année 1677 ».

In-folio, papier, XVII^e siècle, 40 f., cart..

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0781

RECUEIL DE PIÈCES RELATIVES A L'HISTOIRE D'ANGLETERRE, 1678-1604.

In-folio, papier, XVII^e siècle, cart., recueil factice.

- 1° Requête de quelques armateurs au roi d'Angleterre, 1678 (4 f.).
- 2° « Ordre de la marche du roy d'Angleterre pour le jour du couronnement de S. M. (2ff.).
- 3° « Considérations sur l'harangue que Mylord Russe! fit sur l'échafault, 1683 » (10 f.).
- 4° « Extrait de ce qui se passa de plus remarquable au terme dernier devant les juges touchant les affaires de la conspiration qui se découvrit l'année dernière » (2 ff.).
- 5° « Harangue du comte d'Essex lors de la présentation faite à Sa Majesté Britannique, le 4 febvrier 1681, de la requeste qui sera cy après escrite (4 ff.).
- 6° « Harangue du roy de la Grande-Bretagne aux deux chambres à l'ouverture de la séance à Oxford le lundy 31 mars 1681 » (2 ff.).
- 7° « Harangue du roy de la Grande-Bretagne à l'ouverture du Parlement (2ff.).
- 8° « L'humble requeste et adresse du maire, des aldermans et communes de la ville de Londres assemblez en conseil de ville », 29 mai 1681 (2ff.).
- 9° Réponse à la requête précédente, faite à Hampton-Court le 29 mai 1681 (2ff.).
- 10° Harangue faite par un pair à la chambre haute (4ff.).
- 11° Réponse du roi d'Angleterre au mémoire des ambassadeurs des États-généraux des Provinces-Unies; Whitehall, 7novembre 1681 (2 ff.).
- 12° Représentations de l'ambassadeur d'Angleterre aux États-généraux des Provinces-Unies; La Haye, 3mars 1682 (2ff.).
- 13° Lettre de l'empereur Léopold au roi d'Angleterre; Passau, 23 juillet 1683 (2 ff.).
- 14° Réponse du roi d'Angleterre à l'empereur; MRindsor, 8 août 1683 (2 ff.).
- 15° « Déclaration du roy de la Grande-Bretagne adressée à tous ses sujets, touchant la conspiration contre la personne sacrée de S. M. et le duc d'York, pour estre leue et publiée dans toutes églises et chapelles du Royaume ». MRhitehal!, 7 août 1683 (8 ff.).
- 16° Mémoire de l'ambassadeur des États-généraux des Provinces-Unies, présenté au roi d'Angleterre le 5mars 1684 (4 ff.).
- 17° Extrait de deux lettres du comte de Perth, grand chancelier d'Écosse, 1685 (2 ff.).
- 18° « Manifeste de Guillaume second, roy d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande, pour servir d'ouverture à la paix publiéeà la fin de l'année ». Mars 1694 (10 ff.).

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0782

JACQUES II, ROI D'ANGLETERRE : « LETTRE DE SA MAJESTÉ aux seigneurs et autres conseillers de son conseil privé; Saint-Germain, 4 janvier 1688/9 ».

In-4°, papier, 1689, 6ff., cart..

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0783

EXTRAITS DE JOURNAUX ANGLAIS du 3 janvier au 24 février 1771.

In-folio, 72 ff., cart..

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0784

« PAIS BAS OBÉISSANT AU ROI D'ESPAGNE, Flandre, Artois, Gueldre.

Jurisdiction spirituelle transférée de Térouenne à Ypre. Namur, Tournay, Valenciennes, Luxembourg, Liège. Flandre, Artois; le comte de Flandre subject et homme du Roy ».

Grand in-folio, papier, XVII^e siècle, 266 f., veau brun aux armes de Bourbon-Condé.

Voici la liste des pièces transcrites dans ce recueil, formé vers le milieu du XVII^e siècle :

1° (f. 1 v°). Extraict des registres de parlement (de Paris), fait du jedy IX° décembre 1372 (touchant l'affaire du sire de Longueval).

2° (f. 4). Privilège donné par le Roy Louis XI à ceux de Brabant, Flandres, Hollande et Zélande en l'an 1461.

3° (f. 9 v°) Le comté d'Artois érigé en province et siège royal. Extraict des registres de parlement du vendredy 15 may 1478.

4° (f. 11). Conclusions du procureur général et arrest sur icelles contre l'empereur Charles V comme conte de Flandres et d'Artois vassal du Roy. Extraict des registres de parlement du samedi 15 febvrier 1521.

5° (f. 14). Arrest prononcé en présence du Roy François I^{er} tenant son lict de justice au Parlement, contre Charles d'Autriche, détenteur des comtez de Flandres et d'Artois, acquises et confisquées au Roy, prononcé par le chancelier du Bourg, portant nouvelle assignation audict Charles d'Autriche et descharge aux vassaux et subjetz de Flandres et d'Artois de l'hommage à luy deub; le 15janvier 1536.

6° (f. 32 v°). Transaction faicte entre l'empereur et les estats de l'Empire par laquelle les Païs Bas dudit s^r sous le nom de Bourgongne sont mis en la tuition et protection dudict Empire, faicte en juin 1548 (en latin)

7° (f. 39). Les comtés de Flandres et d'Artois unis à l'empire d'Alemagne l'an 1548 par l'empereur Charles V.

8° (f. 39 v°). Pactae jurataeque conditiones secundum quas Hispaniarum rex Carolus quintus imperator et Philippus princeps Hispaniarum, ejus filius, a populo Brabantico in Brabantiae ducem est receptus, 1549 (en latin).

9° (f. 65). Altera additio inaugurationis Caroli imperatoris etiam a Philippo Hispaniarum principe jure jurando confirmatae, 1515 (en latin).

10° (f. 72 v°). Proposition du Conseil de l'empereur sur la cession des Païs Bas au roy Philippes son filz, lors roy d'Angleterre.

11° (f. 78 v°). La response que les estats des Païs [Bas] firent sur la proposition à eux faicte de la part de l'empereur le XXV d'octobre 1555 que Sa Majesté transporta les dits païs à son filz le roi d'Angleterre.

12° (f. 85). Dessein que avoient eu l'empereur Charles V et Philippe II son filz d'hériter les Païs Bas en tiltre de royaume, ce que les sujetz desdicts païs ont tant abhorré de crainte d'abolition de leurs privilèges que cela fut en partie cause des premiers soulèvemens et rebellions. Caroli V imperatoris augusti constitutio de cessione atque translatione provinciae rerum Belgicarum et Burgundiarum Philippo filio facta (Bruxelles, 25 octobre 1555). Rinuncia di Carlo quinto al serenissimo suo figliolo (Bruxelles, 25 octobre 1555).

13° (f. 92). Requête présentée à la duchesse de Parme, gouvernante des Païs Bas, par les gentilzhommes desdictz païs à Bruxelles le 6 avril 1566.

14 (f. 95 v°) Copie du contract de mariage de l'infante d'Espagne Ysabelle Clare Eugène, archeduchesse, avec l'archeduc Albert, portant translation des Païs Bas en faveur dudict mariage, du 6 jour de may 1598, Madrid.

15° (f. 108). Forme du serment que Son Altesse de Flandres a presté au nom du roy d'Espagne aux estatz du païs et comté de Namur le 22e may 1616. Forme du serment que les estats du païs et comté de Namur ont presté à Son Altesse de Flandre au nom de Sa Majesté Catholique. (Ceste forme a esté gardée, peu plus ou moins, mutatis mutandis, par les autres provinces).

16° (f. 110 v°). Proposition faicte de la part du roy d'Espagne par le marquis de Leganes aux estatz et provinces des Païs Bas obéissans audict roy, pour entrer en une union qu'il a faict de tous ses royaumes et seigneuries pour les obliger à une deffence mutuelle, 1627.

17° (f. 123 v°). [Lettres et documents relatifs à la rebellion du comte Henry de Berghes, du 11 juin au 17 août 1632].

18° (f. 147 v°). Lettre du roy d'Espagne envoyée aux provinces de son obéissance ez Païs Bas sur l'acheminement de l'infant d'Espagne don Fernand pour le gouvernement d'icelles (23 décembre 1632).

19° (f. 149). Déclaration du marquis d'Aytona, lieutenant général pour le roy d'Espagne aux Païs Bas, sur l'arrest faict d'aucuns seigneurs flamens; Bruxelles, 29 avril 1634.

200 (f. 151). GUELDRÉ. Traicté entre le roy de Castille et le duc de Gueldres touchant le duché de Gueldres et comté de Zutphen, 28 juillet 1505.

21° (f. 156 v°). LA JURIDICTION ECCLÉSIASTIQUE DE THEROUANE TRANSFÉRÉE A YPRE. Translation de l'officialité de Théroüane en celle d'Ypre. [Bulle du pape Adrien du 4 mai 1523, et autres documents relatifs à cette juridiction, 1524 à 1541].

22° (f. 172). NAMUR. Traicté de mariage entre le roy Philippes Auguste, pour madame Marie sa fille, et Philippes, comte de Namur, août 1206 (en latin).

23° (f. 174). TOURNAY. Arrest donné en la présence du roy et des seigneurs en son parlement touchant ceux de Tournay en Flandres (28 juin 1365).

24° (f. 175 v°). Arrest de la cour par lequel l'on voit l'auctorité qu'avoit le roy de France sur la ville de Tournay, 7 septembre 1367.

25° (f. 179 v°). Lettres patentes du roy Charles V par lesquelles il rétablit ceux de Tournay en la mesme justice et commerce que leur avoit accordé Philippes de Valois, 16 février 1370.

26° (f. 192). Commission et procez verbal de Henry de Marle, maistre des Requestes, par laquelle appert que ledict commissaire alla à Tournay de la part du Roy informer des infractions faictes en ladicte ville contre les ordonnances du Roy (décembre 1451).

27° (f. 204). Procez entre les habitans de Tournay, envoyé au Roy (1470).

28° (f. 208 v°). Lettre par laquelle l'empereur Maximilien I et sa femme lèvent les deffences qu'ilz avoient faictes à leurs subjez d'avoir aucun commerce avec ceux de Tournay et permet à ceux de Tournay de jouir des biens qu'ils avoyent dans le païs de leur obéissance, 22 octobre 1478.

29° (f. 210). Don de la ville, place, chastel, terre et seigneurie de Montaigne près Tournay, faict par le roy François premier en faveur de François de Bourbon, comte de Saint-Pol, 7 juin 1519.

30° (f. 219 v°). VALENCIENNES. Lettre de Raoul, comte d'Eu, connestable de France, lieutenant du Roy sur les frontières de Flandres, mandant à ceux de Valenciennes, qui avoyent aidé et secouru les ennemis du Roy, de ne le plus faire à l'advenir, et qu'ilz ayent à comparoir devant luy pour exécuter les anciens traictés d'entre le Roy et eux, autrement qu'il y sera pourveu; 2 mai 1340.

31° (f. 221 v°). LUXEMBOURG. Lettre du roy Charles se soubmettant à l'arbitrage de ses oncles Jean, duc de Berry, et Philippes, duc de Bourgogne, et de son frère Louis, duc d'Orléans, touchant le duché de Luxembourg, 30 décembre 1396 (en latin).

32° (f. 225 v°). Sentence arbitrale rendue par les ducs de Berry, de Bourgogne et d'Orléans, nommez arbitres par le roy Charles 6e, d'une part, et le marquis de Brandebourg et le comte de Saint-Pol d'autre part, pour raison du duché de Luxembourg; Paris, 5 mars 1398 (en latin).

33° (f. 229 v°). Testament de Monsieur François de Luxembourg, duc de Piney, pair de France, 26 septembre 1612.

34° (f. 239). LIÈGE. Lettres du roy Louis XI° par lesquelles il prent en sa protection le païs de

Liège, duché de Bouillon et comté de Loos, 23 septembre 1461.

35° (f. 242 v°). Traicté entre Maximilian et Philippes, archiducz d'Austriche, et l'évesque de Liège, 13 juillet 1485, en la ville de Gand.

36° (f. 246 v°). Traicté d'alliance entre le roy catholique et le païs de Liège, 1518, en décembre, à Sarragosse.

37° (f. 257). Responce du Roy faicte à Messieurs les députez des trois estatz du païs de Liège (lettre de Louis XIII, datée du Pont-à-Mousson le 6 juillet 1632). Articles reconfirmez (par Louis XIII) aux bourgeois et habitans de la ville de Liège (7 juillet 1632).

38° (f. 260). Lettre de la Sérénissime Infante (Isabelle-Claire-Eugénie) tant aux députez des trois estatz du païs de Liège qu'aux bourgmaistres et conseil et aux eschevins de la cité; Bruxelles, 17 juillet 1632.

39° (f. 263 v°). Lettre escripte par le cardinal infant (Ferdinand, gouverneur des Païs-Bas) aux bourgmaistres, jurez et conseil de la ville de Liège; Bruxelles, 27 mai 1637.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0785

« EXTRAICTS D'AULCUNES SÉPULTURES ET VERRIÈRES ANCIENNES ET MÔDERNES ».

Pet. in-4° (0,182 sur 0,122), veau fauve, fil. et dent. à froid, tranche marbrée (*ancienne reliure*).

Papier, seconde moitié du XVI^e siècle, 262 ff..

Ce volume contient un relevé des blasons ornant les tombeaux et les verrières dans un grand nombre d'églises du nord de la France et du midi de la Belgique : à Mons, à Aire, à Anthoin, à Avelin, à Armentières, à Amiens, à Bruxelles, à La Bassée, à Bruges, à Béthune, à Douai, à Falempin, etc. La plupart des blasons sont coloriés et accompagnés de documents biographiques, ou même du texte entier des épitaphes. On trouve aussi plusieurs épitaphes copiées dans des églises de Paris. Les derniers feuillets contiennent une table des familles dont les armes sont reproduites.

Le manuscrit a appartenu à Louis de Montmorency, seigneur de Beuvry, capitaine au régiment du seigneur de Bersée, son père, né en 1554, tué à l'entreprise d'Ostende le 30 mars 1585 (voy. ANSELME, *Hist. généal.*, III, 596). Louis y a intercalé un certain nombre de grands blasons et d'« histoires » qu'il avait reçus en souvenir de ses camarades, alors qu'il était étudiant à Douai en 1568. Les personnages dont les noms figurent dans cet *album amicorum* sont : Maximilien de Hornes, Jacques Fontaine, Jean Uthenhove, Pierre Gibrec, Charles Bachy, François de La Barre, Philippe Brakelman, Adrien Huvetier, Potelles aliàs Carondelet, Bonmarché, Robert Mord et Villers.

Une des « histoires » (f. 25) est signée : « Everar Hannegrave, peintre en Douay ». Un blason (f. 34)

est offert par Jeau-Christophe Hundt de Saulheim à Jean de Montmorency, étudiant à Douai, le 15 février 1572. Jean de Montmorency, frère de Louis, se fit chartreux et mourut en 1596.

En 1643, ce volume appartenait à Jean-Baptiste Vander Mersch, d'Ypres. Il provient, en dernier lieu, de la bibliothèque de M. le baron Dard, veudue à Saint-Omer au mois de novembre 1892 (n° 158 *bis* du catalogue).

Provenance : cette notice a été rédigée par M. Émile Picot, membre de l'Institut, qui acquit ce manuscrit pour M. le duc d'Aumale.

Ms. 0786

« REMARQUES ET CONSIDÉRATIONS DU BELGE CATHOLIQUE DÉSENTÉRESSÉ SUR LES MAULX DU PAÏS BAS CAUSEZ PAR LA GUERRE PRÉSENTE. Affin de monstrier pourquoy la milice nécessaire à sa deffense n'y a treuvé jusques ores unne juste subsistance et comment elle la peut treuver ».

In-4°, papier, XVII^e siècle, 34ff., cart..

Cet opusculé anonyme a dû être écrit en 1657 et présenté au Grand Condé pendant son séjour aux Païs-Bas; il a depuis été conservé dans les archives de la maison de Condé.

Ms. 0787

« LETTRES SUR LES PAÏS-BAS », recueil factice de pièces des années 1681-1683.

1° Lettre écrite par S. Exc. (O. H. M. d'Alcareto) à M. le mestre de camp général commandant en la province de Flandres, 12 octobre 1683 (4ff.).

2° Lettre écrite par S. Exc. à M. le prince de Barbançon, chevalier de l'ordre de la Toison d'or et gouverneur de la province de Namur; Bruxelles, 12 octobre 1683 (4 ff.).

3° Response à la lettre publiée par le marquis de Grana le 12 octobre 1683 (2 copies de 10 et 8 ff.).

4° Response d'Espagne à celle du Roy (en espagnol, 3 ff.).

5° Mémoire présenté au Roy par M. de La Fuente, ambassadeur d'Espagne, le 9 janvier 1682 (en espagnol, 2 ff.).

6° Responce du Roy audit mémoire (2 ff.).

7° Lettre de MM les Députtés à la Diette de Ratisbonne, escrite au Roy le 7 février 1681 (en latin, 4ff.).

Provenance : collection de Condé

Ms. 0788

LIÈGE (recueil de pièces).

In-4°, XVII^e siècle, 30 11°, cart..

Ce recueil comprend les pièces suivantes :

1° Copie du livret semé parmi la ville le 6 mars 1672 et intitulé comme s'ensuit : *Le Gentilhomme Liégeois exilé. Fait à Hambourg le 24 février 1672.* Le 10 mars 1672, ledit livret a été brûlé par le bourreau de la ville.

2° Copie : ordonnance du Roy de France concernant la manière selon laquelle les peuples de Hollande auront à se gouverner pour éviter d'être ruinés par les armées de Sa Majesté. Versailles, 7 avril 1672.

3° Copie du traité fait avec l'électeur de Cologne et le prince Guilhaume (de Furstenberg) de la part du Roy de France. Fait au camp devant Rimberck le 5 juin 1672. Protestation du chapitre de Liège, 19 septembre 1672. Lettre du chapitre de Liège au prince d'Orange, 9 novembre 1672.

4° Notes sur l'élection de l'électeur de Cologne, prince-évêque de Liège, en 1688 (le cardinal de Furstenberg fut élu).

5° Représentation de la part de l'empereur aux Etats de Hollande le.. d'octobre 1672. Copie des considérations touchant les affaires de Liège.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0789-0790

« TRACTÉS ET MEMOIRES CONCERNANS LES ESTATZ DES SEPT PROVINCES UNIES DES PAÏS BAS AVEC LES PRINCES ET RÉPUBLIQUES ».

2 volumes in-folio, papier, XVII^e siècle, 254 et 233 f., veau brun aux armes de Bourbon- Condé.

TOME PREMIER

1° (f. 3). Instruction du gouvernement des estatz des Provinces Unies composées des sept provinces de Gueldres, Hollande, Zélande, Frize, Utrecht, Over-Yssel et Groningue et les Omelandes.

2° (f. 5). Confédération et alliance des nobles des Païs Bas pour s'opposer à ce que l'inquisition ne soit introduite audict païs soubz quelque tiltre que ce soit, avec protestation de ne rien entreprendre contre le roy d'Espagne ny ses estatz, 1566.

3° (f. 10 v^o). Traicté de la paix faicte, conclue et arrestée entre les estatz de ce Païs Bas assemblés en la ville de Brusselles et le sieur prince d'Orange, estatz de Hollande et Zellande avec leurs associez, conclud à Gand le huitiesme jour de novembre 1576, avec l'agrération et confirmation du roy sur ce ensuivie, donnée à Brusselles le 13^o du mesme mois.

4° (f. 32). Articles du premier traité conclud à Bruxelles entre Monsieur d'Anjou, frère du roy Henry III et les estatz du Païs Bas, où sont les demandes et les responces faites sur chacun article, du 12 aoust 1577.

5° (f. 47 v^o). Conditions et articles résolus par les estatz généraux des Païs Bas sur lesquels l'archiduc Mathias est receu au gouvernement général des dictz païs; ensemble les sermentz tant

dudict Mathias que du prince d'Orange; 8 décembre 1577 et 20 janvier 1578.

6° (f. 58). Traicté d'Anvers entre les Païs Bas et Monsieur le duc d'Anjou au treiziesme aoust 1578.

7° (f. 67 v°). Articles et conditions accordés entre le duc d'Anjou et les députés des Païs Bas; Plessis-les-Tours, 19 septembre 1580.

8° (f. 77 v°). Cahiers des Estatz des Païs Bas présentez à feu Monsieur le duc d'Anjou, avec ses responcez, arrestées à Anvers le 11 aoust 1581.

9° (f. 89 v°). Lettre de la royne d'Angleterre au prince d'Oreng; Richmond, 22 janvier 1583.

10° (f. 91). Lettre de Monseigneur le prince d'Oreng escrite de sa propre main au duc d'Anjou; Anvers, 27 janvier 1583.

11° (f. 93). Lettre de la Royne mère du roy de France escrite à Monsei gneur le prince d'Oreng après la malheureuse entreprise du duc d'Anjou sur la ville d'Anvers ; Paris, 30 janvier 1583. Lettre des magistrats d'Anvers à la royne d'Angleterre, 17 janvier. Responcez du prince d'Oreng à la royne d'Angleterre (14 février), à la Royne (mère du roy de France, 17 février).

12° (f. 101 v°). Articles accordez entre nous, François, filz de France, frère unique du Roy, duc de Brabant, Gueldres, Anjou, Alençon, Touraine, Berry, et conte de Flandres, Holande et Zélande, etc., sieur de Frize et de Malines, et les Estatz généraux des Provinces Unies des Païs Bas; Termonde, 15 mars 1583.

13° (f. 109 v°). Harangue des députez des Païs Bas qu'ils firent au roy de France, 1585.

14° (f. 116). Articles du traicté et accord provisionnel fait et conclud entre messieurs les depputez de la Majesté de la royne d'Angleterre et ceux des Estatz généraux des Provinces Unies pour le secours de la ville d'Anvers, 2 août 1585. Les fraiz de la levée et transportation et la paie par mois de 4000 soldats avec l'entretienement des principaux officiers. Copie de l'ampliation aux derniers articles accordez entre la reyne d'Angleterre et Messieurs des Estatz, arrestée à La Haye le 22 octobre 1585.

15° (f. 128 v°). Projet en forme de traité sur l'aide durant la guerre, fait le 10 août 1585.

16° (f. 142). Acceptation de ce traicté par les députez des Estatz généraux, ensemble des articles adjoustez depuis la réduction d'Anvers... accordé à Londres le 4 septembre 1585 (en latin).

17° (f. 152). Commission de la reyne d'Angleterre au comte de Leicestre pour estre son lieutenant général es Provinces Unies (22 octobre 1585). Pouvoir donné audict comte par les Estatz des Païs Bas (La Haye, 1er février 1586) (en latin).

18° (f. 157). Articles du traicté et accord provisionnel fait et conclud à La Haye le 2 octobre 1591 entre les députez de la royne d'Angleterre et ceux des Estatz des Provinces Unies pour le secours de la ville d'Anvers.

19° (f. 182 v°). Articles particuliers de la ligue entre le roy Henry VIII et messieurs les Estatz des Païs Bas outre le traicté général, fait à La Haye par l'entremise du duc de Bouillon, du 31 octobre

1596, avec la ratification du Roy faite à Rouen le 31 décembre. Association des Estatz généraux au traicté fait entre le roy Henry III et la royne d'Angleterre, faite à La Haye le 31 octobre 1596, avec la ratification du Roy faite à Rouen le dernier décembre.

20° (f. 210 v°). Advis et mémoires touchant les assistances que Sa Majesté veult faire à messieurs les Estatz généraux contre les Espagnolz. Articles sur lesquelz le sieur de Buzanval, s'en retournant en Flandres, désire estre esclaircy par Sa Majesté. Pouvoir donné à messieurs les président Jeannin, Buzanval et de Russy pour intervenir au traicté des Païs Bas, du 4 aoust 1607.

21° (f. 222). Considérations importantes représentées aux Estatz généraux des Païs Bas, par lesquelles, soubz les recherches que l'Espagnol fait de se réconcilier avec eux, ilz ne doivent abandonner leurs navigations des Indes, 1608.

22° (f. 230 v°). Escrip fait en Holande pour respondre à ceux envoyez au Roy par ses ambassadeurs durant le traicté de la trêve.

TOME SECOND

23° (f. 1). Instruction (des archiducs) au marquis Ambroise Spinola et autres députés envoyés en Hollande pour le fait de la paix; 16 janvier 1608.

24° (f. 11). Traicté entre le Roy et messieurs les Estatz des Païs Bas uniz, du 23 janvier 1608 (et documents annexes, pouvoirs, ratifications).

25° (f. 33). Traicté de la ligue entre l'Angleterre et les Estatz des Provinces Unies, du 26 juin 1608.

26° (f. 39). Traicté de tresve pour douze ans entre le roy d'Espagne et les archiducz d'une part, avec les Estatz généraux des Provinces Unies d'autre, du 9 avril 1609.

27° (f. 52). Déclaration des ambassadeurs (de France et d'Angleterre) qui sont intervenus à la tresve sur la navigation libre de messieurs les Estatz aux Indes Orientales. Certificat des ambassadeurs sur la supériorité et le trafic des Indes accordez aux Estatz généraux. Prouration aux sieurs Jeannin et de Russy; Paris, 20 avril 1609. Promesse de garantie de la tresve par les ambassadeurs, 17 juin 1609.

28° (f. 62 v°). Traicté de paix fait par les sieurs Jeannin et de Russy à La Haye le 17 juin 1608, ratifié à Paris le 16 juillet.

29° (f. 67 v°). Traicté fait entre le roy Henry III et les Estatz généraux des Provinces Unies touchant l'entretien de 4 000 hommes de pied et deux compagnies de chevaux légers françois, 22 juin 1609, avec la ratification du Roy du 16 juillet. (A la suite, ratification des États aux traités précédents).

30° (f. 82). Traicté et accord d'entre les députez du Roy et des Estatz touchant le secours de deniers que leur fournit Sa Majesté, 22 juin 1609.

31° (f. 85). Ulérieure déclaration et augmentation des articles de la tresve des Païs Bas avec les interprétations sur iceux, accordée entre les députez des Archiducz et des Estatz généraux des

Provinces Unies à La Haye le 7janvier 1610.

32° (f. 94 v°). Estat des sommes de deniers dont il a pleu au Roy secourir et assister les sieurs des Estatz généraux des Provinces Unies des Païs Bas depuis et compris l'année 1603 que le traicté de Sa Majesté et le roy de la Grande Bretagne fut fait et conclud par le duc de Sully; 28 avril 1610.

33° (f. 99). Renouvellement d'alliance entre le roy Louis XIII et les Estatz des Provinces Unies des Païs Bas fait à La Haye le dernier may 1610, por tant ratiffication spéciale des traictez faitz avec le feu roy Henry le Grand le 23janvier 1608 et 17juin 1609.

34° (f. 118 v°). Remonstrance de M. de Reffuge, ambassadeur du Roy, à messieurs les Estatz généraux pour tirer d'eux une reconnoissance de l'argent qu'ils avoient receu du Roy, certaine somme en l'acquit du roy d'Angleterre.

35° (f. 127). Traicté entre messieurs des Estatz et les princes protestans en may 1613.

36° (f. 134 v°). Alliance entre messieurs des Estatz généraux et la ville de Lubecq, mai 1613.

37° (f. 141). Les raisons que les ambassadeurs de Holande ont apporté pour la conservation et maintenue de leurs droitz de pescherie à l'encontre des Anglois, en l'année 1614.

38° (f. 146 v°). Traicté d'alliance entre le roy de Suède et les Estatz généraux des Païs Bas, avril 1614.

39° (f. 156 v°). Traicté entre les villes hanséatiques et messieurs les Estatz, 13juin 1616.

40° (f. 158). Acte de ratification faite au nom des Estatz de Holande et Westfrise de tous les changemens de magistratz que le prince Maurice avoit faitz dans les villes..., 16 novembre 1618.

410 (f. 161). Acte de serment qu'on fait prester à ceux qui entrent aux charges en Hollande... introduit en l'an 1618.

42° f. 163 v°). Ordonnance des Estatz généraux de Hollande, etc., contre les catholiques... 26 febyrier 1622.

43° (f. 169 v°). Traicté fait entre le roy Louis XIII et les Estatz généraux des Provinces Unies des Païs Bas, du 10juin 1624 (et autres documents relatifs à ce traité; pouvoirs, procurations, articles, etc.).

44° (f. 190 v°). Ordonnance du roy d'Espagne contenant deffense de com merce avecq les provinces rebelles, 29juillet 1625.

45° (f. 198 v°). Ligue offensive et deffensive entre le roy de la Grande Bretagne et les Estatz des Provinces Unies du Païs Bas, 27 septembre 1625.

46° (f. 204 v°). Ligue offensive et deffensive entre le roy de la Grande Bretagne, le roy de Dannemarck et les Estatz des Provinces Unies du Païs Bas, 9 décembre 1625.

47 (f. 212). Traicté d'alliance pour neuf ans entre le roy Louis XIII et messieurs des Estatz des Provinces Unies des Païs Bas..., du 28 aoust 1627.

48° (f. 224). Proposition faite au nom du Roy à messieurs des Estatz des Provinces Unies des Païs

Bas assemblez à La Haye en Hollande, par M. d'Espesse, son ambassadeur vers eux, le 3 janvier 1628. Responce de mes sieurs des Estatz... 10janvier 1628.

49° (f. 230). Quatre articles secretz arrestez entre les commissaires du Roy et l'ambassadeur de Hollande... Paris, 28 aoust 1628.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0791

« DESCRIPTION DE LA VIE ET GÉNÉALOGIE DES NOBLES SEIGNEURS CONTES ET DUCZ DU PAYS DE CLÈVE ».

In-folio (0,342 sur 0,245), veau marbré, aux armes do Bourbon-Condé.

Papier, XVI^e siècle, 79 f. et un grand tableau généalogique, 38 figures dessinées et nombreux écussons coloriés.

Ouvrage consacré à la maison de Clèves, issue, selon l'auteur, de Curtius de Rome. Les 38 figures dessinées sont accompagnées de légendes; les quatre premières retracent l'histoire merveilleuse du chevalier Hélias, qui obtint de l'empereur Théodose l'érection de la seigneurie de Clèves en comté en faveur de Béatrix, fille unique et dame de Clèves, qui lui donna sa main. La dernière effigie est celle de Guillaume, 34^e seigneur et 5^e duc de Clèves, marié à la fille de Ferdinand, roi des Romains. F. 56. Tableau généalogique faisant voir la descendance de Robert d'Artois, frère de saint Louis, jusqu'à François, premier duc de Nevers, marié à Marguerite de Bourbon, d'où François, qui fut tué à la bataille de Dreux, Jacques, mort en 1564, et Henriette, qui épousa Louis de Gonzague, prince de Mantoue.

F. 57. Partage pour Philippe le Hardi, duc de Bourgogne...

F. 60. Généalogie de Jean, duc de Brabant, comte de Nevers.

F. 67, diverses notes intéressant la maison de Clèves et ses possessions.

Sur les f. 73 à 79, la place est réservée pour recevoir la suite des portraits des seigneurs de Clèves, et les légendes seules s'y trouvent, depuis « Jehan de Bourgoigne, fils de Philippe, tiers fils de Philippe le Hardy », jusqu'à « Jacques de Clèves, troisième duc de Nivernoys..., qui espousa Diane de la Marche et trespasa sans enfants..., au moyen de quoy Henriette, sa soeur aînée, succéda audit duché ». C'est pour cette Henriette et son mari, Louis de Gonzague, que ce volume a dû être établi.

Les petites-filles de Louis et d'Henriette furent Marie de Gonzague, reine de Pologne, et Anne, qui épousa Édouard, prince palatin de Bavière. La fille d'Édouard et de la princesse palatine, Anne de Bavière, fut mariée au fils du Grand Condé; ils recueillirent la succession de leur tante la reine de Pologne, et c'est ainsi sans doute que le manuscrit entra dans la bibliothèque des princes de Condé.

Ms. 0792

« NÉGOCIATION DE LUBECK. MÉMOIRE DE CE QUI S'EST PASSÉ EN LA NÉGOCIATION DE LA PAIX ENTRE LES COURONNES DU NORT » (SUÈDE ET POLOGNE).

Pet. in-folio, papier, XVII^e siècle, 427 f., veau fauve.

Les conférences de Lubeck se tinrent du mois de juin 1651 au mois de mars 1653.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0793-0794

SANSON : « DESCRIPTION GÉOGRAPHIQUE DE TOUS LES ESTATS, PROVINCES ET PAYS SUJETS A LA COURONNE DE POLOGNE, avec une table alphabétique de toutes les villes, grandes, moyennes et petites, et autres places qui sont de quelque considération dans les estats de la couronne de Pologne, avec leur position, leur rang, en quelle province et dans quel palatinat elles sont, par le s^r Sanson le fils ».

Grand in-folio, papier, XVII^e siècle, 45ff., 15 cartes gravées portant la date de 1666, maroquin rouge aux armes de Bourbon-Condé. Autre exemplaire relié en vélin blanc aux mêmes armes.

Ces atlas furent exécutés au cours de la négociation engagée pour procurer la couronne de Pologne au Grand Condé ou à son fils.

Ms. 0795

INVENTAIRE DU CHÂTEAU ET BOURG DE ZYMRIEC (ou Seypusch), situé dans le cercle de MRadoMrice... Dressé par Nicolas-Casimir Opacki, commissaire du prince Charles-Ferdinand de Pologne, évêque de Breslau et Plock, possesseur héréditaire de ce domaine, à l'occasion du bail consenti à Matthée PiegloMrski, échanon de Cracovie, le 5 septembre 1654 (en polonais).

In-folio, papier, XVII^e siècle, 68 f. écrits et 2 blancs, reliure en vélin blanc aux armes royales de Pologne.

Provenance : ce manuscrit polonais fait partie du lot de livres et papiers provenant de la reine Marie de Gonzague et légués par son ancien secrétaire, Desnoyers, au prince de Condé en 1693.

Ms. 0796

« DROIT POLITIQUE DE LA NATION POLONOISE, PAR VINCENT SKRZETUSKI, NOBLE POLON0IS. Varsovie, de l'imprimerie du Roy et de la République, aux Ecoles Pies, seconde édition corrigée, 1787 ».

In-4°, 142 f. écrits, cart..

Tome premier et fragment du tome second (5 chapitres sur 19).

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0797

CANTACUZÈNE (THÉODORE :« PETIT TRAICTÉ DE THÉODORE... CANTACUSIN, CONSTANTINOPOLITAIN, DE L'ORIGINE DES PRINCES OU EMPEREURS DES TURCZ, ORDRE DE LEUR COURT ET COUSTUMES DE LA NATION ».

Pet. In-folio (0,272 sur 0,490), maroquin rouge, ornem. et tranche dorée (ancienne reliure). Vélin XVI^e siècle (vers 1542-1645), 53f., 30 lignes à la page, titres en rouge, initiales en or et couleur.

Cet ouvrage de Théodore Cantacuzène a été imprimé à Paris, en 1519, pour François Regnault, sous le titre *La Genealogie du grand Turc a present regnant*. L'imprimé reproduit exactement le manuscrit, mais contient de plus un prologue : « Tres illustre seigneur, moy estant il y a quatre ou cinq ans en Constantinoble, ou m'estoys transporté pour estre avecques ung mien frere qui de longtemps estoit la a cause de recouvrer quelque partie de biens... ».

Manuscrit et imprimé sont également rares. Le premier fut acquis du libraire Claudin en juin 1884; le second (le seul exemplaire connu jusqu'à présent), après avoir appartenu à M. Coppinger, fut acquis à la vente Franchetti, en juin 1890, par M. le duc d'Aumale.

Ms. 0798

« TRAICTEZ DES EMPEREURS DES TURCZ avec les Papes, les empereurs d'Allemagne, les roys de France et de Pologne et les Vénitiens, Tunis et Alger, Perse, Grand Mogol, Moscovie ».

In-folio, papier, XVII^e, siècle, 382 f., veau brun.

1° (f. 1). Relation de la cour du sérail et autres particularitez de la maison du Grand Seigneur.

2° (f. 61). Testament de Mahomet, traduit d'arabe en latin, tiré du couvent des religieux de saint Bazile du mont Sinay, fait en faveur des chrestiens et religieux.

3° (f. 67). Traicté d'Alexandre VI, pape, avec le sultan Bajazet, 1494 (en latin).

4° (f. 80). Relation de ce que feist le roy Charles VIII dans Rome. Traicté que ledict roy feist avec le pape Alexandre VI touchant le frère du Grand Seigneur. Entreveue du pape et du roy, et la forme comment le pape feist cardinal Guillaume Brissonnet, évesque de Saint-Malo (en latin).

5° (f. 87). Diploma Turcium de foedere sive pace inter Solymannum, Turcarum imperatorem, et Ferdinandum Cesarem, anno 1562.

6° (f. 94). Lettre de Zélim, Grand Seigneur, à don Juan d'Austria, capitaine général de l'armée chrestienne, et response de don Juan.

7° (f. 96). Foedus vel foederis etjudiciarum forma inter Rudolphum, Cesarem Romanum, et Turcarum imperatorem. Translatione della prorogatione che finita la vecchia con il fine de l'anno

1591, comincia col principio di gennaro dell'anno 1592 per otto anni.

8° (f. 401). Traduction de la capitulation accordée par l'empereur Amat aux princes et aux potentatz d'Allemagne, Italie et de Flandres en l'année 1604.

9° (f. 103). Articuli pacificationis inter Sacr. Caesar. Majest. et Turcarum imperatorem conclusi in mense maio anno 1625.

10° (f. 107). Traicté de paix entre Ferdinand II, empereur d'Allemagne, et Amurat, empereur des Turcs, au mois de septembre l'an 1627.

11° (f. 114). Ratification faicte par l'empereur Rodolphe de la paix de l'empereur des Turcz (en latin, 26 mai 1583).

12° (f. 119). Traduction du sauf conduit pour la nation françoise et autres allans soubz le nom et bannière de France, pour traficquer seurement par tout l'empire et Pays du Grand Seigneur, concédé par le sultan Amurat l'an 923 (de l'hégire, soit 1516).

13° (f. 123). Traduction de la capitulation faicte entre le grand roy François et le sultan Soliman par le sieur de la Forest en l'an 1535.

14° (f. 131). Lettre du Grand Seigneur au roy Henry II, avril 1558 (traduction italienne et traduction française).

15° (f. 142). Sauf conduit du sultan Selim obtenu par le sieur du Bourg en l'an 1569 en octobre.

16° (f. 150). Lettre du sultan Selim au roy Charles IX, 16 novembre 1570.

17° (f. 153). Lettre de Mehemet Vassa, suprême vizir du sultan Selim, au roi Charles IX, 16 novembre 1570.

18° (f. 159) Lettre du s^r de Noailles, évesque d'Acqz, lors ambassadeur à Venise, concernant les indignitez faictes à l'ambassadeur de France à Constantinople, adressée à M de Morvilliers, de Venise, le 8juillet 1575.

19° (f. 165). Traduction d'un commandement du sultan Amurat pour les vaisseaux françois qui vont et viennent par son empire, affin qu'ilz ne paient présent comme ilz souloient faire, 1576.

20° (f. 167). Capitulations du Roy avec le Grand Seigneur, confirmées et renouvelées au mois de juillet 1581.

21° (f. 177). Lettres du roy Henry III au Grand Seigneur, le priant de ne vouloir ouïr personne de la part du roy d'Espagne, qui est son ennemy... 4avril 1593.

22° (f. 81). Articles du traicté faict en l'année 1604 entre Henry le Grand, roy de France et de Navarre, et le sultan Amat, empereur des Turcz.

23° (f. 198). Les raisons et utilité de l'intelligence des roys de France avec les Grands Seigneurs de tenir des agentz plustost que des ambassadeurs à Constantinople.

24° (f. 206). Foedus inter Amurathem 3, Turcarum imperatorem, et Stephanum Bathorium, regem Poloniae, anno 1577.

25° (f. 213). Lettre du roy de Pologne au Grand Seigneur, de l'an 1617. Responsum sacrae regiae Majestatis imperatori Turcarum, 1617.

26° (f. 219). Traduction de la capitulation du Grand Seigneur avec la seirgneurie de Venize, 22 octobre 1530.

27° (f. 232). Traicté de paix entre ceux d'Alger et les subjectz du Roy pour le commerce, 4 octobre 1628.

28° (f. 238). Procès-verbal sur la publication du traicté de la paix d'Alger.

29° (f. 251). Discours au vray de tout ce qui s'est passé tant au voiage que le sieur Sanson Napoléon... a fait à Constantinople par le commandement de Sa Majesté qu'à Tunis et Alger pour le traicté de la paix de Barbarie, avec le compte et l'estat de la recepte et despence sur ce faicte et rachapts des esclaves, 1626-1628. (Publié par F. DANJOU dans les *Archives curieuses de la France*, 2° série, t. IV (1838), p. 95).

30° (f. 270). Estat de ce qui est nécessaire pour l'entretienement du bastion la Calle, cap de Roze, la maison de Bones, et celle d'Alger, constructes en la coste de Barbarie par Sanson Napoléon... en l'année 1626.

31° (f. 281). Rétablissement du bastion de France par Sanson Napoléon, 1628.

32° (f. 286). Note sur les maisons établies par le capitaine Sanson Napoléon. Mémoire des dons par lui faits. Lettres de Louis XIII et de Richelieu à Sanson Napoléon, 9 et 11 octobre 1631. Lettres de Sanson Napoléon au roi et au cardinal, 26 avril 1632. Déclaration faicte par M. de l'Isle (Philippe d'Estampes) à M. Sanson Napoléon.

33° (f. 301). Relation d'un voiage faiët en Perse par un François qui estoit à la suite d'un ambassadeur d'Angleterre, 1598.

34° (f. 344). Lettre d'un François au baron du Tour faisant une relation assez particulière de ce qu'il a veu dans les païs en la cour du grand Mogol (en 1609). Signé : Augustin Hiriart, naturel de Bourdeaux; daté de Lahore, 26 avril 1625.

35° (f. 348). Lettre du roy de Perse, 1628.

36° (f. 350). Lettre (seconde) d'un François au baron du Tour touchant la cour du grand Mogol.

37° (f. 352). Lettre du roy de Fez, empereur de Maroc, escrite en arabe, traduite en turc, et de turc en françois par M. de Brèves, cy devant ambassadeur pour le Roy en Turquie.

38° (f. 353). Lettre du roy de Perse à Louis XIII, 1628.

39°(f. 356). Lettre du vaivode vice-roy et gouverneur de Plescou; escripte à M. des Hayes, envoyé par le Roy vers le grand-duc de Moscovie.

40° (f. 358). Lettre du grand-duc de Moscovie au Roy, apportée par M. des Hayes-Courmenin, par laquelle il promet le commerce dans ses estatz aux subjectz du Roy; Moscou, le XII du mois de novembre l'an sept mil cent trente huit.

41° (f. 364). Articles et capitulations avec ceux de Salé, 3 septembre 1630.

42° (f. 369). Articles de paix accordez entre les roys de France et de Maroc, 17 septembre 1631.

43° (f. 374). Autres articles de la paix accordée entr le roy de France et l'empereur de Maroc, 12 avril 1632.

44° (f. 378). Articles accordez entre le roy de France et l'empereur de Maroc; 19juillet 1635.

45° (f. 380). Réception faite par les gouverneurs et habitans de Salé des articles de la paix, 1er septembre 1635.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0799

« DESCRIPTION OU TRACTÉ DU GOUVERNEMENT ET REGYME DE LA CYTÉ ET SEIGNEURIE DE VENISE ».

In-folio (0,430 sur 0,310), maroquin rouge, fil., tranche dorée (reliure du XVIII^e siècle). Vélin, fin du xv^e siècle, 88 f., 2 col. 40 de lignes.

Ce manuscrit fut exécuté pour l'amiral Louis Malet de Graville, dont les armes sont peintes au bas du f. 5 r°. Il est orné de belles miniatures, de lettres initiales en couleur, ainsi que de dessins coloriés qui sont une partie essentielle de l'ouvrage, car le texte s'y réfère. La table occupe les f. 2-4. Au f. 4v° on voit la place Saint-Marc, et au f. 5, où commence le texte, est représenté le doge entouré de huit personnages, dont quatre sont habillés de rouge, trois de violet, un de noir. Ce manuscrit, bien qu'exécuté avec grand soin, renferme un certain nombre de fautes qui ont passé dans les deux copies conservées à la Bibliothèque Nationale sous les n° 5599 et 5600 du fonds français. On sait que Malet de Graville mourut en 1516; il avait perdu sa femme, Marie de Balzac en 1503. Les manuscrits qui composaient sa riche bibliothèque ont été dispersés; la Bibliothèque Nationale en a recueilli un certain nombre (voy. DELISLE, *Cabinet des manuscrits*, II 381); il y en a trois au Musée Condé.

M. C. M. Perret avait étudié sommairement ce manuscrit en vue de l'important ouvrage qu'il a consacré à l'*Histoire des relations de la France avec Venise* (Paris, Welter, 1896, 2 volumes in-8°); il l'avait signalé dès 1887 dans une notice où il est question des négociations que l'amiral de Graville conduisit avec la seigneurie de Venise en 1485. Une mort prématurée n'ayant pas permis à M. Perret de voir l'achèvement de son oeuvre, M. Paul Meyer voulut bien en diriger la publication et consacra un copieux appendice au manuscrit de Chantilly (pp. 239 à 304 du t. II) ; il y a inséré la reproduction de la vue de Venise et des dessins auxquels se réfère le texte.

Provenance : acquis en 1859.

Ms. 0800

COMMISSION DÉLIVRÉE PAR LEONARDO LOREDANO, DOGE DE VENISE, A J. P. GIXI, 13 OCTOBRE 1502.

In-4° (0,239 sur 0,157), maroquin rouge, fers, trace de lacs de soie (reliure originale).

Vélin, 1502, 25 f. dont 5 blancs, grandes lettres or et couleur, grande initiale avec miniature. La première page est comprise dans un joli encadrement de fleurs et porte l'écusson de J. P. Gixi.

Début : « Nos Leonardus Lauredano, Dei gratia dux Venetiarum, etc, committimus tibi nobili viro Joanni Petro Gixi, civi et fideli nostro, quod de nostro mandato vadas in rectorem et potestatem nostram Seravallis, quam terram cum toto districtu et comitatu Cenetensi superiori qui tenetur, nomine nostri communis usque ad unum annum proximum postquam illuc perveneris, et tantum plus quantum successor tuus illuc venire. distulerit, regere et defensare debeas ad honorem Dei et communis nostri Venetiarum... ». Longues instructions en latin. Donné « in nostro ducali palatio die XII octobris 1502 ».

Provenance : de la bibliothèque de M. Frank Hall Standish.

Ms. 0801

[GASPARIS CONTARINI DE REPUBLICA VENETORUM LIBRI QUINQUE].

In-4° (0,185 sur 0,428), veau marbré, aux armes de Bourbon-Condé.

Vélin, XVI^e siècle (vers 1540), 78 f., 24 lignes à la page, initiales ornées.

Ce manuscrit, qui ne porte ni titre, ni même le nom de l'auteur, fut exécuté pour le connétable Anne de Montmorency, dont les armes sont peintes sur le feuillet de garde. Gaspar Contarini, patricien de Venise, cardinal, mourut en 1542; il avait été légat du pape à la diète de Ratisbonne (1540). Ce traité *de Republica Venetorum* fut imprimé à Paris par Vascosan en 1543, et plusieurs fois ensuite à Paris, à Venise, à Leyde (collection des Républiques), etc.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0802

RECUEIL DE DOCUMENTS RELATIFS A L'HISTOIRE DE VENISE.

In-folio (0,284, sur 0,212), reliure originale en bois recouvert de veau brun à compartiments à froid, coins et cabochons en cuivre.

Papier, XVI^e siècle, 183 f. écrits et beaucoup de blancs.

La première page, intitulée « Edificatio civitatis Venetiarum », est seule rédigée en latin; tout le volume est en italien.

F. 9 à 96. Nobiliaire vénitien par ordre alphabétique, avec les armoiries peintes sur les marges. F. 97. « Cazade de zentilhuomi de Venezia che sono stade e sono al presente, e p^a le passade, poile presente, e la prova de esse ».

F. 116. Notes sur l'origine de certaines familles. États, listes, comptes et notes d'administration, du XIV et du XV siècle.

F. 173. Liste chronologique des doges de Venise jusqu'en 1545, avec armoiries peintes.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0803

[CENAMI] : « HISTOIRE DE LA RÉPUBLIQUE DE LUQUES, TIRÉE DES MANUSCRITS DE TUCCI ET MANFREDI ET DES ARCHIVES PUBLIQUES ».

In-4°, papier, XVII^e siècle, 154 f., cart. originale.

Texte : « Livre premier. Luques est une ville très noble et très ancienne de la province de Toscane en Italie... ». L'ouvrage a été composé en 1686, comme l'indique ce passage : « Le seizième siècle, que nous achevons bientôt, puisque nous sommes aujourd'hui en 1686, n'a pas fourni d'événements assez considérables pour entrer dans cette histoire ».

Fin : « Voilà tout ce qui se peut dire en abrégé de l'histoire de Luques; Dieu la maintienne jusques à la fin des siècles; c'est ma patrie originaire, et quoique j'aye l'honneur d'estre né dans le royaume et sous le règne de notre grand monarque Louys quatorziesme, roy de France, j'ay tousjours bien de l'attachement pour elle. Je ne sçay cependant, quoique j'aye fait tout ce que j'ay peu pour marquer ce désir, si j'auray réussi; les esprits sont divers, et l'on ne peut pas plaire à tout le monde ».

On lit dans le registre du trésorier de la maison de Condé en 1689, article 507 « Au s^r Cenamy la somme de 22 livres dix sols, outre un louis d'or que M. Martin le secrétaire luy a cy devant donné, pour l'entier paiement d'un manuscrit intitulé *l'Histoire de la république de Lucques* qu'il a fourny audit s^r Martin pour S. A. S., suivant le placet, l'ordonnance de S. A. S., et quittance du 8 février 1689 ». « S. A. S. » était alors Henry-Jules de Bourbon, le fils du Grand Condé.

Les Cenami étaient de Lucques. Parmi les familles nobles de cette ville, l'auteur du manuscrit cite « les Cenamys, venus de Sename, ville de Silésie en Allemagne, il y a plus de six cens ans à Luques ». Il est probable que son père s'était fixé en France, puisque lui-même y était né. Ce n'était pas d'ailleurs le premier rameau détaché du vieux tronc et transplanté sur le sol de l'Ile-de-France. Un Guillaume Cenami s'était établi à Paris sous Charles VI, et ses descendants furent seigneurs de Luzarches (voy. MACON, *Historique du domaine forestier de Chantilly*, II, 79-83, bois de Luzarches).

Ms. 0804

VARILLAS (ANTOINE) : LES ANECDOTES DE FLORENCE, OU L'HISTOIRE DE LA MAISON DE MÉDICIS.

In-4°, papier, XVII^e siècle, 256 f., veau brun.

Copie faite pour le Grand Condé, vers 1682, en deux volumes; le second est perdu. L'ouvrage fut publié à La Haye en 1685.

Ms. 0805

RECUEIL DE PIÈCES EN ITALIEN RELATIVES A LA TOSCANE.

Pet, in-folio, papier, XVII^e siècle, 98 f., reliure en vélin blanc.

Liste des pièces transcrites dans ce volume :

1^o (f. 1). Authorita data al Sr duca Alessandro de Medici, primo duca di Firenze, da dodici riformatori della citta di Firenze deputati sotto li venti sette del.mese d'aprile 1532.

2^o (f. 13). Investitura di Carlo quinto Imperatore fatta ad Alessandro di Medici dello stato di Firenze, creandolo duca, l'anno 1530.

3^o (f. 21). Investitura di Carlo quinto Imperatore fatta al duca Cosimo di Medici dello stato di Firenze l'anno 1537.

4^o (f. 33). Investitura dello stato di Siena per Giovanni de Figuerra, procuratore et mandatario di Filippo secondo, re di Spagna, nella persona dell' III et Em^{mo} S^{re} don Cosimo di Medici, duca secondo di Firenze, e sue successori in infinito.

5^o (f. 42). Gita cli Roma per il Ser^{mo} Cosimo Medici, primo gran duca di Toscana, e sua incoronatione dalla Santita di N^o S^{re} Papa Pio quinto, l'anno 1569.

6^o (f. 48). Privilegio Cesareo, nel quale si contiene l'erectione del gran ducato di Toscana.

7^o (f. 52). Pièce sans titre contenant la liste des possessions de Cosme de Médicis, grand-duc de Toscane.

8^o (f. 67). Relatione del clar^{mo} M^{re} Michele Sorieno cav^{re} ritornato ambass^{re} novellamente dal Ch^{mo} re di Francia dell'anno 1568.

9^o (f. 94). Dissolutione del matrimonio infra la M^a Ch^{ma} d'Anrigo 4^o, re di Francia e di Navarra, e Margherita Valesie, per la S^{ta} di N^o S^{re} Papa Clemente ottavo, 1599.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0806

« MÉMOIRE SUR LES PRÉROGATIVES DU GRAND-DUC DE TOSCANE, dont son envoyé extraordinaire se donne l'honneur d'informer le Roy (Louis XIV), espérant que Sa Majesté voudra se rendre conforme à ce dont Elle est dans ce mémoire très humblement suppliée ».

In-folio, papier, fin du XVII^e siècle, 576 f., cart..

Ce mémoire, par lequel l'envoyé de Toscane revendique pour son maître, Cosme III de Médicis, les droits et honneurs dus aux têtes couronnées, est appuyé d'un grand nombre de pièces justificatives,

toutes authentiquées, relatives aux diverses ambassades envoyées par le grand-duc de Toscane dans les différents états de l'Europe au cours du XVII^e siècle.

Collection de Condé.

Ms. 0807

LISLIERS (LOUIS LE COUTELLIER, COMTE DE)/ « MÉMOIRE SUR L'INTÉRÊT QUE LES PRINCIPALES PUISSANCES DE L'EUROPE ONT A LA SUCCESSION DE MÉDICIS ».

In-folio, papier, XVIII^e siècle, 20 f., cart..

« L'objet de ce mémoire est de faire connoître l'importance de la Toscane; combien il y a de concurrents à la succession de ce Pays-là; les moyens que l'Empereur peut mettre en usage pour se la procurer; les espérances qu'y ont les autres prétendants; les mesures que la maison de France sembleroit devoir prendre par rapport au mesme but; en quelles dispositions les princes d'Italie seroient sur ce sujet, et le cas que mériteroient leurs sentiments ».

Le grand-duc de Toscane était alors Jean-Gaston de Médicis, qui régna de 1723 à 1737; ce fut le dernier Médicis. A sa mort, François, duc de Lorraine, échangea le duché de Lorraine contre celui de Toscane; il avait épousé, l'année précédente, Marie-Thérèse, fille de l'empereur Charles VI, à la mort duquel il fut élu empereur (1740).

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0808

CONDÉ (HENRY-JULES DE BOURBON, PRINCE DE) : MÉMOIRE CONTRE LE MARIAGE DU DUC DE MANTOUE, 1704.

In-folio, papier, 1704, 20 f., cart..

Ce mémoire a pour but de montrer « que les deux couronnes (de France et d'Espagne) ne peuvent rien faire qui soit plus préjudiciable à leurs intérêts que de consentir au mariage de M. le duc de Mantoue avec une princesse de la maison de Lorraine... ». Brouillon avec corrections de la main du prince de Condé, et deux copies.

Saint-Simon a conté les intrigues et les projets qui précédèrent le mariage du duc de Mantoue en 1704. Malgré l'opposition du prince de Condé et la mauvaise volonté de Louis XIV, Charles IV de Gonzague épousa une princesse de la maison de Lorraine, Mlle d'Elbeuf.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0809

CÉRÉMONIES FAITES EN COUR DE ROME SOUS LE PONTIFICAT DE LÉON X (1517-

1521).

In-folio, papier, XVII^e siècle, 247 f., veau brun.

La dernière pièce de ce recueil est la relation des obsèques de Léon X.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0810

POFI (GIORGI DI) : NOTIZIE ISTORICHE DI S. PIETRO IN MONTORIO, CON SUE PITTURE, SCULTURE, ISCRIZIONI LAPIDARIE E CRONOLOGIE DEGLI EMINENTISSIMI TITOLARI.

In-folio, papier, XIX^e siècle (1842), 9 f. lim. et 179 pages, reliure italienne en maroquin rouge; sur le premier plat, les chiffres du roi Louis-Philippe et de la reine Marie-Amélie; sur l'autre plat, l'emblème de la Charte.

Les f. lim. sont occupés par la table et par la dédicace au roi Louis Philippe, celle-ci datée de « Roma, S. Pietro in Montorio », le 10 janvier 1842, et signée « F. Illuminato Giorgi di Pofi »; c'était un religieux franciscain.

Provenance : de la succession du Roi.

Ms. 0811

CRONICA DE I RE DI NAPOLI DA ROGGIERO FINO A GIOVANNA II, SCRITTA PER ORDINE DELLA STESSA REGINA DA NOT. DIONISIO DE SARNÒ A 11 MAGGI 1423.

In-8° (0,186 sur 0,122), reliure originale, en bois recouvert de peau blanche, fermoirs. Une fenêtre découpée dans les plats renferme un morceau de vélin maintenu par un encadrement de quatre lames en cuivre clouées; ce morceau de vélin porte, sur fond rouge, un écu de sable au château d'or, surmonté des clefs et de la tiare de saint Pierre : armes du monastère de « Santo Pietro a Castello reale » à Naples.

Vélin, XV^e siècle (1423), 42 ff.. Le recto du premier feuillet porte trois grands écussons celui de France, celui d'Anjou, et celui de Hongrie; le verso porte les armes de la reine Jeanne II, qui sont aussi peintes à la fin du texte.

Le titre ci-dessus est écrit sur une bande de papier collée au haut du premier plat et portant le *Num*^o 5, numéro d'ordre dans une bibliothèque du XVII^e siècle. En réalité, ce manuscrit ne contient pas une chronique des rois de Naples, mais une liste des rois bienfaiteurs du monastère de San Pietro a Castello. Le dernier personnage de la liste est la reine Jeanne II, par l'ordre de laquelle fut rédigé ce témoignage de la générosité de ses prédécesseurs et qui intervient pour confirmer l'ensemble des donations.

“In nomyne domyny nostry Yhesu Xrysty amen. Anno a natyvytate ypsyus myllesymo

quadryngentesymo vycesymo tercyo, pontyfycatus santysymy yn Xrysto patrys domyny nostry Martyny dyvyna provydecyia pape quynty, dye undecymo mensys madyy, pryime yndycyonys, Ego notaryus Dyonysius rogatus fay atque requysytus ex parte illuxtrysyme recyna Yuanna secunda, personalyter presente preoryssa de Dyvo Petro ad Castrum domyna Teodora de Duracyo, atque presente domyno archyepyscopo Ny colao Nyapolytano, consulture de sacro consylyo Neapulytano, chy yo scryvio quysta clonycha de ly crystyanysymy re de quysto ryamo la gran Cycylya de Napuly et a cautela de lo gruryuso (glorioso) Santo Petro ad castello reale.

Item notum et manifesto lo prymo re tytulato de Cycylya fu re Rugery Byscardo, fylyo de lo conty Rogery de Cycylya, et fu anno Domyny myllesymo cento trenta a ly quaranta fo sogycata la cyta de Napuly a b dycto re Rugery, quale fa morto a ly mylle et cento cynquanta, et dycto monasteryo ut supra ey tynuto fare ly lo asequyo de lo myse di marzo a]y decebo, quale ne possede dycto monasteryo cento ducaty l'anno a la duana di Palermo... ». C'est donc sur l'ordre de la reine Jeanne, en présence de Théodora de Durazzo, prieure du monastère, et de Nicolas de Diano, archevêque de Naples, que le notaire Denis de Sarno dresse cette sorte de charte qu'il appelle chronique.

Les articles qui suivent sont consacrés aux rois et reines Guillaume I, mort en 1155; Guillaume II, « gracyuso et edyfycature de eclesye elymosyne », mort en 1190; Constance, morte en 1198; Frédéric, empereur, mort en 1253; Conrad, mort en 1255; Conrad II (Conradin); Charlesrt, qui pacifia le royaume de Naples en 1265; Charles II, mort en 1310, « b quale lassa ad dycto monasteryo la ysula de lo castello del Ovo cum la spyacya de lo mare et terreno dunesy chyama Falinno monte et ducento ducaty l'anno a la gabella de lo pysce de Nepuly »; Robert, mort en 1333; Jeanne V°, morte en 1382; Charles III, « de casa de Duracyo » (Durazzo), mort en l en 1386. Ladislas, qui eut pour compétiteur le roi Louis II, est gratifié d'un article assez développé; il vint mourir à Naples, « ad Santo Petro a Castelbo, et Lu morto a ly mylle et quacto quactuordyce (1414) yn mano de madama la pryuryssa de dycto monasteryo ut supra, b quale fu sebylyto ad Santo Yuanne ad Carnovare ». Ladislas fut enseveli en effet à S. Giovanni a Carbonara; mais sur le lieu où il mourut Denis de Sarno est en contradiction avec les chroniqueurs napolitains, d'après lesquels Ladislas serait mort non à San Pietro a Castelbo, mais à Casteinuovo, le 3 août 1414. Quant à la prieure qui l'aurait assisté dans ses derniers moments, elle se nommait Théodora de Durazzo et devait être proche parente du roi. Celui-ci laissa au monastère une couronne d'or valant 15 000 ducats et confirma toutes les donations antérieures, « confermao tucty quyzyt robe chy stanno scrycty yn hac carta ».

Enfin la reine Jeanne II, soeur et héritière de Ladislas, intervient à son tour pour confirmer l'ensemble, *la roba*, et faire dresser la charte, l'année même où elle adopta le roi Louis III d'Anjou après avoir révoqué l'adoption qu'elle avait faite d'Alphonse d'Arragon : « Item po romase reda la ylluxtrysima regyna Yuanna, sore carnale di re Ladyslao, et dyvota de lo gruryuso Sancto Petro ad

Castrum, yuspatronatum de rege Francorum et heredes et sucze sores. Factum est lioc presens clonycam ad ynstancyam de la regyna Yuanna secunda qualyter me presente et ad cautela de Dyvo Petro ad Castrum, pre sente dycty testymonye videlicet domino Ayolfo de Balczamo, Antonyo de Sancto Severyno, domino Carolo de Suanya, domino Petro Savello, domino Yuarne de Aquyno, domino Anello Tora ».

Fin : « Ego Dyonysyo de Sarno, nobyls sedylys i\lontanye magys (Le *sedile* de Montagna était un des cinq *sedili* des Nobles à Naples. Les autres étaient Capuana, Nido, Porto et Portanova) racyonale de illuxtrysyma regyna Yuanna ut supra, testyfycho como quysta clonyca ey vero de onne p cosa extrata de ly clonyche de la rygyna Yuanna secunda, loquale ly tene et posede, et dycta clonyca extracta de verbo ad verbum yn hac carta, loquale lay ostracto yo llyonysyo auctorytate aposto lycha cum testymonium nobylyum ut supra scrycti, et syngno meo syngnavy yn bac carta membrana. Quysta clonyca ey scrycta a nomo de la rygyna Yuanna ut supra quacto transunt ».

Le monastère de San Pietro a Castello était fort ancien. Il est mentionné par le pape saint Grégoire en 591 (*Gregorii papae Epist.*, l. 1, ep. 24). Il tirait son nom du *Castellum Lucullanum* où il avait été fondé, à présent Pizzofalcone, en face de Castel dell'Ovo. En 1301, il fut donné par le roi Charles II d'Anjou aux religieuses dominicaines, qui l'occupèrent jusqu'en 1423, année où le monastère fut brûlé et détruit par les Catalans d'Alphonse d'Arragon, alors en guerre contre la reine Jeanne II. Cette guerre éclata à la fin de mai, du fait d'Alphonse d'Arragon, dont l'adoption fut révoquée par la reine, au mois de juin. Or le manuscrit, daté du 11 mai par Denis de Sarno, est décoré des armes de France et d'Anjou; il est vrai qu'elles ont pu être ajoutées quelques mois après; mais ce document n'en garde pas moins un air étrange. Le notaire Denis de Sarno est d'ailleurs suspect aux érudits napolitains, qui l'accusent d'avoir fabriqué des recueils de vieux documents... de son invention. (Communication de S. A. R. le prince Jean d'Orléans, duc de Guise, en séjour à Naples au printemps de 1909).

Provenance : acquis du libraire Boone (Londres) en décembre 1866.

Ms. 0812

ONOFRIO (VINCENZO D') : « DIAPRO DI GIOSEPPE CAMPANILE CIRCA LA SOLLEVATIONE DELLA PLEBE DI NAPOLI NE GL' ANNI 1647 E 1648, CON UN AUDITIONE D'INNOCENZO FUIDORO ».

In-4°, papier, XVII^e siècle, 203 f. écrits et 14 blancs, reliure en vélin blanc.

Le texte est précédé d'une préface « alla Posterità. Essendomi provenuto un Diario delli successi tumultuosi di Napoli del 1647 e 1648 del dottore Giuseppe Campanile, ed ivi ritrovai molte lacune, o carte lasciate in bianco dove l'autore clisegno di annotarvi alcun successo distintamente, poichè non tutto quello che si vede con gl' occhi proprii potrà mostrare l'origine d'un successo, e così

l'autore voile pigliarne le circostanze, e per poterli con verità notarli nel suo originale, mà poi da legitimo impedimento gli venne interdetto. Fu dato questo Diario al Marchese di Montesilvano don... Brancaccio dall' istesso Campanile, e dopo la morte del marchese dissipate le scritture mi pervenne per trascriverlo in poter mio, come ho procurato di fare con ogni industria e fedeltà, essendo l'originale di pessimo et quasi intelligibile carattere. Ma devesi notare che questo si vede signato con una) non è fatica de! Campanile, mit d'Innocenzo Fuidoro, clic con ogni studio e fatica ha procurato di non perdere la notizia clic egli liebbe, come testimoniè an chora egli di veduta, e ha trascritte e ligat e per proprio diletto con quelle del Campanile, come si vede in questo volume; e per diligenza che habbia usato, non lia possuto havere il secondo volume del Campanile per consecrartelo come li consacra il presente libro; assicurandoli che come amico della veritit non li avania voluto come havaria potuto brugiare le fatiche del Campanile e farsene autone d'ogni cosa que in questo libro vedrai, essendo cosa di vilis sima formica logonare malamente l'altrui fatiche; perè havent Innocenzo sodisfatto al proprio dovere con augumentarle, acciè se godi con' ogni schietta venitit, e se non con quella politia di lettere, sappi che non ha voluto colorir il vero, e l'istoria di qualsivoglia modo s apporta diletto al parere dcl sa vio. Se vorrai censurare che li Pianii devono esser brevi, incolpane li successi che troncando cia essi le circostanze, pare die 50 il troncano le braccia, montre oratio lascjà scritto Pum brevis esse laboro, obscurus flo n.

Giuseppe Campanile, connu surtout comme écrivain satirique, naquit à Naples en 1630 et y mourut en prison en 1674. Il avait été incarcéré à cause de ses *Lettres sur la Noblesse* (1672), ouvrage injurieux pour plusieurs familles de Naples. On a de lui, en outre, *Lettere capriciose* (1660), *Prose varie* (1666), *Dialogi morali* (1666). Son *Diario* est inédit.

Vincenzo d'Onofrio et Innocenzo Fuidoro sont un seul et même homme, le second nom étant l'anagramme du premier. Vincenzo d'Onofrio était un prêtre napolitain, né en 1616 et mort le 12 janvier 1692. On a publié dans la collection de Gravier son Histoire du Royaume de Naples, *d'incerto autore con note el aggiunte di Innocenzo Fuidoro*. Dans le manuscrit du Musée Condé, il a ajouté trois opuscules au *Diario* de Campanile :

1° (f. 168 v°) « Relatione della guerra di Napoli successa nella terza rivoltione à 5 8bre 1647 ».

2° (f. 192 v°). « Relatione della battaglia in Campagna trà li Baroni ed il Popolo di Napoli » (novembre 1647).

3° (f. 194 v°). « Bel Conservatorio dell' Orfane di S. Nicolo» (1648-1649).

Provenance : de la succession de la reine Marie-Amélie.

Ms. 0813

« MÉMOIRES ET TRACTEZ CONCERNANS LES ROYAUMES DE SICILE ET DE NAPLE. TRACTEZ ENTRE LA RÉPUBLIQUE DE VENISE ET LES ROYS DE FRANCE

ET LES HOLANDOIS. TRAICTEZ ET AUTRES ACTES DE LA RÉPUBLIQUE DE GÉNES AVEC LES ROYS DE FRANCE ».

In-folio, XVII^e siècle, 1017 pages chiffrées et 2 f. de table, veau brun aux armes de Bourbon-Condé.

MÉMOIRES ET TRAICTEZ CONCERNANS LES ROYAUMES DE SICILE

ET DE NAPLES

P. 9. Tutelle que donne Charles, roy de Sicile, estant malade, à Phillippes, roy de France, son neveu, des contes d'Anjou, Provence et Forcalquier jusques à la délivrance de Charles son filz, 6 janvier 1285 (en latin).

P. 13. Traicté de Mecy pour les conventions passées entre les procureurs de Phillippes, roy de France, et Frédéric, roy de Naples, sur le traicté de mariage de Robert, filz dudit Phillippes, et Constance, fille dudit Frédéric, 4 octobre 1306 (en latin).

P. 25. Sentence donnée par l'empereur Henry 7 par laquelle il prive Robert de Sicile du royaume de Sicile, 24avril 1306 (en latin).

P. 41. Ratificatio adoptionis Ludovici Andegavensis per Joannam reginam Sicili 1382 (en latin).

P. 55. Lettres par lesquelles Jeanne, royne de Hierusalem et de Sicille, adopte pour son fils naturel et légitime Louis, duc d'Anjou, frère du roy Charles sixiesme..., en juin 1380 (en latin).

P. 97. Ordinatio et adoptio facta per illustrissimam dominam Joannam reginam, 4juin 1384 (en latin).

P. 107. Adoption faite par la royne Jeanne seconde de Sicile de la personne de Louis d'Anjou, troisieme du nom, roy de Sicile, son cousin, qu'elle déclare son successeur audit royaume, avec la révocation par elle faite de pareille adoption qu'elle avoit auparavant faite en faveur d'Alphonse d'Arragon, du premier septembre 1423 (en latin).

P. 143. Révocation de l'adoption faite par la royne Jeanne seconde en faveur du roy d'Arragon, 21juin 1423 (en latin).

P. 155. Response faite par le pape Pie II lors de l'assemblée de Mantoue aux ambassadeurs du roy Charles septiesme sur ce que ledit Pie second avoit investi Alphonse d'Arragon et Ferdinand, fils bastart dudict Alphonse, du royaume de Sicile au préjudice du roy René de la maison d'Anjou, 1459 (en latin).

P. 233. Traitté de mariage entre Frédéric d'Arragon... et Anne de Savoye, niepce du roy Louis XI, 1er septembre 1478... Ensemble l'esrection de la comté de Villefranche en Rouergue et le don de ladict comté audict Frédéric d'Arragon... août 1480 (en latin et en français).

P. 285. Composition de la reddition du royaume de Naples par Mons^r de Montpensier, 4octobre 1495.

P. 295. Traitté fait entre Louis douziesme et le roy Frédéric d'Arragon touchant le royaume de Naples, mai 1502.

P. 305. Investiture du royaume de Sicile au roi Ferdinand par le pape Jules II, 9 juillet 1510 (en latin).

P. 366. Instructions au grand-maître de Boisy et au président Jacques Olivier, « pour capituler, accorder et conclure avec les s^{rs} de Chièvres et chancelier de Flandre et autres ambassadeurs du Roy Catholique sur tous les différends qui estoient entre les princes »; Noyon, juin 1516.

P. 380. Traité de Noyon, 13 août 1516.

P. 382. Investitura regni Neapolitani ex libro secundo Julii insignato C. fol. 206 (en latin, novembre 1554).

P. 406. Pouvoir à M^r de Guise pour l'acceptation de l'investiture du royaume de Naples au nom de Monseigneur d'Orléans, 1556.

P. 413. Lettre du roy d'Espagne à ceux du royaume de Naples pour faire levée d'argent sur eux pour contribuer aux grandes despenses qu'il faict pour la deffense de la religion et de ses royaumes, 1632 (en espagnol).

TRAITTEZ ENTRE LA RÉPUBLIQUE DE VENISE ET LES ROYS DE FRANCE

P. 421. Discours touchant les forces et gouvernement de l'illustrissime république de Venise, 1608.

P. 453. Traitté de paix et alliance entre le roy Louis unziesme et le duc de Venise, 4 décembre 1477 (en latin).

P. 481. Traitté de paix et alliance perpétuelle entre le roy Louis unziesme et la seigneurie de Venise du neufiesme janvier 1477 (1478).

P. 500. Paix et amitié perpétuelle entre le roy Louis douziesme et les Vénitiens, 1499 (en latin).

P. 516. Traitté pour la restitution des terres usurpées par les Vénitiens, entre le pape Jules, Maximilian, empereur, Charles, prince des Espagnes, et le roy Louis douziesme; Cambrai, 10 décembre 1508 (en latin et en français).

P. 559. Sommations et déclarations de guerre faictes par Montjoye, roy d'armes de France, de la part du roy Louis douziesme à la seigneurie de Venise et ville de Crémone en l'année 1509 (en latin).

P. 576. Traitté entre le roy Louis douziesme et les Vénitiens, 1512 (en latin).

P. 587. Traitté de paix et confédération entre Louis douziesme et la seigneurie de Venise, faict à Blois le 23^o mars 1513, confirmé à Venise le 11^o avril ensuivant (en latin).

P. 601. Ligue estroite du roy François premier avec les Vénitiens..., 8 octobre 1517 (en latin).

P. 612. Relation de ce qui se passa à l'arrivée de M le président Séguier à Venise lorsqu'il y fut envoyé par le Roy pour y résider son ambassadeur, 1598.

P. 635. Traitté fait à Paris pour l'accommodement des différends d'entre l'archiduc Ferdinand, roy de Bohème, et la république de Venise, le 6 septembre 1617 (avec la copie de toutes les pièces diplomatiques).

P. 673. Traité entre Louis XIII, la république de Venise et le duc de Savoie, février 1623.

P. 688. Traité entre la France et Venise, 12 décembre 1624 (en latin).

P. 706. Provision du duc et sénat de Venise à Monsieur le duc de Candalle, général de toute la milice ultramontaine qui est k présent et sera cy après au service de la République, 23 juin 1628 (en italien).

TRAITTEZ D'ENTRE LA SEIGNEURIE DE VENISE ET LES ESTATZ DE HOLLANDE

P. 711. Traitté entre la seigneurie de Venise et Messieurs les Estats généraulx des Pais-Bas », 18 avril 1620.

P. 723. S'ensuit l'agrèation de la Sérénissime République de Venise, 25juillet 1620 (en italien).

TRAITTEZ ET AUTRES ACTES DE LÀ RÉPUBLIQUE DE GÉN ES AVEC LES ROIS DE FRANCE

P. 729. Pour monstrier et justiffier que la seigneurie de Gênes appartient ttu roy de France

P. 734. Articles et traitté passez entre le roy de France et la seigneurie de Gênes et le duc de Milan (xv siècle).

P. 753. Traitté entre Charles sixiesme d'une part et la cité de Gennes d'autre part, 13juillet 1396 (en latin).

P. 793. Traitté du transport faict par les Genenois de la ville et seigneurie de Gennes au roy Charles sixiesme et ses successeurs, 25 octobre 1396 (en latin):

P. 845. Lettres d'abolition générale octroyée par le roy Charles septiesme à ceux de Gênes se remettans soubs son obéissance, en juillet 1444 (en latin).

P. 854. Arrest du grand Conseil portant condamnation de Daniel Scarampe, potestat de Gênes, pour divers crimes et malversations, en bannissement et destitution de sa charge...; Blois, 10 février 1502.

P. 860. Relation de la prise de Savignon, et comme quoy il a esté secouru et puis après bruslé.

P. 869. Relation de la deffaicte des Genenois près d'Ottagio et de la réduction de ladicte place par Monsieur le duc de Savoye, du 9° avril 1625.

P. 876. Relation de la deffaicte d'Ottagio (en italien).

P. 886. Reddition de la ville de Gani (26 avril 1625).

P. 891. Prise de la ville et château de la Pieva (12 mai 1625).

P. 901. Sommaire relation de la prise de la Pieva par Monsieur le prince de Piémont, 1625.

P, 903. Relation de ce qui est arrivé au passage de Capriata, du 13° may 1625.

P. 909. Relation de la prise d'Albenque et autres places de la rivière de Gennes du costé de Ponant, mai 1625 (en italien).

P. 935. Relation faicte par le sieur de Chambillard, lieutenant de la com pagnie des chevaux légers de Monsieur le Connestable (de Lesdiguières), 13juin 1625.

P. 941. Ordonnance du Roy contre ceux de Gennes pour l'entreprise par eulx faicte contre le sieur Marini, son ambassadeur en Piedmont; Fontainebleau, 4 octobre 1625.

P. 948. Conditions proposées par Son Altesse de Savoye, escriptes de la main de M. Crotty, secrétaire d'Etat de la dicte Altesse,

P. 952. Mémoire envoyé par le Roy sur les profficts de la guerre d'entre Sa Majesté et Son Altesse.

P. 955. Lettre de M. Phelippeaux, secrétaire d'État, à M. de Bullion, 12 mai 1625.

P. 962. Lettre de Louis XIII au duc de Lesdiguières, 29 juillet 1625.

P. 968. Articles pour terminer le différend entre M. le duc de Savoye et la république de Gennes, dont les deux couronnes sont convenues le 25e juillet 1628.

P. 972. Traicté fait pour le différend entre le duc de Savoye et la république de Gennes touchant le fief de Zuccarel, en date du 27e novembre 1631 (en espagnol).

P. 993. Harangue de M. de Sabran, estant pour le service du Roy à Gennes, dicte et depuis présentée au sénat de la république de Gennes, 1632.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0814-0816

[VARILLAS (ANTOINE)] : « LA POLITIQUE D'ESPAGNE OU DE FERDINAND, ROY D'ESPAGNE, SURNOMMÉ LE CATOLIQUE ».

3 volumes in-4°, papier, XVII^e siècle, 442, 456 et 549 pages, reliure originale, en veau brun.

Copie faite pour le Grand Condé vers 1685. L'ouvrage fut publié en 1688 à Paris (in-4°) et à Amsterdam (in-12°).

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0817

DE LA CROIX : « ETAT GÉNÉRAL, GÉOGRAPHIQUE ET HISTORIQUE. DE LA MONARCHIE D'ESPAGNE DANS LES QUATRE PARTIES DU MONDE. Avec une relation exacte et curieuse de l'élévation de Philippe V sur le trosne de cette monarchie et de tous les mouvemens de l'Europe à ce sujet jusqu'à son mariage ».

In-4°, papier, XVIII^e siècle, 10 f. lim. occupés par le titre, la dédicace et la table, 931 pages chiffrées, reliure originale en maroquin rouge aux armes de France, avec le chiffre L. couronné sur le dos

L'ouvrage est précédé d'une dédicace à Sa Majesté Catholique; elle est signée : « De La Croix, ci devant secrétaire de l'ambassade de France à la Porte Ottomane ».

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0818

« CARTA EXECUTORIA DE HIDALGULA A PEDIMIENTO DE JOAN VILLAR DE LUGENA, VEZINO DE LA CIUDAD DE ANDUJAR Dada en la ciudad de Granada a... dias del mes abril de mill y seiscientos y catorce anos ».

In-folio (0,310 sur 0,210), reliure originale, en maroquin brun richement décoré.

Vélin, 1614, 50 f., 19 grandes lettres ornées, dont 3 contiennent des sujets, et la dernière le portrait de Jean Villar; le f. 1 est occupé par deux grandes peintures, au recto un chevalier exterminant les Sarrazins, au verso l'écu de Villar y Lucena.

Ce brillant document fut certifié et signé, le 9 mai 1614, par les autorités d'Andujar, et délivré à « Juan del Villar y Lucena, vecino de la dicha ciudad ».

S'il faut en croire le libraire Lilly, de Londres, qui vendit ce manuscrit à M. le duc d'Aumale en mars 1858, le volume aurait été trouvé sur le champ de bataille de Vittoria par un officier anglais.

Ms. 0819

MESPLEDE (Louis) : « CATALAUNIA GALLIAE VINDICATA ADVERSUS HISPANIENSIVM SCRIPTORVM IMPOSTURAS, opera et studio reverendi admodum patris F. Ludovici Mespiede, ordin. Praedicat., in academia Cadursensi sacrae theologiae professoris, et in Gallia Narbonensi prioris provincialis ».

In-4°, papier, XVII^e siècle, 25 f., reliure originale, en vélin blanc.

Cet opuscule est précédé d'une dédicace adressée à Henni II de Bourbon, prince de Condé; elle ne porte pas de date, mais on doit lui assigner celle de 1644-1645.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0820

GORDILLO (ALONZO-SANCHEZ) : « MEMORIAL DE HISTORIA ECLESIASTICA DE LA CIUDAD DE SEVILLA, reducida a breve estilo por el licenciado Alonzo Sanchez Gordillo, Abadmayor de los Beneficiados de la dicha ciudad, y beneficiado proprio de la Magdalena, ano de 1612 ».

In-folio, papier, XVIII^e siècle, 387 f. pour le texte, qui contient des dates postérieures à 1612 et 6 f. pour le titre et les tables. Cart..

Provenance : bibliothèque Standish.

Ms. 0821

« DISCOURS D'UN PARTICULIER A LA REYNE ».

In-folio, papier, XVII^e siècle, 11 f., cart..

Traduction française d'un mémoire adressé à la reine-régente, mère de Charles II, roi d'Espagne, contre le père Everard Nithard.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0822

« LETTRE SUR L'ESPAGNE; CADIX, 1807 ».

In-4°, papier, 1807, 44 pages, cart..

Journal très intéressant, tenu du 11 janvier au 24 mars 1807 par une Française qui est à Cadix avec sa famille; elle se prépare à quitter l'Europe pour se rendre en Amérique, et écrit à sa tante, qui est en France. Détails curieux, tracés d'une plume alerte et avisée, sur le caractère. espagnol, le roi, la cour, le prince de la Paix, la vie à Cadix, les monuments, le théâtre, les gitanes, les prisons, etc. ; considérations rétrospectives sur la bataille de Trafalgar.

Ce manuscrit n'est pas l'original, mais une copie de la main de René-François Drouin, gentilhomme breton et secrétaire militaire du prince de Condé pendant l'émigration. Il a aussi transcrit (voir plus loin, 832) des *Notes sur le Canada*, écrites à Québec, en 1793, par un Français qui habite le Pays. Ces documents proviennent sans doute d'une famille française, apparentée aux Drouin, qui avait émigré au Canada; la femme a dû faire un voyage en Europe en 1806 et se prépare à regagner l'Amérique.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0823

CATALOGUE ANALYTIQUE DE DOCUMENTS POLITIQUES ET MILITAIRES POUR SERVIR A L'HISTOIRE D'ESPAGNE, ainsi qu'à l'étude des relations de ce pays avec la France.

In-folio, papier, XIX^e siècle, 84 f., maroquin vert.

Catalogue dressé par les soins de M. Melchior Tiran, et offert par lui à M. le duc d'Aumale. M. Tiran avait été chargé par le roi Louis-Philippe de faire des recherches historiques en Espagne pour le compte du Ministère de la Guerre.

Ms. 0824

ALGER. « ESTADOS, PLANOS, OFICIOS, CARTAS, NOTICIASs, Y OTROS PAPELES RELATIVOS A LA EXPEDICION DE 1775, dirigada contra la plaza de Argel y mandada por el Conde de O'Reilly ».

In-folio, XVIII^e siècle, 72 pièces, dont quelques-unes imprimées, 3 cartes ou plans. Reliure en vélin blanc.

Ce recueil se compose de trois parties :

1° états de troupes, vivres, munitions, navires, etc., destinés à l'expédition; ordres du jour relatifs à la marche du convoi, le débarquement, l'attaque;

2° divers rapports, notamment celui de Castejon, commandant les forces navales, sur la journée du 8 juillet et la fâcheuse issue de l'entreprise;

3° discussion des fautes attribuées aux chefs militaires, lettres autographes de Ventura Caro, de Pedro de Castejon, du comte O'Reilly ; pamphlets et pièces satyriques à propos de l'événement.

Provenance : donné à M. le duc d'Aumale en 1846 par M. Tiran.

Ms. 0825

TIRAN (MELCHIOR) : NOTICE SUR ORAN PENDANT L'OCCUPATION ESPAGNOLE.

In-folio, XIX^e siècle, 95 pages, demi-marouquin vert.

P. 1. Extrait du programme des recherches historiques à exécuter en Espagne par M. Melchior Tiran pour le compte du Ministère de la Guerre.

P. 5. Oran pendant l'occupation espagnole, 1509, 1708-1732, 1793; événements qui en motivèrent l'abandon.

P. 31. Rapport sur les événements qui suivirent le tremblement de terre d'Oran, du 8 octobre 1790; adressé au roi Charles IV par le comte Cumbre Hermosa (avec la traduction française).

P. 72. Lettre de l'empereur Charles-Quint au cardinal-archevêque de Tolède, datée de « notre galère impériale, au cap de Matifou, le 3 novembre 1541 » après l'attaque infructueuse de l'empereur contre Alger (avec la traduction française).

Provenance : donné à M. le duc d'Auma par M. Tiran.

Ms. 0826-0830

Registre de notaire contenant des actes de mariage, divorce, partage, etc., concernant des gens du Ghrir.

Manuscrit arabe sur papier, 42 ff.

N° 1798. Diplôme d'un chérif dont la tribu était des environs de Médéah; rouleau de vélin.

N° 1803. Testament religieux d'Aly, fils d'Abou Thaleb. Acte de décès d'une dame Fathmah, morte en 1256 (1840).

Ms. arabe sur papier, 10 f. in-4°

N° 1170. Livre de comptes. Distributions, fournitures de chaussures et de vêtements à des artilleurs et soldats d'Algérie.

Ms. arabe sur papier, composé de notes et états.

N° 1150. Copie d'un brevet de chérif de 636. Autre brevet de chérif. Diplôme de licence d'un

professeur.

Trois documents arabes sur vélin.

Provenance : manuscrits provenant de la Smalah d'Abd-el-Kader et rapportés d'Afrique par M. le duc d'Aumale (voir T. I, pp. 180-182, 211-213, 251, et t. II, pp. 401, 420-422).

Ms. 0831

GENTIL : « HISTOIRE DES PIÈCES DE MONNOYE QU'ONT ÉTÉ FRAPPÉES DANS L'INDOUSTAN, tirée de plusieurs historiens du pays. A Faizabad, 1773. Par M. Gentil, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, capitaine au service de France dans l'Inde .

In-folio, papier, XVIII^e siècle, 236 pages, 100 figures, reliure originale en maroquin rouge.

Recueil de portraits-médailles des empereurs Hindous, peints avec grand soin. Chaque portrait est accompagné de la reproduction de plusieurs monnaies d'or et accompagné d'un texte explicatif.

Provenance : Quaritch (Londres), février 1863.

Ms. 0832

NOTES SUR LE CANADA.

In-folio, papier, fin du XVIII^e siècle, 1 ff.; cart.

Ce mémoire, daté de Québec le 31 octobre 1793, est l'oeuvre d'un Français établi au Canada. Il fut rédigé pour renseigner ceux qui auraient l'intention de s'y rendre, spécialement les nobles et les ecclésiastiques qui avaient dû fuir devant la Révolution. Tous les points de vue sont envisagés dans ce mémoire : « limites, Bas-Canada, population, Québec, Montréal, climat, hiver, culture, bois, défrichement, terre en fief, droits seigneuriaux, prix d'une terre en fief, conditions du fermage, charges publiques, productions, objets de commerce, caractère du Canadien, loix et jurisprudence, monnoyes, prix des choses, boissons. Haut-Canada, son commerce, ses villes, climat, insectes, terrain et production, maladies, traite, objets d'échange, nature et effets du commerce de pelleteries, autres objets de commerce, population, culture, loix, monnoyes, sauvages, gouverneur, clergé françois, générosité du séminaire de Montréal, bonté du général Clarke, laïcs.... Je sens que ces notes ont le double défaut d'être diffuses et incomplètes; je supplie qu'on m'excuse; je n'ai eu le temps ni d'être court, ni d'être profond; je me suis borné à l'exactitude. Si quelqu'un de mes compatriotes se décide à venir essayer du Canada, il n'en est aucun à qui je ne dise du fond du coeur que je m'estimerai heureux de lui être utile. Quant à ceux qui viendroient avec quelque spéculation de commerce, je crois qu'ils auroient de la peine à y réussir. Les vins et les eaux-de-vie de France y auroient assez de débit, mais rien n'aborde dans la colonie que sur des vaisseaux anglois, et après avoir payé les droits en Angleterre ».

Copie de la main de René-François Drouin, gentilhomme breton, secrétaire militaire du prince de Condé pendant l'émigration.

Provenance : collection de Condé.

VI- MELANGES HISTORIQUES

Ms. 0833-0834

VALERIUS MAXIMUS : DICTA ET FACTA MEMORABILIA, avec la traduction de SIMON DE HESDIN et de NICOLE DE GONESSE.

2 volumes grand in-folio (0,462 sur 0,340), maroquin rouge, aux armes de Bourbon-Condé. Vélin, dernier quart du XV^e siècle, 328 et 456 f. à 2 colonnes, 8 grandes peintures et 45 petites; l'artiste n'a pas terminé son oeuvre, et les dernières miniatures que devait recevoir le second volume n'ont pas été exécutées.

T. I, f. I.. "Valerii Maximi dictorum et factorum memorabilium rubrica ». Le deuxième feuillet est blanc. De passages relevés aux f. 91, 188 du premier volume, 145 v^o et 456 (fin) du second, il ressort que la « translation » du premier livre avait été terminée en 1375, et qu'après avoir, en 1377, au mois de mai, « finé le VI^o livre de Valeyre le grant, c'est a sçavoir le latin et la translation,... tres reverend maistre Symon de Hesdin, maistre en theologie, religieux des hospitalliers de saint Jehan de Jherusalem, poursuivit jusques au VII^o livre ou chappitre des stratagemes, et la lessa tout; et des la en avant jusques a la fin du livre, je Nycolle de Gonesse, maistre es arts et en theologie, ay poursuivi ladicte translation au moins mal que j'ay peu... Et fut finée ceste translation l'an mil cccc et ung, la veille de saint Michel archange ».

Fin du premier volume : « Cy fine la translation du quart livre de Valeyre le Grant, lequel a faict escrire et historier noble homme Loys du Perier, recepveur pour le Roy nostre sire es Païs d'Albigoyes ».

Fin du second volume : « Le present livre de Vallere le Grant est a noble homme Loys du Perier, recepveur pour le Roy nostre sire ou païs d'Albyjoys, et a esté escript et parachevé par moy Johannes Tybonier, escripvain demourant à Lyon. Et m'a commandé et fait mectre mon dict seigneur le recepveur tout le latin premier et apres l'exposicion du dict livre de Valere. Laus Deo ». Il est regrettable que l'habile écrivain n'ait pas fait suivre son nom de celui du peintre enlumineur, qui était certes un excellent artiste.

Ces deux beaux volumes appartenirent ensuite au cardinal d'Amboise, qui les plaça dans la bibliothèque de son chateau de Gaillon. L'écu de Louis du Pérrier, soigneusement effacé, fut recouvert par les armoiries et le chapeau du cardinal, et les huit grandes peintures furent encadrées de banderoles d'or portant sa devise. Cette opération eut lieu en 1502. Le 6 janvier 1503, Jehan

Serpin, enlumineur, reçut 30 sols « pour avoir recouvert de lettres d'or l'environnement de huit histoires du grand livre de Vallere »; et, le 12 du même mois, Hector d'Auberville, relieur, reçut « 15 sols pour avoir couvert de velours vert et capitulé de fils d'or la couverture dudit Vallere ».

En 1550, l'exemplaire se trouve encore au château de Gaillon : « Valère le Grant en deux volumes de parchemin couverts de velours vert » (DEVILLE, *Comptes de dépenses de la construction du château de Gaillon* ; Paris, 1850; pp. 437, 497 et 548). Le manuscrit appartient alors au cardinal de Bourbon, archevêque de Rouen, mort en 1590, lequel eut pour successeur à Rouen son neveu Charles, aussi cardinal de Bourbon, mort le 30 juillet 1594 et inhumé à Gaillon. C'est par cette voie probablement que les deux volumes entrèrent dans la collection de Condé, car le second cardinal de Bourbon était l'oncle du prince de Condé Henri II, mort en 1646, et le Valère figure au nombre des manuscrits conservés à l'hôtel de Condé en 1654, dans l'inventaire qui fut dressé après la condamnation du Grand Condé rebelle. Quant à la reliure qui le recouvre aujourd'hui, elle ne date que de 1770-1775, comme la reliure de la plupart des manuscrits de l'ancien fonds de Condé.

Ms. 0835-0837

« LES NEUF LIVRES DE VALERE LE GRAND, translatsés de latin en françois par noble homme NICOLAS DE MAILLY, Picard ».

3 volumes in-folio (0,300 sur 0,208), reliure originale en veau brun à compartiments dorés., tranche ciselée et dorée. Les trois reliures sont différemment ornées, chacune d'après un dessin spécial; celle du second volume porte sur un plat : *Anne de Montmorency*, sur l'autre : *connestable de France*, et la devise *Aplanos* sur le dos et l'encadrement des plats; la même devise se trouve sur les deux plats et sur la tranche du troisième volume.

Papier, XVI^e siècle, 223, 229 et 231 ff..

Tome I. F. t, titre « Les trois premiers livres de Valere le Grand ».

F. 2, « table des tiltres ».

F. 3, « compendieuse et succinte narration de ce quy se trouve de la vye de Valere le Grand ». Les f. 4-6 sont occupés par la dédicace « À hault, noble et puissant, magnanime et vertueux seigneur sire Anne de Montmorency, connestable et grand maistre de France, monseigneur et baron de Montmorency, d'Escouen, Chantilly, Lisle-Adam, Valmondoys et Nogent sur Oize, Nicolas de Mailly, son tres humble serviteur, salut avec accroissement en toute foelicité... Escript à Bailleul sur Esche le dixiesme jour de mars l'an de grace mil cinq cens quarante quatre avant Pasques ». Est-ce une erreur du scribe? On chercherait vainement sur l'Esche, petite rivière du département de l'Oise, un village ou un château du nom de Bailleul.

En tête du troisième volume, après la table, Nicolas de Mailly a écrit de sa main : « Ce sont, Monseigneur, mes labeurs d'esprit, cinq ans y a encommencez, lesquelz j'ay presumé dedier a

vostre Majesté soubz intention que vostre nayve debonaireté et munificence excuseront mes fautes et voudront prendre en recommandation celluy qui, desirant en plus grande chose vous satisfaire, n'a pour le present aultre chose vaillant qu'un offre d'un tres humble service quy se tiendra heureux vous rendre et aux vostres le temps de sa vye. N. DE MAILLY ».

Les trois volumes portent la signature de Nicolas de Mailly, et le dernier se termine ainsi : « Fin du neufiesme et dernier livre de Valere le Grand. Ce quy se trouve du dixiesme, n'est, selon tous bons jugemens, de la deduction ny stile de Valere, qui est la cause pourquoy je ne l'ay translaté. Je pry e a tous lecteurs se contenter de ses neuf attendant myeulx a l'advenir moyennant la grace d'en hault ». Sur la bibliothèque formée par le connétable Anne, voir t. I, *Introduction*, pp. i-v, et DELISLE, *Introduction* au catalogue des imprimés, pp. xx-xxi.

Ms. 0838-0841

VALLUET (JEAN) : « RECUEIL DE TOUT CE QUE L'HISTOIE A DE PLUS CURIEUX, DE PLUS RARE ET DE PLUS EXCELLENT, soit pour orner l'esprit, soit pour corriger les moeurs, par Jean Valluet, ancien garde en pied de S. A. S. Henry Jules de Bourbon, premier prince du sang ».

4 volumes in-4°, 273, 309, 323 et 348 f., XVIII^e siècle, belle reliure en maroquin rouge, fil., tranche dorée, aux armes de Bourbon-Condé.

Recueil de faits empruntés à la géographie, à l'histoire, à la philosophie, aux moeurs, etc., et tirés d'une foule d'auteurs anciens et modernes. L'ouvrage est dédié au prince de Condé, qui ne peut être que Louis-Joseph de Bourbon, né en 1736, marié en 1753 à Charlotte de Rohan-Soubise; c'est vers cette seconde date que le livre fut offert au prince, et en ces termes :

« Si je fus assez heureux dans les années de ma jeunesse d'être agréé garde du corps en pied de feu S. A. S. Henry-Jules de Bourbon (Henry-Jules de Bourbon, prince de Condé, mourut en 1709), premier prince du sang, à la considération de feu Monsieur le maréchal de Vauban, auquel j'avois l'honneur d'être allié, arrivé que je suis à l'âge de septante six années, je n'ay plus la douce espérance de voir en cette province (La Bourgogne, dont les princes de Condé étaient gouverneurs) un prince si respecté par sa puissance, plus aimé par sa bonté, digne d'admiration par ses grâces touchantes qui parent Son Altesse Sérénissime et la forment exprès pour l'amour... C'est dans l'épanchement d'un coeur plein de respect et d'amour que j'ose présenter à V. A. S. ce recueil des faits les plus curieux que j'ay tirés des plus graves auteurs tant prophanes que chrétiens...».

Dans le cours de l'ouvrage, il arrive une fois à Jean Valluet de se mettre en scène pour appuyer de sa propre expérience ce qu'il rapporte de l'interprétation et de la véracité des songes : « J'atteste moi-même, qui écris ces lignes, que j'ay eu en ma vie deux songes très significatifs... Le second résulte de ce qu'ayant été honoré d'une bandouillière de garde en pied de S. A. S.

Monseigneur le Prince en 1704, à la sollicitation de feu M le maréchal de Vauban, auquel j'avois l'honneur d'être allié, étant posté à Jaully ou Almache, Papillon étoit curé et mon ennemi juré. La veille que S. A. S. Monseigneur le Duc (Louis III de Bourbon, fils du prince Henry-Jules et mort en 1710) arriva à Dijon pour y tenir les états en 1706, je songeai qu'un papillon m'avoit très vivement piqué deux fois sans pouvoir le tuer, ce qui arriva, car ce prêtre, qui étoit mon ennemi parce que je ne pouvois luy souffrir certaines choses qui n'étoient pas dans la bienséance, présenta à ce prince deux placets remplis de calomnies contre moy; de sorte qu'ayant surpris sa religion, le prince me disgracia jusqu'à ma justification qui se fit peu après; mais Monsieur de Vauban étant mort l'année suivante, je négligeai de solliciter mon rétablissement... ». Valluet a soin d'ajouter que le méchant curé fut puni peu après, « ayant été interdit de toutes fonctions ecclésiastiques à la requête du s^r Noiroit, seigneur de Beauvernois, qui lui fit son procès ».

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0842

RECUEIL DE PIÈCES.

In-4°, papier, XVII^e siècle, 241 f. (en deux parties de 149 et 92 f. numérotés).

Reliure veau brun.

1° (f. I à 149). « Extraict d'un livre escrit de la main de feu Mons^r le chancelier de l'Hospital ». Sous ce titre on trouve une série de notes très précises, appuyées de dates, relatives à divers pays et à leurs relations avec la France, ou à divers traités conclus, décisions prises et droits à exercer par les rois de France.

2° (f1 à 59). « Dialogo trà il Re Cattolico e il Duca d'Alva, descritto da Bernardo Giustiniano Rebuffo Genovese. Trattasi si sia bene e riuscibile a detto Re impadronirsi della città di Genova ô almeno farvi una fortezza, con altre particolarita, 1546 ».

3° (f. 60 à 83). « Di Don Ferrante Gonzaga instruttione à voi Signor Petro d'Agostino della relatione che avete à fare à S. Maestà delle cose di Sicilia. 1546 ».

4° (f. 84 à 92). « Discorso de Don Scipion Castro all' III^{mo} et Ecc^{mo} Signor Giacomo Buoncompagni, generale di Santa Chiesa, intorno all'andata del principe Matthias in Fiandra » (XVI^e siècle).

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0843

« TRAICTÉ DE DIVERS RECUEILS ».

In-8°, papier, XVII^e siècle (vers 1665), 572 pages.

Reliure veau brun.

P.1. « Mœurs anciennes des habitans de divers royaumes ».
P. 91. « Description des maximes et mœurs des Païs de ce temps ».
P. 201. « Abrégé de l'histoire d'Angleterre, par du Verdier ».
P. 265. « Abrégé de l'histoire de France ».
P. 389. « Abrégé de l'histoire d'Espagne ».
P. 485. « Abrégé de l'histoire des Turcs ».
P. 571. « La mort de Cicéron pleurée par l'orateur, le philosophe, le politique »
Provenance : collection de Condé.

Ms. 0844

RECUEIL FACTICE, comprenant les pièces suivantes :

1° Petit traité en latin, sans titre, commençant par ces mots : « N. de Rouvray V nobilis principem in comitatu Gallici legati locum obtinebat. Is famulum suum, levem ob causam ad triremes damnatum, sine cujusquam caede vi tamen eripuit... Venetiis, Kal. Jan. ». Au dos est écrit : « Petit traité », de la main de Henri II de Bourbon, prince de Condé (2 ff.).

2° « Les dernières parolles de Thomas, conte de Strafford, sur l'eschaffeau en la place devant la citadelle et tour de Londres, le mercredy 22° may 1641 ». Au dos, « Irlande », de la main de Henri II, prince de Condé (2 ff.).

3° « Elixir grand restaurateur » (2 ff.).

4° « Discours touchant la préparation qu'il faut apporter pour gagner le jubilé » (11 ff.).

In-4°, cart., de la collection de Condé.

Ms. 0845

« DIALOGUE sur la conjoncture présente des affaires entre deux amis qui se rencontrent à la Haye ».

In-folio, 39 pages, XVII^e siècle (vers 1680); cart..

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0846

MÉMOIRE sur les divers intérêts des principales puissances de l'Europe au commencement de l'année 1713.

In-4°, 10 f., XVIII^e siècle; cart..

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0847

RECUEIL FACTICE, contenant :

1° « Généalogie de la branche de Lunebourg de la maison de BrunsMrick »; février 1716 (8 f.).

2° « Table généalogique qui fait voir les cinquante personnes vivantes qui par l'ordre de leur naissance ont droit à la couronne d'Angleterre avant le roi George. Fait en novembre 1715 » (deux copies, 13 et 20 f.).

In-folio, cart., de la collection de Condé.

Ms. 0848

« INDICE DE LA LIBRERIA DE S. A. EL SERENISSIMO SENOR D. FERNANDO, PRINCIPE DE ASTURIAS. Madrid, 1798 ».

In-4°, papier, 126 f, reliure en maroquin rouge doublé de tabis bleu.

Le titre est compris dans un joli frontispice dessiné à la plume et orné du Portrait et des armes du prince des Asturies, le futur Ferdinand VII. L' « Advertencia » qui suit le titre est aussi ornée d'un beau dessin à la plume. Au-dessous de ces deux dessins, l'artiste a mis sa signature : « Josepho Angelo Alvarez Navarro delineavit et scripsit ». Alvarez était un habile dessinateur et calligraphe; il a semé dans le volume des grandes lettres avec sujets, quelques-unes coloriées.

Provenance : Sheuring, Lyon, 1876

Ms. 0849

DOCUMENTS RELATIFS A DEUX LIVRES AYANT APPARTENU A MARIE STUART.

Lettre de M. Charles Browne Mostyn à M. John Booth, libraire à Londres, 1822. Deux lettres de M. John Booth à M. Roth, 1828. Note rédigée par M. Roth pour le libraire parisien Techener, au sujet d'un livre d'heures que M. Roth avait acquis en 1828 comme ayant appartenu à Marie Stuart. Des lettres de M. Mostyn et de M. Booth « il résulte que ce livre d'heures et un autre missel (manuscript) fesoient partie des lettres et papiers de cette reine, que Jacques II avoit apportés en France et avoit déposés au séminaire des Écossais; qu'à l'époque de la Révolution française, les biens du séminaire ayant été acquis à l'État comme biens du clergé, tous ces papiers et les deux missels devinrent la propriété d'un Anglais qui se trouvait alors en France, M^r Charles BroMrne Mostyn; que cet Anglais, prisonnier sous Robespierre, craignant que des papiers de cette nature ne le fissent considérer comme un agent de la Royauté, remit tout le paquet, à l'exception des deux missels, entre les mains de M^r Carpentier, président du district de Saint-Omer, lequel, peu de temps après, étant lui-même devenu suspect, et ayant aussi la crainte de se trouver compromis par la possession de ces papiers, les brûla, fait vérifié auprès de M^r Carpentier lors du voyage de M^r Fox en France à l'occasion des recherches qu'il fit pour son histoire des Stuarts.

« C'est d'après ces indications, qui parurent mériter toute confiance à M^r Booth, que ce libraire se

décida à acheter les deux missels en 1822. Lorsque je lui ai fait voir le mien en 1828, il en a parfaitement reconnu l'identité ».

Le « missel » possédé en 1828 par M. Roth figura sous le n° 21 dans le catalogue de sa bibliothèque en 1834. Il fut acquis par le libraire Techener, qui le céda ensuite à M. Armand Cigongne, dont la belle collection fut achetée en bloc par M. le duc d'Aumale en 1861. C'est un livre d'heures imprimé sur vélin, en 1498, pour Simon Vostre, libraire parisien. L'exemplaire, richement décoré, a certainement appartenu au pape Pie V, dont les armes sont brodées en argent sur le velours cramoisi de la reliure. En fit-il don au cardinal de Béthune, ambassadeur de la reine Marie Stuart à Rome, soit pour lui-même, soit pour la reine ? Il est seulement certain que le volume fut donné ensuite au collège des Écossais de Paris.

Provenance : librairie Techener ; coll. Armand Cigongne.

Ms. 0850

VISCONTI : « MÉMOIRE D'E. Q. VISCONTI, membre de l'institut national de France, conservateur des antiques du Musée Napoléon, sur un vase grec enrichi de peintures et d'inscriptions, appartenant à la collection de M. Durand ».

In-folio, papier, XIX^e siècle, 14 f.

Cartonné.

En 1813, ce vase fut acquis par le comte de Pourtalès-Gorgier, et en 1865 par M. le duc d'Aumale; il fait partie des collections du Musée Condé. En 1883, le comte Edmond de Pourtalès retrouva dans les papiers de son père ce mémoire de M. Visconti, et il s'empessa de l'offrir au prince, en l'accompagnant d'une lettre autographe qui est restée jointe au mémoire.

Ms. 0851

ROTONDO : « ELOGIO FUNEBRE DI S. A. R. IL PRINCIPE D. ANTONIO BORBONE, CONTE DI LECCE, declamato nel 18 Gennaso 1843 nella chiesa di S^a Chiara dal Reverendo D. Gennaro Rotondo, cappellano nel Castello Nuovo, e cancelliere doua R Cappellania Maggiore ».

In-4°, papier, 12 f.

Reliure, maroquin bleu à compartiments dorés et à froid, aux armes royales de Naples.

Le comte de Lecce était le frère du roi de Naples.

Provenance : de la succession de la reine Marie-Amélie.

Ms. 0852

STANDISH (FRANK HALL) : INVENTAIRE AUTOGRAPHE DE SES COLLECTIONS

ARTISTIQUES, placées à Duxbury et à Liverpool, accompagné des prix d'estimation.

In-folio, 8 f.

Cartonné.

La galerie de M. Standish, riche surtout en tableaux espagnols, fut par lui léguée au roi Louis-Philippe. Sur M. Standish et ses collections, voir DELISLE, *Introduction* au Catalogue des imprimés du Cabinet des Livres de Chantilly, p. XXII-XXXII.

VII. — BIOGRAPHIE ANCIENNE

Ms. 0853

[PLUTARQUE : « VIES DE CATON, DE PYRRHUS ET DE PAULUS EMILIUS, en latin.]

Petit in-folio (0,273 sur 0,197), papier, XV^e siècle, 59 f..

Relié avec le *De Bello Italico* de Leonardus Aretinus (Venise, Jenson, 1474).

Ces trois vies, qui ne portent pas de titre dans le manuscrit, se trouvent dans l'édition de Plutarque donnée à Venise par N. Jenson en 1478 : « Catonis Junioris viri illustris vita ex Plutarcho graeco in latinum per Lapum Florentinum versa ».

« Pyrrhi viri illustris vita ex Plutarcho graeco per Leonardum Aretinum in latinum versa ».

« Pauli AEmilii viri illustris vita ex Plutarcho graeco in latinum per Leonardum Aretinum versa ».

Provenance : collection Standish.

Ms. 0854

PLUTARQUE : « LA VIE DE MARCELLUS ROMAIN COMPOSÉE PAR PLUTARQUE et traduite de grec en françois par ARNAULD CHANDON, prieur de Montferrand en Auvergne ».

Petit in-folio (0,257 sur 0,180).

Reliure originale en maroquin vert à compartiment et tranche dorée.

Vélin, XVI^e siècle, 49 f. écrits et 2 blancs, belle écriture ronde.

Le texte commence immédiatement au-dessous du titre : « Marcus Claudius, cinq foys consul et filz de Marcus, fut (comme dict Possidonius) le premier de sa famille qu'on appella Marcellus, c'est a dire Martial... ».

Fin : « ... A quoy l'on peut dire les amy estre induictz plus pour recognoistre la grace desja receue et pour le regret de la perte des biens et plaisirs qu'ilz avoyent du defunct que pour l'estime qu'ils eussent de sa vertu. Fin ».

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0855

PLUTARQUE : « LA VIE DE PYRRHUS ROY DES EPIROTES, composée par Plutarque et traduite de grec en françois par ABNAULD CHANDON, prieur de Montferrand ».

Petit in-folio (0,250 sur 0,170).

Reliure originale en maroquin vert semé de F et de fleurs de lis.

Vélin, XVI^e siècle, 68 f., belle écriture ronde. Au verso du feuillet de garde, inscription en grandes lettres d'or AU ROY (François I^{er}).

Le texte commence immédiatement au-dessous du titre : « Aucuns historiographes ont escript que apres le deluge Phaeton (l'un de ceulx qui arriverent en Epire avec Pelasgus) fut premier roy des Molosses... ».

Fin : « ...Et combien que Antigonus eut entierement en sa puissance le camp et les forces de Pyrrhus son ennemy, ce neantmoins il se monstra fort humain envers tous les amys dudict Pyrrhus ».

Sur Arnould Chandon, prieur du couvent bénédictin du Moustier ou de Saint-Robert de Montferrand en 1542, voir surtout René STUREL, *Jacques Amyot traducteur des Vies parallèles de Plutarque*, Paris, 1909, pp. 9-13.

Provenance : acquis à Paris en avril 1856.

Ms. 0856

I. CHRISTINE DE PISAN : « LE LIVRE DE LA CITÉ DES DAMES ».

II. BOCCACE : « LE LIVRE DES CLERES ET NOBLES FEMMES ».

In-folio (0,330 sur 0,230).

Reliure, maroquin vert, aux armes de Bourbon-Condé.

Vélin, commencement du XV^e siècle, 130 f., 2 col.

Ce volume se compose de deux manuscrits tout-à-fait distincts, dont le second est de beaucoup le plus important.

II. F. 31. « *Cy commencent les rubriques ou chapitre du livre que fist Jehan Bocace de Certalde des clerks et nobles femmes. La premiere rubriche est le prohome de l'auteur, qui parle comment il envoya son livre a tres noble et excellent dame madame la tres noble Royne de Jherusalem et de Secile* ». La table occupe 5 colonnes.

F. 32. « *Cy commence le livre que fist Jehan Bocasse de Certalde des clerks et nobles femmes, lequel il envoya a Andree de Accioroles de Florence, contesse de Haulteville. Cy commence le premier chapitre ou quel est le prohesme de l'acteur* ».

F. 33, prologue : « *Ja pieça aucuns des anciens ont briefment...* ».

F. 34 v^o, texte : « *Cy s'ensuist de Eve...* ».

F. 130 v°, fin « ... *par la bouche des envieux perisse entierement. Icy fine de Jehan Bocace le livre des femmes renommées, translaté de latin en françois en l'an de grace mil cccc et I, acompli le XII' jour de septembre soubz le temps de tues noble et tres puissant et redoubté prince charles VI Roy de France et duc de Normandie. Deo gratias* ».

Beau manuscrit exécuté avec soin sur deux colonnes de 44 lignes, orné de 21 petites miniatures en camaïeu rehaussé de couleurs légères, avec décoration sur les marges; rubriques rouges, initiales en or et couleur.

I. Le premier possesseur du précédent manuscrit avait aussi une copie, très incomplète, écrite d'une cursive rapide et exécutée sans aucun luxe, de la *Cité des Dames* de Christine de Pisan. En raison sans doute de l'analogie des matières, il la fit relier avec l'oeuvre de Boccace et la fit décorer, par le même artiste qui avait illustré la copie des *Clercs et nobles Femmes*, d'une grande peinture de mêmes tons, occupant une page entière et montrant une assemblée de dames élégamment vêtues selon les modes du temps de Charles VI.

F. 4 v°. « *Cy commence la table des rebriches du livre de la cité des dames, lequel livre est parti en trois parties* » ; cette table est celle du premier livre, elle occupe quatre colonnes et demie. Sur les 48 chapitres qu'elle annonce, le scribe n'a transcrit que les 15 premiers et le 30e; puis il passe immédiatement à la table du second livre, qui annonce 69 chapitres dont il n'a copié que les suivants : 1 à 4, 32 à 40 (ici le texte est interrompu, ce qui indique la perte d'un ou de plusieurs feuillets), 49 à 53, 58 à 60, et 69. Suit la table de la troisième partie; elle mentionne 19 chapitres dont le premier et le dernier ont seuls été transcrits. Le texte est toujours écrit sur deux colonnes, mais sans régularité quant au nombre des lignes.

Fin (f. 38 r°) : « ... *octroye la joie qui a tousjours dure, Laquelle ainsi par sa grace vous face. Amen* ». Les chap. 6, 8, 11 et 12 de la troisième partie ont été copiés séparément par le même scribe, et occupent les trois premiers feuillets du volume.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0857

BOCCACE : « LE LIVRE DES CAS DES NOBLES HOMMES ET FEMMES », traduction de LAURENT DE PREMIERFAIT.

In-folio (0,320 sur 0,228).

Reliure, maroquin rouge, aux armes de Bourbon-Condé.

Vélin, premier quart du XV^e siècle, 418 f., lignes longues, initiales richement ornées et accompagnées de rinceaux, la première page comprise dans un bel encadrement d'ornementation.

F. 1 « *Ci commence le prologue du translateur du livre de Jehan Boccace des cas des nobles hommes et femmes. Selon raison et bonnes meurs, l'omme soy exerçant en aucune science*

speculative ou aultre... ».

F. 1 v° : « *C'est la translacion du prologue Jehan Boccace ou livre des cas des nobles hommes et femmes commençant au latin Exquirenti michi, et envoie son livre a ung sien compere chevalier appelé messire Magnard des Chevalchans de Florence, seneschal de Sicile... ».*

Chacun des neuf livres du texte est précédé d'une table des chapitres.

Fin (f. 418 v°) : « *... et se il advient que vous trebuchiez en bas, faictes tant que l'en voye que ce n'est pas par vostre deffault, mais par la rudesse et cruaulté de fortune, qui tourne toutes choses mondaines. Et fine le livre de Jehan Boccace des cas des nobles hommes et femmes, translaté de latin en françois par moy Laurent de Premierfait, clerc du diocese de Troyes, et fut compilé ceste translacion le XXV' jour d'avril mil cccc et neuf, c'est assavoir le lundi apres Pasques ».*

On lit ensuite : « *Ce livre de Bocasse des nobles malheureux est a Jehan du Mas, s^r de Lisle. J. DUMAS ».* Le seigneur de l'Isle a aussi fait peindre ses armes sur le premier feuillet. Les manuscrits de ce bibliophile de la seconde moitié du xv siècle entrèrent au XVI^e, avant 1538, dans le cabinet d'Anne de Montmorency. Comme les autres volumes de cette provenance, celui-ci porte sur le feuillet de garde les armes de Montmorency accompagnées du collier de Saint-Michel, du bâton de grand-maître, et enveloppées de la devise *In mandatis tuis supersperavi*. On sait que la succession des Montmorency échut aux Condé au XVI^e siècle.

Deux petites fiches ont été retrouvées dans ce volume : « N° 41. 1 volume petit in-folio. - De chez Jossé St Laurent ». En voici l'origine et l'explication.

En 1790, le prince de Condé, émigré, se préoccupa du danger que ses collections pouvaient courir, et il donna des ordres pour les mettre à l'abri. Son administrateur-général à Paris, M. Lambert, réussit à enlever secrètement du Palais-Bourbon un grand nombre d'objets précieux, dont une partie fut déposée chez un commissaire des guerres, Josset de Saint-Laurent, demeurant rue Saint-Pierre-Pont-aux-Choux, et l'autre partie à l'hôtel d'Aiguillon, rue de Grenelle. Ces précautions furent inutiles, et les autorités révolutionnaires eurent connaissance de ces cachettes. Les livres qui étaient au domicile de Josset de Saint-Laurent furent saisis en 1793 et inventoriés dans un procès-verbal rédigé du 20 octobre au 24 novembre (Voir Delisle, *Introduction au catalogue des imprimés anciens du Musée Condé*, Paris, 1905), p. XVI-XVII). Quant à Josset de Saint-Laurent, il paya de sa tête son dévouement à la bibliophilie.

Ce n'est qu'à son retour en France que le prince de Condé connut le détail de ces circonstances. Un cousin de Josset, M. Roque, lui remit la note sui vante, datée du 4 juin 1814 : « *En 1790, M. Lambert, qui avait l'honneur d'appartenir à Mgr le prince de Condé, connaissant les principes de ma famille et son entier dévouement à l'auguste famille des Bourbons, nous confia les craintes qu'il avait de voir le gouvernement révolutionnaire s'emparer du Palais-Bourbon et de tout ce qu'il contenait, et nous fit part du projet qu'il avait formé de soustraire au naufrage tout ce qu'il*

pourrait. En conséquence il fut convenu, comme mesure efficace, que M. Lambert louerait un appartement dans l'hôtel de mon cousin germain, M. Josset de Saint Laurent, rue Saint-Pierre-Pont-aux-Choux, n° 2, et qu'il transporterait dans cet hôtel les effets les plus précieux du Palais-Bourbon, et surtout les archives. Le projet fut exécuté, j'ignore de quelle manière, parce que à cette époque j'émigrai avec mon cousin Saint-Laurent; il s'arrêta à Worms, et j'allai à Coblenz, où j'entrai dans le corps des hommes d'armes à cheval avec lequel j'eus l'honneur de faire la campagne de 1792 sous les ordres de nos augustes princes.

« Mais voici ce que j'appris à ma rentrée en France en 1797. Mon cousin Saint-Laurent était venu à Paris en 1793, chargé, disait-on, d'une mission secrète de la part de Mgr le prince de Condé. A peine y fut-il arrivé qu'il fut dénoncé comme agent de ce prince et receleur des effets lui appartenant. La police se transporta chez lui, fouilla, et trouva une partie des effets. Les effets furent enlevés, Saint-Laurent fut arrêté, ainsi que ma soeur, qui logeait dans son hôtel et qui, comme sa cousine, fut supposée sa complice. L'infortuné Saint-Laurent fut guillotiné, ses biens confisqués, et ma chère soeur, qui heureusement se trouvait enceinte, fut épargnée; elle en fut quitte pour la perte de sa fortune, qui consistait en un portefeuille de cinq cent mille francs qui lui fut enlevé ».

L'hôtel n'appartenait pas à Josset de Saint-Laurent, qui n'était que locataire; le propriétaire était M. Chuppin de Germigny, dont la famille occupait une partie de l'immeuble. M. Chuppin de Germigny vendit ensuite l'hôtel au marquis d'Aligre.

Le prince de Condé eut à coeur de vérifier les assertions de M. Roque, et l'administration des Archives lui délivra un extrait du dossier de l'affaire; il suffit d'en citer l'acte d'accusation dressé par Fouquier-Tinville le 7 pluviôse an II (27 décembre 1793) : « Par arrêté du Comité de sûreté générale de la Convention du mois de nivôse dernier, Louis-Jean Josset dit Saint Laurent, âgé de 48 ans, natif de Paris, y demeurant rue Saint-Pierre au Pont aux Choux, n° 13 [n° 2 d'après M. Roque], section Popincourt, cy devant commissaire des guerres, a été traduit au Tribunal révolutionnaire comme prévenu de conspiration contre la République et de correspondance et d'intelligences avec les ennemis de la République, et notamment avec l'infâme Condé. Examen fait des différents interrogatoires subis par ledit Josset tant au Comité de sûreté générale du département de Paris que par devant le tribunal le 6 présent mois, il en résulte que ledit Josset, déjà prévenu d'avoir participé aux complots de Capet lors de la fuite et d'avoir lui-même payé les relais de poste, était dans l'intérieur de la République l'agent de l'infâme Condé, dont il avait recelé chez lui les plus précieux effets. En effet, au mois d'août dernier, il a été trouvé chez ledit Josset Saint-Laurent une quantité de draps de lit, marqués des lettres B. C. et surmontés d'une couronne, appartenant au conspirateur Condé, ainsi que le prouve la marque, deux parties de bibliothèque composées d'environ trois cents volumes manuscrits presque tous sur vélin, ornés de riches vignettes arabesques, beaucoup d'effets précieux en vases, tasses de porcelaines, pendules,

girandoles, vases, anses et autres objets, tant en ciselure qu'en gravure, et de la plus grande beauté, environ cent aunes de velours de soie cramoisi à grands dessins, façon d'or, et une quantité considérable de dentelles du plus grand prix, cinq parties doubles de fort taffetas bordé d'une dentelle d'or, un paquet de belles perles dans lequel était l'état des fonds destinés au remboursement de ces pièces et intitulé pour S. À. S. Mr le ci-devant prince de Condé; dans une remise où Josset dit Saint-Laurent avait affecté de mettre cinq voies de bois, on a trouvé sous ce bois quatre malles contenant tous les titres et papiers du traître Condé, et notamment tous les titres de propriété nécessaires à la nation pour s'assurer de la totalité des biens de cet infâme conspirateur. Ce recel, ou plutôt ce vol fait à la République, suffit sans doute pour établir les correspondances de Josset et ses intelligences contre-révolutionnaires avec cet ennemi de la République française; mais ces intelligences sont encore démontrées par différents voyages que Josset, ci-devant commissaire des guerres, prétendant avoir servi dans la ci-devant légion dite de Luxembourg, a faits en 1790, 1791 et 1792 en Allemagne sous le titre de négociant, ayant même affecté de prendre patente pour obtenir son passeport; ces voyages avaient pour objet de tramer et comploter avec Condé et la horde des émigrés qui l'entouraient. Son dernier voyage est du mois de juillet 1792, époque importante où Capet concertait avec les despotes coalisés l'invasion du territoire français par leurs infâmes satellites... ».

Il n'en fallait pas tant alors pour envoyer un homme à la guillotine. Josset de Saint-Laurent fut condamné et exécuté le lendemain, 28 décembre 1793.

Son nom est bien placé dans un exemplaire des *Cas des nobles malheureux*.

La saisie de 1793 n'avait pas été complète. Dans l'appartement occupé par M. Chuppin de Germigny se trouvaient 22 volumes de grand format qui, heureusement pour lui, ne furent pas découverts et qu'il se garda bien de livrer. Quelques années après, il voulut se débarrasser de ce dépôt en faveur de la bibliothèque de l'Arsenal; l'administrateur, Ameilhon, en informa aussitôt le ministre Chaptal, qui lui répondit le 5 prairial an XI [25 mai 1803] : « *Vous m'annoncez, citoyen, que le citoyen Chuppin désire remettre au Gouvernement des manuscrits et des volumes imprimés que vous avez reconnu provenir de la bibliothèque du ci-devant prince de Condé. Je vous prie de faire retirer ces ouvrages et de les déposer dans la bibliothèque de l'Arsenal. Vous voudrez bien en donner un récépissé au citoyen Chuppin, qui est invité à les mettre à votre disposition* » (Cette lettre a été publiée par M. Henry MARTIN dans *l'Histoire de la bibliothèque de l'Arsenal*, qui forme le t. VIII du Catalogue des manuscrits de ce précieux dépôt, p. 419).

Ce lot comprenait de très beaux manuscrits français du XVe siècle; citons-en trois qui ont été précédemment décrits : 757 (n° 1048), Tite-Live; 770 (n° 1055), Lucan, Suétoine et Salluste; 776 (n° 1061), Flave Josèphe, la Guerre des Juifs. Pour en dissimuler l'origine, Ameilhon fit découper les plats qui portaient les armes de Condé. Mais il restait le récépissé délivré à M. Chuppin de

Germigny, et son fils le remit, le 28 avril 1815, à M. de Gatigny, intendant-général du prince de Condé. Le prince avait déjà obtenu la restitution de ses manuscrits et de ses archives, retirés dès 1814 de la Bibliothèque Nationale et de l'hôtel des Archives. Il chargea M. de Gatigny de réclamer les 22 volumes déposés à l'Arsenal, et Joseph Treneuil, administrateur en fonctions, dut s'en dessaisir sur ordonnance du comte d'Artois en date du 27 juin 1816. (Monsieur venait d'être remis en possession de la bibliothèque de l'Arsenal, qui lui appartenait avant la Révolution).

Ms. 0858

BOCCACE : « LE LIVRE DES CAS DES NOBLES HOMMES ET FEMMES », traduction de LAURENT DE PREMIERFAIT.

In-folio (0,352 sur 0,274), maroquin vert, aux armes de Bourbon-Condé.

Vélin, XV^e siècle, 311 f., 2 col. de 47 lignes, rubriques rouges, initiales en couleur; la première page est enveloppée d'une jolie décoration, et la partie supérieure des colonnes est occupée par deux petites peintures de 436 millimètres sur 85.

F. 1 : « Cy commence le prologue du translateur du livre Jehan Boccace des cas des nobles hommes et femmes. Selon raison et bonnes meurs, homme soy exerçant... ».

F. I v^o : « C'est la tanslacion du prologue Jehan Boccace... commençant ou latin *Exquirenti michi* ».

F. 2 v^o : « Cy apres s'ensuivent les rubriches des chappitres du premier livre... ». Texte : « De Adam et Eve... Quant je considere et pense en diverses manieres... ».

L'amiral Prigent de Coëtivy a mis sa signature, *Dame sans per. A Prigent*, à la fin du volume, qui appartient ensuite à sa nièce Catherine, mariée à Antoine de Chourses. Ceux-ci firent peindre leurs armes sur la marge du premier feuillet. (Sur la collection de Chourses-Coëtivy, voir *Introduction*, p. XI—XVIII.)

Provenance : hôtel de Condé, 1654.

Ms. 0859

BOCCACE : « LE LIVRE DES CAS ET RUYNES DES NOBLES HOMMES ET FEMMES RENVERSEZ PAR FORTUNE », traduction de LAURENT DE PREMIERFAIT.

In-folio (0,416 sur 0,312)

Reliure, maroquin vert, aux armes de Bourbon-Condé.

Vélin, XV^e siècle 9 f. lim. et 348 f. dont les 168 premiers sont chiffrés en rouge, initiales et tirets en couleur, pages réglées, encadrements d'arabesques, feuilles, fleurs et fruits. La décoration de ce volume n'a pas été achevée; la place des miniatures est restée en blanc au début de chaque livre; le numérotage des feuillets n'a pas été poussé au delà du 168e; un écusson, préparé dans l'encadrement orné de la première page du texte et tenu par deux grotesques ailés, n'a reçu que les

couleurs du champ, d'azur au chef d'or, et les meubles n'ont pas été ajoutés.

Les feuillets liminaires sont occupés par le titre, les prologues du traducteur et de l'auteur (les mêmes que dans le manuscrit précédent), et la table des chapitres des neuf livres.

Titre : « *Ci commence Jehan Bocace de Certald, tres excellent hystorien, son livre intitulé des cas et ruynes des nobles hommes et femmes renversez par fortune, commençant depuis la creacion du monde, c'est a scavoir depuis le premier homme Adam jusques a nostre temps, c'est a scavoir jusques au maleureux Jehan, roy de France, qui morut prisonnier eu Angleterre... Et fut translaté de latin en françois par honorable homme et sage maistre Laurent de Premierfait, secretaire de tres hault, tres puissant et tres redoubté prince Jehan, fi du roy de France, jadis ducq de Berry et d'Auvergne... ».*

F. 1 : « *Quant je considere et pense en diverses manieres... ».*

F. 348 v° : « *... de fortune qui tourne toutes choses mondaines. Cy fine le neuftieme et derrenier livre de Jehan Bocace de Certald, tres excellent historien, des cas des nobles hommes et femmes infortunez, translaté de latin en françois precisement et au juste par honorable homme et sage maistre Laurent de Premierfait, secretaire de tres hault, puissant et tres redoubté prince Jehan, filz du roy de France, jadis ducq de Berry et d'Auvergne ».*

Provenance : hôtel de Condé, 1654.

Ms. 0860

BOCCACE : « LE LIVRE DES CAS DES NOBLES HOMMES ET FEMMES », traduction de LAURENT DE PREMIERFAIT.

In-folio (0,443 sur 0,305).

Reliure, maroquin rouge, aux armes de Bourbon-Condé.

Vélin, XV^e siècle (1465), 342 f. à 2 col. de 49 lignes, pages réglées, rubriques rouges, initiales en or et couleur, dix grandes peintures dans des encadrements d'arabesques, avec les armes de Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, qui fit exécuter ce beau manuscrit.

Les 5 premiers feuillets sont occupés par un long prologue qui ne se trouve pas dans les manuscrits précédents : « *A puissant et noble prince Jehan, filz du Roy de France, duc de Berry et d'Auvergne, et cetera, Laurens de Premierfait, cleric et vostre mains digne secretaire et serf de bonne foy, toute obediencie et subjection, deue comme a mon tres redoubté seigneur bienfaiteur, et agreablement recevoir le labour de mon estude et benignement excuser la petitesse de mon engin au regart de la grant besongne de vostre commandement par moy ja pieça entreprinse et nouvellement finée... ».*

F. 5 v° : « *Selond raison et bonnes meurs... »* (début des manuscrits précédents).

F. 335 v : « *Cy fine le livre de Jehan Boccace des cas des nobles hommes et femmes, translaté de latin en françoys par moy Laurens de Premierfait, cleric du dyocese de Troyes, et fut compilée ceste*

translacion le XV jour d'avril mil cccc et neuff, c'est assavoir le lundi apres Pasques. Et est ce present livre fait et contreescript a l'original dudit Laurens, translateur d'icelluy livre de latin en françoys. Fait par moy Jacob Teneyken l'an mil CCCC LXV, fait et accompli le mercredi le V jour de fevrier. Deo gracias ».

Les 4 derniers feuillets sont occupés par la table des chapitres des neuf livres, que suit cette mention : « *Ce livre a III' XLV feuillez, histoires X* ». Le nombre des feuillets est aujourd'hui de 342; si le chiffre 345 est exact, les trois feuillets qui manquent étaient blancs, car le texte est bien complet.

Sur le feuillet blanc qui sert de garde, le bibliothécaire du duc de Nemours a écrit : « *Ce livre de Bocace des cas des nobles hommes maleureux est au duc de Nemours, conte de la Marche* » ; et le duc a signé : « *JAQUES* », en ajoutant de sa main le nom de la librairie à laquelle il destinait ce volume : « *Pour la Marche* ». (Sur les librairies du duc de Nemours, voir le tome premier de ce catalogue, p. VII-IX et p. 134-138).

Provenance : hôtel de Condé, 1654.

HISTOIRE DE FRANCE

I. DES ORIGINES A LOUIS XIV

Ms. 0861-0863

« INVENTAIRE DES CHARTRES DU TRÉSOR DE FRANCE. PARIS ».

3 volumes in-folio, titrés au dos T. I, II et VII, 512, 556 et 471 f., écrits dans le second quart du XVII^e siècle.

Reliure en vélin blanc.

Début : « *Les tiltres commencent depuis le roy Philippes Auguste et continuent jusques au reigne du roy Charles IX du temps de Monsr le chancelier de L'Hospital, et depuis l'an 1566 il y en a bien peu. La plupart de ces tiltres, pour ce qui est des layettes, coffres et sacqz, ont esté inventoriez depuis quelques années [par Dupuy et Godefroy] selon l'ordre des temps, de sorte que ce qui est plus remarquable et qui concerne l'intérest du Roy et du public y est mis au long, à quoy l'on a adjousté une table alphabétique pour trouver le tout plus promptement. Reste de travailler aux registres, qui ne sont de moindre conséquence... ».*

Suit une longue introduction (95 feuillets) exposant les matières et les fonds entre lesquels se répartissent les registres, l'emplacement par armoires et guichets, « *l'inventaire des sacs qui sont dans les 42 guichets de la grande armoire* », « *l'inventaire des registres* », « *le sommaire de l'inventaire des chartres dressé par M. de Godefroy* », la « *table alphabétique des cinq volumes de l'inventaire intitulez meslanges* » ; « *mémoires de M...* » ; « *mémoire des manuscrits de M. Petau;*

il y a 1300 volumes manuscrits en la bibliothèque de M. Petau » ; « manuscriptz de M. de Thou » ; « extrait d'un catalogue des livres de la bibliothèque des derniers ducs de Bourgogne, qui est à Bruxelles; a esté envoyé par le nonce du pape à M. Piereze » (sic pour Peirese); « historiens estant en la bibliothèque de deffunct Mr le chancelier de Chiverny » ; « catalogue des chanceliers et gardes des sceaux de France depuis le roy Philippes le Bel, extraict du recueil de M. Dupuy » (le dernier est le chancelier Séguier, décembre 1635).

L'inventaire des registres commence au f. 98; il est rédigé en latin; chaque acte est l'objet d'une mention succincte. 29 registres sont ainsi analysés dans le premier volume; la date finale est 1319. Les registres dépouillés dans le second volume contiennent les documents compris entre 1320 et 1344. Les volumes III, IV, V et VI ont disparu. Notre troisième volume, titré VII contient l'analyse des registres dont les matières vont de 1468 à 1501, de 1522 à 1556, et l'analyse du registre de 1566.

Provenance : collection de Condé.

Ms.0864-0865

CATALOGUE DES VOLUMES 171 A 358 DE LA COLLECTION DE BRIENNE.

2 volumes in-folio, papier, 487 et 35 f., écrits au milieu du XVII^e siècle.

Cartonné.

Sur la collection dite de Brienne, conservée à la Bibliothèque Nationale, voir DELISLE, *le Cabinet des Manuscrits*, t. I, p. 215-217. Le présent catalogue, dont le premier volume a disparu, devait accompagner une copie de la collection de Brienne, comme l'indiquent plusieurs notes inscrites sur les marges; il suffit d'en citer deux. Volumes 189 : « *Ce volume ne se trouve point dans la suite des Ms. de Brienne qui sont à la Bibliothèque du Roy, ce pourquoy on ne l'a peu faire coppier* ». Volumes 258 « *Arrest donné contre le duc d'Alençon en 1458. — M. Dupuy a faict un discours particulier du procès de Jean II, duc d'Alençon, en 1458, qui se trouve dans un recueil de ses traictés concernans l'histoire de France, p. 415, dont le premier est intitulé Condamnation des Templiers, imprimé en 1654, in-4°, dans lequel les actes dudit procès sont énoncés. C'est pourquoy on ne les a pas faict coppier* ».

Le premier de ces deux volumes, de beaucoup le plus gros, contient la liste des pièces contenues dans les recueils 171 à 340; il ne porte d'autre titre que celui qui figure sur le dos de la reliure « *Table générale des livres manuscrits de M^r le Cardinal* » (Mazarin). Le second, d'une écriture un peu postérieure, fait suite au premier et porte sur le dos de la reliure « *Table des manuscrits de Brienne, volumes 3* ».

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0866

FIGURES DES ROIS DE FRANCE ET DES COMTES DE DAMMARTIN.

In-4° (0,260 sur 0,190).

Reliure, maroquin vert, aux armes de Bourbon-Condé.

Vélin, commencement du XVI^e siècle, 98 f., 69 figures à page pleine dans des encadrements d'arabesques.

Ce manuscrit contient la représentation de 47 rois de France, de 21 comtes et comtesses de Dammartin, et un sujet se rapportant à l'histoire d'un de ces comtes. Une courte légende accompagne chacun de ces portraits, dont la ressemblance paraît avoir été le moindre souci du peintre, même pour les personnages qui ont vécu de son temps. Tous sont en pied, vêtus en grand apparat : ce sont de belles images. Le portrait du roi Philippe I^{er} est suivi d'une notice d'une page. De Philippe le Bel à Louis XI les effigies manquent; le manuscrit a donc perdu un certain nombre de feuillets. Un long document a été transcrit avant le portrait de Louis XI et devait accompagner celui de Charles VII : « *S'ensuit la proposition faicte devant le roy Charles VII le XXIII^e jour de may l'an mil III^e quarante sept en la cité de Bourges par l'evesque de Chalon sur Sonne, ambassadeur de Mons^r de Bourgogne* » (f. 43-54). Après le portrait de Charles VIII, deux figures de jeunes rois ont été peintes, mais n'ont pas reçu de légende; elles sont évidemment destinées à représenter les successeurs de Charles VIII.

Les images des comtes de Dammartin sont accompagnées chacune d'une légende de 4 à 6 vers. Entre les figures sont transcrits un certain nombre de documents émanés des comtes de Dammartin ou relatifs à leur histoire; le dernier porte la date du 23 mars 1501 [1502]. A la fin, le scribe a copié le testament, en latin et en français, de Charles, duc de Guyenne, frère de Louis XI (24 mai 1472). Au verso du dernier feuillet, le même scribe a écrit ces vers :

*Orbis honor non improbitatis cordiger auctor,
Divus homo non dampnificatus nunc recubans est,
Strantigenarum flos nitidus non labificatus,
Armipotencium sol rutilans non reiciendus,
Septa duo pacans non turbans lilia rexis,
Quem decus regni languet nec vivere sperat.
Omne genus procerum flet nec letus populus fit.
Ora rigat luctus nec risus regia suffert,
Dat gemitus pastor, calamus nec dulcia cordat.
Dant patrias lacrimae mille, ludunt juvenes nunc.
Astra petet merito nec manes querere debet.
Ipse reget superos dominans nec tartara fumet.*

Si copicordus es, lege; si non, crimina verte.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0867

LES GRANDES CHRONIQUES DE FRANCE, dites la Chronique de Saint Denis, depuis les origines fabuleuses jusqu'au couronnement de Charles VI.

In-folio (0,420 sur 0,284).

Reliure, maroquin rouge, aux armes de Bourbon-Condé.

Vélin, fin du XIV^e siècle, 18 f. limin, occupés par la table des chapitres, 490 f. chiffrés en bleu, 2 col. de 48 lignes, rubriques et titres courants en rouge, grandes lettres et tirets en or et couleur, décoration de rinceaux. Au début du texte, grande peinture à 4 compartiments sur fond quadrillé en or et couleur; 20 petites peintures dans le texte; la première initiale contient une représentation du baptême de Clovis. Manquent les f. 129 et 273, les premiers des chapitres de Louis le Débonnaire et de saint Louis, enlevés sans doute à cause des peintures.

F. ch. 1 : « *Ce sont les grans croniques de France, translattées de latin en françois. Le prologue de l'auteur. Cil qui ceste euvre commence, a tous ceux qui ceste histoire liront, salut...* ».

F. 490 : « *Cy finent les fais, croniques et hystoires du Roy Charle le quint, filz du Roy Jehan qui morut en Angleterre* ». Le verso du f. 490 est occupé par une petite peinture qui représente le couronnement de Charles VI, suivie des deux articles suivants : « *Du couronnement le Roy Charle sisieme; des Juyfs qui furent pilliés* ». Les dernières lignes mentionnent la levée du siège de Nantes par les Anglais en 1380.

Le contenu de ce manuscrit occupe les deux premiers volumes, et les 62 premiers feuillets du troisième, de l'édition des *Grandes Chroniques* imprimée en 1476 à Paris par Pasquier Bonhomme et dont la bibliothèque du musée Condé possède un exemplaire.

Provenance : hôtel de Condé, 1654.

Ms. 0868

LES GRANDES CHRONIQUES DE FRANCE.

In-folio (0,360 sur 0,265).

Reliure en peau, XVI^e siècle.

Vélin, commencement du XV^e siècle, 10 f. lim. occupés par la table, et 312 f. chiffrés, 2 col, de 47 lignes, rubriques rouges, initiales eu couleur; la première page du texte porte remplacement réservé pour une peinture qui n'a pas été exécutée. 16 feuillets du texte ont été perdus anciennement, car leur disparition est mentionnée par une main du xvi siècle: « *En cest endroit deffailent deux foilletz* », etc.; ce sont les f. 97, 186, 219, 220, 221, 225, 226, 239, 240, 248, 249, 268, 269. 270,

271, 303.

Le prologue n'a pas été transcrit, et le texte débute ainsi : « *Cy commencent les Croniques des Roys de France. Et premierement comment les François descendirent des Troyens fuitifs de Troye la grant* ». Ce manuscrit se termine, comme le précédent, par le couronnement de Charles VI, le pillage des Juifs et la levée du siège de Nantes, mais ne comprend pas toutes les « incidences ». Le texte n'offre que d'insignifiantes variantes.

Un possesseur du volume a mis sa signature sur le premier feuillet : « *N. Langelier E. de Saint Brieu* ». Nicolas Langelier fut évêque de Saint Brieuc de 1564 à 1595. On lit cette inscription sur le dernier feuillet : « *Vive noble homme Jean Ladure de Basse Bretagne, à présent serviteur domesticque de hault et puissant Cristofle de Tréal, 1583* ».

Provenance : hôtel de Condé, 1654.

Ms. 0869

« CHRONIQUE DES ROIS DE FRANCE » depuis les origines fabuleuses jusqu'à la fin du règne de Philippe-Auguste.

In-folio (0,383 sur 0,268).

Reliure, maroquin rouge, aux armes de Bourbon-Condé.

Vélin, XV^e siècle, 396 f., 2 col. de 40 lignes, rubriques rouges, initiales en or et couleur, une grande peinture sur la première page et de nombreuses petites dans le texte, d'un style assez grossier. Dans l'ornementation qui encadre la première page se trouve un écu qui a pour supports deux sauvages, et pour cimier un ange couvert d'une armure d'or, les ailes abaissées et semées de plumes de paon au naturel; l'écu est écartelé au 1 et 4 d'azur à une fleur de lis d'or et deux éperviers affrontés d'argent, becqués et membrés d'or, armes des Du Fou du Vigean, famille de Bretagne; aux 2 et 3 d'or au griffon de gueules, armes des Morillon, autre famille bretonne. Ce même écusson se voit sur des fanions dans la grande peinture.

F. 1 : « *Le cronique des Roys de France. Par maintes foiz avez oy compter et retraire comment Troie la noble cité fut arse et destruite par la force des Grejoys, et commant les Grejoys l'asistrent dix ans et au chief des dix ans la prindrent...* ». Pas de table ni de prologue. Le volume est imparfait de la fin; plusieurs feuillets ont été arrachés, et le texte s'arrête au milieu de la bataille de Bouvines. Ce manuscrit offre une compilation qui dut être rédigée au XIII^e siècle et pour laquelle l'auteur a emprunté de toutes mains. Les premiers chapitres sont inspirés des *Grandes Chroniques* et suivent le même ordre. Le compilateur a inséré, entre autres morceaux, une version assez libre des oeuvres d'Eginhard, *Annales des Francs* de 741 à 829, *Vie de l'empereur Charles* (f. 130 à 176), le pseudo-Turpin, etc. La vie de Louis VI est empruntée à Suger. Celle de Louis VII est l'oeuvre d'un moine nommé Eudes; elle est précédée d'un prologue adressé à Suger. La vie de Philippe-Auguste est la

traduction du *Philippidos* de Guillaume le Breton; elle s'arrête, par suite d'une mutilation ancienne, au vers 445 du livre XI de ce poème latin (p. 339 du tome II de l'édition donnée par H. François Delaborde); ce qui manque au manuscrit doit représenter la fin du *Philippidos*, c'est-à-dire les vers 446 à 718 du livre XI et tout le livre XII.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0870

CHRONIQUE DE FRANCE depuis les origines fabuleuses jusqu'à la mort de Charles V.

In-folio (0,290 sur 0,210).

Reliure, veau brun, aux armes d'Orléans.

Papier, XV^e siècle, 350 f., petite cursive; deux filigranes : P gothique au pied fourché, surmonté d'une fleur de lis; écu chargé d'une fleur de lis et surmonté d'une croix. Le premier et le 16^e feuillet sont en vélin. Dans les ornements qui enveloppent la première page se trouve un écu d'argent à trois tourteaux de gueules. Sur les feuillets de garde, signature de François et de Guillaume de Montmorency, deux des fils du connétable Anne.

F 1 : « *L'en trouve es anciannes histoires en plusieurs lieux que ceulx qui issirent de la cité de Troyes la grant ediffierent premierement la cité de Paris apres la destruction d'icelle cité de Troyes, et plusieurs vindrent es parties de Gaule...* ».

Fin : « *... Et a ce s'accorda volentiers led. duc d'Anjou; sy donnoit il de son droit comme aisé frere du Roy et aisé oncle de son filz en tant qu'il devoit avoir le gouvernement du royaume tant que le Roy eust aagé. Explicit les cronicques des roys de France du commencement jusques au roy Charles six de ce nom* ».

Le fonds de cette chronique a été emprunté aux grandes chroniques de France dites de Saint-Denis; le compilateur en a adopté le plan et copié intégralement de nombreux morceaux; mais il a aussi recueilli dans son oeuvre beaucoup de légendes romanesques (voy L. DELISLE, *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions*, 1879, p. 199). On ne connaît que deux autres manuscrits de cette version, le Ms. fr. 5003 de la Bibliothèque Nationale, et le reg. 749 du fonds de la reine Christine au Vatican (*Notices des manuscrits français et provençaux de Rome antérieurs au XVI siècle*, par M. Ernest Langlois, dans *Notices et extraits*, XXXIII, 2^e part., pp. 44-46); ces deux manuscrits contiennent en outre le fragment qui termine les deux exemplaires des Grandes Chroniques de France décrits ci-dessus : le couronnement de Charles VI et le pillage des Juifs. M. Émile Picot a bien voulu compléter la copie du Musée Condé en y ajoutant cette fin, transcrite d'après le manuscrit de la Bibliothèque Nationale.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0871

ABRÉGÉ EN FRANÇAIS DE LA CHRONIQUE UNIVERSELLE DE ROBERT DE SAINT-MARIEN D'AUXERRE.

II. CHRONIQUE EN FRANÇAIS DES ROIS DE FRANCE, RÉDIGÉE PAR UN MÉNESTREL D'ALFONSE, COMTE DE POITIERS.

Petit in-folio (0,250 sur 0,164).

Reiure française, 19^e siècle, signée par Duru, maroquin bleu, tranche dorée.

Vélin, 13^e siècle, 191 f. 2 col. de 34 lignes, initiales en couleur, six miniatures.

La Chronique abrégée de Robert de Saint-Marien occupe les f. I à 106. En tête, une peinture représente, en sept compartiments superposés, l'oeuvre de la création. Les f. 107-191 sont occupés par la Chronique du ménestrel d'Alfonse: une petite miniature représente le ménestrel à genoux, en costume militaire, offrant son livre au comte de Poitiers, aux côtés duquel se tiennent deux prélats mitrés et un homme d'armes; sur la tête du prince descend une colombe qui sort d'un nuage.

M. Léopold Delisle a consacré à ce manuscrit une notice approfondie à laquelle il suffit de renvoyer (*Bibliothèque de l'École des Chartes*, tome LVIII, 1897).

Provenance : acquis par M. le duc d'Aumale, en mars 1868, à la vente des livres de M. Costa de Beauregard, qui avait lui-même acheté le manuscrit à Genève en 1850.

Ms. 0872

GUILLAUME DE NANGIS : CHRONIQUE ABRÉGÉE DES ROIS DE FRANCE, continuée jusqu'au couronnement de Louis XI.

In-4° (0,197 sur 0,135).

Reiure, maroquin bleu semé de fleurs de lis (reiure moderne).

Vélin, 15^e siècle, 114 f. écrits et deux blancs, 20 lignes à la page, rubriques rouges, initiales en or et couleur, 65 petites peintures donnant les images des rois; jolie décoration autour de la première page, avec une grande initiale d'or où l'auteur est représenté devant son pupitre, et un écusson d'azur à l'écu d'argent, le tout chargé d'une bande de gueules.

F. 1. *Chy comenche ly prologues de la genealogie des Rois de France. Pour ce que moult de gens et meismement ly hault homme et ly noble qui souvent viennent en l'eglise monseigneur saint Denis de France, ou grant partie des vaillans Rois de France gist en sepulture, desirerent a congnoistre et a scavoir la nissance et la desscendue de leur tres haulte generacion et les merveilleux fais qui sont raconté et publié par maintes terres des devant dis Rois de France, je frere Guillaume dit de Nangis, moisne de la devant ditte eglise de saint Denis, ay translaté de latin en franchois, a la requeste de bonnes gens, ce que j'avoie aultrefois fait en latin selonc la forme d'un arbre de la generacion desdis Rois, pour ce que cil que latin n'entendent puissent savoir et congnoistre dont sy*

noble gent et sy beneureuse lignie descendy et vint.

Dont Franchois vindrent. Apres que Troyes la grant, une tres noble jadis cyté de la region de Frige, fu destruite par ceulx de Grece... ». (Voir Léopold DELISLE, *Mémoire sur les ouvrages de Guillaume de Nangis*, dans les *Mémoires de l'académie des Inscrition*, t. XXVII).

Il n'y a aucune transition entre la chronique de Guillaume de Nangis, qui se termine au f. 75, et l'oeuvre de ses continuateurs, qui poursuivirent le récit d'après le même plan et dans les mêmes proportions, en s'aidant de la chronique de Saint-Denis.

F. 77. « *Chy commence la lignie des rois de France qui sont venus de Philippe, conte de Valois, filz de Charles, conte de Valois* ». Les articles consacrés à Philippe de Valois, Jean II, Charles V, Charles VI et Charles VII sont assez développés et occupent les f. 80 à 114; le plus long est celui du roi Charles VI, qui s'étend sur 18 feuillets et comporte plusieurs rubriques :

« *Le coronnement du Roy Charles VI. Comment les Englés vindrent a Calaix et de ce qu'ilz firent, et d'autres choses. Chy parle du siege qui fu mis devant Bourges et devant la ville d'Arras. Chy parle comment le roy Henry d'Engleterre vint en France, et de plusieurs aultres choses* ».

Le chapitre consacré à Charles VII occupe neuf feuillets. Le chroniqueur y mentionne la prise de l'île de Chypre par « *le soudan de Babilone* », la mort du « *pape de la lune (Luna) qui se disoit pape Benedic, lequel morut en son erreur, qui ne veu obeyr a l'eglise universelle* ». Il conte ainsi la fin de Jeanne d'Arc : « *Jehenne la pucelle fu prise par les Picars et livrée au duc de Bourgongne, qui la livra et mist en la main de messire Jehan de Luxembourg pour lors pour ce que ses gens l'avoient prise, laquelle il delivra aux Englés, qui a grant joye la recheurent. Il la firent preschier et bien examiner par clers notables, et tant qu'elle se revoca et prist habit de femme. Et dedens briefz jours apres elle requist d'avoir habit d'homme, par quoy elle fu jugié de estre arse, et la pouldre et cendre de ses os jettée en la riviere de Saine. Ainsy fina ses jours Jehenne la pucelle* ».

Un dernier continuateur crut devoir compléter le chapitre de Charles VII pour lui reprocher les « *tailles, subsides et gabelles dont le povre peuple de son royalme fu tant traveilié que a grant paine et misere povoient vivre* », et surtout sa conduite privée, car « *icelluy Roy Charles tenoit en son hostel avoecq la royne sa femme une damoiselle nommée la belle Agnes, laquelle y tenoit son estat et aussy grant comme a la Royne ou plus; et, elle morte, reprinst la damoiseille de Wilequier, nieche a laditte belle Agnès, et si estoit mariée, qui estoit moult grand esclande a ung sy hault homme, laquelle vie il maintint et continua jusquez a sa mort* ». Ce dernier chroniqueur termine son oeuvre par un court article consacré à l'avènement et au couronnement de Louis XI; il souhaite au nouveau roi « *de sa vie durant tenir son royalme en paix, laquelle chose (ajoute-t-il) je voy mal apparant, comme en aultres livres et croniques sera plus amplement faite mencion* ».

Provenance : acquis du libraire Techener en mai 1862.

Ms. 0873-0874

FROISSART (JEAN) : CHRONIQUES, jusqu'en l'année 1379.

2 volumes in-folio (0,357 sur 0,256).

Reliure, maroquin rouge et maroquin vert aux armes de Bourbon-Condé.

Vélin, 15^e siècle, 292 et 150 f., 2 col. de 43 lignes, rubriques rouges, neuf miniatures. L'ornementation qui enveloppe la première page comprend les armes et le chiffre d'Antoine de Chourses et de Catherine de Coëtivy.

I. *« Cy commencent les croniques de sire Jehan Froissart contenant les nouvelles guerres de France, d'Angleterre, d'Escoce, d'Espagne, d'Alemaigne et de Bretaigne, et sont divisées en quatre parties selon ce qu'il est contenu en son prologue. Affin que honorables avenues et nobles aventures faittes en armes... ».*

Première rubrique : *« Cy ensuivent les noms des preux et plus renommez de ceste histoire tant de France comme d'Angleterre ».*

Deuxième rubrique : *« Comment le roy Edouart fut couronney a Londres et de l'oppinion des Anglois ».*

Fin : *« Et prist messire Guy de Graille messire Braimont de Laval, et l'emmena comme son prisonnier dedens le chastel d'Evreux, et aussi y furent menez tous les autres qui pris estoient. Ainsi chet de ceste adventure, dont messire Gay fut durement prisié et amé du roy de Navarre et de ceulx d'Evreux ».*

II. *« Cy commencent les fais des guerres qui furent faiz et perpetrés ou temps du roy Charles le quint, dont au commencement il parle de l'obseque du roy Jehan et comment le jeune roy Charles son filz fut honnourablement couronnez a Reims, et des grans despens qui la furent faiz, et le commencement de la bataille de Cocherel... ».*

Fin *« ... et se retrairent toutes gens par deça le clos que on dit de Constantin et tindrent les François frontiere audune Carenten a Saint Lo et par toutes les marches sur le clos de Constantin. Explicit ».*

Ces deux manuscrits contiennent le texte qui fut imprimé à Lyon par Jean de Tournes en 1559 et correspondent au premier volume de cette édition. C'est une véritable rédaction nouvelle, faite d'après le texte de Froissart fortement abrégé. Par comparaison avec l'édition donnée par Siméon Luce et Gaston Raynaud, le premier manuscrit s'arrête à la p. 108 du tome VI, le second à la p. 140 du tome IX.

Provenance : comme les autres manuscrits de la collection de Chourses-Coëtivy, ceux-ci se trouvent à l'hôtel de Condé à Paris en 1654.

Ms. 0875

MONSTRELET (ENGUERRAN DE) : Chroniques jusqu'en 1422 (premier livre).

In-folio (0,412 sur 0,297).

Reliure, maroquin rouge, aux armes de Bourbon-Condé.

Vélin, 15^e siècle, 343 f., 2 col. de 40 lignes; décoration inachevée : une seule peinture a été exécutée au début du texte, l'emplacement des autres est resté blanc; grandes lettres ornées jus qu'au f. 145.

F. 1. « *Prohesme de ce present livre. Extrait des hystores et cronicques faittes par noble homme maistre Enguerran de Monstrelet demourant en la ville de Cambray. Commençans icelles cronicques la ou notable homme maistre Jehan Froissart fina et termina les siennes, l'an de nostre Seigneur mil IIII^c ou environ... Et commence son traictié au jour de Pasques l'an IIII^c... et fine au trespas du Roy de France de noble memoire Charles le bien amé VI^e de ce non, qui trespassa de ce monde en l'ostel de Saint Pol a Paris l'an de grace mil IIII^c et XXII le XXVI^e jour d'octobre* ».

Fin : « *... Ainsi et par ceste maniere fina sa vie ce tres noble Roy Charles ou XLII^o an de son regne, lequel grant partie d'icellui eut moult de grandes tribulacions par le moyen des divisions que eurent l'un contre l'autre les plus prochains de son sang. Dieu par sa douce pitié et misericorde vueille avoir mercy de son ame. Amen. Cy fine le premier livre que fist maistre Enguerran de Monstrelé en son temps, lequel fut du tout grossé et paracomply ou moys de décembre mil cccc et XLVI, et contient deux cens et soixante huit chappitres dont la plus grant partie sont en double parlans de diverses matieres* ».

Le texte de ce manuscrit est celui du premier volume de l'édition imprimée à Paris en 1571 et 1572 par Jean Le Blanc pour Guillaume Chaudière. Il se termine à la page 124 du tome IV de l'édition donnée par L. Douët d'Arcq pour la Société de l'Histoire de France.

Ce manuscrit porte le n° 123 sur l'inventaire des livres saisis au mois d'août 1793 chez Josset de Saint-Laurent (voir plus haut, notice 857).

Provenance : hôtel de Condé, 1654.

Ms. 0876-0877

« MÉMOIRE JOURNALIERS DE PARIS SOUBS CHARLES VI et VII ».

2 volumes in.4°, 17^e siècle, papier, 192 et 232 f., veau brun.

Cette copie, exécutée pour le Grand Condé, en 1686, par les soins de l'avocat Soru, contient :

1° (f. 1 à 17), *la Bataille de Liège* (en vers) ;

2° (f. 18 à 23), *les Sentences de Liège* (en vers).

Ces deux pièces ont été imprimées, d'après un manuscrit du 15^e siècle conservé au Vatican (no 1923 du fonds de la reine Christine), dans les *Mémoires pour servir d l'histoire de France et de Bourgogne*, puis, d'après ce dernier texte, par Buchon, à la suite de la Chronique de Georges Chastelain dans la collection des Chroniques nationales, XLIII, 245 et 265.

3° (f. 24 à la fin), *Journal d'un bourgeois de Paris* sous Charles VI et Charles VII (1408 à 1449), publié par M. Tuetey en 1881 pour la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0878

LE PETIT (JEAN) : LA JUSTIFICATION DU DUC DE BOURGOGNE, 1408.

In-folio (0,194 sur 0,142).

Ancienne reliure flamande en maroquin rouge à compartiments et tranche dorée.

Vélin, premier quart du 15e siècle, 47 f., écriture gothique, 5 lignes à la page; initiales en or et couleur.

« *Cy commence la justification de Monseigneur le duc de Bourgoingne, conte de Flandres, d'Artois et de Bourgoingne, sur le fait de la mort et occision de feu le duc d'Orléans, proposée par maistre Jehan le Petit, docteur en theologie et conseiller dudit duc de Bourgoingne, le VII jour de mars l'an mil quatre cens et sept...* ». Au début du texte, une belle miniature montre le lion (de Bourgogne) attaquant le loup (d'Orléans) au moment où ce dernier fait tomber la couronne qui surmonte la fleur de lis; le sujet est expliqué par une légende écrite en face :

Par force le leu rompt et tire

A ses dens et gris la couronne,

Et le Lyon par tres grant ire

De sa pate grant coup lui donne.

Fin : « *Explicit la justification du duc de Bourgoingne..., proposée publiquement par la bouche de maistre Jehan le Petit, docteur en theologie et conseiller dudit duc de Bourgoingne, à Paris, en l'ostel de S. Pol, en la presence du duc de Guyenne, daulphin de Vienne, aisé filz et heritier du roy de France, du roy de Cecile, du cardinal de Bar, des ducs de Berry, de Bre taigne, de Bar et de Lorraine, de plusieurs prelas et docteurs de l'Université de Paris et d'ailleurs, et de plusieurs contes, barons, chevaliers et escuiers, et tres grand multitude d'autre gent de divers estas, l'an cccc et sept, le VIIIe jour de mars* ».

On sait que cette « *Justification* », bientôt attaquée, accusée d'hérésie, fut condamnée par arrêt du Parlement le 16 septembre 1416, et que, de ce fait, les manuscrits contemporains en sont devenus rares. Celui du musée Condé, qui porte à la garde l'ex-libris d'Anne-Thérèse-Ph. d'Yve a été acquis par M. le duc d'Aumale en 1855 à la vente des livres de lord Stuart de Rothesay.

Monstrelet a inséré la Justification dans sa *Chronique* (édition Douët d'Arcq, t. I, p. 177).

Provenance : hôtel de Condé, 1654.

Ms. 0879

LE PETIT (JEAN) : LA JUSTIFICATION DU DUC DE BOURGOGNE, 1408.

In-folio (0,202 sur 0,188).

Re liure, veau brun, compartement à froid (re liure originale).

Papier, 15^e siècle, 84 f. écrits, cursive, 29 lignes à la page, initiale ornée; filigrane, un P gothique à la queue recourbée, surmonté d'une croix.

La *Justification* occupe les 39 premiers feuillets; à la suite, la même main a transcrit d'autres pièces :

F. 41. « *C'est ce que advisé fu sur le fait touchant le cas advenu de feu monsr d'Orleans dont Dieux ait l'ame. Premièrement que monsr de Bourgoigne s'en ira en son pays...* » (cérémonial convenu pour le pardon du roi et la réconciliation entre le duc de Bourgogne et le duc d'Orléans).

F. 44. « *Coppie des lettres faites sur la paix concordée à Saint Mors [Maur] des Fossés ou mois de septembre l'an mil IIII et xviii* » (lettres du roi données à Paris le 16 décembre 1418).

F. 47. « *Coppie des lettres du traitiet de paix, sermens et promesses fais et entretenus entre monsr le Daulphin et feu monsr de Bourgoigne, passez et accordés entre lesd. seigneurs au Ponteau pres de Pouilly ou chemin de Meleun le XIe jour de juillet l'an mil IIIe et disnoef* »

F. 50 v^o. « *S'ensieult la confirmacion du traictiet...* » (lettres du roi, données à Pontoise le 19 juillet 1419).

F. 52 v^o. « *S'ensieult la maniere de la fausse, mauvaïse, dampnable et desloyal trabison faite a feu monsr Jehan de bonne memoire, duc de Bourgoigne, cui Dieu pardoinst, par Charles, soy disant daulphin de Viennois, et ses complices, dont la doullente et piteuse mort dud. feu duc s'est ensieuye, a Monstreau ou fault Ionne, le dimence X' jour de septembre entour chincq heures aprez midi, l'an mil IIIe et dix næuf* » (deux relations de cet événement).

F. 63 v^o. « *S'ensieult la teneur des lettres envoyés de par led. daulphin en plusieurs lieux de ce royaume, faisant mencion de la mort dud. feu monsr de Bourgoigne* » (Montereau, 10 septembre).

F. 65. « *Ordonnance, declaracion et interpretacion faite par le Roy sur le fait de l'abolicion generale darrain faite apres le traitié de paix fait entre monsr de Bourgoigne et le daulphin a Ponteau pres de Poilly lez Meleun* » (septembre 1419).

F. 70 v^o. Lettres du roi à l'encontre du dauphin; Troyes, 27 janvier 1420.

F. 75. « *Premiere puissance et commission contre les infracteurs de paix et coupables du murdre advenu en la personne de feu monsr de Bourgoigne* » (lettres du roi, Paris, 16 septembre 1419).

F. 79. « *Seconde puissance...* » (autres lettres de Charles VI; Paris, 1er octobre 1419).

Le premier possesseur du livre a apposé sa signature sous l'explicit « *A Piere Fauriel* ». A la fin du 15^e siècle, un autre possesseur écrivit sur le premier feuillet « *C'est a monsr le conte de Hornes* ». C'est Jacques, comte de Hornes, qui fit relier le manuscrit; il apposa son sceau aux trois huchets de gueules sur un feuillet de garde, et, pour loger l'épaisseur de la cire, on découpa une fenêtre dans un

cahier de 14 feuillets blancs interposé entre ce feuillet de garde et le premier feuillet du texte. La fille du comte de Bornes, Marguerite, épousa Jean II de Montmorency, seigneur de Nivelles, mort en 1510. Un de leurs descendants a écrit, au 16^e siècle, son nom et sa devise sur la marge de la première page : « *Tout a temps. Montmorancy* ». Enfin, un dernier possesseur du manuscrit, dont l'écriture paraît être de la fin du XVI^e siècle, a mis sa signature sur les deux feuillets de garde : « *Jehan de Ruet* ».

Le cahier de papier blanc ajouté au volume a pour filigrane un P gothique au pied fourché. Le feuillet qui porte le sceau du comte de Hornes présente une autre marque : une tête de boeuf surmontée d'une croix autour de laquelle s'enroule un serpent.

Provenance : donné à M. le duc d'Aumale, le 21 juin 1892, par M. Joseph Gielen, de Maeseyck (Belgique).

Ms. 0880-0881

« **MEMOIRES DE CHARLES SEPTIESME, ROY DE FRANCE** » [CHRONIQUE DE GILLES LE BOUVIER, DIT LE HÉRAUT BERRY, 1402-1455, continuée jusqu'en 1461].

1 tome en 2 volumes in-4°, 17^e siècle, papier, 397 f.

Reliure, veau brun.

Copie faite pour le Grand Condé en 1684.

Le prologue n'a pas été transcrit, et la copie débute ainsi : « *En l'an mil quatre cens et deux dessus dits, fu né Monseigneur Charles, quatrième fils du Roy, le 28 jour du mois de février, et fut baptisé en l'église de Saint Pol à Paris...* ». La continuation a été empruntée à la chronique de Jean Chartier, ce qui donne au manuscrit la même fin qu'à l'édition des Grandes Chroniques (1477).

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0882

CHARTIER (ALAIN) : LE QUADRILOGUE INVECTIF.

In-8° (0,148 sur 0,101).

Reliure française, 19^e siècle, signée par Niédree, maroquin bleu doublé de maroquin rouge, compartiments et tranche dorée.

Vélin, xv siècle, 117 f., 17 lignes à la page, initiales en or et couleur, 3 miniatures.

Le premier feuillet est occupé par le titre : « *Le Quadriologue de maistre Alain Chartier* ».

Le texte commence au second feuillet, au-dessous d'une miniature qui montre l'auteur assis devant un pupitre et écrivant : « *A la tres haulte et excellente magesté dez princes et tres honnourée magnificence des nobles, circonspection dez clerks et bonne industrie du peuple françois, Alain Chartier, humble secretaire du Roy...* ».

Fin « ... Car j'ay affermé loyaulment que le lesmouvement de cest euvre est plus par compassion de la neccessité publique que par presumption d'entendement, pour prouffiter par bonne exortacion que pour aultry reprendre ».

Le Quadriologue invectif d'Alain Chartier est de 1422; il a été plusieurs fois imprimé; la meilleure édition est celle d'André du Chesue (1617).

A la fin de ce manuscrit, on lit : « *Ce livre est a messire Tanguy du Chastel, viconte de la Belliere et gouverneur de Roussillon* ». Ce personnage fut tué au siège de Bouchain en 1477. On a vu plus haut (p. 19) qu'il avait eu sa part de la dépouille du duc de Nemours en 1476.

Provenance : de la Bibliothèque de M. Armand Cigongne, n° 552.

Ms. 0883

[JEAN JUVÉNAL DES URSINS : DISCOURS TOUCHANT LES QUESTIONS ET DIFFERENDS ENTRE LES ROIS DE FRANCE ET D'ANGLETERRE, 1435, sous forme de vision].

In-4° (0,230 sur 0,470).

Reliure, veau fauve, aux armes de Bourbon-Condé.

Vélin, 15^e siècle, 44 f, 28 lignes à la page.

Le monogramme de Catherine de Coëtiivy est mêlé aux ornements qui accompagnent une petite peinture dans le corps du volume. Il décorait certainement aussi le premier feuillet, qui devait contenir le titre et une peinture, et qui a disparu.

Sous couleur de raconter le songe d'une « *dévote créature* », l'auteur met en scène la France, l'Angleterre et l'Église; ces trois dames se rencontrent « *en ung carrefour assez plaisant et delectable ou avoit une cité nommée Arras, ou on disoit estre une sente qui alloit en ung chastel soustenu sur quatre colonnes, l'une nommée prudence, la seconde atrempance, la tierce force, et la quarte esperance, ou paix estoit logee et ou elle se tenoit et demeuroit* ». La France prend la parole et, dans une longue dissertation, prouve que l'Angleterre n'a aucun droit sur elle, que les traités signés par le pauvre Charles VI n'ont aucune valeur, que la loi salique justifie la possession des Valois, que l'Angleterre n'a même aucun droit sur la Normandie et la Guyenne; elle va plus loin : le roi légitime d'Angleterre est Charles VII, comme héritier de Louis IV d'Outre-mer. L'Église intervient en faveur de la paix. Prudence et Bon-Conseil font de beaux discours, entremêlés de citations latines. « *Et lors sembla a la dicte devote creature que lesdites troys dames sainte Église, France et Angleterre, furent consolées et qu'elles se dispoient a entrer en la matiere. Mais quelles conclusions elles prindrent, ne luy vint en advison, pour ce que, quand bon Conseil eut finé sa parolle, elle s'esveilla* ».

L'auteur, qui déclare ne pas vouloir se nommer, dit qu'il a achevé d'écrire ce songe le 10 mai

[1435] et il termine par une suprême exhortation à la paix : « *Celluy qui nous a fait sa misericorde en souffrant mort et passion pour nous nous doint joye et ce que nous desirons de nostre cueur et faire paix en noz jours. Quod idem nobis concedat, qui sine fine vivit et regnat in secula seculorum. Amen* ».

Cet opuscule est une véritable consultation juridique, où les prétentions de l'Angleterre sont fortement réfutées. Voir PÉCHENARD, *Jean Juvénal des Ursins*, Paris, 1876, pp. 167-179.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0884

« TRAITÉ DE PAIX FAIT ENTRE CHARLES SEPTIESME, ROY DE FRANCE, ET HENRI, ROY D'ANGLETERRE ». [JEAN JUVÉNAL DES URSINS : DISCOURS TOUCHANT LES DROITS RESPECTIFS DU ROI DE FRANCE ET DU ROI D'ANGLETERRE, 1444.]

In-4°, papier, 17e siècle, 267 f.

Reliure, veau brun.

Copie faite pour le Grand Condé vers 1685.

Mémoire extrêmement important, où l'auteur a envisagé le point de vue juridique aussi bien que le point de vue historique. Voir PÉCHENARD, *Jean Juvénal des Ursins*, Paris, 1876, pp. 225-236; VALLET DE VIRIVILLE, *Nouvelle Biographie générale*, XLV, 809; MOLINIER, *les Sources de l'Histoire de France*, t. I, part. IV, 263, etc.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0885

LE LIVRE DU RECOUVREMENT DE LA DUCHÉ DE NORMANDIE », PAR LE HÉRAUT BERBY (GILLES LE BOUVIER). LETTRES DE DUNOIS, etc.

Petit in-folio (0,218 sur 0,15).

Demi-reliure, veau brun.

Papier, 15^e siècle, 111 f., rubriques rouges.

Ce volume contient le *Livre du recouvrement de la duché de Normandie, par le héraut Berry*, et cinq pièces relatives à la campagne qui eut pour résultat le recouvrement de la Guyenne en 1451.

L'opuscule de Gilles le Bouvier occupe les f. 1 à 88. Viennent ensuite :

F. 89. « *Coppie des lettres mons. de Dunois, envoyées au roy pour le prinse de Blaye* » (23 mai 1451).

F. 95. « *Coppie du traittié fait avec ceulx du casteil et dongon de Blaye* ».

F. 99. « *S'ensieult l'ordonnance faite pour le roi en la ville de Bourdiaulx* ».

F. 103. « *Coppie des lettres mons. de Dunois envoyées au roy touchant le prinse de Bayonne* » (20 août).

F. 105. « *Coppie du traittié de Bayonne* ».

Voir DELISLE, *Une lettre du bâtard d'Orléans acquise pour le Musée Condé. Note lue à la séance des cinq Académies le 5 juillet 1899.*

Ce manuscrit a anciennement appartenu à un chanoine de Tournai, qui a mis son nom au bas de la première page : « *Hieronimi Winghii, canonici Tornacensis* ». Il porta ensuite le n° 23 dans la collection de Bright, et le n° 11735 dans celle de sir Thomas Phillipps (voir le catalogue dressé par M. Omont, *Bibliothèque de l'école des Chartes*, 1889, t. 50, p. 74).

Provenance : acquis de M. Jacques Rosenthal, de Munich, en mars 1899.

Ms. 0886-0889

« PROCÈS CRIMINEL DU DUC DE NEMOURS EN L'AN 1476 ».

4 volumes in-4°, papier, XVII^e siècle, 400, 324, 297 et 284 f., relié, en veau brun.

Copie faite pour le Grand Condé. L'original conservé à la bibliothèque de Sainte-Geneviève, a fourni à M. B. de Mandrot les éléments d'une intéressante étude sur le duc de Nemours (*Revue Historique*, 1890).

Deux lettres de l'avocat Soru au Grand Condé donnent la date de la copie conservée à Chantilly : 13 février 1685, « j'envoye à S. A. S. le second tome du procès du duc de Nemours »; 3 octobre 1685, « cette semaine S. A. S. aura le quatriesme tome du procès du duc de Nemours; je l'ai donné à reliair ».

Ms. 0890

ANDRELINI (FAUSTO) : POÉSIES HISTORIQUES.

In-8° (0,185 sur 0,118), maroquin rouge, comp. et tranche dorée, aux armes du cardinal de Richelieu.

Vélin, commencement du XVI^e siècle, 34 f., 12 lignes à la page, car. rom., bordures et initiales ornées, titres en or.

I (f. 1). « P. Fausti Andrelini Foroliviensis poetæ lau. regique epistola, in qua Anna Franc, reg. gloriss. indignatur quod potentiss. atque invictiss. Franc. rex Lu. duod. cogatur in perfidos ac rebelles Venetos iterum movere. Laudat et maritum a fide ac modestia quibus post habitam a se de Venetis victoriam est usus, eumque ad eradicandam remp. Venetam cohortatur ».

Ecce iterum, conjux, Veneto compulse rebelli,

Horrenda innumeras cogis ad arma manus.

Accinctum video romana in praelia Pyrrhum

Fortia seu paeno bello parata duce...

Fin: In patrias igitur cogas remeare paludes

Crebra quibus pluvias rana coaxet aquas.

Remiget ignotus cymba piscator adunca.

Non sunt avili scaeptra gerenda manu.

II (f. 13). « P. Fausti Andrelini Foroliviensis epistola in qua Anna Franc.

regina gloriosiss. conqueritur de inaudita ingratitude Julii II Ponti. Max. in potentiss. atque invictiss. Francorum regem Lud. duodecimum de sede apostolica quàm optime promeritum ».

Illa ego que fueram vultu regina sereno

Tensa supercillii contraho vela mei...

Fin : Ipsa petit sanctum Sedes romana ministrum,

Indigna est tanto spurca cloaca throno.

Les titres de ces deux pièces sont compris dans un encadrement semé de fleurs de lis et d'hermines, avec les chiffres de Louis XII et d'Anne, et les armes mi-parties de France et de Bretagne.

III (f. 22). « Publii Fausti Andrelini Foroliviensis poetae laureati regii ac reginei Hecatodistichon : ad proestantissimum virum Joannem Ruseum, generalem quæstorem regium promeritissimum ».

O quam fausta dedit missus primordia nummus,

Faustior incoepa su quoque finis ope...

Le titre est entouré d'une bordure à fond d'or où le chiffre de Jean Ruzé est plusieurs fois répété.

Sur Fausto Andrelini, né à Forli en 1460-61, mort en 1518 à Paris, où il était venu en 1488, voir le très bon livre que Louis Delaruelle a consacré à Guillaume Budé (Paris, Champion, 1907), et les références qu'il indique (pp. 22-24 et *passim*).

Provenance : acquis à la vente des livres de M. Prot, avril 1862.

Ms. 0891

FLEURANGES : « HISTOIRE DES CHOSES MÉMORABLES AVENUES DU RÈGNE DES ROYS LOUIS 12° ET FRANCOIS PREMIER en France, Italie, Allemagne et Païs Bas, depuis l'an 1499 jusques en l'an 1521, mise par escrit par ROBERT DE LA MARCK seigneur de Florange et de Sedan, mareschal de France ».

In-folio, XVII^e siècle, papier, 247 ff, reliure en veau brun.

C'est le texte imprimé dans la collection Petitot, t. XVI, première époque (1820).

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0892

« RENATI BOM [BELLI ?] JURIS II CONSULTI BLESIIENSIS II PANEGYRICUS CHRISTIANISSIMO II FRANCISCO II FRANCO II RUM RE II GI DI II CTUS ».

In-folio (0,307 sur 0,213), maroquin rouge, dos orné, fil., tranche dorée (reliure du XVIII^e siècle).

Vélin, XVI^e siècle (1531), 97 f., 18 lignes à la page, grosse écriture ronde, trois grandes peintures, titres en bleu, initiales et tirets ornés.

Les deux premières lignes du titre ont été soigneusement grattées; les traces laissées par les lettres bleues ont permis de les reconstituer, à l'exception toutefois du nom complet de l'auteur, qui demeure incertain; cette mutilation est ancienne, car Lelong (IV, 395), qui a connu ce manuscrit, ne donne pas ces deux premières lignes. Il en est de même de Le Roux de Lincy, qui consacra un long article à ce volume dans le *Moniteur Universel* du 1^{er} décembre 1841. Faute d'avoir lu les mots *jurisconsulti Blesiensis*, qu'il était cependant facile de reconstituer, il a émis l'hypothèse que l'auteur pourrait être Paul Paradis, dit le Canosse.

Le verso du premier feuillet est occupé par une grande peinture, d'un style assez médiocre, qui représente l'auteur, un genou en terre, offrant son livre à François I^{er}; le roi, vêtu en grand apparat, est assis sur son trône et entouré des principaux de sa cour. Début du texte : « Magnum est nomen tuum, Francisce, christianissime Gallorum rex (ces mots en capitales bleues), in universa terra, et plerisque gentibus ac populis in primis memorabile, cum propter majestatis tuae excellentiam tum propter eruditionem, facundiam, regios mores, religionem... »

Ce jurisconsulte de Blois était un homme fort érudit; il cite de nombreux auteurs latins, voire des auteurs grecs, et il a eu la coquetterie d'insérer dans son texte quelques lignes en grec, écrites de sa main en fine cursive. Il félicite avant tout le roi de la lutte vigoureuse menée contre les Luthériens, et ce sujet occupe la moitié du volume. Un chapitre et une peinture sont consacrés à la scène de réparation ordonnée par le roi à la suite de la mutilation d'une statue de la Vierge (juin 1528) : « Horrendum et execrabile scelus in sacratissimae Virginis imaginem per quosdam Lutheranos in aima Parisiorum Luthecia commissum, a Christianissimo rege Francisco expiatum restitutumque » (voir le récit de cet épisode dans le *Journal d'un bourgeois de Paris*) (Édition Lalanne, pp. 347-351; édition Bourrilly, pp. 290-294). La troisième peinture montre Luther à table avec ses amies la Volupté et la Liberté; dans un coin, une femme offre l'eau qu'elle tire du puits de la volupté, auprès duquel est assis le pape Clément, douloureusement affecté et serrant d'une main une petite fiole qui contient l'*aqua viva*.

La seconde partie du volume est occupée par l'éloge des membres de la famille royale et des principaux personnages de la cour : Marguerite d'Angoulême, comparée à Esther; la reine Éléonore, comparée à Judith; les trois fils du roi, dont l'éducation est confiée à Théocrène, « princepe oratorum nostrae aetatis, viro cum graecis et latinis perfectissimo ». Un chapitre est consacré à la

paix du Câteau-Cambrésis, avec des éloges aux artisans de la paix: Louise de Savoie et Marguerite d'Angoulême tout d'abord, puis le grand-maître Anne de Montmorency, l'amiral Philippe Chabot, le chancelier Antoine du Prat, Jean du Bellay, évêque de Bayonne, et son frère Langey, Jacques Colin, François Olivier, chancelier d'Alençon; plus loin, il ya aussi un mot pour Guillaume Budé.

Un passage du texte permet de donner au manuscrit la date de 1531-. D'autre part, l'auteur dit qu'il fut présenté à François I^{er} par la reine de Navarre, le 9 novembre 1530 au Bois de Vincennes, et il exprime sa reconnaissance de l'accueil qu'il a reçu du roi : « Ago gratias, domine Rex, quod me tua Majestas humanissime suscepit. Ago gratias, domine Rex, quod cum essem tibi commendatus, me virum eruditissimum ac summo magistratu dignum censuisti ac judicasti. Summas ago gratias, domine Rex, quod sapientissimae dominae reginae Navarrae me tibi ac tuae Reipublicae Gallicae plurimum prodesse ac beneficia conferre tua autoritas asseruit, ut elegantissima domina in ponte Carentonio prope Parisienses, admiranda sua affabilitate qua totius orbis caetera dominas antecellit, mihi nunciavit. Felicem me arbitror tanti regis et reginae iudicio ».

Ce manuscrit fit partie au XVIII^e siècle des collections de l'abbé de Rothelin et de Gaignat. M. Armand Cigongne l'acquiert en 1841 à la vente du libraire Crozet.

Sur la bibliothèque de M. Cigongne et l'acquisition qu'en fit M. le duc d'Àumale en 1861, voir Léopold DELISLE, *Introduction* au Catalogue des imprimés anciens du Cabinet des Livres de Chantilly, p. xxxvi.

Ms. 893-896

VARILLAS (ANTOINE : HISTOIRE DE FRANÇOIS I^{er} 1679.

COMPARAISON DE FRANÇOIS I^{er} AVEC CHARLES-QUINT, 1679.

4 volumes in-4^o, papier, XVII^e siècle, 235, 298, 219 et 87 f., reliure en veau brun.

Les lettres suivantes, relevées dans les archives du Musée Condé, marquent l'entrée de cette copie dans la bibliothèque du Grand Condé à Chantilly. Elles sont adressées de Paris à ce prince par un de ses gentils hommes, M. de Mondion :

4 novembre 1679. « Une personne de ma connoissance me vint demander hier au soir si j'avois ouy dire que V. A. S. eût envie d'avoir l'histoire de François I^{er} de M. de Varillas, parceque l'on en pourroit donner neuf volumes manuscrits à V. A. S., et que les trois autres, pour faire les douze dont cette histoire est composée, on les auroit dans la suite; qu'il n'en coûteroit qu'un louis d'or par chaque volume à V. A. S., qui n'est que la peine de celui qui les a escrits ».

6 novembre 1679. « Celluy qui m'a parlé de l'histoire de Varillas l'a donnée à relire, et ne fera faire que trois volumes des neuf livres qu'il a; cela sera cause que je ne la pourray envoyer que jedy à V. A. S.. On me promet les trois derniers livres de Varillas, quoyqu'il fasse beaucoup de difficulté de les donner ».

9 novembre 1679. « J'envoie à V. A. S. les trois volumes de l'histoire de Varillas. On me promet les trois autres avec le Parallèle de François I^{er} et de Charles-Quint, quoyqu'un des meilleurs amis du sieur de Varillas m'ayt asseuré ce matin qu'il n'avoit donné ces derniers livres à personne; mais ce qui me laisse quelque espérance, c'est que ceux qui me les promettent ont consenti que j'aye retenu trois louis d'or de l'argent que je leur avois promis pour les livres que j'envoie à V. A. S. jusqu'à ce qu'ils m'eussent fourny les autres ».

M. de Mondion eut le *Parallèle*, mais il ne put obtenir les trois derniers livres de l'histoire, qui devaient former un quatrième volume. Le texte du troisième volume s'arrête à l'année 1543. Cette réserve de Varillas n'empêcha pas que son *Histoire de François I^{er}* ne fût publiée à son insu à La Haye en 1684; il désavoua l'édition, et en donna une autre l'année suivante (Paris, Barbin, 1685).

Il est probable que le Grand Condé crut devoir complimenter l'auteur, car le médecin Bourdelot lui écrivit, le 20janvier 1680 : « M. de Varillas a receu la lettre de V. A. S. avec tout le respect imaginable ». Varillas ne s'en tint pas au respect, et il essaya de profiter de la bonne volonté du prince à son endroit; la lettre suivante en fait foi : « J'ay bien sceu que V. A. S. estoit venue à Paris, et je me suis plus d'une fois mis en devoir d'exécuter l'ordre qu'Elle m'avoit donné de l'aller voir; mais à l'hostel de Condé comme ailleurs, on m'a fait payer l'intérest de ma mauvaise mine. J'aurois tort de m'en plaindre, et je suis fait à cette sorte de rebut; je n'en parle que pour m'excuser à V. A. et pour la prier de se souvenir de la protection qu'Elle m'a promise dans mon affaire de l'hostel de Longueville; j'apprends que M. Peletier en a quitté le soin, et j'en suis d'autant plus fasché que j'estois assuré de son suffrage.. V. A. en aura plus de peine à m'obliger, mais Elle est accoustumée à surmonter de plus grands obstacles, et ce ne sera pas une petite marque de son pouvoir que de relever ma fortune » (18 avril 1680).

Ms. 0897

PROCÈS DU CONNÉTABLE DE BOURBON

In-folio, XVII^e siècle, papier, 920 pages, reliure en veau brun aux armes d'Orléans.

Titre : « Registrum processus criminalis ac aliarum expeditionum in suprema Parlamenti curia agitatarum contra Carolum de Borbonio. Factum fuit per me Nicolaum Malou, notarium et secretarium Regis necnon suae dicti Parlamenti curiae graphiarium criminalem, anno Domini 1527 ». Le texte de cette copie, qui fut exécutée au XVII^e siècle, commence par le procès-verbal de la séance du 15 août 1523, et se termine par une table qui occupe les pp. 833-851. On a transcrit ensuite quelques pièces relatives au procès : informations sur la retraite du connétable hors de France, du 24 septembre 1523 et du 1^{er} mai 1524; plainte et déclaration du Roi au Parlement de toute la conspiration du connétable, etc.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0898

PROCÈS DU CONNÉTABLE DE BOURBON, volume 2.

In-folio, XVII^e siècle, papier, 293 f., veau brun.

Cette copie, exécutée au XVII^e siècle, comprenait deux volumes; le premier a disparu. Le second commence par le procès-verbal de la séance du 8 mars 1524 (p. 466 du manuscrit précédent), et il offre en outre des lacunes. Par contre, il contient en plus les procès-verbaux d'exécution de l'arrêt rendu contre le connétable, inventaires, oppositions, interrogatoires y relatifs, etc., jusqu'au 3 février 1528.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0899

RECUEIL ORIGINAL DE PIÈCES DES ANNÉES 1538-1540.

In-folio, XVI^e siècle, papier, 67 f., veau brun aux armes d'Orléans.

Ce registre a été tiré des papiers du connétable. Anne de Montmorency. Les f. 1 à 41 sont occupés par les documents relatifs à l'engagement de capitaines lansquenets au service du roi de France, sous le commandement du comte Guillaume de Furstemberg, du baron de Fleckenstein, du comte Christophe de Wurtemberg, du comte palatin Morolfgang, du comte Christophe d'Altembourg, du comte de Mansfeld, etc., de 1538 à 1540 : engagements du roi signés par le connétable, formules de serment, montres des compagnies, états d'appointements; etc. Les f. 42 à 60 sont restés blancs.

F. 61. « L'ordre tenu aux obsèques et funérailles de feu madame Ysabel, infante de Portugal, impératrice, faites par le commandement du Roy en l'église Nostre-Dame de Paris » (6 et 7 juin 1539). .

F. 64. Ordres donnés à l'occasion du passage de Charles-Quint à travers la France (novembre 1539-janvier 1540).

1° État de sa suite.

2° « Mémoire de ce qu'il fault commander et ordonner aux consulz, manans et habitans des villes et villaiges pour où passera l'Empereur », signé du connétable.

3° « Ce qu'il fault faire outre le contenu au mémoire cy devant ».

4° « Noms des princes et personnaiges que le Roy entend estre assis à la table de l'Empereur au soupper qui se fera le jour que led. s^r Emperer fera son entrée à Paris. Ceulx qui sont ordonnez pour servir led.s^r Emperer à table. Ceulx qui sont ordonnez pour servir le Roy ».

F. 67. « Ordre des cérémonies tenues à la remise des corps saint Denis, saint Rusticq et saint Eleuthère, fait au mois de juillet 1539 ».

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0900

PERUSSIS : « TIERS DISCOOURS DE LOYS DE PERUSSIS, ESCUYER DE COUMONS »

In-4°, papier, XVI^e siècle, 277 f. chiffrés, plus divers f. intercalés, veau brun, reliure aux armes du marquis de Caumont (XVIII^e siècle).

Rédaction autographe, en tête de laquelle l'auteur a inscrit ces mots : « Record du sommaire de ce qu'est advenu depuis le second mien discours des guerres ». On lit à la fin : « Jusques yci est mis au nect, assavoir, au long, au grand livre pour mettre à l'estampe et au feuillet 437. Et d'icy en avant, Dieu aydant, je le cuide extendre tout au long, ainsy que surviendra matière, et mectre audict grand livre et délaisser cestuy cy ». Ce manuscrit, demeuré inédit, contient le récit des années 1564 à 1572; la mise au net est conservée à la bibliothèque de Carpentras, avec une continuation qui s'étend jusqu'à l'année 1581.

Les deux premiers *Discours des Guerres de la comté de Venayscin* furent publiés à Avignon en 1563 et en 1564; le Musée Condé possède un exemplaire du premier comme du second.

Louis de Perussis, né en 1524, devint viguier d'Avignon en 1561 et mourut en 1584. Voy. Émile PICOT, *Des Français qui ont écrit en italien au XVI^e siècle*, (Paris, Bouillon, 1902), art. *Louis de Perussis*, pp. 187-194.

Provenance : vente Libri, Londres, avril 1859, n° 781 du catalogue, sur la marge duquel M. le duc d'Aumale a écrit à l'encre : « Curieux; à moi ».

Ms. 0901-0902

« HISTOIRE DU MARIAGE DU PRINCE DE NAVARRE, depuis Henry quatriesme, roy de France et de Navarre, avec Mme Marguerite de France, soeur du Roy, et des massacres arrivés en 1572 sous le règne de Charles neuf, roy de France ».

2 volumes in-4°, XVII^e siècle, papier, 221 et 104 f., veau brun.

Cette copie, exécutée pour le Grand Condé, est mentionnée par le P. Lelong (n° 18176) : « Cette histoire, dit-il, qui n'est qu'un extrait des Mémoires de l'État de la France sous le règne de Charles IX, est conservée dans la bibliothèque de M^r le prince de Condé ». Le contenu de ces deux manuscrits correspond en effet aux pp. 1 à 162 du premier volume des *Mémoires de l'Etat de France sous Charles IX*, seconde édition, Middelbourg, 1578.

Ms. 0903

« JOURNAL DE CE QUI S'EST PASSÉ AUX NOPCES DU ROY DE NAVARRE, depuis roy de France sous le nom d'Henry quatriesme, avec Marguerite de Valois, soeur du roy Charles neuf. Ensemble la relation de la journée de S^t Barthelemi 1572 ».

In-4°, XVII^e siècle, papier, 80 f., veau brun.

Suite des manuscrits précédents. Continuation des *Mémoires de l'Etat de France*, t. I, p. 162 et suiv..

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0904

« **REMARQUES SUR LA VIE ET MINISTÈRE DE MONSIEUR DE VILLEROY, SECRÉTAIRE D'ESTAT** » (83 ff.).

II. « DISCOURS DU PROGRÈS DE L'ARMÉE DU ROY EN GUYENNE, commandée par Charles de Lorraine de Mayne, duc, pair et grand chambelant de France n (125 ff.).

In-4°, copie du XVII^e siècle, papier, reliure en veau brun.

Le premier ouvrage est de PIERRE MATTHIEU; rédigé aussitôt après la mort de Nicolas de Neufville, seigneur de Villeroy (décembre 1617), il fut publié à Lyon en 1618 (C. Cayne, in-12).

Inséré par F. Danjou dans les *Archives curieuses*, 1^{re} série, t. 14, p. 247.

Le *Discours* a été imprimé à Paris en 1586 (N. Nivelles, in-8°).

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0905-0906

« **ACTES, MÉMOIRES ET BULLES DE LA CONVERSION ET ABSOLUTION DE HENRY QUATRIESME, ROY DE FRANCE ET DE NAVARRE** ».

2 volumes in-4°, XVII^e siècle, papier, 246 et 232 f., veau brun, aux armes de Bourbon- Condé.

Copie faite en 1685 pour le Grand Condé, comme en témoignent ces deux lettres de l'avocat Soru : 23 février 1685, « j'envoie à S. A. S. le premier tome des mémoires de la conversion de Henry quatre »; 3 octobre 1685, « la semaine prochaine S. A. S. aura le troisième et dernier tome de la conversion et absolution de Henry quatre, dont elle a déjà deux ». Ce troisième volume a disparu. La copie a peut-être été faite d'après le manuscrit que le P. Lelong a vu à Saint-Germain-des-Prés (t. II, p. 358, n° 19619).

Ms. 0907

MÉMOIRES DE CHARLOTTE ARBALESTE, DAME DU PLESSIS-MORNAY.

In-folio, papier, début du XVII^e siècle, 193 f. écrits et 87 blancs, belle reliure originale, en maroquin rouge du Levant à compartiment or et argent, tranche dorée et ciselée, aux armes et chiffres de M. et Mme du Plessis-Mornay. Le premier plat porte les armes de Mornay, et ces mots : *arte et morte, Philippes de Mornay*. Le second plat porte les armes de Mme du Plessis-Mornay (Mornay et: Arbaleste), avec ces mots : *Scopus mi sufficit unus, Charlotte Arbaleste*. Les émaux et métaux sont

peints sur les écus. Ces armes sont répétées à l'intérieur du volume et peintes sur deux feuillets de vélin.

Précieux volume écrit sous les yeux de Mme de Mornay et contenant la mise au net de ses Mémoires. Deux f. liminaires sont occupés par la lettre à son fils, datée de Saumur le 25 avril 1595. Le texte des Mémoires occupe 188 f. chiffrés. Trois f. non chiffrés ont ensuite été remplis, de la même main, par le « Discours de la mort de dame Charlotte Arbaleste, femme de messire Philippes de Mornay, seigneur du Plessis ».

Ce manuscrit est exactement reproduit dans l'édition donnée par Mme de MRitt en 1868-1869 pour la Société de l'Histoire de France. Il a dû être distrait de la collection des papiers de Mornay avant que celle-ci n'entrât dans la bibliothèque de la Sorbonne, car il ne porte aucune trace de timbre ou de cachet.

Provenance : acquis du libraire Morgand, mars 1891.

Ms. 0908

« MÉMOIRES DE FEU MONS^r LE DUC DE BOUILLON A SON FILZ, CONTENANT L'HISTOIRE DE SA VIE ».

In-4°, papier, XVII^e siècle, 184 ff., veau brun.

Copie faite pour le Grand Condé vers 1680. Texte inséré sous le titre de : « Mémoires de Turenne » dans la collection Petitot (t. xxxv, 1823); édité à nouveau en 1901 par le comte Baguenault de Puchesse pour la Société de l'Histoire de France : *Les Mémoires du vicomte de Turenne, depuis duc de Bouillon, 1565-1586*.

Ms. 0909

RECUEIL DE LETTRES AUTOGRAPHES, 1560-1663.

In-4°, composé de 138 lettres montées au même format, riche reliure originale, en maroquin rouge semé de fleurs de lis et de couronnes royales, exécutée vers 1663.

Les lettres qui composent ce recueil furent écrites ou signées par François II, Charles IX, François, duc d'Alençon, Henri IV, Louis XIII enfant et ses soeurs, Charles-Emmanuel, duc de Savoie, Anne d'Autriche, la duchesse de Longueville., Marie de Gonzague, reine de Pologne. Elles sont adressées, par ordre chronologique, à Bertrand de Foissy, seigneur de Creney, à Françoise de Longuejoue, veuve de Pierre de Foissy et remariée au baron de Monglat (Robert de Harlay), à M. et Mme de Vitry-Bélan (Jacques de Lantages et Anne de Foissy), enfin à Chrétienne de Lantages, qui épousa en 1635 Nicolas Dauvet, comte des Marets, grand-fauconnier de France. Celle-ci recueillit les lettres précédemment adressées à son père et à sa mère (Vitry-Bélan), à sa grand'mère Monglat, à son arrière-grand-oncle Creney; elle y joignit celles qu'elle avait reçues elle-même, et forma ce

recueil, qu'elle fit relier richement.

Les lettres adressées par les enfants de Henri IV à leur gouvernante, Mme de Monglat, sont charmantes de naïve familiarité; c'est toujours à *Maman-ga* qu'ils écrivent; sa fille est *ma mie Vitry*, *ma mie Titi*.

Ce recueil a été longuement analysé dans le *Bulletin du Bibliophile*, année 1862, pp. 1242-1250; puis Techener le vendit à M. le duc d'Aumale en mars 1864.

Ms. 0910

CONDÉ (HENRI II DE BOURBON, PRINCE DE) : HARANGUE ADRESSÉE A LOUIS XIII le jour de l'ouverture des États-généraux (1614).

In-folio, papier, minute autographe, 10 f. écrits et 9 blancs.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0911

« LETTRES, ACTES ET TRAICTEZ FAICTS EN LA CONFÉRENCE DE LOUDUN entre les depputez du Roy, d'une part, et Monsieur le prince de Condé et autres seigneurs jointz avec luy, qui avoient pour prétexte la réformation de l'Estat. 1616 ».

In-4°, XVII^e siècle, papier, 324 f., veau brun.

Cette copie, exécutée pour le Grand Condé, fut probablement faite d'après un des manuscrits que le P. Lelong a signalés dans la bibliothèque du Roi (t. III, p. 80, n° 30429) : « Mss. de M. Dupuy n° 450, et ceux de M. de Brienne n° 202 ». Plusieurs des pièces contenues dans ce recueil furent d'ailleurs imprimées dès 1616.

Ms. 0912-0913

« MEMOIRES D'ANTHOINE DE BOURBON, JADIS COGNEU EMMY LE SIÈCLE DESSOUBZ LE NOM DE COMTE DE MORET. *Homo nudus, mundi dominus*. M. DC LXXXIX ».

2 volumes in-8°, papier, 109 et 124 f., 63 portraits ravés, reliure en veau, aux armes de lord Stuart de Rothesay. Écriture du XVIII^e siècle.

Antoine de Bourbon, comte de Moret, fils de Henri IV et de Jacqueline de Bueil, tomba sur le champ de bataille de Castelnaudary en 1632. Comme le lieu de sa sépulture est resté inconnu, le bruit se répandit qu'il avait été recueilli, caché, guéri de ses blessures, et que depuis lors il avait vécu dans une impénétrable retraite. D'autre part, en 1687 vivait sur le territoire de l'abbaye d'Asnières en Anjou, où il était depuis 1676, un ermite du nom de Jean-Baptiste, que la voix publique prétendait être le comte de Moret et qui ne voulait ni démentir ni certifier ce bruit. Sa

ressemblance avec Henri IV était frappante. Il mourut le 24 décembre 1691, et le curé de Sainte-Croix d'Angers, Grandet, se fit son biographe (*La Vie d'un solitaire inconnu qu'on a cru être le comte de Moret*, Paris, 1699, in-12°). S. Thomassin a gravé le portrait de « frère Jean-Baptiste, solitaire inconnu, mort en Anjou en 1691 en odeur de sainteté », en s'inspirant manifestement d'un portrait de Henri IV.

C'est ensuite sans doute qu'un écrivain eut l'idée de rédiger les *Mémoires du comte de Moret*, qui sont d'ailleurs fort intéressants. La date de 1689, mise sur le titre, est de pure fantaisie; elle était nécessaire pour identifier le comte de Moret avec le vieux solitaire écrivant du fond de sa retraite. Le texte s'arrête avec l'année 1628; il devait être continué, car le manuscrit se termine ainsi : « Comme ladite guerre est l'événement qui a décidé de ma vie, bien est-il séant que j'en enferme le récit en un livre particulier qui commencera par les premiers jours de l'an mil six cent vingt neuf, car tout ce qui est dit cy dessus de mes fredaines doit être placé dans le cours de l'année antécédente ». Ou cette suite n'a pas été écrite, ou elle est perdue.

Lord Stuart de Rothesay fit relier le texte en deux volumes, en y intercalant 62 portraits gravés des principaux personnages du temps de Louis XIII. sans oublier le portrait du vieux solitaire et du comte de Moret jeune. Il y a aussi ajouté un exemplaire imprimé des *Lettres de légitimation en faveur d'Antoine, comte de Moret, janvier 1608*.

Provenance : acquis à la vente des livres de lord Stuart de Rothesay, 1855.

Ms.0 914

« JOURNAL DE MONSIEUR LE CARDINAL DUC DE RICHELIEU QU'IL A FAICT DURANT LE GRAND ORAGE DE LA COUR EZ ANNÉES 1630 ET 1631 ».

In-folio, papier, XVII^e siècle, 1f. de titre, 246 f. chiffrés, et 6 f. non chiffrés; reliure en veau brun aux armes de Bourbon-Condé.

Cette copie est plus complète que l'édition imprimée en 1649; en voici le contenu:

F. 1. « Plaintes de la Reyne mère contre Monsieur le Cardinal, novembre 1630.

8. Plaintes de la Reyne mère du Roy contre Madame de Combalet.

14 v°. Entrée de la Reyne mère du Roy au conseil depuis la disgrâce de Mons^r le Cardinal.

17. Irréconciliation de la Reyne mère du Roy avec Monsieur le Cardinal.

23. Union de la Reyne mère du Roy et de Mon sieur.

26. Union des Reynes, janvier 1631.

27 v°. Chapitre des Marsillacs.

37. Chapitre du cardinal de Bérulle.

38. Créance que la Reyne mère a aux prédictions (ce chapitre est plus court que dans l'imprimé).

41. Mescontentement de la Reyne régnante contre Monsieur le Cardinal.

58. Accommodement de Monsieur avec Monsieur le Cardinal.
59. Retraicte de Monsieur et les desseins de luy et de Monsieur de Lorraine.
83. Traicté de M^r de Bellegarde, 26 febvrier 1631.
- 93 v° Lettre escrite au Roy par Monsieur, aportée par le sieur de Briançon. Avec la response de Sa Majesté.
105. Lettre de Monsieur au Roy (1^{er} avril 1631).
115. Observations sur la précédente lettre par les ministres qui sont près de Sa Majesté.
- 123: Séparation de la Reyne mère.
132. Chapitre de M^r de Guise.
- 136 v° Menées et praticques sur les places et personnes.
- 140 v° Chapitre touchant M^r le Comte.
144. La disgrâce de M^r le Cardinal arrivée par desseing concerté avec les estrangers et autres factieux.
- 159 v° Entreprises sur la personne du Roy.
- 161 v° Hayne des Espagnols contre Monsieur le Cardinal et attentats sur sa personne.
166. Cabale de Vaultier, Belingan et autres.
- 183 v° Cabale de la Fargis.
195. Copie des lettres escriptes par Madame du Fargis, qui ont donné subject à la condamnation contre elle.
220. Lettres de Mademoiselle de Chemeraut trouvées dans la cassette de Monsieur le Cardinal après sa mort ».
- 6 f. n. chiff. : « Table de tout le contenu en ce présent volume. Extraict des noms de ceux qui ont esté esloignez, emprisonnez et suppliciez du vivant de feu le cardinal de Richelieu par sa propre volonté et puissance à luy permise ». Cette liste des victimes de Richelieu est ici plus sommaire que celle qui a été publiée par F. Danjou à la suite du *Journal* dans les *Archives curieuses de la France*, 2^e série, t. 5 (1838), p. 109.
- On trouvera plus loin, sous le n° 1087 (578), une autre copie du Journal de Richelieu, « tirée de la minute escrite de sa propre main », et, sous le n° 1053 (783), une troisième copie exécutée en 1686.
- Provenance : collection de Condé.

Ms. 0915

« LE COUP D'ÉTAT DE LOUIS XIII. ».

In-4°, papier, XVII^e siècle, 33 f., cart..

« Sire, bien que tout le cours de votre règne ne soit, de quelque costé qu'on le regarde, qu'un miracle perpétuel... ». Fin « ... vous ostant, avec celuy qui vous a si bien servy jusqu'à cette heure,

le moyen de rendre à l'advenir par son conseil la plus juste, plus douce, plus heureuse et la plus florissante monarchie de l'Univers ».

L'auteur de cet opuscule, adressé au roi, déclare d'abord qu'il n'entreprend pas de retracer tous les faits glorieux du règne de Louis XIII : « Outre que je le fais ailleurs avec plus de loisir et plus de soin, ce dessein seroit trop long pour ce lieu; je m'arrêteray seulement aux dernières comme aux plus considérables par leur importance et leur nouveauté ». Cet écrivain qui travaillait alors à une histoire de Louis XIII doit être Scipion Dupleix, historiographe de France (voy. Nicéron, II, 302-310). Il vante la prise de La Rochelle (29 octobre 1628), la délivrance de Casal (26 octobre 1630), arrive à la journée des Dupes (11 novembre 1630), et félicite le roi d'avoir soutenu Richelieu contre la reine-mère elle-même, « en quoy, Sire, vous fiste certainement un acte de telle importance au bien de vos affaires que si je l'appelle icy, comme je fais, *vostre Coup d'État*, je pense que c'est avec autant de vérité que de raison ».

C'est l'éloge de Richelieu, « cet incomparable cardinal », qui tient le plus de place dans cet opuscule. Vingt feuillets sont consacrés à l'exaltation de ses mérites et de ses vertus, même de ses talents militaires : « La moitié de ceux qui ont passé toute leur vie dans les exercices des armes n'en savent pas la moitié tant que luy, de qui le siège de La Rochelle fut, il n'y a pas encore trois ans, l'apprentissage et le chef-d'oeuvre tout ensemble ». L'auteur continue jusqu'au bout sur ce ton, et après avoir comparé Richelieu (à son avantage, bien entendu) aux cardinaux qui ont été premiers ministres à diverses époques en France, en Angleterre, en Espagne, il conseille à Louis XIII de lui laisser toujours la direction des affaires. Et cet excès dans la flagornerie fait encore penser à Scipion Dupleix, honnête philosophe à qui la tête tourna quand le puissant cardinal eut récompensé son modeste talent par la charge d'historiographe de France.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0916

« LETTRES, ARRESTZ ET AUTRES ACTES INTERVENUZ EN SUITE DE LA SORTIE HORS LE ROYAUME DE MONSIEUR LE DUC D'ORLÉANS, frère unique du Roy, es années 1631 et 1632 ».

In-folio, papier, XVII^e siècle, 319 ff.; veau brun.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 917

« RELATION DE CE QUI S'EST PASSÉ A THOULOUZE EN LA FIN DU MOYS D'OCTOBRE L'AN MIL VI^e XXXII ».

In-4^o, papier, XVII^e siècle, 10ff., mer. brun aux armes de Toulouse.

Relation du procès et de l'exécution du duc Henri de Montmorency, maréchal de France (27-30 octobre 1632), plus complète que les éditions de 1633 et de 1643. M. Abadie l'a insérée en 1859 dans le *Trésor des pièces toulousaines*, et M. Gustave Saige rendit compte de cette publication dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes* (5^e série, t. I). Après avoir appartenu au marquis de Pins et à M. Abadie, le manuscrit fut acquis par M. le duc d'Aumale en février 1862.

Ms. 0918-0920

REGISTRES DE LA CORRESPONDANCE DE GASTON, DUC D'ORLÉANS, FRÈRE DE LOUIS XIII, 1621-1645.

3 volumes in-folio, dans leur reliure originale, deux en maroquin rouge semé de G et de fleurs de lis, le troisième en basane.

Le deuxième volume contient, en 174 f. les lettres expédiées par Gaston de janvier 1629 à août 1634, et transcrites au jour le jour par ses secrétaires. Le troisième (158 ff.) va d'août 1634 à janvier 1645. Quant au premier, il contient peu de lettres de Gaston, qui, par contre, y a fait transcrire celles qu'il recevait de sa famille et de personnages d'importance. Ce volume est divisé en compartiments séparés par des feuillets blancs; il comporte deux paginations, la seconde prenant au dernier feuillet du volume renversé. En voici le contenu :

1. (f. 3-5). Lettres de Chrétienne de France, et réponses de Gaston, 1621-1626.
- 2 (f. 9-10). Lettres d'Henriette de France, et réponses, 1622-1626.
- 3 (f. 15). Lettre de M. de Verneuil, 1621.
- 4 (f. 17). Lettres du roi d'Angleterre, 1625-1626.
- 5 (f. 21). Lettres de Louis XIII, 1622-1624; une réponse de Gaston.
- 6 (f. 27). Lettres d'Élisabeth de France, deux réponses de Gaston, 1623-1626.
- 7 (f. 30). Lettres d'Anne d'Autriche, 1622.
- 8 (f. 33). Lettres de Marie de Médicis, et deux réponses de Gaston, 1622-1624.
- 9 (f. 38-39). « Lettres du légat et autres cardinaux, avec les réponses et les lettres escriptes par S. A. à Sa Sainteté » (1 625-1626).
- 10 (f. 45). Lettres de Gaston au duc de Savoie, 1626.
- 11 (f. 49-54). « Lettres de Monseigneur à plusieurs princes et autres, avec les réponses » (1626-1627).
- 12 (Seconde pagination. F. 1). Lettres de Gaston à la reine mère, 1621-1622.
- 13 (f. 2 à 19). « Lettres de la Royne mère à plusieurs princes et autres » (les dates n'ont pas été transcrites).

Provenance : vente A. Pécard, 1888. M. Pécard avait acquis ces trois volumes à la vente Monmerqué en 1851.

Ms. 0921

RECUEIL DE 120 LETTRES ORIGINALES DU CARDINAL DE RICHELIEU, 1636-1642.

In-folio, 240 f., reliure moderne en maroquin rouge.

Ce volume provient du cabinet du secrétaire d'État Sublet de Noyers; la plupart des lettres sont adressées à ce personnage, et c'est lui qui a formé le recueil, dont la reliure originale, qui tombait en lambeaux, a dû être remplacée par du maroquin moderne. M. le duc d'Aumale l'a fait timbrer aux armes du cardinal.

Le recueil comprend: 2 lettres de 1636, 3 de 1638, 8 de 1639, 10 de 1640, et 97 de 1642; les plus remarquables ont trait à la conspiration de Cinq-Mars.

Sublet de Noyers y a ajouté quatre pièces qui n'appartiennent pas à la correspondance :

- 1° Le testament civil du cardinal, dont l'exécution fut confiée à M. de Noyers;
- 2° L'inventaire des tapisseries et meubles les plus précieux du palais Cardinal, choisis pour le service du roi, légataire de l'édifice;
- 3° L'énumération de pièces d'argenterie pesant 2298 marcs;
- 4° Le « mémoire des choses qui furent révolues après la mort de M^{gr} le Cardinal touchant le gouvernement de l'État ».

Le dernier possesseur du volume, M. Leber, y a joint l'original sur parchemin des lettres-patentes du 24 décembre 1629 par lesquelles Louis XIII confia au cardinal la lieutenance générale du royaume.

Ce manuscrit a été utilisé par M. Avenel pour la publication des papiers d'État de Richelieu.

Provenance : vente Leber, décembre 1860.

Ms. 0922

« MÉMOIRES DE LA VIE DE FBÉDÉRIC MAURICE DE LA TOUR D'AUVERGNE, SECOND DUC DE BUILLON DE CE NOM, NÉ PRINCE SOUVERAIN DE SEDAN ».

In-folio, papier, milieu du XVII^e siècle, 152 pages chiffrées et 14 f. blancs, ancienne reliure en veau brun.

Début: « La vanité seule porte d'ordinaire les hommes à écrire les choses considérables dont ils ont connaissance... Si je suivais mes réflexions, et je puis dire encore mon inclination naturelle, je remplirois de toute autre occupation l'oisiveté dans laquelle ma mauvaise fortune m'a jetté depuis plusieurs années. Mais la mémoire du duc de Buillon m'est si chère et me doit estre dans une si grande vénération que je me reproche tous les jours d'avoir demeuré si longtems à écrire ce que je sçay de ce grand homme... ». L'auteur anonyme a corrigé de sa main quelques passages de ce manuscrit, dont le contenu n'a rien de commun avec les mémoires qui furent écrits par un

domestique du duc de Bouillon nommé Aubertin. L'ouvrage semble inachevé, car il s'arrête brusquement au cours de l'année 1644, et le duc de Bouillon vécut jusqu'au 9 août 1651.

On lit sur le feuillet de garde, d'une écriture contemporaine (vers 1660) : « Ce livre appartient à M. le comte de la Croisette ». Robert Le Blanc de La Croisette était un gentilhomme du duc de Longueville, gouverneur de Caen en 1648, mêlé aux troubles de la Fronde, et partageant depuis 1652 la retraite de son maître.

Provenance : vente du comte d'U..., décembre 1868, n° 1045 du catalogue (Paris, Schlesinger).

Ms. 0923

[PIERRE DUPUY : MÉMOIRES POUR LA JUSTIFICATION DE M. DE THOU.]

In-folio, papier, XVII^e siècle, 3 f. lim. occupés par la table et 529 pages chiffrées; maroquin rouge aux armes du duc d'Aumale (*Petit*).

Copie, en belle calligraphie, de mémoires dressés en vue de la justification de Jacques-Auguste de Thou, l'ami de Cinq-Mars exécuté à Lyon en 1642. Cet ouvrage a été publié au XVII^e siècle, et réimprimé en 1734 à la suite de l'*Histoire du président de Thou*.

Provenance : vente Solar, Paris, février 1861, n° 3239 du catalogue (deuxième partie, Techener).

Ms. 0924

« TESTAMENT POLITIQUE D'ARMAND DU PLESSIS, CARDINAL-DUC DE RICHELIEU, pair et grand-amiral de France, premier ministre du conseil d'État sous le règne de Louis XIII, Roy de France et de Navarre, commandeur des ordres de Sa Majesté Très Chrestienne, évêque de Luçon, fondateur et bienfaiteur de la Maison et Société de Sorbonne».

Copie, admirablement calligraphiée, de la première édition (1688) et contemporaine de l'imprimé. Grand in-folio, papier fort, composé d'un f. pour le titre, 3 f. pour l'avertissement de l'éditeur, 3 ff: pour la table des chapitres, et 358 pages pour le texte; relié en maroquin rouge semé de croix de Lorraine et d'alérions alternés; au milieu des plats, armes du duc de Lorraine avec les colliers des ordres du roi de France.

Ce beau volume, cédé par M. de Ganay au libraire Porquet en échange d'autres livres, fut acquis par la duchesse Auguste de Saxe-Cobourg, qui le donna en 1876 à son frère le duc d'Aumale.

Ms. 0925

« MÉMOIRE FIDÈLE DES CHOSES QUI SE SONT PASSÉES A LA MORT DE LOUIS TREIZE, ROY DE FRANCE ET DE NAVARRE, FAIT PAR DUBOIS, L'UN DE SES VALETS DE CHAMBRE ».

In-folio, papier, XVII^e siècle, 16 ff.; cart..

Le mémoire a été publié en 1759, en 1838 et en 1847 (collection Michaud, 1^{re} série, t. XI, p. 525; collection Cimber et Danjou, 2^e série, t. 5, p. 423).

Ce manuscrit a été utilisé en dernier lieu par le D^r Paul GUILLON : *La Mort de Louis XIII*, Paris, Fontemoing, 1897.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0926

TALLEMANT DES RÉAUX : LES HISTORIETTES.

In-folio, papier, XVII^e siècle, 805 pp. d'une fine écriture, reliure en maroquin rouge (*Duru*).

Manuscrit original entièrement autographe. C'est celui qui a été reproduit dans l'édition donnée par MM. de Monmerqué et Paulin Paris. Il appartient à Trudaine de Châteaugiron.

Provenance : acquis du libraire Techener en 1862.

Ms. 0927

« REMARQUES PARTICULIÈRES SUR LES TROIS RÈGNES ET GOUVERNEMENTS DE HENRI 4^e SURNOMMÉ LE GRAND, DE LOUIS 13^e SURNOMMÉ LE JUSTE, ET DE LOUIS 14^e SURNOMMÉ DIEUDONNÉ, LE GRAND ET L'INVINCIBLE ».

In-4^o, XVII^e siècle, papier, 98 f., veau brun.

Henri IV. « Remarque première touchant le nom de Grand... Remarque seconde, touchant le premier mariage... Remarque troisième touchant le second mariage... Remarque quatrième touchant les moeurs de nostre Henry le Grand ».

Louis XIII. « Remarque première touchant le premier gouvernement de Marie de Médicis... Remarque seconde touchant le gouvernement de Richelieu... Remarque troisième touchant la manière de vivre, l'humeur et les moeurs de Louis 13^e surnommé le Juste... Remarque quatrième touchant le gouvernement du cardinal Mazarin durant la régence de la reine-mère Anne d'Autriche ».

Louis XIV « Remarque première touchant les inclinations de Sa Majesté... Remarque seconde, du prince de Condé... Remarque troisième, de l'humeur et de la conduite de M de Turenne ».

F. 79. « Remarque curieuse sur la personne et sur la conduite du duc et maréchal de la Force nommé Jacques Nonpar de Caumont ».

F. 92. « Remarque cinquième touchant la personne et la conduite du duc de Rohan ».

Ces deux dernières remarques n'ont pas été insérées dans l'édition de 1688 (*Remarques sur le gouvernement du Royaume*, Cologne, Pierre du Marteau, in-12); pour les autres, on relève de nombreuses variantes, suppressions, additions. La « Remarque » sur Turenne est beaucoup plus

longue dans l'imprimé. On a attribué l'ouvrage, mais sans aucune preuve, à Sandras de Courtils.

Provenance : collection de Condé.

II.- DE LOUIS XIV AU XIX^e SIECLE

Ms. 0928

« RELATION DES CAMPAGNES DE MONSEIGNEUR LE DUC D'ENCUIEN PENDANT LES ANNÉES 1643 ET 1644, PAR MONSIEUR LE MARQUIS DE LA MOUSSAYE³.

In-4°, papier, XVII^e siècle, 152 pages, reliure originale en maroquin citron.

Ce manuscrit porte trois corrections de la main du Grand Condé; le héros n'a pas trouvé autre chose à reprendre dans la relation de son intime ami et glorieux compagnon d'armes, François de Goyon de Matignon, baron de Nogent, dit le marquis de La Moussaye bien que le titre appartint à son frère aîné. *Le carus amicus Mussoeus* (Chanson attribuée au Grand Condé par les recueils du temps, entre autres le Ms. 940 du Cabinet des Livres de Chantilly) du Grand Condé mourut gouverneur de Stenay en 1650. Ce manuscrit est la mise au net, revue par Condé, de l'original, qui avait certainement été rédigé sous l'inspiration, sous les yeux du prince; les deux amis furent inséparables de 1641 à 1649.

La Relation de La Moussaye a été publiée pour la première fois à Paris, en 1673, sans nom d'auteur, et avec une dédicace des éditeurs, Clousier et Aubonin, au duc d'Anguien, fils du Grand Condé, puis dans *l'Histoire de Louis de Bourbon* (Cologne, 1603), dans *l'Histoire de Turenne* par Ramsay, etc., etc., mais jamais dans sa forme première. Elle n'a été imprimée qu'après avoir été revue par un bon écrivain auquel Boileau, le P. Bouhours et La Monnoye donnent de grands éloges : Henri de La Chapelle-Besset. Celui-ci se borna d'ailleurs à retoucher le style de La Moussaye, coupant les phrases, retranchant des longueurs, supprimant des jugements dont la sévérité aurait pu déplaire à des personnages encore vivants. Cela suffit pour faire attribuer à La Chapelle-Besset la paternité de la *Relation*. Le P. Rapin écrivit le 20 mai 1673 à Bussy-Rabutin : « Je vous envoie la *Relation des campagnes de Rocroy et de Fribourg*; c'est M. de La Chapelle qui en est l'auteur. Vous ne trouverez rien de mieux ni de plus purement écrit, et cela peut servir de modèle... ». Il convient de reporter sur La Moussaye une bonne part des éloges décernés à Henri de Besset. Sur cet écrivain, voir Ch. URBAIN, *Un neveu de Boileau, Henri de la Chapelle-Besset*, dans la *Revue d'histoire littéraire*, octobre-décembre 1909, pp. 774-788.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0929

LA MOUSSAYE : « RELATION DE LA CAMPAGNE DE MONSEIGNEUR LE DUC

D'ANGUIEN EN 1643 ».

In-folio, papier, XVI^e siècle, 18 f., cart..

Copie du temps, correspondant aux pp. 1-79 du manuscrit précédent.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0930

RELATION ESPAGNOLE DE LA BATAILLE DE ROCROY, 19 MAI 1643.

In-folio, papier, XVII^e siècle, 8 f., cart..

Titre : « Relacion que escribe perssona que se hallo en la batalla que se dio en Roucroix, plaza de la Picardia, en 19 de mayo deste ano de 1643 ». Copie contemporaine.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0931

« RELATION DES COMBATS DONNEZ PAR S. A. S. MONSEIGNEUR LE DUC D'ANGUIEN » (devant Fribourg, 1644).

In-folio, papier, XVII^e siècle, 35 f., cart..

Relation de La Moussaye arrangée par Henri de La Chapelle-Besset.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0932

NOAILLAN : RELATION DES CAMPAGNES DU DUC D'ANGUIEN EN 1644 ET 1645.

In-folio, papier, XVII^e siècle, 8ff., cart..

Relation, sous forme de lettre originale signée « Noualian » (Noaillan), datée de Langon le 22 janvier 1647 et commençant ainsi : « Monsieur, c'est plustost par obéissance que par l'espoir de réussir à ce que vous avés désiré de moy, que j'entreprans de vous dire les choses qui se sont passées dans l'armée de Monseigneur le duc d'Anguien... ». M. de Noaillan commandait un escadron à la bataille de Nördlingen en 1645. Sa lettre, qui ne porte pas le nom du destinataire, se termine par ce P. S. : « Permettés moy, s'il vous plaît, que'je vous supplie d'assurer monsieur de Sillon de mon très humble service ».

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0933

RELATION DE LA BATAILLE DE LENS, 20 août 1648.

In-folio, papier, XVII^e siècle, 4 ff., cart..

Relation originale, non signée, écrite par un officier témoin de la bataille et adressée à M. de La

Chapelle. L'auteur se met deux fois en scène :

1° « Celuy qui vous fait cette relation estoit dans la hutte de M^r le Prince (le Grand Condé), qui, en attendant le retour de son trompette, faisoit lire Davila en italien, et interprétoit à quelques assistans un mot que plusieurs n'entendoient point, qui est *vespaio*, qui signifie un essaim de mouches guêpes, quand M^r de la Moussaie apporta la Gazette de Bruxelles... ».

2° « Voiés si la gaieté estoit bien naturelle à ce grand prince. Durant qu'on faisoit avancer l'artillerie, celuy qui vous escript cecy se trouva dans un verger d'arbres fruitiers sur le bord duquel estoit nostre héros, qui voioit defiler les pièces de canon. Celuy donc qu'il vous a pleu d'ériger en gazettier couppa une gaule dont il fit une machine à jeter des pommes, et com mença à escarmoucher contre le marquis de Normanville. Monsieur le Prince prit plaisir à ce divertissement; il en prit une pareille, et voilà une plaisante façon de préluder à une bataille... ».

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0934

LA ROCHEFOUCAULD, VINEUIL, LA CHATRE : MÉMOIRES, etc.

In-4°, papier, XVII^e siècle, 2 paginations de 293 et 114 pp. chiffrées, reliure en veau brun.

Cette copie offre le même contenu que l'édition imprimée à Amsterdam en 1662 à l'insu de La Rochefoucauld et désavouée par lui : *Mémoires de M. de L. R. sur les brigues à la mort de Louis XIII, les guerres de Paris et de Guyenne et la prison des princes*. Voir la notice de M. J. Gourdault (pp. x à xviii) en tête du volume des *Mémoires* de La Rochefoucauld, t. II de l'édition des Grands Écrivains (Paris, Hachette, 1874).

I (pp. 1-28). « Histoire des derniers troubles de France depuis 1642 jusques en 1652. Brigues pour le gouvernement ».

Première rédaction de la deuxième section des *Mémoires* de LA ROCHEFOUCAULD, publiée en appendice, pp. 471-481, dans le t. II des *OEuvres* (1874).

II (pp. 29-117). « Guerre de Paris ».

Ce morceau est de VINEUIL (Louis Ardier, s^r de); il a été aussi inséré dans le t. II de l'édition des Grands Écrivains, pp. 500-551.

III (pp. 118-131). « Retraicte de Monsieur le duc de Longueville dans son gouvernement de Normandie durant ladicte guerre de Paris ». Ce morceau est de SAINT-ÉVREMOND.

IV (pp. 132-155). « Prison des Princes ».

V (pp. 156-191). « Ce qui se passa depuis la prison des Princes jusques à la guerre de Guyenne ».

VI (pp. 192-257). « Guerre de Guienne avec la dernière de Paris ».

Ces trois morceaux offrent un texte tronqué et altéré des *Mémoires* de LA ROCHEFOUCAULD.

VII (p. 259). « Lettre de Monsieur le cardinal Mazarin à M. de Brienne ».

VIII (p. 267). « Articles et conditions dont Son Altesse Royale et M^f le Prince sont convenus pour l'expulsion de M^f le C. Mazarin en conséquence des déclarations du Roy et des arrêts des parlements de France intervenus sur icelles ».

IX (p. 275). « Apologie ou deffence de Monsieur de Beaufort contre la Court ».

Par GUILLAUME GIRARD.

X (pp. 1-114). « Discours de Monsieur de la Chastre sur ce qu'on l'a destitué de la charge de colonel des Suisses. 1644 ».

Ces mémoires d'EDME DE LA CHATRE, comte de Nançay, ont été plusieurs fois publiés.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0935

LA ROCHEFOUCAULD ET VINEUIL : MÉMOIRES

In-folio, début du XVIII^e siècle, 46 f., cart..

I. « Histoire des derniers troubles de France depuis 1642 jusqu'en 1652, par Monsieur de la Chastre. Brigues pour le gouvernement ».

Première rédaction de la deuxième section des *Mémoires* de LA ROCHEFOUCAULD.

II. « Guerre de Paris ». Par VINEUIL.

La suite du manuscrit a disparu; mais le mot de renvoi qui se trouve au bas du dernier feuillet, *Retraite*, indique qu'il devait offrir la même composition que le manuscrit précédent.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0936

LA CHATRE, VINEUIL, LA ROCHEFOUCAULD : MÉMOIRES, etc.

In-folio, papier, XVII^e siècle (entre 1650 et 1660), 173 ff.; reliure en vélin blanc.

I (f. 1). « Discours de Monsieur de LA CHASTRE sur ce qu'on l'a destitué de la charge de colonel des Suisses en l'an 1644 ».

II (f. 43). « Discours du duc de la Rochefoucauld sur les derniers mouvements du Roiaume ». Ce sont les *Mémoires* de VINEUIL, intitulés *Guerre de Paris* dans les deux manuscrits précédents.

III, IV et V (f. 75-131). Morceaux sans titres; les mêmes que les IV, V et VI du Ms. 906 : de la Prison des Princes à la dernière guerre de Paris; texte tronqué et altéré des *Mémoires* de LA ROCHEFOUCAULD.

VI (f. 133—173). « Motifs de la France pour la guerre d'Allemagne et quelle y a esté sa conduite ». Début « Ceux qui ont voulu injurieusement descrire la conduite et les actions de la France dans les guerres d'Allemagne... ».

Fin (traités de 1648) « ... cette Providence, qui se moque des conseils et raisonnements des hommes,

ayant permis que des raisons encore plus puissantes aient obligé toutes les parties de conclure ».

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0937

LA ROCHEFOUCAULD : MÉMOIRES

In-folio, papier, XVII^e siècle (vers 1660), 158 f., reliure en vélin blanc.

Manuscrit contemporain avec corrections, contenant les 3^o, 4^o, 5^o et 6^o parties des *Mémoires*, correspondant aux pages 130 à 431 du tome II de l'édition des Grands Écrivains. Nombreuses variantes.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0938

[VINEUIL] : GUERRE DE PARIS.

In-4^o, papier, XVII^e siècle, 133 f., veau brun.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0939

LA VIE, LE TESTAMENT ET LA MORT DU CARDINAL MAZARIN, en italien.

In-folio, papier, XVII^e siècle, reliure en vélin blanc.

I. VITA DEL CARDINALE GIULIO MAZZARINO (31 ff.).

Cette biographie, dont l'auteur dit avoir été compagnon de jeunesse du cardinal, a été écrite avant la mort de Mazarin. Elle a été publiée par M. Luigi Chiala dans la *Revista Contemporanea* de Turin (novembre 1855), d'après un manuscrit conservé dans la bibliothèque de l'Université de cette ville. M. Chiala a trouvé postérieurement une meilleure copie dans la bibliothèque de Gênes.

II. TESTAMENTO, DOCUMENTI E MORTE DELL'EMINENT^{mo} SIGN. CARDINALE GIULIO MAZZARINO (65 ff.).

Récit détaillé des derniers jours et de la mort du cardinal, écrit en italien, d'après les textes français, par un capucin d'origine française, mais résidant à Milan.

F. 1. Titre, et dédicace au duc Mazarin (Armand de La Porte, fils du maréchal de La Meilleraye).

F. 3. Adresse au lecteur.

F. 4. « Somario del Testamento del Cardinale Mazarino ».

F. 13. « Testamento del fu Giulio Mazarino Cardinale, morto li 8 di Marzo 1661, che fu et sara sempre gloriosissimo ne' secoli future ».

F. 28. « Primo Documento » (instructions à Louis XIV).

F. 49 v^o « Diversi belli Ricordi ». Suivi du récit des derniers moments de Mazarin et de ce qui se

passa à la Cour après sa mort; lettre de Louis XIV au roi d'Espagne, 8 mars 1661, etc. L'auteur a ajouté en appendice la copie d'une lettre de Mazarin au cardinal Colonna du 23 février 1661.

III. « LA RELAZIONE DELLA GIUNZIONE DELLI DUE MARI OCEANO ET MEDITERANEO, fatta per l'ottava meraviglia del mondo dal gran Luigi XIV, rè di Francia e di Navarra, dell'anno 1666 sino al 1681, ed aperta la Navigazione d'un convoglio di 23 barconi, la settimana avanti la Pentecoste dell'anno 1681 » (8 ff.).

Écrit de la même main que l'ouvrage précédent.

Provenance : vente Libri, Londres, avril 1859, n° 669 du catalogue, sur la marge duquel M. le duc d'Aumale a écrit à l'encre « Curieux; à moi ».

Ms. 0940-0942

« LETTÈRE DELL'EMIN^{mo} SIG^r CARDINALE MAZZARINI A DIVERSI », 1647 à février 1651.

3 volumes in-4°, XVII^e siècle, 494, 596 et 570 f., reliure en vélin blanc.

Provenance : achetés à Londres en 1855.

Ms. 0943-0944

« LETTÈRE DEL CARD^{le} MAZZARINI », 1649 à février 1651.

2 volumes in-4°, XVII^e siècle, 376 et 464 f., reliure en vélin blanc.

Il existe des recueils similaires des lettres italiennes du cardinal Mazarin, aux Affaires Étrangères et ailleurs. La plupart des lettres ont été publiées ou analysées par Chéruef.

Provenance : vente Payne, Londres, mai 1857.

Ms. 0945

JOURNAL DU 4 JANVIER 1650 AU 26 JANVIER 1652.

In-folio, XVII^e siècle, 370 f., veau brun.

Celui qui a écrit ce journal au cours des événements y a intercalé un grand nombre de pièces du temps, manuscrites ou imprimées. Ces dernières sont presque toutes mentionnées dans la *Bibliographie des Mazarinades* de Moreau.

A la fin du volume a été insérée une pièce en parchemin : vérification de lettres de noblesse pour Just Chaleon, avocat au parlement de Grenoble, 21 juillet 1655.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0946

BEAULIEU (SEBASTIEN DE PONTAULT, S^r DE) «ARRAS SECOURU PAR L'AR MÉE

FRANÇOISE le jour de S^t Louis en l'année 1654. Extrait des mémoires des généraux par le s^r de Beaulieu, mareschal de bataille, ingénieur ordinaire du Roy, qui fait les conquêtes de S. M.».

In-folio, XVII^e siècle, 11 f., car

Le Grand Condé posséda plus tard un exemplaire des *Glorieuses Conquêtes de Louis-le-Grand*, par le chevalier de Beaulieu. Cet exemplaire est aujourd'hui conservé dans le Cabinet des Livres du Musée Condé.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0947

WOERDEN (MICHEL-ANGE DE) : « MÉMOIRES DU BARON DE WUOERDEN, chevalier et conseiller d'honneur de la cour de parlement de Tournay, depuis l'ouverture de la campagne de l'année 1653 jusques au traité des Pyrénées, 1659 ».

In-folio, XIX^e siècle, 264 f., demi-maroquin rouge, tête dorée (Broca, Londres, 1888).

Transcription faite en 1888 d'après la très bonne copie ancienne conservée à la bibliothèque de Lille. Le Ms. original se trouve à la bibliothèque de Cambrai.

Voir C. DE VENDEGIES, *Biographie et fragments inédits extraits des manuscrits du baron de Wuerden* (Paris, Auguste Aubry, 1870).

Michel-Ange de Woerden naquit à Chièvres en février 1629 et mourut à Tournay le 3 août 1699. Sujet du roi d'Espagne pendant la moitié de sa vie, les conquêtes de Louis XIV en firent un sujet du roi de France en 1667; il servit sa nouvelle patrie avec autant de coeur et de capacité que la première, au point de mériter la confiance et les faveurs de Louis XIV et de Louvois.

Le récit des campagnes de 1653 à 1659, ébauché à l'aide des papiers du comte de Fuensaldagne, ne fut définitivement écrit qu'en 1695, et l'auteur y inséra les renseignements qu'il avait recueillis de tous côtés. C'est ainsi que le Grand Condé lui avait en quelque sorte dicté, à Chantilly, le 28 juin 1685, la relation du secours d'Arras (25 août 1654). M. de Woerden a consigné dans son *Journal* les détails de cette entrevue : « M. le Prince me fit approcher de Iuy, et comme je ne le joignois pas assez, parce qu'il repose toujours les jambes sur un carreau, il me dit que je l'approchasse davantage pour m'embrasser. En effet il me prit la teste et me la pressa avec ses mains exténuées de la goutte, disant qu'il avoit bien de la joie de me voir et qu'il y avoit bien longtemps que je luy avois promis... ».

Il y avait longtemps en effet que le Grand Condé connaissait M. de Woerden, dont plusieurs lettres sont conservées à Chantilly. Il convient de citer celles qui ont trait aux mémoires des campagnes de 1653 à 1659

1^o Lille, 15 mai 1682. « Mon frère, chanoine de Tournay, que V. A. S. a comblé par l'honneur et la

bonne réception qu'elle a daigné de luy faire, m'a dit que je pourrois vous faire ma cour, présentant les cahiers de mémoires que j'ay escrits sur ceux de feu M. le comte de Fuensaldagne. Je n'avois pas cru de les rendre si amples ni si longs que je l'ay fait, car les manuscrits de ce ministre, que j'ay en original, sont fort succints; mais la beauté et la grandeur de la matière m'a porté plus loin que je ne l'a-vois résolu, et surtout je me suis étendu avec plaisir sur ce qui regarde vos actions et vostre gloire, Monseigneur, qui fourniront toujours un grand agrément et des ressources inépuisables à tous ceux qui entreprendront d'écrire quelque partie de votre histoire... ».

2° Lille, 3 août 1682. « Je n'ay pu envoyer plus tost ces cahiers à V. A. S. suivant ce qu'il luy a plu me l'ordonner, parce que j'ay fait un voyage assez long en Flandre et en Artois. Je seray ravy si la suite de ces mémoires peut avoir le bonheur de vous plaire, et si vous voulez bien, Monseigneur, me marquer les endroits qui auront besoin de corrections pour la vérité de l'histoire et pour vostre propre gloire, à laquelle je m'attache extrêmement; j'auray l'honneur de me rendre auprès de V. A. à Chantilly à cet effet pendant l'arrière-saison, s'il m'est possible, ou du moins mon frère ira en ma place si les affaires de mes charges m'obligent à rester icy ».

Le Grand Condé avait cessé de vivre lorsque M. de Woerden, entreprenant la rédaction définitive de ses mémoires, traça tout d'abord, en une sorte de préface, le portrait du héros qu'il avait admiré et qu'il considérait comme l'homme le plus extraordinaire de son temps, « le plus universel en toute sorte de sciences, le plus savant dans l'histoire »; ce n'est pas le morceau le moins attrayant de son oeuvre.

Ms. 0948

LA MAGNIFICA E SUPERBA EMTRATA DELL' CRISTIANISSIMO CON LA REGINA SUA SPOSA IN PARIGI ».

In-4°, XVII^e siècle, 28 pages chiffrées; cart..

C'est le 26 août 1660 que Louis XIV et Marie-Thérèse firent leur entrée à Paris.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0949

« JOURNAL DES RÉOLUTIONS PRISES ET DES ORDRES DONNEZ PAR LE ROY SUR LES AFFAIRES COURANTES » (9 mars-3 septembre 1661).

In-folio, 1661, 175 pages, le reste du volume en blanc; reliure mobile originale en maroquin rouge semé de fleurs de lis.

Publié par M. Jean de Boislisle pour la Société de l'Histoire de France : *Mémoriaux du Conseil de 1661*, 3 volumes in-8°, 1905-1907.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0950

BISINCOURT (N. DE) : « LES NOMS ET ARMES DES PRINCES ET SEIGNEURS QUI COMPOSENT LE GRAND CAROUZEL ordonné par Louis Quatorze, roy de France et de Navarre, faict le 5^e jour de juin 1662 ».

Grand in-folio, papier, 1662, 73 f., belle calligraphie, écussons coloriés, reliure originale, en maroquin rouge aux armes du Grand Condé.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0951

MÉDAILLES DU RÈGNE DE LOUIS XIV.

In-folio (0,378 sur 0,256), vélin, XVII^e siècle, 16ff., reliure en maroquin bleu (*Trautz-Bauzonnet*).

Recueil de 16 médailles d'or frappées de 1660 à 1679 et reproduites avec la plus grande exactitude. Chacune de ces médailles a pour encadrement ou soutien une jolie peinture très finement exécutée, où les attributs se rapportent au sujet de la médaille: Chaque feuillet de vélin est compris dans un encadrement doré; un emplacement est réservé au-dessus de la peinture pour recevoir l'intitulé, et un autre au-dessous pour une légende en vers; mais quatre feuillets seulement ont reçu l'intitulé, et onze portent des légendes en vers de la composition de Perrault et de Charpentier. Il est regrettable que le volume n'ait pas été terminé, ni le titre écrit; c'eût été un chef-d'oeuvre de calligraphie comme de peinture.

Provenance : bibliothèque Cigongne, n° 2537.

Ms. 0952

MÉDAILLES DE LOUIS XIV.

In-4°, papier, commencement du XVIII^e siècle, 537 pages, reliure en veau brun, dos orné.

284 compositions latines dont le sujet est l'explication des médailles frappées depuis la naissance de Louis XIV (1638) jusqu'à l'élection du duc d'Anjou au trône d'Espagne (1700). L'écolier qui a fait et écrit ces compositions est Louis-Henry de Bourbon, l'arrière-petit-fils du Grand Condé, né en 1692, mort en 1740.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0953

« HISTOIRE DU PALAIS-ROYAL, POUR Mlle DE M...

HISTOIRE DE L'AMOUR FEINTE DU ROY POUR MADAME ».

In-8°, papier, XVII^e siècle, 64 et 19 pp., reliure originale en maroquin brun fleurdelisé.

Ces deux libelles, attribués à Bussy-Rabutin, furent imprimés ensemble, en Hollande, vers 1667; cette édition originale est rare, le Musée Condé en possède un exemplaire. Ils ont ensuite été insérés dans les éditions de *l'Histoire amoureuse des Gaules*; ils occupent les pp. 27 à 111 du t. II de l'édition de Livet (Paris, Jannet, 1857).

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0954

« LES PORTRAITS DE LA COUR, C'EST-À-DIRE DU ROY, DES PRINCES ET DES MINISTRES D'ÉTAT ET AUTRES »

In-4°, papier, XVII^e siècle, 100 f., veau brun.

Texte exact de l'édition de 1667, dont le Musée Condé possède un exemplaire (publié au XIX^e siècle par Danjou dans les *Archives curieuses de l'histoire de France*, 2^e série, tome 8, p. 369). La fin du volume a été remplie par l'opuscule suivant : « Mémoire pour les médailles anciennes, dressé par une personne que le Roy envoyoit au Levant en 1672 » (f. 87-100).

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0955-0956

GOURVILLE (JEAN HÉRAULD, s^r de) : « MÉMOIRES DE M^r DE GOURVILLE, contenant ce qui s'est passé de plus considérable à la cour de France depuis 1646 jusqu'en 1702 ».

1 tome en 2 volumes in-4°, XVIII^e siècle, 419 f., veau brun aux armes d'Argenson.

Cité par M. Léon Lecestre dans son *Introduction aux Mémoires de Gourville* (Paris, 1894), p. CVIII.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0957

GOURVILLE : CORRESPONDANCE D'ESPAGNE, 1669-1670:

In-folio, XVII^e siècle, 151 f., couverture en parchemin.

Registre des lettres échangées entre le Grand Condé, son fils et M. de Lionne d'une part, et Gourville de l'autre, pendant le séjour que celui-ci fit à Madrid, du 24 décembre 1669 au 6 août 1670. M. Léon Lecestre a tiré de cette correspondance une étude spéciale intitulée *la Mission de Gourville en Espagne* (*Revue des Questions Historiques*, juillet 1892, t. LII, pp. 106 à 148).

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0958

MAUR (CHRISTOPHE DE) « BRIEFVE INFORMATION FAICTE A LA MAJESTÉ DU

ROY LOUIS XIV SUR LA NÉCESSITÉ DU PASSAGE DES GRISONS, pour quelle cause ils se sont portez à l'alliance avec l'Espagne, et comment la France se doit conduire pour les réduire à l'ancienne amitié avec cette couronne. Par Christophe de Maur, Grison, aumosnier ordinaire de Sa Majesté, Prevost de Coyre, Docteur en Théologie et en l'un et l'autre droict. 1673 ».

Pet. in-folio de 36 ff., reliure en maroquin vert aux armes royales de France.

Traité curieux des relations des Grisons avec la France à travers les âges; précédé d'une lettre de dédicace à Louis XIV datée de Paris, au collège de Montaigu, le 20 décembre 1673, et signée par l'auteur. Celui-ci se met en scène à diverses reprises. Opposé au parti d'Espagne, il avait obtenu du pape Urbain, à la demande de Louis XIII, la grande prévôté de Coire. « Tant l'évesque de Maur, mon oncle, que M^{re} Jean Flugi, son successeur, advertirent par ma main le cardinal de Richelieu... Ledit evesque Flugi et moy priames le duc de Rohan de venir dans ma maison, asçavoir à Coyre, en la maison de ma dignité de Grand Prévost (1637)... Lorsque j'estois encore dans le pays des Grisons, je veids la copie de la protestation de Pimentel faicte au cardinal Mazarin que son roy ne l'admettroit pas à la médiation de la paix entre les Couronnes s'il altéroit la moindre chose dans l'article de Munster concernant les Grisons... ». Puis Christophe de Maur refusa de signer le transfert du droit de protection à la maison d'Autriche, et son attachement à la France lui valut de telles avanies qu'il dut quitter son pays et abandonner sa dignité: « Je vins à Paris l'an 1666... bien receu du sieur de Lyonne, qui me fit avoir audience de Sa Majesté et conféra plusieurs fois avec moy sur la réduction des Grisons à l'ancienne amitié avec cette couronne ». Louis XIV lui accorda le titre d'aumônier ordinaire et des lettres de naturalisation: « Je suis par la grâce de Dieu catholique; le serment toutefois que j'ay fait de fidélité à Sa Majesté en qualité de son aumosnier et naturalisé françois, m'oblige d'avertir Sa Majesté qu'Elle ne doit point se fier aux catholiques grisons ».

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0959

MAUR (CHRISTOPHE DE) : « LOUIS DÉFENDU, SÇAVOIR TRAITTE JURIDIQUE CONTRE LE LIVRE FAUSSEMENT INTITULÉ *Bouclier d'Estat et de Justice*, composé et renouvelé par Christopie de Maur, prestre Grison, aumosnier du Roy, Prévost de Coyre, 1674 ».

Pet. In-folio de 186 f., reliure en maroquin rouge, aux armes du Grand Condé.

Le *Bouclier d'Estat et de Justice* du baron de Lisola avait été publié à Bruxelles en 1667, en protestation contre les prétentions de Louis XIV. Christophe de Maur l'avait aussitôt réfuté par un copieux traité juridique qu'il avait pré senté au roi. « Et parce que mon dit traitté n'a jamais paru,

soit qu'on l'ait perdu ou que Sa Majesté n'est informée de son importance, j'ay cru qu'il estoit à propos de le dédier la seconde fois à Vostre Altesse Sérénissime ». Cette Altesse est le Grand Condé. La dédicace est datée de Paris le 18 décembre 1674 et signée « Christophle de Maur, aumoisnier du Roy, provost de Coyre ».

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0960

MAUR (CHRISTOPHE DE) : « LOUIS ARMÉ, SÇAVOIR TRAICTÉ JURIDIQUE PAR LEQUEL ON PREUVE ÉVIDEMMENT QUE LA HAUTE BOURGOGNE N'A JAMAIS ESTÉ FIEF DE L'EMPIRE, et que la Majesté de Louis XIII le Grand ne peut et ne doit aucunement restituer la Franche Comté, quand bien Elle ne l'auroit pas par droit de guerre ou d'hérédité au nom de la Royne son espouse; composé par Christophie de Maur, Grison, aumosnier de Sa Majesté et prevost de Coyre, l'an 1674 ».

Pet. in-folio, composé de deux parties de 71 et 94 pages, reliure en maroquin rouge aux armes du Grand Condé.

Le titre est suivi d'une dédicace au Grand Condé, signée, et datée de Paris le 5 décembre 1674; à citer ce passage : « ... espérant d'avoir avec le flambeau de ma plume éclaircy ce point important non moins que fit autrefois avec son espée mon bisayeul Conradin de Maur, colonel de plusieurs compagnies grisonnes, lorsque le roy Lous XI^e se servit de luy pour le recouvrement de la basse Bourgogne... ».

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0961

DUPORTAIL : CAMPAGNES DU PRINCE DE CONDÉ EN 1674 ET DU MARÉCHAL DE LUXEMBOURG en 1692 et 1693.

In-4°, fin du XVII^e siècle, reliure en veau aux armes du maréchal de Luxembourg.

I. « Campagne de S. A. S. M^{gr} le Prince de Condé, où l'on fait voir les camps qui sont bons pour une grande armée ou pour une petite, et ceux qui ne vallent rien du tout, avec des observations très instructives sur tous les camps que l'on peut occuper dans la Flandre, le Haynaut et le Brabant, avec le moyens pour pouvoir s'opposer aux démarches que les ennemis pourroient faire dans le pays. Par M^f Duportail, ingénieur en chef à Metz, et qui, après avoir quitté le service de France, est mort à Munick à celui de l'Empereur». 155 pages.

II. « Marches et campements de l'armée du Roy en Flandre commandée par M^f le maréchal duc de Luxernbourg pendant la campagne de 1692 ». 61 pages.

III. « Marches et campements de l'armée du Roy en Flandre commandée par M^f le maréchal duc de

Luxembourg pendant la campagne de 1693 ». 94 pages.

Ms. 0962

« CAMPAGNE DE 1674; COMMANDÉE PAR M^r LE PRINCE. Fait par ordre de S. A.S. Monseigneur le Prince de Conti ».

In-8°, XVII^e siècle, 98 f., 33 plans lavés et exécutés avec beaucoup de soin; reliure en maroquin rouge, dent. et tranche dorée. Les armes du prince de Conti, frappées sur les plats, ont été grattées à l'époque révolutionnaire.

Le titre ci-dessus est compris dans un joli encadrement à l'encre de Chine exécuté par *de Laistre*. Le véritable titre vient ensuite : « Ordres de marche de l'armée du Roy commandée par Monseigneur le Prince pendant la campagne de l'année 1674 contre les armées confédérées de l'Empereur, d'Espagne et d'Hollande », du 12 mai au 12 octobre. Le prince de Conti, qui fit exécuter ce volume, était le neveu et le digne élève du Grand Condé.

Provenance : vente Renouard, décembre 1854.

Ms. 0963

« LA GRANDE CHASSE AUX LOUPS, SANGLIERS ET TAUREAUX CHASSÉE A SENEF le 11^e jour d'aoust, et la chasse de lièvres devant la ville d'Oudenarde le 22^e septembre 1674, par Leurs Altesses Monseigneur le prince de Condé et Monsieur son fils le duc d'Anguien. Traduit du Flamen en François ».

In-folio; XVIII^e siècle, 11 f., cart..

Cet opuscule a été imprimé en allemand, à Bâle, par Hans Morel, 1674. Voir Bibliothèque Mazarine, Ms. 2000, n° 50.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0964

« RELATION DU SIÈGE DE LA VILLE DE GRAVE DEFFENDUE PAR LE MARQUIS DE CHAMILLY EN MDCLXXIV ».

In-4°, XVIII^e siècle, 265 pages, reliure originale en mar rouge, à large dentelle et tranche dorée, aux armes du roi de Prusse.

Copie exacte de l'édition donnée à Paris en 1678 par Guillaume de Luyne.

Provenance : Techener, Paris, mai 1862.

Ms. 0965-0973

MATÉRIAUX RASSEMBLÉS PAR LOUIS LE COUTELLIER, COMTE DE LISLIERS,

POUR L'HISTORIQUE DES CAMPAGNES DE 1672 A 1713. Notes, journaux, brouillons relatifs à ces campagnes, ordres de marche et de bataille, relations, etc.

9 volumes in-folio dont voici le contenu :

580 (394 ff.). Campagnes de Flandre et d'Allemagne en 1672, 1674, 1675, 1676 et 1677.

581 (254 ff.). Campagnes de Flandre et d'Allemagne en 1678, 1679, 1688, 1689 et 1690.

582 (366 ff.). Campagnes de Flandre en 1691 et 1692.

583 (256 ff.). Campagnes de Flandre, d'Allemagne et d'Italie en 1693.

584 (243 ff.). Campagnes de Flandre en 1694 et 1695.

585 (321 ff.). Campagnes de Flandre et d'Allemagne en 1702, 1703 et 1704.

586 (234 ff.). Campagnes de Flandre, d'Allemagne, d'Espagne et d'Italie en 1705, 1706 et 1707.

587 (308 ff.). Campagnes de Flandre en 1708, 1709 et 1710.

588 (194 ff.). Campagnes de Flandre en 1712 et 1713, d'Allemagne en 1713.

Une note demeurée dans un des volumes : « de chez Josset Saint-Laurent », indique que ces manuscrits se trouvaient parmi les livres qui furent cachés en 1790 chez Josset de Saint-Laurent, où ils furent découverts et saisis en août 1793 (voir plus haut, pp. 123-126).

Ms. 0974

MÉMOIRES SUR LES CAMPAGNES DE 1696 A 1704, matériaux réunis par M.de Lisliers.

Recueil de pièces diverses réunies en un volumes in-folio et formant un ensemble de 190 ff..

Campagnes de Flandre, d'Allemagne, d'Italie et d'Espagne en 1696 et 1697.

Nos premiers mouvements en Italie en 1701.

Campagne d'italie en 1701.

Campagnes de Flandre et d'Allemagne en 1703 et 1704.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0975-0978

CAMPAGNES DE 1674 A 1714, essais de rédaction par M. de Lisliers, matériaux rassemblés, etc.

4 volumes in-4°, 197, 232, 213 et 226 f., cart.

926. F. 1. Relation de la bataille de Senef, 10 août 1674.

F. 11. Campagne de Flandre en 1676.

F. 23. Campagne de Flandre en 1677.

F. 51. Campagne de Flandre en 1677.

F. 71. Campagne de Flandre en 1689.

F. 80. Campagne de Piémont en 1690.

- F. 98. « Journal des marches, campemens, batailles, sièges et mouvemens des armées du Roy en Flandres et de celles des alliez, 1690 ».
- F. 144. « Mouvemens et campemens des armées du Roy en Flandres, 1691 ».
- F. 168. « Camps et ordres des marches de l'armée du Roy en Flandre commandée par Monseigneur le maréchal duc de Luxembourg en l'année 1691 ».
- F. 188. Campagne de Flandre en 1691.
- 1296.—P. 1. « Mouvemens, campemens et marches des armées du Roy en l'année 1692 ».
- P. 167. « Mouvemens et campemens des armées du Roy en Flandres, 1693 ».
- P. 343 Campagne de Piémont en 1693.
- P. 365. Campagne de Flandre en 1694.
- 1296 bis — P. 1. Campagnes de Flandre en 1695 et 1696, campemens.
- P. 41. Campagnes de Flandre en 1702 et 1703, campemens.
- P. 51. « Journal du siège de la ville d'Ath, investie le 15 may 1697 ».
- P. 147. « Manière générale de visiter une place par un prince ».
- P. 163. Campagne de Flandre en 1697, marches et campemens.
- P. 179. Campagne de Flandre en 1702.
- P. 231. « Deffence de M^r de Laubany, gouverneur de Landau, pendant le siège de cette place fait par les alliez en 1704 ».
- P. 335, « Campagne de Flandres, où elle a commencé, et finie en Allemagne, en 1704 ».
- P. 371. Campagne d'Espagne en 1705.
- P. 383. Campagne de Flandre en 1706.
- P. 407. Camp d'Espagne en 1706.
925. — F. 1. Campagne d'Espagne en 1707.
- F. 11. Campagne de Flandre en 1707.
- F. 23. Campagne de Flandre en 1708.
- F. 38. Campagne d'Espagne en 1708.
- F. 46. Campagne de Catalogne en 1708.
- F. 54. « Campagne de Monsieur le maréchal de Villars en Flandres en l'année 1709 ».
- F. 62. Campagne de Flandre en 1709.
- F. 74. Campagne d'Espagne en 1709.
- F. 80. Campagne de Flandre en 1710.
- F. 90. Campagne d'Espagne en 1710.
- F. 102. État des troupes sur pied en 1710.
- F. 108. « Réflexions sur les différens partis que nous pouvons prendre pour parer les desseins de l'ennemy en Flandres » (brouillon).

F. 116. Campagne de Flandre en 1711.

F. 142. o Campagne de M^r le maréchal duc de Villars en 1711, 12, 13 et 14 ».

F. 194. Campagne de Flandre en 1712.

F. 210. Campagne d'Espagne en 1712.

F. 214. Campagne d'Allemagne en 1713.

F. 222. Campagne d'Espagne en 1713 et 1714.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0979

RECUEIL DE PIÈCES MILITAIRES, 1676 à 1713; matériaux rassemblés par Lisliers.

Recueil factice formant un volume in-folio dont voici le contenu :

1. Camp de Condé, 1676(2 ff.).

2. Cahier d'ordres de marche (18 ff.).

3. Liste des marches, 1676 (2 ff.).

4. « Attaque par colonnes pour forcer l'ennemy dans ses retranchements sous Douay » (2 ff.). 5.

Fragment d'un mémoire de M. de Lisliers (2 ff.).

6. Légende d'une carte (1. f.).

7. « Ordre de la marche de l'armée du 9 août du camp de Boringhen pour aller entre Balen et Moll » (4 ff.).

8. « Ordre de bataille de l'armée de Flandre du 16 juillet 1690 » (1 f.)

9. « Ordre de bataille des ennemis après le combat de Steinquerque, 1692 » (1 f.).

10. « Ordre de bataille de l'armée du Roy en Flandre commandée par le marquis de Boufflers pendant la campagne de 1692 » (2 ff.).

11. « Ordre de bataille de l'armée de Flandres commandée par Mons^r le maréchal de Villeroy en l'année 1695 » (1f.).

12. Notes extraites de l'Histoire militaire du règne de Louis le Grand, 1706-1708 (2ff.).

13. Lettre adressée à Louis XIV du camp de Leede le 7 juillet 1708 (6 ff.).

14. Deux ordres de marche (2 ff.).

15. Deux ordres de marche de l'armée de Flandre en août 1693 (2 ff.).

16. Quatre feuillets (21 à 24) d'un cahier contenant une relation de la campagne de Flandre en 1693 (4 ff.).

17. Opérations du maréchal de Villeroy en 1695 (4 ff.).

18. État de l'artillerie et des munitions de la place du Quesnoy (2 ff.).

19. État des prisonniers de la garnison du Quesnoy (1 f.).

20. « Ancienneté de M^{rs} les brigadiers, lieutenans-colonels et majors de l'armée de M^r le maréchal

de Besons » (2 ff.).

21. « État des régimens d'infanterie suivant leur ancienneté en juillet 1711 » (4 ff.).

22. « Estat des villages où l'armée sera cantonnée entre la Ronne et l'Escaut » (4 ff.).

23. « Ordre de bataille de l'armée de Catalogne pour l'année 1712 » (2 ff.).

24. « Ordre de bataille de l'armée des alliez l'année 1712 » (2 ff.).

25. « Estat général des troupes des armées du Rhin et des lieux où le Roy a résolu de les envoyer en quartiers d'hyver de 1712 à 1713 » (2 ff.).

26. « Plan et profil pour servir aux lignes de contrevallation » (1f.).

27. Plan du siège d'une ville (1f.).

28. « Plan des environs de Wesep, Muyden, Inderdam et Utremerschluss » (1f.).

29. « Plan des attaques de la ville et citadelle de Manheim » (1 f.).

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0980-0981

CAMPAGNES DE 1672 A 1712, transcription de la rédaction définitive de M. de Lisliers.

2 volumes in-folio, XVIII^e siècle, 262 et 322 ff.; cart..

1261. — F. 1. Campagne du Roi en Hollande en 1672.

F. 39. Campagne d'Allemagne en 1677.

F. 63. Campagne d'Allemagne en 1689.

F. 89. Campagne de Flandre en 1689.

F. 99. Campagne de Flandre en

1690. — F. 118. Campagne de Flandre en 1691.

F. 164. Campagne de Flandre en 1693.

F. 200. Campagne de Flandre en 1695.

318. — F. 1. Campagne de Flandre en 1696.

F. 37. Campagne de Flandre en 1697.

F. 81. Campagne de 1702 en Flandre et en Allemagne.

F. 117. Journal du siège de Kaiserswerth.

F. 129. Campagne de Flandre en 1703.

F. 151. Campagne de Flandre en 1704.

F. 175. Campagne d'Allemagne en 1704.

F. 235. Campagne de Flandre en 1708.

F. 271. Campagne de Flandre en 1711.

F. 289. Campagne de Flandre en 1712.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0982

« **ORDRES DES MARCHES DE L'ARMÉE DU ROY EN FLANDRE en 1675** » (1676, 1678, 1690, 1692 et 1693).

In-folio, XVIII^e siècle, 329 f., cart.. Mise au net par la même main qui a transcrit les deux volumes précédents.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0983

LISLIERS : RELATION DES CAMPAGNES DE 1674 A 1678 DANS LA FLANDRE ET LES PAYS-BAS.

In-folio, XVIII^e siècle, 63 f., belle calligraphie; cart..

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0984

CAMPAGNE DE FLANDRE EN 1675; cahier des 31 ordres de marche (brouillon).

In-folio, XVII^e siècle, 29 f., cart..

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0985

JOURNAL DU SIÈGE DE PHILISBOURG, MAI-SEPTEMBRE 1676.

In-folio, XVII^e siècle, 20 f., cart

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0986

**LUXEMBOURG (FRANÇOIS-HENRY DE MONTMORENCY-BOUTEVILLE, DUC DE) :
RELATION DE LA BATAILLE DE CASSEL, 11 AVRIL 1677.**

In-folio, 1677, 10 f., cart.

Lettre écrite sous la dictée du maréchal de Luxembourg et adressée au Grand Condé, qui a écrit au dos « Relation de la bataille de Cassel de M^r de Luxembourg ».

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0987

LISLIERS : CAMPAGNE DE FLANDRE EN 1677

In-4°, XVII^e siècle, 144 pages, 4 cartes, veau brun.

Transcription du travail de M. de Lisliers : introduction, relation de la campagne, 33 ordres de marche, ordre de bataille de l'armée commandée par le roi, plan du siège de Valenciennes, plan du siège de Cambrai, plan de la bataille de Cassel, plan du siège de Saint-Omer.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0988

LISLIER : CAMPAGNE D'ALLEMAGNE EN 1677.

In-folio, XVIII^e siècle, deux copies de 43 et 42 pages, veau brun. -

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0989

LISLIERS : CAMPAGNES DE FLANDRE EN 1677, 1678 ET 1689.

In-folio, XVIII^e siècle, 3 brouillons de 5, 4 et 3 f., cart..

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0990-0991

CAMPAGNES DU MARÉCHAL DE LUXEMBOURG EN 1690, 1691, 1692, 1693 ET 1694.

5 tomes en 2 volumes in-folio oblongs, fin du XVII^e siècle, 53, 53, 44, 57 et 32 f., cartes en couleurs, reliure en veau marbré.

Recueil des ordres de marche et de bataille de ces cinq campagnes, avec les plans des marches, camps et cantonnements, combats et batailles, sièges et places de manoeuvres.

Bibliothèque du maréchal de Richelieu, n° 417.

Provenance : acquis à la vente des livres du prince Radziwill (n° 461), en janvier 1866.

Ms. 0992

PENNIER : « CAMPS ET ORDRES DE MARCHES DE L'ARMÉE DU ROY EN FLANDRES COMMANDÉE PAR MONSEIGNEUR LE MARÉCHAL DUC DE LUXEMBOURG EN L'ANNÉE 1691. Levez sur les lieux et dessinez par le s^r Pennier, Géographe et Ingénieur du Roy ».

In-folio oblongs, XVII^e siècle, 48 f. de texte, 28 belles cartes en couleurs indiquant la marche et les camps de l'armée, « carte générale de Flandre où sont marquez les camps »; le titre est compris dans un encadrement à l'encre de Chine composé d'attributs guerriers; sous-titres en lettres bleues et rouges; reliure en veau imitée de l'ancienne, de laquelle on a conservé l'écu aux armes du maréchal de Luxembourg.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0993

LISLIERS : CAMPAGNE DE FLANDRE EN 1691.

In-folio, XVII^e siècle, 210 ff., 3 cartes, veau brun.

Transcription du travail de M. de Lisliers : siège de Mons, mémoires historiques, ordres de marche, un ordre de bataille, plan du siège de Mons, carte du combat de Leuze.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0994

« JOURNAL DE CE QUI S'EST PASSÉ DE PLUS CONSIDÉRABLE A LA PRISE DE NAMUR, assiégée par le Roy en personne le 25^e may et rendue à l'obéissance de Sa Majesté le 30^e juin 1692 ».

In-4^o, XVII^e siècle, 142 pages, 4 plans des travaux du siège, veau fauve.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0995

LISLIERS : CAMPAGNE DE FLANDRE EN 1694.

In-folio, XVII^e siècle, 111 pages, ordre de bataille du 24 mai, reliure en veau brun.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0990-0997

LISLIERS : CAMPAGNE DE FLANDRE EN 1696.

Deux copies du même travail, en deux volumes in-folio de 35 et 37 f., avec deux tableaux :

« ordre de bataille de l'armée du Roy commandée par le maréchal de Villeroy; ordre de bataille de l'armée du Roy commandée par le maréchal de Boufflers »; reliure en veau brun.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0998

LISLIERS : CAMPAGNES DE FLANDRE EN 1702 ET 1703.

In-folio, XVIII^e siècle, 40 f., cart..

Provenance : collection de Condé.

Ms. 0999

LISLIERS : CAMPAGNE D'ALLEMAGNE EN 1704.

In-folio, XVIII^e siècle, 56ff., cart..

Provenance : collection de Condé.

Ms. 1000

LISLIERS : CAMPAGNE DE FLANDRE EN 1704.

In-folio, XVIII^e siècle, 20 f., cart..

Provenance : collection de Condé.

Ms. 1001

LISLIERS : CAMPAGNE DE FLANDRE EN 1708.

In-folio, XVIII^e siècle, 67 pages, cart..

Provenance : collection de Condé.

Ms. 1002

LISLIERS : MÉMOIRES ADRESSÉS A LOUIS XIV.

In-folio, XVIII^e siècle, 85 f., cart..

1^o « Réflexions du s^r de Lisliers sur les différents intérêts des ennemis de la France pour conduire aux moyens de calmer les troubles en Espagne et d'engager les Anglois et les Hollandois à la paix en conférant à Philippe V la monarchie entière des Espagnes ».

2^o « Réflexions qui développent ce qu'on doit attendre des Espagnols contre Philippe V après notre paix particulière et ce qu'on peut tenter pour en prévenir les suites, ayant en vue de faire notre paix l'hiver prochain ».

Les autres mémoires n'ont pas de titre, mais tous sont relatifs à la situation causée par la guerre de la succession d'Espagne.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 1003

LISLIERS : DIVERS MÉMOIRES.

In-4^o, XVIII^e siècle, cart..

1^o Réflexions sur les desseins de l'Empereur (7 ff.).

2^o Réflexions sur la Suède (4ff.).

3^o « Réflexions du comte de Lisliers sur les mouvements que peut faire M. le duc de Savoye pour empêcher son oppression et sur ce qu'on peut entreprendre pour les rendre inutiles et pour opprimer immanquablement ce prince » (15 ff.).

4^o Mémoire sur la situation causée par la guerre de la succession d'Espagne et sur les moyens d'amener la paix.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 1004

LISLIERS : DIVERS MÉMOIRES.

In-4°, XVIII^e siècle, cart.. Recueil factice composé des pièces suivantes :

1. Lettre à Louis XIV (6 ff.).
2. Réflexions sur les moyens de s'opposer aux mouvements des ennemis aussitôt la prise de Lille (1708, 5 ff.).
3. Fragment de mémoire (2 ff.).
4. Mémoire au roi sur l'état des frontières (10 ff.).
5. Lettre écrite de « la Bouzze », 2 décembre 1700 (4 ff.).
6. Mémoire les bords de l'Adige (2 copies, 10 ff.).
7. Mémoire sur les moyens de traverser les desseins des ennemis après la prise de Lille.
8. Mémoire sur les opérations de l'armée d'Italie, commandée par Catinat (1701, 2 ff.).
9. Noms des villes, bourgs et villages de la province d'Artois (4 ff.).
10. Mémoire sur le duc de Savoie (2 ff.).
11. Mémoire sur les opérations de l'armée de Flandre (4 ff.).
12. « Ré flexions sur la nécessité de traverser les vives sollicitations de M^f l'Électeur de Brandebourg pour la souveraineté de Neufchâtel » (4 ff.).
13. « Réflexions qui donneront une parfaite connoissance des confins de l'Italie et qui feront connoistre l'impossibilité de chasser l'ennemy en allant en avant sur luy » (10 ff.)
14. Projet pour l'Italie (15 ff.).
15. Mémoire sur la situation en Italie (10 ff.).
16. « Projet pour la jonction des troupes du Roy avec M. l'électeur de Bavière par l'Italie (8 ff.).

Provenance : collection de Condé.

Ms. 1005

LISLIERS : DIVERS MÉMOIRES.

In-4°, XVIII^e siècle, cart.. Recueil factice composé des pièces suivantes

1. Mémoire sur le duc de Savoie (8 ff.).
2. Mémoire sur les desseins de l'ennemi en Allemagne (8 ff.).
3. « Pensées de Lisliers sur les ménagemens de la paix » (40 ff.).
4. « Réflexions de Lisliers relatives à la conduite que vont tenir les alliez pour l'élection d'un nouvel empereur » (trois copies, 31 ff.).
5. « Réflexions sur les opérations de la campagne de 1711 et sur les moyens de tirer un avantage

certain de nos mouvemens en Flandre » (6 ff.).

6. « Mémoire sur les mouvemens que les ennemis peuvent faire sur la Moselle » (6 ff.).

7. « Réflexions sur la nécessité de traverser les vives brigues de M^f l'Électeur de Brandebourg pour la principauté de Neufchâtel » (2 copies, 8 ff.).

8. « Réflexions de Lisliers pour connoître quelle doit estre la nature de notre guerre en Flandres, voulant prévenir le dessein de l'ennemy ou s'y opposer, et sur les moyens de conduire les alliez à la paix » (18 ff.).

9. Mémoire sur le moyen de terminer la guerre de la succession d'Espagne par une paix solide (19 ff.).

Provenance : collection de Condé.

Ms. 1006

LISLIER : « RÉFLEXIONS SUR L'OBJET QUE POURROIENT AVOIR LES HOLLANDOIS DANS UN ACCOMMODEMENT, et sur les moyens de prévenir leurs vues éloignées et artificieuses en jettant la terreur en Hollande, pour les forcer à nous laisser les arbitres de la paix ».

3 copies de ce mémoire (présenté à Louis XIV après la victoire de Denain) en un volumes in-folio de 68ff., cart..

Provenance : collection de Condé.

Ms. 1007

LISLIERS: DIALOGUE IMAGINÉ ENTRE LE PRINCE EUGÈNE ET MARLBOROUGH.

In-4°, XVIII^e siècle, 10 ff., cart..

Provenance : collection de Condé.

Ms. 1008

LISLIERS : « RÉFLEXIONS SUR LES MOYENS D'ENGAGER LES ANGLOIS ET LE HOLLANDOIS A LA PAIX ».

In-folio, XVIII^e siècle, 23 ff., cart..

Provenance : collection de Condé.

Ms. 1009-1010

CAMPAGNES DE FLANDRE EN 1711 ET 1742, matériaux réunis par Lisliers.

2 volumes in-folio, XVIII^e siècle, 64 et 84 f., cart..

Provenance : collection de Condé.

Ms. 1011

LISLIERS : DIVERS MÉMOIRES.

In-folio, XVIII^e siècle, cart.. Recueil factice composé des pièces suivantes :

1. « Réflexions sur les différents mouvemens des ennemis sur la Moselle, qui feront connoître quelle est la nature de notre deffensive et ce qu'on peut faire pour l'assurer afin de parer aux différents objets du projet des ennemis » (6 ff.).
2. « Projet dont l'exécution peut accélérer la paix entre l'Espagne et l'Angleterre »(4 ff.)
3. « Réflexions qui développent ce qu'on peut espérer d'une nouvelle négociation de paix après la campagne et sur le moyen d'en rendre le succès favorable dès à présent » (6 ff.).
4. « Moyens pour fixer l'ennemy après la prise de Tournay si on ne juge pas à propos de secourir cette place » (1709, 4 ff.).
5. « Réflexions sur le moyen de fixer l'ennemy après la prise de Douay » (1710, 2 copies, 12 ff.).
6. « Réflexions pour secourir Douay » (9 ff.).
7. « Projet du prince Eugène et de M. Marlborough » (1710, 10 ff.).
8. « Réflexions sur les moyens de payer régulièrement les troupes et d'avoir en Flandres deux armées la campagne de 1711 » (2 copies, 30 ff.).
9. « Suite des moyens pour avoir en Flandres deux armées la campagne de 1711 » (2 copies, 30 ff.)
10. « Réflexions sur les moyens de prévenir les risques où nous exposeroit la diligence de l'ennemi avant l'arrivée des milices pour être en force dès l'ouverture de la campagne » (6 ff.).
11. « Réflexions sur l'avantage effectif que nous donne sur nos ennemis l'etat actuel d'Angleterre et sur les précautions nécessaires dans un accommodement pour parer le retour de la guerre » (16 ff.).

Provenance : collection de Condé.

Ms. 1012

HISTOIRE DU MARÉCHAL DE VILLARS (fragments).

In-4°, XVIII^e siècle, 185 f., veau fauve. Les papiers de couleur qui recouvraient les différents cahiers ont été conservés dans la nouvelle reliure.

Cet ouvrage en deux volumes, qui ne dépassait pas l'année 1714, a certainement été écrit sous l'inspiration de Villars pendant la Régence, et peut-être par l'abbé de Vertot, dont le nom se lit sur un des cahiers. Inconnu aux bibliographes et aux historiens de Villars, à l'exception du marquis de Vogüé, qui l'a signalé sommairement dans la notice bibliographique placée en tête du tome VI des *Mémoires de Villars* (p. 5), ce manuscrit présente des lacunes, et le premier cahier en a été perdu. Voici le contenu du volume dans son état actuel :

F. 2. « Cahier second du premier volume » (1678 à 1693).

F. 30. « 3^e cahier du premier volume » (1694 à 1702).

F. 46. « Tome II, premier cahier » (1703-1709).

F. 87. « Dernières campagnes de Flandres et d'Allemagne suivies des traittés d'Utrecht, de Radstat et de Baden » (1709- 1714). En tête de ce cahier, une autre main a écrit : « l'abbé de Vertot ».

Il y a, entre les f. 130 et 131, une lacune qui porte sur toute l'année 1713; en outre, il manque la fin du récit de l'année 1714.

F. 137. « Histoire du maréchal duc de Villars. Tome II » (1703-1709). Copie du premier cahier de ce tome II (f. 46 à 86).

Provenance : collection de Condé.

Ms. 1013

LISLIERS : MÉMOIRES AU RÉGENT.

In-folio, XVIII^e siècle, 12 f., cart..

1^o Mémoire sur le dessein du duc d'Orléans « d'attaquer la disposition du feu Roy en faveur des princes légitimez ».

2^o Mémoire sur la prétention du duc de Bourbon de prendre les mêmes titres que le duc d'Orléans dans les actes qu'ils passent ensemble.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 1014

AFFAIRE DES PRINCES LÉGITIMÉS. Gros recueil de pièces manuscrites et imprimées, 1715-1717.

In-folio, cart..

Provenance : de la collection de Condé.

Ms. 1015

« MÉMOIRES INSTRUCTIF POUR LES PRINCES DU SANG ».

In-folio, XVIII^e siècle, 31 f., belle écriture, reliure mobile en maroquin vert aux armes de Louis Henry de Bourbon, prince de Condé, dit le duc de Bourbon.

Mémoire rédigé pour établir l'inhabileté des enfants naturels des rois à succéder à la Couronne.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 1016

« JUSTIFICATION DES LETTRES PATENTES DE Louis XIV données à Versailles au mois

de mars 1713 et registrées au Parlement le 15 du même mois, qui déclarent Philippe V, roy d'Espagne, et ses descendants exclus de la Couronne de France ».

In-folio, papier, XVIII^e siècle, 55 pages en helle calligraphie, reliure originale en maroquin vert, large dentelle, doublé de maroquin citron, dent., tranche dorée aux armes de la duchesse de Berry, fille du duc d'Orléans.

Ce mémoire dut être rédigé au moment de la conspiration de Cellamare, lorsque Philippe V paraissait vouloir élever des prétentions à la succession de la couronne de France. On y a ajouté les portraits du roi et de la reine d'Espagne gravés par B. Picart en 1702.

Provenance : Vente Camus, f808. Bibliothèque A. A. Renouard. Vente Potier, 1870.

Ms. 1017

MÉMOIRE SUR L'ÉTAT ET LES INTÉRÊTS DE LA FRANCE en 1716.

In-4°, XVIII^e siècle, 13 f. écrits et 15 blancs, cart..

Provenance : collection de Condé.

Ms. 1018

LISLIERS : « MÉMOIRE SUR LES MESURES que les principales puissances de l'Europe pourront prendre par rapport aux changements arrivés depuis les derniers traités de paix ».

In-folio, XVIII^e siècle, 8 ff., cart..

Provenance : collection de Condé.

Ms. 1019

LETTRE AU DUC D'ORLÉANS, RÉGENT, sur la situation de la Hollande, de l'Angleterre et de la France vis-à-vis de l'Espagne, 1718.

In-4°, papier, XVIII^e siècle, 8 f., cart.

L'auteur de cette lettre rapporte d'abord la conversation qu'il a eue avec un Hollandais; celui-ci lui a dépeint l'état d'esprit de ses compatriotes; « il s'aperçoit bien qu'on souscrit à la fin à la quadruple alliance » (le traité de la quadruple alliance entre l'Angleterre, la France, la Hollande et l'Empereur fut signé le 20 août 1718). L'auteur examine surtout la situation de l'Angleterre vis-à-vis de l'Espagne et dit que les Anglais se hâteront de conclure la paix sans se soucier de leurs alliés si l'Espagne leur accorde le libre commerce des Indes. « Les Anglois voyent avec chagrin la situation présente de la France; ils craignent le rétablissement de notre marine... J'ay fait quelques réflexions qui tendent à faire voir qu'il est contre l'intérêt particulier de V. A. R. de finir la guerre, et qu'Elle doit rester en armes pendant sa régence ».

Provenance : collection de Condé.

Ms. 1020

LISLIERS : DIVERS MÉMOIRES.

Recueil factice en un volumes in-folio dont voici le contenu :

1. « Suites du grand projet » (4ff.).
2. « Réflexions sur les raisons qu'on peut insinuer aux Anglois et aux Hollandois pour les engager à demander à S. A. R. de ratifier le traité d'Utrecht » (5 ff.).
3. « Réflexions qui furent présentées au ministre lorsqu'on parla de la paix d'Espagne » (6 ff.).
4. « Réflexions sur les expéditions qu'on pourroit employer dans l'occasion pour empêcher le retour de Philippe V en France et sur les moyens de multiplier les difficultez du passage des Pyrénées » (4 ff.).
5. « Réflexions de Lisliers faites par ordre de S. A. R. Monseigneur le duc d'Orléans sur les moyens d'empêcher les Espagnols de pénétrer en France lorsque l'occasion l'exigera » (4 ff.).
6. « Mémoire sur les moyens de faire une ligue avec la hollande » (8 ff.).
7. Mémoires sur la guerre d'Espagne (16ff.)
8. « Suite des réflexions contenues au premier mémoire à l'occasion de la guerre entre l'Espagne et l'Angleterre » (6 ff.).
9. « Mémoire sur les moyens qu'on peut employer pour parer à ce qu'on peut entreprendre contre les intérêts de S. A. R. » (4 ff.).
10. « Proposition de Lisliers pour aller auprès du Czar » (4 ff.).
- 11 Réflexions sur les suites que la France peut craindre pour elle-même après sa paix particulière selon les offres qu'elle fait d'abandonner Philippe V (mémoire remis à Louis XIV, 12 ff.).
12. « Mémoire au Régent sur la nullité des renonciations pour une couronne » (6 ff.).
13. Mémoire au Régent sur l'intervention du Czar en Allemagne (6 ff.).
14. Mémoire présenté à Louis XIV au moment des négociations de la paix d'Utrecht (4 ff.).
15. « Réflexions sur la conduite à tenir en Allemagne » (6 ff.).
16. Lettre de Lisliers à un ministre, 25 janvier 1726 (2 ff.).
17. Mémoire sur la situation de l'Europe (4 ff.).
18. « Réflexions sur la conjoncture présente », 31 août 1733 (6 ff.).
19. « Mémoire sur l'objet que se proposent le Régent, le roi d'Angleterre et l'Empereur dans la triple alliance » (8 ff.).

Provenance : collection de Condé.

Ms. 1021

JOURNAL DU SIÈGE DE FONTARABIE, 27 mai-10 juin 1719.

In-folio, 10 f., cart..

Provenance : collection de Condé.

Ms. 1022

« RELATION DU VOYAGE DE Louis XV A RHEIMS POUR SON SACRE et son retour à Versailles, avec les cérémonies du sacre. — FESTES DE VILLERS-COTTERETS données par M. le duc d'Orléans au Roy en revenant de Rheims. FESTES DE CHANTILLY données par M. le Duc au Roy en revenant de Rheims. ACTE DE LA MAJORITÉ de Louis XV séant en son lit de justice » (octobre-novembre 1722).

In-folio, 1722, 258 pages, 12 cartes, plans et gravures de la route, de la ville de Reims, et des cérémonies du sacre; reliure en veau brun aux armes de Fleuriau d'Armenonville, garde des sceaux de France.

Provenance : vente Le Roux de Lincy, 1855.

Ms. 1023

LISLIERS: « RÉFLEXIONS SUR LES DIFFÉRENTS MOTIFS QUI ONT PU DÉTERMINER LA FRANCE à prendre des engagements avec l'Angleterre, la Hollande et autres alliez, 15 décembre 1126 ».

In-folio, 1726, 16 f., cart..

Provenance : collection de Condé.

Ms. 1024

LISLIERS : DIVERS MÉMOIRES.

Recueil factice en un volumes in-folio; plusieurs des pièces qui le composent se trouvent dans les recueils précédemment analysés. A signaler :

Mémoires sur la situation de l'Europe après la paix.de l'Empereur avec les Turcs.

Mémoire sur la nécessité de lever des cartes des frontières, 1729.

Réflexions sur la conduite qu'a tenue le Czar jusques à présent et sur les entreprises qu'il peut faire à l'avenir.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 1025

« RÉFLEXIONS SUR LA CONJONCTURE PRÉSENTE, 1732 ».

In-4°, 10 ff., cart..

Provenance : collection de Condé.

Ms. 1026

LISLIERS : DIVERS MÉMOIRES.

Recueil factice, XVIII^e siècle, un volume in-folio composé de :

1. « Raisons qu'a la France de s'opposer à l'agrandissement de la maison d'Autriche » (4 ff.).
2. « Réflexions sur les moyens d'engager les Turcs à la continuation de la guerre » (4 ff.).
3. « Réflexions qui peuvent estre insinuées à la Cour Ottomane dans la vue d'obliger les Turcs à s'opposer au dessein qu'a l'Empereur de chasser le Sultan de l'Europe » (8 ff.).
4. « Nouvelles de Turquie sur la détermination du divan » (4 ff.).
5. « Sommaire d'un projet qui tend à perpétuer la guerre en Hongrie » (4 copies, 28 ff.).
6. « Réflexions sur les moyens d'engager les princes d'Italie à se garantir du dessein qu'a l'Empereur de les réduire dans une étroite dépendance » (10 ff.).
7. « Réflexions où l'on fait voir la nécessité de s'opposer aux desseins de l'Empereur en Italie » (10 ff.).
8. Mémoire sur la quadruple alliance (9 ff.).
9. Mémoire sur la conduite à tenir envers l'Allemagne, l'Angleterre et la Hollande (4 ff.).
10. « Réflexions sur les engagements que nous avons pris avec les Puissances étrangères pendant la Régence et sur les moyens de faire des alliances plus convenables à nos intérêts » (6 ff.).
11. Mémoire sur l'établissement du corps des Cadets (6 ff.).
12. « Mémoire par rapport à l'état présent des affaires, fait le 5 août 1739 » (8 ff.).
13. Entretien (4 ff.).
14. Mémoire au Régent sur l'émission du papier-monnaie (7 ff.).
15. Deux lettres (9 ff.).
16. Observations sur la guerre de Corse (4 ff.).

Provenance : collection de Condé.

Ms. 1027

LISLIERS : « MÉMOIRE DES SERVICES DU COMTE DE LISLIERS, BRIGADIER DES ARMÉES DU Roy, contenant plusieurs faits singuliers qui peuvent servir à rendre plus circonspects ceux qui sur des apparences veulent pénétrer et juger des actions des princes ».

Trois copies de ce mémoire, rédigé vers 1737, réunies en un volume in-4^o de 80 f., veau fauve.

Louis Le Coutellier, sieur de Lisliers, ne se met en scène qu'à partir de 1692, année où il reçut de M. de Barbesieux « l'ordre de prendre de l'employ dans le pays étranger »; c'était une façon de faire de l'espionnage, et l'officier y répugnait; il fallut une lettre de l'archevêque de Paris pour mettre sa conscience en repos. Lisliers servit comme colonel sous les ordres de Guillaume d'Orange

et rentra en France en 1694. A la paix de Ryswick, il alla « par ordre visiter le pays de l'Over-Yssel »; il revit Guillaume, qui lui expliqua les campagnes de 1672 et 1674. De retour à Paris, il présenta au roi un mémoire sur la campagne de Turenne en 1674 : « Sa Majesté luy dit qu'Elle avoit cette campagne et les cinq qu'avoit fait faire M. de Chamlay; mais Elle en fut si satisfaite qu'Elle luy ordonna de mettre dans le mesme ordre toutes celles de son règne, ce qu'il a exécuté jusques au nombre de plus de 40 des plus remarquables, depuis celle de 1672 jusqu'à la paix de Rastadt (1714)... Pour l'exécution de cet ouvrage, il eut recours au s^r Montée, capitaine des guides, avec lequel il visita plusieurs camps des alliez et le terrain où se sont données les anciennes batailles »; il était aussi aidé par « un géographe habile et un historiographe ».

En 1699-1700, M. de Lisliers visita toute l'Italie par ordre du roi; il y servit sous le maréchal de Catinat, et le duc de Mantoue le fit comte avec l'agrément de Louis XIV. Il fit la campagne de Flandre en 1703 en qualité de colonel de cavalerie, puis le roi le garda près de sa personne pour utiliser les connaissances qu'il avait acquises à l'étranger, lui ordonnant « de luy donner ses réflexions et de luy faire le projet de l'ennemy comme s'il eût été encore au service étranger ». Lisliers ne s'en priva pas; les manuscrits analysés plus haut montrent que sa plume était abondante et facile. Il fut en outre chargé de missions secrètes. Il affirme qu'avant de faire son testament le roi l'envoya en pays étranger à un particulier pour s'informer de certains faits dont il vouloit estre instruit ».

Après la mort de Louis XIV, Lisliers continua ses services près du Régent; il expliqua au duc de Chartres les campagnes du grand règne, accabla les ministres de mémoires et « réflexions » sur les affaires étrangères, et fut « toujours occupé par ordre jusqu'en 1736 ». Le Régent l'avait nommé brigadier en 1719; il s'en tint là. En somme, Lisliers avait vécu en marge de l'armée; il était difficile de lui donner le grade de maréchal-de-camp, dont il se flattait cependant de connaître les fonctions. Il termine son mémoire sur un ton amer, se plaignant de n'avoir reçu de Louis XV aucune récompense, aucune faveur.

Il est probable qu'il présenta ce mémoire au duc de Bourbon, et qu'il sut intéresser le prince à sa situation. Par convention du 11 juin 1737, « M. de Lisliers s'obligea de fournir à S. A. S. toutes les campagnes du règne du feu roy Louis XIV, pour la récompense desquelles S. A. S. lui a constitué 2000 livres de rente viagère, dont 1000 sur sa teste, et 1000 sur la teste de son épouse ». Celle-ci se nommait Marie-Louise Motet de la Couraterie.

Lisliers survécut au duc de Bourbon et mourut au printemps de 1741. Le conseil du petit prince de Condé prit aussitôt la délibération suivante (22 juin 1741): « Vu la convention faite entre feu S. A. S. Monseigneur le Duc et M. de Lisliers, brigadier des armées du Roy, le 11 juin 1737, par laquelle celui-cy s'est engagé de fournir à S. À. S. les campagnes du règne de Louis 14 réduites en trente cartes gravées, avec un mémoire pour l'intelligence de chaque campagne, moyennant 2000 livres

par an de pension viagère, dont 1000 livres pour Madame de Lisliers et 1000 pour luy, leur vie durant, et outre de payer par S. A. S. 150 livres pour chaque carte; qu'arrivant le décès de M. le comte de Lisliers avant d'avoir délivré les trente cartes, la dame sa veuve sera tenue de faire remettre et délivrer à S. A. S. toutes les cartes, mémoires et instructions qui se trouveront chez ledit s^r de Lisliers lors de son décès, relatifs aux dites campagnes. M. de Lisliers étant décédé, on a appris que le scellé avoit été apposé sur ses effets, et comme il y a des héritiers collatéraux et qu'il seroit à craindre que les cartes et mémoires ne fussent soustraits et dispersés, il a été arrêté que M. Gougenot sera et demeurera autorisé à former opposition au scellé pour la conservation des droits de M. le prince de Condé en cette partie ».

C'est ainsi que tous les matériaux réunis par Lisliers, ses mémoires, ses « réflexions », en brouillon ou au net, entrèrent dans la bibliothèque du prince de Condé. Un dernier règlement, portant sur le prix des cartes, intervint en 1742 sur l'ordre du comte de Charolais, oncle et tuteur du jeune prince : M. de Lisliers avait livré au duc de Bourbon les douze campagnes et cartes de 1674 à 1695, et il restait dû 150 livres que Mme de Lisliers reçut le 18 mars. On alloua en outre « au s^r Duplessis, qui a travaillé sous M de Lisliers aux cartes des campagnes de Louis XIV », la somme de 200 livres « pour ses soins et peines à ce sujet » (9 mai 1742. Archives du Musée Condé, registre de comptes).

Ms. 1028

CAMPAGNE D'ALLEMAGNE, 1743. Ordres de marches, campements, etc.

In-folio, XVIII^e siècle, 200 ff 14 cartes en couleurs, reliure originale en maroquin rouge aux armes d'Orléans.

Volume exécuté et relié pour Louis-Philippe, duc de Chartres, qui prit part à la campagne de 1743, mort duc d'Orléans en 1785.

Provenance : acheté en 1881.

Ms. 1029

« DÉTAIL DES OPÉRATIONS DE L'ARMÉE DU BAS-RHIN, RÉDIGÉ PAR M. LORTON, secrétaire des commandements de S. A. S. Monseigneur le Prince de Condé. 1762 ».

In-4^o, XVIII^e siècle, 176 pages, reliure originale en maroquin rouge doublé de tabis bleu, fil., tranche dorée, aux armes de Condé.

L'armée du Bas-Rhin était commandée par Louis-Joseph de Bourbon, prince de Condé, auquel on dut en cette campagne deux des rares succès remportés par nos armes pendant la guerre de Sept Ans : combats de Gruningen et de Johannisberg, 25 et 30 août. Louis XV donna au prince de Condé trois canons pris sur l'ennemi à Gruningen; ils décorèrent la terrasse du Connétable à Chantilly jusqu'à la Révolution.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 1030

« CAMPAGNE DU CORPS AUX ORDRES DE S. A. S. MONSEIGNEUR LE PRINCE DE CONDÉ SUR LE BAS RHIN EN 1762 ». Livre d'ordres, journal des marches, etc.

In-folio, XVIII^e siècle, 396 pages, plans gravés des combats de Gruningen et de Johannisberg, plusieurs états et tableaux, reliure en veau brun.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 1031

« MÉMOIRE SUR LA FLANDRE ET LE HAINAULT. NOTE SUR LA FRONTIÈRE DE FLANDRE ET DE HAINAULT ».

In-folio, XVIII^e siècle, 1 f. de titre, 1 pp. chiffrées, et 2 f. blancs; cart..

Le mémoire commence ainsi : « La situation politique de l'Europe autorise à supposer que le Roi sera peut-être forcé d'assembler en Flandre dans l'année 1785 une nombreuse armée... ».

Provenance : collection de Condé.

Ms. 1032

ELLIOT (M^{rs} DALRYMPLE): "ANECDOTS OF THE FRENCH REVOLUTION".

In-folio, 136 ff., veau brun.

Manuscrit original, entièrement autographe, précédé d'une lettre de l'éditeur Bentley, qui a publié l'ouvrage sous le titre de *Journal of my life during the French Revolution*.

Provenance : vente Turner, Londres, décembre 1888.

Ms. 1033

FÊTES RÉVOLUTIONNAIRES.

In-4°, fin du XVIII^e siècle, 72 f., cart..

F. 2. « Feste de la Reconnoissanie ».

F. 13. « Discours prononcé à la feste de la Reconnoissance »

F. 21. « Discours prononcé pour la commémoration du 14 juillet 1789, le 26 messidor an 7 » (14 juillet 1799).

F. 31. « Feste des Vieillards ».

F. 43. « Feste de la Souveraineté. Discours ».

F. 48. « Feste de l'Agriculture, 10 messidor an 7 » (28 juin 1799).

F. 62. Discours prononcé au sujet de l'assassinat des plénipotentiaires français près de Rastadt, 30

prairial an 7 (18 juin 1799).

F. 69. Autre discours sur le même sujet, 20 floréal (9mai).

Provenance : bibliothèque Cigongne.

Ms. 1034

JOURNAL DE LA DÉFENSE DE MAYENCE PENDANT LE BLOCUS ET LE SIÈGE DE 1793, suivi de la comparaison des défenses de Mayence en 1689 et 1793.

In-folio, 235 pages, un plan, et 33 pages, demi-marouin rouge.

Provient de Rewbell, commissaire de la Convention, présent au siège.

Provenance : donné à M. le duc d'Aumale par M. Ferdinand Duval.

Ms. 1035

« PLAN DE LA REPRISE DE TOULON PAR LES FRANÇAIS SUR LES ANGLAIS ET LES COALISÉS LE 28 FRIMAIRE AN 2^e. Dédié au Directoire Exécutf. Exécuté au Dépôt Général de la Guerre, d'après les plans, cartes topographiques, et les autres mémoires et renseignements communiqués et surveillés par le citoyen Sardou, Ingénieur en chef, Directeur des Travaux maritimes et hydrauliques au Port et arrondissement de Toulon, le 29 brumaire an 7^e de la République Française, Une et Indivisible ».

Aquarelle mesurant 1^m,02 de large sur 0^m,75 de haut, enveloppée d'un encadrement de trophées où le titre est compris. Aux côtés de la carte proprement dite, deux colonnes contiennent le « Précis historique de l'entrée des troupes anglaises et coalisées à Toulon, et de la reprise de cette place et des forts environnans par l'armée de la République ».

Provenance : ce plan a été reproduit par M. Paul Cottin en tête de son livre intitulé *Toulon et les Anglais en 1793* (Paris, Ollendorff, 1898).

Ms. 1036

DÉTENTION DES-PRINCES D'ORLÉANS A MARSEILLE, 1793-1796.

In-folio, XIX^e siècle, 68 pages, veau gris.

Titre : « Collection de documents administratifs et autographes relatifs à la détention de MM. les Princes d'Orléans, de Mad^e la duchesse de Bourbon et de M. le Prince de Conty dans les forts de Marseille pendant les années 1793, 1794, 1795 et 1796, accompagnée de quelques éclaircissements historiques par François Guindon, employé au bureau des archives de ladite ville ».

Provenance : M. Guindon forma ce recueil sous le règne de Louis-Philippe et l'offrit alors à M. le duc d'Aumale.

Ms. 1037

CARTE DE L'ÉGYPTE, ANNOTÉE PAR LE GÉNÉRAL BONAPARTE.

« Égypte, nommée dans le Païs Missir, par le s^r d'Anville, de l'Académie Royale des Belles-Lettres, et de celle des Sciences de Pétersbourg, secrétaire de S. A. S. Mgr le duc d'Orléans. M D CC LXV ». (hauteur, 0^m,775; largeur, 0^m,505 collée sur toile et coupée en format in-4°, étui vert).

Cette carte est accompagnée de la note suivante, écrite par le lieutenant- général baron E. Merlin le 21 avril 1837 : « Cette carte d'après Danville, collée sur toile orange, est celle dont l'empereur Napoléon fit usage pendant son séjour en Égypte. Elle porte de précieuses marques d'authenticité. Au sommet de la carte sont des notes de la main de Napoléon, écrites à l'encre rouge et indiquant les provinces d'Égypte et la population de leurs chefs-lieux. Sur la marge gauche est une autre inscription, également de la main de Napoléon et indiquant la population de quelques villes. Sur la même marge est un itinéraire de Giza à Esné, tracé de la main du général Duroc, alors colonel aide-de-camp du général Bonaparte, et depuis duc de Frioul et grand-maréchal du Palais Impérial. Sur la marge droite sont quatre itinéraires tracés par le même Duroc, qui était à cette époque chargé de la direction topographique à l'état-major du général en chef Bonaparte. Sur l'extérieur de l'un des côtés de la carte est un tracé de lignes bizarres et présentant, aux extrémités, des espèces de figures de fortification. Ces lignes sont de la main de Napoléon, qui souvent, dans ses moments de méditation ou de réflexion, faisait des tracés de ce genre, soit avec la plume, soit avec un canif; son bureau et son fauteuil de travail portaient toujours des marques du même genre. L'étiquette de la carte est de la main du général Duroc.

« Je dois maintenant faire connaître comment cette carte précieuse s'est trouvée en ma possession. Attaché comme aide-de-camp au général en chef Bonaparte pendant son séjour en Égypte, il est vraisemblable que, dans une des courses qu'il faisait presque journellement dans les environs du Caire, j'aurai, comme officier de service, été chargé d'en être le porteur, et que, rentré au quartier-général, je l'aurai par mégarde oubliée dans ma chambre parmi d'autres objets que j'y abandonnai lorsque nous quittâmes Le Caire avec le général en chef, croyant y revenir sous peu de jours et ignorant alors ses projets de départ pour la France. Lorsqu'une partie des effets que j'avais laissés au Caire me fut rapportée en France après la capitulation de notre armée, je retrouvai, dans la malle qui les contenait, la carte précieuse dont je viens de donner l'historique; je crus pouvoir me l'approprier comme souvenir inappréciable du grand homme dont l'écriture autographe enrichit les marges et en fait un document précieux par son incontestable authenticité ».

Provenance : M. le duc d'Aumale acquit cette carte du comte d'Haubersaert, neveu du général Merlin.

Ms. 1038-1040

[ECQUEVILLY] : « JOURNAL DES CAMPAGNES DE LA DIVISION A ORDRES DE S. A. S. MONSEIGNEUR LE PRINCE DE CONDE 1792-1801.

VOYAGE EN RUSSIE, 11 OCTOBRE 1797-30 MARS 1798 ».

3 volumes in-4°, écrits au commencement du XIX^e siècle et reliure en maroquin rouge. *Journal*, I, 420 pp de texte et 9 pp. de table; II, 624 pp. de texte, 11 pp. de table, et annexe de 9 f. contenant le contrôle du régiment Dauphin-cavalerie en mai 1796. *Voyage*, 171 pp..

Copie contemporaine du *Journal* du comte (depuis marquis) d'Ecquevilly, maréchal-des-logis de la cavalerie de l'armée de Condé. Le *Voyage en Russie*, rédigé à part et fort développé, a été inséré plus tard, mais abrégé, dans le texte du *Journal* en vue de l'impression; bien des détails intéressants sur la vie et les moeurs russes ont été laissés de côté. L'ouvrage fut publié à Paris en 1818, en 3 volumes in-8°.

Ms. 1041

FÉZENSAC (RAYMOND-JOSEPH DE MONTESQUIOU, DUC DE) : JOURNAL DE LA CAMPAGNE DE 1813.

In-folio, XIX^e siècle, 177 pp., maroquin bleu (*Cape*).

Copie offerte à M. le duc d'Aumale par le lieutenant-général duc de Fézensac en 1859. Suite du *Journal de la campagne de 1812*, publié en 1850. L'auteur commandait une brigade en 1813 et se trouva prisonnier de guerre par suite de la violation de la capitulation de Dresde.

Ms. 1042

DAVOUT (LOUIS-NICOLAS) : « SOUVENIRS DICTÉS PAR M^r LE MARÉCHAL PRINCE D'ECKMUHL à M. J. Gordon sur les événements de 1815.

I, Les Cent Jours.

II, Paris et l'armée de la Loire ».

In-4°, XIX^e siècle, 88ff., car

Copie d'après l'original conservé au Ministère de la Guerre; offerte à M. le duc d'Aumale (21 juin 1896) par son filleul le comte Henri Vigier, arrière-petit-fils du maréchal Davout et l'historien de son illustre aïeul (*Davout, maréchal d'Empire...* par le comte VIGIER..., Paris, Ollendorff, 1898, 2 volumes in-8°).

III-. RECUEIL DE PIECES

Ms. 1043

« DIVERS PROCEZ D'IMPORTANCE ET AUTRES PIÈCES SERVANS A L'HISTOIRE ».

In-4°, XVII^e siècle, 183 f., veau brun.

F. 1. « Procez fait à Jean 2^e, duc d'Alençon », 1458 à 1475.

F. 6. « Arrest notable contre Guy Pape et autres officiers du parlement de Grenoble », 1462.

F. 9. Procès de la Mole et Coconas, 1574 (voir Francis DECRUE, *La Molle et Coconat*, Paris, Plon, 1892).

F. 56. Testament du duc d'Anjou, 8 juin 1584.

F. 62. « Harangue des deputez de la cour de Parlement à Monseigneur le chancelier de Chiverny sur la promotion en l'estat de chancelier de France ».

F. 66. Procès du maréchal de Biron, 1602.

F. 85. Procès du comte d'Auvergne, 1605.

F. 93. « Arrest de mort donné contre le comte Sébastien Montecucullo, atteint et convaincu d'avoir empoisonné » le dauphin François, 1536.

F. 96. « Arrest de feu M^r l'amiral Chabot, le 8 février 1540 ».

F. 149. « Arrest prononcé à messire Guillaume Poyet, chancelier de France », 1545.

F. 157. « Requeste présentée au Roy par la reine douairière après que le feu roy Henry trois fut tué à Saint-Cloud, pour avoir Justice », 1589.

F. 164. « L'acte et cérémonie observée en la réception de ladite requeste par le roy Henry 4 en l'église de Mantes au mois de février 1594 ».

F. 171. « Procez et arrest rendu à la requeste de la vefve du s^r de Charlus contre les s^{rs} de Gadaigne », 1612.

La plupart des procès et arrêts contenus dans ce recueil ont été insérés par F. Danjou dans les *Archives curieuses de l'histoire de la France*.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 1044-1045

RECUEIL DE PIÈCES.

2 volumes in-4°, XVII^e siècle, 363 et 376 f., veau brun.

TOME PREMIER

F. 1. « Du différend qui en l'an 1434 survint au concile de Basle pour la préséance entre les ducs de Bourgogne et de Bretagne ».

F. 3. « Lettres du roy Charles huitiesme par lesquelles il relève Marguerite de Lorraine, duchesse d'Alençon, des renonciations que par son contract de mariage elle auroit faites à toutes successions directes et collatérales, comme ayant esté à ce contrainte par son frère René, duc de Lorraine, etc. »; 6 février 1489.

F. 14. « Préférence pour M^{rs} les ducs de Guise et de Nevers à M^r de Montpensier en la pairie de

France », 1548.

F. 21. « Remonstrances du Parlement pour empescher le transport de l'évesque de Noyon à Rome », 1555.

F. 35. « Lettre du roy de Pologne à l'Empereur, du XX^e juin 1573 ».

F. 37. « Harangue faicte par M^{te} Jacques d'Amboise, advocat du Roy au Grand Conseil, à la réception de messire Philippes Hurault, vicomte de Cheverny, en l'office de Chancelier de France, 13 décembre 1583 ».

F. 52. « Procès-verbal de l'absolution du roy Henri 4 lors de sa conversion à la religion catholique, apostolique et romaine, contenant aussy l'abjuration et profession de foi par luy faite, 1593»

F. 92. « Harangues faites par M^{te} Urban de Laval, chevalier, seigneur de Bois-Dauphin, mareschal de France, à l'Empereur, vers lequel Sa Majesté l'avoit envoyé son ambassadeur, avec la response dud. Empereur sur icelles, à Prague, le 20^e juillet 1600 ».

F. 121. « Sommaire discours du fait de feu M^f le duc de Biron, 1602 ». Trois autres discours sur le même sujet.

F. 171. « Recueil de ce qui s'est passé à la prononciation de l'arrêt de deffunct M^f le mareschal de Biron et en l'exécution dudit arrêt ».

F. 196. « Discours des rangs et préséances de France, année 1605 ».

F. 231. « Extrait de l'instruction donnée au s^f de Bulion sur l'affaire de M. le comte de Soissons avec le duc de Savoye, du 4^e mars 1609 ».

F. 233. « Instruction donnée au s^f de Bulion allant trouver Son Altesse de Savoye, du 29 mars 1610 ».

F. 269. « Copie des articles du mariage et des pensions, année 1609 ».

F. 274. « Articles sur lesquels le Roi a déclaré son intention pour servir d'instruction et de commandement au s^f de Bulion, conseiller de Sa Majesté en son conseil d'Estat, allant trouver le s^f de Lesdiguières, mareschal de France, et avec luy ou sans luy M^f le due de Savoye pour le service de Sa Majesté, 29mars 1610 ».

F. 306. « Instruction de Louis XIII^e au s^f de Bulion », 30juin 1610.

F. 333. « Discours de ce qui s'est passé à Bruxelles pour Monseigneur le Prince de Condé sous la négociation de M. le marquis de Cœuvres, 19 février 1610 ».

F. 342. « Discours de ce qui se passa à l'enterrement du roy Henri III touchant le différent du parlement et de M^f l'évesque de Paris, et autres particularitez, 26juin 1610 ».

TOME SECOND

F. 1. « Instructions à M. de Schomberg, comte de Nanteuil, conseiller du Roy en son conseil d'Estat, lieutenant général de Sa Majesté es païs de Limousin, haulte et basse Marche, pour son voiage d'Allemagne » (1616. Tableau du gouvernement et de l'état de la France depuis la mort

d'Henri IV).

F. 42. « Propositions des ambassadeurs du roi de la Grande Bretagne, de M^f l'Électeur Palatin et du duc de Wirtemberg, faites à Leurs Majestés très Chrestiennes touchant l'estat d'Allemagne, du 25^e mars 1613, avec la rponse de Leurs dites Majestés du 30^e mars ».

F. 61. « Copie d'une lettre escripte à M^f le Garde des Sceaux sur ce qui se passa en l'église Saint-Germain de l'Auxerrois le jour de Pasques et au conseil tenu le 20^e d'avril entre M^{rs} les ducqz et pairs et luy, l'an 1620 ».

F. 83. « Instruction donnée à Mess^{rs} le duc d'Angoulesme, de Béthune et de Preaux allans en ambassade extraordinaire pour Sa Majesté en Allemagne pour terminer les différends d'entre l'empereur, les princes protestans, le grand duc de Transilvanie et autres princes de l'Empire, sur le sujet de la nouvelle élection du comte Palatin à la roiauté de Bohême », 8 avril 1620.

F. 115. « Lettre des ambassadeurs de Sa Majesté très Chrestienne contenant un advis fort ample et particulier des affaires d'Allemagne », 2 février 1621.

F. 145. « Harangue au Roi faite par M. Angenoust, lieutenant-général de Sens, sur le démembrement de l'archevesché de Sens, mars 1623 ».

F. 160. « Instruction baillée à M^f de Blainville, allant ambassadeur extraordinaire en Angleterre, le 3 septembre 1625, aux fins de raffermir les alliances d'entre les rois très Chrestien et de la Grand Bretagne, en conserver l'amitié, et par ce moien entretenir ces deux estats en bonne intelligence contre les brigues et stratagèmes des Espagnols ».

F. 192. « Harangue de Monsieur l'évesque de Chartres prononcée devant le Roi le 3^e février 1627 pour persuader la navigation ».

F. 209. « Instruction donnée à M^f de Guise sur ce qu'il a à faire pour le service du Roi au commandement de son armée navalle pour le siège de la Rochelle, 27 aoust 1627 ».

F. 217. « Chronologie des ligues de Suisse, par M^f le mareschal de Bassompierre ».

F. 289. « Harangue faite par Mons^f de Léon, ambassadeur extraordinaire pour le Roi en Suisse, en leur assemblée des Treize Cantons le 5^e jour de septembre 1629 ».

F. 309 « Harangue de Casali, ambassadeur d'Espagne, aux cinq Cantons catholiques en la diette tenue à Vecchio le huitiesme septembre 1629 ».

F 316. « Mémoires de Mons^f de Limoges pour maintenir les cantons des Suisses au service du Roi au désavantage de ses ennemis ».

F. 369. Table des deux volumes.

Provenance : copie faite pour le Grand Condé vers 1685.

Ms. 1046-1047

RECUEIL DE PIÈCES, 1518 à 1648.

2 volumes in-folio, milieu du XVII^e siècle, 414 et 458 f., cart.

PREMIER VOLUME, n° 47.

F. I. « Le Baptesme, et les cérémonies observées en iceluy, de Monseigneur le Daulphin de France, le 25^{me} jour d'avril 1518 ».

F. 7. « Le Baptesme, l'ordre et le triomphe qui fust faict et observé en iceluy, de très hault et très puissant prince Monseigneur Louis, second filz de France, duc d'Orléans, faict à Saint-Germain en Laye le 19^{me} jour de may 1549 ».

F. 13. « Le Baptesme, et les cérémonies observées en iceluy, de Charles-Emmanuel, prince de Piedmont, baptisé à Thurin en l'an 1567 ».

F. 18. « Mariage du roy de Navarre Henry II^e depuis roy de France Henry 4^e, 1572 ».

F. 22. « Discours très beau des cérémonies faictes lorsque le roy Henry le Grand presta le serment pour l'observation du traicté de paix avec le roy d'Espagne Philippes II, l'an 1598 ».

F. 28. « Le retour du Roy à Paris après la deffaicte de l'armée des Reystres, 1587 ».

F. 34. « Mariage de la soeur unique du Roy Henry 4^e avec le duc de Bar », 1599.

F. 36. « Contrat de mariage de... Henry 4^e avec... Marie de Médicis... », 1600.

F. 44. « Le Baptesme, et l'ordre observé en iceluy, de Monsieur et de Mademoiselle de Verneuil à S^t Germain en Laie ».

F. 48. « L'ordre et cérémonies faictes aux nopces du Roy Henry 4^{me} en l'année 1600 ».

F. 52. Baptême du Dauphin et de ses soeurs à Fontainebleau, 14 septembre 1606.

F. 70. « Traicté de ligue projecté entre Sa Sainteté, le roy de France, Mess^{rs} de Savoye, Venise et Mantoue, le 8 mars 1629 ».

F. 75. « Traicté de confédération et alliance pour cinq ans entre Louis 13^{me} roy de France, et Gustave II^{me}, roy de Suède, pour le restablissement des princes et estats d'Allemange, 13 janvier 1631 » (en latin).

F. 80. « Traicté de confédération et alliance pour huict ans entre Louis 13^{me}, roy de France, et Maximilien, électeur de Bavière, 8 may 1631 » (en latin).

F. 84. « Traicté entre le roy Louis 13^{me} et Victor-Amédée, duc de Savoye », 15 juillet 1632.

F. 94. « Traicté entre le roy Louis 13^{me} et les Estats généraux des Provinces Unyes des Pays-Bas, à la Haye, le 15 avril 1634 ».

F. 106. « Harangue faicte et prononcée par feu Monsieur le cardinal duc de Richelieu en présence du feu roy Louis 13^{me} séant en son lit de justice en parlement l'an 1634 ».

F. 122. Traité entre Louis XIII et les États-généraux des Provinces-Unies, 8 février 1635.

F. 146. Traité entre Louis XIII et la ville impériale de Colmar, 1^{er} août 1635.

F. 151. Traité entre Louis XIII et le duc de Saxe-Weimar, 26 octobre 1635. Articles secrets, 10 novembre. Convention faite par le duc Bernard de Sax-Weimar, 17 avril 1637. Son testament,

8 juillet 1639.

F. 163. Traité entre Louis XIII et les États-généraux des Provinces-Unies, 16 avril 1636.

F. 173. Traité entre Louis XIII et le landgrave Guillaume de Hesse; 21 octobre 1636.

F. 181. Traité entre Louis XIII et la duchesse de Savoie, 3 juin 1638.

F. 186. Service funèbre à Notre-Dame de Paris pour l'impératrice Isabelle de Portugal, 6 et 7 juin 1639.

F. 192. Traité entre Louis XIII et la landgrave de liesse, 22 août 1639.

F. 198. « Affaires d'Italie. de Savoye et de Piedmont, contenant les mémoires, ambassades et négociations de M^{rs} le cardinal de Richelieu, le cardinal de la Valette, d'Hémery et de Chavigny pendant les guerres meues en ces pais là par les Espagnolz et les princes de Savoye contre le jeune duc de Savoye et la duchesse sa mère, l'an 1639 ».

F. 334. « Traicté de confédération et alliance entre Louis 13^{me} et la principauté de Catalogne, du 16 aoust 1640 ».

F. 357. Traité entre Jean IV, roi de Portugal, et les États-généraux des Provinces-Unies, 12 juin 1641.

F. 367. Traité entre Louis XIII et le prince de Monaco, 8 juillet 1641.

F. 373. « Discours sur le futur conclave, faict pendant la guerre des princes d'Italie contre sa Sainteté ».

F. 395. « La Charité françoise, composée par un gentilhomme anglois sur le voyage de Monsieur le comte d'Harcourt en Angleterre ». — « Annotations sur ce libelle ».

SECOND VOLUME, n°48.

F. 1. « AFFAIRES DE SEDAN, contenant toutes les entreprises, proceddez et desseins de feu Monsieur le comte de Soissons et de Messieurs les ducs de Guize et de Bouillon. Ensemble tout ce qui s'est faict et passé au Parlement contre eux », 1641.

F. 108. « Lettres du Grand Turc au Roy très Chrestien ».

F. 110. « Articles accordez entre le Comte-duc pour le roy d'Espagne et le sieur de Fontraille pour et au nom de M. le duc d'Orléans, à Madrid, le 13 mars 1642 ».

F. 116. Traité entre Louis XIV et les États-généraux des Provinces-Unies, 1^{er} mars 1644.

F. 136. Discours en latin; Osnabruck, 14 octobre 1644.

F. 142. « Relation véritable de ce qui s'est passé en la création de ce nouveau pape Innocent X^{me}, contre les faux bruits publiez au desavantage de Mons^r de Saint-Chaumont, ambassadeur extraordinaire du Roy près Sa Sainteté » (1644).

F. 162. Articles accordés entre le sieur d'Anctoville et l'archevêque de Trêves, 19 juillet 1646.

F. 166. « Discours faict et prononcé par M. de Servien à Messieurs les Estats généraulx des Provinces Unies des Païs Bas, du 14^{me} janvier 1647 ».

F. 180. Traité de garantie entre la France et les Provinces-Unies, 29 juillet 1647.

F. 186. « Discours de la conférence faite au Palais Royal devant Leurs Majestez, Monsieur le duc d'Orléans, Messieurs du Parlement, Messieurs des finances, sur le subject du tarif dans la ville et fauxbourgs de Paris; ensemble la harangue faite en ladite conférence par Monsieur le premier président audit Parlement le 29^e aoust 1647 ».

F. 216. « Lettre de Mons^r de Balzac à Monsieur le cardinal Mazarin du 27 novembre 1647 ».

F. 229. « TRAICTÉ DE PAIX entre Sa Majesté Catholique et les sieurs Estats généraux des Provinces Unies des Païs Bas, à MUNSTER en Westphalie le 30^e janvier 1648 ».

F. 217. « JOURNAL CONTENANT TOUT CE QUI S'EST PASSE AUX ASSEMBLEES DES COMPAGNIES SOUVERAINES. ANNEE 1648 ». (Du 13 mai au 24 septembre 1648).

F. 447. « Harangue faite et prononcée au roy Louis 14^{me} à son advènement à la Couronne par Monsieur Amelot, premier président du grand conseil de Sa Majesté, assisté de toute cette compagnie ».

F. 451. « Harangue faite et prononcée à la Reyne régente par un prélat député du clergé de France, en faveur de Monsieur l'évesque de Léon ».

Provenance : collection de Condé.

Ms. 1048

RECUEIL FACTICE DE PIÈCES ÉCRITES AU XV^e, AU XVI^e ET AU XVII^e SIÈCLE.

In-folio composé de divers cahiers formant ensemble 129 f. ; cart..

I. « Extraict de mémoires escrits à la fin de chaque moys du callendrier de certaines Heures extrêmement bien escrites à la main en petits feuillets d'un vellin fort net et poly que l'on tient estres venues de la mère du grand roy François ».

Titre ajouté au XVI^e siècle en tête d'un cahier qui contient la transcription des annotations mises par Louise de Savoie sur le calendrier de ses Heures. Ces notes, fort intéressantes, mentionnent des événements de la vie de Louise de Savoie et de François I^{er} jusqu'en 1522; comme elles suivent les dates du calendrier, les années sont naturellement confondues. Les deux dernières notes, ajoutées à celles du mois de décembre, ne se rapportent à aucun jour de l'année. 1^o « L'an 1515... (à 1522), sans y pouvoir donner prévision, mon filz et moy feusmes continuellement desrobbez par les gens de finances ». 2^o « L'an 1522, mon filz et moy par la grâce du saint Esprit commençasmes à congnoisire les hypocrites blancs, noirs, gris, enfumez, et de toutes coulleurs, desquelz Dieu par sa clémence et bonté infinie nous veuille préserver et deffendre; car sy Jésus Christ n'est menteur, il n'est point de plus dangereuse génération en toute nature humaine ».

8 f. in-folio, filigrane : cor de chasse.

II. « Généalogie pour faire apparoir que les ducz de Bourgogne sont issus du sang des roys de

France. En l'an mil et ung, Henry, duc de Bourgogne, qui estoit frère de Hue Capet... ». Fin de la première partie : « Philippe, filz dudict Charles le quint, à présent roy des Espagnes, 1572 ». Suit la transcription des lettres par lesquelles le duc Philippe transporta le comté de Charolais à son fils Charles, 11 novembre 1433. Puis la « Cronique de l'abbaye de Maisières, dite en latin *Maceria* : L'an mil neuf cens, Ismarus, conte de Dijon et pays adjacents... ». Se termine par le mariage du duc Philippe avec la fille du roi de Portugal, « et en furent les nopces célébrées à Bruges en Flandres l'an M. IIII^e XXXX, et de ce dernier mariage yssit Charles, dernier duc de Bourgogne. Icy finist le contenu au susdit livre de Mons^f de Mesières ». Le dernier feuillet est occupé par l'épithaphe en vers français du duc Philippe, mort en 1467.

In-folio de 20ff., seconde partie du XVI^e siècle. Filigrane : double aigle surmonté d'une tige terminée par un quadrilobe ou quatrefeuille; au-dessous, un cartel portant les lettres BVAN.

III . Opusculé sans titre dont voici la composition :

1^o Lettres adressées au concile de Constance par le roi de France, le roi d'Angleterre, le roi des Romains et de Hongrie, le roi et la reine de Castille, 1416.

« Sequitur copia citacionis P. de Luna », décembre 1416.

« Oracio quam feci apud legatum summi pontificis et dominos Ancianos pro universitate scolarium studentium in utroque jure Bononie ».

« Epistola quam misi Ricardo de Piza hortando eum ut veniat ad studium ».

« Epistola quam misi domino Gomecio de Portugalia socio meo ad civitatem Padue, hortans eum ut veniret ad studendum Bononiam ». Écrite de Bologne par « Johannes Campianus de Notho ».

« Epistola quam feci pro domino Gomecio de Portugalia, quam ipse misit domino cardinali Lisbonensi ».

« Epistola quam misi magistro Guillelmo de Proventia, regracians sibi de ejus curialitate et amore quo usus est penes me et meos ».

Signature du copiste : « Anthonius de Quingentis fecit hoc opus tempore quo Avinione studebat in legibus ».

In-folio, XV^e siècle, 15 ff.; 2 filigranes : quadrupède ailé, et sorte de bonnet surmonté d'une croix à longue tige. A la fin du XVI^e ou au commencement du XVII^e siècle, l'inscription suivante a été mise sur le premier feuillet : « Bonne Galoys. Ne morte ne temps. I. C. Virey ».

IV. « Actes de l'assemblée générale des églises de France convocquée à Saumur le XXVII^e may M.VI^e^{XI} et jours suivans » (jusqu'au 10 septembre).

In-folio de 46 f., copie contemporaine.

V. « Véritable discours de la naissance et vie de Monseigneur le Prince de Condé jusques à présent, à luy desdié par le sieur de Fiefbrun ».

In-folio de 26 f., copie contemporaine, c'est-à-dire de 1611 environ, date de l'ouvrage. Publié par

M. Halphen en 1861 (Paris, Aubry).

VI. Satire contre le pape Paul IV (1559, en italien. 1f.).

VII. Traité d'art militaire, sans titre et nom d'auteur, adressé au roi Henri IV: « Sire, il a pleu à Vostre Majesté par plusieurs fois me commander de dresser par escript des maximes et advis du maniement de la guerre en ce qui concerne tant l'estat du général et chefz principaux d'une armée, que sur tout debvoir et office d'un mareschal de camp... Mais qui sçauroit reffuzer à ce fluy à qui Dieu et la nature n'ont rien desnié..., lequel m'a daigné tant estimer et priser que de me deppartir ung commandement digne des plus excellentz et expérimentez cappitaines.. ».

In-folio de 12 f., copie du temps de Henri IV Filigrane : amphore avec anse et couvercle.

Traité divisé en plusieurs chapitres : « Qu'est-ce que de la guerre.

Le moyen de s'apprester à la guerre.

L'ordre pour loger l'armée.

Description de la charge d'un mareschal de camp.

L'arrivée du souverain ou général au camp.

Pour le deslogement de l'armée ou forme de marcher, et ce qu'il fault faire au logis subséquent.

Pour entreprises ».

VIII. Deux lettres insignifiantes de Henri II de Bourbon, prince de Condé (1f.).

Fonds du bibliophile Jacob, n° 924 du catalogue.

Provenance : vente à Bruxelles, mai 1855.

Ms. 1049

« RECUEIL DE PLUSIEURS MÉMOIRES PARTICULIERS SERVANT A L'HISTOIRE, non encore imprimez jusques à cette présente année 1667 ».

In-4°, XVII^e siècle, 297 f., veau brun.

F. 1. « Remonstrances très humbles de la ville et des bourgeois de Paris au Roy leur souverain seigneur, 15 décembre 1575 ».

F. 8. « Discours du voyage de la Reyne mère du Roy vers le roy de Navarre et Monsieur le prince de Condé en 1576, par un particulier qui l'envoye à un de ses amis à Rome ». Signé: S. C. P.

F. 28. « Discours sur les disputes meues entre M^f de Montpensier et M^f de Nevers, en 1580 ».

F. 36. « Discours de ce qui s'est passé en l'armée estrangère qui venoit d'Allemagne au secours du roy de Navarre en 1587, par Monsieur de Chastillon ».

F. 82. « Avis particuliers de la deffaicte de l'admiral Dracq sur l'armée espagnolle en 1587, envoyez à M. d. G. par un de ses amis ».

F. 86. « Articles accordez par monseigneur le duc de Nevers, prince de Manthoue, pair de France, gouverneur pour le Roy en Picardie et lieutenant général pour Sa Majesté en son armée de Poictou,

aux sieurs de Collombiers, commandant de présent pour le roy de Navarre en la ville et chasteau de Montagu, et de Preaux, mestre de camp de gens de pied estans en icelle », 2 décembre 1588.

F. 92. « Instruction au sieur de Gaignières de Magny sur la mort du duc de Guise pour en informer tous ceulx qu'il estimera estre à propos du costé où il est présentement envoyé par Sa Majesté »; Blois, 24 décembre 1588.

F. 98. « Proposition faite par les princes, prélats et seigneurs de France au s^r duc de Mayenne et à ceux de son party rebelle au Roy »; Chartres, 27 janvier 1593.

F. 102. « Discours sur la prinse des armes de la ville de Lyon en septembre 1593, sur la prinse de M^r de Nemours (cecy copié sur les originaux) ».

F. 120. « Lettre escripte au Roy par ceux de la Religion Réformée assemblez à Vendosme en 1596 ».

F. 124. « Sommassions à M. le prince de Condé, admirai de Chastillon, d'Andelot et cardinal de Chastillon ».

F. 128. « Lettre du roy de Navarre au roy Henry 3. Escrit à Bergerac ».

F. 134. « Lettre de Monseigneur le duc d'Anjou, frère du Roy, après sa sortie de prison, à Sa Majesté ».

F. 138. « S'ensuit l'ordre du convoy des corps de feu Madame la duchesse de Nevers et de feu Loys, monsieur de Nevers, portez de l'église S^t Silvain près Nèvers en l'église cathédrale de S^t Cire le 7 décembre 1595 ».

F 144 (*d'une seconde main, autre papier*). « Compte de mes actions et recueils despuis la proclamation des estatz tenus à Bloys, nottez par moys et jours par moy Pierre de Blanchefort, député par la noblesse des pays de Nivernois et Donziois » (septembre-novembre 1576, 23 pages chiffrées).

F. 156 (*troisième main et autre papier*). « Dialogue de Charles premier, roy d'Angleterre dernier décedé, et de Henry huict, aussi jadis roy d'Angleterre, traduit tin latin en françois ».

F. 164 (*quatrième main et autre papier*). « Épitaphes et autres pièces sur la mort de M^r le C. Mazarin, mort le neuvième mars 1661 ».

F. 180. « Les Proverbes de la Cour. Le Piquet de la Cour ».

F. 188. « Les Logemens de la Cour, 1659 ».

F.191. « Autres Logemens ».

F. 193. « Les nouveaux Jeux de la Cour, 1661 ».

F. 197. « Les Vins de la Cour, 1659 ».

F. 199. « Contre-véritez » (en vers).

F. 201 (*autre main, autre papier*). Discours d'un gentilhomme à son fils, sans titre, écrit en 1636 ou 1637, et commençant ainsi : « Mon fils, quand je repasse en ma mémoire toutes les choses qui se

sont passées depuis que je suis au monde, je ne me sçaurois assez estonner qu'après tant d'exemples que nous avons de l'inconstance de la fortune, il y en ait encore d'assez abusez pour y vouloir jeter un fondement solide et croire perpétuer les biens et les honneurs dans leurs maisons pour laisser à jamais mémoire d'eux... ». Histoire de la fortune des grands seigneurs et favoris depuis le règne de François I^{er} : Anne de Montmorency, le maréchal de Saint-André, les ducs de Guise, le prince Louis de Condé, le maréchal de Retz, le duc d'Alençon, le prince Palatin, les ducs d'Épernon, de Joyeuse, de Bellegarde, de Bouillon, de Biron, de Sully, de Lesdiguières, Marie de Médicis, le maréchal d'Ancre, le duc de Luynes, les maréchaux de Schomberg et d'Effiat, Richelieu, le duc de Saint-Simon. « Vous estes né de condition pour parvenir à tous honneurs qu'un gentilhomme peut espérer... Ne négligez donc pas de chercher la fortune... (*fin*) mais si elle ne vous est point favorable, ne vous en estimez pas moins heureux, car c'est un don de Dieu quand un homme en la prospérité ne se mesconnoist point et demeure dans les termes de la modestie et de la crainte de Dieu ».

F. 222 (*première main, premier papier*). « Roolle des gentilhommes estant ordinairement au service de Madame la duchesse de Nevers » (XVI^e siècle).

« Roolle de la monstre et enrrollement de la compagnie de M^{gr} le marquis de Nesle, capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances du Roy, 9 décembre 1567 ».

« Archers escossois de la garde du Roy en octobre 1486 ».

« Archers françois de la garde du Roy en 1486 » (fragment chiffré, pp. 577 à 600).

F. 234 (*autre main*). « Parlement de Paris ». Enquête et note sur chacun des membres du Parlement en 1661. Ouvrage connu sous le titre de *Portraits du Parlement*.

F. 284. « Messieurs les Maistres des Requestes ». Ouvrage du même genre que le précédent, connu sous le titre de *Portraits des Maîtres des Requestes*.

Le volume se termine par 42 f. blancs.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 1050-1051

« DIVERSES PIÈCES ».

1 tome en 2 volumes in-4^o, XVII^e siècle, 390 f., veau brun.

F. 1. « Narration par ordre historique des réceptions des légats et des vérifications de leurs facultez ordonnées par le parlement de Paris soubz Louis XII, François premier, Henry II, François II et Charles IX, relativement aux registres de la cour ».

F. 46. « De la préséance des mareschaux de France et des grands écuyers ».

F. 65 v^o. « Traicté des rangs et scéances de France et de l'ordre observé es jours solemnelz et cérémonies royales entre les princes, ducs, pairs, officiers de la Couronne, et autres princes venus

en France, ce qui leur doit estre defféré, quelques singularités de Rome, et autres choses ».

F. 98. Traduction française du traité *de Amicitia* de Cicéron.

F. 201. Lettres latines (modernes).

F. 218. « Articles concernans le service du Roy et l'estat et nécessité de ses affaires en son armée d'Aulnix, sur lesquels Sa Majesté est très humblement suppliée d'ordonner ce qui sera de sa volonté; fait au camp de la Jarrie le 17^e jour de septembre 1621 ».

F. 226. Mémoire sur la nécessité d'abattre Genève et la convenance d'en laisser le soin au duc de Savoie, octobre 1621.

F. 235. Mémoire pour montrer l'urgence d'accueillir les propositions de la reine-mère, 1620.

F. 245. Mémoire sur les affaires d'Allemagne et sur la nécessité de soutenir le parti catholique, 1620.

F. 265. Mémoire sur le danger d'attaquer le roi d'Espagne avant d'avoir abattu les huguenots.

F. 275. « Sur l'assemblée des huguenots », 1620.

F. 282. « Discours sur la guerre contre les huguenots », 1621.

F. 299. « Discours sur la réconciliation du Roy et de la Reyne sa mère », 1620.

F. 319. « Discours sur une ambassade ».

F. 339. « Discours sur les affaires de ce temps » (nécessité de faire la guerre aux huguenots, 1621.)

F. 353. Mémoire sur la nécessité d'en finir avec les huguenots avant de se lancer dans une guerre étrangère, 1621.

F. 386. Mémoire sur le jeûne, exercice de piété et de charité envers les morts.

Provenance : copie faite pour le Grand Condé vers 1685.

Ms. 1052-1053

« RECUEIL DE DIVERSES PIÈCES »

2 volumes in-4°, 275 et 98 f., XVII^e siècle, veau brun.

TOME PREMIER

F. 1. « Harangue de M^r Talon, advocat général, au lit de justice du Roy tenu au parlement de Paris le mercredy 15^e janvier 1648 ».

F. 5. « Jugement de l'Histoire des Païts-Bas du cardinal Bentivoglio ».

F. 17. « Reverendissin ac reliogissimis fratribus nostris archiepiscopis et episcopis Galliarum, archiepiscopi et episcopi pro ecclesiarum nostrarum necessariis rebus agentes ». (Condamnation du livre intitulé : *Les Heureux Succes de la piété ou les Triomphes que la vie religieuse a emportés sur le monde et sur l'hérésie*, composé par le père Yves de Paris, capucin, et imprimé à Paris chez la veuve Buon en 1633 et 1634).

F. 23. « Lettre de M^r de Bouillon au Roi; Sedan, 7 septembre 1604 ».

- F. 29. Publication et vérification des édits du roi en 1586.
- F. 50. « Remonstrance au roy (Henri IV), après l'édit de Nantes ».
- F. 71. « Contrat de mariage de M^{gr} le duc de Vendosme et de Mlle de Mercoeur, 5^e avril 1598 ».
- F. 89. « Lettre missive envoyée par M^r de Bellièvre, depuis chancelier de France, à M^r le duc d'Espèron sur le mescontentement qu'il avoit d'estre reffuzé par le Roy du gouvernement de Provence ».
- F. 104. « Interrogatoire fait par nous, Achilles de Harlay, chevalier, premier président, Nicolas Porier, président, Jehan Courtin et Prosper Bauxen, conseillers du Roy nostre sire en sa cour de Parlement,... au prisonnier accusé du parricide du feu roy » (Ravaillac, 17 et 18 mai 1610).
- F. 135. « Lettres de M^r du Plessis » (sévères remontrances à Henri IV sur ses moeurs et son caractère).
- F. 167. « Sommaire de ceux de la maison de Este, seigneurs puis ducz de Ferrare ».
- F. 176. « Lettre du roy Henry deux au Parlement incontinent après la mort du roy François premier, et la response du Parlement. Particularitez de la mort du roy François premier. Extraict des registres du Parlement du vendredy premierjour d'avril 1546 » (1547).
- F. 195. « Lettre missive de la royne Marguerite, duchesse de Valois, au roy Henry 4 ».
- F. 198. « Sommaire des droictz de la maison de Fiesque en Italie depuis l'an 1000 jusques à présent ». (Mémoire adressé à Louis XIII par Charles Léon de Fiesque).
- F. 225. « Traicté de paix fait entre le roy de France et le roy d'Espagne, pour la Valteline, à Monçon en Espagne le 5 mars 1626 ».
- F. 243. « Articles secretz touchant l'accommodement de la paix de la Valteline eusuite du traicté de Monçon ».
- F. 250. « Articles de paix faiets à Madrid entre les deux couronnes de France et d'Espagne pour la paix de la Valteline et Gênes », 1626.
- F. 255. « Articles de paix accordez entre le roy Louis XIII et le duc de Savoye le XI mars 1629 ».
- F. 267. « Relation de Querasque ».

TOME SECOND

- F. 1. « Journal de Monsieur le Cardinal qu'il a fait durant le grand orage de la cour es années 1630 et 1631 ».
- F. 253. « Fabri Pibratii rustica amoenitas gallica, latinis donata versibus per Ant. Bouchetmin ».
- Cette traduction latine des quatrains de Gui du Faur de Pibrac n'est pas mentionnée par Nicéron, qui cite celles de Florent Chrétien, d'Augustin Prevost, de Jean Richard, etc. (*Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la République des Lettres*, t. XXXVI, pp. 254-257).
- Provenance : copie faite pour le Grand Condé en 1686; le premier volume porte à la garde la date du 8 décembre 1686; le prince était alors à Fontainebleau, où il mourut le 11.

Ms. 1054-1055

RECUEIL DE PLUSIEURS PIÈCES

2 volumes in-4°, XVII^e siècle, 240 et 234 f., veau brun.

TOME PREMIER

F. 1. « Instruction donnée au s^f de Sabran, gentilhomme de la chambre du Roy, envoyé par Sa Majesté vers l'Empereur touchant les affaires de Mantoue et Montferrat, où se voyent les entreprises des Espagnols pour en empêcher l'investiture au duc de Mantoue afin de les usurper. Juin 1629 ».

F. 12. « Lettre du Roy à l'empereur Ferdinand sur le sujet de l'ambassade dud. s^f de Sabran ».

F. 15. « Pouvoir donné par le Roy à Monseigneur le cardinal de Richelieu pour la conduite de ses armées tant dedans que dehors le royaume », 24 décembre 1629.

F. 24. « Pouvoir donné par le Roy à M^f le mareschal de la Force et à M^f de Servient pour traicter de la paix d'Italie et terminer les différends des pays de Mantoue et Montferrat ensuite du traité de Casal », 22 novembre 1630.

F. 27. « Harangue faite au Roy à Dijon par M^f Fevret le 28^e avril 1630 ».

F. 31. « Traité de paix et confédération de l'an 1630 entre les sérénissimes Philippe 4, roy des Espagnes, et Charles, roy de la Grande Bretagne ».

F. 58. « Traité fait entre le très chrestien roy de France Louis 13^e et la sérénissime reyne de Suède, à Heilbrun, le 9^e avril 1631 ».

F. 65. « Résolution des estats du royaume de Suède en l'assemblée de Stockolm le 14^e mars 1633 ».

F. 80. « Confédération et traité fait à Hailhrun l'an 1633, le 13^e avril, entre la reyne et couronne de Suède d'une part, et les princes et autres états évangéliques des provinces Électorale du Rhin, de Franconie, de Suève, et de la haute province du Rhin d'autre part, contre l'Empereur et la ligue catholique ».

F. 97. « Harangue prononcée en l'assemblée générale du Clergé de France par M^f l'évesque de Montpellier au grand couvent des Augustins à Paris le vendredy 6^e juillet 1635 ».

F. 129. « Harangue de Monseigneur le Prince aux états de Guyenne assemblez à Bordeaux, le.. jour de novembre 1638 ».

F. 134. « Harangue faite par Mons^f l'évesque de Montpellier, assisté de son chapitre, à M^R le duc d'Halluin, gouverneur du Languedoc, à son retour dans Montpellier après la victoire de Locate (Leucate) contre les Espagnols ».

F. 143. « Mémoires de Messieurs les ducs d'Espéron et de la Valette pour respondre aux accusations qui ont esté faites contre eux, le 14^e décembre 1638 ».

F. 176. « Relation de la campagne de l'an 1639. Ex libris Rerum Gallicarum Jo. Samblancati » (en

latin).

TOME SECOND

F. 1. « Premier mémoire dressé par le s^r commandeur de Virville sur le fait de l'assassinat commis à Rome de l'escuyer de M^r le mareschal d'Estrées, ambassadeur du Roy, en l'année 1639 ».

F. 20, second mémoire.

F. 28. « Consultation de M^r Gaumin sur la mort du s^r de Rouvray, qui appartenoit à M^r le mareschal d'Estrées » (en latin).

F. 32. « Relation au vray de ce qui a esté dict et coppie de ce qui a esté baillé par escript par M^r de la Barde à M^r le nonce Scotti dans Dijon le der nier jour d'aoust 1639 ».

F. 34. « Extrait touchant la difficulté de prier pour l'âme de M^r le cardinal de la Valette, tiré d'une lettre du mareschal d'Estrées, du 2^e novembre 1639 ».

F. 35. « Relation de la dernière diette de Varsovie, 1639 ».

F. 44. « Lettre de Mons^r le Cardinal Duc à Madame de Savoye, 1639 ».

F. 48. « Harangue de Monseigneur l'évesque d'Uzès, député par les évesques de Languedoc, à Monseigneur le mareschal de Schomberg sur la victoire de Laucatte contre les Espagnols, 1639 ».

F. 58. "Litterae ad regem Galliae per legatum Polonum, 1639" (en latin).

F. 69. « Lettre de l'archevesque de Gnesme à M^r d'Avaux, ambassadeur extraordinaire du Roy très Chrestien en Allemagne, touchant la détention du prince Casimir, frère du roy de Pologne, 1639 » (en latin). Deux réponses du comte d'Avaux (en latin).

F. 97. Lettres de Wladislas IV, roi de Pologne, à Louis XIII et à Richelieu, 1639 (en latin).

F. 103. « Harangue faite au Roy par l'ambassadeur de Pologne pour la délivrance du prince Casimir » (en latin).

F. 107. « Traitté ou remise de Brisach entre les mains du Roy » (octobre 1639).

F. 113. « Advis important donné aux princes électeurs, villes et communautez du saint Empire assemblez en la diète de Ratisbonne, 1640 ».

F. 124. « Lettre d'un gentilhomme à M^r l'électeur de Saxe ».

F. 139. « Articles et conditions sous lesquelles les États généraux du principat de Catalogne tenus le 23^e janvier dernier ont soumis ledit principat et les comtez de Roussillon et Sardaigne (Cerdagne) à Fobéissance du très Chrestien Roy de France, 1641 ».

F. 159. « Plein pouvoir donné à Monsieur le Prince de commander les armées du Languedoc, Roussillon et Catalogne, le 29^e avril 1641 ».

F. 166. « Advis important sur l'état et occurrence des affaires, présenté à S. E. le... 1641 ».

F. 180. « S. D. N. P. Urbani Divina providentia papae octavi Constitutio super praeservationes jurium Apostolicae Sedis et inferiorum ecclesiarum personarumque ecclesiasticarum a quibuscumque praejudicialibus, 1641 » (en latin).

- F. 204. « Copie de la lettre de Son Éminence à Monsieur le mareschal de Chastillon, 22juin 1641 ».
- F. 206. « Lettre de M^f le duc de Bouillon à Monsieur de Liège »; Sedan, 24juin 1641.
- F. 208. « Praeliminaria pacis » (entre l'Empire, la Suède et la Pologne, décembre 1641).
- F. 221. « Érection de duché et pairie en faveur du prince de Monaco » 1642.
- F. 227 Lettres de Louis XIII à M. de Beaufort, et de celui-ci au roi, en 1642.
- Provenance : collection de Condé.

Ms. 01056-1057

RECUEIL DE PIÈCES.

2 volumes in-4°, XVII^e siècle, 293 et 273 f., veau brun.

TOME PREMIER

- F. 1. « Histoire de la condamnation des Templiers » [Pierre Dupuy].
- F. 90. « Traité du Connestable de France ».
- F. 113. « Mémoire touchant le pouvoir et autorité appartenant au Grand Maistre de France, et en quoy consiste son pouvoir; présenté au Roy par Monsr le duc de Guise, grand maistre de France ».
- F. 116. « Mémoire touchant le pouvoir et jurisdiction attribuée par les arrests anciens au Grand Maistre de France et aux maistres d'hostel; ledict mémoire présenté au Roy par Monsr le duc de Guise, grand maistre de France ».
- F. 119. « Ordonnance en françois des droicts deuz au Grand Chambellan de France et autres chambellans du Roy pour les prélats et vassaux faisant leurs serments de fidélité et hommage ».
- F. 121. « Discours sur cette question s'il est loisible de porter les armes pour un prince de diverse religion et s'allier avec luy ».
- F. 171. « Harangue de Sainte-Marthe au Roi pour les trésoriers de France, avec la Response du Roi ».
- F. 183. « Advis d'estat touchant la rébellion des vassaux contre leur sou verain ».
- F. 186. « Discours sur le différent qui est entre le pape Urbain 8 et le clergé »(en italien).
- F. 190. « Contre Monsieur du Bellay. Lazari suscitati conciones. Mulieribus et simplicibus miraculum... Par Monsieur du Bellay. Lazari suscitati conciones. Pus et doctis miraculum. » (en latin).
- F. 193. « Harangue au Roy par Monsieur Nicolay, premier président de la Chambre des Comptes ».
- F. 196. « Harangue de MR le président Maillé, ambassadeur à Venise »
- F. 202. « Mémoires de Mantoue de Monsieur le maréchal d'Estrées », 1630.

Cette relation des affaires de Mantoue n'est pas celle qui est imprimée à la suite des Mémoires d'Estat du maréchal d'Estrées (Paris, Barbin, 1666, in-12°).

TOME SECOND

F. 1. « Discours des rangs et préséances ».

F. 10. Formulaire pour la correspondance du roi de France (Louis xm), des reines, du Dauphin, de Gaston d'Orléans et du duc de Vendôme, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du royaume. Traité protocolaire en 25 chapitres, dont quelques-uns sont consacrés aux formulaires de Catherine de Médicis, de ses fils, et d'Henri IV.

F. 225. Formulaire de la correspondance du roi d'Espagne (en espagnol et en latin).

F. 252. Formulaire de la correspondance du cardinal neveu du pape (en italien).

F. 264. « Avvertimenti » (suscriptions en italien pour les lettres à écrire aux rois, reines, princes, etc.).

F. 268. Table des deux volumes.

Provenance : copie faite pour le Grand Condé vers 1685.

Ms. 1058

« RECUEIL DE DIVERSES PIÈCES ».

In-4°, XVII^e siècle, 47 f., veau brun,

F. 1. « Appel du duc d'Épernon », 12 novembre 1633.

F. 21. « Réception de M^R le maréchal de la Force en la dignité de duc et pair de France, le 3 aoust 1637 »

F. 72. « Lettres de déclaration du Roy contre Monsieur », 1 décembre 1642.

F. 83. « Érection du duché de Valentinois en duché et pairie pour le prince de Monaco, au camp devant Perpignan au mois de may 1642. Registrées en Parlement le 6^o febvrier 1643 ».

F. 97. « Traicté du prince de Monaco avec Sa Majesté. Ensemble les demandes et responces vérifiées en Parlement le 6 febvrier 1643 ».

F. 108. « Mémoire des demandes que le prince de Mourgues supplie très humblement le Roy d'agréeer qu'elles soient insérées dans le traicté de Péronne, du 8 juillet 1641. Registrées en Parlement le 6 febvrier 1643 ».

F. 114. « Brevet du pape Innocent dix contre le cardinal Antoine Barberin pour estre sorty de Rome sans sa permission, 20 octobre 1645 » (en italien).

F. 118. « Discours prononcé par M le Chancelier à M^R le nonce Bagny le 16 novembre 1645 sur la sortie du cardinal Antoine de Ronie sans congé du pape ».

F. 135. « Epitaphium Ludovici de Marillac, Franche mariscalli » (1632, en latin).

F. 137. Petites pièces de vers de l'époque de Louis X

F. 229. « In agrorum laudem oratio », par H. Bouchet.

F. 240. « In reductionem Luteti ad fratrem suum praefatio » (Isaacus Habert).

F. 247. « Pour le Roy, sonnet » (par M. Bordier).

Provenance : copie faite pour le Grand Condé vers 1685.

Ms. 1059

RECUEIL FACTICE FORMÉ PAR MATHIEU LUILLIER, archiviste de la Maison de Condé sous Louis XIV et Louis XV.

In-folio, XV^e siècle, cart.. Voici la liste des pièces qui composent ce recueil

1. Généalogies de Grancey et de Tancarville (6 ff.).
2. Fragment d'un mémoire abrégé de l'Histoire de France (1 f.).
3. Note sur Clovis 11(2 ff.).
4. Page 13 d'une histoire manuscrite de Henri I^{er}, prince de Condé (1 f.).
5. « Sujets de quatre tableaux de l'histoire du Grand Condé, pour orner quatre dessus de porte » (2 ff.).
6. « Mémoire recueilli par M. Luillier de ce qui se doit pratiquer à l'égard de Messieurs les Princes lorsqu'ils sont à l'armée, et des honneurs qu'on leur doit rendre » (5 ff.).
7. « Généalogie pour servir d'explication de l'affaire d'entre M. le duc de Mantoue et le s^r marquis d'Urfé » (1f.).
8. « Copie du mémoire de l'argent payé par La Pierre pour le baptême de Moite de.Lassé pour S. A. S. M^{gr} le Duc le 28juin 1697 o (1 f.).
9. Descendance mâle du connétable Anne de Montmorency (f.).
10. « Vers sur les cérémonies du baptême que S. A. S. Monseigneur le comte de Clermont a receues le 15 novembre 1717 dans la chapelle des Thuilleries en présence de MR le duc d'Orléans, de M le Duc, et de toute la cour » (2 ff.).
11. Note de Luillier sur Marie-Anne de Bourbon, duchesse de Vendôme (1f.).
12. e Mémoire de cérémonial de baptêmes observé à l'égard de plusieurs princes », par Luillier (2ff.).
13. Mémoire sur le comte de Clermont, par Luillier (4 ff.).
14. Mémoire sur Anne de Bavière, princesse de Condé, par Luillier (4 ff.).
15. Mémoire de Luillier sur l'incendie du Pont-au-Change et du Palais, survenu le 24octobre 1721 (2ff.).
16. « Notes de Luillier sur les services funèbres de divers princes » (16 ff.).
17. « Mémoire du cérémonial de quelques baptêmes observé à l'égard de plusieurs princes » (2 ff.).
18. « Mémoire de plusieurs livres curieux de toutes les monnoies des rois et princes de l'Europe, avec des empreintes desdites monnoies et portraits des princes, avec des discours; lesd. livres appartenant à M Raoul, proche St Yves, rue St Jacques » (2 ff.).

Provenance : collection de Condé.

Ms. 1060

RECUEIL FACTICE.

I. « Recueil des décisions générales du Conseil Royal au sujet des droits d'admortissement et de nouveaux acquests ».

In-folio, XVII^e siècle, 58 pp. et 2 f. blancs.

II. « Mémoires de ce qui s'est pûsé de plus considérable en France au sujet de la réception et de l'autorité du concile de Trente ».

In-folio, xv siècle, 129 pp. et 1f. blanc.

III. « Des Religieux qui sont évêques. Des abbez réguliers, et des abbesses ».

In-folio, xv siècle, 59 pp..

IV. « De la Jurisdiction ecclésiastique ».

In-folio, XVII^e siècle, 60 pp..

V. « Traité des Usures ».

In-folio, XVII^e siècle, 54 pp..

Volume relié en veau ancien.

Provenance : légué à M. le duc d'Aumale par M. F. Beauvais, son avoué à Clermont (Oise), mort à Montdidier le 19 mai 1890.

Ms. 1061

RECUEIL FACTICE.

1. « Proposition pour les finances du Royaume », 1642 (2ff.).

2. « Projet pour rétablir les finances » (fragment, 1 f.).

3. « Relation du voyage de deux hommes que le s^r Dischinger a envoyés en Souabe par ordre de M. le baron de Montclar pour veoir ce qui s'y passe » (4ff.).

4. « Estat du régiment de Beringhen-cavalerie à la revue de M^{gr} le Duc (1 f.).

5. « Harangue faite au Roy (Louis XIV) après la prise de Strasbourg à son passage dans la ville de Metz par M l'archevesque d'Ambrun, évesque de Metz » (4ff.).

6. « Abrégé par lequel il conste que la prise de Strasbourg a esté très juste et que l'évesque de Strasbourg, les abbés de Murbac et Luders, l'abbesse d'Anlavia, le monastère dans la vallée St George, les palatins de Luzelstein, les comtes et barons de Hanau, Fleckenstein, Oberstein, la noblesse de toute la basse Alsace et les dix villes impériales appartiennent à la France seule ment, sans aucune dépendance de l'Empire». En marge : « Coppye de l'original donné au Roy le 10janvier 1682 sous le tiltre. Esclaircissement donné au Roy sur la juste prise de Strasbourg pour tous les princes chrestiens » (6ff).

7. « Copie du mémoire de l'envoie de Savoye au canton de Zurich », 23 octobre 1703 (2 ff.).
8. « Mémoire sur le traité de Lauzanne, présenté par la Suisse à l'ambassadeur de France » (après 1768, 2 ff.).
9. Note des ambassadeurs du roi de France à l'assemblée de Francfort, 28 septembre 1682(2 ff.).
10. Note sur les dispositions de l'ennemi en Allemagne (2 ff.).
11. « Mémoire sur le dessein de l'ennemi en Italie » (6ff.).
12. “ Relatio de rebus gestis in regno Sinarum ad fidei catholicæ propu gnationem, ab anno 1672 ad annum 1676 inclusivè” (4 ff.).
16. Lettre à « Monseigneur » (s. d. 2 ff.).
14. Chiffre (1f.).
15. Requête d'un prêtre à l'évêque d'Orléans (XVIII siècle, 2ff.).
16. Projet pour acquitter les dettes de l'État sans impôt (s. d. 2 ff.).
17. « Mémoire sur les négociations pour la suspension d'armes; Saint- Germain, 14janvier 1675 » (4ff.).
18. « Observations sur le brevet et lettres patentes accordés par Charles IX à Mgr le duc de Longueville en 1571 » (6ff.).
19. « Descendance du baron de Budos » (1f.).
20. « Copie des lettres adressées au marquis de Montgaillard en 1675 » (4ff.).
21. « Réponse à un amy sur le sujet du retardement de la paix de Nimègue » (6 ff.).
22. Requête au Roi par Peillon, négociant de Lyon (1f.).
23. Épître en vers à la duchesse de Bourbon, par le chevalier de la Colinière (2 ff.).
24. « Incident arrivé entre l'introducteur et le maistre d'hostel du Roy le jour d'un traitement de table fait àun général d'ordre», 1705 (2ff.)
25. Copie d'une lettre du prince de Condé au général des Jésuites, avril 1706 (ff.).
26. Note sur la confiscation des biens des huguenots qui refusent de rece voir les sacrements à la mort (2 ff.).
27. Commission de principal ministre pour le duc de Bourbon, 2 décembre 1723 (1f.).
28. Copie de la lettre du roi d'Espagne au duc de Bourbon pour lui conférer l'ordre de la Toison d'Or, 10 avril 1700 (2 f.).
29. « État de tout le gibier pris ou tué dans toute l'étendue des chasses de Chantilly et de la capitainerie d'Halatte pendant l'année 1770 » (1f.).

Provenance : collection de Condé.

M ». 1062

RECUEIL FACTICE.

1. « La feste de Chantilly » (8 ff.. Début de la relation de la fête d'août 1688, imprimée la même année).
2. « Ad Mercurium ut Famam excitet ad decantandas laudes Serenissimi Principis Condœi ». (Ode par Sophie-Bernarde de Corbigny, femme de chambre de la reine de Suède Ulrique-Éléonore, 2 ff.. vers 1661).
3. « Sur la mort du grand prince de Condé Louis II, décédé le 11 décembre 1686, sonnet » (1f.).
4. « Stances de lienry le Grand sur Madame la princesse de Condé » (poésies de Malherbe, 2 ff.).
5. Lettre en italien (1f.).
6. Lettre écrite de Munster le 4 décembre 1646 (2 ff.).
7. Note relative à la famille Gougenot (XVIII siècle, 2 ff.).
8. L'abbé Victor de Bessière demande la place d'aumônier de la duchesse de Bourbon, 1685 (2 ff.).
9. Lettre en latin écrite d'Allemagne à Louis XIV en 1685; plaintes sur les infractions aux traités (6 ff.).
10. Bref du pape Innocent XI au prince-électeur de Ratisbonne, Joseph Clément, des ducs de Bavière, 19 juin 1688 (copie, 4 ff.).
11. Lettre du cardinal Cibo à Antoine Arnauld; Rome, 2 janvier 1677 (copie, 1f.).
12. Lettre du pape Innocent X à l'évêque d'Alet; Rome, 3 février 1677 (copie, 1f.).
13. Lettre du pape Innocent X à l'évêque d'Angers; Rome, 7 avril 1677 (copie, 1f.).
14. « Mémoire concernant les informations faites par l'agent de S. A. S. Monseigneur le prince de Condé à Montluçon, à l'occasion des droits honorifiques que prétendent Messieurs Lemaistre de Laage, escuyer, seigneur du Mas, et de Vieilvoisin, seigneur de Neuville, avoir tous deux en l'église de Teillet, châellenie de Mont, 20 février 1706 » (2 ff.).
15. Autre pièce relative au même sujet, collationnée le 23 novembre 1715 (10 ff.).
- 16 et 11. Lettre et mémoire de M. de La Motte au duc de Bourbon, XVIII siècle (6 ff.).
18. Lettre de M. Thibault au duc de Bourbon (2 ff.).
19. Placet de dom Burtel, bénédictin de Dôle, à M. d'Armenonville, ministre et secrétaire d'État (1f.).
20. Chanson sur l'air de Joconde (1f.).
21. Copie d'une lettre écrite de la Fonderie Royale des Maures du Lue le 23 septembre 1720 (2 ff.).
22. Séance du conseil du Roi après la fuite de Law, 26 janvier 1721 (4 ff.).
23. Lettre en latin adressée à l'Empereur, sur des articles des traités de Westphalie et de Nimègue (6 ff.).
24. Extrait du traité d'alliance entre le roi de Pologne et l'Empereur contre les Turcs (en latin, 2 ff.).
25. Préface et début d'un ouvrage italien. Titre « Mainut avabo schiavo Mrnilc d Grau Signore ad Haznadarbassy capo d Tesoro di Consiantinopoli. Prima lettera, data in Pariggi 11 set 1637... » (12

ff.).

26. « Sommaire des articles du traité de paix et de l'alliance offensive et deifensive entre la Pologne et les Moscovites conclue le 28 avril 1686 » (2 ff.).

27. Lettre adressée au Nonce par le grand-duc de Lithuanie, envoyé extraordinaire du roi de Pologne; Moscou, 4 mai 1686 (en latin, 2ff.).

28. « Réflexions sur les princes qui prétendent au mariage de Mademoi selle Isabelle, princesse de Portugal » (6 ff.).

29. Sommaire d'un voyage de Paris à Lyon, extrait d'une lettre du 10 octobre 1725 (2ff.).

30. « Discours fait au Roy par Messieurs de l'Université sur le sujet du collège du Mans le 27 février 1682 » (4 ff.).

31. « Considérations sur lesquelles M les Estats-Généraux ont pris la résolution d'accepter la trêve selon les conditions proposées par la France » (1683? 4 ff.).

32. Manifeste du comte de Crécy, ambassadeur de Louis XI à la diète de Ratisbonne, 26 juillet 1683 (4ff.).

33. Début d'une généalogie de la maison d'Autriche (6 ff.).

34. Note sur le bon état des finances sous la Régence (3 copies, 6 ff.).

35. Augmentation des troupes en 1734.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 1063

RECUEIL FACTICE.

1. « Relation de la prinze de deux gros vaisseaux de guerre sur les Espagnols le 29 de juin dernier par Monsieur Forent, chef d'escadre des armées du Roy » (1679? 4 ff.).

2. Pièce en latin tirée des archives de Padoue et relative à la fondation de Venise en 423 (2 ff.);

3. « États du cours des effets royaux des 5, 8, 15, 28 février, 17 mars, 4 avril 1721, publiés par M. de Marine, conseiller du Roy, agent de change, demeurant rue Quinquempoix, près l'hôtel de Beaufort » (6 ff.).

4. « Responce de Mgr de Crécy à la proposition à luy faite par Mgr Mey, commissaire de l'Empire, le 11juillet 1683 » (2 ff.).

5. « Ûraison faite par M. de Gourville, intendant de S. A. S. (le prince de Condé), peu de temps avant sa mort » (1702, 2 ff.).

6. « Coppie de la lettre du Roy très Chrestien à Sa Majesté Catholique, 23janvier 1702 » (2 ff.).

7. Copie de la lettre écrite à M. le comte de St Florentin par M. Le Nain le 17 février 1750 (2ff.).

8. « Coppie de la lettre de M. d'Usson à M. de Chamillart » (sur la victoire d'Ubchstedt, 8 ff.).

9. Mémoire sur une requête présentée à l'évêque d'Amiens par le seigneur et les habitants de

Marieux (2 ff.).

10. Lettre adressée à l'archevêque de Sens par les Jésuites établis dans cette ville, 1669 (1f.).

11. « Coppie del'escrit fait avant les dispositions des mariages » (sur la situation de la France et de l'Espagne pendant la minorité de Louis XV, 2ff.).

12. « Articles 4, Set 6 de l'édit de la pacification des troubles du 23mars 1568. Article 23 de l'édit du Roy de l'année 1576. 26° arlicle de l'édit de l'année 1577. 17° article de la cofiférence de Nérac » (copie du XV siècle, 2 ff.).

13. Note sur le procès du duc de La Force (2 ff.).

14. Mémoire sur la restitution des biens de l'ordre du Saint-Esprit de Montpellier après sa suppression et sa réunion à celui de Saint-Lazare, 1707 (4 ff.).

15. Mémoire sur la conduite des ambassadeurs de France et d'Espagne au traité d'Aix-la-Chapelle, 1669 (6 ff.).

16. Copie d'une lettre des ambassadeurs d'Angleterre à Louis XIV, s. d. (2ff.).

Provenance : collection de Condé.

Ms. 1064

« RECUEIL DE PIÈCES TRÈS CURIEUSES RAMASSÉES PAR M. LUILLIE ».

In-8° de 343 f. et 5 f. de table, xv siècle, maroquin vert aux armes de Condé.

Recueil écrit de la main de Mathieu Luillier, archiviste des princes de Condé de 1685 à 1726. « Ce recueil, dit-il, est composé de diiférentes matières, dans lequel sont des pièces très curieuses que l'on trouvera rare ment ailleurs ». Les 93 premiers feuillets sont occupés par des pièces sur le Jansénisme, les f. 94 à 99 par des chansons et poésies de circonstance sur l'affaire de Law. Viennent ensuite trois petites pièces imprimées :

1° *Lettre de Monseigneur l'évesque de Marseille à Monseigneur l'évesque de Toulon, du 22 octobre 1720* (sur la peste qui désola Marseille, 6 ff.);

2° *Lettre de Monsieur *** à un abbé, Reims, 31 janvier 1720* (4 ff.);

3° *Lettre de Monr l'abbé de Septfonds à Madame de Gache sa soeur, au sujet des doutes qu'elle avoit sur la constitution Unigenitus. A Viviers (à la sphère), 1721, 6 f.* Le reste du recueil se compose des pièces suivantes :

F. 1 « Baptême de Mr le comte de Clermont », 15 novembre 1717; avec des poésies.

F. 122. « Lettre de M* à un de ses amis sur le livre de Fitz-Morris ».

F. 130. Remontrances présentées au roi par le Parlement le 27 juin 1718.

F. 144. Remontrances présentées au roi par le Parlement le 17 avril 1720.

F. 168. « Très humbles remontrances des trois ordres du Royaume à nos seigneurs du Parlement », 1 juillet 1718.

- F. 180. Représentation donnée au collège des Jésuites de la rue Saint Jacques, 6 août 1721.
- F. 182. « Chanson Païssanne, impromptu sur la maladie et la santé du Roy ».
- F. 184. Délibération du Conseil du Roi sur l'affaire de la Compagnie des Indes, 26 janvier 1721.
- F. 194. Représentations faites au duc d par les députés du Parlement, 19 juin 1718.
- F. 200. Extraits des registres du Parlement des 20 et 21 juin 1718.
- F. 204. Extraits des registres du conseil d'État des 20 et 21 juin 1718.
- F. 206. Remontrances faites par la Cour des Aides et par la Chambre des Comptes le 30 juin 1718.
- F. 218. Visite à Chantilly de Méhémed Effendi, ambassadeur de la Porte, le 3 août 1718.
- F. 220. Lit de justice tenu par le Roi le 26 août 1718.
- F. 230. Lettres du Régent aux Premiers Présidents et aux Évêques de France, 25 octobre 1718.
- F. 234. Remontrances du parlement de Bretagne en 1717.
- F. 240. Lettres du parlement de Bretagne au Roi et au garde des Sceaux, 3 septembre 1718.
- F. 245. Démission du cardinal de Noailles de la présidence du Conseil de Conscience.
- F. 246. « Feste de Chantilly donnée par M le Duc à Madame la duchesse de Berry du 25 septembre au 1 octobre 1718 ».
- F. 254. « Déclaration faite par le roy d'Espagne en faveur des négocians françois », 9 novembre 1718.
- F. 255. Lettre du cardinal Alberoni au marquis de Monteleone.
- F. 260. Lettres du prince de Cellamare au cardinal Acquaviva, 6 mars 1718, et au cardinal Alberoni, 1 et 2 décembre 1718.
- F. 269. Différentes pièces de vers et chansons.
- F. 278. Démolition de la chapelle du cbkteau de Chantilly, 10 décembre 1718.
- F. 279. Nouvelles extraites du *Mercur*; pièces de vers, chansons.
- F. 286. Remontrances du Parlement au Roi.
- F. 299. Affaires de Russie et de Suède. Nouvelles diverses.
- F. 310. « Harangue faite par M. l'abbé Mongin, élu général des états de Bourgogne au sujet de la députation, en 1719
- F. 317. Fête donnée au Roi, au château de Vanves, par le duc de Bour bon, le 8 septembre 1721.
- F. 328. « Idée véritable du Jansénisme, avec les conclusions que l'on doit prendre pour empescher le progres de cette hérésie »
- Provenance : collection de Condé.

Ms. 1065

RECUEIL DE CHERMONT.

In-folio, pièces du XVIII^e et du commencement du XIX^e siècle, formant ensemble 359 ff. écrits,

reliure en veau marbré aux armes du duc d'Aumale.

Recueil factice, formé de pièces réunies par M. de Chermont, officier du Génie, retiré du service en l'an VIII; il vécut quelques années encore, car une pièce porte la date de 1809. Son père, Alexandre-Joseph de Chermont, marié à Marie-Anne Virla, ôtait ingénieur ordinaire du roi à la résidence de Toul en 1741; on le trouve plus tard lieutenant-colonel, puis colonel. L'annuaire de 1781, le premier qui consacre un chapitre au « Corps royal du Génie », mentionne « M. de Chermont, brigadier d'infanterie, chef de brigade à Valenciennes » ; en 1790, il est encore à Valenciennes, avec le grade de maréchal-de-camp. Alexandre-Joseph de Chermont eut deux fils; l'aîné Dominique-Prosper, né en 1641, fut promu général de brigade le 8 mars 1793; le second, celui qui composa ce recueil, fut ingénieur comme son père. Comme il a eu soin de dater les documents écrits de sa main, on sait qu'il était au Havre en 1772, puis à Valenciennes, sans doute sous les ordres de son père, en 1774, 1775, 1777 et 1780. On le trouve à Philippeville de 1784 à 1793. En 1794, 1795, 1799, il est chef de bataillon du Génie et sous-directeur des fortifications à Douai; il figure pour la dernière fois sur l'annuaire de l'an VIII. Voici la liste des pièces qui composent ce recueil :

1. « Mémoire du siège de Berg-op-Zoom par le marquis de Spinola, commandant l'armée d'Espagne, sur les Hollandois, l'année 1622. Par M Gabriel Chappuys, secrétaire et interprète du roy ». Copie faite par Chermont, datée de Valenciennes, le 25 février 1780, à 11 heures du matin (8ff.).

Dessin au lavis du siège de Berg-op-Zoom en 1747, annoté par Chermont.

Autre dessin de la ville et des tranchées.

Carte gravée, annotée par Chermont

« Berg-op-Zoom, ses attaques et ses environs. Levé sur les lieux en janvier 1748. A Paris, chez le s^r Le Rouge, Ingénieur Géographe du Roy ».

2. « Mémoire et relation de la bataille de Lens, gagnée par le prince de Condé sur l'archiduc Léopold le 20 d'aoust 1648. Rédigé par Mr Coste le 14décembre 1746 ». Copie de Chermont, « à Philippeville le 20janvier 1786 à 9 heures du soir o (9 ff.).

3. « Mémoire et description de la bataille du Texel, donnée le 10 aoust 1653. Par Mr Saverien, de la Société Royale de Lyon, en 1753 ». Copie de Chermont, « à Philippeville le 11 avril 1785 à 7 heures du soir » (1f.).

4. « Mémoire et journal en forme de lettre du siège de Bonn, envoyé à M de Lonvois par M. de Revillon, commandant de cette place; à Kaiserwert, le 6 décembre 1673 ». Copie de Chermont, « à Philippeville le 9 juillet 1786 à 7 heures du soir » (10 ff.).

5. « Mémoire et relation du combat de Turquem (Turckheim), gagné par Monsieur de Turenne le 5janvier 1675 ». Copie de Chermont (2 ff.).

6. « Lettre de Mr le marquis de Genlis à Monseigneur le Prince sur la défaite de Mr le maréchal de

Créquy, du 14 aoust 1675, à Metz ». Copie de Chermont (2 ff.).

7. « Mémoire et relation de ce qui s'est passé pendant le siège de Saverne, envoyée par Mr des Fougerais, commandant de laditte place, les 12, 13 et 14 septembre 1675 ». Copie de Chermont, « à Philippeville le 16janvier 1790 à 3 heures après midi » (ff.).

8. « Le projet du siège de Nieuport, fait au mois de décembre 1683

Copie contemporaine (15 ff.). Carte manuscrite des environs de Nieuport.

« Mémoire des choses qui pourroient faciliter le siège de Nieuport » (XVII siècle, 12 ff.).

9. « Relation de ce qui s'est passé au bombardement de Gênes au mois de may 1684 ». Lettre sur la réception du doge à Versailles, 15 mai 1685. Copie de Chermont (4 ff.).

10. « Relation faite par l'intendant de l'armée de Mr de Boufflers sur la bataille d'Anguien, 4 aoust 1692 ». Copie de Chermont, « à Valenciennes, 9juin 1775» (2ff.).

11. « Relation de l'affaire du débarquement desAnglois à Brest en 1694 ». Copie de Chermont, « à Valenciennes le 10juin 1775 » (2ff.).

12. « Relation de ce qui s'est passé devant Alger au mois d'aoust 1682. Copie de Chermont.

13. « Relation du siège du fort de Kehl par Mr le maréchal de Villars au mois de février 1703 ». Copie de Chermont, « à Valenciennes le 28 aoust 1774 » (2ff.).

14. « Mémoire et journal du siège de Gironne .par les Français au mois de juin 1694 ». Copie de Chermont, « à Philippeville le 30 juillet 1786 à 6 heures du soir » (4ff.).

15. Journal de la défense de Landau en 1704. Articles de la capitulation. Plan des attaques. Relation du siège du fort de Kehl en 1703 (46ff.).

16. « Plan des attaques de Chivas, commencé le 19juin et finy le 30e juillet 1705 que S. A. R. a abandonné cette ville ».

17. « Siège de Turin en 1706 ». Copie de Chermont : « Copié au Havre de Grâce le 15 juin 1772 » (6ff.). « Plan des attaques de Turin ».

18. « Réflexions de MR de Vauban sur la prise de Menin, dont la tranchée fut ouverte par les alliés le 5 aoust 1706 ». Copie de Chermont, « à Philippeville le 18 octobre 1793 »

19. « Campagne de 1734 sur la Moselle » (16 ff.; minute chargée de corrections.)

20. « Mémoire et relation exacte des principaux événemens du blocus et du siège de Prague en 1742 ». Copie de Chermont, « à Philippeville le 16juin 1784 à 5 heures du soir » (7ff.).

21. « Combat de Dettingen le 28 juin 1743 », avec un plan. Copie de Chermont, « à Douay le 9 mars 1799 vieux style » (2 ff.).

22. « Journal d'une partie du commencement de la campagne en mars 1747, par Mr de Chermont, lieut. col. ingénieur à Toul » (Chermont père). Copie par le fils (3ff.).

23. « Bataille de Rosbach entre les Prussiens et l'armée de France commandée par M r le prince de Soubise, le 5 novembre 1757 ». Copie de Chermont, « à Philippeville le 14 novembre 1788 à sept

heures du soir » (3ff.).

24. « Relation de la bataille de Rosbach... On attribue cette relation à Frédéric II, roi de Prusse ». Copie de Chermont, «à Philippeville le 13 novembre 1788 à 10 heures du soir » (3 ff.).

25. « Journal de la défense de Wesel en 1760 » (9ff.).

26. « Bulletin des opérations de la réserve de Mr le marquis de Castries depuis le 10 jusqu'au 19 octobre 1760 ». Copie de Chermont, « à Valenciennes le 8 novembre 1775 » (4 ff.).

27. Dossier de mémoires, pièces originales et plans relatifs à la défense de Porto-Ferrajo en 1758 et 1762. 4 plans dessinés et layés en couleurs, et 28 pièces et lettres, en français et en italien.

28. « Armée du Nord. Siège de l'Écluse, 2 année républicaine », par Dejean, chef de brigade commandant le génie (8ff.).

29. « Armée du Nord. Journal du siège de Bois-le-Duc et de Crèvecœur, année républicaine », par le général Sauviac, commandant le génie (4ff.).

30. « Registre d'arpentage des terrains disponibles par la démolition des fortifications de la ville de Stralsund, suivant le dernier arpentage au mois de septembre 1809, par Louis Engel ».(6 ff.).

31. Extraits d'ouvrages de tout genre, anglais et français beaux-arts, poésies, chansons, art militaire, art de l'ingénieur; diverses écritures; trois pièces seulement sont de la main de Chermont; ce sont des théorèmes de géométrie, signés de Chermont, chef de bataillon du génie, et datés de Douai en 1794 et 1795 (ensemble 115 ff.).

Provenance : acheté à Paris en 1858.

IV. — HISTOIRE DIPLOMATIQUE

Ms. 1066-1068

« DIVERS TRAITÉS ».

3 volumes in-4°, papier, XVII^e siècle, 412, 424 et 331 f., veau brun.

TOME PREMIER

F. 1. « Privilèges pour l'église de S' André de Bordeaux, fort anciens (1196-1402, en latin) ».

F. 28. Acte passé à Calais entre les fondés de pouvoirs du roi de France et du roi d'Angleterre, 15 août 1529 (en latin).

F. 35. « Traicté de mariage entre Louis, duc de Touraine, et Valentine de Milan, 1387 » (en latin, d'après une copie collationnée en 1529).

F. 87. Procès-verbal de « la remise de Barlette et autres lieux entre les mains de l'Empereur selon le traité de Cambray, 1529 » (en latin).

F. 89. « Procuration pour la remise de la ville et comté d'Ast entre les mains de l'empereur Charles

V suivant les traictez de Madrid et de Cambray, 1529 » (en latin).

F. 97. « Autre acte pour le même fait que dessus » (en latin).

F. 108. « Transcript du testament de Madame de claire mémoire Madame Jeanne, royne de France, dont Diex ait mercy, 1304 (extrait de la Chambre des Comptes, au registre nosler) »

F. 132. « Traicté de paix et accord faict entre le roy Charles six et le duc Jean de Bretagne à la Rochederien le 15^o janvier 1380 ».

F. 151. « Littera regis Angliœ data domino Regi super pace inter eosdem reges et sua regna facta Trecis anno 1420 » (en latin).

F. 172. « Traicté de trefves et confédérations éntre le roy Louis XI et le roy d'Angleterre pour sept ans au camp proche Amiens le 29 aoust 1475 » (en latin.)

F. 180. « Autre traicté entre les mesmes rois au mesme lieu pour leurs vies) » (en latin).

F. 187. « Pour mesme faict, des mesmes jour et an » (en latin).

F. 192. « Autre traicté de tresves pour leurs vies et un an après leur mort, où sont les pouvoirs desd. rois pour traicter, le 21 juillet 1477 » (en latin).

F. 210. « Articles de mariage d'entre Frédéric d'Arragon, prince de Tarente, fils puisné de Ferdinand, roy de Sicile, et Anne de Savoye, fille du duc de Savoye, nièce du roy du costé de sa mère, qui estoit soeur du roy Louis X avec la ratification d'iceulx articles par led. roy et les procurations pour traicter, du 23 mars 1478 » (en latin).

F. 247. « Traicté de paix et accord faict à Nantes le 5 novembre 1475 entre Louis XI et le duc de Bretagne contenant 11 articles, avec les lettres de serment dud. duc pour l'observation desdits articles ».

F. 262. « Traicté de mariage entre Madame Magdelaine de France, soeur du roy Louis X et Monseigneur Gaston de Foix, vicomte de Castelbon, fils de Monseigneur le comte de Foix, à S' Jean d'Angely, le XI février 1461 » (latin et français).

F. 287. « Traictez de paix, alliances et confédérations entre les rois de Castille, de Léon, d'Arragon, avec les rois de France, depuis 1408 jusques à 1478; confirmatifs les uns des autres » (en latin).

TOME DEUXIÈME

F. 1. « Traicté de paix entre Louis XI et Maximilien d'Autriche, le duc Philippes et damoiselle Marguerite, ses enfans, à Alost le 6 novembre 1482 ».

F. 99. « Traicté entre les roys de France et d'Escoce en 1448, ratifié et renouvelé en 1483 » (en latin).

F. 134. « Traiclé d'alliance et confédération entre le roy de France et la Hanse Teutonique en 1484 » (en latin).

F. 146. « Ratification des traictez faicts entre les roys de France et de Por tugal en 1485 » (en latin).

F. 150. « Traicté de paix faict et conclud entre le roy Louis XII et le roy de Dannemarc par le

moyen et entremise du roy d'Escosse, 1498 » (en latin).

F. 168. « Traicté de paix d'entre le roy Louis X et Wladislaus, roy de Hongrie, et Jean-Albert, roy de Pologne, l'an 1500 » (en latin).

F. 196. « Traicté fait à Noyon en 1516 tant pour la paix et alliance entre les roys de France et d'Espagne que le mariage pourparlé entre Louise de France, fille de François premier, et le prince d'Espagne, avec modération au traicté de Paris fait en l'an 1514 où est accordé le mariage entre ledit prince et Renée de France »

F. 255. « Accord et transaction faite entre le Roy et la duchesse d'Anjou, sa mère, pour les biens et successions de Charles de Bourbon, qui mourut au siège de Rome dans le party de l'Empereur » (14janvier 1528).

F. 268. « Contract de mariage d'entre Renée de France, fille de Louis XII, et Hercules d'Este, fils aîné d'Alphonse, duc de Ferrare, en 1527 » (eu latin)

F. 291. « Procès-verbal de la cérémonie faiete à la célébration du mariage d'entre le roy François premier et la reyne Éléonore, douairière de Portugal, en Espagne par le vicomte de Turenne au nom du Roy, suivant les traictez de Madrid et de Cambray, avec la dispence et pouvoir dudit Roy pour ce » (latin et français).

F. 313. « Contract de mariage entre Magdelaine de France, fille de François premier, et Jacques, roy d'Escosse, le 26 novembre 1536. Registre des Mémoires de Chambre des Comptes cotté JJ » (en latin).

F. 323. « Plaidoyé fait au Parlement, le Roy y séant, le 15janvier 1536, au nom du procureur général du Roy, avec l'arrêt ensuite prononcé par le chancelier, touchant la reversion de Flandres à la Couronne ».

F. 371. « Traicté de paix entre le roy de France et le roy d'Angleterre en 1546 » (eu latin).

TOME TROISIÈME

F. 1. « Traicté d'alliance et confédération entre le roy de France Henry second, les Cantons des Suisses y dénommez, les anciennes ligues de la haute Allemagne et des trois ligues Grises, fait à Soleure en 1549 » (en latin).

F. 28. « Mémoire au nom des princes et électeur (le Saxe, Jean-Albert duc de Mechelbourg, et Guillaume le langrave de Hesse, pour le seigneur marquis Albert de Brandebourg », octobre 1551-janvier 1552. »

F. 54. « Traicté de mariage d'entre François second, lors dauphin de Viennois, et Marie Stuart, reyne d'Escoce, .19 avril 1558 » (latin et français).

F. 81. « Traicté de mariage entre Marguerite de France, fille de François premier, soeur de Henry second, et le duc de Savoye, le 27° juin 1559 »

F. 93. « Relation de ce qui s'est passé en la Chambre des Comptes depuis le 25° janvier 1586

jusques au 24^o juillet ensuivant sur la vérification des édits y dénommez, où est une remonstrance sur ce de maistre Estienne Pasquier »

F. 178. « Remonstrances faictes par Estienne Pasquier, advocat du roy en la Chambre, sur la publication de l'édict de création de deux nouveaux présidens et douze maistres en ladicte chambre, présent le cardinal de Vendosme qui avoit apporté l'édict, le 30e septembre 1587 »

F. 211 « Advis de la Chambre des Comptes donné au Roy suivant les lettres et commandemens cy dessous insérez pour pourvoir aux abus, et désordres introduits dans les finances, le 12^o aoust 1588 ».

F. 239. « Remonstrances faictes au Roy par les depputez de la Chambre des Comptes sur l'aliénation du domaine, jeudy 11^o mars 1593 »

F. 271. « Traicté de la ligue projectée entre Sa Sainteté, le Roy, M^o de Savoye et Mantoue, faict le 8^o mars 1629 ».

F. 277. « Project de paix pour l'Italie sur les différens et troubles qui y sont meuz et arrivez à raison de la succession des duches de Mantoue et de Montferrat ».

F. 289. « L'origine et la cause de la prétention de la Savoye sur le Montferrat ».

F. 297. « Traicté de paix entre l'empereur Ferdinand 2e et Louis X roy de France et de Navarre, touchant le différent pour la succession des duches de Mantoue et de Montferrat, faict par les s^r comte I3ruslard de Léon et le révérend père Joseph, capucin, à Ratisbonne, le XIII octobre 1630 ».

F. 324. « Table de ce qui est contenu dans les trois tomes ».

Provenance : copie faite pour le Grand Condé en 1686.

Ms. 1069-1077

« AMBASSADES DE MONSIEUR HURAUT DE MAISSE A VENISE DEPUIS LE 20^o NOVEMBRE 1582 JUSQUES AU 3^o AOUST 1588 ».

9 volumes in4^o. XVII^e siècle, 253, 355, 364, 302, 280, 292, 292, 315 et 338 f., reliure en veau brun aux armes de Bourbon-Condé.

Provenance : copie faite pour le Grand Condé en 1685-1686.

Ms. 1078

« NÉGOCIATION DE LA PAIX FAICTE A VERVINS ET ARRESTÉE AU MOIS D'AVRIL 1598 ».

In-folio, 281 f., copie contemporaine dans sa reliureoriginale, en mar. rouge, fil., fleurons, tr. dor..

Provenance : vente à Bruxelles, mai 1855.

Ms. 1079

NÉGOCIATIONS DU TRAITÉ DE VERVINS.

In-folio, XVII^e siècle, 442 f., reliure en vélin vert.

Ce manuscrit contient les mêmes documents que le précédent, et, en plus « Instruction que le Roy a commandé estre délivrée au sieur comte de la Rochepot, chevalier des ordres de Sa Majesté, cappitaine de cent hommes d'armes de ses ordonnances, conseiller en son conseil d'Etat et gouverneur du duché et païs d'Anjou, allant en Espagne pour le service de Sa Majesté » (1600) (f. 423-442).

Provenance : collection de Condé.

Ms. 1080-1083

NÉGOCIATIONS DU TRAITÉ DE VERVINS.

4 volumes in-4°, 206, 494, 452 et 189 ff., reliure en veau brun.

Provenance : copie faite en 1685 pour le Grand Condé.

Ms. 1084

« NÉGOCIATIONS EN ALLEMAGNE VERS L'EMPEREUR ET LES PRINCES PROTESTANTS, PAR M^r LE DUC D'ANGOULÊME, DE BÉTHUNE ET DE PREAUX » (1620-1621).

In-folio, XVII^e siècle, 566 f., veau marbré, aux armes de Guénégaud.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 1085

« AMBASSADE DE M^r LE DUC D'ANGOULÊME, DE BÉTHUNE ET DE PREAUX VERS L'EMPEREUR POUR LES DIFFÉRENS DE LA GERMANIE » (1620-1621).

Un tome en 2 volumes in-4°, 628 f., reliure en veau brun.

Provenance : copie faite pour le Grand Condé vers 1685.

Ms. 1086

RELATION D'ABEL SERVIEN, COMMISSAIRE DÉPUTÉ EN ITALIE POUR L'EXÉCUTION DE LA CONVENTION DE BUZZOLINO DU 10 MAI 1629 SUR LES DIFFÉRENS DES DUCS DE SAVOIE ET DE MANTOUE. Turin, 9 janvier 1630 (en italien).

In-folio, XVII^e siècle, 228 pages, reliure en vélin blanc.

Provenance : vente à Bruxelles, mai 1855.

Ms. 1087

RECUEIL DE PIÈCES.

In-folio, XVII^e siècle, 618 pages, veau brun, dos orné (reliure originale).

Liste des pièces transcrites dans ce recueil, où le relieur a fait des interversions, qu'il est facile de réparer par des numéros d'ordre.

1. P. 1. « Journal de Monsieur le Cardinal (de Richelieu) fait durant le grand trouble de la Cour, tiré de la minutte écrite de sa propre main ». Deux copies en ont été mentionnées plus haut, notices 914 (n° 706) et 1053 (n° 783).
7. P. 199. « Lettre écrite à La Haye par un gentilhomme françois à un de ses amys à Paris », 10 mars 1647 (par Abel Servien, ambassadeur de France). Avec une annexe « Addition de huit articles à la response sur la lettre du sr Brun ».
8. P. 235. « Réfutation de la lettre écrite par le sieur Servien, ambassadeur de France, sous le nom d'un Gentilhomme françois, traduite de flament en françois » (Delft, 15 mars 1647).
9. p. 263. « Réfutation des huit articles adjoutez depuis peu par le sieur Servien à la responce qu'il a faite à la lettre du sieur Brun, cy devant imprimée » (Delft, 15 mars 1647).
10. P. 283. « Autre advis de l'imprimeur au lecteur »
11. P. 285. « Lettre de Monsieur Servien, plénipotentiaire de France, adressée à chacune des provinces unies du Païs-Bas séparément, excepté celle d'Hollande »; La Haye, 24 avril 1647.
12. P. 305. « Response à la lettre écrite par Monsieur Servien..., faite par un amy et confident dudict sieur Servien par forme d'advis »; Zutphen, 4 mai 1647.
13. p. 333. « Mémoire exhibé par le sieur Servien, ambassadeur de France, à Messieurs les Etats généraux des Provinces Unies le 15 de may 1647 »
14. P. 341. « Escrit ou mémoire contenant 19 articles présenté le 22 may par Mr Servien à Messieurs les Etats généraux des Provinces unies du Païs Bas, avec les Remarques qui y ont esté faictes le I juin... ».
6. P. 391. « Observations sur la response faite par le sieur Servien, plénipotentiaire de France à La Haye, le 2 mars 1647, à la lettre écrite par le sieur Brun, de Deventer, le 11 février, à Messieurs les Etats généraux des Provinces Unies ».
2. p. 493 « Pierre de touche des véritables intérêts des Provinces Unies du Païs Bas et des intentions des deux Couronnes sur les Iraictez de paix ».
3. P. 529. « Lettre du sieur Brun, plénipotentiaire d'Espagne, à Messieurs les Etats généraux des Provinces Unies des Païs Bas »; Gorcum, 31 janvier 1647.
4. P. 537. « Seconde lettre du sieur Brun... »; Deventer, 11 février 1647.
5. P. 553. « Response faite à La Haye le 2e mars 1647 par le sieur Servien, plénipotentiaire de France, à la lettre écrite par le sieur Brun... le 11 febyrier »

Ce volume se compose en somme de deux manuscrits qui ont été réunis arbitrairement et qui ne sont écrits ni de la même main, ni sur le même papier

1° le Journal de Richelieu, 1630-f 631

2° un recueil de pièces relatives à l'ambassade de Servien à La Haye en 1647 et aux négociations de Munster. Les avis d'imprimeur qui précèdent quelques-unes de ces pièces indiquent qu'elles ont dû être transcrites d'après des imprimés publiés en Hollande. L'écriture est d'ailleurs contemporaine de la mission de Servien.

Collection de Condé.

MS. 1088

LETTRES ET MÉMOIRES DU CARDINAL MAZARIN EN LA NÉGOCIATION DE LA PAIX DES PYRÉNÉES, 1659.

XVII^e siècle, 240 f., maroquin rouge aux armes du duc d'Aumale.

Titre u Lettres et mémoires du cardinal Mazarin au Roy, à la Reyne, à J Le Tellier et de Lyonne, contenant le secret de la négociation de la paix des Pyrénées pendant les 25 conférences tenues à l'isle ditte des Fezans, entre S' Jean de Lutz et Fontarabie, sur la rivière Bidassoa, entre ledit seigneur Cardinal et seigneur dom Louis d'I-Iaro, en l'année 1659. Avec plusieurs lettres de cabinet très particulières et curieuses écrites au roy Louis x et à la Reyne mère et autres seigneurs du royaume pendant son volage tant pour la paix que pour le mariage du Roy conclud et signé le 7^e novembre 1659 ».

Provenance : collection de Condé.

Ms. 1089

LETTRES DU CARDINAL MAZARIN PENDANT LA NÉGOCIATION DE LA PAIX DES PYRÉNÉES, 1659.

In-4°, XVII^e siècle, 267 f., cart.

Recueil moins complet que le précédent.

Provenance : vente à Bruxelles, mai 1855.

Ms. 1090

LETTRES DU CARDINAL MAZARIN PENDANT LA NÉGOCIATION DE LA PAIX DES PYRÉNÉES, 1659.

In-folio, XVII^e siècle, 574 pages, belle écriture, reliure en vélin blanc.

Ce recueil, qui présente quelques variantes avec les précédents et avec l'édition imprimée, est suivi des « Dernières paroles de feu Mons. le Cardinal Mazarin ».

Provenance : vente à Bruxelles, mai 1855.

Ms. 1091

NÉGOCIATION DE Mr COIJRTIN DANS SON AMBASSADE D'ALLEMAGNE EZ ANNÉES 1666 ET 1667 ».

In-folio, XVII^e siècle; 377 f., reliure originale, en mer. rouge auj armes et chiffre d'Honoré Courtin

Provenance : vente à Bruxelles, mai 1855.

Ms. 1092-1095

COURTIN (HONORÉ) « NÉGOCIATION DE COLOGNE DES ANNÉES 1673 ET 1674 ».

4 volumes in-folio, XVII^e siècle, 527, 472, 553 et 538 f., reliure orig. en maroquin rouge aux armes et chiffre d'Honoré Courtin.

Manuscrit important. Le tome comprend :

1^o une introduction (f. I et 2);

2^o le « Mémoire pour Servir d'instruction au s^r duc de Chaumes, au sieur Courtin et au sieur Barrillon, ambassadeurs extraordinaires et plénipotentiaires de Sa Majesté pour le traité de paix » (f. 3-48);

3^o le « Journal de ce qui s'est passé dans l'assemblée tenue à Cologne l'année 1673 » (du 17 mai 1673 au 1 août 1674, f. 49-190).

Le reste de l'ouvrage contient la transcription, par ordre chronologique, de toute la correspondance et des pièces diplomatiques de cette négociation.

Provenance : vente à Bruxelles, mai 1855.

Ms. 1096-1098

NÉGOCIATIONS DE RYSWICK, MARS-NOVEMBRE 1697.

3 volumes In-folio, fin du XVII^e siècle, 280, 431 et 349 f., reliure originale, en veau fauve, dos orné de macles et d'hermines avec couronne de prince (m'euables de l'écu de Rohan-Soubise).

Recueil de pièces concernant les négociations de la paix de Ryswick, contenant quantité de documents qui n'ont pas été imprimés.

Provenance : vente à Bruxelles, mai 1855.

Ms. 1099

« MÉMOIRES SUR LES PAÏS ÉTRANGERS », recueil factice.

1^o « Mémoire concernant les fonds qu'il seroit nécessaire d'établir pour l'entretien (les ministres que le Roy peut tenir dans les Païs étrangers. Par M^r de Bonnac. Octobre 1715 » (4ff.).

2° Mémoire contenant une idée du plan qu'on peut former pour négocier avec les princes étrangers. Par Mr de Bonnac. Octobre 1715 » (4ff.).

3° « Mémoire contenant quelques considérations sur les intérêts présents de la France par rapport aux puissances étrangères. Par Mr de Bounac. Octobre 1715 » (16 ff.).

4° Mémoire sur l'Italie et la cour de Vienne (sans titre ni date, 7 ff.).

5 « Du conseil de guerre de Sa Majesté Impériale » (13 ff.).

6° Mémoire sur Parme (8 ff.).

7° Mémoire sur le grand duc de Toscane (14 ff.).

8° « Mémoire concernant la Cour Impériale. Vienne, 1° septembre 1715 » (18 ff.).

9° « Mémoire sur les intérêts politiques des Électeurs par rapport à la cour de Vienne, octobre 1715 » (6 ff.).

10° « La Mirandole » (6 ff.).

In-f°, cart.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 1100

MÉMOIRE SUR LES BASES D'UN TRAITÉ AVEC LA HOLLANDE.

In-f°, premier tiers du XVIII^e siècle, 12 f., carl..

Provenance : de la collection de Condé.

Ms. 1101

LETTRES DE TALLEYRAND A MADAME ADÉLAÏDE, soeur du roi Louis Philippe, 1830-1831.

In-4°, XIX^e siècle, 188 f., cart..

Copie faite sur les originaux par M. Auguste Laugel, sa femme et sa fille.

Provenance : offerte au Musée Condé, le 1 août 1905, par M. Laugel en souvenir de M. le duc d'Aumale, dont il fut le plus intime ami.

V. — HISTOIRE POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE

Ms. 1102

BOULAINVILLIER (HENRI, COMTE DE) « HISTOIRE ABRÉGÉE DU GOUVERNEMENT DU ROYAUME DE FRANCE SOUS LES DEUX PREMIÈRES RACES ».

In-f°, XVIII^e siècle, 255 f., reliure en vélin vert.

Ce volume, qui se termine avec l'histoire de Charles Martel, était évidemment suivi d'un ou deux autres, qui ont disparu.

Provenance : collection de Condé.

MS. 1103

BOULAINVILLIERS (HENRI, COMTE DE) : « HISTOIRE DES PARLEMENS DE FRANCE ET DES ÉTATS GÉNÉRAUX ».

In-f°, XVIII^e siècle, 281 f. écrits, reliure en vélin blanc.

Histoire sous forme de 14 lettres, dont ce manuscrit ne comprend que les 8 premières, se terminant avec les états-généraux de 1339; les lettres 9 à 14 devaient donc former un second volume qui a disparu.

Les deux manuscrits précédents font partie de l'ouvrage du comte de Boulainvilliers intitulé *Histoire de l'ancien gouvernement de la France avec quatorze lettres historiques sur les parlements ou états-généraux* (La Haye, 1727, 3 volumes in-8°). Les Lettres sur les parlements ont été réimprimées à part en 1753, 3 part. in-12.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 1104

« RÉGENCES DE FRANCE ».

In-f°, 304 f., copie du XVII^e siècle, veau brun aux armes de Bourbon-Condé.

Liste des documents transcrits dans ce recueil

F. 1. « Testament du roy Philippes Auguste allant outre mer en 1190 »

F. 7. « Lettres de quelques prélatz qui certiffient que le roy Louis 8, estant malade à Montpellier, dist qu'il vouloit quaprès son décedz son fils, qui lui succéderoit, fust luy et son royaume sous la tutelle et gouvernement de la reyne son espouze, en 1226 ». (« Ces lettres sont dans les Annalles de France de P. Masson, p. 343 »).

F. 8. « Lettre de la régence donnée par le roy St Louis à la reyne sa mère pour en user pendant son absence hors de son royaume, en 1248 ».

F. 9. « Advis d'aucuns docteurs touchant les régences. Ex Alberico de Rosate in lib. de creationibus, cod. de episcopali audientia ».

F. 10. « Lettres du roy S. Louis par lesquelles il nomme Mathieu, abbé de Saint-Denis, et Simon, seigneur de Nelle, pour gouverner son royaume pendant son voiage d'outre mer, et nomme d'autres personnes pour servir en leur lieu en cas de mort, en 1269 ».

F. 12. « Ordonnance du roy Philippes 3^e voulant que s'il décède avant que son filz aisé Louis ait 14 ans accomplis, Pierre son frère ait la garde du royaume et soit le principal tuteur, et qu'il prendra

pour conseil quelques évêques et autres desnommez dans ladicte ordonnance, donnée au camp près Cartage, 1270 ».

F. 14. « Ordonnance de Philippes 3 par laquelle il déclare qu'il veult que Pierre, comte d'Alençon, son frère, ait la garde de son royaume jusques à ce que son fils aîné ait 14 ans accomplis., en décembre 1270 ».

F. 17. « Lettre du roy Phihippes le Bel par laquelle il déclare qu'il veult qu'advenant son décedz avant que son fils aîné ait l'aage légitime, que la reyne Jeanne ait le gouvernement du royaume et la tutelle de son filz... en 1294 »

F. 20. « Lettres du roy Philippes le Bel contenant la promesse de Charles, fils de roy de France, comte d'Anjou et d'Alençon, frère dudict Philippes, de exécuter en tout l'ordonnance de l'an 1294... Donné à Longpont, 1300 ».

F. 24. « Traicté entre Philippes, fils de roy de France, régent des royaumes de France et de Navarre, et Eudes, duc de Bourgogne, qui consent et accorde que ledict Philippes tienne le gouvernement des royaumes de France et de Navarre, 1316 ».

F. 30. « Édict du roy Charles V de la majorité des roys de France à 14 ans, en 1374 ».

F. 39. « Lettres du roy Charles V qui veut que la Reyne, son fils n'ayant pas 14 ans, ait la tutelle et éducation dudict filz et de ses frères, nomme son frère Louis, duc d'Anjou, pour gouverner l'estat... octobre 1374 ».

F. 49. Édikt de Charles V sur le même sujet, octobre 1374.

F. 63. « Grande assemblée au parlement après la mort du roy Charles V, où le régent consent que le roy mineur soit sacré et qu'il ait le gouvernement du royaume », 2 octobre 1380.

F. 65. « Lettres de Charles VI par lesquelles il ordonne que la reyne son espouze, au cas que son fils aîné n'ait 14 ans lors de sa mort, aura la tutelle et garde dudict aîné, et pour le gouvernement du royaume aura avec elle les ducs de Berry, de Bourgogne, de Bourbon et de Bavière; janvier 1392 ».

F. 80. Autres lettres de Charles VI pour confier la régence éventuelle au duc d'Orléans, 1392.

F. 90. Lettres de Charles VI donnant pouvoir à la reine, aux ducs de Berry, de Bourgogne, d'Orléans et de Bourbon, d'expédier les grandes affaires en son absence; 26avril 1403.

F. 102. « Révocation faicte par le roy Charles VI d'une lettre accordée à son frère Louis, duc d'Orléans... », 2 mai 1403.

F. 108. « Édikt du roy Charles VI par lequel il déclare qu'il veu que son fils et ceux de ses successeurs roys, en quelque petit aage qu'ils soient, soient appelez, leurs pères décedez, roys de France et soient couronnez et sacrez..., 1407 ».

F. 116. Lettres de Charles VI déchargeant la reine du gouvernement du dauphin, qui a atteint l'âge de treize ans, 27 décembre 1409.

F. 122. Lettres de Charles VI ordonnant qu'en son absence ou celle de la reine le dauphin présidera

le conseil, 31 décembre 1409.

F. 128. Lettre de Charles VI accordant la pleine jouissance du duché de Guyenne au dauphin Louis, âgé de 14 ans, 28 janvier 1409 (1410).

F. 133. Lettres de Charles VI établissant son fils en la lieutenance générale du royaume, 5 novembre 1417.

F. 140. Testament de Louis XII, 31 mai 1505.

F. 143. Lettres de François I^{er} déclarant sa mère régente du royaume, 15 juillet 1515. Ampliation et vérification de ces lettres.

F. 162. Autres lettres de régence en faveur de Louise de Savoie, en 1523 et en 1524.

F. 180. « Extraict du lict de justice du roy Henry II au Parlement de Paris le 12 febvrier 1551 ».

F. 182. « Lettres par lesquelles le roy nomme le cardinal de Tournon et autres seigneurs et conseillers d'estat pour estre près la reine régente, 1553 ».

F. 190. « Relation de ce qui s'est passé à Orléans le lendemain de la mort du roy François II, le 6 décembre 1560. Extraict du registre de Monsieur de l'Aubespine, secrétaire d'Etat ».

F. 193. « Ce qui fut arresté pour le gouvernement des affaires du royaume, 21 décembre 1560 ».

F. 196. Lettres de régence données par Charles IX à la reine sa mère le 30 mai 1574. « Ce qui se passa au Parlement après la mort du Roy pour la publication des lettres de régence le 31 may 1574 ».

F. 208. Lettres patentes du roi Henri III portant confirmation et ampliation du pouvoir de la reine sa mère touchant le gouvernement et administration des affaires, 15 juillet 1574. Autres lettres du 2 juillet 1574 touchant la régence.

F. 221. « Ce qui se passa au parlement de Paris, séant lors aux Augustins, pour déclarer Marie de Médicis, reine de France, régente du roy Louis XIII, du 14 may 1610 ».

F. 227. Lit de justice du 15 mai 1610.

F. 247. « Lettres patentes de Louis XIII déclarant qu'advenant son décès la reine sa femme aura la régence, vérifiées en Parlement le 21 avril 1643 ».

F. 273. « Déclaration du Roy par laquelle Mr le duc de Longueville est fait ministre d'Etat, la mort du Roy arrivant et la Reine estant régente », 8 mai 1643.

F. 276. Lit de justice du 8 mai 1643.

F. 295. Table.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 1105

RECUEIL FACTICE.

Pièces copiées au XVI^e et au XVII^e siècle et réunies en un volumes in-f^o, reliure en veau brun aux

armes de Bourbon-Condé.

1. « L'Ordonnance du roy Jehan faicte sur l'assemblée des 3 Estats à Paris pour establir les aydes et gabelles et officiers sur iceux et plusieurs autres grands règlements » (28 décembre 1355, 18 ff.).
2. Ordonnance de Charles, duc de Normandie, 30 mars 1357 (11 ff.).
3. « Procès verbal des délibérations prises en l'assemblée des trois estats du royaume de Francs de la langue d'oïl, mandez à Paris au 15 octobre 1356 par le duc de Normandie, régent pendant la captivité du roy Jean » (16 ff.).
4. Journal des séances du Parlement du 28 mai 1417 au 12 février 1419 (7ff.. Au verso « Extraict pour le fait du ducde Bourgogne »).
5. « Procez verbal de l'ordre observé en l'assemblée des estatz et notables du Royaume soubs le roy Henry II, teue en la salle S Louis du Palais de Paris le 5 janvier 1557... » (6ff.).
6. « Cayer général du Tiers Estat du royaume de France convoqué et assemblé avec les estats de treize gouvernements par les lettres patentes et mandat du Roy en sa ville de Ponthoyse au mois d'aoust 1561... » (8 ff.).

Provenance : collection de Condé.

Ms. 1106

« REGISTRE DES DEPPUTEZ DE LA NOBLESSE DE FRANCE AUX ESTATZ GÉNÉRAUX TENUZ A PARIS EN L'AN 1593 ».

In-f°, fin du XVI^e siècle, 436 f., veau brun aux armes de Bourbon-Condé.

Le « registre » est précédé de l'Arrest du Parlement de la ligue du 29 novembre 1589 portant que les Estats généraulx seront convocquez à Melun au lendemain de la Chandelleur pour aviser aux moyens de la délivrance du (prétendu) Roy (Charles X) et manutention de la religion catholique, mettant tous les députez des provinces qui y viendront en la sauvegarde du Roy et de ladite Cour. Osté du Registre depuis la réduction ».

Provenance : collection de Condé.

Ms. 1107

« REGISTRE CONTENANT PLUSIEURS ACTES ET MÉMOIRES CONCERNANT LES ESTÀTZ GÉNÉRAUX TENUS A PARIS DURANT LA LIGUE, 1593 ».

In-folio, fin du XVI^e siècle, 100 f., reliure en veau brun aux armes de Bourbon-Condé.

Ce registre contient principalement les délibérations du Tiers-État. Les f. 72 à 100 sont occupés par un « Advis donné à Monsieur de Mayenne à l'assemblée des estats tenue à Paris au mois de juin 1593 ». En voici la fin :

« Ceste harangue fust composée par Monsieur de Villeroy pour estre prononcée par luy mesmes en

l'assemblée des estats convocqués à Paris au mois de may 1593, et qui ne furent tenus pour les soubçons, brouilleries et traverses qui desunirent ladite assemblée. Toutesfois Monsr le duc de Mayenne eust communication d'icelle, qui a de beaucoup servy pour le bien public, ayant peu estre esté le moule dans lequel ont esté foi les humeurs de ceux qui ont recherché le salut de cest estat ».

Provenance : collection de Condé.

Ms. 1108

ASSEMBLÉE DES NOTABLES TENUE A ROUEN EN 1596. ÉDIT DE JUILLET 1618.

In-folio, XVII^e siècle, 83 f., veau brun. Les pièces concernant l'assemblée de 1596 occupent les 36 premiers feuillets. Le reste du volume est occupé par les « Règlements généraulx du Royaume concertez en l'assemblée des Notables à Rouen sur la fin de l'an 1617, en respondant les cahiers des estatz généraux tenus à Paris en l'an 1614, mis en forme d'édict et expédié à Saint-Germain en Laye en juillet 1618, présenté au Parlement snr la fin de la mesme année sans y avoir esté vériffié » (en 243 articles).

Provenance : collection de Condé.

Ms. 1109

ASSEMBLÉE DES NOTABLES TENUE A ROUEN EN 1617.

In-folio, XVII^e siècle, 57 f., plan mss. et plan gravé, reliure en veau brun.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 1110

« DE L'AUTORITÉ DES PARLEMENS ET DU CONSEIL PRIVÉ, ET DES AUTHEURS DE CES ÉTABLISSEMENS ».

In-folio, XVII^e siècle, 253 pages, veau brun.

Légué à M. le duc d'Aumale par M. F. Beauvais, son avoué à Clermont (Oise), mort à Montdidier le 19 mai 1890.

Ms. 1111

« REMONTRANCES DE Mrs DU PARLEMENT DE BRETAGNE AU SUJET DU 500 DENIER ».

In-4°, XVIII^e siècle, 8 f., cart..

L'impôt du cinquantième fut établi en 1725 et enregistré au lit de justice du 8 juin.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 1112

IMPÔT DU VINGTIÈME, 1749.

In-f°, XVIII^e siècle, 15ff., cart..

Recueil factice composé de trois pièces :

1° « Remontrances du Païs de Provence pour l'abonnement du vingtième. Extraict du cayer des délibérations de l'assemblée générale des communautés du Païs de Provence, convoquée â Lambesc le 23 novembre 1749 ».

2° Lettre du clergé des Païs conquis au Roi, pour protester contre la prétention du contrôleur général de Metz; qui veut comprendre les ecclésiastiques dans les rôles du vingtième.

3° Remontrances du parlement de Flandre au Roi au sujet de l'établissement de l'impôt du vingtième.

Louis XV avait supprimé l'impôt du dixième en mai 1749, et l'avait remplacé par l'impôt du vingtième.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 1113-1114

RECUEIL DES DÉLIBÉRATIONS DU 5^{me} BUREAU DES NOTABLES, ASSEMBLÉS EN 1788 POUR DONNER LEUR AVIS SUR LES PRÉLIMINAIRES DES ÉTATS-GÉNÉRAUX ».

2 volumes In-folio, XVIII^e siècle, composés de 89 et 86 pièces, formant ensemble 229 et 318 feuillets tant écrits que blancs; reliure originale, en veau marbré.

Le cinquième bureau était présidé par Louis-Henri-Joseph de Bourbon, duc de Bourbon, fils du prince de Condé, ce qui explique la présence de ce recueil dans la collection de Condé.

PREMIER VOLUME

1. CAHIER DES DÉLIBÉRATIONS DU 5^o BUREAU, du 7 novembre au 10 décembre 1788, signé du duc de Bourbon.

2. « État divisé par gouvernement des députés composant les principales assemblées d'états-généraux qui ont eu lieu depuis 1483 ».

3. « Lettres patentes du Roi pour la convocation des États-généraux en 1614 ».

4. « Division des bailliages et sénéchaussées en douze gouvernemens selon l'ordre gardé pour opiner en la chambre du Tiers-État; copie sur l'imprimé à Paris, 1615 »

5. « Article 271 de l'Ordonnance de Blois, 1579 ».

6. « Extrait du journal de Masselin, 17janvier 1483 ».

7. « États de Blois, 1589, ordre des séances. Extrait du procès-verbal de la Noblesse ».

8. « Rang des douze gouvernemens, 1614. Extrait du procès-verbal du Clergé; mss. de Brienne »

9. « Composition. Extrait du procès-verbal du Tiers-État aux États-généraux, septembre-octobre 1588 ».

10. « Extrait de l'assemblée générale des trois états en 1614, mardi 4 novembre ».

11. Extrait du Recueil de tout ce qui s'est fait et passé en l'assemblée générale des États tenus à Paris en l'année 1614. Cinquième différent contre Soissons. Quatorzième différent entre Senlis et Beauvais

12. QUESTIONS PROPOSÉES PAR LES BUREAUX LE 10 NOVEMBRE 1788.

« Bailliages ou sénéchaussées qui n'ont point eu de députés aux États de 1588 et qui en ont eu aux États de 1614. Bailliages ou sénéchaussées qui n'ont point été appelés aux États de 1614, ou du moins qui n'y ont pas député directement : Avoient-ils en 1614 et ont-ils aujourd'hui des baillis d'épée? Dépendoient-ils de bailliages qui ont député directement? Ont-ils été appelés par députés aux assemblées baillivales? Y en a-t-il qui demandent à être appelés directement aux États-généraux et sur quoi se fondent-ils? Bailliages érigés depuis 1614 dans les provinces qui composoient alors le royaume. Texte précis de la décision prononcée aux États de 1588, dont on a fourni l'extrait pour donner aux bailliages nouvellement érigés rang, voix et cahier à la date de leur érection. Bailliages et sénéchaussées des provinces unies à la Couronne depuis 1614. Combien chacun des douze gouvernemens entre lesquels l'assemblée de 1614 a été divisée, avoit-il de suffrages en les comptant par bailliages et sénéchaussées? Rapports des douze gouvernemens entre eux en les comparant par l'étendue du territoire et par leur population. Rapports des mêmes gouvernemens avec les provinces unies depuis 1614 à la Couronne ». Un mémoire répond à chacune de ces questions. L'ensemble est intitulé « Travail des Notables assemblés en 1788 sur les préliminaires des États-généraux ».

13. Autres questions auxquelles répondent les états suivants : « Bailliages et sénéchaussées qui ont député aux États de 1614 et auxquels on connoît des baillifs et sénéchaux d'épée. Ceux dans lesquels on n'en connoit point. Ceux qui en ont et qui n'ont pas député directement. Ceux unis au royaume depuis 1614 et dans lesquels il y a des baillis et sénéchaux d'épée »

14. Mémoire sur la province des Trois 25 novembre 1788.

15. Mémoire sur la Bourgogne. Population et territoire de cette province.

16. Recueil de lettres de convocation, depuis 1320 jusqu'à 1651.

17. Exemples, recueillis dans chacun des douze gouvernemens, de la forme sous laquelle les trois ordres de chaque province ont été cités et appelés aux assemblées baillivales.

SECOND VOLUME

1. Nombreux exemples, tirés des archives de diverses provinces, d'élections, de procurations, d'assemblées de paroisse et de bailliage, de rédaction de cahiers, de procès-verbaux d'assemblée, etc. Toutes ces pièces, de dates et de provenances diverses, sont rassemblées pour répondre à un

mémoire- questionnaire intitulé : « Élection »

2. « Mémoire sur le droit des princes du sang d'avoir aux États-généraux du Royaume leurs ambassadeurs, chanceliers ou gardes des sceaux »

3. Élections. — 4. Instructions pour les députés aux États-généraux, avec exemples à l'appui cahiers de remontrances, etc.

5. « Extrait et analyse de différentes demandes adressées au Conseil par des provinces, des villes et des corporations à l'occasion des États-généraux ».

6. Lettres originales, accompagnées de mémoires, adressées directement au duc de Bourbon par : le marquis de Gudanes pour les gentilshommes du Languedoc; le comte de Rochemeure et le syndic Lachadenède au nom des états du Vivarais; l'abbé de Siran, député du Pais de Gévaudan; les trois états du Pais de Cominge; les maires et consuls de Draguignan; la municipalité de Bar-le-Duc (mémoire sur les états du duché de Bar); les négociants de Nantes; les juges et consuls de Clermont-Ferrand; les commissaires de la colonie de Saint-Domingue.

7. Mémoires imprimés, adressés au Conseil du Roi et aux Notables par les juge, consuls et syndic du Commerce du Chalonnais (Chalon-sur-Saône); les prieurs et juges-consuls d'Alençon; la juridiction consulaire et les négociants de la ville de Riom; les juge, consuls et négociants de la ville de Châlons-sur-Marne.

8. « RÉPONSES, MOTIFS ET OBSERVATIONS DU 5^o BUREAU, PRÉSIDIÉ PAR S. A. S.

LE Duc DE BOURBON, SUR LES QUESTIONS PROPOSÉES PAR ORDRE DU ROI. 1788 »

(111 pages).

Provenance : collection de Condé

Ms. 1115

RECUEIL FACTICE DE PIÈCES RELATIVES AUX ASSEMBLÉES DE 1788—1789.

1. Note sur la convocation des Notables (2 ff.).

2. Copie d'un discours adressé à l'assemblée des Notables (2 ff.).

3. Procès-verbal de l'assemblée de la Noblesse, 27 avril 1789 (2 ff.).

4. Procès-verbal de l'assemblée de la noblesse du Pais de Gex et de l'élection de son député aux États-généraux, 16 avril 1787 (8 ff.).

5. Copie d'une lettre écrite de Marseille le 5 décembre 1788 (2 ff.).

In-folio, cart..

Provenance : de la collection de Condé.

Ms. 1116

« **ABRÉGÉ HISTORIQUE DES MONNOYES** ».

In-f^o, XVIII^e siècle (vers 1720), 35 f., belle écriture, cart. originale, en papier à fleurs.

Le manuscrit se termine par une « Table de la valeur du denier » depuis Charlemagne jusqu'à Louis XV.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 1117

« CAUTIONS DES FERMES DU ROY », 1451-1531.

In-f^o, XVII^e siècle, 453 f. écrits au recto seulement, cart. originale, en parchemin marbré.

F. 1. « Cautions apportées et receues en la chambre des Comptes de France depuis Pasques l'an mil quatre cens cinquante et un. Et premièrement des receptes ordinaires ».

F. 157. « Cautions apportées en la chambre de France par les grenetiers sortissans en laditte chambre ».

F. 277 « Cautions apportées... par les receveurs des Aydes et Tailles... ».

F. 415. « Cautions apportées en la chambre de France par M' Jacques de Montdore, sr du Rondeau, le XXI jour de mars l'an mil cinq cens et dix, à luy baillées par Mr le général Huraut pour icelles apporter et livrer en laditte chambre »

Jusqu'au f. 32, le verso de chaque feuillet est couvert de notes sur les personnes et familles des « cautions ». Une longue table de noms propres occupe 10 f. (recto et verso) à la fin du volume.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 1118

GRANDE-MAITRISE DES EAUX ET FORÊTS, 1674.

In-folio, fin du XVII^e siècle, reliure originale, en mar. rouge.

Copie des lettres écrites par le grand-maître des Eaux et Forêts, du 13 janvier au 26 mai 1674, relativement aux ventes de bois dans les maîtrises de différentes provinces. Cette transcription, interrompue, occupe 34 feuillets.

Le registre, abandonné, a été repris, mais en sens inverse, par un libraire ou un bibliothécaire qui a écrit, sur 120 feuillets, un catalogue de livres classés par formats et selon l'ordre méthodique dans chaque format. Ce catalogue fut dressé en 1742.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 1119

TARIF DES DROITS DU SCEAU, TANT DE 1674, 1691, QUE DE L'AUGMENTATION DE 1704, que le Roy, de l'avis de Monsieur le Chancelier, veut estre levez à l'advenir Sur les lettres et expéditions qui seront scellées en la grande Chancellerie, y compris les droits de

signature qui seront faxez par une seule et même taxe à commencer du avril 1704, en exécution de l'édit du mois de mars de la même année; ensemble les droits de l'honoraire établis par l'édit de 1697, avec l'augmentation de 1704; les classes dans lesquelles chaque lettres doivent estre placées ».

In-12°, vélin, XVIII^e siècle, 48 f., reliure originale, en maroquin noir, fil, or et fleurs de lis, tr.
Provenance : de la collection de Condé.

Ms. 1120

I. « TRAITÉS CONCERNANT LES AFFAIRES QUI REGARDENT LES FINANCES ET LA CHANCELLERIE DE France ».

II « DE LA NOBLESSE ET DE SES CIRCONSTANCES, sçavoir ce qui l'établit, ce qui la perpétue, ce qui la conserve, ce qui la détruit, ce qui la rétablit, et comment on la prouve »

In-folio, fin du XVII^e siècle, 105 et 89 pages, veau brun.

Provenance : légué à M. le duc d'Aumale par M. F. Beauvais, son avoué à Clermont (Oise), mort à Montdidier le 19 mai 1890.

Ms. 1121

MÉMOIRE PRÉSENTÉ AU RÉGENT PAR M. DESMARETZ, ANCIEN CONTRÔLEUR GÉNÉRAL DES FINANCES, « pour donner des éclaircissements sur l'état où étoient les finances au 20 février 1708, sur ce qui a été fait pendant sept ans et demi jusqu'à la mort du Roy pour soutenir les dépenses de la guerre et tout l'État, et sur la situation où étoient les finances au 1^{er} septembre 1715 ».

In-folio, XVIII^e siècle, 16ff., cart.

Provenance : de la collection de Condé.

Ms. 1122

I. LE NOUVEAU FINANCIER PATRIOTIQUE, OU RÉVÉLATION DE PARTIE DES SECRETS DE LA FERME GÉNÉRALE. Ouvrage tendant à réformer la finance tant au profit du Roy qu'à l'avantage de ses sujets. 1766 ».

II. « ETAT ACTUEL DES AFFAIRES GÉNÉRALES CONCERNANT LES FINANCES DU ROYAUME DE FRANCE. 1766 ».

In-4°, XVIII^e siècle, 163 et 251 pp., reliure en veau fauve.

Provenance : de la collection de Condé.

Ms. 1123

I. « MÉMOIRE TOUCHANT LE COMMERCE DE LA FRANCE ET LES MOYENS DE LE RÉTARLIR ».

II. « CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LE COMMERCE DE FRANCE. 1697 ».

In-folio, fin du XVII^e siècle, 210 et 120 pages, reliure en veau brun.

Provenance : légué par M. F. Beauvais, mai 1890.

Ms. 1124

DEVILLE DE SARDELYS (E) : BANQUE IMMOBILIÈRE DE FRANCE.

In-folio, XIX^e siècle, 44 f. écrits et 6 blancs, cart..

Mémoire rédigé, le 15 avril 1872, par M. E. Deville de Sardelys, trésorier-général du département des Basses-Alpes, pour préconiser l'établissement d'une Banque immobilière de France.

Provenance : remis par l'auteur à M. le duc d'Aumale.

VI. — MAISON DU ROI. OFFICES. RANGS. DIGNITÉS. PAIRIE.

Ms. 1125-1128

COMPTES DE L'HÔTEL DU ROI, fragments, 1386 à 1536.

4 volumes in-f^o, composés de 148 feuillets de vélin extraits de registres originaux anciennement conservés aux archives de la Chambre des Comptes. Recueil formé par Francis Palgrave en 1835.

Compte de l'hôtel du roi pour 1389-1390, 63 ff..

F. 1. « Dons de joyaulx et vaisselle d'or et d'argent faiz par le Roy nostre sire à plusieurs seigneurs et chevaliers, escuiers, lombars, dames et damoi selles venuz en France avec et en la compagnie de Madame la duchesse de Thouraine au departement de la feste des noces et espousailles de ladicte dame ».

F. 2. « Dons ordinaires de draps de laine par le Roy nostre sire, par Madame la Royne et par Monsr le duc de Thouraine par le temps de ce présent compte ».

F. 7. « Tontures de draps de laine. Fassons de robes ».

F. 9. « Draps d'or et de soye, cendaulx et autres choses de mercerie pour le Roy nostre sire et pour Monsr le duc de Thouraine, baillez et delivrez aux gens et officiers desdiz seigneurs » (du 11 août 1389 au 22 mars 1390)

F. 12. « Chaucement pour le Roy nostre sire, pour Madame la Royne et pour Monsr le duc de Thouraine, et aussi pour leurs dons... ».

F. 21. « Pennes et fourreures ».

F. 30. « Draps d'or et de soye à faire offrandes par le Roy, la Royne et Monsr le duc de Thouraine ».

F. 30 v °. « Coffrerie, males et bahus ».

F. 40. « Parties achetées et delivrées pour le Roy et Monsr de Thouraine ou voiage fait par eulx ou païs de Languedoc » (novembre-décembre 1389).

F. 44. « Autre despense faitte pour plusieurs choses achetées et delivrées pour Madame la duchesse de Thouraine pour ses noces et espousailles faittes à Meleun le XXII jour d'aoust l'an mil ccc inP^{re} et ix »

F. 54. « Autre despense faitte tant pour robes, atours, linges et autres choses achettées et delivrées tant pour Madame la duchesse de Thouraine comme pour les dames et damoiselles de sa compagnie pour estre vestues, atournées et ordonnées selon l'estat et usage de France ».

F. 60. « Les parties de la somme de II^oXXHI l. X s. p. contenue ou compte Pierre Lestourneau, tailleur des robes et varlet de chambre de la Royne, de toutes les fassons des robes ordinaires et autres garnemens par lui faiz, tail lez, cousin et delivrez tant pour la dicte dame comme pour les dames, damoiselles de la dicte dame, pour le fait et ordenance de sa gesine, et auxi pour Madame la duchesse de Thouraine et pour les dames et damoiselles de sa compagnie depuis le premier jour d'aoust l'an r ccc liixi et ix jusques au damier jour de janvier après ensuivant; et avec ce des voiajes faiz par ses genz et chevaux en plusieurs lieux devers la dicte dame par ledit temps ».

Très intéressant par le détail des objets, la description des étoffes et pièces d'habillement. Les fournisseurs de la cour sont alors Simon de Dampmartin, changeur à Paris; Aubelet Buignet, Nicolas Alixandre, Denis Tuleu, Simon Bourdon, Jean de Berron, Phelisot de Compans, drapiers; Pierre Lestourneau, tailleur des robes et valet de chambre de la reine; Guillaume Climence, tailleur des robes et valet de chambre du roi; Huguenin Arrode, brodeur et valet de chambre du roi; Robinette de Brisemiche, couturière de la reine; Jean de Savoye, tailleur des robes et valet de chambre de la duchesse de Touraine; Jean de Saumur, cordonnier et valet de chambre du roi; Jehanson de Pennes, pelletier et valet de chambre de la duchesse de Touraine; Simon de Lengres, Jean Duval, Jean Thouronde, Laurens Guruys, pelletiers; Thomassin le Borne, Colin Marc, marchands de toiles; Jean Maudit, tailleur de robes; Guillaume Beaumez, tondeur de draps; Jean de Jandoyne, Nicolas Bataille, tapissiers; Jeanne du Saussoy, lavandière de la reine; Jacqueline la Forestière, ouvrière en soie; Pierre Pagant, Pierre Royleaue, Robert Thierry, Philipote de Rosières, merciers; Guillaume de Baugys, chasublier; Colart le Maire, Denisot Marole, chaussetiers; Margot la Pollarde, haussière et femme de chambre de la reine; Thierry Lallemand, chaudronnier; Pierre du Fou, coffrier; Jaquet aux Connins, bouteiller; Hermant Ruissel, Guillaume Arrode, orfèvres; Martin Luillier, libraire; Pierre Labourebien, marchand de gemmes; Jean de Troyes, sellier; Henry des Grez, pingnier; Thomas Dargent, coutelier; Jean le Bracon nier, épinglier; Martin Didele, coustepointier; Jean le Lorrain, lassetier (fournit des peaux de chamois pour faire des chausses); Richard de Suzay, magdalenier (fournit des hanaps); Henri Thonronde et Philippot Cirasse,

charpentiers; ce dernier fournit « un sergent de Roys à mettre et tenir une torche de nuit devant madame Ysabel de France quant sa nourice lui donne sa mamelle, et une marche de bois sur laquelle s'agenoille ladicte nourice à donner la mamelle à ladic « dame ». Guillemain Paradix, aiguilletier, fournit « 9 douzaines d'aiguillettes de chevrotin vermeil, les bouts d'icelles ferrez de laton, pour atacher les chausses de Haincelin Coq et Colequet, fou du roy et de monsr de Thouraine ». Le voyage en Languedoc amène les noms de Jacques du Solher, drapier à Avignon; Andrieu Quarante, orfèvre à Mont pellier: Nicolas de Neigiac, drapier à Toulouse.

I. Fragment du compte de l'hôtel du roi pour 1389-1390. Recette. 6 feuillets.

A citer Jacques Hemon, receveur général des aides ordonnées pour la guerre; Jean Chanteprime, trésorier des guerres du roi; Pierre Jaude, receveur général d aides ordonnées pour la guerre de Languedoc; Adam de Lintot, marchand drapier à Bruxelles.

Description d'une « chambre de veloux vermeil en graine donnée par nostre saint père le pape au Roy en son voiage par lui fait derrenièrement es parties de Languedoc et en Avignon, laquelle chambre a esté dportée et delivrée à Paris le xvr jour de décembre l'an mil ccc un et ix et baillée à Jehan Moynat, varlet de chambre et garde des chambres et tapisseries du Roy».

II. Fragment du compte de Jean Chaux, changeur du Trésor, pour l'année 1401, mai-août; 13 ff.. États nominatifs, tant pour la receipte que pour la dépense. Voici quelques-uns des noms qui figurent sur les états de dépense Guillaume Bude, Raymond Raguier, Jamet de Nesson, Jacques de Bourbon, le duc de Bourgogne, Bérault de Gaillonnel, Miles Baillet, Hémon Raguier, Jehan Amyot, Raoul Wytart, Henry de Jaigny, Jehan de Poupain court, Pierre Boschet, Henry de Marle, Ymbert de Boisy, Nicole d'Orge- mont, Pierre Reilhac, Jehan Chanteprime, Philippe de Losgiloust, Guillaume Liroys, Robert d'Acquigny, Jehan Gante Guillaume de Saulx, Charles de Vaudetar, Jehan Luillier, Adam de Vaudubosc, Denys de Paey, Nicole de Biencourt, Pierre Buffière, Jehan d'Ailly, Oudart Baillet, Oudart Gencien, Pierre de Giac, Jehan de Cessières, Jehan de Saquainville, Nicole de Baye, etc, etc.

III. Fragment du compte de l'hôtel du roi pour 1454-1456, 18ff.. Jacob de Litemont, peintre du roi, à 40 livres de gages par mois; Mathieu, « gagnier demeurant à Tours »; Guillaume Janson, orfèvre du roi; ilaquin Lecoultre et Conrad Cassenal, haubergiers du roi; Jehan Pocquet, dit Petit Jehan, tailleur et varlet de chambre du roi; Jehannin le Forestier, somme lier des armures du roi; Jehan Cochet, brodeur du roi; Amery Baudet, chapelier du roi; Balsarin de Trez et Jehan de Galles, armuriers; Gilbert Jehan, orfèvre du roi, etc., etc.

IV. Fragment d'un compte de l'argentier du roi en 1536; 2ff..

V. Fragment d'un compte du XVI siècle, 2 ff..

I. Fragment du compte de la chambre aux deniers du roi pour l'année 1424. 8ff..

A citer : Le Galois du Puy du Fou et Pierre Hericon, chevaliers, Kuguet de Noyers, écuyer, maîtres d'hôtel du roi; Jehan de Bar, valet de chambre et apothicaire; Pierre Pelletier, maître de la chambre aux deniers; Étienne Renversé, dit Bailly, contrôleur, et Jehan Luillier, garde de ladite chambre; Regnault Tliierry chirurgien; Hervé du Mcsnil, premier pennetier; « Guillaume Guibert et ses compagnons, clerks de penneterie et d'escurie » « Thihaut du Moncel et ses compagnons, clerks d'échansonnerie »; « Bertrand Foucher et ses compagnons, clerks de cuisine et de fruiterie »; Colin le relieur, etc. Les comptes sont faits à Chinon le mardi 8 février 1424, à Tours le samedi 4 mars, à Bourges du 5 avril au 1 aoust, à Saumur le dimanche 3 septembre, à Poitiers le mardi 3 octobre et le hindi 6 novembre, à Nontferrand le lundi 4 décembre, au Puy eu Velay le mardi 2 janvier 1425.

II. Fragment du compte de l'hôtel du roi du 1 juillet au 31 décembre 1424, rendu par Bureau Boucher, maître des Requêtes, comme héritier par bénéfice d'inventaire de Pierre Pelletier, en son vivant maître de la chambre aux deniers, et Étienne le Renyersé, contrôleur. 2 ff..

III. Fragment du compte de l'hôtel du roi en 1415, 8 ff..

I. Fragments des comptes du receveur des vicomtés de Caen et Falaise pour le duc d'Orléans, 1425-1428; 9 ff..

II. Fragments des comptes du receveur de la reine de France en Languedoc, 1436 à 1448; 25 ff..

Ces fragments débutent par la transcription de deux lettres de la reine. Par la première, datée du 12 juin 1444, elle nomme son argentier, Étienne le Vernoy, pour succéder à Pierre Bérart dans la charge de receveur général de ses finances. Par la seconde, datée du 17 juin 1444, et adressée aux clerks chargés par le roi de l'audition et clôture des comptes de Languedoc, elle décharge Étienne Petit, receveur général des finances audit País, d'avoir payé par son ordre certaines sommes sans l'ordonnement de Jean de Xainconis, administrateur de toutes ses finances.

Provenance : vente Dawson-Turner, Londres, juin 1859, n° 90-92 du catalogue.

Ms. 1129

ORDONNANCES ET RÈGLEMENTS DES ROIS DE FRANCE, 1547-1630.

In-f°, papier, XVIIe siècle, 501 f., veau marbré aux armes de M. le duc d'Aumale.

Suit la liste des pièces transcrites dans ce recueil.

F. 1. « L'ordre du conseil et ceux qui y doivent entrer à l'avènement du roy Henry second », 3 avril 1547.

F. 4. Ordonnance concernant les attributions du prévôt de l'hôtel et autres officiers de la maison du roi pour la punition et correction des fautes, etc.; 8 décembre 1551.

F. 6. « Relation de ce qui se passa à Orléans le lendemain de la mort du roy François second... », 6

décembre 1560.

F. 8. « Les princes du sang et autres seigneurs ordonnés par le Roy pour seoir en son conseil », 7 décembre 1560.

F. 9. « Règlement fait par le roy Charles IX tant pour le conseil des Finances que pour le conseil de Justice et le conseil d'Etat »; Moulins, 18 février 1566.

F. 12. Règlement sur la police intérieure de la maison du roi, 20 février 1566.

F. 14. « Ordonnance du roy Charles I par laquelle il déclare que les officiers de la Couronne précéderont les ducs, marquis et comtes créés depuis le trespas de son père »; Moulins, 18 mars 1566.

F. 16. « Ordre et règlement que le Roy veu estre gardé tant en sa chambre qu'au cabinet de ses affaires... »; Paris, 26 juillet 1567.

F. 19. « Règlement fait le 11 janvier 1570 pour le regard de ceux qui doivent entrer au Conseil ».

F. 20. Ordre de remettre aux mains du prévôt de l'hôtel le sieur du Mesnil, sommelier du roi; 26 juin 1570.

F. 21. Ordonnance du roi pour la police de la cour; 7 août 1570.

F. 26. Règlement du conseil des Finances, 3 décembre 1570.

F. 29. Règlement pour la police de la maison du roi, 2 mars 1571.

F. 30. Règlement pour le conseil des Finances, 28 juillet 1571.

F. 32. Arrêt du Conseil privé touchant les privilèges des officiers domestiques et commensaux des maisons du roi, de la reine et des princes; 2 janvier 1572.

F. 34. « Coppie d'une lettre escripte par la feu Royne mère au feu roy Charles peu après sa majorité », 24 octobre 1572 (conseils sur la police de la cour et l'ordre du royaume).

F. 43. Règlement pour les secrétaires d'État.

F. 51. Règlement pour la conduite et direction des affaires du roi, service de sa personne et police de sa maison et cour; 24 octobre 1572.

F. 55. Règlements pour les capitaines des gardes, les officiers domestiques, le conseil de Finances, le grand prévôt de l'hôtel, octobre 1572 à octobre 1573.

F. 62. Ordre pour le grand-maître; Lyon, 10 septembre 1574.

F. 63. Règlement pour le Conseil privé, 17 septembre 1574.

F. 66. « Articles présentés au roy Charles IX en 1572 par Mr le duc de Guise, lors grand-maistre de France, et responses sur ce faictes par le roy Henry III le 25 septembre 1574 »

F. 69. Règlement pour les archers de la garde, 31 octobre 1576.

F. 77. Règlement pour la compagnie des Cent-Suisses de la garde ordinaire, et pour les compagnies de la garde française.

F. 80. « Ordonnances du Roy sur le fait des querelles qui adviennent en son logis ou à la suite de la

cour », 12 janvier 1578.

F. 83. « Règlement sur le fait de la police de la cour »

F. 86. « Règlements faits au mois d'aoust 1578 »

F. 130. Règlement pour les procès pendant au Conseil privé, 1^{er} mars 1579.

F. 134. Même sujet. Extrait des registres du Conseil d'État, 20 janvier 1580.

F. 136. Ordonnance touchant le greffe du Conseil, 18 avril 1580.

F. 141. « Ordonnance du Roy du 12 avril 1581 pour ne tenir plus le conseil des parties ».

F. 143. « Règlement pour les conseils, du dernier may 1582 »

F. 154. Règlement pour les maîtres d'hôtel et officiers des sept offices, 10 octobre 1582.

F. 158. « Ordre qui doit estre tenu et observé en la maison du Roy tant pour le fait et despense d'icel que du devoir que les officiers ont à rendre à l'exercice de leurs charges ».

F. 168. L'ordre pour les commandeurs du Saint-Esprit pendant l'année 1585.

F. 170. Règlement des huit gentilshommes près de la personne du roi.

F. 175. « Règlement fait par le Roy à Paris le 1^{er} janvier 1585 de tous les estats de sa maison »

F. 278. « L'ordre que le Roy veut estre tenu par celui qui conduit les ambassadeurs , 1 janvier 1585.

F. 279. « L'ordre que le Roy veut estre tenu par le capitaine des cent gentilshommes de sa maison », 1 janvier 1585.

F. 281. Ordre et règlement que M. de Villequier, gouverneur de Paris, fera observer par le prévôt des marchands, les échevins, les colonels et capitaines bourgeois de la ville; 14 avril 1587.

F. 286. Règlement pour le chancelier ou garde des Sceaux; Blois, 1588.

F. 293 Règlement pour les secrétaires d'État, 15 septembre 1588.

F. 301. Règlement pour la direction et distribution des vivres et magasins du royaume, 17 janvier 1594.

F. 308. Règlement du conseil des Finances, 27 novembre 1594.

F. 318. Règlement sur les offices de la maison du roi, 28 mai 1599.

F. 320. Règlement pour le paiement des gages des officiers.

F. 322. Règlement des finances, fait à Paris le 8 avril 1600.

F. 331. Rôle des taxes du droit de marc d'or que les officiers du royaume doivent payer avant de recevoir les provisions des offices, 9 juin 1603.

F. 348. Règlement pour les logis de la cour, 7 juillet 1606.

F. 354. Règlement pour les chasses, septembre 1608.

F. 356. Règlement pour les maisons et bâtiments du roi.

F. 358. « Règlement fait par le roy entre les capitaines et archers des gardes du corps du Roy et le grand prévost de France de son hostel, ses lieu tenants et archers », 31 juillet 1609.

- F. 359. « Règlement fait par le Roy sur l'estat de ses officiers domestiques », 30 mars 1610.
- F. 360. « L'ordre que le Roy veu estre tenu à son sacre pour ceux qui serviront », 15 octobre 1610.
- F. 362. Ordonnance par laquelle le roi invite sa noblesse à se ranger près de sa personne, 3 janvier 1611.
- F. 363. Ordonnance défendant le port des pistolets et bâtons à feu, 14 janvier 1611.
- F. 364. Règlement des finances, 5 février 1611.
- F. 367. Rôle des princes, seigneurs et dames qui doivent entrer en carrosse et à cheval dans la cour du Louvre, 8 février 1611.
- F. 369. Règlement des finances, 21 juin 1611.
- F. 376. Règlement d'un différend entre les Cent-Suisses et les gardes du corps, 26 juillet 1611.
- F. 377. Règlement pour les officiers de la chambre et garde-robe du roi, 20 décembre 1611.
- F. 379. Règlement au sujet des poules que les fauconniers prennent aux Paisans, 7 novembre 1612.
- F. 380. « Cérémonie qui s'observe lorsque le Roy donne le bonnet à un cardinal »
- F. 382. Règlement des finances, 2 mars 1613.
- F. 385. Règlement entre les capitaines des gardes et le prévôt de l'hôtel, 9 mars 1613.
- F. 386. Règlement pour la séance des maréchaux de France en certaines cérémonies, janvier 1594.
- F. 387. Règlement pour les parties casuelles, 4 février 1614.
- F. 390. Règlement de la chambre des Comptes, février 1614.
- F. 395. Ordre pour la procession du dimanche, 26 octobre 1614.
- F. 398. Règlement des conseils, 21 mai 1615.
- F. 405. « Forme que l'on observe pour servir le Roy lorsqu'il est au lit malade ».
- F. 407. Règlement pour le service des huissiers de la chambre, 25 décembre 1615.
- F. 408. « Règlement du Conseil, projeté avec Monseigneur le Prince en la conférence de Loudun, et veu et rapporté en présence du Roy et la Reyne sa mère et de Monseigneur le Chancelier », 1616.
- F. 415. Ordonnance portant défenses aux pages et aux laquais de porter épées, dagues et bâtons, 11 août 1616.
- F. 417. « Estat des taxes que le Roy veuli estre gardées et observées par le trésorier de son espargne au fait et despences des voyages qui se feront pour les affaires et service de S. M. », 12 janvier 1617.
- F. 420. Brevet pour l'augmentation des gages des archers des gardes, 22 mai 1617.
- F. 421. État du paiement des Écossais et archers des gardes., 22 mai 1617.
- F. 422. Ordonnance pour le choix de sept Suisses qui seront envoyés à Blois pour servir la reine mère, 22 mai 1617.
- F. 423. Règlement à observer par les secrétaires d'État pour l'expédition des placets, 21 juin 1617.
- F. 427. Règlement pour le capitaine des gardes de Monsieur, 11 juillet 1617.

- F. 428. Règlement sur la transmission des offices de la maison du roi, 25 août 1617.
- F. 429. Ordonnance pour la retenue du sol pour livre sur le paiement des archers des gardes, 18 janvier 1618. Brevet d'approbation du roi, 28 février.
- F. 433. Brevet du roi pour la retenue du dixième denier sur tous les dons qu'il fera, en vue d'édifier un tombeau au roi son père, 17 mai 1618.
- F. 434. Brevet sur la nomination aux bénéfices ecclésiastiques, 17 mai 1618.
- F. 435. Règlement entre les secrétaires d'État pour ce qui regarde le département de la guerre, 29 avril 1619.
- F. 437. Règlement sommaire pour le conseil de la direction des finances.
- F. 438. Règlement pour l'acquit des dons assignés sur les deniers extraordinaires, 22 août 1619.
- F. 438 r°. Brevet de la charge de superintendant des Finances en faveur de M. de Schomberg, 6 septembre 1619.
- F. 441:Règlement sur les offices de la maison du roi, 2 août 1620.
- F. 442. Brevet astreignant les visiteurs, contrôleurs et marqueurs de cuirs à payer le droit du marc d'or, 3 mars 1621.
- F. 443. Règlement sur le droit du marc d'or, 13 avril 1621.
- F. 444. Brevet sur le rang des officiers du parlement aux séances du conseil, 12 octobre 1621.
- F. 445. Brevet à propos des gardes qui doivent coucher au logis du roi, 26 juillet 1622.
- F. 446. Brevet pour la séance des conseillers du Conseil d'État, 12 octobre 1622.
- F. 447. Brevet de superintendant des Finances pour le marquis de La Viéville, 6 janvier 1623.
- F. 448. Ajournement en fin d'année du paiement des dons dépassant mille livres, 22 février 1623.
- F. 449. Pouvoirs de la charge de la comtesse de Launoy, dame d'honneur de la reine, 29 novembre 1623.
- F. 450. Arrêt portant règlement sur le revenu des parties casuelles, 17 janvier 1624.
- F. 451. Départements pour les quatre secrétaires d'État, 24 octobre 1627 (avec le rappel des mêmes divisions en 1567, en 1589 et en 1624).
- F. 456. Ordonnance pour le paiement des gratifications faites par le roi, 6 mars 1624.
- F. 457. « Ordonnances du Roy contre les pages, laquais et gens sans aveu » (qui s'attaquent aux protestants), 18 mars et 2 avril 1624.
- F. 459. Règlement sur la fonction des maîtres des Requêtes à la Cour, 22 mai 1624.
- F. 460. Règlement pour les conseils, juin 1624.
- F. 463. Commission de la charge de surintendants des finances en faveur de MM. de Champigny et de Mari 27 août 1624.
- F. 464. Règlement sur la fonction de la charge de surintendant des finances, 2 septembre 1624.
- F. 467. « Brevet accordé par le Roy aux présidents de la cour d'avoir séance au Conseil d'Etat du

jour de leur réception », 28 novembre 1624.

F. 468. Règlement pour les affaires des particuliers, 11 février 1625.

F. 470. Règlement sur les exemptions des tailles, 28 février 1625.

F. 474. Règlement sur les attributions du grand-maître de l'artillerie, 4 octobre 1625.

F. 475. Brevet déchargeant M. de Champigny du soin de l'administration des Finances, 20 février 1626.

F. 476. Confirmation de M. de Marillac en la charge de surintendant des Finances, 20 février 1626.

F. 477. Brevet de la charge de contrôleur général des Finances en faveur du sr Marion de Druy, 1er mars 1626.

F. 478. « Ordonnance aux fourriers de ne point marquer les logis des secrétaires du Roy estaus à Fontainebleau », 14 mai 1626.

F. 480. Brevet de la charge de surintendant des Finances en faveur du marquis d'Effiat, à la place de M. de Marillac, promu garde des Sceaux, 9 juin 1626.

F. 483. Brevet par lequel le roi ordonne qu'il y aura désormais 12 conseillers ordinaires du conseil de la direction de ses finances, 26 août 1626.

F. 484. « Règlement fait par le Roy en ses conseils à Estrée au camp devant La Rochelle le 3 janvier 1628 ».

F. 488. « Brevet par lequel S. M. ordonne qu'il sera tenu registre de tous les traités accordés et actes de paix, tresves, mariages, alliances et négociations concernans son estat et affaires, passés avec les estrangers et autres », 23 septembre 1628.

F. 489. « Règlement fait par le Roy touchant l'ordre de ses conseils et des affaires qui y seront traitées », 18 janvier 1630.

F. 497. « Règlement fait par le Roy pour la direction de ses finances », 18 janvier 1630.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 1130

« DISCOURS VÉRITABLE, TRÈS BEAU ET TRÈS CURIEUX, HISTORIAL ET GÉNÉALOGIQUE, DES RANGS ET PRESCÉANCES DE FRANCE »

In-folio, milieu du XVIIe siècle (après 1651), 5 f. pour le titre et la table et 388 f. de texte, reliure originale en maroquin rouge, filets, fleurons, dos ornd, tranche dorée.

Sous-titre « Remarques pour le rang des grands de France, particulièrement des princes du sang royal, distinctement et préférablement à tous autres princes, cardinaux, ducz et pairs tant ecclésiastiques que laïques et grands officiers de la couronne de France depuis trois cent cinquante ans ou environ, et longtemps avant la déclaration du roy Henry 3 de l'an 1576.

Contre l'opinion de ceux qui prétendent que avant lad. déclaration les princes du sang,

particulièrement les puynez qui n'estoient point pairs, n'avoient aucun rang, et que ce n'est que par cette ordonnance qu'il leur a esté donné par le iloy, nommément à l'esgard de tous les pairs de France et surtout pour la prescéance au parlement dit la cour des Pairs. Le tout divisé en trois parties et trois temps contenant plusieurs belles remarques, traictez, et actes solennels ».

Les f. 334-388 sont occupés par l'ouvrage suivant : « Traicté des rangs des grandz de France, attribué à Monsr de Villeroy et composé sous luy par le sr du Haillant, historiographe du roy Henry le Grand, l'an 1610

Provenance : collection de Condé.

Ms. 1131

« PAPIERS DE CONSÉQUENCE POUR LES QUALITÉS ET LES RANGS. MÉMOIRES INSTRUCTIFS ».

In-f°, XVIIIe° siècle, 48 f., cart..

Ce volume se compose de plusieurs mémoires sur les qualités et rangs des princes du sang; un de ces mémoires porte des corrections de la main de Henry-Jules de Bourbon, prince de Condé de 1686 à 1709; lui-même écrivit sur la seconde liasse : *Mémoires instructifs*. On y a joint les pièces suivantes à titre de preuves ;

1° Contrat de mariage du duc de Savoie avec d'Orléans, 9avril 1684.

2° Contrat de mariage du duc de Chartres (Philippe d'Orléans) avec Marie-Françoise de Bourbon, fille légitimée de Louis XIV, 17 février 1692.

3° Note sur les qualités prises par des princes et princesses dans divers contrats de mariage.

4° Une lettre de M. Maret, secrétaire du prince de Condé.

5° Une lettre de Robert de Saint-Martin au prince de Condé, du 9mars 1705, relative au contrat de mariage du duc de Lorraine.

6° « Propos de la cour de Parlement à Monseigneur le Prince lorsqu'elle le fut visiter en corps à son arrivée à Saint-Germain-en-Laye en l'année 1595, lesd. paroles prononcées par M. le premier président de Harlay » (copie).

Provenance : collection de Condé

Ms. 1132

PINGRE (HENRI) MÉMOIRES SUR L'OFFICE ET LES FONCTIONS DE SECRÉTAIRE DU ROI, 1401, 1634-1637.

In-f°, XVIIe siècle, 40 f., rel. en vélin blanc.

Ce volume ne porte pas de titre et débute ainsi « 1634. Au nom de Dieu soit faict ce qui s'ensuit. Moy Henry Pingré, aiant par la bonté et miséricorde divine eu le desseing de me faire pourveoir en

l'office de secrétaire du Roy et en aiant traicté avec le sr de la Sourdière et damoiselle sa femme, fille et seulle héritière de deffunct Mr Ysaac le Tenneur, qui en estoil cy devant pourveu, et effectué de ma part led. traicté comme il sera mentionné cy après, j'ay désiré rechercher les instructions qui me pourroient rendre quelque cognoissance pour m'en acquitter à l'honneur de Dieu, au service du Roy, et à la fonction de la charge envers le public au mieux qu'il me sera possible; et continuant dans l'affection d'y parvenir, j'ay extraict les petits mémoires cy après selon le peu d'expérience que je peux avoir jusques à présent ». Henri Pingré mourut en 1638.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 1133

« CONNESTABLE DE FRANCE. GRAND MAISTRE DE FRANCE ET MAISTRES D'HOSTEL. GRAND CHAMBELLAN. GRAND CHAMBRIER DE FRANCE. ADMIRAL DE FRANCE.

GOVERNEMENS ET GRANDZ POUVOIRS ET LIEUTENANCES GÉNÉRALLES. DE L'AURIFLAMBE ».

In-folio, XVII^e siècle, 230 f., veau brun aux armes de Condé.

Recueil de documents du XII^e au XVII^e siècle sur les droits, devoirs, serments, etc., des grands officiers de la Couronne.

Provenance : collection de Condé.

MS. 1134

POTIER DE MORAIS : « RECUEIL MANUSCRIT », rédigé vers 1644 pour le prince de Condé, grand-maître de France.

In-4^o, papier, XVII^e siècle, 35 f. écrits et 5 blancs, reliure originale, en maroquin rouge doublé de maroquin vert à riches compartiments dor., fil., fleurons, aux armes de Henni II de Bourbon, prince de Condé.

Dédicace « à Monseigneur le Prince. Monseigneur, ayant receu il y a quelque temps le commandement de Vostre Altesse de luy présenter certains discours que j'avois veus dans des manuscrits, j'ay employé mes soins: pour les recouvrer. En sorte que je peux maintenant les luy offrir, en la suppliant très humblement de croire que toute mon ambition consiste en l'honneur de la servir, et que j'en rechercheray si soigneusement les occasions qu'enfin elle connoistra mon zèle. Vostre Altesse, Monseigneur, trouvera dans ce petit recueil un mémoire sur la charge de grand maistre ainsy que feu Monsr le connestable de Montmorency l'a exercée. Elle verra aussy un Discours abrégé des cérémonies qui se pratiquent entre les princes, les officiers de la couronne et autres aux sacres, entrées, mariages et enterremens des roys et enfans de France. Vostre Altesse y

trouvera encore le Délaissement à l'Empereur de la terre d'Enguyen, Gravelines, Bourbourg, Dunquerk, Oisy, les chastellenies de l'Isle, transportz de Flandres, tonnelieux, Bruges, et la comté de St Paul. „l'aurois peu, Monseigneur, faire veoir à Vostre Altesse beaucoup d'autres pièces assés belles et curieuses; mais comme elles ne la touchent en rien, et que peut-estre elle les a en sa possession, j'ai creu en debvoir demeurer à ce poinct, et attendre ses ordres, ausqueiz j'obéiray avec passion et respect, estant, Monseigneur, de Vostre Altesse, le très humble, très obéissant et très fidelle serviteur. Potier de Morais ».

Le volume ne contient pas autre chose que ce qui est annoncé dans la dédicace. 21 feuillets sur 35 sont occupés par le « Délais à l'Empereur de la terre d'Enguien... », etc., en 1529-1530.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 1135

« INVENTAIRE, EN FORME DE RECUEIL TIRÉ ET EXTRAIT DES COMPTES DES TRÉSORIERES DE LA MAISON DE CONDÉ, DES CHARGES DE LA MAISON DU ROY DÉPENDANTES DE CELLE DE GRAND-MAÎTRE DE FRANCE, depuis l'année 1643 que Mgr le Prince Henry 2 en fut pourveu jusqu'à présent; avec des observations, remarques et mémoires. Fait par le sr Luillier en 1702 ».

In-folio, 1702, 207 f., veau brun, aux armes de Henry-Jules, prince de Condé.

Mathieu Luillier était le garde des archives du prince de Condé.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 1136

« ESTAT ET MENU GÉNÉRAL DE LA DÉPENSE ORDINAIRE DE LA BOUCHE DE LA MAISON DE MONSEIGNEUR LE DUC DE BOURGOGNE, à la fin duquel est comprise celle de Monseigneur le Duc de Berry, pendant l'année 1706 ».

In-4°, 1706, 62 pp., cart.

État dressé à Versailles le 30 juin 1706 et signé par le prince de Condé comme grand-maître de France.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 1137

« ETAT ET MENU GÉNÉRAL DE LA DÉPENSE ORDINAIRE DE LA CHAMBRE AUX DENIERS DU Roy, DE LA MAISON DE MONSIEUR LE DAUPHIN, ET DE LA MAISON DE MADAME ADÉLAÏDE », en 1753, 1756 et 1757.

3 volumes in-f°, XVIIIe siècle, reliure originale en maroquin rouge aux armes de Louis-Joseph,

prince de Condé, grand-maitre de France.

N° 481 : 274. 63 et 76 pages; n° 508 : 267, 63 et 82 pages; n° 509 : 265, 63 et 80 pages.

Provenance : de la collection de Condé.

Ms. 1140

« VOYAGES DU ROY AU CHATEAU DE CHOISY, avec les logements de la Cour et les menus de la table de Sa Majesté. Année 1758. *Brain inv. et scripsit* ».

In-4°, 53 f., reliure en veau marbré, aux armes de Louis XV.

Louis XV et Mme de Pompadour firent en 1758 douze voyages à Choisy.

Provenance : bibliothèque Cigongne, n° 2563.

Ms. 1141

« ETAT ET MENU GÉNÉRAL DE LA DÉPENSE ORDINAIRE DE LA MAISON DE MESDAMES », filles de Louis XV, en 1766.

In-4°, 51 f., reliure originale, en veau brun.

Provenance : acquis du baron Berthier en janvier 1892.

Ms. 1142

« MAISON DU ROI SOUS LES ORDRES DU GRAND-MAÎTRE DE FRANCE AU 12 MARS 1818, date de la décision de Sa Majesté qui fixe à douze le nombre des gentilshommes servants et qui les met en service ordinaire ».

In-12, composé de 5 cahiers mobiles dans une reliure en maroquin vert doublé de tabis bleu.

1° « Noms des titulaires, traitemens, dates des sermens », 12 ff..

2° « Brevets accordés par S. A. S. Monseigneur le Grand-Maître de France », 10ff.-.

3° « Charges de la maison du Roi qui, sans être à la présentation du Grand-Maître de France, prêtent serment entre ses mains », 8 ff..

4° « Notice sur la charge de Grand-Maître de France », 12 ff..

5° Cahier de 22 f. blancs.

Exemplaire de Louis-Henri-Joseph de Bourbon, duc de Bourbon et prince de Condé, dernier titulaire de la charge de grand-maitre, mort le 27 août 1830.

Ms. 1143

[BOULAINVILLIERS (HENRI, COMTE DE)] : HISTOIRE DE LA PAIRIE DE FRANCE

In-folio, XVIIIe siècle, 206 f., cart.. Manuscrit incomplet de la fin; le f. 205 commence le chapitre 18.

Ouvrage publié à Londres en 1746 et 1753.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 1144

« RECUEIL SOMMAIRE DES DUCHEZ ET PAIRIES DE FRANCE. 1645 ».

In-folio, XVIIe siècle, 17 f, lim. contenant le titre et la table, et 236 pages chiffrées; veau marbré, aux armes de Bourbon-Condé.

P. 1. Traité « des Ducs et Pairs ».

P. 11. « Des douze anciens pairs de France, leurs rang et dignité ».

P. 33. « Arrest contenant la forme en laquelle on reçoit et prend le serment des Pairs de France en la Cour de Parlement ».

P. 35. « Du privilège des Pairs de France d'avoir leurs causes commises directement à la Cour ».

F. 37. « De l'ancienne coutume des roys de France d'adresser leurs commissions aux Pairs pour assembler les estats du Royaume et ce qui en reste encore aujourd'huy. Extrait de l'His toire de Nivernois de Me Guy Coquille, p- 383 »•

P. 39. « Ce qui se passa au sacre du roy Charles 9' pour le regard des Pairs. Extrait de l'Histoire du président La Place ».

P. 41. « Édict en faveur des princes du sang, décembre 1576 ».

P. 43. « De la façon de présenter les roses. Extrait des registres du Parlement, 3 mai 1599 ».

P. 45. « Comme les douze Pairs de France officient au sacre des Roys ».

P. 49. Recueil d'actes relatifs aux pairs.

P. 79. « Ducs et comtes, pairs ecclésiastiques » : Reims, Laon, Langres, Beauvais, Châlons, Noyon.

P. 89. « Duchés et pairies supprimées ou réunies à la Couronne » : Bourgogne, Normandie, Guyenne, Bretagne, Bourbon, Anjou, Berry, Touraine, Alençon, Nemours, Chatelleraut, Évreux, Étampes, Château-Thierry, Angoulême, Biron.

P. 111. « Comtez et pairies réunies à la Couronne » : Toulouse, Champagne, Poitou, la Marche, Soissons, Beaumont-le-Roger, Mortain, Clermont-en-Beauvoisis, Mâcon, le Maine, Saintonge, Auxerre, Foix, Forey, le Perche, Preux.

P. 129. « Duchez simples réunis à la Couronne » : Auvergne, Valentinois, Valois, Beaumont-le-Sonnois, Aibret, Montargis, Loudun.

P. 139. « Baronnies pairies réunies à la Couronne » : Châteauneuf-en-Thimerais, Mantes et Meulant, Coucy-Péronne-Montdidier-Roye et Ham, Mortagne sur l'Es caut, Beaujolais, Fère-en-Tardenois.

P. 147. « Duchez d'Orléans, de Chartres, le comté de Blois et la seigneurie de Montargis, aliénez par l'appanage de Monseigneur le duc d'Orléans, frère unique du roy Louis XIII l'an M. VC. XXVI

».

P. 155. « Comtez et pairies démembrées de la couronne de France » : Flandre, Artois.

P. 161. « Duchez simples appartenans à des seigneurs particuliers » : Bar, Longueville, Dunois, Estouteville, Beaupréau, Rouannois, Brienne, Croÿ, Bournonville, Villars, Pont-de-Vaux, Candale, Bouillon.

P. 177. « Duchez et pairies nouvelles tenues par des seigneurs particuliers et qui ont eux seuls, en qualité de Pairs de France, scéance dans le Parle » : Eu, Vendôme, Guise, Nevers, Montpensier, Aumale, Montmorency, Penthièvre, Uzès, Mayenne, Mercœur, Saint-Fargeau, Joyeuse, Épernon, Piney, Rethel, Retz, Elbeuf, ilalluin, Ventadour, Montbazou, Beaufort, Thouars, Aiguillon, Rohan, Sully, Fronsac, Damville, Châteauroux, Luynes, Lesdiguières, Bellegarde, Brissac, Chaulnes, Chevreuse, Richelieu, La Valette, Saint-Simôn, La Rochefoucauld, La Force.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 1145

« DUCHEZ ET PAIRIES NOUVELLES tenues par des seigneurs particuliers et qui ont seuls, en qualité de pairs de France, séance dans le Parlement »

In-folio, XVIIe siècle (vers 1645), 19 f., reliure originale, en vélin blanc.

Dernier chapitre du manuscrit précédent (p. 177), suivi de « Ordre que doivent observer les ducs pour leur rang, qui est selon la datte des lettres d'érection des terres en duché seulement, sans considérer les pairies, ce qui a lieu en toutes cérémonies, excepté au parlement, au sacre du Roy et aux Estats généraux ».

Provenance : collection de Condé.

Ms. 1146

PAIRS DE FRANCE; contestation avec les présidents à mortier, XVII^e siècle.

1^o Requête des pairs au roi Louis X contre la prétention des présidents à mortier d'opiner avant eux aux lits de justice; 2 ff..

2^o Mémoire pour les présidents à mortier contre les pairs (après 1663), 8ff..

3^o « Remarques sur le Mémoire que Messieurs les présidens au mortier ont présenté au Roy pour appuyer leur prétention d'opiner avant les pairs aux lits de justice » (28 ff.).

4^o Autre mémoire sur le même sujet, 10 ff..

In-f^o, XVIIe siècle, cart..

Provenance : de la collection de Condé.

Ms. 1147

PAIRS DE FRANCE; contestation avec le Parlement, 1715-1716.

1° « Response des pairs aux exemples du Parlement », 2ff..

2° Mémoire sur les pairs de France et leurs privilèges, 6 ff..

3° « Note sur la dernière requête présentée par les pairs », 4 ff..

4° Mémoire sur la notification au Parlement de l'arrêt du Conseil de Régence du 22 mars 1716 relatif à l'arrêté du Parlement du 2 septembre 1715 et aux contestations entre les pairs et le Parlement, 8 ff..

5° Deux mémoires adressés au roi par les pairs, 14ff..

6° « Projet de déclaration royale sur l'affaire des ducs au mois d'avril 1716 », 9ff..

7° Lettre du duc de Richelieu au roi, mars 1716 (copie), 2 ff..

8° Requête des pairs de France, mars 1716, 4ff..

In-folio, XVIIIe siècle, cart..

Provenance : de la collection de Condé.

VII. — CÉRÉMONIAL

Ms. 1148

« TABLE GÉNÉRALE ET ALPHABÉTIQUE DES REGISTRES DE CÉRÉMONIES DE S. A. S. MONSEIGNEUR LE DUC » (DE BOURBON).

In-folio, XVIIIe siècle, deux exemplaires de 59 et 88 f., reliure en vélin vert.

Provenance : collection de Condé.

La collection de registres de cérémonies dont la description va suivre fut formée au XVIIe et au XVIIIe siècle par les princes de Condé, en raison de leur charge de grand-maître de France.

Ms. 1149-1172

« RECUEIL DE DIVERSES CÉRÉMONIES ».

In-folio, XVIIe siècle, 352 f. et 2 f. de table, reliure en veau fauve.

Provenance : collection de Condé.

« TRACTÉS DES ARMOIRIES, DE L'ÉLECTION DES EMPEREURS, DU COURONNEMENT DES ROYS DE France », ETC.

In-f°, XVIIe siècle, 231 f., veau fauve.

Provenance : collection de Condé.

ENTREVUES, TRAITÉS DE PAIX, FESTINS ROYAUX.

In-folio, XVIIe siècle, 278 f. et 2 f. de table, veau brun.

Provenance : collection de Condé.

« TRAITÉZ DE DIVERS MARIAGES ENTRE LES ROYS DE FRANCE ET D'ANGLETERRE ».

In-4°, XVIIe siècle, 324 f. et 2 f. de table, veau fauve, aux armes royales de France.

Provenance : collection de Condé.

RECUEIL DE CÉRÉMONIES, 1329-1644.

In-folio, XVIIe siècle, 491 f. et 6 f. de table, reliure originale, en maroquin rouge aux armes de Bourbon-Condé.

Provenance : collection de Condé.

RECUEIL DE CÉRÉMONIES, 1329-1644.

In-f°, XVIIe siècle, 480 f. et 4 f. de table, veau fauve, aux armes royales de France.

Provenance : collection de Condé.

« ENTRÉES DES ROIS ET ROYNES », 1350-1625.

In-f°, XVIIe siècle, 344 f., veau brun.

Provenance : collection de Condé. -

RECUEIL DE PIÈCES CONCERNANT LE CÉRÉMONIAL DE FRANCE.

In-f°, XVIIe siècle, 248 f., une planche gravée, veau brun.

Provenance : collection de Condé.

« REGISTRE DE DIVERSES CÉRÉMONIES », 1429-1642.

In-f°, XVIIe siècle, 356 f. et 3 f. de table, reliure originale, en mar. noir.

Provenance : collection de Condé.

« REGISTRE DE CÉRÉMONIES », 1498-1644.

In-f°, XVIIe siècle, 277 pages et 2 f. de table, veau brun.

Provenance : collection de Condé.

« RECUEIL DE TOUTES SORTES DE TRACTEZ DES CÉRÉMONIES »

In-f°, XVIIe siècle, 545 f. et 3 f. de table, reliure originale, en maroquin rouge.

Provenance : collection de Condé.

« PROCESSIONS GÉNÉRALES, OU SONT DÉBATTUS ET DÉCIDEZ PLUSIEURS DIFFÉRENDIS POUR LES RANGS », 1523-1638.

In-folio, XVIIe siècle, 446 f. et 2 f. de table, veau brun.

Provenance : collection de Condé.

« CÉRÉMONIES OBSERVÉES AUX MARIAGES. ORDRE DES SÉANCES AUX ÉTATS ET ASSEMBLÉES », 1558-1600.

In-f°, XVIIe siècle, 281 f. et 2 f. de table, veau brun.

Provenance : collection de Condé.

RECUEIL DE DIVERSES CÉRÉMONIES, 1547-1648.

In-folio, XVIIe siècle, 93 f., vélin blanc.

Provenance : collection de Condé.

RECUEIL DE CÉRÉMONIES, 1547-1669.

In-folio, XVIIe siècle, 15 f., reliureoriginale, en maroquin rouge aux armes de Bourbon-Condé.

REGISTRE DE CÉRÉMONIES, 1501-1612.

In-f° , XVIIe siècle, 310 pages et 3 f. de table, veau brun.

Provenance : collection n de Condé.

« MARIAGES DES ROIS ET AUTRES GRANDS. ORDRE DES SÉANCES AUX ÉTATS-GÉNÉRAUX ET ASSEMBLÉES DES NOBLES », 1447-1632.

In-f° , XVIIe siècle, 622 pages, veau brun.

Provenance : collection de Condé.

REGISTRE DE CÉRÉMONIES, 1622-1644.

In-f° , XVIIe siècle, 709 pages, veau brun.

Provenance : collection de Coudé.

REGISTRE DE CÉRÉMONIES, 1647-1652.

In-f° , XVIIe siècle, 261 f., maroquin noir.

Provenance : collection de Condé.

CÉRÉMONIES ET DOCUMENTS RELATIFS AU CÉRÉMONIAL, XVI° et XVII° siècles.

In-f° , XVIIe siècle, 761 pages et 3 f. de table, veau brun.

Provenance : collection de Condé.

REGISTRE DE CÉRÉMONIES, 1660-1665.

In-f° , XVIIe siècle, 424 pages et 3 f. de table, rel.originale, en maroquin rouge aux armes de Bourbon-Condé.

REGISTRE DE CÉRÉMONIES, 1666-1671.

In-f° , XVIIe siècle, 229 f. et 3 f. de table, reliureoriginale, en mar. rouge aux armes de Bourbon-Condé.

REGISTRE DE CÉRÉMONIES, 1666-1671.

In-f° , XVIIe siècle, 326 f., veau brun.

Provenance : collection de Condé.

REGISTRE DE CÉRÉMONIES, 1666-1671.

In-f° , XVIIe siècle, 361 f. et 3 f. de table, veau brun.

Provenance : collection de Condé.

Suit la liste des documents contenus dans tous ces registres.

GÉNÉRALITÉS

« Table des douze chapitres du blason d'armes » (357, f. 12).

« Traité des armes, comment elles se peuvent acquérir et perdre, et en quelle manière on les peut recouvrer » (357, f. 3).

« Chevalerie et chevaliers » (554, f. 466).

« Cérémonie des chevaliers et de la chevalerie » (552, f. 216).

« Dégradation des chevaliers » (552, f. 225; 554, f. 400).

« Rois d'armes, héraults et largesses » (554, f. 476).

« De l'élection de l'Empereur et du couronnement du roy de France. Comment se font les ducs, comtes, bacheliers, banneretz. Ordonnance de faire champ à outrance selon les coustumes de France et d'Angleterre. Traité des roys d'armes et héraults. Manière de faire les tournois. Ordonnance qu'ob servent les parents des nobles trépassés » (357, f. 26).

« Préséances des rois de France » (554, f. 370).

« Formulaire attribué au roy Louis le Jeune » (356, f. 4).

« Du sacre et de l'onction des rois de France » (356, f. 1).

« Mariages des rois etreyne » (554, f. 129; 358, f. 48).

« Triomphes et entrées » (554, f. 67).

« Des interrègnes et régences » (554, f. 338).

« Habits royaux et pièces de la royauté » (554, f. 3).

« De la légitimation des enfants naturels du Roy » (450, f. 19).

« Règlement pour la maison du Roy » (554, f. 474, et 358, p. 259).

« Du logement en la maison du Roy » (450, f. 18).

« Des clefs de la maison du Roy » (450, f. 17).

« De l'ordre pour prendre le mot pour la garde tant du dedans que du dehors du Louvre » (450, f. 20).

« Ordre pour les festins » (554, f. 330).

« Cérémonies pour les festins » (358, p. 185).

« Discours des rangs » (512, f. 202 et f. 298).

« Instructions et mémoires concernant les rangs » (554, f. 478, et 358, p. 261).

« Des rangs et préséances », 1609 (552, f. 330).

« De monseigneur le Dauphin, messeigneurs ses frères et mesdames ses soeurs, enfants de France » (554, f. 427, et 358, p. 234).

« Princes du sang et autres » (554, f. 43!, et 358, p. 239).

« Discours des rangs et préséances de France », 1605 (512, f. 305, f. 326, et 552, f. 144).

« Du rang des princes du sang royal de France avec les cardinaux », 1493-1617 (437, f. 185).

« Actes de préséance des cardinaux au-dessus des princes du sang autres que fils et frères des rois,

depuis l'an 1467 jusques en l'année 1560 » (516, f. 12; 360, p. 207; 552, f. 1; 512, f. 320).

« Actes de préséance des princes du sang autres que fils ou frères des rois au-dessus des cardinaux depuis l'an 1561 jusqu'en l'an 1617 » (512, f. 322; 516, f. 13).

« Grands officiers et maire du Palais » (554, f. 443).

« Du Connétable et maréchaux de France » (554, f. 446).

« Débat pour le rang des maréchaux de France avec les ducs », 13 décembre 1538 (512, f. 328).

« Du chancelier et garde des sceaux » (554, f. 450).

« Raison pour le rang des maîtres d'hôtel du Roy » (554, f. 457; 358, p. 254).

« Du grand-maître de France » (554, f. 455; 358, p. 251).

« Le rang du grand prévost » (512, f. 332).

« Du grand escuyer, premier et autres » (554, f. 453).

« Du grand chambellan et premier gentilhomme de la chambre » (554, f. 461; 512, f. 330; 552, f. 108).

« Capitaines de la garde, archers et gardes du Roy » (554, f. 470).

« Institution des Cent Suisses de la garde du roy Louis X » (369, f. 277).

« Gouverneurs et lieutenants de roy et provinces » (554, f. 464).

« Assemblée des estats de parlement et lits de justice » (554, f. 343; 358, p. 195).

« Sacres des rois et pairs de France » (554, f. 6).

« Extraits du Cérémonial françois pour les séances des ducs et pairs » (610, f. 39).

« Raisons pour- les pairs en l'hommage de la majorité fait au parlement de Rouen, contre le chancelier » (554, f. 440). -

« Des ducs, comtes et marquis » (554, f. 435; 358, p. 244).

« Faveurs et diversités pour les rangs » (554, f. 366; 358, p. 224).

« Processions générales et rang en icelles quand le Roy y est » (554, f. 363; 358, p. 220).

Ordre ordonné par le roi pour les processions, 11 juin 1528 (437, f. 313; 360, P. 245; 356, f. 28; 368, f. 29; 362, p. 175).

« Extrait des registres de la ville de Paris sur les processions », de 1509 à 1617 (512, f. 208).

« Différends réglés au sujet des processions » (356, f. 26).

« Dignités et rangs de Mrs les conseillers du Roy en la chambre des Comptes de 1527 à 1588 » (512, f. 285).

« Cérémonie observée lorsque le Roy donne le bonnet aux cardinaux » (437, f. 173; 360, p. 177; 450, p. 69 et p. 169).

« Cérémonie observée quand le Roy communie » (437, f. 168; 554, f. 396; 358, p. 232; 360, p. 167).

« Cérémonie observée quand le Roy touche les malades des écrouelles » (437, f. 169; 552, f. 100; 360, p. 171).

« Cérémonies observées au Louvre le jeudy saint au lavement des pieds des pauvres » (437, f. 166; 554, f. 394; 358, p. 229; 360, p. 161).

« Forme que l'on observe pour servir le Roy lorsqu'il est au lit malade » (437, f. 184; 360, p. 203).

« Cérémonies observées pour l'ordre du Saint-Esprit » (552, f. 184; 512, f. 340).

« Extrait de quelques articles des statuts de l'ordre du Saint-Esprit que le Roy promet d'observer en recevant le collier de l'ordre le lendemain de son sacre » (610, f. 89).

« Formulaire de lettres et instructions pour faire un chevalier de Saint Michel » (369, f. 263).

« Mémoire pour effectuer la présentation de l'ordre de la Toison d'or au roy de France » (512, f. 338; 552, f. 42 et f. 62).

« Réception de l'ordre de la Jarretière », pour Henri III en 1585 (512, f. 348; 552, f. 40 et f. 44).

« Particulières choses à remarquer touchant les cérémonies des funérailles » (554, f. 324; 358, p. 177).

« Semonces pour les enterrements des rois et services des rois estrangers et princes du sang et autres » (554, f. 192).

Arrêt du Parlement réglant un différend entre les religieux de Saint-Denis et Pierre d'Urfé, grand écuyer de France, au sujet des cérémonies des obsèques des rois de France, 21 juillet 1501 (437, f. 249).

« Cérémonie à rompre le baton » (348, p. 182).

« Advis pour la conduite de l'enterrement d'un grand personnage et grand officier du prince, les deux causes mises ensemble » (437, f. 263).

« Enterrements et funérailles des anciens Romains » (554, f. 199).

« Funérailles ou plutost cérémonies à l'édification des empereurs romains » (554, f. 206).

« Observances aux baptêmes et circonstances » (554, f. 169; 358, p. 71).

« Baptême. Chambre de parade. Ordre pour l'église. Ordre du marcher » (437, f. 136).

« Audiences » (554, f. 382).

« Extrait d'un manuscrit de la bibliothèque du Roy sur le dos duquel est écrit Cérémonies écrites de la main de M. de Bassompierre. Et au commencement du titre est écrit Coutumes, cérémonies, règlements estrangers » (450, p. 5).

« Cérémonies de l'Empereur » (552, f. 208).

« Du Pape » (554, f. 403).

« Cardinaux et prélats » (554, f. 407).

« Légats et ambassadeurs extraordinaires » (554, f. 374; 552, f. 104).

« Nunce et ambassadeurs ordinaires » (554, f. 378).

« Ordre d'audience des envoyés extraordinaires, des ordinaires, résidents de l'Europe, et des

généraux d'ordres et envoyés suisses » (450, p. 39f).

« Copie de quelques règlements concernant la réception des ambassadeurs et l'ordre que doit tenir celui qui les conduit », 1578 à f612 (450, p. 157).

« L'ordre que le Roy veut estre tenu par celui qui conduit les ambassadeurs » (450, p. 167).

« Ordre que le Roy veut estre tenu par le maistre des cérémonies, 1 juillet 1585 » (552, p. 514).

« Règlement du Roy sur diverses prétentions du droit de la fonction de la charge de conducteur des ambassadeurs et de celle de grand-maître des cérémonies » (450, p. 1).

« Diverses remarques concernant les ministres estrangers et envoyés extraordinaires », 1670 à 1673, tirées des manuscrits de M. de Bonneuil, introducteur des ambassadeurs (450, p. 17f).

« De l'ambassadeur de couronne ordinaire en général » (450, p. 139).

« Des audiences des ministres estrangers chez les princes et princesses du sang » (450, p. 129).

« Divers mémoires d'ambassadeurs et leurs réponses » (450, p. 722).

« Ordre d'audience des ambassadeurs ordinaire et extraordinaire de Malte » (450, p. 275).

« Mémoires sur le rang et la séance des ambassadeurs de France au-dessus de ceux des autres roys » (450, p. 207).

« Lettre de Mr de Montmorency, grand-maître, à Mr d'Auxerre, ambassâdeur pour le Roy à Rome, luy remontrant la lourde faute commise d'avoir laissé passer l'ambassadeur du roy Ferdinand, roy des Romains, avant luy, quoique le Pape luy eût commandé » (janvier 1533), et « lettre de Mr du Bellay, évesque de Bayonne, à Mr d'Auxerre », 9 février 1533 (437, f. 20).

« Lettre de la Reyne mère à Mr de Rennes, ambassadeur pour le Roy vers l'Empereur, où il est parlé de la préséance adjudgée au concile de Trente à l'ambassadeur du Roy sur celui du roy d'Espagne », 1562 (437, f. 25).

« Cérémonial de Suède pour les ambassadeurs », en neuf chapitres (450, p. 301).

« De la dignité et de l'ancienneté de la république de Venise » (450, p. 49).

« Règlement fait par le Roy entre les capitaines des gardes du corps et les maîtres d'hôtel servant par quartier », 1670 (441, f. 215; 504, f. 310; 364, f. 339).

« Mémoire présenté au Roy sur les différends arrivés entre le sr Sainctot, maître des cérémonies, et le sr Saint-Mory, exempt des gardes du corps » (441, f. 228; 504, f. 326; 364, f. 359).

« Règlement pour les saluts dans les cérémonies des obsèques et pompes funèbres », août 1670 (441, f. 196; 504, f. 286; 364, f. 315).

CEREMONIES

1226-1364. « Diverses cérémonies soit pour quelques couronnements de rois et reines, obsèques et funérailles de plusieurs princes, processions générales, oriflamme, *Te Deum*, nopces, régences et autres, de 1226 à 1364 » (356,1. 11).

1241, 24 juin. « Cérémonie du bancquet roial que fit le roy saint Louis à Saulmeur pour la

chevalerie de son frère Allons, comte de Poictou et d'Auvergne, de Pierre, duc de Bretagne, et autres grands, où assistèrent le roy de Navarre en chapeau et camail d'or et grand nombre d'autres princes et seigneurs le plus superbement vestus qu'on eust jamais veu de mémoire d'homme, au rapport qu'en fait le sire de Joinville au douziesme chapitre de son histoire de saint Louis comme y aiant esté présent et avoir servy au dict banquet » (374, f. 255; 362, p. 127).

1254. « Passage du roy d'Angleterre Henry 3^o par la France, comme le roy saint Louis le receut à Paris et les magnificences qui se firent au festin public. Extrait de l'histoire de Mathieu Paris » (374, f. 3).

1305-1308. « Mariage de Isabel, fille du roy Philippe le Bel, et Édouard, fils du roy d'Angleterre » (355, f. 1).

1329, 6 juin. « Acte de foy et hommage rendu au roy Philippes de Valois par Édouard I roy d'Angleterre, pour le duché de Guyenne » (437, f. 192).

1350, 1 avril. « Réception du chapeau de cardinal par Gilles Rigault de Noicy, abbé de Saint-Denis, au palais à Paris, en présence du roy Jean, par les mains des évesques de Paris et de Laon, encore que ce ne fust la cou tume » (437, f. 171).

1350, 17 octobre. « Acte fait par le roy Jehan (et qui a de coustume estre fait par les rois faisans leur entrée dans Paris) par lequel il promet à l'évesque et au chapitre Nostre-Dame dudict lieu de les conserver en leurs privilèges et les deffendre d'oppression » (367, f. 2).

1364. Obsèques du roi Jean (437, f. 194).

1368, 3 décembre. Baptême de Charles, fils aîné de Charles V (437, f. 80 et 194; 360, pp. 45 et 221).

1372, 13 mars. Baptême de Louis, second fils de Charles V (437, f. 80 et 195; 360, pp. 47 et 223).

1379, 4 janvier. Entrée à Paris de Charles IV, empereur, et de son fils Wenceslas. Festin du 5 janvier (367, f. 180; 37 & f. 10, 256 et 258; 362, pp. 129 et 133).

1380. Obsèques de Bertrand du Guesclin (437, f. 210).

1379 et 1383. Trépas et obsèques de Louis de Mâle, comte de Flandre, et de Marguerite de Brabant, sa femme (437, f. 195).

1386. « Entrevue du roy de Portugal et du duc de Lancastre aux confins du Portugal et de la Gallice » (374, f. 56).

1389. Entrevue de Clément VII et de Charles VI à Avignon (374, f. 58).

1398. Entrevue de Charles VI et de l'empereur Wenceslas à Reims (374, f. 85).

1396-1401. Documents relatifs au mariage d'Isabelle de France avec Richard, roi d'Angleterre, et à son retour en France après la mort de Richard (355, f. 1-98).

1404, 6 juin. « Contrat de mariage de Charles, comte d'Angoulesme, fils aîné de Louis, duc d'Orléans, et de Isabelle de France, fille du roy Charles VI avec constitution de 30000 francs de dot

et cession d'action contre Henry de Lancastre, comte Derby, sans le nommer roy d'Angleterre » (355, f. 103; 362, p. 95).

1407, 3 juillet. « Procuration de Henry, fils aîné de Henry, roy d'Angleterre, pour traiter son mariage avec Madame Marie de France, fille de Charles VI » (355, f. 106; 362, p. 99).

1411, 12 juillet. « Acte concernant le débat entre M Geoffroy le Meingre, dit Boucicaul conseiller du roy, et M Jean Malet, dit de Gravelle » (437, f. 247).

1419, 22 octobre. Obsèques du duc Jean de Bourgogne en l'église de Saint-Waast d'Arras (437, f. 200).

1420. Entrée de Henri V et de Charles VI à Paris (367, f. 5).

1429, 25 juillet. « Extrait du cardinal d'Incestre en Parlement à Paris » (512, f. 177).

1429, 11 septembre. Entrée du duc de Bourgogne (512, f. 177).

1432, 20 février. « Entrée du légat de Sainte-Croix à Paris pour la paix » (512, f. 177).

1434, 16 décembre. « Entrée des régent et régente du royaume de France pour le roy d'Angleterre » (512, f. 177).

1434. « Du différend qui survint au concile de Basle pour la préséance entre les ducs de Bourgogne et de Bretagne » (437, f. 3; 552, f. 165).

1436. « Cérémonies de l'entrée et des noces de Marguerite d'Écosse avec Monsieur le Dauphin » (367, f. 9).

1438. « Entrevue du pape Eugène IV et de Jean, empereur de Constantinople, à Ferrare » (374, f. 86).

1467. Ordre pour le transport à Dijon des corps de Philippe et Isabeau, duc et duchesse de Bourgogne (437, f. 203).

1473. Entrevue de l'empereur Frédéric III et du duc Charles de Bourgogne à Trèves (374, f. 89).

1474, 18 janvier. Entrée du duc Charles de Bourgogne à Dijon (367, f. 298).

1474, 28 février. Réception à Dijon des corps de Philippe et Isabeau, duc et duchesse de Bourgogne (367, f. 311).

1475. Entrevue de Louis XI et du roi d'Angleterre à Picquigny (374, f. 95, 98 et 103).

1478. Entrevue de Mathias, roi de Hongrie, et Wladislas, roi de Bohême, à Olmutz (374, f. 110).

1480. Réception de la reine Marguerite, veuve du roi Henri VI d'Angleterre (512, f. 175).

1484, 29 mai. Sacre de Charles VIII à Reims (437, f. 211).

1484. « Ce qui se passa au Parlement pour l'entrée du roy Charles VIII dans Paris. Extrait du registre du Parlement, du lundy 28juin 1484 » (367, f. 11).

1492, 12 octobre. Baptême du dauphin Charles-Orland, mort en novembre 1495 (437, f. 82; 360, p. 51).

1493. Entrevue de Wladislas, roi des Romains, et d'Albert, roi de Pologne, à Loblowitz (374, f.

113).

1498. Entrée de Louis XII à Paris (361, f. 18; 362, p. 1).

1501, novembre-décembre. Passage en France de l'archiduc Philippe d'Autriche, entrées de ville, réception à Blois par Louis XII (367, f. 191; 554, f. 485; 358, p. 271; 374, f. 119; 512, f. 175).

1504. « Ordre des roys et des princes chrestiens l'an 1504, sous le pontificât de Jules II, et de son maistre des cérémonies Paridi de Grassis Bononiensis » (437, f. 12).

1504, 26 novembre. Obsèques de la reine Isabelle d'Espagne (437, f. 255).

1507, 29 avril. Entrée de guerre de Louis XII à Gênes (554, f. 115).

1507, 26 juin. Entrevue de Louis XII et du roi Ferdinand d'Aragon à Savone (367, f. 189; 374, f. 124-156, f. 259).

1514. Documents relatifs au mariage de Louis XII et de Marie d'Angleterre (355, f. 109; 362, p. 105; 367, f. 23).

1515, 24 janvier. Sacre de François F (437, f. 267').

1515, 15 février. Entrée de François à Paris (361, f. 20; 362, p. 3).

1515, 19 août. Procession en l'église de Saint-Bonis (362, p. 171; 356, f. 26).

1518, 25 avril. Baptême du dauphin François (437, f. 83 et 281; 360, pp. 55 et 225).

1518, 4-18 octobre. Documents relatifs au mariage de François, dauphin de France, avec Marie, fille du roi d'Angleterre (355, fi'. 138—1 63).

1520. Entrevue de François I^{er} et de Henri VIII à Ardres (374, f. 158).

1524, 12 mars. Procession à Paris, le roi y étant (368, f. 2; 362, P. 172; 356, f. 26).

1524. Mort de la reine Claude (552, f. 288).

1526, 12 avril. Procession du Parlement à Saint-Denis. Entrée de François I^{er} (368, f. 8).

1526, 13 avril. Procession du Parlement pour la délivrance du roi (368, f.6).

1527, 24 avril. Pouvoir donné par le roy d'Angleterre à ses ambassadeurs pour traiter du renouvellement de la paix et du mariage de sa fille Marie avec Henri, duc d'Orléans (355, f. 168).

1527, 27 juillet. Séance du Parlement pour la condamnation du connétable de Bourbon (437, f. 300; 360, P. 239).

1528-1534. « Extrait de quelques cérémonies qui ont été faites pour l'expiation de quelques sacrilèges commis par les hérétiques » (512, f. 287).

1529. Entrevue de Clément VII et de Charles-Quint (374, f. 161).

1529. 5 août. « L'ordre qui s'est tenu en marchant par Madame Marguerite, archiduchesse d'Autriche, et Madame Louise de Savoye, duchesse d'Angoulême, en allant à l'église Notre-Dame de Cambrai jurer la paix » (374, f. 209).

1530. « La grande triomphale entrée des enfants de France et de Madame Éléonore en la ville de Bayonne, clef de France. Publié à Paris le 5 juillet » (554, f. 94).

1530, 11 juillet. Entrée de la reine Éléonore à Bordeaux (437, f. 302).

1531. « Entrée de la reyne Éléonore à Paris, et la séance au souper en la grande salle du Palais » (367, f. 25).

1532, octobre. « Entrevue des rois de France et d'Angleterre à Marquise » (374, f. 169; 437, f. 285).

1533, octobre. Réception de Clément VII à Marseille (437, f. 301; 362, p. 49; 367, f. 225).

1533, octobre. Entrevue de François Ier et de Clément VII à Marseille (374, f. 182).

1534, août. Procession pour la santé du pape (368, f. 12).

1535, 21 janvier. « L'ordre d'une procession générale que fit le roy François Ier... » (368, f. 13).

1536. Entrevue de Charles-Quint avec le pape Paul III à Rome (374, f. 190).

1536, décembre. Entrée de Jacques V, roi d'Écosse, à Paris (437, f. 311; 367, f. 233).

1537, 11 novembre. Procession à Paris pour la prospérité du roi (368, f. 27).

1539, juin. Service funèbre pour l'impératrice Isabelle de Portugal, femme de Charles—Quint (437, f. 317; 356, f. 29; 552, f. 19; 362, p. 176).

1539-1540. Passage de l'empereur Charles-Quint par la France. A Bordeaux, 26 novembre; à Poitiers, 19 décembre; à Paris, 1 janvier 1540 (367, f. 239; 362, p. 59; 554, f. 74; 437, f. 314).

1542. Entrée de François Ier à La Rochelle (367, f. 30).

1543, 25 juin. Procession à Saint-Denis (368, f. 30).

1543. Baptême de François, fils aîné du dauphin Henri (437, f. 89).

1544, 25 septembre. Publication de la paix entre Charles-Quint et François Ier (374, f. 216).

1546, 13 juin. Publication de la paix entre les rois de France et d'Angleterre (374, f. 219).

1547. Obsèques de François Ier (437, f. 341; 360, p. 247; 554, f. 276; 516, f. 1; 610, f. 1).

1547. Sacre du roi Henri II à Reims (554, f. 9).

1549, 26 avril. Service « en mémoire de la réduction de la ville de Paris hors des mains des Anglois » (368, f. 31).

1549, 19 mai. Baptême de Louis, duc d'Orléans (437, f. 89; 360, p. 69).

154, 9 juin. Entrée de Henri II et de Catherine de Médicis à Paris (367, f. 45).

1549, 4 juillet. « Procession générale solennellement faite pour la religion par le roi Henri II (368, f. 31).

1549, 22 août. « Proposition faite au Parlement par les présidents de faire procession générale pour le Roy... » (368, f. 36).

1549, 31 août. « Lettres missives du Roy pour faire procession générale... » (368, f. 38).

1549, 27 octobre. Semonce des obsèques de la duchesse de Nevers (356, f. 212).

1551, 13 juin. « Procession générale pour les fruits de la terre... » (368, f. 43).

1551, 18 novembre. « Procession générale faite par le Roy pour la religion... » (368, f. 46; 356, f. 76).

1551, 22 décembre. « Semonce de l'évesque de Paris... pour une procession générale... » (368, f. 53).

1552, 16 avril. « Procession faite par la cour de Parlement à l'entour du circuit du Palais pour les bonnes nouvelles de la reddition de Metz... » (368, f. 41).

1552, 27 avril. Procession solennelle à Saint-Denis (368, f. 62).

1552, 19 juin. « Procession faite pour l'heureux succès des affaires du Roy par la Cour, les Comptes, les généraux de la ville, depuis la Sainte-Chapelle jusques à Notre-Dame, accompagnant la vraie Croix » (368, f. 67).

1552, 28 juin. Procession pour la prise d'Ivoy en Luxembourg (368, f. 70).

1552, 16 juillet. Cérémonie pour la présentation de l'ordre de Saint-Michel à Édouard VI, roi d'Angleterre (552, f. 57; 512, f. 334).

1553, 3 janvier. Procession pour la levée des corps saints (368, f. 58).

1553, 8 janvier. Procession pour la levée du siège de Metz (368, f. 54; 356, f. 76).

1553. Articles du mariage entre Élisabeth de France et le prince Édouard d'Angleterre (355, f. 171; 362, p. 121).

1556, 20 mars. Obsèques du cardinal de Bourbon (362, p. 176; 356, f. 29).

1557, 28 août. « Révocation des lettres obtenues par le Parlement pour marcher devant la Chambre, et rétablissement de l'ancien ordre pour marcher sur la même ligne » (362, p. 177; 356, f. 29).

1557, 30 août. « Procession générale pour implorer la bonté et l'aide de Dieu. Le Roy et les cours souveraines s'y trouvèrent » (368, f. 70).

1557, 19 septembre. « Ordre d'une procession de la cour de Parlement, où la châsse de sainte Geneviève fut portée » (368, f. 82).

1558, 5 janvier. « Procès-verbal de l'ordre observé en l'assemblée des estats et notables en la salle Saint -Louis au Palais » (366, f. 208; 359, p. 454).

1558, 16 janvier; Procession générale pour la prise de Calais (368, f. 74).

1558, 10 avril. Funérailles de la reine Eléonore, veuve de François Ier (552, f. 306).

1558, 22 avril. Mariage du Dauphin et de la reine d'Écosse (366, f. 5; 359, p. 7; 356, f. 98; 374, f. 260; 362, pp. 135 et 188).

1559, 22 janvier. Mariage de Claude de France et du duc de Lorraine (552, f. 304; 366, f. 2; 359, p. 1).

1559. Fiançailles, contrat et mariage d'Élisabeth de France et de Philippe II, roi d'Espagne (512, f. 23 et 324; 552, f. 77, 300 et 362; 516, f. 15; 359, p. 25; 366, f. 14; 358, p. 59).

1559, 16 septembre. « Différend pour le rang des pairs à l'entrée de François II à Reims » (512, f. 294; 552, f. 256).

1559. « Cérémonie pour l'ordre de Saint-Michel donné à Philippe II, roy d'Espagne. Bar-le-Duc, 29

novembre » (552, f. 59).

1559. « Mémoire des cérémonies qui s'observeront à la présentation du collier de l'ordre de Saint-Michel au roy catholique. Chatellerault, 24 novembre » (552, f. 54; 512, f. 336).

1559. « Ordonnance aux maistres d'hostel de l'ordre que le Roy veut estre tenu à Bayonne » (552, f. 258).

1560, 1er janvier. Réception de la reine Élisabeth par les députés du roi d'Espagne en l'abbaye de Roncevaux (554, f. 140; 366, f. 24; 359, p.45).

1560, 28 janvier. « Cérémonies faites en Espagne au mariage de Madame Élisabeth et du roy Philippe II » (366, f. 20; 359, p. 38).

1560. Procession de la Fête-Dieu à Bayonne (552, f. 26).

1560. « La description du plan du théâtre fait à Orléans pour l'assemblée des trois estats..., avec un brief discours de la séance..., décembre 1560 » (366, f. 214; 359, P. 466).

1563, 12 août. Entrée de Charles IX à Rouen (367, f. 75; 362, p. 5).

1563, 17 août. Séance et lit de justice de Charles IX au parlement de Rouen pour sa majorité (554, f. 349).

1564, 26 février. Entrée de Charles IX à Metz (367, f. 104).

1564, 23 mars. Entrée de Charles IX à Troyes (367, f. 78).

1564, 15 mai. Entrée de Charles IX à Dijon (367, f. 83)..

1564, juin. Réception du député anglais à Lyon pour jurer la paix (552, f. 71).

1564. Présentation de l'ordre de la Jarretière à Charles IX (552, f. 50; 512, f. 354).

1564, septembre. Procession générale pour la santé de la reine d'Espagne (368, f. 83; 356, f. 31).

1564. Entrée de Charles IX à Bordeaux (367, f. 84).

1565, 2 février. Entrée du roi à Toulouse (367, f. 87 et 95).

1565. Réception de la reine d'Espagne à Saint-Jean-de-Luz (367, f. 96; 552, f. 16 et 67; 512, f. 29).

1567. Procession de la Fête-Dieu (552, f. 28; 512, f. 283).

1567. Baptême du prince de Piémont à Turin (437, f. 120 et 160; 552, f. 200; 512, f. 1).

1568, 29 septembre. Procession générale faite contre les hérétiques (368, f. 85).

1569, 5 et 7 octobre. *Te Deum* et procession pour la victoire de Moncontour (356, f. 32).

1570, octobre. Remise de la princesse Élisabeth par les députés de l'empereur Maximilien (554, f. 159).

1570, 26 novembre. Mariage de Charles IX à Mézières (552, f. 72 et 232; 512, f. 26; 366, f. 36; 359, p. 73).

1570, 14 décembre. « Discours fait par Papius Masson sur le mariage du Roy et la réception de la Reyne » (366, f. 57; 359, p. 115).

1571, 6 mars. Entrée de Charles IX à Paris (552, f. 107; .512, f. 189; 554, f. 100; 367, f. 107).

1571. Entrée de la reine Élisabeth à Paris (367, f. 109).

1571-1 582. « Actes, mémoires et contrats intervenus au traité de mariage qui se négocia sans effet entre la reine d'Angleterre Élisabelh et Monsieur le duc d'Anjou, frère du roy Charles IX » (355, f. 174 à 268).

1572, août. Fiançailles et mariage de la princesse Marguerite avec le roi de Navarre (552, f. 79, 296 et 310; 366, f. 81; 359, p. 169).

1573, 14 septembre. « Réception du décret de l'eslection du roy de Pologne au Palais » (552, f. 530).

1573. Réception des ambassadeurs de Pologne (512, f. 183).

1573. « Festin royal à la table de marbre au Palais pour l'entrée du roy de Pologne à Paris » (512, f. 327).

1575, 15 février. Festin des noces de Henri III à Reims (552, f. 53; 512, f. 32).

1576. « L'ordre que le Roy veut estre tenu en l'assemblée des Estats géné raux convoqués à Blois » (366, f. 224; 359, p. 490).

1576. « Arrests donnés par le Roy en son conseil touchant quelques diffé rends intervenus entre les députés des Estats pour leurs rangs » (366, f. 217; 359, p. 473).

1576. « Ordonnance du roy Henry III donnée à Blois en 1576, vérifiée le 8 janvier 1577 » (552, f. 254; 512, f. 295).

1577, 3 juillet. Procession de Sainte-Geneviève (356, f. 35).

1581, 6 octobre Entrevue du roi de Portugal et du duc d'Alençon à Eu (374, f. 195; 512, f. 176).

1582, 19 février. Entrée du duc d'Alençon à Anvers (367, f. 262).

1582, 20 août. Entrée du duc d'Alençon à Gand (367, f. 264).

1582, 9 décembre. Procession de la Sainte-Chapelle à Notre-Dame (356, f. 36).

1582. « Allégresses faites à la circoncision du sultan Mehemet, fils du sultan Morat, empereur des Turcs. Envoyé au Roy par son ambassadeur » (437, f. 140).

1583. « Département des trois Chambres de l'assemblée qui fut faite à Saint-Germain-en-Laye » (366, f. 227; 359, f. 495).

1583, décembre. Obsèques du chancelier de Birague (356, f. 37 et 66).

1584, juin. Obsèques du duc d'Alençon et Anjou (554, f. 249 et 273; 358, pp. 143 et 175; 356, f. 38; 516, f. fl.

1587, juillet. Procession à Sainte-Geneviève pour la pluie (356, f. 41).

1587, décembre. Réjouissances pour la retraite des Reîtres (368, f. 92).

1587, 23 décembre. Procession générale pour la victoire du roi (368, f. 99; 552, f. 64; 512, f. 212).

1588, 11 juillet. Cérémonies de la canonisation de saint Jacques d'Alcala à Saint-Pierre de Rome (437, f. 29).

1588, 16 octobre. « L'ordre tenu aux États à Blois » (554, f. 355; 358, p. 210).

1589, février. « Instructions données aux sieurs de Seissac et d'Albain qui eurent la charge de la conduite de Madame de Toscane » (366, f. 84; 359, p. 178).

1589, juillet. Réception du roi de Navarre à Fontevault par l'abbesse, sa tante (374, f. 275; 362, p. 159).

1590, 8 décembre. Pompes du couronnement du pape Grégoire XIV (554, f. 57).

1594, 17 juin. Procession générale pour prier Dieu de favoriser le roi (356, f. 42).

1594, 23 juillet. Procession à Sainte-Geneviève pour la pluie (356, f. 207).

1595, 22 mars. Procession pour la réduction de Paris (356, f. 43).

1595, 30 juillet. Funérailles de M. de Villars (André de Brancas), gouverneur de Rouen (554, f. 307).

1596, 4 janvier. Procession générale, où le roi a assisté (368, f. 104; 356, f. 42).

1596, 20 juillet. Entrée du cardinal de Florence, sa réception au Parlement (356, f. 44 et 207).

1596, 4 novembre. Assemblée de Rouen, harangue du roi (366, f. 228; 359, p. 499).

1597, 1er mars. Procession de Notre-Dame aux Augustins en présence du roi, du légat et des cours souveraines (356, f. 44).

1598, 31 mars. Entrée de l'évêque de Paris (367, f. 173; 356, f. 45).

1598, 12 juin. *Te Deum* à Notre-Dame pour la paix (374, f. 232; 512, f. 215; 356, f. 47).

1598, 21 juin. Cérémonies à Notre-Dame pour la solemnisation de la paix; serment du roi (374, f. 220; 552, f. 22 et 282).

1598, 13 décembre. Rang du duc de Joyeuse au baptême d'Alexandre Monsieur (437, f. 95; 360, f. 8; 552, f. 53).

1599, 31 janvier. Mariage de la soeur du roi avec le duc de Bar (366, f. 88; 359, p. 186; 552, f. 80).

1599, 10 décembre. Obsèques du chancelier de Chiverny (356, f. 81).

1600, 26 février. Certificat expédié aux hérauts pour les obsèques de la duchesse de Beaufort (610, f. 18).

1600, octobre-décembre. Mariage de Henri IV. Cérémonie à Florence. Voyage de Marie de Médicis, sa réception à Marseille. Noces à Lyon. Entrée de la reine à Paris (554, f. 133; 366, f. 89 et 94; 359, pp. 189 et 202; 358, p. 53; 367, f. 110; 362, pp. 11, 23 et 142; 512, f. 33; 552, f. 56 et 74; 374, f. 265).

1601, 27 septembre. Naissance du dauphin (437, f. 95; 360, p. 83; 356, f. 47).

1602, 22 janvier. Lettre du roi à MM. de la Chambre des Comptes (437, f. 114).

1602, octobre. Réception des ambassadeurs des Treize Cantons à Paris (512, f. 159; 610, f. 19).

1603. Procession à Sainte-Geneviève (356, f. 48).

1604. Le chevalier de Vendôme reçu chevalier de Malte (552, f. 228; 554, f. 398).

1605, mai. Réception de l'amiral d'Angleterre en Espagne (374, f. 234; 554, f. 388).

1606, 9 mars. Le duc de Vendôme, pair, admis à siéger au Parlement (362, p. 168; 356, f. 23).

1606, 14 septembre. Baptême des enfants de France à Fontainebleau (437, f. 99; 552, f. 172; 512, f. 7; 554, f. 174; 376; 360, pp. 91 et 101; 374, f. 264; 362, p. 140).

1606. Ordre de la chambre de la petite Madame (437, f. 109; 360, p. 121).

S. a. Baptême de M. et de Mlle de Verneuil à Saint-Germain (437, f. 124; 554, f. 182; 358, p. 85; 360, p. 141).

S. a. Ordre d'un baptême où le Dauphin fut parrain et Mlle de Vendôme marraine (437, f. 133).

1607, 16 avril. Naissance du duc d'Orléans (mort le 17 novembre 1611) (437, f. 115; 360, p. 128).

1601, septembre. Obsèques du chancelier de Bellièvre (356, f. 83).

1608, mars. Honneurs rendus tant à l'effigie qu'au service du duc de Montpensier (554, f. 298; 516, f. 1).

1608, 22 mars. Procession de la réduction de Paris (356, f. 49).

1608, 26 mars. Réception du chancelier de Siliery au Parlement (356, f. 206).

1608, 25 avril. Naissance du duc d'Anjou (Gaston, duc d'Orléans) (437, f. 117; 360, p. 134; 356, f. 49).

1608, juillet. Mariage du duc de Vendôme (366, f. 100; 359, p. 214; 358, p. 62; 554, f. 151).

1609, 15 novembre. Naissance de la troisième fille de France Henriette-Marie (437, f. 119; 360, p. 138).

1609, 31 décembre. Permission donnée par le roi à la ville de Paris de donner des étrennes au dauphin (374, f. 277; 362, p. 162).

1610. « Mémoire de ce qui est nécessaire pour aller quérir le corps d'Henry III à Compiègne » (552, f. 14).

1610, 19 mars. Obsèques de la chancelière de Bellièvre (356, f. 49).

1610, 13 mai. Sacre et couronnement de Marie de Médicis (554, f. 32; 358, p. 1; 512, f. 58; 552, f. 120).

1610. Ordre pour l'entrée de Marie de Médicis à Paris (358, p. 37; 554, f. 120; 367, f. 118).

1610. Lettres du roi à la Cour des Monnaies pour l'entrée de la reine, (367, f. 128).

1610. « Mandement et ordonnance de l'évesque de Paris contenant tout l'ordre qu'il veut estre tenu par le corps du clergé allant en procession au devant de la reyne Marie de Médicis à son entrée solennelle qu'elle devoit faire le 26 may 1610 » (367, f. 125).

1610, 20 et 30 juin. Funérailles du roi, et pompes funèbres à Paris et à Saint-Denis (362, p. 181; 358, p. 06; 554, f. 211; 516, f. 2).

1610, septembre. Ordre du serment pour les traités de la ligue défensive d'Angleterre, et réception de l'ambassadeur (554, f. 385).

1610, 14 octobre. Sacre et couronnement de Louis XIII (554, f. 21).

1610, 1 novembre. Cérémonies observées à la canonisation de saint Charles Borromée (437, f. 44).

1611, 11 février. Rôle des princes, seigneurs et dames qui doivent entrer en carrosse et à cheval en la cour du Louvre (450, f. 168).

1611, 10 juin. Procession générale pour la pluie et descente de la châsse de sainte Geneviève (368, f. 135; 356, f. 51).

1611, novembre. Enterrement de Monsieur, frère du roi, âgé de cinq ans (552, f. 12; 554, f. 247; 358, p. 141).

1612, juin. Élection et couronnement de l'empereur Mathias (554, f. 410).

1612, août. Arrivée et audiences du duc de Pastrana, ambassadeur d'Espagne, à Paris (367, f. 267; 552, f. 112; 512, f. 152).

1614. Ordre pour la procession générale du 26 octobre (358, f. 106; 356, f. 52).

1615, 15 juin. Procession pour la pluie (356, f. 54).

1612-1615. « Mémoires du mariage qui se traitoit es années 1612 et 1613 entre le roy de France pour Madame Chrestienne sa soeur et le roy d'Angleterre pour son fils le prince de Galles, lequel traité ne fut parachevé ». La dernière pièce est du 24 mai 1615 (355, f. 284 à 318).

1615, novembre. Préparatifs du mariage de Louis XIII à Bordeaux (552, f. 284).

1615. L'ordre observé à la consommation du mariage de Louis XIII à Bordeaux (366, f. 107; 350, p. 430).

1615. Généalogie de Louis XIII et de la reine Anne, sa femme, descendus de saint Louis (366, f. 111; 359, p. 238).

1615, octobre-décembre. Fiançailles, mariage et voyage de Philippe IV et d'Élisabeth de France (366, f. 108; 359, p. 230).

1616, 24 février. Guillaume Pot, sr de Rhodes, est investi de la charge de grand-maître des cérémonies (369, f. 279).

1617, novembre-décembre. Assemblée des Notables à Rouen (552, f. 236; 512, f. 248; 366, f. 238; 359, p. 520).

1619. « Lit de justice tenu par le roi Louis XIII, et cérémonie faite au Palais après que la reine mère fut partie de la ville de Blois le 12 mars » (512, f. 267).

1619, 18 avril. Service funèbre à Notre-Dame pour l'empereur Mathias (552, f. 88; 512, f. 72).

1619. « Lettre du Roy envoyée en sa bonne ville de Paris pour aller saluer M. le prince de Savoye venant pour son mariage avec la soeur de Sa Majesté » (512, f. 38).

1620, 7 février. Indication par l'évêque de Paris d'une procession générale pour la santé de la reine (356, f. 55).

1620, 25 avril. « Cérémonies de la confédéralion entre les royaumes de Hongrie et de Bohême et les

provinces incorporées et haulte et basse Austriche, à Prague » (374, f. 250).

1620, 18 avril. Réception faite à deux ambassadeurs extraordinaires d'Angleterre (512, f. 185).

1620, 6 mai. « Extrait des lettres de M. de Sainte-Catherine, agent de France » (374, f. 254).

1620 à 1642. Érection des duchés-pairies de Lesdiguières, Bellegarde, Brissac, Chaulnes, Chevreuse, Richelieu, La Valette, Montmorency, Retz, Aiguillon, Saint-Simon, La Rochefoucauld, La Force, Valentinois (552, f. 522).

1620. « Projet de ceux qui furent destinez pour servir à la cérémonie du baptesme du marquis d'Albert, fils aîné de Monsieur le duc de Luynes » (437, f. 128; 360, p. 153).

1621, 24 janvier. Baptême du fils de M. de Bonneuil, conducteur des ambassadeurs (437, f. 127; 360, p. 149).

1621, 1 mai. Service solennel pour le feu roi d'Espagne en l'église de Paris (437, f. 365; 360, p. 325; 552, f. 392).

1621, 21 novembre. Entrée de Louis XIII à Toulouse (367, f. 130).

1621. Négociation de M. de Bassompierre en Espagne sur le sujet de la restitution de la Valteline (356, f. 104).

1622, 12 mars. Cérémonies observées à Saint.Pierre de Rome pour la canonisation des saints Isidore de Madrid, Ignace de Loyola, François Xavier, Thérèse de Jésus et Philippe de Néri (437, f. 67).

1622, 4 octobre. Obsèques de l'évêque de Paris (Henri de Gondi, 356, f. 204).

1622, octobre. *Te Deum* pour la paix de Montpellier (368, f. 121).

1622, 30 octobre. Entrée de Louis XIII à Arles (36t, f. 144).

1622, 3 novembre. Entrée de Louis XIII à Aix (367, f. 147).

1622. Relation particulière de tout ce qui s'est fait au parlement de Provence au passage du roi, des 29 octobre, 2, 3 et 4 novembre (367, f. 155).

1622, 7 novembre. Entrée de Louis XIII à Marseille (367, f. 160; 362, p. 37).

1622, 11 novembre. Baptême du fils du premier président d'Oppède en l'église d'Aix, le roi parrain (437, L 129; 360, p. 157).

1622, 15 novembre. Séance de Louis XIII dans l'assemblée des trois états de Languedoc à Beaucaire (366, f. 274; 359, p. 597).

1622, 16 novembre. Entrée de Louis XIII à Avignon (367, f. 168).

1622, 17 novembre. Entrevue de Louis XIII et du duc de Savoie à Avignon (374, f. 200).

1622, 13 décembre. Brevet maintenant à Mme de La Valette le rang de princesse (437, f. 1; 360, p. 1).

1622. Différend des ducs de Savoie et de Mantoue pour le rang (437, f. 4 et 12; 360, pp. 6 et 25).

1623. Baptême de l'infante à Madrid (437, f. 130).

1624, 6 juin. Procession de Saint-André des Arts; ordre adopté pour éviter un débat entre MM. de

Nemours et de Nevers (368, f. 134).

1625, mai. Fiançailles et mariage d'Henriette-Marie de France avec le roi d'Angleterre (552, f. 366; 512, f. 40; 362, p. 225; 356, f. 233; 610, f. 41).

1625, avril-septembre. Réception en France du cardinal Barberini, légat (512, f. 179).

1625, 21 mai. Entrée du cardinal Barberini à Paris (512, f. 198).

1625, 28 juin. « Procession de la châsse de sainte Geneviève pour faire cesser les grandes pluies » (512, f. 291).

1625, 2 juillet. « Procession de la châsse de sainte Geneviève pour avoir beau temps afin de conserver les biens de la terre » (362, p. 182; 306, f. 56).

1625, 19 août. Festin royal à Fontainebleau (374, f. 273; 362, p. 156).

1625, 22 août. Visite du roi au cardinal Barberini (374, f. 207).

1625. Messe du cardinal Barberini à Fontainebleau, où le roi et les reines communièrent (437, f. 176; 360, p. 185).

1625, 21 septembre. Audience de congé du cardinal Barberini (367, f. 293; 362, p. 69).

1625, 22 septembre. « *Te Deum* pour la défaite de l'armée de Soubize tenant pour les Rochellois (356, f. 210).

1626, 6 mars. « Le roy Louis XIII séant en son lit de justice » (356, f. 210).

1626. « Ordre destiné pour le baptesme de Monsieur d'Anguien et de Mademoiselle sa soeur, qui peut servir pour tous princes où le Roy sera com père » (554, f. 186; 358, f. 89). Le baptême du duc d'Anguien eut lieu le 6 mai.

1626, 5-6 août. Fiançailles et mariage du duc d'Orléans (366, f. 200; 359, p. 436).

1626, 6 septembre. Lit de justice (356, f. 199; 554, f. 352; 358, p. 203).

1626. Dispute pour la préséance au Conseil entre le maréchal d'Aubeterre et le duc de Montbazon (450, p. 17).

1627, 17 mars. « Séance au Parlement du cardinal de Richelieu selon le rang qu'il tient au Conseil du Roy » (362, p. 165; 356, f. 20).

1627, 23 mars. « Semonce des obsèques du président de Verdun » (356, f. 21).

1627, 4 juin. Pompes funèbres et obsèques de la duchesse d'Orléans (552, f. 314; 512, f. 80).

1627. « Semonce pour Madame d'Orléans » (356, f. 203).

1627, 30 juin. « Service de Madame à Saint-Denis » (362, p. 196; 356, f. 203).

1627, 26 octobre. « Cérémonie observée par la Reine mère en donnant le bonnet au cardinal de Bérulle » (437, f. 171).

1629. « Remarques du lit de justice du 14 janvier, et autres lits de justice » (356, f. 22).

1629, 15 septembre. « Règlement fait par le Roy pour le rang et les séances des princes enfants naturels des roys, issus des maisons souveraines et estrangères » (437, f. 1; 360, p. 3).

1632, 2 octobre. Séance des états de Languedoc à Béziers, présidée par le roi (512, f. 258; 610, f. 58; 366, f. 279; 359, p. 609).

1632, novembre. Tenue des états de Languedoc à Montpellier (512, f. 260).

1635. Remarques sur le lit de justice tenu le 20 décembre (356, f. 200).

1636. Ordre de la cérémonie du baptême de Mademoiselle (512, f. 14).

1636. « Relation particulière de tout ce qui s'est passé à la réception du duc de Parme en France et pendant son séjour auprès du Roy et à son retour en Italie », (lu 7février au 20mars (362, p. 197; 356, f. 215).

1636, 19 décembre. Lit de justice. (512, f. 269).

1636, décembre. Tenue des états de Bretagne (512, f. 244; 610, f. 68).

1637, 9 septembre. Funérailles de la duchesse de Longueville (512, f. 95; 362, p. 77; 610, f. 73).

1637, 8 octobre. *Te Deum* à Notre-Dame pour la victoire de Leucate (368, f. 142; 512, f. 220).

1637, 28-29 octobre. Service funèbre à Notre-Dame pour le duc de Savoie (356, f. 201; 552, f. 406; 512, f. 104)

1638. « Procession de la mi-aoust que le Roy a ordonné estre faite tous les ans en mémoire de ce qu'il a mis son royaume sous la protection de la Vierge » (368, f. 146; 356, f. 57).

1638, 5 septembre. « Ordres des cérémonies faites à la naissance de Monsieur le Dauphin tant à Saint-Germain qu'à Paris » (512, f. 17).

1638, 6 septembre. *Te Deum* pour la naissance du Dauphin (356, f. 62).

1638, décembre. *Te Deum* pour la prise de Brisach (512, f. 224).

1639, 2juin. Séance des juges du duc de La Valette, en présence du roi (356, f. 315).

1640, janvier. « Traitement et réception du prince Palatin (Charles-Louis), fils aîné du défunt Frédéric V, roy de Bohème, et d'Élisabeth d'Angleterre » (362, p. 222; 356, f. 230).

1640, 12 mai. *Te Deum* pour la victoire de Casai (512, f. 227).

1640. « Traitement fait au prince Casimir, frère de Wladislas V, roy de Pologne, depuis sa sortie du Bois de Vincennes; et son entrevue avec le Roy, la Reyne et Monsieur le Dauphin à Saint-Germain, et avec Son Éminence à Paris » (362, p. 219; 356, f. 229).

1641, 21 février. Séance du roi au Parlement (512, f. 273).

1642, 17 septembre. *Te Deum* à Notre-Dame pour la prise de Perpignan (512, f. 230).

1643, 19-20 janvier. Service funèbre à Notre-Dame pour le cardinal de Richelieu (512, f. 134).

1643, mars. Réception à Madrid du prince de Galles, venu pour épouser l'infante Marie (512, f. 174).

1643. « Procès-verbal de tout ce qui s'est fait et passé en la cérémonie et pompe funèbre du roy Louis XIII décédé le 14 may 1643. Extrait tiré du Cérémonial du sr de Saintot n (437, f. 369; 360, P. 339; 516, f. 2).

1643. Obsèques de Louis XIII, 17 et 22 juin (362, p. 185; 356, f. 63).

1643, 16 août. *Te Deum* pour la prise de Thionville (437, f. 449; 360, p. 587).

1644, 13-14 mai. Cérémonie du bout de l'an de Louis XIII à Saint-Denis (437, f. 455; 360, p. 605).

1644. « Cérémonies observées au renouvellement d'alliance fait entre la France et l'Angleterre à Rueil le 3 juillet 1644 » (450, pp. 399 et 415).

1644. Réception d'Henriette de France, reine d'Angleterre (450, p. 437).

1644, 5 décembre. Service à Notre-Dame pour la feuë reine d'Espagne Élisabeth (437, f. 465; 360, p. 633; 516, f. 5).

1645. Mémoire touchant la cérémonie du mariage de Marie de Gonzague avec le roi de Pologne (450, p. 315).

1645, 29 octobre. Entrée des ambassadeurs polonais; audiences de Leurs Majestés (356, f. 282).

1645, 5 novembre. Mariage de la princesse Marie de Gonzague (450, p. 335).

1646, 24 mars. Réception du prince de Condé à la Cour des Aides (552, f. 396).

1646, septembre. Ambassade du comte de la Gardie, envoyé en France par le roi de Suède (356, f. 205).

1646, 17 novembre. *Te Deum* pour la prise de Porto-Longone (356, f. 307).

1647, 7 mai. Bal au Palais-Royal pour l'ambassadeur de Danemark (369, f. 10).

1647, 8 mai. Divertissement de la comédie donné par la Reine à Mr de Longueville (369, t 11).

1647, 8 mai. « Le Parlement, chambre des Comptes, cour des Aides et corps de Ville viennent prendre congé du Roy » (369, f. li).

1647, 8 mai. « Plainte du Parlement au Roy touchant un décret du Pape imprimé par l'ordre du nonce en France et puis envoyé aux évêques. Conteste du chancelier et du premier président sur ce sujet o (369, f. 12).

1647, 10 mai. « Le maistre des Cérémonies (M. de Saintot) envoyé devant dans les villes par le Roy pour sa réception » (369, f. 13).

1647, 13 mai. « Remarque de l'estat des affaires en Flandre au temps que le Roy arrivoit à Compiègne » (369, f. 14).

1647, 14 mai. Anniversaire de Louis XIII à Saint-Denis (369, f. 15).

1647, 15 mai. « Arrivée du Roy à Montdidier; les corps de ville le saluent » (369, f. 17 vo).

1647, 16 mai. « Arrivée du Roy à Amiens. Contestation des trésoriers de France avec le présidial pour saluer le Roy. Le sr de Saintot, sans y estre obligé, fait présenter le clergé d'Amiens par l'évêque » (369, f. 18).

1647. L'ambassadeur de Danemark prend congé; Amiens, mai 1647 (369, f. 19).

1647, 22 juillet. « Ordre donné au sr de Saintot pour un *Te Deum* de la prise d'Armentières et Dixmude » (369, t 22).

1647, 24 juillet. « Te Deum à Paris pour la prise d'Armentières et Dixmude, Le sr de Saintot envoyé d'Amiens à cet effet » (369, f. 27).

1647. Réception du roi à Abbeville (27 juillet) et à Eu (1er août où les huguenots ne sont point admis à saluer Leurs Majestés (369, t 31).

1647, 9 août. Retour de Leurs Majestés à Paris (369, f. 45).

1647. Serment des nouveaux échevins, 16 août; réception du Parlement, 22; ordre de mander les gens du roi, 26; conférence du Parlement avec la reine, 28; difficultés sur le rang de M. d'Émery, surintendant des finances, 30 (369, f. 45 k 52).

1647, 14 septembre. Réception du fils aîné de la Landgrave de Hesse (369, f. 55).

1647, octobre. Réception du prince de Galles à Fontainebleau (369, f. 58; 362, p. 257; 356, f. 259).

1647, 26 octobre. Le cardinal Mazarin donne à dîner au landgrave de Hesse (369, f. 60).

1647, 28 octobre. « Le Roy donne le divertissement d'un bal au landgrave de Hesse avec musique et machines » (369, f. 60).

1647, 11 novembre. « Le landgrave de Hesse prend congé du Roy sans cérémonie » (369, f. 62).

1648, janvier. « Ordre tenu pour la venue du Roy au Parlement et sa séance en son lit de justice » (369, f. 81).

1648, 15 janvier. « Remontrance faite au Roy séant en son lit de justice par Mr Orner Talon, avocat général au Parlement » (369, f. 85).

1648, janvier. « La Reyne mène le Roy à Nostre-Dame s'acquitter du voeu qu'elle avoit fait pour lui durant sa maladie » (369, f. 80).

1648, janvier. « Le Roy et la Reyne vont au Parlement pour la vérification des nouveaux maistres des Requestes » (369, f. 77).

1648, janvier. « La Reyne reçoit le Parlement pour l'arrêt au sujet des maistres des Requestes » (369, f. 90).

1648, mars. « Voyage du Roy à Chartres pour s'acquitter d'un voeu fait par la Reyne sa mère durant sa maladie » (369, f. 98).

1648, 6 avril. « Remontrances du Parlement au Roy » (369, f. 101).

1648, 11 mai. Baptême du duc d'Anjou en la chapelle du Palais-Cardinal (369, f. 112).

1648, 14 mai. Anniversaire de Louis XIII (369, f. 113).

1648, 14 mai. « Cours souveraines mandées par la Reyne chez Mr le Chancelier pour la déclaration du droit annuel et les assurer qu'on ne toucheroit point à leurs gages » (369, f. 115).

1648, 11 juin. Procession de la Fête-Dieu (369, f. 123)

1648, 12 juin. Le Conseil d'en haut casse l'arrêt du Parlement pour l'union des compagnies (369, f. 128).

1648, 15 juin. Avis dans le Parlement touchant l'union des compagnies (369, f. 129).

1648, 21juin. « Mr d'Orléans mande le Parlement et lui fait des propositions de les faire pardonner de la Reyne » (369, f. 139).

1648, 25juin. La Reine donne audience à l'ambassadeur de Venise (369, f. 141).

1648, 30juin. Séance des députés des compagnies en la chambre Saint- Louis (369, f. 146).

1648, 6 juillet. Séance du duc d'Orléans au Parlement (369, f. 147).

1648, 3 août. Réception du duc d'Orléans à la chambre des Comptes (369, f. 165)

1648, 3 août Réception du prince de Conti en la cour des Aides (369. f. 166).

1648, 4août. Réception du duc d'Orléans au Parlement (369, f. 168).

1648, 4 août. Ordre de la prestation de serment des nouveaux échevins (369, f. 169).

1650, 18 septembre. Emprisonnemeni des princes de Condé et de Conti et du duc de Longueville (369, f. 235).

1651, 6 juillet. Départ des princes de Condé et de Conti (356, f. 341).

1651, juillet. « Publication d'une lettre de M. le Prince au Parlement, avec la réponse de la Reine sur icelle » (356, f. 344).

1651, décembre. « Relation et procès verbal de ce qui s'est passé depuis la mort de Madame la Princesse (de Condé douairière) en toutes les cérémonies et pompes funèbres pour icelle » (356, f. 321).

1652, 22 octobre. « Amnistie générale après la guerre et le retour du Roy à Paris. Restablissement du parlement de Paris » (369, f. 280).

1654, 7juin. Sacre de Louis XIV à Reims (450, f. 471).

1657. Réception de la reine Christine de Suède en France (450, p. 523).

1660, 1er février. « *Te Deum* chanté à Aix pour la paix faite entre la France et l'Espagne, avec la cérémonie de sa publication à Paris » (435, p. 1).

1660, juin. « Entrevues des roys de France et d'Espagne, et mariage du Roy avec Marie-Thérèse » (435, p. 15).

1660. « *Te Deum* chanté à Notre-Dame pour le mariage du Roy » (435, p. 63).

1660, 4 août. « Harangues au Roy et aux Reynes au sujet du mariage. Extrait des registres du Parlement » (435, p. 41).

1660, 26 août. Entrée du roi et de la reine à Paris (552, f. 462; 435, p. 64).

1661, février. Service à Notre-Dame pour le duc d'Orléans (435, p. 205).

1661, 10 mars. Pompes funèbres du cardinal Mazarin (435, p. 148).

1661, novembre. Naissance du Dauphin; *Te Deum*; compliment des Compagnies(435, p.. 132 et p. 175).

1661, 31 décembre. Création de chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit (435, p. 182).

1662,27 mars. harangue faite au roi par l'ambassadeur d'Espagne (435, P. 215).

1662, juin. « Ordre pour le Roy et la Reyne allant voir le carrousel de la Place Royale » (554, f. 334; 358, p. 190).

1662, novembre-décembre. Naissance et mort de Marie-Anne-Élisabeth de France (435, p. 217).

1663, février. Visite rendue par le corps de Ville au cardinal d'Este (435, p. 232).

1663, 15 février. « Fiançailles et mariage de Mme de Valois avec le comte de Soissons comme procureur du duc de Savoie » (435, p. 235).

1663, 18 novembre. Cérémonie du renouvellement de l'alliance avec les treize Cantons Suisses (435, p. 248 et p. 293; 516, f. 6).

1663. Mariage du duc d'Anguien avec la princesse Anne de Bavière (435, p. 298).

1663, décembre. Séance du roi au Parlement pour la création de quatorze ducs et pairs (435, p. 302).

1664. Pompes funèbres de Chrétienne de France, duchesse de Savoie, morte le 15 décembre 1663 (435, p. 313; 516, f. 7).

1664, 29 avril. Lit de justice (435, p. 308).

1664. Réception du cardinal Chigi, légat *a latere* (435, p. 325; 516, f. 8).

1664, novembre. Cérémonie pour le viatique porté à la reine. Descente de la châsse de sainte Geneviève pour la santé de la reine (435, p. 350).

1664. Réception de Monsieur à la Chambre des Comptes, 10 décembre (435, p. 352).

1664, décembre. Enterrement de Marie-Anne de France (435, p. 371).

1665, 8 juillet. Enterrement de Mlle d'Orléans, morte en naissant (435, p. 378).

1665, 17 octobre. « La manière dont le Roy posa la première pierre au fondement de la façade du Louvre » (435, pp. 399 et 419).

1665, 20 octobre. Audience donnée par le roi et la reine aux députés de l'assemblée du Clergé (435, p. 401).

1665, 22 octobre. « Cérémonie observée lorsque le Roy envoya jeter de l'eau bénite sur le corps du duc de Vendôme » (435, p. 381).

1665, 27 octobre. « Visite du Roy au duc de Mercœur sur la mort du duc de Vendôme » (435, p. 385).

1665, 29 octobre. Transport fait à Notre-Dame de quelques drapeaux pris sur les corsaires (435, p. 393).

1665. Deuil pour la mort du roi d'Espagne (435, p. 395).

1665, 29 novembre. Service à Notre-Dame pour le roi d'Espagne (435, p. 403; 516, f. 8).

1665, décembre. Création de ducs et pairs (435, p. 387).

1666, janvier. Pompes funèbres d'Anne d'Autriche (512, f. 118; 441, f. 1; 504, f. 1; 364, f. 1; 516, f. 9).

1666, décembre. Enterrement du duc de Valois (441, f. 47; 504, f. 62; 364, f. 77).

1667, janvier. *Te Deum* pour la naissance de Madame, troisième fille du roi (441, f. 42; 504, f. 57; 364, f. 69).

1667 janvier. Service du bout de l'an d'Anne d'Autriche (441, f. 43; 504, f. 58; 364, f. 71). 1667, 20 avril. Lit de justice (441, f. 54; 504, f. 69; 364, f. 87).

1667, juillet-août. *Te Deum* chantés à Tournay, Douai, Paris et Lille (441, f. 59; 504, f. 74; 364, f. 95).

1667. « Audience donnée par le Roy aux Compagnies au château de Monchy » (441, f. 63; 504, f. 78; 364, f. 103).

1667, 22 septembre. Transport de drapeaux à Notre-Dame (441, f. 64; 504, f. 79; 364, f. 104).

1668, 16 janvier. Mandement du roi au Parlement (441, f. 65; 504, f. 79; 364, f. 105).

1668, 21 janvier. Baptême d'Anne-Thérèse de France, troisième fille du roi (441, f. 65; 504, f. 80; 364, f. 106).

1668, janvier. Audiences données au cardinal de Vendôme par le roi et Monsieur (441, f. 66; 504, f. 81; 364, f. 107).

1668, 14 février. *Te Deum* chanté à Dôle pour la prise de la ville (441, f. 68; 504, f. 83; 364, f. 110).

1668, mars. *Te Deum* à Notre-Dame pour la conquête de la Franche-Comté (441, f. 70; 504, f. 86; 364, f. 114).

1668, mars. Cérémonie de la nomination du Dauphin (441, f. 73; 504, f. 89; 364, f. 117).

1668, mai. Publication de la paix faite entre la France et l'Espagne (441, f. 100; 504, f. 119; 364, f. 161).

1668, 30 mai. *Te Deum* pour la paix (441, f. 102; 504, f. 120; 364, f. 163).

1668, août. *Te Deum* pour la naissance du duc d'Anjou (441, f. 103; 504, f. 122; 364, f. 165).

1668, août. Élection du prévôt des Marchands (441, f. 104; 504, f. 123; 364, f. 167).

1668, juillet-octobre. Journal du sr de Catheux touchant les Moscovites arrivés en France » (441, f. 105; 504, f. 124; 364, f. 168).

1669, mars. Baptême du duc d'Anjou (441, f. 123; 504, f. 145; 364, f. 197).

1669, 13 août. Lit de justice (441, f. 124; 504, f. 146; 364, f. 199).

1669, 13 août. Réception de Monsieur à la chambre des Comptes et de M. le Prince à la cour des Aides (441, f. 127; 504, f. 149; 364, f. 205).

1669, août. Prestation de serment de fidélité par deux nouveaux échevins (441, f. 128; 504, f. 151; 364, f. 209).

1669, 1er septembre. Remise du bonnet au cardinal d'Albrèt (441, f. 150; 504, f. 153; 364, f. 212).

1669, septembre. Pompes funèbres d'Henriette-Marie de France, reine d'Angleterre (441, f. 143; 504, f. 227; 364, f. 233; 516, f. 11).

1669. Réception de l'ambassadeur du Sultan (441, f. 132; 504, f. 155; 364, f. 215).

4669, 19 novembre. Audience donnée par M. de Lionne à l'ambassadeur du Sultan (441, f. 164; 504, f. 250; 364, f. 267).

1670, juin. Audience donnée par le roi au clergé assemblé à Pontoise (441, f. 169; 504, f. 255; 364, f. 274).

1670, 12 août. Procession générale, où les compagnies souveraines assistèrent (441, f. 170; 504, f. 256; 364, f. 275).

1670, 43 août. Audience donnée par le roi aux états de Bretagne (441, f. 173; 504, f. 259; 364, f. 280).

1670. Pompes funèbres d'Henriette d'Angleterre, duchesse d'Orléans (441, f. 174; 504, f. 260; 364, f. 281).

1670, 14 août. Pompes funèbres du duc de Beaufort (441, f. 188; 504, f. 274; 364, f. 303).

4670, septembre. Audience donnée par le roi aux états de Provence (441, f. 212; 504, f. 307; 364, f. 336).

1670, septembre-novembre. Audiences données par le roi au clergé (441, f. 213; 504, f. 308; 364, f. 337).

1671, février. Pompes funèbres de l'archevêque de Paris à Notre-Dame (441, f. 216; 504, f. 311; 364, f. 341).

1671, 8 février. Bénédiction de Madame de Mortemart, abbesse de Fontevrault, faite aux Filles-Dieu (441, f. 222; 504, f. 319; 364, f. 351).

1671, juillet. Enterrément de Philippe, duc d'Anjou (441, f. 224; 504, f. 321; 364, f. 353).

MS. 1173-1192

REGISTRE DES CÉRÉMONIES DES ANNÉES 1672-1677.

In-f°, XVIIe siècle. 2 f. pour le titre et la dédicace au Roi par Nicolas de Saintot, 237 pages de texte et 4 f. pour la table, 3 figures gravées; reliure originale en maroquin rouge aux armes de France, dos orné de soleils et d'un double L.

REGISTRE DES CÉRÉMONIES DES ANNÉES 1672-1677.

In-folio, XVIIe siècle, 5ff, pour la dédicace et la table et 273 pp.; reliure originale, en maroquin noir, fil., tr. dor..

REGISTRE DES CÉRÉMONIES DES ANNÉES 1672-1677.

In-folio, XVIIe siècle, 4 f. de table et 294 pp., reliure originale: en maroquin rouge aux armes de Condé, fermoirs, tr. dor..

REGISTRE DES CÉRÉMONIES DES ANNÉES 1679-1681.

In-folio, XVIIe siècle, 4 f. de table et 268 pp., reliure originale, en maroquin rouge aux armes de Condé, fermoirs, tr. dor..

REGISTRE DES CÉRÉMONIES DES ANNÉES 1679-1681.

In-folio, XVIIe siècle, 192 f., reliure en veau brun.

REGISTRE DES CÉRÉMONIES DES ANNÉES 1682-1684.

In-folio, XVIIe siècle, 353 pp. et 4 f. de table, reliure originale, en maroquin rouge aux armes de Condé, fermoirs, tranche dorée.

REGISTRE DES CÉRÉMONIES DES ANNÉES 1682-1684.

In-folio; XVIIe siècle; 347 pp. et 3 f. de table, veau brun.

REGISTRE DES CÉRÉMONIES DES ANNÉES 1682-1684.

In-folio, XVIIe siècle, 353 pp., veau brun.

Au début, deux lettres adressées à Mr de Saintot, qui posséda ce volume.

REGISTRE DES CÉRÉMONIES DES ANNÉES 1685-1691.

In-folio, XVIIe siècle, 4 f. pour le titre et la table, et 350 pp.; reliure originale en maroquin rouge aux armes de Condé, fermoirs, tranche dorée.

REGISTRE DES CÉRÉMONIES DES ANNÉES 1 685-1691.

In-folio, XVIIe siècle, 3ff, de table et 636 pp., veau brun; exemplaire de Saintot.

En 1691, Nicolas de Saintot devint introducteur des ambassadeurs; Des Granges lui succéda, dans la charge de maitre des cérémonies.

REGISTRE DES CÉRÉMONIES DES ANNÉES 1692-1701.

In-f°, début du XVIIIe siècle, 233 pp., reliure originale en maroquin rouge aux armes de Condé, fil., tranche dorée.

REGISTRE DES CÉRÉMONIES DES ANNÉES 1702.17 10.

In-f°, XVIIIe siècle, 7 f. de table et 518 pp., reliure originale en maroquin rouge aux armes de Condé, fil., tranche dorée.

REGISTRE DES CÉRÉMONIES DES ANNÉES 1710-1713.

In-folio, XVIIIe siècle, 5 f. de table et 662 pp., plans lavés; reliure originale, en maroquin rouge aux armes de Condé, fil., tranche dorée.

CÉRÉMONIAL. MALADIE, MORT, POMPES FUNÈBRES ET ANNIVERSAIRE DE Louis XIV, 10 août 1715-septembre 1716.

In-folio, XVIIIe siècle, 4ff, de table, 497 pp., 2 plans lavés; reliure originale, en maroquin rouge aux armes de Condé, fil., tr. dor..

REGISTRE DES CÉRÉMONIES DES ANNÉES 171 4-1717.

In-folio, XVIIIe siècle, 4 f. de table et 545 pp., reliure originale, en maroquin rouge aux armes de Condé, fil., tranche dorée.

REGISTRE DES CÉRÉMONIES DES ANNÉES 1717-1721.

In-folio, XVIIIe siècle, 7 f. de table et 508 pp.; reliure originale, en maroquin rouge aux armes de

Condé, fil., tranche dorée.

REGISTRE DES CÉRÉMONIES DES ANNÉES 1721-1723.

In-folio, XVIIIe siècle, 3f. de table et 559 pp.; reliure originale, en maroquin rouge aux armes de Condé, fil., tr. dor..

REGISTRE DES CÉRÉMONIES DES ANNÉES 1724-1726.

In-4°, XVIIIe siècle, 3 f. de table et 349 ff.; reliure originale, en maroquin rouge aux armes de Condé, fil., tranche dorée.

« CÉRÉMONIAL COMMENCÉ EN 1733 par les ordres et sous les yeux de S. A. S. Monseigneur le Duc, qui s'est donné la peine d'approuver chaque article »

In-f°, XVIIIe siècle, 93 pp., peau verte.

CÉRÉMONIES DE L'ORDRE DU SAINT-ESPRIT, 1722-1742.

In-folio, XVIIIe siècle, 126 f., reliure originale, en maroquin rouge aux armes de Condé, fil., tranche dorée.

Liste chronologique des pièces contenues dans les 20 volumes :

ANNEE 1672:

Enterrement de la princesse de Conti.

« Règlement du Roy lorsqu'il tient le sceau ».

Funérailles du chancelier Séguier, janvier.

Mariage du duc d'Orléans avec la Palatine.

Audiences données à Versailles, en mars, à l'Académie française, aux députés des états de Provence, aux députés du Grand Conseil, aux députés des états de Bretagne.

Cérémonie du don du bonnet de cardinal à M. de Bonzi, grand aumônier de la reine, mars.

Enterrement de Marie-Thérèse de France, fille de Louis XIV décédée le 1er mars.

Pompes funèbres de Marguerite de Lorraine, veuve de Gaston d'Orléans, avril-mai.

Départ du roi pour l'armée, avril.

Te Deum pour la prise de villes de Hollande.

Te Deum pour la naissance du duc d'Anjou, 14 juin.

Réception du roi en l'église cathédrale de Wesel par l'électeur de Cologne.

Réception des ambassadeurs d'Angleterre et de Hollande.

Visite rendue au roi par le duc de Neubourg à Boxtel, 28 juillet (450, p. 516).

Réception faite au roi par l'électeur de Cologne à Rhimberg (450, p. 615).

Audience donnée aux Compagnies après le retour du roi, août.

Te Deum à Notre-Dame, 15 août.

Imposition du nom à Mr le duc d'Anjou, fer novembre.

Enterrement de Louis-François, duc d'Anjou, mort le 4 novembre.

Les drapeaux pris sur les Hollandais par le duc de Luxembourg à Wœrden sont portés à Notre-Dame.

Audience donnée à l'ambassadeur extraordinaire d'Angleterre à Versailles le 18 novembre 1612 (450, p. 518).

ANNÉE 1673 :

Procession de la réduction de Paris, mars.

Lit de justice du 23 mars.

Départ du roi pour l'armée, avril.

Audience donnée à l'ambassadeur extraordinaire d'Angleterre, avril.

Te Deum pour la prise de Maéstricht, juin.

Audience donnée aux Compagnies, octobre. Arrivée de la duchesse d'York en France, novembre (450, p. 619).

Réception des duchesses d'York et de Modène à Versailles, 5 novembre (450, p- 627).

ANNÉE 1674 :

Audience donnée à Versailles aux députés des états de Bretagne, 26 février.

Te Deum en la chapelle de Versailles pour la prise de Gray.

Cérémonie de la Cène.

« Relation du départ du Roy pour l'armée et ce qui s'est passé en Franche-Comté et à son retour à Versailles ». Audience donnée aux Compagnies à Fontainebleau, juin.

Te Deum à Notre-Dame pour la victoire de Seneffe, 22 août.

Te Deum à Notre-Dame pour la défaite des Impériaux par M. de Turenne, 6 octobre.

« De l'origine de Jean III, roi de Pologne, et de son avènement à la couronne » (450, P. 25).

ANNEE 1675 :

Compliment du prévôt des Marchands le 1^{er} janvier

Audience donnée le 5 janvier aux députés des états de Bourgogne.

Te Deum à Notre-Dame pour la victoire de M. de Turenne, 19 janvier.

Audience de l'ambassadeur de Suède à Saint-Germain, 4 février (450, p. 518).

Cérémonie de la Cène à Versailles, 7 avril.

Audience de congé de l'ambassadeur de Suède à Saint- Germain, 8mai (450, p. 519).

Cérémonie dela messe qui se célèbre tous les ans pour la sortie des Anglais hors du royaume.

Mandement du roi aux Compagnies, 8 mai.

Audience des députés des états de Languedoc, 9 mai.

Audience donnée à MM. du Clergé par la reine et le dauphin, 8juin.

Te Deum à Notre-Dame pour la prise de Binant, Huy et Limbourg, juin.

Descente et procession de la châsse de sainte Geneviève, 19 juillet.

Audience donnée à MM. du Clergé à Versailles, 23 juillet.

Audience donnée aux Compagnies et à MM. de la Ville, 27 juillet.

Audiences données à Versailles à MM. du Grand Conseil et à l'Académie française, 30 juillet.

Audience donnée à Versailles à MM. de la Ville, 19 août.

Transport du corps de Turenne et service solennel à Notre-Dame, 9 septembre.

Audience donnée à Versailles à MM. du Clergé, 13 septembre.

Audience donnée aux députés de Messine, 10 décembre.

Le marquis de Béthune est fait chevalier de l'ordre du Saint-Esprit, 22 décembre.

ANNEE 1676:

Funérailles du duc de Valois, mars. Procession pour la réduction de Paris, 22 mars.

Cérémonie de la Cène.

Audience donnée à Saint-Germain aux députés des états de Bretagne, 13 avril.

Départ du roi pour l'armée, avril.

Te Deum à Notre-Dame pour la prise de Condé, 4 mai.

Te Deum pour la prise de Bouchain, 9 mai.

Te Deum pour la victoire navale devant Palerme, 27 juin.

Audiences données aux Compagnies, 7 juillet, au Grand Conseil, 21, à l'Académie française, 25, au nonce Varese, 26.

Cérémonie de la procession du 15 août.

Audience donnée à Versailles, le 18 août, aux députés des états de Languedoc et au corps de la ville de Paris.

ANNEE 1677 :

Audience donnée à Saint-Germain à l'ambassadeur extraordinaire d'Angle terre (450, p. 520).

Départ du roi pour l'armée, 27 février.

Te Deum à Notre-Dame pour la prise de Valenciennes, 21 mars; pour la victoire de Cassel, 20 avril; pour la prise de Cambrai, 22 avril; pour la prise de Saint-Omer, 5 mai; pour la défaite navale des Hollandais, 27 mai.

Audiences données aux Compagnies, 31 mai, au Grand Conseil et à l'Académie française, 8 juin, aux états de Bourgogne, 12 juillet.

Cérémonie de la procession du 15 août.

Prestation de serment des deux nouveaux échevins, 18 août.

Audience donnée à Versailles aux députés de Messine, novembre (450, p. 639).

Te Deum à Notre-Dame pour la prise de Fribourg, novembre, et pour la prise de Saint-Ghislain, 16 décembre.

ANNEE 1678 :

Compliment fait au roi par le prévôt des Marchands le 1er janvier.

Te Deum à Notre-Dame pour la prise de Gand, 17 mars, et pour la prise d'Ypres, 31 mars.

Retour du roi à Saint-Germain, avril.

Te Deum à Notre-Dame pour la prise de Puyserda, 16 juin.

Audience donnée aux députés des états de Languedoc, 12 juillet.

Procession du 15 août.

Publication de la paix entre la France et la Hollande, 29 septembre.

Te Deum à Notre-Dame pour ladite paix, octobre.

Mariage du duc Sforza avec Mlle de Thianges, novembre.

Publication de la paix entre la France et l'Espagne, 26 décembre; *Te Deum* à Notre-Dame, 27.

« Mémoire des ambassadeurs extraordinaires de Hollande donné à M. de Pomponne concernant les audiences » (450, p. 291; 439; f. 1).

« Mémoire sur les réceptions faites à la cour de France aux ambassadeurs des Etats généraux des Provinces-Unies depuis la trêve faite entre le roy d'Espagne et eux en 1609, jusques après la paix de Nimègue inclusivement » (450, p. 283).

ANNÉE 1679 :

Compliments du corps de ville le 1er janvier.

Cérémonie des chevaliers du Saint-Esprit dans la chapelle du vieux chateau de Saint-Germain le 4 janvier.

Audience donnée aux ambassadeurs extraordinaires de Hollande le 21 mars (450, p. 643).

« Relation de ce qui s'est passé à la mort de Madame de Longueville », 15 avril. Publication de la paix entre la France et l'Empire, 26 avril; *Te Deum* à Notre-Dame, 27.

Audience donnée à Saint-Germain aux Compagnies le 16 mai (début du n° 363).

Audience donnée le 29 juin à MM. de l'Université.

Audience donnée le 23 juin au marquis de los Balbases, ambassadeur extraordinaire d'Espagne (450, p. 651).

Autre audience le 10 juillet.

Audience donnée le 1er août à l'ambassadeur extraordinaire de Suède (450, p. 651).

Audience de congé donnée le 3 août à l'ambassadeur de Venise (450, p. 652).

Audience donnée le 16 août à l'ambassadeur extraordinaire de Pologne (450, p. 653):

Cérémonies du mariage de Mademoiselle, fille du duc d'Orléans, avec Charles II, roi d'Espagne; à Fontainebleau, le 31 août.

Te Deum à Notre-Dame pour la publication de la paix entre la France et le Danemark, 22 novembre (439, p. 158).

ANNÉE 1680 :

Compliment du prévôt des Marchands, 1er janvier.

Audience donnée aux députés des états de Bourgogne à Saint-Germain, le 8 janvier.

Mariage du prince de Conti et de Mlle de Blois, baptême du duc de Bour bon, à Saint-Germain, janvier.

« Divers mémoires donnés au Roy pour les cérémonies du mariage de Monseigneur le Dauphin avec la princesse de Bavière. Mémoire touchant l'ambassadeur que l'on doit envoyer en Bavière. Remarques sur l'estat d'Allemagne. Mémoire pour les réjouissances publiques. Cérémonie de la réception de Madame la Dauphine et de son mariage à Châlons », janvier-février.

Service solennel pour M de Longueville aux Carmélites du faubourg Saint-Jacques, 11 avril.

Audience don née aux ambassadeurs de Pologne et de Moscovie.

Audience donnée à MM. de l'assemblée du Clergé, 13 juin.

Audience donnée aux députés des états de Languedoc, à Fontainebleau, 16 juin.

Audience donnée à MM. du Clergé à Saint-Germain le 10 juillet.

Prestation de serment des nouveaux échevins, 3 septembre.

« Contestation du pas réglée entre le duc de Vendôme, gouverneur de Provence, le coadjuteur d'Arles et le lieutenant du Roy », octobre.

Audience donnée à l'ambassadeur extraordinaire de Danemark, à Versailles, 6 novembre (450, p. 653).

ANNÉE 1681 :

Convocation des évêques au palais archiépiscopal, 19 mars.

Arrivée des ambassadeurs moscovites en France, mars (450, p. 654).

Audience donnée à Versailles à quelques évêques, 9 mai.

Prestation de serment des nouveaux échevins, Fontainebleau, 21 août.

Départ du roi pour Strasbourg, 30 septembre.

Réception des ambassadeurs suisses, 19 octobre.

Audience donnée à MM. de l'assemblée du Clergé à Saint-Germain le 21 novembre.

Audience de congé donnée à l'ambassadeur extraordinaire de Danemark à Saint-Germain le 20 décembre.

Arrivée du roi à Metz.

ANNÉE 1682 :

Le dauphin est fait chevalier du Saint-Esprit, 1 janvier.

Audience donnée à Saint-Germain à l'ambassadeur du roi de Maroc, janvier.

Audience donnée à MM. du Clergé, 9 février. Audience de congé donnée à l'ambassadeur de Maroc à Saint-Germain, 10 février.

Cérémonie du jour des Cendres.

Audience donnée à l'Université de Paris à Saint-Germain, 17 février.

Bénédictio de la grosse cloche de Notre-Dame, 29 avril.

Mort du duc de Verneuil, 28 mai.

Audience donnée aux députés de l'assemblée du Clergé, mai.

Naissance du duc de Bourgogne, 6 août.

Te Deum pour cette naissance à Notre-Dame et à Versailles.

Prestation de serment des nouveaux échevins, 19 août.

Audiences données aux députés des états de Languedoc, 2 septembre; aux députés des états de Bourgogne, 12 novembre (à Fontainebleau); à l'ambassadeur extraordinaire de Suède, 19 novembre (à Versailles).

ANNÉE 1683 :

Enterrement de Louis-César, légitimé de France, 10 janvier.

Audience donnée aux députés des états d'Artois, 18 février.

« La manière dont le Roy posa la première pierre au bastiment de la paroisse et au bastiment de l'église des Récollets de Versailles », 10 mars.

« Relation faite par un docteur de Navarre au sujet de la place de proviseur vacante par la mort de l'archevêque d'Auch le 7 mars 1683 ».

Fiançailles du fils du comte de Rbera-Grande avec la fille du prince de Soubise, à Versailles, 17 mai.

Fiançailles du duc de Roquelaure et de de LavaI, 19 mai.

Retour du marquis de Vardes après vingt ans d'exil, 22 mai.

Pompes funèbres de Marie-Thérèse, reine de France, août.

Procession du voeu de Louis XIII, 15 août.

Compliments de condoléance par les députés des Compagnies, 18 août.

Prestation de serment des deux nouveaux échevins, 19 août.

Audience donnée au Grand Conseil, 20 août.

Entrée du sr Ranuzzi, nonce extraordinaire du Pape, à Fontainebleau, 21 août.

Audiences données aux députés des états du Languedoc, 21 août; au nonce extraordinaire; à l'Académie française, 28 août.

Service solennel à Saint-Denis pour l'inhumation de la reine; description de la décoration funèbre.

Service solennel pour la reine à Notre-Dame, 4 septembre; mausolée dressé dans l'église.

Audience donnée à l'Université sur la mort de la reine, à Fontainebleau, 6 septembre.

Service solennel pour la reine au Val-de-Grâce, 24 novembre.

Service solennel en l'église de la maison professe des Jésuites pour Henri de Bourbon, prince de Condé, décédé en 1646.

« Des fonctions des évêques officians aux services des pompes funèbres des roys et des reynes ».

Te Deum chanté à Notre-Dame pour la naissance du duc d'Anjou, 23 décembre.

ANNEE 1684:

Compliments de la Ville le 1 janvier.

Audience donnée aux états d'Artois le 1er janvier.

Fiançailles et mariage de Mademoiselle avec le duc de Savoie, mars-avril.

Audience donnée aux députés des états de Bretagne, 3 février.

Transport du coeur de la reine à la chapelle de Sainte-Anne, 10 mars.

Procession du Saint-Sacrement à Valenciennes.

Te Deum à Notre-Dame pour la prise de Luxembourg, 14 juin.

Audience donnée à l'ambassadeur du divan d'Alger à Versailles, 4 juillet.

« Avis donné à M. le Duc de la mort de la Princesse Palatine, mère de Madame la Duchesse, arrivée le 6 juillet ».

Audience donnée aux députés de Languedoc, 24 juillet.

Service du bout de l'an de la reine à Saint-Denis, 31 juillet.

Fiançailles du marquis d'Urfé et de Mlle de Biron, 18 septembre.

Publication de la trêve, 3 octobre.

ANNÉE 1685 :

Cérémonie du couronnement du roi d'Angleterre, 3 mai.

Audience donnée au doge de Gênes à Versailles, 15 mai (450, p. 671).

Audience donnée à l'assemblée du Clergé, 14 juillet.

Fiançailles et mariage du duc de Bourbon et de Mlle de Nantes, 24 juillet.

Baptême de Mlle d'Anguien, 25 juillet.

Transport du corps du prince de Conti à Valery, 14 novembre.

« Exemples des services solennels des princes et princesses du sang aux quels les compagnies ont été conviées de la part du Roy ».

ANNÉE 1686 :

Mémoire sur la place des Victoires, 18 mars 1686.

Cérémonie des chevaliers du Saint-Esprit à Versailles, 2 juin 1686.

Compliments à Monsieur et à Madame sur la mort de la princesse de Hesse, landgrave.

Audience donnée aux ambassadeurs du roi de Siam, 1^o septembre (portraits gravés des ambassadeurs).

Te Deum à Notre-Dame pour la naissance du duc de Berry, 2 septembre.

Remise du bonnet de cardinal au nonce Ranuzzi, à Fontainebleau, 6 novembre.

Pompes funèbres du Grand Condé, mort le 11 décembre (gravure du Camp de la Douleur).

Réflexions sur le nom de Prince tout court (à l'occasion de la mort de Condé).

Cérémonie du pain bénit rendu par le roi; prétentions du prévôt des Marchands et des aumôniers.

ANNÉES 1687-1689 :

Dîner du roi à l'Hôtel-de-Ville, 30 janvier.

Autre relation de ce dîner par M. Viesse, contrôleur de la maison du roi.

Imposition du nom aux ducs de Bourgogne, d'Anjou et de Berry, à Versailles, février.

Audience donnée aux ambassadeurs extraordinaires de Moscovie, 12 août 1687.

Prestation de serment des deux nouveaux échevins, 18 août 1688.

Audience donnée aux députés des états de Languedoc, 7 septembre 1688.

Te Deum à Notre-Dame pour la prise de Philisbourg, 8 novembre 1688.

Arrivée de la reine d'Angleterre en France avec le prince de Galles le 21 décembre 1688, et celle du roi d'Angleterre le 3 janvier 1689.

Création de chevaliers du Saint-Esprit le 31 décembre 1688, le 1er janvier et le 2 février 1689.

Mémoire des princes de la maison de Lorraine contre les ducs et pairs.

Remarques sur une copie de ce mémoire par l'auteur du mémoire des ducs.

Réflexions sur les deux mémoires précédents.

Mémoire présenté au roi par le prince de Soubise pour établir que la maison de Rohan est issue de maison souveraine.

Mémoire sur la dignité et préséance des ducs et pairs clans le royaume, et sur ce qui s'est passé entre eux et les princes étrangers dans les ordres de Saint-Michel et du Saint-Esprit.

Deuil de la Cour à la mort de la reine d'Espagne, février 1689.

Mémoire de ce qui s'est passé à l'Hôtel-de-Ville et de la cérémonie faite pour y poser la statue du roi, 14 juillet 1689.

ANNÉES 1690-1691 :

Pompes funèbres de Madame la Dauphine, avril 1690.

Te Deum à Notre-Dame pour la victoire de Fleurus; transport de 24 drapeaux et étendards; juillet 1690.

Te Deum pour la victoire remportée sur les flottes anglaise et hollandaise, 19 juillet 1690.

Te Deum pour la remportée sur les troupes du duc de Savoie, 24 août 1690.

Réception du roi et de la reine d'Angleterre à Fontainebleau le 11 octobre 1690 (450, p. 687).

Audience donnée aux députés des états de Bretagne, 11 février 1691.

Audience donnée aux députés des états d'Artois, 19 février 1691.

« Mémoires et réponses de MM. de Blainville, grand-maître des cérémonies, et de Saintot, maître des cérémonies, touchant les prétentions de leurs charges avec les règlements faits par Sa Majesté là-dessus ».

Te Deum pour la prise de Villefranche et de Nice, 14 avril 1691.

Te Deum pour la prise de Mons, 25 avril.

Service du bout de l'an de la dauphine, 30 avril.

ANNÉES 1692-1701 :

Mariage du duc de Chartres avec Mlle de Blois, 10 janvier 1692.

Mariage du duc du Maine, 19 février.

Baptême de Louise-Marie d'Angleterre, fille du roi Jacques réfugié en France, 23 août 1692.

Arrivée du prince de Danemark en France en 1692 et 1693 (450, p. 691).

Pompe funèbre d'Anne-Marie-Louise d'Orléans, morte le 5 avril 1693.

Confirmation et première communion du duc de Bourgogne, 6 mars et 11 avril 1694.

Fiançailles d'une fille du prince de Soubise avec M. de Vasconcelle, grand de Portugal, 10 mai 1694.

Audience particulière de l'ambassadeur de Portugal à Trianon le 17 juillet 1696 (450, p. 699).

Entrée du nonce Belfini à Paris et première audience publique à Versailles, 12 et 13 août 1696 (450, p. 701).

Arrivée en France de la princesse de Savoie destinée au duc de Bourgogne, 1696.

Mariage du duc de Bourgogne, 7 décembre 1697.

Règlement de deuil pour les cardinaux, 14 janvier 1698.

Règlement pour les maîtres d'hôtel de la duchesse de Bourgogne, février 1698.

Mariage de Mlle d'Aubigné avec le comte d'Ayen, 1 avril 1698.

Fiançailles de Mlle de Bouillon avec le prince de Montbazou, 21 juin 1698.

Mariage d'Élisabeth-Charlotte d'Orléans avec le duc Léopold de Lorraine, août 1698.

Baptême de trois enfants du duc de Bourbon, 24 novembre 1698.

Hommage fait au roi par le duc de Lorraine, 25 novembre 1699.

Baptême du prince de Dombes, 16 mai 1700.

Pompe funèbre de Mlle de Condé, morte le 23 octobre 1700.

Cérémonies observées lorsque M. le duc d'Anjou a été déclaré roi d'Espagne, novembre 1700.

Mort de Monsieur, frère unique du roi, 8 juin 1701.

Les ducs de Berry et d'Orléans reçoivent le collier de la Toison d'Or, à Versailles, 7 août 1701.

Mort du roi d'Angleterre, 16 septembre 1701.

ANNÉES 1702-1710 :

1702 (pp. 1-74). Visite rendue au roi par le prévôt des Marchands et les échevins, 1er janvier.

Audience donnée aux députés des états d'Artois, 11 mars.

Cérémonie de la réduction de Paris, 20 mars.

Cérémonie faite par le roi pour le jubilé, 8 avril.

Cérémonie de la Cène, 13 avril.

Adoration de la croix le jour du vendredi saint, 14 avril.

Audiences données au Clergé le 31 mai et le 21 juin.

Communion du roi la veille de la Pentecôte, 3 juin.

Anniversaire de Monsieur à Saint-Bonis, 10 juin.

Serment des nouveaux prévôt des Marchands et échevins, 19 août.

Audience donnée aux états de Languedoc, 22 août.

Te Deum pour la victoire de Luzzara, 8 septembre.

Te Deum pour la victoire de Friedlingen, 26 octobre.

Communion du roi, 1er novembre.

Relation de ce qui s'est fait au passage du roi d'Espagne en France, novembre.

Audience du nonce extraordinaire, 21 novembre.

Communion du roi, 31 décembre.

1703 (pp. 75-104). Visite des prévôt des Marchands et échevins, 1er janvier.

Naissance d'une princesse, fille de M. le Duc, 14 janvier.

Audience donnée aux députés des états d'Artois, 30 janvier.

Te Deum pour la prise de Kell, mars.

Procession de la réduction de Paris, 21 mars.

Audience donnée aux députés des états de Bretagne, 2 mai.

Communion du roi, 26 mai.

Deuil de la duchesse de Modène, juillet.

Te Deum pour la victoire d'Eckeren, 10 juillet.

Naissance d'un fils du prince de Conti, 27 juillet.

Naissance du duc de Chartres, 4 août.

Serment des échevins de Paris, 19 août.

Audience donnée aux députés des états de Languedoc, 22 août.

Bénédictio d'une cloche aux Capucines, nommée par la duchesse de Bourgogne et le duc de Berry, 30 août. *Te Deum* pour la prise de Brisac, 22 septembre.

Te Deum pour la victoire d'Hochstaedt, 4 octobre.

Communion du roi, 1 novembre.

Te Deum pour la bataille de Spire et la prise de Landau.

Deuil pour la duchesse de Mantoue, 22 décembre.

Communion du roi, 24 décembre.

1704 (pp. 105-f 48). Visite des prévôt des Marchands et échevins, 1^{er} janvier.

Te Deum pour la prise d'Augsbourg, 4 janvier.

Mort du comte d'Alais, fils du prince de Conti, 21 janvier.

Drapeaux pris au combat de Castelnuovo, février.

Drapeaux pris par M. de Saint-Fremont à l'attaque du port de la Basta, 16 février.

Audience donnée aux députés des états d'Artois, 16 février.

Cérémonie de la Cène, 22 mars.

Adoration de la croix, « de laquelle le roi a retranché les princes étrangers et les ducs », 23 mars.

Communion du roi, veille de Paques, 24 mars.

Procession de la réduction de Paris, 28 mars.

Naissance du duc d'Aumale, fils du duc du Maine, 31 mars.

Communion du roi, veille de la Pentecôte, 10 mai.

« Règlement touchant la quête qui se fait dans la chapelle du Roy le jour des grandes fêtes, dont les princesses et duchesses vouloient se dispenser », mai.

Anniversaire de Louis XIII à Saint-Denis, 15 mai.

Transport à Notre-Dame des étendards pris sur l'arrière-garde du duc de Savoie à Trino, 25 mai.

« Difficulté résolue sur le lieu de l'enterrement de M. le cardinal de Furstemberg, abbé de Saint-Germain », 3 juin.

Deuil de Madame la duchesse de Verneuil, 8 juin.

Baptême du comte d'Eu, fils du duc du Maine, 15 juin.

Te Deum chanté pour la prise de Suze, 20 juin.

Naissance du duc de Bretagne et *Te Deum*, 25 juin.

Baptême du comte de la Marche, fils du prince de Conti, 30 juin.

Te Deum pour la prise de Verceil, et drapeaux portés à Notre-Dame, 31 juillet.

Audience donnée aux députés des états de Languedoc, 25 août.

Te Deum pour la victoire navale dans la Méditerranée, 19 septembre.

Audience donnée aux députés des états de Languedoc, 23 septembre.

Te Deum pour la prise d'Ivrée et drapeaux portés à Notre-Dame, 12 octobre.

Communion du roi le jour de la Tous saint, 1 novembre.

Étendards pris sur les honssards de l'empereur, 31 décembre.

1705 (pp. 140-209). Audiences données aux députés des états d'Artois, aux députés des états de Bretagne, 14 et 20 janvier.

Procession de la réduction de Paris, 23 mars.

Communion du roi la veille de Pâques, 11 avril.

Pompe funèbre du duc de Bretagne, mort le 13 avril.

Te Deum chanté pour la prise de Verrue, 21 avril.

Audience de congé du nonce Fieschi, 26 mai.

Transport à Notre-Dame des drapeaux pris à la Mirandole, 2 juin.
Audience donnée aux députés de l'assemblée générale du Clergé, 3 juin. Deuil de l'empereur, 30 juin.
Communion du roi à Versailles, 15 août.
Procession à Notre-Dame, 15 août.
Serment des nouveaux échevins, 18 août. *Te Deum* pour la victoire de Cassano, 29 août.
Audience donnée aux députés des états de Languedoc, 1 septembre.
Audience de congé donnée au Clergé, 9 septembre
Deuil du prince Joseph de Lorraine, 25 septembre.
Difficulté sur le deuil du premier président dans son appartement au Palais, 17 octobre.
Transport à Notre-Dame des étendards pris à Asti, 22 novembre.
Mort du duc de Chablais, fils du duc de Savoie, 20 décembre.
1706 (pp. 209-247). Visite rendue au roi par la Ville, 1 janvier.
Te Deum. pour la prise de Nice, 15 janvier.
Deuil pris le 23 février pour la reine douairière d'Angleterre, morte à Lisbonne le 31 décembre.
Audience donnée aux états d'Artois, 23 février.
Procession de la réduction de Paris, 22 mars.
Communion du roi la veille de Pâques, 3 avril.
Transport à Notre-Dame des drapeaux pris à Haguenau, 20 mai.
Communion du roi le jour de ta Pentecôte, 23 mai.
Remise du bonnet de cardinal au nonce Gualtieri, 4 août. Deuil pris le 5 août pour la duchesse de Bavière.
Audience donnée aux députés des états de Languedoc, 8 août.
Communion du roi le 15 août.
Le roi voit pour la première fois l'église des Invalides, 28 août.
Transport à Notre-Dame des drapeaux et étendards pris à Castig 23 septembre.
Réception de l'électeur de Cologne à Versailles, 27 septembre.
Communion du roi le jour de la Toussaint.
1707 (pp. 248-278). Visite rendue au roi par la Ville, 1 janvier.
Audience donnée aux députés des états de Bretagne, 3 janvier.
Naissance du duc de Bretagne, *Te Deum*, 8 janvier.
Communion du roi pour le jubilé, 6 février.
Baptême de Mlle de La Roche-sur-Yon, fille du prince de Conti, 16 février.
Deuil du roi de Portugal, 22 février.
Audience donnée au Clergé, 23 mars.

Liste des prélats qui composent l'assemblée générale extraordinaire du Clergé de France tenue à Paris aux Augustins.

Te Deum pour la victoire remportée en Espagne le 25 avril, 10 mai.

Audience donnée aux députés des états de Languedoc, 10 août.

Communion du roi, 15 août.

Serment des nouveaux échevins, 17 août.

Te Deum pour la naissance du prince des Asturies, 8 septembre.

Communion du roi le jour de la Toussaint.

Te Deum pour la prise de Lérida, 25 novembre.

Honneurs du Louvre accordés à la princesse de Talmont, 23 novembre.

Communion du roi la veille de Noël à Versailles.

1708 (pp. 278-295). Visite rendue au roi par la Ville, 1er janvier.

Procession de la réduction de Paris, 22 mars.

Audience donnée aux députés des états de Bourgogne, 31 mars.

Communion du roi la veille de Pâques, 7 avril.

Audience donnée aux députés des états d'Artois, 18 avril.

Communion du roi la veille de la Pentecôte, 26 mai.

Te Deum pour la prise de Tortose, 25 juillet.

Deuil du duc de Mantoue, 4 août.

Communion du roi le 15 août à Fontainebleau.

Procession de l'Assomption à Paris.

Mort du duc d'Aumale, 3 septembre.

Audience donnée aux députés des états du Languedoc, 8 septembre.

Communion du roi le jour de la Tous saint.

Audience donnée au nonce Salviati à Versailles, 11 décembre.

Communion du roi la veille de Noël à Versailles.

1709 (pp. 296-433). Visite rendue au roi par la Ville, 1er janvier.

Mort du prince de Conti, 23 février.

Deuil pour le fils de l'électeur de Bavière, 17mars.

Procession de la réduction de Paris, 22 mars.

Pompe funèbre du prince de Condé, mort le 1 avril.

Mémoire sur la préséance prétendue entre les princes du sang et les cardinaux (à l'occasion des obsèques du prince de Condé). Actes de préséance entre les princes du sang et les cardinaux depuis 1467 jusqu'en 1617. Brevet pour la préséance des princes lorsqu'ils se trouveront chez les cardinaux.

Procession de Sainte-Geneviève, 16 mai.
Arrivée de la duchesse de Mantoue en France, 17 mai.
Deuil du prince de Carignan, 28 mai.
Naissance d'un troisième fils de M. le Duc, 15 juin.
Communion du roi la veille de la Pentecôte à Versailles, 15 juin.
Audience donnée aux députés des états d'Artois, 3 juillet.
Fiançailles de Mlle de Mailly avec le comte de Polignac, 9 juillet.
Audience donnée aux députés des états de Languedoc, 17 juillet.
Serment des nouveaux échevins, 19 août.
Deuil de l'infant d'Espagne, 3 septembre.
Transport à Notre- Dame des drapeaux pris à la bataille de Malplaquet, 21 septembre.
Mémoire du duc d'Humières, gouverneur et capitaine des chasses de Compiègne, sur la manière de recevoir l'électeur de Bavière à Compiègne, et les réponses du roi.
Naissance d'une fille du duc d'Orléans, 11 décembre.
1710 (pp. 434-509). Visite rendue au roi par la Ville, 1^{er} janvier.
Naissance du duc d'Anjou, 15 février.
Baptême du comte de Charolais, 19 février.
Audience donnée aux députés des états d'Artois, 3 mars.
Pompe funèbre du duc de Bourbon, décédé le 4 mars
Règlement du rang des princesses, 12 mars.
Rangs accordés aux fils du duc du Mairie, 17 mars.
Audience donnée au Clergé, 23mars.
Cérémonie de la Cène, 17 avril.
Communion du roi la veille de Pâques, 19 avril.
Brevet conservant à la duchesse de Vendôme son rang de princesse du sang, 15 mai.
Audience donnée aux députés des états de Bourgogne, 22 mai.
Bénédictio de la chapelle de Versailles, 5 juin.
Communion du roi la veille de la Pentecôte, 7 juin.
Audience donnée au Clergé à la fin de l'assemblée, 20juin.
ANNÉES 1710-1713 :
1710 (pp. 1-45). Baptême des enfants du duc d'Orléans, 3 juillet.
Mariage du duc de Berry, 7 juillet.
Audience donnée au nonce Salviati, 6 août.
Audience donnée aux députés des états de Languedoc, 13 août.
Procession de l'Assomption, 15 août..

Communion du roi, 18 août.

Serment des nouveaux échevins, 18 août.

Deuil de la duchesse de Modène, 26 octobre.

Communion du roi la veille de la Toussaint.

Deuil de la duchesse de Mantoue, 18 décembre.

1711 (pp. 46-205). Visites rendues au roi et aux princes et princesses par le prévôt des Marchands et les échevins de Paris, 1er janvier 1711.

Te Deum pour la victoire de Villa-Viciosa; Versailles, 28 décembre 1710; Paris, 2 janvier 1711.

Audience donnée aux députés des états de Bretagne, 31 janvier.

Cérémonie observée par M. l'électeur de Cologne disant sa millièame messe à Paris, 4 février. *Te Deum* pour la prise de Girone, 9 février.

Deuil du prince de Médicis, 17 mars.

Procession de la réduction de Paris, 21 mars.

Audience donnée aux députés des états d'Artois, 31 mars.

Pompe funèbre du dauphin, mort le 14 avril.

Mort de l'em pereur, 17avril.

Service pour Louis XIII à Saint-Denis, 13 mai.

Communion du roi; Marly, 23 mai.

Audiences données au Clergé à Marly le 17 juin et le 12 juillet.

Naissance et mort d'une fille du duc de Berry, 21 juillet.

Audience donnée aux députés des états de Languedoc, 17 août.

Serment des nouveaux échevins de Paris, Fontainebleau, 19 août.

Mort du maréchal de Boufflers, capitaine des gardes du roi; Fontainebleau, 22 août.

Communion du roi la veille de la Toussaint; la veille de Noel.

1712 (pp. 206-466). Visite de la Ville au roi, 1er janvier.

Pompe funèbre de la dauphine, morte à Versailles le 12 février, et du dauphin, mort à Marly le 18 février.

Relation de la mort du dauphin.

Communion du roi la veille de Pâques, 26 mars.

Mort de la princesse Marie Louise d'Angleterre à Saint-Germain, 18 avril.

Service du bout de l'an du grand dauphin, 21 avril.

Te Deum pour la victoire de Denain, 4 août.

Communion du roi le jour de l'Assomption à Fontainebleau.

Serment des nouveaux échevins, Fontainebleau, 18 août.

Publication de la suspension d'armes avec l'Angleterre, Fontainebleau, 21 août.

Audience donnée aux députés des états de Languedoc, Fontainebleau, 5 septembre.

Te Deum pour la prise de Douai, 16 septembre, du Quesnoy, 4 octobre, et de Bouchain, 23 octobre.

Communion du roi le jour de la Toussaint/

Publication de la nouvelle suspension d'armes avec l'Angleterre, décembre.

Communion du roi la veille de Noël.

1713 (pp. 467-652). Visite de la Ville au roi, 1er janvier.

Audiences données aux députés des états d'Artois, 5 février, des états de Bretagne, 13.

Service du bout de l'an du dauphin et de la dauphine. 18 février.

Enregistrement des lettres patentes par lesquelles le roi approuve la renonciation du roi d'Espagne à la couronne de France, et celle des ducs de Berry et d'Orléans à la couronne d'Espagne, mars.

Les cardinaux placés sur des pliants au sermon à la chapelle du roi, 5 mars.

Fiançailles de Mlle de Tournon avec le duc de Talard, 14 mars.

Procession de la réduction de Paris, 22 mars.

Naissance du duc d'Alençon, 26 mars.

Communion du roi la veille de Pâques, 15 avril.

Pompes funèbres du duc d'Alençon, mort à Versailles le 16 avril.

Baptême du fils du duc de Noailles, tenu par le roi, 27 avril.

Publication de la paix de l'Angleterre avec la Prusse, mai; *Te Deum* à ce sujet, 25 mai.

Remise du bonnet au cardinal de Polignae, 6 juin.

Audience donnée au duc de Shrewsbury, ambassadeur extraordinaire d'Angleterre, 13 juin.

Mariages du duc de Bourbon et du prince de Conti, Versailles, 9 juillet.

Dépôt au trésor de Notre-Dame des drapeaux et étendards pris pendant la dernière guerre, 30 juillet.

Communion du roi le jour de l'Assomption à Marly.

Procession de l'Assomption à Notre-Dame.

Serment des nouveaux échevins de Paris, Marly, 19 août.

Te Deum pour la prise de Landau, 31 août.

Audience donnée aux députés des états du Languedoc, Fontainebleau, 7 septembre

Communion du roi la veille de la Toussaint.

Deuil du prince de Toscane, novembre.

Te Deum pour la prise de Fribourg, 30 novembre.

Communion du roi la veille de Noël.

ANNÉES 1714-1715 :

1714 (pp. 1—380). Visite de la Ville au roi, 1er janvier.

Cérémonie de la Cène, Versailles, 27 mars.

Communion du roi le jour de Paques, 31 mars.

Baptême de Mlle du Maine. 9 avril.

Publication de la paix entre le roi et l'empereur, 19 avril.

Te Deum pour la paix, 22.

Pompe funèbre du duc de Berry, mort à Marly, 4 mai.

Communion du roi la veille de la Pentecôte, 19 mai.

Audience donnée par le roi aux ambassadeurs de Hollande, 29 mai.

Service à Notre-Dame pour la reine d'Espagne, 2 juin.

Pompe funèbre de la fille du duc de Berry, 17 juin.

Édit en faveur du duc du Maine et du comte de Toulouse, enfants naturels du roi, portant qu'ils succéderont à la Couronne au défaut des princes du sang, et tout ce qui s'est passé à l'enregistrement au Parlement, juillet.

Communion du roi le jour de l'Assomption à Versailles.

Procession de l'Assomption à Notre-Dame.

Serment des nouveaux échevins, 19 août.

Audience donnée aux députés des états de Languedoc, 22 août.

Deuil de la reine d'Angleterre, août.

Te Deum pour la prise de Barcelone, 26 septembre.

Réception d'Élisabeth de Parme, reine d'Espagne à son passage en France, octobre.

Publication de la paix avec l'empereur et l'Empire, 8 novembre; *Te Deum*, 15.

Naissance d'une fille du duc d'Orléans, 18 décembre.

Communion du roi la veille de Noël et touchement des malades des écrouelles.

1715 (pp. a82-445). Visite de la Ville au roi, 1er janvier.

Réception de Mehemet Riza Bey, ambassadeur extraordinaire de Perse, 8 février.

Audience donnée aux députés des états d'Artois, 8 mars.

Naissance d'un fils du prince de Conti, 28 mars. Deuil du prince de Piémont, avril.

Cérémonie de la Cène, 17 avril.

Adoration de la croix le vendredi saint, 18.

Communion du roi le jour de Pâques, 20.

Anniversaire du duc de Berry, 4 mai.

Déclaration du roi portant que le duc du Maine et le comte de Toulouse, légitimés de France, et tous leurs descendants en légitime mariage, prendront la qualité de princes du sang royal; Marly, 23 mai.

Audience donnée au Clergé, Versailles, 3 juin.

Communion du roi la veille de la Pentecôte, Versailles, 8 juin.

Remise du bonnet au cardinal de Bissy, Marly, 18 juillet.

Deuil du prince François de Lorraine, Versailles, 11 août.

Audience de congé donnée à l'ambassadeur de Perse, Versailles, 13 août.

« POMPES FUNÈBRES DE LOUIS XIV » (par M. des Granges), 497 pages.

Table/

- p. 1. La maladie du roi se déclare le 10 août 1715. Le viatique et l'extrême onction le 25.
- P. 2. Prières de 40 heures ordonnées à Paris.
- P. 3. Un charlatan donne des remèdes au roi.
- P. 5. Le roi meurt le septembre. Le duc d'Orléans, les princes et les seigneurs de la cour vont saluer le nouveau roi.
- P. 6. Le grand-maître et le maître des cérémonies reçoivent les ordres de M. le grand-maître de France sur la pompe funèbre.
- P. 7. Services ordonnés dans tout le royaume pour le repos de l'âme ; Le roi est changé de linge et remis dans son lit de repos.
- P. 10. Les officiers des gardes passent chez le nouveau roi. Gardes écossais et suisses laissés pour la garde du feu roi.
- P. 12. Lettres au duc d'Elbeuf et au maréchal de Montesquion pour être à l'ouverture du corps.
- P. 15. Ouverture du corps. Inscriptions sur le cercueil, la boîte du coeur et la boîte des entrailles.
- P. 17. Procès-verbal dressé par les médecins.
- P. 21. Le corps mis dans un grand appartement.
- P. 25. hautes et basses messes pendant huit jours.
- P. 29. Transport des entrailles à Notre-Dame.
- P. 31. Transport du coeur aux Jésuites.
- P. 39. Transport du corps à Saint-Denis, 9 septembre.
- P. 41. Ordre de la marche au transport du corps.
- P. 51. Dépôt du corps à Saint-Denis.
- P. 54. Service à Saint-Denis, 23 octobre.
- P. 107. Service à Notre-Dame de Paris, 28 novembre.
- P. 125. Deuil.
- P. 128. Visites au nouveau roi, 1715-1716.
- P. 141. Mémoire du marquis de Dangeau de ce qui s'est passé dans la chambre du roi pendant sa maladie.
- P. 179. Mémoire pour l'argenterie.
- P. 184. Mémoires pour le grand-aumônier, pour M. Blouin, pour le capitaine des gardes, pour le clergé, pour Mgr le Duc, pour le grand-écuyer, pour le duc de Guiche, pour le grand-maréchal-des-logis, pour le premier écuyer, pour la prévôté de l'hôtel, pour les Suisses.

- P. 195. Discours de M. le cardinal de Rouan prononcé aux Jésuites le 6 septembre.
- P. 197. Discours de M. le cardinal de Rohan à Saint-Deuis.
- P. 201. Protestation des ducs, 23 octobre.
- P. 208.. Remarques sur la protestation des ducs.
- P. 213. Lettres expédiées par les secrétaires d'État à l'occasion de la mort du roi.
- P. 281. Mémoire des choses nécessaires pour la cérémonie du grand service à faire à Saint-Denis.
- P. 315. Tentures et décorations employées pour la pompe funèbre tant à Saint-Denis qu'à Paris.
- P 347. Mémoire de M. le cardinal de Rohan, grand-aumônier.
- P. 353. État de ce qu'il convient préparer pour le grand service à faire à Paris.
- P. 364. Avis de M. des Granges sur la contestation d'entre M. le premier gentilhomme de la chambre et M. le grand-écuyer.
- P. 383. Mémoire des choses qui devraient être fournies de l'ordre de M. le grand-écuyer « si on suivoit mon senti ment n (de des Granges).
- P. 390. Règlement fait par le roi sur l'avis donné par M. des Granges (25 août 1716).
- P. 397 à 497. Service du bout de l'an de Louis XIV, 1^o septembre 1716. Cérémonies, mémoires, contesta tion entre les officiers de la chapelle et les religieux de Saint-Denis.

ANNÉES 1715-1717 :

- 1715, suite (pp. 446-451). Serment des nouveaux échevins, 18 septembre.
- Audience donnée aux députés des états de Languedoc, 30 septembre.
- Audience de congé à l'assemblée du Clergé, Vincennes, 30 octobre.
- Audience donnée aux députés des états de Bourgogne, Vincennes, 11 dé cembre.
- Arrivée du roi à Paris, 30 décembre.
- 1716 (pp. 453-475). Audience donnée aux députés des états d'Artois, 7 janvier.
- Cérémonie de la Cène, Paris, 9 avril.
- Adoration de la croix, 10 avril.
- Audience donnée au Parlement, 13 mai.
- Audience donnée à l'ambassadeur de Suède, 26 mai.
- Serment des nouveaux prévôt des Mar chands et échevins, 17 août.
- Contestation entre le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, et le cardinal de Johan, grand-aumônier de France, au sujet du prédicateur qui a prêché devant le roi le jour de la Toussaint 1716.
- Baptême du fils du comte de Ribeira, ambassadeur de Portugal, 9 décembre.
- 1717 (pp. 476-540). Visite de la Ville au roi, Paris, 1^o janvier.
- Audience donnée aux députés des états (le Bretagne, 18 janvier.
- Audience de congé à l'ambassadeur extraordinaire de Suède, 26 janvier.
- Audience aux députés des états d'Artois, 31 janvier.

Deux baptêmes dans la chapelle des Tuileries le 27 février, le roi parrain.

Cérémonie de la Cène, 25 mars.

Procession pour la réduction de Paris, 9 avril.

Arrivée du Czar en France, et séjour, avril-mai.

Mort du comte de la Marche, fils du prince de Conti, 1 août.

Naissance d'un fils du prince de Conti, 13 août.

Procession de l'Assomption.

Serment des nouveaux échevins, 21 août.

Audience donnée aux députés des états de Languedoc, 22 août.

ANNÉES 1717-1721 :

1717, suite (pp. 1—19). Anniversaire de Louis XIV, 1 septembre.

Audience donnée aux députés du Parlement, 9 septembre.

Baptême du comte de Clermont, fils du duc de Bourbon, 15 novembre.

Deuil de la comtesse de Soissons, 22 novembre.

1718 (pp. 19-305). Visite de la Ville au roi, 1 janvier.

Édit portant création de l'office de garde des Sceaux, janvier (imprimé).

Arrivée du duc et de la duchesse de Lorraine en France, 18 février.

Audience donnée aux députés du Parlement, 21 février.

Audience aux députés des états d'Artois et du parlement de Bretagne, 13 mars.

Contestation réglée entre le cardinal de Polignac et l'évêque de Metz, premier aumônier du roi.

Pompe funèbre de la duchesse de Vendôme, 11 avril.

Cérémonie de la Cène, 14.

Incident à l'occasion du pain bénit entre l'aumônier du roi et le maître d'hôtel, 17.

Mort de la reine d'Angleterre, 7 mai.

Déclaration du roi en faveur du comte de Toulouse, le maintenant en la jouissance des honneurs des princes du sang (imprimé).

Le Parlement invite la cour des Aides à se trouver à la chambre de Saint-Louis pour délibérer sur les affaires présentes, 14 juin.

Représentations faites à Mr le duc d'Orléans, 10 juin (imprimé).

Arrêt du Parlement portant qu'il sera fait au roi des remontrances, 20 juin.

Arrêt du Conseil qui casse celui du Parlement, 20 juin.

Arrêt du Parlement qui ne veut recevoir l'arrêt du Conseil, 21 juin (imprimé).

Arrêt du Parlement qui enjoint aux gens du roi de remettre à M. le Régent l'arrêt du Conseil et les lettres patentes qui cassent celui du 20 juin, etc., 21 juin (imprimé).

Arrêt du Conseil portant évocation au Conseil du procès concernant les monnaies, 27 juin. Lettres

patentes; arrêt et lettres de cachet au Parlement.

Audience donnée au Parlement sur l'édit des monnaies, 27 juin.

Remontrances faites au roi par le Parlement, 27 juin (imprimé).

Remontrances faites au roi par la cour des Aides, 30 juin (imprimé).

Remontrances faites au roi par la chambre des Comptes, 30 juin (imprimé).

Audience donnée au Parlement, 2 juillet.

Réponse du roi aux remontrances du Parlement, 2 juillet (imprimé), de la cour des Aides, 21 (imprimé), de la chambre des Comptes, 21 (imprimé).

Audience donnée au Parlement 26 juillet.

Remontrances faites au roi par le Parlement, 26 juillet (imprimé).

Deuil pour la duchesse de Modène, 31 juillet.

Mort de la princesse de Parme; deuil pris le 31 juillet.

Arrêt du Parlement au sujet de l'établissement de la banque de Law, 12 août (imprimé).

Serment des échevins de Paris, 16.

Arrêt du Conseil qui règle de quelle manière on procédera aux enrégimentements, 26 août (imprimé).

Audience aux députés des états de Languedoc, 22 août.

Procès-verbal de ce qui s'est passé au Lit de justice tenu par le roi au château des Tuileries le 26 août (imprimé).

Lit de justice du 26.

Audience donnée aux députés du Parlement, 29 août.

Edit du roi pour le rang des princes légitimés, août (imprimé).

Anniversaire de Louis XIV à Saint-Denis, for septembre.

Sacre de l'évêque de Clermont en présence du roi, 21 décembre.

1719 (pp. 306-431). Visite de la Ville au roi, 1er janvier.

L'Université de Paris présente au roi un cierge pour la Chandeleur, 1 février.

Audience donnée aux députés des états d'Artois, 26 mars.

Cérémonie de la Cène, 6 avril.

Audience donnée aux députés des états de Bretagne, 24 avril.

Le roi va au Val-de-Grâce, 23 mai.

Le roi va à Notre-Dame pour la première fois, 28 mai.

Procession de la Fête-Dieu aux Tuileries, 8 juin.

Le roi assiste au feu de la Saint-Jean à Paris, 23 juin.

Te Deum pour la prise de Fontarabie, juin.

Pompe funèbre de la duchesse de Berry, morte le 21 juillet.

Audience donnée aux députés des états de Bourgogne, 2 août. Cérémonie de l'Assomption.

Audience donnée aux députés des états de Languedoc, 17 août.

Audience donnée au corps de la ville de Paris, 23.

Te Deum pour la prise de Saint-Sébastien, 30.

Translation des corps qui étaient dans le tombeau des Valois dans un autre endroit de l'église de Saint-Denis, 7 octobre.

1720 (pp. 437-474). Deuil de l'infant d'Espagne don Ferdinand, 20 janvier.

Baptême du fils de M. de Bontenips, premier valet de chambre du roi, âgé de 16 ans, 8 février.

Serment du chevalier d'Orléans, grand-prieur de France, 11 février.

Deuil de l'impératrice, 3 mars.

Remise du bonnet de cardinal à l'archevêque de Bourges, Léon Potier de Gesvres; Paris, 26 mai.

Remise du bonnet de cardinal à l'archevêque de Reims, Jean-François de Mailly, 28 mai.

Audience du roi aux députés des états d'Artois, 23 juin.

Prestation de serment des nouveaux prévôt des Marchands et échevins de Paris, juillet.

Audience donnée aux députés des états de Languedoc, 14 août.

Serment du grand-maître de l'ordre de Saint-Lazare prêté par le duc de Chartres.

1721 (pp. 475-510). Audience donnée par le roi au Parlement au sujet du duc de La Force, 1 mars.

Cérémonie de la Cène, 10 avril.

Baptême du comte de la Marche, 23 avril.

Audience aux députés des états d'Artois, 27 avril.

Te Deum pour le rétablissement de la santé du roi, 6 août.

Procession de l'Assomption.

Le roi va à la messe à Notre-Dame après sa convalescence, 16 août.

Compliments faits au roi par les cours sur sa convalescence, 18 août.

Serment des nouveaux échevins de Paris, 19 août.

Le roi va à Sainte-Geneviève pour la première fois, 22 août.

Audience donnée aux députés des états de Languedoc, 24 août.

Mort et enterrement de Madame la Grande Duchesse (Marguerite-Louise d'Orléans, grande-duchesse de Toscane, morte à Paris le 17 septembre à l'âge de 78 ans, inhumée le 19 aux Augustins de Picpus).

Remise du bonnet de cardinal à l'archevêque de Cambrai, Dubois, 21 septembre.

Baptême de Mlle de Montpensier, fille du duc d'Orléans, 28 octobre.

1721, 16 novembre. Mariage du roi avec l'infante d'Espagne, et mariage de Mlle de Montpensier avec le prince des Asturies (no 433, p. I à 238).

ANNÉES 1722-1723 :

1722 (pp. 239-348). Audience donnée aux députés des états d'Artois, 26 avril.

Mort du duc de Mercœur, 12 mai.

Audience donnée au Parlement, 18 mai.

Audience donnée aux états de Bourgogne, 25 mai.

Procession du Saint-Sacrement, le roi présent, 4 juin.

Sacrement de confirmation donné au roi par Àrmand-Gaston de Soubise, évêque de Strasbourg, grand-aumônier de France, dans la chapelle de Versailles, 9 août.

Première communion du roi, 15 août.

Serment des nouveaux échevins, 19 août.

Deuil de la princesse de Carignan, 1 septembre.

Audience aux ambassadeurs extraordinaires de Venise, 23 septembre.

Mariage de la princesse Philippe-Élisabeth, fille du duc d'Orléans, avec don Carlos, infant d'Espagne, 25 novembre.

Baptême de Mite de Beaujolais, fille du duc d'Orléans, 8 décembre.

Pompe funèbre de la duchesse d'Orléans douairière, 8 décembre.

Communion du roi la veille de Noël.

1723 (pp. 349-511). Lit de justice pour la majorité du roi, 23 février.

Pompe funèbre de la princesse de Condé douairière, 23 février (Anne, princesse Palatine, veuve du prince Henry-Jules, cinquième prince de Condé).

Deuil de la prinéesse de Piémont, 25 mars.

Serment des députés des états de Béarn, 31 mai.

Procession de la réduction de Paris, 9 avril.

Audience au Clergé, 2 juin.

Deuil du prince de Lorraine, 13 juin.

Communion du roi le 15 août à Versailles.

Procession de l'Assomption à Notre-Dame de Paris.

Serment des nouveaux échevins, 17 août.

Service fait à Notre-Dame pour le cardinal Dubois, premier ministre d'État, 27 août.

Audience donnée au Clergé, 29 août.

Audience donnée aux députés des états de Languedoc, 8 septembre.

Service à Saint-Denis pour Louis x fe septembre.

Pompe funèbre du duc d'Orléans, 2 décembre

ANNÉES 1724-1726 :

1724 (f. 1-12). Visite rendue au roi par le corps de ville de Paris, 1er janvier.

Procession de la réduction de Paris, 22 mars.

Visites et compliments faits au roi à l'occasion de la mort de Madame, duchesse royale de Savoie,

et deuil, 11 avril.

Communion du roi, 15 avril.

Communion du roi, 15 août.

Serment des nouveaux échevins, 21 août.

Audiences données aux députés des états de Bretagne et de Languedoc, 10 et 12 septembre.

Mort du roi d'Espagne, 30 août.

Service à Notre-Dame pour le roi d'Espagne, 1er décembre.

1725 (f. 1 3-326). Relation du voyage de l'infante d'Espagne retournant en Espagne, 5 avril.

Deuil du Czar, 13 avril.

Naissance du duc de Chartres, fils du duc d'Orléans, 12 mai.

Audience donnée aux députés des états de Bourgogne, 21 mai.

Arrivée de la reine d'Espagne en France, 23 mai.

Audience donnée au Clergé, 3 juin.

Lit de justice tenu au Parlement le 8 juin (suivi du procès-verbal imprimé).

Procession de Sainte-Geneviève, 5 juillet.

Audience donnée aux députés des états de Languedoc, 16 août.

Serment des échevins de Paris, 20 août.

Serment du nouveau prévôt des Marchands, 30 août.

Deuil du fils du prince de Piémont, petit-fils du roi de Sardaigne, 17 septembre.

Relation du mariage du roi avec la princesse Marie, fille du roi de Pologne Stanislas, 5 septembre (f. 211 à 296; les f. 297-322 sont occupés par la relation imprimée).

Audiences données aux députés du Clergé et à ceux des états d'Artois, 20 et 21 octobre.

1726 (f. 327-341). Réception de la reine d'Espagne à Versailles, 31 mars.

Visite rendue par la reine à la reine d'Espagne à Vincennes, 4 avril.

Audience donnée à l'ambassadeur extraordinaire du roi de Sardaigne, 5 mai.

Fiançailles du marquis de Mailly, fils de Madame de Mailly, dame d'atours de la reine, 30 mai.

ANNÉES 1730-1738 :

P. 12. Article concernant les maisons des princes du sang, 1730.

P. 1. Voyage du roi et de la reine de Pologne en France, septembre 1733.

P. 2. Voyage du prince et de la princesse de Modène en France, 1735.

P. 5. Mort de la reine de Sardaigne, janvier 1735.

P. 9. Article concernant les garnitures des gardes du corps, février.

P. 13. Service à Notre-Dame pour la reine de Sardaigne, 24 mars 1735.

P. 19. Naissance du prince de Condé, 9 août 1736.

P. 28. Baptême du dauphin et de trois Mesdames de France par le cardinal de Rohan dans la

chapelle de Versailles, 27 avril 1737.

P. 31. Visites des ambassadeurs aux princes du sang, et de ceux-ci aux ambassadeurs, 1737.

P. 37. Cérémonie des fiançailles de Mile de Rohan, fille du prince de fluéménée, avec M. de Crèveœur, absent et représenté par M. de Montauban; Fontainebleau, 28 octobre 1737..

P. 43. Mort du comte de Toulouse, décembre 1737.

P. 45 Tutelle du duc de Penthièvre, janvier 1738.

P. 75. Procès-verbal de la réception de M. le marquis de la Mina, ambassadeur d'Espagne, dans l'ordre des chevaliers de la Toison d'or, 27 mai 1738.

P. 61. Mémoires faits au sujet de la contestation survenue en 1737 pour le salut que les compagnies de la maison du roi prétendaient ne pas devoir rendre aux princes du sang, terminée par la décision du roi du 30 mai 1738.

CÉRÉMONIES DE L'ORDRE DU SAINT-ESPRIT.

F. 1. Réception du roi en qualité de grand-maître et chef souverain de l'ordre du Saint-Esprit, faite à Reims le 27 octobre 1722.

F. 10. Cérémonie des ordres du Saint-Esprit, I janvier 1723.

F. 13. Cérémonie du 2 février 1723.

F. 15. Cérémonie du 16 mai 1723.

F. 17. Cérémonie du 1 janvier 1724.

F. 19. Cérémonie du 2 février 1724. Nomination de 58 commandeurs et chevaliers.

F. 22. Cérémonie du 3 juin 1724

F. 47. Cérémonie du janvier 1725. Réception du cardinal de Bissy et du marquis de Matignon.

F. 53. Cérémonie du 2 février 1725. Réception des preuves du duc de Saint-Pierre, grand d'Espagne.

F. 55. Chapitre tenu à Versailles le jour de la Pentecôte, 20 mai 1725. Rapport des preuves du duc d'Ossuna, du duc de l'Arco de Sainte-Croix et du comte de Saint-Ysteran, espagnols.

F. 56. Chapitre tenu à Chantilly à l'occasion du roi Stanislas de Pologne, 22 juillet.

F. 58. Chapitre tenu à Versailles le 19 août. Rapport des preuves du roi de Pologne.

F. 59. Cérémonie du 5 septembre 1725, à Fontainebleau, à l'occasion du mariage du roi;

F. 61. Chapitre tenu à Versailles le 1er janvier 1726. Réception du comte de Tarlo.

F. 63. Cérémonie du 2 février 1726.

F. 63. Cérémonie du jour de la Pentecôte, 9 juin 1726.

F. 64. Cérémonie du 1er janvier 1721.

F. 64. Cérémonie du 2 février 1721.

F. 65. Cérémonie du 1er juin 1727.

- F. 68. Chapitre du 14 décembre 1727. Nomination du prince des Asturies et de don Carlos.
- F. 69. Chapitre du 1 janvier 1128. Nomination du prince de Dombes, du comte d'Eu, du duc de Richelieu et de cinq autres chevaliers.
- F. 73. Chapitres des 2 février, 4 avril et 16 mai 1728.
- F. 92. Cérémonie de l'ordre du Saint-Esprit pour la naissance du dauphin, 4 septembre 1729.
- F. 95. Cérémonie pour la naissance du duc d'Anjou, 30 août 1730.
- F. 96. Cérémonie et chapitre du janvier 1734.
- F. 123. Ordre du roi pour retirer un collier chez un particulier, mars 1736.
- F. 125. Cérémonie du r janvier 1738 remise au 2 février
- F. 100. Cérémonie et chapitre du 5 juin 1740.
- F. 105. Cérémonies du r janvier et du 2 février 1742.
- F. 114. Chapitre tenu à Fontainebleau le 13 mai 1742. Réception du dauphin.

MS.1193-1201

MEMOIRES DE NICOLAS DE SAINCTOT, INTRODUCTEUR DES AMBASSADEURS.

Plusieurs exemplaires écrits et retouchés de 1705 à 1712.

Transcription qui a servi de brouillon, chargée de corrections autographes et d'additions; pas de dédicace ni de table; 766 pages, in-4°, veau brun.

Transcription sans corrections; suite du manuscrit précédent; in-4° de 677 pp. et 6 f. de table; veau brun.

Bonne transcription, sans additions ni corrections, moins com piète que le brouillon. Dédicace au roi et table. Pet, in-f° de 620 pp.; veau brun.

Bonne transcription préparée pour l'impression; additions. 2 volumes in-4°, 474 pp. et 2 f. de table, 458 pp. et 3 f. de table; veau brun.

Transcription retouchée en 1708 et chargée de corrections et d'additions autographes; brouillon de la rédaction définitive. 2 volumes in-4° reliés en maroquin bleu aux armes du duc d'Aumale. Le premier (850) se com pose de 902 pages, suivies de 5 f. pour la table et précédées de la dédicace au roi en minute et copie (4 ff.). Le second comprend 540 f. (Les cahiers comprenant les f. 501 à 537, addition autographe de Saintot, ont été reliés à part et forment le Ms. 851 bis).

Rédaction définitive, encore corrigée par Saintot en 1712. In-folio, 272 f., veau brun.

Autre belle copie de la rédaction définitive, portant aussi des corrections de la main de Saintot faites en 1712. Grand In-folio de 628 pages; en tête, dédicace au roi (2ff.); à la fin, table des matières (3 ff.). Belle reliure originale en maroquin rouge aux armes royales de France, dos semé de fleurs de lis, fil., tranche dorée. Ce manuscrit, destiné à être offert, fut conservé par Saintot et recueilli ensuite par son fils; l'exemplaire du roi, relié à ses armes, se trouve à la Bibliothèque Nationale, mss. 14117-14120.

Nicolas Saintot, deuxième du nom, né vers 1632, pourvu le 18 janvier 1655 de la charge de maître des cérémonies qu'avaient exercée son oncle et son père, la vendit en 1691 à Des Granges, premier commis de la maison du roi, et acheta une moitié (le second semestre) de ht charge d'introducteur des ambassadeurs de M. de Bonneuil. Il se démit le 9 décembre 1709 en faveur de son second fils, Nicolas-Sixte, dit le chevalier de Saintot, et mourut le 4 juillet 1713. Son recueil de cérémonies n'ayant pas été imprimé, à l'exception de quelques extraits, il convient de donner la liste des pièces qui le composent.

Des ministres que le Pape envoie en France. Du nonce (849, p. 1; 553, p. 6; 852, p. I; 850, p. 4; 503, f. 1; 374, p. 1);

Du légat a latere (849, p. 87; 553, p. 88; 852, p. 75; 850, p. 7; 854, p. 117; 503, f. 44; 371, p. 71).

Du cardinal légat sujet (849, p. 147; 553, p. 440; 852, p. 111; 850, p. 191; 503, f. 39; 371, p. 114).

Cérémonie de la nomination du Dauphin en 1668 (849, p. 150; 553, p. 144; 852, p. 113; 850, p. 497; 503, f. 40; 371, p. 417).

De l'usage des carreaux en présence du roi et de la reine (849, p. 187; 553, p. 202; 852, p. 151; 850, p. 281; 371, p. 167).

Réception des cardinaux étrangers (849, p. 194; 553, p. 209; 852, p. 455; 850, p. 286; 503, f. 58; 371, p. 175).

Réception du cardinal d'Este en 1663 (849, p. 205; 553, p. 217; 852, p. 460; 850, p. 299; 503, f. 61; 371, p. 183).

Des cardinaux sujets (849, p. 220; 553, p. 239; 852, p. 168; 850, p. 317; 503, f. 66; 371, p. 195).

Des nonces faits cardinaux (849, p. 216; 553, p. 237; 852, p. 474; 850, p. 329; 503, f. 69; 371, p. 205).

De l'usage d'envoyer le chapeau (849, p. 243; 553, p. 252; 852, p. 485; 850, p. 353; 503, f. 74; 371, p. 220).

Des habits de pourpre et des autres habits des cardinaux (849, p. 244; 553, p. 255; 852, p. 185; 850, p. 357; 503, f. 75; 371, p. 223).

Remarques sur les cérémonies où les cardinaux paraissent en chape cardinale (849, p. 247; 852, p. 190; 553, p. 259; 852, p. 190; 850, p. 364; 374, p. 228).

Actes des préséances des cardinaux sur les princes du sang autres que les fils et frères de rois depuis 4467 jusqu'en 1560 (849, p. 251; 553, p. 263; 852, p. 492; 850, p. 373; 503, f. 80; 371, p. 233).

Actes des préséances des princes du sang autres que fils et frères de rois sur les cardinaux de 1527 à 1702 (849, p. 254; 553, p. 268; 852, p. 196; 850, p. 382; 503, f. 83; 371, p. 238).

Cérémonie des langes bénits (849, p. 265).

Réception des ambassadeurs ordinaires et extraordinaires des têtes couronnées ou regardées comme telles (849, p. 278; 553, p. 292; 852, p. 212; 850, p. 449; 503, f. 93; 371, p. 263).

Ordre des rangs de la famille du roi, de la famille royale, de la famille des princes du sang et des princes légitimés (849, p. 338; 553, p. 343; 852, p. 246; 850, p. 503, f. 114; 371, p. 318).

De l'ambassadeur de la république de Venise (849, p. 322; 553, p. 350; 852, p. 250; 850, p. 512; 503, f. 418; 371, p. 325).

Entrée à Paris de Lorenzo Tiepolo, ambassadeur de Venise, et sa première audience à Versailles en 1704 (849, p. 342; 852, p. 276; 850, p. 520; 371, p. 376).

De l'usage de se couvrir devant les rois, et du temps qu'on a commencé à être découvert devant eux (849, p. 350; 553, p. 355; 852, p. 283; 850, p. 521; 503, f. 122; 371, p. 353).

De l'entrée des carrosses dans la maison du roi (849, p. 354; 553, p. 358; 852, p. 284; 850, p. 524; 503, f. 123; 371, p. 355).

Réception des ambassadrices (849, p. 356; 553, p. 362; 852, p. 287; 850, p. 529; 503, f. 125; 371, p. 359).

Réception des ambassadeurs d'Italie (849, p. 369; 553, p. 379; 852, p. 298; 850, p. 549; 503, f. 135; 371, p. 377).

Des ambassadeurs des États-Généraux de Hollande (849, p. 403; 553, p. 429; 852, p. 317; 850, p. 633; 503, f. 158; 371, p. 431).

Des ambassadeurs des électeurs (849, p. 407; 553, p. 434; 852, p. 320; 850, p. 639; 503, f. 162; 371, p. 437).

Réception du connétable de Castille, 1701 (849, p. 417).

Ambassade extraordinaire de Suède en France par le comte de la Gardie le 5 septembre 1646 (849, p. 437; 371, p. 610).

Départ du comte de Vernon, ambassadeur de Savoie, après la rupture de ce prince avec le Roi, 1704 (849, p. 458).

Prétention des ambassadeurs pour être marqués à la craie avec le pour à Compiègne en 1698 (849, p. 557; 852, p. 324; 850, p. 656; 851, f. 18; 371, p. 449).

Diverses remarques sur les ambassadeurs (849, p. 468; 553, p. 531 et p. 555; 852, p. 385; 850, p. 795; 851, f. 1; 503, f. 215; 371, pp. 555, 579, 583 et 611).

Incident entre l'introduit des ambassadeurs et le secrétaire ordinaire du Roi, 1707

(849, p. 515).

Des saluts aux ambassadeurs (849, p. 519).

Des baptêmes des enfants des ambassadeurs et de ceux des envoyés (849, p. 571; 851, f. 11; 371, p. 341).

Réception des députés ambassadeurs des treize Cantons suisses (849, p. 594; 553, p. 443; 852, p. 327; 850, p. 659; 503, f. 167; 371, p. 465).

Réception f aux ambassadeurs des treize Cantons suisses au renouvellement d'al liance avec le Hoi en 1663. — Deux longues relations, une de Saintot, l'autre attribuée par lui à M. de La Barde. — (849, p. 604; 553, p. 458, p. 461 et p. 520; 852, p. 1336; 850, p. 683 et p. 765; 503, f. 175 et f. 208; 371, p. 469 et p. 533).

Réception des ambassadeurs suisses envoyés par tout le corps Helvétique en 1681 (553, p. 450 et p. 531; 852, p. 381; 850, p. 781; 503, f. 214; 371, p. 471 et p. 547).

Satisfaction faite au Roi par le marquis de Fuentes, ambassadeur d'Espagne, en 1662 (849, p. 663; 553, p. 546; 852, p. 424).

Mémoire présenté au Roi sur la réception du doge de Gênes en 1685. Arrivée du doge; son audience à Versailles le 15 mai 1685. Satisfaction faite au Roi par le doge (849, p. 679; 553, p. 392; 852, p. 427; 850, p. 573; 503, f. 140; 371, p. 391).

Satisfaction faite au Roi de la part de la république de Venise par le & Pisani en 1702 (849, p. 674; 852, p. 443; 854, f. 29; 371, p. 331).

Plaintes de quelques ambassadeurs sur des incidents arrivés; satisfactions à eux faites (849, p. 701).

Traitement fait au comte de 1 fait prisonnier, 1703 (852, p. 456; 850, p. 894; 374, p. 580).

Renouvellement d'alliance avec l'Angleterre en 1644 (503, f. 253; 371, p. 477).

Relation de ce qui s'est passé à la réception de Pierre Joannidès Potemkin, ambassadeur du grand-duc de Moscovie, en 1668 (848, p. 5; 853, p. 30; 851, f. 41).

Relation de ce qui s'est passé à la réception de Soliman Aga Mustapha Raca, envoyé par le sultan Mabomet Han, empereur des Turcs, en 1660 (848, p. 37; 853, p. 59; 851, f. 73).

Réception de dom Mathes Lopes, ambassadeur du roi d'Arda, l'un de ceux de la Guinée, en 1670 (848, p. 65; 853, p. 82; 854, f. 98).

Audience donnée à Saint-Germain à Hadgi Mabemed de Thummin, gouverneur de Tétouan, ambassadeur de Mula Ismael, roi de Maroc et de Fez, en 1682 (848, p. 68; 853, p. 85; 851, f. 100).

Audience donnée à Hadgi Giafer Aga, ambassadeur du divan d'Alger, à Versailles, en 1684 (848, p. 73; 853, p. 89; 851, f. 406).

Arrivée de trois mandarins de Siam en 1684 (848, p. 82; 853, p. 95; 851, f. 142).

Réception faite aux ambassadeurs de Siam en 1686 (848, p. 90; 853, p. 101; 851, f. 120).

Audience aux ambassadeurs extraordinaires de Moscovie en 1687 (848, p. 137; 853, p. 136; 851, f.

156).

Arrivée de l'ambassadeur de Maroc à Brest en 1698, ses audiences à Versailles en 1699 (848, p. 139; 853, p. 138; 851, f. 160).

Des envoyés ordinaires et extraordinaires, des résidents, des députés du collège électoral, etc. (848, p. 153; 853, p. 149; 851, f. 174).

Anciennes maisons des princes d'Allemagne (848, p. 199; 853, p. 199; 851, f. 222).

Réception d'un prince souverain (848, p. 223; 853, p. 219; 851, f. 252).

Réception des rois et des reines, des princes souverains et des princesses et autres princes (848, p. 236; 853, p. 231; 851, p. 265).

Réception de Christian Ulderic Guldeulen, fils naturel du roi de Danemark, 1638 (848, p. 238; 853, p. 232; 851, f. 267).

Réception de la princesse Nicole, duchesse de Lorraine, 1634 (848, p. 238 bi.).

Réception du prince de Wurtemberg en 1634 (848, p. 239; 851, f. 268).

Réception du duc de Parme en 1636 (848, p. 241).

Réception du duc de Saxe-Meiningen en 1636 (848, p. 244; 853, p. 232; 851, p. 274).

Traité fait au roi Jean-Casimir après son élargissement du château de Vincennes en 1640 (848, p. 246; 853, p. 239; 851, f. 280).

Traité fait à Charles-Louis, électeur, comte Palatin, après son élargissement en 1640 (848, p. 253; 853, p. 245; 851, f. 286).

Réception du duc Charles de Lorraine en 1641 (848, p. 257; 853, p. 248; 851, f. 290). Réception faite au prince Thomas de Savoie en 1644 (848, p. 260; 853, p. 250; 851, f. 294).

Arrivée de la princesse de Carignan en 1644 (848, p. 262; 853, p. 250; 851, f. 295).

Cérémonies observées à la réception d'Henriette de France, reine d'Angleterre, en l'année 1644 (848, p. 264; 853, p. 252; 851, f. 296).

Réception faite au landgrave de Hesse en 1647 (848, p. 295; 853, p. 276; 851, f. 326).

Arrivée de la princesse d'Orange en 1655 (848, p. 299; 853, p. 280; 851, f. 330).

Réception faite au duc de Modène en 1655 (848, p. 300; 853, p. 280; 851, f. 331).

Réception faite au duc de Mantoue en 1655 (848, p. 304; 853, p. 283; 851, f. 335).

Réception de Christine, reine de Suède, en 1657 (848, p. 310; 853, p. 288; 851, f. 341).

Réception du duc et de la duchesse de Savoie à Lyon en 1659 (848, p. 335; 853, p. 308; 851, f. 365).

Entrevues des rois de France et d'Espagne, et mariage du Roi avec Marie-Thérèse en 1660 (848, p. 343; 853, p. 315; 851, f. 373).

Arrivée du duc de Lorraine en 1664 (848, p. 371; 853, p. 337; 851, f. 374).

Réception faite au prince Bernard de Meiningen en 1662 (848, p. 372; 853, p. 337; 851, f. 395).

Arrivée du prince de Danemark en 1663 (848, p. 373; 853, p. 338; 851, f. 397).

Réception faite au duc de Mecklembourg en 1664 (848, p. 374; 853, p. 339; 854, f. 399).

Réception faite au duc de Neuhourg le 25 juillet 1672 (848, p. 376; 853, p. 340; 851, f. 400).

Réception faite au Roi par l'électeur de Cologne en 1672 (848, p. 382; 853, p. 346; 851, f. 404).

De l'usage de donner la chemise au Roi (848, p. 382 bi.).

Réception faite à la duchesse d'York à son arrivée en France en 1673 (848, p. 385; 843, p. 348; 851, f. 407).

Arrivée de la reine d'Angleterre en France avec le prince de Galles en 1688, et celle du roi d'Angleterre (848, p. 402; 853, p. 363; 851, f. 423).

Réception du roi et de la reine d'Angleterre à Fontainebleau le 11 octobre 1690 (848, p. 425; 853, p. 378; 851, f. 439).

Réception du roi et de la reine d'Angleterre à Versailles, 1691 (851, f. 444).

Arrivée du prince de Danemark, 15 janvier 1693 (848, p. 432; 853, p. 382; 851, f. 445).

Audience du prince de Flolstein-Gottorp, 1693 (848, p. 444; 853, p. 391; 851, f. 457).

Réception faite à Gustave, prince Palatin, le 16 novembre 1694 (848, p. 447; 853, p. 394; 854, f. 461).

Audience de congé au prince Palatin des Deux-Ponts, 1694 (848, p. 449; 853, p. 395; 851, f. 463).

Réception faite aux princes Alexandre et Constantin, fils de Jean III Sobieski, roi de Pologne, 1696 (848, p. 451; 853, p. 396; 854, f. 465).

Audience au frère du duc de Parme, 1698 (848, p. 453; 853, p. 397; 854, f. 467).

Audience au prince Gaston, second fils de Cosme le grand-duc de Toscane, 1698 (848, p. 454; 853, p. 398; 854, f. 469).

Foi et hommage de M. le duc de Lorraine de son duché de Bar en 1699 (848, p. 456; 853, p. 399; 854, f. 472).

Honneurs qu'on rendit à M. le duc d'Anjou lorsque le Roi le déclara roi d'Espagne, à Versailles, 1700 (848, p. 468; 853, p. 408; 851, f. 480).

Le prince de Galles reconnu roi d'Angleterre sous le nom de Jacques-Henri 1701 (848, p. 497; 853, p. 425; 851, f. 500).

Honneurs accordés aux grands d'Espagne en 1700-1704 (848, p. 496; 853, p. 428; 851, f. 504).

Origine des ducs d'Espagne (848, p. 519; 853, p. 429; 851, f. 507).

Origine des ducs (848, p. 553; 853, p. 454; 851, f. 522).

Honneurs communs aux ducs et aux pairs (848, p. 564; 853, p. 463; 851, f. 528).

Fonctions et prérogatives particulières aux pairs (848, p. 568; 853, p. 466).

Honneur des ducs (848, p. 573).

Ce qui se passe à la création des ducs et pairs (848, p. 576).

Ordre de la marche du Roi du Palais-Royal au Parlement le jour de sa majorité et séance du lit de justice, 7 septembre 1654 (848, p. 582).

Cérémonie du sacre de Louis X à Reims le 7 juin 1654 (848, p. 598).

Cérémonie observée quand le Roi touche les malades des écrouelles (848, p. 675).

Ms. 1202-1207

3 JOURNAL DU CHEVALIER DE SAINTOT POUR SON SEMESTRE DES ANNÉES 1711-1716 (juillet-décembre).

6 volumes In-folio, reliés en veau brun. N° 547, 14 pp. de table et 262 pp.; n° 557, 22 pp. de table et 346 pp.; n° 558, 45 f. de table et 265 pp.; n° 559, 15 f. de table et 303 pp.; n° 560, 29 pp. de table et 608 pp.; n° 561, 6 pp. de table et 214 pp. de texte.

Les Mémoires de Nicolas de Saintot et le Journal de son fils entrèrent en 1757 dans la bibliothèque de Louis-Joseph de Bourbon, prince de Condé. Le compte de l'année 1758 en fait foi « Du 21 décembre 1757, à M. de Chastillon, trésorier de S. A. S. M le comte de Charolais, le remboursement de la somme de 2400 livres par lui avancée par ordre de S. A. S. pour le prix des manuscrits de M. de Saintot, achetés du sr Mériel pour le compte de S. A. S. M le prince de Condé » (archives du Musée Condé).

VIII. — HISTOIRE DE LA MAISON DE CONDÉ

Ms. 1208

LULLIER (MATHIEU) MÉMOIRE GÉNÉALOGIQUE ET HISTORIQUE DE LA BRANCHE DE BOURBON-CONDÉ.

In-4°, XVIII^e siècle, 32 f., reliure en vélin vert.

Mathieu Lullier était entré en 1684 au service de la maison de Condé sous les ordres de son oncle, Jean Martin, bibliothécaire et garde du « trésor », c'est-à-dire des archives, et cet emploi lui fut confié lorsque Martin mourut en 1703. Les archives du Musée Condé conservent de nombreux témoignages de l'activité, un peu brouillonne, de Lullier; ses travaux personnels n'ont pas grande valeur, mais les inventaires de titres qu'il a dressés sont d'autant plus précieux qu'un grand nombre de documents ont disparu et ne sont aujourd'hui connus que par les brèves mentions de l'archiviste. Le « Mémoire généalogique » fut rédigé en 1712 et dédié par Lullier, le 5 janvier 1713, à Madame la Duchesse douairière, c'est-à-dire à Louise-Françoise, fille légitimée de Louis XIV veuve de Louis III de Bourbon-Condé. Le fils de ce prince, Louis-Henry, duc de Bourbon, épousa en 1713 Marie-Anne de Bourbon-Conti, et c'est pour celle-ci que Lullier fit exécuter cette copie de son « Mémoire généalogique »; elle est précédée d'une lettre autographe de Lullier adressée à la

nouvelle duchesse et datée de Paris le 10 janvier 1714.

A la suite du Mémoire, 7 f. sont occupés par deux petites études consacrées aux « devises pour les jetons de la province de Bourgogne en 1710 et en 1713 ». On sait que les princes de Condé étaient gouverneurs héréditaires de cette province.

Les feuillets blancs ont été ensuite utilisés par Luillier, qui les a remplis de notes de sa main : relation du mariage du duc de Bourbon avec Mlle de Conti, et du mariage du prince de Conti avec Mlle de Bourbon; campagne du duc de Bourbon en Allemagne en cette même année 1713; tableau des ascendances d'Anne de Bavière, princesse de Condé, grand'mère du duc de Bourbon; « remarques curieuses en faveur de la maison de Bourbon »; « réflexions sur le nom de prince tout court faites après la mort de l'illustre et grand conquérant Monseigneur le Prince Louis 2^o du nom, prince de Condé, dont S. A. S. Monseigneur le prince de Conty, mort en 1709, étoit l'image vivante ». Enfin l'archiviste trahit son anxiété à propos du grand procès intenté au duc de Bourbon par ses tantes pour le partage de la succession de son grand-père, le prince Henry-Jules, mort le avril 1709; les princesses accusaient Luillier d'avoir détourné une pièce d'archives indispensable au soutien de leur cause, et une procédure était engagée contre lui. Fort de son innocence, mais n'entendant rien à la chicane, l'archiviste se montrait inquiet « On fait des vœux continuels à Paris et partout ailleurs pour l'accommodement du grand procès, que quelques solliciteurs d'affaires tachent de perpétuer et d'embrouiller dans la seule vue de faire leurs affaires et celles de quelques avocats et procureurs avec lesquels ils sont faufileés d'amitiés et d'intérêts; et pour anéantir leurs mauvais desseins le sr Luillier fait faire des neuvaines et des prières à l'Ave Maria, où il a une belle-soeur religieuse, qui a engagé Madame l'abbesse et toute sa sainte communauté à faire des prières ferventes et continuelles pour faire terminer un si grand procès et confondre les gens d'affaires. L'on prie aussi dans cette intention à Sr Martnu des Champs, où Luillier a des parents et amis, aussi bien qu'à Sainte-Geneviève que l'on prie continuellement avec ferveur pour réunir toutes choses et finir ce grand procès par une bonne transaction, à quoi il faudra toujours venir tost ou tard ». On y vint en effet, et Luillier continua d'exercer tranquillement ses fonctions d'archiviste pendant les quinze années qu'il vécut encore.

Ms. 1209

LULLIER (MATHIEU) MÉMOIRES SUR LES PRINCES DE LA MAISON DE CONDÉ,
etc.; 1716.

In-f°, XVIII^e siècle, 307 f., reliure en maroquin vert aux armes du duc d'Aumale, doublé à l'intérieur des plats de la reliure originale, aux armes de Condé.

Dans ce recueil, presque entièrement écrit de la main de Luillier, les princes de Condé tiennent la première place, mais on y trouve aussi un bon nombre de pièces qui leur sont étrangères et dans la

transcription desquelles l'archiviste n'a pas observé un ordre régulier; il a d'ailleurs essayé de remédier à cette confusion en dressant une table qui occupe 4 feuillets à la fin du volume. Une partie seulement de ce recueil peut être considérée comme l'oeuvre personnelle de Luillier; il est difficile de déterminer la part des emprunts, car il n'a pas indiqué les sources où il a puisé. Le volume débute par une lettre de dédicace adressée au duc de Bourbon le 29 novembre 1715, et se termine par une autre lettre du 23 janvier 1716. Quatre portraits ont été insérés dans le recueil : Louis XIV par Thomassin, le Grand Condé par Thomassin (1702) d'après la médaille exécutée par François Chéron en 1679, le duc de Bourbon en 1714 (anonyme), et le petit Louis XV, gravé en 1715 par Thomassin d'après la médaille de Rotier. Le recueil contient aussi plusieurs pièces imprimées :

1° « Traduction des vers latins » (de Santeul, par La Monnoye); in-4° de 4 pp., sans feuillet de titre ni marque d'impression.

2° « A Nos Seigneurs des Requestes du Palais », mémoire de l'avocat Chevalier pour Mathieu Luillier à l'occasion du procès qui lui était intenté par la princesse de Conti (voir manuscrit précédent). In-f° de 12 pp.. Luillier y a ajouté de sa main « Jamais affaire d'une si petite conséquence n'a été poursuivie avec tant de chaleur contre un ancien domestique de 33 ans de service et pour un papier qu'il n'a jamais vu... Seigneur, délivrés nous de l'avidité des avocats, procureurs, sollicitateurs de procès et gens d'affaires, qui sont des pestes de l'État et la ruine des états; ils ne sont féconds qu'en injures, mensonges et invectives, dont leurs plaidoyers, mémoires, factums, écrits et conversations ne sont que remplis. Libera nos, Domine, a furore illorum ». Puis cette seconde note : « Enfin le défendeur a été mis avec justice hors de cour et de procès et conservé dans tous ses emplois ».

3° « Procez verbal de ce qui s'est passé au Parlement le lundy deuxième septembre mil sept cens quinze. À Paris, chez la veuve de François Muguet, Hubert Muguet, premier Imprimeur du Roy, et Louis Denis de Latour, libraire, rue de la Harpe, aux trois Rois, MDCCXV ». In-f° de 22 pp., suivi de l'« Extrait des Registres de Parlement du joudy douzième septembre mil sept cens quinze de relevée, le Roy Louis xv du nom tenant son Lict de justice en son Parlement » (titre de départ); in-f° de 12 pp., terminé par la mention de l'imprimeur À Paris, chez la veuve de François Muguet... 1715.

4° « Arrest du Conseil d'Etat du Roy... du 28 septembre 1715 » pour la reddition des comptes des fournisseurs de l'armée. A Paris, de *l'Imprimerie Royale*, MDCCXV, in-4° de 4 pp..

5° Autre arrêt du même jour « pour arrester tous les comptes des traitez et recouvrements d'affaires extraordinaires faites depuis l'année 1687 ». A Paris, de *l'Imprimerie Royale*, MDccxv, in-4° de 4 pp..

6° « Arrest du Conseil d'Etat du Roy... du 19 octobre 1715 » concernant l'exécution des arrêts

rendus contre les traitants. *A Paris, de l'imprimerie Royale*, MDccxv, in-4° de 4 pp., gravure allégorique en tête.

Liste des pièces manuscrites dont se compose le recueil :

10 feuillets préliminaires sont occupés par différentes notes, préface, dédicace, grand tableau généalogique orné des armes de Condé et des portraits, dessinés en couleurs, du Grand Condé en 1643 et du duc de Bourbon en 1715, en pied.

F. 1. Mémoire sur l'origine du nom de Condé. Généalogie des princes de Condé. Notes sur la maison de Bourbon.

F. 10. Harangue de Henri IV aux États de Rouen. Prières diverses.

F. 11. Harangue du premier président de Harlay au prince de Condé lorsque le Parlenient le visita en corps à Saint-Germain en 1595.

F. 12. Préséance des princes du sang sur les cardinaux.

F. 16. Mort de Henri IV et avènement de Louis XIII. Pompe funèbre de Henri IV. Sacre de Louis XIII.

F. 33. Pompe funèbre de Louis XIII.

F. 38. Mémoire sur les anciens seigneurs de Bourbon.

F. 44. Description du Païs et duché de Bourbonnais.

F. 50. « Mémoire historique de la royale maison de Bourbon-Condé ».

F. 57. « Généalogie historique de la maison de Bourbon-Condé »

F. 67. « Le caractère fait de Monseigneur le Prince ensuite de sa retraite à Chantilly »

F. 70. Gouvernement de la Guyenne donné au Grand Condé; poésies à ce sujet; ballet à Agen (1651).

F. 74. « Réflexions sur nom de Prince tout court ».

F. 75. « Avis au peuple de Paris sur les calomnies contre S. A. S. Monseigneur le Prince en l'année 1651 ».

F. 77 r°. Le duc de Beaufort aux bons bourgeois de Paris. Affiché le 28 juillet 1651

F. 79. « Principes et conduite de S. A. S. Monseigneur le duc d'Anguien dans ses premières campagnes, et de la conformité qu'il y avoit entre ce grand prince et les fameux conquérans et grands capitaines tant anciens que modernes ». Dédié par Luillier au duc de Bourbon le 30 décembre 1715.

F. 93. Abrégé de la vie du Grand Condé.

F. 140 bis « Liste de Messieurs de l'Académie » (en vers).

F. 141 Mémoires sur la vie de Henry-Jules de Bourbon, prince de Condé, mort le 1er avril 1709.

F. 167. Ode latine au prince de Condé par François Boutard.

F. 169. Le sixième prince de Condé (Louis III de Bourbon), mort le 4 mars 1710.

- F. 174. Le septième prince de Condé (Louis-Henry de Bourbon), né le 18 août 1692.
- F. 183. Devise pour les jetons de la province de Bourgogne en 1710; id. en 1713.
- F. 187. Suite des notes et mémoires sur le duc de Bourbon.
- F. 191. Honneurs dus aux princes lorsqu'ils sont à l'armée. Honneurs rendus au prince de Condé au Parlement en 1693., etc.
- F. 197. Description de l'éclipse de soleil du 3 mai 1715.
- F. 201. Extrait du testament de Louis XV.
- F. 202. Ce qui s'est passé au Parlement le 2 septembre 1715.
- F. 211. Mort de Louis XIV et premiers jours de la Régence. Mémoire de Luillier et extraits de la Gazette.
- F. 219. Requête présentée au duc d'Orléans par les harengères de Paris (en vers).
- F. 227. « Mémoire concernant les moyens de rétablir les vaisseaux de la marine, le commerce général en France, soit par mer, soit par terre, avec l'acquittement des dettes de l'Etat sans taxes ni impôts..., présenté à S. A. S. MR le Duc le 30 décembre 1715 par M. Luillier ».
- F. 261. Déclaration du Roi permettant au Parlement de faire des remontrances lorsqu'il le jugera à propos pour le bien public du royaume, 15 septembre 1715.
- F. 262. Harangue faite au Roi par l'évêque d'Auxerre à la clôture de l'assemblée générale du Clergé.
- F. 269. Lettre du Régent aux intendants des provinces, 4 octobre 1715.
- F. 271. « Mémoire concernant les abonnemens... présenté à S. A. S. M le Duc par Luillier ».
- F. 277. « Tableau de la véritable politique, son principe et ses qualités, avec ses différentes fonctions, remplies par les actions héroïques de Louis de Bourbon, 2 du nom, prince de Condé » (le Grand Condé). Mémoire de Luillier, suivi de diverses notes relatives à la vie des princes de la maison de Condé.
- F. 295. « Entretien d'un marchand et d'un ingénieur dans le bois de Vincennes ».
- F. 297. « Abrégé de l'histoire de France »
- F. 306. « Discours envoyé à S. A. S. Mr le Duc étant allé changer d'air à Chantilly après sa guérison de la petite vérole, qui l'avoit mis dans un grand danger, à la fin de juillet 1716 par Mr Luillier, son bibliothécaire
- Provenance : collection de Condé.

MS. 1210

ALLIANCES DE LA MAISON DE CONDÉ.

Gd In-folio fin du XVII^e siècle, 46 f., reliure originale, en maroquin rouge aux armes de Henry-Jules de Bourbon, prince de Condé.

« Table des quartiers et des fables généalogiques contenues dans ce volume » :

- F. 1. « Les seize quartiers ou lignes paternelles et maternelles de Son Altesse Sérénissime Monseigneur Louis de Bourbon, prince de Condé » (le Grand Condé).
- F. 3. « Les seize quartiers ou lignes paternelles et maternelles de S. Altesse Édouard, Prince Palatin, duc de Bavière » (beau-père du prince de Condé Henry-Jules)
- F. 5. « Les seize quartiers ou lignes paternelles et maternelles de S. Altesse Anne de Gonzague, Princesse Palatine » (belle-mère du prince Henry-Jules).
- F. 7. « Table de la postérité de Charles de Bourbon, duc de Vendôme ».
- F. 9. « Mémoire des degrés de parentés de Charles de Bourbon, duc de Vendôme ».
- F. 11. « Table de la postérité de Louis I, duc de Bourbon ».
- F. 13. « Table de la postérité de Louis de Bourbon, comte de Montpensier ».
- F. 15. « Table de la postérité de Charles, sire de bye ».
- F. 17. « Mémoire des degrés de parentés de Léonore de Roye, princesse de Condé ».
- F. 18. « Table de la postérité de François, seigneur de la Trimouille ».
- F. 20. « Mémoire des degrés de parentés de Charlotte-Catherine de la Trimouille, princesse de Condé »
- F. 21. « Table de la postérité de Guillaume, baron de Montmorenci ».
- F. 23. « Mémoire des degrés de parentés de Charlotte-Marguerite de Montmorenci, princesse de Condé ».
- F. 25. « Table de la postérité de René, bâtard de Savoye, comte de Tende »
- F. 27. « Mémoire des degrés de parentés de Madeleine de Savoye duchesse de Montmorenci ».
- F. 28. « Table de la postérité de Jean de Budos, vicomte de Portes ».
- F. 29. « Mémoire des degrés de parentés de Louise de Budos, duchesse de Montmorenci ».
- F. 30. « Table de la postérité de Claude de Clermont, seigneur de Montoison ».
- F. 32. « Mémoire des degrés de parentés de Catherine de Clermont, vicomtesse de Portes ».
- F. 33. « Les seize quartiers en lignes paternelles et maternelles de S. A. Claire-Clémence de Maillé-Brézé, princesse de Condé ».
- F. 35. « Mémoire des degrés de parentés de S. A. Claire-Clémence de Maillé-Brézé, princesse de Condé »
- F. 36. « Table de la postérité de François du Plessis, seigneur de Richelieu ».
- F. 38. « Mémoire des degrés de parentés de Nicole du Plessis, marquise de Brézé »
- F. 39. « Table de la postérité d'Antoine de Rochechouart, seigneur de Saint-Amand ».
- F. 41. « Mémoire des degrés de parentés de Françoise de Rochechouart, dame de Richelieu ».
- F. 42. « Mémoire des degrés de parentés de Suzanne de la Porte, dame de Richelieu ».
- F. 43. « Table de la postérité de Jean, vicomte de Joyeuse ».

F. 45. « Table de la postérité de Jean de Nogaret, seigneur de la Valette ».

Provenance : collection de Condé.

Ms. 1211

ALLIANCES DE LA MAISON DE CONTI.

In-f°, XVIII^e siècle (vers 1732), 1 f. de texte et 3 f. contenant une table alphabétique; rel. originale, en veau brun

Tous les tableaux généalogiques aboutissent à Louis-Armand de Bourbon, prince de Conti, et à Louise-Élisabeth de Bourbon-Condé, sa cousine et sa femme, mariés en 1713, père et mère de Louis de Bourbon, prince de Conti, né le 3 août 1717, qui épousa Louise-Diane d'Orléans le 22 janvier 1732.

Ms. 1212

DESORMEAUX : HISTOIRE DE LA MAISON DE BOURBON, extrait du tome troisième, 1547-1562.

In-folio, XVIII^e siècle, 254 f., cart..

Provenance : de la collection de Condé.

Joseph-Louis Chipault des Ormeaux, né en 1724, mort en 1793, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, fut bibliothécaire de Louis Joseph de Bourbon, prince de Condé. Entre autres ouvrages, on lui doit une *Histoire de la maison de Montmorency*, une *Histoire du Grand Condé*, et une *Histoire de la maison de Bourbon*.

Ms. 1213

LETTRES ORIGINALES DES PRINCES DE BOURBON-CONDÉ conservées à la Bibliothèque Impériale de Saint-Pétersbourg, transcrites par M. Hovyn de Tranchère en 1881.

Louis de Bourbon, prince de Condé, six lettres, 1562-1568.

Henri 1^{er} de Bourbon, prince de Condé, vingt-sept lettres, 1568-1585.

Charles de Bourbon, trois lettres.

Henri II de Bourbon, prince de Condé, vingt-neuf lettres, 1613-1646.

Louis II de Bourbon, prince de Condé, sept lettres, 1647-1667.

Charlotte de Montmorency, princesse de Condé, trois lettres, 1648-1649.

Armand de Bourbon, prince de Conti, une lettre, 1663.

In-folio, 150 pp., reliure en cuir de Russie.

Ms. 1214

LETTRES ORIGINALES DE FRANÇOIS DE BOURBON-MONTPENSIER conservées à la Bibliothèque Impériale de Saint-Pétersbourg, transcrites par M. Hovyn de Tranchère en 1880. 47 lettres, de 1568 à 1587.

In-4°, 140 pp., reliure en cuir de Russie.

Ms. 1215

LETTRES ORIGINALES DE LOUIS DE BOURBON, DUC DE MONTPENSIER, conservées à la Bibliothèque Impériale de Saint-Pétersbourg, transcrites par M. Hovyn de Tranchère en 1881. 60 lettres, de 1562 à 1586.

In-f°, 194 pp., reliure en cuir de Russie.

Ms. 1216

MAISON DE CONDÉ ET MAISONS ALLIÉES. Recueil de pièces formé par Luillier.

In-folio, XVIII^e siècle, 279 f., reliure originale, en vélin vert aux armes de Condé.

Liste des pièces transcrites dans ce volume

F. 1. Contrat du mariage de Diane de France, fille naturelle de Henri II, avec Horace Farnèse, duc de Castro, 1552.

F. 9. Contrat du mariage de Jacques de Clèves, seigneur d'Orval, avec Diane de La Marck, fille du duc de Bouillon, 6 janvier 1557.

F. 15. Contrat du mariage de François, comte de La Rochefoucauld, avec Charlotte de Roye, 31 mai 1557.

F. 23. Contrat du mariage de François de Clèves, comte d'Eu, avec Anne de Bourbon, fille du duc de Montpensier, 6 septembre 1560.

F. 33. Partage de la Succession de Charles de Roye entre Éléonore de Roye, princesse de Condé, et Charlotte de Roye, comtesse de La Rochefoucauld, 10 octobre 1561.

F. 37. Donation faite par Madeleine de Mailly, douairière de Roye, à son petit-fils Henri de Bourbon, prince de Condé, 25 janvier 1565.

F. 41. Articles du mariage de Ludovic de Gonzague, prince de Mantoue, et d'Henriette de Clèves, duchesse de Nevers, 3 février 1565.

F. 5f. Partage des biens de la maison de Clèves, 1 mars 1566.

F. 65. Partage de meubles entre la marquise d'Isles, les duchesses de Guise et de Nevers, de la maison de Clèves, 10 octobre 1571.

F. 83. Transaction entre Catherine de Clèves, duchesse de Guise, et Henriette de Clèves, duchesse de Nevers, 20 avril 1584

- F. 91. Contrat de mariage d'Henri de Bourbon, prince de Condé, et de Charlotte-Catherine de La Trémoille, 13 janvier 1585.
- F. 97. Transaction passée entre la princesse de Condé et son frère Claude de La Trémoille, 28 avril 1597, et partage de la succession paternelle.
- F. 109. Transaction portant quittance de la dot de Charlotte de Montmorency, femme de Charles de Valois, comte d'Auvergne, 31 janvier 1601.
- F. 115. Contrat de mariage d'Henri de Bourbon, prince de Condé, et de Charlotte de Montmorency, 3 mars 1609.
- F. 126. Don par Charlotte-Catherine de La Trémoille, princesse de Condé, de tous ses biens à son fils Henri de Bourbon, prince de Condé, 28 janvier 1612.
- F. 134. Testament de Charlotte-Catherine de La Trémoille, princesse douairière de Condé, 17 août 1629.
- F. 140. Protestation faite par devant notaires par Henri de Bourbon, prince de Condé, et Louis de Bourbon, duc d'Anguien, son fils, contre les articles du contrat du mariage du duc d'Anguien avec Claire-Clémence de Maillé-Brézé, nièce de Richelieu, 22 janvier 1641.
- F. 143. Contrat du mariage d'Anne de Bourbon, fille du prince de Condé, avec Henri d'Orléans, duc de Longueville, 1 juin 1642.
- F. 153. Contrat du mariage de Louis de Lorraine, duc de Joyeuse, avec Françoise-Marie de Valois, fille du comte d'Alais, 9 octobre 1649.
- F. 167. Testament de Charlotte-Marguerite de Montmorency, princesse douairière de Condé, 19 août 1649.
- F. 173. Extrait du testament de Charles de Valois, duc d'Angoulême, 24 janvier 1651.
- F. 175. Contrat d'échange fait entre le Roi et le duc de Bouillon pour raison des souverainetés de Sedan, Raucourt, etc., contre les duchés d'Albret, Chateau-Thierry et autres terres, 20 mars 1651.
- F. 187. Première sentence arbitrale contenant partage des biens d'Henri de Bourbon entre ses fils les princes de Condé et de Conti, 27 mars 1651. (Imprimé, 17 pp. in-f).
- F. 197. Second arbitrage. Arrêt d'homologation de la transaction du 20 décembre 1660 entre les princes de Condé et de Conti par l'avis des seconds arbitres nommés en 1660; du 21 février 1661. (Imprimé, 10 pp. in-folio)
- F. 203. Contrat du mariage de Louis de Bourbon, prince de Condé, avec Éléonore de Roye, 1551.
- F. 207. Contrat du mariage d'Élisabeth d'Orléans avec Joseph-Louis de Lorraine, duc de Guise, 15 mai 1667.
- F. 221. Contrat du mariage de Jean-Frédéric, duc de Brunswick et Lunebourg, avec Bénédicte de Bavière, fille de la princesse Palatine, 9 septembre 1668.
- F. 229. Partage fait entre Mme de Longueville et ses enfants, 16 janvier 1671.

- F. 241. Contrat du mariage de Charles-Théodore-Otto, prince de Salm, avec Louise-Marie de Bavière, fille de la princesse Palatine, 19 février 1671.
- F. 246. Testament de M de Longueville, 30 août 1678.
- F. 252. Ondoyement de deux princes et d'une princesse en 1690, 1692 et 1700.
- F. 254. Partage de la succession du chevalier de Longueville entre les princes de Condé et de Conti, 9 septembre 1693.
- F. 260. Partage de la succession maternelle du duc de Longueville, 10 janvier 1695.
- F. 264. Mémoire concernant les affaires de Longueville.
- F. 272. Contrat du mariage du duc de Vendôme avec M d'Anguien, 13 mai 1710.

Ms. 1217

MAISON DE CONDÉ. REGISTRE DE CÉRÉMONIES, 1663-1697.

In-folio, XVII^e siècle, 6 f. lim. contenant la table, 411 pp., rel. originale en mar. rouge aux armes de Henry-Jules de Bourbon, prince de Condé.

Table des cérémonies transcrites dans ce recueil :

- P. 1. Cérémonies observées à Rouen après la mort du duc de Longueville, arrivée le 11 mai 1663.
- P. 7. Naissances et morts d'enfants du duc d'Anguien de 1666 à 1675.
- P. 9. Cérémonial observé par le Grand Condé et son fils à l'occasion de la mort du duc de Valois (16 mars 1676) et du baptême du duc et de M^{lle} de Chartres (5 octobre 1676), enfants du duc d'Orléans.
- P. 14. Naissance de M^{lle} de Condé, 8 novembre 1676. 1677, visites de M. Le Tellier, nouveau chancelier.
- P. 16. Mort du comte de la Marche, fils du duc d'Anguien, 21 février 1677. Pompe funèbre.
- P. 25. Naissance de M^{lle} de Montmorency, 24 février 1678. Le président de Novion nommé premier président, 11 mai 1678; visites et cérémonies. Cérémonial des visites reçues par la duchesse d'Anguien.
- P. 29. Cérémonies observées après la mort de M^{me} de Longueville, arrivée le 15 avril 1679.
- P. 37. Naissance de M^{lle} de Clermont, fille du duc d'Anguien, 17 juillet 1679.
- P. 38. Visite à M^{lle} d'Orléans, mariée au roi d'Espagne, 8 septembre 1679.
- P. 40. Le Grand Condé parrain du fils de M. de Manse, 22 octobre 1679.
- P. 41. Visite du prince à M. Le Tellier, 14 janvier 1680. Baptême du duc de Bourbon, 16 janvier. Baptême de M^{lle} de Montmorency, 8 février.
- P. 42. Mort de M^{lle} de Clermont, 17 septembre 1680.
- P. 48. Frais du baptême de « l'enfant de Molière, comédien », 14 novembre 1680. (Sur Jean-Baptiste Raisin, dit le petit Molière, voir *le Grand Condé et le théâtre*, par G. MACON, dans le

Bulletin du Bibliophile, année 1899, p. 571).

p. 48. Mort de M^{lle} de Tours, fille légitimée du Roi, septembre 1680.

P. 49. Réception des ambassadeurs suisses par le Roi à Ensisheim, 19 octobre 1681.

P. 5f. Visite de l'Électrice Palatine à Strasbourg, octobre 1681.

P. 53. Deuil pour le prince Robert, frère de l'Électeur Palatin, 15 décembre 1682.

P. 53. Deuil pour le comte de Vexin, fils du Roi et de de Montespan, mort le 10 janvier 1683.

P. 55. Deuil pour M^{lle} de Bouillon, soeur du duc, 22 mai 1683.

P. 56. Mort, deuil, pompe funèbre de la reine Marie-Thérèse. 30 juillet-10 août 1683.

P. 79. Entrée du nonce du Pape à Fontainebleau, 22 août 1683. Sa réception par le Roi, 24.

P. 85. Visites au Roi pour la mort de la Reine, 25 août 1683.

P. 87. Services pour la Reine à Saint-Denis, 1^{er} septembre 1683, à Notre-Darne le 4.

P. 98. Honneurs rendus aux princes de Conti et au duc de Vermandois à l'armée pendant la campagne de 1683.

P. 109. Mort du duc de Vermandois; deuil. Novembre 1683.

P. 109. Visite du nonce au prince de Condé, novembre 1683.

P. 113. Service pour la Reine au Val-de-Grace, novembre 1683.

P. 117. Entrée de l'ambassadeur de Venise à Paris, 28 novembre.

Par une erreur du scribe, la pagination saute de 119 à 180 au lieu de 120, et se poursuit régulièrement.

P. 181. M. le Prince et M. le Duc rendent visite au nonce, 6 décembre 1683.

P. 184. Fondation du président Perrault en l'église de la maison professe des Jésuites pour le prince de Condé Henri II et premier service fait en vertu de cette fondation le 10 décembre 1683.

P. 213. Naissance du duc d'Anjou, 19 décembre 1683.

P. 216. Procession des chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit, 1^{er} janvier 1684.

P. 220. Visite rendue à M. le Duc par le corps de la ville de Paris, 1^{er} janvier 1684.

P. 221. Réception de l'évêque de Laon au Parlement, 28 janvier 1684.

P. 232. Mariage de M^{lle} d'Orléans et du duc de Savoie, 10 avril 1684.

P. 247. M. le Duc envoie M. de Saint-Laurent à Chambéry pour faire des compliments au duc de Savoie. Relation du voyage de M. de Saint-Laurent, avril-mai 1684.

P. 260. Départ du Roi pour l'armée, 22 avril 1684. Honneurs rendus aux princes à l'armée.

P. 267. Mort de la princesse Palatine, deuil, pompe funèbre, 6-8 juillet 1684.

P. 282. Soutenance de thèse du commandeur de Louvois en présence du duc de Bourbon, 28 juillet 1684.

P. 287. Service du bout de l'an de la Reine à Saint-Denis, 31 juillet 1684.

P. 290. Service pour la princesse Palatine aux Carmélites le 9 août 1684.

- P. 296. Départ des princes de Conti pour l'armée de l'empereur en Hongrie. M. le Prince les engage à se rendre en Pologne, 1685.
- P. 302. Visite du doge de Gênes à M. le Duc et à sa famille, mai 1685.
- P. 306. Compliment de la ville de Paris à M. le Duc le 1^{er} janvier 1686.
- P. 307. Enregistrement au Parlement des lettres de chancelier de France pour M. Boucherat, 14 février 1686.
- P. 310. Ce qui s'est passé à la naissance du duc de Berry, 31 août 1686.
- P. 311. Visite des ambassadeurs de Siam à M. le Duc et au duc de Bourbon, 21 septembre 1686.
- P. 315. Naissance et mort d'un fils du prince de Conti, 18 novembre 1693.
- P. 316. Deuil pour la mort du duc de Longueville, février 1694.
- P. 317. « Ce qui a esté fait à l'occasion de la mort de feu Madame la Princesse » (Claire-Clémence de Maillé-Brézé, veuve du Grand Condé, morte à Châteauroux le 16 avril 1694).
- P. 353. Cérémonies observées après la mort de Mademoiselle, décédée au Luxembourg le 5 avril 1693.
- P. 358. Visites du nonce Cavalerini, janvier 1696.
- p. 363. Mort de Madame de Guise, mars 1696.
- P. 363. Formulaire du certificat que les princes de Condé et de Conti donnèrent à M. l'abbé d'Uzès, nommé un canonicat du chapitre de Strasbourg, 18 mai 1696.
- P. 369. Visite du nonce Delfini à M. le Prince, octobre 1696.
- P. 370. Compliments entre M. le Duc, tenant les états de Bourgogne, et le duc de Savoie, juillet-août 1697.
- P. 375. « Ce qui s'est passé touchant le compliment que S. A. S. a fait faire de sa part et de celle de Monseigneur le Duc par M. le marquis de Rougemont à M. le duc de Savoie au mois d'octobre 1697 ».
- P. 409. Certificat donné par M. le Prince et M. le Duc à Frédéric de Rohan pour être reçu chanoine de Strasbourg, 27 janvier 1697.

Ms. 1218

MAISON DE CONDÉ. REGISTRE DE CÉRÉMONIES, 1663-1689, rédigé par le secrétaire Dominique Chauveau sous la direction de M. de Gourville.

Pet. In-folio, XVII^e siècle, 104 f., veau brun.

Ce petit registre, qui porte des corrections de la main du prince Henry Jules, fils du Grand Condé, est beaucoup moins complet que le manuscrit précédent, dont il est en quelque sorte la minute; par contre, il contient d'autres pièces dont voici la liste :

F. 4. Naissance (21 novembre 1667) et baptême (16 avril 1667) de M^{lle} de Guénani, fille naturelle du

duc d'Anguien (Heury-Jules).

F. 20. Ordre de M. le Prince pour la dépense du baptême du fils de M. de Lanmary, 27 février 1682.

F. 21. Marque des logements des princes dans les marches de la Cour.

F. 22. Mariage du prince Lanti et de M^{lle} de Noirmoutier dans la chapelle du château de Chantilly, 11 novembre 1682.

F. 58. Confirmation du duc de Bourbon dans la chapelle du château de Chantilly, 25 avril 1683. (Voy. G. MACOM, *Historique des édifices du culte à Chantilly*; Senlis, 1902, pp. 31-34)

F. 64. « Domestiques de Madame la Duchesse à qui S. A. S. a fait donner le deuil à cause de la mort de Madame la Princesse Palatine, sa mère, arrivée le 6 juillet 1684 ». « Mémoire des gens de Madame la duchesse de Bourbon à qui Monseigneur le Duc a fait donner de l'argent pour estre habillés de deuil à l'occasion de la mort de Monseigneur le prince de Conti à Fontainebleau le 9 novembre 1685 ».

F. 66. Bans du mariage du duc de Bourbon, juillet 1685.

F. 81. « Copie de la lettre de M. le marquis de la Fuente, ambassadeur d'Espagne, à M. le marquis de Grana, gouverneur des Païs-Bas, à l'occasion du départ de Monseigneur le prince de Conty pour aller en Hongrie sans la permission du Roy », 30 juillet 1685.

F. 83. Mort de M^{lle} de Guise, 3 mars 1688.

F. 100. Visite du duc de Chartres au prince de Condé, 18 novembre 1689.

Ms. 1219

MAISON DE CONDÉ. REGISTRE DE CÉRÉMONIES, 1698-1730.

In-folio, XVIII^e siècle, 2 f. de table et 195 pp. chiffrées, reliure originale, en maroquin rouge aux armes du prince de Condé Henry-Jules, pour qui ce volume fut commencé en 1698 et arrêté en 1701; le registre fut repris pour son petit-fils en 1728.

Liste des pièces transcrites dans ce recueil :

P. 1. « Relation de ce qui s'est passé à la mort de M. le prince de La Roche-sur-Yon, fils de M. le prince de Conty, mort le 25 avril 1698 »

P. 4. Visite du cardinal de Noailles au prince de Condé, 10 août 1700. Le prince rend la visite le 12.

P. 7. « Pompe funèbre de Mademoiselle de Condé ainsy que M. des Granges l'a escrite dans son cérémonial » (Anne-Louise de Bourbon-Condé mourut le 23 octobre 1700, à l'âge de 25 ans 2 mois 12 jours).

P. 15. « Relation de la pompe funèbre de Mademoiselle de Condé, faite par M. Maret », secrétaire du prince de Condé.

P. 27. Dépense pour la pompe funèbre de M de Condé.

P. 39. Son épitaphe aux Carmélites. Dépense pour le service fait dans l'église de Chantilly.

Mémoire des ouvrages de marbre faits aux Carmélites.

P. 43, Visite du connétable de Castille, mars 1701.

P. 45 « Mariage de Son Altessé Sérénissime Monseigneur le Duc avec la princesse Caroline de Hesse-Rhinfels, à Rottembourg par procureur le 27 juin 1728, et à Châlons en personne le 22 juillet ».

P. 105. Pompe funèbre de Marie-Anne de Bourbon, duchesse de Vendôme, morte le 11 avril 1718, par M. David, secrétaire de S. A. S.

P. 125. Pompe funèbre d'Anne de Bavière, princesse de Condé, morte le 23 février 1723, par M. David.

P. 155. Pompe funèbre de Bénédicte de Bavière, duchesse de Brunswick, morte le 12 août 1730, par M. David.

P. 174. « Actes de préséance des princes du sang autres que fils et frères de roys sur les cardinaux. Tiré d'une copie donnée à S. A. S. Monseigneur le Duc par M. de Saintot en 1737 ».

P. 192. « Actes de préséance des cardinaux sur les princes du sang autres que fils et frères de roys depuis 1467 jusqu'en 1560 ».

Le reste du volume est resté blanc (96 ff.).

Ms. 1220

LUILLIER (MATHIEU) : MÉMOIRES SUR LA VIE DE LOUIS I^{er} ET DE HENRI II, PRINCES DE CONDÉ.

In-folio, XVIII^e siècle, 135 f., cart..

Le volume débute par une lettre de Luillier, du 30 août 1724, dédiant au duc de Bourbon les mémoires et matériaux rassemblés en vue d'une histoire de la maison de Condé.

Ms. 1221

LUILLIER (MATHIEU) : « HISTOIRE DE MONSEIGNEUR HENRY II^e DU NOM, PRINCE DE CONDÉ ».

In-folio, XVIII^e siècle, 109 ff, rel originale en maroquin rouge, dent., dos orné, fermoirs, aux armes de Bourbon-Condé.

Manuscrit en partie autographe, dédié au duc de Bourbon (Louis-Henry de Bourbon-Condé, M. le Duc). La dédicace est suivie de « Stances sur la convalescence de S. A. S. Monseigneur le Duc », accompagnées d'un portrait gravé de ce prince.

Provenance : ce volume, anciennement sorti de la collection de Condé, fut acquis du libraire Durel en décembre 1895.

Ms. 1222

LULLIER (MATHIEU) MÉMOIRES ET DOCUMENTS SUR LA VIE DE HENRI II DE BOURBON, PRINCE DE CONDÉ.

In-folio, XVIII^e siècle, 94 f., cart..

Ms. 1223

FIEFBRUN « VÉRITABLE DISCOURS DE LA NAISSANCE ET VIE DE M^{gr} LE PRINCE DE CONDÉ jusqu'à présent, à lui dédié par le sieur de Fiefbrun, 1610. Copié sur un manuscrit de la bibliothèque de Mr de Mesmes, Premier Président ».

In-folio, XVIII^e siècle, 10 f., ancienne couverture conservée dans le cartonnage moderne.

Une autre copie de cet opuscule a été décrite plus haut, p. 224, sous le n° 1048, Ms. 1187.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 1224

BENTIVOGLIO : « RELATION DE LA SORTIE DU ROYAUME DE HENRY DE BOURBON, PRINCE DE CONDÉ. Traduction de l'italien du cardinal Bentivoglio ».

In-8°, XVII^e siècle, 165 pp., reliure original, en maroquin noir, fil., fleurons, tranche dorée.

L'original italien fut publié à Anvers en 1629 et à Bruxelles en 1632 : *Relatione della fuga di Francia d'Henrico di Bourbone, principe di Condé.*

Provenance : collection de Condé.

Ms. 1225

FUGA DEL PRINCIPE DI CONDÉ, etc.

In-8°, XVII^e siècle, 29ff., reliure en vélin blanc aux armes du duc d'Aumale.

Relation, rédigée par un Italien vers 1670, de la fuite du prince de Condé et de la mort de Henri IV (1609-1610). Sorte de compilation assez confuse où l'auteur, dans le dessein de compléter le récit de Bentivoglio, a inséré des emprunts faits à divers écrivains français, depuis Bassompierre jusqu'à Gui Patin.

Provenance : vente Libri, Londres, mars 1869, n° 387.

Ms. 1226

CONDÉ (HENRI II DE BOURBON, PRINCE DE) « VOIAGE DU PRINCE DE CONDÉ DE PARIS JUSQUES A MILAN, premièrement le chemin de lieu en lieu, après les choses remarquables qu'il a veues en chaquun lieu et ce qui s'est passé depuis son départ, avec la cause de sa sortie du Roiaume ».

In-12°, XVII^e siècle, 29 f., maroquin citron aux armes du duc d'Aumale.

Manuscrit original, entièrement écrit de la main du prince de Condé, qui n'a pas tenu toutes les promesses annoncées par le titre, car, s'il donne exactement son itinéraire depuis le 24 novembre 1609 jusqu'au 10 juillet 1610, il ne dit pas un mot de la cause qui l'a fait sortir du royaume, l'amour du roi pour la princesse, et d'autre part ses notes de voyage sont dénuées d'intérêt.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 1227

CONDÉ (HENRI II, PRINCE DE) « VOYAGE DE MONSIEUR LE PRINCE DE CONDÉ EN ITALIE depuis son parlement du camp de Montpellier jusques à son retour en sa maison de Mouron (Montrond), ensemble les remarques des choses les plus notables qu'il a veues en son dit voyage » (9 octobre 1622- 9 mars 1623).

In-4°, XVII^e siècle, 404 f., original autographe, reliure en vélin blanc.

Imprimé à Bourges en 1624, par ordre du prince, et réimprimé à Paris en 1640.

Ms. 1228

LULLIER (MATHIEU) : « MEMOIRES HISTORIQUES DE LA VIE DE SON ALTESSE SÉRÉNISSIME MONSEIGNEUR LOUIS 2^{me} DU NOM, PRINCE DE CONDÉ, premier prince du sang, etc. Le tout fait et recueil par Mr Luillier en 1688 et 1689 ».

In-f°, XVIII^e siècle, 429 f., veau fauve aux armes de Bourbon-Condé.

En tête, portrait du Grand Condé gravé par Desrochers. Lettre de dédicace à M. le Duc (Louis-Henry, duc de Bourbon).

F. 327. « Pompes funèbres du Grand Condé », avec deux gravures

1 « Représentation du portique élevé devant la porte du chœur pour entrer dans le Camp de la Douleur », gravée par Le Pautre d'après Berain;

2° tableau des 48 devises, par Berain.

F. 351. « Réflexions sur le nom de Prince tout court ».

F. 353. Conclusion du « sermon fait à Saint-Louis quelques jours après que l'on y eut porté le cœur de M^{gr} le Prince ».

F. 355. « Lettres sur la mort et les actions mémorables du prince de Condé » [le père François Bergier]. Copie de l'édition donnée en 1690, *la Mort du Prince de Condé et les principales actions de sa vie* (Paris, Dubois, in-12°).

F. 401. Note sur le tableau du Repentir imaginé par le prince Henry-Jules pour compléter la « Galerie où sont peintes les actions de M. le Prince » à Chantilly .

F. 405. Vers à l'occasion des funérailles du Grand Condé.

F. 408. Service fait à Notre-Dame le 10 mars 1687 (pour le Grand Condé).

F. 414. « Mémoire fidel des choses qui se sont passées à la mort de Louis XIII, Roy de France et de Navarre, fait par Dunois, l'un de ses valets de chambre, qui arriva lejeudy 14^e may 1643 ». Une copie plus ancienne de cette relation a été décrite plus haut (p. 170).

Ms. 1229

LULLIER (MATILIEU) : RECUEIL DE PIECES CONCERNANT LE GRAND CONDÉ, ET SON FILS.

In-f°, XVIII^e siècle, 78 f., cart..

Ms. 1230

LETTRES DE LOUIS DE BOURBON, second du nom, prince de Condé, surnommé le Grand, à Henry de Bourbon, son père ».

Copie de six lettres latines écrites par le Grand Condé enfant en 1635-1636 et dont les originaux sont conservés dans les archives du Musée Condé.

In-4°, XVII^e siècle, 7 f., cart..

Ms. 1231

DURAND (PHILIPPE) : « ELOGE EN L'HONNEUR DE MONSEIGNEUR LE DUC D'ENGUIEN, lieutenant-général pour Sa Majesté en ses armées de Flandres, pour ses signalées victoires et conquêtes remportées sur les ennemys de la France. Par M Philippes Durand, conseiller du Roy, prévost d'Angy et de Mouy pour mondit seigneur le duc d'Enguien ».

In-4°, XXVII^e siècle, 9 f., cart..

Manuscrit original, plus tard offert au prince par le fils de l'auteur, A. Durand, prêtre de la congrégation de la Mission, avec la lettre suivante :

« Monseigneur, je m'estime heureux d'avoir l'occasion de présenter à Votre Altesse quelque monument de la vénération que feu mon père, un de vos officiers, avoit pour votre mérite particulier comme pour la noblesse de votre sang. Voicy un panégyrique qu'il composa après la bataille de Rocroy, qu'il avoit dessein de prononcer devant Votre Altesse s'il en eût eu la comodité. Sa plume suppléera au défaut de sa voix... Je n'ay rien voulu changer dans l'expression, qui vous paraîtra ancienne: aussi feu mon père estoit né dans le siècle passé, où les moeurs estoient plus pures que le langage... ».

Ms. 1232

CHARRIER : « LES LAURIERS D'ENGHIEN, ou le tableau des victoires, prises de villes, progrès et conquêtes de Monseigneur le duc d'Enghien, enrichy d'histoire, exemples, raisons, maximes et intérestz d'estat. Par Charrier, advocat en parlement » (1645).

In-folio, XVII^e siècle, 36ff., reliure originale en vélin blanc.

Manuscrit original de l'ouvrage indiqué dans la *Bibliothèque historique de la France*, t. II, p. 493, sous le n° 22137 Les Lauriers d'Enghien ou le parfait général d'armée en la personne de Louis de Bourbon, par Charrier. Paris, 1645, in-4°.

Ms. 1233

« PROCÈS CRIMINEL DE MONSIEUR LE PRINCE DE CONDÉ, premier prince du sang de France », 1654.

In-folio, XVII^e siècle, 669 pp., reliure originale, en veau fauve. Procédure, procès-verbaux, etc.; pièces de 1651 à 1654.

Ms. 1234

INVENTAIRE DRESSÉ APRÈS LA CONDAMNATION DU GRAND CONDÉ en 1654 (20 avril-14 juillet).

In-folio, XVII^e siècle, 603 f., reliure originale en vélin blanc.

La partie la plus curieuse de ce volume est celle qui est consacrée à l'hôtel de Condé à Paris. On y trouve le plus ancien inventaire de la bibliothèque des princes de Condé, manuscrits et imprimés. Peu de chose sur Chantilly.

Il est probable que ce volume devait être accompagné d'autres, car tous les biens du Grand Condé n'y sont pas mentionnés.

Ces deux manuscrits entrèrent dans la collection de Condé au milieu du XVIII^e siècle, en vertu de la délibération du Conseil du prince Louis-Joseph en date du 7 janvier 1751.

Sur ce qui a été dit par M. Dardet (archiviste du prince) qu'en conséquence de l'avis donné à M. Joly (secrétaire du Conseil) par le Sr Martin, libraire, par ses deux lettres des 29 décembre 1750 et 6 janvier 1751, qu'il avoit chez lui plusieurs manuscrits qui avoient été trouvés dans un inventaire dont il étoit chargé, lesquels pouvoient être intéressans pour Mgr le prince de Condé, et que l'on offroit de remettre à S. A. S. pour un prix raisonnable, il a été ce jour d'huy chez ledit Sr Martin, où il a trouvé en effet, ainsi qu'il l'avoit annoncé par ses deux lettres, 17 volumes de manuscrits, dont un in-f° contenant les copies de ce qui a été fait au Parlement contre Monseigneur le Prince pendant son absence, et contre ceux qui l'avoient suivi, en 1653 et 1654, 9 autres volumes, dont 3 In-folio et 6 in-4°, contenant les copies de tout ce qui paroît avoir été fait en la chambre de Saint-Louis pour la régie des biens de Mgr le Prince par les commissaires nommés pour ladite régie depuis 1654

jusqu'en 1659, et 7 volumes in-folio des minutes et pièces originales de la même régie pendant les mêmes années et qui sont signées des dits commissaires; qu'il a examiné ces différents manuscrits et que son avis est qu'on ne peut se dispenser de les retirer tous des mains dudit Sr Martin, lequel a dit qu'il avoit pouvoir de les remettre à S. A. S. et que ceux à qui ces manuscrits appartiennent ne demant doivent pour cette remise que la somme de 120 livres...; le Conseil a arrêté que ledit Sr Dardet, en sa qualité de garde des archives de Mgr le prince de Condé, retirera des mains dudit Sr Martin ces 47 volumes de manuscrits... » (Archives du Musée Condé, registres du Conseil).

La confiscation prononcée en 1792 contre le prince de Condé émigré eut pour résultat le transport à la Bibliothèque et aux Archives Nationales des manuscrits et des archives de la maison de Condé. La restitution effectuée en 1814 fut incomplète, et les registres et documents relatifs à la régie des biens du Grand Condé de 1654 à 1659 sont demeurés aux Archives Nationales.

Ms. 1235

CERIZIERS (DE) : PORTRAIT DU GRAND CONDÉ, 1662.

In-4°, XVII^e siècle, 45 ff., reliure originale, en vélin blanc aux armes du Grand Condé.

Ce portrait-éloge est dédié au fils du Grand Condé, Henry-Jules, mais cette copie fut offerte au père, avec une lettre qui précède l'épître de dédicace. Brunet mentionne plusieurs ouvrages de René de Ceriziers édités de 1632 à 1658. Ce manuscrit est demeuré inédit.

Ms. 1236

MARIAGE DU DUC D'ANGUIEN.

In-folio, XVIII^e siècle, 24ff., cart..

Henry-Jules de Bourbon, fils du Grand Condé, fut d'abord fiancé, en 1651, à une fille de Gaston d'Orléans. En 1663, il épousa la fille aînée de la princesse Palatine. Luillier a réuni les deux contrats dans ce volume :

1° « Articles du mariage projeté entre le duc d'Anguien et M de Valois, troisième fille du duc d'Orléans; Paris, 10 juillet 1651 ». Copie de l'original faite par Luillier le 30 avril 1711.

2° « Contrat du mariage du duc d'Anguien avec Anne de Bavière, « ensuite duquel est l'approbation et ratification du Roy, avec la reconnoissance de Leurs Altesses Sérénissimes comme ils ont reçu les pierreries avec les papiers des duchés d'Opelen et de Ratibor, du 28 juillet 1663 »

Ms. 1237

« POMPES FUNÈBRES DE LOUIS DE BOURBON, PRINCE DE CONDÉ, premier prince du sang », mort le 11 décembre 1686.

In-folio, XVII^e siècle, 24 f., cart..

Ms. 1238

DESORMEAUX : « HISTOIRE DE LOUIS DE BOURBON, II^e DU NOM, PRINCE DE CONDÉ, SURNOMMÉ LE GRAND. Livre sixième »

In-folio, XVIII^e siècle, 50 f., cart..

L'ouvrage de Desormeaux fut publié en 4 volumes in-12° en 1766-1768. Le 4 septembre 1765, Joseph-Louis Chipault des Ormeaux reçut du prince de Condé une gratification de 3 600 livres « pour l'aider dans les frais d'édition de l'histoire de la maison de S. A. S. à laquelle il travaille ». Le 22 avril 1769, « S. A. S. a réglé qu'elle accorderoit au Sr Desormeaux la somme de 9000 livres pour lui écrire l'histoire de sa maison, payable à trois époques, savoir 3 000 livres lors du règlement, et les 6 000 livres restant moitié l'année suivant cette époque et l'autre moitié l'année ensuite » (registres des comptes de la maison de Condé, aux archives de Chantilly). En cette même année 1769, Desormeaux succéda à l'abbé Fournier dans les fonctions de bibliothécaire du prince de Condé. L'*Histoire de la maison de Bourbon* fut publiée de 1772 à 1788, en 5 volumes in-12°. Desormeaux mourut en 1793; son neveu, Louis-Henri-Augustin Chipault-Desormeaux, était médecin à Chantilly en 1830.

Ms. 1239

CONDÉ (LOUIS-JOSEPH BOURBON, PRINCE DE) « ESSAI SUR LA VIE DU GRAND CONDÉ ».

In-folio, XVIII^e siècle, 398 et 44 pp., maroquin jaune aux armes du duc d'Aumale.

Brouillon et copie autographes. Découvert à Chantilly dans une cachette en 1793 et déposé d'abord au directoire du district de Senlis, ce manuscrit tomba, on ne sait comment, entre les mains d'un libraire parisien, qui l'édita en 1806 à l'insu de l'auteur aussi bien que de la police impériale; celle-ci en interdit la circulation alors que la plupart des exemplaires étaient déjà écoulés. Une seconde édition fut donnée à Londres en 1807, et une troisième à Paris en 1820. Voir G. MACON, *Histoire d'un livre*, dans le *Bulletin du Bibliophile*, année 1898, pp. 517-525,

Le manuscrit fut sans doute rendu au prince de Condé à son retour en France en 1814.

Ms. 1240

COULON (CL.-ANT.) : « PRÉCIS DE L'HISTOIRE DU GRAND CONDÉ, pour servir à l'éloge de S. A. S. Louis-Joseph de Bourbon, prince de Condé, auteur de cette histoire. Suivi d'observations relatives à la Religion. Par M. l'abbé Coulon, ancien vicaire-général de Nevers, prédicateur ordinaire du Roi ».

In-4°, XIX^e siècle, 46 f., demi-marouquin rouge.

Ouvrage inédit, rédigé entre la mort du prince de Condé, 13 mai 1818, et la mort de l'abbé Coulon, 10 mars 1820.

Ms. 1241

LUILLIER (MATHIEU) ÉLOGE DU DUC DE BOURBON, 1719.

In-f°, XVIII^e siècle, 6 f., cart..

Ce mince volume contient quatre pièces.

1° « Éloge de S. A. S. M le Duc » (Louis-Henry de Bourbon-Condé).

2° « Autre éloge de S. A. S. M^{gr} le Duc, 1719 ».

3° « Devise faite par M. Luillier, bibliothécaire et garde du Trésor (archives) de S. A. S. Monseigneur le Duc, sur la surintendance de l'éducation du Roy, 1719 ».

4° Lettre de Luillier au prince, 1 719.

Ms. 1242

BRILLOUET : « HISTOIRE DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE DE SON ALTESSE SÉRÉNISSIME MONSEIGNEUR LE DUC D'ENGUIEN, DIXIÈME PRINCE DE CONDÉ, qui comprend les maladies et les autres particularitez que S. A. S. a éprouvées depuis sa naissance jusqu'au jour qu'elle a passé aux hommes, par Mr Brillouet fils, maître es arts en l'université de Paris, ancien chirurgien aide-major des armées du Roy, chirurgien de Son Altesse Sérénissime Monseigneur le duc de Bourbon. Depuis 1772 jusqu'en 1778 ».

In-4°, 169 pp., reliure originale, en marouquin rouge aux armes de Bourbon-Condé, doublé de tabis bleu, fil., dos orné, tranche dorée. Deux dessins à la plume montrent un enfant se roulant sur un matelas à rebord, et debout dans un panier d'osier. Trois lettres autographes du célèbre médecin Théophile Bordeu, écrites à M. Brillouet au sujet de la santé du petit prince.

Ms. 1243-1245

EXERCICES SCOLAIRES DU DUC D'ENGHIEN, 1779-1784; thèmes, versions, rédactions; cahiers autographes.

3 volumes in-4°, 470, 516 et 278 pp., cart..

Ms. 1246

LE DUC DE BOURBON AU SACRE DE CHARLES X, 1825. Six pièces en 1 volumes In-folio

1° « Extrait du cérémonial du sacre, pour Monseigneur le duc de Bourbon », 6ff..

2° Lettre du marquis d'Aguesseau au duc de Bourbon, 28 février 1825, 2 ff..

3° « Description du costume de l'ordre du Saint-Esprit établi en 1777 par S. M. Louis XVI et prescrit sans changements par S. M. Charles X ». Imprimé, 2 ff..

4° Note relative au sacre, 20 avril 1825, 2 ff..

5° Autre note du 25 avril, 1f..

6° Lettre de Blanchard, capitaine-fourrier des logis du Roi, au baron de Saint-Jacques, aide-de-camp du duc de Bourbon; Reims, 28 avril 1825; 2 f.,

7° Plan du 1^{er} étage de la maison de M. Barrachin fils à Reims, destinée au logement du duc de Bourbon.

M s. 1247-1254

BÉNÉFICES ECCLÉSIASTIQUES A LA NOMINATION DE LA MAISON DE CONDÉ.

Registre des collations faites par le Grand Condé, de 1660 au 24 février 1676.

In-folio, 135 f., vélin vert.

Registre des collations faites par le Grand Condé du 1^{er} mars 1676 au mois de décembre 1686, puis par son fils Henry-Jules jusqu'au 2 octobre 1688.

In-f^o, 354 pp., vélin blanc.

Registre des collations faites par le prince Henry-Jules de 1687 à 1693.

In-f^o, 67 pp. écrites, le reste du volume en blanc; belle reliure originale, en maroquin rouge aux armes du prince de Condé, plats encadrés d'une large ornementation fleurdelisée.

« Pouillé général des bénéfices qui sont à la nomination de S. A. S. Monseigneur le Prince » Henry-Jules, 1708.

In-f^o, 4 f. pour le titre et la table, 2F! pp., veau brun aux armes du prince. Nombreux feuillets blancs, dont deux ont été couverts en 1724 et 1731.

Registre des provisions de bénéfices accordées du 7 décembre 1686 au 20 février 1714 par Louis III, duc de Bourbon, petit-fils du Grand Condé, par sa veuve et par son fils, Louis-Henry, duc de Bourbon.

In-f^o, 77 f., vélin blanc.

« État des bénéfices dont S. A. S. Monseigneur le Duc a disposé sous le secrétariat de M. l'abbé d Moutier, nommé par S. A. S. à cet employ au commencement de may 1715 ». Arrêté en 1727.

In-f^o, 68 pp., veau brun aux armes du prince.

Feuilles des bénéfices dont S. A. S. Monseigneur le Duc a disposé sous le secrétariat de M. l'abbé duMoutier s, 1719-1730.

In-folio, 193 f., veau fauve aux armes du prince.

Registre des nominations faites par le duc de Bourbon du 15 mai 1719 au 22 août 1739.

In-f°, 103 f., veau fauve aux armes du prince.

Ms. 1255- 1256

LETTRES ÉCRITES PAR LE DUC DE BOURBON À DIFFÉRENTES COURS EN 1723.

In-f°, 216 f., vélin blanc.

RÉPERTOIRE DES LETTRES DES SOUVERAINS » au duc de Bourbon en 1723.

In-folio, 28 f., cart..

Ms. 1257-1259

PROTOCOLE DE LA MAISON DE CONDÉ.

In-folio, XVIII^e siècle (1787 est la dernière date mentionnée), 15 f., cart..

PROTOCOLE DE LA MAISON DE CONDÉ, XVIII^e siècle. Protocole employé par Louis—Joseph, prince de Condé, de 1814 au 12 mai 1818, et par son fils Louis-Henri-Joseph, duc de Bourbon, de 1818 à 1826.

In-folio, 12 et 18 f., cart.

PROTOCOLE DE LA MAISON DE CONTI.

In-4°, XVIII^e siècle, 132 pp., cart..

Ms. 1260

CONTRÔLE GÉNÉRAL DE CE QUI COMPOSE LA LIVRÉE DE LA CHAMBRE DE S. A. S. MONSEIGNEUR LE PRINCE DE CONDÉ à l'époque du 1^{er} janvier 1775 ».

Petit livret de poche de format in-24, composé de 16 f. écrits et plusieurs blancs; reliure originale, en maroquin rouge, fil., fleurons, dos orné, tr. dor..

F.2. État du personnel de la chambre : pages, garçons, musiciens, valets de pied, heyduques, suisses, porteurs de chaise, courriers, frotteurs, portefaix, portiers, soit 98 personnes, y compris le contrôleur, Étienne-Marie Bezançon. Le total de la solde mensuelle est de 5 602 l. 16 s- 1 d.

F. 8. « Ancienneté de service des gens de la livrée de la chambre »

F. 11 v°. « État des gens de la livrée qui ont reçu l'habillement en 1774 Cet état comprend, outre le personnel de la chambre, celui de l'écurie, de la vénerie, de la ménagerie, soit 141 personnes en plus; le coût total de l'habillement est de 89 829 l. 9 s- 8 d..

MsS. 1261

« CONTROLE GÉNÉRAL DES GENS QUI COMPOSENT LA LIVRÉE DE LA CHAMBRE DE S. A. S. MONSEIGNEUR LE PRINCE DE CONDÉ à l'époque du 1^{er} janvier 1775 ».

Pet. In..f°, 4 f. lim. et 245 pp. écrites, veau fauve..

Registre tenu à jour jusqu'en 1791.

Ms. 1262

« **DESSINS DES LIVRÉES DE M. LE PRINCE DE CONDÉ. *Delineaverunt et pinxerunt HENRY DU ROSNEL ET GUILLEMARD, 1776*** ».

Grand In-folio, 86 dessins exécutés et coloriés avec beaucoup de soin; reliure originale, en maroquin ventre-de-biche aux armes du prince Louis-Joseph, doublé de tabis rose, fil., tranche dorée.

Ms. 1263

CATALOGUE DE LA BIBLIOTHÈQUE DES PETITS-APPARTEMENTS DU PALAIS-BOURBON.

Pet. In-folio, 1788 ou 1789, 40ff., cart..

Cette bibliothèque se composait de 482 articles. Sur les Petits-Appartements, aujourd'hui compris dans les dépendances du Ministère des Affaires Étrangères, voir G. MACON, *les Arts dans la maison de Condé* (Paris, 1903).

Ms. 1264

CATALOGUE DE LA BIBLIOTHÈQUE DE CHANTILLY EN 1779.

In-folio, 58 f., cart

Cette bibliothèque se composait de 1 034 articles. La véritable bibliothèque des princes de Condé, si riche en manuscrits et en imprimés anciens, se trouvait au Palais-Bourbon à Paris, ainsi que les archives.

Ms. 1265

CATALOGUE DE LA BIBLIOTHÈQUE DE CHANTILLY EN 1779.

In-4°, 190 ff., vélin vert aux armes du duc d'Aumale.

Mise au net du manuscrit précédent, complétée par la mention de quelques livres ajoutés après 1779. Cette copie fut utilisée lorsqu'il fut procédé, en 1792, à l'inventaire des biens confisqués sur le prince de Condé émigré; le verso du feuillet de titre porte le visa des administrateurs du directoire du district de Senlis, apposé le 15 juin 1792. Aussi ne s'explique-t-on pas cette mention d'un procès-verbal de la Commission des Monuments en date du 6 août 1793 : « Le citoyen Desauveys ayant demandé à la Commission des Monuments communication du catalogue des livres de la bibliothèque de Chantilly pour y marquer ceux qui, ne se trouvant pas dans la Bibliothèque nationale, doivent y entrer de préférence à tout autre dépôt, il lui fut répondu qu'il n'existoit point

de catalogue de la bibliothèque de Chantilly, et que, lorsqu'elle sera transportée au Dépôt national, sous l'inspection de la Commission, il lui en sera donné avis » (*Nouvelles Archives de l'art français*, t. XVII, p. 255). Dès le 1^{er} mai, cependant, la Commission des Monuments avait envoyé deux de ses membres à Chantilly, Moreau et Puthod (Voir G. MACON, *les Arts dans la maison de Condé*, Paris, 1903, pp. 94. et 146; *Chantilly et le Musée Condé*, Paris, 1910, pp. 199-200). Ce dernier y prolongea son séjour jusqu'à la fin de l'année, et, le 7 décembre 1793, il écrivit sur le présent catalogue, au-dessous du visa mis en 1192 par les administrateurs du district de Senlis :

« Je soussigné, commissaire national des Monumens, reconnois avoir, au nom de la commission des Monumens, donné décharge à la municipalité de Chantilly des livres provenans de la bibliothèque du château, lesquels peuvent aller à trois mille volumes, y compris ceux dont j'ai donné décharge cet été au District de Senlis, mais sans y comprendre ceux que les représentans du peuple Arbogast et Grégoire ont livré en vertu de leurs pouvoirs aux commissaires du Muséum d'histoire naturelle pour commencer la bibliothèque que la Convention Nationale a décrété pour eux au Jardin des Plantes. J'observe que les cartes et livres d'estampes qui se trouvoient dans la bibliothèque de Chantilly ayant été inventoriés cet été, leur compte est porté au procès-verbal de la commission des Monumens, dont le District a le double; J'observe en outre que là commission des Monumens, lors de son arrivée à Chantilly, a reconnu que beaucoup de livres énoncés dans le présent catalogue ne se trouvoient point dans la bibliothèque, parce qu'ils ont été prêtés du temps du prince et non rendus, ce que prouvé une foule de notes signées Bourgeois [principal concierge] trouvées dans la bibliothèque, lequel Bourgeois avoit soin, à ce qu'il paroît, de la bibliothèque avant l'émigration de son maître [même après, jusqu'au 15 août 1792]. Enfin j'ajoute que le catalogue, pareil à celui-ci, de la bibliothèque a été porté à Paris pour y être déposé aux archives de la commission des Monumens ou autre lieu que la Convention Nationale indiqueroit. Fait à Chantilly ce dix-septième jour du troisième mois de la seconde année de la République, une, indivisible et impérissable. Le commissaire national des Monumens envoyé à Chantilly pour l'examen et la conservation des objets relatifs aux sciences, lettres et arts provenans du château. François-Marie Puthod ».

Le surlendemain, 9 décembre 1793, la municipalité de Chantilly dressa le procès-verbal suivant, qui, revêtu d'un cachet de cire rouge, fut inséré dans le volume en face de la déclaration de Puthod :
« Nous, maire, officiers municipaux de la commune de Chantilly, ayant été requis par le citoyen François-Marie Puthod, commissaire national des Monuments dans ladite commune, pour dresser procès-verbal de la clôture de ses opérations touchant l'examen, le triage et la conservation des objets relatifs aux Sciences, Lettres et Arts provenant du château de l'émigré Condé, nous nous sommes en conséquence transportés avec le susdit commissaire des Monuments au château de Chantilly, où nous avons en effet reconnu que sa mission étoit achevée, bien remplie, à la satisfaction de tous, et que tous les objets destinés au Muséum de la République ou autre Dépôt

national y avoient été envoyés soit par eau, soit par terre, en vertu du réquisitoire présenté à nous, maire, officiers municipaux, pour pouvoir se servir des chevaux et chariots des charrois militaires séants à Chantilly. Cette reconnaissance faite, le citoyen Puthod nous a remis les clefs de la bibliothèque où il travailloit et autres clefs des appartements, ainsi que divers effets laissés de côté par lui commissaire, comme des cartes, dessins, tableaux, livres, comme encore ce qui se trouvoit dans la chambre du château où il travailloit, où il a laissé pareillement une grande carte généalogique en beau parchemin, proscrite par les circonstances d'une égalité individuelle que tout bon républicain chérit. Pour si des dits objets nous les avons mis sous clefs. Nous avons reçu de lui pareillement les débris de la colonne de porphyre qui étoit au parterre [de l'Orangerie] et qui a été envoyée au Muséum, comme le cadran solaire, ses aiguilles, etc. Après quoi nous avons, après nous être témoigné le regret de nous quitter, terminé le procès-verbal que voicy, auquel nous avons opposé le sceau de notre commune, voulant que le présent écrit, fait double, l'un pour être déposé dans les archives de la municipalité, l'autre pour être remis au citoyen Puthod, commissaire des Monuments, serve aux uns et aux autres, et vaille ce que de raison. Fait à Chantilly le 19^{me} frimaire de l'an 2^{me} de la république française, une, indivisible et impérissable. Devaux, maire, Manceau, Rousseau, Thomas, Maincent, Saligny, Gaudiveau, off. mx, BailLon, secrétaire, F. M. Puthod ». — Le secrétaire ajouta au dessous « Lesjour et an que dessus, un exemplaire du catalogue de la bibliothèque de Chantilly nous a été remis, et l'autre exemplaire a été porté à la Com mission des Monuments. Le citoyen Puthod nous a donné décharge des livres envoyés aux bibliothèques et dépôts publics de Paris, ce que prouve l'écrit placé derrière un des verseaux (sic) du catalogue mis entre nos mains et qui est écrit de la propre main du citoyen Puthod. Baillon, secrétaire greffier ».

Le présent volume fit donc partie des archives de la commune de Chantilly, desquelles, d'ailleurs, disparurent de bonne heure tous les documents de la période révolutionnaire, de 1790 à 1800, y compris même les registres clos délibérations du conseil municipal. Ce catalogue fit un détour par Creil avant de reprendre sa place au chateau de Chantilly; on lit en effet sur le feuillet de garde cette mention tracée au crayon dans le premier quart du XIX^e siècle : « De la part de M. Juéry, curé de Creil » (M. Juéry fut curé de Creil de 1802 à 1836). Le don de M. Juéry s'adressait k un habitant de Senlis; nous le savons parla lettre suivante, adressée par l'administrateur du prince de Condé au sous-préfet de cette ville, M. Fleury, le 15 décembre 1814 :

« Quelqu'un qui étoit dans vos bureaux sous votre prédécesseur m'a remis un catalogue des livres qui se trouvaient au château de Chantilly et qui ont été enlevés en l'an 2 de la ci-devant république, et il m'a fait assurer qu'une partie de ces livres avaient été transportés à Senlis et déposés à la bibliothèque du district, et que depuis il s'en est trouvé à la sous-préfecture. Quoique cette assertion me paraisse très hasardée, d'après deux procès-ver baux qui sont en tête de ce catalogue, il est cependant possible qu'il y ait quelque chose de vrai... ». Aucun de ces livres ne se trouvait à la

sous-préfecture de Senlis, et le catalogue seul subsiste de l'ancienne bibliothèque de Chantilly.

Ms. 1266

LES MANUSCRITS DE LA BIBLIOTHÈQUE DES PRINCES DE CONDÉ EN 1673 ET 1793.

In-8°, XIX^e siècle, 80 f., cart..

En juillet 1860, M. Le Roux de Lincy publia dans *Le Bulletin du Bibliophile* le catalogue des manuscrits que possédait le Grand Condé en 1673. Il avait découvert ce catalogue, rédigé de façon sommaire et souvent fort incorrecte, dans le fonds de Fontette à la Bibliothèque Nationale, portef. LXIX, f. 174. Comme les manuscrits de M. le duc d'Aumale se trouvaient alors en Angleterre, M. Le Roux de Lincy publia le catalogue sans avoir pu les examiner, et il lui fut impossible de relever les mentions erronées comme d'identifier la plupart des numéros.

D'autre part, M. Le Roux de Lincy avait en sa possession la minute de l'inventaire des manuscrits de Condé, saisis en 1793 chez M. Josset de Saint Laurent (voir plus haut, p. 123). Il confia ce document à un bibliophile, qui en prit une copie dans le format du *Bulletin du Bibliophile* afin de réunir en un volume l'article consacré aux manuscrits du Grand Condé par M. Le Roux de Lincy en 1860, et l'inventaire de 1793; des feuillets intercalés entre les pages de l'imprimé reçurent des notes indiquant les numéros du second document qui purent être identifiés avec ceux du premier. Le bibliophile qui forma ce volume était un ami de M. le duc d'Aumale, et il le lui offrit en 1887, à Bruxelles, à l'occasion d'une visite faite au prince exilé.

Ms. 1267

« CATALOGUE DES MANUSCRITS DE S. A. S. MONSEIGNEUR LE PRINCE DE CONDÉ, rédigé par M. Cluzel, son archiviste et secrétaire de son conseil » (1817).

In-4°, 1817, 9ff, et 400 pp., maroquin rouge aux armes du prince de Condé (Louis-Joseph de Bourbon, mort le 13 mai 1818).

On sait qu'en 1814 le prince de Condé put retirer de la Bibliothèque Royale les manuscrits de sa bibliothèque, confisqués en 1793 et maintenus ensemble dans notre grand dépôt national, tandis que les imprimés avaient été dispersés. C'est le catalogue de ces manuscrits restitués que M. Cluzel rédigea en 1817. Il comprend de nombreux volumes qui ne sont pas mentionnés dans le présent travail, ayant été affectés aux différentes séries des Archives du Musée Condé registres de comptes, inventaires de successions, registres domaniaux, correspondances des Montmorency et des Condé, etc.. Ces correspondances, qui composent le *Cabinet des Lettres*, ont été classées à nouveau par M. Gustave Macon de 1886 à 1890 et sont réparties en 579 recueils factices, de format In-folio, reliés en maroquin aux armes du Musée Condé. Le *Trésor des Chartes* et le *Cabinet des Registres*

comprennent plus de 1 000 cartons et de 2 000 volumes. (Voir le *Château de Chantilly*, dans la *Revue de l'Art ancien et moderne*, 10 avril 1898, p. 387).

IX. — NOBLESSE. FAMILLES. BIOGRAPHIE

Ms. 1268

« MÉMOIRE SUR L'ORIGINE DE LA NOBLESSE FRANÇOISE »

In-f°, XVIII^e siècle (vers 1770), 28 pp. chiffrées, cart..

On lit sur le feuillet de garde « Mémoire pour être lu à l'Académie ». Ce premier mémoire a dû être suivi d'un second.

Provenance : de la collection de Condé.

Ms. 1269

« GÉNÉALOGIES DES PRINCIPALES FAMILLES DE LA COUR DE FRANCE »

In-folio, XVIII^e siècle (vers 1740), 132 ff., reliure originale, en maroquin rouge aux armes de Louis-Henry, duc de Bourbon et prince de Condé.

Ce manuscrit ne contient pas les généalogies annoncées par le titre; il n'indique que l'origine des familles et le nom du dernier représentant. Il se termine par une table alphabétique (f. 127-1 29).

Les f. 130 à 132 sont occupés par les généalogies parallèles des rois de Portugal et des princes de Condé, descendants du roi Robert.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 1270

BAUDREUL (JEAN DE) : ORIGINE, ALLIANCES ET POSSESSIONS DE LA MAISON D'ORLÉANS-LONGUEVILLE.

In-4°, 0,226 sur 0,183, XVI^e siècle (vers 1530), 22 f. de vélin, bonne cursive, initiales en or et couleur, 32 écus peints; reliure originale, en maroquin brun semé de fleurs de lis, de M et de L, chiffres de Léonor d'Orléans, duc de Longueville, et de Marie de Bourbon-Saint Pol, sa femme, veuve en 1573. Le centre des plats est occupé par deux guirlandes de feuillage qui contiennent les noms de *Marie de Bourbon* et de *Henry d'Orléans*; celui-ci était fils de Léonor et de Marie. La reliure n'est donc pas antérieure à 1573.

L'ouvrage ne porte pas de titre et débute ainsi : « Virgile, le plus famé des poètes, pour donner à congnoistre aux empereurs et monarques romains l'excellence de leurs progéniteurs et de qui ilz estoient extraictz et des cenduz, composa ung sien livre qu'il intitula Eneides. Pour le semblable, à vous, très noble, très excellent et puissant prince Monseigneur Loys d'Orléans, duc de Longueville,

marquis de Roptelin, comte de Neufchastel, Tancarville et de Montgomery, prince de Chastel-Laillon, vicomte de Melon, d'Abeville et de Monstreuil sur la mer, seigneur de Monstreuil Bellay, de Partenay et des païs de Gastine, Morvans et Oysans, grand chambellan de France et chevalier de l'ordre du Roy nostre sire, Jehan de Baudreul, vostre très humble et très obéissant serviteur, maistre d'hostel, conseiller et prési dent en vostre chambre des Comptes, vous présente ce présent petit sommaire abrégé de tant nobles, tant excellens et tant puissans princes Messeigneurs voz progéniteurs, aussi des noms de voz duché, marquisats, comtez, prin vicomtez, Païs, terres et seigneuries, en queiz païs ilz sont scituez et assiz, par quelles coustumes sont régiz et gouvernez, comme partaige s'en peult et doibt faire entre cohéritiers selon lesd- coustumes. ., et quelles armes en escussions vosd. tant nobles progéniteurs ont porté de leur chef, et quelles leurs prédécesseurs seigneurs desd- duchez, comtez, Païs et seigneuries à cause d'icelles ont porté ».

Ce traité fut donc présenté à Louis II d'Orléans, né en 1510, duc de Longueville en 1525, mort en 1536, et ne fut relié qu'environ quarante ans plus tard. Il y est beaucoup moins question des Longueville que de leurs domaines comté de Gournay, comté de Montgomery, vicomté de Melun, vicomté d'Abbeville, vicomté de Montreuil-sur-Mer, baronnie de Montreuil Bellay, principauté de Chastel-Laillon au Païs d'Aunis, baronnie de Parthenay, seigneurie de Vouvant au Poitou, chàtellenie de Château-Regnault en Touraine, chàtellenie de Beaugency, baronnie de Loigny, baronnie de la Brosse au comté de Chartres; Oisans, la Mure, Taix en Dauphiné; Hesdigneul et Tingry au Boulonnois; marquisat de Rothelin, comté de Neutchatel au Païs de Bourgogne, provenant du marquis Guillaume de Rothelin et d'Alix de Chalon (généalogie de la maison de Chalon); baronnie d'Époisses, chatellenie de Samoïse et seigneurie de Noyers au comté de Bourgogne.

Provenance : acquis de M. Delacour, janvier 1864.

Ms. 1271

F0UCQUET (GUILLAUME) : « TRAICTE POUR LES COMTES DE DUNOIS, DUCS DE LONGUEVILLE, AUX NOM ET ARMES DORLÉANS ».

Pet. In-f° (0,4 sur 0,583), reliure originale, en maroquin vert semé de fleurs de lis, dent., tr. dor., fermoirs. XVII^e siècle (vers 1627), 69 f. de vélin et 8f. de papier, 11 portraits à pleine page, en couleurs.

F. 3. « A Monseigneur le comte de Dunois. Monseigneur, Madame la duchesse vostre mère passant à Chasteaudun en l'année mil VI vingt cinq, l'Ange de Dunois prédici qu'elle nous donneroit dans peu de moys un comte de Dunois. J'eus l'honneur de lui expliquer à la porte de la ville les parolles de l'oracle; elle s'en sousrit et l'air l'y disposa. C'est de vous, Monseigneur, conceu peu de moys après, que l'Ange prédisoit. A vostre naissance, la chose publique m'a chargé de vous présenter les

poutraicts des comtes de Dunois que je conservois par curiosité. Maintenant je vous présente le relief et le discours de leur naissance, de leurs actes généreux et services rendus à l'Etat. Les médecins recherchent l'opération des drogues estrangères pour conserver la santé; mais pour vous former à la Vertu et pour maintenir vostre générosité au bien de la France, il no fault point en chercher des moyens ailleurs que chez vous. Les exemples, qui esmeuvent et confirment plus que les parolles, vous en seront familiers et natureli, dont en vos jeunes ans recevant l'impression qui est lors plus durable, vous surpasserez la prudence, la valeur, l'heur et la gloire du premier comte de Dunois. Ceste faveur ne peut estre enviée par les vostres, et à ce dessein ce discours a esté dressé pour demeurer en manuscript à ceux qui auront charge de vostre institution. Guillaume Foucquet, advocat à Chasteaudun ».

Cette charge n'échut à personne, car le petit prince ne vécut que deux ans. Le Musée Condé conserve de lui un très beau portrait aux crayons, attribué à Daniel Dumonstier.

F. 4. « Sommaire. A l'entrée de cest escript, comme sur le frontispice d'un temple, vous verrez Jehan d'Orléans, premier comte de Dunois, duquel les historiens de son temps ont dict que Dieu l'avoit suscité pour le bien de la France désolée... Tous les autres ses successeurs l'ont imité... ilz sont presque tous mortz jeunes au service du iloy et de l'Etat... Les alliances et généalogies y sont descriptes, leurs escussions et des seigneuries qui en dépendent y sont figurés. Il y a quelques lignes pour leurs presséances. Il y est parlé de la charge de grand chambellan de France. Il y est fait ouverture de la déclaration et confirmation pour le comté de Dunois en duché-pairie. Ce qui seroit à désirer pour l'accommodement dudict comté et habitans d'iceluy. Et l'oraison funèbre au jour du dépost du corps de feu Monseigneur le duc de Fronsac dans le tombeau de ses ancestres en la sainte chapelle de Chasteaudun. Ceste oraison fut par le commandement de Mon seigneur le comte de Saint-Pol transcritte et à lui envoyée » (Léonor d'Orléans, duc de Fronsac, fils unique de François d'Orléans, comte de Saint Paul, mourut, âgé de dix-huit ans, au siège de Montpellier le 2 septembre 1622. Son oraison funèbre occupe 8 f. de papier à la fin du volume).

Ouvrage curieux, tant par le texte que par les onze portraits dont il est orné, copies précieuses, quoique assez rudes, d'originaux dont la plupart ont disparu.

On lit sur le feuillet de titre « Tiré du cabinet de J. Phelippe de Billy et presté à Mr de Varoquier, son beau-frère ». Puis, d'une autre main « Vendu en 1720 vingt cinq louis au maréchal de Duras ». J. J. de Bure l'aîné a mis sa signature sur le feuillet de garde, le 2 août 1832.

Provenance : acquis à la vente de Bure en decembre 1853.

Ms. 1272

ESTAT DE LA DÉPENSE QUE MADAME, DUCHESSE D'ORLÉANS, veut et ordonne estre faitte en la chambre aux Deniers de sa maison pendant la présente année mil six cens

quatre vingt treize ».

In-folio, papier, 18 f., veau brun.

A la fin « Faiet et arrêté par Madame. Versailles, ce XXV^e juin mil VIc quatre vingt treize. Élisabeth Charlotte »

Provenance : vente à Paris, juillet 1856.

Ms. 1273

ORLÉANS (LOUISE-ADÉLAÏDE D'), ABBESSE DE CHELLES : EXAMEN DE CONSCIENCE GÉNÉRAL, OU RÉSUMÉ DE SA VIE; MÉDITATIONS ET PRIÈRES.

In-4°, XVIII^e siècle, 25 f. écrits et beaucoup de blancs, reliure originale, en maroquin rouge à large dentelle, doublé de tabis vert avec poche, recouvrement de portefeuille rejoignant une serrure comprise dans le second plat et fermant à clef.

Début « Avant que de faire mes pâques, je suis bien aise de repasser les péchés que j'ai commis et les grâces que Dieu m'a faites. C'est à vous, Seigneur, que j'en demande les lumières; vous voyez le fond de mon coeur... ». Louise-Adélaïde d'Orléans, fille du Régent, née le 13 août 1698, écrivait ceci « au moment où elle touchait à sa 40 année », c'est-à-dire en 1738. Ce manuscrit n'est pas de sa main; il fut écrit par une femme qui mit cette « Remarque » au verso du f. 16, début de la seconde partie « Il auroit peut estre mieux été de supprimer les prières cy dessus et de donner une espèce de suite à la vie de Madame d'Orléans; mais je n'ay rien voulu changer à l'ordre du manuscrit qui m'a été confié. Au reste elle n'écrivoit que pour elle, sans dessein, et sur des feuilles volant que l'on a eu beaucoup de peine à rassembler. Après avoir épanché son coeur pendant son noviciat par des actes d'amour de Dieu, de contrition, de foy et de charité, ce qui finit cette première partie, longtemps après elle reprend ainssy... ». La transcription ne fut donc faite qu'après la mort de la princesse, arrivée le 20 février 1743.

Provenance : vente Leber, Paris, novembre 1860.

Ms. 1274

MAISON D'ORLÉANS, 1743.

In-8°, papier, 104 pages, veau brun.

État du personnel de la maison et des domaines du duc d'Orléans en 1743, avec la mention des traitements.

P. 3. « Département de M. de Thury. intendant des finances » : duché de Valois, Béthisy, Compiègne, Coucy, Joinville, Éclaron, comté de Chaumont-vicomté d'Auge, Mortain, Domfront, Avesnes, Etrœungt, Sanzailles, Commines, Fumay, Revin.

P. 21. « Département de M. Le Grand, intendant des finances » : Orléans, Beaugency, Pithiviers,

Romorantin, Chartres, Dourdan, Montargis, Nemours; Argenton, Crayant, Champigny, La Roche-sur-Yon, Le Luc, Villefranche en Beaujolais, Aigueperse, Écolle, Évaux, Lépaud, Chambon, Auzance, Sermur, Vodable, Lestoing, Vieille Brioude, Montaigu.

P. 49. « Conseil de Monseigneur le duc d'Orléans. »

P. 50. « Chauffage ».

P. 53. « Écurie ».

P. 63. « Chambre ».

P. 65. « Bouche».

P. 67 « Palais-Royal ».

P. 71. « Saint.-Cloud ».

P. 74. « Versailles »

P. 75. « Villers-Cotterest »

P. 77. « Officiers du gouvernement ».

P. 78. Régiments d'Orléans infanterie, cavalerie et dragons, de Chartres infanterie.

P. 80. « Canal d'Orléans »

P. 84. « Canal de Loing ».

P. 89. « Adjudication des fermes »

Provenance : don du général Hardÿ de Périni, avril 1897.

Ms. 1275

« COMPTE DE M^e JEAN-JOSEPH PALERNE DE LA MADELAINE, TRÉSORIER-GÉNÉRAL. DES MAISON ET FINANCES DE FEU S. A. S. MONSEIGNEUR LE DUC D'ORLÉANS, des recettes et dépenses par lui faites pendant l'année 1749 ».

In-folio, 354 f. de vélin, reliure mod. en maroquin bleu.

Provenance : de la bibliothèque de M. Monteil.

Ms. 1276

INVENTAIRE DRESSÉ APRÈS LE DÉCÈS DE LOUIS-PHILIPPE, DUC D'ORLÉANS, novembre 1785.

Un tome en 3 volumes In-folio, 1785-1786, 1109 feuillets chiffrés, cart..

Provenance : collection de Condé.

Ms. 1277

« RÈGLEMENT DE SON ALTESSE SÉRÉNISSIME MONSEIGNEUR LE DUC D'ORLÉANS concernant l'administration de ses finances », 1787.

In-folio, 38 f., demi-mar. vert.

A la fin : « Fait et arrêté par Monseigneur le duc d'Orléans à Villers-Cotterêts le 21 décembre 1787. (Signé) L. P. J. d'Orléans (et plus bas) Shée ».

Provenance : vente Dawson-Turner, Londres, juin 1859, n° 351 du catalogue.

Ms. 1278-1280

LEBRUN : JOURNAL DE L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU DUC D'ORLÉANS; années 1785, 1787 et 1788.

3 volumes in-4°, 463, 406 et 408 f., cart..

Journal tenu jour par jour par le précepteur Lebrun, qui le remettait tous les soirs au gouverneur de l'éducation, M^{me} de Genlis. Elle le lisait avec soin et l'annotait copieusement; ses observations ont parfois des dimensions considérables et couvrent plusieurs pages. Document fort curieux au point de vue pédagogique, et précieux pour l'histoire des jeunes années du roi Louis-Philippe.

Provenance : acquis de Jacques Rosenthal, libraire à Munich, en juin 1899.

Ms. 1281

CUVILLIER-FLEURY : MADAME LA DUCHESSE D'AUMALE. Décembre 1869.

In-8°. Reliure française, 19^e siècle, signée par Trautz-Bauzonnet, maroquin noir doublé de vélin, tranche dorée.

Vélin, 20 f., majuscules en rouge et or, fil., fleurons, culs-de-lampe. *V. Boutou scripsit et delineavit.*

Portrait de la duchesse, gravé d'après Meuret (1845) par Hédouin et tiré sur vélin.

Marie de Bourbon-Sicile, duchesse d'Aumale, mourut le 6 décembre 1869. Les pages touchantes que lui consacra M. Cuvillier-Fleury parurent d'abord dans le *Journal des Débats* du 23 décembre 1869, puis furent publiées à part en 1870 (Paris, Techener, imp. Lahure).

Ms. 1282

«PRIX ET DESSAINS DES DIAMANS DE S. A. S. MONSEIGNEUR LE COMTE DE TOULOUSE » (Louis-Alexandre de Bourbon, fils légitimé de Louis XIV et de M^{me} de Montespan).

In-8°, XVIII^e siècle, 5 f. écrits et 17 blancs.

Reliure originale, en maroquin rouge, tranche dorée.

Ce petit volume contient quelques notes de la main du comte de Toulouse; la dernière est de 1749.

Ms. 1283-1285

LETTRES ORIGINALES DES DUCS, PRINCES ET PRINCESSES DE LORRAINE

conservées à la Bibliothèque Impériale de Saint-Pétersbourg, transcrites par M. Hovyn de Tranchère en 1881-1882.

In-folio, XVIII^e et 802 pages, 131 lettres et pièces comprises entre les années 1465 et 1628, cart..

LETTRES ET MINUTES ORIGINALES DU CARDINAL DE LORRAINE (1556-1572), conservées à la Bibliothèque Impériale de Saint-Pétersbourg, transcrites par M. Hovyn de Tranchère en 1883-1884.

In-folio, 76 pp., cart..

LETTRES DE CLAUDE DE LORRAINE, DUC D'AUMAË (1567-1573), conservées à la Bibliothèque Impériale de Saint-Pétersbourg, transcrites par M. Hovyn de Tranchère en 1881.

In-folio, 111 pp., cart..

Ms. 1286

LA SERRE (JEAN PUGET DE) : « PANÉGYRIQUE DE MONSEIGNEUR LE DUC DE GUISE, PAIR ET GRAND CHAMBELLAN DE FRANCE, par Monsieur De la Serre, conseiller ordinaire du Roy en tous ses Conseils, et son Historiographe. A Paris, escript par N. Jarry, Parisien, MDCLVI ».

In-folio (0,405 sur 0,288), reliure originale, en maroquin rouge doublé de maroquin rouge, semé de croix de Lorraine. Vélin, XVII^e siècle, 2 f. et 21 pages chiffrées, entour. d'un filet d'or; superbe calligraphie.

Les deux feuillets qui précèdent le texte sont occupés par le titre, écrit en lettres d'or, bleues et rouges, et par un beau portrait en pied du duc de Guise (Henri de Lorraine), avec une vue du port et de la ville de Naples au second plan, allusion au rôle joué par le duc dans la révolution de Naples en 1648.

Provenance : bibliothèque Cigongne, n° 254.

Ms. 1287

« PETRI BERTII, Cosmographi et Professons Regii, DE ANTIQUITATE GENTIS MONTISMOBANTIACAE DISQUISITIO. Cui accessit DESCRIPTIO VICTORLAE TANICAE ».

Pet. In-folio (0,244 sur 0,180), reliure originale, en maroquin brun à riches comp. dor.; fleurons, dent., tr. dor. Vélin, XVII^e siècle (4626), 87 pp. chiffrées, 23 lignes à la page, armes de Montmorency peintes sur le premier feuillet; une carte et cinq écussons en couleurs dans le corps du volume.

Ouvrage entièrement rédigé en latin. Les 6 premières pages sont occupées par le titre, la lettre de

dédicace au duc de Montmorency, datée de Paris le 8 des ides de janvier 1626, et un avis au lecteur en 12 vers latins.

P. 5. « De Antiquitate Montismorantiacæ gentis Disquisitio.

P. 39. « P. Bertii, Cosmographi et Professons Regii, Victoriae navalis quam in sinu Aquitanico auspiciis Christianissimi regis Ludovici XIII retulit a perduellibus Rupellanis Henricus Montismorentiaci dux, Franciæ par et admirallus, anno mdcxxv, liber primus ».

P. 59. « Victoriae Aquitanicæ quam mari terraque... re lit a perduellibus Rupellanis Henricus Montismorantiaci dux..., liber secun dus ».

P. 77. « Ode in victoriam Aquitanicam ».

P. 84. « Ordre et suite de ce qui s'est passé de jour en jour en la prise de l'isle de Ré », légende de la carte; celle-ci comprend la côte depuis les Sables d'Olonne jusqu'à Brouage, avec les îles de Ré et d'Oléron; elle est intitulée « Carte chorographique pour l'histoire des batailles données à la conquête de l'isle de Ré par Monseigneur l'Admiral duc de Montmorancy, l'an cm DCXXV, le 15, 16, 17 de sept., faicte par P. Bertius, cosmographe ordinaire du Roy et lecteur en son Université ».

P. 85. « Epigrammata in columbam quæ IV septembris conspecta est in malo navis Prætori 111m Ducis Montismo ranciaci, Franciie paris et admiralli ».

P. 87. « Epigramma sacrum »

Pierre Bertius, né à Baveren en Flandre en 1565, mort à Paris en 1629, fut géographe de Louis XIII et professeur de mathématiques au Collège de France après avoir abjuré la religion réformée; la chaire qu'il y occupa fut supprimée après sa mort. Le P. Nicéron (XXXI, 83) a donné la liste de ses ouvrages; celui-ci ne s'y trouve pas, il est demeuré inédit. Le P. Lelong en a connu deux manuscrits, celui qui est ici décrit et qui appartenait au prince de Condé, et un autre que Bertius avait donné à l'historien de la maison de Montmorency, André du Chesne; ce dernier se trouvait dans la bibliothèque du Roi (Lelong, t.III, p. 812, n°43297).

Ms. 1288

DU CHESNE (ANDRÉ) : « HISTOIRE DE LA MAISON DES BOUTEILLERS DE SENLIS, SEIGNEURS DE CHANTILLY, d'Ermenonville, Lusarches, Levroux, Saint Chartier, Moucy le Vieil, Moucy le Neuf, Vineuil, Rancières, Bovigny, Coye, Noisy, Orville, Villepinte et autres seigneuries, justifiée par chartes d'église, turcs domestiques, arrests du Parlement, croniques, et autres bonnes preuves, par André du Chesne, historiographe du Roy ».

In-folio, XVII^e siècle, 470 f., veau brun aux armes de Bourbon. Condé.

Le texte occupe 75 f., puis viennent les preuves, terminées au f. 167 v^o à la suite, le scribe a transcrit la charte de fondation de la chapelle du château de Chantilly (mai 1333), publiée en 1902, d'après l'original conservé dans les archives du Musée Condé, par M. Gustave Macon (Historique

des édifices du calte ci Chantilly).

Le manuscrit de Du Chesne, préparé pour l'impression, est aujourd'hui conservé à la Bibliothèque Nationale. Son fils en avait laissé prendre quelques copies, et celle-ci fut exécutée pour le prince de Condé; sortie de la collection antérieurement à la Révolution, elle fut acquise du libraire Morgand en mars 1891 et reprit sa place à Chantilly. C'est d'après l'exemplaire de la Bibliothèque Nationale que M. L. Sandret publia le texte en 1879; les preuves n'ont pas été imprimées.

Ms. 1289

PROCES POUR LA SUCCESSION DE JEAN DE BOURGOGNE, COMTE D'ÉTAMPES ET DUC DE BRABANT, 1491-1498.

Pet. in-f°, fin du XV^e siècle, 71 f. de papier, cart.

Procès entre Engelbert de Clèves, comte de Nevers, duc de Rethel et d'Auxerre, petit-fils du duc de Brabant par sa mère Isabelle de Bourgogne, et Jean d'Albret, seigneur d'Orval, mari de Charlotte de Bourgogne. Ce registre contient l'inventaire détaillé des pièces produites au parlement de Paris par le comte de Nevers. La contestation portait surtout sur la possession du comté de Nevers et de la baronnie de Donzy.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 1290

BRANTÔME : FRAGMENT DE LA VIE DE FRANÇOIS DE BOURDEILLE, SON PÈRE.

In-folio, XVI^e siècle, 16 f., maroquin citron au armes du duc d'Aumale (*Trautz-Bauzonnet*).

Manuscrit original et autographe, sans la lettre-préface de Brantôme à son neveu. Inséré dans le t. X, pp. 31-57, des oeuvres de Brantôme éditées par Ludovic Lalanne pour la Société de l'Histoire de France.

Provenance : acquis par M. le duc d'Aumale.

Ms. 1291

GUIBILLON (ANTOINE) : « COMPTES DE LA TUTELLE D'ANTOINETTE-MARIE ET JEANNE GRANDIN, enfants de feu Antoine Grondin et d'Antoinette Guérin, 1607.

In-folio, 56 f., car

« Estat et compte que fait et rend par devant vous, monsieur le Bailly de Senlis ou vostre lieutenant, Anthoine Guibillon, homme d'armes des ordon nances du Roy, demeurant à Barbèry, tuteur et curateur subrogé, au lieu de deifuuct Jacques Clérin, laboureur demeurant à Moucy le Neuf, à Anthoinette-Marye et Jehanne Grandin, enffans myneurs de deffunct Anthoine Grandin et de Anthoinette Guérin, sa seconde femme, à présent femme dudict Guibillon, de la charge et

administration que ledict Guibillon a eu des corps et biens tant meubles que immeubles appartenans et eschez ausdictz myncurs par la succession, décedz et trespas dudict deifunct Anthoine Grandin leur père... ». -

Provenance : collection de Condé. -

Ms. 1292

« LA VYE DE HENRY, DUC DE ROHAN, PAIR DE FRANCE, ET DE TANCRÈDE DE ROHAN, SON FILS ET DE MARGUERITE DE BÉTHUNE, SA FEMME, par S. d. M. E. S. d. B. G. e. M. d. o. d. R. ».

In-folio, XVII^e siècle, 74 et 7 f., cart..

La Vie du duc de Rohan occupe les 50 premiers feuillets. Cet ouvrage est cité par Lelong (II 479, n° 21943), qui explique ainsi les initiales S. de M., écuyer, sr de B., conseiller et maître d'hôtel ordinaire du Roi. Le nom de l'auteur est demeuré inconnu et n'a pas été donné par Antoine Fauvelet du Toc, qui publia l'ouvrage en 1667 : *Histoire de Henry, duc de Rohan, pair de France*. Suivant la copie imprimée à Paris (à la sphère), in-12.

F. 5 « Suit la naissance, vye et mort de Tancrede de Rohan, filz dudict feu duc de Rohan et de laditte Marguerite de Béthune, sa femme ». Manque le f. 73. Le f. 74 contient la fin de l'histoire de Tancrede et trois épitaphes, une en latin, les autres en vers français par Gilbert et Scudéry. Une copie de ce récit original a été utilisée pour l'histoire de Tancrede de Rohan qui fut publiée à Liège en 1767 et qui a été insérée par F. Danjou, en 1838, dans les *Archives curieuses de l'histoire de France*, 2^e série, t. VI, pp. 1—36.

On a ajouté au volume un opuscule de format plus petit, mais écrit de la même main contemporaine u Discours de l'excellence et grandeur de la maison de Rohan , (7 ff.).

Provenance : collection de Condé.

Ms. 1293

« INVENTARIO DELLI ARGENTI, DORATI E BIANCHI GIOYE, CHRISTALLI ET'ALTRO, DELL'EMMO E REV^{me} CARDINALE GIULIO MAZARINO » , 1645.

In-folio, 2 f. et 28 pp. chiffrées, reliure originale, en maroquin rouge, bordure de fleurs de lis.

P. 3. « Io Bernardino d'Amico, guarda robba dell' Emme e Rev^{me} Cardinale Giulio Mazarino mio Sre, hô ricevuto gl'argenti, gioye, christalli et'altro seguenti, liquali mi son stati consignati d'ordine di Se Ema da Bernardino Roverino, suo ag^o di camera... ». L'état fut signé à la fin par Bernardino d'Amico, Bernardino Roverino et Pelegro Solimano, à Paris, le 1^{er} février 1645. La reliure fut exécutée pour Bernardino d'Amico; la première lettre de son nom, A, comprise dans une guirlande de feuillage, orne le milieu des plats. Les marges portent des notes de 1653 relatives à la destination

des objets.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 1294

INVENTAIRE DE TOUS LES MEUBLES DU CARDINAL MAZARIN, septembre 1653.

In-folio, 286 f., reliure originale en mar. rouge aux armes du cardinal Mazarin, fil., fleurons, dos orné, tranche dorée.

Publié en 1861 par M. le duc d'Aumale pour la Société des Philobiblon de Londres (in-8° de 404 pp.).

Provenance : collection de Condé.

Ms. 1295

INVENTAIRE DES MARBRES DU PALAIS-MAZARIN, 1661.

In-f°, 24 f., cart..

F. 1. « Partage du palais Mazarin et des bustes et figures étans en icelluy, entre Armand-Charles, 1^{er} duc de Mazarin, et Mr le marquis de Manciny; par lequel Armand-Charles a eu dans son lot pour 98 358 livres de bustes et figures. 23 juillet 1661 »

F. 10 v°. « Ensuit les statues, bustes et scabellons deppendans dud. palais, lieux et endroits où ils sont prisez et estimez selon et ainsi qu'il ensuit... »

Provenance : collection de Condé.

Ms. 1296

CONTRAT DU MARIAGE DE LOUIS-CHRISTOPHE GIGAULT, MARQUIS DE BELLEFONDS, AVEC MARIE-OLYMPE-EMMANUELLE MAZARIN. Paris, 24 septembre 1681.

In-folio, 9 f., cart..

Document Signé par Louis XIV, la reine, le dauphin et la dauphine, le duc et la duchesse d'Orléans, M^{lle} d'Orléans, M^{lle} de Montpensier, le duc d'Anguien, le prince de Conti, le prince de La Rochesur-Yon, le duc de Vendôme, etc., etc.

On a inséré à la suite du contrat un « Estat des meubles donnés par Monseigneur et Madame la maréchalle de Bellefont à monseigneur le marquis de Bellefont, leur fils, en exécution de son contrat de mariage », et un « transport de vente » du 26 septembre 1681 (6 f.).

Provenance : collection de Condé.

Ms. 1297

INVENTAIRE DES BIENS DE MARIE-LOUISE-FRANÇOISE DE ROHAN, VEUVE DE GUY-PAUL-JULES, DUC DE MAZARIN, DE LA MEILLERAYE ET DE MAYENNE août 1755.

In-folio, 204 f., reliure en vélin blanc.

Provenance : de la collection de Condé.

Ms. 1298

LA SERRE (JEAN PUGET DE) : « LE PORTRAIT DE MADEMOISELLE DE MANNEVILLE, FILLE D'HONNEUR DE LA REYNE MÈRE DU ROY ». 1661.

In-folio (0,880 sur 0,260), reliure originale en maroquin vert doublé de maroquin vert à riches comp. dorés.

Vélin, 1661, 2 f. et 13 pages dans un encadrement doré; calligraphie de toute beauté.

Le premier feuillet est occupé par un frontispice où l'on voit Minerve et l'Amour copiant le portrait de Mademoiselle de Menneville, que la Renommée tient suspendu au milieu des nuages. Le médaillon seul est délicatement peint en miniature; la décoration est une gravure coloriée à la gouache.

F. 2. Épitre de Puget de La Serre « à Mademoiselle de Manneville, fille d'honneur de la Reyne mère du Roy », datée de Paris le 12 septembre 1661, et écrite en lettres rouges; titre en or et bleu, grande initiale d'or sur fond de feuillage et fleurs.

F. 4. Beau portrait de M^{lle} de Menneville, compris dans un encadrement mythologique gravé et gouaché.

F. 5. « Le Portrait de Mademoiselle de Manneville, fille d'honneur de la Reyne mère du Roy ». Ce titre, en lettres d'or, est immédiatement suivi du texte, dont la prose est écrite en bleu et les vers en rouge, avec initiale en or

La beauté de Mademoiselle de Menneville fut célébrée par les contemporains. La grande Mademoiselle elle-même, qui n'est pas tendre, reconnaît que « Méneville est fort belle ». Ses longues fiançailles avec François-Christophe de Lévis-Ventadour, comte de Brion, puis duc de Damville, défrayèrent la chronique mondaine et amusèrent la Cour; elles n'aboutirent d'ailleurs pas, et Damville mourut sans avoir été marié « Par sa mort, dit M^{me} de Motteville, il échappa des chaînes qu'il s'était imposées lui-même en s'attachant d'une liaison trop grande à M^{lle} de Méneville, fort belle personne, fille d'honneur de la reine-mère. Il lui avait fait une promesse de mariage, et ne la voulait point épouser. Le roi et la reine-mère le pressant de le faire, il reculait toujours, et, quand il mourut, sa passion était tellement amortie qu'il avait fait supplier la reine-mère de leur défendre à tous deux de se voir. Il offrait de satisfaire à ses obligations par de l'argent; mais elle, qui espérait d'en avoir par une autre voie, voulait qu'il l'épousât pour devenir duchesse. La fortune et la mort

s'opposèrent à ses désirs, et la détrompèrent de ses chimères. Son prétendu mari s'était aperçu qu'elle avait eu quelque commerce avec le surintendant Foucquet, et qu'elle avait cinquante mille écus de lui en promesses. Elle ne les reçut pas, et perdit honteusement en huit jours tous ses biens, tant ceux qu'elle estimait solides que ceux où elle aspirait par sa beauté, par ses soins et par ses engagements. Ils paraissaient honnêtes à l'égard du duc de Damville, et n'étaient pas non plus tout-à-fait criminels à l'égard du surintendant. On le connut clairement, car il arriva pour son bonheur que l'on trouva de ses lettres dans les cassettes du pri sonnier qui justifiaient sa vertu».

Foucquet fut arrêté le 5 septembre 1661, la dédicace de Puget de La Serre est du 12, et le duc de Damville mourut le 20. Tout s'effondrait donc autour de M^{lle} de Menneville au moment où l'on exécutait le somptueux panégyrique de La Serre, qui ne lui fut peut-être jamais présenté. « Bon gré, mal gré, dit M. Lair (*Nicolas Foucquet*, II, 86), Menneville prit un courageux parti, quitta la Cour, se retira dans un couvent, où elle mourut à son tour, encore bien jeune » (9 décembre -1669; *Causeries d'un Curieux*, par FEUILLET DE CONCHES, II, 567). Il y a contradiction entre cette assertion et un passage de la Muse Dauphine de Perdou de Subigny en date du 24 février 1667 :

A l'envy de M. d'Alluy,

Le marquis de Renty, qui ne vaut point son père

(Et ceci sera dit, seigneur, sans luy déplaire,

Car personne ne croit qu'il soit saint comme luy),

A pris femme, et femme fort belle.

Menneville, autrefois le charme de la Cour,

Pourroit bien l'accuser d'estre amant infidèle

De l'avoir laissée là après trois ans d'amour.

Mais, quoy ! tous les Brions ne sont pas morts pour elle.

Le marquis de Renty, dont le père était mort en odeur de sainteté (24 avril 1648), aurait donc recherché M^{lle} de Menneville pendant trois ans avant de la « laisser là » pour se marier. Et c'est après avoir constaté qu'il n'y avait plus de « Brions » pour elle que la pauvre fille se serait retirée dans un couvent.

Provenance : vente Pichon, avril 1869.

Ms. 1299

INVENTAIRE FAIT APRÈS LE DÉCES DE PIERRE DE MARINES, ÉCUYER, Sr DU PLEssis, mort le 1^{er} janvier 1674.

In-folio, 148 f., reliure en vélin blanc.

L'inventaire fut commencé le 1^{er} octobre 1674 et terminé le 28 janvier 1675. Les héritiers de Pierre de Marines et de Catherine Rouget, sa femme, étaient Denis de Marines, écuyer, Sr du Plessis,

Pierre de Marines, écuyer, Sr de Saubris. gentilshommes servants ordinaires du Roi, et Marguerite de Marines, femme de Jacques de Bruscoly, conseiller du Roi, auditeur en sa chambre des Comptes.
Provenance : collection de Condé.

Ms. 1300

RECUEIL FACTICE.

1. Lettres-patentes de l'érection du duché-pairie de Mazarin en faveur d'Armand-Charles de La Porte, fils du maréchal de La Meilleraie; Reims, décembre 1663 (6ff.).

2. Testament de Jean-Antoine de Mesmes, comte d'Avaux, 23 février 1673.

Original signé par le testateur et les notaires Galloys et Simonnet. Mention spéciale pour le psautier de saint Louis (exécuté pour la reine Ingeburge vers 1210) qui fait aujourd'hui partie des collections du Musée Condé. 4 f.

3. « Factum pour messire Jean-Marie de Courtenay, seigneur de Montcelart, deffendeur et demandeur, contre messires Louis-Charles de Courtenay, seigneur de Chastillon, et loger de Courtenay, abbé des Eschailles, demandeurs, et le nommé du Boucliet, deffendeur ».

In-f° de 32 ff.. Factum rédigé vers 1603 et dirigé contre Jean du Bouchet, « lequel nous a donné un livre intitulé *l'Histoire de la maison royale de Courtenay* (1664) où il traicte de son autorité toute seule la généalogie du deffendeur et le fait sortir d'un bastard... ».

4. « Interrogatoire de madame de Brinvilliers à la question, du 17 juillet 1676. Interrogatoire de Briancourt dans la chambre de la Tournelle en présence de tous les juges ».

8 et 4 ff.. Au verso des deux documents, le Grand Condé a écrit: « Procès de madame de Brinviliers »

5. « Du mardy 24^o septembre 1680, en la chambre des vaccations, Mr le président Bailleul. Plaidoié de Mr le procureur général » (pour les religieuses de Charonne contre un bref du Pape; 6 ff.).

6. « Ordonnance du légat *a latera* qui condamne les cérémonies chinoises sur un décret du Saint-Siège du 20 novembre 1704, et par là les Jésuites perdent leur procès contre messieurs des Missions étrangères »

De la main de Mathieu Luillier, archiviste de la maison de Condé. 4 ff..

7. « Mémoire très curieux concernant la maison de Condé, fait par Mr Luillier » (3 ff.).

8. « Réception et marche de l'infante-reine le jour de son entrée à Paris; cérémonies et festes », mars 1722 (8 ff.).

9. Promotion de maréchaux de camp du 1^{er} février 1719 (4 ff.).

10. « Chevaliers, commandeurs et officiers de l'ordre du Saint-Esprit suivant leur réception, vivans le 1^{er} janvier 1722 » (1f.).

Ms. 1301

DÉCRET D'ADJUDICATION DES BIENS DE JACQUES D'HÉMELLE, ÉCUYER, Sr DE MEULLES, capitaine et major au régiment des Gardes Suisses, et de Marie Angoullant, sa femme; 20 septembre 1683.

In-4°, vélin, 69 f., cart..

Provenance : de la Collection de Condé.

Ces biens étaient situés sur les terroirs de Moisselles, Attainville, Fontenay, Arcy, Villepreux, Saint-Cyr, etc..

Ms. 1302

INVENTAIRE APRÈS DÉCÈS DE DAME GENEVIÈVE MACÉ, femme de messire Henry Le Vaillant, chevalier, seigneur de Chandénay, auparavant veuve de noble homme François Sassin, avocat au Parlement, morte le 17 novembre 1691.

In-folio, 37 f., cart

Provenance : de la collection de Condé.

Ms. 1303

INVENTAIRE APRÈS DÉCÈS DE DAME ADRIENNE D'ORSYÉ, veuve de Jacques de Bréda, écuyer, conseiller secrétaire du Roi; février 1695.

In-folio, 89 f., demi-marroquin rouge.

Provenance : de la collection de Condé.

Inventaire dressé à la requête des enfants et héritiers Jacques de Bréda, avocat au Parlement; Jean-François de Bréda, prêtre, bachelier en théologie; Antoine de Bréda, écuyer; Adrienne de Bréda; Pantaléon de Bréda, écuyer, lieutenant d'une compagnie d'infanterie à l'île Sainte-Croix en Amérique.

Ms. 1304

INVENTAIRE FAIT APRÈS LE DÉCÈS DE JEAN BAPTISTE COLBERT, mort le 6 septembre 1683.

In-folio, 812 f., reliure en vélin blanc.

Cet inventaire fut dressé du 14 septembre au 3 décembre 1683, à la requête des héritiers et en présence de Jean Bonnet, concierge de l'hôtel de la rue Neuve des Petits-Champs, et d'Étienne Baluze, bibliothécaire de Colbert. Baluze ne fit d'ailleurs que présenter les catalogues qu'il avait rédigés, et les livres ne furent pas inventoriés à nouveau.

F. 18. Tapisseries « la belle chasse de l'hôtel de Guise », 42 pièces, fabrique des Gobelins; l'histoire

de Psyché, 44 pièces, fabrique de Bruxelles; l'histoire de Scipion, 6 pièces, fabrique de Bruxelles; l'histoire d'Absalon, 42 pièces, fabrique d'Angleterre; etc., etc..

F. 84. Tableaux : Raphaël, Véronèse, l'Albane, Jules Romain, le Guide, le Guerchin, Beaubrun, Nanteuil, Nocret, Le Brun, Mignard, etc., etc..

F. 101. Porcelaines et bronzes, cabinets, miroirs, vermeil doré, vaisselle d'argent.

F. 129. Perles et pierreries.

F. 145. Titres et papiers charges, rentes, contrats, titres des terres.

F. 536. Tableaux apportés de Versailles et de Saint-Germain.

F. 733. Médailles.

F. 549 et f. 747. Inventaires de la maison de Sceaux et de l'hôtel de Versailles.

Ms. 1305

ETAT DES BIENS ATTRIBUÉS A LA VEUVE DE COLBERT, MARIE CHARRON, 1684.

In-folio, 129 f., reliure originale en mar. rouge, fil., dos orné, tranche dorée.

Les f. 1 à 69 sont occupés par l'inventaire des titres des biens échus à Madame Colbert par la sentence arbitrale du 18 avril 1684. Le reste du volume comprend l'inventaire des meubles. Annotations de la main de Madame Colbert.

Ms. 1306

INVENTAIRE FAIT APRÈS LE DÉCÈS DE CLAUDE-CHRISTOPHE, COMTE D'ALÈGRE, 29 avril-17 mai 1677.

In-folio, 170 f., reliure en vélin blanc.

Le comte d'Alègre, frère du marquis Claude-Yves, mourut le 29 avril 1677, laissant pour héritière sa nièce Marie-Marguerite, femme de Jean-Baptiste Colbert, marquis de Seignelay. Elle mourut le 16 mars 1678, et Seignelay se remaria l'année suivante (6 septembre 1679) avec Catherine-Thérèse de Matignon.

Ms. 1307

INVENTAIRE FAIT APRÈS LE DÉCÈS DE CATHERINE-THÉRÈSE DE MATIGNON, COMTESSE DE MARSAN, 2 janvier-3 février 1700.

In-folio, 263 f., veau brun.

Après la mort de Seignelay, Catherine-Thérèse de Matignon s'était remariée (22 février 1696) avec Charles de Lorraine, comte de Marsan. Elle mourut le 7 décembre 1699. De son premier mariage, elle avait eu quatre enfants Jean-Baptiste Colbert, marquis de Seignelay, Paul-Édouard, comte de Creully, Louis-Henri, chevalier de Malte, et Charles-Éléonor, comte de Sceaux, puis comte de

Seignelay. Du second, elle laissait deux enfants mineurs Louis et Jacques de Lorraine.

Ms. 1308

INVENTAIRE FAIT APRÈS LE DÉCÈS DE LA COMTESSE DE SEIGNELAY, août 1719.

In-folio, 239 f., reliure en vélin blanc.

Charles-Éléonor Colbert, comte de Seignelay, avait épousé Anne de la Tour et Taxis. Il la perdit le 19 janvier 1719, et convola en secondes noces, le 12 décembre 1726, avec Marie-Renée de Gontaut-Biron.

Ms. 1309-1312

PROCÈS-VERBAL DE L'APPOSITION ET DE LA LEVÉE DES SCELLÉS FAITES EN L'HÔTEL DE SEIGNELAY APRÈS LA MÔRT DE CHARLES-ÉLÉONOR COLBERT, COMTE DE SEIGNELAY, arrivée le 27 mars 1747.

In-folio, 527 f., reliure en vélin blanc.

INVENTAIRE APRÈS DÉCÈS DU COMTE DE SEIGNELAY, 10 avril-10 juin 1747.

In-folio, 342 f., reliure en vélin blanc.

PROCÈS-VERBAL DE LA VENTE DE LA BIBLIOTHÈQUE DE L'HÔTEL DE SEIGNELAY, juillet 1747.

In-folio, 666 f., reliure en vélin blanc.

Ce volume s'arrête au cours de l'article 684; il y avait donc un ou plusieurs autres volumes qui ont disparu.

COMPTE DE TUTELLE RENDU PAR LA COMTESSE DE SEIGNELAY, 1750.

In-folio, 309 f., reliure en vélin blanc.

Marie-Renée de Gontaut-Biron, comtesse de Seignelay, avait deux enfants mineurs, Louis-Jean-Baptiste-Antoine et Louise-Marguerite.

Provenance : tous ces inventaires de la famille Colbert faisaient partie de la collection de Condé avant 1789.

Ms. 1313

« CATALOGUE DES TABLEAUX DE MONSIEUR BIGNON, PREMIER PRÉSIDENT DU GRAND CONSEIL ».

In-folio, XVII^e siècle, 6 f., cart.

Il s'agit ici de Thierry Bignon, frère cadet de Jérôme, né en 1632, mari de Françoise Talon, fille de l'avocat-général Orner. Il n'eut qu'une fille, Marie-Anne-Françoise; elle épousa en 1678 Michel-

François de Vertamon, qui succéda à son beau-père comme premier président du Grand Conseil.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 1314

« EXTRAIT DU CATALOGUE DES MANUSCRITS DE LA BIBLIOTHÈQUE DE M. LE PRÉSIDENT BOUHIER, A PRÉSENT DE M. LE PRÉSIDENT DE BOURBONNE ».

II. « LIVRES, BROCHURES ET MANUSCRITS DE M. LE PRÉSIDENT DE RUFFEY dont il n'est pas fait mention dans la Bibliothèque historique de France du père Lelong ».

In-folio, XVIII^e siècle, 30 et 8 f., cart.. En tête du volume a été insérée une lettre du président Bouhier à M. Richard de Ruffey, datée de Dijon le 4 avril 1733.

Jean Bouhier, dont la bibliothèque fut si célèbre au XVIII^e siècle, était président au parlement de Dijon; il mourut le 17 mars 1746. Son gendre, Chartraire de Bourbonne, hérita de la bibliothèque, et la transmit à son fils, lequel la laissa ensuite à son gendre, le comte d'Avaux. Enfin celui-ci la vendit à l'abbaye de Clairvaux en 1784.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 1315

REGISTRE DES BIENS DE HUGUES ANTHEAUME L'AÎNÉ ET DE NICOLE⁶JEANNE BÉNARD, SA FEMME, demeurant à Écouen.

In-folio, XVIII^e siècle, 232 f., cart..

Titre « Ce registre, servant de sommier, contient les revenus du bien en maisons et héritages qu'il a plu à la Providence donner à Hugues Antheaume l'ainé et Nicolle-Jeanne Bénard, sa femme, contenant les prix de loyers et les noms de ceux qui tiennent les héritages ». Nombreuses pièces annexées.

Hugues Antheaume eut un fils, aussi nommé Hugues, qui fut lieutenant-général des justices de la baronnie d'Écouen : le petit-fils, André-Joseph Antheaume de Surval, fut régisseur général de Chantilly jusqu'en 1792 et secrétaire du duc d'Enghien dans l'émigration; Louis XVIII le fit baron. L'arrière-petit-fils, Hugues-Achille- Antheaume, baron de Surval, fut administrateur des domaines du dernier prince de Condé, puis du duc d'Aumale mineur.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 1316

PROCÈS-VERBAUX DE L'INVENTAIRE ET DE L'ESTIMATION DES MEUBLES DU CHÂTEAU DE BETZ, CONFISQUÉ SUR LA PRINCESSE DE MONACO ÉMIGRÉE. 1792-1794.

In-folio, plusieurs documents et pièces annexées formant ensemble 94 f., cart..

Marie-Catherine Brignolé, princesse de Monaco, avait rejoint le prince de Condé en émigration dès le mois de juillet 1789 et ne le quitta plus. Son château de Betz (arr. de Senlis, Oise), ainsi qu'une maison dite l'hôtel des Amateurs, furent déclarés confisqués en 1792 et vendus en 1794. Madame de Monaco, veuve en 1795, avait soixante-neuf ans lorsque, le 25 décembre 1808, elle épousa le prince de Condé, qui en avait soixante-douze. Elle ne revit ni Betz, ni Chantilly, et, le 28 mars 1813, elle s'éteignit dans les bras de celui dont elle avait charmé la vie dans les temps heureux et soutenu le courage dans l'adversité. Voir G. MACON, *les Jardins de Betz*, Senlis, 1908, pp. 58-68.

Ms. 1317

PROCÈS-VERBAUX DE L'INVENTAIRE, DE L'ESTIMATION ET DE LA VENTE DES MEUBLES DU PETIT CHÂTEAU DE BETZ, CONFISQUÉ SUR LE DUC DE VALENTINOIS ÉMIGRÉ; 1792-1794.

In-folio, 203 f., cart.

Honoré-Anne-Charles-Maurice Grimaldi, duc de Valentinois, fils de la princesse de Monaco, avait quitté la France en 1791.

Ms. 1318

PROCÈS-VERBAUX DE L'INVENTAIRE ET DE L'ESTIMATION DES MEUBLES DU CHÂTEAU D'ANTILLY, CONFISQUÉ SUR M. CHARLES BROCHANT, ÉMIGRÉ; 1792-1793.

In-folio, 48 f., cart..

Antilly est une commune du canton de Betz, arr. de Senlis (Oise).

Ms. 1319

PROCÈS-VERBAUX DE L'INVENTAIRE, DE L'ESTIMATION ET DE LA VENTE DES MEUBLES DU CHÂTEAU D'IVORS, CONFISQUÉ SUR AYMARD-PIERRE-GEORGES, MARQUIS DE NICOLAÏ, ÉMIGRÉ; 1792-1794.

In-folio, 223 f., cart..

Ivors est une commune du Canton de Betz, arrondissement de Senlis (Oise).

Ms. 1320

GALLIERA (DUCHESS DE) : « NOTICE SUR LE JEUNE ANDRÉ DE FERRARI, PAR SA MÈRE ». Spa, 4 août 1847.

In-4°, 25ff., chagrin noir.

Copie calligraphiée, avec corrections autographes de la duchesse; par elle donnée à Madame la duchesse d'Aumale.

Ms. 1321

« TRISTES SOUVENIRS » (mort du duc d'Elchingen, 1854).

In-8°, 25 f., maroquin violet aux armes du duc d'Aumale, doublé de maroquin vert à large dentelle, tranche dorée.

Le général duc d'Elchingen (Michel-Louis-Félix Ney), né en 1804, mourut à Gallipoli le 14 juillet 1854; il avait épousé en 1834 Marie-Joséphine Souham, veuve du baron de Vatry (Amédée-Louis-Henri Bourdon). Le frère du baron de Vatry, Alphée, était marié à Paméla Hainguerlot qui fut l'amie fidèle de la famille d'Orléans; on conserve précieusement au Musée Condé le berceau qu'elle offrit à la duchesse d'Aumale pour la naissance du duc de Guise.

Ce manuscrit contient la copie des dernières lettres adressées par le duc d'Elchingen à sa femme, et de celles qui furent écrites à la duchesse par les témoins de la mort du duc, par son fils Michel-Aloys, qui, engagé pour la campagne, arriva trop tard pour recevoir le dernier soupir de son père. Le recueil se termine par les lettres de condoléances envoyées à la duchesse d'Elchingen par la duchesse d'Orléans, la duchesse Auguste de Saxe-Cobourg (Clémentine d'Orléans), le duc d'Aumale, et Napoléon III.

Provenance : donné à la duchesse d'Aumale par Madame de Vatry, mai 1856.

Ms. 1322

[RIBEAUCOURT (GUSTAVE)] : LOUIS MARTINET, NOTES BIOGRAPHIQUES, 1894.

In-4°, 58 f., portrait de Martinet, chagrin rouge.

Le peintre Louis Martinet, né en 1814, avait quatre-vingts ans lorsqu'il offrit ce manuscrit à M. le duc d'Aumale le 26 octobre 1894. Outre une préface, le travail est divisé en trois parties : peinture, événements politiques, théâtre. L'événement politique le plus marquant est celui du 24 février 1848; officier de la garde nationale, Martinet arriva par hasard à la Chambre au moment où la duchesse d'Orléans et ses deux jeunes fils y couraient les plus grands dangers. Il parvint à les faire sortir et à les mettre en sûreté. La duchesse ne l'oublia pas. Parmi les souvenirs qu'il reçut de la princesse, Martinet choisit trois photographies qu'il inséra dans ce manuscrit; elles représentent : la princesse et son fils aîné, la première communion du comte de Paris (d'après l'esquisse exécutée par Martinet), et les deux jeunes princes à cheval.

Ces Notes biographiques furent rédigées sous la direction de Martinet par Gustave Ribeaucourt, qui les publia en 1894 sous le titre : *Une figure d'artiste. Louis Martinet, 1814-1894*, Paris, typ. Morris, in-8° de 79 pp.

X. HISTOIRE PROVINCIALE ET LOCALE

Ms. 1323

FRAZER (ANDREW) : HISTORY OF DUNKIRK, 1770.

1 volumes de texte, 61 pp., et 1 volumes de 43 plans dessinés à la plume et coloriés; reliure originale en maroquin rouge, fil., tranche dorée.

Mémoire sur l'histoire de Dunkerquo depuis Jules César jusqu'à 1770. Andrew Frazer était commissaire du roi d'Angleterre pour l'exécution des stipulations relatives à Dunkerque après le traité de paix du 10 février 1763. Le texte se termine ainsi:

“It is with the utmost regret I find myself under a necessity of concluding the History of Dunkirk with an account of the death of Colonel Desmaretz, who had been employed as His Britannick Majesty's Commissary on this negociation since the last peace. He died in an advanced old age on the 16 of September 1768; at which time his Majesty was pleased to appoint me his successor after graciously condescending to express his regret on the loss of an officer who had served him so well as Colonel Desmaretz. Besides the services he rendered England by an exact discharge of his duty at Dunkirk (as mentioned in th foregoing History), he had been originally employed at that place as assistant to the English Commissaries in the demolition of the works in consequence of the treaty of Utrecht 1713. He ever did honor to his profession as an engineer and possessed those amiable qualities which endeared him to all those who had the pleasure of his acquaintance. Dunkirk, 1st of March 1770. Andrew Frazer”.

Le volume de texte est orné d'un frontispice lavé d'encre de Chine qui représente Dunkerque avant la démolition de 1713. Voici la liste des plans coloriés auxquels se réfère le texte et qui forment un volume à part; chacun de ces plans est accompagné d'une légende historique :

« Plan of Dunkirk in the year 646,... in 060,... in 1322,... in 4400,... in 4640.

Plan of Dunkirk and of the attaks of Marshal Turenne in 1658.

Plan of Dunkirk in 1662.

Plan of the town and port of Dunkirk after their demolition in consequence of the peace of Utrect 1713, as also of the canal and sluice of Mardick made in 1714.

Plan of the port of Dunkirk, as re-established in 1725,

Plan of the town and port of Dunkirk and of the intrenched camp made in 1742.

Plan of the town and port of Dunkirk as at the signing of the peace of Aix-la-Chapelle 1748. Plan... as at the signing of the peace of Paris 10th February 1763

Plan... 31st December 1769.

Ces deux volumes appartinrent au XIX^e siècle à Edward Winman Martin, Esq., dont le portrait en

photographie a été collé à l'intérieur du manuscrit.

Provenance : M. le duc d'Aumale les acquit à la vente des livres de cet amateur.

Ms. 1324

MADRYS (FRANÇOIS DE) : « MÉMOIRES SUR LA FLANDRES, PAR M. DES MADRIS, INTENDANT DE LA GÉNÉRALITÉ DE DUNKERQUE ».

« MÉMOIRE TOUCHANT LE COMMERCE QUE LES PROVINCES UNIES DES PAÏS-BAS FONT DANS LES DIVERS ENDROITS DU MONDE, fait en l'année 1694 »

In-f°, fin du XVII^e siècle, reliure originale, en veau brun. Le premier mémoire comprend 91 pp. chiffrées, le second X pp. de préface et 198 pp. de texte.

François de Madrys fut intendant de la Flandre maritime de 1680 à 1699. Le second mémoire, qui est anonyme, est fort remarquable; C'est l'oeuvre d'un homme qui a longtemps voyagé. L'auteur a inséré à la fin (pp. 169-198) le « Rapport de Daniel Braems... sur la constitution des affaires dans les Indes orientales ainsi qu'elles étoient lorsque la flotte est partie de Batavia », rapport daté du 26 mai 1688. La copie des deux mémoires est de la même main.

Légué par M. F. Beauvais, ancien avoué à Clermont (Oise), mort à Montdidier le 19 mai 1890.

Ms. 1325

CARTES DE PICARDIE, BOULONNOIS, ARTOIS ET PAÏS RECONQUIS, AVEC LES PLANS DES VILLES. 1602-1603.

Gd in-folio, début du XVII^e siècle, 36 belles cartes et plans coloriés, formant 72 f. précédés d'un feuillet de table; reliure originale en maroquin olive fleurdelisé, aux armes et chiffre du roi Henri IV.

Liste des cartes et plans dont se compose ce volume; les cartes portent la date de 1602, les plans celle de 1603 :

1. Carte de la province de Picardie, Boulonnois, Artois et Païs reconquis.
2. Gouvernement de Calais et Païs reconquis.
3. Gouvernement d'Ardres.
4. Carte du Boulonnois, costé de la mer.
5. Carte du Boulonnois, costé d'Artois.
6. Gouvernement de Monstreul.
7. Gouvernement de Rue.
8. Gouvernement d'Abbeville.
- 9 à 19. Gouvernements de Dourlens, d'Amiens, de Corbie, de Péronne, de Montdidier et Roye, de Ham, de Saint-Quentin, de la Fère, du Castellet, de Guise, de la Capelle.

20 à 36, plans ville et citadelle de Calais, Àrdres, Boulogne, Monthulin, Monstreul, Rue, Abbeville, Dourlens. ville et citadelle d'Amiens, Corbie, Péronne, Ham, Saint Quentin, fort du Castelet, Guise, fort dela Capelle, la Fère.

Provenance : ce beau volume, qui avait atteint 9375 fr. à la vente Beckford, fut vendu à M. le duc d'Aumale par le libraire Bernard Quaritch, de Londres, en octobre 1888.

Ms. 1326

« LES CARTES DES PROVINCES DE PICARDIE, BOULONNOIS, ARTOIS ET PAIS RECONQUIS, TANT PARTICULIER QUE GÉNÉRAL DE CHACUN GOUVERNEMENT, AVEC LES PLANS DES VILLES DE LADITE PROVINCE DE PICARDIE. 1603 ».

Gd in-folio, début du XVII^e siècle, 30 cartes et plans, avec 4 f. de titre; reliure originale, en maroquin rouge.

Réplique de l'atlas exécuté pour Henri IV; même main, mais autre distribution; six pièces en moins.

Provenance : donné à M. le duc d'Aumale par son camarade et ami M. de Molènes.

Ms. 1327

[MUY (LOUIS-NICOLAS-VICTOR DE FÉLIX, COMTE DU)] : « MÉMOIRES SUR LES FRONTIÈRES ET LES PLACES DE LA FLANDRE, DU CALÉSIS, DE L'ARTOIS, DU HAYNAULT, DU CAMBRÉSIS, DU PAÏS ENTRE SAMBRE ET MEUZE ET SUR LE COURS DE LA SOMME ».

In-f^o, XVIII^e siècle (vers 1770), 4 f. de titre, 578 pp. de texte et 5 pp. de table; reliure originale, en veau marbré aux armes de Louis-Joseph de Bourbon, prince de Condé.

Copie du très curieux et important travail présenté en 1764 au duc de Choiseul par le comte du Muy.

Ms. 1328

[MUY (COMTE DU)] : « MÉMOIRES SUR LES FRONTIÈRES ET PLACES DES TROIS ÉVÊCHÉS, DE LA SARRE, DE L'ALSACE ET DE LA FRANCHE-COMTÉ ».

In-folio, XVIII^e siècle (vers 1770), 4 f. de titre, 704 pp. de texte et 5 pp. de table; reliure originale en veau marbré aux armes de Condé.

Les pp. 383 à 418 sont occupées par un imprimé dont voici le titre: « Convention entre le Roy et l'Impératrice Reine de Hongrie et de Bohème concernant les limites des états respectifs aux Païs-Bas, et les contestations y relatives. Du 16 mai 1769 ». *A Paris, de l'Imprimerie Royale. M. DCCLXIX, in-4°.*

Ms. 1329

« AFFAIRES D'ENTRE LA FRANCE ET LA LORRAINE ».

Gd In-folio, XVII^e siècle, 4 f. pour le titre et la table, 362 f. de texte; reliure ancienne en veau brun. Le feuillet de titre porte un bel encadrement gravé par A. Boudan; la place destinée à recevoir le titre n'a pas été remplie; le titre ci-dessus se trouve sur le dos de la reliure.

Liste des pièces contenues dans ce recueil :

F. 1. Charte de Philippe, roi de France, relative à Neufchâlel en Lorraine, juillet 1300.

F.5. Testament de Henri, comte de Bar, 1344, confirmé par le roi de France.

F.15. Lettres du roi Philippe portant sauvegarde pour Bar, 8 mai 1346.

F.17. Traité de Romilly entre François I^{er} et le duc de Lorraine, avril 1539.

F.25. Réponse aux articles baillés de la part du duc de Lorraine pour les droits de régale au duché de Bar, 1539.

F.30. Lettre du duc Antoine sur les droits de régale au pays de Bar, 15 novembre 1541.

F.32. Franchise de Ligny, 1545.

F.37. Aveu de Bar, 22 avril 1541.

F.41. Subjection du duché de Lorraine à l'Empire, 1542.

F.43. Sentence pour brieulles-sur-Meuse, 1542.

F.48. Déclaration de François I^{er} en faveur de la ville de Sens, de laquelle ressortiront le duché de Langres, les villes de Bar et de Ligny et le pays de Barrois, mai 1544.

F.53. Lettres d'exécution de l'arrêt donné contre le duc de Lorraine en faveur de Claude et Christophe de la Vallée, 1^{er} août 1549, et surséance du 5 août 1552.

F.55. Procès-verbal de la conférence tenue à Sainte-Menehould en 1551 entre les députés du roi Henri II et ceux de Charles II, duc de Lorraine, rédigé par maître Pierre Séguier.

F.85. Autre procès-verbal de cette conférence, rédigé par Dominique Champenois, sieur de Neuflotte, un des députés du duc de Lorraine.

F.125. Déclaration du roi Henri II au sujet du ressort du baillage de Bar, 17 décembre 1552.

F.129. Pièces relatives au ressort de Bar, 1554.

F.139. Instruction de la part du duc Charles II de Lorraine en la conférence de Paris en l'an 1563, touchant les droits royaux prétendus par lui au duché de Bar et en la forêt de Passavant.

F.153. Procès-verbal de la conférence de Paris en 1563, rédigé par Thierry de la Mothe, député du duc de Lorraine.

F.171. Procès-verbal des remontrances faites en 1570 au Conseil d'Etat du Roi de la part du duc de Lorraine pour la jouissance des droits royaux au bailliage de Bar et es prévôtés de la Marche, Châtillon-sur-Saône, Conflans en Bassigny et Gondrecourt, avec la réponse du sieur de Pibrac, premier avocat-général au Parlement. Mis par écrit par Jacques Bournon, un des députés du duc.

F. 200. Déclaration des gens du Roi au Parlement sur la vérification des lettres par lesquelles le Roi cède au duc de Lorraine ses droits royaux au bailliage de Bar, etc. 1571.

F. 204. Plaidoyer au Conseil d'État, en 1572, par Étienne Pasquier, avo cat au Parlement, pour les droits royaux prétendus par le duc de Lorraine au duché de Bar, et, entre autres, Je droit d'y lever tailles et particulière ment au village de Mongnainville; pour le duc de Lorraine, intimé, contre le seigneur de Bussy d'Amboise, seigneur de Mongnainville.

F. 256. Mémoire pour les droits royaux prétendus par les ducs de Lorraine au Barrois de la mouvance.

F. 274. Instruction donnée par le duc de Lorraine, le 14 septembre 1489, au sieur de Chastenoy, envoyé pour demander le secours du roi d'Espagne contre le nouveau roi de France (Henri IV).

F. 282. Instruction donnée par Charles II, duc de Lorraine, au sieur Voilé de Condé, envoyés vers Philippe II, roi d'Espagne; 16 janvier 1591.

F. 290. Remontrance du sieur Voilé de Condé au roi d'Espagne.

F. 300. Remontrance de la part du duc de Lorraine pour présenter aux états de la Ligue tenus à Paris en 1593.

F. 303. Qualités et conditions d'un légitime roi de France; remontrance aux états, 1593. Long mémoire en faveur du duc de Lorraine et de ses droits au royaume de France, rédigé. par Thierry Alix, sieur de Vroncourt, prési dent en la chambre des Comptes de Lorraine.

Provenance : collection de Condé.

«Ms. 1330

« TITRES D'AFFAIRES TRÈS IMPORTANTES DE LA LORRAINE ».

Gd In-folio, XVII^e siècle, 522 f., dont les 7 premiers sont occupés par le titre et la table; reliure anc. en veau brun. Le feuillet de titre porte un bel encadrement gravé par A. Poudan; la place destinée à recevoir le titre n'a pas été remplie; le titre ci-dessus se trouve sur le dos de la reliure.

Liste des pièces contenues dans ce volume :

F. 8. Investiture du duché de Lorraine par le roi Alphonse de Castille, roi des Romains et futur empereur, au duc Ferry de Lorraine; Tolède, mars 1258.

F. 12. Investiture de la seigneurie d'Yve par Albert, roi des Romains, au duc Ferry II, 1298.

F. 14. L'empereur Henri VII donne pouvoir aux ducs de Lorraine de conférer les droits royaux à l'abbesse de Remiremont; Haguenau, septembre 1310.

F. 16. Déclaration de l'empereur Charles IV en faveur des seigneurs de Pont-à-Mousson; avril 1354.

F. 18. Érection de Pont-à-Mousson en marquisat, mars 1354 (1355).

F. 24. L'empereur Charles IV commet la garde et administration du marquisat de Pont-à-Mousson à

Yolande de Flandre, comtesse de Bar, durant la minorité de son fils Robert; Metz, janvier 1356 (57).

F. 28. Renonciation d'Isabelle de Lorraine, dame de Coucy, à la succession du duché de Lorraine au profit de ses frères Charles et Ferry, février 1385 (1386).

F. 32. Partage de la succession du duc Jean de Lorraine entre ses fils Charles et Ferry, 1390.

F. 38. Articles du mariage de René d'Anjou, comte de Guise, avec Isabelle de Lorraine, fille du duc Charles; 20 mars 1418 (1419).

F. 44. Lettres par lesquelles le duc Charles désigne sa fille Isabelle comme héritière du duché de Lorraine à défaut d'hoirs mâles, 10 octobre 1420.

F. 48. Testament de Charles, duc de Lorraine, par lequel il choisit ses filles pour lui succéder au duché de Lorraine, par préférence à son neveu Antoine, comte de Vaudemont, 13 janvier 1424 (1425).

F. 60. Déclaration de la noblesse de Lorraine en faveur d'Isabelle, duchesse de Bar; 13 décembre 1425.

F. 66. Autre déclaration de la noblesse.

F. 70. Testament de Louis, cardinal de Bar, 1^{er} juin 1430.

F. 78. Traité du mariage de Yolande, fille aînée du duc René de Lorraine, avec Ferry de Lorraine, fils du comte de Vaudemont; 13 février 1432 (1433).

F. 92. Lettres de l'empereur Sigismond à Antoine, comte de Vaudemont, au sujet des droits qu'il prétend au duché de Lorraine; 12 février 1434.

F. 94. Lettres de sauf-conduit, 24 février.

F. 96. Lettres de sauf-conduit du Concile de Bâle à Antoine, comte de Vaudemont; mars 1434.

F. 98. Protestation d'Antoine, comte de Vaudemont, 23 avril 1434.

F. 108. Investiture faite par l'empereur Sigismond à René, duc de Bar et de Lorraine, 24 avril 1434.

F. 110. Lettres de Plulippe, duc de Bourgogne, sur le différend d'entre le duc René et le comte de Vaudemont, 25 décembre 1435 et 24 juin 1436.

F. 116. Sentence arbitrale du roi Charles v au sujet de la succession de Lorraine, en faveur d'Isabelle, reine de Sicile; 27 mars 1440 (1441).

F. 128. Transaction entre le roi René et le comte de Vaudemont; 27 mars 1440 (1441).

F. 146. Le roi René donne le duché de Lorraine à son fils Jean, duc de Calabre; 26 mars 1452.

F. 150. Déclaration du roi René qu'après sa mort le duché de Bar doit venir à sa fille aînée, Yolande, duchesse de Lorraine; 15 novembre 1479.

F. 152. La duchesse Yolande transporte ses droits à son fils René; 11 août 1473.

F. 154. Premier testament de René II, duc de Lorraine, 21 juillet 1486.

F. 158. Second testament de René II 25 mai 1506.

- F. 186. Acte des trois états des duchés de Lorraine et de Bar, 13 février 1508 (1509).
- F. 192. Contrat de mariage de Claude de Lorraine, comte d'Aumale et de Guise, et d'Antoinette de Bourbon, 21 juin 1543.
- F. 200. Contrat de mariage d'Antoine, duc de Lorraine, et de Renée de Bourbon, 16 mars 1514 (1515).
- F. 208. Investiture du marquisat de Pont-à-Mousson à Antoine, duc de Lorraine, par l'empereur Maximilien, 25 novembre 1516.
- F. 210. Supplément de partage à Claude, duc de Guise, 27 octobre 1530.
- F. 218. Contrat du mariage de René de Châlon, prince d'Orange, avec Anne de Lorraine, fille du duc Antoine, 9 août 1540; et renonciation de la princesse.
- F. 238. Contrat du mariage de François de Lorraine, fils aîné du duc Antoine, avec Chrétienne de Danemark, 20 mars 1541.
- F. 250. Testament d'Antoine, duc de Lorraine, 11 juin 1544.
- F. 254. Lettres du roi François I^{er} au sujet de Stenay, 10 août 1544.
- F. 256. Transaction entre Charles, duc de Lorraine, et Nicolas, comte de Vaudemont, son oncle, 21 novembre 1562.
- F. 258. Supplément de partage à Nicolas, comte de Vaudemont, 1562.
- F. 292. Contrat du mariage de Guillaume, duc de Bavière, avec Renée de Lorraine, soeur du duc Charles, 3 juin 1567. Renonciation de la princesse, 5 mars 1568.
- F. 310. Investiture donnée au duc Charles II de Lorraine par l'empereur Maximilien II, 9 juin 1567. Serment de fidélité du duc de Lorraine.
- F. 318. Contrat du mariage de Louis de Bourbon, duc de Montpensier, avec Catherine de Lorraine, fille de François, duc de Guise; Angers, 4 septembre 1570.
- F. 334. Contrat du mariage d'Erich, duc de Brunsvick, avec Dorothée de Lorraine, soeur du duc Charles, 20 novembre 1575. Renonciation de la princesse, 21 décembre.
- F. 348. Contrat du mariage du roi Henri III avec Louise de Lorraine, 14 février 1575.
- F. 352. Contrat du mariage de Ferdinand, grand-duc de Toscane, avec Chrétienne de Lorraine; Blois, 25 février 1589. Autre rédaction faite à Florence le 30 juin.
- F. 374. Contrat du mariage de Maximilien de Bavière avec Élisabeth de Lorraine, et renonciation de la princesse, 1594-1 595.
- F. 396. Contrat du mariage de François de Lorraine, comte de Vandemont, avec Chrétienne de Saim; Nancy, 12 mars 1597.
- F. 419. Contrat du mariage de Jean-Guillaume, duc de Juliers, avec Antoinette de Lorraine, 11 juin 1599, et renonciation de la princesse, 21 juin.
- F. 443. Contrat du mariage de César, duc de Vendôme, avec Françoise de Lorraine; Angers, 5 avril

1598.

F. 454. Contrat du mariage de Henri de Lorraine, duc de Bar, avec Catherine de France; Monceaux, 5 août 1598.

F. 460. Contrat du mariage de François de Bourbon, prince de Conti, avec Louise, fille du duc Henri de Guise, 1^{er} mai 1605.

F. 465. Contrat du mariage de Henri de Lorraine, duc de Bar, avec Marguerite de Gonzague-Mantoue; Paris, 13 février 1606.

F. 471. Testament de Charles II duc de Lorraine, 22 janvier 1606.

F. 477. Contrat du mariage de Nicole de Lorraine, fille du duc Henri, avec Charles de Lorraine, fils de François, comte de Vaudemont, 22 mai 1621.

F. 483. Testament de Henri, duc de Lorraine; Nancy, 4 novembre 1621.

F. 487. Cession et transport par François, duc de Lorraine, à ses fils Charles et Nicolas et à leurs descendants mâles, de ses droits aux duchés de Lorraine et de Bar; 11 décembre 1625.

F. 495. Investiture donnée par l'empereur Ferdinand II au duc Charles II de Lorraine, 6 août 1627.

F. 511. Testament de François II, duc de Lorraine; Nancy, 10 octobre 1632.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 1331

« PARTAGES, CONTRATS DE MARIAGE ET TESTAMENTS FAITS PAR LES DUCS DE LORRAINE ET AUTRES PRINCES DE LEUR MAISON ».

In-folio, XVII^e siècle, 279 f., reliure en vélin vert moderne (Broca, Londres, 1887).

Toutes les pièces contenues dans ce volume se trouvent dans le manuscrit précédent, à l'exception d'une seule, qui ne rentre d'ailleurs pas dans la catégorie de documents annoncée par le titre « Arrest de la cour de parlement de Paris, l'an 1512, 1^{er} jour d'aoust, contre Charles, duc de Lorraine, et ses complices, sur la requeste du procureur général du Roy et des députez de la ville de Neufchastel sur Meuze »

Provenance : collection de Condé.

Ms. 1332-1333

RECUEIL DE PIÈCES RELATIVES A LA LORRAINE ET À SES PRINCES.

2 volumes in-folio, XVII^e siècle, 382 et 270 f., reliure originale, en veau brun aux armes de Bourbon- Condé.

Liste des pièces contenues dans ce recueil :

PREMIER VOLUME (328)

F. 1. Description du Pais de Lorraine.

- F. 4. Traité de paix entre Thomas, duc de Lorraine, et Blanche, comtesse de Champagne, 1218.
- F. 6. Acte de foi et hommage rendu par Mathieu de Lorraine à Blanche de Champagne pour Neufchâtel en Lorraine, 1220.
- F. 7. Acte pour montrer que la coutume du duché de Lorraine est que les enfants mâles ou femelles doivent succéder aux duchés avant tous autres de la maison, 1306.
- F. 8. Mariage du duc de Lorraine avec Marguerite de Bapaume, et hommage du château de Rumigny au roi de France, Ionjuillet 1317.
- F. 12. Lettres de bénéfice d'âge octroyées par le roi Jean au duc Jean de Lorraine, 1354.
- F. 14. Arrêt du parlement de Paris Contre Raoul, duc de Lorraine, au profit de Guy de Châtillon et de Marie de Lorraine, sa femme, 1344.
- F. 20. Foi et hommage du duc Jean de Lorraine au roi pour le château de Passavant, 1367.
- F. 21. Rémission baillée par Charles VI au duc de Lorraine en 1397.
- F. 24. Appointement entre le roi de France et le duc de Lorraine, juillet 1406.
- F. 28. Arrêt du Parlement contre le duc de Lorraine au sujet de Neufchâtel, août 1412.
- F. 32. Rémission accordée par Charles VI au duc de Lorraine, février 1413.
- F. 52. Mémoire pour montrer qu'au duché de Lorraine les filles succèdent à défaut d'hoirs mâles, excluant les mâles de la branche plus éloignée.
- F. 55. Lettre du duc Philippe de Bourgogne accordant répit et élargissement de prison au roi René, duc de Lorraine, son prisonnier, 7 novembre 1436.
- F. 60. Lettres de Louis XI engageant à Nicolas de Lorraine, marquis du Pont, les seigneuries de Chaumont-en-Bassigny, Vassy, Sainte-Menehould, Vaucouleurs, etc., 21 septembre 1467.
- F. 63. Procuration donnée par le duc Nicolas de Lorraine pour traiter de son mariage avec Marie de Bourgogne, 1473.
- F. 67. Contrat du mariage de Jeanne de Lorraine avec Charles d'Anjou, comte du Maine, 21 janvier 1474.
- F. 78. Réponse du duc Charles de Bourgogne aux lettres de défi de René, duc de Lorraine, 3 juillet 1475.
- F. 85. Réduction de Nancy au roi René, octobre 1476.
- F. 89. Ordre pour le secours de Nancy, 1476.
- F. 92. Relation de la bataille de Nancy, 1476.
- F. 97. Jugement du duc Charles de Lorraine sur les franchises des bourgeois de Rozier-aux-Salines, 1392, confirmé en 1464 et 1477.
- F. 104. Cession et transport à Louis XI par Marguerite d'Anjou, reine d'Angleterre, de ses droits aux duchés de Lorraine et de Bar, 1480.
- F. 110. Lettres de Charles VI baillant par provision à Jean et Louis d'Armagnac et leurs soeurs le

comté de Guise, la seigneurie du Nouvion, et autres terres venues de la succession de Charles d'Anjou, comte du Maine, leur oncle maternel; 5 mars 1484.

F. 116. Documents relatifs à l'action intentée par le duc d'Alençon pour faire casser la renonciation faite par Marguerite de Lorraine, sa femme, au profit du duc de Lorraine, 1488-1525.

F. 134. Déclaration de René, duc de Lorraine, au sujet du don libéral à lui fait par les nobles et le clergé du duché, 23 juin 1489.

F. 137. Don par Charles VIII à Jean et Louis d'Armag des comté de Guise, seigneurie du Nouvion, etc., 29 mars 1492.

F. 148. Lettres du duc de Lorraine au Parlement touchant son différend avec Robert de La Marck au sujet de Neufchâtel, août 1496.

F. 151. Testament de la reine Jeanne, veuve du roi René, 25 août 1498.

F. 161. Lettres de naturalité accordées par Louis XII à Philippe de Gueidre, duchesse de Lorraine, mars 1507. Mêmes lettres en faveur de Claude de Lorraine, fils mineur du duc.

F. 168. Testament du roi René, duc de Lorraine, 25 mai 1506.

F. 179. Contrat du mariage de Claude de Lorraine, premier duc de Guise, avec Antoinette de Bourbon, 21 juin 1513.

F. 185. Déclaration du duc Antoine de Lorraine touchant les dons à lui faits pour soudoyer des gens de guerre, 30 janvier 1527.

F. 188. Traité entre François I^{er} et le duc de Lorraine au sujet des droits de la duchesse sur la succession de Bourbon, 10 juin et 20 juillet 1529.

F. 202. Déclaration de François I^{er} par laquelle il renonce à la faculté de rachat de la baronnie de Mercœur, stipulée par le traité du 10 juin 1529; Paris, 25 mars 1531.

F. 208. Confirmation par le duc Antoine de la déclaration faite par le duc René, en 1431, en faveur de la chevalerie de Lorraine; 28 mars 1533.

F. 216. Vérification de l'abandon fait par François I^{er} de la faculté de rachat de la baronnie de Mercœur, août 1534.

F. 221. Bail à cens, au nom du roi et du duc de Lorraine, de 48 arpents de terre en la seigneurie de Briulles-sur-Meuse, leur appartenant par indivis, 2 juillet 1534.

F. 227. Déclaration du duc de Lorraine sur la neutralité à lui accordée par le roi de France pour les terres des duchés de Lorraine et Bar, 27 juillet 1536.

F. 231. Protestation du duc de Guise au duc Antoine contre une clause insérée au contrat de mariage d'Anne de Lorraine, août 1540.

F. 233. Déclaration du duc Antoine pour la sauvegarde des forêts, contribution de chaque feu, etc., 27 novembre 1540.

F. 238. Traité conclu à Nuremberg entre Ferdinand, roi des Romains, et Antoine, duc de Lorraine,

14 septembre 1542.

F. 247. Lettres adressées au roi de France par François et Nicolas de Lorraine après la mort du duc Antoine, leur père, 16 juin 1544.

F. 248. Confirmation par l'empereur Mathias du traité de Nuremberg, 1 mars 1617.

F. 258. Traité entre Ferdinand d'Autriche, roi des Romains, et le duc Antoine de Lorraine, 26 août 1542.

F. 265. Lettres du Parlement au roi Henri II touchant les limites de Lorraine, 4 août 1541.

F. 267. Lettres pour l'exécution de l'arrêt donné contre le duc de Lorraine, 1^{er} août 1549.

F. 268. Mention du mariage de François de Lorraine, duc de Guise, 4 juin 1549.

F. 269. Serment fait par M. de Vaudemont des mains du roi de France pour la défense des places de Lorraine, 16 avril 1551.

F. 270. Surséance d'un arrêt du Parlement concernant certains procès de contention de juridiction en Lorraine, 5 août 1552.

F. 273. Contrat du mariage de Claude de France avec le duc de Lorraine, 19 janvier 1559.

F. 279. Traité de Nomeny entre le duc de Lorraine et les députés de la ville de Metz, 30 décembre 1563.

F. 297. Mention du contrat de mariage du duc de Montpensier avec Catherine de Lorraine, 4 février 1570.

F. 298. Contrat du mariage de Henri de Lorraine, duc de Guise, avec Catherine de Clèves, 1^{er} octobre 1570.

F. 305. Testament de Charles, cardinal de Lorraine, 1^{er} janvier 1571.

F. 313. Contrat du mariage du roi Henri III avec Louise de Lorraine, 14 février 1575.

F. 316. Contrat du mariage de Charles de Lorraine, duc de Mayenne, avec Henriette de Savoie. 23 juillet 1576.

F. 324. Interrogatoire de François des Rozières, archidiacre de Toul, sur plusieurs points de son livre intitulé *Stemmata J. ac Barri ducum*, 29 janvier 1583. Plainte du roi Henri III au sujet des assertions contenues dans ce livre, 31 décembre 1582. Délibération du Conseil à ce sujet, 26 avril 1583. Excuses du sieur des Rozières.

F. 356. Déclaration de la reine-mère et de la princesse Christine de Lorraine pour le fait du comté de Lauraguais, 20 octobre 1587.

F. 365. Lettres du duc Charles de Lorraine pour l'établissement de la cour des Grands Jours à Saint-Mihiel, 8 octobre 1571.

SECOND VOLUME (377)

F. 3. Neutralité accordée par le roi d'Espagne au duc de Lorraine, 8 janvier 1590.

F. 9. Traité de Nancy entre le roi Henri IV et le duc Charles de Lorraine, 12 mars 1596.

- F. 19. Traité de paix entre le roi Henri IV et le duc de Lorraine, du mois de décembre 1595.
- F. 24. Neutralité générale entre le roi Henri I et le duc de Lorraine, accordée par le traité d'Abbeville du 19 juin 1596.
- F. 30. Traité d'Abbeville, 19 juin 1596, publié à Metz le 20 juillet et à Sainte-Menehould le 5 août.
- F. 35. Confirmation de la neutralité de Lorraine, faite par le cardinal d'Autriche.
- F. 37. Contrat du mariage de Henri de Lorraine, duc de Bar, avec Catherine de France, 5 août 1598.
- F. 45. Lettres du roi confirmant le traité de paix avec la Lorraine, 15 octobre 1599.
- F. 49. Arrêt du Conseil au sujet de Marsal, 13 décembre 1601:
- F. 50. Lettres par lesquelles le roi modère à 250000 écus la somme de 900000 livres due au duc de Lorraine par le traité de 1595.
- F. 53. Le roi ordonne la vérification du traité de Lorraine, décembre 1601.
- F. 54. Bulle de l'érection de la primace de Nancy, mars 1602. (Une inadvertance du scribe lui a fait omettre 20 chiffres, et le 99 suit le 78).
- F. 102. Traité du mariage de Henri de Lorraine, duc de Bar, avec Marguerite de Gonzague, 13 février 1606.
- F. 117. Lettres de naturalité accordées par le roi aux enfants de M. de Vaudemont, 7 février 1611.
- F. 120. Enquête faite par le lieutenant de Sainte-Menehould touchant une prébende prétendue par M. de Lorraine en l'église de Montfaucon, 1611.
- F. 131. Minute des lettres de Louis XIII en confirmation des traités de 1571 et déclaration de 1575 faits au profit des ducs de Lorraine, dressées à Bordeaux le 16 octobre 1615, et réformées à Tours le 1^{er} février 1616.
- F. 134. Contrat du mariage de Catherine-Henriette, légitimée de France, avec Charles de Lorraine, duc d'Elbeuf, 19 janvier 1619.
- F. 140. Articles du mariage accordé entre M^{lle} de Bourbon, fille du prince de Condé, et le prince de Joinville, fils du duc de Guise, 25 février 1620.
- F. 144. Articles du mariage entre M^{lle} de Luynes et M. de Joyeuse, fils puiné du duc de Guise, 25 février 1620.
- F. 147. Contrat de mariage entre la princesse Nicole de Lorraine et Charles de Lorraine, prince de Vaudemont, 22 mai 1621.
- F. 152. Testament du duc Henri de Lorraine, 6 août 1623.
- F. 157. Ordonnance du duc de Lorraine pour empêcher la sortie des denrées, 18 novembre 1622.
- F. 159. Éclaircissement touchant les prétentions de la maison de Lorraine.
- F. 163. Procurations de Marguerite de Gonzague, douairière de Lorraine, pour l'exécution du testament du feu duc, son mari, juillet 1625.
- F. 170. Transport par le duc François II des duchés de Lorraine et de Bar à son fils aîné, 26

novembre 1625. Établissement de la loi salique.

F. 182. Serment prêté par le duc Charles aux états de Lorraine en mars 1626.

F. 187. Ordonnance du duc Charles sur la résolution des états généraux assemblés à Nancy le 2 mars 1626.

F. 192. Intitulé des lettres patentes des ducs de Lorraine avant l'établissement de la loi salique.

F. 194. Violence commise par les gens du duc de Lorraine en exécution de la sentence de l'empereur qui lui adjuge la ville de Saarwerden et autres. Mandement de l'empereur Ferdinand, 3 août 1629.

F. 207. Réponses pour le duc de Lorraine et le comte de Vaudemont à quelques nouvelles difficultés proposées à Saint-Germain-en-Laye contre la requête par eux présentée au roi « pour avoir justice et récompense des droits qui leur appartiennent du chef de Claude de France, leur mère, aux comtés d'Auvergne, Clermont et Lauragais ».

F. 238. Traité de Vie, entre Louis XIII et le duc de Lorraine, 6 janvier 1632.

F. 244. Articles accordés entre le cardinal de Richelieu et les commissaires du duc de Lorraine; Liverdun, 26 juin 1632.

F. 247. Lettre du roi au comte de Soissons sur la défaite des troupes du duc de Lorraine; Saint-Mihiel, 20 juin 1632.

F. 249. Pouvoir donné par le roi à M. de Nesmond pour être intendant à Saint-Mihiel, 22 juin 1632.

F. 251. Commission au sieur Mangot pour être intendant à Pont-à-Mousson, 22 juin 1632.

F. 253. Lettre du roi au comte de Soissons sur la paix de Lorraine 26 juin 1632.

F. 254. Commission à M. du Hallier pour prendre possession de Stenay, Jametz et Clermont-en-Argonne, 28 juin 1632.

F. 256. Lettre du roi au parlement de Metz, 2 septembre 1633.

F. 259. Lettres du roi sur l'état des affaires en Lorraine, 19 septembre 1633.

F. 263. Lettre du roi au parlement de Metz, 19 septembre 1633.

Y. 268. Contre-lettre du cardinal de Lorraine sur le sujet de la princesse Marguerite, 20 décembre 1633.

F. 269. Traité conclu à Charmes entre Louis XIII et le duc de Lorraine, 20 septembre 1633.

F. 275. Extrait d'une lettre contenant quelques particularités du traité, 24 septembre 1633.

F. 277. Lettre du roi contenant ce qui s'est passé avant et depuis son entrée dans Nancy, 25 septembre 1633.

F. 279. Ordonnances du roi pour l'enregistrement des traités de Lorraine, 19 et 20 décembre 1633.

F. 283. Lettre de l'empereur au duc de Lorraine, 17 octobre 1633.

F. 284. Donation faite par Charles, duc de Lorraine, à son frère Nicolas François, cardinal, de ses duchés de Lorraine et de Bar, 19 janvier 1634.

Provenance : collection de Coudé.

MS. 1334

« INVENTAIRE DES TITRES DE LORRAINE, DU BARROIS ET DES ÉVESCHÉS, METZ, THOUL. ET VERDUN, qui sont dans six coffres rapportés de La Mothe à Nancy l'an 1634, et depuis transportés dud. Nancy à Paris l'an 1635 et mis au trésor des chartes du Roy à la sainte Chapelle ».

In-folio, XVII^e siècle, 329 f., reliure anc. en veau brun, dos orné.

Une clause du traité de Ryswick (30 octobre 1697) rendit ces documents au duc Léopold. Voir André LESORT, *les Chartes du Clermontois conservées au Musée Condé*, pp. 33-34, et surtout LEPAGE, *le Trésor des Chartes de Lorraine* (1857), *Inventaire des titres enlevés de la Mothe* (1857), *Inventaire sommaire des archives départementales de Meur he-et-Moselle* (Nancy, 1873), etc..

Provenance : collection de Condé.

Ms. 1335

« DESCRIPTION DE LA POMPE FUNÈBRE FAITE A CHARLEVILLE le 31 mars 1740 pour le service qui y a esté célébré en l'église paroissiale de St Remy pour S. A. S. Monseigneur le Duc ».

In-4^o, 6 f., cart..

Louis-Ilenri de Bourbon-Condé, duc de Bourbon, était mort à Chantilly le 27 janvier 1740. Il était seigneur de Charleville.

Ms. 1336

« BAILLIAGE D'HAGUENAU ».

In-folio, XVII^e siècle, 10ff., cart..

Ce manuscrit comprend les pièces suivantes :

1 « Copie de lettre du Roy Très Chrestien à Messieurs les Magistrats et Sénat de la ville impériale de , 27 septembre 1651 » (le roi a donné au comte d'Harcourt le gouvernement du landgraviat et du bailliage d'Haguenau).

2. « Le serment du Mazarini comme grand bailly ».

3. « Extractus prothocolli legationis Coesarete; Neomagi, die 30 decembris 1678 post meridiem”.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 1337

« CRONIKES DE NORMANDIE ».

In-folio (0,328 sur 0,270), début du XV^e siècle, 60 f. à 2 col. de 39 lignes, lettres en or et couleur, rubriques rouges. Le premier feuillet est décoré de rinceaux; les armes d'Antoine de Chourses et de Catherine de Coetivy ont été peintes dans la grande lettre initiale, et leur chiffre ajouté sur les ornements de la marge inférieure. Rel. en maroquin rouge aux armes de Bourbon-Condé.

F. 1. « *Cy parle du duc Aubert premier duc de Normandie. Combien que les vraies croniques nous racontent que flou fu le premier duc de Normandie, aucunes escriptures nous racontent que au temps du bon roy Peppin, pere du roy Charlemaine, il oult en Nutrie un duc qui avoit no Aubert. Cestui Aubert avoit un ehastel prez de flouen que l'en appelloit Tournide... »*

C'est le texte, avec de légères variantes, des éditions gothiques; mais il s'arrête à l'année 1217, avec le paragraphe ccvu de l'édition imprimée à Rouen pour Pierre Regnault, intitulé *Comme Henri filz du roy Jehan fut roy d'Engleterre* (f. m^o).

Fin « Lors s'en retourna sire Loys et Jes barons en France, et furent aux Norroiz leurs terres rendues, et leur pardonna le jeune roy Henry son maltalent, et rechupt de eulx les hommages. Ccl an se mistrent les crestiens par toutes les terres crestiennes ensemble pour aller en Jherusatem conquerre la sainte terre. Et y alerent les dessus dis, par quoy la duchié de Normandie demoura en paix au dit roy Phelippe de France, et est tousjours depuis demourée à ses successeurs roys. Explicit. *Cy finent les Croniques de Normandie* ».

Provenance : collection de Condé.

Ms. 1338

« DESCRIPTION DES COSTES DE LA NORMANDIE ». 1757.

In-folio, XVIII^e siècle, 47 f., belle calligraphie, nombreux dessins et ornements à l'encre de Chine, riche reliure en maroquin rouge aux armes de Bourbon-Condé.

Ce beau manuscrit fut exécuté par « Héron le jeune », en 1751, au chateau de Berny, résidence de Louis de Bourbon-Condé, comte de Clermont, à qui l'ouvrage est dédié.

F. 1, titre.

F. 2. « Dédié à Monseigneur le comte de Clermont. Année MDCCLVII s, en lettres bleues grand dessin au lavis composé d'une Minerve, d'attributs guerriers, et des armes du comte. »

F. 3. « Mémoire sur l'état présent des costes de la haute et basse Normandie, avec celui des ouvrages qu'il convient d'y faire pour sa défense et la sûreté du commerce dans la Manche ». Lettres capitales bleues, noires et rouges; dessin en frontispice et encadrement d'ornements.

F. 4. « Première partie. De la coste de Haute Normandie ».

L'ouvrage devait comprendre deux parties. La première a seule été exécutée; elle se compose des paragraphes suivants f. 4 v^o, Le Tréport; f. 6 v^o, Dieppe; f. 16, côte de Dieppe à Saint-Vallery ; f. 17

v°, Saint Valiery; f. 18, côte de Saint-Vallery à Fécamp; f. 21, Fécamp;
f. 23, côte de Fécamp au Havre; f. 24v°, le Havre; f. 44, la Hogue ou Hoc; f. 45, Honfleur.
Provenance : collection de Condé.

Ms. 1339

« DÉNOMBREMENT GÉNÉALOGIQUE, CHRONOLOGIQUE ET SOMMAIRE HISTORIQUE DES PRINCES ET PRINCESSES SEIGNEURS ET DAMES DU DUCHÉ ET PAIRIE D'AUMALE, contenant leurs faits mémorables, commençant au dixième siècle, jusqu'au dix-huitième que l'on dira mil sept cents et un ».

In-folio, XVIII^e siècle, 423 f., demi-veau.

Les 100 premiers feuillets (dont manquent 66, 67 et 68) contiennent une partie d'un premier brouillon. Les f. 102 à 126 répètent une partie de ce brouillon. Le reste du volume contient la copie de tout l'ouvrage, avec corrections. Il doit manquer à la fin un certain nombre de feuillets, car le texte s'arrête aux guerres de la Fronde, tandis que le titre annonce comme date finale l'année 1701.

Provenance : offert à M. le duc d'Aumale par M. Louis de Clercy, petit-fils de M. Estancelin (Baromesnil, 10 novembre 1894).

Ms. 1340

ENQUÊTE FAITE A JERSEY AU MOIS DE DÉCEMBRE 1463 au sujet des menées de deux Anglais, Jehan Hereford et Jouen, et de leurs relations avec quelques habitants de l'île.

In-folio, papier, XV^e siècle, 36 f. cart..

Intéressant document pour l'histoire des Iles normandes au XV^e siècle. Jersey avait été conquise par les Français en 1460. Guernesey était aux mains des Anglais, qui de là entretenaient des intelligences dans l'île de Jersey.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 1341

MÉMOIRE SUR LA BRETAGNE, PAR M. DE BÉCHAMEL DE NOINTEL, intendant de la province, fait en l'année 1699.

MÉMOIRE SUR LA GÉNÉRALITÉ DE TOURS (province de Touraine, province d'Anjou, province du Maine).

MÉMOIRES SUR LA PROVINCE DU POITOU, PAR M. D'ABLEIGES, intendant de lad. province

In-folio composé de trois parties, paginées séparément, 423, 266 et 47 pp.; veau brun.

Louis-Claude Béchameil de Nointel fut intendant de Bretagne de 1692 à 1705.

L'intendant de Tours était Thomas Hue de Miroménil (1689-1701); il eut pour successeur, en mars 1701, Jacques-Étienne Turgot.

Gilles de Maupeou, comte d'Ableiges, fut intendant de Poitou de 1695 à 1702.

Provenance : légué à M. le duc d'Aumale par M. F. Beauvais, son avoué à Clermont (Oise), mort à Montdidier le 19 mai 1890.

Ms. 1342-1343

« **DICTIONNAIRE DE L'ADMINISTRATION DE BRETAGNE**) ».

2 volumes In-folio, XVIII^e siècle (vers 1765), 676 et 457 pp. chiff., reliure originale, en mar. rouge, fil., dos orné, tranche dorée.

L'ouvrage est précédé d'un Avertissement et d'une Préface; celle-ci contient, en 15 pages, un résumé de l'histoire de Bretagne. L'Avertissement expose le plan de l'ouvrage :

« On a eu pour objet dans cette collation de rassembler tout ce qui a été fait, tout ce qui a été écrit d'essentiel concernant l'administration de la province de Bretagne. C'est le dépouillement exact et l'analyse suivie des instructions générales et particulières pour les commissaires du Roy, des procès-verbaux des assemblées des états, de la correspondance des ministres avec les commissaires de Sa Majesté, avec les intendants de la province et autres. On a extrait les mémoires, les lettres, les notes, les observations, les réflexions répandues dans les recueils de chaque tenue, ayant eu soin de conserver dans la rédaction les mêmes expressions des papiers originaux.

« La forme de dictionnaire [alphabétique] adoptée dans la distribution de cette multitude immense de faits de toute espèce a l'avantage d'offrir sur le champ les objets à consulter. On a observé l'ordre chronologique dans les matières qui ont une filiation et différentes époques. Chaque mot de ce Dictionnaire sont autant de mémoires complets qui donnent d'avance l'éclaircissement que mille circonstances peuvent désirer.

« Cependant, si l'on veut avoir recours aux originaux, on trouvera en marge la citation des pièces et du carton d'après lesquels les articles ont été dressés, ce qui prévient encore la longueur et l'incertitude des recherches.

« Cet ouvrage est donc tout à la fois un dictionnaire, une chronologie et une table des matières et des papiers insérés dans les recueils de la Bretagne. Je n'insisterai pas sur l'utilité d'une pareille collection, qui doit contribuer à faciliter, à abrégé et éclaircir le travail de l'administration ».

Les derniers documents cités sont ceux de l'année 1763.

Provenance : collection Cigongne, n° 702.

Ms. 1344

NOBILIAIRE DE BRETAGNE.

In-4°, XVIII^e siècle, 107 pp., veau marbré.

Liste alphabétique de toutes les familles nobles de Bretagne dans la seconde partie du XVIII^e
Provenance : collection de Condé.

Ms. 1345

« LES USEMENS ET COUSTUMES DE LA FOREST DE BRECELIEN ET COMME ANCIENNEMENT ELLE A ESTÉ TROICTÉE ET GOUVERNÉE ».

In-4° (0,155 sur 0,124), vélin, XV^e siècle, 31 f., rubriques rouges; roi, en maroquin olive (*Capé*).

Ce curieux manuscrit a été publié intégralement par M. Aurélien DE COURSON dans les *Éclaircissements* qui précèdent le *Cartulaire de l'abbaye de Redon* (Paris, 1863, dans la collection des Documents inédits). Voir aussi BELLAMY (Félix), *la Forêt de Bréchéliant* (Rennes, 1897, 2 volumes in-8°).

Provenance : acquis en 1865 du libraire Techener, n° 209 de son catalogue, où le manuscrit est longuement décrit.

Ms. 1346

« MÉMOIRE DE LA GÉNÉRALITÉ DE PARIS », 1700.

2 part. en 1 volumes in- f°, 181 et 228 f., cart..

En 1700, l'intendant de la généralité de Paris était Jean Phelypeaux; il occupa ces fonctions de 1690 à 1709.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 1347

« MÉMOIRE SUR LES VEXATIONS QU'EXERCENT LES LIBRAIRES ET IMPRIMEURS DE PARIS » (1725).

In-4°, XVIII^e siècle, 48 f., cart..

Virulente attaque dirigée contre les libraires et les imprimeurs, qui s'enrichissent de façon scandaleuse aux dépens des auteurs, du public, et des ouvriers imprimeurs. Fin « Ce n'est point pour scandaliser qu'on produit ce mémoire, c'est pour arrester une violence si tyrannique qu'il n'y a point d'autres moyens de s'y opposer qu'en criant bien fort *au voleur*. Fin du premier mémoire ».

Ce mémoire fut imprimé en une plaquette in-folio de 16 pages, sans titre, sans lieu ni date, sans nom d'auteur ni d'imprimeur, avec un simple titre de départ. L'exemplaire conservé dans la bibliothèque du Musée Condé est conforme au manuscrit. L'imprimé fut répandu dans le public en mars 1725, au dire de Mathieu Marais (*Journal*, t. III, p. 164), qui en donne l'analyse et ajoute « On a recherché les auteurs. de ce Mémoire, et on a arrêté ceux qui le Provenance : collection de Condé.

Ms. 1348

MANSARD (JULES HARDOUIN-) : « ETAT OU SONT LES OUVRAGES DE VERSAILLES LE 26 SEPTEMBRE 1699 ».

In-folio de 6 ff.. On a inséré en tête le portrait de Louis XIV gravé par Henri Bonnart d'après Sevin, et, à la fin, la Glorification du Roi (statue équestre devant laquelle défilent tous les grands hommes du règne), gravure d'Edelinck d'après Bonet.

Cet état donne la réponse très sommaire, faite par Mansard, à un questionnaire qui comprenait 102 articles. Les questions, dont le libellé n'est pas reproduit, sont représentées par les chiffres I à 102. Quelques réponses sont explicites, mais la plupart sont fort brèves « On y travaille. Fait. Idem. Sera finy la semaine prochaine », etc., etc.. L'état porte trois annotations de la main de Louis XIV datées de Fontainebleau le 26 septembre 1699; voici la dernière « Je seray très aise de trouver tout achevé et en bon état. Louis ».

Ms. 1349-1352

NEPVEU (FRÉDÉRIC) : RESTAURATION DU PALAIS DE VERSAILLES; PROCÈS-VERBAUX DES VISITES DU ROI LOUIS-PHILIPPE DE 1833 A 1847.

4 volumes In-folio, 274, 249, 263 et 247 f., reliure en veau fauve.

Procès-verbaux, rédigés par l'architecte Frédéric Nepveu et adressés à M. Dubuc, directeur des Bâtiments de la Couronne, des 398 visites faites à Versailles par le roi Louis-Philippe du 19 juin 1833 au 24 décembre 1847. Ils sont accompagnés des plans, dessins, coupes, devis dressés en vue de l'exécution des décisions du roi.

Provenance : légués par la veuve de Frédéric Nepveu, en vertu des dernières volontés de son mari.

Les minutes de ces procès-verbaux sont aujourd'hui en la possession du propriétaire de l'hôtel des Réservoirs à Versailles.

Ms. 1353

CATALOGUE DES LIVRES DE LA BIBLIOTHÈQUE DU CHÂTEAU DE SCEAUX, 1787.

In-folio, 328 pp., 45 f. contenant la table alphabétique des auteurs; reliure originale, en veau marbré, aux armes du duc de Penthièvre.

Le château de Sceaux appartenait au duc de Penthièvre, père de la duchesse d'Orléans qui fut la mère du roi Louis-Philippe. La bibliothèque se composait de 3 526 volumes, inventoriés selon l'ordre des matières.

Provenance : donné par Madame de Vatry.

Ms. 1354

« INVENTAIRES DES MEUBLES ET EFFETS APPARTENANT A L'ÉGLISE DE SAINT-GERMAIN DE FONTENAY SUR LE BOIS DE VINCENNES », 1724 A 1770.

In-folio, 435 f., cart..

Provenance : de la collection de Condé.

Ms. 1355

REYDY DE LAGRANGE : « ESSAIS HISTORIQUES ET OECONOMIQUES SUR PALOISEAU, CHAMPLAN, VILGÉNIS, IGNY, AMBLAINVILLIERS, LEURS ANNEXES ET DÉPENDANCES », 1787.

In-8°, XI pp. contenant le titre, la dédicace et la préface, 388 pp. de texte, 5 f. de table; reliure en maroquin rouge aux armes de Louis-Joseph de Bourbon, prince de Condé.

Le domaine de Palaiseau appartenait au prince de Condé, et M. Reydy de Lagrange en était le régisseur.

Ms. 1356

REYDY DE LAGRANGE : « DÉTAILS HISTORIQUES ET OECONOMIQUES SUR LES TERRES DE PALOISEAU, IGNY, AMBLAINVILLIERS, etc. ».

In-8° de 449 pp., reliure en vélin vert aux armes du prince de Condé.

Première copie de l'ouvrage de M. Reydy de Lagrange, de la même main que le manuscrit précédent.

Ms. 1357

« PREUVES DE L'HISTOIRE DE LUZARCHES ».

In-folio, XVIII^e siècle, 6 f. pour le titre, l'avertissement et la table, 576 pp. de texte; un frontispice, dessiné à la plume, contient le titre et une vue du château de Luzarches expliquée par cette légende : *Superius Lvsarecæ castrum a Ludovico VI Grosso captum, 1104*. Reliure originale, en veau brun, marquée du chiffre F (Le Flamand).

Recueil formé de 1757 à 1760 par l'abbé Le Flamand, chanoine de la collégiale de Luzarches. La petite ville de Luzarches, située à 10 kilom. au sud de Chantilly, fait partie du dép. de Seine-et-Oise (voir LEBEUF, *Histoire de la ville et du diocèse de Paris*, Paris, 1883, II, 199). Ce recueil, qui comprend des pièces de 1225 à 1740, est précédé de cet Avertissement :

« Ce recueil, étant principalement destiné à mon usage, sembloit exclure toute espèce d'avertissement. Cependant, mon intention étant qu'après moy mes recherches ne soient pas inutiles à mes concytoiens, je crois devoir avertir que je n'y ay rien inséré que je ne puisse garentir pour

authentique. Il se trouve quelques copies informes, mais elles m'ont paru par leur ancien neté, par tous les autres caractères de la vérité, et surtout par l'estime et l'approbation des gens de goût, mériter d'être insérées avec les titres respectables que j'ay rassemblé. La collection que j'ay faite n'est peut-être pas aussi complète qu'elle auroit du être et que je l'aurois désiré. Ceux qui sauront les peines et les difficultés que j'ay rencontré seront étonné de la trouver si ample. Ce n'est point de l'ordre qui règne dans cet ouvrage dont je puisse me glorifier; les pièces que j'ay copié me sont tombées l'une après l'autre dans les mains; mais j'ay cherché à relever les monumens abbatu, oubliés, méprisés, de la piété, des vertus et des passions de nos pères. Puissent ces monumens perpétuer le respect que nous devons avoir pour ceux de qui nous tenons notre existence et nos biens ».

Provenance : acquis des héritiers de M. Alexandre Hahn, historien et archéologue à Luzarches, le 6 avril 1909.

Ms. 1358

MONOGRAPHIE DE LUZARCHES. DOCUMENTS ET PIÈCES INÉDITS ».

Important recueil de pièces relatives à l'histoire de Luzarches, formé dans le troisième quart du XIX^e siècle par M. Alexandre Hahn, greffier de la justice de paix à Luzarches, archéologue et historien. Le recueil se compose de 50 pièces originales, provenant pour la plupart des archives de l'ancienne fabrique de Luzarches, et d'un grand nombre de copies faites par M. Hahn aux Archives Nationales et dans d'autres dépôts publics. M. Hahn, dont les travaux d'archéologie locale sont fort appréciés, se proposait d'écrire une histoire de Luzarches; le temps lui a manqué pour exécuter ce dessein, et les matériaux qu'il a rassemblés n'ont pas encore été utilisés; ils complètent de la façon la plus heureuse ceux qui font partie des archives du Musée Condé (série BU, 5 cartons). Avant la Révolution, la seigneurie de Luzarches appartenait par indivis aux princes de Condé et à la famille Molé (voir G. MACON, *historique du domaine forestier de Chantilly, II, forêts de Coye, Luzarches, Chaumontel et Bonés*; Senlis, 1906, p. 79).

Provenance : acquis des héritiers de M. Alexandre Hahn, 6 avril 1909,

Ms. 1359

RECUEIL DE CHARTES ORIGINALES CONCERNANT SENLIS ET LES ENVIRONS.

Ce recueil, acquis à Bruxelles en mai 1855, provenait du « fonds du bibliophile Jacob, n° 1263 de son catalogue », il se compose des pièces suivantes :

1. Charte de Henri, évêque de Senlis, notifiant la vente faite par les religieuses de Saint-Remi à Odon le Pot de six arpents de terre situés près de sa maison à Saint-Nicolas d'Acy (XII^e siècle).
2. Lettres de Jehan Choisel, chevalier, et Guillaume Tiboust, garde de la prévôté de Senlis, notifiant

l'accord intervenu pour le partage de la succession de Simon de Villers-Saint-Paul entre son fils Pierre, chevalier, et sa fille Agnès, mariée à Pierre de Balagny; datée du mercredi devant la mi-carême 1291 (1292).

3. Vidimus, délivré le 4 février 1454 (1455), d'une charte donnée à Senlis au mois de juin 1294 par le roi Philippe pour confirmer une donation faite par saint Louis aux religieux de Saint-Maurice de Senlis.

4. Ordre donné par Pierre Forget, trésorier du roi à Paris, au bailli et au receveur de Senlis, de payer la somme de 20 livres tournois à Robin le Charon, garde-huche de l'échansonnerie de la reine; Meaux, 27 juin 1332.

5. Ordre donné par le roi Philippe au bailli et au receveur de Senlis de bailler 20 livres tournois, au lieu d'un arpent de bois, à Robinet le Charon, garde-huche de l'échansonnerie de la reine; Pont-Sainte-Maxence, 3 juin 1332.

6. Six feuillets du compte du receveur de Senlis pour l'année 1345.

7. Ordre des trésoriers du roi au receveur de Senlis de payer à Robinet du Pont-Audemer, écuyer et panetier du roi, la somme de 60 francs à prendre sur les ventes de la forêt d'Halatte; février 1363 (1364

8 et 9. Jean Baudet et Guillaume Morel, messagers du roi, reconnaissent avoir reçu 6 francs et 3 francs d'or de Pierre Aubert, receveur de Senlis; 2 juin 1372.

10. Reçu de 500 francs d'ordonné à Pierre Aubert par les généraux des Aides, 24 décembre 1372.

11. Lettres adressées à Jean Sejourne, receveur de Senlis, par le maître des oeuvres de charpenterie du bailliage, notifiant qu'il est dû 161. p. à Guillemain Gueule, tuillier à Saintines, pour 16 milliers de tuiles fournis aux ouvrages de l'hôtel du roi à Creil; 1388.

12. Charte de 1384 relative aux prébendes de l'église de Saint-Frambourg de Senlis.

13. Reçu de 500 francs délivré à Guillaume Queraille, receveur des Aides à Senlis, 12 octobre 1392.

14 Lettres de Pierre Cheval, bailli du duc «Orléans aux comtés de Valois et Beaumont, notifiant la vente faite par Guy Mulet, écuyer, dit Lionnet, et Jacqueline de Néry, sa femme, à Pierre de Montagny, écuyer, d'un fief tenu de Crépy et sis au terroir de Fresnel; 4 février 1394 (1395).

15. Reçu de 15 muids de blé délivré par l'abbé de la Victoire à Pierre de la Porte, concierge et grenetier du duc d'Orléans au château de Crépy, 8 juillet 1395.

16. Lettres notifiant l'accord intervenu entre Jean de le Canel, avocat à Senlis, et Pierre l'Orfèvre, conseiller et avocat du roi au parlement de Paris, au sujet de la mitoyenneté de leurs maisons à Senlis; 2 mai 1395.

17. Lettres par lesquelles le duc d'Orléans ordonne de payer à Robert d'Origny, demeurant à Senlis, la somme de 50 écus d'or « pour cause d'une orloge qu'il a faicte en nostre hostel de Aisnières » ; Paris, 19 mars 1395 (1396).

18. Reçu de Robert d'Origny, 21 mars.
19. Reçu de 100 s. p. de rente délivré par l'abbé de la Victoire à Pierre Cordelle, receveur du duc d'Orléans au comté de Valois; 8 avril 1396.
20. Jean de Miraumont, chevalier, chambellan du duc d'Orléans, reconnaît avoir reçu du prince la somme de 100 francs d'or; 28 juillet 1396.
21. Reçu d'une rente en blé sur les moulins de Crépy, délivré par l'abbé de la Victoire à Pierre de la Porte, concierge et grenetier de Crépy; 4 juin 1397.
- 22-24. Trois reçus de l'abbé de la Victoire, 1397, 1399, 1400.
- 25-27. Reçus délivrés au duc d'Orléans, comte de Valois, par madame fille de Fresnes (12 juin 1401), Raoul Camus, abbé de la Victoire (1409), et Michel Renouard, chanoine de Notre-Dame de Senlis et « chapelain de la première messe fondée en l'église Saint-Thomas de Crespy » (1443).
- 28-29. Deux reçus de l'abbé de la Victoire, 1444 et 1447.
30. Réception de la foi et hommage du chapitre de Notre-Dame de Senlis pour deux fiefs sis à Fresnoy-le-Luat, qui furent à défunt Robert de Roquemont, écuyer; Crépy, 29 novembre 1450.
31. Recherche d'un fief « qui fut Flament d'Estrez et que Jehan de Vé, demourant à Crespy », fait décréter à Senlis; 24 mai 1454.
32. Gilles de Saint-Simon, seigneur de fiasse, bailli de Senlis, donne h bail des terres qu'il a acquises à Clairoix; 8 février 1468 (1469).
33. Autre bail, par Gilles de Saint-Simon, de terres à Venette et Margny; 27 février 1469 (1470).
34. Husson Triboulet, marchand demeurant au Tranloy lez Pont-Sainte-Maxence, déclare qu'il cautionne son cousin Jean de Harlus, procureur aux sièges royaux du bailliage de Senlis, nommé receveur de la duchesse d'Orléans au Valois; 29 janvier 1475 (1476).
35. Reçu délivré par l'abbé de la Victoire à Pierre de Vaucorbeil, grenetier du duc d'Orléans à Crépy; 23 septembre 1493.

Ms. 1360

« ESSAI SUR LES ANTIQUITÉS, L'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE, CIVILE, ET NATURELLE DU DIOCÈSE DE SENLIS »

In-folio, XVIII^e siècle, 94 pp., cart..

Provenance : acquis en 1903.

Copie, avec annotations, faite vers 1792, d'un Essai rédigé vers 1780.

Ms. 1361

DÉCRET DE L'ARCHEVÊQUE DE REIMS PORTANT SUPPRESSION DE L'ABBAYE DE LA VICTOIRE, 27 octobre 1783.

In-folio, XVIII^e siècle, 42ff., cart..

Publié par G. Macon dans les *Mémoires* du Comité archéologique de Senlis, année 1908, pp. 104-134.

Sur l'abbaye de la Victoire, voir l'ouvrage de l'abbé Wattier, publié de 1887 à 1895 dans les *Mémoires* du Comité archéologique de Senlis, et diverses études partielles insérées dans le *Bulletin* de cette société.

Provenance : donné en 1906 par M. le chanoine Müller, aumônier de l'hospice Condé et chapelain de l'oratoire Saint-Louis au Musée Condé.

Ms. 1362

« CARTULAIRE DES SEIGNEURS ET DE LA SEIGNEURIE DE CHANTILLY de l'année 1111 à l'année 1830. Tiré des chartes originales de la Bibliothèque Royale, des Archives du Royaume et des cartulaires de Chaalis, Royaumont et Senlis, réuni et mis en ordre par M-Aimé Champollion-Figeac, M.D.CCCXLVI ».

In-folio, XIX^e siècle, 41 pp., frontispice aux armes d'Orléans, écussons des seigneurs de Chantilly, reproduction en fac-simile de chartes et de sceaux; reliure en veau fauve aux armes d'Orléans.

Provenance : don de M. Champollion-Figeac.

Ms. 1363

LE CHATEAU ET LA TERRE DE CHANTILLY DEPUIS LES ORIGINES JUSQU'A LA SECONDE MOITIÉ DU XVIII^e SIÈCLE.

In-4°, milieu du XVIII^e siècle (1753 environ), 97 pp., cart. originale.

Le titre ci-dessus est emprunté à la publication faite dans la Revue rétrospective (n^o 63-64) d'après une copie manuscrite appartenant à M. Frédéric Masson et achetée par lui à une vente de Claudin en 1869. La copie du Musée Condé est plus correcte et plus complète.

Ce travail, où les origines sont rapidement traitées, est surtout consacré aux embellissements du château et du parc de Chantilly, ainsi qu'à l'accroissement du domaine, entre 1660 et 1753; l'ordre chronologique est strictement observé, et l'auteur anonyme rapporte, année par année, les travaux exécutés sous la direction des princes de Condé. Le luxe et la précision des détails montrent amplement que l'auteur faisait partie de la maison. Les archives de Chantilly permettent de le nommer c'est Louis DE SARROBERT, capitaine des chasses de Chantilly; il avait succédé dans ces fonctions à son père Sigismond en 1742, et il mourut en 1760, laissant un fils qui fut sous gouverneur du duc d'Enghien, puis secrétaire militaire du prince de Condé pendant l'émigration.

Ce précieux livret a été utilisé par G. MACON, *les Arts dans la Maison. de Condé*, Paris, 1903, pp. 26 à 88.

Provenance : donné par M. de Caix de Saint-Aymour, août 1881.

Ms. 1364

POINSINET (ANTOINE) : « RECUEIL DE TOUT CE QUI A ÉTÉ COMPOSÉ, SOUS LES ORDRES DE Mr LE MARQUIS DE CHAMDORANT, POUR LES FESTES DONNÉES A CHANTILLY PAR SON ALTESSE SÉRÉNISSE MONSEIGNEUR LE PRINCE DE CONDÉ, PAR M. POINSINET ».

In-8° de 96 pp., XVIII^e siècle, maroquin citron aux armes de Louis-Joseph de Bourbon, prince de Condé, fil., tranche dorée.

P. 2. « *Premier spectacle à la Ménagerie* » . « Un ordonnateur, Crispin ».

Titre de la pièce qui fut donnée ensuite Arcagambis (tragédie burlesque en vers par Riccoboni père et fils, Romagnesi et Biancolelli, 1726). « Suite : l'ordonnateur, le s' Le Brun; Crispin, le s' Guiardelle; une actrice, la d^{lle} Dervieux; un païsan, le Sr Durant » .

P. 24. « *Second spectacle* ». « Divertissement du Coq de village » (titre Seul de cet opéra-comique de Favart). Suivent deux chansons séparées par un temps de danse; l'air de la première chanson par « M. de Buri », celui de la seconde par « M. Philidor ». « Vaudeville des Jeunes Mariés » (titre seul de cet opéra-comique de Favart). Puis une chanson.

P. 29. « *Troisième spectacle* ». « Divertissement d'Acajou » (titre seul de cet opéra-comique de Favart). Poinset y ajouta plusieurs chansons dont la musique fut composée par Monsigny, Rebel et Francœur, et Trial. Le Spectacle se termine par un couplet chanté sur la fanfare de Silvie.

P. 37. « *Fête sur la Pelouse* ». Quatre scènes. 1° Un Païsan (le s' Caillot) chante deux chansons; airs de Gosset et de Dufresny. 2° « Scène de l'Opérateur »; parade entre l'opérateur et son Gilles, Suivie d'un vaudeville en cinq couplets. 3° « Noce de village »; personnages le marié, la mariée, la mère, le tabellion, Arlequin bedeau, plusieurs gens de la noce, violons et tambou Fins; dialogue, chansons et danse. 4° « Scène du Chansonnier ». Note : « Les 7 premières chansons sont imprimées dans le livret, je ne place ici que la 8 qui en a été retranchée ». Cette huitième chanson est intitulée « chanson fort intéressante faite il y a deux siècles sur les raretés et merveilles de Chantilly, air de Mr de la Borde »; en voici un couplet :

Ces filles de Picardie,

De Compiègne et de Senlis

Offrent des minois jolis,

Mais bien fou cil qui s'y fie.

Venés, fixés vous ici,

On n'est franc qu'à Chantilly.

P. 63. « *Quatrième spectacle* ». « Duo pour le divertissement de la Servante justifiée. Air de Mr

Philidor ». La Servante justifiée est un opéra-comique de Favari; le duo seul figure ici. « Vaudeville du siège de Citère, air de Mr Gosset », huit couplets. Emprunt fait à l'opéra-comique de Favart et Fagan, Citère assiégée (1760). « Couplets chantés par l'Amour sortant d'un fruit des Indes », trois couplets. Ces trois couplets de Poinciset ont été recueillis par l'auteur des Mémoires secrets, qui donne ainsi la date des fêtes et du manuscrit:

« 8 septembre 1767. A la dernière fête que M. le prince de Condé a donné à Chantilly, il y a eu entre autres surprises celle d'un amour qui est sorti au dessert d'un ananas. Ce rôle était représenté par un nain de douze ans, d'une figure charmante, très bien pris dans sa petite taille, et qui a chanté les couplets suivants, sur l'air Il faut, quand on a une fois, aimer toute sa vie... ».

P. 71. « Fête à Silvie ». Ouverture du Vauxhall. *Tircis et Amarante*, pastorale imitée de La Fontaine. Annonce de la scène de *la Rissole*. Une bouquetière; air de M. Philidor. *Lucrèce*, tragédie en trois actes. Un musicien; air de Mr Gosset. Cloture du Vauxhall. Fin des fêtes ».

Ces fêtes sont rapportées sommairement dans le *Journal* du lieutenant des chasses Jacques Toudouze, conservé dans la bibliothèque du Musée Condé

19 août 1767. « ... Le soir il y a eu souper à la Ménagerie, illumination, et comédie au salon d'Isis pour les nouveaux acteurs; il y a eu après la comédie danse et jeu ».

20 août 1767. « ... Le soir il y a eu comédie à la nouvelle salle pour la première fois. Les nouveaux acteurs ont donné pour pièce le Coq de village . Le duc de Penthièvre, le prince et la princesse de Lamballe étaient, ce jour-là, les principaux hôtes du prince de Condé.

25 août 1767. « ... S. A. S. est revenue à Chantilly vers les 6 heures du soir pour la fête qui étoit préparée sur la Pelouse à l'Orme près le jeu d'arc (à droite de la chapelle Sainte-Croix; le puits de la maison du Jeu d'arc subsiste au bord de la piste de l'hippodrome). Il y avoit une tente de 60 couverts pour le souper de la compagnie (le prince et ses hôtes), et autour de cette tente il y avoit quatre salles de danse pour tout le public. Dans l'une des quatre il y avoit quatre marmottes jouant de la vielle; les autres trois salles étoient remplies de violons pour faire danser le public. Il y a eu beaucoup de distributions de pain, vin et viande. Dans les salles de danse, il y a eu quatre parades différentes. S. A. S. et compagnie ayant tout vu, on a été ensuite se mettre à table. Après le souper, il y a eu sous une tente une parade de tous les nouveaux acteurs. Ensuite la compagnie est rentrée sous la tente pour y danser et jouer. Cette fête a duré jusqu'à trois heures du matin ». Il y avait là le duc d'Orléans, le duc de Chartres, le prince de Ligne, etc., etc.

« Le 26, promenades et comédie. Le 29, il y a eu le soir la comédie et promenades en cabriolots

« Le 2 septembre,... il y a eu comédie le soir, ensuite le souper au pavillon de Vénus, où il y a eu jeu et danse ». Sur le pavillon de Vénus, la salle de Comédie, etc., voir G. Macon *les Arts dans la maison de Condé*, Paris, 1903, pp. 103-106, et *Chantilly et le Musée Condé*, Paris, 1910, pp. 167-172.

5 septembre 1767. « ... Il y a eu comédie le soir, et après S. A. S. et compagnie ont été souper à Silvie, où il y a eu après souper plusieurs parades dans le jardin et dans un salon préparé au bout du petit château de Silvie, et illumination dans le petit parterre...

Le marquis de Chamborant, dont le nom figure en fête du manuscrit, était le premier écuyer du prince de Condé. C'est lui qui avait la charge de l'organisation des fêtes, et il s'en acquittait à merveille.

Sur Antoine Poincette, né le 17 novembre 1735, voir surtout QUÉRARD, *la France littéraire*, VII, 234. Il est souvent question de lui dans les *Mémoires secrets*, entre le 9 octobre 1766 et le 29 juillet 1769; il y est fort malmené « M. Poincette, ce poète très médiocre, plus renommé que les poètes les plus célèbres... » (21 avril 1768). « Le sieur Poincette, jaloux d'étendre de plus en plus sa réputation, et trouvant comme Alexandre le monde encore trop petit pour son individu, est allé en Espagne, à la tête ou à la suite d'une troupe de comédien pour laquelle il doit composer des opéra-comiques. On attend avec impatience les nouvelles de son début à Madrid et de ses succès » (16 avril 1769). On n'apprit que la nouvelle de sa mort « don Antonio Poincetto » se noya dans le Guadalquivir, à Cordoue, le 7 juin 1769.

Ms. 1365

« MES SOUVENIRS, OU LETTRES A Mr LE COMTE DE M* SUR UN VOYAGE A CHANTILLY EN 1788, ENRICHIES DE NOTES CURIEUSES, PAR GARNIER DU BREUIL, HOMME DE LETTRES A ORLÉANS ».**

In-4°, second quart du XIX^e, siècle, 120 pp., reliure en veau rouge à comp. dor..

Manuscrit dédié « à S. A. R. Monseigneur le duc d'Aumale ». Les « notes curieuses et intéressantes » ne présentent rien d'original et ont été empruntées à différents auteurs.

M s. 1366

« LES SOUVENIRS D'UN HABITANT DE CHANTILLY, OU RECUEIL DE VERS SUR CE LIEU CHARMANT ET SUR LES PRINCES QUI L'ONT EMBELLI ».

In-folio, XIX^e siècle (vers 1818), 86 pp cart..

Ce recueil, commencé avant la Révolution, fut recopié vers 1818, augmenté d'une Introduction, et complété par l'adjonction de quinze petites pièces en vers français ou latins, composées de 1814 à 1816 par l'auteur du recueil, qui les a signées de ses initiales, L. P.. L'Introduction contient une liste en 25 articles des plus belles choses que l'on voyait à Chantilly avant la Révolution; suivent des poésies relatives à ces belles choses; les pièces latines sont de Santeul, les françaises sont signées D. (Delille), A., R., et L. P.. Les pp. 23 à 65 sont occupées par des pièces de Santeul, avec les imitations ou traductions en vers français par différents auteurs. Le reste du volume contient des

petites pièces du XVI^e et du XVIII^e siècle, et celles que l'auteur anonyme composa de 1814 à 1816.
Provenance : collection de Condé.

Ms. 1367

CHANTILLY. DONATION A L'INSTITUT DE FRANCE, 25 octobre 1886.

Inventaire des objets compris dans la donation, 3 décembre. Acceptation par l'institut, 29 décembre.

Petit In-folio de 56 f. de vélin, expédition notariée; reliure en mar. grenat.

Provenance : donné par M Fontana, notaire de M. le duc d'Aumale.

Ms. 1368

LISTE DES SOUSCRIPTEURS DE LA MÉDAILLE OFFERTE A M. LE DUC D'AUMALE PAR LES HABITANTS DE CHANTILLY à l'occasion de sa rentrée en France, 1889.

In-4°, vélin, 44 f., reliure en maroquin brun doublé de tabis vert olive, fil., tranche dorée, aux armes du duc d'Aumale (Kauffmann-Petit).

La médaille en argent, oeuvre de Patoy, est conservée dans une vitrine du cabinet des Gemmes au Musée Condé.

Ms. 1369

LES FIGURANTS DU TOURNOI DE COMPIÈGNE, 1239.

Pet. In-folio, 23 f. de vélin, reliure en velours rouge.

Copie exécutée au XVII^e siècle. « Chi sont les rois, les ducs, les viscontes, les baneretz et les chevaliers qui furent au grand tournoy à Compiègne, l'an Nostre Seigneur mil CC et XXXVIII ou mois de febvrier ». Après les écus de sept rois (France, Angleterre, Espagne, Aragon, Écosse, Sicile, Navarre) et du maître des Templiers, viennent ceux de 329 seigneurs et chevaliers répartis en 19 nations « François, Anglois, Royers, Escochois, Champenois, Bretons, Limosiens, Brabanchons, Haynuiers, Normandois, Bourgoignois, Flamends, Artisiens, Toulousois, Picars, Poitevins, Beruiers, Bavin siens, Lorainois ».

Provenance ; Sotheby (Londres), 1865.

Ms. 1370

TERRIER DE LA SEIGNEURIE DE LAVERSINE, appartenant à l'abbaye de Saint-Denis, 1508.

In-folio, 1508, 44 f. de vélin, reliure en vélin blanc.

Ce registre-terrier fut terminé le 14 avril 1507 (1508 n. st.). Il débute par la transcription des lettres

ordonnant la confection du terrier lettres de Louis XII au bailli de Senlis, 27 février 1506 (1507), et de Jean Mord, lieutenant-général du bailli, à Jean Dauphin, notaire royal à Compiègne, 19 avril 1507.

Laversine est une commune du canton de Vie, arr. de Soissons (Aisne).

Classé par erreur aux Archives Nationales avec les documents de la seigneurie de Laversine près Chantilly, ce registre fut compris dans la restitution faite au prince de Condé en 1845.

Ms. 1371

BOUVILLE (ANDRÉ JUBERT DE) : « MÉMOIRE CONCERNANT LA GÉNÉRALITÉ D'ORLÉANS, dressé par M. de Bouville, intendant de ladite généralité, en 1698 ».

In-folio, fin du XVII^e siècle. 9 f., cart..

Provenance : de la collection de Condé.

Ms. 1372

I. « MÉMOIRE SUR LA GÉNÉRALITÉ D'ORLÉANS ».

II. « MÉMOIRE SUR LA PROVINCE DE BERRY PAR M. DE SERAUCOURT, intendant de ladite province ».

III. « MÉMOIRE CONCERNANT LA PROVINCE D'Auvergne, COMPOSÉ PAR M. D'ORMESSON, maître des Requêtes, intendant de la province, année 1698

3 part. en 1 volumes In-folio, écrit d'une seule main au début du XVIII^e siècle, mais avec des paginations séparées I, 402 pp.; II, 423 pp., 4f. de titre, 1 f. de table; III, 462 pp., 3 f. pour le titre, l'avertissement et la table. Reliure anc. en veau brun.

André Jubert de Bouville fut intendant d'Orléans de 1694 à 1709; Louis-François Dey de Seraucourt, intendant du Berry de 1683 à 1699; Antoine François-de-Paule Le Fèvre d'Ormesson, intendant d'Auvergne de 1695 à 1704.

Provenance : légué par M. F. Beauvais, avoué à Clermont (Olse), mort à Montdidier le 19 mai 1890.

Ms. 1373

« LISTE DES JUSTICES DÉPENDANTES DU BAILLIAGE ET SIÈGE PRÉSIDENTIAL DE CHARTRES, ET OU ELLES RESORTISSENT PAR APPEL »

In-folio, format agenda, XVII^e siècle, 10 f., cart

Provenance : de la collection de Condé.

Ms. 1374

MOISSON (L. R.) : « HISTOIRE ET DESCRIPTION DE LA CHAPELLE ROYALE DE

DREUX, suivies d'un dictionnaire des termes architectoniques les plus fréquemment usités, par L. R. MOISSON, auteur du *Cours d'instruction morale et religieuse à l'usage des maisons d'éducation, etc., chanoine, aumônier, secrétaire et archiviste de la chapelle royale de Dreux, etc., etc.* ».

In-folio, XIX^e siècle, 551 pp., demi-veau brun. Dédicace au roi Louis-Philippe (1847).

Ouvrage inédit.

Ms. 1375

« CRONICE SEU GESTA ANDEGA VORUM CONSULUM ».

In-folio (0, 310 sur 0,205), maroquin vert aux armes de Bourbon-Condé.

Vélin, XV^e siècle, 56 f., 38 lignes à la page, initiales peintes. Sur l'encadrement orné qui enveloppe la première page, un écu *d'argent à la bande fuselée de gueules composée de 12 pièces, avec bordure de sable chargée de 10 besants d'or.*

Ce manuscrit contient les parties suivantes du volume des *Chroniques d'Anjou* publié en 1856 par MM. MARCHEGAY et SALMON pour la Société de l'Histoire de France :

1^o *Historia abbreviata consulum Andegavorum*, auctore Johanne, monacho Majoris Monasterii, pp. 352-383;

2^o *Chronica de gestis consulum Andegavorum* (sans le prologue), avec les variantes données par d'Achery dans son *Spicilegium* (pp. 35-151 du volumes de Marchegay et Salmon).

Provenance : collection de Condé.

Ms. 1376

COTEREAU (JEAN) : AVEU ET DÉNOMBREMENT DU PRIEURÉ DE NOTRE-DAME DE CUNAUT, 1533.

In-folio (0,307 sur 0,245), reliure originale, en velours brun.

Vélin, XVII^e siècle (4533), 53 f., belle cursive, grande lettre initiale peinte renfermant les armes de France; la première page porte le chiffre en or et les armes peintes de Jean Cotereau, *d'argent à trois lézards de sinople posés en pal, 2 et 1.*

« De vous, très excellent, très hault et très puissant mon très souverain seigneur le Roy de France et duc d'Anjou, je Jehan Cotereau, doyen et chanoine de l'église collégiale monsr Sainct Sauveur de Bloys et prieur commendataire du prieuré conventuel de Nostre Dame de Cunault, situé en voustre País et duché d'Anjou sur la rivière de Loyre,... congnois estre et suys vostre homme de foy lige au regard de vostre chastel et seigneurie de Saumur deppendant de vostre d. duché d'Anjou, pour raison de l'anxienne temporalité et fondation dudict prieuré de Cunault, de laquelle la déclaration s'ensuit. Et premièrement mon monastère de Cunault, court, jardins, chastel et forteresse, avecques

troys pièces de vigne..., ung parc doux à muraille appelé la Béraudière ». etc., etc..

L'aveu fut signé par Jean Cotereau le 20 juin 1533.

Cunault fait partie de la commune de Trèves-Cunault dans le département de Maine-et-Loire.

Ms. 1377

PAILHOUX : « DESCRIPTION GÉNÉRALE DU PAÏS ET DUCHÉ DE BOURBONNOIS ».

In6folio, XVII^e siècle (vers 1661), 1 f. de dédicace, 397 pp. de texte, et 2 f. de table, veau brun.

Le texte est précédé d'une dédicace autographe de Pailhoux à « Son Altesse Sérénissime Monseigneur le prince de Condé, duc de Bourbon. Monseigneur, je ne prétens pas vous présenter cet ouvrage comme venant de moy. C'est un bouquet fait des plus belles fleurs que l'on puisse trouver dans un parterre dont la diversité ne desplaira pas à Vostre Altesse Sérénissime, puisque c'est la description de vostre duché de Bourbonnois, de son antiquité, des villes, bourgs, villages et paroisses avec le nombre de leurs feux, des justices, rivières, fiefz, forests, buissons, bois, garennes, estangs, mesures, revenus et charges d'icelluy, ensemble de tous les bénéfices qui sont dans l'estendue dudit duché et des villes et lieux voisins et de ceux qui en sont à présent détachez; duquel il a plu à nostre juste et souverain monarque..., parachevant en vous ce qui avoit esté promis à Monseigneur le Prince vostre père, d'heureuse mémoire, de vous en mettre en possession et vous donner en dépost le berceau de ses ancestres et des vostres pour en porter la qualité de duc, vous et vos dessendans, affin de faire revivre en vous et en eux cette grande et antienne maison des Bourbons...».

L'attribution du Bourbonnais au Grand Condé, en échange du duché d'Albret convoité par la maison de Bouillon, avait été réglée par le traité des Pyrénées. Les formalités retardèrent la prise de possession jusqu'en 1661.

Le travail très complet de Pailhoux est agrémenté de dessins à la plume :

1° « Pourtraict des bains de Bourbon l'Archambaud »;

2° « Portraict de la fontaine de St Pardoux »;

3° « Le pourtraict de la fontaine de Jouas »;

4° « Pourtraict des baings de Vichy »;

5° « Portraict des bains de Néry »;

6° « Portraict au vray des baings de Bourbon Lancy ».

Provenance : collection de Condé.

Ms. 1378

LULLIER (MATHIEU) : « RECUEIL DE MÉMOIRES GÉNÉALOGIQUES, HISTORIQUES ET AUTRES CONCERNANT LES TERRES ET DOMAINE DU DUC DE

BOURBONNOIS. A. Coquart delin et scripsit ».

In-folio, début du XVIII^e siècle, 96 f. et 2 f. de table, rel. originale, en vélin vert aux armes de Henry-Jules de Bourbon, prince de Condé.

Le recueil est précédé d'une « carte (gravée) du païs de Bourbonnois ». Le f. 5 contient un frontispice dessiné à la plume : la vue de « la sainte chapelle de Bourbon l'Archambaud » dans un encadrement. Suit une « Description du Bourbonnois, contenant en partie l'histoire généalogique de ceux qui ont possédé ce duché ». Au f. 15 commence une « Autre description du païs et duché de Bourbonnois ». La suite du recueil se compose des pièces suivantes :

F. 25. « Mémoire généalogique et historique concernant les seigneurs qui ont porté le nom de Bourbon, à cause de la baronie du Bourbonnois, qui fut érigée en duché par Charles le Bel au mois de décembre de l'année 1327; fait par le « Luillier en 1705 ».

F. 33. « Mémoire concernant les anciens seigneurs de Bourbon, par lequel on verra les différens sentimens des auteurs qui en ont parlé »

F. 39. «Érection des baronnie de Bourbonnois et comté de la Marche en duché pairie par Charles IV dit le Bel ».

F. 45. « Mémoire de ceux qui ont possédé le duché de Bourbonnois après la mort de Madame Louise de Savoye jusques à S. A. S. Monseigneur le Duc, qui en est présentement en possession ».

F. 47. « Mémoire historique fait par le Sr Luillier concernant la succession de Madame Diane de France » (qui posséda le duché de Bourbon).

F. 51. « Mémoire qui fait voir que S. A. S. Monseigneur le Duc (Louis III, duc de Bourbon, fils du prince Henry-Jules) a droit de nommer à la chapelle de St Louis de Bourbon, diocèze de Bayeux »

F. 53. « Extrait fait et tiré sur les registres de la Chambre des Comptes de Paris, par lequel on voit qu'il y a des mines d'or, d'argent, de cuivre, etc., dans le Forez, Beaujolois et Bourbonnois ».

F. 55. « Mémoire concernant la sédition arrivée à Moulins en l'année 1640 ».

F. 61. « Mémoire de l'estat auquel étoit le duché et domaine de Bourbonnois en l'année 1640».

F. 68. « Mémoire de l'estat auquel étoit l'affaire de l'engagement du domaine de Bourbonnois que S. A. S. Monseigneur le Prince Louis 2 vouloit avoir en propriété en 1654 ».

F. 71. « Mémoire concernant le rachapt fait de plusieurs chastellenies de Bourbonnois »

F. 75. « Mémoire concernant la chastellenie de Cermigny depuis 1227 jusqu'en l'année 1704».

F. 80. »Mémoire concernant la juridiction du domaine de Bourbonnois ».

F. 85. « Pour l'intérêt de S. A. S. Monseigneur le Duc, de ses officiers et justiciables »

F. 88. « Étimologie du nom de Bourbon, ensuite de quoy est un mémoire qui commence à Robert de France, père de Louis I^{er}, lequel fut le premier duc de Bourbon, et finit à S. A. S. Monseigneur le Duc, qui en est aujourd'huy en possession ».

Provenance : collection de Condé.

Ms. 1379

LUILIER (MATHIEU) : « MÉMOIRE CONCERNANT LES ANCIENS SEIGNEURS DE BOURBON, par lequel on verra les différens sentimens des autheurs qui en ont parlé. Mémoire qui commence à Robert de France, père de Louis I^{er}, lequel fut le 1^{er} duc de Bourbon, Seigneur du Bourbonnois, et finit à S. A. S. M le Duc, qui en est aujourd'huy en possession. Fait à Paris au mois d'octobre 1706 ».

In-folio de 10ff., cart..

Provenance :de la collection de Condé.

Ms. 1380

LE VAYER (JACQUES) : MÉMOIRE SUR LA GÉNÉRALITÉ DE MOULINS.

In-folio, fin du XVII^e siècle, 32 ff., cart

Jacques Le Vayer, maître des Requêtes, fut intendant de Moulins de 1694 à décembre 1699.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 1381

FEYDEAU (CLAUDE) : FONDATION DU MONASTÈRE DES CHARTREUX A MOULINS, 1623-1625.

In-4°, papier, XVII^e siècle, 27 ff., reliure originale en vélin blanc.

F. 1. « Acte des saintes cérémonies et bénédictions solennelles dévotement faites au lieu désigné et marqué pour l'establissement de la maison carthusienne et pour y planter révéremment la croix de Jésus selon les règles amplement descrites au pontifical romain, le 12 novembre 1623. Acte humblement présenté à Monseigneur le Prince (de Condé, Henri II de Bourbon), fondateur des Chartreux à Molins et gouverneur de Bourbonnois, etc., par Claude Feydeau, docteur et professeur en droict canon et sacrée théologie, doyen en l'église collégiale Nostre Dame de Molins, et père spirituel du monastère de la Visitation S. Marie.,. »

F. 5. « Oraisons prononcées au lieu bénit pour planter révéramment et dévotement la croix de Jésus au monastère désigné et marqué par les vénérables Pères Chartreux au faubourg de Paris les Molins ».

F. 6 v° « Oraisons récitées en l'église collégiale Nostre-Dame de Molins après la procession générale du clergé »

F. 8. « Acte 2 des saintes cérémonies et bénédictions solennelles faictes au lieu désigné et marqué pour bastir l'église et construire le monastère..., le 6 juillet 1625 »

F. 19 « Oraisons prononcées dévotement par Claude Feydeau, doyen de l'église collégiale Nostre

Dame à Molins, au lieu bénit et désigné... »

F. 20 r°. « Oraisons récitées en l'église collégiale... après la procession générale du clergé »

F. 22 à 26. Oraisons et méditations.

F. 27. « Mémoire de 6 volumes (dont les titres sont donnés) sur lesquels Claude Feydeau a écrit pour recommander la piété et approuver la doctrine des auteurs, non par la faconde humaine de Cicéron, mais par l'éloquence divine d'Aaron, laquelle est plus utile, plus nécessaire et plus excellente pour enseigner, délecter et exciter les coeurs que Dieu a touché et illuminé et consolé et fortifié en son divin amour, qui chasse l'amour mondain ».

Claude Feydeau a écrit tout le volume et apposé sa signature et son cachet armorié à la fin de chacun des actes.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 1382

LE CLERC (AMBROISE) : « BRIEF DISCOURS SUR LA RÉCEPTION FAICTE A CHASTEAUROUX DES BONS PÈRES CAPPUCINS, ensemble l'ordre qui fut tenu à la procession allant arborer la croix au champ de la Barre, avec actions de grâces à Monseigneur le Prince et à Madame la Princesse par ses humbles subjects, avec quelques sonnets à leur louange, le 19 may 1624. Par Ambroise Le Clerc, principal audit Chasteauroux, au nom de la ville ».

In-4°, 49ff., reliure originale, en vélin hlanc.

Les 13 premiers feuillets sont occupés par le titre, un verset des psaumes en hébreu et en latin, et de longues épîtres au prince et à la princesse de Condé (HenriII de Bourbon et Charlotte de Montmorency).

F. 14. « S'en suit l'ordre de la procession... », récit entremêlé de pièces de vers récitées par des enfants. La suite du volume est occupée par des poésies françaises, latines et grecques; sonnets en l'honneur de Jésus-Christ, de la sainte Vierge, du prince et de la princesse de Condé, du duc d'Anguien.

F. 39. « Tombeau d'un petit passereau exclos à Munet les Brives, lequel la nature sembloit avoir fait naistre pour donner du contentement à Mademoiselle de Bourbon, que Monsieur de Rochefort faisoit nourrir chèrement à Brives chez Monsr Chappus pour le porter incontinent à Paris; mais de malheur il s'estrangla entre les petits barreaux de la caige, qui me donna subject de faire ledit tombeau ». 27 quatrains.

F. 44. Plusieurs pièces en quatrains et sonnets adressées à l'archevêque de Bourges, à M. de la Messinière, chanoine de Saint-Martin de Châteauroux, à M. de Saint-Aoust, lieutenant du prince de Condé à Bourges; à M. Bouilhat, bailli, à M. Mars, avocat, à M. Le Geay, procureur du prince, à

MM. les président, lieutenant et élus, à M. Colombier, procureur du roi et père spirituel des pères Capucins, à MM. Mars, Crublier et Nabert, gouverneurs et échevins.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 1383

TERRIER DE LA TERRE ET SEIGNEURIE DE BESSE-EN-CHANDESSE, 1579.

(Besse-en-Chandesse, Puy-de-Dôme, arr. d'Issoire).

In-folio, XVI^e siècle, 30 f. lim, et 521 f. chiffrés; reliure en peau de porc à comp. à froid, tr. marbrée et dor. (*Trautz-Bauzonnet*).

Les fermoirs originaux, armoriés, ont été conservés.

Registre en papier fort, luxueusement exécuté pour Catherine de Médicis de 1574 à 1579. Chaque page est comprise dans un cadre d'ornements en couleurs. Le titre est écrit en capitales dorées sur fond bleu : « C'est le terrier pour la Royne, mère du Roy, de sa terre, ville et mandement de Besse, fait par Anthoine Godivel, notaire royal en ladite ville ». Les premiers mots des documents transcrits sur les feuillets liminaires sont aussi en or sur fond bleu; ce sont les lettres ordonnant la confection du terrier :

1^o Lettres de « Regnauld de Beaune, conseiller du Roy, chancelier de Monseigneur le duc d'Alençon et surintendant des terres, domaine et finances de la Royne, à maistre Anthoine Vialar, notaire royal en la sénéchaussée de Clermont en Auvergne »; Paris, 1^{er} novembre 1568.

2^o Lettres de Charles IX aux sénéchaux d'Auvergne et de Clermont; Paris, 13 juillet 1569.

3^o Mandement d'Antoine, « seigneur de Sarlenc, Saint-Yvoine et Aultezat, chevalier de l'ordre, premier maistre d'hostel du Roy et de la Royne mère, leur sénéchal et juge royal en la sénéchaucée des comptes de Clermont et d'Auvergne »; Clermont, 10 septembre 1569.

4^o Lettres de Catherine de Médicis nommant Antoine Godivel chatelain des seigneuries de Besse et Ravel, à la charge d'en fournir le terrier dans l'espace de trois ans; Paris, 15 mars 1571.

Les autres feuillets liminaires sont ainsi occupés :

1^o Portrait en pied de Henri III, peint sur un fond d'ornements, avec les armes de France et de Pologne, et un monogramme formés de lettres HC entrelacées; au verso du feuillet, le même monogramme, peint en or, surmonté de la couronne royale et enveloppé du collier de l'ordre; aux coins, la lettre H couronnée.

2^o Portrait en pied de François, duc d'Alençon, peint sur un fond d'ornements, avec les armes du prince; au verso, la lettre F, couronnée, avec le collier de l'ordre.

3^o « Les seigneurs vassaux de ladite dame pour raison de ladite seigneurie de Besse », titre en lettres d'or suivi de la liste des vassaux: « Les comtes et chappictre de Nostre-Dame de Brioude, le prieur de Saint-Victour, les prebtres de la communauté de Besse, les prebtres de la communauté de

Saint Dyéry, le seigneur de Sennectere, le sieur de Murol, le Sr d'Allègre à cause de Saint-Dyéry, le Sr de Brousses, damoiselle Jehanne de Salhans, le Mr de la Chassaigne par sa femme, le sieur de la Rodeyrie, le Sr de Vayrières et la Sachière, le sieur de la Barre, le Sr de Belestat, le sieur de la Roche près de Serre Soubrane, le Sr d'Anglardz par ce qu'il prend au tenement de Chabaf, les Mouretz de Besse, le sieur de Priaulx par ce qu'il prend au Fayet »

4° Table des personnes qui ont fait des déclarations, sous ce titre, écrit en or sur fond rouge « La table du terrier de la ville et mandement de Besse pour la Royne mère du Roy ». A la suite des feuillets liminaires, une carte coloriée, mesurant 0,82 sur 0,40, montre en élévation la ville de Besse et la campagne avoisinante.

Viennent ensuite les déclarations, dont la première, faite par noble homme Clémens Passience, capitaine de la ville de Besse, fut reçue le 17 mars 1578. Elles sont classées par lieux, formant ainsi autant de chapitres dont la première page est plus richement décorée que les autres. La décoration fut exécutée avant le texte, car un encadrement porte la date de 1574. L'encadrement du premier feuillet est un fond bleu semé de fleurs de lis d'or, avec les lettres K (Catherine), H (Henri III), F (François, duc d'Alençon), surmontées d'une couronne d'or, ainsi que les trois croissants entrelacés, emblème de Catherine de Médicis.

Il est à noter que le monogramme formé des lettres HC entrelacées, peint sur les feuillets liminaires, présente exactement la même forme, sans débordement des pointes du C, que le monogramme que l'on attribue d'ordinaire à Henri II et Diane de Poitiers. De même, les croissants attribués à Diane étaient aussi employés comme emblème par Catherine de Médicis. Le prétendu monogramme HD et les croissants se voient sur des reliures exécutées pour Henri II; ils décorent aussi les boiseries de la chapelle du château de Chantilly. Il n'est pas vraisemblable que le connétable de Montmorency, ami de la reine Catherine, fervent catholique, ait voulu exalter dans sa chapelle la maltresse de son roi. La similitude absolue qui existe entre le monogramme et les emblèmes de la chapelle et ceux du manuscrit exécuté pour Catherine, autorisent à attribuer les premiers à la reine, et à lire HC le prétendu monogramme HD. Ce n'est pas à dire que ce monogramme n'ait pas été employé par Diane de Poitiers, mais il est certain que dans bien des cas c'est à Catherine qu'il faut l'attribuer; ici la chose est hors de doute, puisque le manuscrit a été exécuté pour la reine, dont les armes sont plusieurs fois répétées dans les bordures, accompagnées des armes de Besse et d'Auvergne.

Provenance : bibliothèque de Cigongne, n° 2497.

Ms. 1384

LEDEUL : « HISTORIAE BURGUNDIONUM EPITOME. M. Ledoul, 1629 ».

In-4°, XVII^e siècle, 19 pp. écrites et quelques f. blancs; reliure originale, en vélin blanc.

Résumé, en français, de l'histoire de la Bourgogne jusqu'à l'union de la province à la couronne de

France.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 1385

« HAYNAULT ET OSTREVANT. COMTÉ DE BOURGONGNE. CAMBRAY ».

Gd. In-folio, XVII^e siècle, 2 et 543 f., veau brun aux armes de Bourbon. Condé.

Liste des pièces contenues dans ce recueil :

HAYNAULT ET OSTREVANT

F. 2. Lettre du roi Philippe au comte de Hainaut, 1286.

F. 3. « Quomodo dominus Johannes, cornes Hannonice, dixit fecisse homagium domino regi de terre d'Ostrevant », 1290.

F. 5. Godefroy de Brabant, Jacques de Saint-Paul et Gaucher de Châtillon se constituent plèges pour le comte de Hainaut envers le roi, 1292.

F. 6. Ordonnance du roi sur la rébellion du comte de flamant.

F. 8. « Premier et second traité pour le mariage de Guillaume, fils du comte de Hainaut, et de Marguerite de Valois, fille de Charles, comte de Valois, accordé à Valenciennes et à Chauny en septembre 1303 et en mai 1305 »

F. 20. Contrat du précédent mariage; Chauny, 19 mai 1305.

F. 26. « Lettre de Guillaume, comte de Hainaut, se soumettant à l'arbitrage du roi de France pour les différends qu'il avoit avec Robert, comte de Flandre; 19 juillet 1312 »

F. 30. Traité d'alliance entre le comte de Hainaut et Philippe le Bel, 27 octobre 1314.

F. 35. « Lettre par laquelle Guillaume, comte de Hainaut, renonce à l'hommage en quoy il pouvoit estre tenu envers le roy de France et à toute alliance, 2 avril 1339 ».

F. 40. « Procès-verbal ou relation faite sous le roi Philippe de Valois des actes de souveraineté exercés par les rois de France sur les Païs d'Ostrevant situés deçà la rivière de l'Escaut... »

F. 50. Traité d'alliance entre le roi Philippe de Valois et le comte Jean de Hainaut; 21 juillet 1346.

F. 56. Hommage lige fait au roi Jean par la comtesse de Hainaut de la terre d'Ostrevant, mai 1453.

F. 58. Traité de mariage entre Marie de France, fille de Charles V, et Guillaume, comte d'Ostrevant, fils d'Albert de Bavière, comte de Hainaut, Hollande et Zélande, 1374-1 375.

F. 71. Lettres de Charles V sommant Guillaume de Bavière de lui faire la foi et hommage du comté d'Ostrevant; Senlis, juillet 1391.

F. 74. « Lettres du mariage accordé entre le dauphin Charles et la fille du comte Guillaume d'Ostrevant ».

F. 77. Contrat de mariage entre Jean de France, duc de Touraine, second fils de Charles VI, et Jacqueline de Bavière, fille de Guillaume, comte de Hainaut; Compiègne, 30 juin 1406.

F. 86. Traité entre le roi Charles VI et Guillaume de Bavière, comte de Hainaut; Tournay, 2 octobre 1407.

COMTÉ DE BOURGOGNE

F. 96. Traité de mariage entre Othon, fils d'Eudes, comte de Bourgogne, et Blanche, fille de Thibaut, comte de Champagne, 1225.

F. 101. Deux actes d'hommage de Jean, comte de Bourgogne, à Hugues, duc de Bourgogne, 1237 et 1252.

F. 104. Lettres des conventions du mariage de Jeanne, fille d'Othon, comte de Bourgogne, avec un des fils du roi Philippe, 1294.

F. 113. En vertu des précédentes conventions, le comte Othon transporte le comté de Bourgogne au roi et lui donne la garde de sa fille Jeanne, 1294. Ratification de Robert, frère de Jeanne, 1314. Mandement de Philippe le Long, 1317.

F. 127. Traité de mariage de Jeanne de Bourgogne avec un des deux fils aînés de Philippe le Bel, 1295.

F. 140. Autres lettres relatives à ce mariage.

F. 156. Lettres d'Albert, roi des Romains, en faveur de Jeanne et au sujet du comté de Bourgogne, 1299.

F. 166. Traité pour le mariage de Charles, fils du roi Philippe, avec Blanche, fille de Mathilde, comtesse d'Artois, septembre 1307.

F. 177. Lettres du dauphin de Viennois pour le traité du mariage de son fils avec une fille de Philippe le Long, octobre 1310.

F. 182. Traité de mariage entre Jeanne de France et Eudes, duc de Bourgogne, 29 septembre 1316.

F. 188. Lettres de Philippe le Long au sujet des conventions faites au mariage d'Alix, fille du comte de Montbéliard, avec Jean de Châlon, comte d'Auxerre, janvier 1316.

F. 193. Donation du comté de Bourgogne par Philippe le Long à la reine Jeanne, sa vie durant, à charge de retour à la couronne; 6 février 1316.

F. 197. Autres lettres de donation, septembre 1318.

F. 203. Donation du comté de Bourgogne par l'empereur Charles VI à Philippe, duc de Bourgogne, 18 janvier 1362.

F. 210. Donation du comté de Charolais par le duc Philippe de Bourgogne à son fils Charles, le jour de sa naissance, 11 novembre 1433.

F. 214. Lettres du duc Philippe de Bourgogne sur les différends qu'il avait avec le roi de France au sujet des limites du comté de Bourgogne, 21 juillet 1449.

F. 218. « Surséance des procès et différends concernant les limites du royaume et de l'empire, octroyée par le roi Louis XI la vie durant du duc de Bourgogne, 1464

- F. 222. Mention du traité de Péronne, 1468.
- F. 223. Mention du traité de Paris entre François 1^{er} et Charles d'Autriche, 24 mars 1515.
- F. 224. Traité de neutralité de Saint-Jean-de-Losne, 8 juillet 1522.
- F. 246. Déclaration des Treize Cantons pour la neutralité des duché et comté de Bourgogne, 5 juillet 1544.
- F. 253. Ratification de la neutralité par l'empereur Charles-Quint, 18 août 1544.
- F. 256. Traité de neutralité du 29 juillet 1552; ratifié par l'empereur le 19 septembre, et publié à Dôle le 2 octobre.
- F. 275. Traité de neutralité entre les Ligues Suisses et les duché et comté de Bourgogne, 29 juillet 1555.
- F. 285. Articles pour la continuation de la neutralité accordée entre le duché et le comté de Bourgogne, avec les pouvoirs du roi Henri II et ceux du gouverneur de la Franche-Comté, et la ratification de l'empereur; 11 juillet 1555.
- F. 308. Traité de neutralité entre les Ligues Suisses et les comté et duché de Bourgogne; Soleure, 15 décembre 1562.
- F. 316. Exception de la foraine et autres impositions pour ceux de la Franche-Comté; Orléans, 18 décembre 1560.
- F. 320. Mémoire des terres de surséance, des lieux où elles sont situées, tant au duché de Bourgogne qu'en la Franche-Comté, dressé en procédant à l'exécution du traité de paix, 1560.
- F. 330. Lettres de naturalité accordées par Charles IX à Mre Pierre Matal, natif du comté de Bourgogne; octobre 1567.
- F. 333. Traité conclu entre les rois de France et d'Espagne pour la neutralité des deux Bourgogne; Baden, mars 1580.
- F. 347. Articles de la neutralité de 1580.
- F. 351. Ratification des articles par Henri III.
- F. 353. Articles accordés par Henri IV à la ville de Besançon, 3 août 1595.
- F. 355. Déclaration du roi interdisant aux sujets du comté de Bourgogne de posséder des bénéfices dans le duché sans permission spéciale; 10 mars 1600.
- F. 359. Traité de neutralité entre les deux Bourgogne., 12 décembre 1610. Ratification par le roi d'Espagne, 17 avril 1611.
- F. 376. Traité entre Louis XIII et les archiducs pour le partage des terres de surséance; 15 février 1612.
- F. 392. Lettre du président de la Berchère à M. de Loménie touchant les traités pour les terres de surséance, 12 octobre 1628.
- F. 395. Lettre du président Massol touchant les titres des terres en débat; Dijon, 6 février 1625.

F. 399. Ratification du traité du 15 février 1612.

CAMBRAI

F. 410. Lettres de Philippe-Auguste au pape Innocent III touchant de prétendues restitutions à faire à l'évêque de Cambrai; 1206.

F. 412. Traité et conventions entre le roi Philippe de Valois et la ville de Cambrai, 1339.

F. 415. Traité d'alliance entre le roi Philippe de Valois et les habitants du Cateau-Cambrésis, 1342.

F. 418. Traité entre Charles V et la ville de Cambrai, novembre 1378.

F. 429. Lettres de neutralité octroyées par le roi Louis XI à la ville de Cambrai, juin 1477.

F. 433. Acte des habitants de Cambrai pour être régis et gouvernés en souveraineté par le roi Louis XI, juillet 1477.

F. 436. Déclaration de François 1^{er} pour la neutralité de Cambrai, 5 août 1542.

F. 443. Autre déclaration de neutralité par Henri II, 31 juillet 1552.

F. 447. Lettres du duc d'Alençon aux prévôt, échevins et gouverneur de Cambrai, 8 juin 1584, et de M. de Quincé à la reine-mère et à M. de Villeroy, 12 juin.

F. 453. Lettre de Henri IV créant maréchal de France M. de Balagny, gouverneur de Cambrai, décembre 1593.

F. 456. Lettres patentes, traité et autres pièces touchant la ville et citadelle de Cambray, Païs et comté de Cambrésis, dont le Roy avoit pris la protection, ensemble des sieur et dame de Balagny et de leurs enfants, 1593-1595.

F. 499. Articles de la réduction de la ville de Cambrai en l'obéissance du roi d'Espagne, 1595.

F. 506. Traité entre Louis XIII et les archiducs pour le partage des terres de surséance (Bourgogne) et règlement des différends subsistant après le traité de 1612; juin 1614.

F. 527. « Discours de l'estat ancien et moderne de la ville et cité de Cambrai et duché de Cambrésis, 1585 ».

Provenance : collection de Condé.

Ms. 1386

« RECUEIL DE DIVERSES PIÈCES CONCERNANT L'HISTOIRE DE BOURGOGNE ET DE FRANCHE.COMTE. Copiées au commencement de 1711 et collationnées sur des manuscrits qui sont dans des cabinets de Dijon ».

In-folio, XVIII^e siècle, 546 pp. chiffrées et 3 f. pour la table; anc. reliure en veau brun,

Le titre et les annotations sont de la main de Louis Bouthillier, marquis de Villesavin, qui, en outre, a collé au-dessous du titre son ex-libris gravé. Il avait épousé, le 9 juillet 1709, Antoinette Le Goulz-Maillard, fille de Benoît-Étienne, second président à mortier au parlement de Dijon; il était allié aux Brûlart et aux Bossuet, familles parlementaires de Dijon. Ce recueil se compose des pièces

suivantes :

- P. 1. « Abrégé de l'histoire de Bourgogne jusqu'à l'an 1477. Cette pièce ne vaut rien ».
- P. 25. « Chroniques des roys de Bourgogne et des fondations d'iceux. Ce morceau a esté gardé à cause de son extrême ridicule et incroyable ».
- P. 29. « Discours historique de la vraye origine des Bourguignons, de leur vray origine, et de leur conversion à la foy chrestienne et catholique, avec le vray catalogue de leurs premiers roys, par un père de la compagnie de Jésus, 1643 ».
- P. 41. « Liste des ducs de Bourgogne ».
- P. 45. « Briève généalogie des ducs de Bourgogne, trouvée aux archives de l'abbaye de Cisteaux »
- P. 45. « Gouverneurs de Bourgogne. M. de Ste Marthe ».
- P. 53. « De la chambre des élus ».
- P. 60. « Titres de l'acquisition de quatre cent cinquante livres sur le trésor du Roi de ceux de la maison de Sancerre ».
- P. 73. « Traitté et accord fait sur les meubles de Philippe, duc de Bourgogne, dit de Rouvre », 1361.
- P. 77. « Conventio Leycestriensis inter Henricum Anglie regem et Joannem Burgundie ducem, M CCCC XIV, XXIII maii ».
- P. 81. « Conventio Ypprensis inter Henricum Angliae regem et Joannem Burgundie ducem, M cccc xiv, die V augusti ».
- P. 85. « Titres et mémoire de la fondation de la Chartreuse de Dijon », 1380-1433.
- P. 93. Épitaphes des ducs et duchesses de Bourgogne aux Chartreux de Dijon.
- P. 101. « Propositio Joannis Viviani. episcopi Nivernensis, facta coram patribus concilii Basiliensis xxvi maii u cccc xxxiii, continens prerogativas et rihilitates Philippi Burgundie ducis ».
- P. 109. « Recueil de diverses lettres concernant les affaires de Bourgogne en 1444 et 1445 ».
- P. 117. « Lettres politiques et secrettes du roy Louis XI à plusieurs seigneurs et ministres de son estat, avec les responses »
- P. 129. “Guille episcopi Tornacensis ad Pium II P. M. oratio nomine Philippi Boni Burgundie ducis, 1463”.
- P. 133 « Recueil de diverses pièces concernant ce qui s'est passé à Noyon entre les ambassadeurs du roy Louis XI et de Charles, duc de Bourgogne », 1476.
- P. 141. « Déclarati onu roy Loys XI pour faire procéder à la déclaration de la notoriété des crimes commis par feu Charles, duc de Bourgogne », 1478.
- P. 449, « Extrait des registres de la chambre de ville de Dijon concernant le siège mis devant laditte ville par les Suisses en 1513 »
- P. 165. « Fidelis et vera descriptio obsidionis Helveticæ; ex templi B. Mante Virginis Beiparæ Ms. codice descripta, juxta officium quod in eo celebratur Bivione infra octavam Nativitatis illius ».

- P. 168. Autres pièces relatives au siège de Dijon.
- P. 181. « Relation du siège mis par les Suisses devant Dijon en l'année 1513, par Pierre Tabourot, bourgeois de ladite ville ».
- P. 185. « Appointement fait avec les Suisses quand ils estoient devant Dijon, l'an 1513, le 13^o de septembre »
- P. 189. « Divers mémoires tirés de la chambre des Comptes de Dijon concernans le traité fait avec les Suisses ayant assiégé Dijon en 1513 ».
- P. 213. « Extrait du procès-verbal de l'ouverture du tombeau ou sépulcre de la reine Brunehaut, fondatrice de l'abbaye royale de S Martin d'Autun, 25 août 1632 ».
- P. 217. « Nouvelles envoyées de la comté de Ferrette par ceux qui en ont esté prendre possession pour Monseigneur de Bourgogne, 1469 »
- P. 219. « Articles de la reddition du chasteau de Paguy, 13 décembre 1651 ». « Tout ce qui est depuis la page 25 jusques à celle 221 m'a esté communiqué par Mr de la Marre, conseiller au parlement de Bourgogne à Bijon, 1711 ».
- P. 221. « Avis de Mr Trudaine, intendant, sur l'affaire de Mr de Ragy, 1710 ».
- P. 233. « Noms des seigneurs et gentilshommes de Bourgogn ». « Ce qui est depuis cette page 233 jusqu'à celle de 279 vient encore de Mrde la Marre en 1711 »
- P. 237. « Maisons de Bourgogne ».
- P. 241. « Mémoires touchant la maison de Vienne ».
- P. 245. « Recueil de divers mémoires généalogiques ».
- P. 281. Mémoire sur la famille Le Grand.
- P. 285. « Catalogus aucthorum utriusque Burguudiê ».
- P. 289. « Description de tous les fiefs de la comté de Bourgogne, qui m'a esté communiquée par Mr Foucanit, conseiller d'Estat, en 1715 »
- P. 335. « Notice du comté de Bourgogne ». « Tout ce qui est escrit depuis cette page 335 jusques à celle de 479 m'a esté communiqué par le mesme Mr de la Marre, conseiller au parlement de Bourgogne à Dijon, en 1711 ».
- P. 339. « Description des grottes d'Arcy, par Mr Joly, conseiller au parlement de Metz, en 1679 ». « Autre description des grottes d'Arcy ». « Grottes des salines de la ville de Salins ».
- P. 343. « Avis important pour entreprendre sur la Franche-Comté, représentant la facilité et les utilitez qui en peuvent réussir tant à la France qu'autres ses alliez, présenté à S. É. le... 1641. Fait par M le Me des Requestes Gaulmin ».
- P. 355. « Apologie de la Franche-Comté de Bourgogne, où sont contenus les véritables sujets de sa reddition sous l'obéissance du roy de France en la présente année 1668».
- P. 359. « Discours contenant les raisons sur lesquelles Sa Majesté Catholique a préféré la comté aux

places conflouises des Païs-Bas »

P. 363. « Rapport fait par dom Jean de Watteville à messieurs les XVIII députés des trois estats de la franche Comté de Bourgogne sur sa commision et négociation de Suisse », 1667.

P. 367. « Mémoire de Monsieur le Prince (de Condé) sur la ville de Besançon, escrit de sa main et donné au Roy avant son départ de Paris, servant de premier projet à la conquête du comté de Bourgogne, 1668 »

P. 383. « Relation de la guerre du comté de Bourgogne en 1668, par Mr du Mont, marquis de la Perrière »

P. 399. « Relation de la dernière campagne de la Franche-Comté, escrite par Mr le chevalier de Mimeure » (campagne de 1674).

P. 407. « Apologie de la franche Comté de Bourgogne, où sont contenus les véritables sujets de sa reddition sous l'obéissance du roy de France en la présente année 1668 ».

P. 423. « Lettre d'un Franc-Comtois écrite à un sien amy de Bruxelles, par laquelle il fait voir la cause de la perte de la Franche-Comté, 1668 »

P. 455. « Lettre touchant le changement arrivé au comté de Bourgogne en 1668 ».

P. 459. « Manifeste du marquis de Listenois, février 1613 ».

P. 463. « Arrest de prise de corps de la chambre de justice de Besançon contre Claude-Paul de Beaufremont, marquis de Listenois, 12 avril 1673».

P, 465. « Discours sur l'estat présent des affaires de la Franche-Comté, février 1673 ».

P. 467. « Sincère et véritable proceddé des villes de la franche Comté de Bourgogne et celuy des députés de l'eàtat touchant les impositions, 1673 »

P. 471. « Placard semé au comté de Bourgogne en février 1674 ». « Response des estats du comté au placard ». « Placard semé en avril 1674 »

P. 475. « Articles et conditions que le Roy a bien voulu accorder aux quatorze gouverneurs, magistrats et peuple de la cité de Besançon le 15 may 1674».

P. 476. « Articles accordés au Sr baron de Soye, gouverneur de la citadelle de Besançon pour le service du roy catholique, 22 may 1674 ».

P. 477. « Relation de ce qui s'est passé à l'ouverture du parlement de Dôle le 16 de juillet 1674 »

P. 479. « Armorial de Franche-Comté, qui m'a esté communiqué par Mr Foucault, conseiller d'Estat, en 1715 ».

Proveance : vente Montmerqué, mars 1861.

Ms. 1387

FERRAND (ANTOINE-FRANÇOIS) : « MÉMOIRE SUR LA GÉNÉRALITÉ DE BOURGOGNE, par Mr Ferrand, intendant de ladite généralité. Fait en l'année 1699 ou

1700 ».

In-folio, début du XVIII^e siècle, 400 pp., reliure anc. en veau brun.

Provenance : légué par M. F. Beauvais, 1890.

Ms. 1388

« REMARQUES DES CHOSES PLUS CONSIDÉRABLES QUI SE SONT PASSÉES DANS LA VILLE DE DIJON PENDANT L'ESPACE DE PLUSIEURS SIÈCLES. Le tout tiré des registres et délibérations de la Chambre du Conseil de la ville de Dijon et comptes d'icelle ».

In-folio, XVII^e siècle, 326 f., veau marbré aux armes du duc d'Aumale.

Recueil formé vers 1655-1660 par un échevin de la ville de Dijon nommé Jean Godran. Document important, d'une écriture fine et serrée, composé d'inventaires de titres et d'extraits relevés dans les registres de la ville. En voici les principales divisions :

F. 3. « Sommaire recueil de l'état de la ville en ses magistrats, privilèges, titres, biens et droicts ».

F. 17. « Extrait des registres de la chambre de ville de Dijon, lesdicts registres qualifiés papiers du secret de la ville de Dijon » (de 1348 à 1652).

F. 99. « Tiltres du Trésor ».

F. 106. Copie des documents relatifs aux boulangers.

F. 134. « Extrait d'un livre en parchemin couvert de peau noire estant sur le bureau de la Chambre, appellé *Carcabo* ». « Autre registre couvert de parchemin blanc ». « Autre registre couvert de bazane verte ». (Analyse de documents de 1127 à 1648).

F. 147. « De la superintendance que Mrs les maires et eschevins ont sur les pauvres et dans l'hospital de Dijon ».

F. 155. Cens de la ville.

F. 164. Paiement des charges.

F. 168. « Extrait des comptes de la ville, 1625-1650 ».

F. 195. Documents relatifs à l'établissement du refuge pour les pauvres, 1655.

F. 215. Délibérations de la chambre du conseil de la ville, 1624-1627.

F. 281 à 326. Longue table des matières selon l'ordre alphabétique, précédée d'un « Advertissement au lecteur » écrit par Jean Godran et indiquant la façon de faire les recherches.

Provenance : collection de Condé.

MS. 1389

« DESCRIPTION DES FEUX DE JOYE DE LA VILLE DE CHALON POUR L'ESLARGISSEMENT DE MONSEIGNEUR LE PBINCE », 5 mars 1651.

In-4°, 1651, 10 ff.; la couverture originale en papier a été conservée dans le cartonnage moderne.

F. 2. Description d'une pyramide ornée d'emblèmes et d'inscriptions « de la façon du Sr d'Hogez ».

F. 6. Trois sonnets par le Sr Magnon, avocat.

F. 9. « L'ordre qui fut observé ausdicts feux de joye ».

Provenance : collection de Condé.

Ms. 1390-1391

RECUEIL DE DOCUMENTS RELATIFS A L'ADMINISTRATION DE LA PROVINCE DE BOURGOGNE.

2 volumes in-folio, XVII^e et XVIII^e siècle, 648 et 383 f., reliure originale, en veau brun aux armes de Henry-Jules de Bourbon, duc d'Anguien et prince de Condé.

En 1671, le Grand Condé se démit du gouvernement de la Bourgogne au profit de son fils Henry-Jules, duc d'Anguien. Celui-ci fit transcrire par ses secrétaires un certain nombre de pièces relatives à ce gouvernement depuis 1647, et fit continuer les registres par l'insertion des actes émanés de lui en qualité de gouverneur. Le recueil s'arrête à l'année 1702; il porte de nombreuses annotations de la main du prince. Les documents sont répartis par matières; de bonnes tables accompagnent les registres et renvoient aux différents chapitres : provisions, états, arrêts, règlements, commissions diverses, élus, garnisons, finances, gabelles, parlement, eaux et forêts, domaine, postes, ponts et chaussées, chasse, maréchaussée, étapes, etc., etc.. Il y a un article spécial pour la Colombière, maison près de Dijon. On a transcrit aussi des états de dépenses et de gratifications, des mémoires de revenus et charges, ainsi que les lettres adressées au prince à l'occasion du mariage de son fils, Louis III, duc de Bourbon, en 1685.

Ms. 1392-1404

REGISTRES GÉNÉRAUX DU GOUVERNEMENT DE BOURGOGNE, 1671-1784.

13 volumes grand in-folio, richement reliés en maroquin rouge aux armes des princes de Condé, Henry-Jules, Louis III, Louis-Henry et Louis-Joseph.

1^{er} avril 1671 au 7 décembre 1678, 355 ff.

6 février 1679 au 4 décembre 1690, 724 pp.

15 janvier 1691 au 11 décembre 1699, 732 pp.

9 février 1700 au 15 décembre 1708, 697 pp.

1^{er} mai 1709 au 27 décembre 1716, 738 pp.

3 janvier 1717 au 20 décembre 1722, 555 pp.

2 janvier 1723 au 31 août 1730, 607 pp.

1^{er} septembre 1730 au 16 mars 1735, 572 pp.

23 avril 1735 au 25 juillet 1739, 596 pp.

1739 au 28 juin 1763, 604 pp. Ce volume offre une lacune de quatorze années (1739-1754) et ne reprend qu'au 9 août 1754, « qui est l'époque à laquelle S. A. S. Monseigneur le prince de Condé est entré en possession du gouvernement de Bourgogne et Bresse ». Après la mort du duc de Bourbon (Janvier 1740) et pendant la minorité de son fils Louis-Joseph, le roi avait confié le gouvernement de la province au duc de Saint-Aignan.

23 juin 1763 au 22 janvier 1776, 600pp.

28 juillet 1776 au 18 mars 1783

20 mars 1783 au 14 août 1784, 267 pp.(le reste du volume en blanc).

Précieuse collection contenant la transcription de tous les documents, correspondances, provisions, mémoires, tenues d'états, etc., relatifs au gouvernement de la Bourgogne.

Ms. 1405

BOURGOGNE. REGISTRE DES TENUES D'ÉTATS ET DES VOYAGES D'HONNEUR sous le gouvernement du duc de Bourbon, décembre 1728-avril 1739.

Grand in-folio, 337 pages, reliure originale en maroquin rouge aux armes de Bourbon-Condé.

Ms. 1406

« REGISTRE DES REVENUS CASUELS PROVENANT DU GOUVERNEMENT DE BOURGOGNE, suivant les états arreztez chaque année par S. A. S. Monseigneur le Duc, à commencer en 1727 » (continué jusqu'en 1787).

Grand In-folio, 73 pp. écrites (le reste du volumes en blanc), reliure originale, en maroquin rouge aux armes de Bourbon-Condé.

Ms. 1407

BOURGOGNE. REGISTRE DES PROVISIONS SUR LESQUELLES S. A. S. A DONNÉ SON ATTACHE ».

Grand in-folio, 490 pp. chiffr., dont 223 seulement sont occupées par la transcription des documents; reliure originale, en mar. rouge aux armes de Louis-Henry de Bourbon, duc de Bourbon et prince de Condé, fleurons, bordures et coins fleurdelisés.

Provisions de charges et offices accordés par le roi dans l'étendue du gouvernement de Bourgogne de 1730 à 1789, avec les lettres d'attache du duc de Bourbon et de son fils le prince de Condé, gouverneurs de la province.

Ms. 1408

BOURGOGNE. REGISTRE DES PROVISIONS ET BREVETS DES CHARGES DE

MARÉCHAUSSÉE », 1730-1778.

Gd In-folio, 461 pp., reliure originale, en maroquin rouge aux armes du duc de Bourbon, bordures et coins fleurdelisés.

Ms. 1409-1412

REGISTRES DES LETTRES ADRESSÉES PAR M. GIRARD, secrétaire du duc de Bourbon pour la province de Bourgogne, à MM. de Bierre (Antoine Chartraire) et de Montigny (François Chartraire), trésoriers généraux des états de Bourgogne, 1728-1739.

4 volumes In-folio, reliure en vélin blanc.

16 février 1728 au 23 septembre 1729.

25 septembre 1729 au 18 octobre 1730.

18 octobre 1730 au 7 décembre 1733.

11 décembre 1733 au 11 septembre 1739.

481, 146, 366 et 515 pp..

Antoine Chartraire, seigneur de Bierre, mourut au mois d'août 1729. Son fils François, seigneur de Montigny, lui succéda dans la charge de trésorier général.

Ms. 1413-1415

REGISTRES DES LETTRES ADRESSÉES PAR M. GIRARD au comte de Tavannes (Henri-Charles de Saulx), commandant en Bourgogne, du 15 mars 1728 au 20 avril 1761.

3 volumes in-folio.

du 15 mars 1728 au 11 juin 1730, 184 pp., reliure en vélin vert.

du 12 juin 1730 au 31 août 1733, 296 pp., reliure en vélin vert.

du 16 septembre 1733 au 20 avril 1761 (le comte de Tavaunes mourut en 1761), 143 pp., reliure en vélin blanc.

Ms. 1416

REGISTRE DES LETTRES ADRESSÉES PAR MM. GIRARD ET ROULLIN, secrétaires du prince de Condé, à M. Rigoley d'Ogny, trésorier général des états de Bourgogne, du 17 janvier 1760 au 16 août 1773.

In-folio, 422 f., reliure en vélin blanc.

Le résidu de la correspondance originale relative au gouvernement de la Bourgogne occupe les cartons 11 à 15 de la série GB dans les Archives du Musée Condé.

Ms. 1417

MONGIN : « HARANGUES FAITES PAR MONSIEUR L'ABBÉ MONGIN, élu général des états de Bourgogne, au sujet de la députation de l'année 1719 »

In-folio, 12 f., cart..

Les harangues sont adressées au Roi, à Madame, au Régent, à la princesse de Condé (Anne de Bavière), et à la jeune duchesse de Bourbon.

Ms. 1418

UNIVERSITÉ DE DIJON, 1722-1730.

Recueil in-folio composé des pièces suivantes :

1. Lettre de M. de Lévis au duc de Bourbon transmettant la réclamation de l'université de Besançon sur le projet d'en fonder une à Dijon; Besançon, 14 juillet 1722 (originale autog.).

2° Lettre de l'université de Besançon à M. Millain, secrétaire du duc de Bourbon pour la province de Bourgogne; Besançon, 17 juillet 1722. (Signée par le recteur, Lefèvre).

3° Court mémoire sur l'opposition de l'université de Besançon à la création d'une université à Dijon (2 exemplaires, 4 feuillets). C'est le résumé d'un long mémoire qui fut imprimé sous ce titre : *Mémoire de l'Université de Besançon présenté à Sa Majesté*, signé « Bret, député de l'Université de Besançon et professeur en Droit » (de l'imprimerie de la Veuve G. P. du Mesnil, 1722, In-folio de 10 pp.). La bibliothèque du Musée Condé en conserve un exemplaire, portant la signature autographe de M. Bret; c'est celui qui fut remis à M. Millain en 1722.

4° « Extraict des mémoires présentés sur l'établissement d'une université à Dijon », septembre 1722. In-folio de 29 ff..

5° Copie de la lettre écrite à M. Millain, secrétaire du duc de Bourbon, par M. Baudinet, vicomte mayor de Dijon, demandant la place de directeur de l'université; 7 août 1723.

6° Copie des lettres-patentes de directeur de l'université de Dijon en faveur d'Étienne Baudinet, 1^{er} décembre 1723 (2 expéditions, 4 ff.).

7° Lettre de l'université de Dijon à M. X... (Girard ?) le remerciant de la confirmation des privilèges de l'université; signée par le doyen, Bret, et le syndic, Bannelier; Dijon, 29 mars 1729.

8° Copie d'une lettre du duc de Bourbon au comte de Saint-Florentin, pour appuyer la demande de Philibert Baudot, vicomte mayor de Dijon, qui désire être nommé directeur de l'université; Saint-Maur, 17 septembre 1730.

9° Mémoire présenté par Philibert Baudot (4 ff.).

10° Lettre de M. de Maurepas au duc de Bourbon, l'informant de la nomination de Philibert Baudot; Versailles, 2 octobre 1730.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 1419

MONTAZET (ANTOINE DE MALVIN DE) : « DISCOURS DE M. L'ÉVÊQUE D'AUTUN A MONSEIGNEUR LE PRINCE DE CONDÉ tenant pour la première fois les états de Bourgogne en 17543.

In-4°, 12 f., cart.

Provenance : de la collection de Condé.

Ms. 1420

DUMOREY (THOMAS) : « MEMOIRE QUI A REMPORTÉ LE PRIX A L'ACADÉMIE DE DIJON EN 1763 : Déterminer, relativement à la province de Bourgogne, les avantages et les désavantages du canal projeté en cette province pour la communication des deux mers par la jonction de la Saône et de la Seine ».

In-4°, 4 f. lim. et 4 pp., rel. originale, en mar. rouge à large bordure dor., aux armes en couleur de Louis-Joseph de Bourbon, prince de Condé, doublé de tabis bien, dos orné, tranche dorée.

Les folio lim. sont occupés par le titre et une épître de dédicace au prince de Condé, signée « Thomas Dumorey, ingénieur ordinaire du Roy et en chef des États de Bourgogne ». Ce mémoire est mentionné dans deux lettres adressées à M. d'Ogny, à Dijon, par MM. Girard et Roullin, secrétaires du prince; elles ont été transcrites dans un des registres inventoriés plus haut (1416, Ms. 1250, pp. 137 et 152). La première est datée du 1^{er} septembre 1763; elle émane de M. Girard, qui mourut le mois suivant :

« J'ai rendu compte à Mgr le prince de Condé du discours de M. Dumorey... S. A. S. agréé que cet ouvrage lui soit dédié, mais il faut que l'avant-propos que l'auteur se propose d'y joindre avec l'épître dédicatoire me soient envoyés pour lui rendre compte avant de rien donner à l'impression.

« M. Dumorey est bien mal informé pour donner au Sr d'Espinassy le mérite du travail qui a été fait sur la possibilité de ce canal, dont voici l'histoire au vrai comme étant de ma connaissance. Le projet de faire un canal en Bourgogne ayant été formé, M. Abeil, qui avoit fait ce grand ouvrage qu'on appelle le Basacie ou les moulins de Toulouze, fut indiqué par M. Gabriel, pour lors intendant général des ponts et chaussées, pour examiner la possibilité ou impossibilité de ce canal. M. Abeil, qui étoit alors à Toulouze, n'ayant pu se rendre que trois ou quatre mois après à Dijon, le Sr d'Espinassy, qui avoit à peine quelque notion de ce genre de travail et qui ne sçavoit où donner de la tête, en gagea M. Miliain, secrétaire de M le Duc pour le gouvernement de Bourgogne, à lui donner une lettre pour Mrs les Élus, en l'assurant que M. Abeil, dont il se disoit parent, l'avoit chargé d'aller sur les lieux pour les examiner. Et tout cela étoit faux. Ce qui est vrai seulement, c'est que le Sr d'Espinassy se rendit à Dijon, et que, sur la lettre de M. Millain, il fut accueilli de Mrs les Élus, et parcourut, pour ainsi dire en poste, avec M. Blin, Me des Comptes, si je ne me trompe, les

endroits où le canal devoit passer; ce fut une affaire de 8 jours; on lui donna cent pistoles pour son voyage.

« M. Abeil, étant arrivé à Paris, dit, lorsqu'on lui parla du Sr d'Espinassy, qu'il ne le connoissoit point. Il se rendit en Bourgogne, où il fut 7 à 8 mois à faire ses observations sur ce projet. Après cela il donna un grand mémoire, qui fut imprimé, par lequel il admit la possibilité du canal, et fit l'estimation de la dépense, qu'il évalua à neuf millions. Une telle entreprise méritant toute l'attention de Mrs les Élus, M. Gabriel fut prié de vérifier sur les lieux toutes les opérations faites par M. Abeil; il les approuva presque toutes, et porta la dépense du canal à 14 millions. Ce mémoire de M. Gabriel fut pareillement imprimé.

« Ce fut sur ces deux mémoires, dont le Sr d'Espinassy eut l'audace de se dire auteur, qu'il surprit des lettres patentes sous prétexte de former une compagnie pour cette entreprise. M. le comte de St Florentin ne lui en confia point l'expédition en forme, mais seulement une copie collationnée. Je ne finirois point si je vous disois toutes les manoeuvres que le Sr d'Espinassy employa ensuite pour faire réussir sa friponnerie. Vous pouvez juger par là s'il convient que M. Dumorey fasse mention d'un tel personnage, mort depuis longtemps. On doit trouver au greffe des États la preuve de tout ce que je vous marque. Il en a coûté à la province pour les opérations de Mrs Abeil et Gabriel environ 40000 livres. Je vous renvoie le discours de N. Dumorey, et je vous prie de l'informer de tout ce que je vous marque ».

La seconde lettre est datée du 31 janvier 1764; elle émane de Roullin, successeur de Girard :

« J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire hier au sujet de la permission que M le prince de Condé a donné à M. Dumorey de lui dédier le mémoire concernant le projet d'un canal en Bourgogne qui a remporté le prix de l'Académie de Dijon. Comme vous me marquez avoir écrit à M. Dumorey que vous lui conseilliez de différer toute impression et de vous envoyer une seconde fois le mémoire en question avec ses notes son avant-propos et le devis, afin que le tout soit mis en même tems sous les yeux de M le prince de Condé, je ne rendrai point compte à S. A. S. de l'épître dédicatoire que vous venez de m'adresser. Je trouve que, comme à votre ordinaire, vous avez pensé fort sagement en demandant à M. Dumorey de vous envoyer son mémoire et tout ce qui en est la suite, puisque, depuis que S. A. S. a agréé la dédicace du mémoire, il s'est passé sur cette affaire des choses qui exigent qu'il soit examiné avant qu'il paroisse sous les auspices de S. A. S. ».

Provenance : collection de Condé.

Ms. 1421

MARET : « HISTOIRE LITTÉRAIRE DE L'ACADÉMIE DE DIJON POUR L'ANNÉE 1714, par Mr Maret, secrétaire perpétuel ».

In-folio, 36 pp., cart..

Provenance : de la collection de Condé.

Ms. 1422

DU HAUTOY DE RECICOURT : « TRAITÉ DU PAÏS ET COMTÉ DU CHAROLLOIS, appartenant à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le Prince, rédigé par Messire Jean-Paul du Hautoy, chevalier, seigneur de Recicourt..., gouverneur du païs et comté de Charollois pour S. A. S., l'an 1696. Augmenté jusqu'en 1701 ».

Grand In-folio, 869 pp., reliure originale, en maroquin rouge aux armes du prince de Condé.

Le titre est « écrit et dessiné par T. Gaudeloup, rue des Cordeliers, Paris, en 1696 ». L'ouvrage comprend la description du Païs, l'histoire de ses comtes, le détail des dignités, droits, fiefs, charges et offices, ainsi que l'inventaire des archives du comté, en 13 chapitres. Il est orné d'une carte du Charolais et de trois vues de Charolles, « faites et dessinées par F. de la Pointe en juillet, août et septembre 1696 », et de dix cartes des étangs et forêts du Charolais.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 1423

REGISTRE DE L'ADMINISTRATION DU COMTÉ DE CHAROLAIS.

Grand In-folio, XVII^e siècle, 454 pp., 1 f. de titre et 4 f. de table; reliure en mar. rouge aux armes de Bourbon-Condé, dos orné, fermoirs, tranche dorée. Sur le plat « Charolois. 1686 ».

Registre des revenus, fermages, charges, offices, provisions, brevets, mémoires, comptes, arrêts, etc., concernant le comté de Charolais. Le tome contient aussi « l'Origine du comté de Charolois avec l'histoire sommaire de ses comtes, par Mr du Hautoy ».

Provenance : collection de Condé.

Ms. 1424-1425

CORRET : « MOUVANCES DE LA TERRE ET BARONNIE DE MONTFAUCON, à une lieue de Besançon ».

1 tome en 2 volumes in-4^o, XVIII^e siècle, 947 f., reliure originale, en veau marbré.

Le rédacteur de cet inventaire y a mis son nom par deux fois :

1^o « La fable est à la fin du premier volume, 15 juin 1761. Corret ».

2^o « J'ay fini d'ajouter et de coter les titres compris dans les deux volumes du présent recueil en 1769 et 1770. Cornet ».

Provenance : collection de Condé.

Ms. 1426

RECUEIL DE LETTRES ORIGINALES ADRESSÉES A M. PUCELLE, PREMIER PRÉSIDENT DU PARLEMENT DE GRENOBLE, PAR LOUIS XIV ET SES MINISTRES MM. DE BARBESIEUX ET DE TONCY, 1693-1694.

Les lettres sont accompagnées de plusieurs états de « troupes qui doivent marcher en Dauphiné ». On a inséré à tort dans ce recueil une lettre du maréchal de Villeroy à M. Bidal (Marly, 7 mars 1703), deux lettres de Torcy au même Bidal (12 juillet 1699 et 12 mars 1703); enfin il y a trois lettres de Torcy au duc de La Feuillade. En tout 89 lettres et pièces originales, formant 128 f., en 1 volume in-folio, cart.

Provenance : vente à Bruxelles, mai 1855.

Ms. 1427

« MÉMOIRE SUR LA PROVENCE, PAR MR LE BRET PÈRE, intendant de la province et premier président du parlement, fait en l'année 1699

II « MÉMOIRE SUR LA PROVINCE DE DAUPHINÉ, PAR MR BOUCHU, intendant de lad. province, fait en l'année 1698 ».

III. « MÉMOIRES SUR LE GOUVERNEMENT DE LYON, PAR MR D'HERBIGNY, intendant de la province, fait en l'année 1698 ».

3 part. en 1 volume in-folio, 124, 419 et 168 pp., reliure en veau brun.

Pierre Cardin Le Bret fut intendant de Provence de 1687 à 1704; Étienne Jean Bouchu, intendant du Dauphiné de 1686 à 1705; Henri-François Lambert d'Herbigny, intendant de Lyon de 1694 à 1700.

Provenance : légué par M. F. Beauvais, avoué à Clermont (Oise), mort le 19 mai 1890.

Ms. 1428

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DES COMMISSAIRES ES ASSIETTES ET DÉPUTÉS ORDINAIRES DU DIOCÈSE DE BÉZIERS, du 15 juillet 1628 au 30 juin 1629.

In-folio, 412 f., cart.

Les procès-verbaux des délibérations des états du diocèse de Béziers occupent 355 feuillets. Le reste du volume comprend :

F. 358. « Estat des apports et inthérêts que Me Jean Rat, recepveur particulier des tailhes au diocèse de Béziers, payera ceste présente année 1628 aux créanciers dud. diocèse cy bas dénommés... ».

F. 392. « Instructions et ordonnances faictes par messieurs les Commissaires présidens pour le Roy en l'assemblée des gens des trois estats de Languedoc par mandement de Sa Majesté en sa ville de Thoulouse au mois de mars 1628 ».

Provenance : acquis de M. Bertrand, janvier 1861.

Ms. 1429

PROCÈS-VERBAUX DE LA TENUE DES ÉTATS DU DIOCÈSE DE BÉZIERS EN 1635.

In-folio, 174 f., cart..

Provenance : acquis de M. Bertrand en 1861.

Ms. 1430

PROCÈS-VERBAUX DE LA TENUE DES ÉTATS DU DIOCÈSE DE BÉZIERS EN 1759.

In-folio, 64ff., cart..

Provenance : acquis de M. Bertrand en 1861.

Ms. 1431

PROCÈS-VERBAUX DE LA TENUE DES ÉTATS DE LANGUEDOC A MONTPELLIER EN 1744.

PROCÈS-VERBAL DE LA TENUE DES ÉTATS DE LA SÉNÉCHAUSSÉE DE CARCASSONNE, DÉCEMBRE 1744.

In-folio, 114 f., cart..

Provenance : acquis de M. Bertrand en 1864.

Ms. 1432

ENFANTIN : COLONISATION DE L'ALGÉRIE, 1842.

In-folio, 367 pp. chiff., demi-marouquin bleu.

Manuscrit original, dédié au duc d'Aumale, colonel du 17^e Léger, par M. Enfantin, membre de la Commission scientifique d'Algérie; de Curson, près Tain (Drôme), le 1^{er} août 1842.

XI. HISTOIRE MILITAIRE

Ms. 1433

« ORDONNANCES SUR LE FAIT DE LA GENDARMERIE », 1373-1537.

Pet. In-folio, XVI^e siècle, 107 f., marouquin rouge, fil., dos orné, aux armes du duc d'Aumale (*Bedford*, Londres).

Ce recueil, formé pour le grand-maître de France, Anne de Montmorency, par son secrétaire, Nicolas Berthereau, se compose de 22 pièces, dont 9 en original. En voici la liste :

1. Ordonnance de Louis XI avril 1467 (4ff.).
2. Ordonnance de Charles V, 13 janvier 1374 (1375) (3 ff.).
3. « Ordonnances faictes par le Roy sur la forme et manière que ledit seigneur veult et entend que

les gens de guerre de son ordonnance vivent en bon ordre et police avec ses subgetz... », 27 juillet 1498 (12 ff.).

4. « Extraict des ordonnances royaulx du roy Loys XII^e ordonnance LXX » (2ff.).

5. Ordonnance de François 1^{er} du 12 août 1523 (2 ff.).

6. Ordonnance de François 1^{er} « sur le fait des gens de guerre de son ordonnance..., et sur la revision d'autres ordonnances par luy faictes à la Ferté soubz Jarre le vingtiesme jour de janvier l'an mil cinq cens et quatorze pour le fait de sesd. gens d'ordonnance... »; Angoulême, 28 juin 1526. Expédition signée par le roi et contresignée par Robertet (14 ff.).

7. « C'est la forme que le Roy nostre sire veult et entend estre gardée et observée de point en point en faisant les monstres prouchaines des compaignies des gensdarmes de ses ordonnances »; au bois de Vincennes, 26 mai 1527. Expédition signée par le roi et contresignée par Robertet (2 ff.).

8. « S'ensuict les articles que les lansquenetz qui seront au service du Roy nostre sire auront à jurer en faisant leurs monstres »; Paris, 14 juin 1527. Expédition signée par le roi et contresignée par Breton (4ff.).

9. « Ordre que le Roy veult estre doresnavant gardée et observée parmy les bendes de gens de pyé françois et italiens qui sont et pourront estre cy après en son service et à sa soude delà les monts... »; bois de Vincennes, 26 mai 1527. Expédition signée par le roi et contresignée par Breton (2 ff.).

10. « Ordonnances que le Roy veult et entend estre doresnavant gardées et observées touchant le fait de sa gendarmerie tant pour le soullaigement de son peuple que pareillement des gensdarmes et archiers des compaignies, en attendant qu'il y ait autrement pourveu »; Bordeaux, 15 juillet 1530. Expédition signée par le roi et contresignée par Breton (3 ff.).

11. Autre ordonnance sur le même sujet; Amboise, 23 octobre 1530. Expédition signée par le roi (6 ff.).

12. Ordonnance « sur aucuns pointz touchans le fait de la gendarmerye... et sur le fait des monstres et payemens... »; Marseille, 18 octobre 1533. Expédition signée par le roi (4 ff.).

13. Ordonnance du roi pour le paiement de la solde; Paris, 12 février 1533 (1534). Expédition signée par le roi (3 ff.).

14. Arrêt du Conseil à propos de la précédente ordonnance; Paris, 11 mai 1534. Expédition signée par le roi (2 ff.).

15. Ordonnance obligèant les jeunes gentilshommes et pages à servir dans les compaignies d'ordonnance; Saint-Germain-en-Laye, 13 juillet 1534.

16. « Articles accordez par le Roy avecques le duc Cristoff de Wirtembergh, auquel ledit seigneur a donné charge et conduite de dix mil lansque netz »; Paris, 21 janvier 1536 (1537). Serment du duc, serment des capitaines. « Roolle des capitaines pour ce présent mois d'octobre 1537 » (3 ff.).

17. « Double de deux articles du traicté des Suisses ». « Double de la promesse des capitaines de

Suisse pour le fait de la levée », 27 mai 1536. « Estat du payement de six nul hommes de guerre à pied de la nation de Suisse » (2 f.).

18. « Estat des gens de guerre à pied estans en garnison es villes et places fortes des païs de Picardye et Arthoys » fait à Péronne le 4 septembre 1537 par François de Montmorency, seigneur de La Rochepot (4 ff.).

19. Article complétant l'ordonnance du 9 février 1534 (1535); Bar-le-Duc, 21 août 1535. Expédition signée par Breton.

20. « Pris des fontes, façons et reparures des pièces d'artillerie », s. d. (3 ff.).

21. « Ce sont les articles que entend jurer, observer et entretenir envers le Roy le cappitaine Albrecht Folker de Kueringuen et les huit cappitaines qu'il a promis aud. seigneur fournir, avecques le nombre de quatre mil hom lansquenetz »; Dijon, 1^{er} janvier 1533 (1534). Copie contemporaine de l'original signé par François 1^{er} et contresigné par Bayard (7 ff.).

Provenance : collection de Condé.

Ms. 1434

ORDONNANCES ET RÈGLEMENTS, 1651-1686.

In-folio, XVIII^e siècle, 9f. de table et 384 pp. de texte; reliure originale en mar rouge aux armes de Louis-Henry de Bourbon, duc de Bourbon; bordure, coins et dos fleurdelisés, tr. dor..

Transcription d'un certain nombre de pièces prises dans les cinq premiers volumes imprimés des Ordonnances militaires de Louis XIV avec indication du tome et de la page.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 1435

« MARINE, 1674 ».

In-4^o, XVII^e siècle, 52 F., reliure originale, en vélin blanc.

F. 1. « Liste générale des vaisseaux du Roy ».

F. 15. « Constructions en 1674 ».

F. 16. « Liste générale des officiers de marine ».

F. 23. « Armemens de mer ordonnez par le Roy suivant la première disposition ».

F. 30. « Escadres de 1764 suivant la dernière résolution du Roy ».

F. 42. « Table générale de l'artillerie ».

F. 43. « Comparaison de l'artillerie de 1661 à 1674 ».

F. 44. « Comparaison de la marine de l'année 1661 à l'année 1674 ».

F. 45. « Marchandises et munitions en magasins au dernier décembre 1673 ».

F. 50. « Galères du Roy en 1674 ».

Provenance : collection de Condé.

Ms. 1436

« ÉTAT DES LIEUTENANTS-GÉNÉRAUX, MARÉCHAUX-DE-CAMP, BRIGADIERS, COLONELS, LIEUTENANTS-COLONELS et majors de brigade de l'infanterie de l'armée de Flandre par droite et par gauche pendant la campagne de 1711 ».

In-8°, 40 f., cart..

Provenance : de la collection de Condé.

Ms. 1437

«REVEUES DE LA CAVALLERIE DE L'ARMÉE DU ROY EN FLANDRES faites par S. A. S. Monseigneur le Duc en l'année 1712 »

In-folio, 3 f. et 444 pp., reliure originale, en maroquin rouge aux armes de Louis-Henry, duc de Bourbon.

Ms. 1438

« REVEUES DE LA CAVALLERIE DE L'ARMÉE DU ROY EN ALLEMAGNE, faites par S. A. S. Monseigneur le Duc en l'année 1713 »

In-folio, 4 f. et 561 pp., reliure originale, en maroquin rouge aux armes du duc de Bourbon.

Ms. 1439

RÉGIMENT DE CAVALERIE DE CONDÉ, 1711-1712.

Recueil composé de 7 états de revues et d'effectifs, du 5 juillet 1711 au 19 octobre 1742. Ensemble 67 ff., cart..

Ms. 1440

RÉGIMENTS DE CONDÉ ET AUTRES, 1710-1712.

Recueil composé des pièces suivantes, formant ensemble un volumes In-folio de 36 ff :

1. « Etat des services des officiers du régiment d'infanterie de Condé », 1712.
2. « Etat de la reveue faite au régiment d'infanterie de Bourbon en garnison à Béthune, le 25 avril 1710 »
3. « Etat de l'ancienneté, services et blessures de Mrs les officiers du régiment d'infanterie de Bourbon, 1710 ».
4. « État des compagnies du régiment de cavalerie de Condé qui ont été données, vendues ou nouvellement levées, le 13 juillet 1711 »

5. « Revue du régiment de cavalerie de Condé, faite au camp de Mouchy le-Preux le 23 mai 1712 ».
6. « État ou estoit le régiment Royal allemand au commencement de cette campagne, année 1712. État du régiment de Rottembourg. État du régiment de Druhot ».

Ms. 1441

MARÉCHAUX-DE-CAMP.

In-folio, XVIII^e siècle (1741 ou 1742), 253 ff., cart.

Registre contenant les états de service des maréchaux-de-camp, nommés selon l'ordre alphabétique, depuis le vidame d'Amiens jusqu'au chevalier de Montmorency. Un second volume, qui a disparu, devait contenir la suite des maréchaux-de-camp depuis la lettre N jusqu'à la fin de l'alphabet.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 1442

LIEUTENANTS-GENERAUX

In-4^o, XVIII^e siècle (1711 ou 1712), 222 f., cart..

Registre contenant les états de service des lieutenants-généraux, nommés selon l'ordre alphabétique. Le premier est Monclar, et le dernier Vieuville. Un premier volume, qui a disparu, devait contenir la suite des lieutenants- généraux depuis la lettre A jusqu'à Mo.

Provenance : collection de Condé.

Ms. 1443

« ETAT DES TROUPES DU ROY EN 1725, AVEC LEURS CRÉATIONS ».

In-folio, 6 pp., cart.

Provenance : de la collection de Condé.

Ms. 1444

« ÉTAT DES TROUPES DEPUIS 1740 JUSQU'AU MOIS DE JANVIER 1754, avec quelques détails concernant leurs subsistances en vivres et fourrages et sur les fournitures qui leur sont faites dans les camps ».

In-4^o, 59ff. écrits et 5 tableaux synoptiques, reliure originale, en maroquin rouge, fil., dos orné, tr. dor..

Le volume se termine (f. 55) par un état de la « Composition des troupes au 1^{er} septembre 1756 »

Provenance : collection de Condé.

Ms. 1445

« ÉTAT DE LA COMPOSITION DES TROUPES D'INFANTRIE FRANÇOISE ET ÉTRANGÈRE, AINSY QUE DE LA CAVALERIE, HUSSARDS ET DRAGONS, avec le nombre des bataillons tant anciens que nouveaux et des compagnies des grenadiers et fusiliers, et celui des escadrons de cavalerie, et le nombre d'hommes dont tous ces différens corps sont composés au 1^{er} janvier 1747 ».

In-8°, 201 f. (dont 26 blancs), reliure originale en maroquin rouge, Tr. dor..

On lit sur le feuillet de garde « À S. A. S. Monseigneur le comte de Clermont, L. d. B. (Louis de Bourbon, comte de Clermont, né en 1709, mort en 1771, second fils de Louis III duc de Bourbon et prince de Condé).

Proveance : Techener, Paris, 1865.

Ms. 1446

« ÉTAT GÉNÉRAL DU MILITAIRE DE FRANCE. JANVIER 1748. BRUNET ».

In-12°, 133 pp. et 2 f., reliure originale, en maroquin citron, fil., tranche dorée.

Provenance : de la collection de Condé.

Ms. 1447

« ÉTAT GÉNÉRAL DES TROUPES DE FRANCE CONSERVÉES SUR PIED A LA DERNIÈRE RÉFORME DE L'ANNÉE 1752 . Fait à Strasbourg, le vingtième aoust 1754. J. J. Durand ».

Pet. in-4°, 23 pp. encadrées d'ornements à l'encre noire et à l'encre rouge, cart. originale en papier doré et à couleurs.

Un tableau récapitulatif donne le chiffre de 212 088 pour le total des troupes de France, dont 24016 cavaliers et 7680 dragons. Le volume se termine par la liste des 31 gouvernements, avec les noms des gouverneurs.

Ms. 1448

« CARTE MILITAIRE OU ÉTAT GÉNÉRAL DES TROUPES DE FRANCE SUR PIED EN JANVIER 1754, avec les titres de chaque colonel et la date quand ils ont été faits brigadiers, maréchaux de camp et lieutenants généraux des armées du Roy. Fecit J. J. DURAND, sergent secrétaire de la compagnie de la Pierre au régiment Diesbach suisse ».

Feuillet de parchemin plié en quatre et attaché dans un cartonnage de format in-8°.

Le résumé de ce tableau donne le chiffre de 212 088 pour le total des troupes.

Ms. 1449

« ETAT DE TOUTES LES PLACES DU ROYAUME, avec les apointemens et émolumens de Mrs les gouverneurs et lieutenans de Roy, 1751 ».

In-12°, 4 f. et 208 pp. chiff., reliure originale, en maroquin rouge, dos et coins fleurdelés, fil. et tr. dor..

Provenance : Techener (Paris), 1865, n° 255 de son catalogue.

Ms. 1450

« ÉTAT DE TOUTES LES PLACES DU ROYAUME, avec les apointemens et émolumens de Messieurs les gouverneurs et lieutenans de Roy, 1752 ».

In-4°, 29 pp. chiff., cart. originale.

Provenance : de la Collection de Condé.

Ms. 1451

« ÉTAT DES PLACES ET GOUVERNEMENTS DU ROYAUME, avec les appointemens et émolumens de Mrs les gouverneurs, lieutenants généraux dans les provinces, lieutenants de Roy dans les places, majors, etc., 1758 »

Pet. in-4°, 3 f. lim. et 95 f. chiff.; rel. originale, en maroquin rouge aux armes de Louis Joseph de Bourbon, prince de Condé.

Ms. 1452

COLLONGUE-CLAPIERS : « HISTOIRE CHRONOLOGIQUE DU RÉGIMENT D'INFANTRIE DU MAINE depuis sa création (1604) jusques à la paix de Baden » (1714).

In-4°, 7 f. lim et 435 pp. chiff., reliure originale, en maroquin rouge aux armes de Louis-Charles de Bourbon, comte d'Eu, grand-mattre de l'artillerie.

L'ouvrage est précédé d'une épître dédicatoire au prince de Dombes (Louis-Auguste de Bourbon), signée « Collongue- Clapiers, capitaine au régiment du Maine ». On lit à la garde « Comte d'Eu, 28 novembre 1736 Le prince de Dombes et le Comte d'Eu étaient les fils du duc du Maine ».

Provenance : Techener, Paris, 4858.

HISTOIRE MILITAIRE. O3

MS. 1453

RÉGIMENT DE CHARTRES-INFANTRIE, 1748-1763.

In-4°, XVIII° siècle, 137 f., demi-maroquin brun.

F. 1. Colonels-lieutenants et majors du régiment de Chartres depuis sa création en 1691 jusqu'en 1763.

F. 6. « État des officiers qui étoient au régiment de Chartres en 1737 et qui n'y étoient plus en 1748 que j'ay fait faire ce livre »

F. 13. « État du régiment de Chartres sur le pied du complet ». Appointements, état-major, décompte des compagnies, etc.

F. 25. États-majors, officiers et sergents des deux bataillons. Tableau de l'ancienneté des sergents, en 1748.

F. 33. État des officiers en 1763.

F. 37. « État par ancienneté des services de Messieurs les officiers et de leurs blessures », dressé en 1748 et continué jusqu'en 1763.

F. 122. « État des batailles et sièges où s'est trouvé le régiment de Chartres infanterie depuis sa création ».

F. 132. Ordonnances de 1749 sur la réduction des régiments, sur la croix de Saint-Louis, sur la visite des postes et hôpitaux, sur l'habillement et l'équipement d'un soldat; modèles de certificats.

Provenance : vente Luzarche, Paris, mars 1868.

Ms. 1454

LANGERON (CHARLES-CLAUDE ANDRAULT, COMTE DE) : « JOURNAL DE L'ANNÉE 1746 depuis le mois de juillet que le RÉGIMENT DE CONDÉ est parti de Salins, avec des remarques sur les chemins »; par M. de Langeron, mestre de-camp du régiment

In-12°, 2 f. 11m, et 84 pp. chiifr., couv. originale, en parchemin blanc.

Provenance : collection de Condé.

MS. 1455

« ÉTAT DU RÉGIMENT DES GARDES FRANCOISES PAE RANG DE COMPAGNIES ET PAR ANCIENNETÉ DE M^{RS} LES OFFICIERS ET SERGENTS. MDCCLV ».

In-24, 71 f., reliure originale, en maroquin rouge, fil., dos orné, tr, dor.; titre compris dans un encadrement dessiné à la plume, sous-titres en capitales rouges et bleues.

F. 1, titre.

F. 2, liste, par compagnies, des officiers et des sergents, avec la mention du domicile des officiers et du lieu de casernement des compagnies.

F. 19, état-major.

F. 21. « État des officiers généraux, brigadiers et colonels suivant la date de leurs commissions » (1743 à 1755).

F. 23. Capitaines, lieutenants, sous-lieutenants et enseignes par rang d'ancienneté, de 1705 à 1755.

F. 29. « Bataillons formés en mars 1755. Tour des compagnies pour marcher en campagne. Tour

des compagnies pour fournir des grenadiers. Tour des officiers majors pour marcher en campagne ».

F. 31. « M^{rs} les sergents suivant leur ancienneté », 1705-1755.

F. 46. Appointements, décomptes.

F. 43. Pensions.

F. 46. « Augmentations et diminutions arrivées aux compagnies du régiment des Gardes françaises depuis 1677 ».

F. 47. « Colonels généraux de l'infanterie française, mestres de camp et colonels », 1553-1145.

F. 48. Lieutenants-colonels et majors.

F. 49. Liste des capitaines depuis 1563.

F. 66. « Troupes de France d'infanterie, cavalerie et dragons ».

Provenance : donné par le colonel Dulac, du 6^e cuirassiers, en novembre 1877.

Ms. 1456

I. « MUNITIONS POUR LA DÉFENSE DES PLACES ».

II. « MÉMOIRE CONCERNANT LA COURSE ».

In-folio, XVIII^e siècle, 2 paginations, reliure originale, en parchemin blanc.

Le premier mémoire se compose de 85 pages chiffrées dont les 16 premières ont été enlevées; le titre mentionné ci-dessus est écrit sur le dos du volume. L'ouvrage est consacré à l'approvisionnement nécessaire à la défense des places, calculé suivant leur importance.

Le second mémoire, écrit de la même main que le premier, comporte 80 pages chiffrées; en voici le titre complet : « Mémoire concernant la course et les privilèges dont elle a besoin pour se pouvoir établir, les moyens de la faire avec succès sans hasarder d'affaires générales, et sans qu'il en puisse coûter que très peu de chose à Sa Majesté ».

Provenance : légué par M. F. Beauvais, mai 1890.

Ms. 1457

RÉGIMENT DE CONDÉ-INFANTERIE, 1763-1790.

In-folio, 66 f. écrits et 16 pièces annexées, reliure originale, en veau fauve aux armes du prince de Condé.

État de la nouvelle formation du régiment en conformité de l'ordonnance du 10 décembre 1762.

Rang et ancienneté des officiers, état des officiers réformés, nominations, etc.. Registre poursuivi jusqu'à la fin de novembre 1790.

Ms. 1458

RÉGIMENT DE CONDÉ-CAVALERIE, 1763-1790.

In-folio, 88 f. écrits et 10 pièces annexées, reliure originale, en veau fauve aux armes du prince de Condé.

Ms. 1459

LÉGION DE CONDÉ, 1766-1776.

In-folio, 48 f. écrits, reliure originale, en veau fauve aux armes du prince de Condé.

« Légion de Condé formée par ordonnance du 4 mars 1766 portant que le régiment des volontaires étrangers de Clermont-Prince, créé par ordonnance du 7 mai 1758, auroit à l'avenir le titre de Légion de Condé ». États des officiers, rangs, ancienneté, etc..

Ms. 1460

RÉGIMENT D'ENGHIEN-INFANTERIE, 1783-1790.

In-f^o, 17 f. écrits et 9 pièces annexées (le reste du volume en blanc); reliure originale en veau fauve aux armes du prince de Condé.

«Ce registre a été commencé à l'époque du retour du régiment d'Enghien, qui s'étoit embarqué pour l'Amérique en 1779 et qui y a fait la guerre jusqu'à la paix de 1783. Il contient toutes les demandes pour ledit régiment, soit par mémoires, soit par lettres au ministre ». Le registre a été arrêté le 2 novembre 1790.

Ms. 1461

« ORDONNANCE DU ROY CONCERNANT LE CORPS ROYAL DE L'ARTILLERIE, DU 30 juin 1763 ».

In-24, 40 f., reliure originale, en maroquin vert, fil., dos orné.

Provenance : donné par le Lt colonel Carré de Mahlberg, janvier 1879.

Ms. 1462

« INFANTERIE. RÉGIMENT DE VIVARAIS. Pour Son Altesse Sérénissime Monseigneur le duc de Bourbon ».

Pet. in-4^o, XVIII^e siècle, 13 f., reliure originale, en mar. rouge, fil., dos orné, tranche dorée.

État nominatif des officiers et situation du corps vers 1780.

Ms. 1463

« RÉGIMENT DE BEAUCE. Livret pour Son Altesse Sérénissime Monseigneur le prince de Condé, colonel-général de l'infanterie française et étrangère. A Cambrai, le 20 juin 1783 ».

In-4^o, 27 f., reliure originale, en maroquin rouge aux armes du prince de Condé, doublée de tabis

bleu, avec bordures et tranche dorée.

Contrôle nominatif des officiers; situation des officiers et de la troupe.

« DRAGONS. RÉGIMENT DE PENTHIEVRE. État des services de Messieurs les officiers qui composent ledit régiment, ensemble ceux de Messieurs les officiers à la suite, au 1^{er} janvier 1783 ».

In-12, 24ff., reliure originale, en maroquin rouge, bordure, dos et tr. dorée.

Provenance : vente Potier, Paris, 1870.

Ms. 1465

« ÉTAT-MAJOR DE L'INFANTERIE FRANÇOISE ET ÉTRANGÈRE ».

In-folio, XVIII^e siècle (vers 1785), 44ff., reliure originale, en vélin vert.

État comprenant par tableaux les noms des régiments, garnisons, mestres de-camp commandants, lieutenants-colonels, majors, majors en second, quartiers-mâîtres, écrits sur des tirets de papier mobiles.

« Récapitulation des troupes d'infanterie françoise et étrangère qui prennent l'attache du colonel-général », qui était le prince de Condé.

« Tableau indicatif des régiments qui prennent l'attache de S. A. S. suivant l'ordre où ils sont portés aux différents registres ».

On a ajouté au volume quelques notes volantes et un caluer de 4 f. contenant « l'État de l'emplacement des troupes par ordre alphabétique au 15 décembre 1788 ».

Ms. 1466

LIVRE D'ORDRE DE LA COMPAGNIE DE VERREAUX, DU RÉGIMENT DE DAUPHIN-CAVALERIE, devenu en 1791 le 12^e régiment de cavalerie. 30 juin 1788-16 mai 1793.

In-8°, 145 f., reliure en parchemin blanc.

Le régiment est à Besançon de 1788 à la fin de 1791, à Gray de novembre 1791 à mars 1792, puis à Landau. En janvier 1793, il est à Cassel et fait partie de l'armée de Custine, dont le quartier-général est à Mayence. Le livret prend fin par l'ordre du jour de Custine donné à Wissembourg le 16 mai 1793.

Ms. 1467

REGISTRE DE LA MARÉCHAUSSÉE DE BOURGOGNE ET BRESSE, 1778-1787.

In-folio, 306 pp., peau verte.

Provenance : de la collection de Condé.

Ms. 1468

RECUEIL FACTICE.

5 pièces en 1 volumes In-folio, 16 f., cart..

1. Note sur la situation de la cavalerie et de l'infanterie.
2. Mémoire sur la nécessité d'établir des camps en temps de paix, 1778.
3. Note sur le prix du régiment de Bourbon-cavalerie, demandé par le marquis de Cambis au comte de Coigny.

Mémoire concernant la charge de colonel-général de l'infanterie française et étrangère.

5. Note sur un projet d'expédition en Irlande.

Ms. 1469

« MÉMOIRE SUR LA NÉCESSITÉ DE TRAVAILLER AU PLUS TÔT A FORMER AU ROI DES CORPS DE TROUPES LÉGÈRES, Si tant est qu'on prévoie que la guerre soit prochaine, et que dans ce cas on se propose d'en tirer les services utiles qu'elles sont en état de rendre lorsqu'elles sont aussi bien composées et aussj bien instruites qu'elles doivent l'être».

In-folio, XVIII^e siècle (vers 1778), 17 f., cart..

Les faits et les exemples mentionnés dans le mémoire permettent de l'attribuer avec certitude au comte de Melfort (Louis-Hector Drummond), maréchal-de-camp et inspecteur-général des troupes légères. Il avait publié en 1776 un important *Traité sur la Cavalerie*.

Ms. 1470

GRANDPRÉ : « MÉMOIRE SUR LE MOYEN QU'IL SEROIT FACILE d'employer pour parvenir seurement, promptement, sans bouleversement et sans commotion, à toute la perfection dont le militaire de France est susceptible et pour établir la stabilité si désirée dans sa constitution et dans les ordonnances qui le concernent, avril 1787 ».

In-folio, 20ff., cart..

Mémoire complété le octobre 1787 et signé « le baron de Grandpré, lieutenant-général et commandeur de l'ordre de Saint-Louis ».

Ms. 1471

STEVENOT : « LÉGION ROYALE. CRÉATION D'UNE LÉGION pour la sûreté de la Capitale et ses environs, sans le concours d'aucun des corps de l'armée ». Projet présenté au Roi par le colonel de Stevenot; Paris, 19 janvier 1815.

In-folio, 43 f. écrits, cart..

Ms. 1472

BRINISHOLTZ : « SOUVENIRS. ALGÉRIE, 1843-1848 ».

In-4°, 485 pp. et 1 f. de table; cart..

M ». 1473

DUCLOS : « SOUVENIRS D'AFRIQUE ».

In-folio, 36 f., maroquin rouge, dent., fil, et tr. dor. (*Westleys*).

Dédié à Monseigneur le duc d'Aumale par « Charles-Ignace Duclos, ex-fournisseur de la maison de Monseigneur le duc d'Orléans et de Monseigneur le duc d'Aumale en Afrique ». La dédicace est datée de Kington le 20 janvier 1865.

Ms. 1474

AMIOT : HISTORIQUE DU 24° RÉGIMENT D'INFANTERIE, par le commandant Amiot », 1894.

In-folio, 1894, 674 pp., fleurons et culs-de-lampe dessinés, reliure en vélin blanc.

Offert au duc d'Aumale, qui avait été lieutenant-colonel au 24°, par le colonel Henriot, mort général. en retraite à Saint-Nicolas d'Acy près Senlis (1906). L'ouvrage du commandant Amiot a été publié.

Ms. 1475

MARNIER (JULES) : « LÉGENDE HISTORIQUE SUR LE 17° RÉGIMENT D'INFANTERIE LÉGÈRE, par le colonel J. Marnier, chef d'état-major général de l'armée de Paris commandée par le général Pajol ».

In-folio oblong, cart. rouge.

La légende n'occupe qu'un feuillet. Elle est suivie d'un large tableau dessiné en couleurs, intitulé « 17° régiment d'infanterie légère en bataille. Formation proposée par le chef de bataillon Jules Marnier ». Puis une lithographie représentant un « sapeur-carabinier d'après le projet du colonel Marnier ».

On sait que le duc d'Aumale fut colonel du 17° léger après avoir été lieutenant-colonel au 24° de ligne. L'album se termine par le portrait lithographié d'un vieux soldat, Nattier, voltigeur au 24° sous le premier Empire, dénué de ressources et adopté par le nouveau 24° de ligne (colonel d'Anthouard), à la sollicitation de son ancien capitaine, le colonel Marnier. Celui-ci a joint au portrait le fac-similé de la lettre qui lui fut écrite à cette occasion par le duc d'Aumale, le 6 août 1849 :

« Mon cher Colonel,

Je vous remercie de vous être souvenu que j'avais servi dans le 24^e, et je suis heureux de m'associer, pour un acte de fraternité militaire, à tous ceux qui, comme moi, s'honorent d'avoir porté le bouton de ce brave régiment. Serrez la main de ma part à notre vieux camarade Nattier, et recevez, mon cher Colonel, l'assurance de tous les sentiments avec lesquels je suis

Votre affectionné

H. D'ORLÉANS »

SUPPLÉMENT

Ms. 1476

LES HEURES DU CONNÉTABLE ANNE DE MONTMORENCY, 1549.

In-8° (0,210 sur 0,140), velours rouge.

Vélin, 1549, 148 f., initiales enluminées, 44 peintures à page pleine.

Ce manuscrit précieux, cédé au Musée Condé par M. le comte d'Haussonville, a été l'objet d'une étude insérée par M. Léopold DELISLE dans l'Annuaire *Bulletin de la Société de l'Histoire de France*, année 1900 : *les Heures du Connétable Anne de Montmorency au Musée Condé*. Ce travail, complété et accompagné de la reproduction des peintures qui décorent le manuscrit, fut publié à nouveau par M. Delisle dans la *Revue de l'Art ancien et moderne*, mai-juin 1900.

Ms. 1477

JEAN DE CHAVENGES : LE LIVRE ROYAL, en vers.

In-folio (0,456 sur 0,100), velours violet.

Vélin, XIV^e siècle (vers 1346), 106 f., 24 lignes à le-page.

Ce petit volume, qui faisait partie du fonds Barrois dans les collections du comte d'Ashburnham, a été acquis pour le Musée Condé à la vente faite à Londres au mois de juin 1901.

Voir Léopold DELISLE, *le Livre Royal de Jean de Chavenges, notice sur un manuscrit du Musée Condé*, dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, année 1901, t. LXII, pp. 317—348.

Ms. 1478

PLATON : « LE DIALOGUE DE PLATON NOMMÉ PHAEDON, DE L'ÂME ET DE L'IMMORTALITÉ D'ICELLE ». Traduction de JEAN DE LUXEMBOUR

In-4° (0,258 sur 0,185), veau ancien.

Vélin, XVI^e siècle (entre 1538 et 1545), 103 f. Le recto du premier feuillet est blanc; le verso est

occupé par une peinture des armes et emblèmes du connétable Anne de Montmorency.

Les f. 2-7 r° sont occupés par une longue épître adressée au connétable. Elle a été en grande partie reproduite par M. Léopold DELISLE dans le livre intitulé *Le Triomphe et les Gestes de M Anne de Montmorency, connétable, grand maître et premier baron de France; poème de Jean de Luxembourg* (Paris, Imprimerie Nationale, 1904, pp. XVIII-XX). L'introduction de ce livre contient en outre une étude sur les oeuvres de Jean de Luxembourg, abbé d'Ivry et de Larrivour, évêque de Pamiers, mort en 1547.

Bibliothèque de Sir Thomas Phillipps, n° 209.

Provenance : vente à Londres, mai 1903.

Ms. 1479

« AFORISMI DELL'ARTE BELLICA »

In-f°, papier, XV^e siècle, 300 pp., reliure originale, en maroquin rouge aux armes du Grand Condé.

L'ouvrage est divisé en trois parties : 1 « Aforismi dell'arte bell in astratto »;

2° « Aforismi applicati alla guerra possibile col Turco in Ungheria »(exemples tirés des guerres antérieures à 1668);

3° « Aforismi riflessi alle pratiche delle guerre prossime a dietro nell' Ungheria » (1661-1664).

« Collegii Parisiensis Societatis Jesu ».

« Paraphé au désir de l'arrêt du 5 juillet 1763. Mesnil ».

Bibliothèque de Sir Thomas Phillipps.

Provenance : vente à Londres, mai 1903.

Ms. 1480

Horae

Petit in-4° (0,154 sur 0,410), veau brun.

Vélin, milieu du XV^e siècle, 130 f., 16 lignes à la page, 8 miniatures, 7 grandes lettres contenant des sujets, nombreuses initiales en or et couleur, décoration marginale en fleurs et fruits, rubriques rouges.

Calendrier en français, extrait des quatre évangiles, oraison à la Vierge : *Obsecro te*, etc.; heures de la Vierge, de la Croix et du Saint-Esprit; psaumes de la pénitence et litanies des saints (à noter, parmi les confesseurs, saint Mellon, saint Romain et saint Leu); office des morts; prières en français à la Vierge et à Dieu. Une main du XVI^e siècle a ajouté les prières suivantes : « Mémoire de sainte Appoline, Mémoire de S. Maturin » (prières en latin). Ce beau petit volume, qui paraît avoir été exécuté en Normandie, a été légué au Musée Condé par M. Alfred Bitte, membre de l'Académie de Sciences, mort le 7 novembre 1908 « Je donne ledit manuscrit au Musée Condé; mon nom restera

ainsi inscrit sur les catalogues de l'Institut relatifs au musée de Chantilly » (testament de M. Bitte en date du 31 décembre 1903).